University of London

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd-Revue]

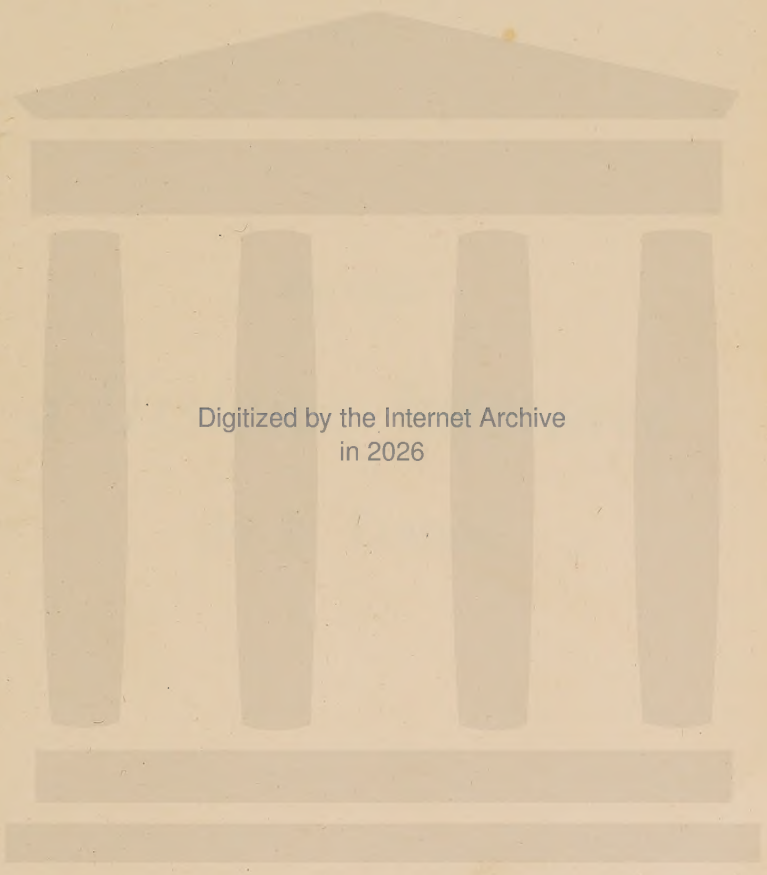
Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1900_7

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

7e Année. — 1900.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES

1900

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

COMMENT ONT ÉTÉ COMPOSÉS « AYMERILLOT » ET « LE MARIAGE DE ROLAND »

I

Parlant des poèmes qui composent sa première *Légende des siècles*, Victor Hugo avait écrit dans sa préface : « Deux autres (*le Mariage de Roland*, *Aymerillot*) sont des feuillets détachés de la colossale épopée du moyen âge (*Charlemagne*, *emperor à la barbe florie*). Ces deux poèmes jaillissent directement des livres de geste de la chevalerie. » En dépit de cette affirmation, Émile Montégut, qui regardait *Aymerillot* comme la perle du recueil et comme « le poème sans égal », ne parut pas, en 1859, douter qu'il ne fût de l'invention de Hugo; M. Vapereau aussi, dans *l'Année littéraire*, en parla comme d'une œuvre originale; et hier encore, en publiant les variantes de cette œuvre, M. V. Glachant l'a appelée « ce récit poétique, issu tout entier de la fantaisie de Hugo [1] ». Le poète avait pourtant raison, et l'on sait depuis longtemps (le mot de M. Glachant n'étant qu'une inadvertance) qu'*Aymerillot* et *le Mariage de Roland* ont été inspirés par deux chansons de geste : *Aymeri de Narbonne* et *Girard de Viane*, qui toutes deux sont du XIIIe siècle et toutes deux ont sans doute pour auteur le trouvère Bertrand de Bar-sur-Aube.

Mais était-ce *directement*, comme l'insinue la *préface*, que le poète avait puisé aux sources du moyen âge? *Girard de Viane*

1. *Revue universitaire*, 15 mai 1899, p. 497 (*Notes critiques sur trois poèmes de la Légende des siècles : Aymerillot, Eviradnus, La confiance du marquis Fabrice*).

avait été publié en partie dès 1829, à Berlin, par Immanuel Bekker[1]; mais *Aymeri de Narbonne* était encore inédit, et, s'il était difficile d'admettre qu'un poète peu érudit eût consulté la publication de 1829, il était à peu près inadmissible qu'il eût, pour son *Aymerillot*, recouru aux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris ou du British Museum de Londres.

Pour *Aymerillot*, le problème a été à peu près résolu en 1887 par le premier éditeur d'*Aymeri de Narbonne*, M. Louis Demaison; à la fin de son introduction[2], cet érudit a déclaré, en effet, que Hugo s'était servi d'un article ingénieux publié par Achille Jubinal dans le *Musée des familles* de septembre 1843 sous le titre de *Le Château de Dannemarie*[3].

Au château de Dannemarie, à quelques lieues des bords de la Loire, le seigneur, longtemps retenu au loin par la croisade, revient en 1270. De grandes fêtes sont données en son honneur et commencent par un banquet. A l'issue de ce banquet, trois trouvères se font entendre, et le premier raconte *le lai d'Ignaurès*, le deuxième expose *le lai du trot*[4], le troisième traduit ou résume la chanson d'*Aymeri de Narbonne*, du vers 125 au vers 771 environ. Ce dernier récit a été suivi de si près par l'auteur de *la Légende des siècles* qu'il devait l'avoir sous les yeux en écrivant.

Et cependant ce n'est pas du *Musée des familles* que Hugo s'est inspiré. M. Raoul Rosières l'a brièvement indiqué dans ses remarquables *Recherches sur la poésie contemporaine*[5].

Trois ans après son *Château de Dannemarie*, le 1er novembre 1846, Jubinal, en effet, avait publié dans le *Journal du dimanche* un article d'allure plus scientifique[6], intitulé : *Quelques romans chez nos aïeux*. « Les romans d'aventures dans le genre des *Trois mousquetaires* et de *Monte-Cristo* », y lisait-on, « remontent, comme on va le voir, beaucoup plus loin qu'on ne le croit généralement; nos belles et tendres aïeules du XIIe et du XIIIe siècle ne les lisaient point, et pour cause, mais elles se les faisaient lire. » Et, après ce début, l'auteur expose sur les poèmes carlovingiens quelques

1. *Der Roman von Fierabras, Provenzalisch.* Hgg. von Immanuel Bekker, Berlin, 1829, in-4. (P. XII sqq., extraits de *Gerhard von Viane*; l'épisode célèbre par Hugo s'y trouve au complet.)

2. *Société des anciens textes français*, Didot, 1887, 2 vol. in-8. Voy. T. I, p. CCCXXIX et suiv.

3. Le *Musée des familles*, lectures du soir, 10e volume, année 1843, p. 373-378.

4. Ces deux lais, aussi bien que le fragment d'*Aymeri*, avaient été empruntés par Jubinal à des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

5. *Recherches sur la poésie contemporaine*, 1896, in-18, p. 245.

6. Il était d'ailleurs précédé de cette rubrique : *Le dimanche scientifique*, p. 3 et suiv.

idées générales, à l'appui desquelles il cite le même fragment d'*Aymeri* dont il s'était servi déjà dans le *Musée des familles*. Seulement il fait à son texte quelques corrections, et ces corrections, ayant été en partie adoptées par Hugo, nous prouvent que c'est du *Journal du dimanche*, non du *Musée des familles*, que le poète s'est servi.

Jubinal écrit maintenant « l'empereor à la barbe florie », et non comme autrefois « l'empereur à la barbe fleurie » : Hugo a cité les formes archaïques dans sa préface. — Il écrit *baronage* au lieu de *barnage*, *Dreus* au lieu de *Drues*, *Beauléande* au lieu de *Beauleandre*, et ce sont les formes adoptées par Hugo. — Son Charlemagne aperçoit maintenant Narbonne « *au loin* et bien avant dans les terres », « il jette un grand *rire* », et non un grand cri : l'un et l'autre traits se retrouvent aux vers 24 et 77. — Dreus devient le « fils d'un *gentil chevalier* » : comparez le vers 88. — Aymeri s'avance « *du milieu* de la foule » : cf. le vers 260. — *L'invincible empereur s'écria*, du vers 212, est textuellement dans l'article de 1846 : celui de 1843 portait simplement « il s'écrie ». — Au vers 283, Hugo a fait dire à Aymeri :

Je sais lire en latin et je suis bachelier;

bizarre anachronisme, qui se peut comprendre avec le texte de 1846, « je suis encore bachelier » : Hugo l'eût évité sans doute, s'il eût vu, dans le texte de 1843, le mot bachelier accompagné de sa traduction : « Je suis encore bachelier (jeune écuyer) [1] ».

Ces rapprochements sont sans doute décisifs. Et, s'ils ne l'étaient point, il suffirait, pour savoir à quoi s'en tenir sur la vraie source d'*Aymerillot*, de voir quelle est la source du *Mariage de Roland*.

Aussitôt après avoir indiqué la vérité sur l'un de ces poèmes, M. Raoul Rosières dit au sujet de l'autre qu'il a *certainement* été tiré de l'*Histoire de la poésie* d'Edgar Quinet; or, cette assertion est *certainement* inexacte, le passage, très court, d'Edgar Quinet [2] ne parlant ni de l'île du Rhône où a lieu le combat de Roland et

1. N'était ce dernier passage, on pourrait supposer que Hugo a eu sous les yeux le texte de 1843 en même temps que celui de 1846. Ce texte place les mots « revient d'Espagne » immédiatement après « Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie » comme dans la *Légende*. On y lit aussi l'épithète *triste* (v. 2), un *long* jour d'été (variante du v. 32), un *haut* chevalier (var. du v. 100), *notre* douce France (v. 242), *l'Empereur* (v. 262; *Journal du Dimanche* : Charlemagne), *demander* (v. 272; *J. du Dimanche* : solliciter). Ces ressemblances, beaucoup moins importantes que celles que nous avons citées plus haut, doivent être dues au hasard.

2. *Œuvres complètes*, Pagnerre, 1857, in-12. T. IX, p. 343 (*Histoire de la poésie*, ch. X).

d'Olivier, ni de l'épée Haute-Claire et de Closamont, ni de la belle Aude, ni de plusieurs incidents qui se trouvent à la fois dans le poème de Hugo et dans la chanson de geste de Bertrand de Bar-sur-Aube. Il faut, ou que Hugo ait connu le texte original, ou qu'il en ait eu sous la main une version récente, plus explicite que l'analyse de Quinet.

Chose curieuse! cette version suivie par Hugo se trouve dans l'article même que M. Raoul Rosières a signalé le premier. Après ses réflexions sur les poèmes carlovingiens et son fragment sur Aymeri de Narbonne, Jubinal, en effet, emprunte encore un épisode à *Girard de Viane* et un épisode à *Raoul de Cambrai* (combat de Raoul et d'Ernaut); après quoi, il conclut en disant de nos vieux romans : « L'on peut affirmer qu'il n'y en a pas un seul où l'on ne retrouve vingt scènes pareilles, que tout le monde connaîtrait en France, si, au lieu d'avoir eu le malheur d'être écrites dans la langue de nos aïeux, que nous n'entendons qu'à moitié, elles l'avaient été dans celle du Tasse, de Shakespeare ou de Lope de Vega, que nous ne comprenons pas du tout ». L'épisode de *Girard de Viane* nous montre Charlemagne mettant le siège devant Vienne, Roland provoqué par Olivier, Olivier et Roland une seconde fois sur le point de se battre et dérangés par Aude, enfin le combat singulier des deux preux dans une île du Rhône. Cette dernière partie du récit constitue la page que Hugo a suivie dans son *Mariage de Roland*.

Ainsi les « deux feuillets détachés de la colossale épopée du moyen âge » ont été en réalité détachés d'un même article de Jubinal. Et ils l'ont été en même temps, sans doute dès la publication de l'article, en novembre 1846. Dans le manuscrit de *la Légende des siècles*, si diligemment décrit par MM. Paul et Victor Glachant[1], les feuilles qui contiennent *le Mariage de Roland* et *Aymerillot* ont une physionomie toute spéciale; blanches et plus petites que les autres, elles ont été collées sur le papier bleu in-folio dont est formé le manuscrit; l'écriture aussi les distingue, car ce n'est pas l'écriture très haute adoptée par Hugo vers 1857, c'est « la petite écriture fine et serrée » dont usait le poète avant l'exil.

Étudions maintenant ces deux pièces. Nous insisterons surtout sur la plus belle, sur *Aymerillot*.

1. P. et V. Glachant, *Papiers d'autrefois*, Hachette, 1899, in-18, p. 16-19 et 85 (*Les manuscrits de Victor Hugo*). Cf. l'article cité plus haut de la *Revue universitaire*.

II

Puisque, par l'intermédiaire de Jubinal, Hugo se trouve imiter *Aymeri de Narbonne*, il ne sera pas inutile de donner quelques indications rapides sur les rapports du vieux poème et de sa récente adaptation. Nous ne pourrons d'ailleurs savoir que par là si ce poème a été vraiment ignoré de Hugo.

Jubinal commence par paraphraser les cinq premiers vers de l'épisode choisi par lui dans la chanson de geste (v. 125-129); puis, pour opposer aux sentiments des Français ceux de leurs vainqueurs, il glisse un fragment basque à la mode chez les romantiques, le chant d'*Altabicar*.

La traduction reprend par un contresens. Le texte disait, aux vers 130-131 :

> Desoz luï ot.j. mulet de Sulie;
> Des xij. pers fet chiere molt marrie;

« il avait sous lui un mulet de Syrie; en songeant aux douze pairs, il faisait une mine très marrie ». Cela devient dans Jubinal : « Le destrier de Charles, qui *lui vint de Syrie*, est triste lui-même et *fait chair marrie* », et l'auteur met en note : « C'est la même idée que celle de Racine, quand il dit : « Ces superbes coursiers, qu'on voyait autrefois, etc. » — Au vers 149, nouveau contresens, venant d'une inexactitude. Le texte fait dire à Charlemagne, songeant à Ganelon : « Certes, il a bien honni France! Quatre cents ans et plus après ma vie, on entendra la chanson de ma vengeance » :

> « Voire, dist Charles, bien a France honnie!
> IIII^{c} anz et plus après ma vie,
> De la venchance sera chanson oie. »

Au lieu du mot *venchance*, Jubinal, qui, par extraordinaire, cite ici le texte, met *Roncisvals*, et il fait exprimer par Charlemagne la crainte qu'on ne parle quatre cents ans de sa défaite.

Charlemagne voit Narbonne; description de la ville; le roi en demande le nom à Naymes. Dans sa réponse, Naymes dit, au vers 219 : « Tous nos hommes sont si las, par ma foi, que trois d'entre eux ne valent pas une femme » :

> Et tuit nostre home sont si las, par ma foi,
> Que une fame ne valent pas li troi.

Jubinal a atténué ceci en : « Vos soldats sont si las, que *chacun d'eux* ne vaut pas une femme ». Que Hugo ait adopté cette atté-

nuation, cela seul suffirait à prouver qu'il n'a pas connu le texte original.

Sur la réponse de Naymes, le roi entre en courroux; il est tout hors de lui, plus furieux qu'un sanglier (v. 233-234). C'est bien tôt, et il n'y a plus, à ce compte, de gradation possible. Jubinal passe ces indications; mais, quatorze vers plus loin (257), comme le Charlemagne du texte est de nouveau tout hors de lui, Jubinal, en 1843, disait qu'il poussait un grand cri. Une utile correction de 1846 lui fait au contraire jeter « un grand rire »; seulement, par la suite, Jubinal fait tantôt rire, tantôt s'irriter Charlemagne, sans qu'on voie bien pourquoi, et sans que le texte l'y incite toujours. Victor Hugo aura lieu d'apporter ici quelques changements.

Le même système de paraphrase continue. D'ordinaire, Jubinal abrège; mais quand Charlemagne dit au vers 259 :

Biaus sire Naimes, com a non la cité?

lui écrit : « Par Dieu, sire Naymes, vous contez bien. Si vous étiez plus jeune, on pourrait faire de vous un jongleur. Quel est le nom de cette ville? » En revanche, comme le dialogue entre Naymes et le roi occupe encore 59 vers (260-319) sans rien dire de bien nouveau ou de bien important, Jubinal le remplace par ceci : « Empereur, c'est Narbonne. Tant mieux, dit Charles; car elle a un grand renom de vaillance, et je la donnerai à l'un de nos guerriers. »

Suit, beaucoup moins abrégé, le dialogue avec Dreus de Montdidier (v. 320-386); puis voici venir Richard de Normandie. Un des manuscrits d'*Aymeri*, le manuscrit 24369 de la Bibliothèque nationale, l'appelle Richer; Jubinal, qui s'est servi de ce manuscrit, conserve ce nom et le transmettra à Hugo. De même, pour l'interlocuteur suivant, le texte l'appelant Hoel de Cotentin, Jubinal l'a appelé Hue de Cotentin. Hugo a pensé que Hue c'était Hugues, et c'est cette forme qu'il a adoptée.

Au vers 398, c'est le tour de Gérard de Roussillon. Charlemagne lui ayant adressé la parole, « il baisse le menton, puis lui répond bellement, sans querelle ».

Quant cil l'antant, si bessa le menton,
Puis li respont belement, sans tançon.
(404-405.)

Ceci est devenu chez Jubinal : « Gérard de Roussillon leva la tête; il regarda autour de lui, et, voyant le petit nombre de ses gens, son cheval qui boitait, son enseigne déchirée... » La suite

est abrégée, et plus fidèle. Mais, après la réponse de Gérard, Jubinal trouve que le récit devient bien long, et il écrit : « Charlemagne appela encore successivement Eudes, duc de Bourgogne, Ogier de Danemark, le duc Ernaut de Beauléande; tous refusèrent sa proposition », ce qui remplace 14 vers consacrés à Eudes, 15 vers consacrés à Ogier de Danemark, 21 au marquis Salomon, 24 à Gondebeuf l'allemand, 25 de nouveau à Naymes, 20 à Anséis de Carthage, 41 où, après des indications rapides de dialogues avec Doon de Valcler et Girard de Viane, est reproduit un dialogue avec Hernaut de Biaulande, ou, comme dit Jubinal, de Beauléande. On voit que Jubinal a supprimé un bon nombre de ces noms.

Il reprend sa traduction abrégée au vers 581, pour exprimer avec assez de force les plaintes de Charlemagne (581-639). Mais l'épisode suivant du poème est supprimé. Hernaut, navré de voir l'empereur en cette colère, songe à son fils Aymeri, le propose à Charles, va trouver son fils, obtient sans peine son acceptation et l'amène devant l'empereur. Tout ceci, qui forme les vers 640 à 691, est supprimé et remplacé par cette seule ligne : « Les barons poussèrent une grande lamentation et se regardèrent tristement ». Après quoi, Aymeri se présente tout seul : « Alors on vit s'avancer du milieu de la foule un jeune homme grand et bien fait ».

Pour les vers 692 à 771, la traduction est fort abrégée : Jubinal a notamment supprimé tout ce qui rappelle les démêlés de Charlemagne avec Girard de Viane; il n'a gardé que ce mot : « Je suis le neveu de Girard de Vienne et me nomme Aymeri ». — Deux détails ici sont à noter. D'abord Jubinal, d'après son manuscrit, a donné à Aymeri le diminutif d'Aymerillot, tandis que les autres manuscrits ont Aymeriet. Ensuite, au vers 736, Aymeri disait :

De terre n'ai vaillant .ij. parisis.

« Je n'ai pas de terre la valeur de deux sous parisis »; Jubinal fait ce contresens : « Les terres que je possède sont plus petites que deux pièces de monnaie ».

Après le vers 771, on voit Charlemagne, rempli de joie, organiser un tournoi et dresser une quintaine sous les murs de Narbonne, Aymeri se dérober aux réjouissances inutiles pour dresser une embuscade aux Sarrasins, les Français donner l'assaut et s'emparer de la ville.

Jubinal, ne pouvant conter tout cela, avait terminé ainsi, en 1843, le récit de son trouvère : « Aymeri tint parole, seigneurs

qui m'écoutez, car après avoir longtemps assiégé la ville, il la conquit par sa vaillance et devint comte de Narbonne. Il épousa plus tard Orable, fille d'un roi sarrazin, dont il eut Guillaume au court-nez et plusieurs autres héros : vous en connaissez l'histoire. Prions Dieu qu'il leur donne paix dans son saint paradis et qu'il nous accorde autant de gloire qu'il en départit à ces guerriers. » En 1846, tout ce dénouement a été remplacé par un « etc. ».

Il n'y a aucun doute que Hugo a eu pour unique source ce récit de Jubinal et n'a nullement connu le texte du moyen âge. Les passages supprimés par Jubinal ont été supprimés par lui; les noms propres omis ou transformés par Jubinal ont été omis ou transformés de même; les contresens ont été conservés; aucun trait ne figure dans Hugo et dans la chanson de geste qui ne soit en même temps dans Jubinal. Il reste donc seulement à voir comment Hugo s'est conduit vis-à-vis de cette source unique.

III

Les précieuses notes critiques publiées par M. Glachant vont nous être ici très utiles. Mais, pour mieux suivre notre dessein, nous aurons soin de ne rien dire des variantes qui ne nous renseignent pas sur cette question de l'imitation de Jubinal par Hugo. Nous nous contenterons d'introduire dans le texte, dont elles ont d'abord fait partie, les variantes qui rapprochent Hugo de Jubinal, et d'en supprimer au contraire les passages ajoutés après coup, et qui se trouvent à la marge du manuscrit. Il sera intéressant de voir ensuite pourquoi le texte a été changé, pourquoi les additions ont été faites et, par suite, comment Hugo écrit et compose. Peut-être, en dépit de toutes nos précautions, cette étude n'atteindra-t-elle pas le premier jet de Hugo; peut-être y a-t-il eu du poème un premier texte moins développé et plus conforme à son modèle. M. Glachant, familier avec les manuscrits du poète, pense que « la pièce est déjà peut-être une copie ». Si cette hypothèse est justifiée, notre travail sera moins instructif qu'il n'aurait pu l'être; mais est-ce une raison pour y renoncer?

Suivons pas à pas Jubinal, et voyons comment Hugo le traduit, comment il le reproduit, pourrait-on dire, gardant tout ce qui peut se garder, modifiant surtout sur les sollicitations de la rime. Comme, en vertu du système de versification adopté, chaque fin de vers empruntée de Jubinal entraîne l'emploi d'une *cheville* (qui d'ailleurs peut être splendide) au vers correspondant, nous met-

trons soigneusement ce genre d'emprunt en lumière, en le soulignant.

Charlemagne, *l'empereor à la barbe florie* [1], comme dit le texte, traverse les Pyrénées; il revient d'Espagne. La lamentation est grande, car son neveu Roland, par la trahison de Ganelon, a été tué avec Olivier, les douze pairs et toute l'arrière-garde de son armée jusque-là victorieuse.

Charlemagne, empereur à la barbe fleurie,
Revient d'Espagne, il a le cœur triste, il s'écrie :
— Roncevaux! Roncevaux! ô traître *Ganelon*!
Car son neveu Roland est mort dans ce vallon
Avec les douze pairs et toute son *armée*.

Jubinal introduit ici le passage du chant basque sur l'Etcheco-Jaüna [2], et il met en note : « Ces paroles sont empruntées au chant basque d'Altabicar ». Hugo fait comme lui, et met en note dans son manuscrit, à côté du 6e vers, ces mots où se remarquent deux inadvertances : « Littéral. Etcheco-*r*aüna (chant basque d'Actabicar) ».

L'Etcheco-Jaüna (le laboureur des montagnes) est rentré chez lui avec son chien. Il a embrassé sa femme et ses enfants; il a nettoyé ses flèches ainsi que sa corne de bœuf, et les ossements des héros qui ne sont plus blanchissent déjà pour l'éternité.

Le laboureur des monts qui vit sous la ramée
Est rentré chez lui, grave et calme, *avec son chien*;
Il a baisé sa femme au front et dit : c'est bien.
Il a lavé sa trompe et son arc aux fontaines;
Et les os des héros blanchissent dans les plaines.

Le destrier de Charles, qui *lui vint de Syrie*, est triste lui-même et *fait chair marrie*. Charlemagne pleure, mais ce n'est pas seulement d'avoir perdu la bataille, sa pairie et son neveu; c'est de penser que sa défaite sera racontée après lui, pendant quatre cents ans et plus :

Quatre cents ans et plus dès que ma vie
De Roncisvals sera chanson oïe.

Le bon roi Charle est plein de douleur et d'ennui;
Son cheval syrien est triste comme lui.
Il pleure; l'empereur pleure de la souffrance
D'avoir perdu ses preux, ses douze pairs de France,
Les meilleurs chevaliers qui n'étaient jamais las,
Et son neveu Roland, et la bataille, hélas!

1. Ce que nous soulignons dans le texte de Jubinal est aussi souligné dans le *Journal du dimanche*.
2. Etcheco-sauna dans le *Musée des Familles*.

Et surtout de songer, lui, vainqueur des Espagnes,
Qu'on fera des chansons dans toutes ces montagnes
Sur ses guerriers tombés devant des paysans,
Et qu'on en parlera plus de *quatre cents ans*!

Cependant il chemine toujours. Tout à coup il arrive sur le sommet des Pyrénées, et, du revers aujourd'hui français de la chaîne, il se prend à regarder dans la plaine : là, vers la droite, au loin et bien avant dans les terres, il aperçoit, sur une montagne, une ville bien close de murs et de défenses, que couronnent de grands arbres verts. Jamais on n'a vu cité plus forte. Outre ses murailles, elle est ceinte de trente tours *en bonne pierre de liais*; au milieu de ces tours, il y en a une qui les dépasse toutes. L'homme le plus habile du monde à deviser mettrait *le plus grand jour d'été à la décrire.*

Cependant il chemine; au bout de trois journées
Il arrive au sommet des hautes *Pyrénées.*
Là, dans l'espace immense il regarde en rêvant;
Et, sur une montagne, *au loin et bien avant*
Dans les terres, il voit une ville très *forte*,
Ceinte de murs avec deux tours à chaque porte.
Au centre est un donjon si beau, qu'en vérité
On ne le peindrait pas dans tout un *jour d'été.*

Hugo a négligé le chiffre de « trente tours » : mais il fait bon effet, on y reviendra; la « pierre de liais » sonne bien à l'oreille : on y reviendra aussi.

Ses créneaux sont tous scellés avec du plomb; sur chacun d'eux il y a un arc prêt à jeter des traits, et sur le faîte de la tour on voit une escarboucle plus brillante que le soleil, et qu'on peut à peine regarder fixement de trois lieues.

Ses créneaux sont scellés de plomb; chaque embrasure
Cache un archer dont l'œil toujours guette et mesure,
Ses gargouilles font peur, à son faîte vermeil
Rayonne un diamant gros comme *le soleil*,
Qu'on ne peut *regarder fixement de trois lieues.*

Sur la gauche étincelle la rive de la mer, cette *grande onde* qui permet aux navires, nommés *dromons*, d'arriver jusqu'à la ville.

Sur la gauche est la mer aux grandes ondes bleues,
Qui jusqu'à cette ville apporte les *dromons.*

Hugo, qui devait employer ailleurs les *dromons*, notamment dans *Éviradnus*, vers 301 :

Sur tous les flots du Nord il pousse ses dromons,

semble avoir été peu renseigné sur leur compte quand il écrivait

1. Quelles que soient les additions supprimées, nous gardons, pour faciliter les renvois, le numérotage du texte définitif.

Aymerillot. N'ayant pas fait usage pour ses vers du mot « navire » de Jubinal, il l'a mis en note dans son manuscrit.

A ce spectacle, Charles sentit son cœur bondir. Il appela le duc de Naymes, son sage conseiller, et lui parla à peu près ainsi :

« Beau sire, quelle est cette cité? ne me le cachez pas. Celui qui la tient peut se vanter qu'il n'y en a pas une pareille dans le monde. Par saint Denis! je veux venger ma défaite. Celui d'entre vous qui désirera retourner en France passera par ces portes; car je vous jure que, dussé-je rester ici quatorze ans, je ne reverrai pas la France sans avoir conquis cette ville. »

Jubinal ne dit pas ici ce qu'était Naymes, mais il le lui fera dire à lui-même un peu plus loin : « Je voudrais pour beaucoup être dans mon royaume de Bavière ». Jugeant à bon droit utile de renseigner immédiatement un lecteur peu familiarisé avec la poésie du moyen âge, Hugo a transporté ici ce détail, en mettant *Bavière* à la rime :

40. Charle, en voyant ces tours, tressaille sur les monts.
— Mon sage conseiller, Naymes, duc de *Bavière*,
Quelle est cette cité près de cette rivière?
Qui la tient la peut dire unique sous les cieux.
Je suis triste, et je veux m'en retourner joyeux.
45. Je veux venger l'affront fait à mes capitaines.
Oui, dussé-je rester quatorze ans dans ces plaines,
O mes bons compagnons, Saint-Denis m'est témoin
Que j'aurai cette ville avant d'aller plus loin! —

Naymes a entendu Charlemagne et il lui a dit : « Sire, jamais homme ne fut plus surpris que je le suis. Si vous voulez avoir cette ville, il vous faudra la payer; car je n'en connais pas de plus forte. Celui qui la défend a avec lui vingt mille Turcs qui ont chacun double harnais et doubles armes, et qui se moqueront, comme d'autant de boules de neige, des traits de nos arbalètes. D'ailleurs vos soldats sont si las, que chacun d'eux ne vaut pas une femme; vos chevaliers aimeraient mieux leurs manoirs qu'un assaut; vos barons!.... leurs chevaux ne se nourrissent plus que de paille; et, quant à moi, je vous donne ma foi que je voudrais pour beaucoup être dans mon royaume de Bavière. »

Hugo a déplacé les *arbalètes* pour avoir un trait plus piquant :

Le vieux Naymes frissonne à ce qu'il vient d'entendre.
50. — Alors, achetez-la, car nul ne peut la prendre.
Son duc a pour sa garde, outre ses Béarnais,
Vingt mille Turcs ayant *chacun double harnais*.
Quant à nous, autrefois, c'est vrai, nous triomphâmes;
Mais aujourd'hui vos preux ne valent pas des *femmes*,
55. Ils sont tous fatigués et du gîte envieux,
Et je suis le plus las, car je suis le plus vieux.

Sire, je parle franc et je ne farde guère.
D'ailleurs, nous n'avons point de machines de guerre;
Les chevaux sont rendus, les gens rassasiés;
Je trouve qu'il est temps que vous vous reposiez,
Et je dis qu'il faut être aussi fou que vous l'êtes
Pour attaquer ces tours avec des *arbalètes*.

« Beau sire duc, reprit l'empereur, n'en parlons plus. Par la foi que je dois à Dieu, je vous jure que je ne rentrerai pas en France sans avoir conquis cette cité! »

« Sire, dit Naymes, ayez pitié de votre *baronage*, qui est à moitié mort de fatigue. »

Dans l'article de Jubinal, quand Naymes a parlé pour la seconde fois, l'empereur lui dit : « Quel est le nom de cette ville? » Pourquoi ne pas le lui demander après sa première réponse, où le renseignement n'est pas donné davantage? Et comme l'empereur, qui veut se contenir, sera bien plus dans son rôle, en se contentant de répéter obstinément à Naymes sa question! De là le texte de Hugo :

L'empereur répondit au duc avec bonté :
— Duc, tu ne m'as pas dit le nom de la *cité*?
— On peut bien oublier quelque chose à mon âge.
Mais, sire, ayez pitié de votre *baronnage*.

Naymes continue, dans Jubinal :

« Vous ne pourrez prendre la cité. D'ailleurs les Sarrasins qui la défendent ont creusé trois souterrains, l'un qui va jusqu'à Saragosse, l'autre jusqu'à Toulouse, et le troisième jusqu'à Orange. Si vous assiégez la ville, ils recevront par là des secours. »

Les trois villes de Jubinal ne sont pas assez romantiques. Pourquoi les Sarrasins n'auraient-ils pas une communication avec l'enfer? L'enfer remplacera Orange. Mais alors, il faut une rime à *enfer*, et Saragosse devient impossible : il faut *Barcelone en mer*. *Toulouse*, qui se termine par un *e* muet ne pourra pas rester à l'hémistiche avant *le troisième* : on mettra Bordeaux.

Les assiégés riront de vous du haut des tours.
Ils ont, pour recevoir sûrement *des secours*,
Si quelque insensé vient heurter leurs citadelles,
Trois souterrains creusés par les turcs infidèles,
Et qui vont, le premier, à Barcelone en mer,
Le deuxième, à Bordeaux, le troisième en enfer.

Charles l'entend, et il jette un grand rire :

« Par Dieu, sire Naymes, vous contez bien. Si vous étiez plus jeune, on pourrait faire de vous un jongleur. Quel est le nom de cette ville? »

Le « grand cri » du texte de 1843 était tout à fait hors de propos. Le « grand rire » de 1846 vaut mieux, mais ne laisse pas d'être exagéré : Charles doit rester calme.

77. L'empereur, souriant, reprit d'un air tranquille :
— Duc, tu ne m'as pas dit *le nom de cette ville*?

« Empereur, c'est Narbonne. — Tant mieux, dit Charles; car elle a un grand renom de vaillance et je la donnerai à l'un de nos guerriers. »

Jugeant la réplique trop simple, le poète a jugé bon d'introduire ici une image plus tard reprise par lui dans *les Châtiments* (livre VII, 6, *chanson*) :

Berlin, Vienne, étaient ses maîtresses,
Il les forçait,
Leste, et prenant les forteresses
Par le corset.

Il a écrit :

— C'est Narbonne. — Narbonne est belle, dit le roi,
80. Et je l'aurai; je n'ai jamais vu, sur ma foi,
Ces belles filles-là sans leur rire au passage
Et me piquer un peu les doigts à leur corsage. —

Avisant alors un comte de haut parage, nommé Dreus de Montdidier, Charlemagne l'appelle auprès de lui : « Dreus, lui dit-il, vous êtes fils d'un gentil chevalier; prenez Narbonne et je vous laisserai tout le pays depuis cette ville jusqu'à Montpellier. »

Alors, voyant passer un comte de haut lieu,
Et qu'on appelait Dreus de Montdidier. — Pardieu!
85. Comte, ce bon duc Nayme expire de vieillesse!
Mais vous, ami, *prenez Narbonne et je vous laisse*
Tout le pays d'ici *jusques à Montpellier*;
Car vous êtes le *fils d'un gentil chevalier*;
Votre oncle que j'estime était abbé de Chelles;
90. Vous-même êtes vaillant; donc, beau sire, aux échelles!
L'assaut!

Les deux derniers vers ont peut-être été suggérés par le désir d'employer *Montdidier* pour la rime. Il fallait alors deux rimes féminines en attendant.

« Sire, répondit Dreus, je ne vous le cache pas, je serais désolé de rester encore un mois hors de mon pays, j'ai besoin *de me faire poser des ventouses et de prendre des bains*, car je suis très malade. Je n'ai plus d'ailleurs un seul palefroi à monter, et il y a bien un an que je n'ai couché sans mon haubert. Donnez donc Narbonne à un autre, car je n'en ai que faire. »

Sire empereur, répondit *Montdidier*,
Je ne suis désormais bon qu'à congédier;
J'ai trop porté haubert, maillot, casque et salade;
J'ai besoin de mon lit, *car je suis très malade*;
J'ai la fièvre; un ulcère aux jambes m'est venu;
Et voilà plus d'un an que je n'ai couché nu.
Gardez tout ce pays, *car je n'en ai que faire.*

A ces mots, Charlemagne rougit, sa figure s'enflamma.

« Charlemagne rougit », a lu M. Glachant dans une variante dont la fin est illisible. Hugo s'était laissé entraîner par Jubinal. Il s'est ensuite ravisé heureusement, en laissant encore Charlemagne maître de lui :

L'empereur ne montra ni trouble ni colère.

Jubinal continue en faisant appeler Richer de Normandie d'abord, Hue de Cotentin ensuite. Mais on vient d'avoir deux rimes féminines. *Hue de Cotentin* et *comte palatin* peuvent très bien fournir les rimes suivantes, tandis que *Richer de Normandie* viendra fort à propos quand il faudra de nouveau des rimes féminines. De là une interversion.

Le texte de Jubinal est :

et appelant Richer de Normandie : « Duc, dit-il, vous êtes d'une haute race et de grande seigneurie; la valeur est entrée en vous avec le jour, prenez Narbonne et je vous en fais bailli. »

« Sire, répondit Richer, je suis resté si longtemps en Espagne où le soleil brûle, que j'en ai le visage tout noir, je voudrais être en Normandie; donnez Narbonne à un autre, car pour moi je n'en veux pas. »

L'empereur laissa tomber sa tête sur sa poitrine et il pensa longtemps à ce que lui avaient dit les trois preux. Enfin, voyant passer Hue de Cotentin, qui était un beau chevalier et un comte palatin, il l'appela : « A vous, chevalier, lui cria-t-il, Narbonne et ses richesses, si vous les prenez. — Droit empereur, répondit celui-ci, il y a longtemps que je porte mon harnais, que je me couche tard et que je me lève matin. Vous m'offririez tout le trésor de Pépin pour prendre Narbonne, que je le refuserais. »

Hugo commence par ce qui concerne Hue (qu'il appelle Hugues) de Cotentin :

Il chercha du regard *Hugues de Cotentin*;
Ce seigneur était brave et *comte palatin*.
— Hugues, dit-il, je suis aise de vous apprendre
Que Narbonne est à vous, si vous voulez la prendre.
Hugues de Cotentin salua *l'empereur*.
— Sire, c'est un manant heureux qu'un laboureur!
Le drôle gratte un peu la terre brune ou rouge,
Et, quand sa tâche est faite, il rentre dans son bouge.

111. Sire, voilà longtemps que j'ai pour tout destin
De m'endormir fort tard pour m'éveiller *matin*,
De recevoir des coups pour vous et pour les vôtres,
Je suis très fatigué. *Donnez Narbonne à d'autres.*

Hugo revient à la transition entre les deux entretiens. Cette fois un geste de découragement est fort naturel, à condition qu'il soit vite réprimé :

115. Le roi laissa tomber sa tête sur son sein.
Chacun songeait, poussant du coude son voisin.

Et voici enfin Richer de Normandie. Seulement Hugo a fait deux dialogues avec ce qui n'en formait qu'un dans Jubinal. Une partie de ce que disaient Charlemagne et Richer a fourni le premier dialogue :

Pourtant Charle, *appelant Richer de Normandie* :
— Vous êtes grand seigneur et de race hardie,
Duc; ne voudrez-vous pas prendre Narbonne un peu?
120. — Empereur, je suis duc par la grâce de Dieu.
Ces aventures-là vont aux gens de fortune.
Quand on a ma duché, roi Charle, on n'en veut qu'une.

L'autre partie a constitué un dialogue avec « le comte de Gand » :

L'empereur se tourna vers le comte de Gand.
— Tu fis jadis la guerre à Canut le brigand;
125. Le jour où tu naquis sur la grève marine,
L'audace avec le souffle entra dans ta poitrine,
Baron, dans le combat tu n'as jamais pâli;
Beau comte, prends Narbonne, et je *t'en fais bailli.*
137. — Sire, dit le gantois, je voudrais être en Flandre.
J'ai faim, mes gens ont faim, je pars sans plus attendre.
143. Et puis, votre soleil d'Espagne m'a hâlé
Tellement, que je suis tout noir et tout brûlé;
145. Et, quand je reviendrai de ce ciel insalubre
Dans ma ville de Gand avec ce front lugubre,
Ma femme, qui déjà peut-être a quelque amant,
Me prendra pour un maure et non pour un flamand!
J'ai hâte d'aller voir là-bas ce qui se passe.
Quand vous me donneriez, pour prendre cette place,
Tout l'or de Salomon et tout l'*or de Pépin*,
Non! je m'en vais en Flandre, où l'on mange du pain.

Pourquoi ce changement? Il semble qu'on puisse le deviner. Hugo, dans la réponse de Hue de Cotentin, avait négligé le mot : « Vous m'offririez tout le trésor de Pépin pour prendre Narbonne, que je ne la prendrais pas ». Il avait pourtant trouvé le mot amusant, et s'était dit qu'il ferait bon effet à la rime, avec *pain* comme rime correspondante. Il fallait donc qu'un interlocuteur de Charlemagne regrettât d'avoir manqué de pain, ou souhaitât de

retrouver du pain. C'était un homme pratique, et il convenait qu'il appartînt à cette race flamande, dont la peinture a créé la poésie de la vie pratique et de la cuisine : ce serait *le comte de Gand.* En outre, de peur que le mot « l'or de Pépin » n'étonnât trop un lecteur du XIXe siècle, on l'unirait à une formule analogue, placée plus bas par Jubinal dans la bouche de Gérard de Roussillon : « pour tout l'or de Salomon, je ne voudrais pas m'arrêter à la prendre ». La répétition des deux formules était monotone; leur union serait piquante et contribuerait à la clarté.

Jubinal continuait :

A ces paroles, Charles éclata en sanglots; mais, voyant passer Gérard de Roussillon...

Charles éclata en sanglots! Non pas! Charles a pu laisser échapper un geste de découragement; mais il faut qu'il se contienne jusqu'à l'explosion finale, afin que cette explosion produise un effet d'autant plus grand. D'autre part, il n'est pas mauvais que nous sentions une irritation sourde se former dans l'âme de l'empereur et dans la nôtre.

Hugo avait terminé le passage précédent par des rimes masculines; *Gérard de Roussillon*, hémistiche tout fait, commencera une autre couple de rimes masculines : Hugo a donc deux vers pour rendre cette intention.

181. Le bon cheval du roi...

(reprise habile de l'idée fournie par Jubinal au début)

181. Le bon cheval du roi frappait du pied la terre
Comme s'il comprenait; sur le mont solitaire
Les nuages passaient.

C'est-à-dire : le temps passe aussi sans amener aucune solution, et Charles, décontenancé, regarde devant lui sur la montagne où les nuages passent, — machinalement. Remarquez encore comme les deux enjambements tombent l'un sur l'autre avec une monotomie accablante. — L'empereur fait un effort pourtant, et les vers se relèvent :

Gérard de Roussillon
Était à quelques pas avec son bataillon;
185. Charlemagne en riant vint à lui.

« Venez avant, dit-il, gentilhomme de bien, je vous donne Narbonne. »

— Vaillant homme,
186. Vous êtes dur et fort comme un Romain de Rome;
Vous empoignez le pieu sans regarder aux clous;
Gentilhomme de bien, cette ville est à vous! —

Gérard de Roussillon leva la tête; il regarda autour de lui, et, voyant le petit nombre de ses gens, son cheval qui boitait, son enseigne déchirée : « Seigneur! reprit-il, je vous demande pardon. Depuis deux ans, j'ai toujours vécu, non en palais, ni en maison, mais sous une tente. Constamment, j'ai porté mes éperons; par le chaud comme par le froid, j'ai été vêtu de fer; donnez Narbonne à un autre, car pour tout l'or de Salomon, je ne voudrais pas m'arrêter à la prendre; j'ai assez de terres ailleurs. »

Gérard de Roussillon regarda d'un air sombre
Son vieux gilet de fer rouillé, *le petit nombre*
De ses soldats marchant tristement devant eux,
Sa bannière en haillons et son cheval boiteux.
— Tu rêves, dit le roi, comme un clerc en Sorbonne.
Faut-il donc tant songer pour accepter *Narbonne*?
— Roi, dit Gérard, merci, j'ai *des terres ailleurs*. —
Voilà comme parlaient tous ces fiers batailleurs
Pendant que les torrents mugissaient sous les chênes.

A noter la nouvelle intervention de la nature. — Hugo a négligé : « par le chaud, comme par le froid, j'ai été vêtu de fer » : il s'en souviendra. Il a d'ailleurs abrégé tout le passage, parce que les héros n'ont même plus la force de répondre à Charlemagne, et parce que Charlemagne, obtenant des réponses de plus en plus sèches, n'aura plus de raison de se contenir. Voilà pourquoi Gérard de Roussillon ne prononce qu'un vers; voilà pourquoi on se contentera de signaler le refus d'un grand nombre de héros. Hugo grossit la liste de ces héros à plaisir, sentant bien quelle puissance aura ici une énumération accompagnée de quelques traits expressifs (bizarres aussi, mais c'est le romantique qui se fourvoie), destinés à montrer combien ces timides d'aujourd'hui ont été autrefois des vaillants :

L'empereur fit le tour de tous ses capitaines;
Il appela les plus hardis, les plus fougueux,
Eudes, roi de Bourgogne, Albert de Périgueux,
Sibo, que la légende aujourd'hui divinise,
Garin, qui, se trouvant un beau jour à Venise,
Emporta sur son dos le lion de Saint-Marc,
Ernaut de Bauléande, Ogier de Danemark,
Roger, enfin, grande âme au péril toujours prête;
Ils refusèrent tous.

Jubinal disait simplement :

Charlemagne appela encore successivement Eudes, duc de Bourgogne, Ogier de Danemark, le duc Ernaut de Beauléande; tous refusèrent sa proposition.

Ce qui suit dans Jubinal est un cadre intéressant, mais ce n'est qu'un cadre. Et comme Hugo l'a rempli merveilleusement!

Alors, se dressant sur son cheval, il leva les yeux au ciel, et, l'âme pleine de douleur, l'invincible empereur s'écria :

Alors, levant la tête,
Se dressant tout debout sur ses grands étriers,
Tirant sa large épée aux éclairs meurtriers,
Avec un âpre accent plein de sourdes huées,
Pâle, effrayant, pareil à l'aigle des nuées,
Terrassant du regard son camp épouvanté,
L'invincible empereur s'écria : — Lâcheté!

La période énumérative avait fini accablée; la suivante se dresse vigoureusement, comme le roi lui-même, enfin à bout de patience. Puis, elle s'avance, jusqu'à l'éclat de ce mot lancé en fin de vers : *lâcheté!* par une suite de vers majestueusement réguliers, coupés à l'hémistiche (sauf le vers expressif : *Pâle, effrayant...*), sonores aussi, avec des *a*, des *e* sourds, des *r* et des groupes inquiétants de consonnes : *dressant, étriers, éclairs, meurtriers, âpre, effrayant, s'écria.* Et quelle ampleur de colère dans ce qui suit!

« O vous, comtes palatins, Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici! Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne. » Puis, se tournant vers les seigneurs qui l'avaient refusé....

O comtes palatins tombés dans ces vallées,
O géants qu'on voyait debout dans les mêlées,
Devant qui Satan même aurait crié merci,
Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici!
Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne,
Paladins! vous, du moins, votre épée était bonne,
Votre cœur était haut, vous ne marchandiez pas!
Vous alliez en avant sans compter tous vos pas!
O compagnons couchés dans la tombe profonde,
Si vous étiez vivants, nous prendrions le monde!
Grand Dieu! que voulez-vous que je fasse à présent?
Mes yeux cherchent en vain un brave au cœur puissant
Et vont, tout effrayés de nos immenses tâches,
De ceux-là qui sont morts à ceux-ci qui sont lâches!
Je ne sais point comment on porte les affronts!
Je les jette à mes pieds, je n'en veux pas!

« Barons, dit-il, vous qui m'avez servi, Français, Bourguignons, Flamands, Poitevins, Bretons, Lorrains, Champenois, Normands, retournez en vos terres. Pour moi, j'assiégerai Narbonne. Quand vous serez dans votre douce France, si on vous demande où est le roi Charles, vous répondrez que vous l'avez abandonné au siège de Narbonne;

Barons,
Vous qui jusqu'à ce jour suivîtes Charlemagne,
Normands, Lorrains, marquis des marches d'Allemagne,
Poitevins, Bourguignons, gens du pays Pisan,
Bretons, Picards, Flamands, Français, allez-vous-en!

Guerriers, allez-vous-en d'auprès de ma personne,
Des camps où l'on entend mon noir clairon qui sonne;
Rentrez dans vos logis, allez-vous-en chez vous,
Allez-vous-en d'ici, car je vous chasse tous!
Je ne veux plus de vous! Retournez chez vos femmes!
Allez vivre cachés, prudents, contents, infâmes!
C'est ainsi qu'on arrive à l'âge d'un aïeul.
Pour moi, j'assiégerai Narbonne à moi tout seul.
Je reste ici rempli de joie et d'espérance!
Et, quand vous serez tous *dans notre douce France*,
O vainqueurs des Saxons et des Aragonais!
Quand vous vous chaufferez les pieds à vos chenets,
Tournant le dos aux jours de guerres et d'alarmes,
Si l'on vous dit, songeant à tous vos grands faits d'armes
Qui remplirent longtemps la terre de terreur :
— Mais où donc avez-vous quitté votre empereur?
Vous répondrez, baissant les yeux vers la muraille :
— Nous nous sommes enfuis le jour d'une bataille,
Si vite et si tremblants et d'un pas si pressé,
Que nous ne savons plus où nous l'avons laissé! —

Jubinal continue par ces mots :

mais celui d'entre vous qui aura besoin de ma justice viendra la chercher jusqu'ici, car je ne bougerai pas de ce tertre. »

Hugo n'a eu garde de le suivre; il fallait rester sur l'admirable trait du vers 252. La sublime explosion de colère du roi est vraiment terminée, et elle a été telle qu'aucune exagération ne paraît maintenant possible, s'il plaît au poète de caractériser la voix que nous venons d'entendre. Il a été facile à Leconte de Lisle, faisant parler un spectre mythique dans un décor mystérieux, d'écrire :

Mais l'homme violent, du sommet de son aire,
Tendit ses bras noueux dans la nuit, et voilà,
Plus haut que le tumulte entier, comme il parla
D'une voix lente et grave et semblable au tonnerre
Qui d'échos en échos par le désert roula [1].

Mais que le même effet paraisse naturel de la part d'un personnage historique, parlant dans un décor connu, ce ne peut être que le résultat d'une incomparable éloquence :

Ainsi Charles de France appelé Charlemagne,
Exarque de Ravenne, empereur d'Allemagne,
Parlait dans la montagne avec sa grande voix;
Et les pâtres lointains, épars au fond des bois,
Croyaient en l'entendant que c'était le tonnerre [2].

1. *Poèmes barbares*, in-8, p. 10, *Qaïn*.

2. Ai-je besoin de dire qu'*Aymerillot* a précédé *Qaïn*? Hugo avait en quelque sorte préludé sur le ton plaisant à ce trait de *la Légende*, quand il disait dans *la Légende du beau Pécopin* (*Le Rhin*, XX, 5, p. 60 de l'éd. définitive in-12, tome II) : « Pendant qu'il se parlait ainsi à lui-même, les habitants de Coma et de Clisma croyaient entendre le tonnerre gronder sourdement à l'horizon. C'était le diable qui bougonnait. »

Les barons poussèrent une grande lamentation, et se regardèrent tristement.

228. Les barons consternés fixaient leurs yeux à terre.

Alors on vit s'avancer du milieu de la foule un jeune homme grand et bien fait; il regarda tout le monde avec simplicité, et s'approchant de Charlemagne, avant que celui-ci l'eût interrogé, il dit : « Dieu garde le roi de Saint-Denis et les barons en même temps. Je viens solliciter ce dont aucun seigneur ne veut : Narbonne et son pays. »

Tout le monde resta surpris, Charlemagne non moins que les autres. Au bout de quelques minutes, considérant la jeunesse et l'audace de celui qui parlait....

Soudain, comme chacun demeurait interdit,
260. Un jeune homme bien fait sortit des rangs et *dit* :
— Que monsieur saint Denis garde le roi de France!
L'empereur fut surpris de ce ton d'assurance :
271. — Çà, page, qui t'appelle et qu'est-ce qui t'émeut?
— Je viens vous demander ce dont pas un *ne veut*,
L'honneur d'être, ô mon roi, si Dieu ne m'abandonne,
L'homme dont on dira : c'est lui qui prit *Narbonne*.
275. L'enfant parlait ainsi d'un air de loyauté,
Regardant tout le monde avec simplicité.

Quel changement de ton! on dirait du La Fontaine. Hugo a déplacé avec grande raison les deux indications sur la surprise de Charlemagne (cette surprise est naturelle dès les premiers mots du jeune homme) et l'observation sur l'air de simplicité de celui-ci (elle sera plus frappante, quand il aura énoncé cette chose énorme : le désir d'entreprendre ce qui a fait reculer les plus expérimentés des héros). Hugo a ajouté non moins heureusement une intervention ironique du comte de Gand, qui permettra au « simple » jeune homme de montrer une belle fierté :

277. Le gantois, dont le front se relevait très vite,
Se mit à rire, et dit aux reîtres de sa suite :
— Hé! c'est Aymerillot, le petit compagnon.

Il est vrai qu'il peut paraître bizarre maintenant que Charlemagne fasse comme dans Jubinal :

Charlemagne lui demanda son nom :

280. — Aymerillot, reprit le roi, dis-moi ton *nom*. »

Mais c'est qu'Aymerillot est un diminutif, un sobriquet : Charles ne sait pas le nom véritable.

« Je suis, répondit le jeune homme, le neveu de Gérard de Vienne : on me nomme Aymery; les terres que je possède sont plus petites que deux pièces de monnaie; mais quand il plaira à Dieu, je conquerrai

un grand avoir. — Eh bien! Aymerillot (*petit Aymeri*), on t'appellera dorénavant Aymery de Narbonne, car si tu prends la ville, elle est à toi. — Sire, merci, dit le preux; je suis encore bachelier; je n'ai pas beaucoup d'or, d'argent, ni de paille, de chair ou d'avoine; mais, s'il plaît à Dieu, j'en aurai pris avant peu sur les Sarrasins. »

— Aymery. Je suis pauvre autant qu'un pauvre moine.
J'ai vingt ans, je n'ai point de paille et point *d'avoine*,
Je sais lire en latin, et je suis *bachelier*.
Voilà tout, sire. Il plut au sort de m'oublier
285. Lorsqu'il distribua les fiefs héréditaires.
Deux liards couvriraient fort bien toutes mes *terres*.
Mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur.
J'entrerai dans Narbonne et je serai vainqueur.
Après, je châtierai les railleurs, s'il en reste.
290. Charles, plus rayonnant que l'archange céleste,
S'écria : — Tu seras, pour ce propos hautain,
Aymery de Narbonne et comte palatin,
Et l'on te parlera d'une façon civile;
Va, fils!

Ici encore la disposition adoptée par Hugo est préférable. Les deux discours d'Aymery réduits en un, et d'ailleurs pourvus d'une noblesse et d'une poésie toutes nouvelles, sont beaucoup plus forts. La joie de Charlemagne doit terminer le poème. — Hugo a, de plus, supprimé la mention de Gérard de Vienne, qui ne disait rien à des lecteurs contemporains.

Reste à donner la conclusion pratique du récit, la prise de Narbonne. Dans son article de 1846, Jubinal l'avait remplacée par un « etc. », et Hugo, laissé ainsi à lui-même, a sagement voulu que ce ne parût être là qu'un simple détail : il n'y a pas consacré beaucoup plus d'un hémistiche. A-t-il eu raison aussi de faire prendre la ville dès le lendemain? Ce succès si prompt est bien invraisemblable, mais un peu de merveilleux ne messied pas ici :

292. Va, fils! — Le lendemain Aymery prit la ville.

IV

Tel est, sinon le premier état, du moins le premier état que nous puissions constater du poème d'*Aymerillot*. Mais, quand Hugo a terminé ses poèmes, il les reprend, quelquefois pour supprimer, le plus souvent pour ajouter. Ici il met un portrait en pied à la place d'une simple esquisse; là il intercale une idée ou une image nouvelle; ailleurs il développe des discours déjà bien longs, comme celui d'Éviradnus à Sigismond et à Ladislas, ou comme celui de Fabrice à Ratbert. Et c'est dans ces passages

nouveaux que, moins tenu maintenant par son plan, il étale ses défauts et ses qualités : prolixité, trivialité, bizarreries, images éclatantes, merveilles de style. Hugo a d'autant plus volontiers procédé ainsi pour *Aymerillot*, qu'il avait négligé certains détails du texte de Jubinal, dont il n'était pas mauvais de tirer parti.

Au vers 26, il avait dit que Narbonne était « ceinte de murs avec deux tours (ou six, car le manuscrit donne cette variante) à chaque porte ». Combien cela faisait-il de tours en tout? Jubinal disait trente, et autour de ce chiffre, comme autour d'un noyau de cristallisation, viennent se grouper les quatre vers suivants :

Elle offre à qui la voit ainsi dans le lointain
Trente maîtresses tours avec des toits d'étain,
Et des mâchicoulis de forme sarrasine
Encor tout ruisselants de poix et de résine.

Ce n'est pas le texte de Jubinal qui a suggéré l'addition des vers 67-70; mais Hugo a trouvé bien sèche cette indication : « Sire, ayez pitié de votre baronage », et il l'a développée dans ces quatre vers :

Nous voulons nos foyers, nos logis, nos amours.
C'est ne jouir jamais que conquérir toujours.
Nous venons d'attaquer bien des provinces, sire,
Et nous en avons pris de quoi doubler l'empire.

Même intention aux vers 107-110, où Hugo a voulu mieux marquer l'opposition entre la tranquillité du laboureur que l'on plaint, et les souffrances du guerrier que l'on jalouse. Mais de plus, le poète a voulu utiliser un mot brillant du Gérard de Roussillon de Jubinal : « Par le chaud comme par le froid, j'ai été vêtu de fer » :

Moi, j'ai vaincu Samo, Thessalus, Gaïffer;
Par le chaud, par le froid, je suis *vêtu de fer*;
Au point du jour j'entends le clairon pour antienne;
Je n'ai plus à ma selle une boucle qui tienne.

Au vers 124, commençait un petit discours de Charlemagne, que Hugo a jugé trop court. Il l'a développé en 13 vers, et nous y avons gagné cette merveilleuse expression d'un bruit confus d'armes s'entre-choquant dans le lointain : « le cliquetis confus des lances sarrasines » :

Tu mis jadis à bas Maugiron le brigand.
Le jour où tu naquis sur la plage marine,
L'audace avec le souffle entra dans ta poitrine;
Bavon, ta mère, était de fort bonne maison;
Jamais on ne t'a fait choir que par trahison;

Ton âme après la chute était encor meilleure.
Je me rappellerai jusqu'à ma dernière heure
L'air joyeux qui parut dans ton œil hasardeux,
Un jour que nous étions en marche seuls tous deux,
Et que nous entendions dans les plaines voisines
Le cliquetis confus des lances sarrasines.
Le péril fut toujours de toi bien accueilli,
Comte, eh bien ! prends Narbonne et je *t'en fais bailli.*

A cet allongement du discours du roi il était naturel que correspondît un allongement du discours de son interlocuteur, et, comme cet interlocuteur est flamand, Hugo en a profité pour mettre dans sa bouche des expressions fort triviales. Supprimant l'hémistiche « je pars sans plus attendre », il a écrit :

J'ai faim, mes gens ont faim ; nous venons d'entreprendre
Une guerre à travers un pays endiablé ;
Nous y mangions, au lieu de farine de blé,
Des rats et des souris, et pour toutes ribotes,
Nous avons dévoré beaucoup de vieilles bottes.

Dans le manuscrit, le discours du Flamand se termine avec un feuillet, et le feuillet suivant (119), écrit « d'une écriture beaucoup plus grosse », porte la mention « A intercaller ». M. V. Glachant a cru que les 28 vers de ce feuillet avaient été simplement recopiés. La comparaison avec le récit de Jubinal prouve qu'ils ont été faits après coup, ce qui explique et la mention « à intercaller » et la différence d'écriture. Ils ne comprennent du texte en prose que des détails pris çà et là et que Hugo a groupés : les trente tours déjà signalées au début, — les malaises dont parle Dreus de Montdidier : « j'ai besoin de me faire poser des ventouses et de prendre des bains », — et surtout le mot *pierre de liais*, qui pouvait faire un si bon effet par son air de précision. M. Clair Tisseur, dans ses *Modestes observations sur l'art de versifier*, p. 180, a déjà remarqué que cette *pierre de liais*, dont parle la chanson de geste d'*Aymeri de Narbonne*, n'était point une cheville pour rimer avec *oubliais* ; que c'est *oubliais* au contraire qui est amené par *liais*. Mais quelle erreur de goût que d'appeler ce « j'oubliais » une « grossière ficelle » ! Charlemagne, qui n'a pas réussi à trouver un assiégeant pour Narbonne en dissimulant les difficultés de l'entreprise, adopte une autre tactique et étale au contraire toutes ces difficultés pour voir si quelqu'un se piquera au jeu : *j'oubliais* marque très bien cette intention. — Le passage nouveau introduit un personnage dont Jubinal n'avait rien dit, et il est rattaché à ce qui précède par un charmant trait ironique contre l'esprit pratique du comte de Gand.

— Ces bons flamands, dit Charle, il faut que cela mange. —
Il reprit : — Çà, je suis stupide. Il est étrange
Que je cherche un preneur de ville, ayant ici
Mon vieil oiseau de proie, Eustache de Nancy.
Eustache, à moi! Tu vois, cette Narbonne est rude;
Elle a trente châteaux, trois fossés, et l'air prude;
A chaque porte un camp, et, pardieu! j'oubliais,
Là-bas, six grosses tours en *pierre de liais*.
Ces douves-là nous font parfois si grise mine
Qu'il faut recommencer à l'heure où l'on termine,
Et que, la ville prise, on échoue au donjon.
Mais qu'importe! es-tu pas le grand aigle? — Un pigeon,
Un moineau, dit Eustache, un pinson dans la haie!
Roi, je me sauve au nid. Mes gens veulent leur paie;
Or, je n'ai pas le sou; sur ce, pas un garçon
Qui me fasse cadeau d'un coup d'estramaçon;
Leurs yeux me donneront à peine une étincelle
Par sequin qu'ils verront sortir de l'escarcelle.
Tas de gueux! Quant à moi, je suis très ennuyé;
Mon vieux poing tout sanglant n'est jamais essuyé;
Je suis moulu, car, sire, on s'échine à la guerre;
On arrive à haïr ce qu'on aimait naguère,
Le danger qu'on voyait tout rose, on le voit noir.
On s'use, on se disloque, on finit par avoir
La goutte aux reins, l'entorse aux pieds, aux mains l'ampoule,
Si bien qu'étant parti vautour, on revient poule.
Je désire un bonnet de nuit. Foin du cimier!
J'ai tant de gloire, ô roi, que j'aspire au fumier.

Remarquez que Hugo, dans ce travail de remaniement, a allongé les deux discours du Flamand et de Charlemagne, qu'il a ajouté deux longs discours de Charlemagne et d'Eustache. Il y a donc une sorte de *crescendo* dans le développement. Puis, Charlemagne une fois las, un *decrescendo* brusque va se produire par le dialogue avec Gérard de Roussillon et par l'énumération des preux consultés en vain. Tout cela est composé avec un art très sûr.

Il ne reste plus qu'une addition, excellente, tout entière originale, et qui contient le portrait, vraiment utile, d'Aymeri :

Il regarda celui qui s'avançait, et vit,
Comme le roi Saül lorsqu'apparut David,
Une espèce d'enfant au teint rose, aux mains blanches,
Que d'abord les soudards dont l'estoc bat les hanches
Prirent pour une fille habillée en garçon,
Doux, frêle, confiant, serein, sans écusson
Et sans panache, ayant, sous ses habits de serge,
L'air grave d'un gendarme et l'air froid d'une vierge.

Ces additions, en se raccordant au texte, y déterminent de petites modifications.

Le vers 111, pour opposer nettement le sort du guerrier à celui

du laboureur, était obligé de reprendre l'apostrophe du vers 104 à Charlemagne :

Sire, voilà longtemps que j'ai pour tout destin....

Après l'addition des vers 107 à 110, il suffit d'écrire :

Voilà longtemps que j'ai pour unique destin....

Inversement, au vers 271, le premier texte, qui venait de nommer Charlemagne, lui faisait dire :

Ça, page, qui t'amène, et qu'est-ce qui t'émeut?

Après l'addition du portrait d'Aymeri, force est d'indiquer que l'empereur prend la parole :

Toi, que veux-tu, dit Charle, et qu'est-ce qui t'émeut?

Si les additions rendaient le poème un peu moins semblable au récit de Jubinal, un certain nombre de corrections de Hugo amènent aussi le même résultat. Quelques-unes sont d'ailleurs sans grande importance : « ses dromons » pour *les* dromons[1] », v. 39; — « Elle a pour se défendre » au lieu de « *Son duc* a pour sa garde », v. 51; — « harassés » au lieu de « *fatigués* », v. 55; — « les assiégés riraient » au lieu de « *riront* », v. 71; — « fort malade » pour « *très* malade », v. 94; — « Hugo de Cotentin » pour « Hugues », v. 99 et 103; — « une bannière trouée » pour « *en haillons* », v. 192; — « vous qui m'avez suivi jusqu'à cette montagne » au lieu de cet emploi du verbe *suivre* qui rappelle mieux le verbe *servir* de Jubinal : « Vous qui jusqu'à ce jour *suivîtes* Charlemagne », v. 219.

Aux vers 44 et suivants, un remaniement plus important fait disparaître ce trait emprunté à Jubinal : « *je veux venger* l'affront fait à nos capitaines ». Hugo écrit maintenant :

Or, je suis triste, et c'est le cas d'être joyeux.
Oui, dussé-je rester quatorze ans dans ces plaines,
O gens de guerre, archers, compagnons, capitaines,
Mes enfants! mes lions! saint Denis m'est témoin
Que j'aurai cette ville avant d'aller plus loin!

Au vers 56, Hugo avait écrit, conformément, non pas au texte, mais à l'esprit du passage de Jubinal :

Et je suis le plus las, car je suis le plus vieux ;

il corrige de la façon la plus heureuse :

Et je suis le moins las, moi qui suis le plus vieux.

1. Je souligne ce qui, dans le premier texte, rappelait particulièrement l'article de Jubinal.

Au vers 75, « Barcelone en mer » n'était pas heureux; « le val de Bastan » (près de Pampelune) était pour faire un meilleur effet, surtout rimant avec « Satan », par lequel on remplacerait l' « enfer ». De là un texte nouveau, un peu plus éloigné de Jubinal que l'ancien :

75. Et qui vont, le premier, dans le val de Bastan,
Le second à Bordeaux, le dernier, chez Satan.

Enfin le vers 102 disait d'abord : « Narbonne est à vous, si vous la voulez prendre », avec la même forme hypothétique que dans l'article du *Journal du Dimanche*. Une correction donne ce texte plus piquant :

... Narbonne est à vous; vous n'avez qu'à la prendre.

Je m'arrête, sans signaler les corrections qui n'intéressent pas la composition du poème : l'étude en est facile avec les notes critiques de M. V. Glachant. Je signalerai simplement, parce qu'elles prouvent combien Hugo a eu pour source unique l'article de Jubinal, les hésitations du poète au sujet des noms propres que Jubinal ne lui fournissait pas. Au vers 107, le manuscrit porte : « Samo, Thessalus, Gaïffer »; en imprimant sa *Légende*, Hugo a remplacé Samo par Tryphon, et, du coup, Samo, devenu disponible, est allé se faire diviniser au vers 201 à la place de Sibo. Au vers 124, le comte de Gand a successivement « mis à bas » les brigands Canut, Éverard et Maugiron, tant ces divers personnages (aussi bien que le comte de Gand lui-même, et Eustache de Nancy, et Garin, et Albert de Périgueux) doivent leur naissance à l'imagination du poète et aux nécessités de la rime ou de l'harmonie. Au vers 127, il y a mieux : le nom de Bavon, mère du comte de Gand, a remplacé l'apostrophe Baron, par le seul changement d'un *r* en *v*. Si je n'avais pas fait vérifier le mot sur le manuscrit, j'aurais cru volontiers que *Baron* était d'abord resté dans le texte et n'était devenu *Bavon* que par une erreur d'impression, l'inverse de celle qui, dit-on, a changé en *rose* la *Rosette* de Malherbe :

Baron, ta mère était de fort bonne maison [1].

On voit de quelle façon curieuse a été composé ce poème d'*Aymerillot*. Un article de revue populaire mis en vers; des suites de mots, des phrases entières d'une prose médiocre trans-

1. L'édition *ne varietur* de *la Légende* ne met d'ailleurs pas de virgule après *ta mère*. Il y en a une dans l'éd. de la première série donnée par la librairie Hachette.

portées dans des alexandrins; des rimes données d'avance comme dans des bouts-rimés; les intervalles comblés selon les nécessités de la rime et de la mesure; puis, le premier travail achevé, quelques menues retouches çà et là et des additions inattendues qui semblent partir d'une imagination débridée : y a-t-il là vraiment de quoi faire espérer un chef-d'œuvre? Et cependant, en dépit de ses trivialités et de ses bizarreries[1], c'est bien un chef-d'œuvre qu'*Aymerillot*, et le plus authentique des chefs-d'œuvre. L'article à mettre en vers a été bien choisi; les plus prosaïques des expressions ou des phrases de son auteur ont formé, je ne sais comment, des vers sonores, pittoresques, poétiques (*Et qu'on en parlera plus de quatre cents ans*; — *Et sur une montagne, au loin et bien avant Dans les terres*; — *Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne...*); les rimes acceptées en ont amené d'autres, ou piquantes (*Quant à nous, autrefois, c'est vrai, nous triomphâmes*; — *On peut bien oublier quelque chose à mon âge*; — *Comte, ce bon duc Nayme expire de vieillesse*) ou saisissantes (*Gérard de Roussillon regarda d'un air sombre*; — *Voilà comme parlaient tous ces fiers batailleurs*; — *Je ne sais point comment on porte les affronts*); les intervalles entre les passages reproduits sont le plus souvent remplis d'idées heureuses, d'images brillantes, ou même, dans le discours de Charlemagne, d'une éloquence sublime. Les retouches sont heureuses. Les additions, parfois contestables, ne détruisent pas l'équilibre des diverses parties de l'œuvre, ainsi qu'il arrive ailleurs (dans *Éviradnus*, par exemple, ou dans *la Confiance du marquis Fabrice*); elles l'améliorent, au contraire, et contribuent à donner au poème la marche si simple, si sûre, si forte qu'on y admire.

V

C'est d'une façon tout analogue qu'a été composé *le Mariage de Roland*.

Ici encore, Hugo s'en est tenu au texte de Jubinal, dont il a conservé les pires erreurs : la méprise fameuse sur l'épée Hauteclaire, qui avait appartenu à Closamont, et que le poète appelle elle-même Closamont, n'a pas une autre origine.

Le vieux trouvère racontait qu'un juif cherchait une épée pour Olivier :

1. Par exemple, l'allusion faite en 778 à la Sorbonne, laquelle a été fondée en 1252.

Une en aporte ke molt fut onoree.
plus de c. anz l'ot li iuis gardee,
Closamont fut, k'iert de grant renommee,
li emperere de Rome la loee....
en l'escriture ke il ait esgardee
trovait escrit, c'est verité prouvee,
ke Hauteclaire avoit à non l'espee [1].

Jubinal, prenant le cas régime *Closamont* pour un cas sujet, a écrit :

... deux épées, dont l'une était la fameuse Closamont, nommée aussi Hauteclaire, qui avait, selon la légende, appartenu à l'empereur Constantin.

De là les vers :

L'épée est cette illustre et fière Closamont,
Que d'autres quelquefois appellent Haute-Claire.

Dans *le Mariage* comme dans *Aymerillot*, le poète garde textuellement, ou presque, des phrases entières de son modèle :

« Olivier, lui dit-il, je suis le neveu du roi de France, et je dois agir comme un franc neveu de roi; je ne puis frapper un ennemi désarmé; va donc chercher une autre épée qui soit de meilleure trempe, et fais-moi en même temps apporter à boire, car j'ai soif. — Merci, Roland », dit Olivier.

Çà, dit Roland, je suis *neveu du roi de France*,
Je dois me comporter en *franc neveu de roi*.
Quand j'ai mon ennemi désarmé devant moi,
Je m'arrête. *Va donc chercher une autre épée*,
Et tâche, cette fois, qu'elle soit bien trempée,
Tu feras *apporter à boire en même temps*,
Car j'ai soif. — Fils, merci, dit Olivier.

Dans *le Mariage*, enfin, comme dans *Aymerillot*, ce que le poète ne peut utiliser à la place même où le lui présente Jubinal, il le transporte volontiers ailleurs. Jubinal parle de « capuchons de mailles » au dénouement; Hugo les a placés au milieu de son récit. Jubinal dit : « Le duel terrible recommence »; Hugo écrit : « le duel reprend », et, sans doute inconsciemment, recueille l'épithète *terrible* dans son premier vers.

Cependant l'imitation de l'épisode de *Girard de Viane* est moins heureuse, en somme, que celle de l'épisode d'*Aymeri de Narbonne*. Le récit de Jubinal étant plus sec, Hugo a donné davantage carrière à son imagination, il a retranché, il a ajouté; et les retranchements, comme les additions, prêtent à la critique.

1. Bekker, *Der Roman von Fierabras*, p. xxxix, v. 2675-2678 et 2691-2693.

Deux incidents ont disparu, dont le poète eût pu tirer un excellent parti : l'émotion de la belle Aude, qui, assistant de loin au combat, est partagée entre son affection pour son frère Olivier et son amour naissant pour Roland; ensuite et surtout cette intervention divine dont Quinet avait parlé avec enthousiasme :

« Le soir arrive, la nuit arrive, le combat dure toujours. A la fin une nue s'abaisse du ciel entre les deux champions. De cette nue sort un ange. Il salue avec douceur les deux francs chevaliers : au nom du Dieu qui créa ciel et rosée, il leur commande de faire la paix, et les ajourne contre les mécréants à Roncevaux. Les chevaliers, tout tremblants, lui obéissent, ils se délacent l'un à l'autre leurs casques; après s'être entrebaisés, il s'asseyent sur le pré, en devisant comme de vieux amis. Voilà le seigneur féodal dans ses rapports avec Dieu.

» Tout cela n'est-il pas singulièrement grand, fier, énergique? Le tremblement de ces deux hommes invincibles devant le séraphin désarmé, n'est-ce pas là une invention dans le vrai goût de l'antiquité, non romaine, mais grecque; non byzantine, mais homérique? »

Et Quinet ajoute en note :

« Voilà un sujet de tableau tout trouvé. Il me semble fait pour tenter un grand peintre [1]. »

Hugo n'a pas été tenté : a-t-il reculé devant un trait de merveilleux trop purement chrétien?

En revanche, il a donné à tout l'épisode des couleurs plus sombres, plus effrayantes, un peu criardes : « on dirait une monumentale parodie », a écrit M. Merlet [2]. Les héros, qui combattaient deux jours dans la chanson de geste et dans le récit de Jubinal, ne s'arrêtent maintenant qu'au bout du cinquième, après avoir perdu leurs épées, après avoir perdu leurs casques, après avoir lutté,

sourds, effarés, béants,
134. A grands coups de tronc d'arbre ainsi que des géants.

Certes, nul poème ne contient de vers plus éclatants, plus pittoresques, plus expressifs que *le Mariage de Roland*; mais, puisque Hugo, en certains passages, suivait son modèle avec une si curieuse fidélité, pourquoi s'en est-il tant éloigné ailleurs?

Comme il serait fastidieux de comparer *le Mariage* à sa source avec la même minutie qu'*Aymerillot*, je me contenterai de donner

1. *Histoire de la poésie*, ch. X, p. 343-344.
2. *Morceaux choisis..., cours supérieur*, t. I, *Poésie*.

le passage de Jubinal, en soulignant ce qui est entré dans le poème de Hugo et en renvoyant aux vers de ce poème :

Pourtant il fallait en finir; car, avec toutes ces batailles successives, l'épopée n'aurait jamais eu de terme. Il fut donc décidé qu'un combat particulier entre *Roland et Olivier* (22) déciderait la querelle, et que ce duel, dont tout un peuple était l'enjeu, aurait lieu *le matin* (8), *dans une île située au-dessous de Vienne, au milieu du Rhône* (3 et *passim*). L'auteur entre alors dans de grands détails sur *la manière dont on arma Olivier* (27). Un vieux juif apporta *des armes qui avaient appartenu à Salomon* (33). *L'archevêque de Vienne les bénit* (36-37), puis, les ayant remises au jeune héros, celui-ci monta dans une barque qui devait le conduire au lieu du combat.

De son côté, Roland ne fut pas en retard, et *Durandal à la main* (38) (Durandal paraît ici pour la première fois), il gagne le lieu du rendez-vous.

De son côté, la belle Aude se trouve dans une singulière situation. Son frère est-il vainqueur, c'est son amant qui périt. Son amant est-il victorieux, il l'est par le trépas de son frère. Cette position n'est pas sans analogie avec celle de Chimène et du Cid. Ce sont à peu près les vers de Corneille :

.... O Dieu, l'étrange peine!
En cet affront mon père est l'offensé
Et l'offenseur le père de Chimène.

Aussi la belle Aude fait-elle entendre des gémissements : — « Ah! beau frère Olivier! que dur est mon destin! Si je vous perds, jamais je ne serai épousée par Roland, et l'on fera de moi une nonne voilée. »

Une fois arrivés dans l'île, les deux héros marchent droit l'un à l'autre, et le combat commence. Ils n'ont pour témoins que *les bateliers qui les ont conduits* (18). Après *une lutte qui dure un temps considérable* (1-2), *Roland tue le cheval d'Olivier* (2), *fait tomber son casque, et brise l'épée de son vaillant adversaire* (48). — *Celui-ci recommande son âme à Dieu et s'apprête à mourir* (50). Roland devine sa pensée : « *Olivier, lui dit-il, je suis le neveu du roi de France, et je dois agir comme un franc neveu de roi; je ne puis frapper un ennemi désarmé; va donc chercher une autre épée qui soit de meilleure trempe, et fais-moi en même temps apporter à boire, car j'ai soif* (52-58).

« — *Merci, Roland, dit Olivier* (58), je vous sais bon gré de votre parole. » *Il va trouver alors le marinier* (59-60) qui l'avait amené *et lui donne l'ordre d'aller à Vienne chercher du vin et des armes* (61-62). *Celui-ci revint bientôt* (66) avec du meilleur vin de Gérard contenu dans un vase d'or, et deux épées, dont *l'une était la fameuse Closamont, nommée aussi Hauteclaire* (70-71), qui avait, selon la légende, appartenu à l'empereur Constantin. *Olivier donne à boire à Roland, et le combat recommence* (74-75). « *Le bruit en était si fort* (112), dit le poète, qu'on l'entendait

de Vienne grondant comme un orage et que *des éclairs sortaient des épées* (80). » *Le jour tout entier se passe ainsi* (82). *Enfin le soleil baisse à l'horizon et la nuit arrive* (82-83).

« *Olivier, dit Roland, je me sens malade. Je voudrais me reposer; car je ne puis plus me soutenir* (83-86). — *Soit, dit Olivier, je veux vous vaincre avec mon glaive, non avec la maladie. Dormez sur l'herbe verte, je vous éventerai* (80-89) de mon casque, afin de vous donner de l'air. — *Vassal, répond Roland, je ne voulais que vous éprouver, mais je puis combattre encore quatre jours et quatre nuits sans me reposer* (91-94). »

Aussitôt *le terrible duel recommence* (1 et 95). *Le jour trouve les deux guerriers toujours combattant* (102), et, à la fin de cette seconde journée, ils allaient peut-être périr chacun de fatigue, quand le poète, par une hardiesse bien rare en ce temps et tout épique du reste, fait intervenir la puissance suprême : un nuage couleur de pourpre vient s'arrêter au-dessus des deux guerriers; un ange en descend, le signe de la rédemption à la main, et, se plaçant entre eux, il leur dit qu'ils ne doivent point périr ainsi par la main l'un de l'autre, mais en combattant contre les infidèles. Et il les ajourne à Roncevaux.

A cette vue et à ces paroles, les deux héros se prennent à trembler. Bientôt ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, *délacent mutuellement leurs capuchons de maille et vont s'asseoir en causant* sous un arbre (63-65), les pleurs aux yeux, comme deux frères longtemps séparés qui se retrouvent. « Olivier, dit Roland, vous êtes, après mon oncle Charlemagne, l'homme que j'aime le plus au monde. — Pour vous prouver que vous ne m'êtes pas moins cher, reprend Olivier, *je vous donne ma sœur Aude* (141-142). » Roland, en effet, l'épousa bientôt, quand Charlemagne eut fait la paix avec Gérard. Les deux héros ne se quittèrent plus, même pour mourir...

VI

La façon dont *Aymerillot* et *le Mariage de Roland* ont été composés est-elle tout exceptionnelle dans la carrière du poète? ou lui est-il souvent arrivé de suivre ainsi de très près certains modèles? Nous l'apprendrons sans doute de l'enquête qui est ouverte et qui se poursuit vaillamment sur les sources de ses poèmes.

Eugène Rigal.

RACINE ET PORT-ROYAL

La tombe de Racine est aujourd'hui à Saint-Étienne du Mont, près de celle de Pascal, mais ce n'est pas là que l'auteur d'*Athalie* s'était choisi une sépulture : ses restes s'y trouvent comme en exil, ou pour mieux dire en disgrâce. Racine a voulu être enseveli, non pas dans une église de Paris à la manière des riches, mais dans le cimetière du dehors d'un monastère de femmes, à Port-Royal des Champs. C'est après un séjour de douze ans dans cette terre bénie, et lorsque l'on détruisit Port-Royal de fond en comble, que les cendres du poète ont été transportées à Saint-Étienne du Mont, paroisse de sa veuve; la pierre tombale qui recouvrait son corps ne l'a même rejoint que cent ans plus tard, en 1818. Si Racine a désiré si ardemment de reposer pour l'éternité à Port-Royal, c'est parce qu'il y avait entre lui et cette maison célèbre des liens indissolubles : il lui appartenait par sa naissance, par son éducation, par le caractère de son génie à toutes les époques de sa vie, et enfin par les généreux sentiments de ses vingt dernières années. Alors même qu'on le considérait à Port-Royal comme un enfant prodigue engagé dans la voie de perdition, il déployait les qualités que ses maîtres avaient développées en lui. Racine serait incompréhensible si l'on ne se disait toujours en étudiant sa vie et ses œuvres qu'il a été élevé à Port-Royal et qu'il a conservé la marque indélébile de son éducation. Telle est la raison d'être de cette nouvelle étude, où l'on verra paraître successivement Racine écolier, Racine poète de théâtre et pamphlétaire, et enfin Racine pénitent devenu l'ami, le conseiller, le défenseur et l'historien de Port-Royal.

I

L'Éducation.

Ce n'est pas le hasard qui a fait entrer Racine à Port-Royal en 1655; ce fils d'un bourgeois de la Ferté-Milon était, comme tout bon janséniste, *prédestiné* à devenir un jour l'élève de Lancelot, de Le Maître et de Nicole. On peut en effet compter à la douzaine les religieuses, les serviteurs et servantes volontaires, les amis

du dehors que la Ferté-Milon a donnés à Port-Royal dans la première moitié du XVIIe siècle, les Vitart, les Passart, y compris la trop fameuse sœur Flavie, les Dessaux, les Desmoulins et enfin les Racine. L'année même qui précéda la naissance du poète, Lancelot persécuté dut ramener à la Ferté-Milon un jeune Vitart dont il était le précepteur; quelques jours plus tard, il y fut rejoint par Antoine Le Maître et Le Maître de Séricourt, son frère, et durant treize mois ces trois « messieurs » logèrent chez les Vitart. Les rôles furent intervertis dans la suite, et Mme Vitart reçut l'hospitalité pour elle et pour ses cinq enfants dans les dépendances de Port-Royal des Champs.

Quant à Racine, il n'a pas été, comme on le croit ordinairement, élevé dès l'enfance dans les célèbres petites écoles. Dès qu'il fut en âge d'étudier, on le plaça au collège de Beauvais, plus éloigné de la Ferté-Milon que Soissons et que Paris même. C'était à dessein, et parce que ce collège, surveillé de très près par le saint évêque Choart de Buzenval, était alors un des meilleurs de France, préféré par certaines familles à ceux de la capitale. On y mettait, dit un historien, « des maîtres capables d'enseigner la crainte de Dieu comme les belles-lettres, et de répandre l'onction de la piété sur la sécheresse des premières études ». Le célèbre Godefroy Hermant, qui fut plus tard recteur de l'Université, y avait fait deux rhétoriques consécutives; Walon de Beaupuis, l'un des plus excellents maîtres de Port-Royal, y fut trois ans rhétoricien, et suivant toute apparence il en a été de même pour Jean Racine, qui séjourna, dit-on, cinq ans au collège de Beauvais. S'il entra à Port-Royal en 1655, d'autres disent en 1654, ce fut après avoir terminé ses humanités, pour y faire, sous la direction de maîtres éminents, ce qu'on appellerait aujourd'hui une rhétorique supérieure. Les tuteurs du jeune orphelin et les amis de sa famille s'étaient préoccupés de son avenir, qui semblait devoir être très brillant; avant de lui faire étudier la philosophie et ensuite la jurisprudence, ils voulurent lui accorder deux années de travail libre. Racine fut à Port-Royal un étudiant en lettres, et nullement un écolier. La fameuse anecdote du roman d'Héliodore confisqué deux fois par Lancelot, et livré finalement par un jeune homme qui déclarait le savoir par cœur, en est la preuve manifeste; inexcusable chez un écolier, qui se serait vu aussitôt renvoyer, cette frasque pouvait être pardonnée à l'étudiant, qui devait avoir alors dix-huit ans. Il ne faut donc pas dire de Racine, comme on le dit avec raison de Le Nain de Tillemont, qu'il a fait voir au monde ce que pouvait

produire l'admirable pédagogie de Port-Royal. Lorsqu'il sortit de Beauvais pour aller aux Granges, il savait déjà beaucoup de grec et de latin. Ses nouveaux maîtres eurent néanmoins le mérite de lui en apprendre plus encore et de l'initier, grâce à des explications bien faites et à des traductions très soignées, à l'art d'écrire en français. « On s'appliquait, dit un ancien élève des petites écoles, à ce que les traductions fussent d'un français pur et exact », et comme « le petit Racine », élève chéri de l'ancien avocat Le Maître, semblait destiné à devenir lui aussi un avocat célèbre, on ne négligea rien pour lui enseigner la langue que parlait alors même l'auteur des *Provinciales*.

Chassé des Granges, en mars 1656, par une descente du lieutenant de police, Racine dut changer de demeure et aussi de maîtres. Il fut logé, sans doute par le duc de Luynes, dans ce château de Vaumurier où Pascal écrivit quelques-unes de ses *Petites Lettres*, et l'on aime à se figurer qu'il put y contempler les traits d'un si grand homme. Alors sans doute il cessa d'expliquer du grec avec Lancelot; et Antoine Le Maître, qui aimait tant son élève, l'abandonna aussi pour éviter la Bastille ou Vincennes. Les professeurs de Racine, durant ces années si troublées, furent Nicole, le latiniste par excellence, et cet admirable docteur Hamon, médecin de Port-Royal, dont Boileau a pu dire sans exagération qu'il était

— Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence.

C'est alors que Racine, ayant forcément des loisirs, put s'enfoncer, un Sophocle à la main, dans les grands bois qui entouraient l'abbaye de Port-Royal. S'il gravissait le coteau des Mollerets à l'est ou celui des Granges au nord, il avait à ses pieds ce beau vallon, si sauvage et si poétique, ce monastère où priaient pour lui Marie Desmoulins, sa grand'mère, et sœur de Sainte-Thècle Racine, sa tante; cette église dont les cloches harmonieuses parlaient sans cesse aux échos d'alentour, et l'étang et les prairies bordées de peupliers. Sa jeune âme s'emplissait alors de poésie, et il s'essayait à chanter. Il célébrait en vers bien faibles encore, en vers à peine dignes de M. de Sacy, les beautés d'un tel paysage, les bois, l'étang, les prairies et leurs troupeaux, les jardins de l'abbaye enfin; et d'autres fois la muse latine lui inspirait quelques vers, d'une facture meilleure, sur Port-Royal persécuté. De retour à Vaumurier, ou à la maison des Granges, quand on crut n'avoir plus à redouter de visites domiciliaires, il reprenait ses livres, et tout donne à penser qu'il jetait

un regard curieux sur les ouvrages parus nouvellement, sur les *Plaidoyers* de Le Maître, publiés en 1657, et sur les *Provinciales*. Il y a plus : si nous en croyons le neveu de Walon de Beaupuis, un ancien élève de Port-Royal en ces années-là, Racine a dû collaborer à la traduction latine de ces mêmes *Provinciales*. Le bon Nicole donnait en effet des fragments de Pascal en guise de thèmes latins, et les résultats obtenus furent tellement brillants que certains de ces thèmes passèrent sans changement dans la célèbre publication de Nicole-Wendrock.

Telle fut l'éducation donnée à Racine durant les années qui s'écoulèrent entre 1654 ou 1655 et 1658. Elle avait surtout pour objet de compléter des études secondaires très bien faites, et de fournir à un jeune homme admirablement doué les moyens de briller dans le monde. Aussi instruit que pas un, il était de plus initié à d'excellentes méthodes de travail, et l'on pouvait espérer que les leçons et les exemples de ses maîtres devenus ses amis le prémuniraient contre les séductions du mal. Ne sachant pas au juste quelle profession le jeune Racine pourrait embrasser, car il semblait hésiter entre l'église et le barreau, ses protecteurs décidèrent de lui faire étudier la philosophie, introduction nécessaire à la jurisprudence comme à la théologie, et ils le placèrent au collège d'Harcourt, dont le principal était alors un Mr Fortin, ami de Pascal, un de ceux qui imprimèrent clandestinement les *Provinciales*. Les biographes de Racine déclarent qu'ils ne savent rien de cette dernière année de sa vie d'écolier; voici quelques indications puisées à très bonne source : elles sont empruntées aux Mémoires manuscrits de Godefroy Hermant, ancien recteur de l'Université, et elles prouvent que l'année scolaire 1658-1659 fut pour Racine une année de crise. C'est alors qu'il prit, sans toutefois oser le dire, la résolution de s'adonner à la poésie. « Les épines de la philosophie avaient peu de rapport à son génie », lisons-nous dans Hermant, et quatre mois après son entrée au collège d'Harcourt, il écrivait à M. d'Andilly « pour se plaindre d'une occupation qui lui paraissait si désagréable ». Philosophe malgré lui, il cherchait des distractions, ou, comme on disait alors, des divertissements, et celui dont il fait part à son protecteur dans sa lettre du 26 janvier, c'est une visite à l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il y est venu pour se gausser des bons pères; il y rit à perdre haleine en voyant apparaître un jésuite à figure d'Escobar; il se donne ainsi, moyennant « un sou marqué pour des chaises », le plaisir de la comédie. Encore quelques mois, et sans doute il ira pour quinze sous au parterre

du Marais ou de l'Hôtel de Bourgogne, ou même du Palais-Royal, aux premières représentations des *Précieuses ridicules*.

Un mois à peine après son entrée au collège d'Harcourt, Racine perdit son meilleur ami, son second père, Antoine Le Maître, qui mourut à l'âge de cinquante ans le 4 novembre 1658, et cette mort le rendit, si l'on ose dire, plus orphelin que jamais. M. Hamon, médecin de Port-Royal et des pauvres d'alentour, ne pouvait pas quitter ses malades; Lancelot l'helléniste était contraint de se cacher; Nicole se cachait de même pour mener à bonne fin la publication des Provinciales françaises et latines; enfin la bonne grand'mère Marie Desmoulins et la tante Agnès de Sainte-Thècle Racine vivaient cloîtrées à Port-Royal, à huit lieues du collège d'Harcourt. Ainsi notre jeune philosophe, un provincial qui jusqu'alors n'avait fait que traverser Paris, se trouvait, ou peu s'en faut, livré à lui-même les jours de congé. Le 26 janvier, nous le savons par sa lettre à d'Andilly, il avait pour camarade et pour mentor le grave et pieux Thomas du Fossé, plus âgé que lui de cinq ans; mais ce fidèle Achate de M. de Sacy vivait ordinairement assez loin de Paris. Racine était donc, toutes les fois qu'il sortait du collège d'Harcourt, ou seul sur le pavé de la grand'ville, ou en compagnie de son cousin Vitart, ancien élève du Port-Royal lui aussi, mais attaché à la maison du duc de Luynes et très enfoncé dans le monde. Les principes de morale et de religion que ses maîtres lui avaient inculqués risquaient fort de s'affaiblir dans de telles conditions, et de fait il se donna carrière durant son année de philosophie. On peut affirmer sans crainte de se tromper que Racine a fait des vers, et beaucoup de vers, en 1659; la prodigieuse différence qui sépare les versiculets des odes sur Port-Royal et les belles stances de l'ode de 1660, intitulée la *Nymphe de la Seine*, en sont la preuve manifeste; les premiers sont d'un apprenti, les autres sont d'un jeune maître très exercé.

Mais le fait de courtiser la muse française ne pouvait pas constituer un crime, même aux yeux des jansénistes les plus rigides. On sait en effet que l'austère Sacy, celui-là même qui enseignait à Pascal à mépriser les hautes sciences, avait rimé les *Racines grecques* de Lancelot, et versifié les *Enluminures de l'Almanach des Jésuites*, en attendant qu'il composât un *Poème sur l'Eucharistie*. Dans les *Heures de Port-Royal*, les hymnes étaient traduites en vers français; M. d'Andilly, poète à ses moments perdus, avait réimprimé maintes fois ses *Poésies*, et pour qui donc enfin le bon Lancelot avait-il joint à ses savantes

Méthodes un *Traité de versification française*? Port-Royal ne pouvait pas se scandaliser de voir sur les bancs du collège d'Harcourt « un poète naissant ». Aussi ne paraît-il pas qu'on se soit gendarmé alors, qu'on ait fulminé aux environs de 1660 la plus légère « excommunication ». Quand il rendit à son grand-père Sconin le jeune Racine âgé de vingt ans, Port-Royal pouvait se dire avec justice qu'il avait tout fait pour préparer ce brillant jeune homme à jouer un rôle dans le monde; il avait jeté dans son âme les semences de vertu qui font les grands chrétiens, et d'autre part il lui avait donné la politesse exquise et l'instruction à la fois solide et variée qui faisaient au XVIIe siècle ce qu'on appelait un honnête homme. Racine mourant ne sera que juste quand il parlera, dans son testament, de « l'excellente éducation » qu'il avait reçue dans la « maison » de Port-Royal.

II

La révolte (1660-1673).

Nous savons bien peu de chose sur les débuts de Racine dans la carrière dramatique, et l'on ne peut dire au juste à quel moment l'ancien élève de Port-Royal se mit à fréquenter les gens de théâtre. Les *Mémoires* de Louis Racine ne nous apprennent rien à ce sujet, et la correspondance du jeune poète avec son cousin Vitart ou avec l'abbé Le Vasseur est pleine de sous-entendus et de réticences. C'est apparemment dès 1660, et par l'intermédiaire de Le Vasseur, que Racine chercha pour ses premiers essais la protection d'une comédienne; mais il n'avait garde de s'en vanter, car il craignait les admonestations de sa grand'mère et de sa tante; et de plus il était alors au service du duc de Luynes, un grand seigneur janséniste, qui n'aurait pas manqué de lui signifier son congé. Sa situation était on ne peut plus fausse à cette époque; lui-même a prononcé le mot d'hypocrisie à propos des lettres qu'il écrivait alors à sa famille et des sentiments dévots dont il y faisait étalage. On comprend donc, sans pouvoir les excuser tout à fait, ses velléités de révolte en septembre 1660, et surtout en juin 1661, quand il se plaignait de sa tante et quand il se riait des persécutions de Port-Royal. Il était alors dans toute la fougue de la jeunesse, avec une imagination ardente et une sensibilité des plus vives. Il avait conscience de son talent, pour ne pas dire de son génie, il était ambitieux, et il se voyait arrêté à tout

moment par des scrupules de nonnes. Sa grand'mère et sa tante, qui ne comprenaient rien aux choses de la vie littéraire, lui faisaient des crimes de ses productions les plus innocentes; un simple sonnet lui attirait des « lettres d'excommunication ». Peut-on dès lors s'étonner si Racine exaspéré s'en est pris aux docteurs qui dirigeaient ces femmes? De là ces plaisanteries évidemment regrettables sur la révocation du confesseur Singlin et sur la désolation de ses pénitentes. Racine âgé de vingt-deux ans était trop jeune pour comprendre ce que souffraient alors ces créatures angéliques, ces religieuses d'un autre siècle. Il ne connut sans doute pas cet admirable interrogatoire du 15 juillet 1661, dans lequel sœur Agnès de Sainte-Thècle Racine répondit avec tant de candeur et de présence d'esprit aux questions captieuses d'un grand vicaire inquisiteur. Il aurait été touché jusqu'aux larmes s'il avait entendu cette humble fille déclarer que Port-Royal l'avait reçue pour rien, et que néanmoins on la traitait avec autant de charité que les autres; il l'eût admirée quand elle disait avec une si noble simplicité dans ce même interrogatoire : « Je crains l'enfer, mais c'est à cause que Dieu n'y est point; et il me semble que je ne me soucierais pas des peines pourvu que je ne fusse pas séparée de Dieu[1]. » Mais peut-être aussi Racine n'aurait-il pas compris alors la sublimité de ce langage, pas plus que la sœur de Sainte-Thècle n'aurait compris ce que son neveu aurait pu lui dire des *Bains de Vénus*, des *Amours d'Ovide*, de l'*Amasie* ou même de la *Nymphe de la Seine*.

Une maladie assez sérieuse que fit alors Racine, et son séjour à Uzès, où il semblait devoir embrasser la profession ecclésiastique, retardèrent l'heure des grands éclats. En juillet 1663, après avoir quitté définitivement le Languedoc, Racine écrivait à sa sœur qu'il profitait de tous ses moments de loisir pour aller à Port-Royal des Champs voir sa grand'mère, Marie Desmoulins; et l'on est bien obligé de reporter plus loin que cette époque la fameuse lettre d'excommunication que fulmina contre lui, en la datant de Port-Royal, la sœur Agnès de Sainte-Thècle. Il avait pu, à force d'adresse, lui dissimuler ses premières relations avec les comédiens; le moyen de les lui cacher plus longtemps alors que la *Thébaïde* allait être jouée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne? C'est donc bien à la fin de 1663, ou même au commencement de 1664, qu'il faut reporter cette lettre dans laquelle, après avoir conjuré Racine « d'avoir pitié de son âme et de considérer l'abîme

1. « Que je n'en sois pas séparé! » telles furent les dernieres paroles de Pascal mourant.

dans lequel il s'était jeté », elle ajoutait : « Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai; mais si vous êtes assez malheureux pour ne pas avoir rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir, car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler... Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher. « La dernière phrase est bien touchante, mais une telle lettre n'en était pas moins ce qu'on appelle un congé en bonne forme; et il faut noter, ce qui n'est pas tout à fait à la louange de Racine, que Port-Royal était obligé de l'expulser de la sorte parce qu'il y venait avec une grande désinvolture, et que ses façons d'agir manquaient par trop de franchise. Ce fut au reste une rupture complète; ni la sœur de Sainte-Thècle, ni Arnauld d'Andilly, ni M. Hamon, ni aucun des autres Messieurs ne conservèrent de relations, durant les quatorze ou quinze années qui suivirent, avec l'ancien écolier de Port-Royal devenu poète de théâtre.

Une fois pourtant, en 1666, Racine se souvint de ses anciens maîtres, mais ce fut pour les outrager. On sait l'histoire de ses démêlés avec Nicole à propos du théâtre, et tout le monde a lu les deux pamphlets, deux chefs-d'œuvre de langue et de style, qu'il composa à cette occasion. Cependant les faits ne sont pas encore suffisamment connus, et bien que ce soit, comme Racine l'a déclaré plus tard en pleine Académie française, « l'endroit le plus honteux de sa vie », il est nécessaire de les exposer avec quelque détail. C'était dans les premiers mois de l'année 1666; Nicole, prenant la défense des religieuses de Port-Royal contre Desmarets de Saint-Sorlin, avait cru devoir opposer aux invectives de cet énergumène un argument *ad hominem*. « Chacun sait, disait-il, que sa première profession a été de faire des romans et des pièces de théâtre... Ces qualités, qui ne sont pas fort honorables au jugement des honnêtes gens, sont horribles, étant considérées selon les principes de la religion chrétienne et les règles de l'Évangile. Un faiseur de roman et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles, etc. » Dans ce passage de la première *Visionnaire*, il était question de Saint-Sorlin tout seul; mais Nicole lui faisait l'application particulière de ce qu'il considérait comme une vérité générale, et par conséquent tous les faiseurs de romans ou de pièces de théâtre pouvaient se considérer comme attaqués. Plusieurs d'entre eux ripostèrent. Corneille attendit l'année suivante, et dans la préface d'*Attila* —

il aurait pu mieux choisir — il lâcha quelques mots à l'adresse des jansénistes, qu'il présenta comme des hérétiques et des séditieux. Molière répondit seulement en 1669, dans la préface de *Tartuffe*, et l'on ne voit pas que les autres maîtres de la scène, Quinault, Montfleury et autres, aient pris la peine de relever le gant. Ce fut Racine, le plus jeune de tous et le moins célèbre, car il n'avait encore composé que la *Thébaïde* et *Alexandre*, qui entreprit de venger ses confrères. Il ne savait pas au juste que l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Visionnaires* était son ancien maître Nicole, mais il ne pouvait ignorer que la voix publique lui attribuait ces deux ouvrages, et c'est contre lui qu'il écrivit, en janvier 1666, une lettre singulièrement vive, spirituelle et méchante. Il ne craignit même pas de s'attaquer dans cette lettre à Port-Royal tout entier, aux solitaires et aux religieuses, aux vivants et aux morts, à la mère Angélique, bienfaitrice de sa famille, et même à cet excellent Antoine Le Maître, qui avait eu pour lui la tendresse d'un père. Le jésuite le plus animé à venger sa compagnie des attaques d'un Pascal n'aurait pu être plus amer ou plus violent que ne l'était dans cette lettre l'ancien élève des Petites écoles.

Nicole ne répondit pas; il continua à s'en prendre, dans les sept *Visionnaires* qui suivirent, au seul Desmarets de Saint-Sorlin. Mais deux écrivains subalternes, les sieurs Dubois et Barbier d'Aucour, tous deux amis de Port-Royal, publièrent chacun de leur côté une réfutation de la lettre de Racine, et l'année suivante, lorsque Nicole fit réimprimer par les Elzevier *les Imaginaires et les Visionnaires*, il joignit à son édition, non seulement ces deux réponses anonymes, mais encore le petit traité que lui-même avait composé contre la comédie quelques années auparavant. Une préface générale annonçait au lecteur ces différentes additions, et Racine y était visé de la manière la plus directe. Voici les termes dont Nicole se servait pour le désigner, car il ne le nommait pas, tandis qu'à la page suivante il parlait de *Monsieur de Corneille* : « Un jeune poète, s'étant chargé de l'intérêt commun de tout le théâtre, attaqua [l'auteur des *Visionnaires*] par une lettre qui courut fort dans le monde, où il contait des histoires faites à plaisir, et il enveloppait tout le Port-Royal dans ce différend particulier qu'il avait avec l'auteur des *Visionnaires*. Car il y déchirait feu M. Le Maître, la feue mère Angélique, l'auteur des *Enluminures* et de la traduction de Térence. Tout était faux dans cette lettre, et contre le bon sens depuis le commencement jusqu'à la fin. Elle avait néanmoins un certain éclat qui la rendait assez pro-

portionnée aux petits esprits dont le monde est plein, de sorte qu'il y eut deux personnes qui crurent à propos d'y répondre, et ils (*sic*) le firent en effet d'une telle manière que ceux qui avaient témoigné quelque estime pour cette lettre eurent honte d'en avoir ainsi jugé... Si ces deux personnes n'avaient pris soin de répondre pour l'auteur des *Visionnaires*, il était bien résolu de laisser ce jeune poète jouir à son aise de la satisfaction qu'il avait de son ouvrage... »

Le ton de cet avertissement était, comme on le voit, assez dédaigneux ; Nicole ne jugeait pas le « jeune poète » digne de ses coups, et il l'abandonnait à des subalternes. Dans le *Traité de la Comédie* qui terminait l'ouvrage, il citait force vers de M. de Corneille, mais il ne faisait pas la plus légère allusion à l'auteur de la *Thébaïde* et d'*Alexandre le Grand*. Ce dédain exaspéra Racine plus que ne l'auraient pu faire des injures ; il tira de ses cartons une seconde lettre qu'il avait composée presque immédiatement après la première, et il résolut de publier ces deux pamphlets en les faisant précéder d'une préface encore plus acrimonieuse. Mais cette publication n'eut pas lieu ; Boileau, dit-on, fit comprendre à son ami qu'il s'attaquait aux plus honnêtes gens du monde, et cela quand M. Le Maître de Sacy, l'un d'entre eux, était à la Bastille. Racine se rendit à ces observations ; il regretta même d'avoir fait imprimer sa première lettre, et il s'attacha à détruire les exemplaires qu'il en put retrouver chez le libraire ou ailleurs. Telle est du moins la version qu'ont adoptée avec empressement les deux fils du poète ; mais, tout en laissant à Boileau le mérite de son intervention, on peut malheureusement expliquer la conduite de Racine par des raisons qui ne lui font pas autant d'honneur. Une lettre autographe de Lancelot à Vitart, demeurée inédite jusqu'en 1872, permet de présenter les choses sous un tout autre jour ; elle prouve avec la dernière évidence que l'ancien élève de Port-Royal était bien alors, suivant la doctrine augustinienne, un de ces justes auxquels la grâce manque absolument et qui deviennent ainsi de grands coupables. On voit par cette lettre que Racine, en 1667, le prenait de très haut avec ses anciens maîtres, qu'il se vantait de faire sa fortune littéraire à leurs dépens, qu'il les menaçait de sa plume, et que néanmoins il avait la faiblesse de déclarer par écrit qu'il n'était pas l'auteur de sa première lettre. Mais il vaut mieux laisser la parole à Lancelot lui-même, c'est-à-dire à l'ancien précepteur de Vitart, au maître incomparable qui jadis avait donné à Racine de si excellentes leçons de grammaire, et qui lui donna ce jour-là une si verte leçon de morale.

Voici donc les passages les plus saillants de la lettre de Lancelot [1] :

Ce 8 mai 1667.

« ...Quelque admiration que vous ayez de M. R., il a des défauts qui ne sont pas à estimer, et l'on ne vous saura jamais gré de le soutenir dans une chose si insoutenable. Et en vérité, Monsieur, je ne sais si vous y avez bien pensé. S'il a tort, comme vous l'avouez vous-même, puisqu'il a nommé les personnes et qu'il a commencé le premier, où est la satisfaction qu'il en a faite, et qu'il est obligé de faire, non seulement s'il veut mourir en chrétien, mais même s'il veut vivre en homme d'honneur? Vous savez qu'on n'a jamais d'estime dans le monde pour ceux qui déchirent des personnes à qui ils ont de l'obligation; et cependant c'est ce qu'a fait M. R., et ce que vous nous représentez vous-même qu'il est encore résolu de faire. Quand on a répondu à sa lettre, on a tenu tout un autre procédé; on n'a point usé de fictions ni de mensonges, on a fait voir les défauts de la pièce sans rien marquer de la personne. On vous a même accordé ce que vous aviez demandé, de ne le point nommer, et on s'est contenté de la parole que vous aviez donnée, après un billet de sa main qu'on garde encore, qu'il n'en était pas l'auteur. Quoiqu'on fût assuré du contraire, on a bien voulu s'aveugler, et on prévoyait néanmoins qu'il aurait la légèreté de s'en vanter lui-même dans la suite. Vous voyez que l'on ne s'est pas trompé, et qu'on le connaissait bien.... Puisqu'il a assez peu d'honneur pour dire sans scrupule le oui et le non sur la même affaire, qu'il ne se plaigne que de lui, et qu'il prenne garde qu'en pensant si fort foudroyer les autres et faire sa fortune à leurs dépens, comme il s'en est vanté plus d'une fois, il ne se fasse plus de tort qu'il leur en saurait faire. Le vrai honneur ne s'acquiert point par cette voie.... C'est pourquoi, Monsieur, si vous aimez véritablement votre cousin, portez-le plutôt à demeurer dans le silence. C'est une affaire faite, dont apparemment on ne parlera plus qu'autant qu'il en donnera sujet : qu'il s'en tienne là, s'il veut croire mon conseil... »

Il est bien aisé, quand on sait lire entre les lignes, de voir l'effet que dut produire sur Racine une lettre si vigoureuse et si fière, écrite à son cousin et faite pour lui être montrée. Le poète, qui travaillait alors même à *Andromaque*, se trouvait convaincu par son ancien maître de mensonge, d'ingratitude noire, d'hypocrisie enfin, et il pouvait s'attendre, s'il continuait, à de vives représailles. On comprend qu'il n'ait pas osé soutenir plus longtemps un tel personnage, et que, n'ayant pas assez de vertu pour

1. L'autographe de Lancelot est aujourd'hui à Port-Royal des Champs, dans une des vitrines de l'Oratoire-musée; la lettre elle-même a paru en 1872 au tome VIII du Racine de M. Paul Mesnard.

demander pardon, il ait du moins suivi le conseil de Lancelot, et se soit de lui-même résigné à garder un silence prudent.

Les années qui suivirent s'écoulèrent sans qu'il fût question de Racine à Port-Royal, et sans que l'auteur d'*Andromaque* parût en aucune façon se souvenir de ses anciens maîtres. Après bien des vicissitudes, les mères et les messieurs eurent la consolation de voir enfin luire des jours meilleurs en 1668. La paix de l'Église, conclue par Clément IX malgré les jésuites, rendit la liberté aux religieuses prisonnières, et parmi elles se trouvait sœur Agnès de Sainte-Thècle Racine, si étroitement surveillée qu'elle n'aurait pu, même si elle l'eût souhaité, communiquer avec son neveu durant ces quatre ans de captivité. Nicole, Sacy, Lancelot, Hamon et les autres sortirent de leurs cachettes ou de leurs prisons et publièrent à l'envi des ouvrages estimés; Arnauld enfin fut présenté au roi et put voir un de ses neveux ministre d'État. Quant à Racine, on sait qu'alors il marcha pour ainsi dire de triomphe en triomphe, et qu'il donna successivement au théâtre, de 1667 à 1673, *Andromaque*, *les Plaideurs*, *Britannicus*, *Bajazet* et *Mithridate*. Vainqueur de Corneille dans la lutte trop inégale des deux *Bérénices*, il était avec Molière le plus illustre représentant de l'art dramatique français. L'Académie l'accueillit en 1673, onze ans avant Boileau, et si la jalouse rage de quelques méchants auteurs s'efforça de ternir sa gloire, il s'en vengea par de nouveaux chefs-d'œuvre, et aussi par des épigrammes bien cruelles. Il jouissait pleinement de sa gloire, et ce que nous savons de sa vie privée à cette époque montre d'une façon péremptoire qu'il avait oublié les enseignements et les exemples de Port-Royal.

Et pourtant c'était bien l'ancien élève des Petites écoles qui triomphait de la sorte; et, s'il était possible de parler ici longuement de l'œuvre dramatique de Racine, on verrait que son théâtre est séparé de celui de Corneille par toute la distance qui sépare Port-Royal du Gesù, et Jansénius ou saint Augustin de Molina. Les héros de Corneille semblent connaître aussi peu que possible ce qu'on nomme en théologie l'état de nature déchue, et ils croient en général avoir la plénitude de leur libre arbitre. Ils imposent silence à leurs sentiments les plus forts, à leurs passions les plus violentes, et quand la voix de l'honneur ou du devoir s'est fait entendre, il n'y a plus pour eux ni maîtresse, ni femme, ni parents ou amis d'aucune sorte. Quoi qu'ils aient pu faire, ils sont inaccessibles au regret, au repentir ou au remords.

Il n'en est pas de même des personnages de Racine, car ceux-là représentent vraiment les hommes tels qu'ils sont, de faibles créatures livrées à toute la fureur de leurs passions. Hermione, Néron, Roxane, Mithridate, voilà bien la nature humaine abandonnée pour ainsi dire à elle-même. Et l'on ne saurait dire que ces héros de Racine soient comme ceux du théâtre grec les victimes d'une fatalité aveugle, car, aux yeux de Port-Royal et de Racine son disciple, les dogmes de la grâce efficace par elle-même et de la prédestination gratuite ne suppriment en aucune façon la responsabilité. Si malheureux que soient les personnages du drame racinien, leur fin tragique produit dans l'âme du spectateur plus de terreur que de pitié.

Ainsi Racine, « poète de théâtre et empoisonneur des âmes », devait à ses anciens maîtres une partie de son succès, car il appliquait leurs théories psychologiques et leurs doctrines morales alors même qu'il semblait le plus en contradiction avec eux; et d'autre part il devait à leur enseignement de pouvoir puiser aux sources grecques; il lui devait en outre de savoir composer et de savoir écrire. Mais ces rapprochements qui s'imposent à notre examen, Racine ne les faisait pas, et Port-Royal encore moins. Racine poète dramatique ne croyait pas appliquer les principes d'une théologie quelconque, et Port-Royal eût été doublement scandalisé s'il avait vu ses théories appliquées de la sorte. L'antagonisme était donc aussi complet que possible, et cependant l'heure de la réconciliation définitive approchait; bientôt Racine allait être, suivant ses propres expressions, « tiré de l'égarement et des misères où il avait été engagé pendant quinze années ».

III

Le retour de l'enfant prodigue (1673-1677).

On croit généralement que la « conversion » de Racine a été soudaine, et qu'elle doit être attribuée à l'insuccès de *Phèdre* en janvier 1677; mais il ne faut pas admettre légèrement des transformations qui tiendraient presque du miracle. Puisque l'on démontre aujourd'hui que Pascal n'a pas trouvé son chemin de Damas sur le pont de Neuilly, on peut démontrer de même qu'il s'est opéré dans l'âme de Racine un changement lent, mais sûr, et que ce grand homme a subi, bien avant 1677, ce qu'on peut appeler un retour offensif de l'esprit de Port-Royal. Considérons en effet les différentes phases de la vie dramatique de Racine.

Jusqu'au mois de janvier 1673, malgré son ardeur au plaisir, il déploya la plus étonnante activité. Chaque année, il donnait au public un nouveau chef-d'œuvre, et les demi-succès eux-mêmes, bien qu'il y fût on ne peut plus sensible, ne le décourageaient pas longtemps. Irrité de l'accueil que l'on fit d'abord à *Britannicus*, il imprima sa pièce avec une préface acrimonieuse; même avant de la réimprimer avec une préface plus douce, il s'était remis au travail. Sept tragédies et une comédie en sept ans, tel est le bilan de cette première période. Mais il n'en est plus de même après 1673; c'est à peine si Racine donne au public deux tragédies en quatre ans. Il met dix-neuf mois à faire *Iphigénie*, et vingt-huit mois à composer *Phèdre*. Quelle a pu être la raison d'un si brusque changement dans les habitudes du poète? Faut-il croire qu'il s'oubliait auprès de la Champmeslé dans les délices de Capoue? Faut-il attribuer à des froissements d'amour-propre un ralentissement si étrange? Osera-t-on dire que l'épuisement ou la fatigue se faisaient sentir chez lui comme chez Corneille? Aucune de ces explications n'est satisfaisante; tout s'explique le plus naturellement du monde si l'on admet que l'esprit du siècle et l'esprit de Port-Royal se sont alors livré de rudes combats dans l'âme du poète. De 1673 à 1677, il n'est jamais question de Racine et de ses amours dans la correspondance de Mme de Sévigné; le nouvel académicien paraît s'être rangé quand il devint le confrère de Bossuet, de Fléchier et de Corneille, et tout donne à penser qu'il eut dès lors ou des remords ou des scrupules de conscience. Corneille en avait aussi, disent ses anciens biographes, et il paraît que ses confesseurs jésuites avaient parfois beaucoup de peine à le rassurer sur ce chapitre. Ils y parvenaient cependant, puisque l'auteur du *Cid* a travaillé pour le théâtre jusqu'à soixante-huit ans.

Quant à Racine, il semble avoir été troublé de cette manière au milieu de sa course, dès l'âge de trente-quatre ans, et sans doute il commença par chercher ce qu'on appelle des moyens termes. L'idée de renoncer au théâtre ne lui vint pas à l'esprit, mais, suivant toute apparence, il résolut de composer désormais des tragédies telles que la morale la plus rigide en pût autoriser la représentation. Ainsi s'expliquerait ce fait qu'au lendemain de *Mithridate*, qui lui-même succédait à *Britannicus*, *Bérénice* et *Bajazet*, Racine ne soit plus allé demander le sujet de ses pièces à l'histoire ancienne ou moderne. Désireux d'appliquer à la rigueur les préceptes d'Aristote relatifs à la moralité du théâtre, il se mit à étudier les modèles que ce grand moraliste avait sous les yeux quand il préconisait l'art de « purger les passions ». Il relut alors

ses classiques, dont on lui avait fait expliquer les œuvres à Port-Royal, et il entreprit de les transporter sur la scène française. C'est probablement en 1673, comme l'a dit un contemporain, qu'il dressa le plan d'une *Iphigénie en Tauride* imitée d'Euripide. Mais il y renonça bientôt parce que la modernisation d'une pareille pièce lui parut impossible, et grâce à l'heureuse trouvaille du rôle d'Ériphile, il put faire l'*Iphigénie* que nous admirons, et qui ressemble si peu à *Bajazet* ou à *Mithridate*. *Iphigénie*, on l'a remarqué cent fois, est une œuvre exquise, tout imprégnée de christianisme. Racine s'est complu à représenter la fille d'Agamemnon comme « une personne vertueuse et aimable », et l'érudition que l'on remarque dans la préface de cette tragédie pourrait servir à montrer combien les préoccupations du grand poète étaient alors sérieuses.

Avec *Phèdre*, représentée le 1er janvier 1677, Racine fit un nouveau pas en avant, et cette fois nous ne sommes plus en présence de conjectures, si vraisemblables soient-elles; tout le monde reconnaît la parfaite justesse de cette observation de M. Paul Mesnard : « Lorsque Racine écrivit *Phèdre*, les premières impressions reçues dans les écoles de Port-Royal se réveillaient avec vivacité dans son âme. » Pour se convaincre de cette vérité, il n'est pas nécessaire d'étudier la pièce elle-même, il suffit d'en lire attentivement la préface. Elle présente quelques analogies avec celle d'*Iphigénie*, mais cette fois les intentions moralisatrices du poète apparaissent avec une éblouissante clarté. Après avoir insinué que *Phèdre* lui paraît à lui-même la plus raisonnable et la meilleure de ses tragédies, Racine ajoute aussitôt : « Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai point fait où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci; les moindres fautes y sont sévèrement punies : la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même; les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses; les passions n'y sont représentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause, et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité. C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer; et c'est ce que les premiers poètes tragiques avaient en vue sur toute chose... Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'utiles instructions que ceux de ces poètes. Ce serait peut-être un moyen de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorable-

ment si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie. »

Voilà bien le langage d'un homme qui voudrait pouvoir demeurer poète de théâtre, poète tragique à tout le moins, et ne plus encourir les censures d'un moraliste comme Nicole; que nous sommes loin de la fameuse lettre de 1666 à l'auteur des *Hérésies imaginaires*! Ne semble-t-il pas même que Racine fasse ici amende honorable à ceux qui « dans ces derniers temps ont condamné la tragédie »? Et l'on s'efforcerait en vain d'affaiblir la portée de ces allégations en disant que la préface de *Phèdre*, imprimée en mars 1677, plus de trois mois après l'insuccès de janvier, est d'un homme que le découragement a transformé. C'est le contraire qui est vrai : l'auteur de cette préface n'est pas encore ce qui s'appelle converti. Il voudrait continuer à travailler pour la scène; s'il était assuré de réconcilier la tragédie avec ses « adversaires célèbres par leur piété et par leur doctrine », il serait heureux de pouvoir composer des pièces encore plus « raisonnables » que *Phèdre*. Si donc Racine avait été à cette date le pénitent que nous allons bientôt voir, il n'aurait pas écrit la préface de *Phèdre*. Il y a plus, cette tragédie elle-même n'aurait pas été imprimée, puisque par le seul fait de sa publication elle tombait dans le domaine public, et pouvait désormais être représentée, comme elle le fut en effet, sur tous les théâtres de Paris et de la province. Une dernière preuve de la non-conversion de Racine à cette époque, c'est la belle *Epître* que Boileau lui adressait alors même pour le consoler, et dans laquelle il lui rappelait si complaisamment ses triomphes antérieurs. L'ami intime de Racine eût été bien maladroit s'il avait entrepris son ouvrage après avoir reçu les confidences d'un pénitent. Mais on sait que Despréaux ne travaillait pas vite, et l'Épître VII fut achevée trop tard, comme cette fameuse lettre de consolation qui parvint jadis à un veuf remarié. Aussi faut-il bien remarquer la conduite de Boileau en cette occasion : il attendit six ans, jusqu'en 1683, avant de mettre au jour ce petit poème qui lui fait tant d'honneur.

On ne saurait donc attribuer au chagrin de Racine en janvier 1677 la résolution qu'il prit bientôt de renoncer définitivement au théâtre. Le succès que *Phèdre* ne tarda pas à obtenir aurait suffi à guérir une simple blessure d'amour-propre, et il faut chercher ailleurs la cause de cette détermination vraiment héroïque. A la transformation morale qui s'était opérée depuis 1673 succéda une véritable conversion, comparable à celles de Pascal, de Mme de

Longueville, du prince de Conti, de la princesse Palatine et de plusieurs autres personnages de ce siècle chrétien. Mais nous ne savons rien sur les événements qui s'accomplirent alors, sans doute au temps de Pâques 1677, parce qu'au XVIIe siècle les choses de la vie privée pouvaient encore être entourées de silence et de mystère. Tout donne à penser, puisque Racine l'a dit vingt ans plus tard dans une lettre à Mme de Maintenon, que le rôle principal fut dévolu en cette circonstance à la sœur Agnès de Sainte-Thècle, à cette vierge au cœur de mère qui à Port-Royal des Champs ne cessait de prier pour celui qu'elle avait banni de sa présence. Il dut se passer alors au parloir de l'abbaye des scènes bien touchantes, que l'auteur de *Bérénice* seul eût été capable de décrire; et comme au temps de la conversion de Pascal, en 1654, il y eut à Port-Royal des « pleurs de joie ». Le passé de l'irascible poète de théâtre fut oublié en un moment, le doux Nicole pardonna le premier, puis ce fut le tour d'Antoine Arnauld, de Le Maître de Sacy, et sans doute de Lancelot, du docteur Hamon, de tous enfin. Racine était si touché, si repentant, qu'il voulait quitter le monde et se faire chartreux; mais la sagesse de son directeur ne le lui permit pas. Ceux qui jadis avaient empêché Pascal de fuir au désert, ceux qui obligèrent le prince de Conti à demeurer général et gouverneur de province, exigèrent de Racine qu'il restât dans le monde, et, connaissant le besoin de tendresse qui remplissait son cœur, ils lui enjoignirent de se chercher sans retard une compagne et de fonder une famille. C'est ainsi que, dans l'intervalle qui sépara le 15 mars du 1er juin, Racine abandonna sans retour l'Hôtel de Bourgogne et la Champmeslé pour épouser la pieuse et simple Catherine de Romanet.

On voit assez quel fut le rôle de Port-Royal en cette circonstance; aucun de ceux qui le composaient alors n'avait fait la moindre avance, même après *Iphigénie*, même après *Phèdre*, la pièce si raisonnable. Tandis que les Jésuites faisaient une cour assidue à Corneille, leur ancien élève, et que leurs casuistes rassuraient l'auteur du *Cid* quand il avait des scrupules et parlait de ne plus travailler pour le théâtre, les anciens maîtres de Racine affectaient de ne le point connaître; ce fut lui, le grand poète, le Sophocle de la France, qui revint à eux avec toutes les marques du repentir, et en donnant des gages de la sincérité de ses sentiments. Les Jansénistes ne sauraient être accusés d'avoir frustré la scène française des chefs-d'œuvre que Racine pouvait encore lui donner, car il avait définitivement abandonné le théâtre quand il revint à eux. La fréquentation de ces hommes rigides n'étouffa nullement

son génie, et de même que Pascal converti avait écrit les *Provinciales* et les *Pensées*, nous verrons bientôt Racine pénitent écrire *Esther* et *Athalie*.

IV

L'expiation (1677-1699).

La vie publique de Racine après sa conversion est parfaitement connue : historiographe de Louis XIV au même titre que Boileau, gentilhomme de la chambre du roi, auteur d'*Esther* et d'*Athalie*, il finit par éprouver une demi-disgrâce, et il mourut prématurément à l'âge de cinquante-neuf ans. Mais ce sont les événements de sa vie privée qui seuls doivent trouver place ici, et l'on peut la résumer en deux mots : Racine employa les vingt-deux dernières années à expier ses torts envers Port-Royal. La chose ne souffrait pas de grandes difficultés en 1677, sous le régime de ce qu'on a appelé la paix de l'Église. La duchesse de Longueville était la protectrice déclarée du monastère où elle s'était fait bâtir une somptueuse retraite; Arnauld de Pomponne, frère de la mère Angélique de Saint-Jean, était ministre; enfin les docteurs de Port-Royal entraient dans les vues du roi en écrivant contre les protestants. Aussi les religieuses se croyaient-elles en sécurité; elles avaient des novices, des postulantes, des pensionnaires en grand nombre. Les amis du dehors témoignaient hautement leur sympathie, et l'illustre neveu de la sœur de Sainte-Thècle Racine pouvait se montrer au parloir de Port-Royal sans s'exposer au courroux du roi.

Mais en 1679, quelques semaines après la mort de Mme de Longueville, l'ère des persécutions se rouvrit soudain. Louis XIV accorda aux sollicitations des jésuites ce qu'ils ne cessaient de lui demander en secret, et le 17 mai, un jour que Racine était en visite à Port-Royal, l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, y vint apporter les ordres les plus rigoureux : dispersion des directeurs, défense de recevoir des novices, renvoi immédiat de toutes les pensionnaires. On ne chassait pas les religieuses de leur couvent; mais c'était l'arrêt de mort de la communauté qui lui était signifié ainsi à l'improviste. L'effet produit par cette expédition de l'archevêque de Paris fut désastreux, et la disgrâce de Pomponne, qui suivit immédiatement, fit voir que le roi voulait se porter aux plus dures extrémités. Les ecclésiastiques de Port-Royal se dispersèrent une dernière fois ; Arnauld quitta pour jamais la France; les amis les plus dévoués comprirent qu'il n'y

avait plus rien à espérer. Racine se souvint alors que deux fois au temps de sa jeunesse il avait ri des malheurs de Port-Royal, et sans hésiter il se mit au service des religieuses persécutées; il se fit l'avocat de cette noble cause que tout le monde croyait perdue. Mais cette cause il ne pouvait songer à la plaider devant le roi, dont les préventions contre les jansénistes étaient trop fortes. Louis XIV les associait au souvenir de la Fronde, ce cauchemar affreux de sa royale enfance, et c'est dans une lettre de Racine à Mme de Maintenon que se lisent ces mots : « Je sais que dans l'idée du roi un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église. » Racine s'attacha donc tout d'abord à prouver par sa conduite qu'il était le contraire d'un sujet cabaleur et d'un chrétien rebelle; et plus tard, quand Mme de Maintenon eut pris sur le roi l'ascendant que l'on sait, il recourut à elle avec toute la prudence que commandaient les circonstances. *Esther* et *Athalie* sont deux plaidoyers en faveur de Port-Royal; les allusions discrètes y abondent, et quand on est prévenu elles sautent aux yeux.

Au surplus Racine ne cachait pas ses relations avec le monastère persécuté, et il faisait preuve à l'occasion d'un véritable courage. Tout le monde savait pourquoi il s'éloignait du théâtre, pourquoi il ne songeait même plus à ses tragédies, sinon pour « se mettre en peine du compte qu'il aurait à en rendre quelque jour ». L'insuccès d'*Athalie* eut pour cause unique des scrupules suggérés par les jésuites, car Mme de Maintenon continua jusqu'en 1715 à faire jouer sur le théâtre de Saint-Cyr des tragédies sacrées, celles de Boyer ou de Duché de Vancy, un *Jonathas*, une *Fille de Jephté* dont la donnée était singulièrement scabreuse; Racine seul était tenu à l'écart, et cela parce qu'il était suspect de jansénisme.

En 1694, une occasion s'offrit de donner aux gens de Port-Royal un témoignage public de son repentir et de son affection; cette occasion, Racine la saisit avec empressement, sans forfanterie comme sans fausse honte. Le grand Arnauld était mort à l'étranger, léguant son cœur aux religieuses pour lesquelles il avait tant souffert toute sa vie. Ce cœur fut apporté à Port-Royal par un ami fidèle, et enterré dans la partie de l'église réservée aux reliques; et voici ce qu'on peut lire dans un rarissime imprimé du temps :

Au service d'Arnauld tout Paris fut prié;
Aucun n'y fut par politique,
Comme si le défunt était un hérétique.
Racine, qui fut convié,
Assista seul à ce service...

Boileau même, auteur d'une épitaphe d'Arnauld qui est célèbre, ne paraît pas avoir accompagné son ami ce jour-là.

L'année suivante, lorsque le vertueux Noailles remplaça sur le siège archiépiscopal de Paris l'indigne Harlay de Chanvallon, les amis de Port-Royal commencèrent à reprendre courage. Au lieu d'un ennemi perfide, d'autant plus dangereux qu'il affectait toujours une politesse exquise, les religieuses avaient pour supérieur un homme droit, foncièrement bon, et qui les révérait sans trop oser le dire. C'est alors que Racine se multiplia, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour rendre à sa tante, devenue abbesse en 1689, tous les services qu'elle pouvait attendre de son affectueuse gratitude. Visites à Port-Royal, visites à l'archevêché, lettres, démarches de toute nature, rien ne fut épargé, et Racine eut la consolation de voir le prélat qui, comme évêque de Châlons, avait approuvé le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, témoigner à Port-Royal une véritable sympathie. Sans doute on ne revint pas sur le passé, et l'autorisation de recevoir des pensionnaires ou des novices ne fut pas rendue, mais du moins la situation cessa d'être intolérable, et l'on ne pouvait espérer davantage.

Ravi de ces bonnes dispositions, Racine entreprit d'éclairer la religion de l'archevêque et de lui démontrer la parfaite innocence des filles de Port-Royal. Il composa d'abord quelques mémoires justificatifs, et bientôt, mettant à profit la science qu'il n'avait pas manqué d'acquérir en travaillant avec Boileau à l'histoire de Louis XIV, il fit pour Noailles ce petit chef-d'œuvre qu'on appelle l'*Histoire de Port-Royal*. On ne saurait croire ce qu'il lui fallut de travail pour mettre cet opuscule au point de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Histoires générales ou particulières, mémoires de toute sorte, lettres en nombre infini, sont de nos jours à la disposition de l'historien qui voudrait raconter les luttes et les souffrances de Port-Royal; mais il n'en était pas de même aux environs de 1696. Et comme Racine se proposait de ne rien avancer qui pût être l'objet d'une réfutation ou seulement d'un doute, il dut se livrer aux recherches les plus patientes et les plus minutieuses. Le but qu'il se proposait ne fut pas atteint, mais il put se dire avant de mourir que son petit livre verrait peut-être le jour, et qu'il plaiderait aux yeux de la postérité la cause qui lui était si chère.

Ce qui paralysa tous les efforts de Racine, ce fut la brouille qui éclata entre le cardinal de Noailles et les jésuites. Ces pères avaient commencé par aduler l'archevêque, et l'on a le témoignage imprimé de leurs flagorneries d'alors. Mais bientôt ils vou-

lurent parler en maîtres, et le prélat déclara qu'il ne serait jamais « leur valet ». Ils jurèrent donc de lui faire boire jusqu'à la lie le calice de leur colère, et de là sont nées les grandes querelles qui ont agité tout le XVIIIe siècle. L'affaire de la Bulle *Unigenitus* fut engagée dès lors, et naturellement les premiers coups furent dirigés sur Port-Royal.

Si Racine avait vécu dix ans de plus, il aurait vu les jésuites poursuivre avec acharnement les quelques vieilles qui conservaient de leur mieux les traditions de la mère Angélique et d'Arnauld; il aurait vu le faible et malheureux Noailles signer les larmes aux yeux l'arrêt de destruction du saint monastère. Mais le spectacle d'une calamité si grande lui fut épargné. Sa santé, jusqu'alors excellente, s'altéra gravement en 1698, et il fut le premier à s'apercevoir que ses jours étaient comptés. Alors aussi, comme pour mettre sa vertu à l'épreuve et pour lui permettre de mieux expier la grande faute de sa vie, sa réputation de janséniste lui valut de la part de Louis XIV une sorte de demi-disgrâce. On a trop souvent répété que Racine s'était attiré la colère du roi parce qu'il avait osé rédiger un mémoire en faveur du peuple écrasé d'impôts; mais c'est une fable, et pour s'en convaincre, il suffit de lire sa lettre à Mme de Maintenon en date du 4 mars 1698. Après avoir dit à la marquise qu'il s'était « attiré une affaire » pour avoir demandé la réduction d'une taxe qui grevait lourdement son budget de père de famille, Racine ajoutait : « J'apprends que j'ai sur les bras une affaire bien plus terrible, et qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi... » Et sans rien dissimuler de ses véritables sentiments, il essayait de se justifier, et il protestait de son obéissance au roi et au pape. Mais c'était peine perdue auprès du monarque aveuglé qui préférait les athées déclarés aux gens suspects de jansénisme. Racine accepta donc la chose en esprit de pénitence, et l'on peut voir par le reste de sa correspondance que sa sérénité n'en fut point troublée. D'ailleurs il ne fut à aucun moment ce qui s'appelle disgracié; il songeait même, six mois après sa lettre à Mme de Maintenon, aux séjours qu'il aurait à faire comme gentilhomme de la chambre à Fontainebleau ou à Marly. Il n'en vaqua pas moins à ses occupations ordinaires, écrivant à son fils aîné les admirables lettres que l'on connaît, mariant une de ses filles, conduisant lui-même à l'autel celles qui se destinaient à la vie religieuse et qui s'enfermaient, non pas, hélas! à Port-Royal, mais du moins dans de bons monastères; veillant enfin à l'éducation de son second fils qu'il voulait faire instruire par des maîtres bien pensants, par Rollin, Mésenguy et

FRAGMENT DE L'OBITUAIRE MANUSCRIT DE PORT-ROYAL DES CHAMPS

Article nécrologique de Racine.)

Vintetvnieme Jour d'Avril. xj. Kal.

Ce Jour Mil six cent quatre vint quatorze
mourut a Paris Jacques Emmanuel Ariste
Prestre Docteur en Theologie, qui a beaucoup
affectionné ce Monastere pendant sa vie,
& nous a laissé par son testament quatre cent
livres d'aumône.

Ce même Jour Mil six Cent quatre vint
dix neuf, mourut à Paris Jean Racine
Tresorier de France, Secretaire du Roy,
& Gentilhomme ordinaire de sa Cham-
bre; Il avoit esté élevé ceans avec d'autres
personnes qui y estudioient les sciences,
& ayant esté obligé d'en sortir, il suivit
quelque tems les voies du siecle, Mais
Dieu luy fit enfin la grace de renouvel-
ler dans son esprit la lumiere des verités
qui y estoient obscurcies et de reveiller
dans son coeur les sentimens de la pieté
Il a eu beaucoup d'affection pour ce Mona-
stere; & il nous a donné des marques de

xj. Kal.	Vintetvnieme Jour d'Avril
	son zele, ayant employé son credit pour nous proteger, Son Corps a esté apporté icy & enterré dans le Cimetiere de dehors comme il l'avoit ordonné; Il nous à laissé huit cent livres par son testament.
	Ce même Jour Mil sept cent six mourut Ma Soeur Françoise Madelene de Sainte Julie Baudrand Religieuse Professe de ce Monastere, qui en a esté Prieure six ans.

Coffin. Il était alors si pénétré de ses sentiments d'amour et de reconnaissance pour Port-Royal que six mois avant sa mort, enfermé dans son cabinet de la rue des Marais, au milieu d'une bibliothèque d'où il avait à jamais banni ses tragédies, il écrivit un testament où se lisent ces lignes si touchantes : « Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie très humblement la Mère abbesse (c'était alors sa tante) et les Religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne, et par les scandales (il avait d'abord écrit les *manques*) de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus, et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer sa miséricorde sur moi... »

Quand le moment suprême arriva, Racine, qui avait toujours eu très peur de la mort, dit adieu à tous les siens, sans oublier Boileau, avec une tranquillité admirable. Il en vint même à ne pas désirer une guérison que les médecins lui faisaient entrevoir comme possible. « Les frais en sont faits », répondit-il, et c'est ainsi qu'il mourut, consolé par cette pensée que Port-Royal tout entier allait prier sur sa tombe.

Deux jours plus tard un carrosse emportait loin de Paris la dépouille du poète; Louis XIV avait permis la translation. On célébra un service funèbre dans l'église de Port-Royal des Champs, et derrière la grille les sœurs chantèrent le *Dies iræ* et le *De profundis*. Ce n'était plus la mère de Sainte-Thècle Racine qui était abbesse, mais cette femme admirable, confondue désormais parmi les simples religieuses, priait avec confiance pour son illustre neveu, et sans doute elle entremêlait les actions de grâces aux supplications. Puis on sortit de l'église et l'on entra dans le petit cimetière de dehors, réservé aux domestiques et aux étrangers. Les sœurs n'accompagnaient pas le cortège et elles ne chantaient plus; la voix du prêtre seule se fit entendre, et Racine fut enseveli, comme il l'avait désiré, auprès de son ancien maître le célèbre docteur Hamon. Il n'avait pas songé à dire dans son testament qu'il ne voulait point d'épitaphe; on dressa donc le long du mur de l'église une pierre tumulaire, et une inscription fut gravée qui traduisait en beau latin quelques phrases écrites par Boileau. L'auteur de l'*Épître à Racine*, s'inspirant des sentiments qui avaient animé son âme, ne parlait cette fois ni d'*Iphigénie* ni

même d'*Athalie*. Après avoir dit en deux lignes que Racine « s'était fait longtemps admirer des hommes par ses belles tragédies », il insistait longuement sur les sentiments du chrétien mourant, et il finissait même en invitant le lecteur à « prier pour cet illustre mort au lieu de faire son éloge ».

On sait le reste : Racine reposa paisiblement à Port-Royal jusqu'en 1711, et alors, en vertu des ordres de destruction que Louis XIV avait signés, tous les morts durent être exhumés. Les uns furent enfouis dans une fosse commune, à Saint-Lambert; ceux qui avaient une famille furent portés dans les sépultures de leurs parents. L'archevêque de Paris permit la translation des cendres de Racine, mais en y mettant pour condition absolue que l'exhumation et l'inhumation auraient lieu de nuit et sans la moindre pompe. On obéit, et c'est à onze heures du soir, le 2 décembre 1711, que les restes de Racine furent placés à Saint-Étienne du Mont, derrière le maître autel et à la droite de Pascal. C'était l'exil, mais du moins l'ancien élève de Port-Royal était pour ainsi dire en famille dans cette nécropole où reposent également quelques-uns des grands hommes de Port-Royal, Thomas Du Fossé, son condisciple, Antoine Le Maître et Le Maître de Sacy.

Ainsi la destinée, ou pour mieux dire la Providence, unit Racine à Port-Royal par des liens plus forts que la mort. Il lui appartenait dès avant sa naissance; il lui appartient encore au-delà de la tombe. Tous deux se font également honneur : Racine est un des plus beaux titres de gloire de Port-Royal, mais aussi l'éducation que Port-Royal sut donner à Racine a beaucoup contribué à faire de lui un si grand poète. D'autre part aussi les sentiments d'honneur, de droiture, de piété qui furent inspirés à Racine dans sa jeunesse ont fait de ce grand poète un parfait honnête homme et un grand chrétien, si bien que Saint-Simon a pu dire sans exagération qu'il n'y avait « rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin de l'homme de bien. »

A. Gazier.

APPENDICE

L'Épitaphe de Racine.

(*Histoire d'une pierre tombale.*)

Racine avait demandé par testament que son corps fût enseveli à Port-Royal des Champs, non pas dans l'église, mais dans le petit cimetière du dehors,

PLAN DE L'ÉGLISE DE MAGNY DRESSÉ EN 1805 PAR EUSTACHE DEGOLA

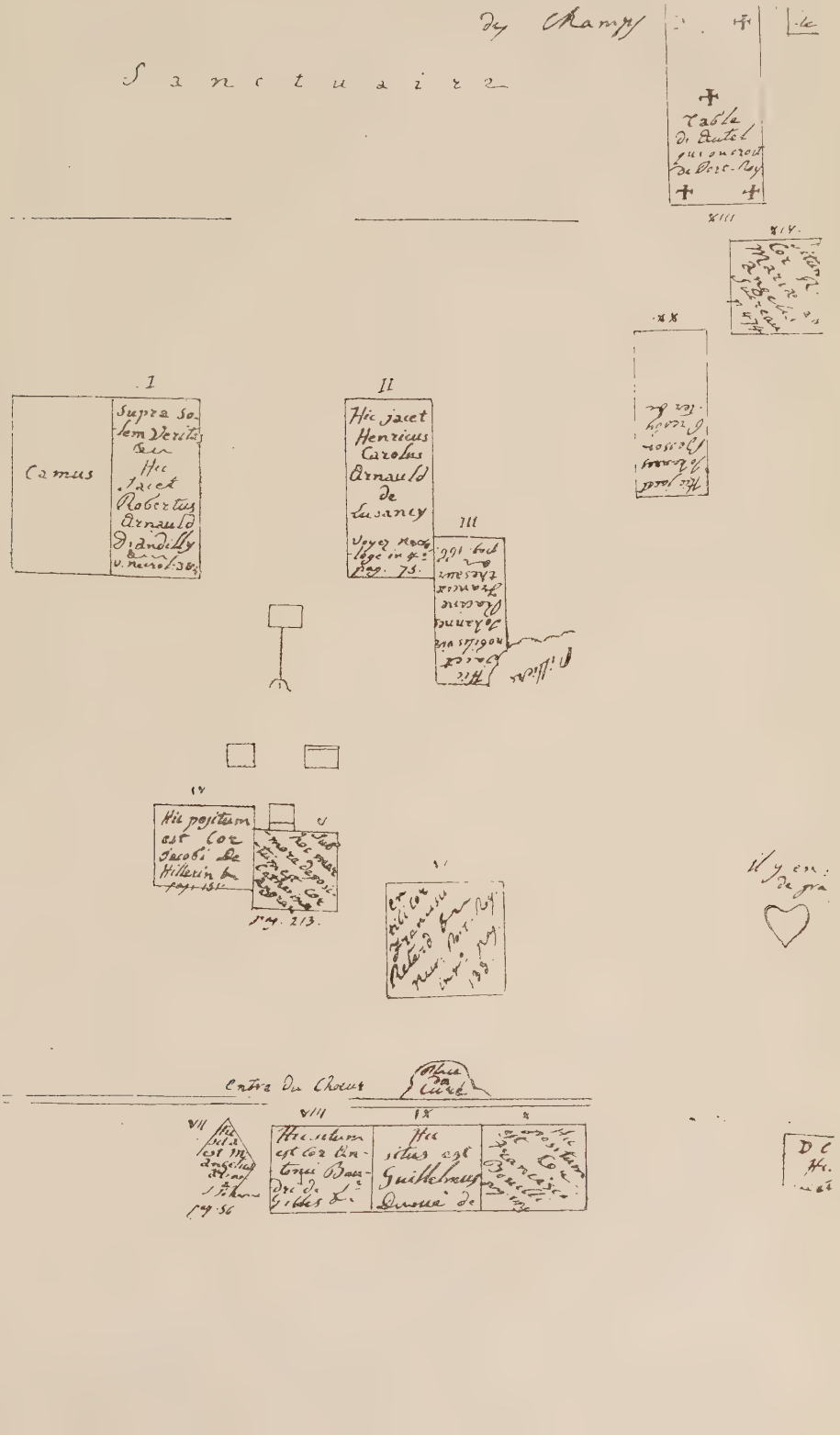

aux pieds de son ancien maître le docteur Hamon, et la prière de l'illustre mourant fut exaucée dans la mesure du possible. Faute de place, on mit Racine au-dessus de M. Hamon, près du mur de l'église, et cette circonstance permit à Boileau de rendre à son ami un dernier et touchant hommage. En effet l'auteur des *Satires* composa une belle épitaphe que traduisit le latiniste Dodart, et la pierre sur laquelle on grava cet éloge put être scellée dans la muraille au lieu de reposer sur le sol. Elle avait ainsi plus de chances de braver les intempéries de l'air et de passer à la postérité; mais on avait compté sans la fureur des passions religieuses. Douze ans plus tard, Port-Royal était détruit de fond en comble; après avoir troublé le sommeil des morts en les transportant de tous côtés, on faisait sauter l'église avec de la poudre à canon, et les pierres tombales étaient dispersées, elles aussi, aux quatre vents du ciel. Celle de Racine fut de la part des destructeurs l'objet d'une attention toute particulière. Ils auraient dû la mettre à part, et la faire porter à Saint-Étienne du Mont, comme l'exigeaient les plus vulgaires convenances, puisque le corps de Racine fut réinhumé dans cette église le 2 décembre 1711. Au lieu d'agir ainsi, ils effacèrent à l'aide du ciseau le nom du poète, et cette épitaphe, devenue ainsi celle d'un personnage inconnu, fut laissée au milieu des décombres. Bientôt même elle fut comprise dans un lot de grandes dalles acheté par le curé de Magny, un fanatique ennemi de Port-Royal, et elle servit à paver économiquement une paroisse de village. Les fils de Racine, ignorant ce détail, croyaient l'épitaphe de leur père anéantie, et durant près d'un siècle personne n'en soupçonna l'existence.

La pierre faisait partie du dallage de l'église, et elle risquait fort d'être usée par les souliers des fidèles; mais elle était par bonheur placée sous les premiers bancs de la nef, entre un pilier et une autre pierre tombale, celle de M. de Luzancy; c'est grâce à cette circonstance qu'elle a pu être sauvée de la destruction.

Les choses demeurèrent en cet état pendant toute la durée du XVIIIe siècle. Port-Royal et ses environs immédiats, Saint-Lambert et Magny, recevaient chaque année la visite de pieux pèlerins qui parcouraient, un guide à la main, les diverses stations de cette nouvelle *voie douloureuse*. Ils s'arrêtaient à Magny (IVe station), mais le *Manuel* qu'ils avaient à leur disposition ne parlait de Racine, auteur d'*Ester* et d'*Attalie* (*sic*), qu'à propos de Saint-Étienne du Mont (X^e^ station); l'existence de sa pierre tumulaire continuait à être ignorée de tous. Mais au début même du XIXe siècle, en 1801, le célèbre Henri Grégoire publia la première édition de ses très curieuses *Ruines de Port-Royal*, et ce qui restait du saint monastère fut alors l'objet d'investigations sérieuses et méthodiques. C'est ainsi qu'en 1805 un prêtre génois nommé Eustache Degola fit un relevé complet des pierres qui couvraient le sol de l'église paroissiale de Magny-Lessart. J'ai sous les yeux ce relevé signé de Degola et daté du mois d'octobre 1805. Dans l'intérieur du rectangle qui figure une pierre tombale placée entre celle de M. de Luzancy et le premier pilier de l'église, je lis ces mots écrits par Degola lui-même : *Hic jacet nobilis vir Johannes Racine Franciae thesaur, etc., page 166*, ce qui renvoie au Nécrologe de Port-Royal in-4° de 1723. Le dessin, tout grossier qu'il est, semble indiquer que pour sceller la pierre à cet endroit on dut faire une entaille à la base du pilier, ce qui n'est guère admissible, ou casser, ce qui est plus vraisemblable, un des angles de l'épitaphe.

Ainsi Grégoire et ses amis savaient en 1805 que la pierre tombale de Racine n'avait pas été détruite; comment se fait-il qu'ils n'en aient rien dit au public? Pourquoi ce même Grégoire, sénateur et membre de l'Institut, a-t-il publié en 1809, lors du premier centenaire de la destruction de Port-Royal, une édition beaucoup plus ample de ses *Ruines*, et n'a-t-il pas ajouté ce détail à ceux que contient son très intéressant ouvrage? L'explication d'une telle réserve est probablement la suivante : Napoléon accueillit avec colère la publication de

Grégoire, parce qu'en sa qualité de successeur de Louis XIV, et par conséquent de fils aîné de l'Église, il craignait une résurrection du prétendu jansénisme. Le moment n'était donc pas bien choisi pour rendre au janséniste Racine l'hommage qui lui était dû, pour demander que son épitaphe fût placée sur la tombe à laquelle on l'avait destinée.

Ce que Grégoire et ses amis n'osaient pas faire, un particulier le tenta en 1810; on vit paraître alors une brochure de 4 pages in-4° intitulée : *Monument retrouvé. — Épitaphe de Jean Racine, placée depuis un siècle dans le chœur, au-devant du maître autel, près le premier pilier, à Magny-Lessart, paroisse dans l'étendue de laquelle sont situées l'abbaye de Port-Royal détruite en 1709, et la ferme des Granges.* L'auteur anonyme de cette publication renvoyait à un certain M. M*** l'honneur de cette découverte précieuse, faite, disait-il, en 1808. Il s'attribuait, non sans raison, le mérite de donner dans toute sa pureté le texte de l'épitaphe [1], et enfin il souhaitait de voir mis « dans un plus grand jour » un monument qui « rappelle d'une manière touchante la mémoire de deux des plus grands poètes dont la France ait à se glorifier ». L'existence de cette intéressante plaquette n'a pas échappé aux recherches des derniers historiens de Racine; mais aucun d'eux n'est parvenu à connaître l'auteur de la découverte de 1808; la lettre suivante, adressée à Grégoire et dont l'autographe a été inséré par ce dernier dans un de ses plus importants recueils de pièces, permettra d'associer le nom de M. Masson à celui des principaux admirateurs de Racine.

24 juillet 1810.

Monsieur le comte,

Après dix voyages à Port-Royal, le 17 juin dernier, j'ai visité de nouveau ses ruines célèbres, votre ouvrage à la main. Que de souvenirs!

Dès 1808, j'avais reconnu à la lecture l'épitaphe de Racine, que je savais par cœur dès l'enfance; je n'ai pu retourner à Magny que le mois dernier, et j'y ai copié l'épitaphe avec deux amis plus instruits que moi : c'était une véritable fête pour nous et nos enfants.

Vous avez pu remarquer à la dernière page des Mémoires de Louis Racine qu'il assure que le monument *ne subsiste plus.*

Je ne dois pas vous inviter, Monsieur le comte, à engager MM. les membres de l'Institut, vos confrères, à demander que la tombe de Racine soit réunie à son corps, parce que vous savez mieux que moi ce que vous avez à faire. Je n'ai que du zèle, mais je donnerais l'idée de laisser à Magny l'épitaphe, après l'avoir enceinte et restaurée; dans ces lieux champêtres un pareil monument parle au cœur : c'est un reste de Port-Royal dans la commune de Port-Royal même [2]. Toutefois Racine ne peut rester plus longtemps confondu avec la foule des morts. Qu'on se rappelle les honneurs rendus à Virgile sous Auguste, et on ne doutera pas

1. Il a seulement oublié la particule *que* après *tandem*; tandem[que] *ab hac sede miseriarum...*

2. Port-Royal fait encore aujourd'hui partie de la commune, et par conséquent de la paroisse de Magny-les-Hameaux, autrefois Magny-Lessart.

que sous le grand Napoléon le prince des poètes français n'obtienne une pierre sépulchrale.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le comte, votre très humble et obéissant serviteur,

E. Masson,

Huissier impérial, membre du Collège électoral,
élève de l'ancienne Université de Paris.

Rue de l'Échiquier, nº 32, faubourg Poissonnière.

J'adresse un exemplaire à chacun de MM. de la classe de langue et littérature françaises, et à MM. de la classe d'histoire et de littérature anciennes.

Les recherches faites dans les archives de l'Institut, celles mêmes que M. Gaston Boissier a bien voulu faire dans les anciens registres de l'Académie française, ont été inutiles; on n'y trouve pas trace de la lettre adressée en 1810 par le sieur Masson. C'est la même chose si l'on compulse à Magny-les-Hameaux, comme l'a fait M. l'abbé Finot, curé actuel, les registres de la municipalité et ceux de la paroisse; nulle part il n'est question de Racine et de sa pierre tumulaire. Et pourtant la découverte de M. Masson était signalée de nouveau à l'attention publique dans l'Annuaire du département de Seine-et-Oise de 1811 (p. 319). Ce que l'on peut apprendre aujourd'hui par les traditions locales se réduit à fort peu de chose : la dalle qui couvrait le sol de l'église en 1810 aurait été, à dater de ce moment, dressée le long du mur de gauche, là même où se trouve aujourd'hui en si belle place celle de Robert Arnauld d'Andilly; et ce serait par surprise, sans consulter la fabrique et la municipalité, que le gouvernement de la Restauration aurait fait enlever l'épitaphe de Racine pour la transporter à Saint-Étienne du Mont en 1818. L'admiration passionnée que Louis XVIII professait pour l'auteur d'*Athalie* expliquerait alors l'hommage rendu si tardivement à la mémoire du poète, et le curé de Magny, le vénérable abbé Hüe, frère d'un valet de chambre de Louis XVI, aurait pris sur lui d'accéder aux désirs du monarque lettré.

Toujours est-il que l'on organisa pour la pose de cette épitaphe une cérémonie moitié religieuse et moitié littéraire dont voici le compte rendu exact d'après le *Moniteur* du lendemain.

Paris, le 21 avril 1818.

Une intéressante cérémonie a eu lieu aujourd'hui à l'église de Saint-Étienne du Mont, où l'on a célébré par un service funèbre le placement de la pierre tumulaire de Racine et de celle de Blaise Pascal dans la chapelle de la Vierge au-dessus du caveau où les dépouilles mortelles de ces deux grands hommes ont été déposées.

Une députation de l'Académie française, composée de MM. Auger, Daru, Raynouard, Lacretelle jeune et Laya, les parents de Racine, les maires et adjoints du XIIe arrondissement[1], plusieurs élèves de l'École

1. En note sur une copie du temps : « M. le chevalier Le Peletier, comte Hector d'Aunay, maire du VIIe arrondissement de Paris, est, dit-on, parent de Pascal par les femmes. »

Le *Journal du commerce, de politique et de littérature* du mercredi 22 avril 1818 rendait compte de la même cérémonie en ces termes :

« Aujourd'hui, à onze heures, on a placé dans la chapelle de la Vierge à Saint-

normale et un grand nombre de gens de lettres ont assisté à ce service funèbre, où M. l'abbé Sicard a officié.

L'épitaphe de Racine, qui faisait pendant à celle de Pascal, était scellée à l'entrée de la chapelle de la Vierge, dans le pilier gauche; il n'en est plus de même aujourd'hui, et ces deux pierres tombales, que le visiteur ne peut contempler sans émotion, sont aussi mal placées que possible. Elles sont à l'entrée de la chapelle du Sacré-Cœur, ce qui paraît une espièglerie de très mauvais goût, dans un coin sombre, derrière une des portes du jubé, et c'est avec beaucoup de peine que l'on parvient à lire celle de Racine. Un nouveau déplacement est indispensable, et puisque Racine et Pascal ont aujourd'hui leurs bustes dans deux chapelles latérales de Saint-Étienne du Mont, il est à désirer que leurs épitaphes soient transportées dans ces chapelles, en pleine lumière et à proximité des deux bustes.

A. Gazier.

Étienne du Mont les pierres tumulaires de Blaise Pascal et de Jean Racine. Cette cérémonie a été suivie d'un service funèbre. La messe a été célébrée par M. l'abbé Sicard. MM. le maire et les adjoints du XIIe arrondissement, des parents de Pascal et de Racine, des membres de l'Académie française, de l'École normale, etc., y assistaient. Le cortège s'est rendu ensuite sur le tombeau des deux grands hommes, où M. Bizet, curé de la paroisse, a béni les deux pierres tumulaires; l'église était remplie de fidèles. »

— Le *Journal des Débats*, absorbé par l'affaire Fualdès, n'a pas rendu compte de la cérémonie de Saint-Étienne du Mont.

CHATEAUBRIAND EN AMÉRIQUE

VÉRITÉ ET FICTION

(*Suite* [1].)

Les sources.

Où chercher, comment retrouver « la triste matière, sèche et terne, dont les Chateaubriand font des chefs-d'œuvre? »

Le poète ne s'en étant guère expliqué, on est réduit à dépouiller au hasard les relations des voyageurs qui l'ont précédé au Nouveau-Monde. Donc nous en avons parcouru un certain nombre, depuis les récits de La Sale, composés à l'extrême fin du XVIIe siècle, jusqu'à ceux de Saint-John de Crèvecœur, écrits à l'extrême fin du XVIIIe. On le verra, cette recherche n'a point donné de résultats complets, et plusieurs des sources de Chateaubriand nous échappent encore. Aussi, pour éviter une besogne inutile à qui achèvera cette ingrate enquête, nous dressons en note la liste des livres par nous dépouillés et qu'il sera superflu d'interroger à nouveau : Chateaubriand ne les a pas connus ou n'en a pas tiré parti [2]. Ces livres éliminés, voici ceux qu'il convient de retenir :

1. Voir la *Revue* du 15 octobre 1899.

2. Voici cette liste :

La Sale, *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de* M. de la Sale, *mises au jour par* M. le Chevalier Tonti, gouverneur du fort Saint-Louis aux Illinois, Paris, 1697. — *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le golfe du Mexique...* par M. Joutel, Paris, 1713. — Le P. Laval, *Voyage de la Louisiane*, par le P. Laval, Paris, 1728. — John Bartram, *Observations on the inhabitants, climate, soil, rivers, productions, animals... made by* Mr. John Bartram *in his travels from Pensilvania to Onondago, Oswego and the Lake Ontario*, Londres, 1751. — *An account of East Florida with a Journal kept by* John Bartram of Philadelphia... Londres, 1765. — Bossu, *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1777. — Abbé Robin, *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale en l'année 1781...* Philadelphie et Paris, 1782. — De Chastellux, *Voyages... faits en 1780, 1781 et 1782*, Paris, 1784. — Michaux, *Voyage à l'ouest des Monts Alleghanys.* — John F. D. Smith, *Tour in the United States, containing an account of the present situation of that country*, Londres et Dublin, 1782 (*traduction française* par L. de Barenton-Montchal, Paris, 1791). — John Filson, *Histoire de Kentucke, traduit* de l'anglais par Parraud, Paris, 1785. — Saint-John de Crèvecœur, *Lettres d'un cultivateur américain écrites de 1780 à 1786 et traduites de l'anglais* par M. S. J. Crèvecœur, Paris, 1787; — *Voyage dans la Haute-Pensylvanie et dans l'État de New-York, par un membre adoptif de la nation Onéida*, Paris, an IX (1801). — Ferdinand M. Bayard, *Voyage dans l'intérieur des États-Unis pendant l'été de 1791*, Paris, 1797. — J. Long, *Voyages de J. Long chez différentes nations sauvages de l'Amérique du Nord*, traduits de l'anglais par le citoyen Billecocq, Paris, an II. —

1° En première ligne, l'œuvre de l'illustre père jésuite François-Xavier de Charlevoix, rédacteur du *Journal de Trévoux : Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1744, 3 vol. in-4°.

2° Autant qu'au P. de Charlevoix, Chateaubriand est redevable à William Bartram, voyageur et naturaliste américain, qui raconta en 1791 des voyages accomplis en 1773, 1774, 1776, 1778 : *Travels through North and South Carolina, Georgia, East and West Florida, the Cherokee country..*, Philadelphie, 1791; Londres, 1792; Dublin, 1793; 1 vol. in-8°.

3° Chateaubriand exploite encore, mais moins largement, Jonathan Carver : *Travels to the interior parts of America*, Londres, 1778, 1779, 1784; 1 vol. in-8°.

A l'occasion, mais très accessoirement, Chateaubriand prendra encore quelque chose soit à :

4° Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1758, 3 vol. in-12°; soit à :

5° J. E. Bonnet, *Les États-Unis d'Amérique à la fin du* XVIIIe *siècle*, Paris, 1795; 2 vol. in-8°.

Chateaubriand n'a nommé nulle part, que je sache, ni Bonnet, ni Le Page du Pratz[1]; mais bien les trois autres, en passant. Jamais pourtant en telle manière qu'on pût soupçonner la nature de ses obligations. Il les mentionne à l'ordinaire en voyageur qui « ayant tout vu par lui-même » et « ne suivant personne[2] », daigne parfois rectifier ou compléter les dires de ses devanciers[3].

Imlay, *Topografical description of the western territory of North-America*, Londres, 1792. — T. Cooper, *Some information respecting America* (1793-5), Londres, 1795. — La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*, Paris, an VII. — Isaac Weld, *Travels through the states of New-America*, 1795-7, Londres, 1799 (2e édition).

1. A moins que l'auteur qu'il appelle *Duprat* dans le *Génie du Christianisme* (I, IV, 8, note H) ne soit Le Page *du Pratz*?

2. *Génie du Christianisme*, I, V, 4.

3. Voici, sauf omission, le relevé de ces mentions. Chateaubriand a allégué Carver deux fois : dans le *Génie du Christianisme* (I, V, 10), pour ce trait que « le serpent à sonnettes, quand sa famille est poursuivie, la reçoit dans sa gueule », et dans la *Défense du Génie du Christianisme* (*note F*), pour établir que les ours d'Amérique grimpent, enivrés de raisin, à la cime des plus grands arbres. — Quant à Charlevoix, Chateaubriand a réimprimé, sous forme d'appendice aux *Natchez*, quelques pages de l'*Histoire de la Nouvelle-France* qui lui ont fourni le *scenario* de son poème : ainsi Corneille reproduit, au début de ses *Horaces*, la narration de Tite Live. Chateaubriand s'appuie encore de l'autorité du bon Père pour défendre ses ours ivres (*Défense*, *loc. cit.*), et comme un chapitre du *Génie du Christianisme*, les *Missions de la Nouvelle-France* (IV, IV, 8), est composé presque tout entier de citations de Charlevoix, imprimées entre guillemets, il y indique des références précises à son *Histoire*. Mais, dans le *Voyage en Amérique*, il ne nomme Charlevoix qu'une fois pour compléter, en voyageur mieux renseigné, une de ses allégations

Pour rapprocher les descriptions de Chateaubriand de leurs sources, nous ne suivrons pas toujours le même procédé : les œuvres de Charlevoix sont aisément accessibles à tout lecteur; nous pourrons donc nous dispenser de réimprimer ici une soixantaine de pages du savant jésuite; il suffira d'en donner quelques-unes à titre de spécimen, et de renvoyer aux autres avec exactitude. Au contraire, il est très difficile de se procurer en France les œuvres de Carver et de Bartram, comme nous avons pu nous en assurer dans les principales bibliothèques publiques de Paris. Force sera donc de reproduire ici les textes de ces deux voyageurs. S'astreindre à les citer en anglais, c'eût été, sans grand profit, rendre le travail de comparaison désagréable à maint lecteur français. Et d'autre part, si nous avions proposé des traductions de notre cru, nous aurions risqué de multiplier malgré nous les coïncidences verbales et de forcer les ressemblances. Nous avons donc pris le parti de citer Bartram d'après la traduction française publiée par P. V. Benoist en l'an VII [1], Carver d'après la traduction donnée par M. de C... en 1784 [2]. A l'occasion, s'il y a quelque intérêt littéraire à déroger à cette règle, nous communiquerons le texte anglais original.

Le « Voyage en Amérique ».

Notre recherche des sources est restée à peu près vaine pour les 80 premières pages du *Voyage en Amérique*. Assurément, la plupart de ces récits sont tout spontanés. Mais de longs morceaux, l'*Aperçu des lacs du Canada* (p. 48-55), la description du cours de l'Ohio et du Mississipi (p. 64-83), d'autres encore, doivent être empruntés à des livres sur lesquels nous n'avons pas

(v. ci-dessous, p. 90). — Bartram enfin a eu l'honneur d'être nommé en trois occasions : d'abord, au même passage que Carver et Charlevoix, à propos des ours ivres du Meschacebé, puis en note d'un chapitre du *Génie du Christianisme* (I, V, 10) où Chateaubriand décrit les *puits naturels* des Florides; enfin, en un passage plus explicite du *Voyage en Amérique* reproduit ci-après (p. 64), Chateaubriand y annonce qu'il communiquera quelques extraits des *Voyages* de Bartram, où s'entremêleront ses rectifications. — Outre Charlevoix, Carver et Bartram, Chateaubriand s'est référé encore, en un passage du *Génie*, à deux ou trois autres voyageurs en Amérique. On verra ci-dessous (p. 116) que cette référence est inexacte.

1. *Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, faits par W. Bartram*,... traduits en français par P. V. Benoist, Paris, an VII; 2 vol. in-8°.

2. *Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale pendant les années 1766, 1767 et 1768*... traduit sur la 3e édition anglaise par M. de C... Paris, 1784; 1 vol. in-8°.

su mettre la main. A peine pouvons-nous, pour quelques fragments, proposer les rapprochements que voici :

Voyage, p. 45.

Lettre écrite de chez les Sauvages du Niagara.

« Lorsqu'une jeune Indienne a mal agi, sa mère se contente de lui jeter des gouttes d'eau au visage, et de lui dire : *tu me déshonores*. Ce reproche manque rarement son effet.

Charlevoix [1], p. 326.

« Une mère qui voit sa fille se comporter mal, se met à pleurer. Celle-ci lui en demande le sujet, et elle se contente de lui dire : *Tu me déshonores*. Il est rare que cette manière de reprendre ne soit pas efficace. Ordinairement la plus grande punition... c'est de jeter aux enfants un peu d'eau au visage. »

Ce trait est reproduit dans *Atala*.

Voyage, p. 48.

Le lac Érié a plus de cent lieues de *circonférence*. Les nations qui peuplaient ses bords furent exterminées par les Iroquois il y a deux siècles; quelques hordes errantes infestèrent ensuite des lieux où l'on n'osait s'arrêter.

Charlevoix, p. 253.

Le lac Érié a cent lieues de *longueur* de l'est à l'ouest. Le nom qu'il porte est celui d'une nation de la langue huronne, qui était établie sur ses bords et que les Iroquois ont entièrement détruite.

Par une singulière interprétation de l'original, Chateaubriand réduit des deux tiers la circonférence du lac Erié.

Voyage, p. 50.

Le lac Huron abonde en poisson; on y pêche l'*artikamègue* et des truites qui pèsent deux cents livres. L'île de *Matimoulin* était fameuse; elle renfermait le reste de la nation des Ontawais, que les Indiens faisaient descendre du grand Castor.

Charlevoix, p. 282-3.

Les poissons les plus communs dans les trois lacs sont... l'*astikamègue*, et surtout la truite. Il y en a d'une grosseur monstrueuse... Les Ontaouais, qui se sont retirés dans les îles du Lac Michigan, y sèment du maïs. Les Amikoués faisaient autrefois demeure dans ces îles; cette nation est aujourd'hui réduite à un très petit nombre de familles, qui ont passé dans l'île *Manitoualin*, au nord du lac Huron;

1. Lorsque nous citons Charlevoix, sans mentionner aucun titre, nous voulons désigner son *Journal historique*, qui forme le troisième volume de son grand ouvrage. Bartram est cité, quand nous renvoyons au texte anglais, d'après l'édition de Dublin, 1797.

elle est pourtant une des plus nobles du Canada, suivant les Sauvages, qui la croient descendue du grand Castor.

Donc, en ces quatre lignes, Chateaubriand, trouvant intérêt à nous renseigner sur certain poisson, sur certaine île et sur les habitants de cette île, estropie le nom du poisson, défigure le nom de l'île, et y transporte une peuplade qui, sans doute, n'y a jamais dressé ses wigwams.

Voyage, p. 57. *Journal sans date.*

Je n'avais pas fait cent pas sous le bois que j'ai aperçu un troupeau de dindes... Le soir, elles se perchent sur les cimes des arbres les plus élevés ; le matin, elles font entendre du haut de ces arbres leur cri répété; un peu après le lever du soleil, leurs clameurs cessent, et elles descendent dans les forêts.

Bartram, I, p. 158.

Je fus éveillé au matin par le babil des dindes sauvages. Pendant plus d'une heure, on n'entend que ce bruit dans tout le pays; un peu après le lever du soleil, elles cessent leurs appels, et quittent les hautes branches sur lesquelles elles ont couché, et descendent à terre, où, déployant leur queue argentée, les mâles se pavanent autour de leurs femelles.

Voyage, p. 72.

On appelle *lic* en Amérique des bancs d'une terre blanche un peu glaiseuse, que les buffles se plaisent à lécher; ils y creusent avec leur langue des sillons. Les excréments de ces animaux sont si imprégnés de la terre du lic, qu'ils ressemblent à des morceaux de chaux. Les buffles recherchent les lics à cause des sels qu'ils contiennent : ces sels guérissent les animaux ruminants des tranchées que leur cause la crudité des herbes. Cependant les terres de la vallée de l'Ohio ne sont point salées au goût; elles sont au contraire extrêmement insipides.

Bartram, I, p. 90.

La terre de cet endroit (*Buffalo Lick*) est un argile gras, visqueux et blanc ou cendré, que toutes espèces de bêtes à cornes lèchent avec avidité; les habitants pensent que cet argile est imprégné de vapeurs salines; mais je n'ai pu y trouver aucun goût. Il est d'une douceur extrêmement insipide. Les bêtes l'aiment avec passion, au point que leurs excréments semblent être de véritable argile.

Description de quelques sites dans l'intérieur des Florides.
(*Voyage*, p. 84-88.)

Chateaubriand fait précéder les belles pages que nous reproduisons ici de ces quelques lignes; c'est la principale mention qu'il ait jamais faite de Bartram.

« Immédiatement après la description de la Louisiane, viennent dans le manuscrit quelques extraits des voyages de Bartram, que j'avais traduits avec assez de soin. A ces extraits sont entremêlées mes rectifications, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à sa traduction du *Voyage de Coxe en Suisse*. Mais dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il est presque impossible de séparer ce qui est de Bartram, ni souvent même de le reconnaître. »

Nous tâcherons de le reconnaître pourtant, et de faire ce départ.

Voyage, p. 84.

Nous étions poussés par un vent frais. La rivière allait se perdre dans un lac qui s'ouvrait devant nous, et qui formait un bassin d'environ neuf lieues de circonférence. Trois îles s'élevaient du milieu de ce lac; nous fîmes voile vers la plus grande, où nous arrivâmes à huit heures du matin.

Nous débarquâmes à l'orée d'une plaine de forme circulaire; nous mîmes notre canot à l'abri sous un groupe de marronniers qui croissaient presque dans l'eau. Nous bâtîmes notre hutte sur une petite éminence. La brise de l'est soufflait, et rafraîchissait le lac et les forêts. Nous déjeûnâmes avec nos galettes de maïs, et nous nous dispersâmes dans l'île, les uns pour chasser, les autres pour pêcher ou pour cueillir des plantes.

Nous remarquâmes une espèce d'hibiscus. Cette herbe énorme, qui croît dans les lieux bas et humides, monte à plus de dix ou douze pieds, et se termine en un

Bartram, *passim*.

(On retrouve, presque à chaque page, Bartram occupé de tels soins dans des paysages analogues : il reconnaît un petit lac, et fait voile vers un îlot : amarrage de sa barque aux arbres de la rive, exploration des richesses naturelles du lac et de l'îlot, pêche, chasse, herborisation, il n'est pas de scènes plus familières au lecteur de ses récits.)

Bartram, I, 191 (Dublin, 102).

L'*hibiscus coccineus* croît à dix ou douze pieds de haut, en se divisant régulièrement de manière à former un cône aigu. Ses branches se subdivisent de même, et sont

cône extrêmement aigu : les feuilles lisses, légèrement sillonnées, sont ravivées par de belles fleurs cramoisies, que l'on aperçoit à une grande distance.

L'agavé vivipare s'élevait encore plus haut dans les criques salées, et présentait une forêt d'herbes de trente pieds perpendiculaires. La graine mûre de cette herbe germe quelquefois sur la plante même, de sorte que le jeune plant tombe à terre tout formé. Comme l'agavé vivipare croît souvent au bord des eaux courantes, ses graines nues emportées du flot étaient exposées à périr : la nature les a développées pour ces cas particuliers sur la vieille plante, afin qu'elles pussent se fixer par leurs petites racines, en s'échappant du sein maternel.

Voyage, p. 85.

Le souchet d'Amérique était commun dans l'île. Le tuyau de ce souchet ressemble à celui d'un jonc noueux, et sa feuille à celle du poireau : les Sauvages l'appellent *apoya matsi*. Les *filles indiennes de mauvaise vie* broient cette plante entre deux pierres, et s'en frottent le sein et les bras.

Nous traversâmes une prairie semée de jacobée à fleurs jaunes, d'alcée à panaches roses, et d'obélia, dont l'aigrette est pourpre. Des vents légers se jouant sur la cime de ces plantes, brisaient leurs flots d'or, de rose et de pourpre ou creusaient dans la verdure de longs sillons.

ornées de grandes fleurs pourpre, qu'on aperçoit à une grande distance.

Bartram, *Introduction*, p. 17.
(Dublin, p. 14.)

Je parvins à une forêt d'*agave vivipara*. Je dis une forêt, parce que les hampes de leurs fleurs avaient près de trente pieds de haut. Lorsque leurs graines sont mûres, elles germent et poussent sur les branches mêmes, jusqu'à ce que la hampe se dessèche et meure. Les jeunes plantes alors tombent par terre, se fixent dans le sable et poussent des racines.

Charlevoix, *Histoire de la Nouv.-France*, II, *Descr.*, p. 44 [1].

Le souchet de l'Amérique est une herbe dont les feuilles ressemblent à celles du poireau;... son tuyau est comme celui du jonc noueux... Les sauvages de la Floride nomment cette plante *apoya matsi*. Les *sauvages* la broient entre deux pierres et se frottent de son suc, quand ils veulent se laver, parce qu'ils croient qu'elle affermit leurs chairs et leur communique une odeur fort douce.

1. Cette abréviation désigne une *Description des Plantes de l'Amérique septentrionale*, par le P. de Charlevoix, publiée en appendice au t. II de son *Histoire de la Nouvelle-France*.

La sénéka, abondante dans les terrains marécageux, ressemblait par la forme et par la couleur à des scions d'osier rouge; quelques branches rampaient à terre, d'autres s'élevaient dans l'air : la sénéka a un petit goût amer et aromatique. Auprès d'elle croissait le convolvulus des Carolines, dont la feuille imite la pointe d'une flèche. Ces deux plantes se trouvent partout où il y a des serpents à sonnettes : la première guérit de leur morsure; la seconde est si puissante, que les Sauvages, après s'en être frotté les mains, manient impunément ces redoutables reptiles. Les Indiens racontent que le Grand-Esprit a eu pitié des guerriers de la Chair-Rouge *aux jambes nues*, et qu'il a semé lui-même ces herbes salutaires, malgré la réclamation des âmes des serpents.

Charlevoix, *Descr.*, p. 36.

La sénéka est jaunâtre en dedans, blanche en dehors, et d'un goût âcre, un peu aromatique. Elle pousse plusieurs tiges, les unes droites, les autres couchées par terre.

Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre le venin du serpent à sonnettes.

Voyage, p. 86.

Nous reconnûmes la serpentaire sur les racines des grands arbres; l'arbre pour le mal de dents, dont le tronc et les branches épineuses sont chargés de protubérances grosses comme des œufs de pigeon; l'*arctosta*[1] ou canneberge, dont la cerise rouge croît parmi les mousses, et guérit du flux hépatique. La bourgène, qui a la propriété de chasser les couleuvres, poussait vigoureusement dans des eaux stagnantes couvertes de rouille.

Charlevoix, *Descr.*, p. 24.

La serpentaire se trouve communément sur la racine des grands arbres. — P. 22. L'arbre pour le mal de dents a son tronc et ses grosses branches presque tous couverts de protubérances,... dont les plus grandes sont grosses comme des noix; — P. 39. La canneberge vient dans les pays couverts de mousse;... son fruit est rouge, gros comme une cerise... Les sauvages l'appellent *atoca*, on le confit et on l'estime contre le cours de ventre. — P. 51. La bourgène jette plusieurs verges droites, longues,... on prétend qu'avec un bâton de cet arbrisseau on chasse les serpents.

1. L'*Arctosta*. Cette plante s'appelle, selon Charlevoix, non pas l'*arctosta*, mais l'*atoca* ou canneberge (p. 40).

Un spectacle inattendu frappa nos regards : nous découvrîmes une ruine indienne; elle était située sur un monticule au bord du lac; on remarquait sur la gauche un cône de terre de quarante à quarante-cinq pieds de haut; de ce cône partait un ancien chemin tracé à travers un magnifique bocage de magnolias et de chênes verts, et qui venait aboutir à une savane. Des fragments de vases et d'ustensiles divers étaient dispersés çà et là, agglomérés avec des fossiles, des coquillages, des pétrifications de plantes et des ossements d'animaux.

Le contraste de ces ruines et de la jeunesse de la nature, ces monuments des hommes dans un désert où nous croyions avoir pénétré les premiers, y causaient un grand saisissement de cœur et d'esprit. Quel peuple avait habité cette île? Son nom, sa race, le temps de son existence, tout est inconnu; il vivait peut-être lorsque le monde, qui le cachait dans son sein, était encore ignoré des trois autres parties de la terre. Le silence de ce peuple est peut-être contemporain du bruit que faisaient de grandes nations européennes tombés à leur tour dans le silence, et qui n'ont laissé elles-mêmes que des débris.

Voyage, p. 87.

Nous examinâmes les ruines : des anfractuosités sablonneuses du tumulus sortait une espèce de pavot à fleur rose, pesant au bout d'une tige inclinée d'un vert pâle. Les Indiens tirent de la racine de ce pavot une boisson soporifique;

Bartram, I, 188 (Dublin, p. 101).

Sur les bords de ce lac [le lac George, formé par une expansion de la rivière Saint-Jean], on voit les restes évidents d'une grande ville indienne. Elle était située sur un monticule, près des bords du lac. Sur son emplacement est une élévation cônique de terre, d'où part une grande chaussée indienne, qui, traversant un magnifique bois de magnolias, de chênes verts, de palmiers et d'orangers, va aboutir à une vaste savane. L'île a dû être très peuplée si l'on en juge par les nombreux fragments de vaisselle indienne, les os d'animaux, et autres débris qu'on y rencontre partout, et surtout sur les coteaux et parmi les coquillages qui y forment plusieurs monticules.

la tige et la fleur ont une odeur agréable qui reste attachée à la main lorsqu'on y touche. Cette plante était faite pour orner le tombeau d'un Sauvage : ses racines procurent le sommeil, et le parfum de sa fleur, qui survit à cette fleur même, est une assez douce image du souvenir qu'une vie innocente laisse dans la solitude.

Continuant notre route et observant les mousses, les graminées pendantes, les arbustes échevelés, et tout ce train de plantes au port mélancolique qui se plaisent à décorer les ruines, nous observâmes une espèce d'œnothère pyramidale, haute de sept à huit pieds, à feuilles oblongues[1], dentelées, et d'un vert noir; sa fleur est jaune. Le soir, cette fleur commence à s'entr'ouvrir; elle s'épanouit pendant la nuit; l'aurore la trouve dans tout son éclat; vers la moitié du matin elle se fane; elle tombe à midi : elle ne vit que quelques heures, mais elle passe ces heures sous un ciel serein. Qu'importe alors la brièveté de sa vie ?

A quelques pas de là s'étendait une lisière de mimosa ou de sensitive : dans les chansons des Sauvages, l'âme d'une jeune fille est souvent comparée à cette plante[2].

Bartram, II, 234 (Dublin, 404).

A quelques milles au-dessus de Taensa (pays de la Mobile) j'aperçus avec étonnement une plante en fleurs, dorée du jaune le plus éclatant. Étant monté sur la côte, je vis que c'était une sorte d'*œnothera*; elle s'élève droite à sept ou huit pieds de haut... et forme une sorte de figure pyramidale. Les feuilles sont d'un vert foncé, larges, dentelées profondément en scie. Les fleurs sont d'un jaune éclatant; ses fleurs commencent à s'ouvrir le soir; elles s'épanouissent tout à fait dans la nuit, et sont le matin dans toute leur beauté; mais elles se ferment et se dessèchent avant la fin du jour.

Voyage, p. 88.

En retournant à notre camp, nous traversâmes un ruisseau tout bordé de dionées; une multitude d'éphémères bourdonnaient à l'entour. Il y avait aussi sur ce par-

Bartram, I, p. 9 (Dublin, p. XIII).

Ce qui est vraiment admirable, ce sont les propriétés de la *Dionea muscipula*. Avançons près de ce ruisseau, qui en est bordé; voyez s'ouvrir ces lobes vermeils : leurs

1. Et non *blondes*, comme on lit dans l'édition Biré des *Mém. d'O.-T.*, I, p. 403.
2. *Note de Chateaubriand* : « Tous ces divers passages sont de moi; mais je dois à la vérité historique de dire que, si je voyais aujourd'hui ces ruines indiennes de l'Alabama, je rabattrais de leur antiquité. »

terre trois espèces de papillons : l'un blanc comme l'albâtre, l'autre noir comme le jais avec des ailes traversées de bandes jaunes, le troisième portant une queue fourchue, quatre ailes d'or barrées de bleu et semées d'yeux de pourpre. Attirés par les dionées, ces insectes se posaient sur elles; mais ils n'en avaient pas plus tôt touché les feuilles qu'elles se refermaient et enveloppaient leur proie.

De retour à notre ajouppa, nous allâmes à la pêche pour nous consoler du peu de succès de la chasse. Embarqués dans le canot, avec les filets et les lignes, nous côtoyâmes la partie orientale de l'île, au bord des algues et le long des caps ombragés ; la truite était si vorace que nous la prenions à des hameçons sans amorce; le poisson appelé le poisson d'or était en abondance. Il est impossible de voir rien de plus beau que

ressorts sont tendus, ils sont prêts à se refermer sur l'insecte sans défiance : voyez comme une de ses feuilles se replie sur une mouche; une autre a pris une petit ver : elle s'en saisit, et ne le lâchera pas.

Bartram, I, p. 18 (Dublin, p. XVIII).

L'éclat des myrtes et des cactus... attirait plusieurs beaux papillons de deux ou trois espèces : il y en avait un noir, dont les ailes supérieures étaient... marquées de bandes transversales d'un jaune pâle... Une autre espèce était d'une grandeur singulière : la paire inférieures de ses ailes se terminait près du corps par une queue longue, étroite et fourchue; le fond de sa couleur était un jaune rayé transversalement de bandes obliques, d'un léger bleu céleste, dont les extrémités étaient ornées de petits yeux formés par des cercles bleus et rouges. Un plus grand nombre était d'une espèce blanche comme la neige [1].

Bartram, I, p. 42 (Dublin, p. 12).

Nous eûmes bientôt pris quelques poissons, dont un d'une très belle espèce. On lui donne le nom de *ventre rouge*. Il est grand comme la main d'un homme; le haut de

1. C'est ici le type des *rectifications* que nous promettait Chateaubriand : il fait dévorer par la *dionea muscipula*, habile à se saisir de *mouches* et de *petits vers*, les papillons « d'une grandeur singulière », qui, chez Bartram, dix pages plus loin, voltigent sur des myrtes inoffensifs.

ce petit roi des ondes : il a environ cinq pouces de long; sa tête est couleur d'outremer; ses côtés et son ventre étincellent comme le feu; une barre brune longitudinale traverse ses flancs[1]; l'iris de ses larges yeux brille comme de l'or bruni. Ce poisson est carnivore.

A quelque distance du rivage, à l'ombre d'un cyprès chauve, nous remarquâmes de petites pyramides limoneuses qui s'élevaient sous l'eau et montaient jusqu'à la surface. Une légion de poissons d'or faisait en silence les approches de ces citadelles. Tout à coup l'eau bouillonnait; les poissons d'or fuyaient. Des écrevisses armées de ciseaux, sortant de la place insultée, culbutaient leurs brillants ennemis. Mais bientôt les bandes éparses revenaient à la charge, faisaient plier à leur tour les assiégés, et la brave, mais lente garnison, rentrait à reculons pour se réparer dans la forteresse.

Le crocodile, flottant comme le tronc d'un arbre, la truite, le brochet, la perche, le cannelet[2], la

la tête et du dos sont d'un vert olive... les côtés [de la tête] sont d'un vert de mer, tournant un peu vers l'azur... le ventre est d'un beau rouge écarlate; ses yeux sont grands, et l'iris en est d'une belle couleur rouge. C'est un poisson vorace, qu'il est aisé de prendre avec une amorce convenable.

Bartram, I, p. 87 (Dublin, p. 43).

L'eau [de la rivière Broad] était tranquille, claire, et coulait dans un lit de gravier.

On y voyait plusieurs petits monticules coniques, dont le faîte s'élevait jusqu'à la surface de l'eau. Ces petites pyramides étaient l'ouvrage de crabes (*cancer macrourus*), qui les habitaient. Elles semblaient servir de fort et de retraite aux jeunes crabes poursuivis sans relâche par leurs ennemis, les dorades; celles-ci, en grand nombre, leur donnaient continuellement la chasse, excepté dans de courts instants où les vieux crabes, quittant leurs pyramides, faisaient sur elles une sortie. Alors les petites dorades fuyaient de toutes parts, fendant l'eau comme des sillons de lumière; mais bientôt, toutes revenaient à la charge et sitôt les vieux crabes rentrés, elles entouraient les pyramides pour atteindre les petits.

Bartram, I, 288 (Dublin, p. 164).

Je vis le crocodile, étendu dans le fond de la source, comme le tronc d'un grand arbre, la truite,

1. Cette « barre brune longitudinale » manque à la description de Bartram : exemple des « additions » promises.

2. Qu'est-ce que le *cannelet*? Les lexicographes l'ignorent. Mais les dictionnaires anglais-français courants traduisent *bass* par *perche*, *drum* par *poisson-tambour*, *flounder* par *carrelet*. C'est ce nom bien connu (cf. Littré, *s. v.*) que Chateaubriand aura rencontré dans son dictionnaire, et mal transcrit.

basse, la brême, le poisson tambour, le poisson d'or, tous ennemis mortels les uns des autres, nageaient pêle-mêle dans le lac, et semblaient avoir fait une trêve afin de jouir en commun de la beauté de la soirée : le fluide azuré se peignait de leurs couleurs changeantes. L'onde était si pure, que l'on eût cru pouvoir toucher du doigt les acteurs de cette scène, qui se jouaient à vingt pieds de profondeur dans leur grotte de cristal.

Pour regagner l'anse où nous avions notre établissement, nous n'eûmes qu'à nous laisser dériver au gré de l'eau et des brises.

et toutes les variétés de la brême diaprée, le carfish barbu, le redouté sting-ray, le flounder, le bass, le sheepshead et le drum, tous en troupes séparées et sans crainte les uns des autres. Aucun signe d'inimitié, aucune tentative pour s'attaquer réciproquement. Suspendus dans le fluide comme des papillons dans l'air, ils montent et redescendent... On croit voir les poissons à quelques pouces de soi; on serait tenté de les saisir, ou de toucher du doigt l'œil du crocodile endormi, quoiqu'il soit à vingt ou trente pieds sous l'eau...

Suit [p. 90-1] la célèbre description, « tout enveloppée, pénétrée, saturée de lumière », qui se termine par ce puissant mouvement :

« A l'orient, la lune, touchant l'horizon, semblait reposer immobile sur les côtes lointaines; à l'occident, la voûte du ciel paraissait fondue en une mer de diamants et de saphirs, dans laquelle le soleil, à demi plongé, avait l'air de se dissoudre.

Les animaux de la création étaient, comme nous, attentifs à ce grand spectacle : le crocodile, tourné vers l'astre du jour, lançait par sa gueule béante l'eau du lac en gerbes colorées; perché sur un rameau desséché, le pélican louait à sa manière le maître de la nature, tandis que la cigogne s'envolait pour le bénir au-dessus des nuages!

Nous te chanterons aussi, Dieu de l'univers, toi qui prodigues tant de merveilles! la voix d'un homme s'élèvera avec la voix du désert : tu distingueras les accents du faible fils de la femme, au milieu du bruit des sphères que ta main fait rouler, du mugissement de l'abîme dont tu as scellé les portes. »

C'est une des pages les plus opulentes de Chateaubriand, des plus grandes, des plus spontanées. A peine si l'on peut indiquer que pour tel trait du coloris local, Chateaubriand doit quelque chose à Bartram : « Je vis un crocodile sortir d'entre les fleurs et les roseaux; l'eau sortait à flots de sa gueule béante, et ses larges narines l'exhalaient en vapeurs... [I, 212]. »

Voyage, p. 92.

Nous avions un voisin à notre souper : un trou semblable à la

Bartram, I, 307 (Dublin, 176).

La *testudo naso cylindraceo* ressemble beaucoup à la tortue de

tanière d'un blaireau était la demeure d'une tortue : la solitaire sortit de sa grotte et se mit à marcher gravement au bord de l'eau. Ces tortues diffèrent peu des tortues de mer; elles ont le cou plus long. On ne tua point la paisible reine de l'île.

Voyage, p. 93.

Les Sauvages de la Floride racontent qu'il y a au milieu d'un lac une île où vivent les plus belles femmes du monde. Les Muscogulges ont voulu plusieurs fois tenter la conquête de l'île magique; mais les retraites élyséennes fuyant devant leurs canots, finissaient par disparaître : naturelle image du temps que nous perdons à la poursuite de nos chimères. Dans ce pays était aussi une fontaine de Jouvence : qui voudrait rajeunir[1]?

Le lendemain, avant le lever du soleil nous avons quitté l'île, traversé le lac, et rentré dans la rivière par laquelle nous y étions descendus. Cette rivière était remplie de kaïmans. Ces animaux ne sont dangereux que dans l'eau, surtout au moment d'un débarquement. A terre, un enfant peut aisément les devancer en marchant d'un pas ordinaire. Pour éviter leurs embûches, on met le feu aux herbes et aux roseaux : c'est alors un spectacle curieux que de voir de grands espaces d'eau surmontés d'une chevelure de flamme.

Lorsque le crocodile de ces régions a pris toute sa croissance, il mesure environ vingt à vingt-quatre pieds de la tête à la queue. mer. Son cou s'allonge à une grande longueur... Nous eûmes à souper une de ces tortues, très grande et très grasse.

Bartram, I, 66 (Dublin, 25).

La rivière Sainte-Marie renferme plusieurs grandes îles. Il y en a une, entre autres, que les Creeks représentent comme un lieu enchanté. Elle est, disent-ils, habitée par une peuplade d'Indiens dont les femmes sont d'une beauté exquise. Les chasseurs prétendent qu'en voulant y aborder, ils se trouvèrent engagés dans une suite continuelle de marais. Perdus au milieu de ces labyrinthes, ils croyaient toujours s'approcher de l'île; ils l'apercevaient de temps à autre; mais toujours ils la voyaient s'éloigner.

Bartram, I, 227-9 (Dublin, 126).

Lorsque le crocodile a atteint toute sa taille, c'est un grand et terrible animal. J'en ai vu de vingt pieds de long, et l'on prétend

1. Cette fontaine de Jouvence floridienne reparaît au livre X des *Natchez*.

Son corps est gros comme celui d'un cheval : ce reptile aurait exactement la forme du lézard commun, si sa queue n'était comprimée des deux côtés comme celle d'un poisson. Il est couvert d'écailles à l'épreuve de la balle, excepté auprès de la tête et entre les pattes. Sa tête a environ trois pieds de long; les naseaux sont larges: la mâchoire supérieure de l'animal est la seule qui soit mobile; elle s'ouvre à angle droit sur la mâchoire inférieure : au-dessous de la première sont placées deux grosses dents comme les défenses d'un sanglier, ce qui donne au monstre un air terrible.

La femelle du kaïman pond à terre des œufs blanchâtres qu'elle recouvre d'herbes et de vase. Ces œufs, quelquefois au nombre de cent, forment, avec le limon dont ils sont recouverts, de petites meules de quatre pieds de haut et de cinq pieds de diamètre à leur base : le soleil et la fermentation de l'argile font éclore ces œufs. Une femelle ne distingue point ses propres œufs des œufs d'une autre femelle; elle prend sous sa garde toutes les couvées du soleil. N'est-il pas singulier de trouver chez des crocodiles les enfants communs de la république de Platon?

qu'il y en a de vingt-deux à vingt-trois. Il a le corps aussi gros qu'un cheval. Sa forme est exactement celle d'un lézard, à l'exception de la queue, qui est comprimée de chaque côté. Elle est, ainsi que tout le corps, couverte d'écailles épaisses, impénétrables à toute espèce d'armes, même à une balle de carabine. On prétend cependant qu'autour de la tête et derrière les jambes de devant ils peuvent être blessés. La tête d'un grand crocodile a environ trois pieds de long... les narines sont larges; ces amphibies n'ont de mobile que la mâchoire supérieure, qu'ils élèvent presque perpendiculairement, au point qu'elle forme un angle droit sur la mâchoire inférieure. Sur le devant de la mâchoire supérieure sont deux grandes fortes dents, aussi blanches que l'ivoire le plus poli; elles sont toujours visibles, ce qui donne à l'animal un aspect effrayant.

Bartram, I, 225-7 (Dublin, 125).

Voir la citation de Bartram, ci-dessous, p. 118.

La chaleur était accablante ; nous naviguions au milieu des marais ; nos canots prenaient l'eau ; le soleil avait fait fondre la poix du bordage [1].

Voyage, p. 95.

Le soleil se couvre, les premiers roulements du tonnerre se font entendre ; les crocodiles y répondent par un sourd rugissement, comme un tonnerre répond à un autre tonnerre. Une immense colonne de nuages s'étend au nord-est et au sud-est ; le reste du ciel est d'un cuivre sale, demi-transparent et teint de la foudre. Le désert éclairé d'un jour faux, l'orage suspendu sur nos têtes et près d'éclater, offrent un tableau plein de grandeur.

Voilà l'orage ! qu'on se figure un déluge de feu sans vent et sans eau ; l'odeur de soufre remplit l'air ; la nature est éclairée comme à la lueur d'un embrasement.

A présent les cataractes de l'abime s'ouvrent ; les grains de pluie ne sont point séparés : un voile d'eau unit les nuages à la terre.

Voyage, p. 96.

Le pays habité par les Creeks (la confédération des Muscogulges, des Siminoles et des Chéroquois) est enchanteur. De distance en distance la terre est percée par une multitude de bassins qu'on appelle des *puits*, et qui sont plus ou moins profonds : ils communiquent par des routes souterraines aux lacs, aux marais et aux rivières. Tous ces puits sont placés au centre d'un monticule planté des

Bartram, I, 248-9 (Dublin, 139).

Vers midi la chaleur devint excessive ; pas un souffle de vent, et l'on entendait dans le lointain gronder sourdement le tonnerre. Les crocodiles, par leurs rugissements, répondaient à ces roulements, présage infaillible de la tempête... Renfermé entre les bois et les savanes, je ne pus juger des progrès de l'orage.

Lorsqu'il arriva, je fus frappé d'une terreur soudaine. Des nuages pourprés parcouraient avec vitesse tout l'horizon. En un instant tout le ciel fut en feu ; les éclairs se succédaient sans intervalle ; le tonnerre grondait d'une manière effrayante. Soudain, la pluie se mit à tomber à torrents...

Comparez, pour la description de ces puits, Bartram, I, p. 203-4, p. 304-5 et p. 406-7.

1. J'omets ici vingt lignes (les signes précurseurs de l'ouragan) et vingt lignes un peu plus bas (le ciel qui se rassérène, *Voyage*, p. 96).

plus beaux arbres, et dont les flancs creusés ressemblent aux parois d'un vase rempli d'une eau pure. De brillants poissons nagent au fond de cette eau.

Dans la saison des pluies, les savanes deviennent des espèces de lacs au-dessus desquels s'élèvent, comme des îles, les monticules dont nous venons de parler.

Voyage, p. 97.

Cuscowilla, village siminole, est situé sur une chaîne de collines graveleuses à quatre cents toises d'un lac; des sapins écartés les uns des autres, et se touchant seulement par la cime, séparent la ville et le lac : entre leurs troncs, comme entre des colonnes, on aperçoit des cabanes, le lac et ses rivages attachés d'un côté à des forêts, de l'autre à des prairies : c'est à peu près ainsi que la mer, la plaine et les ruines d'Athènes se montrent, dit-on, à travers les colonnes isolées du temple de Jupiter Olympien.

Il serait difficile d'imaginer rien de plus beau que les environs d'Apalachucla, la ville de la paix. A partir du fleuve Chata-Uche, le terrain s'élève en se retirant à l'horizon du couchant; ce n'est pas par une pente uniforme, mais par des espèces de terrasses posées les unes sur les autres.

A mesure que vous gravissez de terrasse en terrasse, les arbres changent selon l'élévation du sol : au bord de la rivière ce sont des chênes-saules, des lauriers et des magnolias; plus haut des sassafras

Bartram, I, 317.

Nous n'étions plus fort éloignés de Cuscowilla. Après avoir fait sept ou huit milles sous de magnifiques ombrages, nous entrâmes dans une forêt de pins clairsemés sur deux collines sablonneuses, qui s'élevaient en pente douce; et bientôt nous vîmes au travers des arbres briller les eaux du lac.

Bartram, II, 204 (Dublin, 388).

Nous arrivâmes au bord de la rivière Chata-Uche... Nous repartîmes pour Apalachucla, ville consacrée à la paix... A partir de la rivière, le terrain s'élève majestueusement par des plateaux successifs, disposés en amphithéâtres. Chacun de ces repos forme une plaine, et, à mesure qu'on s'éloigne de la rivière, les degrés sont plus hauts et les plateaux plus étendus.

Les arbres et arbustes qui croissent dans les terres basses près de cette grande rivière sont *platanus occidentalis*, *lyriodendron tulipifera*, *laurus sassafras*, *laurus benzoïn*, *magnolia grandiflora*, *ulmus*

et des platanes ; plus haut encore des ormes et des noyers ; enfin la dernière terrasse est plantée d'une forêt de chênes, parmi lesquels on remarque l'espèce qui traîne de longues mousses blanches. Des rochers nus et brisés surmontent cette forêt[1].

Des ruisseaux descendent en serpentant de ces rochers, coulent parmi les fleurs et la verdure, ou tombent en nappes de cristal. Lorsque, placé de l'autre côté de la rivière Chata-Uche, on découvre ces vastes degrés couronnés par l'architecture des montagnes, on croirait voir le temple de la nature et le magnifique perron qui conduit à ce monument.

Au pied de cet amphithéâtre est une plaine où paissent des troupeaux de taureaux européens, des escadrons de chevaux de race espagnole, des hordes de daims et de cerfs, des bataillons de grues et de dindes, qui marbrent de blanc et de noir le fond vert de la savane. Cette association d'animaux domestiques et sauvages, les huttes siminoles où l'on remarque les progrès de la civilisation à travers l'ignorance indienne, achèvent de donner à ce tableau un caractère que l'on ne retrouve nulle part.

campestris, *ulmus suberifera*, *carpinus* ; *quercus*, diverses espèces ; *juglans*, diverses espèces, *fagus sylvatica*. Sur le haut des plans inclinés, on trouve, OUTRE les arbres déjà cités, *halesia ptelea*, *cornus florida*, et *amorpha*. La plus élevée de ces terrasses est une plaine unie d'excellente terre, couverte d'une haute forêt des ARBRES SUSDÉSIGNÉS, *quercus tinctoria*, *juglans nigra*, *ulmus*, *tilia*, *gladitsia*, *juglans hickory*, *etc.*

« Ici », ajoute Chateaubriand (p. 98), « finit, à proprement parler, l'*Itinéraire* ou le mémoire des lieux parcourus ; mais il reste dans les diverses parties du manuscrit une multitude de détails sur les mœurs et les usages des Indiens. J'ai réuni ces détails dans des chapitres communs, après les avoir soigneusement revus et amené ma narration jusqu'à l'époque actuelle. Trente-six ans

1. On voit que, s'il fallait en croire Bartram, ces arbres croîtraient pêle-mêle sur le même sol. Mais, bien qu'en quelques pays les ormes et les chênes puissent pousser côte à côte, les heureuses observations de Chateaubriand nous apprennent que, sur l'amphithéâtre d'Apalachucla, ces diverses essences s'étagent, sans se confondre, de terrasse en terrasse.

écoulés depuis mon voyage ont apporté bien des lumières, et changé bien des choses dans l'Ancien et le Nouveau-Monde; ils ont dû modifier les idées et rectifier les jugements de l'écrivain. Avant de passer aux *Mœurs des Sauvages*, je mettrai sous les yeux des lecteurs quelques esquisses de l'*histoire naturelle* de l'Amérique septentrionale. » On le verra : plusieurs de ces idées et de ces jugements n'étaient pas, en 1827, vieux de trente-six ans; mais bien de cinquante ans, puisque Bartram a voyagé de 1775 à 1778; ou de soixante ans, puisque Carver a voyagé de 1766 à 1768; ou de cent six ans, puisque le P. de Charlevoix voyageait en 1721.

Histoire Naturelle.

CASTORS.

> « Malheur au voyageur qui aurait fait le tour du globe et qui rentrerait athée sous le toit de ses pères! Nous l'avons visitée au milieu de la nuit, la vallée solitaire habitée par les castors!... Et je n'aurais vu dans cette vallée aucune trace de l'Intelligence divine ! »
>
> (*Génie du Christianisme*, I, v, 4.)

Voyage, p. 89 — p. 106 = Charlevoix, p. 94 — p. 107.

Ces sept pages de Chateaubriand répondent à ces douze pages de Charlevoix, à peu près en la manière que voici :

Voyage, p. 105.

La longueur moyenne du castor est de deux pieds et demi à trois pieds; sa largeur, d'un flanc à l'autre, d'environ quatorze pouces; il peut peser quarante-cinq livres; sa tête ressemble à celle du rat; ses yeux sont petits, ses oreilles courtes, nues en dedans, velues en dehors; ses pattes de devant n'ont guère que *trois* pouces de long, et sont armées d'ongles creux et aigus; ses pattes de derrière, palmées comme celles du cygne, lui servent à nager; la queue est plate, épaisse d'un pouce, recouverte d'écailles hexagones, disposées en tuiles comme celles des

Charlevoix, p. 95, ss.

Les plus grands castors ont un peu moins de quatre ou cinq pieds sur quinze pouces de large d'une hanche à l'autre, et pèsent soixante livres... [P. 96] La tête d'un castor est à peu près de la figure d'un rat de montagne. Il a... les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues par dehors, sans poil en dedans. Ses jambes sont courtes, particulièrement celles de devant; elles n'ont guère que *quatre ou cinq* pouces de long;... les ongles en sont taillés de biais, et aigus, comme les plumes à écrire. Les pieds de derrière... sont garnis de membranes entre les doigts; ainsi

poissons; il use de cette queue en guise de truelle et de traîneau.

Ses mâchoires, extrêmement fortes, se croisent ainsi que les branches des ciseaux; chaque mâchoire est garnie de dix dents, dont deux incisives de deux pouces de longueur : c'est l'instrument avec lequel le castor coupe les arbres, équarrit leurs troncs, arrache leur écorce, et broie les bois tendres dont il se nourrit.

L'animal est noir, rarement blanc ou brun; il a deux poils, le premier long, creux et luisant; le second, espèce de duvet qui pousse sous le premier, est le seul employé dans le feutre. Le castor vit vingt ans. La femelle est plus grosse que le mâle, et son poil est plus grisâtre sous le ventre. Il n'est pas vrai que le castor se mutile lorsqu'il tombe vivant entre les mains des chasseurs, afin de soustraire sa postérité à l'esclavage. Il faut chercher une autre étymologie à son nom.

le castor nage avec la même facilité que tout animal aquatique. [P. 97]. Sa queue est épaisse d'un pouce, ... couverte d'une peau écailleuse, dont les écailles sont hexagones... et sont appuyées les unes sur les autres comme toutes celles des poissons.

[P. 96]. Ses mâchoires ont une force extraordinaire... elles se croisent comme les deux tranchants des ciseaux... Chaque mâchoire est garnie de dix dents, dont deux incisives et huit molaires. Les incisives supérieures ont deux pouces et demi de long. [P. 102] Ils vivent... d'écorces... et de bois tendre.

[P. 95] Dans les quartiers du Nord les plus reculés, les castors sont noirs, mais il s'y en rencontre quelquefois de blancs; dans les pays plus tempérés, ils sont bruns... leur poil est de deux sortes : l'un est rude, gros, luisant... l'autre poil est un duvet très fin... et c'est celui qu'on met en œuvre. [P. 96] On prétend que le castor vit quinze ou vingt ans. [P. 99 C'est une folie que de dire... que, quand le castor se voit poursuivi, il se coupe ces prétendus testicules et les abandonne aux chasseurs, pour mettre sa vie en sûreté... C'est néanmoins cette fable qui lui a fait donner le nom de castor.

Je ne remarque guère, dans tout ce chapitre du *Voyage*, qu'un trait propre à Chateaubriand : dans les « palais de la Venise de la Solitude » (« dans cette petite Venise », disait déjà Charlevoix, p. 100), il y a, assure Chateaubriand (p. 102) « des infirmeries pour les malades ».

OURS, CERF, ORIGNAL, BISON, FOUINE, RENARDS, LOUPS, RAT MUSQUÉ, CARCAJOU, SERPENTS.

Voyage, p. 106-115.

« Nous avions consacré à l'histoire naturelle des études que nous n'eussions jamais suspendues, si la Providence ne nous eût appelé à d'autres travaux. »
(*Génie du Christianisme*, I, v, 4.)

OURS.

Voyage, p. 106 = Charlevoix, p. 117.

Quelques traits seulement sont pris à Charlevoix : j'ignore la source des autres.

CERF.

Voyage, p. 107.

La source m'est inconnue.

ORIGNAL.

Voyage, p. 107.

L'orignal a le mufle du chameau, le bois plat du daim, les jambes du cerf. Son poil est mêlé de gris, de blanc, de rouge et de noir ; sa course est rapide.

Selon les Sauvages, les orignaux ont un roi surnommé *le grand orignal* ; ses sujets lui rendent toutes sortes de devoirs. Ce grand orignal a les jambes si hautes, que huit pieds de neige ne l'embarrassent point du tout. Sa peau est invulnérable ; il a un bras qui lui sort de l'épaule, et dont il use de la même manière que les hommes se servent de leurs bras.

Les jongleurs prétendent que l'orignal a dans le cœur un petit os qui, réduit en poudre, apaise les douleurs de l'enfantement ; ils disent aussi que la corne du pied

Charlevoix, p. 126-8.

[P. 126] L'orignal a le mufle gros et rabattu comme celui du chameau ; son bois est plat et fourchu comme celui du daim... Il a des jambes de cerf... [P. 128] Son poil est mêlé de gris-blanc et de rouge-noir. [P. 127] L'orignal va toujours grand trot...

Il court parmi ces barbares une assez plaisante tradition d'un *grand orignal*... Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'orignaux qui lui rendent tous les services qu'il exige d'eux... Il a, disent-ils, les jambes si hautes que huit pieds de neige ne l'embarrassent point. Sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes, et il a une manière de bras qui lui sort de l'épaule, et dont il se sert comme nous faisons des nôtres.

[P. 128] L'on prétend que l'orignal a dans le cœur un petit os, lequel, réduit en poudre, facilite les couches et apaise les douleurs de l'enfantement... [P. 126] On

gauche de ce quadrupède appliquée sur le cœur des épileptiques les guérit radicalement. L'orignal, ajoutent-ils, est lui-même sujet à l'épilepsie; lorsqu'il sent approcher l'attaque, il se tire du sang de l'oreille gauche avec la corne de son pied gauche, et se trouve soulagé. prétend que l'orignal est sujet à l'épilepsie et que, quand ses accès le prennent, il les fait passer en se grattant l'oreille de son pied gauche de derrière, jusqu'à en tirer le sang; ce qui a fait regarder la corne de ce pied comme un spécifique contre le haut mal.

BISON.

Voyage, p. 108-9 = *Charlevoix*, p. 131.

Le premier alinéa seul est pris textuellement à Charlevoix. Je n'ai pas retrouvé la source des autres.

FOUINE.

Voyage, p. 110; cf. Charlevoix, p. 133.

Il manque à la description de Charlevoix certains détails, que j'ai certainement lus chez Bartram, ou chez Carver; je ne puis retrouver le passage.

RENARDS.

Voyage, p. 110 = Charlevoix, p. 133.

LOUPS.

Voyage, p. 111.

Il y a en Amérique diverses sortes de loups : celui qu'on appelle *cervier* vient pendant la nuit aboyer autour des habitations. Il ne hurle jamais qu'une fois au même lieu; sa rapidité est si grande qu'en moins de quelques minutes on entend sa voix à une distance prodigieuse de l'endroit où il a poussé son premier cri.

Bartram, II, 28 (Dublin, p. 278).

Les renards *(the foxes)* de la Caroline et de la Floride jappent la nuit autour des habitations, mais jamais ils ne jappent deux fois au même endroit. Ils changent de place précipitamment, et l'instant d'après qu'on les a entendus d'un côté, on les entend de l'autre à une grande distance.

RAT MUSQUÉ.

Voyage, p. 111 = Charlevoix, p. 107 et p. 399.

CARCAJOU.

Voyage, p. 111-2 = Charlevoix, p. 129.

SERPENTS.

Voyage, p. 113-5.

Je reproduis, presque *in extenso*[1], l'article des serpents, parce

1. A l'exception des vingt premières lignes (description du serpent à sonnettes et généralités), dont je n'ai pas retrouvé l'origine.

qu'il nous enseigne avec netteté le procédé matériel de composition de Chateaubriand.

Un serpent noir qui porte un anneau jaune au cou est assez malfaisant: un autre serpent tout noir, sans poison, monte sur les arbres et donne la chasse aux oiseaux et aux écureuils. Il charme l'oiseau par ses regards, c'est-à-dire qu'il l'effraie. Cet effet de la peur, qu'on a voulu nier, est aujourd'hui mis hors de doute : la peur casse les jambes à l'homme; pourquoi ne briserait-elle pas les ailes à l'oiseau?

Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-Fr.*, t. II, p. 272.

« On voit [chez les Iroquois] un serpent noir, qui monte sur les arbres et qui n'est pas venimeux.

Le serpent ruban, le serpent vert, le serpent piqué, prennent leurs noms de leurs couleurs et des dessins de leur peau; ils sont parfaitement innocents et d'une beauté remarquable.

Bartram, II, 17, 18 (Dublin, p. 271) décrit à la suite le « serpent ruban », le serpent « vert » et le serpent « piqué », comme de beaux serpents inoffensifs.

Le plus admirable de tous est le serpent appelé de *verre*, à cause de la fragilité de son corps, qui se brise au moindre contact. Ce reptile est presque transparent, et reflète les couleurs comme un prisme. Il vit d'insectes et ne fait aucun mal : sa longueur est celle d'une petite couleuvre.

Bartram, I, 337 (Dublin, p. 194).

La couleur générale de l'*anguis fragilis* est bleue, ou verdâtre, transparente comme celle du verre, ce qui, en même temps que sa fragilité, ferait croire... qu'il est réellement de cette substance. Il paraît doux et aussi peu dangereux qu'un ver. Lorsqu'il atteint toute sa croissance, il a 2 pieds et demi de long.

Le serpent à épines est court et gros. Il porte à la queue un dard dont la blessure est mortelle.

Bonnet, *Les États-Unis d'Amérique à la fin du XVIIIe s.*, p. 357.

Le serpent à queue épineuse est ainsi appelé à cause de deux épines qu'il a au bout de la queue, avec lesquelles il pique mortellement.

Le serpent à deux têtes est peu commun : il ressemble assez à la vipère; toutefois ses têtes ne sont pas comprimées.

Bonnet, *ibidem*.

Il est douteux que le serpent à deux têtes forme une espèce. On n'en a encore vu que deux : l'un qui fut pris près du lac Champlain et donné en présent à Lord

Amerhst, et l'autre conservé dans le musée du collège d'Yale.

Carver, p. 117.

Le serpent siffleur est fort multiplié dans la Géorgie et dans les Florides. Il a dix-huit pouces de long; sa peau est sablée de noir sur un fond vert. Lorsqu'on approche de lui, il s'aplatit, devient de différentes couleurs, et ouvre la gueule en sifflant. Il se faut bien garder d'entrer dans l'atmosphère qui l'environne; il a le pouvoir de décomposer l'air autour de lui. Cet air imprudemment respiré fait tomber en langueur. L'homme attaqué dépérit, ses poumons se vicient, et, au bout de quelques mois, il meurt de consomption : c'est le dire des habitants du pays.

Le serpent siffleur est de la petite espèce des serpents tachetés. Lorsque quelque animal approche de lui, il s'aplatit aussitôt, et l'on voit ses taches, qui sont de diverses couleurs, devenir aussitôt plus colorées. Il pousse en même temps de sa bouche un vent subtil et nauséabond; et, si ce vent est malheureusement respiré par quelque voyageur inprudent, il éprouve une maladie de langueur, qui, en peu de mois, le conduit au tombeau.

On voit clairement que Chateaubriand opérait sur une collection de fiches. Pour écrire ce petit chapitre, il en maniait au moins huit, compilées au hasard de ses lectures, d'après Charlevoix, Bartram, Carver, Bonnet, et d'après un cinquième naturaliste que nous ne connaissons pas. Nous n'avons pu reconstituer que six de ces fiches, et il manque encore à notre musée le serpent à sonnettes et certain serpent noir et jaune. Du moins avons-nous eu la joie de retrouver le serpent à deux têtes; nous l'avions recherché avec un acharnement de collectionneur, car il est « peu commun ».

Mœurs des Sauvages.

MARIAGES, ENFANTS, FUNÉRAILLES.

Voyage, p. 117-134.

« J'ai étudié au bord de leurs lacs les hordes américaines. »

(*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 3e partie, éd. Le Normand, 1811, p. 204.)

Je ne sais où Chateaubriand a pris sa description des rites du mariage sauvage — très semblables à des scènes de ballet, — et

par exemple ces étranges maçons qui, sans repos, pour construire la cabane des époux, dansent en chantant des chansons. Quelques détails sont dus à Carver, quelques pages à Charlevoix. Chateaubriand doit à Carver : ses données sur le châtiment des adultères (*Voy.*, p. 127, = Carver, p. 282); — sa description des berceaux (*Voy.*, p. 131, = Carver, p. 167); — le rite des épousailles, que Carver rapporte ainsi (*Voy.*, p. 125-7, = Carver, p. 279) :

« Les futurs se placent sur une natte, au centre de la cabane, et prennent chacun l'une des extrémités d'une baguette de quatre pieds de long... Ils dansent et chantent, après quoi ils brisent la baguette en autant de parties qu'il y a de témoins présents. Chacun d'eux en prend une pièce et la conserve soigneusement... En cas de divorce, ils la jettent au feu en présence des parties. »

Carver a encore fourni à Chateaubriand ce détail (*Voy.*, p. 130, = Carver, p. 285) : « Les enfants des sauvages portent toujours le nom de leurs mères. C'est que les enfants, disent-ils, sont l'ouvrage du père quant à l'âme, et de la mère quant au corps. »

Voici le relevé des emprunts à Charlevoix :

Voyage,		Charlevoix,
p. 126.	Présents de noces.	p. 283-4
127.	Pluralité des femmes, ou des maris.	286
128.	Longue continence imposée aux nouveaux époux. .	284 et 288
128.	Mariages entre beau-frère et belle-sœur.	284
128-9.	Hutte des purifications.	288
130.	Imposition des noms aux enfants.	289
131.	Funérailles.	373
131-2.	Festins funéraires.	351-2 et 373
132.	Pratiques de deuil.	375-6
132.	Sauvages tués à la chasse.	374
132.	Temps d'exhumation publique.	376

MOISSONS, FÊTES.

Voyage, p. 134-142.

Quelques données seulement semblent dues à Charlevoix (*Voy.*, p. 134, cf. Charlevoix, p. 330; *Voy.*, p. 143, cf. Charlevoix, p. 121-3). La Fête du blé vert est décrite par Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, 1758, t. II, p. 360, ss. Il est probable que Chateaubriand a exploité ici, outre Le Page du Pratz, une autre source; mais Le Page du Pratz lui était familier, comme le prouve cette recette de cuisine :

Voyage, p. 135.

Les quenouilles de maïs, mises bouillir dans de l'eau de fontaine, sont retirées à moitié cuites et présentées à un feu sans flamme. Lorsqu'elles ont acquis une couleur roussâtre, on les égraine dans un *poutagan* ou mortier de bois. On pile le grain en l'humectant. Cette pâte, coupée en tranches et séchée au soleil, se conserve un temps infini. Lorsqu'on veut en user, il suffit de la plonger dans de l'eau, du lait de noix ou du jus d'érable; ainsi détrempée, elle offre une nourriture saine et agréable.

Le Page du Pratz, II, p. 5.

On fait cuire à moitié le mahiz dans l'eau, puis on le fait bien sécher... et roussir... et on le remue sans cesse afin qu'il ne prenne que la couleur rousse. Lorsqu'il a pris cette couleur, on le frotte bien et on le met dans un mortier. Ensuite, on le pile doucement... avec un peu d'eau... On concasse ce gruau et on le fait sécher au soleil... Cette farine peut se garder six mois... Pour en manger, on la mélange d'eau... Cette même farine, mêlée avec du lait et un peu de sucre, peut être servie sur les meilleures tables.

Quant à la fête du *Feu nouveau* (*Voy.*, p. 136-140), il semble que, pour composer sa poétique description, Chateaubriand ait combiné des données prises à Le Page du Pratz, à ce passage de Bartram (II, 405, Dublin, p. 507-8) : on y reconnaîtra notamment une phrase que Chateaubriand transpose en style direct (p. 136) pour la faire proclamer « à son de conque, par un crieur public ».

« A l'ouverture de la fête du feu nouveau, les Creeks, après s'être pourvus de nouveaux habits, vases, poëles et autres ustensiles de ménage, ramassent tous leurs vêtements usés, et les jettent avec toutes les ordures des maisons et le reste de leurs grains et provisions dans un grand feu qui les consume. Pendant trois jours, ils prennent médecine et observent un jeûne rigoureux. Une amnistie générale est prononcée. Il est permis à tous les malfaiteurs de rentrer dans leurs bourgades; leurs crimes sont pardonnés; ils sont absous et rentrent en grâce. Le matin du quatrième jour, le grand prêtre, en frottant des bois secs, produit un feu nouveau au milieu de la place publique, où chaque habitation en envoie prendre. »

RÉCOLTE DU SUC D'ÉRABLE.

Voyage, p. 143-5.

La récolte du suc d'érable se

J.-E. Bonnet, *Les États-Unis d'Amérique à la fin du XVIIIe siècle*, t. II[1].

P. 290. — La saison pour percer

1. Bonnet dit qu'il rédige ce chapitre d'après « le troisième volume des *Transactions de la Société philosophique américaine* », publication que je ne me suis pas procurée.

faisait et se fait encore parmi les Sauvages deux fois l'année. La première récolte a lieu vers la fin de février, de mars ou d'avril, selon la latitude du pays où croît l'érable à sucre. L'eau recueillie après les légères gelées de la nuit se convertit en sucre, en la faisant bouillir sur un grand feu. La quantité de sucre obtenue par ce procédé varie selon les qualités de l'arbre. Ce sucre, léger de digestion, est d'une couleur verdâtre, d'un goût agréable et un peu acide.

La seconde récolte a lieu quand la sève de l'arbre n'a pas assez de consistance pour se changer en suc. Cette sève se condense en une espèce de mélasse, qui, étendue dans de l'eau de fontaine, offre une liqueur fraîche pendant les chaleurs de l'été.

On entretient avec grand soin le bois d'érable de l'espèce rouge et blanche. Les érables les plus productifs sont ceux dont l'écorce paraît noire et galeuse. Les Sauvages ont cru observer que ces accidents sont causés par le pivert noir à tête rouge, qui perce l'érable dont la sève est plus abondante. Ils respectent ce pivert comme un oiseau intelligent et un bon génie.

A quatre pieds de terre environ, on ouvre dans le tronc d'érable deux trous de trois quarts de pouce de profondeur, et perforés du haut en bas pour faciliter l'écoulement de la sève.

Ces deux premières incisions sont tournées au midi; on en pratique deux autres semblables du côté du nord. Ces quatre taillades sont ensuite creusées à mesure que l'arbre donne sa sève, jusqu'à la

les arbres est en février, mars ou avril, selon le temps qui règne en ces mois. Il y a toujours une suspension de liqueur dans la nuit, si à un jour chaud succède une nuit froide. La quantité de sucre que l'on obtient chaque jour d'un arbre varie de cinq gallons à une pinte.

P. 293. — Dans la dernière partie du printemps comme dans l'été ou au commencement de l'automne, l'arbre à sucre donne une eau légère, mais qui n'est pas saturée de sucre; c'est une boisson agréable pendant la moisson.

P. 287. — Les érables les meilleurs sont ceux qui ont été percés en cent places par les piverts qui se nourrissent de ce suc. Les arbres ainsi blessés répandent leur liqueur sur la terre et ensuite prennent une couleur noire.

P. 292. — On enfonce dans l'érable une tarière environ trois quarts de pouce dans la direction de bas en haut, pour empêcher la liqueur d'être gelée le matin ou le soir, si elle coulait doucement... On perce l'érable d'abord du côté du midi, et lorsque l'effusion de la liqueur commence à diminuer, on l'ouvre du côté du nord... on enfonce la tarière jusqu'à deux pouces; on introduit un tuyau

profondeur de deux pouces et demi.

Deux auges de bois sont placées aux deux faces de l'arbre, au nord et au midi, et des tuyaux de sureau, introduits dans les fentes, servent à diriger la sève dans ces auges.

Toutes les vingt-quatre heures, on enlève le suc écoulé; on le porte sous des hangars couverts d'écorce; on le fait bouillir dans un bassin de pierre en l'écumant. Lorsqu'il est réduit à moitié par l'action d'un feu clair, on le transvase dans un autre bassin, où l'on continue à le faire bouillir jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance d'un sirop. Alors, retiré du feu, il repose pendant douze heures. Au bout de ce temps, on le précipite dans un troisième bassin, prenant soin de ne pas remuer le sédiment tombé au fond de la liqueur.

Ce troisième bassin est à son tour remis sur des charbons demi-brûlés et sans flammes. Un peu de graisse est jeté dans le sirop pour l'empêcher de surmonter les bords du vase. Lorsqu'il commence à filer, il faut se hâter de le verser dans un quatrième et dernier bassin de bois, appelé *le refroidisseur*. Une femme vigoureuse le remue en rond, sans discontinuer, avec un bâton de cèdre, jusqu'à ce qu'il ait pris le grain du sucre. Alors elle le coule dans des moules d'écorce qui donnent au fluide coagulé la forme de petits pains coniques : l'opération est terminée.

Quand il ne s'agit que des mélasses, le procédé finit au second feu.

L'écoulement des érables dure dans le trou, environ un demi-pouce.

On place sous le tuyau une auge de pin blanc ou de tilleul... le tuyau est ordinairement fait de bois de sumach ou de sureau.

On verse tous les jours la liqueur dans un large réservoir; de ce réservoir on le met sur le fourneau. — P. 295. La chaudière est couverte par un hangar.

P. 296. — On met dans la chaudière du beurre ou de la graisse de cochon pour empêcher la liqueur de sortir en bouillonnant.

P. 296. — Le sucre, après avoir suffisamment bouilli, devient grené; on le fait sécher, on le raffine et on le convertit en pain. — P. 305. Les moules où on coule le sucre doivent être faits avec du bois sec; on leur donne la forme d'une trémie de moulin.

quinze jours, et ces quinze jours sont une fête continuelle. Chaque matin on se rend au bois d'érables, ordinairement arrosé par un courant d'eau. Des groupes d'Indiens et d'Indiennes sont dispersés aux pieds des arbres; des jeunes gens dansent et jouent à différents jeux; des enfants se baignent sous les yeux des sachems. A la gaîté de ces sauvages, à leur demi-nudité, à la vivacité des danses, aux luttes non moins bruyantes des baigneurs, à la mobilité et à la fraîcheur des eaux, à la vieillesse des ombrages, on croirait assister à l'une de ces scènes de Faunes et de Dryades décrites par les poètes :

Tum vero in numerum Faunosque ferasque videres Ludere.

PÊCHES.

Voyage, p. 146-8.

Chateaubriand consacre ces deux pages (*Voy.*, p. 175-8) à chanter « l'épithalame du filet ». Sur cette curieuse coutume, le P. de Charlevoix avait dit simplement (p. 153) :

« Les sauvages pêchent aussi avec la seine, et ils s'y disposent par une cérémonie assez bizarre. Avant que de se servir de ce filet, ils le marient avec deux filles vierges, et pendant les festins de noce, ils le placent entre les deux épouses. On l'exhorte ensuite fort sérieusement à prendre beaucoup de poisson, et on croit l'y engager, en faisant de grands présents à ses prétendus beaux-pères. »

Sur quoi Chateaubriand nous rapporte, en bon folkloriste, comment les jeunes filles et le filet étaient mariés par le jongleur avec les cérémonies d'usage; comment les nouvelles épouses, enveloppées dans le filet, étaient portées en grande pompe jusqu'au fleuve; comment, à minuit, après une pêche aux flambeaux, le jongleur déclarait que le filet voulait se retirer avec ses deux épouses, comment on chantait alors la gloire du filet, vainqueur de l'esturgeon, et des strophes qui disaient la douleur des « veuves » des poissons : « En vain ces veuves *apprennent à nager*, elles ne reverront plus ceux avec qui elles aimaient à

errer dans les forêts sous les eaux! elles ne se reposeront plus avec eux sur des couches de mousse!... »

Le lecteur, curieux de s'informer plus avant sur ces poissons dont les veuves ne savent pas encore nager, les retrouvera tous dans Charlevoix. Exemple :

Voyage, p. 147.	Charlevoix, p. 152.
On peignoit la déroute de l'armée entière des poissons : le lencornet dont les barbes servent à entortiller son ennemi, le chaousaron, pourvu d'une lance dentelée, creuse et percée par le bout, l'artimègue qui déploie un pavillon blanc, les écrevisses qui précèdent les guerriers-poissons, pour leur frayer le chemin; tout cela étoit vaincu par le filet.	Le lencornet a des barbes dont il se sert pour prendre d'autres poissons... P. 153 : il sort de dessous la gueule du chaousaron une arête plate, dentelée, creuse et percée par le bout; P. 282 : l'astikamègue ou poisson blanc....

On remarquera que Chateaubriand déforme ici le nom de deux poissons sur trois : il baptise *chaousaron* la *chaousarou*, et *artimègue* l'*astikamègue*. Il est vrai que plus haut (v. ci-dessus, p. 62), il avait appelé ce même poisson l'*artikamègue*.

DANSES.

Voyage, p. 148-9.

Comme Chateaubriand décrit des danses presque en chacun des chapitres qui précèdent et suivent, comme ses sauvages dansent en moissonnant, pêchent en dansant, dansent en maçonnant, dansent pour fumer le calumet, pour chasser, pour se marier, pour faire la guerre, la paix, l'amour, il se trouve ici fort dépourvu. Ses fiches inemployées ne lui fournissent plus que la *danse des braves* et deux autres danses de guerre (*Voy.*, p. 148-9). La danse des braves ressemble — mais sans coïncidences verbales — à une danse décrite par Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, II, 376-8. Je n'ai pas retrouvé l'origine des deux autres.

JEUX.

Voyage, p. 149-55.

Après quelques généralités, Chateaubriand consacre tout cet article à deux sortes de jeux des Sauvages : le jeu des *plumes*, qui est un « jeu de la virilité », et le jeu des *osselets*, qui est un « jeu de l'oisiveté et des passions ».

Ce petit chapitre tout entier est composé d'après Charlevoix, très fidèlement interprété :

Voyage, p. 151.	Jeu des plumes.	Charlevoix, p. 319.	
— 151-155.	Jeu des osselets.	— 260-3.	

ANNÉE. — DIVISION ET RÈGLEMENT DU TEMPS. — CALENDRIER NATUREL.

Voyage, p. 156-9.

Chateaubriand, par exception, indique ici ses sources : « Les noms des douze lunes varient selon le pays et les usages des diverses peuplades. Charlevoix en donne un grand nombre. Un voyageur moderne, Beltrami, donne ainsi les mois des Sioux et les mois des Cipawoix. » Il s'agit sans doute ici du *Voyage* de Baltrami *aux sources du Mississipi*, publié en 1823, que je n'ai pas réussi à me procurer. Pour les emprunts à Charlevoix, cf. son *Journal historique*, p. 400-2.

MÉDECINE.

Voyage, p. 160-6.

Ce chapitre est dû tout entier à Charlevoix, sauf quelques alinéas :

Voyage,		Charlevoix,
p. 160.	Usage des simples, *garentoguen*.	p. 316, cf. *Hist. Nouv.-Fr.*, *Descr.*, p. 10
160.	Sassafras.	*Ibid.*, p. 10
160.	Lychnis.	*Ibid.*, p. 11
160.	Bellis.	*Ibid.*, p. 14
160.	Hedisaron.	*Ibid.*, p. 40-1
161-2.	Chirurgie.	p. 365-6
162.	Boîte fumigatoire.	*Ibid.*, I, p. 126
162-3.	Femmes accouchées par frayeur.	*Journal*, p. 288
163-4.	Imposture des jongleurs.	p. 368
164.	Chiens égorgés.	p. 372
164-5.	Les jongleurs dans la cabane des sueurs. . .	p. 381-2
165.	Le petit os.	p. 369
165-6.	Malades frénétiques.	p. 354

Tous ces passages de Charlevoix ont été diligemment transposés, sauf de menues trahisons. Que signifie, par exemple, ce rébus? « Les sauvages, dit Chateaubriand (p. 160), connaissent une multitude de simples propres à fermer les blessures : ils ont l'usage du *garent-oguen*, qu'ils appellent encore *abasout-chenza*, à cause de sa forme; c'est le *ginseng* des Chinois. » Nous voilà bien informés, si par hasard nous ignorons la valeur du mot *abasout-chenza* en iroquois. Heureusement, le P. de Charlevoix nous tirera de peine : « Les sauvages, nous apprend-il (*Descr.*, p. 10),

appellent aussi le *garent-oguen* du nom d'*abesoutchenza* [et non *abasoutchenza*], *qui veut dire un enfant*, à cause de la forme de sa racine. » D'ailleurs cette plante qui, selon Chateaubriand, « ferme les blessures », ne serait propre, selon Charlevoix, qu'à rendre les femmes fécondes. » Qui croire?

A la fin de ce chapitre (p. 166), Chateaubriand a nommé une fois le P. de Charlevoix, mais c'est qu'il avait à compléter son information. Charlevoix (p. 354), pour montrer jusqu'où les sauvages portent l'extravagance au sujet des songes, avait raconté un fait « attesté par deux témoins irréprochables », deux missionnaires. Ils avaient vu un jour un sauvage pris de frénésie. On lui demanda quel était son mal. « J'ai rêvé, répondit-il, qu'un huart m'était entré dans l'estomac. » Sur quoi, tous se mirent à contrefaire les insensés et à crier qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac, et à contrefaire... qui une oye, qui un canard, qui une outarde, qui une grenouille : le rêveur contrefit aussi son huart. »

Chateaubriand a remplacé ce huart[1] (déjà mal commode au malade, semblait-il) par un bison : « Le médecin cherche à pénétrer la cause du délire du malade... J'ai rêvé, répond celui-ci, que j'avais un bison dans l'estomac. La famille semble consternée; mais soudain, les assistants s'écrient qu'ils sont aussi possédés d'un animal : l'un imite le cri d'un caribou, l'autre le hurlement d'un loup; le malade contrefait à son tour le mugissement de son bison. »

Et Chateaubriand d'ajouter : « Ces folies, mentionnées par Charlevoix, se renouvellent tous les jours chez les Indiens. »

Il reste quatre alinéas de ce chapitre dont je n'ai pas retrouvé l'origine dans les œuvres du P. de Charlevoix. J'ignore la source de deux d'entre eux (le *sac de médecine*, p. 162; et *qu'on ne prononce jamais le mot de mort devant un ami du malade*, p. 163). Les deux autres ont été suggérés par Carver. Les voici : Carver (p. 296-7) raconte qu'à Penobscot, dans la province de Main, la femme d'un soldat étant restée trois jours en travail d'enfant, malgré les soins d'un chirurgien et d'une sage-femme, une femme indienne la délivra en la bâillonnant. Chateaubriand rapporte, d'après Carver, cette pratique et ajoute ces lignes émues (p. 162) : « On avertit toujours la femme en travail avant de recourir à ce moyen; elle n'hésite jamais à se sacrifier. »

L'autre emprunt à Carver est cette description de la « cabane des sueurs » :

1. Espèce de cormoran, dit Charlevoix, p. 193.

Voyage, p. 161.

La *cabane des sueurs* est construite avec des branches d'arbres plantées en rond et attachées ensemble par la cime, de manière à former un cône ; on les garnit en dehors de peaux de différents animaux : on y ménage une très petite ouverture pratiquée contre terre, et par laquelle on entre en se traînant sur les genoux et sur les mains. Au milieu de cette étuve est un bassin plein d'eau que l'on fait bouillir en y jetant des cailloux rougis au feu; la vapeur qui s'élève de ce bassin est brûlante, et en moins de quelques minutes le malade se couvre de sueur.

Carver, p. 296.

La manière dont les sauvages construisent leurs étuves est simple. Ils placent en rond six petites perches, qu'ils attachent ensemble par le sommet, de manière à former une rotonde, et ils les recouvrent de fourrures. On ne laisse qu'une petite ouverture, à pouvoir se glisser dedans. Au centre de cette construction, l'on place des pierres rougies au feu, sur lesquelles on jette de l'eau; il s'en élève une vapeur... qui procure au malade une transpiration abondante.

LANGUES INDIENNES.

Voyage, p. 167-176.

Presque tout ce chapitre porte sur la grammaire des Hurons. Or Chateaubriand nous dit en note : « J'ai puisé la plupart des curieux renseignements que je viens de donner sur la langue huronne dans une petite grammaire iroquoise manuscrite qu'a bien voulu m'envoyer M. Marcoux, missionnaire au saut Saint-Louis, district de Montréal. » Plusieurs de ces renseignements sont « curieux », en effet; tel celui-ci (p. 170) :

« Le huron est une langue complète, ayant ses verbes, ses noms, ses pronons et ses adverbes. »

Sommes-nous pourtant redevables à M. Marcoux de cette précieuse observation philologique? Non, mais encore au P. de Charlevoix, interprété par Chateaubriand, comme le fait voir ce rapprochement :

Voyage, p. 170.

Le huron est une langue complète ayant ses verbes, ses noms, ses pronoms et ses adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque; les troisièmes personnes ont les deux genres, et les

Charlevoix, p. 197.

Dans le huron, tout se conjugue : *un certain artifice, que je ne vous expliquerais pas bien, y fait distinguer* les noms, les pronoms, les adverbes, etc., des verbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre

nombres et les temps suivent le mécanisme de la langue grecque. Les verbes actifs se multiplient à l'infini, comme dans la langue chicassaise.

réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres...; pour ce qui est des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action.

Outre M. Marcoux, Chateaubriand a, en effet, ici encore, largement exploité le P. de Charlevoix (cf. Charlevoix, p. 188-9 et 195-8). Quelques renseignements sur le natchez et le chicassais semblent pris à Bartram (II, 419, Dublin, p. 517), mais non tous : Chateaubriand devait connaître le dialecte d'Atala par quelque autre grammairien, que je n'ai pu découvrir.

CHASSE.

Voyage, p. 177-191.

EMPRUNTS A CHARLEVOIX :

Voyage,		Charlevoix,
p. 179.	Sacrifice expiatoire aux âmes des ours.	p. 116
179-80.	Raquettes à neige.	221
184-6.	Chasse à l'ours.	115-7
186.	Repas sacré après la chasse à l'ours.	300
187-8.	Chasse à l'orignal.	419
190.	Chants au retour de la chasse et l'alinéa qui suit. . .	118
190-1.	Repas de huit ou dix heures.	349.

EMPRUNTS A CARVER :

a. Début du chapitre.

Voyage, p. 177.

Quand les vieillards ont décidé la chasse du castor ou de l'ours, un guerrier va de porte en porte dans les villages, disant : « Les chefs vont partir ; que ceux qui veulent les suivre se peignent de noir et jeûnent, pour apprendre à l'Esprit des songes où les ours et les castors se tiennent cette année. » A cet avertissement tous les guerriers se barbouillent de noir de fumée détrempé avec de l'huile d'ours; le jeûne de huit nuits commence : il est si rigoureux

Carver, p. 208.

Le chef des guerriers invite en grande solennité ceux qui veulent l'accompagner en chasse. Ils se peignent de noir leurs corps... et se préparent au départ par un jeûne de plusieurs jours. Ils s'abstiennent absolument de toute nourriture et de boisson; ils ne prennent pas même une goutte d'eau; et, au milieu de cette abstinence, ils paraissent gais. Ce singulier jeûne les dispose à rêver. Ce jeûne étant fini, le chef donne une grande fête aux chasseurs; mais

qu'on ne doit pas même avaler une goutte d'eau, et il faut chanter incessamment, afin d'avoir d'heureux songes. Le jeûne accompli, les guerriers se baignent : on sert un grand festin. aucun n'ose y prendre part avant de s'être baigné.

b. Chasse au bison, en embrasant les herbes. *Voyage*, p. 188 = Carver, p. 211-2.

c. Chasse au castor dans les viviers gelés. *Voyage*, p. 182 = Carver, p. 214-5. (Les deux textes ne se suivant pas exactement, ce dernier rapprochement est douteux.)

LA GUERRE.

Voyage, p. 191-221.

1° Emprunts a Charlevoix.

Voyage,		Charlevoix,
p. 193.	La chaudière de guerre	p. 208
193.	Poteaux de guerre, médecine de guerre	424
193-4.	Jeûne du chef de guerre	217
194.	Mesures qu'on prend pour avoir des prisonniers	217
194.	Engagements volontaires	217
194.	Guerriers peints et tatoués	328
195.	Armes et parures des guerriers	222
195-6.	Discours du chef de guerre [1]	216
196.	Collier et chanson de mort	216
197.	Le chien sacré	217
198.	Traîneaux [2]	221
198.	Canots	192
199.	Le jour des adieux	221
200.	Etendards d'écorce	222
200.	Distribution des manitous	223
201-2.	Jongleries	219
202.	Nouveau discours du chef	218
203.	Danse de la découverte	297
205.	Mise à l'épreuve des jeunes guerriers	219
207.	Admonition aux manitous	425
209.	Rencontre d'une troupe alliée	237
210.	Finesse de l'ouïe chez les sauvages	239
212.	La nuit des songes	237
214-5.	Hiéroglyphes (très arrangé)	239-40
219.	Cruauté des femmes	242
219.	Adoption des prisonniers	241-246.
220.	Rencontre d'un père et d'un fils dans un combat	309-10.

1. Il est curieux de constater qu'ici — et en plusieurs lieux — Carver (p. 223-4) a fait comme Chateaubriand : il a pris ce discours à Charlevoix. Mais Chateaubriand a recouru aux vraies sources, et c'est bien d'après Charlevoix qu'il le reproduit.

2. Le nom sauvage de *metump* est ici ajouté à Charlevoix par Chateaubriand d'après Carver, p. 246.

2° Emprunts a Carver.

A. — *Le « woop » de guerre.*

Voyage, p. 192.

Quatre guerriers jettent au foyer de ces cabanes un casse-tête peint en rouge, sur le pied duquel sont marqués, par des signes connus des sachems, les motifs des hostilités : les premiers Romains lançaient une javeline sur le territoire ennemi. Ces hérauts d'armes indiens disparaissent aussitôt dans la nuit comme des fantômes, en poussant le fameux cri ou *woop* de guerre. On le forme en appuyant une main sur la bouche et frappant les lèvres, de manière à ce que le son échappé en tremblotant, tantôt plus sourd, tantôt plus aigu, se termine par une espèce de rugissement dont il est impossible de se faire une idée.

Carver, p. 227 et p. 249.

Pour déclarer la guerre, les Indiens envoient par un esclave une hache dont la poignée est peinte en rouge à la nation avec laquelle ils veulent rompre. Les cris de guerre consistent en cris comme ceux-ci : « oû, oû, oûp... » Ils sont modulés en espèces de notes par la main placée d'une certaine manière devant la bouche.

B. — *Danse de guerre.*

Voyage, p. 204.

Les casse-têtes retentissent contre les casse-têtes; le chichikoué précipite la marche; les guerriers tirent leurs poignards; ils commencent à tourner sur eux-mêmes, d'abord lentement, ensuite plus vite, et bientôt avec une telle rapidité, qu'ils disparaissent dans le cercle qu'ils décrivent : d'horribles cris percent la voûte du ciel. Le poignard que ces hommes féroces se portent à la gorge avec une adresse qui fait frémir, leur visage noir ou bariolé, leurs habits fantastiques, leurs longs hurlements, tout ce tableau d'une guerre sauvage inspire la terreur.

Carver, p. 196-7.

Tous dansent à la fois. Ils prennent les postures les plus effrayantes.. Ils tiennent leurs couteaux pointus, avec lesquels, en tournant comme ils font, ils semblent en danger de se couper la gorge les uns aux autres; ce qui arriverait sans leur extrême adresse. Pour augmenter l'horreur de la scène, ils jettent des hurlements et des cris comme au combat... et l'on croirait voir des démons déchaînés.

C. — *Le scalp.*

Voyage, p. 218.

On met le pied sur le cou du vaincu, de la main gauche on saisit

Carver, p. 245.

Ils saisissent la tête de leur ennemi, et plaçant leur pied sur le

le toupet de cheveux que les Indiens gardent sur le sommet de la tête; de la main droite on trace, à l'aide d'un étroit couteau, un cercle dans le crâne, autour de la chevelure; ce trophée est souvent enlevé avec tant d'adresse que la cervelle reste à découvert sans avoir été entamée par la pointe de l'instrument [1].

cou, ils entortillent leur main gauche dans la chevelure. De la main droite, ils tirent leur couteau à scalper, cernent la peau et l'enlèvent avec la chevelure.

RELIGION.

Voyage, p. 221-9.

« Il est faux qu'il y ait des sauvages qui n'aient aucune notion de la Divinité. Les voyageurs qui avaient avancé ce fait ont été démentis par d'autres voyageurs mieux instruits. Nous les avons vus, ces *sophistes de la hutte!* »

(*Génie du Christianisme*, I, VI, 4.)

Voyage,		Charlevoix,
p. 221.	Sacrifices	p. 348
222.	Manitous, Songes	346
222.	Immortalité de l'âme	351 et 353
223.	Trace des fictions grecques et des vérités bibliques dans la religion des sauvages	349
223.	Comment le Grand Lièvre créa la terre	344
223.	Areskoui	208
223.	Michabou, Athaënsic, etc.	344
224.	Jouskeka, etc.	345
224.	Messou ou Saketchak, etc.	399
224-5.	Traditions sur le lac Nipissingue	283
225.	Michabou sur les lacs	281 et 283
227.	La belle Endaë	352
228.	L'arbre du Lac Salé	349.

Je n'ai pu retrouver chez Charlevoix, ni ailleurs, la *caverne du Grand-Esprit* (*Voy.*, p. 225), le *Manitou de soixante coudées* (p. 226), ni (p. 227-8) l'histoire d'Handioun, qui rechercha la belle Almilao, et « qui l'aima comme la lune ».

Chateaubriand, sans doute en peine de parfaire ce chapitre sur la *Religion* des sauvages, retrouva heureusement un résidu de fiches inemployées sur l'*herbe à la puce*, sur le *cèdre blanc*, et sur le *chat-huant*.

Il lisait sur la première : « Quelques-uns, en regardant seulement l'*herbe à la puce*, sont attaqués d'une fièvre violente..., et qui est accompagnée d'une grande démangeaison par tout le

1. La traduction de Chateaubriand fait contresens : il décrit l'opération comme s'il s'agissait d'enlever non pas seulement le cuir chevelu, mais la boîte crânienne.

corps; elle n'opère sur d'autres que quand ils la touchent. » (Charlevoix, p. 263.)

Il lisait sur la seconde : « On prétend que les femmes enceintes ne doivent pas user du bois du *cèdre blanc* pour leur busc. » (Charlevoix, p. 255).

Il lisait sur la troisième : « La provision du *chat-huant* pour l'hiver sont des mulots, auxquels il casse les pattes, et qu'il engraisse et nourrit avec soin, jusqu'à ce qu'il en ait besoin. » (Charlevoix, p. 155.)

Et, comme il avait conversé avec « les sophistes de la hutte », Chateaubriand écrivit (*Voy.*, p. 226-7) :

« Athaënsic a planté dans les îles du lac Érié l'*herbe à la puce* : si un guerrier regarde cette herbe, il est saisi de la fièvre; s'il la touche, un feu subtil court sur sa peau. Athaënsic planta encore au bord du lac Érié le *cèdre blanc* pour détruire la race des hommes : la vapeur de l'arbre fait mourir l'enfant dans le sein de la jeune mère, comme la pluie fait couler la grappe sur la vigne. Le Grand-Lièvre a donné la sagesse au *chat-huant* du lac Érié. Cet oiseau fait la chasse aux souris pendant l'été; il les mutile et les emporte toutes vivantes dans sa demeure, où il prend soin de les engraisser pour l'hiver. »

GOUVERNEMENT.

Voyage, p. 229-259.

« Nous avons eu nous-mêmes occasion d'observer, chez les Indiens du Nouveau-Monde, toutes les formes des constitutions des peuples civilisés : ainsi les Natchez, à la Louisiane, offraient le despotisme de l'état de Nature; les Creeks de la Floride, la monarchie, et les Iroquois du Canada, le gouvernement républicain. »

(*Génie du Christianisme*, IV, IV, 8.)

LES NATCHEZ.

Despotisme dans l'état de nature.

Voyage, p. 229-40.

Voyage,		Charlevoix,
p. 231.	Division des nations en tribus.	p. 266
232.	Conseils des nations indiennes.	267-9
233.	Colliers.	210 et 305
235-40.	Gouvernement des Natchez.	419-24

LES MUSCOGULGES.

Monarchie limitée dans l'état de nature.

Voyage, p. 240-50.

Voyage, p. 240-1.	Bartram, II, p. 382 (Dublin, p. 492).
Les Muscogulges ont un chef appelé Mico, roi ou magistrat.	A la tête du vénérable Sénat des Muscogulges préside le Mico.

Le Mico, reconnu pour le premier homme de la nation, reçoit toutes sortes de marques de respect. Lorsqu'il préside le conseil, on lui rend des hommages presque abjects; lorsqu'il est absent, son siège reste vide.

Le Mico convoque le conseil pour délibérer sur la paix et sur la guerre; à lui s'adressent les ambassadeurs et les étrangers qui arrivent chez la nation.

La royauté du Mico est élective et inamovible. Les vieillards nomment le Mico; le corps des guerriers confirme la nomination. Il faut avoir versé son sang dans les combats, ou s'être distingué par sa raison, son génie, son éloquence, pour aspirer à la place de Mico. Ce souverain, qui ne doit sa puissance qu'à son mérite, s'élève sur la confédération des Creeks, comme le soleil pour animer et féconder la terre.

Le Mico ne porte aucune marque de distinction : hors du conseil, c'est un simple sachem qui se mêle à la foule, cause, fume, boit la coupe avec tous les guerriers : un étranger ne pourrait le reconnaître. Dans le conseil même, où il reçoit tant d'honneurs, il n'a que sa voix; toute son influence est dans sa sagesse : son avis est généralement suivi, parce que son avis est presque toujours le meilleur.

La vénération des Muscogulges pour le Mico est extrême. Si un jeune homme est tenté de faire une chose déshonnête, son compagnon lui dit : « Prends garde, le « Mico te voit »; le jeune homme s'arrête : c'est l'action du despotisme invisible de la vertu.

Le Mico est regardé comme le premier homme de la tribu, et reçoit tous les témoignages d'amour et d'estime que son rang exige. Quand il préside un conseil, il est révéré et traité aussi respectueusement que peut l'être le monarque le plus despotique de l'Europe; et, quand il est absent, sa place n'est occupée par personne.

Quoique le Mico soit électif, il ne doit le trône ni à des violences publiques, ni à des intrigues secrètes. Son apparition est mystérieuse : c'est celle du soleil, qui se lève sur la terre, pour la rendre heureuse et féconde. Personne ne vous dira[1] quand et comment il est devenu roi; mais il est universellement reconnu pour le personnage le plus considérable.

Ses habits sont les mêmes et un étranger ne pourrait distinguer son habitation de celles des autres citoyens... Hors du conseil, le Mico se mêle à la foule des citoyens, converse avec eux, et tous l'approchent sans contrainte... Il préside en personne, et chaque jour, au conseil : mais sa voix n'a d'autre prépondérance que celle du plus sage et du meilleur citoyen.

... Ces peuples agissent comme si leur chef, en restant invisible, avait l'œil ouvert sur toutes leurs actions.

1. Bartram avait compté sans Chateaubriand.

Voyage, p. 242 (Le mico a la disposition du grenier public) = Bartram, p. 385 (Dublin, 494). Par contre, Bartram ne sait rien dire des attributions du *Sénat*. — *Voyage*, p. 243-4 (Histoire des Muscogulges) = Bartram, *passim* (v. p. ex., Bartram, II, 208-9).

Voyage, p. 244.

Le serf [chez les Muscogulges] est logé, vêtu et nourri comme ses maîtres. S'il se marie, ses enfants sont libres; ils rentrent dans leur droit naturel par la naissance. Le malheur du père et de la mère ne passe point à leur postérité; les Muscogulges n'ont point voulu que la servitude fût héréditaire : belle leçon que les Sauvages ont donnée aux hommes civilisés!

Tel est néanmoins l'esclavage : quelle que soit sa douceur, il dégrade les vertus. Le Muscogulge, hardi, bruyant, impétueux, supportant à peine la moindre contradiction, est servi par le Yamase, timide, silencieux, patient, abject.

Bartram, I, 321 (Dublin, p. 184).

Chez les Creeks, les esclaves des deux sexes ont la permission de se marier entre eux; les enfants sont libres et considérés, à tous égards, comme égaux aux autres habitants.

En observant ces esclaves, on reconnaît au premier coup d'œil, dans leur maintien, dans leurs manières, la prodigieuse différence qu'il y a de l'esclavage à la liberté... L'Indien libre est actif, audacieux, turbulent. Les serfs sont les hommes les plus soumis, les plus dégradés qu'on puisse voir. Doux, humbles et souples, ils semblent n'avoir de force ni de volonté que pour obéir à leurs maîtres.

Voyage, p. 245-7.

Les villages muscogulges sont bâtis d'une manière particulière : chaque famille a presque toujours quatre maisons ou quatre cabanes pareilles[1]. Ces quatre cabanes se font face les unes aux autres, et forment entre elles une cour carrée d'environ un demi-arpent : on entre dans cette cour par les quatre angles. Les cabanes, construites en planches, sont enduites en dehors et en dedans d'un mortier rouge qui ressemble à de la terre de brique. Des morceaux d'écorce de cyprès, disposés comme des écailles de tortue, servent de toiture aux bâtiments.

Au centre du principal village,

Bartram, II, 137-9 (Dublin, 452-3).

Dans les villages muscogulges, la grande place publique est ordinairement isolée au centre et dans la partie la plus élevée de la ville. Elle est composée de quatre corps de logis, formant quatre maisons d'un seul étage, de dimensions absolument pareilles. Ils sont disposés de manière à former un carré parfait d'un demi-acre de terre;... à chaque encoignure est un passage. Ces bâtiments sont construits de solives;... les murs sont proprement enduits avec du mortier d'argile...

Un de ces bâtiments est à pro-

1. Contresens.

et dans l'endroit le plus élevé, est une place publique environnée de quatre longues galeries. L'une de ces galeries est la salle du conseil, qui se tient tous les jours pour l'expédition des affaires. Cette salle se divise en deux chambres par une cloison longitudinale : l'appartement du fond est ainsi privé de lumière ; on n'y entre que par une ouverture surbaissée, pratiquée au bas de la cloison. Dans ce sanctuaire sont déposés les trésors de la religion et de la politique : les chapelets de corne de cerf, la coupe à médecine, les chichikoués, le calumet de paix, l'étendard national, fait d'une queue d'aigle. Il n'y a que le Mico, le chef de guerre et le grand-prêtre, qui puissent entrer dans ce lieu redoutable.

La chambre extérieure de la salle du conseil est coupée en trois parties par trois petites cloisons transversales, à hauteur d'appui. Dans ces trois balcons s'élèvent trois rangs de gradins appuyés contre les parois du sanctuaire. C'est sur ces bancs couverts de nattes que s'asseyent les Sachems et les guerriers.

Les trois autres galeries, qui forment avec la galerie du conseil l'enceinte de la place publique, sont pareillement divisées chacune en trois parties ; mais elles n'ont point de cloison longitudinale. Ces galeries se nomment *galeries du banquet* : on y trouve toujours une foule bruyante occupée de divers jeux.

Les murs, les cloisons, les colonnes de bois de ces galeries sont chargés d'ornements hiéroglyphiques qui renferment les

prement parler la chambre du conseil ; c'est là que le Mico, les chefs et les guerriers... s'assemblent tous les jours. Ce corps de logis diffère un peu des trois autres : une cloison longitudinale en sépare la largeur d'un bout à l'autre, et le divise en deux chambres. Celui du fond est absolument obscur ; il n'est percé que de trois petites ouvertures voûtées ; cet endroit me paraît être un sanctuaire consacré à la religion. C'est là que sont déposées toutes les choses sacrées : le vase médicinal,... les chapelets de sabots de chevreuils, le calumet de paix, l'étendard royal, fait avec des plumes de la queue de l'aigle blanc.

La pièce de ce corps de logis qui regarde la place est en outre partagée en trois divisions par deux murs ou cloisons transversales, à hauteur d'appui. Dans chacune de ces enceintes sont trois rangs de bancs qui s'élèvent l'un derrière l'autre pour recevoir le sénat et l'assemblée.

Les trois autres bâtiments qui composent la place sont également meublées de trois rangs de sièges, et servent de salle de banquet, tant pour les membres du conseil que pour les spectateurs, qui y affluent de tout temps.

Les piliers, ainsi que les murs des bâtiments qui composent la place publique, sont ornés de diverses peintures et sculptures.

secrets sacerdotaux et politiques de la nation. Ces peintures représentent des hommes dans diverses attitudes, des oiseaux et des quadrupèdes à tête d'hommes, des hommes à tête d'animaux. Le dessin de ces monuments est tracé avec hardiesse et dans des proportions naturelles; la couleur en est vive, mais appliquée sans art. L'ordre d'architecture des colonnes varie dans les villages selon la tribu qui habite ces villages; à Otasses, les colonnes sont tournées en spirale parce que les Muscogulges d'Otasses sont de la tribu du Serpent.

Ce sont, je crois, des espèces d'hiéroglyphes, et comme une histoire des événements politiques ou sacerdotaux... Ce sont des hommes dans diverses attitudes, dont quelques-unes sont assez bouffonnes; d'autres, qui ont la tête de quelque animal;... quelquefois ce sont ces animaux qui sont représentés avec des têtes d'hommes. Ces figures ne sont pas mal exécutées; le dessin en est hardi, libre et bien proportionné. Les piliers sont ingénieusement travaillés, imitant de grands serpents mouchetés, qui ont l'air de monter au plancher : allusion à ce que les Otasses sont de la tribu du Serpent.

Il y a chez cette nation une ville de paix et une ville de sang. La ville de paix est la capitale même de la confédération des Creeks, et se nomme Apalachucla. Dans cette ville on ne verse jamais le sang; et quand il s'agit d'une paix générale, les députés des Creeks y sont convoqués. La ville de Sang est appelée Coweta; elle est située à douze milles d'Apalachucla : c'est là que l'on délibère de la guerre.

Bartram, II, 204 (Dublin, p. 389).

Dans la ville d'Apalachucla, on ne met point à mort de prisonnier; lorsqu'il s'agit d'une paix générale, les députés de toute la confération se réunissent dans cette capitale. Au contraire, la grande Coweta, ville située à environ douze milles plus haut, est appelée la ville du Sang. C'est là que les micos s'assemblent, lorsqu'il s'agit d'une guerre générale.

On remarque, dans la confédération des Creeks, les Sauvages qui habitent le beau village d'Uche, composé de deux mille habitants, et qui peut armer cinq cents guerriers. Ces Sauvages parlent la langue *savanna* ou *savantica*, langue radicalement différente de la langue muscogulge. Les alliés du village d'Uche sont ordinairement

Bartram, II, 202 (Dublin, p. 386).

La ville d'Uche est la ville indienne la plus grande que j'aie vue. Je suppose que le nombre des habitants pouvait monter à mille ou quinze cents personnes, tant hommes que femmes et enfants. Le langage de ce peuple diffère radicalement de la langue creek ou muscogulge et porte le nom de langue *savanna* ou *savanuca*[1]. Les

1. *Savanuca*, dit Bartram, et non *savantica*.

dans le conseil d'un avis différent des autres alliés, qui les voient avec jalousie; mais on est assez sage de part et d'autre pour n'en pas venir à une rupture.

Uches sont alliés des Creeks; mais ils ne se mêlent pas avec eux; ils sont assez importants pour exciter la jalousie de toute confédération muscogulge; mais ils sont assez sages contre des ennemis communs.

Bartram, I, 364 (Dublin, p. 209-10).

Les Siminoles, moins nombreux que les Muscogulges, n'ont guère que neuf villages, tous situés sur la rivière Flint. Vous ne pouvez faire un pas dans leur pays sans découvrir des savanes, des lacs, des fontaines, des rivières de la plus belle eau. Le Siminole respire la gaîté, le contentement, l'amour; sa démarche est légère; son abord ouvert et serein, ses gestes décèlent l'activité et la vie : il parle beaucoup et avec volubilité; son langage est harmonieux et facile. Ce caractère aimable et volage est si prononcé chez ce peuple, qu'il peut à peine prendre un maintien digne, dans les assemblées politiques de la confédération.

Les Siminoles ne sont qu'un faible peuple, si l'on regarde au nombre. Mais cette poignée d'hommes possède un vaste territoire, divisé en milliers d'îlots, par des rivières innombrables, des lacs, des marais, des vastes savanes.

Le Siminole présente l'image parfaite du bonheur. La joie, le contentement, l'amour tendre, l'amitié franche sont empreints sur ses traits; ils se montrent dans son maintien, dans ses gestes; ils semblent former son état habituel et faire partie de sa constitution; car leur empreinte ne le quitte qu'avec la vie. Les vieux magistrats de ce peuple ont peine à prendre dans les conseils publics des manières graves et sérieuses.

Voyage, p. 248.

Bartram, t. II, 366 (Dublin, 485).

Les Siminoles et les Muscogulges sont d'une assez grande taille, et par un contraste extraordinaire, leurs femmes sont la plus petite race de femmes connue en Amérique : elles atteignent rarement la hauteur de quatre pieds deux ou trois pouces; leurs mains et leurs pieds ressemblent à ceux d'une Européenne de neuf ou dix ans. Mais la nature les a dédommagées de cette espèce d'injustice : leur taille est élégante et gracieuse; leurs yeux sont noirs, extrêmement longs, pleins de lan-

Les femmes des Muscogulges sont bien prises dans leur petite stature. C'est, je crois, la plus petite race de femmes connue. Rarement leur stature passe cinq pieds; leurs mains et leurs pieds ne sont pas plus grands que ceux d'une Européenne de neuf ou dix ans. Cependant les hommes sont d'une taille gigantesque... [P. 365] Les femmes ont le visage rond, les traits réguliers, les yeux grands, noirs et languissants, pleins de modestie, de défiance et de timidité. [P. 419] Quand on les entend

gueur et de modestie. Elles baissent leurs paupières avec une sorte de pudeur voluptueuse : si on ne les voyait pas, lorsqu'elles parlent, on croirait entendre des enfants qui ne prononcent que des mots à moitié formés.

parler, sans les voir, on s'imaginerait le babil de petits enfants.

Chateaubriand nous rapporte ici un usage que Bartram semble avoir ignoré :

« La troisième nuit de la fête du maïs nouveau, on s'assemble dans la galerie du conseil; on se dispute le prix du chant. Ce prix est décerné, à la pluralité des voix, par le Mico; c'est une branche de chêne vert : les Hellènes briguaient une branche d'olivier. Les femmes concourent, et souvent obtiennent la couronne; une de leurs odes est restée célèbre :

Chanson de la chair blanche.

« La chair blanche vient de la Virginie. Elle était riche; elle avait des étoffes bleues, de la poudre, des armes et du poison français (de l'eau-de-vie). La Chair blanche vit Tibeïma l'Ikouessen.

« Je t'aime, dit-elle à la fille peinte : quand je m'approche de toi, je sens fondre la moelle de mes os; mes yeux se troublent! je me sens mourir.

« La fille peinte, qui voulait les richesses de la chair blanche, lui répondit : Laisse-moi graver mon nom sur tes lèvres; presse mon sein contre ton sein.

« Tibeïma et la chair blanche bâtirent une cabane. L'Ikouessen dissipa les grandes richesses de l'étranger, et fut infidèle. La chair blanche le sut; mais elle ne put cesser d'aimer. Elle allait de porte en porte mendier des grains de maïs pour faire vivre Tibeïma. Lorsque la Chair blanche pouvait obtenir un peu de feu liquide, elle le buvait pour oublier sa douleur.

« Toujours aimant Tibeïma, toujours trompé par elle, l'homme blanc perdit l'esprit et se mit à courir dans les bois. Le père de la fille peinte, illustre sachem, lui fit des réprimandes : le cœur d'une femme qui a cessé d'aimer est plus dur que le fruit du papaya[1] », etc.

Les folkloristes savent qu'il est difficile, à l'ordinaire, de découvrir le germe historique de pareilles « odes ». Ils nous sauront donc gré de leur soumettre ce passage de Bartram (I, 300) :

1. *Plus dur que le fruit du papaya.* Ce fruit, avant maturité, a la consistance d'un abricot mûr; mûr, il se mange à la cuiller, comme un sorbet. Il est si commun qu'une telle méprise — j'en appelle à quiconque a vécu aux colonies — suffirait à convaincre que Chateaubriand n'a pas séjourné quinze jours en pays tropical pendant la saison des fruits.

« Nous arrivâmes au comptoir nommé magasin supérieur de Spalding. Nous le trouvâmes occupé par un traiteur blanc, qui avait pour compagne une très jolie femme siminole. Elle était fille d'un ancien chef de sa nation, nommé le capitaine White, qui, avec dix au douze personnes de sa famille, était campé dans un bosquet d'orangers, peu éloigné... Ce traiteur est aujourd'hui peu satisfait de sa liaison avec la belle sauvage. Il était depuis peu d'années dans ces contrées, venant, je crois, de la Caroline septentrionale. C'était un grand jeune homme bien élevé, actif, aimable et noble. Il rencontra, pour son malheur, cette jolie indienne, et l'épousa à la manière des sauvages. Il l'aima avec passion, et il faut avouer qu'elle possède tous les charmes qui peuvent rendre un homme heureux. Mais elle fait de ses attraits un usage si perfide qu'elle a dépouillé son amant de presque tous ses biens, qu'elle distribue sans honte à ses parents sauvages. Il est à présent pauvre, maigre, presque fou. Il la menace souvent de la tuer, mais il n'a pas même le courage de la quitter. Il tâche de noyer son chagrin dans les liqueurs fortes. Le père de la jeune femme n'approuve point la manière injuste et cruelle dont elle se conduit avec son mari. »

LES HURONS ET LES IROQUOIS.

République dans l'état de nature.

(*Voyage*, p. 250 — p. 259.)

Voyage,		Charlevoix,
p. 250-1.	Élection et succession des chefs hurons.	p. 267-8
251.	Condition des femmes.	269
252.	Histoire des Iroquois.	200-2
253-4.	Division des nations iroquoises en tribus.	266-7
254-5.	Conseils des Iroquois.	268-9
253-9.	Droit criminel des Indiens [1].	272-5.

Atala.

Si l'on passe du *Voyage en Amérique* à *Atala* et aux *Natchez*, il va de soi qu'il ne saurait plus être question de rapprochements aussi nets. Nous tenons pourtant à laisser à cette étude un caractère strictement documentaire, et nous n'alléguerons jamais Charlevoix, Carver ou Bartram qu'au seul cas où nous aurons mis la main sur la page même ou sur la phrase même exploitée par Chateaubriand. Mais, si Charlevoix et Carver n'ont fourni à

1. Pour les trois derniers chapitres du *Voyage* (*État actuel des Sauvages de l'Amérique. — Conclusion. — Républiques espagnoles*), Chateaubriand allègue comme sources partielles de ses renseignements un ouvrage anonyme intitulé *Vue de la Floride occidentale* (1817) et le *Voyage de Beltrami* (1823), que nous n'avons pas réussi à nous procurer. Pour déterminer les origines de ces trois chapitres ajoutés à la dernière heure au vieux « manuscrit des *Natchez* », il faudrait toute une enquête nouvelle à travers les relations de voyageurs publiées entre 1808 et 1827 — et nous avons reculé.

notre poète que des matériaux bruts et amorphes, il en va autrement de William Bartram : les quelques bouts de phrases de Bartram que nous opposerons à quelques bouts de phrases de Chateaubriand ne donneront qu'une idée très imparfaite de ce que Chateaubriand lui doit. Ce Bartram est un poète. Si chétif soit-il en ses moyens d'expression au regard de son prestigieux émule, il a donné de la nature tropicale et des solitudes vierges des Florides une image étrangement neuve, lumineuse et troublante. J'ose dire que mieux que son génial interprète, il est habile à nous dépayser : il peint une nature qu'on sent plus singulièrement exotique et pourtant plus réelle. De même, c'est à J.-J. Rousseau sans doute, c'est à la chimère édénique et idyllique de « l'homme de la Nature », chère à toute la philosophie du XVIIIe siècle, que Chateaubriand doit de s'être épris de ses sauvages; mais, le premier, Bartram lui a donné la vision concrète de ces aimables Natchez, purs, tendres, graves et biendisants. Si de telles influences furent profondes, c'est ce qui ne se mesure point par de petites citations parallèles. Nous ne pouvons que supplier qu'on veuille bien lire Baruch, et citer à titre d'indication ces quelques lignes de Bartram, prises entre vingt passages analogues : « Chez les Muscogulges, dans la ville de Mucclase, je fus accueilli par un vieux sachem, dont les cheveux étaient blancs comme de la neige. Il était conduit par trois jeunes hommes, dont deux le soutenaient par les bras, et le troisième par derrière, pour assurer sa marche. A son approche, tout le cercle le salua d'un : Sois le bienvenu! Le sourire brillait sur ses lèvres, la gaîté de la jeunesse sur tous ses traits. Mais le grand âge l'avait rendu aveugle. C'était de tous les chefs le plus ancien et le plus respecté. » (II, p. 389, Dublin, p. 497.)

Ce vieux sachem aveugle ne serait-il pas — aussi bien que Démodocos — le prototype de Chactas?

Nous ne saurions songer à publier ici tous les rapprochements qu'on pourrait instituer entre les *Natchez* d'une part et Bartram, Carver ou Charlevoix. Nous nous en tiendrons à l'épisode d'*Atala*.

*
* *

I. — Rien n'égale en splendeur — dans l'œuvre de Chateaubriand lui-même — la peinture du Meschacebé :

« Quand tous les fleuves [tributaires de Meschacebé] se sont gonflés des déluges de l'hiver, quand les tempêtes ont abattu des pans entiers de forêts, les arbres déracinés s'assemblent sur les sources. Bientôt la

vase les cimente, les lianes les enchaînent ; et les plantes y prenant racine de toutes parts, achèvent de consolider ces débris. Charriés par les vagues écumantes, ils descendent au Meschacebé ; le fleuve s'en empare, les pousse au golfe Mexicain, les échoue sur des bancs de sable, et accroît ainsi le nombre de ses embouchures. Par intervalles, il élève sa voix en passant sous les monts et répand ses eaux débordées autour des colonnades des forêts et des pyramides des tombeaux indiens ; c'est le Nil des déserts. Mais la grâce est toujours unie à la magnificence dans les scènes de la nature : tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, on voit sur les deux courants latéraux remonter le long des rivages des îles flottantes de pistia et de nénuphar, dont les roses jaunes s'élèvent comme de petits pavillons. Des serpents verts, des hérons bleus, des flamants roses, de jeunes crocodiles s'embarquent passagers sur ces vaisseaux de fleurs ; et la colonie, déployant au vent ses voiles d'or, va aborder endormie dans quelque anse retirée du fleuve... »

On a vivement contesté la réalité pittoresque de ce tableau. Certes tous les géographes décrivent l'action des contre-courants du Mississipi, et quant aux blocs de terres éboulées que charrient ses ondes, Chateaubriand avait pu retenir ce passage de Bartram : « Des portions de ses rives, toujours minées à leur base par la force ininterrompue du courant, finissent par tomber dans le fleuve ; son cours impétueux les entraîne, les divise, et va les déposer sur quelque autre rive » (II, p. 274). Mais on s'est fort égayé — Mersenne surtout — de ces îles flottantes de pistia et nénuphar où s'embarqueraient passagers des serpents verts, des hérons bleus, des flamants roses, et de jeunes crocodiles. C'était faute, pour les critiques, d'avoir lu Bartram. Chateaubriand n'a fait que transporter au Meschacebé un phénomène observé par Bartram à trois cents lieues seulement du Mississipi, sur la rivière Saint-Jean, dans la Floride orientale :

« Je remis de bonne heure à la voile sur la rivière Saint-Jean et je vis ce jour-là de grandes quantités de *pistia stratiotes*, plante aquatique très singulière. Elle forme des îles flottantes dont quelques-unes ont une grande étendue et qui voguent au gré des vents et des eaux. Ces groupes commencent pour l'ordinaire ou sur la côte, ou près du rivage, dans les eaux tranquilles ; de là, ils s'étendent par degrés vers la rivière, formant des prairies mobiles, d'un vert charmant, qui ont plusieurs milles de long et quelquefois un quart de mille de large... Quand les grosses pluies, les grands vents font subitement élever les eaux de la rivière, il se détache de la côte de grandes portions de ces îles flottantes. Ces îlots mobiles offrent le plus aimable spectacle : ils ne sont qu'un amas des plus humbles productions de la nature, et pourtant ils

troublent et déçoivent l'imagination. L'illusion est d'autant plus complète qu'au milieu de ces plantes en fleurs, on voit des groupes d'arbrisseaux, de vieux troncs d'arbres abattus par les vents et couverts encore de la longue mousse qui pend entre leurs débris. Ils sont même habités et peuplés de crocodiles, de serpents, de grenouilles, de loutres, de corbeaux, de hérons, de courlis, de choucas » (I, p. 167; Dublin, p. 86).

*
* *

II. — Après ce prologue, le récit va commencer. Pour se préparer à la chasse du castor, les Natchez ont prié et jeûné (cf. Charlevoix, p. 348), les jongleurs ont interprété les songes (cf. Charlevoix, p. 354), on a consulté les manitous (cf. Charlevoix, p. 223), fait des sacrifices de petun (cf. Charlevoix, p. 347), brûlé des filets de langue d'orignal (?); on a mangé le chien sacré (cf. Charlevoix, p. 217). On part enfin, et le vieux sachem aveugle, Chactas, assis sur la poupe de sa pirogue, raconte à René les aventures de son adolescence.

Il dit comment, au partir de Saint-Augustin, il fut pris dans les bois par une troupe ennemie de Muscogulges et de Siminoles, et enchaîné : « Simaghan, le chef de la troupe, voulut savoir mon nom; je répondis : « Je m'appelle Chactas, fils d'Outalissi, fils de Miscou, qui ont enlevé plus de cent chevelures aux héros muscogulges. » Simaghan me dit : « Chactas, fils d'Outalissi, fils de Miscou, réjouis-toi; tu seras brûlé au grand village. » Je repartis : « Voilà qui va bien »; et j'entonnai ma chanson de mort. »

Pareillement Charlevoix nous rapporte (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. I, p. 212) qu'un prisonnier sauvage, harangué par un chef ennemi qui lui apportait la sentence de mort, « écouta ce discours comme s'il ne l'eût pas regardé; il répondit d'une voix ferme : « Voilà qui va bien! »

Comment Chateaubriand a-t-il formé ces noms de Simaghan, de Chactas, d'Outalissi, de Miscou? J'ignore l'origine du nom d'Outalissi. Il a dû tirer celui de Chactas de la tribu des Tchactas, peuple de la Louisiane[1], celui de Miscou d'une île du golfe Saint-Laurent[2]; celui de Simaghan provient peut-être d'un petit dictionnaire chippoway donné par Carver, où *Simaghan* est traduit par *Épée*[3].

1. Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*, I, 330.
2. Charlevoix, *ibid.*, I, 221.
3. Carver, p. 331-33.

*
* *

III. — « Tout prisonnier que j'étais, poursuit Chactas, je ne pouvais, durant les premiers jours, m'empêcher d'admirer mes ennemis. Le Muscogulge, et surtout son allié le Siminole, respire la gaieté, l'amour, le contentement. Sa démarche est légère, son abord ouvert et serein. Il parle beaucoup et avec volubilité; son langage est harmonieux et facile. L'âge même ne peut ravir aux sachems cette simplicité joyeuse; comme les vieux oiseaux de nos bois, ils mêlent encore leurs vieilles chansons aux airs nouveaux de la jeune postérité. »

Ce petit portrait se retrouve dans le *Voyage en Amérique* (cf. ci-dessus, p. 101). L'original, on l'a vu, est de Bartram. Je communique ici le texte anglais (Dublin, p. 209) :

« The visage, action and deportment of the Siminoles form the most striking picture of happiness in this life; joy, contentment, love and friendship, without guile or affectation, seem inherent in them or predominant in their vital principle, for it leaves them but with the last breath of life. It even seems imposing a constraint upon their ancient chiefs and senators, to maintain a necessary decorum and solemnity in their public councils; not even the debility and decrepitude of extreme old age is sufficient to erase from their visage this youthful, joyous simplicity; but like the gray eve of a serene and calm day, a gladdening, cheering blush remains on the western horizon after the sun is set. »

*
* *

IV. — Une nuit que Chactas était assis près du *feu de la guerre* (cf. Charlevoix, p. 208), Atala lui apparut pour la première fois. « Je crus, dit-il, que c'était la *Vierge des dernières amours*, cette vierge qu'on envoie au prisonnier de guerre pour enchanter sa tombe. »

Le bon P. de Charlevoix eût été aussi incapable que ses Hurons d'imaginer ce beau nom de la *Vierge des dernières amours*. C'est lui pourtant qui semble l'avoir suggéré par cette anecdote. Il nous raconte (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. I, p. 211) comment des Hurons ayant capturé un Iroquois, ils avaient torturé le prisonnier sur la route, lui avaient coupé deux doigts et écrasé l'autre main entre des cailloux; « mais, du moment qu'il était entré dans la première bourgade huronne, il n'avait reçu que de bons traitements. Toutes les cabanes l'avaient régalé, et *on lui avait donné une jeune fille pour lui tenir lieu de femme*; en un mot, à le voir au milieu de ces sauvages (qui d'ailleurs, l'ayant revêtu

d'une robe de castor neuve et lui ayant mis sur le front un collier de porcelaine en guise de diadème, le faisaient chanter sans relâche) on n'eût jamais imaginé que des gens qui lui faisaient tant d'amitié dussent être bientôt comme autant de démons acharnés à le tourmenter. »

*
* *

V. — Atala détrompa le prisonnier : « Je ne suis point la *Vierge des dernières amours*. Es-tu chrétien? » Je répondis que je n'avais point trahi les génies de ma cabane... Plusieurs jours s'écoulèrent ; la fille du sachem revenait chaque soir me trouver... Le dix-septième jour de marche, vers le temps où l'éphémère sort des eaux (cf. Bartram, I, p. 157), nous entrâmes sur la grande savane *Alachua*. Elle est environnée de coteaux qui, fuyant les uns derrière les autres, portent en s'élevant jusqu'aux nues des forêts étagées de copalmes, de citronniers, de magnolias et de chênes verts. »

Le vieux sachem traduit ici assez exactement ces lignes de Bartram (I, p. 323, Dublin, p. 185) : « The extensive *Alachua* savanna is encircled with high, sloping hills, covered with waving forests and fragrant orange groves; the towering magnolia and transcendent Palm stand conspicuous among them. »

*
* *

VI. — « Le chef poussa le cri d'arrivée, et la troupe campa au pied des collines. On me relégua à quelque distance au bord d'un de ces *puits naturels*, si fameux dans les Florides. » Atala le détache du tronc de l'arbre où il était lié, et lui ayant accordé le premier baiser : « Beau prisonnier, lui dit-elle, j'ai follement cédé à ton désir; mais où nous conduira cette passion? Ma religion me sépare de toi pour toujours!... — Hé bien! je serai aussi cruel que vous; je ne fuirai point; vous me verrez dans le cadre de feu (cf. Charlevoix, p. 247). » La jeune fille s'écria : « Malheureux a été le ventre de ta mère, ô Atala ! que ne me jettes-tu aux crocodiles de la fontaine ? »

Nous retrouverons dans le *Génie du Christianisme* ces puits naturels, hantés par des crocodiles. (Voyez ci-dessus, p. 117.) C'est un ressouvenir de Bartram.

*
* *

VII. — « Le lendemain de cette journée, qui décida du destin de ma vie, on s'arrêta dans une vallée, non loin de *Cuscowilla*, capitale

des Siminoles. La fille du pays des palmiers vint me trouver au milieu de la nuit. Elle me conduisit dans une grande forêt de pins, et renouvela ses prières pour m'engager à la fuite... La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts. Aucun bruit ne se faisait entendre, hors je ne sais quelle harmonie lointaine qui régnait dans la profondeur des bois; on eût dit que l'âme de la solitude soupirait dans toute l'étendue du désert. »

Bartram écrit (II, p. 311, Dublin, p. 178) : « Nous prîmes à l'ouest, au travers des hautes forêts de *Cuscowilla*. Nous continuâmes à marcher dans une superbe forêt de pins. » Il ajoute : « The steady breezes, gently and continually rising and falling, fill the high lonesome forests with an awful reverential harmony, inexpressibily sublime, and not to be enjoyed any where, but in these native wild Indian regions. »

Il manque ici « la lumière gris de perle » de la lune et « la cime indéterminée des forêts » — presque tout. Mais la phrase de Bartram a sa grandeur et sa beauté, et c'est d'elle que vient la première étincelle.

*
* *

VIII. — « Nous aperçûmes à travers les arbres un jeune homme qui, tenant à la main un flambeau, ressemblait au génie du printemps parcourant les forêts pour ranimer la nature. C'était un amant qui allait s'instruire de son sort à la cabane de sa maîtresse. Si la vierge éteint le flambeau, elle accepte les vœux offerts; et si elle se voile sans l'éteindre, elle rejette un époux. »

C'est ainsi que, dans les « délicieux » *Natchez*, Outougamiz, tenant une torche odorante à la main, éveille Mila. Notre poète est redevable de l'idée de ces deux épisodes gracieux à ce passage des *Voyages* de Carver (p. 284) : « L'amant allume au feu recouvert de cendres de la cabane où il pénètre une brindille de bois. Il approche du lieu où sa maîtresse repose; écartant la couverture de sa tête, il l'agite doucement jusqu'à ce qu'elle s'éveille. Si elle se lève alors et éteint la lumière, il n'en faut pas davantage pour annoncer à son amant que sa venue ne lui déplaît pas; mais, si elle se recouvre la tête, c'est que l'heure du berger n'est pas encore sonnée. »

Aussitôt après la rencontre de l'amant au flambeau, Chactas et Atala passent auprès de la tombe d'un enfant. La mère arrose la terre de son lait. On lit dans Charlevoix (p. 373) : « On a vu des

mères qui ont perdu des enfants, se tirer du lait de la mamelle et le répandre sur la tombe de ces petites créatures. »

*
* *

IX. — Enfin, Chactas, toujours chargé de chaînes, parvient à Apalachucla, où il doit être brûlé : « Aussitôt on me couronne de fleurs; on me peint le visage d'azur et de vermillon; on m'attache des perles au nez et aux oreilles, et l'on me met à la main un chichikoué. »

Charlevoix écrit (p. 253) : « Les prisonniers s'avancent couronnés de fleurs, le visage et les cheveux peints, tenant un bâton d'une main et le chichikoué de l'autre. »

« On me conduit au lieu de délibérations. Non loin d'Apalachucla s'élevait, sur un tertre isolé, le Pavillon du conseil. »

Le pavillon du Conseil.

Atala.

Trois cercles de colonnes formaient l'élégante architecture de cette rotonde. Les colonnes étaient de cyprès poli et sculpté; elles augmentaient en hauteur et en épaisseur, et diminuaient en nombre, à mesure qu'elles se rapprochaient du centre, marqué par un pilier unique.

Du sommet de ces piliers partaient des bandes d'écorce, qui, passant sur le sommet des autres colonnes, couvraient le pavillon, en forme d'éventail à jour.

Le conseil s'assemble. Cinquante vieillards, en habits de castor, se rangent sur des espèces de gradins faisant face au pavillon...

Bartram, t. II, p. 168.

La maison de ville où se tiennent les conseils [à Cowe, chez les Cherokees] est en forme de rotonde. Pour la construire, on enfonce d'abord en terre un cercle de piliers ou de troncs d'arbres, qui ont environ six pieds de haut; en dedans de ce cercle est un autre rang de colonnes plus fortes et plus grandes, qui ont environ douze pieds; plus intérieurement, un troisième cercle de piliers plus hauts encore, mais moins nombreux et plus espacés; enfin, dans le centre de ces rangs concentriques est un énorme pilier sur lequel se réunissent tous les chevrons.

La couverture consiste en bandes d'écorces. Tout autour de la rotonde, à l'intérieur, est un rang de sièges composé de deux ou trois gradins ou amphithéâtres, sur lesquels l'assemblée s'assied ou se couche.

Au pied de la colonne centrale brûle le feu du conseil. Le premier jongleur, environné des huit gardiens du temple, vêtu de longs habits, et portant un hibou empaillé sur la tête, verse du baume de copalme sur la flamme...

Auprès du grand pilier du milieu s'allume le feu qui conserve de la lumière et près duquel se placent les musiciens. C'est autour de ce feu que les jongleurs exécutent leurs jeux...

*
* *

Le Festin des Ames.

X *Atala.*

Charlevoix, p. 377-8.

Une circonstance vint retarder mon supplice : *la Fête des morts ou le Festin des âmes* approchait. Il est d'usage de ne faire mourir aucun captif pendant les jours consacrés à cette cérémonie.

Tous les huit ans, les Indiens célèbrent une fête qu'ils appellent la *Fête des morts* ou le *Festin des âmes*.

Cependant les nations de plus de trois cents lieues à la ronde arrivaient en foule pour célébrer le *Festin des âmes*. On avait bâti une longue hutte sur un site écarté. Au jour marqué, chaque cabane exhuma les restes de ses pères de leurs tombeaux particuliers et l'on suspendit les squelettes, par ordre et par familles, aux murs de la Salle commune des aïeux. Les vents (une tempête s'était élevée), les forêts, les cataractes mugissaient au dehors, tandis que les vieillards des diverses nations concluaient des traités de paix et d'alliance sur les os de leurs pères.

On fait des présents aux étrangers, parmi lesquels il y en a quelquefois qui sont venus de cent cinquante lieues, et l'on en reçoit d'eux.

On se rend processionnellement dans une grande salle de conseil dressée exprès, on y suspend contre les parois les ossements et les cadavres dans le même état où on les a tirés du cimetière... On profite de ces occasions pour traiter les affaires communes ou pour l'élection d'un chef.

On célèbre les jeux funèbres, la course, la balle, les osselets. Deux vierges cherchent à s'arracher une baguette de saule. Les boutons de leurs seins viennent se toucher; leurs mains voltigent sur la baguette...

Ce motif de danse semble suggéré par un passage de Carver rapporté ci-dessus, p. 83.

« Le jongleur invoque Michabou, génie des eaux (cf. Charlevoix, p. 344). Il raconte les guerres du grand Lièvre contre Machimani-

tou, dieu du mal (?). Il dit le premier homme et Athaënsic la première femme, précipités du ciel pour avoir perdu l'innocence; la terre rougie du sang fraternel; Jouskeka l'impie immolant le juste Tahouitsaron (cf. Charlevoix, p. 344); le déluge descendant à la voix du Grand Esprit; Massou (*lisez* Messou) sauvé seul sur son canot d'écorce (cf. Charlevoix, p. 399); il dit encore la belle Endaë retirée de la contrée des âmes par les douces chansons de son époux (cf. Charlevoix, p. 352). »

*
* *

XI *Atala.*	Charlevoix.
Dans une vallée au nord, s'élevait un bois de cyprès appelé le *Bois du sang*. Au centre de ce bois s'étendait une arène, où l'on sacrifiait les prisonniers de guerre.	*Histoire de la Nouvelle-France*, I, 213. Le festin fini, le patient fut mené au lieu du supplice, qui était une cabane destinée à cet usage. Elle portait le nom de *Cabane de sang* ou *des Têtes coupées*.
On m'y conduit en triomphe... Chacun invente un supplice : l'un se propose de m'arracher la peau du crâne, l'autre de me brûler les yeux avec des haches ardentes. Je commence ma chanson de mort : « Je ne crains pas les tourments : je suis brave, ô Muscogulges! Je vous méprise plus que des femmes... »	*Journal historique*, p. 247. Des femmes s'écrient : « Ce guerrier sera brûlé; on lui appliquera les haches ardentes; on lui enlèvera la chevelure. *Journal historique*, p. 243. — « Le prisonnier chante : « Je suis brave et intrépide, je ne crains pas la mort, ni aucun genre de tortures; ceux qui les redoutent sont moins que des femmes. »... P. 247. « Un autre survient qui adresse la parole au patient et lui dit : « Mon frère, prends courage, tu vas être brûlé, et il répond froidement : « Cela est bien, je te remercie. »
Provoqué par ma chanson, un guerrier me perça le bras d'une flèche; je dis : « Frère, je te remercie. » Malgré l'activité des bourreaux, les préparatifs du supplice ne purent être achevés avant le coucher du soleil. On consulta le jongleur, qui défendit de troubler les génies des ombres; et ma mort fut encore suspendue jusqu'au lendemain.	*Histoire de la Nouvelle-France*, I, 212. « Sur l'ordre du jongleur on différa jusqu'au lendemain de donner le coup de grâce à ce prisonnier. »

*
* *

XII. — « Cependant on m'avait étendu sur le dos. Des cordes partant de mon cou, de mes pieds, de mes bras, allaient s'attacher à des

piquets enfoncés en terre. Des guerriers étaient couchés sur ces cordes, et je ne pouvais faire un mouvement sans qu'ils en fussent avertis... »

C'est le même appareil qui entrave une femme algonquine dont Charlevoix nous raconte l'évasion (*Histoire de la Nouvelle-France*, I, 277). « Elle était couchée à l'ordinaire dans une cabane, attachée par les pieds et par les mains avec des cordes à autant de piquets, et environnée de sauvages, qui s'étaient couchés sur les cordes. Elle s'aperçut que tous dormaient d'un profond sommeil; elle coupa donc les cordes », etc.

*
* *

XIII. — Dans leur fuite, les amants se nourrissent de *pommes de mai* (cf. Bartram, I, p. 272) et de ces *tripes de roche* (cf. Charlevoix, p. 332), qui ont offusqué Sainte-Beuve. Ils boivent l'eau d'une plante « dont la fleur allongée en cornet contenait un verre de la plus pure rosée »; et c'est assurément la *sarracenia flava*, dont Bartram (I, p. 7) rapporte que « ses feuilles ont l'air de cornes d'abondance; chacune contient environ une pinte d'une eau fraîche, limpide, pure comme la rosée du matin. »

Chactas et Atala s'abritent sous des « cèdres et des chênes verts couverts d'une longue mousse blanche qui descend de leurs rameaux jusqu'à terre » et que Bartram avait décrite avec soin (I, p. 64, et p. 170). Chactas bâtit un canot qu'il enduit de gomme de prunier (cf. Charlevoix, p. 198), après en avoir recousu les écorces avec des racines de sapin (cf. Charlevoix, p. 192). Et les amants s'abandonnent au cours du Tenase. Ici comme à leur ordinaire, ils suivent obstinément des itinéraires tracés par Bartram :

Atala.	Bartram, II, 148, 153.
Le village indien de *Sticoë*, avec ses tombes pyramidales et ses huttes en ruine, se montrait à notre gauche, au détour d'un promontoire; nous laissions à droite la vallée de *Kéow*, terminée par la perspective des cabanes de *Jore*, suspendues au front de la montagne de même nom. Le fleuve, qui nous entraînait, coulait entre de hautes falaises, au bout des-	Une chaîne de collines, comme un haut promontoire, partage les plaines. Sur ces hauteurs on voit les ruines de l'ancienne et jadis célèbre ville de *Sticoë*, et sa grande pyramide de terre... Sous nos yeux s'étendaient la délicieuse vallée de *Keowe*, digne par la fertilité, les grâces et la richesse, de lutter avec la vallée de Tempé, la ville de *Cowe* et les pics élevés du

quelles on apercevait le soleil couchant.

mont *Jore*. Sur une pelouse verte et fort éloignée, nous apercevions le village de Jore, élevé de plusieurs milliers de pieds au-dessus de nous.

La description d'*Atala* s'arrête ici. Mais à quelques pages de là, Bartram, redisant une soirée passée dans cette même vallée de Keowe, avait écrit quelques lignes gracieuses; Chateaubriand les a transportées dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* :

Mém. d'O.-T., p. 376.

La soirée fut magnifique; le lac, dans un repos profond, n'avait pas une ride; la rivière baignait en murmurant notre presqu'île, que les calycanthes parfumaient de l'odeur de la pomme. Le *wheep-poor-will* répétait son chant; nous l'entendions, tantôt plus près, tantôt plus loin, suivant que l'oiseau changeait le lieu de ses appels amoureux.

Bartram, II, p. 111 (Dublin, 329).

La soirée était belle et tranquille. Un vent faible soufflait, chargé des parfums de la fraise et du *calycanthus*, qui couvrait la pente des montagnes. De lointains échos répétaient le cri de l'oiseau des marais, et chaque arbre résonnait du chant non interrompu du *whip-poor-will*.

*
* *

XIV. — Le P. Aubry réunit en lui les mérites de deux de ces martyrs du Canada dont Charlevoix a écrit les « actes », le P. Jogues et le P. de Brébeuf.

Il a les deux mains mutilées, et comme Atala s'indigne contre les Indiens idolâtres qui infligèrent ce supplice au chef de la prière : « Ma fille, dit le père avec un doux sourire, qu'est-ce que cela auprès de ce qu'a enduré mon divin maître?.. Je n'ai pu rester dans ma patrie, où j'étais retourné et où une illustre reine m'a fait l'honneur de vouloir contempler ces faibles marques de mon apostolat. Et quelle récompense plus glorieuse pouvais-je recevoir de mes travaux que d'avoir obtenu du chef de notre religion la permission de célébrer le divin sacrifice avec ces mains mutilées? » On pourra lire dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*, I, 250, la noble histoire de ce P. Jogues, à qui les sauvages tranchèrent les doigts des deux mains : « La reine mère le voulut voir et lui fit un accueil digne de sa piété. Le pape, à qui il demanda la permission de célébrer les divins mystères avec ses mains mutilées, répondit qu'il ne serait pas juste de refuser à un

martyr de Jésus-Christ de boire le sang de Jésus-Christ; *indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem.* » (1644.)

Ayant souffert d'abord la passion du P. Jogues, le P. Aubry mourut comme le P. de Brébeuf (l'oncle du Brébeuf de Boileau) :

Mort du Père Aubry.

« Le P. Aubry se pouvait sauver; mais il ne voulut pas abandonner ses enfants, et il demeura pour les encourager à mourir par son exemple; jamais on ne put tirer de lui un cri qui tournât à la honte de son Dieu ou au déshonneur de sa patrie. Il ne cessa, durant le supplice, de prier pour ses bourreaux et de compatir au sort des victimes. Pour lui arracher une marque de faiblesse, les Chéroquois amenèrent à ses pieds un sauvage chrétien, qu'ils avaient horriblement mutilé. Mais ils furent bien surpris quand ils virent ce jeune homme se jeter à genoux, et baiser les plaies du vieil ermite, qui lui criait : *Mon enfant, nous avons été mis en spectacle aux anges et aux hommes.* Les Indiens, furieux, lui plongèrent un fer rouge dans la gorge pour l'empêcher de parler. Alors, ne pouvant plus consoler les hommes, il expira. On dit que les Chéroquois, tout accoutumés qu'ils étaient à voir des Sauvages souffrir avec constance, ne purent s'empêcher d'avouer qu'il y avait dans l'humble courage du père Aubry quelque chose qui leur était inconnu... »

Mort du Père de Brébeuf [1649].

(*Histoire de la Nouvelle-France*, I, p. 292-3.)

« Le Père de Brébœuf se riait également des menaces et des tortures mêmes; mais la vue de ses chers néophytes cruellement traités à ses yeux répandait une grande amertume sur la joie qu'il ressentait de voir ses espérances accomplies... Les Iroquois le firent monter seul sur un échafaud et s'acharnèrent sur lui... Tout cela n'empêchait pas le serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyaient plus, tantôt à ses bourreaux, qu'il exhortait à craindre la colère du ciel... Un moment après on lui amena son compagnon [le P. Lallemant] qu'on avait enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorce de sapin, et on se préparait à y mettre le feu. Dès que le P. Lallemant aperçut le P. de Brébeuf dans l'affreux état où on l'avait mis, il frémit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'Apôtre : *Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes...* Il courut se jeter à ses pieds et baisa respectueusement ses plaies... Les barbares enfoncèrent dans le gosier du P. de Brébeuf un fer rougi au feu... Son courage étonna les Barbares et ils en furent choqués, quoique accoutumés à essuyer les bravades de leurs prisonniers en semblables occasions. »

Le Génie du Christianisme.

Le serpent et la flûte.

(*Génie*, I, III, II.)

« Au mois de juillet 1791, nous voyagions dans le Haut-Canada, avec quelques familles sauvages de la nation des Onontagués. Un jour que nous étions arrêtés dans une grande plaine, au bord de la rivière Génésée, un serpent à sonnettes entra dans notre camp. Il y avait parmi nous un Canadien qui jouait de la flûte; il voulut nous divertir et s'avança contre le serpent avec son arme d'une nouvelle espèce. A l'approche de son ennemi, le reptile *se forme en spirale, aplatit sa tête, enfle ses joues, contracte ses lèvres, découvre ses dents empoisonnées et sa gueule sanglante; sa double langue brandit comme deux flammes; ses yeux sont deux charbons ardents; son corps, gonflé de rage, s'abaisse et s'élève comme les soufflets d'une forge; sa peau dilatée devient terne et écailleuse, et sa queue*, dont il sort un bruit sinistre, *oscille avec tant de rapidité qu'elle ressemble à une légère vapeur.* »

Comparez Bartram (Dublin, p. 262) : les mots en italique sont exactement traduits.

« He quietly moves off in a direct line, unless pursued, when he erects his tail as far as the rattles extend, and gives the warning alarm by intervals. But if you pursue and overtake him with a shew of enmity, *he* instantly *throws himself into the spiral coil; his tail by the rapidity of its motion appears like a vapour*, making a quick tremulous found; *his whole body swells through rage*, continually *rising and falling as a bellows; his* beautiful *particoloured skin becomes speckled and rough by dilatation; his head and neck are flattened, his cheeks swollen and his lips constricted, discovering his mortal fangs; his eyes red as burning coals, and his brandishing forked tongue* of the colour of the hottest *flame*, continually menaces death and destruction, yet never strikes unless sure of his mark. »

Les ruines sauvages de l'Ohio et du Scioto.

(*Génie*, I, IV, II et note H.)

Par un scrupule rare, Chateaubriand a pris la peine de nous renvoyer pour ces quelques pages à quatre autorités : « On peut voir sur ce que nous disons ici Duprat [du Pratz?], Charlevoix, etc., et les derniers voyageurs en Amérique, tels que Bartram, Imley [Imlay?], etc. Nous parlons *aussi* d'après ce que nous avons appris nous-même sur les lieux. » Or, vérification faite, sa description

ne procède en rien ni de du Pratz, ni de Charlevoix[1] ni de John Bartram, ni de William Bartram, ni d'Imlay. Pour une fois qu'il les invoque comme ses garants, c'est un autre qu'il suit. Nous ne savons qui.

Le pélican des bois.

(*Génie*, I, V, 8.)

« Si le temps et le lieu nous le permettaient, nous aurions bien d'autres secrets de la Providence à révéler. Nous parlerions des grues des Florides, dont les ailes rendent des sons si harmonieux;... nous montrerions le *pélican des bois, visitant les morts de la solitude, ne s'arrêtant qu'aux cimetières indiens, et aux monts des tombeaux...* »

Où Chateaubriand a-t-il pu découvrir cet oiseau singulier, belle pièce en vérité pour le Musée des causes finales? Non loin des grues des Florides « qui battent l'air avec effort de leurs longues ailes élastiques » (Bartram, I, 258), on rencontre chez Bartram (I, 263) ce *pélican des bois* (*Tantalus loculator*, Linn.) :

« Le pélican des bois ne va point par troupes, écrit Bartram; on le voit ordinairement seul, sur les bords des grandes rivières, dans les marais, dans les terres inondées et dans les anciennes plantations de riz abandonnées. Il se tient solitaire sur la plus haute cime de quelque grand cyprès mort (*he stands alone on the topmost limb of tall dead cypress trees*), le col replié dans les épaules, le bec en forme de faulx appuyé sur l'estomac; immobile, il a dans cette posture un air grave et triste. »

Comment ces plantations de riz ont-elles pu se transformer en cimetières indiens? La mention du cyprès — arbre funéraire en notre Europe — a-t-elle suffi à provoquer la métamorphose?

Amphibies et reptiles.

(*Génie*, I, V, X.)

Chateaubriand décrit ici les *puits naturels* des Florides. Ces « charmantes retraites » habitées par des crocodiles ont particulièrement frappé son imagination. Il a fait asseoir Atala au bord de ces sources bouillonnantes, et lui-même, d'après le *Voyage en Amérique* (p. 94) et les *Mémoires d'Outre-Tombe* (p. 402), s'y était reposé. Pour les dépeindre, Chateaubriand combine des éléments pris à cinq descriptions de Bartram, qu'il serait trop long

1. Sauf pour quelques rêveries sur certaines coutumes sauvages qui seraient d'origine judaïque, et sur le dieu de la guerre iroquois *Ares-Koui*, qui serait étymologiquement identique à l'Arès des Grecs, cf. Charlevoix, p. 249 et p. 208.

de reproduire ici (Voyez Bartram, I, p. 288-9, p. 301, p. 350, p. 406-7, p. 419-21).

A la page qui suit, Chateaubriand nous indique lui-même qu'il a traité d'après Bartram son tableau d'une armée de caïmans embusqués pour assaillir des bancs de poissons. La référence exacte est : Bartram, I, p. 219-220.

Il poursuit ainsi, sans plus alléguer Bartram :

Génie du Christianisme.

C'est un contraste miraculeux et touchant de voir un crocodile bâtir un nid et pondre un œuf comme une poule, et un petit monstre sortir d'une coquille comme un poussin. La femelle du crocodile montre ensuite pour sa famille la plus tendre sollicitude. Elle se promène entre les nids de ses sœurs, qui forment des cônes d'œufs et d'argile, et qui sont rangés comme les tentes d'un camp au bord d'un fleuve. L'amazone fait une garde vigilante et laisse agir les feux du jour... Aussitôt qu'une des meules a germé, la femelle prend sous sa protection les monstres naissants; ce ne sont pas toujours ses propres fils, mais elle fait, par ce moyen, l'apprentissage de la maternité. Quand enfin sa famille vient à éclore, elle la conduit au fleuve, la lave dans une eau pure... et la protège contre les mâles, qui veulent souvent la dévorer.

Bartram, I, 225-229.

P. 228. — Une femelle de crocodile n'est pas moins attentive à défendre ou à nourrir ses petits qu'une poule qui conduit ses poussins. Je suppose qu'elle veille avec soin sur son nid...

P. 227. — Ce sont de petits cônes obtus... construits d'œufs et d'argile... et rangés comme des tentes sur le bord de la rivière.

P. 227. — C'est probablement la chaleur du soleil qui les fait éclore... Quand les œufs sont éclos, peut-être la femelle prend-elle sous sa protection tous les petits qui éclosent en même temps. Du moins ne sont-ils pas abandonnés à eux-mêmes, car j'ai souvent vu des crocodiles conduisant le long des côtes leurs familles de petits comme une poule conduit ses poussins. Je crois qu'il en parvient peu de chaque couvée à l'âge adulte; les grands crocodiles mangent leurs petits quand ils sont hors d'état de se défendre.

Conclusion.

Nous livrons au lecteur ces documents bruts. Notre enquête demeure trop imparfaite : nous ne saurions encore les interpréter sûrement [1].

1. Pourtant, il semble s'en dégager déjà cet enseignement très secondaire, mais désormais acquis : les historiens des anciens peuples indiens feront sagement s'ils renoncent à exploiter comme une « source historique » originale le *Voyage d'Amé-*

Pour l'heure nous laisserons à chacun la joie délicate de confronter les remaniements du poète avec leurs indignes modèles. C'est parfois traduction littérale ou simple transcription : une humble retouche de syntaxe, ellipse ou inversion, un mot mis en sa place, un membre de phrase élagué, et la sèche matière amorphe s'organise et palpite; un mot puissant, une image créée y projettent comme un afflux de sève; la lumière s'y insinue, et les nombres, et la vie. Ce n'est qu'une ébauche encore : le poète la reprend à deux, à trois reprises; elle passe du *Voyage en Amérique* au *Génie du Christianisme*, puis aux *Mémoires d'Outre-Tombe* : procédé de peintre; et chaque transposition est création. Comparez par exemple dans le *Voyage* la *Description de quelques sites de l'intérieur des Florides* à l'épisode des *Deux Floridiennes* dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. A l'origine, ce n'est qu'un ingénieux agrégat de passages de Bartram, traduits en toute rigueur; mais parfois y brillent de grandes images tristes; une harmonieuse mélancolie y respire, et quelque chose de l'âme de René. Puis, à vingt-cinq ans de distance, le poète revient à ces mêmes pages pour les transporter dans ses *Mémoires* : çà et là on touche encore le tuf, on retrouve des phrases telles quelles de Bartram; mais les Sylvaines floridiennes animent le paysage, y répandent les parfums émanés d'elles, l'égayent (et parfois peut-être le rapetissent) par leurs chants et leurs jeux; le soleil couchant y verse des rivières de lave, des flots de diamants et de saphirs, et voici que resplendit cet hymne à la lumière qu'achève et couronne, comme la clausule radieuse d'une strophe, une rare idée de poète : « La terre en adoration semblait encenser le ciel, et l'ambre exhalé de son sein retombait sur elle en rosée, comme la prière descend sur celui qui prie. »

Nous nous en tiendrons à une seule remarque. Quelques-uns des rapprochements qui précèdent ne représentent pas simplement le travail préparatoire nécessaire à tout écrivain de choses exotiques qui, pour peindre une nature qu'il n'a pas vue et les mœurs de peuples qu'il ignore, va chercher là où on les trouve, dans les livres des voyageurs, les éléments du coloris local. La persistance de Chateaubriand à remanier des pages entières révèle tout autre chose : il semble que pour créer il ait souvent besoin de la suggestion d'une page déjà écrite. Ce qui expli-

rique. Bancroft, entre autres, en sa grande *Histoire de l'Amérique*, s'y était laissé prendre : pour son histoire des Uchees et des Creeks, il allègue volontiers l'autorité de notre voyageur.

querait ce renseignement donné par lui-même, qu'au rebours de J.-J. Rousseau, il ne pouvait composer qu'à sa table de travail et la plume à la main. C'est à partir d'un texte déjà fixé par autrui ou par lui-même que son imagination s'ébranle et s'élance. Je ne vois guère qu'un seul de nos grands écrivains, parmi les modernes, qui ait présenté une disposition analogue : André Chénier. Non par effort de virtuosité, ni par passe-temps d'archéologue, mais par un instinct qui est à la racine même de son génie, André Chénier, le moins livresque des poètes, ne crée qu'en transposant. Mais ce sont toujours ses pairs qui donnent le branle à son imagination : pour faire vibrer l'infinie délicatesse de ses sens voluptueux, pour provoquer le ressouvenir épuré de ses sensations antérieures, images, saveurs, parfums, il lui faut le beau résonnement d'un vers d'Homère, la noblesse d'un mouvement virgilien, la lumière d'un vers de Théocrite. A Chateaubriand tout est bon, la prose incolore d'un régent de collège jésuite, la prose toute modeste des Bartram et des Carver et, à l'occasion, comme on sait, celle de Mme de Chateaubriand. Et tandis que Chénier n'a peut-être jamais imité plus de dix vers consécutifs, Chateaubriand peut suivre obstinément son modèle pendant des pages.

Une telle disposition n'est pas accidentelle : Chateaubriand ne s'est-il pas appliqué toute sa vie à transporter d'un de ses livres à un autre, de l'*Essai* au *Génie du Christianisme*, du *Génie du Christianisme* à l'*Itinéraire* ou aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, des pages qu'il remanie, et qui prennent à chaque remaniement une magnificence imprévue et toute neuve[1]? Comme si son mode

1. Si nous considérons, à titre d'exemple, quelques pages du VIe livre des *Mémoires*, voici (à partir de la p. 334) le relevé de celles qui sont reprises à des ouvrages antérieurs : P. 334 (Francis Tulloch), cf. *Essai*, II, 23. — P. 334-5 (*Colomb*), cf. *Préface du Voyage*, p. XXVII-VIII. — P. 335 (Vasco de Gama), cf. *Préface du Voyage*, p. XXI. — P. 336 (l'île Graciosa), cf. *Essai*, II, 54. — P. 339, cf. *Natchez*, l. VII. — P. 340 (*L'espace tendu...*), cf. *Génie*, I, III, 12. — P. 341 (*Descendu de l'aire...*), cf. *Natchez*, livre VII. — P. 348 (les Esquimaux), cf. *Natchez*, liv. VIII, cf. *Génie*, I, V, 4, cf. Charlevoix, *Hist. de la Nouv.-France*, I, 475-6. — P. 348-9, cf. *Génie*, I, V, 12. — P. 350-2, cf. *Voyage*, p. 13-17. — P. 354-63, cf. *Voyage*, p. 17-26. — P. 363 (*Quand je formai...*), cf. *Introduction au Voyage*, p. I. — P. 365-6, cf. *Voyage*, p. 26-7. — P. 367-8, cf. *Essai*, II, 23. — P. 369, cf. *Voyage*, p. 28. — P. 370 (*J'allais d'arbre en arbre...*), cf. *Essai*, II, 57. — P. 370 (M. Violiet), cf. *Itinéraire*, II, p. 201. — P. 373-6, cf. *Voyage*, p. 31-7. — P. 377, cf. *Voyage*, p. 256-7. — P. 379-83, cf. *Voyage*, p. 37-41. — P. 383, cf. *Essai*, II, 57. — P. 388-9, cf. *Essai*, II, 23, cf. *Voyage*, p. 46-8. — P. 390, cf. *Voyage*, p. 130. — P. 391, cf. *Voyage*, p. 372. — On peut continuer ainsi jusqu'à la fin du livre. Notons seulement que les réflexions mélancoliques de Chateaubriand quitté de ses deux sultanes jonquille (p. 413) sont un extrait de la lettre de René à Céluta dans les *Natchez* et que, pour peindre la tempête qui l'assaillit au retour d'Amérique, notre voyageur a mis bout à bout une tempête subie par Chactas (*Natchez*, livre VII) et une autre subie par Cymodocée (*Martyrs*, livre XIX).

favori de création était le remaniement, nous possédons d'un grand nombre de pages de son œuvre deux, trois ou quatre états successifs : quel en fut le premier état? Ne peut-il se trouver parfois dans l'œuvre d'autrui? les rapprochements de textes qui précèdent ne le laissent-ils pas supposer? Pour verser dans l'*Essai sur les révolutions* les richesses d'une érudition encyclopédique, pour arrêter après un an de travail des jugements impérieux sur tous les monuments littéraires de l'Angleterre pendant huit siècles, pour conduire des origines jusqu'à Louis XVI l'*Analyse raisonnée de l'histoire de France*, sans compter cet ample *Discours sur la chute de l'Empire romain*, n'y a-t-il pas indication qu'il a exploité, selon les mêmes procédés de transcription géniale, on ne sait encore quels Carver et quels Charlevoix? Et les plus grandes pages du *Génie du Christianisme*, de l'*Itinéraire* et des *Mémoires d'Outre-Tombe* échappent-elles toutes à cette vraisemblance, s'il apparaît que volontiers l'imagination de notre poète requiert d'une page déjà écrite le premier ébranlement, et que nous sommes là en présence d'une véritable *méthode d'invention poétique*?

A ces questions, que nul ne se hâte trop de répondre : non. Il faudra manier souvent la baguette de coudrier, la baguette divinatoire qui tourne d'elle-même entre les doigts des chercheurs de sources. « Mille fleuves tributaires fertilisent de leurs eaux le grand Meschacebé... » La plupart ont, croyons-nous, un cours souterrain. La baguette de coudrier, promenée comme au hasard, n'a fait encore affleurer que trois ou quatre pauvres petites sources.

Joseph Bédier.

MÉLANGES

UN IMITATEUR OU UN INSPIRATEUR DE RABELAIS

Dans une note à la *Pantagrueline Prognostication*, les éditeurs Burgaud des Marets et Rathery (p. 523) indiquent, comme source de quelques plaisanteries de cet ouvrage de Rabelais, les *Ridicula sed jucunda quaedam vaticinia* de Ioachim Sterck van Ringelberg d'Anvers, mieux connu sous le nom latin de Ioach. Fortius Ringelbergius. Les *Vaticinia* font partie de cette sorte d'encyclopédie, qu'il composa sous le titre de *Ratione studii* et où il est question de certaines sciences, y compris l'astrologie, et de la méthode pour bien les apprendre.

Voici le passage en question :

« Proximo anno, dit Ringelberg, caeci parum, aut nihil videbunt, surdi male audient, muti non loquuntur. Divites melius se habebunt quam pauperes, sani quam aegri... Multi interibunt pisces, boves, oves, porci, caprae, pulli et capones : inter simias, canes et equos mors non tantopere saeviunt... Senectus eodem anno erit immedicabilis, propter annos qui proccesserunt... Bellum erit inter canes et lepores, inter feles et mures, inter lupos et oves, inter monachos et ova. »

Le morceau cité est traduit presque entièrement par Rabelais et bien que son imitation se borne à peu de lignes, on doit admettre que c'est là ce qui constitue la *substantifique moëlle* de l'almanach français, dont la plaisanterie consiste, en effet, à présenter, comme des prédictions extraordinaires, les choses les plus simples et naturelles, devant évidemment arriver.

Une petite découverte due au hasard m'a fait connaître une chose assez curieuse et qui n'a pas été que je sache jusqu'à présent remarquée. Ludovico Guicciardini dans ses *Detti et fatti piacevoli et gravi*, publiés à peu près une quinzaine d'années après les deux auteurs précédemment cités, répète à la lettre quelques-unes des mêmes prédictions[1]. La première hypothèse qui se pré-

1. La première édition du Guicciardini est de 1548, celle de la Pantagrueli ne Pronostication est antérieure à 1533.

« *Quanto da schernire sieno i pronostichi, et le preditioni, provenienti dalla astrologia giudiciaria, si mostra per questo pronostico di Pasquino di Roma.*

Questo anno prossimo, i ciechi vedranno poco, o niente, i sordi udiranno mai : la state fia calda, et secca : sarà gran sole, pioverà talvolta, talvolta fulminerà, et tonerà, et anche haremo della tempesta; il verno fia freddo, et humido; regnerà gran vento, piovera assai, et più di notte, che di giorno. Tra gli uccellatori, et gli uccelli sarà gran guerra, et maggiore tra i pescatori, et i pesci ; L'acqua de' fiumi correrà alla china; et li maggiori sboccheranno in mare. Moriranno molti buoi, montoni, porci, cervi, et infiniti polli; tra le bertuccie, lupi, asini, cavalli, et assi-

sente, c'est que Guicciardini n'ait fait autre chose qu'imiter soit Ringelbergius, soit Rabelais et même tous les deux à la fois, ce qui paraît d'autant plus probable que l'auteur a puisé librement, pour la composition de son ouvrage, à des sources non seulement italiennes, mais aussi étrangères, et il le déclare dans sa préface.

Mais cette première hypothèse a aussi son côté faible, car Guicciardini, loin de s'attribuer le mérite de l'invention, déclare ouvertement qu'il s'est inspiré, non pas à l'écrivain d'Anvers ou au grand humoriste de la France, mais à ce *Pasquino di Roma*, sous le nom duquel on a composé et publié tant de choses. Existe-t-il donc un almanach romain, inspirateur de Guicciardini et cet almanach aurait-il inspiré à son tour deux auteurs qui, tout en étant étrangers, avaient vécu en Italie et en connaissaient assez bien les productions littéraires? Je dois avouer que mes recherches, qui se sont d'ailleurs bornées, faute de livres, à bien peu de choses, ne me permettent pas de répondre affirmativement à cette question; j'espère toutefois que quelqu'un de mes savants confrères saura la résoudre. Je me borne donc pour le moment à signaler les points de contact :

RINGELB. — Proximo anno caeci parum, aut nihil videbunt, surdi male audient, muti non loquuntur.

RAB. (IIIe livre). — Ceste année les aveugles ne verront que bien peu, les sourds oiront assez mal, les muets ne parleront guères.

GUICCIARD. — Quest'anno prossimo, i ciechi vedranno poco, o niente, i sordi udiranno mai.

RINGELB. — Divites melius se habebunt quam pauperes, sani quam aegri.

RAB. (*ibid.*). — Les riches se porteront un peu mieux que les pauvres, et les sains mieux que les malades.

GUICCIARD. — I ricchi staranno meglio che li poveri et i sani ordinariamente meglio che i malati.

RINGELB. — Multi interibunt pisces, boves, oves, porci, caprae, pulli et capones, inter simias, canes et agnos mors non tantopere saeviunt.

uoli, la morte non farà tanta strage. Il medesimo anno, la vecchiaia, per cagione de gli anni passati, sarà incurabile; saranno molti bisognosi, molti malati, et alcuni moriranno innanzi alla vecchiaia. Varia sarà la mutatione delle cose del mondo; la navigatione del mare occidentale et settentrionale sarà pericolosa, massimamente quando farà tempesta. I Re, et gli altri Principi haranno più che la parte loro; et nondimeno non si contenteranno. I popoli tal'hora haranno buona fortuna, tal'hor cattiva, et qualche volta anche mediocre. I ricchi staranno meglio, che li poveri, et i sani ordinariamente meglio, che i malati. Il mangiare, e'l bere sarà molto necessario. Sarà più stimato l'oro, che l'argento; il piombo si harà a pregi ragionevoli. Circa il mese di marzo si compreranno manco i castroni, che i buoi, o i cavalli. Sarà in alcuni luoghi, per revolutione di Saturno peste, et altre malattie; in altri luoghi, per cagione dell'aspetto di Marte, seguiterà mortalità, et homicidi; Saranno molti giovani innamorati, per causa di Venere; Sarà buono il mangiar capponi, starne, et quaglie, et il bere ottimi vini fia ottimo. Sarà piena luna di marzo, o di aprile, quando ella fia all'opposito del Sole; ma come ella parviene al capo, o alla coda del dragone, oscurerà per tanto spatio, quanto ella uscirá dell'ombra della terra. Fia grande splendore intorno alla spera del Sole, regnerà gran freddo nelle estreme zone, et sù per gli alti monti; sarà gran caldo et siccità sotte l'Equinotiale. Circa il mar Thireno, et il mar Ionio, fia gran copia d'humore, et più ancora ne fia intorno al mar Oceano. Vedrassi la notte al sereno tante stelle in cielo, che nè huomo, nè donna le potrebbe mai contare. »

RAB. (*ibid.*). — Plusieurs moutons, bœufs, pourceaux, oisons, poulets et canards mourront et ne sera si cruelle guerre entre les singes et dromadaires.

GUICCIARD. — Moriranno molti buoi, montoni, porci, cervi et infiniti polli; tra le bertuccie, asini, cavalli e assiuoli la morte non fará tanta strage.

RINGELB. — Senectus eodem anno erit immedicabilis, propter annos qui proccesserunt.

RAB. (*ibid.*). — Vieillesse sera incurable ceste année, à cause des années passées.

GUICCIARD. — Il medesimo anno la vecchiaia, per cagione degli anni passati, sarà incurabile.

Mais il y a ce dernier passage de Ringelberg, qui ne se trouve que dans la prédiction de Guicciardini, et avec une certaine différence:

RINGELB. — Bellum erit inter canes et lepores, inter feles et mures, inter lupos et oves, inter monachos et ova.

GUICCIARD. — Frà gli uccellatori e gli uccelli sarà gran guerra e maggiore tra i pescatori e i pesci.

En outre, en laissant de côté l'identité, mot pour mot, de la *Pantagrueline Prognostication* et des *Detti* de Guicciardini, il y a, peut-être, d'autres points de ressemblance. « En été, dit Rabelais (VIII ch.), il doit faire chaud et régner vent marin »; en hiver il fera froid et « ne seront sages ceux qui vendront leurs pellices, etc. » (X ch.), et ailleurs il parle des éclipses (II ch.), se moque de l'influence des astres (*Ibid.* et 1er) et prédit que « Saturne sera retrograde, Vénus directe, Mercure inconstant et (IV ch.) qu'il menacera quelque peu le persil, que l'année « sera bien fertile avec planté de tous biens à ceux qui auront de quoi » (IV ch.), qu'il n'y aura « en toute ceste année » qu'une lune « encore ne sera point nouvelle » (VII ch.) et aura diminution ou accroissement de sa clarté, selon qu'elle approchera ou s'esloignera du soleil », ce qu'on peut rapprocher de ce que dit Guicciardini là-dessus : « La state sia calda e secca... e anche haremo della tempesta, il verno sia freddo et humido, regnerà gran vento »; et pour ce qui est des astres : « sarà in alcuni luoghi per revolutione di Saturno peste, e altre malattie, in altri luoghi per cagione dell'aspetto di Marte, mortalità e homicidi » et Vénus rendra amoureux beaucoup de jeunes gens. Et il ajoute :

« Sarà piena luna di Marzo o di Aprile, quando ella sia all'opposito del Sole, ma come elle perviene al capo o alla coda del dragone, oscurerà per tanto spazio, quanto ella uscirà dall'ombra della terra. »

Tous les deux recommandent de bien boire. « Beuvez du meilleur », s'écrie Rabelais, et Guicciardini « il bere ottimi vini sia ottimo »; tous les deux se moquent des prédictions, touchant les peuples. Rabelais, dans son VIe chap., assure « qu'Italie, Romanie, Naples, Sicile demeureront où elles estoient l'an passé » et Guicciardini déclare que « I popoli tal'hora haranno buona fortuna tal hor cattiva e qualche volta mediocre » où, sous un autre aspect, le fond de la plaisanterie demeure toujours le même.

Dans le reste de la *Prognostication*, il y a toujours ce même caractère, qui domine le *Pronostico*. C'est ainsi, par exemple, que Rabelais continue le IIe chapitre, où il n'y a rien directement de commun avec les deux autres auteurs, mais dont l'inspiration n'est pas toutefois différente.

«... Pour ceste année, les chancres iront de costé, et les cordiers à reculons. Les escabelles monteront sur les bancs, les broches sur les lardiers, et les bonnets sur les chapeaux... les puces seront noires pour la plus grande part; le lard fuira les pois en quaresme; le ventre ira devant, le c... se asseoira le premier », et ainsi de suite. Et ailleurs (IV ch.), après avoir déclaré que les riches cette année « auront de quoi », il ajoute :

« Le hobelon de Picardie craindra quelque peu la froideur; l'avoine fera grand bien ès chevaux : il n'y aura guères plus de lard que de pourceaux... De bleds, de vins, de fruitages et légumages on n'en vit onques tant, si les souhaits des pauvres gens sont ouïs. » Et encore (VI ch.), « sus le milieu de l'esté sera à redoubler quelque venue de puces noires... Allemagne, Souisse, Saxe, Strasbourg, Anvers, etc., profiteront s'ils ne faillent », et à propos du printemps (VII ch.) : « vous verrez ceste saison à moitié plus de fleurs qu'en toutes les trois autres... » et « selon l'opinion d'Avicenne, le printemps est lorsque les neiges tombent des monts ». Enfin en été il fera chaud, mais « si autrement arrive, pourtant ne fauldra renier Dieu.... Beau fera se tenir joyeux, et boire frais; combien qu'aucuns ayent dit qu'il n'est chose plus contraire à la soif. » (VIIIe ch.) « En automne l'on vendengera, ou devant ou après. » (IX ch.) En hiver : « Tenez-vous chaudement. Redoutez les catharres. » (X ch.)

Ce sont, on le voit, des variations d'un même *motif*, qui pourraient continuer à l'infini.

P. Toldo.

UN FRAGMENT INÉDIT DE LEDIEU SUR L'ÉDUCATION DU DAUPHIN

Aujourd'hui Bossuet, à l'approche de son second centenaire, attire l'attention de tous les amis de la langue et de la littérature. Un modeste supplément à ces manuscrits de Ledieu, qui ont été ici même ressuscités[1], ne paraîtra point hors de saison. Voici donc la reproduction de douze pages autographes du secrétaire de Bossuet.

Ces notes un peu informes, qui sont entrées d'ailleurs, mais seulement en partie, dans les *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, méritent d'être éditées pour les renseignements nouveaux qu'elles fournissent.

Le manuscrit original appartient à la collection de M. A. Gasté, professeur à l'Université de Caen. Tous les érudits connaissent son zèle pour la mémoire de Bossuet[2]. C'est à lui qu'il faut savoir gré de vouloir bien mettre sous les yeux du public une des épaves du vaste recueil de notes de M. Floquet. Qu'il soit ici remercié de me laisser publier ces pages pendant qu'elles peuvent l'être encore, car le temps, *tempus edax*, les aura bientôt rendues illisibles.

L'abbé Ledieu. Notes sur Bossuet précepteur du Dauphin. 12 p. in-4°, fortes taches d'humidité. Tel est le titre épinglé sur ce manuscrit. Il faut dire que la note : *fortes taches d'humidité* est un euphémisme très indulgent, car le bas des pages est tellement rongé de vétusté, que les dernières lignes sont déjà tombées en lambeaux. Il est donc urgent de publier ce texte, qui n'est pas un simple *duplicata*, mais un développement des mémoires de Ledieu ; c'était sans doute un premier brouillon que le travail de la composition aura contribué plutôt à réduire. Je le reproduis aussi fidèlement que possible; bien des lacunes s'y rencontreront déjà, tant le manuscrit s'émiette et s'en va en poussière.

La marge, d'un quart de page environ, y est presque toujours remplie d'additions, mais comme les renvois en sont d'ordinaire faciles à reconnaître, je les insère à leur place, sauf à avertir en cas d'hésitation. Je maintiens aussi, mais entre crochets, les mots raturés par l'auteur, et je mets en caractères italiques les surcharges, afin de fournir une manière de fac-similé imprimé de ce manuscrit[3]. Les feuilles jaunies et usées seraient difficiles à photographier.

La page double de papier blanc qui contient ces six feuilles porte, de la main de M. Floquet, ce titre[4] :

1. V. n^{os} du 15 oct. 1897 et juillet 1898. *L'abbé Ledieu, historien de Bossuet. Notes critiques sur le texte de ses Mémoires et de son Journal*, par M. l'abbé Ch. Urbain.

2. Il faut ajouter : et pour les gloires de la Normandie. Or, parmi celles-ci, Corneille tient la première place. V. l'*Histoire de la querelle du Cid*, récemment parue, et honorée du prix Saintour par l'Académie française. M. Gasté avait déjà réimprimé à Rouen (1894) en *fac-similé*, par opuscules séparés, pour la Société des bibliophiles normands, vingt-huit pièces de cette mémorable guerre de pamphlets. Mais la seconde édition est beaucoup plus complète. Paris, Welter, 1899, in-8 de 495 pages.

3. Pour la même raison et afin de respecter la physionomie de ce manuscrit, j'en conserve l'orthographe et les abréviations.

4. Elle a servi primitivement d'enveloppe à un dossier quelconque et porte sur la 4e page, maintenant à l'envers : *Bedosch député*, d'une main probablement plus ancienne.

Mss de *Le Dieu.*
1° Éducation du Dauphin.
2° Exposition [1].

Son travail pr msgr le dauphin
Ses occupations a la cour : ses amis [2].

En mil occasions de sa vie lorsqu'il s'agissoit de quelque mot de latin, il tranchoit la difficulté par des autoritez qu'il avoit tres presentes de *terence* [3], *de* virgile, d'horace de phedre mesme qu'il estimoit tres pur, et des autres orateurs et historiens [4], dont il auoit fait une estude particuliere étant auprez de Msgr le dauphin. on le peut uoir dans son édition des *variorum*, qu'il acheta exprez pr cette estude, et dans laquelle il n'y a point de page qui ne soit marquée de son crayon [5].

Il y a une fable composée par M. de M(eaux) et imitée de phedre, jusqu'a s'y méprendre, que ses amis en effet crurent estre d'un ancien [6], qui fait uoir combien il s'étoit rendu familiere la plus pure latinité, cent autres ouurages le font uoir : comme son comentaire sur le *Cantique* [7], et tant d'autres imprimez; mais surtout trois ou quatre pieces manuscrites que j'ay, qui sont de la pureté du siecle d'auguste et du stile de Cesar et de saluste pour la narration. c'est la lettre de ce prélat au pape Innocent XI. ou il luy rend conte de l'éducation de Msgr le dauphin, la co(nduite) (?)... [8]

aussi estant auprez de Msgr il auoit poussé tres loin ses recherches sur la grammaire latine : j'en donne des exemples dans les uerbes de signification contraire qu'il auoit tres curieusemt recueïllis, *sans parler de ses remarques très singulieres sur les conjonctions et autres particules indeclinables* [9].

1. Cette note sur l'*Exposition*, d'ordre purement bibliographique, a été publiée dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, octobre 1899, p. 339.

2. Ce second titre, de la main de Ledieu, est d'une encre plus récente.

3. Les mots *Térence* ont été écrits, postérieurement, en surcharge.

4. Ici s'arrêtait la phrase. Au point final a été substituée une virgule, et les mots *dont-il* ajoutés nous reportent à la suite, écrite en marge.

5. Ceci est un nouveau détail que ne nous fournissent point, que je sache, les œuvres imprimées de Ledieu. Il pourra servir à une étude intéressante sur la *bibliothèque* de Bossuet. — L'addition marginale s'arrêtait ici tout d'abord, et la suite aurait donc repris : « aussi estant auprez... » Ledieu s'est ravisé encore et il a inséré en marge les additions qui suivent, sur la latinité de Bossuet et la pièce *in loculeios* jusqu'aux mots : *aussi estant auprez*. Cf. *Mémoires*, p. 141.

6. V. *Fragments de Ledieu*, t. I, p. 227. On aimait ces supercheries littéraires qui prenaient au piège des connaisseurs. Huet en avait une à son compte, qui le divertit fort, mais mortifia plusieurs érudits de ses amis, peu flattés de leur méprise.

7. Le mot est écrit *cantiq*, suivant un mode d'abréviation pratiqué aussi par Bossuet et qui consiste dans le relèvement de la ligne, terminée en crochet. C'est presque toujours pour les mots terminés en *ment* que ce procédé est usité. V. *Instructions sur les états d'oraison* (second traité) publié par M. E. Levesque, Paris, Didot, 1897. Introduction, p. xxvii, et le fac-similé donné par le consciencieux éditeur. Je laisserai tomber ici la plupart de ces particularités.

8. Ici, nous sommes, dans la marge toujours, au bas de la page, et une lacune malheureuse interrompt cette énumération des pièces latines de Bossuet. Le manuscrit eût dû être copié quelque vingt ans plus tôt, avant de tomber en poudre aux endroits intéressants.

9. Les mots en italique sont d'une encre différente, ajoutés en interligne.

Quand donc on luy contestoit quelque mot latin, il disoit pr appuyer dauantage son sentimt; j'ay enseigné la grammaire, et mesme la rhetorique, j'en suis instruit comment pouuez-vous me le contester, et ou donc *dans quel college* [1]? lui dit un jour, M. l'Euesque d'autun, son ancien amy Gabriel de Roquette. a St Germain luy repliqua M. de M. j'estois present a ce discours, ce fut dans un disner a uersailles chez M. de M. au mois de... ou de février 1698 je [2]....

[P. 2] Il auroit peu dire avec la mesme raison qu'il auoit enseigné l'histoire, la politique, la philosophie dans toutes ses parties, et encore plus la religion.

En effet des que M. de Condon fut auprez de Msgr le dauphin il comença [3] par lui dresser des formules de prieres, un catéchisme [4], et *encore depuis* de solides instructions sur la communion, a l'occasion de la 1e communion de ce prince qui se fit à pasque 1672 ou 1673 (voy cy-dessous l'article du p. ferrier [5]).

On peut aussi uoir ces instructions dans le livre des prieres Ecclesiastiques ou heures du Diocese de Meaux, ou elles ont esté imprimees a ma sollicitation, sans aucun changemt que le retranchemt du nom de Msgr le Dauphin et du tour du discours [qu] ou la parole luy estoit adressée [6].

Mais M. de M. auoit [pris] *jetté* de plus loin les fondems de la pieté de ce prince par la lecture de l'euangile et de la s[te] écriture, qu'il luy faisoit faire reglemt, auec neanmoins cette precaution qu'il luy retiroit ce liure diuin [et par pénitence, ou a cause de quelque faute ou quand il n'y] *en punition de ce que* [*il n'y*] *quelquefois il n'y* apportoit pas l'attention ou le respect conuenable. Mais les reflexions [avec lesquelles] *dont* il accompagnoit cette s[te] lecture... [des pseaumes] des prophetes et des autres... estoient... inspirer (*reliqua desunt*)?...

1. En surcharge.

2. Ici encore la lecture est malencontreuse, car bien que les *Mémoires*, p. 143, nous rapportent ce trait, on eût aimé à en connaître les circonstances. On en a du moins la date précise, c'est probablement *janvier* qu'il faut suppléer, à l'endroit... dévoré par le temps.

3. La première rédaction portait : *Il luy dressa des formules de prières.*

4. Ce catéchisme existe encore. La copie faite de la main de Gilbert, le maître à écrire du dauphin, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque communale d'Amiens. Cf. *Études religieuses* S. J. 20 novembre 1898, p. 522 à 528. Ce « Catéchisme pour le dauphin » inédit, sera prochainement publié dans la *Revue Bossuet.*

5. L'article du P. Ferrier est perdu sans doute. Les deux dates données ici sont inexactes. C'est le jour de Noël 1674 que le Dauphin fit sa première communion. V. Floquet, *Bossuet précepteur*, p. 52. Le P. Ferrier, confesseur du jeune prince, mort en 1675, ne put y assister. L'article auquel renvoie Ledieu parle peut-être de sa mort. — M. Floquet qui a tiré parti du présent *ms* — rectifie l'erreur de ce qu'il nomme *Fragments inédits*, par opposition aux mémoires imprimés.

6. V. cette instruction au Dauphin, publiée par Floquet. Beaucé-Rusand, 1828. Cf. Lachat, t. XVII, p. 1.

Ledieu, en recommandant ainsi la part qu'il a prise à cette publication des *Prières ecclésiastiques*, nous fournit un détail nouveau sur cette publication. Le regretté chanoine Denis, bibliothécaire du grand séminaire de Meaux, m'a signalé jadis la prière au Sacré-Cœur, qui se trouve dans un ancien formulaire du diocèse. Il y croyait remarquer la manière de Bossuet.

[P. 3] Le grand trauail de nostre illustre auteur sur la religion est [le] *son* discours *a Msgr le dauphin* sur l'histoire universelle. C'estoit un dessein, disoit-il, qu'il auoit conceu des sa jeunesse et aussitost qu'il eut [acquis] *puisé* ses premieres lumieres de la uerite de la religion dans la s^te^ ecriture et dans les ss. pp. (*saints pères*).

[Dez lors] [1].

Et l'occasion le détermina en ce temps-cy a éxecuter ce dessein. Il auoit jetté sur le papier une espece de preface sur [l'his(toire)] un abregé de l'histoire uniuerselle qu'il faisoit uoir a Mgr le dauphin, pour luy en monstrer l'utilité et la maniere de la lire auec fruit : ses amis trouuerent ce projet si beau, qu'ils l'exhorterent a le conduire a sa perfection. ainsi au lieu d'une simple preface sur l'histoire, il en fit un discours plein de réfléxions tres utiles, qui deuint la seconde partie de l'ouurage, par ce qu'il mit l'abrégé historique a la teste qui en estoit la matiere et le sujet, et y joignit la 3e partie qui est la cheute des Empires.

mais dez sa jeunesse toutes ses lectures (etc.) [2] se tournerent de ce costé là; et ce fut le digne fruit qu'il se proposa de ses [estudes, de ses] meditations et de ses ueïlles. Dieu a donné une telle benediction a son trauail, qu'on ne peut douter qu'il ne luy en ait inspiré le dessein, et que par consequent il n'ait suscité ce grand home en ces derniers temps, pour l'opposer come une colonne d'airain au torrent des libertins et des incrédules, come il a suscité les apostres et les ss pp. dans leur temps contre les payens et les philosophes [3].

a l'ouuerture de ce savant ouurage on uoit une érudition qui ne [peut] demande rien moins que le travail de la vie d'un home. Je ne parlerai point de l'histoire dont les faits les plus curieux sont recherchez auec *un jugement admirable et* un soin infini non *seulemt* dans les [auteurs] historiens connus, mais dans tous les auteurs du temps, orateurs, philosophes et autres. c'est dans *aristote*, *dans* platon et les autres (grecs) et latins qu'il prend les... de ses....

[P. 4] histoire, sans s'engager dans une longue discussion de faits qui ne conuenoit pas a son dessein d'un [simple] abrege historique, d'auoir choisis les faits singuliers qui font le caractere des peuples et des nations entieres, comme [des] *d'une* personne[s] particuliere[s] : et l'autre beauté, d'auoir [fait servir] *decouuert dans* ces caracteres des peuples la suite des desseins de dieu pour l'établissemt et pour la propagation de la religion, mais ce n'est là que ce qui regarde l'histoire [profane] et les empires.

La religion mesme traittée come elle est dans ce liure *en* est le pro-

1. Cet alinéa, qui venait aussitôt, se trouve reculé, par l'insertion de la note marginale, ecrite d'une encre moins ancienne.

2. Cet : *etc.* faisait le raccord de la note marginale ci-dessus avec le paragraphe commençant originairement par Dez lors toutes ses lectures...

3. Ce récit de la genèse du *Discours sur l'histoire universelle* n'a pas été répété dans les *Mémoires*, et M. Floquet, chose plus étonnante, n'en a pas tiré parti dans son *Bossuet précepteur*. Je ne vois pas non plus qu'aucun éditeur ait signalé ces détails intéressants sur l'histoire du livre.

dige et le merveilleux. [de cet ouurage] [non seulement] Elle y est établie *non seulement* par toutes les preuues tirées de la s^te^. écriture, des propheties et autres liures, par les promesses de dieu, par la simple exposition des mysteres, par leur necessité, et leur uerité : mais encore par tout ce qu'il y a de plus fort dans toute la tradition et dans les ss. pp. Je trouue [luy] disois-je un jour a l'auteur, apres auoir fait une nouuelle lecture de ce liure (a Germigny a la fin d'octobre 1699.) [1] que uous y auez recueïlli les plus fortes preuues de la religion tirées des apologies des premiers peres, et enfin des liures de la cité de Dieu de S^t^ augustin qu'il a faits exprez dans le mesme dessein; et il m'auoua qu'il estoit uray, [De sorte qu'on est asseuré de trouuer] *et qu'il auoit mis* dans [ce seul] *son* liure tout ce qui est... dans toute la tradition. Mais il [ne deu].... y a plus;... les philosophes [2]

[P. 5] et les idolastres [de luy mesme] par des raisons [qui n'auoient] *nouuelles qui n'ont* jamais este dittes, et qu'il tire expressement de ses aduersaires mesmes. ajoutez ses raisonnemts sur la liaison des liures ss. (saints) entre eux, et tant de philosophie et de metaphysique [qu'il a seu] *qu'il* y employe pr soutenir la plus sublime theologie.

m. arnauld a dit de cet ouurage, come je l'ai appris de M. de M. mesme : qu'il y auoit trouué ce qu'il n'auoit jamais uu ailleurs; une suite de pensées, si uniuerselle et si bien liée, qu'elle remontoit de ce temps au comencement du monde, dans la Religion et dans les Empires par rapport a la religion toujours la mesme et toujours inébranlable au milieu des changemens des monarchies [3].

c'est ce dessein digne d'un st. pere qu'il avoit conceu *depuis tant de temps* pr le seruice de l'eglise, auquel il auoit consacré ses ueïlles, et qu'il mit enfin dans sa perfection en acheuant les estudes de Msgr le dauphin. Le croiroit-on? je le sai de luy-mesme : Dans le uoyage qu'il fit en allemagne [4] en allant au deuant de Madame la Dauphine auec toute la maison de cette princesse, il mit la derniere main a [son] *ce* chef d'œuure, de sorte qu'a son retour à paris il le fit passer sous la presse et le publia [dez le mois] *avant l'esté* de l'année 1681 [5] [l'impression en ayant

1. Ces mots sont en marge. Ces éléments seraient donc dans le *Journal* si on l'avait pour cette époque.

2. Une ligne entière a ici disparu, sauf le dernier mot.

3. Ce paragraphe est une note marginale ajoutée depuis le premier jet.

4. Une note marginale qu'il est difficile d'insérer dans le texte se rapporte sans doute à ce voyage en Allemagne et est ainsi conçue :

« Au mois de janu.(ier) 1680. et le mariage de Msgr auec Mad^e^ la Dauphine se fit a Chaalons au mois de mars suiuant, d'ou Mad^e^ la dauphine fut conduite à St-Germain.

Dans ce voyage d'Allemagne M. de Condom fit aussi des uers dont je n'ai aucune connoissance : j'ay seulement oui compter ce fait à M. de fleury Euesque de Frejus qui en parloit come ayant ueu les uers.

5. La première rédaction comprenant *dès le mois de...* 1681, suppose que Ledieu voulait s'informer de la date précise et avait laissé en blanc la date du mois cherché. Comme il ne put sans doute obtenir cette mention exacte, il a écrit plus tard en surcharge *avant l'été* et rempli par le mot *année* l'espace laissé pour le nom du mois.

este acheuée a la fin de 1680 [1]. Et tel est le monument que nostre auteur a éleué [a la gloire je] non a sa propre gloire, mais a la gloire de Msgr le dauphin [mais] *et* bien plus a la gloire immortelle de l'église et de nostre ste. religion.

apres le discours sur l'histoire universelle je ne craindrai pas de mettre *La politique* du mesme auteur. C'est un ouurage égal au premier pr la force, l'erudition, et la sublimité. quel fondemt plus ferme peut-on poser, que la parole de dieu? c'est sur quoy est fondé cet ouurage que pr cette raison, l'auteur a intitulé, *politique tirée des propres paroles de l'écriture sainte..*, a monseigneur.... [2] premier...

[P. 6] Il luy en auoit *déja* fait uoir la meïlleure partie, come il auoit fait de l'histoire uniuerselle dans le cours de ses études : mais il uouloit enfin mettre cet ouurage en état de paroistre sous son nom. cependant des occupations plus pressées retardèrent *l'exécution de* ce dessein. jusqu'a ce que Mr. le duc de Beauuilliers, M. l'abbé de fenelon et les autres [maistres] *chargez* de l'education de M. le duc de Bourgogne presserent tellemt M. de M. de leur donner la politique [qu'il, la reprit en] la leur promit en 1692. [la] [de leur [donn] rendre parfaite un an apres] *pour l'année suiuante* : *ouï, leur dit-il* familièremt en bon ami, je uous en mettrai dans un an la clef a la main; come [parle] un architecte *parle* d'un bastimt qu'il doit acheuer [en un certain] a temps marqué.

alors *en 1691*, il uenoit de donner les pseaumes avec ses notes, et tout de suite il uouloit donner les livres sapientiaux, qu'il regardoit come une preparation pr mettre la derniere main a la politique, puis qu'il en tire toutes les maximes des liures de Salomon. c'est a quoy il trauailla et ce commentaire fut [publié] en effet [en 1693] *publié en 1693* au mois de may [3].

Dans ce temps que M. de M. auoit repris la politique et uers la fin de [1693. tomberent] *1693. arriuerent* les premiers comencemens *de la connoissance* de Made Guyon auec M. de M. Ce fut alors qu'on [parla] *luy* proposa d'éxaminer sa doctrine et que cette feme se soumit a son jugement : et tel fut l'engagemt [dans] *de* la nouuelle affaire qui consuma tant d'années, et qui [ne] s'est *enfin* terminée par la condamnation de M. de Cambray.

Ainsy fut arresté le [nouueau trauail entre(pris)] *dessein* de finir la politique... il y en a bien la moitié au net *jusqu'à*.... [4]

[P. 7] cabinet. mess. de Beauuilliers et de fleury ont des copies de [la] *cette* première partie qui *contient les principes generaux du gouuer-*

1. M. l'abbé Bourseaud, *Histoire des manuscrits et éditions originales des ouvrages de Bossuet* (p. 38), ne donne pas la date de l'*achevé d'imprimer*, mais il nous dit que le privilège est du 11 février et que « le livre a paru dans le mois suivant ». En tout cas, Ledieu a barré la phrase qu'il avait avancée sur la date de 1680.

2. Lacune d'une ligne au moins.

3. L'achevé d'imprimer est en effet du 29 mai 1693. Cf. l'abbé Bourseaud, *op. cit.*, p. 21.

4. Deux lignes environ manquent ici.

nemt et qui est presque parfaitte, mais ils n'ont rien ueu de la seconde ou est l'application des principes au détail du gouuernemt [en] particulier [et c'est par ce qu'elle n'est encore] *et surtout de la Religion, et cette partie n'est encore* qu'ébauchée et de la main mesme de l'auteur.

mais auant d'en uenir a la religion et a la politique, M. de Condom auoit comencé a faire uoir l'histoire a Msgr le dauphin ; celle du peuple de Dieu, et des anciennes monarchies, et plus particulièrement [celle] l'*histoire* de france.

Il la jugea plus necessaire au prince que toutes les autres, et il y donna aussi plus de soin. Il *luy* en faisoit de uiue uoix de courts recits qu'il [luy] l'obligeoit de [luy] répéter, et en mesme temps il les luy faisoit écrire en françois de sa main. c'estoit ensuite la matiere d'un theme, qui se corrigeoit auec beaucoup d'attention en françois et en latin si bien que ce trauail ayant duré quelque temps, se trouua un comencement d'histoire suiuie dont on pouuoit espérer de faire un corps complet.

la Ire et la seconde race furent traittées brieuement afin de uenir [bien] plutost à la troisieme [qu'on] ou l'on s'est[1]... renf...

[P. 8] *Ludovici Delphini epitome rerum francicarum.*
abregé de l'histoire de france par Msgr le Dauphin.

l'ouurage estant auancé fut diuisé en plusieurs liures. cet ordre qu'on y apportoit, fut une adresse de ramener souuent le prince a cette lecture, pour la luy faire trouuer nouuelle, et *luy* [en] remplir l'esprit d'une [estude] *connoissance* si necessaire[2]. Le premier liure contient la premiere race : le second et le troisie(me), la seconde. la troisieme race comence au quatrie(me) liure, et il y en a jusqu'au *dix*-huitieme liure[s] fait[s], où finit le regne de Charles IX. pour conseruer un si beau monument, j'en ai fait mettre au net plus de la *derniere* moitié qui n'estoit encore écrite que de la main de Msgr le dauphin : et il s'entrouue en latin et en françois d'une bonne main jusqu'à Louïs XI. inclusiuement qui est le XIIe liure de l'histoire. Il s'est *encore* trouué quelques feuïlles de latin au delà, mais sans ordre, et les derniers regnes n'ont point esté mis en cette langue, parce que Msgr le dauphin ne faisoit plus de themes, et que *pour* [on se hastoit dauantage de] luy faire uoir [toute] plus promptement toute l'histoire, et en conduire le trauail jusqu'à la fin.... en françois....

[P. 9] au long, les guerres des Anglois et celles d'Italie. Entre les *regnes* precedents [regnes], celuy de St Louïs est [traitté] raconté assez

1. C'est dans ces lignes disparues que Ledieu racontait sans doute le dessein formé de publier cette histoire sous le nom du dauphin.

2. Il est superflu de faire remarquer l'intérêt que présentent ces détails sur la composition de l'*Histoire de France*, dont les *Mémoires* de Ledieu ne parlent que très sommairement. Il est étrange même que, dans la discussion que Floquet a entreprise *ex professo* pour montrer que Bossuet est bien le réel auteur de cette *Histoire* et atténuer ce qu'on lit dans la lettre à Innocent XI, § 4, on ne trouve à cet endroit (V. *Bossuet précepteur*, p. 196 et suiv.) aucune référence à ces *fragments inédits*, qui pouvaient intervenir efficacement en faveur de la thèse soutenue.

au long ; la sagesse de son gouuernemt, son courage et sa force dans la guerre, son équité, sa justice, toutes ses vertus y sont [bien] peintes par des faits bien choisis et fort particularisez. mais sa pieté y est dans tout son éclat, M. de Condom ayant proposé ce S^t^ roy a Msgr le Dauphin come un modele qu'il deuoit imiter toute sa uie et dans tous ses deuoirs et *come* son saint patron auquel il deuoit auoir continuellement recours pr se bien conduire [1]. La vigueur de ce St Roy paroist sur tout dans le rétablissement des élections canoniq(ue)s [qu'il] dans toutes les églises de son royaume[2], et [par] et en soustenant les droits de sa couronne contre les usurpations de Rome[3].

[Quand le] *Encore que* tout ce corps d'histoire ne s'imprimast point il faudroit au moins donner au public [la] *cette* vie de St Lous : c'est un ouurage accompli pour la beauté de la narration latine et françoise, le choix des faits la pieté et l'onction qui y (sont) parti(culièrement (repan)due. mais... (*deux lignes disparues*)... (desi)rable... public.

J'en ai à moy une copie qui seruira à faire connaistre le mérite de l'ouvrage mais[4]....

[P. 10] mieux fait qu'aucun que nous ayons jusqu'a présent, et etoit auec une liaison et un enchaisnement non *seulement* des faits particu-

1. On lit, dans le *Catéchisme pour le Dauphin*, « dans la leçon sixième : De la Prière des Saints, à la demande : *Quels sont encore les autres Saints auxquels vous devez rendre un culte particulier?* cette réponse dictée par Bossuet : « Saint Louis, mon patron et mon ayeul, Saint Joseph, mari de la Vierge, dans la confrérie duquel je me suis enrollé et mon ange gardien. » V, *Etudes S. J.* 20 nov. 1898, p. 525.

2. On lit dans l'*Histoire de France*, livre V. dans la vie de saint Louis :

« Il donnoit les bénéfices avec une grande circonspection à ceux qu'il trouvoit les plus savants et les plus pieux, afin que les peuples fussent édifiés par leur vie et par leur doctrine. Combien auroit-il été plus soigneux dans la distribution de telles grâces s'il eût eu à donner les évêchés et les grandes dignités de l'église. » Lachat, t. XXV, p. 69.

C'est le seul passage semblant se rapporter à la question des *élections* canoniques, en tant qu'il suppose que le choix des évêques n'est pas au pouvoir du roi. Il n'est pas question du *rétablissement* de ces élections dans le texte tel qu'il a été imprimé. Aurait-il été modifié ? La façon dont s'exprime Ledieu ferait croire qu'on doit trouver dans cette vie de saint Louis quelque chose sur cette *Pragmatique sanction* qu'on lui a longtemps attribuée et dont Bossuet a dit, dans son sermon sur l'*unité* de l'Eglise : « C'est (la nécessité pour le saint siège de gouverner les évêques par les lois communes qu'il a lui-même confirmées) ce qui obligea le roi le plus saint qui ait jamais porté la couronne, le plus soumis au saint siège et le plus ardent défenseur de la foi romaine (vous reconnaissez saint Louis) à persévérer dans ces maximes et à publier une *Pragmatique*, etc. V. éd. Lebarq, *Œuvres oratoires*, t. VI, p. 123. Il faut lire la note que l'éditeur a ici ajoutée sur l'authenticité suspecte de cette *Pragmatique* de saint Louis, inconnue de tous les auteurs jusqu'en 1486. Cf. le P. de Smedt, S. J., *Principes de la critique historique*, p. 259 et suiv.

3. Le passage sur les mesures prises par saint Louis « *contre les usurpations de Rome* », annoncé par Ledieu, est plus clairement reconnaissable dans ces phrases de l'*Histoire de France* : « Il favorisoit le clergé, sans laisser affoiblir l'autorité de ses officiers. Il conservoit soigneusement les anciennes coutumes du royaume, et quoiqu'il fût très attaché et très soumis au saint siège, il ne souffroit pas que la cour de Rome entreprît sur les anciens droits des prélats de l'Eglise gallicane. »

Lachat, *l. c.*, p. 69.

4. Ce paragraphe est ajouté en marge mais devait être inséré au texte dans la partie disparue. Je conjecture que le *mais* était pour dire : mais l'ouvrage entier mérite d'être donné au *public*, seul mot qui ait, avec la finale du mot (desi)rable sans doute, été respecté par le temps.

liers [d'un] *de chaque* regne, mais de tous les regnes entre eux; et ce beau fil d'histoire en rend la lecture tres [atta(chante)] diuertissante. Tout l'ouvrage est relié en six tomes. Le premier contient les deux premieres races et un commencemt de la troisieme qui est dans [quat] cinq autres tomes jusqu'a Charles IX. inclusivement. Les memoires des regnes suiuans, mesme de Henry IV. et de Louis XIII. [sont] ont este dressez par M. de M. et les extraits faits qui se trouueront dans ses portefeuïlles a paris.

Les détails fournis ici par Ledieu sur l'*Histoire de France* à l'usage du dauphin confirment et complètent le très intéressant travail, publié en 1850 dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* [1] à propos du texte latin de cette histoire, qui repose aujourd'hui, avec un manuscrit du *Traité des causes* et les *extraits de la Morale d'Aristote*, dans la Bibliothèque royale de Bruxelles [2].

« Le texte français, écrivait M. Marchal, finit en 1574, à la date de la mort de Charles IX; le texte latin en 1583, à la mort de Louis XI [3]. » Par une description minutieuse et intéressante au point de vue bibliographique, de ce manuscrit, accompagnée de la quittance du scribe, le critique établit que la copie fut achevée vers le mois de novembre 1686, c'est-à-dire six ans après que l'éducation du Dauphin était terminée. Cette transcription, faite ainsi à une date postérieure à l'époque du préceptorat, prouverait à elle seule que l'ouvrage était bien de Bossuet et qu'il en disposait en maître [4], s'il était bien certain que la copie fut faite pour son compte. Ses droits d'auteur sur l'ouvrage sont plus sûrement garantis par les affirmations de Ledieu. Comment cette copie, différente, comme le fait remarquer M. Marchal, du texte de l'édition de 1747, et en tout cas plus complète, puisqu'elle contient *seule* le latin [5], a-t-elle

1. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII, première partie, 1858. Bruxelles, M. Hayez, in-8, p. 269-290. *Sur trois mss inédits de Bossuet, composés pour l'enseignement du Dauphin et parallèle entre l'éducation de ce prince et celle de l'empereur Charles-Quint*; *notice* par M. le chevalier Marchal, membre de l'Académie.

2. In-4° sur papier, 3426 et 3429 de la Bibliothèque royale.

Sauf le texte latin de l'Histoire de France, les mss de Bruxelles ne sont plus inédits, si toutefois ce sont bien les mêmes *Extraits de la morale d'Aristote* que l'on rencontre dans Lachat, t. XXVI, p. 23-31. C'est le *ms* de la Bibliothèque du grand séminaire de Meaux, que Lachat a publié, c'est-à-dire le *ms* original. La métaphysique (Traité des causes) que n'a point éditée Lachat, bien qu'il donne la *Logique*, au t. XXIII, a été publiée en 1852 par M. Nourrisson dans son *Introduction à la philosophie de Bossuet*, sur la copie de M. Floquet, ainsi que les *Extraits de Morale*.

M. S. de Lens a édité, en 1863, ce *Traité des causes* et l'a joint, en 1875, à son édition de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* (Hachette, in-12, p. 285-293), ouvrage auquel il se rattache plus naturellement qu'à la *logique* (V. *ibid.*, p. vii). Il met en doute, p. 285, note 1, l'authenticité du titre *Métaphysique*, un peu vaste et ambitieux, et rappelle que « un premier projet de publication ayant donné lieu en 1749, à l'examen de l'ouvrage, l'attestation du censeur royal le désignait sous le seul titre de *Traité des causes* ». (V. en effet [*Bibl. Nat. fr. 2450, f° 91*] la pièce, signée Le Monnier, le 24 avril 1749.)

3. *L. c.*, p. 278. Ce *ms* pourrait donc fort bien être cette copie « en latin et en français d'une bonne main jusqu'à Louis XI inclusivement » dont parle, p. 8, le texte de Ledieu.

4. Il faut noter pourtant que les cahiers du dauphin (du grand séminaire de Meaux) qui contiennent des parties de l'histoire de France en latin, c'est-à-dire les thèmes de l'élève de Bossuet, sont de sa main, à part les corrections, parfois clairsemées, du précepteur. Il y aurait donc lieu de comparer cet original avec la copie et de se rendre compte des différences, s'il y en a.

5. Sauf, bien entendu, les deux volumes, ou mieux, *cahiers* latins de l'histoire de France, brouillon des thèmes du dauphin, gardés au séminaire de Meaux. (Carton D, n°s 10, 11 et 12. Le n° 9 est une feuille des documents préparés par Bossuet, et écrite de sa main.) Le troisième cahier contient une rédaction française.

été revêtue de la reliure qu'elle porte aujourd'hui, c'est un problème assez complexe. « La reliure de chacun des deux volumes, lit-on au Mémoire déjà cité, n'est pas faite pour ces volumes. Mais, elle s'y adapte très bien. Elle est en parchemin et antérieure à 1692; la bordure de chaque garde est en or, du dessin qu'on appelle encore actuellement *Guirlande de Tournay pour les porcelaines*. Au milieu de chacune des gardes, il y a dans une semblable guirlande un ovale, aussi en or, renfermant les armoiries de l'archiduché d'Autriche, supportées par l'aigle d'Empire et entourées des blasons de Hongrie, de Bohême et des sept électeurs. Celui du Hanovre n'y est pas. C'est une preuve que la reliure est antérieure à l'année 1692, date de l'institution de cet électorat. Les titres sont en langue allemande : *K. Hung, K. Bo.*; *C. Ba.*, etc., *Konigreich Hungarn, Böhmen, Churfurst, Bayern*, etc. »

Si l'on ne doit pas insister outre mesure sur la date dont témoignent les armoiries, puisque la reliure a pu être adaptée après coup aux livres pour lesquels elle n'avait peut-être pas été faite, il faut hésiter à conclure avec M. Marchal : « Tout porte à croire que primitivement ces deux volumes ont fait partie de la bibliothèque de Bossuet, parce qu'on y trouve la quittance et les détails de leur transmission ». Cette attestation du copiste, citée par l'auteur du mémoire, reconnaît seulement que le scribe a « reçu de M. Froment la somme de trois cents livres » pour sa copie « de la morale de la métaphysique et de l'histoire de France de monseigneur l'évêque de Meaux ».

Les fiches de décompte des paiements partiels témoignent que les calculs ont été faits par M. de Saint-Laurent. Mais au nom de qui ce M. Froment et ce Saint-Laurent traitaient-ils avec le copiste Pessole? C'est ce qu'on ne peut savoir par le reçu. Or, si l'habillement aux armes allemandes donné à ces trois ouvrages est vraiment contemporain de ces copies et antérieur à 1692, on ne peut guère admettre les hypothèses proposées par M. Marchal pour expliquer comment les livres ont quitté la bibliothèque de Bossuet.

« Auraient-ils été donnés, suppose-t-il, à la dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, qui épousa l'élève de Bossuet en 1680, et qui mourut en 1690 à Versailles, assistée de Bossuet, en sa qualité d'ecclésiastique? Je l'ignore, je fais observer que la dauphine était sœur de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, et qui eut jusqu'à l'époque de la mort de Louis XIV les relations les plus intimes avec ce monarque. Ces volumes furent-ils transmis par Bossuet à Fénelon pour l'éducation du duc de Bourgogne et ensuite apportés à Cambrai? Je l'ignore également. Je le présumerais cependant, parce que la coopération de Bossuet aux travaux de Fénelon est évidente (?) au *Traité de la politique tirée de l'écriture sainte*. Les dix premiers livres furent composés pour le Dauphin, et les quatre derniers pour le duc de Bourgogne. (Voir tome VI, éd. de 1743 à 1747). »

Cette présomption ne paraît pas suffisante : car cette collaboration de Bossuet consiste à avoir prêté quelques œuvres comme sa Grammaire, etc., et à *laisser prendre copie* des ouvrages de nature à aider Fénelon. Il faudrait supposer qu'une copie complète, prêtée par l'auteur, ait pu sortir de la bibliothèque de Fénelon avant 1692 pour être revêtue de cette reliure allemande.

Fénelon, qui, dans la querelle du quiétisme, objectera à Bossuet un passage de ces anciens thèmes, connaissait à coup sûr l'*Histoire de France* de Bossuet, mais probablement par les copies dont il est parlé dans Ledieu, et non par cet exemplaire transcrit pour le compte de Bossuet. Qui affirme d'ailleurs que la transcription de 1685 n'a pas été faite officiellement, aux frais du roi, la destinant en cadeau, par exemple au frère de la Dauphine?

Dans l'un et l'autre cas, du reste, il serait étonnant de voir conservée, dans ces volumes, l'attestation du copiste donnant quittance, soit à l'homme d'affaires de Bossuet, soit aux officiers royaux, du paiement de son salaire.

Il y a donc de réelles difficultés dans les diverses explications. Avec plus de certitude, M. Marchal nous apprend ce qu'il advint, durant les deux derniers

siècles, des précieux manuscrits. « Ils furent, écrit-il, la propriété du capitaine Michiels qui vivait sous le règne de Marie-Thérèse, ce qui est constaté par une griffe apposée aux divers manuscrits de ce bibliophile : ils ont ensuite appartenu à la bibliothèque de l'université de Louvain, supprimée en 1796, car il y a en tête : *Bibl. Lovan. 1781*, de l'écriture de Vandevelde, dernier bibliothécaire. Ils ont été transférés, pendant la même année 1796, à la Bibliothèque de l'école centrale du département de la Dyle, à Bruxelles, en vertu de la loi du 7 messidor an II, concernant le triage pour les bibliothèques et les archives des papiers des corporations supprimées. En 1815, ils ont fait partie de la bibliothèque de Bourgogne. »

Mais ce n'est là, pour ainsi dire, que l'histoire extérieure de l'ouvrage. Ce qui intéresse à meilleur titre, c'est la question de l'attribution de l'Histoire de France à Bossuet lui-même. M. Marchal s'est prononcé nettement en ce sens : « Il faisait avant les leçons, écrit-il, préparer les matériaux par des gens de lettres qui rassemblaient les documents diplomatiques et transcrivaient des extraits du texte des historiens. Bossuet faisait usage de tous ces matériaux par un discours verbal, mêlé de conversations, disant souvent que l'histoire de France était celle de la famille et des peuples du Dauphin. Or, quand on admettait que le Dauphin aurait eu le zèle, l'activité et le talent du duc de Bourgogne, son fils, il n'aurait cependant été qu'un rédacteur passif; car il y a impossibilité qu'un élève de quinze à seize ans ait eu l'expérience et le génie d'un grand historien. Mais d'après l'incapacité malheureusement trop constatée du dauphin, sa coopération à cette histoire s'est bornée à quelques membres de phrases où l'on reconnaît l'esprit de l'enfance, et à ses dictées. Ce fut sans doute par courtoisie, pour plaire à Louis XIV et par encouragement, pour stimuler son royal élève, que le titre français porte *Abrégé*, etc., *par monseigneur le Dauphin* et le titre latin *Serenissimi Delphini Epitome rerum Francicarum*, et que le quatrième livre, à l'année 987, Hugues Capet, commence par ces mots : « Comme je tire mon origine des Capévingiens, j'ai dessein d'écrire leur histoire plus au long que je n'ai fait celle des deux races précédentes ».

L'explication peut être juste. Mais ses contradicteurs — et M. Marchal cite avec loyauté leur témoignage — ont réclamé, pour le dauphin, une part plus large dans la composition de l'*Histoire de France*. Ainsi M. Floquet, qui dans son livre de *Bossuet précepteur* protesta plus tard contre la réputation d'incapacité faite au dauphin par Saint-Simon, et essaya de prouver que le labeur de Bossuet n'avait pas été perdu, même pour son élève, avait eu soin déjà de préparer les voies. Dans sa note du 13 février 1750, il écrivait[1] : « Je n'ai point rencontré le texte latin de l'Histoire de France composée par Bossuet, ou plutôt par le dauphin sous la direction de Bossuet. » Il adoptait donc l'opinion soutenue par le cardinal de Bausset et que semble bien faire sienne, dans sa lettre à M. Marchal, du 12 février 1850, le savant M. Gosselin : « Le cardinal de Bausset, dans l'*Histoire de Bossuet*, IV, n° 1 (p. 318), parle assez au long de l'abrégé d'histoire de France. Il fait connaître l'occasion de cet ouvrage et les raisons qui ne permettent pas de le regarder proprement comme l'ouvrage de Bossuet, quoiqu'il en ait dirigé la rédaction et rédigé même quelques fragments. Le cardinal, en donnant ces renseignements, avait sous les yeux les manuscrits originaux de l'ouvrage de la propre main du dauphin, avec les additions, corrections de la main de Bossuet [2]. »

On pouvait répondre à M. Gosselin, ou pour mieux dire au cardinal de Bausset, qu'il est loisible d'admettre, sans en tirer les mêmes conclusions, le fait matériel et indéniable, signalé en ces termes dans l'Histoire de Bossuet : « Nous avons sous les yeux, disait le biographe, les *manuscrits originaux* de

1. Citée dans l'annexe B du *Mémoire*, p. 298.
2. *Ibid.* Annexe A, p. 288.

cette suite de thèmes sur l'*Histoire de France* dictés par Bossuet au fils de Louis XIV. La version *latine* et la version *française* sont entièrement écrites par M. le Dauphin et portent de nombreuses corrections et des additions très considérables de la main de Bossuet[1]. » Nous avons vu que Ledieu avait eu entre les mains, lui aussi, les textes écrits de la main du Dauphin, mais sans en être ébranlé : car il ne suffit point de dicter à un élève une page de latin ou de français, pour que le fait que la copie est de son écriture, l'en fasse nécessairement proclamer l'auteur.

Ici le sentiment du secrétaire de Bossuet, pour n'être pas infaillible, balance à coup sûr l'opinion de Bausset, même appuyée sur une vue directe d'*originaux* écrits de la main du Dauphin. Loin de dire avec l'historien de Bossuet : « On ne conçoit pas comment on a imaginé d'insérer cette histoire de France dans la collection des œuvres de Bossuet[2] », il est permis de préférer le soin pieux avec lequel Ledieu fit copier, dans l'espoir de le publier un jour, ce travail du précepteur « de monseigneur le Dauphin ».

Il faut noter, d'ailleurs, la différence mise entre les deux textes, latin et français, par les premiers éditeurs. Ceux-ci, « en 1747 (t. XI et XII), écrit M. Maréchal, voulant sans doute faire aussi leur cour à Louis XV, alors régnant, petit-fils du Dauphin, disent (V. Avertissement, p. XXIII) que « l'instituteur s'appliquoit beaucoup plus à corriger ce que Msgr le dauphin composoit en langue françoise qu'à ce qu'il écrivoit en latin. Le latin, ajoutent-ils, est aisé, pur, élégant, le françois n'est pas tout à fait de même. Il y a quelque apparence que M. Bossuet en usoit ainsi, pour que cette partie, *qui étoit destinée à être mise en lumière*, ne parût pas, du moins par rapport à la diction, au-dessus de la portée d'un jeune prince qui étoit encore dans le courant de ses études. »

Il est certain que le texte du dauphin sortait fort profondément modifié des mains du Précepteur, après la correction du thème, dont celui-ci avait probablement fourni même le texte français, tiré de la rédaction primitive du dauphin.

Voici pour qu'on en juge sur pièces, à titre de *spécimen*, une page dont l'autographe, en un état de délabrement assez piteux, est conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Rouen[3].

Il n'y a sur cette feuille, en très mauvais état, que la traduction latine, fortement remaniée par Bossuet, de la page ci-dessous, dont j'emprunte le texte français à l'édition Lachat, t. XXV, p. 105 et 106.

C'est le passage qui suit immédiatement le récit du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, à la prise de Calais.

« Ils étoient (les bourgeois compagnons d'Eustache) sur l'échafaud prêts à recevoir le coup[1], lorsque *la reine arrivant dans le camp intercéda pour eux. Le roi leur pardonna à sa considération.*

« Ensuite, après avoir fait une trêve de deux ans, dont pourtant la Bretagne fut exceptée, ce prince victorieux repassa en Angleterre; quelque temps après Godefroy de Charny, qui commandoit l'armée de Philippe sur la frontière de Picardie, conçut le dessein de reprendre Calais par intelligence. Pour cela il tâcha de corrompre Emery qui en étoit gouverneur, croyant qu'étant Lombart

1. *L. c.*, t. I, p. 323, éd. de 1814. Il s'agit sans doute des cahiers qui sont aujourd'hui au grand séminaire de Meaux.

2. *L. c.*, p. 323, note.

3. C'est tout ce qu'on a pu me présenter, en dépit de la promesse du catalogue offrant sous la cote 3273 (collection Leber 5781) le titre *Devoirs latins et français du grand Dauphin* corrigés par Bossuet. On a, dit-on, depuis quelque temps cherché en vain ce *ms.* Je sais que M. l'abbé Ch. Urbain a obtenu cette même réponse. Puissent ces cahiers du Dauphin n'être qu'*égarés* et souhaitons à la sollicitude de MM. les conservateurs de la Bibliothèque de Rouen, d'être récompensée par la découverte de l'introuvable manuscrit qu'ils possèdent.

il se laisseroit plus facilement gagner, que ne feroit un Anglois. En effet il consentit de lui livrer la place, moyennant vingt mille écus.

« Édouard, qui étoit vigilant et bien averti, découvrit bientôt tout le complot. Il envoya ordre au gouverneur de se rendre auprès de lui... »

Je transcris, en caractères romains, le texte du dauphin, interligné par les corrections de Bossuet, imprimées en italiques; les mots raturés sont mis entre crochets.

A la marge supérieure, Bossuet a écrit une de ses corrections, destinée à la fin du premier paragraphe, où, d'ailleurs, on la retrouve en interligne.

Excepta ea Eduardus victor (*in*[1]) *Angliam repetivit navigavit.*
Regina adveniens veniam petit [ignovit] rex eis veniam
pro iis regi supplicavit : [*atque hujus demum*] *cujus*
[dedit ejus] precibus victus [indictis induciis]
concessit veniam, tum induciis.
biennalibus, pacteis (*sic*), ex quibus tamen
armorica ex ex ex excepta *est* [Eduardus]
victor *in Angliam nauigauit.*
Non ita multo post Godefridus Charniacus
[exercitui Philippi præfectus] in picardiæ finibus
Philippi exercitui præfectus aninum induxit
in animo habuit Caletum fraude recipere
ideo quoad potuit effecit emericum præfectum
auro [*corrumpere aggress*] tentavit ratus
[*auro corrumperet ratus*]
ad suas partes allicere existimans hominem
ligurem [*procliu illici*] redimi *quam anglum*
longobardum facilius corrumpi posse quam
Anglum. reuera consensit ei urbem tradere
neque eum spes sua fefellit namque is
modo ut [ei] sibi [dederent.] daret viginti mille num
[*pro*] viginti *nummorum millibus* urbem se traditurum *spopondit*
num [mos]-morum millia.
Eduardus *animi* sagax atque haud *atque ad omnia*
pro sua diligentia rem mature novit
inscius quid ageretur cito cognovit aseruit.
[*præfectum ad se euocavit*;]
conjurationem misit qui præf° dicerent
præfectoque euocaot.

On voit par cette simple page, combien peu il demeurait du thème primitif, après la correction de Bossuet.

Revenons aux notes autographes de Ledieu :

« M. de M. est de ces auteurs que leur matiere éleue et qui s'éleuent aussi en mesme temps au dessus de leur matiere. c'est ce qui paroist

1. *In* est surajouté au-dessus de la ligne, probablement pour condamner *repetitivit* qui, sans être raturé, semble abandonné, et la leçon *Victor in Angliam navigavit* remplace sans doute dans l'intention de Bossuet : *Victor angliam repetivit.*

dans le corps de philosophie qu'il a fait pr Msgr le Dauphin. Son Traitté de la connoissance de Dieu et de soy-mesme fait pour expliquer la nature de l'home, son corps, son esprit et s'éleuer par là a la connoissance de dieu. auec un stile simple mais noble et insinuant, il contient la doctrine la plus sublime et les raisonnemens les plus forts pour prouuer l'éxistence de dieu. Il est plein de principes de physique, et encore plus de metaphysique et de Theologie. les meilleurs esprits qui en ont eu comunication, ont désiré qu'il fust donné au public come un ouurage tres necessaire en ce temps, contre les libertins, utile et tres... ble (?) pour la physique particulière.... de Platon et d'Aristote ne tend qu'à.... dont....

(Lacune d'environ deux lignes.)

[P. 11] pour la morale il a toujours dit qu'il n'en falloit puiser les maximes q(ue) dans la S^te^ écriture et dans l'éuangile. c'est aussi le fondement de son petit traitté de Morale, qui ne contient qu'un simple extrait des Morales d'aristote auec ses définitions et diuisions des vertus et des vices.

La Jurisprudence si necessaire a un grand prince n'a *pas* esté oubliée par un si grand maistre. Il en explique les principes [les] generaux d'une manière tres succinte.

En achevant cecy j'ay recouuert (*c'est-à-dire* recouvré) une copie de la lettre de M. de Condom au pape Innocent XI. du 8 mars 16[9]79. où il lui explique la maniere de l'Institution de Msgr le dauphin et le dessein et l'éxécution des ouurages dont je uiens de parler : j'y renuoye le lecteur, pour en estre mieux instruit [1].

Au reste tous ces ouurages [2] sont en françois et ont esté écrits de la

1. Cette note marginale, qu'un signe nous indique comme devant être placée ici, nous apprend que Ledieu écrivait tous ces détails avant d'avoir retrouvé le texte de la lettre *de institutione delphini*, et que, par suite, nous avons affaire à une source indépendante et complémentaire de cette lettre.

On sait qu'elle est imprimée dans Lachat, dans un volume différent de celui des Lettres, en tête des ouvrages concernant l'éducation du Dauphin, t. XXIII, p. 1-14 pour le texte latin, p. 15-29 pour la traduction. — Encore faudra-t-il au moins l'indiquer dans la série chronologique des *Lettres*, à sa date du 8 mars 1679.

« Le *Journal* de Ledieu (t. III, p. 130) donne quelques détails sur cette lettre : « J'envoie... à M. l'abbé Bossuet, y lit-on au 6 septembre 1707, la copie que je lui ai fait faire (Cf. 26 juillet, p. 122) de la lettre latine de feu M. de Meaux au pape Innocent XI, sur les études et l'éducation de Monseigneur le Dauphin. C'est une pièce originale que j'ai sauvée du naufrage, car feu M. de Meaux ne l'avoit plus, et je l'ai tirée des mains du bon Janel chez qui elle se seroit perdue... Sans ma diligence il (l'abbé Bossuet) n'auroit point aujourd'hui cette lettre latine, qui est l'original écrit bien mieux et d'un meilleur tour que le françois, qui n'en est qu'une version assez imparfaite. Aussi faut-il être assuré que l'auteur avoit eu dessein de faire un ouvrage accompli, et non seulement pour le style et l'expression, mais encore pour les pensées, de sorte que c'est sans doute un de ses plus beaux écrits, qui contient d'ailleurs une bonne partie de sa vie. »

Il est difficile de savoir si l'envoi fait à l'abbé Bossuet est postérieur de beaucoup à cette découverte et, par suite, s'il faut dater de 1707 la note ajoutée en marge.

2. Ce seraient là des autographes, probablement détruits, qui eussent été intéressants à retrouver, encore que le grand dauphin fût loin d'être un calligraphe, témoin ses cahiers de thèmes, dont quelques fragments sont à Meaux, à Rouen et au séminaire de Saint-Sulpice.

propre main de Msgr le dauphin dans les leçons qu'on luy en faisoit : pr en imprimer la doctrine plus auant dans son esprit : et c'est sur son manuscrit que j'en ai fait faire des copies d'une bonne amie[1] qui sont a paris.

[Dans la] Une grande marque de la cordialité dans laquelle M. de M. uiuoit auec M. l'abbé de fenelon fut sans doute de luy abandonner tout ce trauail pr s'en seruir auprez de Mgr le duc de Bourgogne et des princes ses frères. J'en suis bien instruit, puisque j'ay moy mesme donné les manuscrits et que je les ai retirez. La bonté de M. de M. a esté jusqu'a permettre a M. l'abbé de fenelon de tirer une copie de toute l'histoire de france. Ils en prirent tous aussi du Traitté de la connoissance de Dieu et de soy-mesme, et en un mot de tout ce qu'ils uoulurent et de tout ce qui les accommoda : mesme M. l'abbé fleury et les autres : et c'est ainsy qu'ils sont uenus a la cour tout instruits par leur ancien maistre, dont ils ne pouuoient se passer des viues lumieres : et qui [ont] cependant ont poussé la malignité de leurs mauuais cœur jusqu'a tenter toute sorte de voye pour le rendre mépriſable et s'éleuer au des(sus) de luy. car qui ne sait le discours de M. l'abbé de Langeron M. de M. disoit-il est grand..... : mais....

[P. 12]. Il faut seulement se souuenir[2] que ces messieurs ont emporte des copies de tant de beaux ouurages qu'on vient voir. qui doiuent être une raison de les imprimer un jour sur de bonnes copies de M. de M. de peur d'estre preuenus par d'autres qui le pourroient, sur de mauuoises copies, qui se sont fort multipliées, sur tout celles *De la connoissance de Dieu et de soy mesme*[3].

1. Quelle pouvait être cette copiste bénévole à qui Ledieu put confier la transcription des cahiers du dauphin? Il faudrait croire que ces autographes avaient été laissés à Bossuet et que par suite son secrétaire put les faire copier à son aise par quelque *dévote*, comme on disaît des pénitentes à qui leur confesseur demandait de ces copies souvent confiées aux religieuses. Si les écrits du Dauphin étaient restés à la Cour, il faudrait imaginer qu'une des dames attachées à sa maison était assez connue de Ledieu pour entreprendre cette besogne de copiste. En tout cas le texte de Ledieu ne me semble pas susceptible d'une autre lecture.

2. En face de ce paragraphe, en marge, en haut de la page on trouve inscrit : *Nota.*

3. Outre cette préoccupation de l'exactitude des copies, Ledieu a aussi, on le voit, comme les autres familiers de Bossuet, celle de faire ressortir les bienfaits prodigués par son maître à Fénelon. C'est ainsi que Phelipeaux, dans sa *Relation sur le Quiétisme*, avait tellement accentué cette note, que Bossuet lui-même avait trouvé à reprendre à cet excès de zèle. « M. de Meaux, écrit Ledieu, dans son *Journal*, au samedi 29 octobre 1701 (t. I, p. 241), nous a parlé de la *Relation* de M. Phelipeaux sur le quiétisme, lui demandant s'il l'avoit revue depuis la dernière lecture (faite le 3 octobre précédent, p. 226); qu'il croyoit nécessaire d'en retrancher ce qu'il raconte d'abord de l'abbé de Fénelon que tournant toutes ses pensées du côté de la Cour pour y devenir précepteur de monseigneur le duc de Bourgogne, il se rendit encore plus assidu auprès de M. de Meaux... etc. » — Cf. ce qui est dit au jeudi 6 octobre, p. 226 : « Qu'il ne falloit point tant appuyer qu'il croyoit qu'on avoit fait sur l'envie qu'avoit M. de l'abbé de Fénelon... de se servir du crédit de M. de Meaux... ni donner à entendre que M. de Meaux les eût en effet servis... (Fénelon et Langeron) dans leur établissement à la Cour. »

Bossuet avait donc à retenir son entourage, acharné à noircir l'archevêque de Cambrai; il est vrai que lui-même, si toutefois il en faut croire les comptes rendus passionnés du *Journal* de Ledieu, se déclarait assez fortement contre celui qu'il

Dans ce trauail si serieux de l'instruction de Mgr le dauphin, M. de Condom ne cessoit d'édifier la cour par toute sorte de voyes. Sa vie fut toute chrestienne et toute philosophique au milieu d'un grand nombre d'amis, tous gens d'esprit *et de lettres* theologiens et philosophes ; [gens d'esprit] sans ueuë et sans prétension n'ayant d'autre occupation que l'estude et la conuersation, et d'autres plaisir que la promenade. Les Routes de S[t].Germain et celles de fontainebleau [sont] ont esté toute la vie célébrées chez M. de M. par le souuenir de ses longues promenades a pied ; et chacun connoist en dernier lieu l'allée des philosophes dans le petit parc de versailles.

[CONCILE [1].]

Le Concile établi chez M. de Condom y attira tous les ecclesiastiques de la cour. Ce fut une lecture de la S[te] écriture qui commença de le sejour de la Cour a S[t].Germain en 1673 un premier dimanche de l'auent [2] a l'issuë du sermon p[r] tenir lieu de vespres, parce qu'on ne disoit point de vespres ni dimanches ni festes dans la chappelle du chasteau de St Germain, si ce n'est aux grandes festes qu'il y a office pontifical ou que le seruice se fait par les officiers de la grande chappelle.

comme c'estoit l'auent on lut Isaïe dans [ce concile] *cette* assemblée a qui [s] est demeuré depuis le nom de concile parce qu'on n'y parloit que de science (de la) S[te] écriture et d'affaires ecclesiastiques et que.... *Reliqua desiderantur.*

Dez 1672 le roi passa l'hyuer a St Germain : et ce sejour de la cour demeura fixe pr tous les hyuers jusqu'en 1682. [ou 83.] on reuenoit passer l'esté a versailles, et on alloit d'un lieu à l'autre. Depuis 1682 [ou 83] la cour fut tout a fait établie a versailles : je l'y ai ueue de ma connoissance depuis 1682. sans (rentrer?) du tout à St Germain [3].

Les douzes pages du précieux manuscrit de Ledieu s'arrêtent donc ici ; où sont les autres cahiers qui précèdent et suivent ce fragment ? On a pu voir qu'il est composé sur le même plan que les Mémoires, dont il forme probablement une première rédaction, mais plus développée et contenant par conséquent un certain nombre de renseignements, élagués par la suite, et dont restent toujours avides tous ceux qu'intéresse la mémoire de Bossuet : tant est vrai le mot de Fontenelle sur Newton que M. Floquet a raison d'appliquer à Bosssuet : « Un nom si grand justifie les petits détails [4]. »

nommait « un parfait hypocrite ». *Journal* de Ledieu, *l. c.*, p. 242. — Bossuet est vraiment plus intéressant et plus beau au *Concile* de Saint-Germain, où nous le montre la fin de ces autographes de Ledieu.

1. Ce titre est en marge du paragraphe qu'il annonce.

2. C'était par conséquent le 3 décembre. Les *Mémoires*, p. 166, nous avaient déjà fourni cette date et ces détails. La station, d'après la *Liste des prédicateurs*, était prêchée cette année-là par « le Reuerend Pere Chaussemer, Docteur en Theologie, Jacobin du grand couvent ». Mais il faut noter que la *Liste* (p. 4) l'indique comme devant prêcher « En la ville, aù Chasteau Royal du Louvre ».

V. Hurel, *Les Prédicateurs de la cour de Louis XIV*, t. I, p. XXVI.

3. Cette note marginale, qui doit évidemment se rapporter aux mots : *dès le séjour de la Cour à Saint-Germain en 1673*, n'est rattachée cependant au texte par aucun renvoi. De vrai, elle ne doit point y être insérée, mais c'est une explication annexe.

4. Floquet, *Bossuet précepteur*, p. XI

« Tout cela, disait le lieutenant général Payen, après une lecture des *Mémoires* que Ledieu lui avait faite, tout cela peint et fait connoître un homme dont les moindres circonstances doivent être relevées[1]. »

Grâce au *Journal* de Ledieu, nous pourrions suivre, pour ainsi dire jour par jour, la composition des *Mémoires* et, par suite, dater le fragment ci-dessus, au moins d'une façon approximative. Il semble bien que c'est peu de temps après la mort de Bossuet, vers le 20 avril 1704, que l'abbé Bossuet demanda à Ledieu « de faire un mémoire des principales actions de M. de Meaux[2] ». C'était surtout en vue de l'oraison funèbre et pour fournir des documents au père de La Rue qui avait accepté *officieusement* dès le 15 avril, de la prêcher[3]. « J'ai commencé, écrit Ledieu, le mémoire que l'abbé m'a demandé pour le père de La Rue pour servir à l'oraison funèbre[4] », et l'auteur nous tient au courant des différents cahiers successivement rédigés, « décrits », c'est-à-dire mis au net et envoyés à l'abbé Bossuet, parti pour Paris dès le 22. « J'envoie à M. l'abbé Bossuet, écrit-il le dimanche 27 avril, trois cahiers de mes mémoires contenant les ouvrages de M. de Meaux par date, et sa vie particulière depuis sa naissance jusqu'à sa prêtrise... je continuerai jusqu'à son épiscopat et son établissement à la cour, comme je promets à l'abbé Bossuet et je pourrai en demeurer là, le reste étant connu et plus clair que le soleil par les ouvrages publics et tant d'actions éclatantes[5]. »

Il est probable que les fragments ci-dessus ont été écrits vers le milieu de mai 1704. On voit que, le 9 mai, l'abbé Bossuet dit à Ledieu « qu'il est content des mémoires, qu'il les trouve bien écrits, et le prie instamment de les continuer même dans le plus grand détail » qu'il pourra ; « mais cependant, écrit Ledieu, il me prie de faire pour le père de La Rue, un mémoire fort court, et seulement par dates des actions de M. de Meaux depuis 1680 et son épiscopat, qui est le temps de ses grands ouvrages et de ses grandes actions[6] ».

Désormais Ledieu distingue, dans son *Journal*, le grand mémoire de ce résumé destiné au père de La Rue. Celui-ci cependant dut avoir connaissance

1. V. tome II du *Journal de Ledieu*, 11 juin 1704, p. 120. Il y a dans ce passage une erreur de l'éditeur Guettée et la note de la p. 120 est inexacte. A propos de la phrase : « Il (Payen) approuve dans les *Mémoires* la restitution de la lacune et veut que je transcrive aussi tout au long l'extrait du sermon de saint Augustin mis en tableau dans la chambre de M. de Meaux », Guettée a écrit cette note : « Il s'agit ici de l'endroit que d'autres critiques lui avaient conseillé de supprimer. » Mais la *lacune* ne concerne nullement le texte de Ledieu, et l'endroit qu'on voulait lui faire retrancher, comme rapportant de trop minces détails, est celui où les *Mémoires* racontent comment *une lacune*, dans les œuvres de saint Augustin, fut comblée par Bossuet, lequel a restitué le texte incomplet de l'édition des Bénédictins. (Cf. t. XI, *addenda et corrigenda in* t. V, p. 1213, Serm. 299, n° 5. V. Migne, t. XXXVIII, col. 1370.) « Il s'étoit fait, lit-on dans les *Mémoires*, une telle habitude de son style, de ses principes et de ses paroles mêmes, que par son bon goût il a rétabli une lacune de huit lignes dans le sermon CCXCIX de l'édition des pères Bénédictins, etc. » V. *Mémoires*, p. 54. C'est à ce même endroit des *Mémoires* que Ledieu parle d'un passage du sermon 383 que Bossuet avait fait copier et encadrer dans sa chambre. Les éditeurs du tome V, regardant ce sermon comme douteux, l'avaient omis, mais les *additions* du tome X l'ont restitué sur la foi de Bossuet. Il est étonnant que l'éditeur des *Mémoires* n'ait pas reconnu au passage, dans le *Journal*, l'histoire de *la lacune*. De Foris (t. XII, p. LVI) cite du reste une lettre à Ledieu de Mabillon du 6 août 1700, où il est question de cette *lacune*, et Ledieu en parle dans son *Journal* au 12 octobre 1700, t. I, p. 157, note 1.

2. *Journal*, t. II p. 106.

3. *Ibid.*, p. 102.

4. *Ibid.*, 21 avril 1704, p. 106.

5. V. *op. cit.*, p. 109. Cf. p. 110 l'indication du contenu de chacun des cahiers envoyés les 28 avril, 1er, 2, 3, 4 et 5 mars, conduisant la vie jusqu'à l'époque de la nomination à l'évêché de Condom et à la place de précepteur.

6. Ledieu, *Journal*, 9 mai 1704, p. 111.

de tous les cahiers déjà rédigés, car une lettre de lui « demande, dit Ledieu, la suite de mes *Mémoires* qu'il trouve *trop éloquens* par manière de raillerie; il les demande plus simples et surtout la vie de la cour[1]. »

Si le père de La Rue se plaignait aimablement que les *Mémoires* ne lui laissaient plus assez à faire pour se livrer à l'éloquence, l'abbé Bossuet tirait, lui, grand parti de leur lecture pour sa lettre au pape, datée du lundi 5 mai, contenant une *relation de la vie et de la mort* de M. de Meaux. Ledieu remarque au 12 mai, qu'il y a reconnu ses *Mémoires*, bien que l'abbé déclare s'en être peu servi et seulement en un point[2]. Toutefois la lettre envoyée le mardi 6 ne peut avoir mis en œuvre les détails concernant le préceptorat que nous avons lus plus haut. C'est seulement au 14 mai qu'on lit dans le *journal* de Ledieu : « Mes *Mémoires* sont prêts : j'ai poussé le grand jusqu'à la fin de l'éducation de monseigneur le Dauphin, 1680, où j'ai compris la vie de la cour, le concile et les autres choses particulières[3]... »

C'est bien le sujet traité dans les douze pages reproduites ici, et cela devait répondre au neuvième cahier envoyé par Ledieu, avec le reste du travail, « à Paris ou à Pontoise au père de La Rue, en date » du 15 mai 1704[4].

Donc, sauf les différences de rédaction avec les *Mémoires* imprimés, notablement plus courts, notre manuscrit doit être, à peu de chose près, daté du mois de mai 1704.

Quant à l'usage qui peut être fait des renseignements contenus ici, on conviendra qu'en ce qui regarde par exemple le *Discours sur l'histoire universelle*, l'*Histoire de France*, la *Politique tirée de l'Écriture* nous y trouvons de quoi servir à un travail intéressant, resté neuf ou à peu près. Il y a déjà quinze ans et plus que M. A. Gazier écrivait, dans la préface de son édition classique des sermons (1882) : « Il y aurait à faire une histoire des œuvres de Bossuet qui pourrait être bien intéressante. »

Pour un certain nombre des ouvrages de Bossuet, grâce à ses lettres, ou, s'il s'agit des dernières œuvres, grâce au journal de Ledieu, on peut en suivre la genèse et la composition, pour ainsi parler, d'heure en heure, et cependant cette histoire restera très probablement longtemps encore à écrire. Elle serait aussi vaste en effet que l'action de ce grand évêque, et ce cadre effraiera peut-être toutes les entreprises. Ne peut-on espérer du moins que, suivant la méthode de la *division* du travail, quelques monographies rendront possible un jour une œuvre d'ensemble. Et, puisque les monographies elles-mêmes ont besoin d'être préparées par des labeurs plus modestes, je souhaite que tout au moins la publication de ces notes serve quelque jour à qui voudra écrire l'*histoire des ouvrages* composés par Bossuet durant son préceptorat.

E. Griselle, S. J.

1. *Ibid.*, 12 mai 1704, p. 113.
2. *Ibid.*, p. 112.
3. *Ibid.*, p. 114.
4. *Ibid.*, p. 114.

COMPTES RENDUS

Henri Estienne et son œuvre française, étude d'histoire littéraire et de philologie, thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, par Louis Clément, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Janson de Sailly. — Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 1898, in-8°.

La première chose qui frappe dans ce beau volume de 538 pages, grand in-octavo, d'une impression nette, mais extrêmement serrée, et presque toutes amplement munies de notes et de références, c'est la somme considérable de connaissances et de recherches qu'il représente. Comment résumer cette longue et consciencieuse enquête sur les mœurs et la langue du XVIe siècle? Heureusement que l'auteur s'est chargé lui-même de ce soin et qu'il nous a très habilement exposé son plan. « Il va sans dire que nous n'avons pas eu la pensée téméraire de prendre Henri Estienne tout entier, soit dans sa vie, soit dans la multiplicité encyclopédique de ses ouvrages et de ses éditions. Nous avons délibérément circonscrit notre étude à son œuvre française, en la considérant successivement sous son triple aspect biographique, littéraire et philologique. — Même ainsi délimité, le sujet était sans doute assez vaste pour effrayer notre courage, mais nous n'avons pu nous restreindre davantage, sans être trop incomplet. Comment étudier chez H. Estienne le grammairien en négligeant l'écrivain, s'il est vrai qu'il a été en même temps et dans les mêmes livres l'un et l'autre? Comment connaître le satiriste et le polémiste sans interroger l'homme? Car cette œuvre française a une histoire qui se mêle étroitement à la vie de son auteur. De là, les deux parties essentielles de ce travail, avec l'introduction où nous avons cherché, du point de vue auquel nous étions placé, à retracer la figure morale d'Estienne. Mais devions-nous laisser de côté systématiquement ce qu'il avait écrit en latin ou en grec? N'est-ce pas dans les préfaces de ses éditions, comme dans ses lettres familières, dans ses traités didactiques, dans ses poèmes latins qu'Estienne s'est plu à raconter sa vie? Il y a plus : c'est parfois dans cette prose latine ou dans ces vers latins qu'il faut chercher l'idée première ou le complément de tel livre français... Pour comprendre le traité de la *Conformité* du langage français avec le grec, il est bon d'ouvrir le *Thesaurus graecae linguae*. Le *De latinitate falso suspecta* est d'un bout à l'autre et à chaque ligne une comparaison entre la langue de Rome et la nôtre. Bref tout se tient dans l'œuvre comme dans la vie d'Estienne. »

Impossible de reprendre plus adroitement d'une main ce que l'on a cédé de l'autre, et voilà certes un programme habilement tracé. On n'accusera pas M. Clément de n'avoir pas su le remplir, on dirait plus volontiers qu'il l'a peut-être un peu trop rempli, mais tout d'abord il y a plaisir à enregistrer avec lui les résultats acquis par ses investigations. L'histoire des ouvrages d'Henri Estienne et des persécutions qu'ils lui ont valu nous est racontée avec une exactitude minutieuse, à tel point qu'un chapitre tout entier est consacré à « l'affaire des épigrammes ». Ceux qui aiment les renseignements biogra-

phiques en verront ici de nouveaux sur un sujet qui semblait épuisé après tant de recherches antérieures : textes, dates et documents de toute sorte, M. Clément a su trouver de l'inédit dans les imprimés comme dans les archives, et il réserve une partie de ses trouvailles pour une prochaine publication. La bibliographie et l'histoire littéraire ont leur tour. M. Clément, qui avait déjà recouvré un ouvrage latin perdu de la vieillesse d'Henri Estienne, le *De Senatulo foeminarum*, n'a pas eu la main moins heureuse pour son œuvre française. Il a mesuré très habilement la part d'Estienne dans la composition si discutée du *Discours merveilleux* contre Catherine de Médicis, et il semble bien avoir définitivement résolu un problème difficile signalé par M. Gaston Paris, en restituant au même Estienne une partie notable des jolis contes publiés sous le nom de Bonaventure des Periers. Plus loin, sur une indication de M. Brunot, il a ingénieusement discuté un commentaire inédit d'Henri Estienne sur Joachim du Bellay ; grâce à lui nous pourrons connaître le jugement du grand helléniste sur les poètes de la Pléiade, jugement curieux et qui rappelle ce que certains savants de nos jours ont dit des poésies de Leconte de Lisle. Ce commentaire trouvera certainement sa place dans une réimpression des œuvres de Joachim du Bellay, que je souhaite prochaine, et qui serait une bonne affaire en même temps qu'une bonne action, au prix où se vend l'édition épuisée de M. Marty-Laveaux. Mais la partie principale de ce livre est consacrée à Henri Estienne grammairien. On a retracé sa longue résistance à l'influence italienne, on a recueilli et discuté toutes ses idées et ses théories sur les patois, les proverbes et les vocabulaires techniques, sur les richesses de la langue française et les divers fonds qui la constituent, sur sa prétendue conformité avec le grec et ses véritables origines latines. Toutes ces théories sont exposées, avec un souci de l'exactitude des plus louables, un soin et un scrupule infinis, une abondance d'exemples vraiment précieuse, mais peut-être aussi, oserais-je le dire, avec un luxe de restrictions, de corrections et d'additions de toute sorte peut-être excessif. A voir toute la science que M. Clément se croit obligé de déployer à côté de son auteur pour le compléter ou le redresser, on craint malgré soi qu'il n'ait un peu exagéré des mérites pourtant très grands pour le XVIe siècle, et l'on ne peut s'empêcher de trouver qu'Henri Estienne passe un peu trop souvent du piédestal à la sellette. Mais c'est trop insister sur une impression personnelle. Elle sera facilement corrigée par tous ceux (et ils sont nombreux) qui, au lieu de lire ce volume d'un trait, le garderont sur leur table de travail et le consulteront assidûment pour l'explication des auteurs si difficiles du XVIe siècle. Ces lecteurs-là, pour user d'une vieille locution, ne songeront guère à se plaindre que la mariée soit trop belle, ou cette thèse trop riche, mais seulement à remercier M. Clément de tous les secours qu'il met si libéralement à leur disposition. Ai-je besoin d'ajouter que je suis le premier à me joindre à eux, et à reconnaître pleinement tous les mérites d'un excellent livre ?

Quelques notes pour terminer et pour répondre à toutes celles où M. Clément a posé ou résolu tant de menus problèmes. P. 81. Les « sermons de Barlette » sont-ils de Barlette? Les auteurs de la *Bibliothèque de l'ordre des Prêcheurs* ont des raisons et des textes pour en douter. P. 360, 361. L'ouvrage espagnol le plus connu des Français du XVIe siècle ne serait-il pas la *Célestine*, de si « bonne doctrine », au dire de Clément Marot, et qui eut au moins six traductions ou éditions françaises de 1527 à 1598 (cf. Magnin, *Journal des savants*, 1843, et *Catalogue Soleinne*, tome IV, p. 157 à 163). Henri Estienne ne l'aurait-il pas lue? Elle n'était pas faite pour lui déplaire. P. 370. L'étymologie, le sens et l'histoire du mot Ragot étant également difficiles, peut-être eût-il convenu de renvoyer à la longue notice qu'A. de Montaiglon a consacrée à ce personnage (*Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, t. V, p. 137 à 141). P. 179. Il est question de deux pièces satiriques de Joachim du Bellay, publiées en 1559, la *Nouvelle manière de faire son profit des lettres*, et le *Poète courtisan*.

« Ces deux pièces forment un même tout et elles sont d'une ironie assez âpre pour avoir réconforté le cœur de Henri Estienne. » Et cette autre pièce sur la médecine « italianisée », qui a paru la même année 1559, à Paris, avec un privilège du 25 novembre 1559? Y a-t-il beaucoup de satires d'une aussi belle venue dans la poésie du XVIe siècle? Et connaît-on beaucoup de vers aussi pittoresques avant Regnier?

Le Médecin Courtizan, ou la nouvelle et plus courte Manière de parvenir à la vraye et solide Médecine.

A Messere DORBVNO.

Que nous sert plus longtemps racourcir nostre vie,
Épluchants les secrets de la Philosophie?
Que sert, pour le plaisir de ces menteuses Seurs
Acravanter nos ans de cent mille labeurs
Et geiner de soucy nostre âme, emprisonnée
Pour un art mensonger, plus souvent destournée
A contempler les corps de ce grand Univers,
Le mouvement du Ciel, ou droit ou de travers,
Les vens, les tourbillons, la neige et les orages,
Et les impressions des célestes images?
Que sert de distiller nostre cerveau pensif,
Quarante ou cinquante ans, pour un mestier tardif;
Chercher et rechercher l'accordante harmonie
Des quatre corps divers en une mesme vie;
Sonder au plus profond des secrets arrachez
Du cœur de la Nature, où il [z] estoyent cachez;
Accorder le discord si quelque guerre esmue
Pour une inimitié au corps est survenue?
Cela ne peult sinon que tourmenter en vain
Nostre esprit trop grossier, trop foible et trop humain,
Comme si nous pouvions avoir la cognoissance
De ce dont les plus fins n'apportent qu'ignorance;
Comme si nous pouvions cognoistre fermement
Les causes, les effets de tout le firmament,
Et la perfection de nostre âme divine
Soubs l'ombre que l'on est Docteur en Médecine.
Et qu'on a, feuilletant l'œuvre de Galien,
Ou du vieil Hippocrate, appris l'art Délien.
Tout cela ne nous fait que misérables vivre,
Avancer nostre mort, ou vieillir sur un livre.
Or je te veulx monstrer, Dorbuno, comme il fault
Sans ce meurtrier soucy n'avoir jamais défault
De réputation et de bonne apparance
Entre les plus fameux de ceste heureuse France.
Je te veulx par ces vers descouvrir le moyen
Qui fait, sans Hippocrâte et sans un Galien
Et sans l'escript fascheux d'une Pratique indigne
D'Eginète ou Gourdon, sçavoir la Médecine.
Il ne te fault longtemps remascher le laurier;
Il ne te fault veiller, ainsi que l'escolier
Jusques à la minuit.....

Et que faut-il donc? Apprendre quelques recettes d'apothicaire, griffonner des ordonnances illisibles, prendre un ton d'oracle, se pousser à la cour.

Ainsi donque avancé, il te fault contrefaire
Du grand et du savant, et toutes fois complaire
A ceux desquels tu peux arracher du profict,
Avoir tousjours en main du gingembre confict,

Pour en fin du repas le presenter à table,
Et te monstrer ainsi honneste et serviable,
Avec une cuillier en donner à Monsieur
Et à sa mieux aimée, affin qu'en sa faveur
Tu sois le bien venu, quand tu auras affaire
De l'argent et support de son Prothenotaire.
Si tu es appelé pour aller visiter
Un malade, il te fault, pour mieux le contenter
Et pour mieux arracher profilt de son dommage,
Ayant veu son urine, ordonner un potage,
Qu'il fault mignardement toy mesme assaisonner,
Taster s'il est salé, toy mesme lui donner
De l'aesle du poulet que tu auras faict cuire,
Toy mesme le couvrir, toy mesme le conduire
A la selle persée, et dans les excréments
Priser les beaux effects de tes medicaments.
Il fault dire aux parens que pour la maladie,
Or que ce ne fust rien, le danger de la vie
Est fort à soupçonner, mais que tu pense bien
Qu'avec [que] ton moyen le tout ne sera rien.
Ainsi ont devant nous leur richesse augmentée
Mille et mille Tuscans, dont la grandeur vantée
Apporte la bravade a leurs Coyons nepveux,
Qui sçavent finement ensuyvre leurs ayeux
Et ont desjà si bien endormi nos Syraines,
Et faict siller les yeux de nos raisons humaines,
Que nous n'estimons rien sinon que ce qu'ils font,
Ores qu'ils facent naistre une souris d'un mont,
Et, à nostre dommage essayants leur folie,
Vendent le vain orgueil de quelque comédie.

Si j'ai fait de si longs extraits de cette pièce, ce n'est pas seulement parce qu'il est toujours bon d'entendre de bons vers, et que ceux-là, quoique cités dès 1863, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, par M. Raynaud dans *la Médecine et les Médecins au temps de Molière*, p. 81, et réimprimés en entier en 1875 d'après un exemplaire identique dans le *Recueil de Poésies françaises des* XVe *et* XVIe *siècles*... réunies et annotées par MM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (t. X, p. 96 à 109) n'en paraissent pas moins, sauf erreur de ma part, complètement oubliés; mais encore parce qu'ils me semblent devoir attirer tout spécialement l'attention de M. Clément. Il vient d'étudier de très près, dans son intéressante thèse latine, les deux pièces de Joachim du Bellay, le *Poète courtisan* et la *Nouvelle manière de faire son profit des lettres*, et il a réussi, ce qui était difficile, à compléter sur quelques points les recherches antérieures de M. Bonnefon. Puisse-t-il avoir la même bonne fortune pour le *Médecin courtisan*, au sujet duquel on voudrait bien être fixé une fois pour toutes. Et d'abord le destinataire de cette épître satirique, Messere Dorbuno, est-il bien le médecin italien Dordonus ou Dordunus, comme le dit le Docteur Alfred Fournier dans une note de l'édition de 1875? (p. 97, 100.) Il faudrait d'abord prouver que cet Italien est venu, a joué un certain rôle à la cour de France. Et puis quelle raison plausible d'estropier son nom? Ne serait-il pas plus simple d'admettre que Dorbuno n'est que l'anagramme d'un nom français comme Bourdon, d'un jeune médecin à ses débuts auquel on conseillerait ironiquement d'adopter un pseudonyme italien, en même temps que tout le charlatanisme d'outre-monts? Toute la satire et la conclusion en particulier ne s'expliqueraient-elles pas mieux dans cette hypothèse?

Jusqu'icy, d'Orbuno, j'ay monstré l'artifice
De pouvoir acquérir la Science nourrice
Par un moyen plus court que n'ont pas faict tous ceux
Qui ont laissé l'amour du loisir paresseux,

Et, pourtant que je sçay qu'en vain tu te tourmante
D'acquérir par sçavoir la voix applaudissante
De ce monstre de Court, j'ay descript le moyen
D'estre bon médecin sans Claude Galien.

En tout cas, ce qui importe le plus, c'est le nom de l'auteur. Le *Médecin courtisan* est-il sorti de la même plume que le *Poète courtisan*, comme les savants éditeurs de 1875 étaient tentés de le croire? La question vaut la peine d'être élucidée.

Émile Roy.

Raymond Toinet. — **Notes pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle.** *Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVIIe siècle.* Tulle, Crauffon, 1899, I-XXXVI, et 1-304 p. in-12.

Sous ce titre modeste, M. Raymond Toinet vient de publier une bibliographie à peu près complète des poèmes épiques du XVIIe siècle, si peu étudiés jusqu'à ce jour, et qui nous apparaissent de loin à travers les réquisitoires et les railleries de Boileau. S'il fait entrer dans le cadre de son étude les œuvres burlesques et les traductions, il a laissé de côté tout ce qui n'appartient pas proprement à l'épopée; pour bien marquer les limites où il s'enferme, il adopte le terme *héroïque-épique*; il exclut ainsi tout ce qui n'est qu'*héroïque*, c'est-à-dire bon nombre de productions dramatiques ou lyriques, auxquelles les poètes de ce temps, par un fréquent abus de langage, ont donné ce nom. La plus grande partie du livre est réservée à l'énumération des auteurs et des poèmes, qui comprend 300 pages et 94 numéros. Pour dresser ce catalogue raisonné, le critique a dû plus d'une fois suivre Goujet ou d'autres érudits; mais presque toujours il a lu les textes originaux, et ce n'est pas un faible mérite. Il les commente brièvement, avec goût; sa science de bibliophile lui permet de fournir une liste aussi exacte que possible des éditions, il a même la bonne fortune de posséder dans sa bibliothèque la plupart de ces rares volumes; enfin il a su recourir habilement aux indications des catalogues anciens et modernes. Il ne tenait qu'à lui de faire un travail plus littéraire, mais il s'est bien gardé, et avec raison, de reprendre, pour la développer et la corriger, la thèse déjà vieillie de M. Duchesne; il s'est contenté d'esquisser dans sa préface l'évolution de ce genre, qui fut, au XVIIe siècle, si opiniâtrément et si vainement cultivé. Ces pages sont complétées et pour ainsi dire illustrées par l'analyse même des œuvres. L'influence de Ronsard et de Du Bartas prédomine jusque vers l'an 1629 chez les disciples attardés de la *Pléiade*. C'est le temps où l'on voit paraître les *Adventures de la France* de Jean Heudon (1602), l'*Heptameron de la Navarride* de Palma Cayet (1602), la *Franciade* de Pierre Delaudun d'Aigaliers (1604), le *Livre de la Franciade* de Cl. Garnier (1604), le cinquième et le sixième livre de la *Franciade*, de Jacques Guillaut (1606-1615), la *Semaine* de Christophe de Gamon (1609), où se trouvent des vers élégants et sincères, d'une douceur un peu molle, mêlés à des outrances et à des bizarreries telles que « la prosopopée du cormoran », « l'apostrophe de l'autruche », dont la mention rapide égaie la nomenclature parfois aride de ces innombrables poèmes. Cette école des précurseurs est du moins, comme l'indique avec justesse M. Toinet, « curieuse et vivante ». Mais les pédants surviennent vers 1650, publiant à l'envi ces œuvres demesurées et informes, composées laborieusement, suivant les règles, écrites le plus souvent d'un style emphatique et où les vains ornements de la rhétorique ne peuvent suppléer au manque de sincérité. Beaucoup de ces poètes ont du moins réussi à faire passer leur nom jusqu'à nous. L'auteur les nomme tous, mais il ne se trompe pas sur leur mérite; il ne tombe pas dans ce défaut, propre à de nombreux critiques, et

qui consiste à surfaire l'importance du sujet traité; nous le trouvons même bien sévère pour le *Clovis* de Desmarets, qui n'est pas « illisible », tant s'en faut ! « du premier vers au dernier. » M. Toinet a rarement cédé au plaisir de réhabiliter les esprits médiocres, que la faiblesse des autres fait ressortir par contraste; il rend justice à Brébeuf, et il a raison; il tire aussi de son obscurité un certain Nicolas Levasseur, qui dans *les Événements illustres ou l'Entretien du Parnasse*, série d'épisodes épiques exempts de banalité, tente, bien timidement, il est vrai, une sorte de *Légende des siècles*. Cette érudition fine et précise reste impartiale. Nous n'avons constaté qu'une omission : Jean de Schelandre et sa *Stuaride* ne sont pas mentionnés. De même, puisque M. Toinet poussait le scrupule jusqu'à indiquer fréquemment dans ses notes des monographies et des études diverses, il aurait pu encore être plus complet. Tel qu'il est, ce livre sera utile aux historiens de notre littérature; il leur offre une solide base de travail.

R. Harmand.

M. F.-T. Perrens. — **La Littérature française au XIXe siècle.** Paris, L.-H. May, 1899.

Je m'en voudrais de ne point donner aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire de la France* un bref compte rendu du livre de M. Perrens, pour deux raisons que je sollicite la permission d'exposer en commençant. D'abord, c'est là un ouvrage fait de main de maître, et d'un maître arrivé au sommet, non à la fin, de sa carrière; et puis je rencontre ici une occasion d'affirmer publiquement ma respectueuse affection à ce haut et bon universitaire, couvert de titres et d'ans si remplis [voir p. 194, not. 1], et qui a bien voulu, en m'adressant sa plus récente production, inscrire sur la page de garde un mot touchant de souvenir amical.

Or, cette note personnelle est la caractéristique de l'œuvre que M. Perrens a conçue et parachevée à la façon des narrations du bon Hérodote. Nous trouvons avec plaisir de l'histoire littéraire vécue, et ce n'est pas le moindre mérite d'un livre qui, venu après ceux des Nisard, des Brunetière, des Lintilhac, des Lanson, des Faguet et des Doumic, n'ayant aucune prétention à l'érudition allemande, éclaire d'anecdotes souvent piquantes, toujours inédites, le caractère et, par suite, les œuvres des différents écrivains de notre temps.

On ne s'attend pas à ce que j'analyse cette « Histoire sommaire », digne d'être placée entre toutes les mains, et qui contient la période séculaire d'où nous ne sommes pas encore sortis, — travail délicat entre tous. De l'aube du XIXe siècle, avec les écoles de Voltaire et de Rousseau, jusqu'aujourd'hui, M. Perrens nous informe sur les initiateurs de notre époque, Mme de Staël et Chateaubriand, nous montre la littérature du premier empire, anémiée et rachitique, et l'élan libertaire qui amena la rénovation romantique. Nous rencontrons, au cours d'un agréable voyage, la poésie, y compris celle des symbolistes et des décadents, l'histoire et ses annexes les mémoires, la critique littéraire et scientifique, la philosophie, le pamphlet et le journalisme, le roman et le théâtre, l'éloquence de la chaire et de la tribune. En foule se pressent sous une plume alerte les noms familiers : Hugo, Lamartine, Musset, Vigny, et l'impassible Leconte de Lisle, le bohème Richepin, Duplessis, Borju, Verlaine, Mallarmé; — Aug. Thierry, de Barante, Guizot, Mignet, Michelet, Thiers, et Vaulabelle, d'Aumale, Fustel de Coulanges, et même Monod et Vandal; — Villemain, Saint-Marc Girardin, Planche, D. Nisard, Sainte-Beuve, Scherer, Faguet; — Laromiguière, l'ineffable Cousin, et ses disciples Jouffroy, Saisset, Simon, Levêque, ainsi que Bouillier et Janet, déjà disparus à l'heure où j'ai lu les lignes que leur consacre M. Perrens; Aug. Comte, Renan, de la

famille des Français graves, Taine, le maître, et Darmesteter, ce digne élève; — Cormenin, Lamennais, Quinet, Tocqueville, Lanfrey, Prévost-Paradol, figure tragique; — Stendhal, G. Sand, Sue, Sandeau, Mürger, Feuillet, Dumas père, Balzac, Mérimée, Flaubert, les frères Goncourt, Zola, Maupassant, A. Daudet, About, Cherbuliez, Theuriet, Bourget, toute cette flore tantôt anodine, tantôt vénéneuse, épanouissement fantastique de l'esprit de notre génération névrosée, éprise concurremment des grands coups d'épée et des études sentimentales, du panache et du cloaque, amoureuse à la fois du roman d'aventures et née au roman psychologique, courant applaudir sur les scènes es plus diverses Augier, Dumas fils, Sardou, Pailleron, Labiche, Becque, Brieux, Hervieux, Donnay, de Bornier, Coppée, et Lavedan l'académicien, et Rostand qui pourra l'être; suivant les conférences de Lacordaire, de Ravignan, les cours de Caro, d'Aulard, de Larroumet, les luttes à la tribune d'Odilon Barrot, de Dufaure, de Ledru-Rollin, de Michel de Bourges, de Falloux, de Favre, de Gambetta.

Comme M. Perrens, j'en passe en cette longue énumération, — selon sa parole, *non omnia possumus omnes*, — et j'en viens avec lui à cette conclusion optimiste que notre siècle si agité et si critiqué fera bonne figure, avec le recul des ans, à côté du XVIIe et du XVIIIe; que la comparaison ne lui sera certes pas de tous points défavorable et que même, pour les sciences sociales, politiques, économiques, pour les découvertes, pour l'industrie, il pourra revendiquer une notoire supériorité. Littérairement il sera l'époque de la critique documentaire et fouillée, de la philosophie fondée sur une base autrement solide que celles du sentiment, et nous, qui aurons vécu d'une existence plus pratique, qui serons passés dans le domaine des faits contrôlés et réels, après notre longue excursion dans le pays chimérique de la théorie, de l'idéal et du rêve, — pour lequel nous gardons un coin de tendresse, — nous verrons finir le XIXe siècle avec la sérénité d'âme que procure la conscience ferme d'un progrès réalisé.

PIERRE BRUN.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1421; Mantoux, *La jeune France et le vieux Shakspeare.* — N° 1424 : G. Guizot, *Montaigne.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 206-207 : Fr. Friedrich, *Cyrano de Bergerac.*

L'Amateur d'autographes. — 15 octobre; Maurice Tourneux et Anatole France, *Étienne Charavay.* — E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis* (suite). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 novembre et 15 décembre; Léonce de Brotonne, *Sources de la correspondance de Napoléon Ier.* — E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis* (suite). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neuerren Sprachen und Litteraturen. — CIIL, nouvelle série III, 1 et 2 : Kathe Schirmacher. *Voltaire* (Carel). — Fest, *Der miles gloriosus in der franz. Komödie von Beginn der Renaissance bis zu Moliere* (Stiefel). — Klein, *Der Chor in den wichtigsten Tragödien der franz. Renaissance* (Cloetta). — Franke, *Franz. Stylistik* (Tobler). — Quiebe, *Franz. Aussprache und Sprachfertigkeit* (Tobler).

Athenaeum. — N° 3744 : Balzac, *Comédie humaine*, p. Saintsbury, 40 vol. — Jusserand, *Shakspeare in France under the ancient regime.* — N° 3749 : *Li livres du gouvernement des rois.* — N° 3750 : Larroumet, *Nouvelles études de critique dramatique.* — N° 3753 : Karénine, *George Sand.* — N° 3756 : Schrœder, *L'abbé Prévost.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 octobre; Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 novembre; Maurice Tourneux, *Un factum de Beuchot.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 décembre; Georges Vicaire, *Note sur un livre ayant appartenu à Napoléon Ier.* — Georges Monval, *Une relique et un manuscrit.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Édouard d'Anglemont* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 25 septembre; H. Druon, *Bossuet à Meaux.* II. — L. de Lanzac de Laborie, *Une correspondance de Montalembert.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 octobre; H. Druon, *Bossuet à Meaux.* III. — Clarisse Bader, *La statue du duc d'Aumale à Chantilly.* — Henri Chantavoine, *Voltaire, d'après un livre récent.* — 25 octobre; Edmond Biré, *Une correspondance inédite de Paul Féval.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre* — 25 novembre; L. de Lanzac de Laborie, *Les petits papiers d'un grand poète* (Victor Hugo). — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 décembre; Gabriel Syveton, *Études de littérature :*

L'évolution de M. Anatole France : de l'ironie conservatrice au mysticisme révolutionnaire.

Das neue Jahrhundert. — N° 3 : Leopold Katscher, *George Sand.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 29 : Morf, *Gesch. der neueren franz. Literatur*, I. — N° 31 : Fest, *Der miles gloriosus in der franz. Komödie von Beginn der Renaissance bis zu Molière* (Mahrenholtz). — N° 33 : Bertrand, *La fin du classicisme* (Engwer). — N° 34 : Mézières, *Morts et vivants* (Fürst). — N° 38 : Hendreich, *Musset ein Vertreter des esprit gaulois* (Engel). — Glachant, *Papiers d'autrefois* (Becker). — N° 42 : G. Guizot. *Montaigne* (Wiese).

Deutsches Wochenblatt. — XII, 37 : P. Bornstein, *Die franz. Chanson im XIX Jahrhundert.*

Die neueren Sprachen. — VII, 5 : K. Beckmann, *Meteorologisches aus Thiers, Expédition d'Égypte.* — VII, 6 : P. Bode, *Ferienkurse in Grenoble*, — Bohnstedt, *Nancy.* — Bierbaum et Hubert, Salhr, Schanzenbach, Steuerwald, Heinrich, Schmidt, Kron, *Livres scolaires.*

Grenzboten. — LVIII, 40 : *Karl von Villers und Frau von Staël.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 14 et 15 septembre; Pierre de Ronchaud, *Un ami de Ponsard : Charles Reynaud.* — 18 septembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 septembre; Édouard Rod, *Un historien de la Suisse contemporaine* (Alexandre Gavard). — 22 septembre; Augustin Filon, *Walter Scott* (3e article). — 25 septembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 septembre; G. Maspero, *La poésie amoureuse des Égyptiens.* — 29 septembre; Félix Reyssié, *Lamennais avant 1830.* — 2 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 octobre; Arvède Barine, *George Sand et la Russie.* — 6 octobre; Christian Schefer, *Paul Janet.* — 7 octobre; Maurice Spronck, *Étienne Charavay.* — 9 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 octobre; André Hallays, *Une promenade à Maintenon.* — 16 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 octobre; « *Choses vues* » (2e série, par Victor-Hugo). — 22 octobre, Christian Schefer, *M. Deroulède et l'Académie.* — 23 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Humour et humoristes.* — 24 octobre; Félix Reyssié, *Lamennais après 1830.* — 27 octobre; Henri Chantavoine, *A l'Institut* (séance publique des cinq académies). — 30 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — *Le centenaire de Marmontel.* — 31 octobre; André Beaunier, *Marmontel.* — Paul Gautier, *La direction de la librairie sous le premier empire.* — 1er novembre; Z., *Un manuscrit d'André Chénier.* — H. B., *Un livre inédit de Mme de Staël.* — 6 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 novembre; Félix Reyssié, *Maurice de Guérin.* — Ernest Seillière, *Sur les droits de l'histoire.* — 13 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 novembre, Camille Vergniol, *L'iris noir* (par M. Gaston Volnay). — 16 novembre; Henri Bidou, *Clio* (par M. Anatole France). — 20 novembre; Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Poètes et poésies.* — 23 novembre; Georges Michel, *Léon Say, sa vie et ses œuvres.* — 24 novembre; Maurice Spronck, *Le dernier de M. Émile Zola.* — 25 novembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie* (séance publique annuelle), — 27 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Imageries* (par M. André Rivoire). — 29 novembre; Augustin Filon, *Daniel Defoe et le « Journal de la peste ».* — 1er décembre; André Hallays, *Le monument de Louis Veuillot.* — 4 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Bossuet* (par M. Alfred Rébelliau). — 6 décembre; Henry Bidou, *Le buste de Heine.* — 11 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 décembre; André Hallays, *Le tombeau de Henri Heine.* — 17 décembre; Henry Bidou, *La sincérité religieuse de Chateaubriand.* — 18 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 décembre; Augustin Filon, *Le théâtre espagnol et le théâtre anglais.* — 24 décembre; Y., *Le palais des poètes.* — 25 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française* (réception de M. Lavedan).

Journal des savants. — Mai; Michel Bréal, *Volney orientaliste et historien* (fin). — Juin et août; Léopold Delisle, *Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham*. — Novembre; H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon* (édition de Boislisle, t. XIV).

Literarisches Centralblatt. — N° 32 : Alain Chartier, *Le Curial*, p. Heuckenkamp. — N° 43 : Ulrich, *Charles de Villers*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 10 : Arnould, *Racan* (Dannheisser). — Champion, *Voltaire* (Mahrenholtz). — N° 11 : Lindquist, *Le développement des désinences du présent de l'indicatif de la 1re conjugaison latine dans les langues romanes* (Meyer-Lübke). — Texte, *Études de littérature européenne* (Schneegans). — Jusserand, *Shakspeare en France sous l'ancien régime* (Schneegans). — N° 12 : Van Hamel, *Het letterkundige leven van Frankrijk* (Minckwitz). — De Meaux, *Montalembert* (Mahrenholtz).

Mitteilungen aus der Historischen Literatur. — XXVII, 4 : Sakmann, *Eine ungedruckte Voltaire Correspondenz* (Mahrenholtz).

Neuphilologisches Centralblatt. — XIII, 10 : Wandschneider, *Sprachgebranch bei Alphonse Daudet* (Philippsthal).

La nouvelle Revue. — 1er octobre; E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 octobre (nouvelle série); Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er novembre; E. Ledrain, *Trois femmes de lettres contemporaines* (Mme Krysinska; Mme Stanislas Meunier; Mme Manoël de Grandfort). — Jules Case, *Critique dramatique* — 15 novembre; Adrien Bernheim, *La Comédie-Française*. — Jules Case, *Revue dramatique*. — 1er décembre; Adrien Bernheim, *La Comédie-Française* (fin). — Gustave Reynier, *Les origines de la presse française : le « Mercure galant »*. — A. H. Neton, *Les débuts de Sieyès*. — 15 décembre; A. de Mages, *George Sand en Russie*. — Jules Case, *Revue dramatique*.

Preussische Jahrbücher. — Novembre; O. Hermann, *Voltaire als Friedensvermittler*.

La Quinzaine. — 16 septembre; L'abbé L. Follioley, *La jeunesse de Louis Veuillot, racontée par son frère*. — 1er et 16 octobre; Henri Potez, *Le romantisme français et l'influence anglaise*. — 16 novembre; Paul Souday, *Théâtre contemporain : après Henri Becque*. — 1er décembre; Gustave Le Poittevin, *La liberté de la presse depuis la Révolution*. VI. *Consulat et Empire*.

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 23 septembre; Paul Sirven, *Voltaire et l'Italie*. — Paul Bonnefon, *Gascons de jadis : Marc de Mailliet*. — K. Dufauret, *Les variantes allemandes de la légende de Roland*. — 30 septembre; Antoine Guilland, *L'Allemagne nouvelle et ses historiens : Théodore Mommsen*. — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — Adolphe Hatzfeld, *Aristophane et Molière*. — 7 octobre; Charles Dejob, *Le soldat dans la littérature française au XVIIIe siècle*. — 15 octobre; Léon Séché, *Alfred de Vigny et Marie Dorval*. — 21 octobre; Jules Levallois, *Femmes d'hier* (Athénaïs Michelet; Pauline Franck; Maria Deraismes). — 28 octobre; A. Mérillon, *La presse et le droit commun*. — Ernest Tissot, *Un roman féministe : « Femmes nouvelles », de Paul et Victor Margueritte*. — J. Guillemot, *Les événements du siècle, d'après les revues de fin d'année*. — Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (suite). — 4 novembre; Joseph Fabre, *La chanson de Roland* (fin). — 11 novembre; Albert-Émile Sorel, « *La jeunesse pensive* », *de M. Auguste Dorchain*. — 18 novembre; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Henry Fouquier*. — Alfred Rébelliau, *La morale dans la prédication de Bossuet*. — Paul Souday, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « le Père naturel »; Odéon, « Chènecœur »; Gymnase, « Petit chagrin »*. — 25 novembre; Léon Séché, *Madame Alfred de Vigny*. — Zadig, *Silhouettes parisiennes : le vicomte Eugène Melchior de Vogüé*. — Paul Souday, *Théâtres : Ambigu, « Cartouche »; Opéra-Comique, « Fra-Diavolo »*. — 2 décembre; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Ludovic Halévy*. — Gustave Lanson, *Les stances du mariage dans l' « École des Femmes »*. — Paul Souday, *Théâtres : Vaudeville, « le Faubourg »*

Variétés, « *la Belle Hélène* »; *Bouffes*, « *Shakespeare* ». — 9 décembre; Louis Delaporte, *M. Anatole France.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Paul Déroulède.* — 15 décembre; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Henri de Bornier.* — 23 décembre; Léon Séché, *Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny : Victor Hugo.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Paul Hervieu.* — 30 décembre; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Henri Lavedan.* — Paul Souday, *Théâtres : Comédie-Française, l'anniversaire de Racine; Odéon, matinées classiques.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 38 : Garsou, *Barthélemy et Méry* (R. Rosières). — N° 39 : Tourneux, *Diderot et Catherine II* (Rosières). — N° 41 : Souriau, *Pascal* (A. Molinier); Jory, *Spicilège de Vitry* (A. C.). — N° 42 : Spingarn, *La critique sous la Renaissance* (Ch. Bastide). — N° 43 : Godefroy, *La lettre M du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française* (A. Delboulle). — N° 44 : Schrœder, *L'abbé Prévost* (R. Rosières); Ritter, *Notes sur Madame de Staël* (A. C.); Guillon, *Nos écrivains militaires*, II (A. C.); Larroumet, *Nouvelles études de critique dramatique* (R. Rosières). — N° 45 : Welschinger, *La mission de Mirabeau à Berlin* (A. C.); J. Reinach, *Essais de politique et d'histoire* (A. C.). — N° 46 : Perroud, *Sophie Grandchamp* (A. C.). — N° 47 : Engerand, *Ange Pitou* (A. C.); Faguet, *Flaubert* (R. Rosières). — N° 49 : Coutaud, *La pédagogie de Rabelais* (C.-E. R.); Perrens, *La littérature française au XIXe siècle* (R. Rosières); Reuss, *Rochon de Chabannes et sa comédie de la Tribu* (A. C.); Corréard, *La France sous le Consulat* (A. C.); Joret, *Les Français à la cour de Weimar* (A. C.).

Revue encyclopédique. — 23 septembre 1899; Camille Mauclair, *L'évolution littéraire, ses tendances sociales.* — 30 septembre; Charles Maurras, *Revue littéraire : critiques des mœurs; poètes.* — 14 octobre; Gustave Geffroy, *La critique dramatique (Dumas fils, J.-J. Weiss, Francisque Sarcey, Critiques disparus).* — 21 octobre; Elzéar Rougier, *Poètes du terroir provençal.* — 28 octobre; Charles Maurras, *Revue littéraire.* — 4 novembre; *Tableaux de la guerre d'après les écrivains.* — 11 novembre; Armand Dauphin, *Les origines de la revue : Aristophane et Boileau revuistes.* — 18 novembre; Gustave Geffroy, *La critique dramatique (critiques vivants).* — 2 décembre; Dick May, *L'œuvre sociologique de M. Tarde.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 9 décembre; Adolphe Thalasso, *Le Théâtre turc contemporain.* — Dick May, *L'Œuvre sociologique de M. Tarde* (Fin). — 16 décembre; Mario Roques, *L'histoire de la langue française.* — Charles Maurras, *Revue littéraire.* — 23 décembre; Alcide Bonneau, *Théâtre populaire poitevin.*

Revue de Paris. — 1er octobre; Victor Hugo, *A Reims* (1825-1838). — Antoine Guilland, *Henri de Treitschke.* — George Sand, *Autour d'un enfant.* II. — 15 octobre et 1er novembre; André Chénier, *Œuvres inédites.* I et II. — 1er novembre; Georges Monval, *La décadence de la Comédie-Française en 1717.* — 15 novembre et 1er décembre; George Sand, *Autour d'un enfant.* III et IV. — 15 décembre; Michel Bréal, *Les commencements du verbe.* — Félix Rocquain, *Du style révolutionnaire.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; A. Jeanroy, *La poésie provençale au moyen âge.* II. *La poésie chez les troubadours.* — 15 octobre; René Doumic, *Revue littéraire : Nos humoristes.* — 1er novembre; Paul Gautier, *Madame de Staël et la République en 1798.* — 15 novembre; René Doumic, *Revue dramatique : La question de la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : L'œuvre de Gœthe et la critique allemande.* — 1er décembre; Ferdinand Brunetière, *La littérature européenne au XIXe siècle.* — 15 décembre; René Doumic, *Revue dramatique : « France... d'abord », à l'Odéon; Le « Faubourg », au Vaudeville; « Petit chagrin », au Gymnase; « La conscience de l'enfant », à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *La correspondance de R. L. Stevenson.*

Revue des Universités françaises et étrangères. — Octobre-décembre 1899; J. Vianey, *Les poésies antiques de Chénier et l'épopée contemporaine.* — Ch. Joret, *Mme de Staël et la cour littéraire de Weimar* (1er article).

Le Temps. — 14 septembre; *Quelques poètes contemporains : Émile Verhaeren.* — 17 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une nouvelle édition des Mémoires d'outre-tombe.* — 18 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 21 septembre; *Quelques poètes contemporains : Jacques Normand.* — 23 septembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le Juif errant à Vichy.* — 24 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : histoire d'un complot.* — 25 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Victor Hugo à Vianden.* — 29 septembre; Paul Souday, *Une enquête sur le feuilleton populaire.* — 1er octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les lettres de Mme de Staël.* — 2 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 7 octobre; Alfred Mézières, *Paul Janet.* — 8 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la fin d'un monde.* — 9 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Un convaincu* (Paul Janet). — 11 octobre; Alfred Mézières, *M. Buffet.* — 12 octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le ferblantier de George Sand.* — 13 octobre; *Fécondité* (par Émile Zola). — 14 octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : une chaumière et un cœur.* — 15 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : jeunes conteurs.* — 16 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 18 octobre; *Choses vues* (par Victor Hugo). — 22 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : contre la dépopulation.* — 23 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *La France qui rime.* — 25 octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Maurice Rollinat pêcheur de truites.* — 29 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'œil de Victor Hugo.* — 30 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — C. T., *Un hommage à Marmontel.* — 2 novembre; Alfred Mézières, *Fragments et souvenirs du comte de Montalivet.* — 3 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'école de journalisme.* — 5 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au temps où la reine Berthe filait...* — 6 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 7 novembre; T. de Wyzewa, *Le nouveau roman de M. Rudyart Kipling.* — R.-A., *Les manuscrits de Victor Hugo.* — 11 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'âme nouvelle de Paul Bourget.* — 12 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : retour vers la cité antique.* — 13 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 17 novembre; *Quelques poètes contemporains : Maurice Bouchor.* — 18 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les livres de Sarcey.* — 19 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le poète Sébastien-Charles Leconte.* — *Verlaine et le conseil municipal.* — 20 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Pour la langue française.* — 25 novembre; T. de Wyzewa. *Le nouveau roman du comte Tolstoï.* — Henry Michel, *Académie française : les prix de vertu.* — 26 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Byzantins et M. Paul Adam.* — 27 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 29 novembre; T. de Wyzewa, *Le nouveau roman du comte Tolstoï.* — 1er décembre; Ernest Legouvé, *Un souvenir de Ponsard et de l'Académie.* — 3 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la fin du roman psychologique.* — 4 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 8 décembre; *Cinquante ans d'amitié* (Quinet et Michelet). — 10 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un conte de Boccace.* — 11 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 14 décembre; T. de Wyzewa, *Un roman de mœurs socialistes.* — 16 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la vie et le caractère de Jacques Offenbach.* — 17 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Bossuet et M. Alfred Rébelliau.* — 18 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 22 décembre; *Simplifions la grammaire.* — R.-A. *Les manuscrits de Michelet.* — 23 décembre; R.-A., *Les grands hommes au Panthéon, Lamartine et ses descendants.* — 24 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : tournoi pour la reine Blanche.* — 25 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 26 décembre; R.-A., *Les grands hommes au Panthéon : Edgar Quinet.* — 27 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Frank*

Nohain, poète amorphe. — 29 décembre; *Claude Bernard et le P. Didon.* — 30 décembre; *Pour la langue française.* — Henry Michel, *Académie française : réception de M. Lavedan.* — 31 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « Résurrection » (par le comte Tolstoï).

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XXI, 3 : W. Horn, *Zur Lautlehre der franz. Lehn-und Fremdwörter im Deutschen.* — G. Körting, *Kleine Beiträge zur franz. Sprachgeschichte.* — W. Wetz, *Ueber Taine aus Anlass neuerer Schriften.*

Zeitschrift für französiche Sprache. — XXIII, 4 : Körting, *Formenlehre der franz. Sprache* (E. Subak). — *Li livres du gouvernement des rois*, p. Molenaer. — Marchot, *Le roman breton en France au moyen âge.*

LIVRES NOUVEAUX

Audebrand (Philibert). *Soldats, poètes et tribuns.* Petits mémoires du XIXe siècle. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 323 p.

Bellet (Mgr Charles-Félix). *Un portrait inconnu de Bossuet. Paris, Picard.* Grand in-8, de 20 p. et portrait (Extrait de *l'Université catholique*).

Bernard (Claude). *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, avec des notes critiques par le R.-P. SERTILLANGES, dominicain. *Paris, Poussielgue.* In-18 jésus, de 147 p.

Berton (Raoul-Albert-René). *Étude sur le pessimisme littéraire contemporain dans ses rapports avec la névropathie. Bordeaux, Gounouilhou.* In-8, de 63 p.

Besnard (Lucien). *L'œuvre dramatique de Léon Tolstoï. Paris, Revue d'art dramatique.* In-16, de 24 p.

Biondel (le chanoine). *Le cardinal Du Perron, archevêque de Sens, grand aumônier de France* (1556-1618). *Sens, Duchemin.* In-8, de 40 p. et grav. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique de Sens*).

Bossuet. *Lettres revisées sur les manuscrits autographes*, par le P. GRISELLE, S.-J. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 82 p. (Extrait de *la Science catholique*).

Bourdaloue. *Lettre inédite à François Bochart de Saron, évêque de Clermont* (5 septembre 1701), publiée et annotée par le P. Henri CHÉROT, S. J. *Paris, Retaux.* In-8, de 75 p.

Bourdaloue. *Un discours inédit de Bourdaloue*, publié et annoté par le P. E. GRISELLE, S. J. *Lille, Bergès.* In-8, de 41 p. (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*).

Brégail (G.). *L'instruction primaire dans le Gers pendant la période révolutionnaire. Auch, Cahin.* In-16, de 55 p.

Cabanès (Docteur). *Balzac ignoré. Paris, Charles.* In-4, de 128 p. avec portraits et fac-similés.

Cavet (E.). *Pourtraict racourcy du bienheureux François de Sales, evesque de Geneve, tiré par Estienne Cavet, chanoine, en 1632.* Nouvellement réimprimé par les soins de Léon GALLE. *Moutiers, Ducloz.* In-16, de XXXIX-182 p.

Champion (Edme). *Introduction aux Essais de Montaigne. Paris, Armand Colin.* In-16, de XII-316 p.

Chateaubriand. *Mémoires d'outre-tombe.* Nouvelle édition avec une introduction, des notes et des appendices par Edmond BIRÉ. *Paris, Garnier.* In-18 jésus. T. Ier, LV-484 p.

Chateaubriand. *Mémoires d'outre-tombe.* Édition abrégée avec étude et notes par L.-A. MOLIEN. *Lyon, Vitte.* In-8, de 434 p. et portrait.

Chénier (André de). *Œuvres poétiques*, avec une notice et des notes par Raoul GUILLARD. *Paris, Lemerre.* 2 vol. petit in-12. T. Ier. XXXII-325 p. et portrait; t. II, 311 p.

Clément (L.). *De Adriani Turnebi, regii professoris, præfationibus et pœmatis* (thèse). *Paris, Picard.* In-8, de 158 p.

Collin (Roger). *De la contrefaçon littéraire et artistique* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de 340 p.

Degenhardt (E.). *Die Metapher in den Dramen Victor Hugos*, I. Programme de Wiesbaden. In-4°, de 35 p.

Dejob (Charles). *Le juif dans la comédie au XVIIIe siècle. Paris, Durlacher.* In-8, de 15 p. (Extrait de *Revue des études juives*).

Delmont (l'abbé Théodore). *Bossuet et M. Brunetière. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 80 p. (Extrait de *la Revue de Lille*).

Denis (Jacques). *Pascal, l'homme.* Mémoire inédit. *Caen, Delesques.* In-8, de 44 p. (Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Caen).

Desaivre (Léon). *Les almanachs poitevins aux types de Larivey, de d'Argoly et de Milan. Poitiers, Blais et Roy.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest*).

Descartes. *Œuvres*, publiés par Charles ADAM et Paul TANNERY, sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Correspondance. T. III (janvier 1640-juin 1643). *Paris, Cerf.* In-4, de 729 p.

Donnadieu (Frédéric). *La vie et les œuvres de Philippe Tamizey de Larroque*, discours. *Béziers, Sapte.* In-8, de 46 p.

Duval (Georges). *La vie véridique de William Shakespeare. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 277 p. Prix : 3 fr. 50.

Faguet (Emile). *Flaubert. Paris, Hachette.* In-16, de 192 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français).

Fénelon. *Lettre à l'Académie française.* Édition classique accompagnée de remarques et notes littéraires, philologiques et historiques et précédée d'une introduction biographique par M.-A. DUBOIS. *Paris, Delalain.* In-12, de VII-92 p. Prix : 0 fr. 80.

Fénelon. *Lettre à l'Académie.* Édition publiée conformément au texte de l'édition de 1716, avec une introduction, des notes et des appendices par Albert CAHEN. *Paris, Hachette.* In-16, de XXV-248 p. Prix : 1 fr. 50.

Fénelon. *Lettre à l'Académie.* Nouvelle édition par Ed. DEGOVE. *Paris, Lecoffre.* In-18, de 139 p.

Florian (J.-P.-C. de). *Fables.* Illustrées par A. VIMAR. *Paris, Laurens.* In-4, de VII-138 p.

Gache (F.). *La rhétorique du peuple*, ou la lettre, la convocation et le discours public à l'usage des cours d'adultes et de l'enseignement primaire. Introduction par M. Antoine BENOIST, *Alais, Veyrière.* In-16, de 109 p.

Gratry (Le R. P.). *Pages choisies*, avec une introduction par l'abbé PICHOT. *Paris, Armand Colin.* In-16, de XX-310 p.

Griselle, S. J. (Le P.). *Bourdaloue inédit.* Un sermon pour une profession religieuse. *Paris, Dumoulin.* In-8, de 23 p. (Extrait des *Études*).

Griselle, S. J. (Le P. E.). *Une récente biographie de saint François de Sales. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 13 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Guizot (Guillaume). *Montaigne. Études et fragments.* Œuvre posthume publiée par M. Auguste SALLES. Préface de M. Émile FAGUET. *Paris, Hachette.* In-16, de XLI-270 p. Prix : 3 fr. 50.

Hémon (Félix). *Cours de littérature*, XIII : Mme de Maintenon; Saint-Simon. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 130 p. Prix : 1 fr. 50.

Hertig de Giez (A.). *Conférences litteraires.* 1re série : le Pléiade néo-classique, précédée d'une étude sur les différentes écoles littéraires du siècle. *Paris, Société francaise d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de 46 p. Prix : 1 franc.

Hugo (Victor). *Œuvres inédites. Choses vues.* Nouvelle série. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 340 p. Prix : 3 fr. 50.

Inauguration *du monument des de Maistre à Chambéry, le 20 août 1899.* Éloge de Joseph de Maistre par Mgr Turinaz. Discours prononcés à la cérémonie de remise du monument à la ville de Chambéry par MM. le général Borson, Jules Challier, le marquis Costa de Beauregard et François Descostes. *Paris, Perrin.* In-8, de 7 p.

Joly (Henri). *Les moralistes français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, extraits avec une introduction et notes. *Paris, Lecoffre.* In-18 jésus, de XII-406 p.

Klinger (L.-J.). *Ueber die Tragödien Casimir Delavignes.* I. Programme de Waldenburg. In-4°, de 18 p.

Kroner (Karl). *Die Longinuslegende, ihre Entstehung und Ausbreitung in der franz. Literatur.* Dissertation de Munster. In-8, de 59 p.

Maignien (Edmond). *Catalogue des incunables de la bibliothèque municipale de Grenoble. Mâcon, Protat.* In-8, de XIV-499 p. et 3 planches.

Maistre (Joseph de). *Lettres inédites*, avec notice explicative de M. François Descostes. *Paris, de Soye.* In-8, de 32 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Martin (Le P. J.). *Poésies biterroises du P. Jean Martin* (1674-1752), publiées sous le titre de « Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterrois » et rééditées d'après l'unique exemplaire connu, avec une notice bio-bibliographique et des notes par Frédéric Donnadieu. *Béziers, Sapte.* In-8, de 152 p.

Massillon. *Lettre inédite* publiée par Georges Doublet. *Toulouse, Chauvin.* In-8, de 7 p. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique du Midi*).

Molière. *L'Avare, le Misanthrope*, scènes choisies et présentées par Maurice Bouchor. (Répertoire des lectures populaires, 1er volume.) *Paris, Hachette.* In-16, de 149 p.

Molière. *Le Misanthrope*, comédie. Édition publiée conformément au texte des Grands Écrivains de la France, avec une notice, une analyse et des notes par R. Lavigne. *Paris, Hachette.* In-16, de 162 p. Prix : 1 franc.

Mondeville (Henri de). *La chirurgie de maître Henri de Mondeville*, traduction contemporaine de l'auteur publiée par le Dr A. Bos. Tome II. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de 347 p. (Société des anciens textes français).

Montesquieu et J.-J. **Rousseau**. *L'esprit des lois* (1er livre), par Montesquieu; *Contrat social* (livres I et II), par J.-J. Rousseau. Édition classique avec introduction et notes par Henri Joly. In-18, de 148 p.

Olivier (Dr Paul). *A propos de l'étude des voyelles par M. Marage. Clermont* (Oise). *Daix.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue internationale de rhinologie, otologie et laryngologie*).

Omont (Henri). *Catalogue des éditions françaises de Denys Janot, libraire parisien* (1529-1545). *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 30 p. (Extrait des *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*).

Paris (Gaston). *La littérature normande avant l'annexion* (912-1204), discours à la séance publique de la Société des antiquaires de Normandie. *Paris, Bouillon.* In-8, de 57 p.

Perrod (Maurice). *Les écoles et le collège de Salins jusqu'en 1820. Besançon, Jacquin.* In-8, de 60 p.

Peyssonnié, avocat général. *Rotrou magistrat et auteur dramatique*, discours prononcé le 16 octobre 1899 à l'audience de rentrée de la cour d'appel d'Orléans. *Orléans, impr. orléanaise.* In-8, de 27 p.

Pottecher (Maurice). *Le théâtre du peuple.* Renaissance et destinée du théâtre populaire. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XXI-284 p. Prix : 3 fr. 50.

Pougens (C. de). *Quelques lettres inédites de Charles de Pougens*, publiées par L.-G. Pélissier. *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Quinet (Mme Edgar). *Cinquante ans d'amitié. Michelet-Quinet* (1825-1875). *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 377 p.

Racine. *Britannicus*, tragédie. Nouvelle édition avec une étude et un commentaire par Joseph Vianey. *Paris, Lecoffre.* In-18, de 177 p.

Reure (l'abbé). *Le « Voyage à Nice » du chancelier de l'Hospital. Lyon, Waltener.* In-8, de 21 p. (Extrait de *la Revue du Lyonnais*).

Rochette (A.). *L'Alexandrin chez Victor Hugo. Lyon, Vitte.* In-8, de 74 p. (Extrait de l'*Université catholique*).

Rosanbo (marquis de). *Réminiscences : Combourg.* Une vieille demeure de Chateaubriand. *Nantes, Grimaud.* In-16, de X-75 p. et gravures.

Rouméjoux (A. de), **Bosredon** (P. de) et **Villepelet** (F.). *Bibliographie géné-*

rale du Périgord. T. III (P.-Z.) *Périgueux, imp. de la Dordogne.* In-8, de VII-293 p., à 2 col.

Rousseau (J.-J.). Voy. **Montesquieu.**

Rousselot (abbé). *La phonétique expérimentale*; son objet, appareils et perfectionnements nouveaux. *Clermont* (Oise), *Daix.* In-8, de 11 p. (Extrait de la *Revue de rhinologie*).

Roux (Émile). *Francisque Sarcey à Grenoble. Grenoble, Falque et Perrin.* Grand in-8, de 19 p. avec grav. (Extrait de la *Revue dauphinoise*).

Sainte-Beuve. *Pages choisies*, publiées par Henri BERNÈS. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de III-425 p. Prix : 3 fr. 50.

Sauvé (A.). *L'orthographe française considérée surtout au point de vue de la mémoire des mots et de l'action du sens intime sur la prononciation. Cherbourg, Le Maour.* In-8, de 242 p.

Scheiding (O.). *Bossuets Stellung zur Reformationsbewegung.* Programme de Hambourg. In-4°, de 50 p.

Schreiter (A.). *Die Behandlung der Antike bei Racine.* Dissertation de Leipzig. *Leipzig, Fock.* In-8°, de 119 p.

Sévigné (Mme de). *Huit lettres*, publiées avec une notice et des notes par Gustave LANSON. *Paris, Hachette.* In-16, de 120 p. Prix : 0 fr. 75.

Sévigné (Mme de). *Lettres choisies*, avec un avertissement et des notes par C. FOUSSÉ DE SACY. *Paris, Hatier.* In-8, de 416 p. et illustrations.

Shakspeare. *Les sonnets de Shakspeare*, traduits en sonnets français, avec introduction, notes et bibliographie par Fernand HENRY. *Paris, Ollendorff.* In-4°, de XXXII-180 p.

Sièger-Pascal (S.). *Un contemporain égaré au XVIIIe siècle.* Les projets de l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743). *Paris, Rousseau.* In-8, de 292 p.

Spoelberch de Lovenjoul (vicomte de). *Poésies de Théophile Gautier mises en musique. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 23 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Stoullig (Edmond). *Les annales du théâtre et de la musique* (24e année, 1898). Préface par M. Augustin FILON. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XXXIII-626 p. Prix : 3 fr. 50.

Théret (Auguste). *Littérature du Berry* (Poésie). Les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles avec François Habert, Michel Baron, Gabriel Bounyn, Guimond de La Touche. *Paris, Laur.* In-8, de 630 p. Prix : 10 fr.

Thurau. *Beiträge zur Geschichte und Charakteristik des Refrains in der franz. Chanson.* Berlin, Felber. 10 mark.

Toinet (Raymond). *Notes pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle.* Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVIIe siècle. *Tulle, Crauffon,* In-16, de XXII-318 p.

Unger (O.). *Voltaire's Beurteilung Corneille's und seine eigenen dramatischen Theorien und Neuerungen.* Dissertation de Leipzig. In-8°, de 73 p.

Un pèlerinage *à la campagne et à la cathédrale de Bossuet en 1775*, publié par M. Armand GASTÉ. *Caen, Delesques.* In-8, de 6 p. (Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Caen).

Vaudoner (J.) et **Lantoine** (L.). *Les grandes idées morales et les grands moralistes.* Pages choisies. La philosophie morale au XVIIIe siècle. *Paris, Picard et Kaan.* In-16, de 156 p. Prix : 1 fr. 50.

Verlaine (Paul). *Confessions.* Illustrations de F. A. CAZALS. *Paris, Bibliothèque artistique et littéraire.* In-16, de 269 p.

Veuillot (Eugène). *Louis Veuillot* (1813-1875). *Paris, Retaux.* In-8, de X-551 p. et portrait.

CHRONIQUE

— M. Louis Arnould a réussi à déterminer, d'après un texte des manuscrits de Conrart, le véritable lieu de naissance de Racan et n'a pas manqué de le dire dans l'importante thèse qu'il a consacrée à ce poète et dont il a été question ici-même, en son temps. Aussi les compatriotes de Racan, dûment informés de cette trouvaille, se sont empressés d'inaugurer une plaque commémorative de la venue au monde du poète sur la façade de son logis natal, le domaine de Champmarin, commune d'Aubigné, dans la Sarthe, appartenant actuellement à M. le marquis de Clermont-Tonnerre. La cérémonie a eu lieu le 1er octobre 1899, et elle a été des plus cordiales, si l'on en juge par le récit qui en a été tracé dans une brochure consacrée au souvenir de cet événement local.

— Nous avons signalé à son heure (1899, p. 159) le travail de M. Alfred Barbier sur le lieu de naissance de Descartes. L'auteur prétend que, contrairement à l'opinion reçue, le philosophe n'est pas né à La Haye, mais bien sur la grand'route de Chatellerault à La Haye, durant un voyage entrepris par sa mère pour aller faire ses couches en famille. Il fallait s'attendre à ce que cette thèse trop ingénieuse fût combattue. Elle l'a été par M. Louis de Grandmaison dans de *Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899, p. 423). M. de Grandmaison fait remarquer que l'affirmation de M. Barbier s'appuie seulement sur une tradition qui paraît de très fraîche date et ne repose sur aucun texte ancien et précis, tandis qu'on peut invoquer en faveur de la naissance à La Haye des autorités compétentes, des assertions probantes et une tradition plus que séculaire, en outre de la vraisemblance qu'il y a à admettre sans conteste un fait aussi naturel et de l'invraisemblance d'une mise au monde aussi anormale que celle dont parle M. Barbier.

— Sous ce titre *Une lettre « perdue » de Descartes*, M. G. Monchamp a remis au jour dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1899, p. 632-644), une lettre adressée le 13 décembre 1647 par Descartes au P. Mersenne et insérée déjà dans un discours préliminaire mis par l'abbé Emery, en 1811, en tête d'un recueil de *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*. En signalant dans le *Journal des savants* (novembre, p. 728) la publication de M. Monchamp, M. Léopold Delisle fait remarquer que l'original de la lettre de Descartes est actuellement conservé dans les collections de M. Morrison, à Londres, et que le texte en a été publié dans la seconde série du catalogue de cette collection (t. III, 1896, p. 105-106).

— Le cercle français de l'Université Harvard a eu la pensée de donner, pour sa treizième représentation annuelle, *le Pédant joué*, comédie de Cyrano de Bergerac, et il a eu l'aimable attention d'en adresser le programme à la Société d'histoire littéraire de la France. C'est une joie bien vive de recevoir ainsi, à travers l'Océan, un pareil souvenir imprimé à nos couleurs nationales et qui montre quels sentiments on garde pour notre littérature aux États-Unis.

A cet envoi était joint un exemplaire de l'édition, remaniée pour la circonstance, de la comédie de Cyrano. Ces adaptations, en trois actes, avec ballets, ont été faites avec goût et discernement par M. le professeur Bernard. Le volume, très élégant d'aspect, s'ouvre par une alerte préface du professeur Ferdinand Bôcher, suivie d'une étude très bien informée et très juste de ton de M. H. B. Stanton, sur la vie et les ouvrages de Cyrano de Bergerac.

— M. Georges Monval poursuit, dans *l'Amateur d'autographes*, la publication de la *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français*, avec le fac-similé de la signature de chacun d'eux. Molière est mentionné sous le n° 263 de cette énumération (15 novembre) et cinq signatures de lui y sont reproduites (1643, 1650, 1667, et deux de 1670).

— M. Gustave Lanson a trouvé l'original qui a donné l'occasion à Molière des stances du mariage dans l'*École des Femmes* (acte III, scène II). Ce sont des hexamètres de saint Grégoire de Nazianze intitulés *Instruction à Olympias*, et qu'on trouvera dans les œuvres du Père de l'Église, édition de la Patrologie grecque, t. III, col. 1542. Il est vrai que les vers grecs avaient été, quelque temps auparavant, fort maladroitement traduits et très platement rendus par Desmarets de Saint-Sorlin dans ses *Autres œuvres poétiques* (1640, in-4°, page 95 : *Préceptes de mariage de saint Grégoire de Nazianze, envoyés à Olympias, le jour de ses noces, stances*). C'est là évidemment le modèle que Molière s'est proposé de ridiculiser en le parodiant. On sait que la tirade de Molière fut l'objet de vives attaques de Visé, de Boursault, de Robinet, et d'autres peut-être. C'eût été certainement bien pis si les contemporains avaient soupçonné la vérité tout entière et connu la première source des plaisanteries de l'auteur comique (*Revue bleue*, 2 décembre 1899).

— Le musée de la Comédie-Française, qui possédait déjà la bourse de Corneille et la montre de Molière, vient de s'enrichir du portefeuille de Racine, provenant des collections du château de Valençay. C'est un grand portefeuille de 42 centimètres sur 32, en maroquin noir doublé de satin bleu, avec recouvrement en maroquin rouge, semé de fleurettes d'or, avec filets et fleurs de lys, à serrure d'argent, à crémaillère en argent, et portant frappés sur le plat ces mots : *M. Racine.*

Presque en même temps, les archives de la Comédie-Française entraient en possession, par suite d'un don de Louis Moland, l'éditeur bien connu, du manuscrit des *Importuns de Chatenay*, une comédie de Malézieu, qui, représentée à Sceaux devant le duc et la duchesse du Maine, semble n'avoir jamais été imprimée. C'est une imitation des *Fâcheux* de Molière, dans laquelle Malézieu remplissait, sous son propre nom, le rôle principal.

— M. l'abbé Urbain a consacré, dans la *Revue des études historiques* de décembre 1899 (p. 436-466), une très importante bibliographie critique à Bossuet et à ses œuvres, qui rendra de signalés services à tous ceux qui voudront se mettre au courant de la littérature d'un sujet aussi vaste.

C'est le propre de semblables travaux que l'avenir y ajoute toujours quelque chose. Déjà il faudrait joindre à la liste dressée par l'abbé Urbain le récent livre de M. Alfred Rébelliau, si nourri et si plein de faits et d'aperçus dans sa forme concise. Nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir en détail. Il y faudrait joindre aussi *Quelques documents sur Bossuet* insérés par le P. Griselle dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* (octobre 1899). Ces documents sont au nombre de trois : une note bibliographique se rapportant à l'histoire des éditions de l'*Exposition de la foi catholique*; un acte passé par Bossuet, le 26 novembre 1679, en qualité de prieur du Plessis-Grimoult; une note fournie à Ledieu par les supérieurs du séminaire des missions étrangères sur leurs rapports avec Bossuet.

— L'*Amateur d'autographes* annonce (15 décembre), d'après le numéro du 8 novembre de l'*Antiquitäten-Zeitung*, que l'on a découvert dans la bibliothèque royale de Turin le manuscrit autographe d'un sermon de Bossuet. C'est le panégyrique de saint François de Sales, que le roi Charles-Albert fit acquérir le 27 mars 1840.

— Les investigations de divers membres de la Compagnie de Jésus autour des œuvres de Bourdaloue, leur illustre confrère, continuent à donner des résultats excellents.

Le P. Henri Chérot, poursuivant ses recherches sur la correspondance de Bourdaloue, vient de mettre la main sur une nouvelle lettre inédite de lui, adressée à François Bochart de Saron, évêque de Clermont (5 septembre 1701). C'est la trente-sixième qui soit actuellement connue, et elle a l'avantage de montrer Bourdaloue sous un jour nouveau, comme critique d'éloquence sacrée. L'original en est conservé au British Museum. En le mettant au jour, le P. Chérot l'a accompagné, comme il le fait d'ordinaire, d'éclaircissements nombreux et précis.

Le P. Eugène Griselle s'occupe plus volontiers, lui, des discours inconnus de Bourdaloue. Il a réussi à déterminer qu'un des sermons anonymes du recueil Phelipeaux, à la Bibliothèque nationale, devait être restitué à Bourdaloue. C'est un sermon pour une profession religieuse, et le texte en a été publié dans les *Études* du 5 septembre 1899. Outre qu'on peut y apprendre, en le comparant avec d'autres discours sur le même objet, comment Bourdaloue savait rafraîchir son inspiration en parlant des sujets qu'il avait déjà traités, il semble qu'on y saisisse mieux la verve naturelle du prédicateur que dans l'édition officielle de ses sermons publiée par le P. Bretonneau.

— Le *Journal des Débats* du 15 octobre annonce qu'on vient de retrouver la maison habitée, à Annecy, par Mme de Warens et par J.-J. Rousseau pendant les années de sa jeunesse. Le passage derrière l'habitation et le ruisseau qui la baigne ont été conservés; seul le pont en planches a été remplacé par un pont en fer, surélevé d'un mètre.

« On croyait généralement, d'après une légende qui avait pris naissance on ne sait comment, que cette maison avait été démolie en 1784 en même temps que le couvent des Cordeliers, sur l'emplacement duquel est bâti l'évêché actuel. De l'autre côté du pont existe encore une partie des jardins.

« Après de très longues recherches, Mme Carrey, veuve de l'ingénieur et fille du doyen des journalistes de la Haute-Savoie, à qui revient tout l'honneur de la découverte, a retrouvé des documents authentiques établissant que la maison de Mme de Warens était bien restée debout. La Société florimontane d'Annecy, après avoir reçu la communication de Mme Carrey, en a reconnu le bien fondé. »

— Les papiers d'André et de Marie-Joseph Chénier possédés par un des membres de leur famille, Gabriel de Chénier, ont été données à la Bibliothèque nationale en 1892, quelque temps après la mort de celui-ci, pour y être conservés et n'être communiqués au public que sept ans plus tard. Ce délai expirait donc en 1899, et M. Gaston Paris, qui ne l'ignorait pas, eut la pensée de mettre en éveil l'attention de M. Abel Lefranc. Celui-ci a eu la primeur de ces papiers et, en attendant l'édition complète qu'il nous promet des œuvres inédites de l'exquis poète, il a communiqué un important fragment en prose *Sur la perfection des arts* à la *Revue de Paris* (15 octobre et 1er novembre 1899). C'est là une partie des matériaux recueillis par André Chénier pour un important ouvrage dans lequel il paraît avoir voulu rechercher *les causes et les effets de la perfection et la décadence des lettres*, et dans lequel aussi, par une ingénieuse application des théories de Montesquieu, il aurait cherché, semble-t-il, à dégager les lois de l'évolution des genres littéraires et

artistiques et à marquer les étapes de leur développement. Toute une liasse des papiers d'André Chénier, de 379 feuillets, est composée de pièces et d'ouvrages inédits dont M. Abel Lefranc a déjà fait l'étude et qui verront ultérieurement le jour dans le volume qu'il prépare.

— Signalons encore deux articles sur André Chénier publiés l'un et l'autre à trois mois d'intervalle dans la *Revue des lettres françaises et étrangères.*

Le premier en date (juillet 1899) étudie *L'humanisme de Chénier et son poème sur* l'Invention, et a pour auteur M. E. Zyromski. C'est un extrait d'un livre prochain dans lequel l'œuvre de Chénier sera examinée et jugée en entier. En attendant, M. Zyromski s'efforce de démontrer que Chénier a créé deux sortes d'ouvrages procédant de qualités divergentes. Les uns, fruit de son imagination, sont la combinaison de ses souvenirs littéraires et représentent un effort artificiel et factice, bien que délicieux et subtil. Les autres, produits par sa sensibilité, sont moins charmants, mais plus modernes, plus personnels aussi et partant plus nécessaires à bien connaître. M. Zyromski voit le point de contact de ces qualités diverses dans le poème de l'*Invention* et c'est pour cela qu'il l'analyse avec tout le soin qu'exige une œuvre aussi importante.

Dans le second article sur *Les poésies antiques de Chénier et l'épopée contemporaine* (octobre 1899), M. Joseph Vianey dit, en parlant de l'œuvre antique de Chénier : « D'autres ont montré combien elle est artificielle et charmante. Je voudrais faire voir que, si factice qu'elle soit, elle est l'une des sources principales d'où a jailli non seulement, ce qui est bien connu, la poésie des Leconte de Lille et des Hérédia, mais toute l'épopée contemporaine. » Et l'auteur montre que cette partie de l'œuvre de Chénier, à laquelle celui-ci sans doute n'attachait qu'une importance secondaire et qui ne fut peut-être que des exercices prolongés d'humanisme, a contribué puissamment à renouveler la conception du genre épique tel que les contemporains l'ont compris et mis en pratique, dans des fragments indépendants, morcelés et cependant unis par un lien général et une inspiration analogue; et vraisemblablement l'*Hermès* et l'*Amérique*, si le poète avait pu les achever, n'auraient jamais produit sur la poésie contemporaine une influence aussi profonde et considérable que les morceaux incomplets et plus rares échappés à cette inspiration diligente et laborieuse.

— Le 29 octobre dernier on a inauguré un médaillon de Marmontel placé sur la tombe de celui-ci dans le cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, petite localité du département de l'Eure.

M. Gaston Boissier représentait l'Académie française à cette cérémonie. Il y a pris la parole et tracé un portrait très vivant et très fin de celui qui fut son prédécesseur dans les fonctions de secrétaire perpétuel de la compagnie.

— Les *Lettres inédites de Joseph de Maistre* publiées par M. François Descostes dans *le Correspondant* du 25 juillet sont adressées à la famille Huber, de Genève, et ont été écrites à Pétersbourg, tandis que de Maistre y était ambassadeur de la maison de Savoie. Ce sont des pages affectueuses et simples, pleines de générosité et d'abandon, que l'éditeur a eu seulement le tort de ne pas publier en entier. On y trouve aussi intercalées deux lettres à Henri Costa et deux autres à sa belle-sœur Mme de Morand.

— Sous ce titre : *Madame de Staël et la République en 1798*, M. Paul Gautier publie, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre, un important article dont les éléments lui ont été fournis par un ouvrage inédit de cette femme illustre intitulé : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France.* C'est, comme on le voit par ce seul énoncé, un exposé de vues politiques à un moment particulièrement délicat des destinées de la France, c'est-à-dire après le coup d'État

du 18 fructidor et les élections de l'an VI, alors que Bonaparte était en Égypte. Nous n'avons pas à analyser ici ces vues, ce qui nous entraînerait assez loin de l'objet de nos études. Il nous suffit de les signaler et de remarquer que si les idées de Mme de Staël sont parfois assez utopiques, elles sont toujours libérales et généreuses. Le commentaire dont les a accompagnées M. Paul Gautier les met pleinement en lumière et sert à faire valoir ce qu'elles ont, à cette date, de personnel et de courageux.

— La *Revue de Paris* a publié sous ce titre *Autour d'un enfant* (15 septembre, 1er octobre, 15 novembre et 1er décembre) les lettres échangées par George Sand avec un financier éclairé, Edouard Rodrigues, à l'occasion d'un jeune enfant du Berry auquel la grande romancière portait une affection qu'elle réussit à faire partager par son correspondant. Ce sont des lettres pleines des expressions d'un intérêt maternel et de clairvoyance comme Mme Sand en témoigna, bien qu'à un degré moindre, à un certain nombre de ses protégés. Mais on y trouve aussi des renseignements précieux sur l'écrivain lui-même, sur ses ouvrages et sur ses dispositions intimes à certains moments de sa vie. Cette correspondance, qui débute en août 1861, prend fin en juillet 1875, un peu moins d'un an avant la mort de George Sand.

— Signalons encore les lettres inédites de George Sand insérées dans la *Revue des Revues* du 15 octobre et du 1er novembre par M. George d'Heylli. Celles-ci sont adressées à la fille même de George Sand, Mme Solange Clésinger, et elles ont d'autant plus d'intérêt pour les lecteurs que, par suite de dissentiments de famille, la correspondance imprimée de George Sand ne contient pas une des lettres de celle-ci à sa fille. Il est à regretter que les lettres qui ont servi à faire la présente publication n'aient été utilisées que par fragments et non pas imprimées en entier. C'est là un procédé vicieux qui peut donner plus de rapidité au récit, mais qui lui enlève beaucoup de l'autorité bien établie qu'on aime à trouver dans une publication documentaire.

— Enfin nous nous contenterons de mentionner aujourd'hui le début du travail consacré par M. H. Monin à *George Sand et la Révolution de 1848*, dont le premier fragment a paru dans *la Révolution française* du 14 novembre dernier. C'est une étude critique sur la conduite de George Sand de février à juin 1848, sur les mobiles de cette conduite et sur la nature de ses idées à cette époque.

Et nous y joindrons deux articles de M. Adolphe Brisson, dans *le Temps* du 12 et du 14 octobre, qui montrent combien le souvenir de George Sand demeure vivant dans son pays natal.

— A l'occasion de la publication de la seconde série des *Choses vues* par Victor Hugo, dans laquelle M. Thiers est jugé avec quelque sévérité, la famille de celui-ci a communiqué au journal *le Temps* (19 octobre) un billet plus flatteur, écrit par Victor Hugo à M. Thiers, le 14 décembre 1840, en lui adressant un exemplaire de son poème sur la translation des cendres de Napoléon aux Invalides.

— On a inaugnré, le 29 novembre, un monument symbolique commémoratif à la mémoire de Louis Veuillot dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmarte. Le buste de l'écrivain est placé sur une colonne romane, entre deux figures allégoriques de la Religion et la Foi. Saint-Pierre de Rome et Notre-Dame de Paris se dessinent dans le fond du bas-relief.

— La *Correspondance inédite de Paul Féval* mise au jour par M. Edmond Biré dans *le Correspondant* du 25 octobre lui a été adressée à lui-même. Bien que l'éditeur, pour des raisons de convenance personnelle, n'ai pas cru devoir publier ces lettres intégralement, elles sont néanmoins intéressantes et servent

à mieux connaître la psychologie du fécond romancier, qui s'y abandonne à sa verve abondante et primesautière. Ce sont des causeries sans prétentions et débridées, un peu lourdes d'inspiration, entraînantes pourtant, sans malice, malgré l'exagération des mots et des formules.

— M. Eugène Bouvy vient de dresser et de publier la table de vingt années (1879-1898) des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et Revue des Universités du Midi*. Ce consciencieux travail rendra plus accessibles aux lecteurs les recherches dans un recueil qui contient d'importants articles sur tous les sujets de l'enseignement universitaire.

— L'université de Strasbourg propose pour le prix Lamey des recherches sur « la poésie anacréontique en Allemagne au XVIIIe siècle et ses rapports avec la poésie lyrique de société en France ».

Le concours est ouvert à tout le monde, sans condition d'âge ou de nationalité, et le prix est de 2400 marks; il sera décerné le 1er mai 1901.

Les travaux écrits en allemand, en français ou en latin doivent être présentés avant le 1er janvier 1901 et remis au secrétaire de l'Université. Ils doivent être munis d'une devise, inscrite aussi sur une enveloppe close, avec l'adresse et le nom de l'auteur, qui ne doit pas être autrement connaissable.

La non-observation de ces prescriptions aurait pour conséquence l'exclusion du concours. On ouvrira seulement l'enveloppe de l'auteur du travail à qui le prix est décerné. L'université n'est pas obligée de rendre les ouvrages non couronnés à ceux qui ne sont pas admis à cause de vices de forme.

QUESTIONS

Epictète chrétien. — Dans un livre assez curieux du XVIIe siècle, *le Manuel d'Epictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Evangile*, par M. Cocquelin, chancelier de l'Eglise et Université de Paris, docteur de la maison et société de Sorbonne (Paris, chez Claude Barbin, M. DC. LXXXVIII, pet. in-8°, 556 p.), je trouve (p. 137) l'indication suivante : « Au reste, écrit l'auteur, je ne dois pas mesme passer pour avoir voulu le premier faire un livre chrétien du manuel d'Epictète, on a déjà fait un ouvrage intitulé l'*Epictète chrétien*... » Mais il s'abstient malheureusement de nous dire le nom de l'auteur et la date de cet ouvrage, qu'il se défend bien d'avoir lu pour composer le sien. Toutes mes recherches pour retrouver ce livre ont été infructueuses. Quelqu'un le connaîtrait-il, et pourrait-il compléter les indications un peu trop sommaires de Cocquelin ?

VICTOR GIRAUD.

Benserade ou Bensserade? — Quelle est la véritable orthographe du nom de ce poète? On le trouve tantôt écrit *Benserade* et tantôt *Bensserade*. Il n'est pas étonnant que les contemporains se soient souvent trompés sur l'orthographe d'un nom aussi variable et qu'ils aient adopté tantôt une forme et tantôt l'autre. Mais là où la chose devient tout à fait piquante, c'est que Benserade lui-même s'y est trompé fréquemment. Non seulement il signa *Benserade*, mais encore *Bensserade* (lettre adressée au chancelier Seguier, *Bulletin du Bouquiniste*, 1er août 1866), et même *Bensseradde*, dans une quittance du 26 février 1636. A quoi faut-il s'arrêter après cela? et faut-il dire, comme dans l'exemple fameux de la grammaire, l'un et l'autre s'écrit ou s'écrivent ?

CURIOSUS.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Il semble que la dernière forme *Bensseradde* soit, au contraire, la première en date et c'est, en tout cas, celle que la famille du poète avait adoptée et celle dont elle usa le plus longtemps. Benserade lui-même l'avait adoptée au début, comme le prouve la quittance de 1636, citée ci-dessus, mais il ne tarda pas à la modifier : il commença par supprimer de sa signature le second *d*, tout en y laissant subsister le deuxième *s*, et enfin il adopta et pratiqua, depuis 1684 au moins, la dernière variante de son titre : *Isaac de Benserade*, celle qui a prévalu et qui est ordinairement suivie aujourd'hui.

La fille de Marcelline Desbordes-Valmore. — Il a beaucoup été question, ces temps derniers, et ici même, de la femme qui fut un poète si délicat. Les biographes ont fouillé sa vie et dit les secrets de son intimité.

On a parlé, à cette occasion, de sa fille Ondine Valmore, qui, en réalité, se nommait Hyacinthe, qui fit des vers comme sa mère et mourut le 12 février 1853, âgée seulement de trente-deux ans. Elle avait dû, dit-on, épouser Sainte-Beuve. Quelle valeur poétique ont les vers qu'elle a composés ? Je n'en ai vu citer nulle part, que je sache, et je ne serais pas fâché d'en connaître quelques-uns, s'il est possible d'en trouver.

J. P.

Le manuscrit d'un sermon de Bossuet. — Sait-on ce qu'est devenu le manuscrit du sermon de Bossuet pour *la Profession de Mlle de La Vallière*, manuscrit qui faisait partie naguère de la collection d'A. Floquet ?

C. U.

RÉPONSE

La fille de Marcelline Desbordes-Valmore. — Je suis en mesure de fournir dès maintenant quelques indications sur la question posée ci-dessus.

M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, dont les travaux sur l'histoire littéraire du XIXe siècle sont bien connus et les collections célèbres, — ses cartons renferment les papiers de Sainte-Beuve, — publie dans la *Revue hebdomadaire* du 20 janvier les lettres de Marcelline Desbordes-Valmore à Sainte-Beuve (1836-1855), et l'une d'elles (avril 1840) contient précisément une invitation en vers d'Ondine Valmore à Sainte-Beuve. Le morceau est un peu trop long pour que nous puissions le reproduire ici.

Mais voici un fragment plus court que je recueille dans le *Journal des jeunes personnes*, t. I (1833), p. 208. Il est intitulé *A un père*, et la rédaction du journal l'a fait suivre de la note ci-dessous : « Nous nous empressons d'insérer ce touchant hommage adressé à un grand poète par une enfant qui semble avoir appris des *Pleurs* de sa mère tous les secrets de l'élégie. »

O Lamartine! ô toi que le ciel a formé
De tout ce qu'il avait de pur et de suave!
Se peut-il! se peut-il! ton âme douce et grave
Est triste de la vie et pour avoir aimé!
C'est donc triste d'aimer? Quand la lyre divine
Berçait l'enfant joyeux par ton cœur adoré,
La mort le regardait; de sa piquante épine
Elle cherchait le cœur de l'arbuste pleuré...

Père, console-toi! Ta fille bien-aimée
Est montée où la mort n'entre que désarmée!
C'est Dieu qui l'a voulu, c'est Dieu qui l'aimera :
Ainsi ne pleure plus, père, il te la rendra.

Et le morceau est signé : *Une petite fille de onze ans, Ondine V***.*

P. B.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES PROVINCIALES
ET LE LIVRE DE LA THÉOLOGIE MORALE DES JÉSUITES

Comment Pascal fit-il les *Provinciales*? Il n'est pas douteux qu'il fut aidé par les jansénistes. Il a dit lui-même qu'il a lu Escobar, et qu'on lui a apporté les passages des autres casuistes[1]. M. Gazier a publié une intéressante note janséniste où le concours apporté à Pascal par Arnauld et Nicole est affirmé[2]. Naïvement, MM. de Port-Royal s'imaginèrent parfois qu'ils contribuaient l'essentiel dans cette collaboration : Nicole se laissa aller à appeler Pascal un *ramasseur de coquilles*[3]. Lorsque le dissentiment qui les avait heurtés contre Pascal vers la fin de sa vie devint public, ils eurent l'ingratitude et l'imprudence de le traiter un peu légèrement : « Sans consulter lui-même les écrits dont il tire les preuves de ce qu'il avance..., il se contenta des mémoires que lui fournissaient quelques-uns de ses amis[4] ».

La collaboration de Pascal et de MM. de Port-Royal pour les *Provinciales* est incontestable. Mais tout ce qu'on en dit est vague. Si MM. de Port-Royal *eurent part* au travail, quelle est leur part? S'ils donnèrent les matériaux, jusqu'à quel point les avaient-il préparés? comment étaient-ils dégrossis? le style est de Pascal, sans doute;

1. *Recueil d'Utrecht*, cité dans Sainte-Beuve, III, 142-143.
2. *Hist. de la l. et de la litt. franç.*, t. IV, p. 594.
3. Sainte-Beuve, III, 384.
4. *Lettre d'un théologien à un de ses amis sur le sujet de la déclaration de M. le curé de Saint-Etienne...* (15 juillet 1666), p. 81.

mais la composition, mais l'usage, l'interprétation, l'exploitation et comme la fécondation des textes, cela est-il tout de Pascal? où bien MM. de Port-Royal donnèrent-ils le canevas des lettres avec les citations? Quelle fut enfin la besogne de celui qui fut le *secrétaire de Port-Royal*? Je n'ai pas trouvé jusqu'ici de réponse précise à cette question [1].

N'est-il pas possible d'aller un peu au delà de la constatation d'une collaboration indéterminée? Je le crois, et l'ai indiqué dans l'article *Pascal* de la *Grande Encyclopédie*. Si l'on avait les matériaux recueillis par les jansénistes, si l'on voyait comment ils pouvaient les arranger et présenter, et si, en face de leur travail, on plaçait la rédaction de Pascal, alors l'originalité serait déterminée avec une précision rigoureuse. Or, précisement, cela est possible, et nous avons ces matériaux, du moins pour une partie des *Provinciales*, pour les *Lettres* IV-X. Quand Pascal, en effet, se rabattit sur les Jésuites, ses amis lui mirent entre les mains un petit livre jadis publié par eux, où toutes les accusations efficaces et toutes les citations topiques étaient ramassées. Les Jésuites s'en aperçurent bien : dès leur *Première réponse*, par la plume du Père de Lingendes, ils firent savoir que toute la matière des lettres dirigées contre leur ordre était prise à un libelle intitulé *la Théologie morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*.

Ce libelle, qu'on a attribué à Arnauld, ou à M. Hallier (*avant qu'il fût de nos amis*, comme dira le bon père de la quatrième *Provinciale*), avait paru en 1643[2]. Une seconde édition *revue et augmentée* fut donnée l'année suivante [3]. L'attaque avait été ignorée du grand public; mais elle avait touché au vif les Jésuites. Leurs Pères Pinthereau, Caussin, Le Moine, Annat s'employèrent à réfuter les accusations portées contre la compagnie [4]. Et les jansénistes, probablement Arnauld, avaient répliqué

1. Cf. Sainte-Beuve, III, 75, 142, 143, 146, 147; — Gazier, dans l'*Hist. de la l. et de la litt. fr.*, t. IV, p. 594. — V. Giraud, *Pascal*, p. 73.

2. Bibl. nat. Inv. D. 23773 : in-12, s. l. n. d., 45 pages. — Le véritable auteur est Arnauld (cf. Préface du t. 29 de ses *Œuvres*). Hallier peut-être lui donna l'idée du travail et lui fournit quelques notes. On lit dans les *Œuvres* d'Arnauld (t. 29, p. 94) à la fin de la réimpression du libelle : « Composé après le mois d'août 1643 ».

3. Bibl. nat. Inv. D. 23774 : Paris, 1644, in-12, 61 pages. La *Théologie morale des Jésuites* n'occupe à vrai dire que les pages 1-49 du volume. La fin regarde les Jésuites d'Angleterre, les rapports de la compagnie avec les évêques, et les désaveux qu'elle fait des livres de ses membres.

4. (Pinthereau), *Les Impostures et les ignorances du libelle intitulé : La théologie morale des Jésuites*, par l'abbé de Boisic; *Réponse d'Eusèbe au théologien de robe courte*. — Caussin, *Réponse au libelle intitulé* La th. mor. des J. — Le Moine, *Manifeste apologétique pour la doctrine des religieux de la compagnie des Jésus*. — (Annat), *Le libelle intitulé* Th. mor. des J. *contredit et convaincu en tous ses chefs par un théologien de la compagnie de Jésus*, Toulouse. Toutes ces réponses sont de 1644.

en les maintenant [1]. Aussi n'est-il pas étonnant que, douze ans après, la mémoire de cette vive escarmouche fût encore fraîche chez les Jésuites.

Par une étrange chance, l'indication qu'ils donnaient n'a pas été suivie sérieusement. Sainte-Beuve a sans doute tenu entre les mains le libelle, et n'y a jeté qu'un coup d'œil [2]. L'abbé Maynard [3] n'en dit qu'un mot, pour dériver, après le Père Nouet [4], le libelle janséniste d'une source protestante, le *Dénombrement des traditions romaines* de Dumoulin; il ajoute pourtant qu'Arnauld avait fait des emprunts au *Teatro Jesuitico* attribué à l'évêque de Malaga Ildefonse de Saint-Thomas. Mais personne à ma connaissance ne s'est appliqué à considérer le rapport qui existe entre les *Provinciales* et le livret de 1643-44. La raison en est sans doute que la conformité des titres a fait confondre souvent cet opuscule avec un gros ouvrage plus facile à rencontrer : je veux parler de *la Théologie morale des Jésuites et nouveaux casuistes* parue en 1666 et mise alors à l'Index, et réimprimée à Cologne en 1699 (6 parties en 4 vol. in-8). Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, fait la confusion qu'ont bien évitée les PP. de Backer et Sommervogel dans leur excellente *Bibliothèque de la compagnie de Jésus* [5].

Je reproduis ici, d'après l'édition de 1644 [6], la partie du petit livre de la *Théologie morale* qui contient la matière des *Provinciales*. Je signalerai à la rencontre les passages employés par Pascal. On verra ensuite les conséquences qui découlent de la comparaison des textes.

1. *Lettre de Polémarque à Eusèbe*; *Lettre d'un théologien à Polémarque* (1644). On les trouve à la fin de la traduction française des *Notes et éclaircissements* de Wendrocke par Mlle de Joncoux (t. III, p. 252-368), et dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. 29, p. 95-172. — Hallier répondit aussi et fut en polémique avec le P. Pinthereau.

2. Saint-Beuve, *Port-Royal*, III, 109.

3. *Pascal, sa vie et son caractère*, t. I.

4. *Lettre écrite à une personne de condition, sur la conformité des reproches et calomnies que les Jansénistes publient contre les PP. de la compagnie de Jésus avec celles que le ministre Dumoulin a publiées devant eux contre l'Église Romaine dans son livre* des Traditions *imprimé à Genève en l'année 1632.*

5. La Préface du tome 29 des *Œuvres* d'Arnauld (Paris et Lausanne, in-4°, 1779) met en garde contre cette confusion.

6. Arsenal, 13819, H, t. 17, Pièce 7. — B. Nat. Inv. D. 23774. — Arnauld, *Œuvres*, t. 29, p. 74, 94. — En reproduisant exactement le texte de la Théologie morale, je modifie légèrement la disposition typographique. Le livret de 1644 porte en manchettes les références aux passages des auteurs incriminés : j'ai supprimé les manchettes, et placé les notes en italiques à la fin de chaque passage; là où la référence ne visait pas tout l'article, mais une idée particulière, j'ai marqué par un chiffre d'appel le point où la référence s'appliquait.

THEOLOGIE Morale des Jésuites || extraicte fidellement || de leurs Liures. Con || tre la Morale Chres || tienne en général.

Deuxiesme Edition reveuë et || augmentee.

A PARIS

M. D. C. XXXXIIII

(P. 1.) Theologie Morale || des Iésuites || extraitte fidellement de leurs liures.

Contre la || Morale Chrestienne || en général.

I. Il n'y a presque plus rien qu'ils ne permettent aux Chrestiens, en reduisant toutes choses en probabilitez, & enseignant, Qu'on peut quitter la plus probable opinion que l'on croit vraye, pour suiure la moins probable; En soustenant en suitte qu'vne opinion est probable, aussitost que deux Docteurs l'enseignent, voire mesme un seul.

Tous leurs Casuistes, Vasquez, Valentia, Enriquez, Lessius, etc. Sanchez, *in Decal.* l. I, c. 5. Emman, Sa, *in* summa *verb. dubium* [1].

II. Pour obliger le monde à suiure les nouueautez principales qu'ils ont introduites dans la Morale Chrestienne, Ils enseignent, Que nous deuons apprendre la reigle de nostre Foy des Anciens Pères : mais que pour celle des mœurs, il la faut tirer des Docteurs nouueaux, qui est vne chose très injurieuse à tous les Pères de l'Eglise.

Valentia, Reginaldus et Cellot, *de Hier.*, l. 8, c. 16, p. 714 [2].

(2). III. Il n'y a presque personne qui ne puisse trouuer des excuses à ses crimes, si l'on admet les conditions qu'ils maintiennent estre necessaires, afin qu'une action soit mortelle, ne voulant pas qu'elle le puisse estre, *si elle ne procède d'homme, qui voye, qui sçache, qui penètre ce qu'il y a de bien et de mal en elle.* Et soustenant; *Qu'auant cette perquisition, cette veuë & cette reflexion de l'esprit dessus les qualitez bonnes ou mauuaises de la chose à laquelle on s'occupe, l'action auec laquelle on la fait n'est pas volontaire.*

Bauny, *Som. des pechez*, p. 906, éd. 5 [3].

1. Pascal, 5e *Prov.*, éd. Faugère, Hachette et Cie, 1886, t. I, p. 113 et suiv. P. 114 : *voici comme ils en parlent tous généralement.* Sanchez cité. P. 115 : Sanchez cité. P. 116 : Emmanuel Sa, *dans son aphorisme* de dubio. P. 117, références à Vasquez.

2. Pascal, *Prov.* 5, t. I, p. 120 : *Les Pères étaient bons pour la morale de leur temps, mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre. Ce ne sont plus eux qui la règlent, ce sont les nouveaux casuistes. Ecoutez notre P. Cellot,* de Hier., l. VIII, c. XVI, p. 714, *qui suit en cela notre fameux P. Reginaldus.*

3. Pascal, *Prov.* 4, p. 77-78, la citation du P. Bauny. On remarquera la phrase *et de la cinquième édition encore, pour vous montrer que c'est un bon livre.* Or la 5e éd. avait paru en 1641 : mais, depuis, il y en avait eu au moins trois autres. On

IV. Garasse, dont leur Bibliothèque (composée par vn de leur Compagnie, auec Approbation de leur General, et de plusieurs autres de leurs Theologiens) parle auec de grands Eloges, veut faire croire que la vanité, la bonne opinion de soy-mesme, qui est la peste la plus dangereuse des mœurs, est vne recompense que Dieu donne à ceux qui ne meritent pas l'estime et les loüanges des hommes. *C'est un effet*, (dit-il) *de iustice commutatiue, que tout trauail honneste soit recompensé ou de loüange ou de satisfaction. Quand les bons Esprits font un ouurage excel(3)lent, ils sont iustement recompensez*[3] *par les applaudissemens et par les loüanges communes*, etc. *Quand vn pauvre esprit trauaille beaucoup pour ne rien faire qui vaille, il n'est pas iuste, ny raisonnable qu'il attende des loüanges publiques, car elles ne luy sont pas deuës. Mais afin que ses trauaux ne demeurent pas sans récompense, Dieu luy donne vne satisfaction personnelle laquelle personne ne luy peut enuier sans une iniustice plus que barbare.* Ce qu'il explique par vne comparaison ridicule (Page 419). *Tout ainsi que Dieu, qui est iuste, donne de la satisfaction aux grenoüilles de leur chant.*

Garasse, *Somme théol.*, l. 2, p. 419[1].

V. Ils ont tant de peur qu'on ne restituë le bien d'autruy, que Cellot ne craint point d'appeller le Liure d'vn Casuiste, qui auoit empesché un homme de faire une restitution ordonnee par son Confesseur, et qu'il alloit accomplir, vn *Effet de la Prédestination de cette personne, et le prix du sang de* Iesvs Christ.

De Hier., lib. 8, c. 16, p. 717[2].

VI. Ils ont ruyné, autant qu'ils ont pu, l'obligation que les Pecheurs ont de se séparer des occasions prochaines du peché; Et sur cela Bauny enseigne, que ce n'est pas vne occasion de péché (4) qu'on soit obligé de quitter, *que d'auoir une femme chez soy avec qui on peche vne ou deux fois le mois.*

Bauny, *Somme des pechez*, c. 1, der. édit., I[3].

VII. Il enseigne au mesme lieu que de ieunes gens qui se corrompent auec des femmes, ne sont pas obligez de quitter leur conuersation,

voit clairement par là que Pascal prend sa citation dans le libelle. P. 80, 81, 82 : développement des deux premières lignes de l'article du livret. *Béni soyez-vous, mon Père, qui justifiez ainsi les gens*, etc. P. 91, la citation de P. Bauny, qui continue celle de la p. 78 : la partie citée par l'article de la *Théologie morale* se retrouve ici. On voit bien en même temps comment Pascal s'est reporté au livre pour compléter ici et là les citations de 1644 et en démêler la portée.

1. *Prov.* 9, t. I, p. 274-5 : *Ne pensez-vous pas que la bonne opinion de soi-même et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un péché des plus dangereux? et ne serez-vous pas bien surpris si je vous fais voir... que c'est au contraire un don de Dieu?* Suit la citation où Pascal abrège encore plus le texte déjà coupé par MM. de Port-Royal. Mais Pascal n'a eu garde d'omettre la comparaison signalée en 1644 comme ridicule : il en fait le trait final, assez efficace de lui-même sans avoir besoin d'être souligné

2. *Prov.* 8, t. I, p. 244. Pascal donne *in extenso* la *pieuse reflexion* du *P. Cellot.*

3. *Prov.* 10, t. I, p. 319, le P. *Bauny* allégué avec les mots : *une ou deux fois par mois.*

s'ils ne le peuuent faire sans donner occasion au monde de parler, ou sans en receuoir de l'incommodité [1].

Ibidem.

VIII. Enfin le mesme Autheur soustient generalement, *que le precepte d'euiter ce qui alléche l'homme au vice, pour en estre l'occasion quasi certaine, ne nous oblige qu'à ne rechercher pas de gayeté de cœur ce qui porte au peché.*

Ibidem.

IX. Suarez enseigne qu'un homme estant au peché mortel, peut faire cet Acte positif et formel sans aucun peché, mesme veniel : *Ie ne veux pas maintenant me conuertir à Dieu.*

Suarez, t. 4, disp. 15, sect. 5, num. 17.

X. Ils ne trouuent aucun péché à vne femme qui se pare avec vne curiosité excessiue, *Encore qu'elle ait connoissance du mauuais effet que sa diligence à se parer opereroit, & au corps & en l'âme de ceux qui la contempleroient ornee de riches et precieux habits, pourueu qu'elle n'ait pas formelle*(5)*ment intention de les porter au mal* : Mesprisant ainsi les Oracles des deux Princes des Apostres (Tim. 2, v. 9, et I, Petr. 3, v. 3.), qui defendent si expressément aux femmes chrestiennes de rechercher ces vains ornemens [2].

Bauny, *Som. des pechez*, p. 1093, éd. 6. Sanchez, en sa *Somme*, t. 2, l. 1, c. 6.

XI. La pernicieuse doctrine des Iésuites en cette matiere, le desir qu'ils ont d'attirer les Gens du monde par vne dangereuse complaisance [3], ayant porté le Pere Lambert (de leur Compagnie) à prescher le Dimanche deuant la Toussainct derniere, dans leur Eglise d'Orleans, *Que les femmes dans toutes leurs pompes et agreement, ayant le sain modestement descouuert, pouuoient acquerir une éminente sainteté*; Et ayant rapporté sur ce sujet ces paroles de Saint Pierre, *Sic enim aliquando mulieres sanctæ ornabant se subjectæ viris suis*, pour authoriser la vanité des ornemens du corps, par un Passage qui la condamne expressement, et qui ne parle que des ornemens de l'âme, Monseigneur l'Evesque d'Orleans a été obligé de le faire retracter en pleine chaire.

XII. Ils enseignent qu'vne personne peut en conscience loüer sa

1. *Ibid.* : la citation dú P. *Bauny* : *d'y demeurer quand ils ne pourraient les quitter sans bailler au monde sujet de parler, ou sans en recevoir de l'incommodité.* Pascal s'est diverti au *livre françois* du P. Bauny, et il en garde l'archaïsme savoureux : *bailler sujet.* MM. de Port-Royal ne voient que l'idée, et substituent *sans donner occasion.* Mais là-dessus, cf. plus loin, p. 189. Il se peut que Pascal ait pris la citation de le 10e *Prov.* dans la *Lettre du theologien.* Dans la 5e *Prov.* (p. 112), citant le même texte, il mettait *donner sujet.*

2. *Prov.* 9, t. I, p. 283 : la citation de Bauny, p. 1094. Pascal ôte la restriction finale. Renvoi à Sanchez. La contradiction de l'Écriture est indiquée par Pascal.

3. *Prov.*, t. I, p. 317 : *O mon Père, que ces maximes-là attirent de gens à vos confessionnaux! — Aussi, dit-il, vous ne sauriez croire combien il y en vient.*

maison (6) pour en faire vn lieu de desbauche, sans mesme auoir aucune raison qui luy puisse seruir d'excuse, *etiam nulla iusta causa excusante.*

Sanchez, *in Decal.*, l. I, c. 7. Valentia, q. 2, disput. 5, q. 20, punct. 5.

XIII. Ce qu'ils ont fait eux-mesmes au College de Marmoutier, fait bien voir iusques où dans leurs Principes, ils peuuent porter la cupidité des hommes, puisqu'ils ont osé, à la face de Paris, changer une maison de Religieux, en des Boutiques mercenaires, & en la demeure de plusieurs femmes, et de mesnages. Et ce qui passe toute creance, louer la nef d'vne Chappelle à vn menuisier, pour en faire sa Boutique : & changer le Chœur en vn Grenier à foin.

Procez-verbal fait par le Commissaire Charles, à la requête du Recteur de l'Vniversité.

XIV. L'on sçait, & on le prouuera s'il est besoin par pieces authentiques, qu'ils exercent marchandise, & qu'ils ont fait des Contracts d'association, au nom de leur Compagnie, auec des Marchands de Dieppe.

On a le Contract en main, deuëmẽt Collatiõné, et signé de deux Notaires.

(7) Contre les Commandements de Dieu

Et premièrement contre les deux Commandemens généraux, de l'Amour de Dieu et du Prochain.

Ils ont ruyné par diuerses voyes le Commandement d'aymer Dieu par dessus toutes choses, qui est le fondement de la Religion Chrestienne [1].

De Hier., l. 3, c. 3, p. 122 et p. 107.

I. Cellot enseigne, *Que la loy de Moyse donnoit la Grâce aussi bien que l'Euangile, & qu'elle conduisoit au Ciel par la crainte, comme la Loy Euangelique par amour* [2]. Contre la définition expresse de S. Paul, qui dit (Galat., 2, v. 11) : *Que si la loy de Moyse auoit eu le pouvoir de iustifier les hommes,* Iesvs Christ *seroit mort en vain.* Et contre la première Notion du Christianisme, qui nous asseure que les biens Eternels ne sont preparez qu'à ceux qui aiment Dieu, *quæ præparauit Deus diligentibus se.*

III. Ils ne peuuent souffrir qu'on enseigne aux Chrestiens, auec Saint Paul et les (8) Pères, l'obligation qu'ils ont de rapporter toutes leurs]

1. *Prov.* 10, t. I, p. 328 : *C'est ainsi que nos Pères ont déchargé les hommes de l'obligation pénible d'aimer Dieu actuellement...* P. 331 : *on viole le grand commandement qui comprend la loi et les Prophètes... on ruine ce que dit Saint Jean.* Les pages 330-332 de Pascal sont le développement et commentaire de cette simple phrase, et des mots « contre la doctrine du christianisme » de l'article I.

2. Pascal a laissé Cellot, ayant trouvé chez le P. Pinthereau, réfutateur de la *Théologie morale* (Cf. plus loin, p. 189) un passage plus fort sur la comparaison des deux lois.

actions à Dieu. Et ont mesme osé dire, que Iesvs Christ eust pû faire des actions de Vertu, sans les rapporter à la gloire de son Père.

Ant. Syrmond, en son *Liure de la défence de la vertu*, traitté 3, p. 20 [1].

III. Ils diminuënt autant qu'ils peuuent l'obligation de ce grand Commandement [2], Comme l'appelle Iesvs Christ ; & ils ont passé jusques à ce point d'Impiété, de soustenir ouuertement, Que l'acte intérieur d'Amour de Dieu, n'estoit que conseillé et non point commandé [3].

Idem, traitté 2, p. 9 et p. 22.

IV. Que Dieu, en nous commandant de l'aymer, *Ne nous obligeoit pas tant de l'aymer, qùe de ne le point hayr.* Ce qu'il n'y a que les diables qui puissent faire, & ainsi à moins que d'auoir autant de malice qu'eux, on ne pourroit violer le Commandement d'aymer Dieu.

Ibid., p. 18 et 19 [4].

V. Qu'on pouuoit estre sauué, sans auoir iamais aimé Dieu en sa vie, & qu'il suffisoit d'accomplir ces (*ses*) préceptes, *sans intention ou affection pour luy* [5].

Ibidem, p. 18 et 21.

VI. Anthoine Syrmond a enseigné toutes ces Erreurs et Impietez, qui vont (9) au renuersement de la Religion Chrestienne [6] dans un Liure approuué par quatre Theologiens de son ordre : & quât on luy en a voulu representer l'excez, par un extraict qu'on a fait voir de ces mauvaises propositions, il les a soustenuës auec vne telle insolence, qu'il a osé nommer cet extraict un Libelle diffamatoire, et traitter d'Impie celuy qui en estoit l'Auteur.

Dans un petit Liure qu'il a intitulé : Response à vn Libelle diffamatoire.

Et dans ce Liure, il a eu la hardiesse d'attribuer sa mauuaise doctrine à feu monsieur du Val, en cottant l'endroit & la page de son Liure, quoy que cette opinion y soit condamnee en termes formels en ce mesme endroit d'Erreur et d'Impieté.

1. *Prov.* 10, t. I, p. 327 : *Notre P. Antoine Sirmond... dans son admirable livre de la Défense de la vertu, où* il parle français en France, comme il dit au lecteur.

2. *Prov.* 10, t. I, p. 331 : *le grand commandement qui comprend la loi et les Prophètes.*

3. *Prov.* 10, t. I, p. 328 : Le commencement de la citation du P. *A. Sirmond*, où il dit ce dont Dieu se contente.

4. *Prov.* 10, t. I, 328 : *Il ne nous est pas tant commandé de l'aimer que de ne le pas haïr.*

5. *Prov.* 10, t. I, p. 328 : la citation de *Sirmond* : *sinon* (sans affection) *nous ne laisserons pourtant en rigueur d'obéir au commandement en ayant les œuvres.* Ici Pascal feuillette ce traité et ne s'arrête pas toujours anx mêmes phrases que les jansénistes, mais c'est le même passage : la Théologie morale renvoie aux pages 20, 9, 22, 18 et 19, 18 et 21 : Pascal aux p. 12, 13, 14, etc., 16, 19, 24, 28.

6. *Prov.* 10, t. I, p. 331 : *la licence qu'on a prise... se porte jusqu'au renversement entier de loi de Dieu.*

VII. Ils enseignent contre le précepte d'aymer son Prochain, Qu'il n'y a point de peché mortel *d'auoir une alienation telle et si violente contre quelqu'vn, que pour quoy que ce fût, on ne veuille luy pardonner quand il recognoit auoir failly & se met à la raison.*

Bauny, *Somme des péchez*, p. 124 et 135 de l'édit. 5.

VIII. Bauny dit que l'Enuie n'est pas vn peché mortel, *quand elle est conceuë pour le bien temporel du Prochain*, & la (10) raison qu'il en apporte est tres-dangereuse, & va aussi bien à excuser le Larcin que l'Enuie : *Car*, dit-il, *le bien qui se trouue ès choses temporelles est si mince, et de si peu de consequence pour le Ciel, qu'il est de nulle consideration deuant Dieu et ses Saints.* Et cependant c'est pour ce bien temporel, de nulle consideration, qu'il permet le Macquerelage, *propter temporalem commoditatem* [1], et qu'il souffre que des personnes demeurent dans les occasions prochaines de péché lorsqu'ils n'en peuuent sortir *sans en receuoir de l'incommodité.*

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 123, éd. 5.

IX. Garasse a ruyné l'obligation que les Maistres ont d'instruire leurs serviteurs dans la crainte de Dieu, à peine de respondre de leurs pechez, s'ils arrivent par leur negligence, par defaut d'instruction. Car il enseigne, *Que iamais la faute du valet ne fut iustement imputée au maistre; & qu'il n'est pas à un seruiteur comme d'vn fils de famille, & d'vn disciple. Parce que les fautes des Enfans sont auec quelque iustice reiettees sur les espaules de leurs Parens, & les Precepteurs sont auec quelque apparence responsables des fautes que* (11) *commettent leurs Disciples, pour le moins quand ce sont Pedagogues domestiques, d'autant qu'il y a ie ne sçay quelle obligation mutuelle entre Père & fils, Precepteur & disciple pour le fait de l'éducation. Mais entre valet et Maistre, il n'y en peut auoir autre que de iustice : tant seruy, tant payé; au partir de là, nulle relation naturelle.*

Garasse, *Somme Theol.*, l. 2, p. 375.

X. Ils iugent ces iniures qu'on fait au Prochain selon les regles de la vanité du monde, & non point selon les regles de l'Euangile : Le mesme Garasse disant, *Que lorsqu'vn gentilhomme donne un soufflet à un Villageois, c'est un peche de cholère qui n'entre pas en consideration. De Villageois à Villageois, c'est vne offense ridicule, dont on ne fait point d'estat. Mais si vn Villageois, ou vn homme de néant, auoit la hardiesse de donner vn soufflet à vn gentilhomme, l'offense ne se peut reparer que par la mort du criminel* [2].

Garasse, *Somme Theol.*, l. 2, p. 294.

1. *Prov.* 9, t. 1, p. 275. La citation du P. *Bauny*, c. 7, p. 123 des 5e et 6e éditions. Pascal reprend la jolie distinction du bien spirituel et du temporel, et laissa la chose deshonnête qui ne se peut nommer sans grossièreté !

2. Pascal a trouvé mieux dans Escobar, Azor, et Lessius : *Prov.* 7, p. 193-194. Il a donc laissé Garasse.

CONTRE LE DÉCALOGUE.

I. Vasquès dit, qu'on peut adorer non seulement les Images, mais aussi toutes les creatures mesmes inanimées, comme representans Dieu.

Vasquez, lib. 3, *de Ador.*, disput. I, c. 2.

(12) II. Les prophanations du service Diuin, ne sont en leur estime que des offenses legeres, et Bauny citant faussement Caietan est d'opinion, Que l'on peut sans peché mortel y chanter des chansons mondaines, pouruue qu'elles ne contiennent que de la vanité.

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 6. édit. 5.

III. Ils autorisent autant qu'ils peuuent les simonies palliees, & Emanuel Sa soustient, qu'on peut sans simonie permuter un Bénéfice de peu de reuenu contre vn plus grand, en suppléant la plus-valeur en argent pour les égaller.

Emman. Sa, *Verbo simonianum.*

IV. Touchant le second Commandement Bauny prétend, Que prendre Dieu à tesmoin d'vn mensonge leger, n'est vne irreuerence pour laquelle il veuille et puisse damner vn homme.

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 845, édit. 5.

V. Ils veulent que ces paroles de iuremens et blasphemes ordinaires, *Mort*, *Teste*, *Ventre*, etc., *pourueu qu'elles ne soient prononcees que par cholere, & non par indignation enuers Dieu, ne sont pas des blasphemes; parce qu'il est vray que Dieu s'estant fait homme, il a comme homme ces parties, & qu'ainsi ce n'est qu'vn peché veniel, quand il est sans pariure & sans scandale* : comme (13) s'il se pouuoit faire que ces paroles d'impiété ne fussent pas scandaleuses [1].

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 95, édit. 5.
Layman, lib. 2, tr. 10, c. 6. Bauny, *ib.*, p. 101, édit. 5.

V. Pour le Commandement d'honorer son Pere & sa Mere, sans parler maintenant des Peres spirituels, Bauny excuse generalement de peché mortel les Enfans qui prennent le bien de leurs Peres et Meres, & il se fonde sur vne raison très pernicieuse; *D'autant*, dit-il, *que les Parens ne sont censez vouloir obliger leurs Enfans à n'entreprendre sur le leur sous cette peine, y ayant de l'apparence qu'ils aymeroient mieux voir tout leur bien fondu entre leurs mains, que leursdits Enfans en disgrâce auec Dieu.* Comme si ce sentiment ne deuoit pas estre commun à tous les Chrestiens, ou comme si ce n'estoit pas un peche d'outrager les gens

1. Pascal, qui vient du monde, sait bien qu'on ne s'y scandaliserait pas de voir que les Jésuites ne damnent point les gens pour dire *Morbleu*, *Tétebleu* et *Ventrebleu*. Aussi ne relève-t-il pas ce grief.

de bien, sous prétexte qu'ils font profession de pardonner les iniures qu'on leur fait.

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 205.

VII. C'est une chose horrible[1] que ce qu'ils ont enseigné depuis peu d'annees publiquement dans leurs Escholes contre le sixiesme Commandement de ne point tuer; sçavoir, Qu'on peut tuer pourueu que ce soit en cachette & sans scandale, ceux qui médisent de nous, si (14) l'on ne peut autrement arrester la médisance, quand mesme la chose dont on nous accuseroit seroit vraye, pourueu qu'elle fust cachée. Et ils rapportent pour raison de ceste abominable doctrine, une maxime générale la plus pernicieuse, & la plus contraire à l'Euangile qui se puisse imaginer, sçauoir, *Que le droit naturel que nous auons à nous défendre s'estend généralement à tout ce qui est necessaire pour se preseruer de toute iniure.*

Le P. Héraut dans ses escrits que l'on a, et dont on a dressé Procez verbal par deuāt vn Commissaire[2].

VIII. Et le mesme Professeur en Theologie Morale, a dit dans les mesmes Escrits, qu'vne fille qui auroit été forcee, peut procurer la perte de son fruit auant qu'il soit animé.

IX. Sous prétexte du faux honneur, ils authorisent l'usage abominable des Duels[3], lorsqu'on est appellé, & ne trouuent point de peché mortel, de se mettre en estat de tuer ceux qui nous ont fait venir au combat, & mesme de les tuer effectiuement.

Hurtado de Mendosa, *in* q. 2, t. 2, disp. 170, sect. 13, § 106[4].

X. Quant au septiesme Precepte qui regarde la chasteté, ils ont enseigné à la Fleche, que le peché qu'on commet auec vne femme mariee, lorsque son (14) mary y consent, n'est point adultere.

On en produira les ecrits si besoin est.

XI. Bauny ne recognoist pour stupre que celuy qui se commet par force et par violence, et pretend que ce n'est qu'vne simple Fornication de corrompre vne Fille[5] quand elle y consent, *quelques prieres et persuasions qui soient interuenuës de la part de l'homme*, quoy que les Iurisconsultes, mesmes Payens[6], ayent égalé à la force les persuasions

1. *Prov.* 7, p. 195 : *Cela me parut si horrible* (la doctrine sur l'homicide).

2. *Prov.* 7, p. 195 : Le *P. Héreau, dans ses écrits de l'Homicide*, p. 195. Le passage du P. Héreau que la *Theologie morale* avait cité, est signalé comme suivant *mot à mot* Lessius, dont Pascal donne le texte.

3. *Prov.* 7, p. 188 : *Montrez-moi... qu'il soit permis de se battre en duel.*

4. *Prov.* 7, p. 187 : *Notre grand Hurtado de Mendoza...* Et Pascal donne le passage, rapporté dans Diana.

5. Pascal omet tous ces cas scabreux, et se contente d'une allusion. Cf. Prov. 8, p. 238, et 9, p. 231. Il va où on le renvoie, au P. Bauny, et de la p. 143 qu'indiquait la référence du livret, il court à la p. 148, où il saisit un passage qu'on peut citer.

6. Pascal (*Prov.* 7, p. 282) aux jurisconsultes païens substitue les poètes païens, et compare Catulle et le P. Bauny.

importunes violentes & que mesme en un sens, le dernier soit un plus grand crime que l'autre, par ce qu'en l'vn on ne corrompt que le corps, & en l'autre on corrompt le corps & l'esprit.

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 143.

XII. Le mesme Auteur veut qu'en ce cas de persuasion & de prières, on ne soit point obligé de doter vne fille qu'on auroit corrompuë.

Ibidem.

XIII. Ils permettent aux Valets & aux Seruantes, de seruir d'instrumens aux desbauches de leurs Maistres & Maistresses; Bauny soustient qu'vn Valet ou vne Seruante, peuuent porter des poulets, donner des assignations, & entretenir tout le reste de ces mauvaises pratiques, pourueu qu'en cela, il[s] ne re (16) gardent que leur commodité temporelle, *modo id fiat propter temporalem commoditatem* [1].

Sanchez, *in Sum.*, lib. I, c. 7. Ema. Sa, *Verbo* peccatū, num. 9. Azor, t. 2, l. 22. c. ult. Bauny, *Som. des Pechez*, ch. dern., édition 1.

XIV. Contre le septiesme Commandement, Bauny excuse de l'obligation de restituer, ceux qui par ignorance de fait ou de droit, auroiēt pris le bien d'autruy, encore que par après on leur fasse reconnoistre l'iniustice de leurs acquisitions.

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 238 [2].

XV. Dans toutes les palliations qu'ils ont trouuees pour authoriser l'Vsure, il n'y a plus maintenant que les simples qui en puissent faire scrupule; & Bauny donne des inuentions pour pouvoir sans blesser sa conscience, donner son argent à interest, & le prendre, non seulement au dernier des rentes constituees, mais tel que la discretion et la prudence de celuy qui preste iugera à propos : Et il a pris la peine d'en dresser le Contract, & mesme les compliments qu'on se doit faire l'vn à l'autre dans ces rencontres [3].

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 331 et suivantes, éd. 5.

XVI. Le mesme Bauny enseigne : *Que les Valets qui se plaignent de leurs gages, les peuuent d'eux mesmes croistre, en se garnissans les mains d'autant de bien, appar* (17) *tenant à leurs Maistres, comme il s'imaginent en estre nécessaire pour égaller lesdits gages à leurs peines.*

Som. des Pechez, p. 213, édit. 5 [4].

1. *Prov.* 6, t. I, p. 161. *La citation* de la Somme des Péchés, « en la page 710 de la première impression ». Pascal a noté avec soin l'indication de l'édition, sachant que le P. Pinthereau avait accusé Arnauld d'avoir forgé le passage, par ce que le P. Bauny n'avait pas osé le reproduire en sa hardiesse dans son livre français.

2. Pascal a trouvé mieux dans *Escobar* (*Prov.* 8, p. 231-236) et dans Lessius (p. 235).

3. *Prov.* 8, p. 225-28. Pascal, averti de la peine qu'avait prise le père Bauny, n'a eu garde de négliger ce contrat et ces compliments : mais, au lieu de qualifier, il cite.

4. *Prov.* 6, p. 162. Pascal a allongé la citation. C'est *le passage de Jean d'Alba.* Ici Pascal a pris la 6e édition.

XVII. Le mesme Auteur veut qu'on ne soit pas obligé, sous peine de peché mortel, à rendre ce qu'on a pris par quantité de petits larcins, *quelque grande que puisse estre la somme totale.*

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 220.

XVIII. Il n'oblige pas aussi à restitution des dommages, *Celuy qui aura prié vn soldat de frapper, battre son voisin, ou de brusler sa grange*, &c. *pour ce*, dit-il, *qu'il n'a pas violé la Iustice en priant vn autre d'une faueur, qui demeuroit tousjours libre à l'accorder ou la nier, rien ne l'obligeant de le faire que la bonté, douceur ou facilité de son Esprit* [1], attribuant ainsi les crimes qui se font par la persuasion d'autruy, à la bonté, douceur, & faculté de l'esprit de celuy qui les commet : & trouuant que c'est une grande douceur, de frapper & battre le monde, et brusler des Granges [2].

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 307.

XIX. Contre le huitiesme Commandement, Ils authorisent le mensonge par la doctrine des Equivoques & des restrictions Mentales qu'ils ont introduites [3], et qu'ils pratiquent parfaitte(18)ment bien en toutes rencontres, tesmoin le desaveu des Liures d'Angleterre, dont depuis il se sont reconnus publiquement pour Autheurs.

XX. Bauny excuse la mesdisance de peché mortel, quand la personne dont on mesdit est de soy vile, ou ne s'en soucie que peu ou point, & ce d'autant qu'elle tient à honneur ce de quoy ou la blasme. *Ainsi*, dit-il, *ce n'est peché de dire d'vn gentilhomme* (sans distinguer si ce qu'on dit est vray ou faux) *Qu'il est haut à la main; qu'il a fait vn Duel; qu'vn soldat entretient chez soy vne Garce; qu'il est altier, glorieux, caioleur*, &c., *pour ce que telles gens font trophee de ces choses.*

Bauny, *Som. des Pechez*, p. 361.

Doctrine des Iésuites touchant les Sacremens

Du Baptême (p. 18-19, articles I-III).
De la Confirmation (p. 20-21, art. IV-X).
De l'Eucharistie.

XI. Cellot fait le Diacre, Ministre ordinaire pour distribuer le Corps de Iesvs Christ, contre le Canon 20 du Concile de Nicee, selon la version de Ruffin; le Canon 38 du quatriesme Concile de Carthage; le Canon 15 du deuxiesme Concile d'Arles; le Canon 23 du Synode *In Trullo*; le

1. *Prov.* 8, t. I, p. 232-233, Pascal cite le brûleur de grange, et il juge que le passage mérite d'être donné *in extenso.*

2. Ici Arnauld, ou l'auteur quel qu'il soit, a esquissé un mouvement personnel. Pascal ne l'a pas perdu : *Je fus sur le point d'éclater de rire de la bonté et douceur d'esprit d'un brûleur de grange* (p. 233).

3. *Prov.* 9. t. I, p. 278-289. *Une chose des plus embarrassantes... est d'éviter le mensonge...* C'est à quoi *sert admirablement notre doctrine des équivoques... Cela est nouveau : c'est la doctrine des restrictions mentales.*

dé(22)cret du Pape Gelase *ad Episcopos Lucaniæ*, cap. 10; le Concile d'Yorck sus allegue; les statuts d'Odo, Euesque de Paris, *Capitulo de sacramento Altaris*, Canono 8; la pratique ancienne de l'Eglise; le sentiment des Peres & des Theologiens.

Cell.. *de Hier.*, lib. 7, c. 4, p. 563.

XII. Dans un Liure intitulé, le Paradis ouvert par cent deuotions à la Vierge, approuué par leurs seuls Theologiens, ils ont voulu introduire vne deuotion phantastique[1], qui est que n'ayant point de reliques de la Vierge, *on visite le S. Sacrement* AVEC CETTE PRINCIPALE INTENTION, *d'aller honorer la précieuse Relique de la chair de Marie, qui se trouue dans le Venerable Reliquaire qui la contient & repose sur nos Autels : & là faire quelque particulière priere & deuotion, comme nous faisons lors que nous allons visiter les lieux ou Autels où reposent les Reliques des Saints.* Qui est une chose extrauagante, iniurieuse au Fils de Dieu, & desagreable à sa Mere, qui veut que tous les honneurs qu'on luy rend, soient rapportez à son Fils; et non ceux de son Fils rapportez à elle.

Paul de Barry, c. 3, deuotion 8.

XIII. Toute leur conduite ne va (23) qu'à multiplier les Communions, sans se mettre en peine des dispositions que l'on y apporte, & le Père Nouët a osé prescher, Que si les premiers chrestiens qui estoient si vertueux, communioient tous les iours, on le deuoit bien plustost faire auiourd'hui que la vertu est si languissante; poussant ainsi à Communier d'autant plus souuent,qu'on y est moins bien disposé.

Dãs leur Eglise de S. Louys, le dimanche 16 Aoust.

XIV. Quelques crimes que les hommes apportent à la sainte Communion, ils ne commettent quasi plus de sacrileges, depuis qu'authorisãt l'aueuglement qui leur oste la congnoissance de leur indignité, on leur enseigne qu'il suffit à vne personne, pour Coumunier dignement, & recevoir la Grace du Sacrement, de ne se croire pas en peché mortel, encore mesme qu'elle en doute pourueu que passant par dessus son doute, elle se persuade estre en bon estat.

Emman. Sa, *Verbo Eucharistia*, num. 23.

XV. Ils veulent que l'on satisfasse au Precepte de l'Eglise, de communier tous les ans par vne Communion indigne & par un sacrilege, contre l'opinion des anciens Theologiens, & contre (24) les propres termes de l'Ordonnance de l'Eglise, qui oblige de Communier avec reverence; ce que ne font pas ceux qui prophanent le Corps du Fils de Dieu.

Suarez, t. 3, disp. 70, sect. 2.
Azor, lib. 7, cap. 41, q. 2. Valentia & autres.

1. *Prov.* 9, p. 265-268. Pascal n'a pas laissé tomber ce renseignement, et il a trouvé dans le livre du P Barry tout ce que promettait *la Théologie morale.*

XVI. On peut icy adiouster tous les abus qu'ils ont introduits ou qu'ils entretiennent en l'administration de la Penitence [1], parce que seruãt de disposition à l'Eucharistie, et les Chrestiens ne se confessans guère que pour Communier, autant de mauvaises absolutions que l'on donne, sont autant de Communions Sacriléges, & de prophanations de la chair divine de Iesvs Christ que l'on fait commettre.

De la Pénitence

Les exces qu'ils ont commis contre ce Sacrement sont infinis, et tout ce que l'on peut faire, pour ne s'engager pas à faire vn Volume, est de monstrer par l'exposition de quelques vnes de leurs maximes, qu'ils l'ont ruynee en toutes ses parties [2].

XVII. Pour la Contrition : Il n'y a (25) rien qu'ils ne facent pour descharger les Pescheurs de l'obligation qu'ils ont d'avoir vn vif repentir de leurs crimes, & de se convertir à Dieu sérieusement, & dans le cœur : Ils enseignent, *Que c'est une douleur suffisante, auec le Sacrement, d'auoir douleur de ce qu'on n'a pas assez de douleur.* Et Bauny mettant en pratique cette Maxime, dit : *qu'il faut demander au Penitent s'il a regret de ses fautes : & s'il n'a pas de douleur suffisante pour estre absous; Il luy faut demander, s'il ne voudroit pas bien auoir vne douleur suffisante, & s'il n'est pas marry de ne la pas auoir*; & s'il dit qu'ouy, on le doit absoudre [3].

Emmanuel Sa, *Verbor. Contritio*, num. 5. Bauny, *de Sacr.*, tract., 4, 9, 15.

XVIII. Et dans leurs Theses contre monsieur l'Euesque d'Ypre, ils attribuent cette opinion à toute leur Société : *Que la seule crainte des peines d'Enfer, sans aucun motif d'amour de Dieu, est vne disposition suffisante au Sacrement de Penitence*; & condamnant d'erreur tous ceux qui ne sont pas en cela de leur sentiment; & qui croyent auec toute l'Antiquité, Que la crainte purement seruile; comme est celle qui n'enferme aucun amour de Dieu, & qui ne regarde que la (26) seule peine appartenant à la vieille Loy & à l'estat des Esclaves, ne peut estre une disposition suffisante pour recevoir les Sacremens de la loy de grâce et d'amour.

Theses societatis, c. 2, art. 18 [4].

XIX. Quoy qu'ils ayent presque reduit tout le Sacrement de Pénitence à la seule confession, & qu'ils ne demandent presque autre chose aux

1. *Prov.* 9, t. I, p. 287 : *Je veux vous faire voir maintenant comment on a adouci l'usage des sacrements, et surtout celui de la Pénitence : car c'est là où vous verrez la dernière bénignité de la conduite de nos Pères.*

2. *Prov.* 10. Elle embrasse toute la matière de ces articles XVII-XXXV.

3. *Prov.* 10, p. 314 : mais Pascal, ayant reçu de nouveaux matériaux, substitue à Bauny Filiutius dont les termes sont à peu près identiques.

4. Pascal les a lues, ces thèses : *Prov.* 10, p. 325.

Penitens, qu'vne fidelle déclaration de leurs crimes, ils n'ont pas laissé néantmoins d'auancer des maximes qui en ruynent l'integrité, comme lors que Bauny dit, *qu'on peut absoudre celuy qui par ignorance & de bonne foy, ne se serait Confessé de ses fautes qu'en gros, sans en déterminer aucune en particulier, sans qu'il soit besoin de tirer de sa bouche la répétition d'icelles fautes, si l'on ne le pouuoit commodement faire, à cause qu'on est pressé des penitens, qui n'en donnent le loisir.*

Bauny, *Som. des Pechez,* p. 991, édit. 5.

XX. Tout le monde sçait avec quelle opiniastreté Suarez a soustenu sõ opinion de la validité de la Confession par lettres, & comme il l'a maintenuë mesme après la détermination de Clément VIII.

(27) XXI. Pour ce qui est de la Satisfaction, à bien parler ils n'en ont gardé que le nom, principalement dans la Pratique : Et il y en a mesme qui ont enseigné que le Penitent n'estoit point obligé d'accepter la Penitence que le Prestre luy impose, mais qu'il pouuoit reseruer en Purgatoire à satisfaire à Dieu [1]. Et que si le Prestre vouloit obliger le Penitent à receuoir déterminément vne sorte de Penitence qu'il ne voulust pas accomplir, il pourroit ayant la Contrition s'en contenter, & se passer de l'absolution et du sacrement.

Peltanus, *de satisfact. nostra*, sect. 8.

XXII. Pour ce qui est de l'Absolution, selon les erreurs proposees sur le suiet des Euesques, ils donnent souuent le pouuoir d'absoudre aux Religieux lors qu'il n'en ont point, au grand peril des âmes qu'ils trompent, par ces absolutions nulles & inualides, comme le Pape d'appresent l'a formellement declaré.

Voyez l'article contre les Euesques.

XXIII. Ils ont réduit en vn ministère bas & servil, la puissance toute diuine que Iesvs Christ a donnée au Prestre, de juger les Pécheurs en sa (28) place, l'obligeant à suiure l'opinion de son Penitent pourueu qu'elle soit probable, c'est-à-dire, soustenue par vn Docteur ou deux, en sorte qu'il soit tenu de l'absoudre contre son sentiment et ses lumières, soumettant ainsi ridiculement le Pasteur à la Brebis, & le Iuge au Criminel [2].

Bauny, *de Sacr.*, tract. *de Pœnitēt*, q. 13.
Sanchez, *in Decalog.*, l. I, c. 9. Valentia, Suarez et autres.

XXV. Et ils sont passez iusques à cet excès d'extrauagance, de condamner de peché mortel, vn confesseur qui ne voudroit pas absoudre son Penitent apres l'avoir ouy, ne le pouuant faire qu'en suivant vne opinion qu'il croit fausse, mais que d'autres tiennent probable. De sorte que dans l'estendue qu'ils ont donnee à ces probabilitez il n'y a presque

1. *Prov.* 10, p. 312. Pascal a retrouvé cette décision dans Escobar.
2. *Prov.* 5, p. 119 : la citation de P. Bauny, tr. 4, *de Pœnit.*, q. 13, p. 93. Et Pascal ajoute aussi les œuvres de Suarez et Sanchez : il remplace Valentia par Vasquez.

plus personne, quelque indisposee qu'elle puisse estre, qui ne puisse obliger son Confesseur à l'absoudre, sous peine de peché mortel[1] : Car ils enseignent.

Les mesmes autheurs.

XXV. Qu'un homme est capable d'Absolution, dans quelque ignorance qu'il se trouve des mystères de nostre foy, & quoy qu'il ne connoisse ny la Trinité, ny l'Incarnation de nostre Sei(29)gneur IESVS CHRIST, qui sont les deux fondemens de toute la Religion Chrestienne.

Bauny, *de Sacr.*, tract. 4, *de Pœnit.*, q. 12.

XXVI. Qu'on doit mesme absoudre ceux qui ignorent ces Mystères par vne negligence criminelle.

Sanchez, *Summ.*, l. 2, c. 3, num. 21.

XXVII. Que le Confesseur ne doit point persuader à son Penitent de quitter vne profession qu'il déclare ne pouuoir exercer sans s'y perdre & sans s'y damner.

Alor., tom. I, l. 8, c. 7, q. 3 & c. 8 qu. ult. Bauny ubi supr.

XXVIII. Qu'on doit absoudre celuy qui demeure dans une occasion prochaine de peché, pourueu qu'il ait vne ivste cause de ne point quitter cette occasion. Et ils ne demandent point autre chose, pour estre une iuste cause de ne point quitter vne occasion prochaine qui nous engage dans des crimes, qu'vne commodité temporelle : *Parce*, disent-ils, *qu'en ce cas ce n'est point l'occasion du peché que nous recherchons, ny le peché dont elle est cause, mais seulement le bien temporel, dont nous ne ioüirions pas si nous quittions ou euitions cette occasion.*

Bauny, *ib.*, q. 17. Bauny, tract. 14. Layman, lib. 5, tr. 6, cap. 4, num. 8.

XXIX. Ils passent encore plus loin, & soutiennent, *qu'on peut rechercher di*(30)*rectement*, PRIMO ET PER SE, *vne occasion prochaine de pecher pour quelque bien temporel ou spirituel, de nous ou de nostre Prochain*[2].

Emman. Sa, &c. Bauny, *ib.*

XXX. Selon ces maximes pernicieuses, Ils veulent que les Prestres absoluent une femme qui reçoit en sa maison vn homme avec lequel elle peche souuent, lorsqu'elle ne l'en peut chasser honnestement, ou qu'elle a quelque raison de l'y retenir[3].

Bauny, *ibidem*, q. 15.

XXXI. Qu'on doit absoudre vn homme qui retient vne mauvaise fami-

1. *Prov.* 5, p. 119. Pascal réfléchit sur ce *péché mortel* : *Je croyais que vous ne saviez qu'ôter les péchés ; je ne croyais pas que vous en sussiez introduire.*
2. *Prov.* 5, p. 112, et *Prov.* 10, 320. Le nom de Basile Ponce, en ces deux endroits, est dans la *Lettre d'un théologien* (Cf. plus loin, p. 189, n. 8).
3. *Prov.* 10, p. 319-320.

liarité avec vne femme qui l'engage souuent dans des crimes, lorsqu'il a quelque raison de le faire, ou UTILE ou honneste[1].

Bauny, *ibidem.*

XXXII. Que c'est une fausseté de croire qu'on doit refuser l'Absolution à un homme qui retombe tousjours dans ses crimes, & que *la seule veritable opinion* sur ce suiet, est qu'on le doit absoudre[1].

Bauny, *ibidem.*

XXXIII. Mais *s'il arrive*, adioustent-ils (pour ne rien obmettre de tous les excez imaginables), *que cette personne ne profite point de tous les aduertissements qu'on luy a donnez? Si elle n'a point gardé*[2] (31) *les promesses qu'elle auoit faites de changer de vie? Si elle n'a point trauaillé à purifier son cœur, & à surmonter ses vicieuses habitudes? Il n'importe*, disent-ils, *& quoyque quelques vns tiennent qu'on luy doit en ce cas refuser l'absolution, néantmoins* LA VERITABLE OPINION *que l'on doit suiure, est qu'il la luy faut accorder*[3].

Bauny, *ibidem.* Sanchez, *Sum.*, lib. 2, c. 32, num. 45.

XXXIV. Ils soustiennent aussi, Qu'on doit absoudre celuy qui avouë que l'esperance d'estre absous, l'a porté à pecher auec plus de facilité qu'il n'eust fait, s'il n'eust point eu cette espérance[4].

Bauny, *ibidem.*

XXXV. Et en fin, pour aller au delà de tout ce qu'on pourroit croire, ils s'emportent iusque à maintenir, que l'on ne doit ny refuser, ny mesme differer l'absolution à des personnes qui sont dans des habitudes de crimes contre la loy de Dieu, de la Nature, ou de l'Eglise, encore que l'on n'y voye aucune espèce d'amendement. *Etsi emendationis futuræ spes nulla appareat.*

Bauny, *ibidem*[5].

De l'Ordre (p. 32-34, art. XXXVI-XLI).

XXXVIII. Il reprend comme un crime, la plainte que les gens de bien font d'vne trop grande multitude de Prestres, & proposant vne extrauagante metamorphose de tous les hommes qui sont au monde, des femmes mesmes, des bestes brutes, & des choses inanimees en Prestres

1. *Prov.* 10, p. 319 : mais ici Pascal mêle Escobar à Bauny.
2. *Prov.* 10, p. 316 : citation de *P. Bauny* plus complète.
3. *Prov.* 10, p. 316-317 : la citation du P. Bauny.
4. *Prov.* 10, p. 317 : la citation du P. Bauny, q. 15.
5. *Prov.* 10, p. 317 : la citation du P. Bauny, q. 22, p. 100.

de Iesvs Christ, il soustient qu'il n'y auroit pas suiet de se plaindre d'vn trop grand nombre [1].

Ibid. (Cell., *de Hier.*), l. 7, c. 11.

De l'Extrême-Onction (p. 35, art. xlvi).
Du Mariage (p. 34-35, art. xliii-xlii).

XLV. C'est vne chose horrible, de quelle manière honteuse Sanchez a violé la saincteté de ce sacrement, par des questions infames & diaboliques, capables de faire rougir l'impudence mesme.

Dans son Liure du Mariage [2].

Contre l'Église et la Hiérarchie (p. 36-40, art. i-xiii).
Contre le Pape (p. 40-41, art. xiv-xix).
Contre les Évesques (p. 43-47, art. xx-xxxii).

(P. 47). Ces maximes pernicieuses extraittes fidelement des Liures des Iesuites, ne sont qu'vn eschantillon de leur mauuaise doctrine. Et il seroit facile d'en recueillir beaucoup d'autres sur toutes les autres matieres de la Theologie, & de faire voir qu'ils l'ont corrompuë en toutes ses parties, par la licence qu'ils se sont donnée, de sousmettre cette science toute diuine à la faiblesse du raisonnement humain, & de rechercher l'intelligence des mystères de Dieu dãs les tenebres de leur esprit, plustost que dans les lumieres de l'Escriture Sainte (48), et de la Tradition des Saints Peres, qui sont les sources sacrees d'où les veritables Theologiens doiuent puiser leurs decisions [3].

Ces mauvaises Maximes nous ont paruës si contraires au sens commun

1. Cette belle pensée du P. Cellot, glissée au milieu d'une série de propositions relatives au sacrement de l'ordre, et qui ne pouvaient toucher le grand public, n'a pas été perdue pour Pascal. *Prov.* 6, t. I, p. 153 : *J'oserais dire avec notre Pere Cellot... je fus si surpris de cette imagination bizarre que je ne pus rien dire.*

2. C'est ce livre sans doute, et les autres de même propos qui faisaient dire à Pascal : *Prov.* 9, 281 : *Nos pères sont plus réservés sur ce qui regarde la chasteté! Ce n'est pas qu'ils ne traitent des questions assez curieuses et assez indulgentes, et principalement pour les personnes mariées et fiancées. — J'appris sur cela les questions les plus brutales qu'on puisse s'imaginer. Il m'en donna de quoi remplir plusieurs Lettres; mais je ne veux pas seulement en marquer les citations...* La *Théologie morale*, faite pour rester entre les théologiens, n'avait pas la même raison de ne pas nommer le livre de Sanchez.

3. Cette phrase contient le thème fondamental des *Provinciales*. Tout l'effort de Pascal tend à faire apparaître la contradiction de la morale des Jésuites à celles des Pères de l'Évangile, à dénoncer cette œuvre de l'esprit humain, de la *raison* corrompue, qui corrompt l'enseignement divin. *Prov.* 5, p. 120-123 : *Les Pères étaient bons pour la morale de leur temps... Prov.* 7, p. 184 : *Nos Pères ont trouvé moyen...* P. 185 : *l'alliance que nos Pères ont fait des maximes de l'Évangile avec celles du monde... Prov.* 8, p. 222 : *Il est bien pénible de voir renverser toute la morale chrétienne... Prov.* 9, p. 283 : *Que répondent donc vos auteurs aux passages de l'Écriture?... Prov.* 12, p. 398 : *C'est ainsi que vous vous jouez de la religion... Votre Père Valentia débite ses songes...*

de la foy, que nous n'auons pas cru qu'ils eussẽt besoin d'estre refutees[1]. Il ne faut pas s'estonner, si on en a marqué quelques vnes, que Cellot dit auoir expliquées. Car 1. ces déclarations sont pour la pluspart remplies d'équivoques, & on voit qu'il n'a rien apprehendé d'avantage, sinon que l'on creust qu'il eust esté capable de quelque erreur, ayant éuité pour cela soigneusemẽt le mot de retractation. 2. Leur faction ayant respandu ce liure par toute la terre, et ces Declarations n'ayant esté veuës que de peu de personnes, elle ne remedient pas au mal que ces mauuaises maximes peuuent auoir fait dans les esprits. 3. Leur Bibliotheque approuuée par leur General marquant cet Ouurage de la Hierarchie, ne fait aucune mention de Retractation, ou de Declaration que l'autheur eust faite, & ainsi autorise par (49) ce silence toutes les faussetez, erreurs, & Heresies, qui y sont contenuës. Ce qui est d'autant plus vray, que ces erreurs sont respanduës par tout le liure[2], & que tout l'Ouvrage, estant fondé sur la diuision chimerique et erronée de l'Église en trois Hiérarchies, on ne peut luy donner aucune autorité, qu'on n'autorise ces excez. 4. Et enfin ce qui plus considérable, c'est qu'après le violement public qu'ils ont fait des deux Déclarations solennelles données à Messeigneurs les Prelats, l'an 1633, l'une touchant les Liures d'Angleterre, & l'autre touchant les approbations des Reguliers pour Confesser & pour Prescher, on ne peut plus s'arrester à aucune de leurs Déclarations, ces exemples faisant voir trop clairement, que quelque desaveu qu'ils donnent, ils sont touiours prests de renoueller les mauuaises propositions qu'ils ont vne fois aduancees.

DEUX DECLARATIONS | *solennelles données par les Iésuites à Mes* | *seigneurs les Prelats. L'une sur le suiet des* | *Liures d'Angleterre, contre la Hierarchie* | *& le Sacrement de Confirmation*; *Et l'autre* | *touchant la necessité que les Religieux ont* | *d'estre approuuez par les Euesques, pour Con* | *fesser & pour Prescher.* | AUEC | LES CONTRAVENTIONS | publiques qu'ils y ont faictes[2]. (P. 50-61.)

Ayant mis entre les mains de Pascal leur *Théologie morale des Jésuites*, MM. de Port-Royal lui donnèrent aussi la réfutation qu'on en tenta, et leurs réponses. En divers endroits Pascal profita des réfutations. Il cite dans sa lettre XI celles des PP. Annat, Caussin, Pinthereau et Le Moyne[3]; dans la lettre X, celles des P. Annat, Pinthereau et Le Moyne[4], auquel il ajoute le P. Sirmond.

1. Voilà où Pascal est d'un autre avis. Il croit que cela a besoin d'être refuté, et il réfute.

2. Cette partie du livre de 1644 n'a pas été reproduite dans l'*édition des œuvres* d'Arnauld.

3. P. 373, éd. Faugère.

4. P. 328. — Le P. Sirmond ne répondit pas à la *Théol. mor.*; mais Arnauld ayant fait contre lui un *Extrait des principales erreurs du livre De la défense de la vertu*, Sirmond se défendit par une *Réponse à un libelle diffamatoire*, où il essayait de justifier sa doctrine de l'amour de Dieu.

Dans la même lettre X, il extrait des morceaux curieux des réfutations de Caussin[1] et de Pinthereau (celui-ci sous le nom de l'abbé de Boisic)[2]. Quant aux répliques de Port-Royal, la *lettre de Polémarque à Eusèbe* l'avertissait de regarder l'*Imago primi seculi*. Il n'y a pas manqué au début de sa cinquième lettre : mais tandis que Polémarque n'y prenait qu'une impertinence des Jésuites à l'égard des puissances ecclésiastiques et temporelles qu'il voulait leur aliéner, Pascal a goûté l'extraordinaire saveur de ridicule que possèdent ces orgueilleux témoignages du succès de la compagnie[3]. Polémarque aussi avait lu le P. Le Moyne, il avait remarqué ce « style si fleuri, que quelques curieux ont voulu malicieusement faire croire ressentir plus l'afféterie d'un petit auteur de romans et d'un poète coquet que la piété sérieuse d'un religieux et la sainte gravité d'un prêtre »[4]. Voilà le thème : Pascal le développera dans ses lettres IX[5] et XI[6]. La *Lettre d'un théologien à Polémarque* aida Pascal à compléter le livret de la *Théologie morale* : il s'y fournit de citations nouvelles. Il en recueillit deux bons passages de Bauny sur les occasions prochaines[7]. Parfois il y lit les citations plus complètes ou plus exactes[8]. Il y voit comment les Jésuites essaient de parer les coups, et comment on peut les confondre dans leurs justifications frauduleuses. Et il doit à la *Lettre d'un théologien*[9] la remarque sur la belle direction d'intention que recommande Bauny aux valets qui aident leurs maîtres dans leurs amours déshonnêtes[10].

Si maintenant, au lieu de rapporter les *Provinciales* aux écrits antérieurs, nous les regardons elles-mêmes, si nous les suivons dans leur ordre en y rapportant la *Théologie morale* et les deux *Lettres*, nous verrons les extraits et citations de 1644 former le tissu de l'ouvrage de Pascal. Le tableau suivant en fera foi.

1. P. 318.
2. P. 321 et 329.
3. *Prov.* 5, t. I, p. 102. Et *Prov.* 10, p. 308 et 318.
4. *Les Provinciales*, éd. de Mlle de Joncoux, t. III, p. 254.
5. *Prov.* 9, p. 270, 273.
6. *Prov.* 11, p. 368 : *Direz-vous que la manière si profane et si coquette dont votre P. Le Moyne... Un esprit plein de vanité et de la folie du monde... Est-ce une pièce digne d'un prêtre que cette ode...?*
7. *Lettre d'un théol.* Éd. de Mlle de Joncoux, t. III, p. 271-272. — *Prov.* 10, p. 320. Pascal cite tout d'une suite ce qui est divisé dans la *Lettre d'un théologien* : c'est le passage sur la liberté d'entrer dans les mauvais lieux pour convertir les femmes perdues.
8. Ainsi pour la citation de Bauny dont j'ai fait mention ci-dessus (p. 174), la *Lettre d'un théologien* (Joncoux, III, p. 277) porte *bailler* et non *donner*. Basile Ponce, dont la *Théologie morale* ne prononçait pas le nom, est allégué dans les citations de la *Lettre d'un théologien* (p. 271, 272 et 278). Voyez *Prov.* 10, p. 320.
9. Joncoux, III, 285, 288.
10. *Prov.* 6, p. 161 : *Que ces confesseurs, dit-il, remarquent bien...*, etc.

Prov.		
IVe	p. 77-78, 91. Conditions du péché.....	*Théol. mor.*, I, 3.
V[e]	p. 101. L'*imago*.....	*Lettre de Polémarque*, p. 252[1].
	p. 112. Opinions probables, Bauny.....	*Théol. mor.*, IV, 29.
	p. 114-116, 117. Opinions prob., Sanchez, Emm. Sa, Vasquez.....	*Théol. mor.*, I, 1.
	p. 119. Les opinions probables et la confession.	*Théol. mor.*, IV, 23, 24.
	p. 120-122. Les docteurs substitués aux Pères..	*Théol mor.*, I, 2.
VIe	p. 159. Le P. Cellot, *Bruta animalia*.....	*Théol mor.*, V, 38.
	p. 161. Sur les valets porteurs de poulets.....	*Théol. mor.*, III, 13. *Lettre d'un théologien*, p. 285, 288.
	p. 162. Sur les valets qui se payent de leurs mains.	*Théol. mor.*, III, 16.
VIIe	p. 187. Sur le duel, Hurtado de Mendoza.....	*Théol. mor.*, III, 9.
	p. 194-195. Tuer pour des médisances, le P. Hereau.	*Théol. mor.*, III, 7.
VIIIe	p. 227-228. Modèle de contrat usuraire.....	*Théol. mor.*, III, 15.
	p. 233. Le brûleur de granges, Bauny.....	*Théol. mor.*, III, 18.
	p. 244. Sur la restitution, le P. Cellot.....	*Théol. mor.*, I, 5.
IXe	p. 265. Le livre du P. Barry.....	*Théol. mor.*, IV, 12.
	p. 270. Le style galant du P. Le Moyne.....	*Lettre d'un théologien*, p. 254.
	p. 275. Sur l'amour-propre d'auteur, Garasse...	*Théol. mor.*, I, 4.
	p. 275-276. Sur l'envie, Bauny.....	*Théol. mor.*, II, 8.
	p. 278-279. Équivoques et restrictions mentales.	*Théol. mor.*, III, 19.
	p. 283. Sur la parure des femmes, Bauny.....	*Théol. mor.*, I, 10.
X[e]	Sur la pénitence.....	*Théol. mor.*, IV, 17-35.
	p. 312. Sur l'expiation remise au purgatoire....	*Théol. mor.*, IV, 21.
	p. 317-319. Sur la fuite des occasions prochaines, Bauny.....	*Théol. mor.*, I, 6, 7; IV, 30, 32-35. *Lettre d'un théologien*, p. 277.
	p. 320. Occasions prochaines, Bauny, Basile Ponce.	*Théol. mor.*, IV, 29. *Lettre d'un théologien*, p. 271, 278.
	p. 320. Entrer dans les lieux de débauche, Bauny.	*Lettre d'un théologien*, p. 271-272.
	p. 325. Attrition, *Thèses de la société*.....	*Théol. mor.*, IV, 18.
	p. 327-328. Amour de Dieu, Ant. Sirmond.....	*Th. mor.*, II, 1-5; IV, 17.

Ne suffit-il pas de regarder ce tableau pour apercevoir que toute la matière de *Provinciales* IV-X est dans la *Théologie morale* et dans les deux Lettres qui la complètent? La *Théologie morale*, avec son complément, fournit aisément le canevas des sept lettres,

1. On peut juger à quel point toutes les *choses* furent réellement fournies à Pascal par ses amis, en parcourant les écrits jansénistes antérieurs aux *Provinciales*. Le hasard d'une recherche me met sous les yeux un passage d'une réponse de l'*Université de Paris à l'Apologie pour les Jésuites, imprimée par l'ordre d'icelle Université à Paris, 1644*. On y lit : « Ces soudaines métamorphoses, ces changements de personnages de comédie, ces souplesses de l'esprit jésuite, indignes de vrais chrétiens, et à plus forte raison d'*une société d'anges plutôt que d'hommes*, comme vous vous appelez vous-mêmes... » (Arnauld, *Œuvres*, t. 28, dern. page.) Et voilà justement le mot comiquement scandaleux de l'*Imago primi seculi* que Pascal produira.

dès qu'on dispose les citations dans l'ordre que Pascal leur a donné. La quatrième Provinciale est faite d'une proposition de Bauny coupée en deux, et se développe entre les deux moitiés, passant du théologique au philosophique. La cinquième, tirant son prologue d'un passage de la *Lettre de Polémarque*, est bâtie sur quatre articles de la *Théologie morale* : un article posant une opinion probable, un second expliquant la théorie de la probabilité, un troisième déclarant l'obligation imposée aux confesseurs d'absoudre les péchés couverts par une opinion probable, et le quatrième déclarant la préférence donnée aux nouveaux docteurs sur les Pères. Toute la lettre est là, dans ces quatre propositions. De même, le dessin de la neuvième est donné par le rapprochant de cinq ou six passages de la *Théologie morale* et de la *Lettre d'un théologien*, qui indiquent les développements sur le P. Barry et le P. Le Moyne, sur l'amour-propre d'auteur, l'envie, les équivoques et restrictions mentales, et la parure des femmes. Enfin la dixième lettre n'est-elle pas donnée par tant de propositions qui se groupent naturellement sous trois chefs, la pénitence, la réforme de la vie, et l'amour de Dieu?

Dans les cadres que forment ainsi par leur rapprochement les propositions extraites de la *Théologie morale* et des deux Lettres, les citations principales apparaissent. Bauny, Cellot, Emmanuel Sa, Sanchez, Vasquez, Valentia, presque tous les plus célèbres auteurs, avec leurs plus fameux passages, sont donnés à Pascal par la *Théologie morale* et les deux Lettres. Il suffit, pour étoffer le développement, d'amasser de nouvelles citations qui s'insèreront sans peine parmi les autres et s'y raccorderont. Au reste, la casuistique a continué son œuvre depuis 1644; de nouveaux livres ont paru, ou sont venus à la connaissance de MM. de Port-Royal. C'est ainsi que Diana (édition de Lyon, 1646), Caramuel (éd. de Louvain, 1643, de Francfort, 1652), Lessius (éd. de Lyon, 1653), absents de la *Théologie morale*, entrèrent dans les *Provinciales*. Les amis de Pascal, comme on sait, lisaient pour lui ces gros livres, et lui apportaient les extraits. Lui, il regardait le petit Escobar, et l'on s'aperçoit de la différence. Car les autres casuistes ne figurent dans les *Provinciales* que par leurs pensées; Escobar, au contraire, y entre dans sa forme sensible; c'est le volume, non pas seulement la doctrine, qui nous apparaît avec cette *image d'un agneau, qui est sur un livre scellé de sept sceaux*, avec cette préface allégorique, *ses quatre animaux* et ses *vingt-quatre vieillards*. On voit qu'un œil, et non pas seulement un esprit de théologien, s'est posé sur l'in-quarto. Mais pour qui sait voir, toute cette

matière nouvelle, je le répète, se distribuait aisément dans le cadre fourni par les extraits de la *Théologie morale*.

Il me paraît donc que ce petit livret, avec les deux Lettres qui le suivirent, nous représente bien exactement le mode et la mesure de la collaboration des jansénistes aux *Provinciales*. Ce qu'ils ont pu apporter d'extraits et citations complémentaires en 1656 n'en change pas le caractère : nous avons sous les yeux par les écrits de 1644 ce qu'ils étaient en état de faire. Ils fournissaient toute la doctrine, toute la substance, les allégations et leurs preuves. Mais s'ils indiquaient tout, ils n'expliquaient rien, ils ne développaient rien, ils ne démontraient rien. Souvent même ils ne citaient pas, ils renvoyaient au livre, à la page : allait y voir qui voulait. Ils ne liaient pas : ils numérotaient bonnement leurs articles, et les défilaient autant qu'il y en avait. A peine si une fois ou deux l'énormité du scandale, la bizarrerie de l'invention éclairaient d'un sourire imperceptible leur austère sécheresse : « Et il (Bauny) *a pris la peine* d'en dresser le contrat et même *les compliments* que l'on se doit faire l'un à l'autre dans ces rencontres » (III, 15) ; « ... et trouvant que *c'est une grande douceur* de frapper et de battre le monde, et brûler des granges » (III, 18). L'évidence de leur cause les remplissait; et dans leur sereine bonne foi, ils croyaient n'avoir qu'à signaler les scandales; ils écrivaient : « Ces mauvaises maximes nous ont paru si contraires au sens commun de la foi que nous n'avons pas cru qu'elles eussent besoin d'être réfutées. »

Pascal a cru, lui, qu'elles avaient besoin d'être réfutées, et d'abord d'être exposées. Et c'est la double tâche à laquelle il s'est appliqué. Les jansénistes ne regardaient que la vérité et la doctrine ; Pascal a regardé le public. Il n'a pas dit tout ce qui choquait la doctrine, mais il n'a rien omis de ce qui pouvait choquer le public. Arnauld avait bien suivi un certain ordre, mais un ordre impersonnel, extérieur, qui se tirait des divisions de la théologie. Il avait distribué comme en compartiments les maximes scandaleuses :

CONTRE LA MORALE CHRÉTIENNE EN GÉNÉRAL.
CONTRE LES COMMANDEMENTS DE DIEU, *et premièrement contre les deux commandements généraux.*
Contre le Décalogue.
DOCTRINE DES JÉSUITES TOUCHANT LES SACREMENTS.
Du Baptême.
De la Confirmation.
De l'Eucharistie.
De la Pénitence.
De l'Ordre.

De l'Extrême-Onction.
Du Mariage.
CONTRE L'ÉGLISE ET LA HIÉRARCHIE.
Contre le Pape.
Contre les Évêques.
DEUX DÉCLARATIONS SOLENNELLES... avec les *Contraventions publiques qu'ils y ont faites.*

Voilà un bel ordre théologique, analytique, exact, instructif, aride et froid.

Pascal va le bousculer. Et d'abord, il biffe la moitié de cette matière. Ce que les Jésuites ont pu dire contre *l'ordre*, ou *l'extrême-onction*, ou le *baptême*, ou la *confirmation*, peut être grave théologiquement : le public n'en aura cure. Le public, aussi, ne sera pas facilement scandalisable sur les attentats de Jésuites contre la hiérarchie ecclésiastique, l'autorité pontificale et épiscopale : ces rivalités cléricales ne le touchent pas. A quoi bon l'en entretenir non plus que de leurs déclarations et de leurs contraventions à leurs déclarations sur leurs livres d'Angleterre que personne en France n'a lus, ou sur un point de droit canon dont les laïques se désintéressent? *Il ne faut occuper le public que de ce qui peut intéresser le public* : première règle posée par Pascal, et dont nul à Port-Royal ne s'était encore avisé. Voilà comment, de toutes les violations de la morale chrétienne, Pascal retient seulement les violations de cette partie de la morale chrétienne dont tout le monde se sert; il ne parle que de ce qui concerne la vie commune, les obligations essentielles et connues, de ce qui choque visiblement la notion vulgaire de la religion et le sens commun de la conscience chrétienne. Il laisse seulement le mariage, comme une matière trop délicate.

Après s'être ainsi allégé de la moitié de la matière, il bouleverse l'autre moitié. A l'ordre méthodique et sec d'Arnauld, il substituera son ordre à lui, un ordre personnel, vivant, où les *valeurs* des idées sont gardées, où la matière se distribue par plans, s'éclaire inégalement, s'enchaîne simplement. A cet égrènement de propositions sans lien, juxtaposées sous une même étiquette, et rattachées seulement par la série de chiffres qui les note, il substitue l'unité aisée de la lettre qui entraîne dans la continuité de son mouvement et groupe sous une idée générale les maximes, les citations, les discussions, les preuves. Car en même temps qu'il crée son ordre, il étoffe ses sujets. Non par des apports nouveaux de textes; mais il explique, il développe, il démontre, et commente; il fait lui-même toute la besogne que le rédacteur de la *Théologie morale* invitait paisiblement le lecteur à faire.

Arnauld remarquait l'autorisation donnée aux valets d'accroître leurs gages aux dépens de leurs maîtres. Pascal met la chose en valeur par l'histoire de Jean d'Alta[1]. Arnauld indiquait que le P. Bauny dressait un contrat usuraire qu'il déclarait licite. Pascal donne le texte dans son insolente fantaisie; et le comique en sort et fait la preuve[2]. Arnauld avertissait que les Jésuites *déchargeaient* les pécheurs de l'obligation d'aimer Dieu; Pascal souligne et illumine la pensée d'un mot, d'un adjectif : *ils ont déchargé les hommes de l'obligation* pénible *d'aimer Dieu*[3]. C'était, disait Arnauld, *ruiner le commandement qui est le fondement de la morale chrétienne*; Pascal, après une démonstration minutieuse, fulmine cette conclusion en trois pages véhémentes[4].

On peut dire que la quatrième Provinciale est née de la citation du P. Bauny, que Pascal a coupée en deux : mais par quel effort de génie est-elle née! « Il n'y a presque personne qui ne trouve des excuses à ses crimes, si l'on admet les conditions qu'ils maintiennent être nécessaires afin qu'une action soit mortelle. » C'est bien cela, et Pascal ne dit pas autre chose dans le merveilleux couplet des pages 80-81 : *O mon père, le grand bien que voici...* Il dit la même chose, mais comment la dit-il? Et quelle discussion, que ne donnait pas Arnauld, des conditions d'imputabilité? est-ce vrai par l'expérience? est-ce vrai par l'Écriture? est-ce vrai pour tous les hommes? est-ce vrai pour les justes? Et quand l'erreur théologique du P. Bauny et de ses acolytes est ruinée à fond, alors seulement est produite la seconde moitié de la sentence, qui prétend énoncer une vérité philosophique; et la discussion s'établit et se pousse vivement sur les conditions qui font l'acte volontaire et sur le sens du passage d'Aristote; en un clin d'œil la défaite du Jésuite se change en déroute. Et l'ordre de Pascal triomphe ici : théologiquement, il est pis pour un Jésuite de se tromper sur la grâce que sur Aristote; mais humainement, pour le monde, il est plus ridicule pour le Jésuite d'être battu sur un sens d'Aristote que sur la question abstruse de la grâce : la gradation de Pascal est, pour le monde, excellente.

La cinquième Provinciale, début à part, est toute dans les quatre passages que j'ai rapprochés. Mais il fallait aller chercher çà et là dans la Théologie Morale ces quatre passages, tirer celui-ci de la première partie, celui là de la quatrième du libelle. Puis il fallait

1. *Prov.* 5, p. 162.
2. *Prov.* 8, p. 226-227.
3. *Prov.* 10, p. 328.
4. *Prov.* 10, 330-332.

mettre ces morceaux en lumière. Voyez comme Pascal le fait : il dénonce la doctrine des opinions probables : il en fait voir le danger et la politique. Mais il faut prouver : avant d'expliquer la probabilité, il la fait jouer sous nos yeux; il choisit une opinion bien scandaleuse (1er extrait de la *Théologie morale*), que son Jésuite n'approuve pas, et que, sans l'approuver, il offre à suivre au fidèle qui le consulte. Comment cela se peut-il? Par la probabilité dont le mécanisme est ici étalé, démontré (2e extrait de la *Théologie morale*). Mais quelle garantie a-t-on en suivant cette doctrine? quelle sûreté de n'être pas trompé, c'est-à-dire damné? La confession, avec l'obligation imposée au confesseur d'absoudre le pénitent que couvre un seul docteur (3e extrait de la *Théologie morale*). Mais c'est une nouveauté inouïe dans l'Église? Justement les Pères étaient bons pour leur temps : les nouveaux docteurs sont pour celui-ci (4e extrait). Et ici on sait comment triomphe la verve de Pascal, comment, résolvant en noms individuels la terne expression collective de *docteurs nouveaux*, il fait passer devant nos yeux, sonner à nos oreilles la kyrielle fantastique de noms espagnols, basques, portugais, italiens, flamands, allemands, noms inconnus et bizarres qu'on substitue aux noms glorieux et aimés des Pères : la seule opposition des sons fait preuve.

Voilà comment MM. de Port-Royal ont tout mis entre les mains de Pascal, et comment, recevant tout, Pascal a pourtant tout créé. Et je ne parle pas de la beauté de la langue, des grâces de l'esprit, de la vie du dialogue : je ne regarde que ce qui est de *l'invention*, et de *l'ordre*, qui est invention encore. MM. de Port-Royal avaient trouvé tout ce qu'il y avait à dire sur la morale des Jésuites : mais ils n'avaient pas trouvé moyen de le dire. Ils connaissaient la mine et l'exploitaient. Pascal a dessiné et bâti l'édifice. On le comprend mieux, je crois, et l'on fait plus justement à chacun sa part, quand on a regardé le petit livre de la *Théologie morale*; on sait plus exactement ce qu'il faut penser du *ramasseur de coquilles*, et dans quelle mesure il convient de parler de la collaboration de MM. de Port-Royal aux *Provinciales* de Pascal. Et pour qui veut apprendre ce que c'est qu'*écrire*, quelle invention et comme quelle fécondation de la connaissance sèche fait l'écrivain, je ne sais pas de meilleure et plus efficace leçon que la comparaison de leur livret avec les lettres.

Gustave Lanson.

LE MÉLODRAME ET GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT

Guilbert de Pixérécourt, « prince du boulevard », eut une destinée singulièrement mélancolique. Pendant un quart de siècle, une production formidable, ininterrompue, des succès comme n'en avait jamais connus notre scène, universels, irrésistibles, spontanés, une admiration où rien ne se mêle de convenu, sans snobisme surtout, les genres consacrés semblant disparaître devant un genre nouveau qui ne prétend à rien. En 1840 encore, les romantiques venus, Pixérécourt jette sur son passé un regard de satisfaction; quand on le compare aux plus grands de son époque, il s'en défend comme d'une insulte; l'Académie regrette qu'il n'ait pas voulu venir à elle; Nodier admire ses vertus, son art, jusqu'à son lyrisme! Puis, tout à coup, l'oubli. On n'a plus souvenir que de quelques titres, dont on sourit. Son nom surnage vaguement, n'évoquant plus de personnalité précise. Tout ce que l'on admira apparaît, quand on y revient, définitivement perdu, — ce qui est pire — grotesque. Le théâtre décidément ne se suffit pas à lui-même.

Il est puéril, certes, de se livrer au petit jeu des réhabilitations tardives. Ceux-là eurent tort, qui furent vaincus. Si pourtant ils ont joué un rôle dans l'histoire, il vaut la peine de s'en occuper. Du fait même de leur succès — quoique injuste, — ces mélodrames existent. Si vulgaires qu'elles soient, ce n'est pas vainement que, pendant trente ans, des œuvres auront fait frémir une génération : il en reste toujours quelque chose dont elles-mêmes ne profitent pas, mais qui chez d'autres devra se retrouver. Il n'y a pas de révolutions en littérature et des personnalités médiocres jettent parfois une vive lumière sur certaines époques de l'histoire de l'art.

A cet égard, les mélodrames de Pixérécourt méritent mieux que l'oubli. En eux s'achève l'évolution logique de tout le théâtre du XVIIIe siècle; à leur école se prépare le public qui défendra le drame romantique.

I

C'est vers un théâtre populaire, en effet, que nous conduit l'évolution un peu confuse de l'art dramatique au XVIIIe siècle. Le mélo-

drame historique — intrigues compliquées où s'ébattront les plus invraisemblables fantoches, en des décors évocateurs de vagues souvenirs — est bien le véritable terme de cette marche de la tragédie s'adressant à un public de plus en plus nombreux, renonçant aux fines analyses de jadis, avide de mouvement sous prétexte de vie. La faveur croissante de Shakespeare est significative à cet égard : car, pour ses admirateurs d'alors, Shakespeare n'est guère que le poète ennemi des délicatesses françaises, ignorant des trois unités, n'hésitant pas à mettre tout en spectacle. Il est le barbare que l'on goûte pour faire pièce aux raffinés, — et parce qu'il est à la mode d'être impétueux et naturel, — mais que l'on édulcore soigneusement en le traduisant. Quant à comprendre l'âme profonde d'Hamlet, à voir dans Othello autre chose qu'une Turquerie plus brutale que Bajazet!...

Dans cette décadence, la tragédie va rejoindre la comédie. Tandis que l'une tend vers le mélodrame historique, le mélodrame domestique se dégage tout naturellement de la seconde. Il est aisé de se faire des illusions sur la portée véritable du drame bougeois. Sans doute, à l'envisager seulement chez La Chaussée, son créateur, ou dans *le Philosophe sans le savoir*, son chef-d'œuvre, la tentation est forte d'y trouver le germe de notre comédie moderne; la filiation semble évidente entre ces tragédies intimes et les pièces de Dumas fils : mêmes intrigues, semble-t-il, avec seulement plus d'adresse chez celui-ci; personnages de condition semblable, même genre d'émotion; et les thèses surtout : droits du fils naturel, question du divorce...

Remarquons cependant qu'entre la dernière pièce de La Chaussée et la première d'Émile Augier il s'est écoulé près d'un siècle, sans que rien fasse le pont de l'une à l'autre, — car je ne suppose pas qu'en dehors de ses déplorables leçons de metteur en scène, on attribue à Scribe une influence quelconque; — que, d'ailleurs, la comédie de mœurs moderne est sortie bien moins d'une imitation féconde que d'une simple réaction contre le théâtre lyrique, et que les créateurs de l'école du bon sens se soucièrent peu de se relier à Sedaine. Celui-ci mis à part, il n'est pas un seul des successeurs directs de La Chaussée qui ait fait reposer une œuvre vivante sur une représentation fidèle de la vie bourgeoise. Tous ont l'ambition de créer une tragédie d'un genre nouveau, tragédie qui s'accommodera d'un certain réalisme de surface, qui subordonnera les caractères aux fantaisies du hasard, mettra en scène les héros du monde moyen, non ses personnages habituels, — qui sera le mélodrame, en un mot. *Le Philosophe sans le savoir* se joue au moment

où le genre nouveau est encore en voie de formation. Ayant pris conscience de lui-même, il donnera *l'Indigent*, *Nathalie* ou *la Brouette du vinaigrier*.

On ne fait pas toujours à Diderot la part qui lui est due en ces matières; il s'est contenté, dit-on, de changer l'étiquette du genre. C'était beaucoup, c'était tout peut-être. Lui-même, à vrai dire, ne s'en est pas douté. Mais s'il fallait savoir ce que l'on fait, pour faire quelque chose!... Il proclame de bonne foi son désir de plus de vérité dans l'œuvre comique; il parle de simplicité, mais il écrit des phrases de ce genre : « La poésie veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage », ou cet aphorisme encore : « Un plan, c'est une histoire merveilleuse », et celui-ci : « Le fondement de l'art dramatique, c'est l'histoire ». Il rejette avec colère ce qui est miraculeux, mais c'est pour y substituer « ce qui est extraordinaire ». Sur la nécessité de subordonner les caractères à l'action, il n'hésite pas une seconde; voici d'ailleurs une formule : « La fatalité et la méchanceté sont, dans l'un et l'autre genre, les bases de l'intérêt dramatique ». Entendez par « méchanceté » la noirceur d'âme des troisièmes rôles sur les théâtres du boulevard, par « fatalité » le hasard fécond en ressources : à peu près tous les éléments du mélodrame futur se réunissent et prennent corps.

Et sans doute, en pressant le texte du « discours », on en pourrait tirer tout le contraire, — car, dans Diderot, il y a tout en même temps; — mais c'est beaucoup que l'on en puisse tirer cela. Or c'est cela surtout qu'on en a tiré. La comédie du genre moral, la pièce philosophique qu'il a entrevue, la comédie à thèse, tout cela est mort et ne renaîtra que plus tard, sans qu'il y soit pour rien. Dès à présent, le mélodrame va vivre.

Dans le *Traité du théâtre* de Mercier, il a pris pleine conscience de lui-même. C'en est fait des œuvres, comiques ou tragiques, qui n'avaient pour but que la peinture abstraite de l'être humain. C'en est fait aussi de celles qui songeaient à poser de grands problèmes généraux, à discuter des devoirs ou des conditions. Au vieux principe : « Il n'est de vérité que générale », s'est substitué celui-ci : « Il n'est de réalité que particulière ». Et comme le particulier est sans règle, domaine du hasard, comme aussi il n'intéresse qu'à la condition d'être surprenant, la porte est ouverte aux plus mélodramatiques invraisemblances, la réalité elle-même reléguée dans le détail extérieur, dans le souci simplement de tel accessoire : brouette grinçante du vinaigrier, vraies taches de vraie boue sur la vraie blouse d'un paysan archi-faux.

Cela suffit, et l'on peut, à ce prix, faire reparaître à satiété le

vertueux tisserand, le pervers gentilhomme, le capitaine de vaisseau dont les voyages « ont élargi le cœur ». Un père peut s'apercevoir soudain qu'il allait épouser sa fille, ou retrouver son fils qu'il avait égaré jadis et auquel il ne songeait plus. Ces choses-là sont simples : on pleure d'attendrissement, on s'embrasse et chacun part, content de lui-même et de tout. Le monde est le théâtre de toutes les vertus; quelques méchants, certes, mais seulement pour qu'on ait le bonheur de les voir convertis ou désarmés. Quand on songe que *le Juge*, que *l'Indigent* et que *Nathalie* furent écrits par haine de la convention!... L'histoire littéraire a, comme l'autre, des enchaînements singuliers.

D'ailleurs, ce que fait Mercier n'est rien, auprès de ce qu'il rêve : ici, il ne connaît plus de limites. Il est proprement la caricature de ce qu'il y a de plus excessif en cette fin du XVIIIe siècle. La sensibilité est chez lui plus outrancière que chez personne; il est dans un perpétuel frémissement. Le théâtre tel qu'il le conçoit doit « exercer toute notre sensibilité, ouvrir tous les trésors du cœur humain ». Lui-même s'exalte sur les spectacles atroces. Il admire un homme qui suit les exécutions en place de Grève : « Quelle source de pathétique et d'intérêt! Que de choses neuves et non encore aperçues! Que d'expériences faites sur le cœur humain!.. ». Ce n'est pas qu'au fond, Mercier ait l'âme violente. D'abord jacobin enragé, il a pitié bientôt du sort des victimes, et risque de le partager pour s'en être attendri. A part son rôle effacé à la Convention, il est tour à tour professeur, contrôleur à l'administration de la loterie, membre de l'Institut, puis professeur encore : toutes situations assez régulières. Mais il porte partout son impétuosité naturelle. Il passe à travers la vie, échauffé et fumeux, sorte de cabotin sincère, ayant, sans méchanceté, des haines féroces : contre Voltaire qui a corrompu son siècle, contre Raphaël et le Titien qui ont corrompu le monde, contre Galilée qui a soutenu que la terre tourne! Et ces haines se satisfont à s'exprimer violemment. Il croit aux « explosions du génie », il raille « la flûte » et « les mosaïques » de Racine, il flétrit les « Idiologues ». Il a le calembour frénétique, et le coq-à-l'âne truculent. « Accumulez les couleurs! », s'écrie-t-il, comme d'autres : « Faisons du bruit! »

Ses idées se réduisent à quelques-unes; il est vrai qu'il y tient avec rage. Étant simples, elles se condensent aisément en aphorismes : c'est ainsi que les romantiques les aimeront. « Les rois sont des tyrans », « des têtes à diadèmes », « de vils automates » : cela n'est pas très compliqué, mais cela suffit, si d'autre part on

est poète, pour faire entrer dans la légende des siècles un romancero assez savoureux. — « Richelieu fut un assassin »; voilà presque de quoi concevoir Marion de Lorme. — « Les orages civils sont le garant de la santé des peuples », dit-il encore quand il fait un effort de réflexion philosophique.

A l'égard des poètes classiques, il devance les sévérités du romantisme. Racine a bien quelque talent, comme Mlle de Scudéry, une certaine souplesse de forme; mais ses personnages se ressemblent tous. A part son *Tartuffe*, Molière a gaspillé son génie. Quant à Corneille, lui, du moins, fut un éloquent républicain, mais il n'a pas su naître au bon moment. Aucun d'eux, à vrai dire, ne nous apparaît « l'auguste bienfaiteur » que doit être le poète. Et cet auguste bienfaiteur, Mercier nous le décrit. Ce n'est pas le chapitre le moins pittoresque du traité, que celui des « idées du poète ». Car le poète, tout en ayant pour devoir d'être libre, a pour devoir aussi de se bien pénétrer d'un certain catéchisme :

« Il doit surtout avoir une idée haute de la nature humaine... Il doit croire que l'homme est né bon. » — « Il doit s'enflammer pour la vérité, être enthousiaste de toute vertu. » — « Il doit voir tomber les barrières qui séparent les nations », et, en même temps, il doit « aimer la guerre ». (Il n'est pas obligé d'être logique.) — « Qu'il sache que les lois de la société ne doivent pas contredire les lois de la nature. » — « Qu'il sache que tout système politique doit être posé sur le droit naturel. » — J'en passe; il y a des aphorismes de ce genre pendant plusieurs pages.

Fidèle à ces principes, les sujets ne lui manqueront pas. Ils naissent d'eux-mêmes entre les mains de Mercier, et tels précisément que les retrouvera Pixérécourt : l'honnête cultivateur, l'homme voluptueux, l'homme endetté, et tant d'autres. Veut-on un mélodrame historique : « On peut immortaliser l'innocent opprimé par le pouvoir le plus formidable », et ce sera *le Proscrit ou l'Homme à trois visages*, *le Masque de fer*, voire même *Hernani*; le cycle des bannis est inépuisable. — Le préfère-t-on contemporain : « Qui empêche de faire servir le théâtre aux honneurs publics? Lorsqu'un héros aura sauvé ou vengé la patrie, au lieu de faire jaillir ces feux d'artifice (jeux d'enfants dissipateurs), si l'on portait sur la scène la tente du général?... »; que de larmes n'a pas fait couler *la Casquette du père Bugeaud*! — Et le mélodrame judiciaire, et les catastrophes domestiques, et les tableaux d'hôpital, et tous les monstres! Mercier frémit devant ce qu'il imagine : « Je m'égare, je me trouble, la plume fuit de mes mains. Des monstres encore plus noirs passent devant mon imagination.

La douleur m'oppresse et je sens que je n'aurai pas la force d'achever!... » Comme l'on voit, le mélodrame a trouvé jusqu'à la forme de style qui lui convient. La décadence de la tragédie, l'avortement de la comédie sérieuse, l'influence du dehors, tout a concouru à lui donner ses caractères essentiels.

Est-il besoin de noter enfin combien les circonstances extérieures sont et vont demeurer favorables à son développement? Le mélange de violence et d'humanitarisme de la fin du XVIIIe siècle, le goût de l'action précise et le lyrisme mouillé, la conviction que la nature est bonne et l'absence de scrupules avec laquelle on élague ce qui la corrompt, ces enfantillages et cette énergie, cette froideur calme dans l'action, ce dévergondage dans le rêve, tous ces personnages entraînés dans un tourbillon de faits qu'ils provoquent quelquefois et dont ils ne peuvent plus arrêter les conséquences, ces dévouements, ces clameurs, ces héros qui sont des assassins, ces assassins qui deviennent des victimes, cet appareil tantôt solennel et tantôt sanglant, puis le long rêve héroïque de l'empire : ne serait-ce pas un formidable mélodrame, si toutes ces invraisemblances n'avaient été vraies. Et ces années de fièvre passées, il en restera quelque chose de maladif; les esprits d'élite tomberont en un dégoût de la platitude présente, et, hautains, se plairont à la rêverie. Quant à la foule, elle n'est pas faite pour désespérer en silence. Elle demandera au théâtre de lui rendre ces angoisses violentes, que ne lui donne plus la réalité; c'est là qu'elle ira entendre ces grands mots, qui, pour la toucher, n'ont presque plus besoin d'avoir un sens; elle y trouvera ces héros dont elle rêve, ces grandes aventures, ces grandes actions, ces grands crimes, les émotions de ces sujets extravagants, et la consolation de ces dénouements attestant en toutes choses l'intervention inévitable de la providence. Pendant une vingtaine d'années, le mélodrame sera tout notre théâtre; par lui, lentement, se préparera la révolution de 1827.

II

L'année même où Mercier achevait son Traité du théâtre, Guilbert de Pixérécourt naissait à Nancy. Jusqu'à 1830 il devait fournir leur répertoire aux théâtres du boulevard. C'est avec lui seulement que le mélodrame se constitue avec tous ses caractères définitifs, et il ne lui survivra pas, en tant que genre littéraire du moins.

Il y a peu de vies consacrées d'une manière si persévérante à la

poursuite d'un même but. Rien, une fois engagé dans cette route, ne l'en a pu détourner; on ne l'a pas vu, grisé par un succès prodigieux, se proposer jamais un autre idéal, et tous les malheurs de ses dernières années ne l'ont pas engagé davantage à chercher des consolations en dehors de ses essais favoris. Il est le mélodrame fait homme. Il en pratique à la fois toutes les variétés. En une même année, il passe de *la Forteresse du Danube* à trois actes sur *Robinson*, de *Marguerite d'Anjou* aux *Ruines de Babylone*. Cela pendant plus de trente ans, avec une fécondité toujours égale. Il en arrive à écrire ainsi 120 pièces, faisant un total de 329 actes : lui-même a dressé cette statistique glorieuse. Et le public l'acclame sans marquer jamais de lassitude. 500 représentations, voilà pour l'ordinaire; il s'élève à 1022 avec *l'Homme à trois visages*, à 1158 avec *le Chien de Montargis*, à 1346 avec *la Femme à deux maris*, et dépasse 1500 avec *le Pèlerin blanc*. « Le succès de ce mélodrame fut de courte durée », écrit E. de Vaulabelle à propos de *Christophe Colomb*, joué 126 fois.

Cette souplesse admirable donne le vertige aux critiques de l'époque. Geoffroy le couvre d'éloges presque sans réserve : « Le boulevard semble aujourd'hui la grande sphère d'activité de notre poésie dramatique. Sur ce Parnasse nouveau, chaque mois voit éclore un chef-d'œuvre, tandis que nos plus nobles théâtres, frappés d'une stérilité honteuse, abusent du privilège de la noblesse et vivent sur leur ancienne gloire[1] ». Pour les autres, il est un Dieu, un roi tout au moins. On parle de « son sceptre », on l'appelle « le prince du boulevard », le Corneille du mélodrame, dont Caignez est le Racine et Cuvelier de Trye le Crébillon. Certains même vont jusqu'à invoquer le nom de Shakespeare. « Votre cousin germain Shakespeare... », lui écrit à propos du *Belvéder* le chevalier de Marchangy[2]. Et, au fond, je ne suis pas sûr que Pixérécourt trouve flatteuse la comparaison, car on sait que les pièces de Shakespeare finissent souvent mal, qu'elles sont d'allure fort libre et que la morale en est flottante parfois.

Quarante-deux ans consacrés ainsi à imaginer des pièges tendus à la vertu et à l'en faire sortir toujours triomphante, cela suppose, en même temps qu'une singulière force de travail, un optimisme admirable et dont il n'a pas tort en définitive d'être fier. C'est cet optimisme surtout qui lui donne sa physionomie. Il ne met pas, comme Mercier, une rage à soutenir que l'homme est né bon, mais il a une confiance sereine dans les décrets de la Provi-

1. Feuilleton sur *La femme à deux maris*, 1802.
2. Lettre du 10 décembre 1818.

dence. Peut-être est-ce à cause des secousses de sa vie. Il n'est rien de tel que d'être exposé à tous les désastres, pour se raccrocher désespérément à une foi dans l'avenir. Et puis, ces dangers de la jeunesse ont toujours quelque chose de séduisant. Il s'est plu à nous raconter ses premières années; elles sont pleines de poésie, au sens où l'on entendait ce mot à la fin du siècle dernier : clairons et musettes, héroïsme et sensibilité. Passé à l'armée des princes, sur l'ordre de son père et sans savoir pourquoi, il ne fait qu'y ébaucher un roman d'amour; voilà déjà qui s'annonce bien. A ce roman, rien ne manque de ce qui est traditionnel : comme décor, un monastère aux bords de la Moselle, comme personnages, le bon curé Muller, une abbesse imposante, la jeune fille pourvue de toutes les grâces, le guerrier sensible qu'est alors Pixérécourt; et ce sont des lectures faites en commun, des accents d'orgue, des attendrissements; puis l'ordre de départ, le chaste baiser; quelques semaines après, la funeste nouvelle, le retour affolé, l' « âme céleste » qui s'envole... Pixérécourt rentre en France, il arrive à Paris; ayant tout à craindre, et rien pour vivre, il enlumine des éventails dans un grenier, comme Favart dans une cave. Enfin l'amitié de Carnot lui rend la sécurité, et le voilà plongé dans la lecture des drames de Mercier et des nouvelles de Florian. Avec eux, il achève d'acquérir l'expérience de la vie; comment ne serait-il pas bien informé?

Ceci n'est pas un détail sans importance. Même en composant ses mélodrames les plus poignants, il n'oubliera jamais ses premières lectures. « Je n'ai jamais vu Florian, dit-il en 1841, mais il a été l'auteur favori de mon enfance; il m'a toujours inspiré un sentiment de prédilection;... il a déterminé ma vocation pour la carrière dramatique. » On ne s'attendait guère à voir l'auteur d'*Estelle* parmi les précurseurs du mélodrame : il en est ainsi cependant. Pixérécourt lui emprunte sa première pièce, *Selico ou les nègres généreux*; plus tard, il lui devra encore *les Maures d'Espagne*. On voit aisément les conséquences de ce goût : le mélodrame va perdre cette âpreté que lui voulait Mercier, et s'orienter dans le sens d'un optimisme pleurard. « J'écris dans le genre de Sedaine », dira encore Pixérécourt; ce qui, pour lui, revient exactement au même.

Perdant son âpreté, le genre nouveau va oublier aussi ses prétentions batailleuses. Pixérécourt n'est fait pour violenter personne, il apporte en toutes choses une modestie ingénue. Roi dans son domaine, il reconnaît sans difficulté qu'il en est de plus glorieux. La tragédie lui inspire le plus profond respect; il

l'admire pour son passé, pour sa grandeur solennelle, pour les conventions même auxquelles elle se soumet : les unités, les cinq actes, l'emploi du vers, ce sont là des éléments de beauté supérieure. D'être plus libre, le mélodrame lui paraît littérairement inférieur. Aussi use-t-il de cette liberté avec une extrême prudence. S'il ne s'astreint pas aux unités, il s'en écarte cependant le moins possible : « Pour me conformer autant que possible à la règle des unités, dit-il à propos de *Christophe Colomb*, je suis parvenu, non sans beaucoup de peine, à conserver dans mon drame celles de temps et d'action; ma pièce ne dure que vingt-quatre heures ». Et quand il lui arrive de les violer trop nettement, inquiet, il prévient le public dès le titre même : *La Fille de l'exilé, ou huit mois en deux heures*. Par modestie encore, il s'interdit de dépasser les limites de trois actes. Les cinq actes doivent être réservés aux genres supérieurs. Avant 1820, il ne se risque qu'une fois à en écrire quatre (*la Citerne*, 1809), puis deux fois encore, en 1826 et 1827 (*le Moulin des étangs* et *la Tête de mort*). La coupe par tableaux surtout lui semble sacrilège. Il s'y décide bien après 1830; mais c'est qu'à ce moment, les romantiques venus, l'anarchie est abominable; des gens qui se disent poètes couvrent la tragédie de sarcasmes. Devant le drame nouveau, le mélodrame n'est pas disposé à rester humble : c'est lui maintenant qui représente la tradition; « il n'y a plus de boulevard, les Pyrénées du mélodrame sont abaissées », dit un article du *Figaro*, et, conquête suprême, *la Ferme et le Château* et *Latude* sont en 5 actes chacun. Ce sont, en 1834, les dernières pièces de Pixérécourt.

Voici enfin qui est mieux que tout. Une seule fois et sur les instances d'amis qui voudraient le voir académicien, il a écrit un acte en vers pour le Théâtre-Français. Il s'agissait de s'affirmer ainsi homme de lettres, de « légitimer ses bâtards », et c'était d'ailleurs une formalité toute pure. La pièce (*Une visite de Mme de la Vallière*) est reçue avec enthousiasme, Mlle Mars est ravie de son rôle... C'est l'auteur lui-même qui retire son œuvre, n'osant pas risquer la lutte sur un terrain qui n'est pas le sien : du même coup, il renonce à l'Académie. Il se contentera de s'autoriser des dignités des autres, et, dans l'édition de ses œuvres choisies, de faire précéder ses pièces de notices dues à tout ce qu'il connaît de célèbre : « ses amis membres de l'Institut », comme on lit sur la couverture. Si on veut, ceci est bien de l'orgueil, mais un orgueil si jeune et si naïf, qu'il en devient de la modestie.

Telle est donc, en son principe, la déformation que subit le mélodrame entre les mains de Pixérécourt. Il y avait dans le pro-

gramme de Mercier deux choses à peu près inconciliables : la volonté de s'adresser au peuple d'une part, et, de l'autre, la prétention de créer une beauté nouvelle, de substituer un art profond et vrai comme la vie à un art qui lui semblait de pure convention. Nous savons combien, en définitive, il resta au-dessous de ses promesses. Pixérécourt a le mérite d'abord d'être plus prudent. Il sent à merveille que, pour gagner la foule, il ne faut pas lui apporter des théories à grand fracas, et que, sans prétentions d'aucune sorte, on peut faire encore une œuvre utile, et belle par son utilité. C'est ce que nous indique, avec une netteté de vues, je dirai presque touchante, la brochure qu'il consacra en 1818 à la défense du mélodrame. De sa valeur littéraire, il n'hésite pas à faire bon marché; mais, sans parler de son attrait, il lui reste encore un double mérite : il travaille au développement moral de la foule, et aussi à son développement intellectuel, car il lui fait connaître par des adaptations les pièces les plus belles du dehors. Il n'a besoin ni de philosophie profonde ni d'éclats de génie, il fait œuvre modeste de vulgarisation. « On ne peut refuser au mélodrame cette justice que c'est lui qui nous retrace le mieux et le plus souvent les sujets nationaux, genre de spectacles qui doit être représenté partout. Il offre à la classe de la nation qui en a le plus besoin de beaux modèles, des actes d'héroïsme, des traits de bravoure et de fidélité. On l'instruit par là à devenir meilleure en lui montrant, même dans ses plaisirs, de nobles traits peints de nos annales... Le mélodrame sera toujours un moyen d'instruction pour le peuple, parce qu'au moins ce genre est à sa portée... Enfin, il me semble qu'au lieu de verser le ridicule sur les hommes de lettres qui l'ont adopté, on devrait au contraire leur savoir gré de transporter sur notre scène l'élite des pièces allemandes et anglaises : ce qu'ils ne font toutefois qu'après les avoir améliorées, en leur donnant une forme régulière. »

Guilbert de Pixérécourt se fait bien quelques illusions, à vrai dire, sur la portée de ses adaptations. Parmi les écrivains qui commencent à jeter les yeux sur les littératures du dehors, il est un de ceux à coup sûr qui les comprennent le moins. Il suffit de l'entendre parler avec mépris des libertés des demi-sauvages. En fait de goût, il s'en tient encore aux exigences de Voltaire, et il est moins informé que lui. On a très vite fait le tour de ce qu'il nomme « l'élite » des pièces étrangères. Quelques romans de Walter Scott, le *Robinson Crusoë*, l'*Abelino* de Zchote, le *Caleb Williams* de Godwin; avec cela, les traductions du comte de Saint-Aulaire, sa « Collection des théâtres étrangers ». Et c'est bien peu, mais

cela suffit pour l'usage qu'il en veut faire. Il ne touche ni à Gœthe, ni à Schiller, ni à Shakespeare, et l'on n'a garde de lui en vouloir, quand on lit *Marguerite d'Anjou* et qu'on se rappelle Richard III. Le travail d'adaptation auquel il se livre ne laisse pas, en effet, subsister grand chose de ses modèles. Il ne veut y trouver que quelques situations propres à s'accommoder à sa sauce douceâtre, quelques effets de décor et de costume et quelques grandes leçons. Après cela, il est homme à vider en un tour de main le drame le plus riche de toute la substance qu'il peut avoir. Ainsi dépouillés, il n'est plus de chefs-d'œuvre qui dépassent l'intelligence du public. Cherchez une différence entre la pièce qu'il emprunte au nébuleux Werner et celles qu'il doit à la languissante Mme Cottin ou à Ducray-Duminil, cher aux adolescents de 1815[1].

Et de même, sa façon de concevoir la morale au théâtre ne va pas sans naïveté. Il a une confiance excessive dans le pouvoir de ses dénouements; il est trop convaincu qu'à voir les grands crimes punis on devient vertueux, et, comme portée philosophique, son optimisme est très inférieur à celui de Rousseau, voire même à celui de Mercier. Mais tout le monde autour de lui partage cette illusion, ce qui, en une certaine mesure, le justifie. Il n'y a qu'une voix pour le proclamer grand moralisateur des foules. Écoutez Charles Nodier : « Je l'ai vu, dans l'absence du culte, suppléer aux instructions de la chaire muette et porter, sous une forme attrayante qui ne manquait jamais son effet, des leçons graves et profitables dans l'âme des spectateurs... » Que si l'on réclame des preuves : « Le long espace de temps embrassé par ce théâtre est le plus pur de toute espèce d'attentats, dont les registres de nos tribunaux aient conservé le souvenir », et il rappelle ces paroles d'un homme de bien s'efforçant de détourner un criminel de ses projets : « Malheureux! Tu n'as donc jamais vu représenter une pièce de Pixérécourt! » Que voulez-vous répondre à cela? Pixérécourt a tout au moins inspiré l'horreur du crime aux honnêtes gens; peut-être le pouvoir de tous les moralistes ne va pas plus loin.

C'est ainsi que toutes les insuffisances de Pixérécourt, le peu de profondeur, mais la netteté logique de ses vues, la candeur de ses préjugés, mais la noblesse de ses intentions, tout a contribué à rendre son influence plus profonde. Après tout, pour préparer un public aux poètes dramatiques du lendemain, il est inutile d'être soi-même poète : Hardy ne le fut pas plus que lui. Il est nécessaire

1. *Le Monastère abandonné. — La Fille de l'exilé. — Célina*

en revanche d'être homme de théâtre, et tous deux le furent de façon analogue.

Pixérécourt a le sens inné de ce qui convient à la foule. Tout d'abord, il comprend à merveille qu'elle ne tient pas à voir sur la scène des types faits à son image, que la pièce populaire n'excitera pas son enthousiasme. A cet égard, *la Brouette du vinaigrier* était une erreur. Le peuple aime le style noble. « Il est dans la nature du mélodrame, comme dit Geoffroy, de frapper l'imagination par des noms fameux qui réveillent de grands souvenirs[1]. » Du jour où Dinaux et Ducange travailleront dans *Trente ans ou la vie d'un joueur* à le rapprocher de la vie, c'en sera fait de lui. Pixérécourt ne touche jamais à des sujets domestiques sans les élever : les pères de ses jeunes filles séduites sont régulièrement vieux soldats ou infirmes, aveugles de préférence, ce qui suffit à les transformer en « respectables vieillards ».

Encore préfère-t-il d'ordinaire s'en tenir aux « gens de condition » et aux sujets historiques. Singulière histoire, il est vrai. Il la connaît à travers de vagues souvenirs de Walter Scott et des dramaturges allemands[2]. Seules, certaines époques existent pour lui, particulièrement expressives : notre XVIIIe siècle, où des officiers tombent follement amoureux des maîtresses du roi, franchissent des murs pour le leur dire, et, pour avoir déplu, languissent pendant des trente ans au fond de cachots humides; l'Espagne au pouvoir des Maures; l'Écosse de Marie Stuart; l'Italie de la renaissance avec ses proscrits, ses brigands, ses conjurations tramées dans des jardins parfumés de fleurs et peuplés de statues, la solennité de ses doges, la perversion élégante de ses grands seigneurs. De Venise et de Ferrare surtout il a une vision savoureuse. Quelle matière poétique le théâtre peut y trouver : le chatoiement des costumes, les sérénades pendant les belles nuits, les rapières jaillissant du fourreau pour un regard, un traître ou un héros vengeur caché dans chaque taillis! Sans peine et juste au bon moment, le personnage attendu sort d'un buisson, d'un rocher, d'une grotte, d'une citerne ou d'un vieil aqueduc; veut-il disparaître, un coup de pistolet... une gondole est là. En plein conseil, un bandit arrache sa barbe, et ce bandit se retrouve grand seigneur : tout était perdu, tout est sauvé. Des jeunes filles « anges tutélaires » ou « démons femelles » courent les chemins avec un choix inépui-

1. Article sur les ruines de Babylone.
2. *Le siège de Nancy* se pique d'une exactitude plus grande; il l'a fait précéder d'une étude stratégique du colonel Bergère avec cartes et plans.

sable de déguisements : en « génies mystérieux », en vieillards, en magiciens, en femmes quand elles ont le temps, mais plutôt en pages. Tous les théâtres, dit Pixérécourt, ont dans leur troupe des jeunes personnes capables de porter ce costume, et cela fait plaisir à voir. Et comme tous ces personnages parlent le langage de leur temps! Dès les premiers mots, la pièce est située. Faut-il évoquer la Pologne, une phrase suffit : « Qui supposera jamais que la belle Floreska soit enfermée au château de Minski, dans un affreux désert au milieu des monts Krapack?[1] » Est-ce l'Espagne du xve siècle : « Abencerrages, le vaillant Abufar a vaincu les Zégris; la tendre Zima son épouse...[2] » On est vite fixé. Il n'est pas jusqu'aux Caraïbes de *Christophe Colomb* qui ne poussent des « kouloubi » et des « licotamali », ce qui veut dire « diable », et « à mort! » « Il eût été complètement ridicule de prêter notre langage à des hommes qui voient pour la première fois des Européens. J'ai donc donné aux habitants de l'île Guanahani l'idiome des Antilles que j'ai puisé dans le dictionnaire caraïbe composé par le R. P. Raymond Breton et imprimé à Auxerre. » Sans doute ce genre de couleur locale, cet amour enfantin du bric-à-brac n'ont rien à voir avec l'esprit historique véritable : ils en sont souvent même exclusifs. Ils témoignent pourtant d'une curiosité intéressante à cette date et d'un sentiment exact des nécessités de la scène. Lamartellière, qui, dans sa préface des *Francs Juges*, semblait promettre beaucoup plus, a tenu beaucoup moins[3].

Pixérécourt ne promet rien qu'il ne tienne. Il sait fort bien que l'histoire ainsi comprise n'est plus qu'un cadre. Par elle-même, elle se trouve d'un intérêt médiocre, mais elle a l'avantage de situer une aventure touchante, de lui prêter quelque vraisemblance et de lui fournir le prestige des costumes et du décor. « Ces factions, écrit Geoffroy à propos de *la Rose Blanche et la Rose rouge*, n'inspirent aujourd'hui aucun intérêt (peut-être va-t-il un peu loin, mais il parle au nom du public); mais on est convenu de s'intéresser dans tous les temps au sort des amants malheureux. » Après cela, l'histoire d'amour qui fait le fond de ce mélodrame se déroulerait aussi aisément parmi les désordres d'une petite principauté italienne. Les situations ont pour Pixérécourt une valeur

1. *Les mines de Pologne* (I, 1).
2. *Les Maures d'Espagne* (I, 1).
3. « J'ai eu l'idée de rassembler dans un cadre dramatique tout ce que les chroniques du temps nous ont laissé de renseignements sur les statuts, les formules, les mœurs et les usages de cette association monstrueuse, qui, pendant plusieurs siècles, a tenu dans la stupeur et l'asservissement la plus grande partie de la Germanie » (1807). C'était déjà la conception du drame historique suivant la formule naturaliste, ou suivant la méthode de M. Sardou.

propre, absolument indépendante du milieu où les jette sa fantaisie. Aussi les déplace-t-il à son gré. Le Hugo Grotius que Dumaniant et Thuring doivent à Kotzebue lui offre une aventure dramatique; mais « un savant en us, qui a écrit tous ses livres en latin, serait un singulier personnage dans un mélodrame » : il devient le chevalier Evrard; on ne voit pas Arminiens et Gomaristes se livrant aux charmes de l'indispensable ballet : ils cèdent la place à des paysans de Souabe; l'empereur d'Allemagne aura plus d'allure qu'un petit prince d'Orange, et la pièce prend pour titre : *la Forteresse du Danube*. Je ne sais, du reste, si Geoffroy a tort de louer ces « embellissements ». Aux yeux de la foule, et quoi que l'on fasse, un drame ne vaut que par la situation qu'il met en scène : le reste n'est qu'ornement accessoire dont on peut se servir à son gré. *La Citerne* de Pixérécourt se transporterait sans difficulté en Sicile ou son *Belvéder* aux Baléares, mais, de l'aveu même de M. Sardou — et l'on connaît ses scrupules d'historien exact, — son drame de *Patrie* « s'est promené de Venise à Londres » avant de se fixer dans les Flandres. Relisez la préface de *la Haine* : la pièce déjà conçue : « Je pensai à la Fronde,... je me rabattis sur la Ligue,... je remontai jusqu'à Charles VII,... je compris qu'il n'était que temps d'émigrer, et, franchissant les Alpes, nous nous trouvâmes en pleine Italie du XIVe siècle ». C'est toujours le mot de Dumas père : « Soyez en possession d'un bon sujet dramatique; l'histoire vous fournira toujours le cadre qui le met le plus en relief. L'histoire est bonne personne... » Bonne personne, personne point encombrante surtout, quand on sait en user.

Pas plus que de l'histoire, et pour la même raison, le mélodrame ne se soucie des caractères : cela, c'est affaire aux genres nobles. Il ne veut que des personnages aux traits nettement définis. Rien n'est plus simple que l'humanité telle que la conçoit Pixérécourt : il y règne un ordre admirable. Des héros d'un côté, des misérables de l'autre, et, comme il importe que l'on s'y reconnaisse vite, sur la physionomie des premiers l'image visible de toutes les vertus, aux seconds des traits repoussants. Les uns et les autres se côtoient, se heurtent, se combattent sans se mêler : les bons n'ont jamais un sentiment vil ou seulement médiocre; quant aux méchants, si parfois — la morale l'exige — ils deviennent bons, ils se convertissent d'un seul coup, et totalement. C'est par une série de coups de théâtre que l'on arrache les applaudissements, non par une progression insensible. Seul l'imprévu frappe le public. Les nuances sont un principe de confusion. La vérité importe peu; il faut seulement que toutes choses, pour être claires, soient bien arrêtées.

Il reste donc que le mélodrame est purement un drame de situations : situations tour à tour attendrissantes et terribles, exceptionnelles toujours. Dès lors, l'art de l'écrivain se réduit à deux choses : imaginer des coups de théâtre saisissants, et, de l'un à l'autre, soutenir l'attention; le don du mouvement et le sens du relief. A cet égard, Pixérécourt est un maître, j'entends quelqu'un dont l'exemple a été fécond. Il excelle à tisser ses invraisemblances, à trouver les combinaisons d'événements les plus imprévues et à les entrecroiser pour le plus grand plaisir d'un public assez disposé à se laisser prendre.

Dès le premier acte de *Célina*, sa première pièce à succès[1], il fait preuve d'une aisance où se reconnaît le dramaturge marqué par le destin; aucune qualité d'écrivain, certes, mais un art de dire ce qu'il faut que l'on sache, de laisser entrevoir ce qu'on doit deviner, de préparer le terrain aux péripéties futures, de mettre le public en haleine. A chaque nouveau triomphe, ces qualités apparaissent plus étonnantes. Les critiques vont de surprise en surprise. « Quelle imagination, si vive et si extravagante qu'elle fût, s'écrie le *Journal de Paris*[2], pourrait se figurer seulement la dixième partie des inventions extraordinaires que M. de Pixérécourt vient de prodiguer comme en se jouant, et dont nous sommes encore émerveillés! »

Ce ne sont que déguisements et combats, fuites et poursuites, personnages qui se perdent et qui se retrouvent, tout cela d'une verve et d'une précision dont on n'avait pas d'exemple. Et cet art d'enrichir les idées d'autrui et de secouer l'attention même avec un sujet dont le fond est connu! Je ne parle pas de son *Robinson*, dont il était si fier, mais du *Belvéder*[3]; comme le *Jean Shogar* de Nodier paraît de peu de matière auprès des efforts de ces pirates pour reconquérir leur chef pris du désir d'être honnête homme malgré eux! N'était ce diable de style, son lyrisme et son éloquence, on goûterait encore ces histoires. Une fois même, dans *Valentine*[4], il

1. 2 septembre 1800.
2. Article sur *la Citerne*, 14 janvier 1809.
3. 10 décembre 1818.
4. 15 décembre 1821. — De toutes les pièces de Pixérécourt, *Valentine* est la seule, où, malgré certaines surcharges traditionnelles, le drame soit intérieur plus qu'extérieur. Avec les circonstances les plus atténuantes du monde, la fille d'un vieil invalide (aveugle naturellement) s'est laissé séduire par un jeune homme qu'elle croit de condition semblable à la sienne. Un mariage secret a calmé ses scrupules; mais elle découvre successivement que celui qu'elle aime est le propre fils d'un très grand seigneur; — puis, qu'il est marié déjà avec une autre femme. Fureurs et malédiction du père, désespoir de Valentine qui, malgré tout, — telle Blanche du *Roi s'amuse*, — continue à aimer son séducteur, et un seul dénouement possible : la mort.

est arrivé presque à la grandeur véritable : un sujet assez simple, un enchaînement assez vraisemblable, des sentiments presque naturels et une scène au moins, à la fin du deuxième acte que Dumas père, dans ses bons jours, aurait pu signer. Il est vrai que *Valentine* est une exception dans son œuvre et que d'ordinaire il se travaille à paraître plus compliqué.

Il y réussit aisément. De tous les effets classiques du mélodrame, il y en a peu qu'il n'ait pas découverts. Il devine la dose exacte de comique que comporte le genre nouveau, le pouvoir, pour exciter le rire, des types traditionnels. Il a le secret des gestes expressifs : gestes simples, gestes nobles et gestes furieux; gestes à faire pleurer — la victime opprimée tendant les bras au ciel; — gestes à faire frémir — Lord Lindesay broyant de son gantelet de fer le poignet de Marie Stuart[1]; — le geste dit tant de choses à si peu de frais!... Il trouve la formule qui résume une situation : « Sous le nom de Vivaldi, je ne puis échapper au décret qui proscrit ma tête ; sous le nom d'Edgar, je suis en butte au poignard des conjurés, et enfin, sous celui d'Abelino, je m'expose à une mort infamante! (Avec enthousiame) Mais qu'importe la mort à qui peut s'immortaliser![2] » Il connaît les principes essentiels : un revirement doit être inattendu, et le bandit Carl, ennemi féroce de la reine, se jette à ses pieds quand il la voit à sa merci[3]. Les grandes actions doivent se préparer à la lueur des éclairs, et voici le début du *Démon femelle* : « Marco (une lanterne sourde à la main) : Paix! n'avancez pas... j'ai cru entendre... — Flora (enveloppée de la tête aux pieds dans une mante noire) : Rien que la foudre qui gronde! Ah! Marco, j'aime cet orage!... » — « La belle nuit pour une orgie à la tour! », comme on dira dans *la Tour de Nesle*. Et cette loi enfin, qui résume toutes les autres : à la scène à faire (déjà!) l'homme de théâtre doit tout sacrifier : non pas seulement la vérité historique, ni celle des caractères, mais le simple bon sens. Avant Victor Hugo, il comprend que rien parfois n'a si belle allure au théâtre qu'une sottise; comme lui, il sait, à l'occasion, faire dire à ses héros le contraire exactement de ce qu'ils diraient dans la réalité, et l'étrangeté même de leurs discours nous les fait paraître grands, exceptionnels en tout cas, et par conséquent poétiques. Même pour

1. *L'Évasion de Marie Stuart* (I, 9). — Celui-ci, c'est le « grand geste » du duc de Guise dans *Henri III*. Il serait facile de multiplier les rapprochements de ce genre. Imitations ou réminiscences, non, car Pixérécourt fut un trop petit personnage pour être relu ; mais rencontres toutes naturelles entre gens ayant du théâtre une conception analogue, et s'inspirant des mêmes modèles. Ici, le modèle, c'est *l'Abbé* de Walter Scott.

2. *L'Homme à trois visages* (II, 12).

3. *Marguerite d'Anjou* (II, 8). — Cf. *Tékéli* (III, 15).

parvenir à un but très simple, ils prennent des voies si compliquées, que souvent ils s'étonnent eux-mêmes. « Les moyens que vous employez... », objecte le Marco du *Démon femelle*; et Flora : « Ils sont bizarres, c'est pour cela que je les ai choisis! [1] » Il n'y a rien à répliquer.

Notez que ce dramaturge si sûr de lui et de son public est capable même, de temps en temps, d'être sobre. Son style, qui déploie toutes ses pompes dans les monologues solennels, se résigne parfois à se serrer pour laisser courir l'action haletante. Ses fins d'actes sont en général des modèles du genre. Seuls, ses dénouements sont médiocres; il se contente le plus souvent, pour arranger les choses, de supposer des revirements assez singuliers : il a recours au « génie de la reconnaissance » fournissant tout à coups des secours inattendus [2], au pouvoir de l'enfance désarmant les méchants [3], à la conversion brusque des pécheurs. Ceci est peut-être une preuve nouvelle de sagesse. D'abord, la morale y trouve son compte; et puis, à quoi bon se torturer l'esprit pour chercher des habiletés inutiles! quand le public, pendant trois actes, a souhaité le salut d'une victime, il ne chicane pas sur les moyens qui viennent enfin l'assurer.

Il est vrai de dire qu'ici le plaisir des yeux supplée d'ordinaire à ce qui, d'autre part, serait insuffisant. Pixérécourt aime que le rideau se baisse dans un éblouissement, il célèbre par un luxe prodigieux de mise en scène l'heureux succès de ses aventures. Ce sont les fêtes militaires de *Tékéli* et des *Maures d'Espagne*; c'est le ballet du *Pèlerin blanc*, l'assaut de *Charles le Téméraire*, la forêt incendiée de *Marguerite d'Anjou*, l'explosion de *la Citerne*, le départ du bateau de *Robinson*, matelots dans les vergues et mousses aux cordages, le panorama du *Belvéder*, cet effet de soleil de Daguerre qui marque une date dans l'histoire de la décoration, l'éruption du Vésuve de *la Tête de mort*... Nous sommes loin de la mise en scène de l'ancien drame bourgeois, très au-dessus des splendeurs de l'opéra primitif et tout près de la féerie moderne. Tous les genres anciens sont venus se fondre dans le mélodrame, ils lui ont donné leurs richesses extérieures, sans rien toutefois de ce qui faisait leur valeur d'art, — l'art étant la seule chose dont le public ne se soucie pas.

Aux applaudissements, les machinistes ont leur part désormais; mais le premier des machinistes c'est encore l'auteur, car c'est

1. *L'Ange tutélaire ou le démon femelle* (I, 1).
2. *Robinson Crusoë*.
3. *Les Maures d'Espagne*.

lui qui a pris soin de tout établir. Ici plus que partout il nous apparaît, si l'on peut dire, l'homme de théâtre intégral, celui qui ne se contente pas d'écrire sa pièce, mais qui lui donne la vie, la porte sur la scène, en règle tous les détails et tous les mouvements. Diderot déjà et Beaumarchais tenaient à fixer le costume et les attitudes de leurs personnages. Pixérécourt, lui, est à la fois le décorateur, le costumier, le metteur en scène et le régisseur.

D'une sévérité parfois fatigante pour ses interprètes [1], on le suit cependant comme le chef qui mène à la victoire. « Il n'était pas seulement, écrit Piccini [2], l'auteur de ses pièces, mais encore il en dessinait les costumes aux peintres, donnait le plan de ses décorations, expliquait aux machinistes le moyen d'exécuter les mouvements. Scène par scène, il donnait aux acteurs des intentions sur leurs rôles. Ses ouvrages eussent beaucoup gagné s'il eût pu remplir tous les personnages. » Il sait exactement quelles sont comme herses, costières, trappes et trappillons les ressources des théâtres où l'on joue ses pièces; lisez la notice où il règle l'inondation de *la Fille de l'exilé*. Aussi a-t-il des trouvailles d'homme du métier : la forêt qui marche de *Robinson Crusoë*, l'effet d'orage avant le lever du rideau sur le premier acte de *Christophe Colomb* : « (On entend derrière le rideau ces commandements faits d'une voix forte par le maître d'équipage et toujours précédés de coups de sifflet :) Cargue la grand'voile! Cargue la misaine, Cargue l'artimon! (le tonnerre, la pluie, la grêle, le mugissement des vagues... A un moment de calme succède tout à coup un effroyable craquement; le maître d'équipage crie :) Nous touchons! (On tire deux coups de canon). Tout le monde sur l'avant! (On entend le bruit que font tous les gens de l'équipage en courant de l'arrière à l'avant). Du monde à la pompe! Charpentier à la cale! Bouche la voie d'eau! (A ce violent tumulte succède par degrés le beau temps dont l'orchestre exprime le retour) [3]... » N'est-ce pas une véritable ouverture d'opéra?

1. Dalayrac, lettre du 3 janvier 1805.
2. Octobre 1840.
3. Pour la forêt qui marche, d'ailleurs, il se souvient de *Macbeth*; et de *la Tempête* pour le début de *Christophe Colomb*. Mais il est curieux de voir comme il adapte ses emprunts selon son esthétique spéciale : il supprime ce qu'il y avait d'humain dans Shakespeare (les encouragements inquiets du roi de Naples, la rudesse du bosseman, la bonhomie du conseiller Gonzalo, les injures furieuses d'Antonio et de Sébastien, cet affolement qui rapproche toutes les distances devant le danger) — pour ne laisser subsister que l'effet extérieur, l'*effet musical*.

III

Tels sont les principaux mérites de Pixérécourt. Il en est de plus relevés sans doute; mais des qualités du même ordre ont fait la gloire de certains, qui ne les eurent qu'après lui. Il est évident, toutefois, que les grandes espérances de Mercier sont loin d'être réalisées. Le mélodrame n'a pas tenu ses promesses. De ses prétentions du début, il n'en a conservé qu'une, celle de s'adresser à la foule, et, pour rester fidèle à celle-là, il a dû sacrifier toutes les autres. L'on peut dire que c'est un avortement : c'est aussi ce qui fait son importance dans l'histoire de notre théâtre. La portée d'un drame ne se mesure pas toujours à sa valeur. Dans ce fatras de pièces, on en chercherait vainement une seule d'un caractère personnel, car aucune ne présente ce qui fait la personnalité d'une œuvre, à savoir un effort nouveau vers la beauté. Rien ne ressemble plus à un mélodrame de Pixérécourt qu'un mélodrame de Caignez, si ce n'est un mélodrame de Frédéric. Personnages, sujets, situations sont une sorte de fond commun, d'où chacun tire à son gré, sans souci du voisin. Ils ne conçoivent pas que l'on puisse parler de plagiat, n'étant pas le moins du monde « hommes de lettres ». Cette « mise en commun », comme dit Bouilly, nous semblerait cynique, n'était la médiocrité générale. Sans scrupules, on emprunte leurs effets aux romans qui ont réussi. Pixérécourt imite Laya, qui imitait Godwin. *L'Ouvrier de Messine* de Caignez devient *le Courrier de Naples* de Boirée d'Aubigny et Poujol, qui deviendra *le Courrier de Lyon*. Ce sont toutes œuvres presque anonymes comme la foule qui les écoute, mais par là, justement, elles ont agi sur cette foule.

Il n'est pas sans intérêt d'établir le bilan de cette influence. Et d'abord, tous les genres différents de pièces populaires que notre siècle a connus sont en germe dans les œuvres de Pixérécourt et de ses rivaux. Mélodrames historiques et mélodrames de cape et d'épée à grand spectacle, mélodrames militaires avec *le Maréchal de Luxembourg* et *le Maréchal de Villars* de Frédéric, mélodrames domestiques et mélodrames judiciaires avec *la Pie voleuse* de Caignez ou *la Famille d'Anglade* de Frédéric, mélodrames comiques avec *Mme Angot au sérail de Constantinople*, féeries avec *le Pied de mouton* : ces titres en disent assez. Nous trouvons ici sous leur première forme des œuvres qui, maintes fois remaniées, en sont arrivées à ne plus appartenir à personne : *le Petit Poucet*, *l'Auberge*

des Adrets de Benjamin Saint-Amant et Paulyante, *le Juif errant* de Caignez. Jeunes premiers élégants, vieux soldats intrépides et brusques, cantiniers poltrons, comtes respectables et vicomtes débauchés, ingénues bêlantes, paysans naïfs, Gascons hâbleurs, Anglais flegmatiques, criminels en habit noir, chambellans d'opérette idiots sous leurs chamarrures : tout un monde nouveau s'est emparé de certains théâtres, et n'en sortira plus.

Les musiciens même, je ne dis pas les plus médiocres, se passionnent pour ces nouveautés. Jusqu'ici les sujets bibliques ou héroïques avaient régné presque sans partage sur la scène de l'Académie Royale. Vainement, en 1780, Rochon de Chabannes, avec son *Seigneur bienfaisant*, avait essayé de réagir, et, dans un avertissement célèbre, avait dit ses raisons : les gros succès allaient toujours aux *Danaïdes*, aux *Pénélope*, aux *Endymion*, aux *Toison d'or*, aux *Phèdre* et aux *Saül*. Il fallut le succès du mélodrame pour décider librettistes et musiciens à chercher autre chose ; sans peine, le public les suivit et ce furent *les Abencérages*, *Fernand Cortez*, *Florestan ou le Conseil des dix*.

Dès lors, la bataille est gagnée ; l'opéra moderne va naître, tout différent de l'ancien. Ces visions historiques peuvent lui donner sa couleur ; ces personnages si peu complexes se traduisent sans peine musicalement ; les grands effets de mise en scène prêtent au développement harmonique ; il n'est pas jusqu'aux ballets qui ont leur place marquée. Piccini, le petit-fils de l'auteur de *Didon*, s'est fait le compositeur ordinaire de Pixérécourt ; Boïeldieu lui demande des livrets[1] ; Méhul et Gaveaux se disputent la *Rose blanche*. Meyerbeer surtout est enthousiaste ; il a mis en musique *Marguerite d'Anjou* et réclame autre chose : « Veuillez me dire si vous avez fini vos *Natchez*. Tout ce qui sort de votre plume m'intéresse prodigieusement, et je suis sûr que j'en ferai un opéra pour l'Italie, quand vous les aurez fait imprimer. Il y a plus de quinze ans que je suis amoureux de vos drames ; ils ont été tous traduits en Allemagne et en Italie et mis en musique avec un succès formidable. Vous ne sauriez vous imaginer quelle immense réputation vous avez à l'étranger. J'ai eu l'honneur de vous le dire souvent, je n'ai jamais laissé échapper une seule de vos pièces sans la lire et j'en ai composé beaucoup ; elles sont toutes merveilleusement coupées pour la musique »[2]. A cette date, l'auteur du *Belvéder* est directeur du théâtre Feydeau et il vient de recevoir *Robert le Diable*. Le terrain est préparé, Scribe peut aller

1. Lettre du 18 mars 1806.
2. Lettre du 20 juin 1827.

de l'avant; en 1865 encore, Selika de *l'Africaine* sera proche parente de *Selico le bon nègre*.

De cela, à vrai dire, il est permis de ne pas savoir beaucoup de gré à Pixérécourt. Mais où son rôle devient tout à fait considérable, c'est en tant que précurseur au théâtre des poètes romantiques. Au fond, les audaces de ces révoltés furent beaucoup moins nouvelles qu'ils ne l'ont cru, leurs inspirateurs beaucoup plus proches qu'ils ne l'ont dit. Il serait banal de railler leurs illusions au sujet de Shakespeare. Quant aux dramaturges allemands, ils les connurent un peu mieux sans doute que Pixérécourt, sans les comprendre tout à fait. La préface de *Cromwell* est un manifeste bruyant : il n'aurait pas renouvelé le théâtre, si certaines œuvres n'eussent déjà préparé à le comprendre une partie du public. Les uns en applaudirent l'audace; d'autres s'indignèrent de voir « le mélodrame », jusqu'ici modeste, afficher tant de prétentions. Il revendiquait pour la première fois ses titres de genre noble, il voulait détrôner l'ancienne tragédie, s'installer sur les grandes scènes. La prédiction de Geoffroy se réalisait : « Si on s'avise d'écrire le mélodrame en vers et en français, si on a l'audace de le jouer passablement, malheur à la tragédie!... Malheur au Théâtre-Français quand un homme de quelque talent s'avisera de faire des mélodrames!... » Avant que se levât la toile sur la première scène d'*Hernani*, on était prêt à la lutte; mis en mauvaise prose et joué sur une scène des boulevards, il n'aurait choqué personne.

Geoffroy avait vu juste. Nodier pense comme lui : « La tragédie et le drame de la nouvelle école ne sont guère autre chose que des mélodrames relevés de la pompe artificielle du lyrisme ». Il y a dans cette phrase un mot fâcheux; dans son ensemble, elle exprime une vérité. A le considérer uniquement en tant que drame, le drame romantique en somme n'apporte pas grand'chose de nouveau. Ce qu'il réclame comme mouvement et comme vie n'est plus inconnu sur la scène française. Il ne faut pas se laisser tromper par le ton de certaines formules. « Ce n'est pas à la surface, proclame Victor Hugo, que doit être la couleur locale, mais au fond, dans le cœur même de l'œuvre, d'où elle se répand au dehors »; on sait jusqu'à quel point il tient cette promesse et que l'histoire de *Ruy Blas* n'est pas plus « profonde » que celle du *Proscrit de Venise*. — Il part en guerre contre les unités qu'il viole à plaisir; le mélodrame les violait avec regret, mais les violait tout de même. — Il fait grand état de la fusion des genres : tout se heurte dans la nature, le grotesque et le tragique, le rire

et les pleurs; l'art doit reproduire la vie. Pixérécourt n'a pas cherché si loin : cette union, pourtant, il l'a réalisée dans toutes ses pièces; il a renoncé à fondre gaîté et tristesse dans une sorte d'attendrissement souriant, comme l'avait rêvé Sedaine; il les a le premier opposés violemment. Il est vrai que son comique est de qualité vulgaire; il s'en tient, pour l'ordinaire, à des valets poltrons ou à des Gascons bavards, mais au moins une fois, dans son *Picaro* au nom expressif, il a esquissé une figure assez savoureuse de bandit à la manière romantique[1].

Personnages romantiques encore, ceux qui mènent les invraisemblances de ses mélodrames. Quand apparaissent les Hernani, les Ruy Blas, les Rodolfo, le public les reconnaît sans peine. Pixérécourt, pendant vingt ans, a accoutumé ses fidèles aux bizarreries de la fatalité romantique. Il les a fait frémir devant ces héros marqués au front, criminels philanthropes, bannis héroïques, jeunes gens aux manières étranges, aux yeux profonds, à la voix creuse, qui poursuivent un rêve connu d'eux seuls, hantés pendant les nuits de visions mystérieuses, liés par des devoirs, par des complicités terribles, par des vengeances que, magnanimes, ils se refuseront à satisfaire, le moment venu. *Ad augusta* le plus souvent, toujours *per augusta*. Ils se carrent dans le mélodrame, avec, déjà, toute leur fierté, leur mépris des conventions et des nécessités vulgaires de l'existence, héros au verbe excessif qui ne mangent ni ne dorment et promènent, sans jamais les salir, à travers les pires hasards, leurs courages reluisants, leurs plumes, leurs pourpoints et leurs bottes molles. Écoutez parler Vivaldi : « Les hommes de tous les jours, ces êtres comme on en voit par milliers se traîner dans les rues de Venise, ressemblent aux insectes qui rampent sous nos pieds!... Loin de moi la honte d'une pareille destinée! Ce qui est rare, ce qui est extraordinaire a seul droit à l'estime de nos contemporains et à l'admiration de la postérité... Crois-tu que je puisse rougir du rôle que je joue? Jamais! Quand des siècles se seront écoulés sur notre cendre, quand la mer aura abandonné ces rivages, quand le soc du laboureur sillonnera la place où existent ces palais magnifiques, mon nom encore fameux vivra dans l'univers, tandis que le tien et beaucoup d'autres demeureront ensevelis dans la nuit des temps![2] » Sur ces sottises il ne restera plus qu'à mettre de la poésie. C'est ainsi que, deux siècles avant, Alexandre Hardy préparait les voies à la tragédie future. Discuté au Théâtre Français, le drame

1. *La Citerne*.
2. *L'homme à trois visages* (II, 12).

romantique trouve aussitôt sur les boulevards des auditeurs instruits à le goûter. Pendant qu'*Antony*, *Lucrèce Borgia* et la *Tour de Nesle* triomphent à la Porte-Saint-Martin, on applaudit à la Gaîté *la Lettre de cachet*, *l'Abbaye aux bois*, *l'Allée des veuves* : le style même des unes et des autres n'est pas de qualité très différente.

La préface de Cromwell, c'est donc, en somme, le mélodrame prenant conscience de ses moyens et de sa dignité littéraire. On ne diminue pas, à l'avouer, l'importance de ce manifeste. Car de ce jour seulement, et grâce à lui, un genre qui jusqu'ici n'avait fait que tâtonner sur les confins de la littérature, y pénètre glorieusement. Les timides ont toujours tort. Les amis de Pixérécourt frémirent devant les audaces romantiques, ils crièrent au scandale devant ces jeunes gens aux mépris excessifs, disposés à jeter bas les idoles les plus respectables. Il faut entendre Bouilly regretter l'âge d'or : « Cette honorable association qui formait en France une corporation à laquelle on était heureux et fier d'appartenir est devenue une meute affamée courant après toute bête fauve dont elle aspire la curée : rien ne l'arrête dans sa course, ni la fleur naissante qu'elle écrase sous l'herbe, ni la colombe plaintive qu'elle force à s'éloigner de son nid. Insensés qui croyez vous approprier de la sorte le plus beau gibier du domaine d'Apollon!...[1] »

Le « poète lacrymal », auteur des *Contes aux enfants de France*, n'était pas homme à sentir ce qu'a de fécond l'esprit de révolte. C'est par lui cependant, que, sans valeur théorique, sans idées nouvelles, — on serait tenté de dire sans idées, tant l'afflux des mots les submerge, — la préface de Cromwell a donné à notre théâtre la secousse qui, pour un temps au moins, devait lui rendre la vie. Les nouveautés de Pixérécourt semblaient honteuses d'elles-mêmes. Les romantiques les reprennent et les arborent avec orgueil. Ils leur suscitent des ennemis, mais, avoir des ennemis, c'est vivre. A cet égard, la soirée orageuse d'*Hernani* a fait beaucoup plus que les triomphes coutumiers à Pixérécourt. Nous le sentons encore : il n'est rien de plus banal et de plus commun que *le Proscrit de Venise*; *Henri III* et *Marie Tudor* sont à peu près bâtis sur le même modèle : pourtant, un souffle de jeunesse les anime toujours.

Il y a autre chose. Pixérécourt avait trouvé le cadre du drame nouveau; il n'avait pu lui donner une âme. Il s'était contenté d'y accumuler les rencontres du hasard et les froides prédications morales. Les romantiques y firent entrer l'amour : et ceci est tout

1. Notice sur *les Mines de Pologne*.

simple, car bien d'autres l'avaient fait avant eux, et ceci est énorme, car ils le firent à leur manière. Eux-mêmes, il est vrai, pensaient devoir leur immortalité à d'autres mérites; ce genre d'originalité leur eût paru trop mince, il leur fallait des titres de gloire plus reluisants. Voilà, pourtant, que tout a vieilli de leur théâtre, sauf quelques pages de passion frémissante. Des drames de Hugo, *Marion Delorme* reste le plus pénétrant, et, si quelque chose dans *Hernani* vit encore, ce n'est pas l'acte du tombeau. Il est à remarquer que tous les renouvellements successifs de notre théâtre se ramènent en définitive à cela. Une loi régulière dirige son évolution : on veut échapper à la peinture de l'amour par haine de la fadeur, et, forcément, on y revient pour reprendre pied dans la vérité. Après les horreurs froides de Médée, c'est la passion du Cid, c'est Andromaque en face d'Agésilas, ce sont les comédies de Marivaux succédant aux sécheresses de Lesage, c'est *Antony*, ce sera *la Dame aux camélias* : nous sommes une race de sensitifs et de psychologues.

Sous prétexte d'abord de mettre en scène la vie humaine tout entière, par scrupules moraux ensuite, le mélodrame avait écarté la peinture de la passion. Les amoureux de Pixérécourt sont d'une médiocrité que Scribe ne dépassera pas, ou alors d'une corruption à faire frémir. Il connaît les devoirs de l'homme de théâtre et ne présente l'amour que pour en montrer les dangers : encore l'a-t-il exclu de tous ses chefs-d'œuvre. Là surtout est le secret de leur froideur. Cherchez, au contraire, ce qui fait vivre *Antony*. Ce n'est certes qu'un mélodrame de construction assez ordinaire, d'une vraisemblance médiocre, d'un style à n'envier rien à ses prédécesseurs. Mais le fond de ce mélodrame est une histoire d'amour, et cela suffit pour qu'il soit proche de nous, plein d'humanité. L'intérêt n'est plus un intérêt de curiosité vulgaire, le drame est intérieur; peu importent les invraisemblances, la naïveté de quelques effets : l'emphase devient du lyrisme, nous sommes dans la vie.

L'esprit de révolte passant de l'auteur aux personnages, la peinture de l'amour avec toutes ses fougues, le lyrisme n'a pas d'autres sources dans le théâtre romantique. Ici, il ne doit plus rien à Pixérécourt, et Pixérécourt se déclare son ennemi. Ses « dernières réflexions sur le mélodrame » sont attendrissantes : « Dans les drames modernes, on ne trouve que des crimes monstrueux qui révoltent la morale et la pudeur. Toujours et partout, l'adultère, le viol, l'inceste, le parricide, la prostitution, les vices les plus éhontés, plus sales, plus dégoûtants les uns que les autres.

Qu'en est-il résulté? Que les mères de famille ont déserté les spectacles où les jeunes filles ne pouvaient plus se présenter sans scandale et sans danger. Malheureusement il existe à Paris une immense quantité de femmes galantes et libertines, qui ont suffi pour accréditer ce genre sale et obscène... » Vieux maintenant, ruiné par l'incendie de son théâtre, aveugle aux trois quarts, il s'obstine toujours : « J'ai vu, pendant plus de trente ans, toute la France accourir aux représentations multipliées de mes ouvrages. Hommes, femmes, enfants, riches et pauvres, tous venaient rire et pleurer aux mélodrames bien faits... Depuis dix ans, on a produit un très grand nombre d'œuvres romantiques, c'est-à-dire mauvaises, dangereuses, immorales, dépourvues d'intérêt et de vérité. Eh bien, au plus fort de ce mauvais goût, j'ai composé *Latude* avec le même goût, les mêmes idées et les mêmes principes... » Et le malheureux repousse comme une honte ce qui restera son seul titre à quelque reconnaissance et à quelque attention. « Pourquoi donc les auteurs d'aujourd'hui ne font-ils pas comme moi? Pourquoi leurs pièces ne ressemblent-elles pas aux miennes? C'est qu'ils n'ont rien de semblable à moi, ni les idées, ni le dialogue, ni la manière de faire un plan. C'est qu'ils n'ont ni mon cœur, ni ma sensibilité, ni ma conscience. Ce n'est donc pas moi qui ai établi le genre romantique!... Il est très pénible pour moi, malade et presque aveugle, de m'être trouvé dans la nécessité de toucher cette corde brûlante. Mais on m'y a forcé. La question est là. Les faits sont là. Je laisse au public impartial le soin de me juger!... »

Cet orgueil, sans doute, était bien naïf. Peut-être en a-t-il été puni trop sévèrement.

Jules Marsan.

QUELLE EST LA VÉRITABLE PART DE CHARLES PERRAULT DANS LES CONTES QUI PORTENT SON NOM[1]?

Sur une haute cheminée, toute resplendissante d'un feu clair, devant lequel un gros chat s'est voluptueusement blotti, brille une chandelle de cire, déjà plus qu'à demi consumée.

Cette chandelle éclaire quatre personnes de conditions et d'âges fort divers.

Une paysanne, vêtue d'une camisole à collet rabattu et à manches retroussées, d'un jupon de couleur sombre et d'un tablier blanc, chaussée de gros sabots, coiffée d'un bonnet à bandes plates, est commodément installée en face de l'âtre, et tout en filant à la quenouille, débite ses contes de vieille à une assistance fort différente de celle qui fréquente d'ordinaire les veillées villageoises.

Une demoiselle du plus grand monde, en fontange, en corsage lacé, qui, malgré le feu du foyer, a fourré ses mains dans un épais manchon, se serre contre la bonne femme qu'elle regarde attentivement; près d'elle un jeune garçon, appuyé sur les genoux de la conteuse, semble faire un violent effort pour fixer dans sa mémoire les récits qu'il écoute, tandis qu'un auditeur assez distrait, étendu sur une chaise, le dos au feu, paraît plus sensible au bien-être de cet intérieur qu'aux histoires qu'on y raconte.

Telle est la petite scène qui forme le frontispice de l'édition originale des *Histoires ou contes du temps passé. Avec des moralitez.* publiées chez *Claude Barbin*, en *seize cent quatre-vingt-dix-sept.* Sur la porte de la chambre où elle se passe sont gravés ces mots : *Contes de ma mere Loye.*

D'après les bibliographes les plus compétents, l'auditoire de la bonne femme est composé des enfants de Charles Perrault, et le jeune garçon si attentif n'est autre que Pierre Perrault Darmancour, son second fils, alors âgé de dix-neuf ans. Quant à la conteuse, quelle est-elle? Peut-être une bonne d'enfants, ancienne

1. Cette étude posthume nous est communiquée par la famille de M. Marty-Laveaux; l'auteur la destinait à la *Revue d'Histoire littéraire.*

dans la maison, ou, mieux encore, une nourrice, car c'est surtout par elles que ces récits se sont conservés.

Le volume comprend huit contes : *La Belle au bois dormant*, *le Petit Chaperon Rouge*, *la Barbe Bleue*, *le Maître Chat ou le Chat Botté*, *les Fées*, *Cendrillon ou la Petite Pantoufle de verre*, *Riquet à la houppe*, *le Petit Poucet*. C'est Darmancour, le second fils de Perrault, qui signe la dédicace, le privilège est en son nom, c'est lui qui le cède à Claude Barbin, et le libraire hollandais qui contrefait le recueil n'hésite pas à mettre sur le titre : *Par le fils de Monsieur Perrault de l'Académie Françoise*.

A prendre ces documents à la rigueur, Charles Perrault n'a pris aucune part aux contes qui ont rendu son nom si populaire. C'est ce qu'il est impossible d'admettre ; toutefois, avant d'essayer de se former une opinion à cet égard, il est bon d'examiner celle des contemporains.

Un assez fin critique, fort au courant de la question, l'abbé de Villiers, fit paraître en 1699, deux ans après la publication des *Histoires du Temps passé*, un agréable petit livre intitulé : *Entretiens sur les contes de fées et sur les autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, dédiez à Messieurs de l'Académie Françoise*. Dans le second de ces entretiens, qui ont pour interlocuteur un Provincial et un Parisien, la manie des récits merveilleux, dont toutes les sociétés d'alors étaient engouées, est censurée avec esprit.

Selon le Provincial les meilleurs contes imitent la simplicité des nourrices. « C'est pour cette seule raison, ajoute-t-il, que je vous ai vu assez content de ceux qu'on attribue au fils d'un célèbre académicien. »

Là-dessus le Parisien, s'étendant sur les qualités que demande ce genre de style, termine en disant : « Quelque estime que j'aie pour le fils de l'Académicien dont vous parlez, j'ai peine à croire que le père n'ait pas mis la main à son ouvrage. »

Voilà donc ce qu'on pensait alors :

L'ouvrage est du fils et le père y a mis la main.

N'est-ce pas là en effet le plus probable? Quel motif aurait eu Charles Perrault de ne point faire paraître ce recueil sous son nom? Dira-t-on qu'il aurait pu craindre de compromettre sa dignité d'Académicien par la publication de ces contes, et qu'il s'est servi de Darmancour à la façon de ces seigneurs de village qui chargent leur fils de tenir sur les fonts l'enfant du jardinier. Le scrupule eut été un peu tardif pour qui avait déjà fait paraître trois contes de fées en vers : *Grisélidis*, *les Souhaits ridicules* et *Peau d'Asne*.

Prenons un peu les choses comme on nous les donne et admettons que Darmancour a pu avoir dans la composition des *Histoires du temps passé* une petite part que l'indulgence paternelle a pris plaisir à exagérer.

Nous allons voir d'ailleurs qu'il y a entre les contes en vers, incontestablement composés par Charles Perrault, et les contes en prose, des différences si profondes, une opposition de procédé si frappante, que, même en négligeant les témoignages que nous venons de réunir, on serait fondé à prétendre que les deux ouvrages ne sont pas de la même main.

Charles Perrault publia, en 1691, *la Marquise de Salusse* ou *la Patience de Grisélidis*, nouvelle imitée de Boccace.

Traduire Boccace c'était aller sur les brisées de La Fontaine; mais loin d'imiter son indépendante exactitude, dont Musset a su retrouver le secret dans le joli conte de *Simone*, Perrault cherche à embellir son auteur, et se jette à tout propos et souvent hors de propos en d'interminables digressions, fort mal justifiées dans une longue apologie placée en tête de l'ouvrage.

Au mois de novembre de l'année 1693, il fait insérer dans le *Mercure Galant* le conte des *Souhaits ridicules* : ici son imprudent désir de lutter contre notre grand fabuliste se montre avec la dernière évidence.

Dès le début nous tombons sur une imitation malheureuse de *La Mort et le Bûcheron*; quant au conte en lui-même, c'est la mise en œuvre d'une rédaction triviale d'un vieux récit indien, traité avec une philosophie bien plus haute dans les *Souhaits* de La Fontaine.

Les souhaiteurs de celui-ci ne se laissent pas égarer par une gourmandise grossière, leur premier vœu est celui de presque tous les hommes : la richesse, mais à peine l'ont-ils obtenue qu'ils s'en trouvent gênés, comme le Savetier de la fable; ils rappellent la médiocrité, enfin ils souhaitent la sagesse, dont ils étaient bien dignes, et que déjà, leur demande le prouve, ils possédaient dans une certaine mesure.

Les Souhaits ridicules sont loin de se tenir à cette hauteur, mais l'enfantine vulgarité du récit, et surtout son extrême brièveté, leur ont valu, à la suite et en dehors des contes en prose, une place qu'ils ont définitivement conservée.

En 1694, avec la seconde édition de *Grisélidis*, paraît la première de *Peau d'Asne*. Ce récit, joli en lui-même, s'était depuis longtemps transmis de bouche en bouche sans recevoir une forme définitive. Dès 1678 cependant il attirait l'attention de La Fontaine, qui s'écriait avec sa bonhomie charmante :

Si Peau d'Asne m'estoit conté
J'y prendrois un plaisir extrême.

C'en était assez pour engager Perrault à traiter ce sujet, mais il perdit entre ses mains une partie de son agrément. Quand on voulut plus tard joindre aux contes en prose cette narration ainsi travestie, elle formait avec eux une disparate si choquante qu'en 1781, soixante-dix-huit ans après la mort de Charles Perrault, un inconnu crut devoir la traduire en prose; néanmoins elle détonne au milieu des autres histoires et ne peut tromper une oreille délicate. Sainte-Beuve le remarque, sans s'y arrêter. Il dit, en parlant de son précieux exemplaire de l'édition de 1697 : « *Peau d'Ane*, mise en vers d'abord, puis retraduite en prose, n'en fait point partie, et mon admiration, je l'avoue, la laisse un peu en dehors. »

On voit combien l'excellent critique a senti la différence des deux procédés. Elle le frappe, mais il passe sans poursuivre l'idée qui s'offre à lui, sans accentuer la distinction qu'il a nettement entrevue.

On n'a pas assez remarqué, du reste, ce que les *Contes du temps passé* ont de nouveau et pour ainsi dire d'inouï au XVIIe siècle.

Notre temps, où tout se recueille, où tout s'imprime, les traditions les plus informes, les plus plates chansons populaires, les moindres devinettes d'enfants; où l'on institue des prix pour qui les réunit, des missions pour qui court les rechercher au fond des provinces, dans les chaumières les plus reculées, ne peut se faire une idée de l'aversion que ces sortes de choses inspiraient à ceux qu'on appelait alors les honnêtes gens. Rien n'était plus contraire à l'élégance, appréciée avant tout. C'est pour cela que Charles Perrault avait essayé d'entourer de toutes sortes d'agréments cette *Peau d'Asne mise en vers* que Boileau, dans sa juste sévérité, a déclarée le modèle du parfait ennuyeux. Au moment où elle parut, la société polie n'était pas encore très familiarisée avec les sujets de ce genre; la dédicace en donne une preuve assez curieuse. Charles Perrault, qui y parle des « contes d'Ogre », croit indispensable d'ajouter au bas de la page la note suivante : « Homme sauvage qui mangeoit les petits enfants ». Ce mot Ogre n'était pas alors bien compris; il ne figure, du reste, dans aucun dictionnaire contemporain.

Les choses changèrent rapidement de face. Tout en échouant, Perrault avait ouvert une voie nouvelle : il s'agissait de remplacer les fables par les contes de fées et d'élever à la hauteur d'un genre littéraire les antiques récits des nourrices. Beaucoup de belles dames, moins sévères que Despréaux, s'y intéressèrent;

enfin, chose capitale en France, ils devinrent à la mode. Il n'y eut bientôt plus de distraction littéraire mieux accueillie; on la préféra aux portraits, aux madrigaux et aux maximes, et, dans un grand nombre de sociétés, on s'exerça à qui donnerait à ces histoires leur forme la plus vive et la plus attachante.

Ces divertissements devaient, on le conçoit, offrir à la famille de Charles Perrault un attrait particulier.

Le père réunissait sous sa présidence toute une petite académie des contes de fées, dont Darmancour était le rédacteur principal, le véritable secrétaire perpétuel; le frère aîné, si nous en jugeons par son attitude dans le frontispice que nous avons décrit, n'y prenait pas une part bien active; la sœur s'en mêle, mais n'écrit rien, elle cause, elle écoute, elle protège, elle remplit dans ce petit cercle ce rôle d'intermédiaire si recherché des femmes, qui s'en croient nécessairement investies auprès des académies.

En 1696, un an avant l'impression des contes en prose, une amie de la famille Perrault, Mlle Lhéritier, publie un petit récit, *Marmoisan ou l'Innocente Tromperie*, dont elle adresse la dédicace à cette influente jeune fille. Nous trouvons dans cette épître des renseignements fort précieux : dans une compagnie, où il était question de Charles Perrault, « on parla de la bonne éducation qu'il donne à ses enfants; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit; et enfin on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément ». Invitée à réciter quelque chose, Mlle Lhéritier dit le conte de *Marmoisan* et la compagnie l'engage à le communiquer à ce jeune auteur qui occupe si spirituellement les amusements de son enfance ». « Je vais vous dire ce conte, ajoute-t-elle, tel à peu près que je le racontay. J'espère que vous en ferez part à votre aimable frère, et vous jugerez ensemble si cette fable est digne d'être placée dans son agréable recueil. »

Voilà à peu près tout ce que nous pouvons savoir ou conjecturer quant à la petite société de conteurs établie chez Charles Perrault, et au rôle très actif qu'y jouait son fils Pierre Darmancour.

Si peu que cela soit, c'est assez pour nous expliquer d'où vint la détermination toute nouvelle qui porta le père à écrire désormais ses contes de fées en prose et dans un style bien différ
Comme il a tenu à le constater en mettant l'ouvrage au nom de son fils, c'est à cet enfant si heureusement doué qu'en appartient l'initiative. Dans sa dissertation sur les contes de fées attribués à Perrault, Walckenaer nous indique en ces termes comment les choses ont dû se passer :

« Il livra d'abord à son jeune fils, dont l'éducation l'occupait beaucoup, ces récits à composer comme exercice d'étude, et la naïveté des phrases enfantines du jeune Perrault Darmancour lui ayant paru favorable à ce genre de composition, il la conserva en partie et disposa le tout pour l'impression ».

S'il en a réellement été ainsi, comme tout semble l'indiquer, ce petit chef-d'œuvre résulte de la fusion inattendue de trois éléments bien distincts :

1° La narration naïve des nourrices ;

2° La rédaction brève, précise, correctement enfantine de Darmancour ;

3° Les traits d'un esprit délicat dont son père l'a ornée en y mettant la dernière main.

Sans oser nous piquer d'une rigueur absolue, nous allons tâcher d'indiquer la part de chacun de ces trois éléments.

Commençons par ce qui appartient à la tradition.

Il est à peine nécessaire de rappeler le mode de transmission de ces contes ; les témoignages contemporains sont à cet égard aussi nombreux que formels : Charles Perrault, dans la préface de ses récits en vers, dit que « Peau d'Asne est conté tous les jours à des enfants par leurs gouvernantes et par leurs grand'mères ». Dans un madrigal qui lui a été adressé « par une jeune demoiselle de beaucoup d'esprit », Mademoiselle Lhéritier, suivant toute apparence, nous lisons :

Le conte de Peau d'Asne est icy raconté
Avec tant de naïveté,
Qu'il ne m'a pas moins divertie
Que quand, auprès du feu, ma nourrice ou ma mie
Tenoient en le faisant mon esprit enchanté.

Elle s'exprime encore ainsi, à la fin de l'*Adroite Princesse* :

Cent et cent fois ma gouvernante,
Au lieu de fables d'animaux,
M'a raconté les traits moraux
De cette histoire surprenante.

Enfin, comme nous le remarquions en commençant, le frontispice même des *Histoires du temps passé* nous montre une fileuse entourée des enfants de Perrault qui écoutent ses récits. C'est donc aux nourrices, ou plutôt à leur narration, pour ainsi dire impersonnelle, qu'appartient le premier fond, la matière même des contes, elles ne leur ont guère prêté que le secours de leur voix,

et ils ont passé de bouche en bouche, presque sans changement dans les termes, souvent même avec une tradition d'inflexion et d'accent plus constante, plus immuable que celle qu'on observe aujourd'hui dans les conservatoires officiels.

Dans ces histoires, les personnages principaux nous frappent tout d'abord par l'exagération, par l'outrance, comme on dirait maintenant, de leurs qualités bonnes ou mauvaises, tant physiques que morales : la fille de roi que le chat botté fait épouser à son maître est « la plus belle Princesse du monde », la fiancée de Riquet à la houppe est « plus belle que le jour », quant à lui, il vint au monde « si laid et si mal fait qu'on douta longtemps s'il avait une forme humaine », mais, une fois métamorphosé, il paraît immédiatement aux yeux de la princesse « l'homme du monde le plus beau, le mieux fait et le plus aimable qu'elle eust jamais vu ». Barbe-Bleue « estoit si laid et si terrible qu'il n'estoit ni femme ni fille qui ne s'enfuit devant luy », etc., etc.

Cet artifice de narration populaire est encore pratiqué de nos jours : si le *Petit Journal* raconte qu'une jeune fille s'est jetée dans la Seine, il ne manque guère d'ajouter qu'elle était « d'une beauté rare » ; un voleur vient-il d'être arrêté, « c'était un malfaiteur de la pire espèce ». Ainsi le veut la poétique populaire, fort différente en cela de celle d'Aristote qui conseille au contraire au poète de faire choix d'un héros qui ne soit ni tout à fait bon, ni tout à fait mauvais.

La répétition, dont l'art classique n'use qu'avec discernement, est poussée dans les récits rustiques à l'excès le plus incroyable ; les *Contes du temps passé*, beaucoup plus sobres sur ce point que les narrations populaires recueillies dans ces dernières années, de la bouche même des paysans, en offrent pourtant de nombreux exemples.

Dans la si courte histoire du *Chaperon Rouge*, c'est le toctoc du loup, puis l'explication qu'il donne à la porte, bientôt suivie du toctoc du chaperon rouge et de la même explication.

Dans la *Barbe Bleue*, l'éternelle question : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » et l'éternelle et navrante réponse : « Je ne voy rien que le soleil qui poudroye et l'herbe qui verdoye. »

Dans le *Chat Botté*, le discours aux faucheurs textuellement répété aux moissonneurs, etc.

Il y a ainsi, à chaque instant, dans les contes populaires, des refrains dont quelques-uns ne sont peut-être qu'une vague réminiscence et comme une sorte d'écho lointain des formes poétiques autrefois traversées par certains d'entre eux.

Tout cela vient de la nourrice: c'est à elle aussi qu'appartiennent les termes rustiques; en effet ils ne sauraient être attribués ni à Darmancour, qui, suivant toute apparence, ne les connaissait guère, ni à Charles Perrault qui, loin d'en ajouter, a dû au contraire détacher ceux qui n'étaient pas engagés trop avant dans la trame du récit, et les remplacer par des mots du bel usage. « Tire la chevillette, la bobinette chera », ce cri de la mère-grand, redit bientôt par le loup en vertu de cette recherche de la répétition que nous venons de constater, décrit en termes villageois, avec une précision pittoresque, la fermeture élémentaire de nos anciennes chaumières.

Il en est de même pour tout le mobilier rustique, l'escabelle, la huche; pour les travaux du ménage énumérés avec exactitude, et, ce qui nous semble tout simple, mais ce qui alors était une nouveauté, nommés ici par leur vrai nom.

Pourquoi le chaperon rouge porte-t-il une galette à sa mère-grand? Parce que sa mère *a cuit*, c'est-à-dire mis au four sa provision de pain.

Quand l'ogre croit avoir tué le petit Poucet et ses frères, il dit à sa femme d'aller les *habiller*, se servant du mot employé par le boucher ou la ménagère pour exprimer l'action de dépecer la viande, et l'ogresse est « fort estonnée de la bonté de son mary, ne se doutant pas de la manière qu'il entendoit qu'elle les habillast et croyant qu'il luy ordonnoit de les aller vestir ».

Les *Contes* nous ont aussi conservé quelques-unes de ces jolies expressions anciennes qui, perdues pour la langue commune, se sont perpétuées dans les patois.

Les deux mots *poudroyer* et *verdoyer*, que nous avons eu occasion de citer tout à l'heure, avaient été repoussés de nos dictionnaires. La Bruyère regrette le second : « *verdure* ne fait plus *verdoyer* », dit-il. Il eût été satisfait de lui voir reprendre ici une nouvelle existence.

L'emploi des archaïsmes n'a pas toujours été aussi heureux et a même parfois donné lieu à de véritables contre-sens.

On lit dans la *Barbe Bleue* : « La clef estoit Fée, et il n'y avait pas moyen de la nettoyer tout à fait », et dans le *Petit Poucet* : « les bottes estoient fort grandes et fort larges; mais comme elles estoient Fées, elles avoient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celuy qui les chaussoit ».

Notez que Fée est imprimé avec une initiale capitale, comme le sont, dans l'édition originale des *Contes*, la plupart des substantifs. Il est bien clair toutefois que ce mot est très différent de

celui qui désigne une fée. C'est le participe passé féminin du verbe *faer*, *feer*, *phéer* ; il signifie : enchantée, ensorcelée, et devrait, comme *créée*, s'écrire avec trois *e* : *féée*.

Le titre de *Cendrillon ou la Petite Pantoufle de verre* est encore plus surprenant. Rien dans le conte n'explique ni ne motive cette bizarrerie d'une pantoufle en verre ; bien au contraire, à la sortie du bal, Cendrillon la laisse tomber, et les plus sensés d'entre les jeunes lecteurs ont dû se demander comment elle ne se cassait point. C'est tout simplement parce qu'il ne s'agit pas ici de *verre*, mais de *vair* ou de *ver*, c'est-à-dire d'une fourrure de couleur variée (du latin *varium*), qu'on croit être du petit-gris.

Cette confusion n'a pas échappé à Littré : « C'est, dit-il, parce qu'on n'a pas compris ce mot, maintenant peu usité, qu'on a imprimé dans plusieurs éditions du conte de *Cendrillon*, souliers de verre (ce qui est absurde) au lieu de souliers de *vair*, c'est-à-dire souliers fourrés de *vair* ».

Littré a cru, on le voit, à une erreur relativement récente, tandis qu'ici, comme pour le mot *fée*, nous avons un échantillon curieux des méprises qui peuvent se produire dans les récits transmis longtemps de bouche en bouche et imprimés fort tardivement.

La part de Darmancour dans les contes est, de beaucoup, la plus difficile à déterminer ; nous savons très peu de chose sur lui, nous sommes certains néanmoins qu'il a reçu une éducation libérale et indépendante dans cette étrange famille des Perrault dont Boileau blâme la bizarrerie et dont Sainte-Beuve vante l'originalité.

On lit dans les mémoires de Perrault adressés par lui à ses enfants, qu'étant en philosophie au collège de Beauvais, sur une observation un peu vive du professeur, il quitta un beau jour la classe pour n'y jamais rentrer, emmenant avec lui un de ses camarades intimes, nommé Beaurain. Ensuite, pendant près de quatre années, ils étudièrent librement ensemble.

Un tel écolier serait fort illogique, si, devenu père de famille, il appliquait à ses enfants les principes rigoureux en usage sous l'ancien régime ; mais, si nous pouvons constater les généreuses dispositions du père, il nous est bien difficile de connaître leurs résultats sur le fils. Nous n'avons pas même la ressource incertaine de rechercher dans l'homme fait le caractère de l'enfant, car il mourut le 2 mars 1700, trois ans après la publication des contes ; c'est donc par eux seulement que nous pouvons deviner ce qu'il a été.

Les qualités particulières qu'on y trouve, et dont il n'y a nulle

trace ni dans les contes en vers de son père, ni dans les autres contes en prose de son temps, paraissent lui appartenir en propre. On sent dans ses récits l'amour de la campagne, de la vie rustique; on comprend que l'enfant a dû défendre avec l'entêtement de la première jeunesse certains détails considérés comme grossiers, quelques expressions patoises, aussi soigneusement évitées alors qu'elles étaient recherchées par Ronsard, et qu'elles le sont de nouveau aujourd'hui par toute une école littéraire. Il est probablement le seul qui, au milieu de cette petite société raffinée, se soit montré simple et naturel. Son attitude, dans le frontispice des *Contes*, suffit à témoigner de son ardeur passionnée à les recueillir. Il a été vraiment ce petit Poucet de génie dont parle Madame.

Animé d'un singulier besoin de précision et de vivacité, il est parvenu à substituer au pénible enchevêtrement de périodes dans lequel se perdent souvent les conteurs campagnards, cette phrase claire, hâtée, à l'haleine un peu courte. La rapidité de ces descriptions faites d'un mot, de ces détails indiqués d'un trait, la netteté un peu maigre et un peu nue de ce style sont une grande nouveauté en 1697.

Pour retrouver dans sa perfection cette prose narrative dont les *Contes* nous présentent l'ébauche, il faut descendre jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet, si l'on ne considère que le procédé, sans s'arrêter à l'usage auquel il sert, la rapidité précise du début du *Chaperon Rouge* fait songer à celui de *Candide*.

Il est aussi étrange qu'incontestable que cet instrument simple et puissant a été découvert à cette date, et il est tout à fait inadmissible qu'il ait été laborieusement façonné par un poète de cour, qui renchérissait sans cesse sur les galanteries et les élégances. Il y a là un caractère frappant de jeunesse, d'imprévu; et l'inconscient trait de génie de Darmancour a été précisément de ne presque rien changer aux récits qu'il recueillait avec une charmante ingénuité.

S'il en est ainsi, si notre imagination ne nous a pas trop égaré, c'est à lui et non à son père que revient cet éloge exquis de Sainte-Beuve : « Il a pris les contes... à même la tradition orale, sur les lèvres parlantes des nourrices et des mères. Il a bu à la source dans le creux de sa main ».

En lisant pour la première fois un des petits contes de son fils, Charles Perrault dut trouver qu'il avait assez bien réussi pour son âge, et ne lui refusa pas sans doute un sourire de satisfaction; mais à cette marque de bienveillance du père devait se mêler le

dédain du versificateur de salon pour des récits aussi naïfs. Il eut néanmoins le mérite de s'être senti assez touché de cette grâce enfantine pour ne l'avoir ni découragée ni éteinte.

Dès lors sa seule préoccupation fut d'accommoder au goût du jour ces récits de nourrice transcrits par son fils avec une fidélité trop scrupuleuse à son gré.

Il imagina de les égayer en les terminant par des moralités en vers. Il était coutumier du fait : *les Souhaits ridicules* en possédaient une, qu'ils ont conservée; quant à celle qui terminait *Peau d'Asne*, elle n'avait pas moins de vingt-quatre vers, mais l'arrangeur résolu qui a mis ce conte en prose en a supprimé vingt, en laissant seulement subsister l'agréable quatrain que tout le monde sait par cœur.

Cette besogne des moralités ne coûte rien à Charles Perrault; il ne se contente pas d'en compenser une par conte; six sur huit en ont deux : *la Barbe Bleue*, *le Chat Botté*, *les Fées*, *Cendrillon* et *Riquet à la Houppe*.

Inutile de s'évertuer à prouver qu'elles sont d'un autre ton, et même d'une autre main que les *contes*; pour s'en convaincre, il suffit de les parcourir; nous y renvoyons donc le lecteur.

Nous pouvons d'ailleurs alléguer l'irrécusable jugement de Sainte-Beuve, qui, mieux que personne, sent combien elles sont étranges, d'un goût douteux et comme elles terminent mal ces contes d'un caractère si différent. Il voudrait les écarter, et ne les subit qu'à contre-cœur. « *Les petites moralités* finales en vers, dit-il, sentent bien un peu l'ami de Quinault et le contemporain gaulois de La Fontaine, mais elles ne tiennent que si l'on veut au récit, elles en sont la date. » Revenant plus tard sur le même sujet, il fait encore meilleur marché de ces importuns appendices : « C'est assez que dans la rédaction parfaite (je ne parle pas des moralités en vers qu'il ajoute), il ait conservé le cachet de la littérature populaire : *la bonhomie* ».

Ce n'est pas tout : Charles Perrault ne s'est point contenté d'ajouter aux *Contes* ces agréments extérieurs, il a eu à cœur de les mettre eux-mêmes un peu à la mode, afin de faire sourire les mères et d'arriver par elles à ses véritables lecteurs : les enfants.

Si l'on avait aujourd'hui un pareil recueil de contes à faire, on se rapprocherait des traditions mythiques, on développerait les descriptions, où entrerait la couleur locale, on abuserait des patois, on ferait en un mot un ouvrage plus curieux, plus sincère, mais moins amusant, moins français surtout, et que les enfants, même ceux d'aujourd'hui, auraient toutes les peines du monde à lire.

Au XVIIe siècle le procédé était tout différent. Dans ce temps-là, nous l'avons dit, la mode n'était point aux récits rustiques. Ce que l'on voulait c'étaient des remarques fines, des mots spirituels, des allusions à l'époque où l'on vivait, aux costumes, aux ameublements, aux usages contemporains.

Charles Perrault s'applique à satisfaire ce goût en modifiant en ce sens la rédaction des contes. Cette périlleuse entreprise est conduite par lui avec l'habileté d'un écrivain peu épris de son sujet, peu amoureux de ce qu'il raconte. Ces récits dont le sentiment lui est étranger, il va les tourner sans scrupule en une spirituelle parodie, rien que par l'opposition des époques légendaires où ils sont censés se passer et des détails de la vie du XVIIe siècle qui y sont introduits presque à chaque ligne.

Chodzko, attaché aux plus anciennes et aux plus simples rédactions de ces légendes, regarde comme une sorte de profanation d'en modifier le caractère; il ne comprend rien au procédé de Perrault et prétend qu'il « a métamorphosé ses héroïnes en autant de précieuses coiffées à la Maintenon, avec du fard et des mouches ». Nous allons voir ce qui a pu servir de prétexte à cette accusation, à certains égards assez fondée.

La tendance à la parodie s'est manifestée de bonne heure chez Charles Perrault. Il nous raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il avait composé avec son ami Beaurain une traduction, en vers burlesques, du plus beau livre de l'*Enéide*, du sixième, où est racontée la descente d'Enée aux Enfers, et il s'applaudit fort un peu plus loin d'avoir dit, dans un poème comique intitulé *Les murs de Troye ou De l'origine du burlesque*, que les mots de ce style avaient été appris par Apollon des maçons et des manœuvres qui construisaient les murailles de la ville. Quoi d'étonnant à ce que, n'ayant respecté ni Virgile ni la mythologie, il en ait pris à son aise avec des contes de nourrice et les ait, sans aucun scrupule, égayés de quelques plaisanteries?

Dès le début du premier conte : *La Belle au bois dormant*, nous trouvons un de ces anachronismes volontaires et spirituels qui font partie des procédés de l'auteur.

« Il estoit une fois un Roi et une Reine qui estoient si faschez de n'avoir point d'enfans, si faschez qu'on ne sauroit dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde... »

Qui, en lisant ce passage, au moment où le recueil parut, ne songeait au voyage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche à Forges et à son heureux résultat?

La liste des gens de *la Belle au bois dormant* semble copiée sur

celle de la maison du Roi, et il est quelques-uns des derniers serviteurs dont les fonctions appartiennent en propre au XVIIe siècle : les suisses par exemple, et les *galopins,* terme qui désignait alors officiellement les valets de cuisine.

« La petite Pouffe, petite chienne de la princesse, qui estoit auprès d'elle sur son lit » ne semble pas porter un nom imaginaire, et, si je ne craignais de risquer une de ces conjectures dont les faiseurs de clés se montrent si prodigues, je serais tenté de supposer que c'était celui de la chienne de Mademoiselle, à qui ces contes sont dédiés.

Une fois mariée, « la Belle » passe avec son époux « dans un Salon de miroirs » qui fait songer à la Salle des glaces de Versailles, puis suivant le cérémonial du palais, « la dame d'honneur leur tira le rideau ».

Dans le même conte, l'ogresse ne se contente pas d'exiger qu'on lui serve à son dîner la petite Aurore, elle ajoute « et je la veux à la sauce-Robert ».

Parmi les meubles de la *Barbe Bleue* figurent, outre des cabinets et des guéridons, des *sophas,* terme que de Caillières, en 1692, croit devoir expliquer dans ses *mots à la mode.*

Dans la *Barbe Bleue* également, les deux frères de sa femme, qu'elle attend si impatiemment pour la délivrer, sont, l'un un dragon, l'autre un mousquetaire.

Quand les deux sœurs de Cendrillon se préparèrent pour le bal, « on fit acheter des mouches de la bonne Faiseuse ». C'est cette phrase qui, plus que tout le reste, a exaspéré Chodzko.

Au bal, Cendrillon les aborda et leur « fit part des oranges et des citrons que le Prince lui avoit donnez ». Aujourd'hui le présent paraîtrait mince, l'attention peu flatteuse, mais au XVIIe siècle, la distribution de ces fruits, alors assez rares, était faite parcimonieusement et donnait lieu à toutes sortes de luttes d'amour-propre; en voici un exemple curieux où l'on retrouve presque les mêmes termes : Madame de Sévigné nous dit, le 10 juin 1671 : « Mademoiselle de Croqueoison se plaint de Mademoiselle du Cernet parce que l'autre jour il y eut des oranges douces à un bal qu'on lui donnoit, dont on ne lui fit pas de part ».

Les *Contes* sont en outre animés d'un esprit frondeur qui a peut-être contribué à leur succès. La noblesse y est parfois raillée avec une malice contenue.

Dans le *Petit Poucet,* le seigneur du village envoie au bûcheron et à sa femme « dix écus qu'il leur devoit il y avoit longtemps et dont ils n'espéroient plus rien ». A la fin du même conte, il est

dit que le Petit Poucet « achepta des Offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères, et par là il les établit tous, et fit parfaitement bien sa cour en même temps ».

Quelquefois même les souverains ne sont pas fort ménagés. Dans le *Chat Botté*, le roi, qui s'est en toute occasion montré fort crédule, « charmé des bonnes qualitez de Monsieur le marquis de Carabas... et voyant les grands biens qu'il possédoit, lui dit, après avoir bu cinq ou six coups : Il ne tiendra qu'à vous, monsieur le Marquis, que vous ne soyez mon gendre ».

Il y a là comme le point de départ des extravagances de ces rois de féeries, qui font retentir des éclats d'un rire si frais et si harmonieusement argentin la salle du Châtelet toute remplie d'enfants.

C'est bien encore à Charles Perrault qu'appartiennent en propre certaines observations de mœurs très délicates, très fines, parfois même un peu trop fines, dont voici quelques exemples.

La future de la *Barbe Bleue*, traitée par lui avec magnificence, « commença à trouver que le maistre du logis n'avoit plus la barbe si bleue ».

Pierrot, le frère aîné du *Petit Poucet*, est plus aimé de sa mère que tous les autres « parce qu'il estoit un peu rousseau, et qu'elle estoit un peu rousse ».

Dans les *Fées*, quand la mère voit revenir de la fontaine sa fille cadette qu'elle n'aimait point et qu'il sort à celle-ci des diamants de la bouche, elle lui dit : « Ma fille », et le conteur interrompt son récit pour faire la remarque suivante : « Ce fut là la première fois qu'elle l'appela sa fille ».

Enfin, lorsque, dans le *Petit Poucet*, l'ogresse aperçoit ses filles égorgées et nageant dans leur sang, elle s'évanouit, et Perrault fait cette remarque assez déplacée, qui montre bien à quel point il entre peu dans le sentiment de son récit : « C'est le premier expédient que trouvent presque toutes les femmes en pareilles rencontres ».

On a pu observer que nous ne signalons aucune addition de Perrault pour *le Petit Chaperon Rouge*. A peine serait-on tenté de voir une légère retouche dans cette phrase : « La pauvre enfant ne sçavoit pas qu'il estoit dangereux de s'arrester à écouter un loup », phrase ainsi commentée dans la moralité :

> Je dis le loup, car tous les loups
> Ne sont pas de la mesme sorte.

Ce conte, le chef-d'œuvre du genre, semble avoir échappé à la revision en vertu d'un heureux hasard. Par sa nature exclusive-

ment rustique, il ne s'y prêtait guère et les allusions à la cour de Versailles eussent été là particulièrement déplacées.

Son dénouement funeste, j'ai presque dit tragique, le seul de cette espèce qu'on trouve dans ces huit récits, ne répond guère à ce que Perrault nous annonce dans la préface de son recueil : « Par tout la vertu y est récompensée, et par tout le vice y est puny ».

L'auteur attache en effet une grande importance au but moral de ses contes, il y revient à toute occasion et notamment dans ce passage assez singulier : « N'est-il pas louable à des Pères et à des Mères, lorsque leurs enfants ne sont pas encore capables de gouster les véritez solides et dénuées de tous agrémens, de les leur faire aimer, et si cela se peut dire, de les leur faire avaler en les enveloppant dans des récits agréables et proportionnez à la faiblesse de leur âge ».

Nous ne saurions être ici d'accord avec Perrault : le danger de ces charmants récits est précisément dans cette prétendue morale. Inoffensifs si on nous les donne pour ce qu'ils sont, de simples contes, ils deviennent inquiétants lorsqu'on les présente aux enfants comme une règle de conduite

Les remarques auxquelles se livre Charles Perrault, soit dans les dénouements de certains récits, soit dans les *moralités*, sont de telle nature que souvent on a cru devoir les faire disparaître des éditions enfantines; quand il dit à la fin du *Chat Botté* :

> L'industrie et le sçavoir-faire
> Vallent mieux que des biens acquis.

On ne peut se dissimuler qu'ici l'*industrie* du chat a consisté à pénétrer chez un ogre qui, tout ogre qu'il était, n'avait pas cherché à lui nuire, et son *savoir-faire* à le croquer pour s'emparer de son palais. C'est, convenons-en, une conduite que les plus fougueux apologistes de la lutte pour la vie oseraient seuls justifier.

Il en est à peu près de même de celle du Petit Poucet, qui étant « chargé de toutes les richesses de l'Ogre, s'en revint au logis de son père où il fut receu avec bien de la joie ».

Ce dénouement légendaire trouble un peu Perrault qui se sent animé du double désir de terminer le conte d'une façon plus morale et plus piquante en même temps. « Il y a des gens, ajoute-t-il, qui prétendent que le Petit Poucet n'a jamais fait ce vol à l'Ogre. » Afin d'arranger les choses, il imagine que l'enfant se fit courrier à l'aide des bottes de sept lieues, volées, il est vrai, à l'ogre; mais, dit Perrault, « il n'avoit pas fait conscience de les

lui prendre, parce qu'il ne s'en servait que pour courir après les petits enfans ».

Où en sommes-nous si l'on enseigne à la jeunesse qu'il est légitime de s'emparer des biens que leurs possesseurs emploient à un mauvais usage? Enfin passe pour les bottes, et voyons un peu ce que le Petit Poucet va en faire.

« Une infinité de Dames luy donnoient tout ce qu'il vouloit pour avoir des nouvelles de leurs Amans, et ce fut là son plus grand gain. Il se trouvoit quelques femmes qui le chargeoient de Lettres pour leurs maris, mais elles le payoient si mal et cela alloit à si peu de chose, qu'il ne daignoit mettre en ligne de compte ce qu'il gagnoit de ce côté-là. »

Perrault se rappelle-t-il bien à qui il s'adresse lorsqu'il écrit ce passage? Parle-t-il aux petits enfants? N'est-ce pas plutôt à leurs mères qu'il décoche ces fines malices? C'est à elles encore qu'est destinée la charmante conclusion de *Riquet à la Houppe*. Après avoir dit qu'il devint « l'homme du monde le plus beau », le conteur ajoute : « Quelques-uns assurent... que l'amour seul fit cette métamorphose... que la Princesse... ne vit plus la difformité de son corps... que sa bosse ne luy sembla plus que le bon air d'un homme qui fait le gros dos; et qu'au lieu que jusqu'alors elle l'avoit vu boiter effroyablement, elle ne luy trouva plus qu'un certain air penché qui la charmoit ». C'est là une délicate adaptation à ce petit cadre du beau morceau de Lucrèce sur l'aveuglement des amants, si bien traduit par Molière dans *le Misanthrope*.

Cette moralité n'est point corruptrice, et c'est beaucoup, mais elle est absolument incompréhensible pour les jeunes lecteurs des *Contes*, et ne pourrait avoir que beaucoup plus tard cette utilité pratique dont Charles Perrault semble bien mal à propos préoccupé.

Nous ne nions point l'utilité des Contes, mais elle est ailleurs, elle est tout entière dans la préparation, dans la culture de l'imagination enfantine. Par eux tout un côté de la petite âme est charmé; ils la disposent à croire à un au-delà proportionné à l'intelligence encore confuse, qui n'est susceptible de se développer que sous l'influence du merveilleux. Les jeunes lecteurs ne s'arrêtent qu'à la fiction, ils ne s'inquiètent guère du reste, c'est le conte pour le conte qui leur importe; ils recommencent sans cesse l'histoire déjà connue, chaque fois elle leur cause le même plaisir, chaque fois, phénomène plus étrange, le même étonnement. Les mères connaissent toutes cet : *encore, encore*, à

la fois câlin et impérieux par lequel les bambins redemandent, à peine achevé, le récit dont il semble qu'ils devraient être rebattus. Ce n'est pas, comme nous, le nouveau qu'ils recherchent, c'est la constante répétition de ce qui leur a plu, de ce qu'ils ont d'abord entrevu avec joie, de ce qui, peu à peu, pénètre et se grave dans leur esprit.

Les Contes ont été pour la foule de ces jeunes êtres le baume des souffrances physiques, si insupportables à l'enfance, la distraction des petits chagrins (petits pour nous, grands pour eux) qui les éprouvent si cruellement.

Pour quelques-uns, natures délicates et nerveuses, artistes ou écrivains de l'avenir, ils ont été davantage : l'A B C de l'imagination, la petite flamme qui allume et entretient un grand et pur foyer, la clé du trésor infini de l'idéal.

Ceux d'entre nos contemporains qui ont la haine innée du surnaturel partout où il se trouve, ont bien reconnu cette influence des contes de fées et l'ont signalée comme un péril public. Ils ont prétendu que de tels livres empêchaient les enfants d'apprendre à raisonner, de saisir le côté positif des choses, ils n'ont pas trouvé le *Petit Poucet* assez pratique, ni le *Chat Botté* assez industrieux, ils sont parvenus à jeter la terreur dans l'âme des parents qui élèvent de futurs ingénieurs pour le xxe siècle, et ont écrit pour cette jeunesse des ouvrages illustrés où il n'y a que des faits scientifiques, des termes scientifiques, des gravures scientifiques et où l'imagination la plus ingénieuse ne saurait à quoi se prendre.

Peine perdue!... nos intelligents bébés se gardèrent de lire une seule ligne de ces beaux livres; ils parcoururent seulement les images avec cette curiosité de l'œil, moins délicate et moins difficile à satisfaire que celle de leurs jeunes esprits, et les rudiments scientifiques qui devaient détrôner les antiques contes de fées échouèrent d'une façon piteuse.

Un autre vulgarisateur survint, non moins technique, mais plus avisé. Aux notions exactes il sut joindre le merveilleux, seulement il en transposa la date; au merveilleux en arrière, il substitua le merveilleux en avant, aux *Contes du temps passé*, ceux du temps à venir. Les familles, qui ne songent plus comme Perrault, à faire *avaler* la morale aux enfants, mais à leur faire *avaler* la science, parurent satisfaites de cette transaction.

Les contes continuent néanmoins à ravir l'enfance; moins à la mode, ils pénètrent plus loin, plus bas, dans les provinces, dans les chaumières d'où ils sont anciennement sortis; mais, en dépit

de tout, c'est le vieux fond légendaire qui l'emporte à la longue, s'identifie dans notre souvenir avec celui de notre première jeunesse, et malgré nos cheveux blancs, nous amuse et nous charme encore. Chacun de nous revient d'instinct à la forme primitive et impersonnelle de ces histoires, notre esprit remonte à notre insu au delà de ce que nous avons lu, renoue, sans en avoir conscience, la chaîne interrompue de la tradition, et si nous cherchons dans notre mémoire de vieillard un récit qui puisse tromper la souffrance de quelque cher petit malade, ce n'est pas la rédaction spirituellement sceptique de Charles Perrault qui revient sur nos lèvres : les agréments ajoutés s'effacent, les broderies disparaissent, tout ce qui est d'un lieu, tout ce qui est d'un temps s'anéantit, le contour de la simple narration recueillie par Darmancour se dessine, s'accuse; il ne demeure rien que ce fait, unique dans toutes les littératures, d'un enfant qui s'adresse aux enfants et leur parle leur langage. Ce qui persiste, ce qu'on entendra sans relâche, jusqu'à la postérité la plus reculée, c'est cette petite voix grêle; elle traversera les siècles, pour redire, sans y rien changer, aux générations successives de bambins attentifs, les vieux contes de sa nourrice.

Ch. Marty-Laveaux.

LE ROMAN DE CASIMIR DELAVIGNE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU HAVRE

(*Suite et fin* [1].)

V

Les Messéniennes.

Déjà dans les *Messéniennes* de 1827 apparaît l'esprit nouveau que j'ai essayé de caractériser, bien que l'ode politique soit un genre peu favorable aux effusions du cœur. C'était surtout comme auteur des premières *Messéniennes* que C. Delavigne, à la villa Paolina, avait été bien accueilli par tout le monde, et surtout par Élisa, qui l'appelle « son messénien » [2]. C'est aux *Messéniennes* que le poète s'attelle dès son retour à Paris, ayant à peine le temps d'écrire à Mme de Courtin [3], harcelé par les circonstances politiques, forcé de faire paraître son recueil au plus vite pour ne pas manquer le bon moment : il est question d'aggraver les lois contre la presse ; l'opinion s'émeut : il faut profiter de l'occasion pour lancer les *Messéniennes* : « Je me suis défendu contre le monde. Je sors peu et je travaille. Il y a longtemps déjà que je vous aurais écrit, si les lois dont on nous menace ne me forçaient à m'occuper sans relâche des *Messéniennes* que je veux publier [4] ».

Et plus loin : « Nous sommes dans un temps où les souverains ne reviennent pas impunément sur les lois qu'ils ont jurées : les sujets se révoltent [5] ». C. Delavigne prend une part importante au mouvement de résistance qui tourne en effet à la révolte partout, même à l'Académie française. On sait que les Académiciens s'honorent en donnant l'exemple de la protestation [6]. On connaît moins le rôle que Delavigne joue dans l'affaire, et que nous

1. Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1899, p. 537.
2. Mss. II, 27.
3. Mss. I, 84.
4. Mss. I, 54.
5. Mss. II, 11.
6. Mesnard, *Histoire de l'Académie française*, p. 303-306.

indique le *Journal des Débats*[1]. Lacretelle propose à ses collègues de porter aux pieds du roi l'expression de leurs inquiétudes; aussitôt les journaux ministériels insultent l'Académie. L'archevêque de Paris refuse d'assister à la séance où l'on doit délibérer sur cette proposition : il exprime même par lettre ses craintes « que l'Académie ne soit menacée dans son existence » si elle s'obstine. Ainsi morigénés, les Académiciens chargent Chateaubriand, Lacretelle et Villemain de rédiger l'adresse. La réponse du pouvoir ne se fait pas attendre : Lacretelle est révoqué de ses fonctions de censeur, Villemain chassé du Conseil d'État, Michaud destitué de sa place de lecteur du roi. A la séance suivante, les trois Académiciens sont accueillis avec transport, embrassés par leurs collègues, et C. Delavigne propose que l'Académie envoie une délégation au domicile des « trois victimes du despotisme ministériel, pour leur porter non des compliments de condoléance, mais des félicitations sur le nouvel honneur qu'ils viennent de recevoir ». Sur le désir des intéressés qu'on ne fasse pas à leur propos une manifestation sans précédent, l'Académie renonce à son intention, en décidant que ce témoignage de son estime sera consigné dans ses registres. On comprendra mieux maintenant la portée de cette lettre écrite à Mme de Courtin par C. Delavigne le 23 janvier 1827 : « Des intérêts que je ne pouvais pas négliger, car ils sont plutôt ceux des lettres que les miens, m'ont privé jusqu'à présent du plaisir de vous répondre. Je ne m'excuse point ici, je sais que vous me louerez d'avoir sacrifié mon plaisir et mon bonheur à un devoir. Vous savez par les journaux ce qui s'est passé à l'Académie, et vous comprendrez pour quelle raison je ne vous en parle point. C'est pour l'Académie que je vous abandonne. Elle s'honore trop aujourd'hui pour que je ne sois pas justifié par ce seul mot[2] ».

Plus que jamais il se hâte de faire paraître ses *Messéniennes*, afin de répondre à l'impatience du public vibrant d'indignation contre le ministère. Pour mieux défendre son temps, il s'est réfugié à la Madeleine; il y est relancé par son libraire : « Le mien est en bas. Il est arrivé en poste depuis trois jours, et il ne cesse de me tourmenter, de me harceler pour les *Messéniennes*. Il me garde à vue, et me demande compte le soir de mon travail pendant la journée[3] ». C. Delavigne veut aboutir vite : laissant de côté la tisane de fleurs d'oranger que lui recommandait la pru-

1. *Journal des Débats*, numéros du 13 au 26 janvier 1827.
2. Mss. I, 72.
3. Mss. I, 77.

dente Élise, il prend du café, ayant besoin pour travailler, « de l'ivresse lucide et de la légère agitation qu'il puise dans ce poison lent[1] » ; sur sa table, il dispose quelques fleurs : « Vous savez qu'il me faut un bouquet pour travailler : où puiserai-je jamais de la poésie, si ce n'est dans les fleurs[2] ? » Mieux que le café et que les roses, ce qui l'inspire, c'est la pensée toujours présente de la femme aimée : « Je cherche parmi mes pensées celles que votre esprit choisirait de préférence. Je m'abandonne avec plus de complaisance au sentiment qui me semble devoir le plus toucher votre cœur[3] ». De tout cela nous pourrions déjà conclure que, d'une manière générale, l'amour anime les passions politiques du poète des *Messéniennes*. D'une façon très précise, nous savons que nous devons à Mme de Courtin les plus beaux vers de ce recueil : « A la fin des adieux à Rome, j'ai célébré celui des poètes que vous aimez le plus. Mais trouvez-vous que je me suis élevé à la hauteur du sujet dans ces stances que l'air de l'improvisation me réduit à faire si courtes et si minces? Trouverez-vous dans ces vers cette flamme qui doit animer une invocation pareille? N'aurai-je pas été un bien faible interprète de votre admiration que je partage? Si cela est ainsi, fermez le livre, et relisez quelque scène du *Cid* ou des *Horaces*. Vous rendrez à notre vieux Corneille un hommage plus digne de lui, et en même temps vous lui demanderez pardon pour moi[4] ». Mme de Courtin dut être contente, car rarement C. Delavigne atteint pareille force de pensées : inspiré par ses souvenirs du *Miserere* à Saint-Pierre, ému par la grandeur de Virgile et du Tasse, il les chante sur son « luth », en style de l'époque, puis s'arrête :

Je sentis les accords s'affaiblir sous mes doigts,
Pareils au bruit plaintif, aux notes expirantes
Qui se perdent dans l'air, quand du *Miserere*
Les sons au Vatican s'éteignent par degré.
Jaloux pour mon pays, je cherchais en silence
Quels noms il opposait à ces noms immortels;
Il m'apparaît alors, celui dont l'éloquence
Des demi-dieux romains releva les autels :
Le Sophocle français, l'orgueil de sa patrie,
L'égal de ses héros, celui qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna;
Ému d'un saint respect je l'admire et m'écrie :

1. Mss. I, 76.
2. Mss. I, 76.
3. Mss. I, 54.
4. Mss. I, 54.

Chantre de ces guerriers fameux,
Grand homme, ô Corneille, ô mon maître,
Tu n'as pas habité comme eux
Cette Rome où tu devais naître ;
Mais les dieux t'avaient au berceau
Révélé sa grandeur passée,
Et, sans fléchir sous ton fardeau,
Tu la portais dans ta pensée!

Ces deux derniers vers sont très beaux ; ils auraient dû rassurer le poète, mais l'amour le rend timide : « J'ai corrigé les dernières ennuyeuses épreuves des *Messéniennes*. J'y vois des défauts, des faiblesses, des langueurs, que le temps ne me permet pas de faire disparaître. Pardonnez-les moi[1] ». A mesure que le jour de la publication se rapproche, ses inquiétudes augmentent. Comme tous les amoureux sont fétichistes, et que, revenant d'Italie, il croit un peu au mauvais œil, il compte, le grand jour arrivé, arborer une cravate noire qui lui vient d'Élise, pour porter bonheur à son livre[2]. Jamais il n'a désiré plus ardemment le succès, car il ne s'agit plus seulement de séduire le public : « Mes vers vous plairont-ils? que je le désire ardemment! Avec quelle joie je l'apprendrais! Que de suffrages ne donnerais-je pas pour le vôtre! tous, mon Élise, tous pour un seul. Que votre cœur batte, qu'il soit ému, et tout mon orgueil de poète, toute mon ambition insatiable sera satisfaite[3] ». Ses rêves sont exaucés : le *Journal des Débats* du 17 mars 1827 constate le succès, sans marchander l'éloge; Vinet admire ces beaux vers, « en quelque sorte *trouvés*, que la précision, la plénitude et le naturel fixent, comme trois clous d'or, dans les plus ingrates mémoires[4] ». La critique est satisfaite; la femme aimée est charmée : elle se décide à quitter Arcnenberg et sa protectrice pour venir vivre à Paris, plus près de son Messénien.

Aimant, aimé, célèbre, C. Delavigne connaît à ce moment la plénitude du bonheur. C'est, comme toujours, le moment où le malheur vous guette. Le premier coup qui frappe ce cœur, toujours sensible à l'amitié, c'est un échec retentissant de son camarade d'enfance, de Scribe, dont *le Mariage d'Argent* échoue d'une façon piteuse, le 3 décembre 1827, au Français[5]. Nous connaissons cet échec de Scribe par une lettre de C. Delavigne,

1. Mss. I, 84.
2. Mss. I, 52, 54.
3. Mss. I, 54.
4. *Étude sur la littérature française au XIXe siècle*, II, 61-62.
5. *Moniteur* du 4 décembre 1827.

qui fait grand honneur à un auteur, à un dramaturge surtout, car la jalousie littéraire sévit peut-être plus encore là qu'ailleurs, et l'on s'y console vite de l'échec d'un ami. C. Delavigne est au-dessus de ces mesquineries : il écrit à Mme de Courtin, qu'il avait quittée pour aller assister à la première du *Mariage d'Argent* : « J'avais besoin de toute ma félicité du matin pour supporter ma soirée d'hier. L'ouvrage dont je vous avais fait l'éloge a été reçu sévèrement. L'assemblée, qui l'écoutait à peine, a été pour lui dure jusqu'à l'injustice : je me sentais tressaillir à chaque murmure. Je tremblais de tout mon corps. J'avais peine à me tenir debout, et je ne pouvais rester assis. Quelle agonie, mon Élise! Quelle est donc cette passion étrange qui vous pousse à rechercher les suffrages de quinze cents personnes, dont pas une peut-être n'est capable de faire ce qu'elles blâment, ce qu'elles repoussent avec tant de mépris.

« Fasse le ciel que vous n'ayez jamais le tourment de voir un de mes ouvrages en butte à ces orages d'un public capricieux, violent comme la mer, et aussi impitoyable qu'elle... Je suis allé ce matin consoler celui dont j'avais partagé tous les tourments. J'ai fait pour lui tout ce qui a été en moi. Il souffre, amie, il est malade, et demain j'irai à sa place assister sur le théâtre à la représentation de sa pièce. Je suis si heureux par vous que peut-être je lui porterai bonheur [1] ».

Ni son amour ni son bonheur n'allaient le protéger lui-même contre le premier insuccès qu'il eut encore éprouvé, et qui dut lui être d'autant plus sensible qu'il avait associé Mme de Courtin elle-même au sort de son œuvre, en contant une partie de leur propre roman dans *la Princesse Aurélie*.

La Princesse Aurélie

Il est convenu maintenant, dans la critique courante, que cette comédie tomba parce qu'elle n'était qu'une pièce de circonstances, un brûlot politique lancé contre le ministère Villèle, et que, le ministère étant tombé avant la première représentation, cette pièce satirique fit long feu [2]. Et certainement C. Delavigne était trop combatif, trop ardemment mêlé aux luttes de son temps pour n'avoir pas songé à faire, dans les portraits du comte de Sassane, du duc d'Albano et du marquis de Polla, la caricature des trois principaux personnages du ministère Villèle. Mais ce n'était pas

1. Mss. II, 5.
2. Lenient, *La comédie en France au XIXe siècle*, II, 28.

pour cela qu'il avait composé sa pièce, et il y avait longtemps qu'il travaillait à sa *Princesse Aurélie*, la quittant, la reprenant suivant les préférences de son inspiration. Il l'avait commencée à Arenenberg, à son premier voyage probablement, d'après cette lettre sans date : « J'ai laissé là Louis Onze pour quelques mois. J'ai repris *la Princesse Aurélie*, qui vous plaisait, et dont les premiers vers ont été faits près de vous. Il me fallait un ouvrage où l'amour pût trouver place. Là un souvenir plein de chaleur et de charme, un souvenir qui règne sur moi sans partage, m'inspire et me soutient; il jettera quelque flamme dans mes vers, quelques traits délicats dans un dialogue qui ne peut vivre que par la grâce et l'esprit[1] ». En effet, tout le rôle du comte Alphonse d'Avella, qui est écrit d'une plume alerte, avec une alacrité et un charme nouveaux dans l'œuvre du poète, C. Delavigne l'avait joué pour son propre compte aux pieds de Mme de Courtin : « Pour mon pauvre jeune homme, c'est un peu moi. C'est moi à Rome :

Quels jours plus beaux alors, mieux remplis que les miens?
Je l'aimais, l'admirais, et dans ses entretiens,
Dans ses éclairs d'esprit dont la flamme est si vive,
Dans le mol abandon de sa grâce naïve,
Dans ses yeux, dans ses traits, je puisais chaque jour
Ce poison dévorant qui m'enivrait d'amour.
Ma tête se perdait : jugez de mon délire,
Je crus que dans les miens ses yeux avaient su lire.
Vingt fois je crus les voir, pleins d'un trouble enchanteur
Se reposer sur moi, s'attendrir... Ah! docteur,
Quels regards! Mon cœur bat quand je me les rappelle,
Et semble me quitter pour s'élancer près d'elle.

Voilà ce que dit mon Alphonse, et bien d'autres choses semblables ». Et plus loin : « Vous souvenez-vous de cette fierté désolante qui m'a déconcerté à Tivoli et à Saint-Pierre, quand vos regards semblaient m'encourager :

Ils égaraient mes sens; je cédais; mes efforts
Ne pouvaient dans mon sein contenir mes transports;
Vaincu, j'allais parler... jamais beauté plus fière
Ne vous fit d'un coup d'œil rentrer dans la poussière;
Jamais plus froid sourire à la cour n'a glacé
Sur les lèvres d'un sot un aveu commencé.
Je restais confondu, muet, tremblant de rage;
Mais, en la détestant, je l'aimais davantage.

1. Mss. I, 85.

C'est encore Alphonse qui parle. Et moi, quand je partais pour la villa, avec quels battements de cœur je me rapprochais de vous. Que la course me semblait longue. Combien de fois je me suis surpris courant à perdre haleine, et m'arrêtant tout à coup de peur d'arriver. Car je mourais d'envie de vous revoir, et je craignais en même temps de vous retrouver plus réservée et plus froide que la veille : que dit Alphonse? lisez :

... je pars, docteur, j'accours.
Quels siècles se traînaient dans ces instants si courts,
Où mes vœux empressés dévoraient la distance!
J'arrive : du néant je passe à l'existence;
Mais triste, mais ravi, plein de crainte et d'espoir,
Je vais, je viens, je brûle et tremble de la voir.
Ah! je vous le demande, est-on plus misérable?
Trouble toujours croissant, contrainte insupportable,
Mal d'autant plus cruel que j'aime à le souffrir,
Que je sens ma folie, et n'en veux pas guérir!

Je ne vous dirai rien de plus sur *la Princesse Aurélie*. En voilà bien assez de mes vers, et je ne vous en parlerai pas de longtemps. Je suis content de moi, j'ai tenu ma parole, et j'ai le droit d'être bien amoureux dans mes prochaines lettres. Tout ce qui s'est glissé de tendre dans celle-ci, ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est Alphonse. Ah! plaignez-le, ce pauvre Alphonse qui me ressemble tant. Il aime de si bonne foi, il est si malheureux! ou plutôt aimez et plaignez votre

Casimir »[1].

Par une délicatesse d'homme profondément épris, il veut bien se mettre lui-même dans son œuvre, et montrer à la femme qu'il aime un reflet de sa passion pour elle dans un héros fictif, mais il ne veut pas faire pour des profanes un portrait de celle qui n'appartient qu'à lui : la princesse Aurélie n'est pas Mme de Courtin, ni même la reine Hortense, malgré certains traits de ressemblance[2], c'est la grande-duchesse de Bade : « Tenez, voici un portrait que vous m'avez tracé souvent, et dont le modèle est une grande dame très connue et très admirée de vous. Cependant j'avoue à ma honte que pendant les huit jours qu'elle a passés au château d'Arenenberg, elle n'a pas pu tirer un mot de moi; mais à qui la faute? à moi, parce que je ne veux écouter que vous, et à vous, parce que votre conversation, dont vous faites si peu de

1. Mss. I, 86-87.
2. Mss. II, 11.

cas, a cent fois plus de charme que la sienne. Enfin voyez si le portrait ressemble à cette personne que vous m'aviez si bien peinte :

Assemblage imposant de grâce et de noblesse,
Bonne avec fermeté, naïve avec finesse,
La princesse Aurélie aux honneurs qu'on lui rend
A droit par son esprit bien plus que par son rang.
Elle sait opposer la ruse à l'artifice,
Calculer mûrement ce qu'on croit un caprice,
Tolérer nos défauts afin de s'en servir;
Sans faiblesse apparente, elle sait à ravir,
Nous cachant ses secrets et devinant les nôtres,
Tourner à son profit les faiblesses des autres.
Enfin je la crois femme à jouer à la fois
Et sa cour de justice et ce conseil des Trois
Où siège des régents la sagesse profonde,
Et vous, son médecin, qui jouez tout le monde.

N'y-a-t-il pas dans tout cela quelque chose de la grande-duchesse?[1] »

On voit que si la politique n'est pas absente de l'œuvre, du moins elle n'est qu'épisodique, et que l'essentiel du sujet, c'est l'amour. Quant aux intrigues secondaires, elles sont relevées par un esprit très jeune, presque gamin par moments, et qui n'est que l'expression très exacte des propres dispositions du poète, ramené par la nouveauté de son amour à de véritables enfantillages : « Que diriez-vous donc si vous saviez qu'un travail d'une bien autre importance réclame encore mes instants? J'ai commencé sur mon genou un ouvrage en soie, une ganse d'un bleu céleste comme votre robe de religieuse. Oui, mon amie Élisa, c'est maintenant que je puis vous appeler mon camarade : je vais sur vos brisées, je travaille dans votre genre. Vous auriez un peu envie de rire si vous pouviez me voir, le genou en l'air, et la tête penchée sur la frêle épingle qui tient mon ouvrage, murmurer des vers de comédie en faisant des points et des nœuds pour enchaîner mon Élisa. Un grand malheur, c'est que j'oublie ma soie en m'abandonnant à mes idées, et qu'ensuite je perds mes idées pour courir après ma soie. J'ai beau me donner du mal, ma ganse et ma comédie se font bien du tort l'une à l'autre, et ce sont deux ouvrages où vous trouverez beaucoup à dire[2] ». L'imprudent amoureux a beau ajouter qu'après ses distractions il se reprend

1. Mss. I, 85-86.
2. Mss. II, 9-10.

au travail avec plus d'ardeur[1], Mme de Courtin, prenant très sérieusement à cœur ses devoirs d'amie du poète, le gronde de perdre ainsi son temps, et lui déclare très nettement qu'il faut se mettre à la besogne, sinon plus d'entrevue : « *Vous me donnez un jour de plus pour travailler.* Vous l'ai-je demandé? *La condition* qui m'est *irrévocablement imposée par vous* est que j'aurai achevé mon ouvrage avant de vous revoir. Eh bien, je l'accepte. Mercredi mon ouvrage sera terminé. Je le veux ainsi... Je ferai de tels efforts que j'en serai surpris moi-même. Vous doublez la force de mon esprit par l'obstacle que vous m'opposez[2] ».

En effet, le 15 janvier 1828, sa pièce est terminée, lue devant le comité de la Comédie-Française, et le poète, transporté de l'accueil fait à son œuvre par les sociétaires, s'empresse d'écrire : « Grand succès, mon Élise! tant de bonheur devait amener du bonheur. J'ai lu avec une verve extraordinaire. J'ai mis dans les scènes d'amour une flamme et un entraînement de *souvenir* qui les a transportés. Ange bien-aimé, c'est à vous que je dois de les avoir touchés... Ah! que cette lettre vous porte un peu de la félicité que je vous dois... Je le jure devant Dieu, ce triomphe ne m'a été doux que par le plaisir qu'il devait vous causer. Je le mets à vos pieds. Dieu, donnez-moi de la gloire, pour que je l'en couvre, pour que je l'en rassasie[3] ». Pour le récompenser, les rendez-vous recommencent, à Sainte-Geneviève notamment[4]. Cela lui permet de résister à l'ennui des répétitions. Cela lui rend aussi la confiance, ébranlée par des lectures qu'il fait de sa pièce en divers salons pour tâter et préparer l'opinion : « J'ai fait hier une nouvelle lecture de ma princesse pour lui assurer les protecteurs dont elle a besoin. Les hommes qui l'entendaient avaient exercé le pouvoir, et se croyaient appelés à le reprendre. J'ai senti à leur manière d'écouter et de rire, bien qu'ils soient dans l'opposition, toute la portée de certains traits. J'ai vu dans leurs yeux quels obstacles ma pauvre Aurélie aurait à vaincre[5] ». Il devait pourtant bien s'y attendre. Il y a, dans la situation d'un ministre, des misères inhérentes à la fonction, et dont la satire ne fait pas rire les libéraux quand les autoritaires sont au pouvoir, parce qu'ils voient dans le portrait de leurs adversaires quelque chose qui pourrait bien devenir leur propre caricature si un mouvement de bascule parlementaire les amenait au pouvoir. Les ennemis politiques de

1. Mss. II, 9.
2. Mss. II, 11.
3. Mss. II, 13.
4. Mss. I, 64.
5. Mss. I, 68.

C. Delavigne ne pouvaient donc applaudir, et ses amis ne le voulaient pas. Quant au grand public, habitué à chercher dans les pièces précédentes de C. Delavigne un intérêt de malignité, de sous-entendus, il chercha, et ne trouva presque rien : la pièce tomba, et Casimir Delavigne écrivit très simplement, très dignement, dans une courte préface : « Je ne me défendrai point : si mon ouvrage renferme des beautés réelles, il vivra malgré les critiques; si le contraire est vrai, je le défendrai en vain : il est juste qu'il meure ». On ne vit pas alors à la scène ce que la lecture de la pièce, aidée par le dépouillement de ces manuscrits, nous révèle. Dans la collection générale des pièces tombées au théâtre, et qui se relèvent à l'impression, celle-ci est une des moins connues et des plus jolies. C'est proprement un délice que de savourer cette langue excellente, ces vers spirituels, cette délicatesse dans la passion, telle que la comprenait alors le fiancé d'Élisa. Il dut être vexé dans son amour-propre d'amoureux, inquiet de savoir si son échec n'allait pas le diminuer aux yeux de Mme de Courtin : mais il fut vite rassuré, car elle était brave; et puis il allait prendre une éclatante revanche avec un nouveau drame.

Marino Faliero.

Le 30 mai 1829, la Porte-Saint-Martin représentait son *Marino Faliero* avec un succès tel que l'École romantique, par la plume de Nodier, réclama comme sien tout au moins le style de la pièce, et reconnut l'importance de l'œuvre : « Dans *Marino Faliero*, le dialogue est presque toujours plein, animé, propre à la situation et aux personnages, empreint de la mollesse du courtisan, de l'énergie du conspirateur, de la dignité du doge, de la naïveté austère de l'homme du peuple; il est quelquefois si vif, si naturel, si bien coupé comme de l'excellente prose, qu'on croirait que le romantique a passé par là... C'est un triomphe loyal, un triomphe complet. C'est quelque chose de plus qu'un fait littéraire; c'est un événement essentiel, c'est une date qui ne s'effacera point[1] ». Il y avait longtemps que le poète portait ce sujet dans son esprit; il y songeait dès le mois de juin 1826, à Venise même, où il avait éprouvé de fortes émotions : « Je suis descendu dans les prisons de l'inquisition d'État, sous le canal du palais. J'y ai retrouvé des vestiges qui font supposer d'horribles choses... Quand je parcourais la place Saint-Marc et la salle des Doges,

1. Ch. Nodier, *Revue de Paris*, 1829, p. 57.

j'en voulais aux Français d'avoir détruit cette forte et mystérieuse république de Venise, mais la vue des cachots m'a réconcilié avec eux[1] ». Outre ces impressions immédiates, il avait été ému par toute cette vieille grandeur éteinte ; deux ans après, il se rappelait encore les profondes rêveries qui l'avaient alors assailli : « La belle soirée que celle où seul, occupé de votre image, de mes regrets et de mes espérances, je vous écrivais auprès de ma fenêtre ouverte sur le grand canal de la Giudeca. De temps en temps mes yeux se relevaient involontairement pour admirer ce ciel brillant d'étoiles, cette éclatante nuit de Venise. Je vous regrettais, je vous appelais, pour jouir avec vous de l'impression profonde qu'on éprouve à l'aspect d'un ciel qui luit toujours le même, toujours aussi pur et aussi éblouissant de lumière, sur une ville morte et une gloire à jamais éteinte : je me sentais destiné à reproduire ces merveilles dans mes vers, à faire revivre la Venise que je pleurais[2] ». Sur les lieux mêmes, il songeait déjà à ressusciter dans un drame ces splendeurs mortes, et il écrivait à Mme de Courtin, le 5 juin 1826 : « Que vous dirai-je de Venise, si ce n'est que je voudrais vous y voir, pour recueillir vos impressions, pour m'en inspirer, pour jouir de votre tristesse comme je jouis de la mienne, au milieu de ces palais détruits du Rialto, sous les vieilles voûtes du palais Saint-Marc, dans cette cour de l'Escalier des Géants où Marino Faliero fut décapité. C'est un sujet que lord Byron a manqué, et que je trouve original et tragique; dites-moi : faites cet ouvrage, et je l'oserai[3] ». La réponse fut celle qu'il attendait : mais c'est plus tard, revenu en France, qu'il peindra Venise de mémoire : « Oui, mon Élise, lui écrit-il le 19 janvier 1828, je devais la célébrer à vos pieds, dans le recueillement d'un bonheur partagé, sous votre inspiration toujours présente, et ce jour est arrivé!... C'est chez vous, c'est près de vous que mon imagination viendra chercher des couleurs pour peindre tous ces objets que mes yeux s'attristaient de voir sans vous. Je vous conduirai dans cette place Saint-Marc où si souvent mes lèvres ont murmuré votre nom. Je vous ferai descendre dans ces gondoles où il me semblait que vous vous balanciez près de moi. J'admirais Venise avant de la connaître, et vous me l'avez rendue éternellement chère. J'y peindrai merveilleusement l'amour, car j'y ai tant aimé. J'y serai touchant, car mon cœur s'y consumait de mélancolie. Mais que seront-ils ces vers

1. Mss. I, 50.
2. Mss. I, 61.
3. Mss I, 50.

où je répandrai toute mon âme, où tous mes souvenirs d'Italie viendront se réfléchir, où vous serez présente partout sans être nommée nulle part, où je me promènerai avec ma sœur de Rome dans le Colisée désert, au pied des cascatelles, dans les nefs de Saint-Pierre. Ah! mon Élise, mon unique amie, j'aurai cessé d'être poète, ou ces vers doivent être les plus beaux qui soient jamais sortis de mon cœur[1] ». Et, de fait, la tendresse déborde de son cœur quand il songe que quelques mois seulement les séparent de leur mariage : « L'automne doit nous réunir. Sur la route, combien la tristesse du paysage sera gaie pour nous. Chaque feuille qui tombera des arbres sera un présage de bonheur, un signal de rendez-vous. Tombez, feuilles, tombez; dites-moi de retourner près d'elle pour ne plus me séparer d'elle. Il me semble que les brouillards d'octobre seront plus salutaires pour ma poitrine, plus beaux pour mes yeux, que l'air bienfaisant et pur du ciel de Rome.

« Il y aura mille accents de joie, mille promesses d'amour, dans le souffle et le bruit des vents qui me chasseront de mon exil. La patrie, c'est le modeste salon d'Élisa, c'est le canapé bleu où j'écoute sa harpe, c'est le coin de son foyer où les heures sont si courtes :

... ô bien qu'aucun bien ne peut rendre,
O patrie, ô doux nom que l'exil fait comprendre!

Élisa, chère Élisa, vous qui connaissez la mienne, me reprocherez-vous maintenant, comme à Fernando, de ne savoir aimer que la patrie?[2] »

Le sentiment fort et doux qui remplit son cœur est-il bien celui qui convient aux passions de ce drame? Notre poète n'est pas un lion romantique, superbe et rugissant, quoi qu'il en dise dans une lettre où il supplie Mme de Courtin de lui donner de ses nouvelles le plus souvent que le lui permettra son horreur de la plume : « Immolez-vous donc, chère victime, et j'aurai l'égoïsme d'accepter vos douleurs, de me faire une cruelle joie de la *torture* à laquelle je vais mettre votre paresse. Voyez comme j'ai l'âme vénitienne, et comme votre lion de Saint-Marc prend les mœurs des hommes qu'il fait parler! Puisse-t-il, quand il vous reverra, apporter à vos pieds une noble proie! puisse mon Élise trouver digne d'elle son lion qu'elle tient en laisse comme un agneau, qui se plaît dans ses liens, voudrait passer sa vie à baiser les mains qui l'enchaînent, et ne voit qu'un seul bien au-dessus de cette liberté dont il est ido-

1. Mss. I, 67-68.
2. Mss. t. II, lettre non paginée, entre le folio 40 et le folio 41.

lâtre, son esclavage[1] ». On serait tenté de crier à ce lion trop apprivoisé : — Bien bêlé, lion! — C'est langoureux, c'est attendrissant, c'est honorable pour l'homme, mais c'est inquiétant pour l'artiste. C. Delavigne s'en rend bien compte : il n'a qu'une passion au cœur, et il doit en exprimer d'autres d'une bien différente nature : « Voyez cependant, amie, la belle disposition où je suis pour composer un ouvrage, pour faire parler tour à tour la haine ou la fureur, pour cesser d'être moi-même, et devenir chacun des personnages dont je dois exprimer les passions différentes! Je n'ai qu'une passion, moi, je n'en ai qu'une; je ne veux ni élever ni renverser des États, je veux revoir mon Élisa, couvrir ses mains des baisers les plus tendres qu'un amant ait jamais donnés. Voilà mon seul désir, mon unique ambition[2] ». Comme le remarque A. Pichot[3], pour rendre le personnage de Faliero, il aurait fallu *savoir haïr*, et C. Delavigne ne sait qu'aimer. Son amour même lui cause des distractions, comme pour *la Princesse Aurélie* : « Je travaille depuis le matin. Je viens d'écrire une partie de mon second acte. Je m'interromps tout à coup au milieu de mes fureurs poétiques pour te demander si tu ne m'as pas oublié. Il y a des moments où je laisse mes conspirateurs le poignard levé pour courir après toi dans les bosquets de la Madeleine... Pauvre doge! il lui arrive dix fois le jour, dans ses plus violents mouvements d'éloquence, de s'écrier soudain : Élisa, mon Élisa chérie! J'aurai bien de la peine à ne pas laisser échapper ce nom dans un vers[4] ». Si, à cause même de son amour honnête et pur, C. Delavigne n'a pas pu donner à son Marino la farouche grandeur qu'il a dans la tragédie de Byron, en revanche c'est à cette passion si active qu'il doit la surexcitation, l'hyperesthésie poétique qui lui sont nécessaires : « C'est toi que je consulte en travaillant, c'est pour toi que je cueille des fleurs; tiens, voici une feuille de notre laurier. Regarde comme elle est verte; est-ce un augure? Conserve-la, et qu'elle te rappelle un jour cette scène dont je m'occupe dans mon exil. Souviens-toi, si l'on y trouve de nobles pensées, que je ne les ai dues qu'à toi seule. Oui, bien que tu t'empares trop violemment, trop uniquement de toutes mes facultés, l'agitation dans laquelle tu ne cesses d'entretenir mon âme est heureuse et inspirante. Je l'espère du moins, et bientôt tu seras mon juge[5] ». C'est donc à Mme de Courtin que nous devons les plus beaux

1. Mss. II, 40.
2. Mss. II, 37.
3. *Revue de Paris*, 1832, XLI, 181.
4. Mss. II, 37.
5. Mss. II, 38.

mouvements de ce drame, les cris humains qui ont remplacé les tirades un peu sèches d'autrefois; le 3 mai 1828 il lui écrit que c'est pour elle qu'il travaille, qu'il fera sa tragédie, « non pas avec mon imagination, mais avec mon cœur. Je la remplirai de ce feu que j'ai pris dans tes yeux, de ces inspirations qui coulent de tes lèvres. J'y répandrai ce sentiment de mélancolie profonde qui me reste après t'avoir vue, et les femmes diront un jour en pleurant : il aimait, quand il a fait ces vers. Oui, femmes, et c'est elle que j'aimais. Près d'elle je me consumais de désir, et loin d'elle je perdais mes jours à la regretter. J'aurais donné tous les éloges du siècle, tous les vains applaudissements du monde pour une larme de plaisir que mes vers faisaient rouler dans ses yeux [1] ». C'est ce qu'il dit publiquement, presque dans les mêmes termes, en cet *Épilogue* qu'il écrivit le lendemain de la première de *Marino Faliero* :

> Oui, ces frémissements d'un plaisir douloureux,
> Ces cris des spectateurs, ces pleurs versés par eux,
> Ce pouvoir d'exciter l'espoir ou les alarmes,
> D'emporter avec soi les cœurs dans son essor,
> Ce triomphe enivrant a d'ineffables charmes;
> Mais un de ses regards m'enivrait plus encor,
> Et j'aurais tout donné pour une de ses larmes!

Un seul critique avait deviné à moitié le secret du poète [2]. Grâce aux manuscrits du Havre, ce n'est plus par hypothèse, mais avec certitude, que nous pouvons expliquer les causes cachées du progrès dramatique et psychologique qui sépare l'*École des Vieillards* de *Marino Faliero*, de ce succès éclatant qui ne se borna pas à Paris, puisque l'écho lointain de ce triomphe alla jusqu'à Rio-de-Janeiro où, en 1830, au milieu de la grande bataille romantique, on parlait encore du *Faliero* de C. Delavigne [3].

Louis XI.

Dans cette nouvelle pièce on constate que le talent du poète s'est singulièrement agrandi. Son triomphe n'est plus dû à la mode ni aux circonstances. C'est un succès de bon aloi auquel la critique rend hommage. Un journal allemand du temps proclame l'analyse des caractères « tout simplement admirable » [4]. Le charme dure

1. Mss. II, 17-18.
2. Cap. *Casimir Delavigne*, p. 23.
3. *Revue de Paris*, 1830, t. XIV, p. 114.
4. *Magazin für die Literatur des Auslandes*, Berlin, 23 mars 1832.

encore, puisque, tout dernièrement, M. Emile Faguet le reconnaissait : l'action du poète sur le public subsiste après deux tiers de siècle, et l'on vient de célébrer « les noces de diamant de C. Delavigne avec la foule [1] ». Francisque Sarcey, luttant avec son robuste bon sens contre les préventions que les plaisanteries courantes sur C. Delavigne lui avaient inspirées, finissait par lâcher le mot suprême de l'admiration, à propos de la grande scène entre Nemours et le Roi : « Ah! que c'est là une trouvaille ingénieuse! Ingénieuse n'est pas assez dire; c'est, quoiqu'elle soit de C. Delavigne, d'un poète de transition, une trouvaille de génie » [2].

C'était peu de temps avant son mariage que l'amoureux poète avait terminé cette pièce à laquelle il pensait depuis longtemps : il l'écrivit dans son cabinet de bibliothécaire du Palais-Royal; une lettre du 18 décembre 1829 nous montre que, une fois installé devant son bureau, C. Delavigne songeait très peu à la bibliothèque dont il était le conservateur : « Me voici installé dans mon cabinet du Palais-Royal. Il faut que je le consacre par un peu de bonheur : je veux que mon Élise l'habite un moment avec moi. C'est peu de rêver à elle. Je lui écris [3] ». C'est encore là qu'il composa son *Louis XI*, demandant des inspirations à ses souvenirs de tendresse : « Inspirez-moi, mon Élise bien-aimée. Que n'avez-vous votre harpe pour me répéter sans cesse mon air de Naples, qui réveille en moi de si doux souvenirs ». Quelquefois son amour tourne à l'hallucination : il croit voir Mme de Courtin au coin de son feu : « Laissez-moi, ne parlez plus, ne me regardez plus. Je me recueille en moi-même; je suis loin de vous; me voilà tout à *Louis XI*... Tiens, mon Élisa! je vois un point blanc à votre soulier de satin! [4] » C. Delavigne, nous l'avons vu, était coutumier de pareilles distractions : il aimait à se faire gronder par Mme de Courtin qui lui reprochait, sans trop d'amertume, de perdre son temps à songer à elle.

Le poète reçut enfin la récompense de sa longue fidélité : en novembre 1830, il se mariait, le même jour que son frère Germain. Tandis que d'autres écrivains, après la poésie des fiançailles, ont connu la prose désenchantée du mariage, C. Delavigne fut plus heureux : je n'en donnerai qu'un exemple, la lettre « confidentielle », comme dit l'adresse, qu'il envoie à sa femme, quatre ans après, de son cabinet du Palais-Royal : il écrit à Mme Delavigne, qu'il vient de quitter à l'instant, ce simple mot :

1. *Journal des Débats*, 19 septembre 1898.
2. *Le Temps*, 19 septembre 1898.
3. Mss. II, 31.
4. Mss. II, 31.

« ... Comme au couvent. Es-tu contente, adorée?[1] » La lettre est courte, mais éloquente. C'est un cri du cœur toujours amoureux, et reconnaissant de son bonheur. Delavigne avait des façons originales et ingénieuses d'associer la femme aimée à sa vie littéraire. Il lui avait donné une bague sur laquelle il avait fait graver le nom de *leur* premier grand succès, « Faliero », en ajoutant : « Ah! je veux vous en donner une autre, et bien d'autres, plus glorieuses encore[2] ». Après *Louis XI*, ce furent *les Enfants d'Édouard*.

Les Enfants d'Édouard.

C'est peut-être surtout dans cette pièce de C. Delavigne qu'éclate dans toute sa fraîcheur le renouveau de son talent. Après avoir vécu longtemps sur les premières affections de la jeunesse, amour de la famille, de la patrie, le poète avait connu, à leur vraie date, les grandes passions qui épanouissent le cœur, l'amour, la tendresse paternelle. C'est comme une rosée abondante sur des fleurs flétries : tout se relève et tout brille. Il allait tirer de cet esprit nouveau les plus touchantes inspirations, les émotions les plus dramatiques. La seule annonce de son nouveau drame consolait le Théâtre-Français du départ de Hugo pour la Porte Saint-Martin[3]. L'apparition de la pièce montra que ces espérances n'étaient pas trompeuses : « Au milieu de ce déluge de drames sans conscience, sans principes, partant sans avenir, c'est, dit la *Revue de Paris*, une véritable consolation que la pièce de M. Casimir Delavigne. Au moins dans cette œuvre apparaît la trace d'une incubation vraiment littéraire; c'est autre chose qn'une idée dégrossie et charpentée pour la scène... Il a sans doute voulu montrer, comme leçon aux équarisseurs dramatiques, la puissance d'une exécution soignée[4] ». Naturellement les romantiques exaspérés protestent. A. Dumas compare la pièce de Delavigne au drame de Shakespeare, pour écraser le poète classique : « La statue gigantesque, le colosse de Rhodes entre les jambes duquel passaient les hautes galères, est deveuu un bronze à mettre sur une pendule, une réduction de Barbedienne[5] ». Mais le Colosse de Rhodes a-t-il jamais pu être autre chose qu'une monstruosité? Et, d'autre part, n'est-ce pas une œuvre d'art bien adaptée à la vie moderne, qu'un

1. Mss. II, 44.
2. Mss. II, 32.
3. *Revue de Paris*, 1833, XLVI, 55.
4. *Revue de Paris*, 1833, L, 265.
5. *Mémoires*, IV, 57-58.

bronze de Barbedienne? A coup sûr c'est très supérieur aux « zinc d'art » de la maison Dumas. C'est surtout à V. Hugo qu'il convient de comparer C. Delavigne, et la chose a été faite, de façon définitive, par M. Larroumet[1]. Oui, C. Delavigne, comme poète, est inférieur à Hugo; oui encore, comme homme de théâtre, il est de premier ordre. Sa grande habileté consiste à avoir su donner à ses personnages les sentiments profondément humains que la vie lui avait fait connaître et savourer. Il faut qu'une pièce soit d'une vérité bien humaine pour que, même dans un rôle aussi secondaire que celui du geôlier Tyrrel, on trouve des vers aussi touchants que ceux-ci :

... Que voulez-vous? je l'aime.
J'aime en lui le seul bien qui m'ait coûté des pleurs :
Mon Tomy, mon trésor de joie et de douleurs,
L'astre qui rayonnait sur mes nuits enivrantes,
L'enfant qui m'a baisé de ses lèvres mourantes.
Traitez-moi de rêveur, de fou, si vous voulez :
Mais quand je vois ses yeux, ses longs cheveux bouclés,
Je me sens tressaillir jusqu'au fond des entrailles;
Lorsque leurs cris aigus frapperaient ces murailles,
C'est de mon fils, milord, que j'entendrais les cris :
Je ne peux pas pour vous assassiner mon fils.

C'était dans son cœur, dans son propre amour pour son fils Albert, que C. Delavigne avait trouvé ces vers. Qu'on en juge par cette lettre d'adieu écrite à sa femme et à son enfant, qu'il laissait à la Madeleine pour aller redemander un peu de repos et de santé aux environs de Pau : « Malheureux! bien malheureux de vous avoir quittés : plus que tu n'as pu le voir dans mes yeux qui se défendaient de pleurer pour ne pas ajouter à ton chagrin, quand je vous regardais en partant; plus qu'il n'est possible de te le dire. Ne pleure pas cependant, égaye notre adoré enfant. Qu'il ne s'aperçoive pas de mon absence, et qu'il soit bien joyeux de mon retour. Jusqu'à ce que je revienne, sois son père et sa mère. Je te le confie. Je te confie à toi-même. Garde-moi tous mes trésors... Ah! que je suis malheureux[2] »... Les quelques jours qu'il passe dans le Midi lui semblent un long exil. Il se refuse toutes les excursions qui attirent les autres touristes, pour revenir le plus vite possible, sitôt la santé reconquise : « Non, amie, je n'irai pas voir Gavarnie et la brèche de Roland. Il faudrait pour faire cette excursion retarder de cinq jours mon arrivée à Paris, et après

1. *Revue des Cours et Conférences*, avril 1896, pp. 30, 39 et 41.
2. Mss. II, 45.

une si longue absence, j'avoue que ce supplice serait au-dessus de mon courage. Non, je sais trop combien durent cinq jours : j'en ai fait à Plombières la dure expérience, et je la fais encore ici. Les cinq derniers jours qui précèdent le départ... ne finissent jamais. J'ai beau changer de système pour que le temps me pèse moins, laisser là ma sauvagerie, m'apprivoiser, prendre, quand je me promène, un visage qui invite à m'aborder, saluer de mon balcon ceux qui passent, de manière à leur demander une visite : peines et avances perdues! rien n'y fait. Le temps ne m'accable pas moins de son poids. D'autres lieux, un nouveau spectacle auraient-ils le pouvoir d'écarter l'idée qui m'obsède? Ne le crois pas, ma bien-aimée, et certes je n'en ferai pas l'essai. Ce qu'il me faut, pour calmer mon impatience, c'est le mouvement d'une voiture qui m'entraîne, et qui m'entraîne vers vous... J'arriverai, dit-on, vers huit heures du matin, dans la cour de la diligence Laffitte et Caillard, où je dois avoir la première place du coupé. Vers huit heures et demie, je monterai quatre à quatre le grand ou le petit escalier qui me conduira à la chambre de mes deux adorés... Et notre Albert, crois-tu que je ne le roulerai pas sur ton petit canapé de l'Hermitage, au risque de mettre en désordre par mes caresses toutes les boucles de sa belle chevelure blonde? Dis-lui qu'il n'a qu'à bien se tenir [1]»...

Les Œuvres de la fin.

Delavigne ne rapportait malheureusement du Midi qu'une amélioration passagère de sa santé. Les jours du poète étaient désormais comptés. Usé par la vie double du cœur et de l'esprit, trop frêle pour supporter le poids du bonheur et du travail, C. Delavigne n'avait plus de longues années à vivre. Mais il allait suppléer au temps et à la force vitale par l'ardeur au travail et par l'énergie nerveuse. Nul ne se pourrait douter que ses dernières comédies si gaies, si vivantes, ont été composées au milieu des tristesses physiologiques et du déclin des forces.

Son *Don Juan d'Autriche* paraît à un bon juge une des comédies les plus amusantes de notre époque [2]. Pour nous, qui vivons grâce à ses lettres dans l'intimité de son cœur, nous voyons de plus combien il y a mis de lui-même : Doña Florinde, respirant l'odeur des jasmins, dit à sa duègne : « N'as-tu pas éprouvé quelquefois, Dorothée, combien un son vague, une bouffée d'air réveille forte-

1. Mss. II, 47-48.
2. Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, I, 40.

ment certaines impressions de plaisir ou de peine, et fait revivre un souvenir jusqu'à la réalité? » C'est une impression personnelle au poète, écrite à Mme de Courtin plus de huit ans auparavant, et presque dans les mêmes termes : « Dans un bal magnifique, donné par Mlle Mars, je suis resté une partie de la nuit assis derrière une dame qui n'est ni belle ni jolie, que je ne connais pas, et à laquelle je n'ai point parlé. Devinez ce qui me retenait près d'elle? C'était le parfum de votre plante indienne. N'avez-vous pas éprouvé combien les parfums ont de puissance pour réveiller nos souvenirs, et leur donner une force qui nous saisit, qui nous arrête, et va presque jusqu'à la réalité? Les yeux fermés pour ne pas perdre mon illusion, je suis resté là bien longtemps, et trop longtemps, direz-vous, puisque j'ai quitté le bal avec un violent mal de tête : mais moi, je disais comme sur le lac : je souffre pour elle[1] ».

C. Delavigne savait du reste sortir de sa vie intérieure, et composer, au sein du bonheur domestique, quelque drame bien noir comme *Une famille au temps de Luther*. La pièce n'a pas d'ailleurs grand succès. Le poète est obligé de relancer le baron Taylor, qui ne se soucie pas de faire représenter bien souvent ce drame lugubre et peu goûté : il lui écrit le 16 février 1838 : « Depuis deux mois, vous ne m'avez pas donné deux fois. Je n'ai point l'habitude de me plaindre, et je ne vous écris point pour le faire. Je veux seulement vous prier de ne plus annoncer mes ouvrages quand vous ne devez pas les représenter. Les annonces trompent mes amis, et m'exposent à des embarras qui me sont pénibles. Je profite de cette occasion pour vous remercier de la nouvelle preuve d'obligeance que vous m'avez donnée, en refusant l'offre que Mlle Mars vous a faite de rentrer dimanche à l'Odéon pour *l'École des Vieillards* » Ces lettres au baron Taylor nous montrent un auteur soigneux de ses intérêts, ce qui est tout naturel, de sa réputation, ce qui est plus légitime encore, et ne laissant pas le Théâtre-Français en prendre à son aise avec un des poètes qui l'avaient le mieux servi.

La mise en scène de la *Popularité* traînant un peu, C. Delavigne écrit, de la Madeleine, au baron Taylor, le 6 septembre 1838, l'ultimatum suivant : « J'ai pris un engagement avec vous; voici l'époque où je dois le tenir : je suis prêt. Vous avez dit à mon frère que Mlle Mars avait accepté avec reconnaissance, ce sont vos expressions, un rôle dans la *Popularité*. Vous m'avez dit à moi

1. Mss. I, 56.

qu'elle serait à Paris le 15 septembre ou le 20 au plus tard. Je sais combien elle est fidèle à une parole donnée, et comme vous avez dû exiger la sienne avant son départ, son retour ne peut être que très prochain. Veuillez donc m'indiquer le jour où tous mes acteurs sans exception seront réunis pour m'entendre. Si quelque obstacle s'oppose à l'exécution pleine et entière d'un engagement que j'ai dû regarder comme sacré, il n'entrera jamais dans mon intention de vous forcer à le tenir; je m'abstiendrai même comme je le fais depuis longtemps de tout reproche envers vous. Je vous prie seulement de m'écrire deux mots pour me rendre ma parole, et je m'empresserai de vous rendre la vôtre. »

Cette raideur ne lui nuisit pas, puisque la Comédie-Française joua successivement *la Popularité*, *la Fille du Cid* et *le Conseiller rapporteur*, un vrai bijou celui-ci; c'est un petit chef-d'œuvre dans le genre Scribe, avec la note bien personnelle de C. Delavigne. Il y riposte, de la façon la plus galante du monde, à Mme de Girardin qui, dans ses *Lettres parisiennes*, avait un peu daubé sur la *Popularité* [1] :

CRISPIN.

Il se nomme Corniquet? C'est un nom qui promet, si jamais il se marie.

LABRANCHE.

Il n'a eu garde d'y manquer. Il a épousé une femme auteur, ce qui a fait rire.

CRISPIN

Je le crois bien. Le mari d'une femme auteur n'a pas besoin d'être autre chose pour être ridicule.

C. Delavigne aurait eu de l'esprit méchant s'il l'avait voulu. Mais il savait que c'est la façon la plus facile et la plus vulgaire d'avoir de l'esprit. Il avait du reste, pour se protéger contre les brocards, la meilleure cuirasse : le bonheur. Il n'était pas méchant, parce qu'il était heureux, parce que l'amour illuminait toujours sa vie. On trouve encore jusque dans ce vaudeville un reflet inattendu du soleil d'Italie : ce n'est pas Dorante, parlant de Julie à son secrétaire Labranche, c'est C. Delavigne, causant avec sa femme, de Rome et de la villa Paolina, qui s'écrie : « La vois-tu sur les ruines de Rome? Nous vois-tu tous deux?... Quel voyage! Ce beau ciel, le Tibre et le Capitole, quel spectacle inspirateur pour le génie! »

Si le poète n'a pas été gêné par l'impersonnalité du genre dra-

1. *Lettres parisiennes*, lettre III, du 7 décembre 1838, p. 249-250.

matique pour mettre en œuvre ses sentiments propres, on devine combien, plus largement encore, il a puisé dans son trésor de souvenirs personnels pour les quelques pièces lyriques qu'il composa vers sa fin. Les stances à la Madeleine ont une grâce, une pureté incomparables : le regret de quitter la villa qu'il aimait et où il avait aimé, qu'il vendait pour suivre plus régulièrement l'éducation de son unique enfant, nous a valu des vers délicieux, qui seraient son chef-d'œuvre s'il n'avait pas écrit, pour son poème *un Miracle*, ce chant des Limbes qui contient ce qu'il y a eu de meilleur dans le talent et dans le cœur du poète, revus et corrigés par l'amour. L'ancien voltairien, le chansonnier du vendredi-saint, avait compris, grâce à sa femme, tout ce qu'il y a de poétique dans certaines croyances du catholicisme : le père du petit Albert avait mis aussi un peu de sa tendresse paternelle dans ces stances :

Comme un vain rêve du matin,
Un parfum vague, un bruit lointain,
C'est je ne sais quoi d'incertain
Que cet empire;
Lieux qu'à peine vient éclairer
Un jour qui, sans rien colorer,
A chaque instant près d'expirer,
Jamais n'expire.

Partout cette demi-clarté
Dont la morne tranquillité
Suit un crépuscule d'été,
Ou de l'aurore
Fait pressentir que le retour
Va poindre au céleste séjour,
Quand la nuit n'est plus, quand le jour
N'est pas encore!

L'air n'entrouvre sous sa tiédeur
Que fleurs qui, presque sans odeur,
Comme les lis ont la candeur
De l'innocence;
Sur leur sein pâle et sans reflets
Languissent des oiseaux muets :
Dans le ciel, l'onde et les forêts,
Tout est silence.

Loin de Dieu, là, sont renfermés
Les milliers d'êtres tant aimés,

Qu'en ces bosquets inanimés
La tombe envoie;
Le calme d'un vague loisir,
Sans regret comme sans désir,
Sans peine comme sans plaisir,
C'est là leur joie.

Là, ni veille ni lendemain!
Ils n'ont sur un bonheur prochain,
Sur celui qu'on rappelle en vain,
Rien à se dire :
Leurs sanglots ne troublent jamais
De l'air l'inaltérable paix;
Mais aussi leur rire jamais
N'est qu'un sourire.

Sur leurs doux traits que de pâleur!
Adieu cette fraîche couleur
Qui de baiser leur joue en fleur
Donnait l'envie!
De leurs yeux qui charment d'abord,
Mais dont aucun éclair ne sort,
Le morne éclat n'est pas la mort,
N'est pas la vie.

Rien de bruyant, rien d'agité
Dans leur triste félicité!
Ils se couronnent sans gaîté
De fleurs nouvelles.
Ils se parlent, mais c'est tout bas;
Ils marchent, mais c'est pas à pas;
Ils volent, mais on n'entend pas
Battre leurs ailes...

Corrigeant, comme Lamartine, à force de sensibilité et de tendresse, ce qu'il y a d'impitoyable dans les dogmes catholiques, il envoie, dans le chant III de ce poème, Jésus-Christ ouvrir la porte des limbes, et donner à ces pauvres petites âmes la volée vers le Paradis. Si, comme on a dit d'Arvers qu'il était « l'auteur du sonnet d'Arvers », et de M. Sully-Prudhomme qu'il est « l'auteur du Vase brisé », on ne dit pas de C. Delavigne qu'il est « l'auteur des Limbes », c'est que son répertoire lyrique et surtout son bagage dramatique sont assez riches pour qu'on n'ait que l'embarras du choix : il est tout simplement l'auteur d'une œuvre considérable, trop longtemps et trop injustement dédaignée, œuvre dont j'ai essayé d'expliquer la genèse au cours de cette étude.

VI

Ce genre de critique appartient à la biographie littéraire, genre que je crois légitime et bon, avec Lamartine, lorsqu'il écrit à M. de Genoude : « Quoi que les sots, qui ne savent lire que ce qui est écrit en puissent dire, j'ai toujours pensé qu'un grand écrivain valait encore mieux que son plus beau livre ». C. Delavigne, en effet, vaut encore mieux que son œuvre. Il aurait tout à gagner à ce que des chercheurs d'inédit publiassent sa correspondance, aujourd'hui disséminée. Sa mémoire n'y perdrait rien. Il y gagnerait peut-être un renouveau de cette popularité qui ne l'abandonna pas, même à sa mort. Quand le cortège funèbre quitta la maison de la rue Bergère, des jeunes gens demandèrent à traîner eux-mêmes le char[2], fidèles jusqu'au bout à l'homme qui avait été si longtemps le poète de la jeunesse, en même temps qu'il était le préféré de la critique classique. Dans les polémiques qui suivent son manifeste contre la littérature facile, c'est surtout de C. Delavigne que s'autorise Nisard pour attaquer Hugo[3]; si bien que, quoi qu'en aient dit le même Nisard et M. Biré[4], c'est à se demander si Hugo ne songeait pas à Delavigne plutôt qu'à Dumas, quand il instituait, dans son morceau oratoire sur Mirabeau, une comparaison entre l'homme de génie, c'est-à-dire Hugo, et l'homme de talent dont la médiocrité se sert pour attaquer l'homme de génie. Cela expliquerait peut-être les fureurs des sous-romantiques contre C. Delavigne[5], et les tristesses qui prenaient quelquefois le poète, quand il voyait combien on lui faisait payer cher cette réputation que ses partisans appelaient de la gloire, et que lui-même n'osait pas caractériser ainsi[6]. L'éclatante lumière de V. Hugo a longtemps offusqué C. Delavigne, comme tant d'autres du reste, et pourtant il n'en reste pas moins vrai que, l'immense supériorité poétique de V. Hugo étant pleinement avérée, il faut reconnaître ceci à la louange de C. Delavigne : il n'a rien dû à V. Hugo, ni une image, ni une forme de vers, ni une situation, ni une pièce; ce qu'on a voulu appeler chez lui imitation du romantisme n'est que la libre évolution de son talent; comme valeur dramatique, ses pièces en vers, tout bien balancé, forme

1. *Correspondance*, II, 48.
2. *Le Goffic*, p. 25.
3. *Revue de Paris*, 1834, II, 19.
4. *Revue de Paris*, 1834, II, 11; *Victor-Hugo après 1830*, I, 117-118.
5. *Mary Lafon*, p. 24.
6. *Mary Lafon*, p. 22-23.

et fond, viennent immédiatement après celles de V. Hugo, le répertoire de C. Delavigne étant nettement supérieur aux pièces en vers de Dumas et de Vigny, surtout pour les œuvres qui suivent le voyage d'Italie.

Malheureusement pour lui, il a été attaqué avec cette arme empoisonnée qu'on nomme le ridicule, et qui en France, malgré le dicton, ne tue que les bonnes choses et que les braves gens. Combien s'imaginent avoir jugé définitivement C. Delavigne, quand ils ont répété, avec un sourire qu'ils croient spirituel, ces vers de Desnoyers qui sont méchants et bêtes :

Habitants du Havre, Havrais,
J'arrive de Paris exprès
Pour démolir la statue
De Delavigne (Casimir) ;
Il est des morts qu'il faut qu'on tue, etc.

Pour moi, j'opposerai à cette calomnie rimée, et je présenterai aux lecteurs, comme conclusion de cette étude, comme jugement équitable sur la valeur de C. Delavigne, cette adaptation du sonnet de Sainte-Beuve à Ronsard :

A toi, poète, à toi qu'un sort injurieux
Depuis cinquante ans livre aux mépris de l'histoire,
J'élève de mes mains l'autel expiatoire
Qui te purifiera d'un arrêt odieux.

Non que j'espère encore, au trône radieux
D'où jadis tu régnais, replacer ta mémoire ;
Tu ne peux de si bas remonter à la gloire ;
Vulcain impunément ne tomba point des cieux.

Mais qu'un peu de pitié console enfin tes mânes ;
Que, déchiré longtemps par des rires profanes,
Ton nom, d'abord fameux, recouvre un peu d'honneur !

Qu'on dise : il osa trop, mais l'audace était belle ;
Il lassa, puis sut vaincre, une langue rebelle,
Et de moins grands, depuis, eurent plus de bonheur.

Maurice Souriau.

LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

(*Suite et fin* [1].)

Les Corrivaux se composent de deux éléments principaux : le valet qui remplace son maître à l'aide d'un déguisement et le jeune homme qui, étant surpris entre les bras de celle qu'il aime, remédie à sa faute par un mariage.

Ce sont là deux sujets dont nous avons déjà vu bien des exemples. Un valet se moque d'un mari, par un procédé semblable, dans le *Viluppo* du Parabosco, et les amoureux, à l'aide d'un déguisement, se remplacent mutuellement en plusieurs comédies françaises du XVIe siècle.

L'auteur a dû puiser, selon toute probabilité, son inspiration soit à la pièce de Godard, soit à la comédie italienne, soit encore aux *Plaisanteries* de Poggio, aux *Cent Nouvelles nouvelles*, à l'*Heptaméron*, au *Grand Parangon*, etc. [2]. Il n'y a que l'embarras du choix. On peut répéter la même chose, pour le mariage forcé du jeune homme [3] qui rappelle le sujet de maintes nouvelles.

Le prologue, où le *prologueur* est exposé aux tours d'un personnage appelé le *Caché*, qui se moque de lui en l'appelant « capitaine l'Oison », n'est pas sans offrir une certaine ressemblance avec celui d'une pièce française du siècle précédent, *la Fidélité nuptiale* [4].

Ici le prologueur est de même en butte aux railleries d'un inconnu masqué et caché, et nous avons déjà eu l'occasion de remarquer la variété de certains prologues du théâtre d'Italie.

Les personnages de cette pièce de Trotterel ressentent, en partie au moins, l'influence de la comédie de l'*arte*. Bragard, armé d'un « coutelas de bois » (I, 1), n'est qu'un *zanni* transplanté sur la scène française, avec quelques traits de l'ancien parasite et du fanfaron.

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 336; 1898, p. 220 et 554; 1899, p. 571.

2. Voyez le fabliau « le Meunier d'Arleux »; Cfr. Montaiglon, t. II, p. 31 sqq.), Sacchetti (nouv. 206), Poggio, *Facezie* (XXVI, XLI), Mambriano (nouv. II), *Cent Nouv. nouv.* (IX), *Heptaméron* (IX), *Grand Parangon* (XXXV), etc.

3. Voyez les exemples offerts par la *Lucelle* et *les Déguisés* et les pièces italiennes auxquelles elles ressemblent.

4. Voyez le chap. précédent.

Morbleu! que je me sens estrangement hardy!
Comme le cœur m'en dit! Corbleu! que je suis brave!
Que je donnerois bien ores dans une cave,
Pleine de fort bon vin... (*ib.*)

Il appartient à la lignée d'Arlequin, et comme celui-ci, dans son contact continuel avec le capitaine, il a fini par en contracter quelque peu le caractère héroïque. Il s'arme, menace, fait le brave, mais au moindre embarras il se sauve avec une vitesse que seulement son maître sait égaler. En effet, Gaullard n'a pas le pareil pour menacer l'ennemi absent, quitte à céder le camp au moindre bruit.

Lorsque le maître et le valet veulent surprendre Brillant, ils s'encouragent réciproquement :

GAULLARD. — Sus! courage!
BRAGARD. — Prenons-le sur le faict
Va, marche le premier, et fierement luy donne
Un si grand horion que son cœur s'en étonne.
BRAGARD. — L'honneur vous appartient de marcher tout devant
Allez, je vous iray bien hardiment suivant. (I, 3.)

C'est de la même manière, que Prouventard, dans les *Desguisez*, voudrait se faire précéder à l'assaut, par son laquais :

PROUVENTARD. — Marche.
VADUPIÉ. — Marchés, mon maître
Je ne suis que le serviteur;
Allés le premier par honneur.

Bragard aime la bonne table, hume, avec une satisfaction infinie, les parfums de la cuisine (III, 1), et il peut, comme Potiron, s'écrier que c'est là son « lit d'honneur ».

Clorette continue la tradition de la femme éhontée et facile, telle que la nouvelle et la comédie du XVIe siècle l'avait reçue du moyen âge et de l'ancienne nouvelle. Au lieu de la femme mariée de l'*Eugène* et de *la Trésorière*, nous avons ici une jeune fille, mais la physionomie en est toujours la même, bien que le dénouement final la mette au nombre, sous un certain rapport, des filles de la comédie italienne et de la française de la période précédente.

La pièce de Trotterel a la marche libre et l'esprit railleur d'une *nouvelle* de Boccace. L'auteur ne se soucie nullement de la vraisemblance des situations qu'il crée coup sur coup et qui se suivent de près sans le moindre ordre logique.

Il arrive, par exemple, qu'Almérin, à peine a-t-il conçu l'idée de jouer un tour à Clorette, rencontre tout de suite son maître, trouve le narcotique, le lui donne, entre dans la maison de la jeune fille, y dort et en sort, tout cela dans une scène (II, 4). Ailleurs (III, 1), Bragard et Gaillard arrêtent de se venger de Brillant et de boire pour s'encourager à l'assaut. Les voilà buvant et mangeant tant que le vin produit son effet. Alors ils chantent, s'endorment, se réveillent, s'arment et tombent par terre, et la dernière scène n'est pas moins d'une rapidité invraisemblable.

Les types des *Corrivaux* n'ont aucun développement et ils restent à l'état de simples ébauches représentées à peu de traits, et entièrement soumises à l'action.

Le mérite de l'auteur consiste surtout dans la facilité du style, la vivacité de sa pensée, la variété des scènes, mais on doit constater aussi que sa pièce, loin de marquer un progrès, se rapproche de beaucoup des débuts du XVIe siècle.

L'autre comédie due à sa plume, *Gillette*, a des défauts encore plus sensibles et paraît tout à fait contemporaine des essais de Jodelle et de Grévin.

Les personnages sont réduits à un nombre très limité, et deux d'entre eux, le *Gentilhomme* et la *Damoiselle* n'ont pas même de nom, rentrant par là dans la personnification des *sotties*[1]. La comédie est divisée en cinq actes, dont chacun se compose de deux scènes, mais celles-ci sont en effet plus nombreuses, car l'auteur oublie, comme dans la pièce précédente, d'indiquer par des scènes l'entrée ou la sortie de ses personnages. Le vers des *Corrivaux* est remplacé par celui de huit syllabes.

La dédicace adressée « à monsieur son intime » porte la date du 12 août 1619, et Trotterel y déclare qu'il a composé sa comédie sur une historiette qu'on lui a rapportée, « entre autres bons comptes du tems », et il l'expose sans lui donner d'autre importance que celle que mérite une *facétie*. Ce n'est pas là pourtant l'avis d'un certain D. D. P. V. qui fait précéder la pièce de quatre quatrains à la louange de l'auteur.

Au commencement de l'action, le gentilhomme se plaint du poids de la « nopcière loy » :

1. Entre-parleurs :
LE GENTILHOMME, amoureux de Gillette sa servante.
GILLETTE, servante.
MATHURIN, grand laquais du gentilhomme, aussi amoureux de Gillette.
LA DAMOISELLE, maistresse de Gillette et femme du gentilhomme.
MAISTRE JOSSE, prestre vicaire.

Certes l'adage est véritable
Qui dit que dessus une table
Un mets trop souvent presenté
Rend nostre estomach degousté

La damoiselle vieillit et le marie s'écrie :

...Pour me rafraischir
Il me faut les bornes franchir. »

Il jette pourtant son dévolu sur Gillette, qu'il croit « belle monture ».

Le gentilhomme ne se met pas en frais d'imagination pour obtenir les faveurs de sa servante. En suivant le procédé très simple de ses pareils, il l'appelle, et lui dit, sans trop de façon :

...sans faire la hautaine
Prends pitié de ma dure peine...
Gillette je te fay promesse
De te faire du bien sans cesse,
Et pour encor plus t'émouvoir
Je te promets de te pourvoir
En te mariant à ton aise :
Or sus vien ça que je te baise
Et que je touche ton teton.

Gillette fait la sourde oreille, mais le gentilhomme sait bien à quels arguments il faut avoir recours, et il lui offre, sans laisser paraître une générosité excessive, tout d'abord un ducat et après deux pistoles. La jeune fille parle de son honneur, mais on devine facilement que ce n'est pas là une raison trop solide pour elle. Le dialogue est interrompu par l'arrivée de la damoiselle; le gentilhomme quitte la scène et il s'ensuit, entre les deux femmes, un dialogue, qui nous permet de pénétrer dans l'intérieur du ménage d'un gentilhomme de cette époque.

La damoiselle n'est pas mal satisfaite du zèle et de l'activité de Gillette et cause avec elle du poids du beurre et se réjouit de ce que les vaches donnent beaucoup de lait :

...les autres mois
Elles n'avoient tant de laictage,
Mais c'estoit faute de fourrage.

Elle demande ensuite à sa servante le *menu* du dîner, qui est d'une simplicité extraordinaire :

...de bons choux à pomme,
Avec du bœuf qui s'y consomme,
Et du lard et du mouton gras.

La pauvre femme est si loin de soupçonner l'infidélité de son mari!

Au deuxième acte, on voit paraître Mathurin, un paysan de la souche de Guillaume, mais qui est pourtant assez entreprenant pour embrasser tout de suite Gillette, qui lui a touché le cœur et qu'il espère pouvoir épouser. Gillette, dans l'accolade, perd sa coiffe, mais elle ne repousse pas tout à fait le jeune *lourdaut*; elle comprend bien qu'à bout des comptes un mari n'est pas à dédaigner.

Le gentilhomme continue ses poursuites et Gillette, loin de s'en plaindre, admire avec une certaine coquetterie, la passion qu'elle lui a su inspirer :

Voy comme il se met sur la montre,
Et comme il est par tout polly
Le tout pour me sembler joly.

Elle feint pourtant de se défendre en prétextant les sermons de son curé, mais le gentilhomme s'en rit et ne paraît pas trop se fier à la vertu des gens d'église :

...Hà, hà, vrayment
Il presche ore ce document
Cassé de la grande faiblesse
Qui l'accompagne en sa vieillesse,
Mais durant ses beaux jeunes ans,
Il se donnoit bien du bon temps,
Ne faisant nulle conscience
De vivre en sainte continence.

Cette dispute donne occasion au gentilhomme de se déclarer calviniste :

Bien que ma foy prenne origine
De la fine presche Calvine,

et c'était là probablement la religion de l'auteur. Enfin le gentilhomme promet à Gillette de garder le silence le plus absolu et que son amour n'aura pas de suites à craindre.

Que cela ne te face peur
Je scay prevenir ce malheur (d'engrosser)
Par une certaine science
Dont j'ay parfaite experience.

Cette promesse, tirée de *la Trésorière*, finit par l'emporter sur la faible vertu de Gillette.

Au troisième acte Mathurin se rend, malheureusement trop tard, chez le curé, « maistre Josse », afin d'invoquer son aide contre les poursuites du gentilhomme.

Le prêtre promet de sermonner la jeune fille, mais celle-ci paraît sur la scène afin de renseigner le public sur ce qui s'est passé entre elle et son maître et qui rend parfaitement inutile l'intervention de Josse.

Celui-ci pourtant se présente à Gillette dans l'acte suivant, mais la belle répond avec tant d'humilité, et affecte un air si innocent, que le bonhomme en reste édifié et peut assurer à Mathurin qu'il aura là une épouse digne en tout et partout de son amour. Ce n'est pas là cependant l'avis de la damoiselle, qui, ayant flairé l'intrigue, intervient tout à coup, un bâton à la main, dont elle frappe sa rivale et Mathurin accouru à ses cris.

Au cinquième acte, on a le dénoûment auquel on s'attendait depuis longtemps; le valet épouse Gillette, et le gentilhomme n'a pas l'air de s'en fâcher.

Tout dans cette pièce est issu, comme nous venons de le dire, du souvenir des premiers essais de la Renaissance : Gillette n'est qu'Agnès avant le mariage et la Damoiselle est la femme jalouse de la vieille littérature du moyen âge.

On peut remarquer seulement quelque progrès dans le développement de l'action et ce qu'un demi-siècle a fait faire au style comique. Que l'on ajoute que le dialogue entre le curé et la jeune fille ne manque pas de verve. Le regrès chez Trotterel est donc évident.

En 1616, c'est-à-dire entre les deux pièces précédentes, Adrien de Montluc, prince de Chabanais et comte de Carmain (1567-1641), auteur des *Jeux de l'inconnu* et d'autres compositions badines, composa sa *Comédie des proverbes*, qui ne parut cependant qu'en 1633. La *Comédie des Proverbes* appartient au genre des bizarreries comiques, au même titre du *Galimatias* (1639), tragi-comédie de Doroziers Beaillieu, et de la *Comédie des chansons* (1640)[1].

C'est un tour de force où l'auteur se donne la peine de citer à

1. Le *Galimatias* se compose de vers incohérents qui ont un sens très vague et qui forment fort souvent une absurdité harmonique, comme les poésies italiennes du Burchiello, auquel l'auteur pourrait bien s'inspirer.

Pour la *Comédie des chansons*, qui rappelle pour sa forme la « Farce de Calbain » du temps de Louis XII et quelque peu le « Jeu de Robin et de Marion » de même que la farce des « Deux savetiers », etc.; voyez Julien Tiersot: *Histoire de la chanson pop. en France* (Paris, 1889, chap. IV, p. 501).

Pour la *Comédie des proverbes*, je suis l'éd. Jannet.

peu près deux mille proverbes, qui ne tombent pas toujours fort à propos, mais qui ont cependant le mérite de nous faire connaître une des richesses de la langue à cette époque. L'action n'est donc qu'un prétexte à l'application de ces proverbes.

La pièce est divisée en trois actes et précédée par un prologue, et c'est là la première fois où nous rencontrons une *comédie* avec cette division qui est propre aux *scenari* du Scala et dont on aura bientôt plusieurs exemples. Montluc emploie la prose pour appliquer ses proverbes avec plus de facilité et le sujet qu'il développe est un mélange de la comédie érudite et de celle de l'*arte*. Le voici en peu de mots. Lidias aime la fille du docteur Thesaurus (Florinde), dont celui-ci a déjà disposé, en la fiançant malgré elle au capitaine Fierabras. Le jeune homme, conseillé et aidé par son serviteur Alaigne et par Philippin, valet du docteur, enlève Florinde et se sauve avec elle.

Thesaurus et Fierabras sont au désespoir et méditent une vengeance éclatante. Les fuyards, suivis des deux valets, se retrouvent au milieu des champs et, vaincus par la fatigue, ils s'endorment. Des bohémiens, qui voient leurs habits, s'en emparent, croyant par là se soustraire aux poursuites de la justice, de sorte que les quatre malheureux, en se réveillant, sont obligés, faute de mieux, de s'affubler du costume de leurs voleurs. Ce déguisement forcé en bohémiens n'est pas sans leur réussir jusqu'à un certain point agréable, car ils pensent que par là ils pourront se présenter au Docteur et en lui disant le sort le contraindre de consentir à leur mariage.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le Docteur Thesaurus, de même que la femme, accueillent les faux bohémiens avec empressement, et le Docteur les appelle « les beaux Tabarins », allusion évidente à ce personnage comique de l'Italie. Les bohémiens leur persuadent d'accueillir les fuyards avec bonté, et le capitaine mord lui aussi à l'appât , en se prenant d'amour pour la bohémienne à laquelle il trouve une ressemblance extraordinaire avec Florinde. Les bohémiens lui disent le sort, en se moquant joyeusement de ses fanfaronnades. « Vous ne mentez jamais si vous ne parlez. Vous estes aussi prudent que valeureux : quand vous avez esté battu, vous n'en dites mot à personne. Vous faites des miracles en vos combats; ceux que vous avez tuez se portent bien... » (III, 2.)

Ce portrait flatte extrêmement la vanité de Fierabras. Bref, toute chose irait à souhait si la justice ne s'en mêlait. Le prévôt prend les fuyards pour les véritables bohémiens qu'il doit arrêter, mais Lidias se découvre au prévôt comme son frère, et celui-ci, loin de

les emprisonner, les aide dans leur entreprise. Le Docteur, enfin, consent au mariage, d'autant plus que Florinde lui fait accroire qu'elle ne s'est pas enfuie avec son amoureux, mais qu'elle a été sauvée par celui-ci, au moment où des bandits voulaient lui faire un mauvais parti. Fierabras voudrait s'opposer, mais ses menaces n'en imposent à personne et il se console par la pensée des futurs exploits, qui rendront son nom célèbre dans les siècles à venir.

On voit que malgré ses proverbes et sa division en trois actes, la comédie de Montluc reconnaît, en partie, l'influence qui présida à la formation du théâtre précédent. Cette même division en trois actes nous rappelle celle des *scenari* du Scala, où l'on voit aussi fort souvent des bohémiens, ou vrais ou supposés, disant le sort et se moquant de tout le monde. Flaminia, par exemple, se déguise en bohémienne dans les *Tappeti Alessandrini*; des *zingari* jouent un rôle important dans le *Capitano* et la comédie érudite avait vu déjà paraître la *Cingana* du Giancarli (1545).

Dans les *Tappeti Alessandrini* du Scala il y a le même détail du capitaine qui fait jouer, sous les fenêtres de la jolie bohémienne, une sérénade interrompue par l'arrivée du prévôt et de son escorte, et une pareille aventure d'une sérénade brusquement interrompue forme une des scènes enjouées du *Fido amico* (Scala).

D'ailleurs les éléments italiens paraissent dans le docteur Thesaurus, défiant la sagesse et la science de Socrate, de Platon, d'Aristote et de Cicéron, « magister magistrorum, doctor doctorum, præceptor præceptorum ».

Malgré son latin, le pauvre docteur est tellement sot, qu'on lui ferait accroire que « les nuées sont des poesles d'airain » et il est d'autant plus la dupe de tout le monde, qu'il se croit très fin et très rusé. A côté du docteur Thesaurus, on voit paraître une autre de nos anciennes connaissances, ce capitaine Fierabras, dont le nom rappelle un héros de l'épopée ancienne.

Malgré ses rodomontades hyperboliques et la richesse dont il mène grand bruit, il est « plus poltron qu'une poule », et sa misère l'a forcé de « vendre son cheval pour avoir de l'avoine ». Il s'appelle « général des régimens de Tartarie, Moscovie et autres » et de temps en temps il dit quelques petits mots espagnols. La servante Alizon, dans des à-part fréquents, prend soin de prier le public de n'ajouter jamais foi à ses vantardises, en jouant ainsi un rôle réservé jadis au parasite ou au valet.

Il va sans dire que le capitaine n'est terrible qu'avec les ennemis absents, et à l'approche des *archers*, il conclut sa sérénade par les vers suivants :

L'ignorance fait les hardis
Et la considération les craintifs.
Bien courir n'est pas un vice :
On court pour gagner le prix :
C'est un honneste exercice
Un bon coureur n'est jamais pris. (III, 3, 4.)

D'ailleurs, l'importance de la pièce n'est ni dans le sujet, ni dans les personnages, c'est dans ce tour de force, dont nous venons de parler et qui consiste à placer à tout moment ces proverbes, qui n'ont pas toujours un air naturel et dégagé.

Avec les proverbes, notre auteur emploie une phraséologie très riche, puisée à la langue vive et populaire, ce qui est d'autant plus remarquable chez un écrivain, appartenant à la société la plus choisie. Chaque personnage parle le langage qui est propre à son rang, de sorte que les valets ne se distinguent que trop par des boutades, des phrases et même des actes on ne pourrait plus plats. (II, 3.)

Tel étant le caractère de cette comédie, on ne doit pas trop s'étonner si ses personnages se livrent souvent à de véritables exercices linguistiques.

En voici un exemple :

« Philippin. Vous n'avez qu'à commander, je me mettrois en quatre et ferois de la fausse monnoye pour vous : je prendrois la lune avec les dents; je ferois de necessité vertu, pour vostre service..., etc » et à Alaigne qui veut se moquer de lui : « Tu es un frelempier, c'est bien à toi que j'en voudrois rendre compte! Je crois que tu as fait ton cours à Asnière... Tu es un sçavant prestre, tu as mangé ton bréviaire. Aga, tu n'es qu'un sot, tu seras marié au village. Il n'y a que trois jours que tu es sorty de l'hospital, et tu veux faire des comparaisons avec les gueux. Si tu estois aussi mordant que tu es reprenant, il n'y auroit crotte dans ces champs que tu n'allasses fleurant... » (I, 7.)

On devine facilement que tout ces proverbes et cette phraséologie, appliqués à tout propos et dans toutes les variantes possibles, gênent fort souvent la clarté de la pensée et nous font retomber dans une sorte de galimatias.

Il arrive aussi que les personnages, se préoccupant surtout de déployer les richesses de la langue, se soucient le moins du monde de l'action en elle-même. Aussi parlent-ils fort souvent à tort et à travers, et au moment où il leur faudrait se hâter pour empêcher quelque malheur ou lorsque la passion les entraîne, on les voit sur la scène, les mains baillantes, comme les chœurs des opéras, répéter à l'envi leurs proverbes.

On apprend à Macée que sa fille a été enlevée, et celle-ci de s'écrier :

« Il n'y a plus que le nid, les oiseaux se sont envolez! nous sommes réduits au bissac; nous sommes volez et ruinez de fond en comble... Marchand qui part ne peut rire; qui perd son bien perd son sang; qui perd son bien et son sang perd doublement... Chat échaudé craint l'eau froide. Ce n'est pas tout de prescher, il faut faire la queste : vous ne vous remuez non plus qu'une épousée qu'on atourne, ny qu'une poule qui couve. »

Thesaurus, lui aussi, perd son temps à enfiler des sentences latines et françaises tandis qu'on amène sa fille. « *Patientia vincit omnia.* Paris la grande ville ne fut pas faite en un jour (I, 6.) » et pour compléter ce tableau des incohérences, nous rappelons que les deux fuyards, au lieu de continuer leur route, s'amusent à écouter les débats et les jeux de mots de leurs valets. (I, 7.)

Montluc se plaît parfois à certaines bizarreries, comme la suivante : « Hé! frère Dominicle, viens voir la musique auprès de nostre bouticle », et aux citations latines, espagnoles et italiennes. Ces dernières laissent beaucoup à désirer sous tous les rapports[1].

Ce n'est donc pas avec Montluc que la comédie pourra faire ce progrès que Trotterel n'a su nous montrer; il paraît que les écrivains du nouveau siècle, entourés par une foule de genres divers qui s'offrent au théâtre, ne sachent à quoi se tenir. Trotterel revient aux débuts du XVIe siècle; Montluc emploie son esprit, qui ne manque pas pourtant d'une certaine supériorité, dans les extravagances d'un art d'académie.

D'ailleurs, l'auteur lui-même ne donnait pas trop d'importance à son caprice littéraire de grand seigneur, pour qui les lettres ne forment qu'un amusement passager :

« Philippin. *Finis coronat opus*, comme dit le docteur : la fin couronne les taupes. Tirez le rideau, la farce est jouée. Si vous ne la trouvez bonne, faites-y une sausse, ou la faites rostir ou bouillir et traisner par les cendres; et si n'estes contens, couchez-vous auprès : les valets de la feste vous remercissent. Bonsoir, mon père et ma mère et la compagnie. »

On voit que ce n'est pas le Prince qui daigne remercier son

1. « Qui va piane va sane, et qui va sane va lontane, qui va lontane va bene ». (I, 3.) Qui ben esta non si move. (Prol.)

Il aurait fallu dire : « Chi va piano va sano, chi va sano va lontano, e chi va lontano va bene », bien qu'on dise communément : « Chi va piano va sano e va lontano ». L'autre proverbe italien que nous avons déjà lu dans les *Néapolitaines* s'écrit : « Chi ben sta, non si muove », ou mieux encore : « Chi sta bene, non si muove ».

auditoire. Il en laisse le soin aux valets, qui s'y prennent d'une manière fort irrévérencieuse.

Il faudrait placer ici deux comédies que les frères Parfait[1] nous indiquent aux dates de 1618 et de 1620 dans leur *Histoire du théâtre*. On ne possède malheureusement de la première que le titre *l'Amour médecin*, avec la notice qu'elle fut composée par Pierre de Sainte-Marthe. « Nous ne connaissons — disent les auteurs de l'*Histoire du Théâtre* — que le titre de cette pièce indiquée par quelques catalogues; peut-être les auteurs n'en savaient-ils pas davantage. »

Le titre a bien l'air d'annoncer une véritable comédie d'un tour peut-être plaisant, mais à cela se borne toute hypothèse possible.

L'autre pièce porte pour titre : *les Ramoneurs*, et le catalogue Duval y attribue la date de 1621. (5 actes, prose, troupe royale, 1621.) Je remarque, en passant, que le même catalogue et d'autres encore attribuent à Breton, sieur de Lafon, une comédie, de même en cinq actes et en prose, qui aurait été jouée au théâtre de l'hôtel de Bourgogne en 1554, sous le titre *le Ramoneur*, et qu'on ne possède plus.

Y aurait-t-il quelque rapport entre *le Ramoneur* et *les Ramoneurs*[2]?

Je rapporte ici ce que les frères Parfait nous disent de cette pièce et qui suffit pour s'en former une idée générale.

« *Les Ramoneurs*, comédie en cinq actes et en prose, par un auteur anonyme... Cette pièce n'existe que manuscrite, l'Auteur en est inconnu, et l'on ne peut sçavoir que par conjecture le temps où elle a pu être représentée. » Une note qui se trouve à la tête, nous assure « qu'elle paraît avoir été jouée vers 1629, attendu qu'il y est parlé de Coeffier, traiteur, qui était de ce temps, et qu'on y parle aussi des Justes d'or, qui est le nom des pièces sous Louis XIII. »

Nous croyons cependant qu'elle a paru dès 1620 et voici sur quoi nous nous fondons.

Le docteur demande à un homme de province s'il ira voir les beautés de Paris : « L'équité veut, ajoute-t-il, que vos curiosités donnent la préférence à ce sacré temple du Palais, où Thémis rend ses oracles, et dont la dernière conflagration n'a fait qu'embellir les superbes édifices. » La grande salle du Palais fut consumée par un incendie, en 1618. Il y a toute apparence que l'auteur pouvait faire parler de la sorte ses personnages

1. Frères Parfait, ouv. cité, éd. Mercier, 1747, t. IV, pag. 285 et 335 sqq.
2. Les *Ramoneurs* sont indiqués aussi par le catalogue Soleinne comme un mss.

en 1620, époque où cet édifice venait d'être réparé tout nouvellement.

Au reste, le sujet de la comédie est assez plaisant; mais aux dépens des bonnes mœurs, on y introduit sans façon des femmes de mauvaise vie et des libertins de toute sorte.

Un jeune homme, amoureux de la sœur d'un capitaine qui tient cette fille enfermée, sans permettre à personne l'entrée de sa maison, ne peut pénétrer dans la chambre de sa maîtresse qu'en passant par la cheminée, déguisé en ramoneur, et accompagné de son valet. Il se fait connaître à sa belle, qui consent à se laisser enlever et à prendre un pareil habillement. Enfin tout se raccommode : on emploie les menaces et les discours pour forcer le capitaine à accepter le jeune homme pour beau-frère.

Le capitaine se console de cette aventure en épousant une fille publique, que son père vient chercher à Paris, dans l'intention de la faire enfermer : mais il change de dessein en faveur de ce mariage.

Nous le répétons encore, cette pièce est très passable pour le temps; on y trouve même d'assez bonnes plaisanteries. De Villiers s'est servi de ce sujet pour en composer une comédie d'un acte, sous le même titre, et où il n'a pas oublié certaines grossièretés qui se trouvent en plus grand nombre dans celle-ci. Le capitan, la courtisane, le docteur, le jeune homme qui s'introduit secrètement chez celle qu'il aime, la licence du langage, le valet qui suit et aide son maître dans ses entreprises, voilà des éléments pas du tout douteux et qui nous assurent, sur la simple trace donnée par les frères Parfait, que nous avons affaire à une vraie comédie de la Renaissance.

On pourrait trouver en outre une certaine analogie entre cette pièce et *les Jaloux* que Larivey avait tirés des *Gelosi* du Gabbiani.

Vincent, qui aime Magdelaine, est mis à la porte par le frère de sa belle, le capitaine Fierabras. Il se fait, par une ruse de son valet, recevoir par le capitaine même, en se faisant tout d'abord transporter dans un sac, puis lui faisant accroire qu'il est un gentilhomme, poursuivi pour un duel et qui a recours à sa protection. Vincent enlève la jeune fille, Fierabras poursuit les fuyards, crie et menace, mais enfin il doit s'apaiser.

Peut-être retrouverait-on quelque chose de plus qu'une simple analogie si ce manuscrit, que je n'ai su retrouver nulle part, pouvait revoir le jour. Cependant, l'incident du déguisement en ramoneur me paraît tout à fait nouveau et assez plaisant.

La dernière pièce dont nous allons nous occuper porte pour titre : *Les galanteries du duc d'Ossonne* et parut pour la première fois sur la scène en 1627[1].

Son auteur, Jean de Mairet, nous fait entrevoir l'époque classique et tout le monde doit se rappeler ses luttes malheureuses avec Pierre Corneille et le succès éclatant de sa *Sophonisbe*[2].

Je laisserais même de côté cette pièce, pour me borner à la rigueur à ce qui n'appartient qu'à la comédie de la Renaissance, s'il n'y avait là comme un dernier écho de l'influence exercée, à cette époque, par la nouvelle sur le théâtre.

Le sujet de la pièce se rapporte à la vie d'un personnage bien connu et qui venait de mourir, lorsque le poète se permit de le présenter sur la scène[3].

Mairet a fait retour à ce vers hendécasyllabique que Trotterel avait déjà fait connaître au théâtre. Il divise la pièce en cinq actes et en scènes, et la régularité de ces divisions paraît déjà dans toute sa rigueur. L'action se passe à Naples. Le duc d'Ossonne s'est épris d'Émilie, femme de Paulin et belle-sœur de Flavie, « amoureuse du duc ». Émilie entretient une relation intime avec son « favory » Camille, ce qui n'est pas sans donner beaucoup de jalousie au mari de cette femme, rien moins que fidèle. Paulin arrête de faire tuer son rival, par un *bravo*, mais Camille peut se sauver et Paulin doit demander un abri au duc, pour se soustraire aux conséquences de son crime. Le duc est bien aise d'avoir en son pouvoir le mari de celle qu'il aime; il lui fait un accueil excellent, l'éloigne de Naples, sous prétexte de sa sûreté, et se rend, en bon Espagnol, sous les fenêtres d'Émilie lui déclarer sa passion.

Tandis qu'il soupire dans les ténèbres, une croisée s'ouvre tout doucement et l'on voit en descendre une de ces échelles en soie, qui ne manquent jamais dans les pièces espagnoles. Le duc, en chevalier entreprenant, ne reste pas douteux. Il profite de ce secours, tombé pour ainsi dire du ciel, monte, pénètre dans la maison de sa belle et trouve celle-ci, en personne, habillée en

1. Voyez cette comédie dans le recueil cité de M. Fournier, qui la fait précéder par une notice très soignée. Les *Galanteries* furent jouées, comme nous venons de le dire, en 1625, mais l'auteur fit imprimer la pièce seulement en 1636, avec une préface où l'on voit déjà sa jalousie pour Corneille. Cette pièce, dit M. Fournier, « fit alors plus *de bruit* que lorsqu'elle avait été représentée ».

2. Voyez G. Bizos : *Étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet*, Paris, 1877.

3. « Le duc d'Ossonne que de Mairet met en scène n'était rien moins que Don Pedro Tellez-Giron, vice-roi de Naples, bien connu pour sa galanterie et sa libéralité. Le même sort eut sa femme qui, après sa mort, devint un personnage de *la Belle invisible* de Bois-Robert.

homme et sur le point de refaire à rebours le chemin du duc. La rencontre est tout à fait inattendue d'un côté et de l'autre, mais Émilie ne se cache pas et déclare à son visiteur extraordinaire qu'elle est en train de rendre visite à son Camille, qui, à cause de son aventure, est obligé de garder le lit. Elle se trouve même dans un embarras, d'où seulement le duc peut la tirer. Son mari jaloux la force de dormir avec une vieille femme chargée de veiller sur elle. La vieille pourrait se réveiller dans son absence et s'apercevoir de son équipée. Le duc veut-il avoir la complaisance de prendre sa place pour peu d'instants? Celui-ci est médiocrement flatté de la proposition que la belle dame vient de lui adresser et il ne cache pas qu'il préférerait une tout autre compagnie. Cependant il ne se fait pas prier et se couche à côté de la vieille femme, en se tenant « dessus le bord du lict », de crainte de se trouver trop à contact avec ce « vieux sujet de rume et de décrépitude ».

Mais tout à coup, tandis qu'il est sur le point de regretter sa courtoisie chevaleresque, il entend sa compagne se plaindre et soupirer, en prononçant son nom, d'une voix mélodieuse. Le duc, poussé par la curiosité, allume une chandelle, regarde et aperçoit, avec plaisir et étonnement, qu'il a le bonheur d'avoir à côté une femme, on ne pourrait plus jolie. C'est Flavie, la belle-sœur d'Émilie, qui, par un caprice de celle-ci (laquelle ne croit point que la plaisanterie aura des suites fâcheuses) a été donnée au duc pour compagne de lit. Flavie, qui aime le vice-roi, profite de l'occasion favorable, et comme elle a entendu sa belle-sœur la qualifier de vieille et de laide, elle soupire de sorte à exciter chez le duc le désir de se persuader de ses yeux qu'elle ne mérite pas du tout son mépris.

On comprend facilement ce qu'il arrive et ce que l'auteur explique d'une manière assez claire, jusqu'au moment qu'il croit à propos que « les deux toiles (du lit) se ferment ». (III, 2.)

Cette aventure se complique, dans les actes suivants, avec une intrigue encore plus enjouée. Camille se prend tout à coup d'amour pour Flavie, le lui écrit dans une lettre passionnée, et la jeune fille, désirant se venger du tour de sa belle-sœur, dont elle, pourtant, ne devrait pas se plaindre, donne rendez-vous au jeune homme. D'autre part Émilie, qui sait ce qui s'est passé entre le vice-roi et sa belle-sœur et qui surprend la lettre de Camille, veut se venger à son tour et permet au duc de lui rendre visite à la nuit.

Les deux amoureux pénètrent donc tous les deux, à la même

heure et à l'insu l'un de l'autre dans la maison de la femme du malheureux Paulin, mais comme ils se trouvent dans les ténèbres, il arrive qu'Émilie, au lieu du duc, amène chez elle son ancien « favory » et que Flavie se trouve de nouveau entre les bras de son ami de la veille. Il s'ensuit d'un côté et d'autre des plaintes, des reproches, mais comme les torts sont réciproques, tout le monde va se mettre d'accord, lorsque tout à coup le mari survient.

Le duc trouve aussitôt un remède pour éloigner cette visite désagréable. Il feint que Camille, suivi d'une escorte, assaille la maison, pour surprendre Paulin, qui, ne croyant pouvoir résister à son ennemi, rebrousse chemin, à la grande joie de nos amoureux.

Le duc propose qu'on oublie le malentendu de tout à l'heure et conclut la pièce en s'écriant :

> Allons et que chacun d'oresnavant s'applique
> A conserver la paix dans nostre republique.

Que l'on ajoute aux personnages que nous venons d'indiquer, Octave, valet de Camille, qui joue le rôle de plaisant de la comédie, et les commérages de la servante Stéphanille qui se plaint du prix élevé des genres au marché [1].

Cette pièce, où l'inspiration espagnole paraît à plusieurs endroits, renferme dans son épisode principal une vieille nouvelle, passée de l'Italie en France au XVIe siècle et qui s'y acclimata merveilleusement.

Masuccio Salernitano, dans la 41e nouvelle de son *Novellino*, nous conte comment une dame se moqua d'un jeune homme en le faisant coucher auprès d'une jeune fille qui l'aimait et en lui faisant accroire, en même temps, qu'il se couchait avec son mari. Le jeune homme n'eut pas à se plaindre du tour qu'on venait de lui jouer lorsqu'il s'aperçut, au matin, que ce qui avait formé pendant quelque temps le sujet de ses craintes et de sa

1. (IV. 4.) Octave répond à Camille, qui voudrait se venger de Paulin, en s'écriant que la vengeance est un friand morceau :

> Bon pour vous qui possible avez déjà disné :
> Mais pour vostre valet qui n'a pas desjeuné,
> Croyez-moy qu'un chapon avec un bon potage
> Et fust-ce à vos despens, luy plairoit d'avantage.

Voici ce que dit à son tour Stephanie :

> Madame, en vérité c'est que tout est si cher,
> Qu'on n'oseroit quasi regarder la viande,
> Si l'on en veut donner tout ce qu'on en demande.
> Les poulets, les chapons, les ramiers, les perdrix,
> En un mot la volaille est toute hors de prix.
> Pour moy je voudrois bien qu'on reglast ce désordre
> Et vrayment la police y devroit un peu mordre.

répulsion était une fille charmante, qui soupirait pour lui et qui l'aimait depuis longtemps.

Ce conte passa tout entier dans le CXLIX[e] du *Monde adventureux* : *Le discours des amours de deux gentilshommes françois et l'issue favorable qu'ils receurent.* On le trouve en Italie encore, dans les *Diporti* du Parabosco (Journée 1re, nouv. II) : « *Due giovani sanesi amano due gentildonne, l'uno dei quali perchè l'altro l'amata si goda, entra in un grandissimo pericolo, et poscia d'un bellissimo inganno ravvedendosi, lietissimo si ritrova* », et c'est à cette source que puisa librement, sans même changer la patrie des deux jeunes hommes, l'auteur du CXXVIII[e] des *Joyeux Devis* : *De deux jonvenceaux siénois, amoureux de deux demoiselles espagnoles : l'un desquelz se presenta au danger pour faire planchette à la jouissance de son amy, et qui luy tourna à grand contentement et plaisir* ».

De là cette nouvelle passa tout entière dans la *Précaution inutile* de Scarron, et avec quelques modifications dans les caractères des personnages, et surtout dans le châtiment que l'on inflige à un fat, on la voit reparaître successivement chez La Fontaine (*Le Gascon puni*), chez François Caillères (*Des bons mots*, etc., Paris, 1692, p. 226) et chez Antoine de Terriol (*Le Fat puni*), qui la présenta de nouveau au Théâtre-Français, le 7 avril 1739, avec le plus grand succès.

Il faut pourtant observer qu'entre le duc d'Ossonne et les contes de Masuccio, du Parabosco, des *Joyeux Devis* et de Scarron, il y a des différences dignes de remarque.

Le jeune homme qui court cette aventure est toujours, chez les derniers, accompagné d'un ami, et c'est uniquement pour servir aux amours de celui-ci, qu'il se prête à remplacer la dame dans le lit conjugal. Ce n'est donc pas à côté d'une vieille femme qu'il se croit couché, mais avec un mari, et, qui pis est, avec un mari fort jaloux.

On comprend le surcroît de la gêne du jeune homme, mêlé dans cette version à une peur fort légitime. Il y a donc deux variantes notables, et on pourrait admettre aussi que le conte soit arrivé à Mairet par une autre voie qui échappe à mes recherches. Cependant cette adaptation nécessaire pour que l'épisode tiré de la nouvelle pût rentrer dans le cadre de la comédie, pourrait bien être le fait de Mairet lui-même.

Quoi qu'il en soit, nous avons encore l'exemple d'un conte mis en action, et c'est bien à ce titre que j'ai voulu finir mon étude sur la comédie de la Renaissance par la pièce de l'adversaire peu

redoutable de Corneille. Pour le reste, elle ne vaut pas grand'chose, mais la forme est toujours plus soignée que celle des essais du XVIIe siècle que nous venons de voir.

Un an après *Les galanteries du duc d'Ossonne*, Jean Rotrou commence à faire paraître ses comédies, dont des études récentes ont fait connaître l'étroit rapport avec le théâtre d'Italie[1]. L'année suivante, en 1629, Corneille livre au public sa *Mélite* où, tout en s'inspirant de l'Espagne, il dévoile un talent comique, qui n'est pas sans originalité. A la même date, Pichou, le traducteur de la *Filli di Sciro* de l'Italien Bonarelli, fait jouer une pièce, où l'influence espagnole est très sensible. Ses *Folies de Cardenio* développent un épisode du roman célèbre de Cervantes, en faussant le caractère de Don Quichotte, sous lequel il fait paraître fort à tort le *Capitaine fanfaron*[2]. C'est là une erreur provenant de l'influence de ce type si répandu.

A ce moment la production des comédies proprement dites, qui vient de subir un moment d'arrêt, reprend sa marche glorieuse et ses aspects nombreux et variés. L'influence du théâtre comique du XVIe siècle, que nous venons d'examiner, se propage même à certains genres, qui paraissent de prime abord n'avoir aucun rapport avec lui[3] et dans toutes les comédies successives, en

1. Voyez sur Rotrou les études suivantes : I. Jarry : *Essais sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou.* Paris, 1858; — Joseph Vianey, *Deux sources inconnues de Rotrou*, Dole, 1891 (extrait des *Archives historiques, artistiques et littéraires*) ; — Stiefel : *Unbekannte italienische Quellen Jean de Rotrou's*, in *Zeitschrift für französische Sprache und Litterat.*, 1890, mai, et en général pour tous ces écrivains : M. V. Fournel : *les Contemporains de Molière*, recueil de comédies rares, etc., jouées de 1650 à 1680, 3 vol. (Paris, Didot).

2. En effet Don Quichotte, tel que Cervantes l'a conçu, n'est pas du tout un fanfaron ridicule.

Bien au contraire, il est un brave, qui, enflammé par sa fantaisie héroïque, affronterait les dangers même les plus terribles, sans éprouver le moindre frisson. En d'autres termes c'est la folie chevaleresque qui le domine, mais non pas la poltronnerie parée d'un faux courage. Les folies de Cardenio ont inspiré une foule de pièces dramatiques, celles de Guérin du Bouscal, de Destouches, de Dufresny, de Dancourt, et, en 1720, la comédie de Pichou parut transformée en ballet.

3. A la date de 1628, parut « *l'antiquité du triomphe de Beziers au jour de l'Ascension*, contenant les plus rares histoires qui ont esté représentées au susdit jour ces dernières années. Besiers, Jean Martel, 1628 ». (La 2e partie fut publiée en 1644 par le même éditeur). Voyez, en outre : « *Le theâtre de Beziers*, ou recueil des plus belles pastorales et autres pièces historiques représentées au jour de l'Ascension en la dite ville, et employées par divers auteurs, en langue vulgaire ». Béziers chez Domairion et autres, 1844-1853, 2 part. in-8°. Cette réimpression forme les livraisons X, XI, XII (avec supp. à la XIIe s.) de la *Société archéologique de Beziers*. (Les pièces de ce recueil vont de 1616 à 1657.) Consultez ce que dit sur ce théâtre Auguste Baluffe dans son *Molière inconnu* (Paris, Didier, 1886, p. 126 sqq.) et le 11e vol. de la *Bibl. du Théâtre-Français* (Dresde, Grœll, 1768, V, 2).

Un autre recueil de pièces comiques provençales dues à la plume de Claude Brueys et de Charles Feau parut successivement aux dates de 1628 (vol. II) et 1665 (III). « *Lou jardin deys musos provençalos*, ou recueil de plusieurs pessos en vers provençaus, etc. (Voy. Bibl. citée, V, 2, p. 19 sqq.)

Ces productions provençales ne rentrent pas directement dans mon sujet, soit

arrivant jusqu'à Molière et en Molière lui-même, on peut voir que les efforts des novateurs n'ont pas été perdus. La marche a été,

parce qu'elles se trouvent à la dernière limite de la période dont il s'agit ici, soit à cause de leur caractère qui tient plutôt à d'autres genres dramatiques qu'à la comédie proprement dite. Cependant l'influence de l'art nouveau y paraît en plusieurs endroits, et c'est sous ce rapport que j'en dirai quelques mots.

On ne saurait déterminer au juste depuis quelle époque on célébrait à Béziers ces « gentillesses historiées », à l'honneur d'un héros légendaire, le capitaine Pierre Pecruce (Pepesuc), qui l'aurait délivrée d'un ennemi plus ou moins fabuleux. Ces « gentillesses » allégoriques se transformèrent peu à peu en farces, dans une acception très large de ce mot, qu'on représentait au carnaval et à la Saint-Jean, sur les tréteaux et sur le *Théâtre des marchands*, avec une gouaillerie à outrance et beaucoup de chansons. M. Jean Bonnet, avocat, en devint l'auteur le plus fécond ou au moins le plus connu. Dans les allégories les dieux de la mythologie grecque jouaient toujours un rôle considérable, et lorsque ces pièces subirent une transformation radicale, les dieux de l'Olympe ne furent pas totalement supprimés.

Aussi voyons-nous dans une *histoire pastorale* du recueil cité, Diane et Mégère à côté de personnages modernes, parmi lesquels le seigneur De Riolan, qui a une origine bien connue.

Il se présente sur la scène en se plaignant de son trop de chance dans l'amour :

Sy de ceste beauté je me pouvois priver,
Que je serois heureux ! sy j'estois sans mérittes
Rien ne me troubleroit ny presant ny poursuittes,
Ne n'aurois pas quitté le séjour de Paris
Ou je tenois un rang sur tous les favoris.
Beauté, que tu me nuis, Beauté, que tu me faches !

Son laquais ne s'en moque pas mal, et en s'adressant au public déclare que son maître

S'il avoit son bon sens, il serait sans deffaut (A. I).

De Riolan représente donc la moitié du rôle du *miles gloriosus* ; l'autre moitié paraît en Jean de Nivelle :

« Je suis Jean de Nivele, un des braves du monde
De qui la renomanse en a ja fait la ronde,
Sans gigomantiser ni trancher du guerier,
J'ay par divers chaplis gaigné plus de lorier
Qu'onques n'eust Charlemagne avecque sa joyeuse
Durandal haute claire et Floberge la fruse....
Roland, Renaud, Roger, avec leurs aventures
N'ont point fait comme moy tant de desconfitures. »

Ces deux personnages parlent, comme on voit, en français, et le français dans cette pièce et ailleurs se mêle au provençal, un provençal du XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque où ceux qui écrivaient en cette langue, s'efforçaient d'y introduire une foule de mots et de tournures françaises et surtout des mots abstraits. Une autre pièce (la 9e de l'éd. de la Soc. arch. de B.), jouée en 1629, est tout à fait dans le goût de la Renaissance. On y voit Don Bravaste, un espagnol fanfaron, qui parle la langue de son pays : « Todo la tierra es piena de mi valor », suivi d'un parasite (Salcissot), et d'un autre côté se présente à nos yeux un couple non moins connu, le docteur Potingue et Arlequin son valet. Potingue parle le latin macaronique de ses camarades italiens ; Arlequin, qui s'est formé à son école, ne veut pas lui rester inférieur.

POTINGUE.

Potingus ego sum magister forma copolla,
Qui bastonne Esculape et Hippocrate, holla
Arlequin, mon amy, quidam my parente
Nonobstante ma capacitate.

ARLEQUIN.

Ego sum maximus, magister Arliquinus,
Doctissimantissimus rohabilis medisinus ».

Le Docteur est un charlatan, et Arlequin en débite le spécifique à Don Bravaste, en lui tenant ce discours, que Tabarin n'aurait pas dédaigné :

Monseigneur l'Espaignol vous prie de le croire
Qu'Apollon ne sait rien qui ne me soit notoire,

sans doute, très lente et a subi même, de temps à autre, des reculs, mais les conquêtes en sont désormais fixées de la manière

Sur tout la cantaride avec lipoménés,
La toille vierge avec baralipomménés,
Enticatollicon et la babo escumante,
Des chevaux du soleil et du porc de rimante,
Tout cela bien broyé cent foys cuit et recuit,
Puis dans un alambic distillé jour et nuit,
Produit une liqueur claire comme la roche,
Qui fait vendre une fille et vous la met en broche.

Le *Jardin deys musos provençalos* présente à peu près les mêmes caractères du théâtre précédent, soit dans la division en actes et en scènes (ici les actes sont cinq, tandis que leur nombre varie dans les pièces de Béziers), soit dans le mélange de français et provençal, soit encore dans la présence de quelques éléments modernes. La première de ces pièces (*Comédie à sept personnaiges* : Carlin, Pelegrin, Pauline, Nicleto, Donno Saumiero, Cassandrin, Brigadeou) s'inspire évidemment de ce cycle de nouvelles où, pour répéter le sujet de la 20e nouv. de l'*Heptaméron* « un gentilhomme est inopinément guari du mal d'amour, trouvant sa damoiselle rigoureuse entre les bras de son palafrenier ».

Avant Marguerite de Navarre, ce thème de satire à la fragilité féminine avait formé le sujet, en Italie, de quatre nouvelles de Masuccio (*Novellino* 22e, 24e, 25e, 28e) et de la 24e de Morlini et c'est au premier (25e) qu'emprunta son récit l'auteur des *Comptes du monde adv.* (XXI) : « d'une jeune fille qui mit toute la discrétion de ses amours en la puissance d'un More. » (Voy. aussi la 54e et la 58e des *Cent Nouv. nouv.*)

Dans cette comédie provençale, Carlin (valet), Dono Saumiero (entremetteuse) et l'allure du dialogue et du sujet ne laissent aucun doute sur l'influence de l'art nouveau; l'auteur se complaît même fort souvent aux citations mythologiques.

Aussi lisons-nous :

Leys fouortos armos de Ciprino (*Carlin*, Act. I. sc. 1) »
... Son beau visagi.... es.... deis Caritos lou sejour (*Ib.* sc. 2) »
Le courissès me donço Parquo
Caron preparo leou ta barquo (*Carlin*, *ib.*), etc.

Ailleurs on rappelle le *Clouquier de Piso* (p. II.), l'Arétin (p. 32), Lucresso (p. 36) et la description burlesque que Carlin fait des beautés de la fille qu'il aime, pour l'opposer à celle de son maître, est dans le goût de ce genre de poésie auquel Berni imposa son nom, et où il chanta « le chiome d'argento » e « i denti d'ebano » de sa belle, sujet fort répété dans les poésies *gaillardes* de cette époque.

La *Comédie de l'intérez ou de la ressemblanço à huech personnagis* est fondée sur ces ressemblances merveilleuses qui ont défrayé, sur le modèle classique, pendant le XVIe siècle et le suivant, le goût comique du théâtre italien, et le rôle du *Poète* qui parle mi-provençal, mi-latin, de même que celui de *Tricasso*, type de matamore, la font rentrer encore davantage dans le tableau de notre étude. Voici un essai des rodomontades de Tricasso : (A. IV, s. 1.)

« You siou plus dangieirous, messieurs, que la tempesto,
Yvegon pas em é you, que quan sioú en furié
Prendriou emé ley dents un pan per un Fournié :
Degun non mi counoi, coüye coumo despeci,
Mettrai tout en achis si me ven lou defeci,
Rengearai l'ennemi coumo de restes d'aillers,
Ley vous enfielarai coumo de chapelets,
Se vesias dins mon couor ly a un embarras de fardos,
De mousquets, de pougnaux, d'espasos, d'halabardos... »

Une autre pièce du premier volume, c'est-à-dire imprimée en 1628, nous présente une variante assez curieuse de la nouvelle contenue dans le chant XXVIIIe de l'*Orland furieux* de l'Arioste, nouvelle qu'on trouve aussi dans les *Mille et une nuits* et chez Sercambi (éd. Renier, Turin, 1889, p. 294-299.) Voyez là-dessus Pio Rajna, *Le fonti de l'Orlando furioso*, Firenze, 1876 (ch. xv, p. 382 sqq.) et « Di una novella ariostea e del suo riscontro orientale attraverso ad un nuovo spiraglio », art. inséré dans les *Atti Accad. Lincei*, 1889 (S. IV, vol. V, 1 Sem., p. 268-276) et la nouvelle édition des *Fonti*.

La source de cette comédie provençale peut bien être l'Arioste, dont le poème

la plus absolue et sur les fondements de l'époque précédente, et à la suite de cette préparation que nous venons d'étudier, on pourra bâtir le théâtre splendide de la France du XVIIe siècle. Le bilan des profits peut d'ailleurs se reconstruire sans trop de peine.

Au commencement de cette période, on a été frappé par le mépris profond, auquel le genre comique était en butte. Avant Jodelle, Grévin, Larivey, les esprits éclairés se refusaient d'employer leurs talents dans un jeu qui paraissait réservé aux farceurs de la dernière espèce, et il fallut que la Renaissance invoquât les noms classiques de Ménandre, d'Aristophane, de Plaute et de Térence, et ceux plus modernes du cardinal Bibbiena, de l'Arioste et de Lorenzino des Médicis, il fallut qu'elle rappelât aussi l'enthousiasme des patriciens de Rome et des cours d'Italie pour que des gens de lettres eussent la hardiesse de se « mêler du jeu comique » et que des princes français encourageassent les poètes de la nouvelle école[1].

D'ailleurs, avant Jodelle point de règles, point de méthode, et voilà que les écrivains de la Renaissance, avec cette patience qui, sans constituer le génie, est pourtant une condition nécessaire à son développement, apprennent sur les modèles de Rome et de l'Italie l'art de composer une comédie, depuis le titre désormais étranger, jusqu'à la division en actes et en scènes, à la partie technique de la mise en action, au mouvement des personnages, à la suite logique des événements, à la conclusion préparée et amenée par les faits.

Au début tout sujet paraissait passable; on prenait un conte populaire, un petit événement qui avait défrayé la chronique plus ou moins scandaleuse de l'époque, et c'est de là qu'on tirait le sujet,

était devenu à cette époque l'inspirateur de beaucoup de pièces de théâtre (Voy. Ier chap.), mais il pourrait se faire que l'inspiration dérivât de la tradition orale.

Il s'agit de deux amis qui, trompés par leurs femmes, les quittent et délibèrent de faire ménage à trois avec une servante, qu'ils font dormir entre eux. Mais celle-ci trouve le moyen de se dérober à leur vigilance et de les tromper tous les deux avec un troisième galant, un serviteur, qu'elle introduit dans le lit de ses maîtres

Les deux maris s'apercevant alors qu'on ne pourrait se soustraire à l'infidélité féminine et aux malheurs inséparables du mariage, arrêtent de pardonner à leurs femmes et de se réunir à elles.

La légende du prince Schachriar, du roi Manfredi et du roi Astolphe a subi bien des modifications. Les personnages de la pièce appartiennent à la bourgeoisie; les maris ne se distinguent pas par une beauté exceptionnelle et leurs femmes n'ont pas recours à des monstres pour les tromper. (Voyez une analyse assez détaillée de cette comédie, dans la *Bibl. du Th. Franç.* que je viens de citer, vol. II, p. 19.)

1. Dans les œuvres de Bruscambille (Rouen, La Motte, 1626), il y a un *discours prologue en faveur de la comédie*, où l'auteur proteste contre l'*infamie comique* et rappelle « Roscius, qui de son temps marchoit au pair avec les plus grands seigneurs de Rome.... Athènes et Rome n'ont eu, pendant le temps de leur prospérité, passe-temps plus recommandable que celui-ci ».

farci par les longs dialogues et les discours inutiles et ennuyeux. Mais la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité et les modèles italiens firent comprendre la valeur d'une intrigue variée, complète et des situations capables de réveiller la curiosité du public. Il s'ensuivit une foule de moyens comiques liés nécessairement à cette forme de sujet; travestissements, substitutions, surprises, quiproquos, reconnaissances, ruses de valets et d'amoureux, un petit monde jusqu'alors inconnu et qui vint animer la scène par la verve pétillante d'un dialogue agité et rapide.

Les anciennes personnifications des farces, le *mari*, la *femme*, le *paysan*, le *varlet*, disparaissent serrés de près par les types de la comédie latine et italienne; le docteur, le capitaine, le *zanni*, l'amoureux s'acclimatent peu à peu dans leur patrie nouvelle, et donnent bientôt origine à des variétés indigènes.

Cet échafaudage bâti avec tant de peine aurait disparu au moindre souffle de vent, si le génie comique de la France n'eût présenté, dès les débuts du XVIIe siècle, un certain nombre d'écrivains doués d'un talent remarquable qui s'emparent de tous ces matériaux en y ajoutant d'autres tirés soit de l'Espagne, soit de l'Italie, et qu'ils transforment en éléments bien français.

A la lecture des modèles succède peu à peu l'observation, tout d'abord superficielle, ensuite profonde et philosophique, de la société humaine, des passions, des vices, des vertus étudiées d'après nature. Devant la lumière éblouissante de la vérité, les masques tombent, les types conventionnels deviennent des fantômes, disparaissent ou se transforment, la raison réclame sa part aux rires et les *caractères* s'imposent dans leur variété infinie et sans cesse renaissante.

C'est là l'œuvre de Molière, qui pourtant n'aurait pu se développer, dans toute sa grandeur, sans le *substratum* nécessaire des éléments comiques, que la Renaissance venait de lui apprêter.

P. Toldo.

MÉLANGES

CHARRON PLAGIAIRE DE MONTAIGNE

Dans une étude sur Charron publiée en 1854 (*Causeries du lundi*, t. XI), Sainte-Beuve a écrit : « Qui prendrait la peine de lire plume en main Montaigne, et d'y relever tout ce qui est dit sur les divers sujets et titres qui se rencontrent dans la *Sagesse* de Charron, trouverait non seulement le fond et la substance de ses pensées, mais encore la forme même et le détail de ses expressions. » Nous avons pris cette peine, et après avoir relevé tous les passages des *Essais* copiés servilement par Charron, il nous semble difficile, très difficile, de ne pas conclure à une *tricherie* de sa part, quoique l'illustre critique soit d'un avis différent, et l'estime « incapable d'un pareil procédé ». Pour l'excuser on pourrait peut-être alléguer qu'en ce temps-là on ne se faisait guère scrupule de grossir son œuvre de l'œuvre d'autrui, et d'y prendre textuellement ce que l'on trouvait à sa convenance. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, Guillaume Paradin ayant à décrire dans son *Histoire de nostre temps* (1561) la fête célébrée à Rome à l'occasion de la naissance du duc d'Orléans, fils de Henri II, y intercale toute la *Sciomachie* de Rabelais, en y faisait çà et là quelques légers changements, et en se gardant bien de citer l'auteur dont il fut le contemporain.

Pourtant, au XVIe siècle, en 1584, le jurisconsulte Jean Duret avait qualifié durement les plagiaires, ce qui est une preuve que dès cette époque, quoiqu'en dise Anatole France dans sa très spirituelle *Apologie pour le plagiat* (*Vie littéraire*, t. IV), « on s'était mis dans la tête qu'une idée peut appartenir à quelqu'un ». Voici les paroles de Jean Duret : « Quant à ceux qui vollent les volumes entiers, usurpent la peine d'autruy, cherchent injustement leur gloire, et dépouillent de l'honneur qui leur est dû ceux qui ont mis la main à la plume, *ce sont les plus signalez larrons qu'on sçauroit penser* ». Charron est-il de ceux-là ? Franchement nous ne serions pas éloigné de le croire. Ses rencontres avec Montaigne ne sont pas dues au hasard de la mémoire : il pille avec choix, avec discernement. Il sait que son style est plat, quoique généralement correct, froid et terne : pour lui donner du relief, l'égayer, le colorer, il prendra ici à Montaigne un mot signifiant, plaisant ou pittoresque; là un trait saillant, une de ces maximes qui frappent l'esprit,

et le tiennent en éveil ; ailleurs enfin et très souvent de longs passages qu'il copie textuellement. C'est à lui qu'on peut appliquer justement ce mot de La Mothe Le Vayer : Quand il dérobe, ce n'est pas à la façon des abeilles, mais de la fourmi qui enlève le grain tout entier. Du reste, le lecteur en jugera par la comparaison des deux textes que nous mettons en face l'un de l'autre. Pour la *Sagesse* nous citons une édition de 1782, suivant la vraie copie de Bourdeaux ; pour les *Essais*, l'édition de Louandre.

CHARRON.	MONTAIGNE.
Un fait courageux ne conclud pas un homme vaillant. (Liv. I, chap. 1, p. 7.)	Un faict courageux ne doibt pas conclure un homme vaillant. (Liv. II, chap. 1, p. 49.)
Bref (l'homme est) la plus calamiteuse et misérable chose du monde. (I, 2, 11.)	La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures, c'est l'homme. (II, 12, 279.)
L'homme est un sujet merveilleusement divers et ondoyant, sur lequel il est bien malaisé d'y asseoir jugement assuré. (I, 5, 35.)	Certes, c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme : il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme. (I, 1, 7.)
L'on se dédaigne d'aller voir naistre un homme, chacun court et s'assemble pour le voir mourir. On se cache, on tue la chandelle pour le faire à la dérobée ; c'est gloire et pompe de le défaire. (I, 6, 37.)	Chascun fuyt a le veoir naistre, chascun court a le veoir mourir... Pour le construire, on se musse dans un creux tenebreux, et le plus contrainct qu'il se peult. C'est le debvoir de se cacher et rougir pour le faire, et c'est gloire, et naissent plusieurs vertus de le défaire. (III, 5, 453.)
Les pedans clabaudeurs, après avoir questé et pilloté avec grand estude et peine la science par les livres, en font monstre, et avec ostentation questueusement et mercenairement la dégorgent et mettent au vent. (I, 6, 56.)	Nos pedantes vont pillotants la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la dégorger seulement et la mettre au vent. (I, 24, 179.)
Il est ici bas logé au dernier et pire étage de ce monde, plus éloigné de la voute céleste, en la cloaque et sentine de l'univers, avec la bourbe et la lie, avec les animaux de la pire condition..., et se fait croire qu'il est le maître commandant à tout. En ce sens l'oison en pourroit dire autant, et peut-être plus justement et constamment. (I, 7, 61.)	Elle (cette calamiteuse créature, l'homme) se sent et se veoid logee icy bas parmy la bourbe et le fient du monde, attachee et clouee à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au dernier estage du logis et le plus esloingné de la voulte celeste, avec les animaux de la pire condition, et se va plantant par imagination au-dessus du cercle de la lune. (II, 12, 279.)
	Car pourquoi ne dira un oyson

CHARRON	MONTAIGNE
	aussi : « Toutes les pièces de l'univers me regardent, etc. » (II, 12, 422.)
Le plus grand argument de la vérité, c'est le general consentement du monde. Or le nombre des fols surpasse de beaucoup celui des sages. (I, 16, 137.)	Il y a du malheur d'en estre là, que la meilleure touche de la verité, ce soit la multitude des croyans, en une presse ou les fols surpassent de tant les sages en nombre. (III, 2, 188.)
La meilleure touche de la vérité, c'est la multitude des ans et des croyans : or les fols surpassent de tant les sages. (I, 7, 68.)	
Il leur taille (aux animaux) les morceaux; et leur distribue telle portion de faculté et de forces que bon lui semble... Comment peut l'homme connaître les branles internes et secrets des animaux ? (I, 8, 69-70.)	C'est par la vanité de ceste mesme imagination qu'il s'egualeà Dieu.., taille les parts aux animaux ses frères et compaignons, et leur distribue telle portion de facultezet deforces que bon lui semble. Comment cognoist-il, par l'effort de son intelligence, les branles internes et secrets des animaux ? (II, 12, 279.)
Ainsi y a-t-il un grand voisinage et cousinage entre l'homme et les animaux. (I, 8, 70.)	Quant a ce cousinage la, d'entre nous et les bestes, je n'en fays par grande recepte. (II, 11, 25.)
L'homme est le seul animal disgracié de nature, abandonné, nud sur la terre nue, sans couvert, sans armes, lié, garotté, sans instruction de ce qui lui est propre, là ou tous les autres sont revetus de coquilles, gousses, écorce, poils, laine, bourres, plumes, écailles, armés de grosses dents, cornes, griffes pour assaillir et défendre, instruits a nager, courir, voler, chanter, chercher sa pature, et l'homme ne sçait cheminer, parler, manger, ni rien que pleurer, sans apprentissage et peine. Toutes ces plaintes... sont fausses. Nostre peau est aussi suffisamment pourvue contre les injures du temps que la leur... Nous tenons aussi decouvertes les parties qu'il nous plait, voire les plus tendres et sensibles, la face, la main, l'estomach, les dames meme délicates, la poitrine. (I, 8, 70-71.)	Nous sommes le seul animal abandonné, nud sur la terre nue, lié, garotté, n'ayant de quoy s'armer et couvrir que la dépouille d'autruy; là ou toutes les autres creatures nature les a revestues de coquilles, de gousses, d'escorce, de poil, de laine, de poinctes, de cuir, de bourre, de plume, d'escaille...; les a armées de griffes, de dents, de cornes pour assaillir et pour deffendre, et les a elle même instruictes a ce qui leur est propre, à nager, a courir, a voler, a chanter; là ou l'homme ne sçait ni cheminer, ny parler, ny rien que pleurer, sans apprentissage. (Suit une citation de Lucrèce.) Ces plainctes la sont fausses... Nostre peau est pourveue, aussi suffisamment que la leur, de fermeté contre les injures du temps... Touts les endroicts de la personne qu'il nous plaist descouvrir au vent et a l'air, se trouvent propres a le souffrir, le visage, les mains, les jambes, les espaules, la teste... et nos dames, ainsi

CHARRON.

MONTAIGNE.

molles et delicates qu'elles sont, elles s'en vont tantost entr'ouvertes jusques au nombril.

(II, 12, p. 286-287.)

Le pleurer est aussi commun aux bestes : la plupart des animaux se plaint, gémit quelque temps après leur naissance.

(I, 8, 71.)

Nostre pleurer est commun à la pluspart des animaux, et n'en est guere qu'on ne veoye se plaindre et gemir longtemps apres leur naissance.

(II, 12, 287.)

Les liaisons et enmmaillotemens ne sont point necessaires, temoins les Lacedemoniens.

(I, 8, 71.)

Les liaisons et emmaillottemens des enfans ne sont plus necessaires, et les meres des Lacedemomiens eslevaient les leurs en toute liberté de mouvements de membres.

(II, 12, 287.)

Qu'est-ce autre chose que parler cette faculté que nous leur voyons (aux animaux) de se plaindre, se rejouir, s'entr'appeler au secours, se convier a l'amour?

(I, 8, 72.)

Car, qu'est-ce autre chose que parler, ceste faculté que nous leur veoyons, de se plaindre, de se réjouir, de s'entr'appeller au secours, se convier a l'amour, comme ils font par l'usage de la voix?

(II, 12, 290.)

Quant au parler, l'on peut bien dire que s'il n'est point naturel, il n'est point nécessaire.

(I, 8, 72.)

Quant au parler, il est certain que, s'il n'est pas naturel, il n'est pas necessaire.

(II, 12, 289.)

L'usage du manger est aussi en eux (les animaux) et en nous, tout naturel et sans instruction. Qui doute qu'un enfant, arrivé a la force de se nourrir, ne sçut quester sa nourriture? Et la terre en produit, et luy en offre assez pour sa necessité, sans autre culture et artifice.

(I, 8, 72.)

Quant à l'usage de manger, il est en nous comme en eulx, naturel et sans instruction. Qui faict doubte qu'un enfant, arrivé a la force de se nourrir, ne sceut quester sa nourriture? Et la terre en produict et luy en offre assez pour sa necessité, sans aultre culture et artifice.

(II, 12, 288.)

Elles (les bestes) s'entr'entendent bien toutes, non seulement de même espèce, mais qui plus est de diverse : en certain abboyer du chien, le cheval connait qu'il y a de la colère, et en autre voix, il connait qu'il n'y en a point.

(I, 8, 73.)

Elles s'entr'entendent, non seulement celles de mesme espece, mais aussi d'especes diverses. En certain abboyer du chien, le cheval cognoist qu'il y a de la cholere; de certaine aultre sienne voix, il ne s'effraye point.

(II, 12, 281.)

Le cheval accoustumé à la guerre, dormant en sa litière, tremousse et fremit, comme s'il estait a la meslee, conçoit un son de tambour, de trompette, une armée; le levrier, en songe,

Un cheval accoustumé aux trompettes, aux harquebusades et aux combats, que nous veoyons tremousser et fremir en dormant, estendre sur sa litière, comme s'il estoit en la meslée,

CHARRON.	MONTAIGNE.
hallettant, allongeant la queue, secouant les jarrets, conçoit un lièvre spirituel. (I, 8, 79.)	il est certain qu'il conçoit en son ame, un son de tabourin sans bruict, une armée sans armes et sans corps. Ce lievre qu'un levrier imagine en songe, apres lequel nous ne le voeyons haleter en dormant, alonger la queue, secouer les jarrets... c'est un lièvre sans poil et sans os. (II, 12, 331.)
Les opinions de la beaute sont bien différentes selon les nations. Aux Indes la plus grande beauté est en ce que nous estimons la plus grande laideur; sçavoir en couleur basanée, levres grosses et enflées, nez plat et large... En Espagne la beauté est vuide et estrillée, en Italie grosse et massive. Aux uns plaist la molle, delicate et mignarde; aux autres la forte, vigoureuse, fière et magistrale. (I, 11, 97.)	Nous en fantasions les formes (de la beauté) à nostre appetit. Les Indes la peignent noire et basannée, aux levres grosses et enflees, en nez plat et large... Les Italiens la façonnent grosse et massifve; les Espaignols vuide et estrillee.. Qui y demande de la mignardise et de la douleur; qui de la fierté et majesté. (II, 12, 333-334.)
Un gueux interrogé comme il pouvoit aller ainsi nud en hiver, repondit que nous portons bien la face nue, que lui etait tout face. (I, 14, 110.)	Je ne sçais qui demandoit a un de nos gueux, qu'il veoyoit en chemise en plein hyver, aussi scarbillat que tel qui se tient emmitonné dans les martes jusqu'aux oreilles, comme il pouvoit avoir patience. « Et vous, monsieur, respondict-il, vous avez bien la face descouverte : or moy, je suis tout face ». (I, 35, 338.)
C'est (la raison) un instrument de plomb et de cire, il plie s'allonge, s'accorde a tout, plus souple, plus facile que l'eau que l'air. (I, 16, 133.) — Cette comparaison plaisait à Charron, car on la trouve antérieurement dans son livre des *Trois Veritez* : Or est la raison un outil ondoyant; regle de plomb, changeant, mal assuré. (193, édit. 1595.)	C'est un instrument de plomb et de cire, allongeable, ployable, et accommodable a touts biais et à toutes mesures. (II, 12, 480.)
Son action (de l'esprit) est toujours quester, fureter, tournoyer sans cesse comme affamé de savoir. (I, 16, 133.) Il advient de la qu'il s'empestre en sa besogne comme les vers a soye. (I, 16, 136.)	Il ne faict que fureter et quester, et va sans cesse tournoyant, bastissant et s'empestrant en sa besogne, comme nos vers a soye. (III, 13, 252.)
C'est un outil (l'esprit) vagabond,	Il n'est rien si souple et si erratique

CHARRON.	MONTAIGNE.
muable, divin... C'est le soulier de Theramenes, bon a tous pieds. (I, 16, 135.)	que nostre entendement, c'est le soulier de Theramenes, bon a toutz pieds. (III, 11, 199.)
Voila comme la raison humaine est a tous visages, un glaive double, un baston a deux bouts. (I, 16, 135.)	La raison humaine est un glaive double et dangereux, et en la main mesme de Socrates... Voyez a quants de bouts c'est un baston! (II, 17, 85.)
C'est un miracle de trouver un grand et vif esprit bien reglé et moderé, c'est un tres dangereux glaive qui ne le sçait bien conduire. (I, 16, 139.)	C'est un outrageux glaive a son possesseur mesme que l'esprit, a qui ne sçait s'en armer ordonneement et discretement. (II, 12, 469.)
Ceste grande faim d'honneur et de reputation basse et belitresse, qui la fait coquiner envers toutes sortes de gens, et par tous moyens, voire abjects, a quelque vil prix que ce soit, est vilaine et honteuse; c'est honte d'être ainsi honoré. (I, 22, 164.)	Desdaignons ceste faim de renommee et d'honneur, basse et belistresse, qui nous le faict coquiner de toute sorte de gents, et a quelque vil prix que ce soit : c'est deshonneur d'estre ainsi honoré. (IV, 10, 180.)
Ce qui est propre aux femmes, lesquelles souvent se courroucent, afin que l'on se contre-courrouce. (I, 27, 180.)	Elles, de mesme, ne se courroucent qu'afin qu'on se contre courrouce. (II, 31, 184.)
Dont le peintre representant diversement et par degrés le deuil des parents et amis d'Iphigenie en son sacrifice, quand ce vient au pere, il le peignit le visage couvert, comme ne pouvant l'art suffisamment exprimer ce dernier degré de deuil... La (douleur) médiocre ou bien la plus grande, mais qui par quelques laps de temps s'est relachée, s'exprime par larmes, sanglots, soupirs, plaintes : *Curæ leves loquentur, ingentes stupent.* (I, 33, 194.)	A l'adventure reviendroit à propos l'invention de cet ancien peintre, lequel ayant à représenter, au sacrifice de Iphigenia, le deuil des assistants, selon les degrez de l'interest que chascun apportait à la mort de ceste belle fille innocente, ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand ce vint au pere de la vierge, il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit rapporter ce degré de deuil... Toutes passions qui se laissent gouster ou digérer, ne sont que médiocres. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.* (I, 2, 11.)
Elle (la vieillesse) nous attache encore plus de rides à l'esprit qu'au visage, et ne se voient point d'âmes qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi. (I, 36, 204.)	Elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage; et ne se veoid point d'âmes, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi. (III, 2, 348.)
Ce sont hommes (les souverains)	Les âmes des empereurs et des sça-

CHARRON.

jettés et faits au moule des autres, et assez souvent plus mal nés et partagés de nature que plusieurs du commun; il semble que leurs actions, parce qu'elles sont de grand poids et importance, soient aussi produites par causes pesantes et importantes; mais il n'en est rien, c'est par mesmes ressorts que celles du commun. La même raison qui nous fait tanser avec un voisin, dresse entre les princes une guerre; celle qui fait fouetter un laquais, tombant en un roi, fait ruiner une province. Ils veulent aussi legerement que nous, mais ils peuvent plus que nous, pareils appetits agitent une mouche et un elephant.

(I, 45, 252.)

La tourbe populaire est mere d'ignorance, injustice, inconstance.

(I, 48, 267.)

La science est à la verité un bel ornement, un outil tres utile à qui en sçait bien user.

(I, 57, 286.)

La sagesse est un maniement reglé de notre ame, avec mesure et proportion.

(Liv. II, 1, 298.)

Le vray moyen d'obtenir et se maintenir en cette liberté de jugement..., c'est d'avoir un esprit universel, jetant sa vue et considération sur tout l'univers, et non l'asseoir en certain lieu, loi, coutume et manière de vie..., être citoyen du monde comme Socrates, et non d'une ville, embrassant par affection tout le genre humain. C'est sotise et foiblesse que de penser que l'on doit croire et vivre partout, comme en son village, en son pays, et que les accidents qui avienent ici touchent et sont communs au reste du monde.

(II, 2, 307.)

Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son gout et usage.

(II, 2, 307.)

MONTAIGNE.

vatiers sont jectées à mesme moule : considérant l'importance des actions des princes et leur poids, nous nous persuadons qu'elles sont produictes par quelques causes aussi poisantes et importantes; nous nous trompons; ils sont menez et ramenez en leurs mouvements par les mesmes ressorts que nous sommes aux nostres; la mesme raison qui nous fait tanser avecques un voisin dresse entre les princes une guerre; la mesme raison qui nous fait fouetter un laquay, tombant en un roi luy faict ruyner une province; ils veulent aussi legierement que nous, mais ils peuvent plus; pareils appetits agitent un ciron et un éléphant.

(II, 12, 321.)

La voix de la commune et de la tourbe, mere d'ignorance, d'injustice et d'inconstance.

(II, 16, 32.)

C'est un grand ornement que la science, et un util de merveilleux service.

(I, 25, 201.)

La sagesse est un maniement réglé de notre ame, et qu'elle conduict avecques mesure et proportion.

(II, 2, 111.)

Il se tire merveilleuse clarté pour le jugement humain de la fréquentation du monde... On demandoit à Socrates d'où il estoit; il ne respondit pas d'Athènes, mais du monde : luy qui avoit l'imagination plus pleine et plus estendue, jectoit ses cognoissances, sa société et ses affections en tout le genre humain, non pas comme nous qui ne regardons que soubs nous. *Quand les villes gèlent en mon village, mon prestre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine.* — Charron, qui était prêtre, a cru sans doute devoir omettre ce trait piquant, par égard pour son ordre.

(I, 15, 215.)

Chascun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage.

(I, 30, 307.)

CHARRON.	MONTAIGNE.
Il faut bien savoir distinguer et separer nous-mesmes d'avec nos charges publiques : un chacun de nous joue deux rôles et deux personnages, l'un étranger et apparent, l'autre propre et essentiel. Il faut discerner la peau de la chemise. (II, 2, 317.)	La plus part de nos vacations sont farcesques. Il fault jouer duement nostre roolle, mais comme roolle, d'un personnage emprunté : du masque et de l'apparence il n'en fault pas faire une essence réelle; ny de l'estranger le propre : nous ne sçavons pas distinguer la peau de la chemise. (III, 10, 160.)
Et si l'on y prend bien garde, l'on trouvera parmi les paysans et autres pauvres gens, des exemples de patience, constance, equanimité, plus purs que tous ceux que l'école enseigne. (II, 3, 326.)	Regardons a terre : les pauvres gens que nous y veoyons espandus, la teste penchante après leur besongne, qui ne sçavent ni Aristote, ni Caton... de ceulx la tire nature tous les jours des efforts de constance, et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceulx que nous estudions sérieusement en l'escole. (III, 12, 207.)
La ceremonie nous deffend d'exprimer les choses naturelles et licites, et nous l'en croyons : la nature et la raison nous défend les illicites, et personne ne l'en croit. — Et Charron ajoute ce trait qui est digne de Montaigne — : L'on envoye sa conscience au bordel, et l'on tient sa contenance en règle. (II, 3, 328.)	La cérémonie nous deffend d'exprimer par paroles les choses licites et naturelles, et nous l'en croyons; la raison nous deffend de n'en faire point d'illicites et mauvaises, et personne ne l'en croit. (II, 17, 44.)
Repentance est un désaveu et un desdit de la volonté. (II, 3, 338.)	Le repentir n'est qu'une desdicte de notre volonté. (III, 2, 332.)
L'assagissement ou amandement qui vient par le chagrin, le degout et foiblesse, n'est pas vrai ni consciencieux, mais lâche et catharreux. (II, 3, 338.)	Nos appétits sont rares en la vieillesse; une profonde satiété nous saisit après ce coup; en cela je ne vois rien de conscience; le chagrin et la foiblesse nous impriment une vertu lasche et catarrheuse. (III, 2, 345.)
Ce n'est pas respecter et honorer le nom de Dieu comme il faut, mais plutôt le violer, que de le meler à toutes nos actions et paroles légèrement et promiscuement... ou bien tumultuairement et en passant. (II, 5, 361.)	Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'église deffend l'usage promiscue, téméraire et indiscret des sainctes et divines chansons que le Sainct-Esprit a dicté à David... Ce n'est pas en passant et tumultuairement qu'il fault manier un estude sérieux et vénérable. (I, 56, 70-71.)
La prospérité nous emporte au delà de nous : c'est la ou l'on se perd, l'on	Les François semblent des guenons qui vont grimpant contremont un

CHARRON.	MONTAIGNE.
se noie, l'on se fait moquer de soi. C'est comme la guenon qui monte de branche en branche jusqu'au sommet de l'arbre, et puis montre le cul. (II, 7, 380.)	arbre, de branche en branche, et ne cessent d'aller jusqu'à ce qu'elles soyent arrivées à la plus haute branche, et y montrent le cul quand elles y sont. (II, 17, 69.)
Voici donc des plus remarquables (coutumes) en estrangeté... aux hotelleries preter leurs enfants, femmes et filles à jouir aux hôtes en payant : bordeaux publics de males; les vieillards preter leurs femmes à la jeunesse; les femmes être communes; honneur aux femmes d'avoir accointé plusieurs males, et porter autant de belles houppes au bas de leurs robes. (II, 8, 393.)	Il en est (des peuples) ou les pères prestent leurs enfants, les maris leurs femmes à jouyr aux hostes, en payant...; où il se veoid des bordeaux publics de masles... Ailleurs les vieux maris prestent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir, et ailleurs elles sont communes sans péché; voir, en tel païs, portent pour marque d'honneur autant de belles houppes frangées au bas de leurs robes qu'elles ont accointé de masles. (I, 22, 142.)
Saluer en mettant le doigt à terre et puis le levant vers le ciel...; les hommes pisser accroupis et les femmes debout. (II, 8, 395.)	Où l'on salue mettant le doigt à terre, et puis le haulsant vers le ciel... Elles pissent debout, les hommes accroupis. (I, 22, 141.)
Un qui se mouchoit tousjours de la main, repris d'incivilité, pour se défendre, demanda quel privilège avoit ce sale excrement qu'il lui faille appreter un beau linge à le recevoir, et puis qui plus est à l'empacqueter, serrer soigneusement sur soy; que cela devoit faire plus mal au cœur que de le verser et jetter ou que ce soit. (II, 8, 397.)	Un gentilhomme françois se mouchoit tousjour de sa main, chose très ennemie de notre usage... Il me demanda quel privilege avoit ce sale excrement, que nous allassions luy apprestant un beau linge delicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous; que cela debvoit faire plus de mal au cœur que de le veoir verser ou que ce feust. (I, 22, 137.)
Les loix et coutumes se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix et coutumes; c'est le fondement mystique de leur autorité; elles n'en ont point d'autre. (II, 8, 400.)	Les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix : c'est le fondement mystique de leur auctorité, elles n'en ont point d'autre. (III, 13, 260.)
Les plus belles ames et mieux nees sont les plus universelles, les plus communes, applicables à tout sens, communicatives et ouvertes à toutes gens. (II, 9, 405.)	Les belles ames, ce sont les ames universelles, ouvertes et prestes a tout; sinon instruites, au moins instruisables. (II, 17, 81.)
L'affirmation et opiniatreté sont signes ordinaires de bêtise et ignorance. (II, 9, 406.)	L'affirmation et opiniatreté sont signes exprez de bestise. (III, 13, 266.)

CHARRON.

Épaminondas, le premier de la Grèce, enquis lequel il estimoit le plus de trois hommes, lui, Chabrias et Iphicrates, répondit : il nous faut voir premièrement mourir tous trois, avant en résoudre. (II, 11, 422.)

Celle est la meilleure mort qui est bien recueillie en soy, quiete, solitaire, et toute a celuy qui est à meme. (II, 11, 446.)

Il avoit le cœur trop gros de nature, dit Tite Live de Scipion, pour savoir estre criminel, et se demettre à la bassesse de deffendre son innocence. (II, 12, 51.)

Et de fait la fortune pour montrer son autorité en toutes choses, et rabattre notre présomption, n'ayant pu faire les malhabiles sages, elles les fait heureux a l'envi de la vertu. Dont il avient souvent que les plus simples mettent à fin de très grandes besongnes et publiques et privées. (III, 1, 4.)

La plus grande chose est de savoir estre soi, la vertu se contente de soi : gagnons sur nous de pouvoir à bon escient vivre seuls, et y vivre à notre aise; apprenons à nous passer et nous desprendre de toutes liaisons qui nous attachent a autruy. (III, 6, 13.)

Il y a deux sortes de gens a estres flattés... sçavoir les princes chez qui les mechants gagnent crédit par là, et les femmes; car il n'y a rien de propre et ordinaire a corrompre la chasteté des femmes, que les paistre et entretenir de leurs louanges. (III, 8, 40.)

C'est générosité de se mettre du parti battu de la fortune, pour secourir les affligés... comme fit Chelonis, fille et femme du roy, laquelle ayant son père et son mary mal en-

MONTAIGNE.

Épaminondas, interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soy mesme : « Il nous fault veoir mourir, dit-il, avant que d'en pouvoir résouldre. (I, 19, 84.)

Je me contente d'une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, toute mienne, convenable à ma vie retirée et privée. (III, 9, 106.)

Il avoit le cœur trop gros de nature et accoustumé à trop haulte fortune, dict Tite Live, pour savoir estre criminel, et se demettre à la bassesse de deffendre son innocence. (II, 5, 143.)

La fortune, pour nous apprendre combien elle peult en toutes choses, et qui prend plaisir a rabbatre nostre presomption, n'ayant pu faire les malhabiles sages, elle les faict heureux à l'envy de la vertu... D'où il se veoid tous les jours que les plus simples d'entre nous mettent à fin de tres grandes besongnes et publiques et privées. (III, 8, 30.)

Puisque nous entreprenons de vivre seuls, et de nous passer de compaignie, faisons que nostre contentement depende de nous; desprenons-nous de toutes les liaisons qui nous attachent à aultruy; gaignons sur nous de pouvoir a escient vivre seuls, et y vivre a notre aise. (I, 38, 358.)

Il n'est chose qui empoisonne tant les princes que la flatterie, ny rien par où les meschants gaignent plus aysement credit autour d'eulx; ni maçquerelage si propre et si ordinaire a corrompre la chasteté des femmes, que de les paistre et entretenir de leurs louanges. (II, 16, 23.)

Combien volontiers je considère la belle humeur de Chelonis, fille et femme de roys de Sparte! Pendant que Cleombrotus, son mary, aux désordres de sa ville, eut advantage sur

CHARRON.	MONTAIGNE.
semblè, lorsque le mari eut le dessus contre son père, fit la bonne fille suivant et servant son père partout en ses afflictions; puis venant la chance à tourner, et son père étant le maître, se tourna du côté de son mari, l'accompagnant en toutes ses traverses. (III, 9, 150.)	Leonidas son père, elle fait la bonne fille, et se r'allia avecques son père, en son exil, en sa misère, s'opposant au victorieux. La chance veint-elle a tourner? La voyla changee de vouloir avecques la fortune, se rangeant courageusement a son mary, lequel elle suyvit partout où sa ruyne le porta. (III, 13, 310.)
Ce doivent etre (les précepteurs) gens de bien, bien nés, doux et agréables, ayant la teste bien faite, plus pleine de sagesse que de science. (III, 14, 176.)	Je vouldrois aussi qu'on feust soingneux de luy choisir (à l'enfant) un conducteur qui eust plus tost la teste bien faicte que bien pleine. (I, 25, 202.)
Il doit le duire (son élève) et façonner a une honneste curiosité de sçavoir tout. (III, 14, 198.)	Qu'on luy mette en fantaisie une honneste curiosité de s'enquérir de toutes choses. (I, 25, 212.)
Voici la leçon et l'avis que je donne ici; il ne faut pas s'amuser a retenir et garder les opinions et le savoir d'autrui, pour puis le rapporter et en faire montre et parade a autrui, ou pour profit sordide et mercenaire. Mais il les faut faire notres. Il ne faut pas les loger en notre ame, mais les incorporer et transubstantier. (III, 14, 191.)	— Ce passage de Charron est composé de morceaux pris çà et là dans le chapitre 24 : Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'aultruy, et puis c'est tout. (I, 24, 181.) Elle (la science) passe de main en main, pour ceste seule fin d'en faire parade. (I, 24, 180.) Il ne fault pas attacher le sçavoir à l'âme, il l'y faut incorporer. (I, 24, 186.)
L'estui de la science et des biens acquis est la mémoire. (III, 14, 182.)	C'est le receptacle et l'estuy de la science que la mémoire. (II, 17, 78.)
Les mouches à miel... en tirent l'esprit (des fleurs), la force, la quintessence, et s'en nourrissent, en font substance, et puis en font le très bon et doux miel qui est tout leur, ce n'est plus thym ni marjolaine. (III, 14, 192.)	Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs; mais elles en font aprez le miel qui est tout leur; ce n'est plus thym ni marjolaine. (I, 25, 205.)
Par quoi a cet exercice tout servira, même les petites choses, comme la sottise d'un laquais, la malice d'un page, un propos de table. (III, 14, 197.)	Or à cest apprentissage tout ce qui se présente à nos yeulx sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matières. (I, 25, 207.)
L'instruction de Cyrus en Xenophon,	Astyages, en Xenophon, demande à

CHARRON.

pour sa leçon lui propose ce fait : un grand garçon ayant un petit saye, le donna à un de ses compagnons de plus de petite taille, et lui ôta son saye qui estoit plus grand, puis lui demanda son avis sur ce fait. Cyrus repond que cela allait bien ainsi, et que tous les deux garçons demeuroient ainsi bien accommodés. Son instructeur le reprend et le tanse bien aigrement de ce qu'il avoit considéré seulement la bienséance et non la justice, qui doit aller beaucoup devant, et qui veut que personne ne soit forcé en ce qui est sien.

(III, 14, 197.)

Après l'ame vient le corps, il en faut avoir soin quant et quant l'esprit, et n'en faire point à deux fois. Tous deux font l'homme entier.

(III, 14, 201.)

Il fault souffrir doucement les loix de nostre condition. Nous sommes pour vieillir, affoiblir, douloir, estre malades; il faut apprendre a souffrir ce que l'on ne peut éviter.

(III, 22, 249.)

Ceux qui la mettent au plus haut (la volupté) et en font le souverain bien, comme les Épicuriens, ne la prennent pas ainsi, mais pour une privation de mal et de plaisir, en un mot, indolence. Selon eux, le n'avoir point de mal est le plus heureux bien-être que l'homme puisse espérer ici.

Nimium boni est, cui nihil mali.

...L'autre première sorte de volupté est active, agente et mouvante... Car ce chatouillement qui semble nous élever au-dessus de l'indolence, ne vise qu'à l'indolence, comme a son but; comme, par exemple, l'appétit qui nous ravit a l'accointance des femmes, ne cherche qu'à fuir la peine que nous apporte le désir ardent et furieux à l'assouvir, nous exempter de cette fièvre et nous mettre en repos.

(III, 38, 285-286.)

MONTAIGNE.

Cyrus compte de sa dernière leçon : c'est, dit-il, qu'en nostre escholle un grand garçon ayant un petit saye le donna a l'un de ses compagnons de plus petite taille, et luy osta son saye qui estoit plus grand : nostre precepteur m'ayant faict juge de ce different, je jugeay qu'il falloit laisser les choses en cest estat, et que l'un et l'aultre sembloit estre mieulx accommodé en ce poinct : sur quoy il me remonstra que j'avois mal faict; car je m'estois arresté a considerer la bienseance, et il falloit premièrement avoir prouveu à la justice, qui vouloit que nul ne feust forcé en ce qui luy appartenoit. (I, 24, 190.)

Ce n'est pas une ame, ce n'est pas un corps qu'on dresse; c'est un homme, il n'en fault pas faire à deux.

(I, 25, 229.)

Il fault souffrir doulcement les loix de nostre condition : nous sommes pour vieillir, pour affaiblir, pour estre malades, en despit de toute médecine.

(III, 13, 289.)

Voyla pourquoi la secte de philosophie, qui a le plus faict valoir la volupté, encore l'a-t-elle rangée a la seule indolence. Le n'avoir point de mal, c'est le plus avoir de bien que l'homme puisse espérer, comme disoit Ennius :

Nimium boni est, cui nihil est mali.

Car ce mesme chatouillement et aiguisement qui se rencontre en certains plaisirs, et semble nous enlever au-dessus de la santé simple et de l'indolence, ceste volupté active, mouvante... celle-là mesme ne vise qu'à l'indolence, comme a son but; l'appétit qui nous ravit a l'accointance des femmes, il ne cherche qu'a chasser la peine que nous apporte le désir ardent et furieux, et ne demande qu'à l'assouvir et se loger en repos et en l'exemption de ceste fiebvre.

(II, 12, 352.)

Ce travail serait beaucoup plus long, s'il eût fallu indiquer tous les passages abrégés, raccourcis, ou rendus à sa manière, que Charron a pris dans les *Essais*. Je n'ai cité que les endroits transcrits, comme on l'a vu, à peu près mot pour mot. Il est des chapitres tout entiers, comme ceux, entre autres, de la *Comparaison de l'homme avec les autres animaux*, *Du devoir des parents et enfants*, où l'on rencontre difficilement quelques idées qui lui appartiennent : c'est partout du Montaigne, sauf le caprice et la fantaisie, sauf ce *Moi* qui chez lui seul peut-être n'est pas haïssable. Il n'est pas jusqu'à certains mots très rares, qu'on rencontre dans les *Essais*, comme *affaireux*, *farcesque*, *principesque*, *fillage*, *rincer* le nez, dont il n'ait fait son profit. Il n'est pas, je crois, d'écrivain à la fin du XVIe siècle qui emploie aussi fréquemment que Montaigne les verbes comme substantifs : en cela encore Charron l'imite. Il dit « le parler faux, le commander de l'homme, cet obéir des bestes, son branler et son mouvoir, au jouir et user des choses, l'affectionner et haïr les biens, un languir douloureux, les plis du visage qui servent au rire servent aussi au pleurer, le posséder, le non avoir, un bon mourir vaut mieux qu'un mal vivre, etc., etc. »

A. DELBOULLE.

UNE SOURCE PROBABLE DU FRAGMENT DE PASCAL SUR L'INFINI EN PETITESSE

Personne ne saurait mettre en doute l'originalité de Pascal; mais il n'en est pas moins vrai qu'au contraire de Descartes, lequel rompait avec le passé en oubliant volontairement ses lectures, Pascal a dû méditer un grand nombre d'ouvrages contemporains ou antérieurs à lui, et que plus d'une de ses pensées lui fut suggérée par le livre qu'il venait de fermer. Qu'on nous permette de signaler aux lecteurs de la revue un rapprochement, que nous ne croyons pas dénué d'intérêt, entre le fameux fragment du *ciron* et une page de Guillaume de la Perrière, un familier de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier.

Parmi les ouvrages qui nous sont parvenus de cet écrivain ignoré (et qui mérite de l'être), il en est un qui porte le titre suivant :

« *La Morosophie de Guillaume de la Perrière, Tolosain*, contenant cent emblèmes moraux, illustrez de cent tetrastiques latins, reduitz en autant de quatrains françoys, à Lyon, par Macé Bonhomme, 1553. » A la suite : « Les *Considérations des quatre mondes*, a savoir est : Divin, angelique, celeste et sensible, comprinses en quatre centuries de quatrains, contenans la cresme de divine et humaine philosophie par Guillaume de la Perrière tolosan, à Lyon, par Macé Bonhomme, 1552 » (les deux non paginés). (Bib. Nation., Y., 4559). On lit dans les *Considérations* (préface de la 1re centurie) : « ... La graine de moustarde est estimee la plus menue et de plus petit corps... Or, qui vouldra lever son esprit à speculer intellectuellement, il congnoistra que, combien qu'un grain de moustarde soit tres petit de corps, si ha il en soy une vigueur incompréhensible et sans termination... Si tu veux considerer (lecteur) *qu'en un si petit grain est une grand plante avec ses branches, feuilles et fleurs*, et (quand viendra le temps par nature ordonné) infinie multitude de graine et semence, *en laquelle aura semblable vertu de multiplication qu'a la premiere*, et *souvent reiterer en ton* entendement ceste multiplication, tu trouveras que la dicte multiplication tant souvent reiteree sera à ton esprit incomprehensible, *voire que si par acte se devoit expliquer* (*ce que a chacun des dictz grains est compliqué*) il *surpasseroit* le concept et appréhension de tous les hommes de ce sensible monde... »

Que la pensée exprimée dans ce passage soit quelque peu différente de celle de Pascal dans le fragment du ciron, nous ne le nions pas. Pour La Perrière, la graine renferme un infini virtuel, pour Pascal, le ciron renferme un infini actuel. Mais des deux côtés l'intention est la même : il s'agit de concevoir l'infini dans un objet très petit; seulement l'auteur du xvie siècle songe à la multiplication, à l'infini, tandis que Pascal a en vue la divisibilité à l'infini. L'un prend comme exemple la graine qui reproduit, l'autre l'insecte qui se dissèque. Nous savons d'ailleurs par Méré (voir la fameuse lettre à Pascal citée en note par M. Havet) que Pascal avait d'abord pris comme point de départ un grain de pavot.

Voici les raisons qui nous portent à croire que Pascal a connu l'ouvrage de la Perrière :

1° Dans les deux passages, nous trouvons le même souci de donner par une accumulation de détails sensibles la sensation de l'infini (Pascal pousse d'ailleurs beaucoup plus loin l'analyse) : branches, feuilles, fleurs, graines dans l'un — jambes, jointures, veines, etc., dans l'autre.

Le mouvement de la pensée est analogue : les deux auteurs nous mènent au terme de l'analyse concevable, pour nous la faire recommencer indéfiniment, et nous laisser enfin stupéfaits, l'un devant la multiplication incompréhensible, l'autre devant le néant inaccessible.

2° De plus, nous rencontrons chez La Perrière bien d'autres passages dont Pascal nous offre comme de vagues réminiscences.

« Tant est la caverne aux formiz que toute la terre aux monarches et princes. — Tout ce pour lequel nous navigeons, flotons en mer, combatons, tracassons, nous tourmentons, et finalement nous tuons, *n'est qu'un tres petit fragment a la proportion du ciel.* »

(Préface de la 3e centurie.)

L'homme est « le plus grand *miracle* et le plus grand chef-d'œuvre du monde sensible. — L'homme croît comme les plantes, sent comme les *bêtes* et entend comme les *anges*. — L'homme ha esté créé entre deux choses fort séparées : d'autant qu'il ha esté créé inférieur aux *anges* et supérieur aux *bestes* : par quoy faut qu'il ait symbolization avecques *ses deux extrémités* : *l'une plus haute, l'aultre plus basse.*

(Préface de la 4e centurie.)

« La *majesté* incompréhensible et moins encore explicable du monde divin. »

(Préface de la 3e centurie.)

« D'abondant est-il chose souz la sphere celeste ou l'on ne treuve evidente *contrariété*, voire *continuelle dissension*... Le philosophe stoïque dit, que jamais l'homme ne peult vrayement estre dit sage, que avant il ne se repute estre fol. Et a l'opposite, quand il se repute estre sage, c'est lors qu'il est du tout insensé. Et ce d'autant que tout jugement d'acte vertueux doit proceder d'autre que soy, contre *la grande flaotteresse que les Grecz appellent Philautie* (cf. le moi est haïssable).

(Préface de la Morosophie.)

3° Enfin nous trouvons chez La Perrière la célèbre définition du monde, que mademoiselle de Gournay répétera dans sa préface aux œuvres de Montaigne, et que Rabelais avait déjà donnée (Elle est aussi dans les Prisons de Marguerite de Navarre, mais ce poème était resté inédit).

Descrivant Dieu mathematiquement
Dieu est rondeur de telle preference
Qu'elle ha par tout son centre esgallement
Sans recevoir en soy circonference.

Les rapprochements que nous avons cités plus haut nous portent à croire que c'est ici que Pascal a trouvé cette définition. La Perrière l'avait d'ailleurs empruntée à Nicolas de Cuse (qu'il cite plusieurs fois au cours de ses préfaces); il mentionne le *De docta ignorantia*; or nous savons par M. Lefranc (*Marg. de Navarre et le platonisme*, Bibl. de l'École des Chartes, t. LVIII, p. 259 suiv.) que la définition dont il s'agit s'y trouve tout au long.

Ainsi, sans pouvoir affirmer que Pascal ait eu entre les mains le bizarre volume de l'ami de Marguerite de Navarre, peut-être sommes-nous autorisés à croire cette hypothèse très vraisemblable, vu les ressemblances que nous avons signalées.

E. Parturier.

LOUIS RACINE ET LA CORRESPONDANCE DE JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

NOTES INÉDITES

Presque aussitôt après la mort de Jean-Baptiste Rousseau, son exécuteur testamentaire, Seguy, gouverneur du prince héréditaire de la Tour et Taxis, se préparait à mettre au jour une édition définitive de ses œuvres et faisait annoncer que celle-ci contiendrait un grand nombre de lettres de Rousseau. De fait, lorsqu'elle parut, cette édition s'achevait par une cinquantaine de lettres, qui, si elles pouvaient donner une idée du talent épistolaire de Rousseau, étaient loin de représenter tout ce qu'il avait écrit en ce genre. Continuellement éloigné de France, durant les trente dernières années de sa vie, il avait beaucoup correspondu, en effet, avec les personnes qui lui étaient demeurées fidèles et le recueil de cette correspondance ne pouvait pas manquer d'intérêt.

Aussi la publication n'en était que partie remise. En 1750 paraissaient cinq petits volumes de *Lettres de Rousseau sur différents sujets* (Genève, Barrillot et fils), qui abordaient plus complètement le sujet, sans l'épuiser toutefois. Le fond en était composé de la collection des lettres de Rousseau à l'avocat lyonnais Brossette, que celui-ci avait soigneusement conservées et auxquelles on avait joint un ensemble d'autres lettres venues de diverses parts qui les complètent heureusement et achèvent de fournir une idée exacte du caractère de Rousseau.

C'est Louis Racine qui donna ses soins à cette publication. Mais dans quel esprit le fit-il? Certes, il était assez dévoué à la mémoire de Rousseau et avait assez de goût pour s'acquitter de la mission à l'honneur de celui-ci comme à l'avantage des lettres. Pourtant, on avait alors, en fait de publications posthumes, des façons d'agir qui ne nous satisfont guère maintenant : on élaguait, on modifiait, on parait, tandis que nous exigeons qu'on respecte scrupuleusement l'original. L. Racine a fait de même et ceci n'était pas pour déplaire à J.-B. Rousseau, qui souhaitait être traité de la sorte. Lui-même, prévoyant le cas où sa correspondance verrait le jour, demandait qu'on le traitât au préalable « comme le P. Bretonneau a fait à l'égard des sermons du P. Bourdaloue ». En corrigeant comme il l'entendait les passages sujets à modifications, L. Racine était donc parfaitement dans les intentions de Rousseau.

Lui-même va nous dire comment il a procédé et ce qu'il eût souhaité faire, s'il avait eu la liberté pleine de ses mouvements. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire du recueil des lettres de Rousseau avec des annotations manuscrites de Louis Racine bonnes à recueillir. Cet exemplaire est conservé à la réserve du département des imprimés sous la cote Z 2358-2361, et il est seulement incomplet du tome II, tout entier consacré à la correspondance avec Brossette et qui a été égaré. On y a ajouté (Z 2362) un exemplaire du *Mémoire* de Boindin *pour servir à l'histoire des couplets de 1710*, qui a également appartenu à Louis Racine. Celui-ci a écrit sur tous les volumes de nombreuses notes de sa main que nous allons donner ci-dessous. Outre qu'elles éclairciront quelques obscurités du texte de Rousseau, elles feront connaître

comment il a été imprimé. Racine débute par une longue note qui commence sur le feuillet de garde du premier volume, se continue sur les gardes des autres et se poursuivrait sans interruption, n'était la lacune que nous avons signalée ci-dessus. C'est cette note assez longue que nous avons reproduite la première. Les autres viendront à leur ordre et dans leur suite logique. En les reproduisant, nous avons indiqué leur place véritable et ce qui pouvait servir à les faire entendre. Mais Louis Racine s'est assurément permis avec le texte de Rousseau plus de libertés qu'il n'en avoue. On ne saurait s'en tenir exclusivement à ce qu'il confesse et, si la lecture de ses notes peut être de quelque utilité, elle ne saurait cependant dispenser de l'étude attentive du texte quiconque veut être bien et sûrement informé.

Tome I, *premier feuillet de garde* : *Utinam qui edidit, plus judicii in eligendis quam in congerendis schediis adhibuisset.* (Quintilien.)

C'est ce que je puis dire, n'ayant point été l'éditeur de ces lettres; je n'en ai été que le censeur. Elles me furent remises avant que de l'être au libraire; j'ai eu le droit d'effacer les traits qui pouvaient déchirer quelques personnes : ce que j'ai fait. Si j'avais été le maître du manuscrit, je l'aurais réduit à un volume qui n'eût contenu que des choses excellentes[1]; mais on voulait le vendre au profit des héritiers de M. Brossette, et un libraire donne plus d'argent d'un manuscrit dont il peut faire plusieurs tomes que d'un petit ouvrage.

J'ai fait ce que j'ai pu pour rassembler d'autres lettres de Rousseau : plusieurs sont perdues; d'autres m'ont été refusées par la haine de ceux que le nom de Rousseau effraie. M. l'abbé de Breteuil m'eut très volontiers remis celles écrites à monsieur son père. *Mais elles sont*, m'a-t-il dit, *entre les mains de ma sœur* [Mme du Châtelet] *et Voltaire ne lui permettra pas de les donner*. Il les a peut-être fait brûler. J'ai fait demander à Vienne celles écrites au prince Eugène. On m'a répondu que l'héritière de ce prince, la princesse d'Hildbourghausen (*sic*), avait brûlé comme inutiles tous les papiers de cette succession qui n'étaient ni contrats ni billets.

On ne doit pas être surpris de ce procédé d'une Allemande, mais de ce que la même chose est arrivée chez les Jésuites à la mort du P. Tournemine. Ses papiers, parmi lesquels il y avait plusieurs lettres de Rousseau, sont disparus et peut-être ont été brûlés. Ce qui est arrivé parce que le P. Tournemine avait dans... (*Le reste de la note manque*; *il devait figurer sans doute sur les feuillets de garde du tome II, qui est perdu*).

Tome III, *premier feuillet de garde* : Rousseau demeurait dans cette maison [chez M. du Coudray], où venaient souvent Mlles Louvancourt, trois sœurs, dont l'une qui plaisait trop au maître déplaisait à la maîtresse. Rousseau, qui était du parti de Mme du Coudray, fit une raillerie de cette demoiselle, qui déplut à M. du Coudray. Rousseau fut renvoyé de la maison.

1. C'est ce que L. Racine a dit à peu près dans les mêmes termes dans une lettre insérée au *Mercure* d'août 1749, p. 138.

Les ennemis de Rousseau ont répandu sur son compte des histoires très fausses. Il a eu des ennemis très vifs, des amis très froids, dont quelques-uns ont été infidèles. Sur la fin de ses jours il a eu à se plaindre de trois prêtres qu'il avait cru ses amis : de l'abbé Desfontaines, l'abbé d'Olivet et l'abbé Lenglet. J'ai retranché quelques traits sur l'abbé d'Olivet, qui, dans ces lettres, paraît toujours son ami, ainsi que l'abbé Desfontaines; et, par conséquent, j'ai supprimé une douzaine de lettres qui révèlent l'horrible perfidie de l'abbé Lenglet.

Ce prêtre, qui a tant fait imprimer d'ordures, étant à Vienne, a obligation à Rousseau, qui donnait aisément sa confiance et était fort serviable. Par reconnaissance, l'abbé Lenglet fit imprimer en Hollande, sous le nom de Brossette, un libelle contre Rousseau; on découvre enfin que l'abbé Lenglet est l'auteur de ce libelle, car il l'avoue dans la lettre écrite et signée de lui qui est parmi toutes les lettres que j'ai de Rousseau.

J'ai eu la curiosité de questionner sur la vie de Rousseau les personnes qui l'avaient connu et qui n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité. Je n'ai jamais entendu

Tome IV, *premier feuillet de garde :* raconter de lui aucune mauvaise action, ni infidélité, ni mensonge, ni mauvaises mœurs. Ceux qui ont voyagé en Allemagne attestent tous qu'il était fort estimé pour la sagesse de sa conduite, à Bruxelles et à la cour de Vienne.

A l'égard des fameux couplets, il est justifié, et par quelques-unes de ces lettres, et par M. Titon dans son *Parnasse*, et surtout par Boindin qui fut autrefois impliqué dans cet affreux mystère d'iniquité et était contraire à Rousseau. Il dépose aujourd'hui, et le dit à qui veut l'entendre, que ces couplets furent composés par La Mothe, Saurin et Mallafère. Tout le parti Pontchartrain était contre Rousseau, à cause de quelques vers contre l'abbé Bignon, et Rousseau avait fait une chanson contre le premier président de Mesmes reçu à l'Académie française. Ainsi le parti contre Rousseau était très puissant et indisposa contre lui Mme la chancelière Voisin et Mme de Maintenon.

Rousseau fut condamné comme suborneur de témoins, et voici comment il le fut. Un faux ami lui conseilla de donner un louis à un décrotteur qui avait déposé contre lui pour le faire rétracter. Rousseau donna dans le piège, et le décrotteur alla accuser Rousseau d'avoir voulu le corrompre par de l'argent.

Quand il vint à Paris deux ans avant sa mort, il y vint dans l'espérance qu'il lui serait permis d'y rester, M. de Sénozan, qui en avait parlé au cardinal de Fleury, lui ayant assuré que ce ministre ne s'y opposerait pas. Et, en effet, le cardinal de Fleury était bien disposé pour Rousseau; il n'eut pas cependant

Tome V, *premier feuillet de garde* : la force de le soutenir. Il n'eut pour obstacles ni M. le maréchal de Noailles, ni M. le chancelier; mais il eut contre lui M. de Maurepas, peut-être à cause de l'ancienne haine des Pontchartrain.

TOME I, *sur la garde* : Boindin, qui était tous les jours au café de Procope, disait à qui voulait l'entendre que Rousseau, contre lequel il avait lui-même déposé dans le temps n'était point l'auteur des couplets et qu'il en laisserait en mourant la preuve par écrit. Il a tenu parole, et, avant que de mourir, il a déposé à M. Bienfait un mémoire où tout ce mystère d'iniquité est dévoilé. Ce mémoire deviendra-t-il public? Il faut attendre. Je crains bien que les ennemis de Roussau ne le fassent supprimer.

Un des ennemis de Rousseau dans le Parlement fut le président Maison, parce que Mme de Maison était nièce de l'abbé Courtin, contre lequel Rousseau avait fait une épigramme.

Sur un feuillet intercalé en tête du volume : Voici le fait de la disgrâce de Rousseau de la part du prince Eugène.

On était à table chez le marquis de Prié, gouverneur de Bruxelles; sa femme parla fort mal de toute la maison d'Orléans et dit des choses très peu respectueuses de la reine douairière d'Espagne, retirée au Luxembourg. M. de Bonneval, qui était allié à la maison d'Orléans, en cette qualité et comme bon Français, répondit avec vivacité à Mme de Prié. La dispute s'échauffa. M. de Bonneval, outré des propos de Mme de Prié, dit très haut : *Une femme qui parle ainsi des princes et des princesses mériterait qu'on lui coupât la robe.* Le marquis de Prié se prétendit offensé dans le mot dit sur sa femme et prétendit que, comme il représentait l'Empereur, c'était l'Empereur même qui avait été insulté. Rousseau courut à Vienne pour parler en faveur de M. de Bonneval et le reste arriva comme je l'ai raconté dans ma lettre imprimée. M. de Bonneval, voyant que la cour de Vienne était irritée, s'enfuit et fut condamné à perdre la tête.

Voici la véritable cause de la disgrâce de Rousseau de la part du duc d'Aremberg.

Rousseau, à qui son édition de Londres avait valu par la générosité des seigneurs anglais trente mille livres de notre monnaie, les avait mises dans les actions d'Ostende. Étant à table chez le duc d'Aremberg, où étaient douze personnes, le duc reçoit des lettres qu'il ouvre ; on lui demande s'il y a quelque chose de nouveau. *Oui*, dit-il, *on m'écrit qu'une des conditions de la paix sera de supprimer la compagnie d'Ostende.* Rousseau, alarmé, va chez quelques amis demander conseil sur le parti qu'il prendra. Tout Bruxelles sait bientôt que la compagnie d'Ostende sera supprimée. La cour de Vienne, très fâchée, demande qui a débité cette nouvelle; le duc d'Aremberg accuse Rousseau d'avoir divulgué un secret qu'il avait dit à ses amis et il se servit du prétexte de la lettre de Rousseau sur Voltaire pour le disgracier.

On donne quelquefois à Londres une représentation à la comédie au profit d'un acteur ou d'une actrice. Nous avons en cela imité les Anglais. Rousseau était à une de ces représentations qui valut à l'acteur pour qui elle était donnée quarante mille livres. *Eh bien!* dit Rousseau, *nous autres, malheureux, travaillons bien nos vers; ce comédien, en deux*

heures, fait une fortune qu'un poète ne fait pas en quarante ans de travail.

Rousseau voulut faire imprimer à Paris l'épître X qu'il m'a adressée. M. le chancelier s'y opposa. Sur quoi Rousseau écrivit à M. Boutet la lettre suivante :

« Je crains pour vous, monsieur, lorsque, avec le rhume que vous avez, vous osez vous aller exposer à l'air de la campagne, dans un printemps aussi hivernal que celui-ci. Il en règne un autre dans les cerveaux, qui, Dieu merci, n'a pas passé jusqu'à nous et dont je ne laisse pas par malheur de sentir le contre-coup par la tracasserie que me fait le chancelier au sujet de l'épître que j'ai adressée à M. Racine, dont le nom porte dans son esprit un caractère de réprobation. Il voudrait se raccommoder avec les Jésuites ; je doute pourtant qu'il y réussisse par de pareilles voies. Ces messieurs ne sont pas dupes et savent que celui qui passe le but s'en éloigne autant que celui qui demeure en deçà. Ils ne craignent point d'annoncer mon épître comme un ouvrage également utile aux mœurs et à la religion ; mais la dévotion politique de ce magistrat lui a mis dans la tête que ces mots *Janséniste* et *Raciniste* étaient termes synonymes auprès des Jésuites. En quoi il leur fait grand tort, et ne se fait honneur ni envers le parti qu'il déserte, ni envers celui qu'il feint d'embrasser. Je crains que cette même raison n'empêche la publication de l'excellent ouvrage qu'à fait M. Racine sur *la Religion*, que nos beaux esprits modernes ne cessent de tourner en ridicule, à la honte de ceux que Dieu a mis en place pour la défendre ».

Tome I, page viii, ligne 8 (*Notes marginales.* Sur les garants de Rousseau). Entre autre M. Blanchard, de l'Académie des Belles-Lettres.

L. 22 (sur *la Moïsade*). Il n'avait que douze ans quand *la Moïsade* parut. Elle était d'une nommé Lourdet.

L. 30 (On m'a assuré qu'il n'avait jamais été renvoyé d'une maison respectable où il demeurait). De chez M. du Coudray. Il est faux qu'il l'ait trouvé chez lui faisant des vers contre lui. Cette fable a été crue longtemps.

P. x, l. 11 (Il eut dans la suite une disgrâce véritable). Celle du duc d'Aremberg. Rousseau n'eut jamais aucun tort vis-à-vis lui.

P. xi, l. 13 (sur le premier président de Mesmes, qui avait été préféré à Rousseau par l'Académie française). Il fit un couplet sur le président de Mesmes : *Juge qui te déplaces*, etc.

P. xiii, l. 3 (Sur Rollin et le testament de Rousseau). Il faut voir la note qui est à la dernière page du second tome du livre intitulé *Portefeuille de Rousseau*, chez Rey, à Amsterdam, 1751. — C'est ce qui est encore rapporté dans l'éloge de M. Rollin par M. de Boze. *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, t. XVI, p. 296.

L. 4 (N'ayant pu obtenir la consolation de mourir dans sa patrie). M. de Maurepas s'y opposa, à cause de l'épigramme sur l'abbé Bignon.

P. xv, l. 2 (L. Racine parle de lui-même à l'occasion d'un Flamand qui le croyait cartésien). Et qui me croyait janséniste.

P. XVII, l. 9 (C'est dans les lettres écrites à Messieurs Boutet, les confidents de toutes ses peines, que j'ai le plaisir de le suivre depuis 1711). Excepté dans les années dans lesquelles on ne trouve point de lettres, parce que M. Seguy qui les avait prises chez M. de Monthéry ne les lui a jamais rendues.

P. XVI, l. 16. Il (Rousseau) a reçu jusqu'à sa mort des secours de M. (Boutet) de Monthéry.

P. XX, l. 17 (Sur les tableaux de Rousseau). J'ai vu ces tableaux, qui eussent eu un mérite s'ils avaient été originaux.

P. XXI, l. 27 (De quelle perfidie l'accuse-t-on depuis sa sortie de France?). Et dans sa jeunesse il n'a été coupable d'aucune.

P. XXII, l. 29 (Des hommes qui ne lui avaient que des obligations). L'horrible perfidie de l'abbé Lenglet.

P. XXIV, l. 1 (Sur les lettres de Rousseau qui furent communiquées à l'éditeur). Combien d'autres plus importantes m'ont été refusées, et même brûlées et sacrifiées à Voltaire.

P. 26, l. 10 (Il n'est presque rien arrivé à Rousseau qui ne soit mentionné dans ses lettres à MM. Boutet). Ce qui serait très vrai sans la lacune dont j'ai dit plus haut la raison.

P. 29, l. 11 (Le poème auquel Rousseau fait allusion là est) Son *Torticolis*.

P. 43, l. 7 (Comme tout ce qui porte le nom de ... me doit faire horreur). Pontchartrain. Toute cette maison était contre lui à cause de l'épigramme sur l'abbé Bignon.

P. 44, dernière ligne (A l'égard de M. ... il m'est indifférent). Daguesseau, alors procureur général.

P. 47, l. 2 (Je vous remercie d'avoir fait ma cour à M. le premier président) de Mesmes.

P. 48, l. 11 (M. Blanchard). M. Blanchard, de l'Académie des belles-lettres, qui a demeuré longtemps chez M. de Villeroi.

P. 49, lettre du 15 avril 1712 : J'ai retranché de cette lettre des choses qui auraient pu blesser les juges.

P. 50, dernière ligne (M. de D***). M. de Dreux.

P. 51, à la fin de la lettre : La manière dont il parle dans cette lettre sur ce jugement est très remarquable. On verra dans le cinquième volume que ce jugement fut rendu sans avoir observé les règles.

P. 50 et 51 (L. Racine a écrit sur un feuillet blanc intercalé entre ces deux pages des passages qui sont évidemment ceux qu'il a retranchés de la lettre de Rousseau. Les voici :) « Après toutes les injustices que j'ai essuyées, je ne devrais être surpris de rien. Cependant je ne m'accoutume point encore assez à l'iniquité des hommes pour voir de sang-froid la dernière qui m'a été faite. J'ai vu un infâme scélérat triompher de la vérité et de la justice; j'ai vu ces crimes couronnés d'une justification éclatante, au mépris de tout ce qu'il y a de plus saint sur la terre. Je devais regarder comme une conséquence nécessaire ce qui m'arrive aujourd'hui. Voilà donc ce grand ouvrage d'iniquité entière-

ment consommé, mais je ne comprends pas sous quel prétexte on a pu fonder un jugement si honteux à ceux qui l'ont rendu. Si c'est sur la subornation, il est bien doux; si c'est sur les vers qu'on a eu le front de m'attribuer, il l'est encore trop. Mais comment a-t-on pu prouver l'un et l'autre sans faire pendre huit témoins qui ont tous dit la même chose, et si on ne l'a pu prouver, comment a-t-on pu me condamner? Si je suis banni pour mes épigrammes, etc. »

(Le passage qui précède est le début de la lettre du 15 avril 1712. Ce qui suit en est la fin). « Dieu me préserve de laisser jamais croire à un homme que je me tiens son redevable, quand il me laisse opprimer, en donnant lieu à toute la terre de penser que je suis coupable du crime d'autrui et que je suis encore mieux traité que je ne mérite. »

P. 53, l. 13 (Il est donc vrai que M. G. est mort insolvable). M. Guiné, qui avait l'Opéra.

P. 54, l. 15 (J'ai reçu une fort jolie lettre du jeune M. Arouet). Il ne s'attendait pas alors qu'il serait son plus cruel ennemi.

P. 55, dernière ligne (M. de *** me doit). M. Rouillé du Coudray.

P. 74, lettre au pensionnaire Heinsius. Cette lettre n'empêcha pas l'édition de Gacon de paraître.

P. 78, l. 2. Saurin et La Mothe.

P. 105, l. 14 (A l'égard de P.). Palaprat.

P. 110, l. 12 (Pour la pensée où vous êtes que les dames ont beaucoup de pouvoir sur mon esprit, je puis vous assurer qu'elle est des plus mal fondées : on ne pense pas à quarante ans comme à dix-neuf). Voilà tout ce qu'il dit sur cet article, quoiqu'écrivant à un jeune homme, et, dans toutes les lettres de Rousseau que j'ai lues manuscrites, je n'ai jamais trouvé un mot de badinage sur les femmes ni sur la galanterie.

P. 115 (Rousseau à M. D...). Au baron de Breteuil.

P. 125, l. 18 (La charge que nous avons prise). De conseiller au Châtelet.

P. 128, l. 16 (Sur *la Henriade*). Il (Rousseau) en parla très différemment dans la suite. Il jugeait quelquefois par passion.

P. 133, l. 8. Ils sont traduits des vers latins faits par M. Le Beau.

P. 138, l. 4 (Directeur des haras du Parnasse). Ce chef est l'abbé Bignon, qui était à la tête du *Journal des Savants*, dans lequel Rousseau avait été maltraité. J'ignore qui étaient alors ces quatre journalistes.

P. 140, l. 10 (Sur le supplément des œuvres de Rousseau). Les épigrammes obscènes dont il a toujours témoigné son repentir. On verra dans les derniers volumes ce qu'il en dit encore.

P. 20 (A Londres). Un seigneur anglais l'engagea (Rousseau) à lui faire connaître celles dont il était l'auteur.

P. 147, l. 1. Cependant, comme je l'ai dit dans ma lettre, ce fut la cause du refroidissement du prince Eugène pour lui.

P. 149, l. 17 (Le comte de Bonneval a eu tort dans la forme et grande raison dans le fonds). Il s'emporta contre Mme de Prié, qui parlait très mal de la reine d'Espagne.

P. 150, l. 1. Il (Bonneval) fut condamné à perdre la tête et il se fit Turc.

P. 153, l. 11. Le prince Eugène commença à se refroidir pour lui (Rousseau).

P. 154, l. 6. Tout ceci est la preuve de ce que j'ai raconté dans ma première lettre.

P. 157, l. 15. Il veut parler de *la Henriade* de Voltaire.

P. 159, l. 17. Il parle du recueil des poésies de Roy.

P. 160, l. 5. Il parle d'une nouvelle édition de *la Henriade*, faite avec beaucoup de changements.

P. 161, à la fin de la lettre. Si on avait la suite, on verrait ce qu'il a écrit sur l'affaire de M. de Bonneval; mais on trouvera bientôt une lacune, parce que M. Seguy a pris plusieurs lettres à M. Boutet.

P. 165, l. 18. Il parle de Voltaire.

P. 180 (Lettre au P. P. M...). Au P. Marsy, qui quitta depuis les Jésuites.

P. 10 (M. le duc...). Le duc d'Aremberg pour la colère contre lui n'eut qu'un très léger motif. Rousseau, dans un écrit sur sa querelle avec Voltaire, avait mis : *Ceci s'est passé devant M. le duc d'Aremberg.* Ce seigneur fut irrité d'avoir été nommé, sans que Rousseau lui en eût demandé la permission.

P. 183, l. 6 (Les premières lettres de rappel de Rousseau). Il en pensa mieux d'abord. Voy. p. 87.

P. 185, l. 17 (Une expiation des fautes dont il n'appartient qu'à Dieu seul de se réserver la punition.). Il a tort, puisqu'il dit lui-même en d'autres endroits qu'il a mérité sa punition par ses épigrammes, page 49.

P. 186, l. 11 (Un ami d'une fidélité impénétrable). Il (Rousseau) trouva dans la suite en lui (l'abbé Desfontaines) un ami infidèle.

P. 187, à la fin de la lettre. Quelle raison pouvait l'engager à écrire sur ce ton à l'abbé Desfontaines? Avait-il quelque intérêt à jouer avec lui le rôle d'hypocrite?

P. 189, l. 5. Saurin avait été condamné en Suisse pour un vol. J'ai vu l'original de la sentence.

P. 196, l. 15 (Les mauvais offices que m'a rendus un ami). L'abbé d'Olivet, qu'il reconnut n'être pas son véritable ami.

P. 200, l. 19 (Rousseau parle des tableaux qu'il a et qu'il dit d'un grand prix). Il le croyait; j'ai vu ces tableaux chez M. de Monthéry.

P. 213, l. 5. J'ai laissé cette lacune pour ne pas faire connaître quelques railleries sur M. le chancelier Daguessau, qui refusa la permission de faire imprimer l'épître de Rousseau parce qu'elle m'était adressée et que, comme dit Rousseau, *Racine et Jansénisme* lui paraissent même chose.

P. 219, l. 19 (M***). M. Chauvelin.

P. 227, l. 3 (Un valet de chambre de votre premier ministre). Barjac, qui protégeait le fils de Saurin.

P. 231, l. 5. Il fit cette épigramme sur M. Lasseré.

P. 234, l. 15 (M***). Joly de Fleury, procureur général, qui lui avait fait dire que l'air de Paris ne lui valait rien.

P. 235, l. 8, et p. 238, l. 23 (M***). Joly de Fleury.

P. 246, l. 19 (Mme du ***). Mme du Châtelet, à qui il donne encore un mot fort impie que j'ai supprimé.

P. 250, l. 2 (Que peut-on craindre?...). Il ajoutait : *A-t-on peur qu'il y ait du Jansénisme?*

P. 258, l. 20 (Rousseau voulait qu'on corrigeât ses lettres avant de les publier). Il ne s'attendait pas que c'était ce que je ferais moi-même.

P. 266, l. 20 (M. le duc de...). Le duc d'Aremberg, qui se repentait de sa première vivacité.

P. 275, l. 2 (Mort du comte du Luc). Sa douleur sur cette mort est d'autant plus estimable que le comte du Luc l'abandonna quand il vint à Paris, lui qui l'aimait lorsque sa compagnie l'amusait à Soleure.

P. 275, l. 7 (L'exemple de M. Le Franc). Parce que M. Le Franc fut exilé à cause d'un discours public dans lequel il avait parlé contre certains abus dans la finance.

P. 296, l. 17 (V...). Voltaire.

P. 305, l. 5 (Le P. Berruyer assista Rousseau mourant). J'avais écrit d'abord qu'il le confessa, parce que le domestique de Rousseau me l'avait mandé. Mais le P. Berruyer m'a fait dire qu'il n'avait fait que lui rendre des visites qui firent croire apparemment au domestique qu'il avait confessé son maître.

P. 306. Ces lettres sont écrites à un M. de Saint-Rambert, de Bruxelles, qui était pour quelque temps à Paris, où il faisait les affaires du duc d'Aremberg.

P. 307, l. 17 (M. le ...). Le marquis de La Faye.

P. 311, l. 13. L'évêque de Nîmes, La Parisière.

P. 315, l. 22 (Père G...). Le P. Girard.

P. 323, l. 20. (M***). Crébillon.

P. 326, l. 20. Un cachet sur lequel on avait gravé les têtes de Descartes, Bayle et Fontenelle.

P. 329, l. 22. Voltaire.

P. 332, à la fin. Voyez dans les *Nouvelles littéraires*, t. VIII, p. 134, une liste d'ouvrages faussement attribués à Rousseau dans l'édition de Rotterdam, 1712.

(Sur le dernier feuillet de garde à la fin du volume :) Quand Saurin fut mort, MM. de Berne écrivirent à Fontenelle qu'il fallait, dans l'éloge qu'il en ferait à l'Académie, louer son savoir géométrique, mais que s'il louait sa conversion comme sincère ou sa probité, ils donneraient des preuves du contraire. Fontenelle loua l'ami de La Mothe de toute façon, sans avoir égard à la lettre de MM. de Berne, qui firent imprimer dans le *Mercure suisse* des mémoires qui font connaître Saurin. Ils sont dans les volumes de ce *Mercure*, avril 1736 et janvier 1741. M. l'abbé

Goujet, qui m'a appris cette particularité, les cite adroitement dans l'article SAURIN du supplément de Moréri, 1749.

Voy. outre cela la *Bibliothèque germanique*, vol. XXXV, et la *Bibliothèque raisonnée*, vol. XXVI, où on trouve une lettre qui prouve que Saurin était un fripon et un hypocrite.

TOME III, *premier feuillet de garde*. (Sur le départ de Rousseau de chez Rouillé du Coudray). M. Blanchard m'a ainsi raconté la chose. On avait fait une chanson sur Mlle Louvancourt dans laquelle on disait :

Charmante Louvancourt,
Qui chaque jour
Donnez de l'amour.

On la chantait devant Rousseau, qui dit : *Au lieu de* donnez, *on pouvait dire* prenez. M. Du Coudray, irrité de cette plaisanterie, pria Rousseau de sortir de sa maison et fit accroire qu'il avait fait des vers pour l'insulter. Sa colère venait de plus loin. La véritable cause était que Rousseau, chargé de l'éducation de son fils, lui dit un jour qu'il n'en ferait jamais rien et qu'on n'en pouvait rien faire : ce qui s'est trouvé très véritable.

P. 9, l. 12. Ces paroles sont remarquables : Rousseau se rend justice et se sent très inférieur à Marot, pour le style, quand il veut l'imiter.

P. 10, l. 2 (Sur les épigrammes libres de Rousseau). Il en a toujours parlé de même et elles n'ont été publiques que malgré lui.

P. 16, l. 7 (M. de B***). M. de Barcos.

P. 50, l. 8 (Sur Baron que Rousseau regretta seul). Cela est trop fort.

P. 87, l. 22 (Sur l'*Andromaque* de Racine). Jugement excellent.

P. 106, l. 19 (Sur des vers de Brossette). Est-il sincère quand il faisait cet éloge des vers de Brossette?

P. 119, l. 20. Il avait fait ces vers sur Samuel Bernard.

P. 125, l. 5 (Sur Mme Deshoulières). Il a raison de mépriser cette dame, à qui trois ou quatre pièces ont acquis parmi nous trop de réputation.

P. 137, l. 5. On voit qu'il ne veut point donner la clef de certains ouvrages, et la prudence est très louable.

P. 204, l. 11 (F***). Fontenelle.

P. 233. Fontenelle fut très fâché de trouver ici cette épitaphe.

P. 239 (Sur le P. Berruyer). Les Jésuites furent très fâchés de trouver ce morceau sur le P. Berruyer. Fallait-il le supprimer? et n'est-il pas important de faire connaître l'impression que la lecture de ce livre fit sur un homme tel que Rousseau? Si elle le révolta à ce point, ceux qui dans l'Église s'élevèrent contre ce livre ne durent donc pas être accusés de n'agir que par haine contre les Jésuites. Rousseau n'était pas sans mérite et il a pensé de ce livre comme en ont pensé ceux qu'on a accusés d'être sans mérite.

On a retranché, à la vérité, toutes les extravagances les plus scandaleuses de la première édition, mais malgré ce retranchement on a

eu raison de dire que M. Rollin avait écrit l'histoire profane en style saint et le P. Berruyer avait écrit l'histoire sainte en style profane.

P. 281, l. 14 (Sur le commentaire de Boileau par Brossette). Il veut parler de l'édition donnée par l'abbé Souchay.

Tome IV, p. 16. Toutes les lettres à M. Crousaz m'ont été remises par M. Loys Ducheseau, son petit-fils. Je les garde originales, et les copies y sont conformes.

P. 93, l. 15 (La vertu et la joie sont rares). Maxime qui a besoin d'explication.

P. 161 (Lettre que M. Loys a écrite à M***). Racine. Cette lettre m'a été écrite par M. Loys Ducheseau.

P. 181, l. 20 (Sur la satire de l'*Équivoque* de Boileau). Combien de gens ne connaissent pas comme Rousseau le mérite de cet ouvrage!

P. 202, l. 8 (Sur la *Moïsade*). Cette preuve est sans réplique. Il avait retenu cette pièce par cœur, et, comme on la lui avait entendu réciter, on crut qu'il en était l'auteur.

(Note à la fin du volume.) A la page 202 de ce volume, on voit que Rousseau n'a jamais composé la *Moïsade*. Combien de personnes croient encore aujourd'hui qu'il en est l'auteur!

P. 204 (Sur l'ode à Mme de Fériol). Cette application qu'on fit de l'ode à Mme de Fériol, chez laquelle allait souvent le maréchal d'Huxelles, fut cause qu'il ne l'a jamais mise dans ses œuvres, même après la mort des personnages et quoique cette ode soit pleine de poésie. Cette prudence lui fait honneur.

P. 210, l. 17 (Sur l'épigramme *Chrysologue toujours opine*). Elle était sur l'abbé Bignon.

P. 244. Lettres à M. Hardion, qui m'a remis les originales.

P. 244, l. 5 (M. R***). Racine.

P. 251, l. 6 (Poème de M. R***). Le poème de la *Religion*.

P. 264, l. 14. Sur les Popes français et sur les Voltaires anglais.

P. 265. l. 2 (Mme de R...). Rupelmonde.

P. 288, l. 15 et 17, p. 289, l. 10 (M. ***). M. de Maurepas.

P. 290, l. 19. Il ajoute : « Voudrait-il être *pejor pessimo*, c'est-à-dire encore plus méchant que son père le comte de Pontchartrain ». Trait que j'ai retranché.

P. 300, l. 22 et 25. M. le chancelier et M. le maréchal de Noailles.

(Note à la fin du volume.) On voit par ces dernières lettres que M. de Maurepas fut celui qui s'opposa à son retour. Rousseau dit dans une de ses lettres : *Que penser de ce ministre, prévenu, comme vous me le mandez, contre un homme tel que M. Racine?* Cet endroit m'a appris que M. de Maurepas était déjà prévenu contre moi. J'en ai toujours ignoré la raison. Quand il s'est agi pour moi d'une place de pensionnaire à l'Académie, il a bien fait connaître qu'il m'était contraire. Que lui avais-je fait?

Tome V, *sur le premier feuillet de garde*. Lorsque M. de Jonville, chargé des affaires de France à Bruxelles, donna une fête pour la nais-

sauce de M. le Dauphin, il n'y invita point Rousseau, ne croyant pas qu'un homme banni de France dût paraître chez lui à une fête publique. Rousseau y étant venu avec le duc d'Aremberg, M. de Jonville lui fit dire qu'il ne pouvait rester au souper, puisqu'il n'était pas invité. Rousseau, très sensible à cette humiliation, cessa dans la suite de voir M. de Jonville; cependant M. de Jonville, qui a passé onze ans à Bruxelles en froideur avec Rousseau, m'a rendu de sa conduite des témoignages très avantageux et parle toujours de ses mérites avec estime. Il avoue qu'il fut disgracié par le duc d'Aremberg pour une cause fort légère. Ils étaient depuis longtemps inséparables. Le duc était à son château d'Enghien lorsqu'il lut une lettre de Rousseau imprimée sur son différend contre Voltaire, dans laquelle il trouva son nom. Il appelle Rousseau et lui dit en colère : *J'ai bien affaire d'être nommé dans vos querelles de poètes*; *prenez votre parti.* Rousseau, qui était fier, le prend sur le champ, fait son paquet, retourne à Bruxelles, y loue une chambre et ne voulut jamais reparaître chez le duc. — La mère du duc d'Aremberg n'aima jamais Rousseau, parce qu'elle s'imagina que c'était lui qui fomentait la dissension entre elle et son fils.

P. 1 (La comtesse de ***). Rupelmonde.

P. 19, l. 16. Rousseau ne m'avait jamais vu alors et n'avait aucun intérêt à prendre mon parti.

P. 37, l. 21 (Un auteur très estimable). L'abbé d'Olivet, qui était encore alors ami de Rousseau.

P. 43. M. Rollin avait laissé quelques autres lettres, qui, malheureusement, ont été perdues. M. Crevier, à qui je les ai demandées, ne les ayant pas trouvées.

P. 59, l. 5 (Petit auteur). Voltaire.

P. 69, dernière ligne (M***). Roy.

P. 136, dernière ligne. Ce que j'ai écrit à la tête de ce volume apprend que Rousseau ne devait pas être ami de M. de Jonville; cependant il n'en paraît rien dans cet endroit.

P. 156, en note (Sur la comédie l'*Hypocondre*). Rousseau admirait cette comédie, qui est détestable. Ses amis ont si bien fait qu'elle n'a jamais été jouée ni imprimée.

P. 183. Cette lettre est très importante. Elle découvre une perfidie faite à Rousseau, dans son fameux procès.

P. 208, l. 8 (L'abbé ***). Lenglet.

P. 209, l. 5 (Sous un autre nom). Sous le nom de M. Brossette.

(A la fin du volume.) On parlait à table des couplets. Rousseau dans sa vivacité s'écria : *M. Arnauld n'était pas plus certain de l'existence de Dieu, que je ne suis certain que Saurin est auteur des couplets.*

— M. Formey, secrétaire de l'Académie de Berlin, dit dans sa *Bibliothèque impartiale*, janvier 1750 : « On voit du chagrin et de la douleur dans plusieurs des lettres de Rousseau, et cela est naturel, mais on y voit aussi, et plus souvent, de la résignation et de la confiance en Dieu et tous les sentiments d'une vraie piété. Je ne conçois pas qu'il eût pu

soutenir ce rôle avec tant d'amis d'un ordre si différent, sans que jamais on eût senti l'hypocrisie, s'il en avait eu. » Et il ajoute : « Je suis persuadé qu'il valait beaucoup mieux que ce rival qui a voulu si lâchement le déshonorer et qui a témoigné le plus indigne acharnement contre un homme qui tout au moins était son égal en poésie et fort au-dessus de lui dans tout le reste. Les semences de division entre ces deux illustres se manifestèrent en 1726 ». Un étranger rend justice à notre Rousseau et l'acharnement de ses compatriotes est encore si grand qu'on trouve à la fin de ce premier volume de la *Bibliothèque impartiale* une lettre adressée à M. Formey pour lui reprocher qu'il s'est laissé séduire par moi, au sujet de Rousseau, qui n'était pas si innocent qu'il me le paraît. L'auteur de cette lettre tâche de le prouver et n'avance rien qui puisse détruire ce que j'en ai dit.

(Note en tête de l'exemplaire de L. Racine du *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de 1710*, par Boindin). Boindin a toujours dit qu'à sa mort on trouverait la justification de Rousseau, qu'il ne voulait pas publier de son vivant dans la crainte de déplaire à des personnes en place. Voici le mémoire qu'il a laissé, dont l'original a été remis et enregistré à la bibliothèque du Roy. M. Malot l'a enregistré.

Nous allons joindre aux annotations de Louis Racine trois lettres qui les complètent à certains égards. Racine fait une citation, dans l'avant-dernière remarque ci-dessus, empruntée à un article très favorable à Rousseau inséré par Formey dans la *Bibliothèque impartiale*. C'est à bon droit que le témoignage de Formey est invoqué ainsi, car ses sentiments pour Rousseau étaient très vifs, et l'article mentionné plus haut n'en est pas la seule preuve, comme on va le voir.

J.-H. Samuel Formey, professeur de philosophie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin, né le 31 mai 1711 dans cette ville, où il mourut le 8 mars 1797, avait en effet voué une sympathie assez agissante à la mémoire de J.-B. Rousseau. Peut-être que des intentions hostiles à Voltaire entraient pour beaucoup dans ce sentiment et le passage cité plus haut a tout autant l'air d'une attaque contre Voltaire que d'un panégyrique de Rousseau; toujours est-il que Formey tenait fort à justifier celui-ci des agressions de celui-là. Il avait composé dans ce dessein un travail demeuré inédit, auquel se rapportent les trois lettres suivantes. Il devait être à la fois plus complet et plus probant qu'un simple article, mais il ne vit pas le jour et on saura bientôt pour quel motif. Ajoutons que les originaux de ces trois lettres sont conservés dans un volume de mélanges manuscrits à la bibliothèque municipale de Chartres (n° 1728, f° 78), où nous les avons copiés. Bien que le nom du destinataire ne s'y trouve pas, ces lettres ont assurément été adressées à un autre admirateur de Rousseau, Poullin de Fleins, né le 12 mai 1745, à Chartres, où il est mort le 14 septembre 1823 et qui a donné ses soins à une édition des œuvres de Rousseau. Leur contenu même suffit à expliquer ce dont il y est question.

A Berlin, le 14 mai 1771.

Monsieur, je suis extrêmement sensible à la confiance que vous me témoignez et je vais tâcher d'y répondre.

J'avais pris, comme vous, intérêt à la mémoire du grand Rousseau et

l'article inséré dans le *Dictionnaire* de Chaufepié m'avait révolté. Je correspondais dans ce temps-là fort amicalement avec M. Louis Racine et nous traitions souvent ce sujet dans nos lettres. Vous trouverez, monsieur, dans les derniers volumes de la *Bibliothèque impartiale*, diverses lettres qui y sont relatives. Un anonyme y témoigne beaucoup d'acharnement contre la mémoire de J.-B. Rousseau et s'emporte avec une vraie fureur contre moi de ce que je pense à la réhabiliter.

Je ne voulus pas pousser plus loin cette désagréable controverse, mais je fis l'ouvrage qui est en manuscrit chez le libraire Delalain. J'y ai démonté, pour ainsi dire, l'article du dictionnaire de Chaufepié et j'ai mis à la suite du venin qu'il répand l'antidote qui m'a paru pouvoir lui être opposé. Je n'ai puisé que dans des sources publiques, mais je crois avoir rassemblé d'une manière assez complète tout ce qui peut servir à l'histoire de J.-B. Rousseau et de ses démêlés avec M. de Voltaire. J'y ai joint l'histoire de M. Saurin le géomètre, qui m'a paru s'y lier naturellement.

Je proposai, il y a trois ans, je crois, à M. Fréron de procurer l'impression de ce manuscrit. Il s'y prêta et il arriva un incident causé par les frais du courrier qui furent exorbitants, au lieu que j'avais demandé à nos commissionnaires que le manuscrit fût envoyé par le chariot de poste. Cela a fait, si je ne me trompe, entre 80 et 100 livres. Le libraire Delalain a payé ce port et a mis dans ses catalogues l'annonce du livre (avec mon nom, contre mon intention) comme devant être imprimé chez lui. Depuis ce temps jusqu'à votre lettre, monsieur, je n'en ai pas ouï parler. J'ai supposé que les difficultés de la censure arrêtaient et que cela venait peut-être d'égards pour M. Saurin, actuellement de l'Académie française, quoiqu'il ne me paraisse pas que la mémoire de son père soit blessée dans ce que j'en ai écrit.

Berlin, le 15 juin 1771.

Je suis bien charmé que les témoignages de ma confiance vous aient été agréables, monsieur; ils étaient naturellement dus aux avances d'estime et de politesse dont vous m'avez honoré et je n'ai point d'autre manière de procéder que celle dont vous pouvez juger par là. La lettre ci-jointe au sieur Delalain que j'écris à votre réquisition vous en convaincra de plus en plus. Vous verrez comment il se tirera de ce pas : je ne lui marque pas un iota qui ne soit exactement de fait. Je serai bien aise d'être instruit de l'issue.

Je n'ai qu'une remarque à ajouter vis-à-vis de vous, monsieur; c'est que je n'entends pas me constituer votre débiteur des 83 livres que vous donnerez pour retirer le manuscrit. Cela remonte toujours à l'état primitif de la question : ces 83 livres n'ont jamais dû être sur mon compte. Delalain a voulu les payer : c'était à ses risques; à présent, monsieur, vous voulez les rembourser à Delalain : il en est de même, et vous ne devez le faire que dans l'attente de tirer de l'acquisition de

ce manuscrit de quoi vous dédommager de ce débours. Quant à ce que je pouvais espérer pour parvenir aux 200 livres que j'avais stipulées avant cet incident, vous serez toujours parfaitement le maître, monsieur, de cet article-là, et, quoi qu'il arrive, je compterai pour beaucoup de vous avoir obligé et d'avoir acquis votre amitié. Je suis bien sensible au souvenir obligeant de M. Fréron et je vous prie de l'en assurer...

Connaissez-vous M. de La Condamine ou voudriez-nous faire connaissance avec lui? Alors je vous prierais d'aller un jour, à votre commodité, le voir, le saluer de ma part, et lui dire que je lui ai écrit le dernier, que je compte qu'il a bien reçu : 1° les programmes des questions pour les prix auxquels il s'intéresse; 2° les derniers volumes des *Mémoires* de notre Académie, qui ont été mis avec ceux pour M. d'Alembert dans un envoi que M. Bernouilli a fait à Paris de son ouvrage intitulé *Recueil pour les astronomes*. Je souhaiterais fort que M. de La Condamine me donnât de ses nouvelles.

L'anonyme de la *Bibliothèque impartiale* était un vieillard nonagénaire. Il doit être mort depuis longtemps. Mais Voltaire vit.

Je croyais, monsieur, que mon ouvrage pouvait vous être utile à titre de compilation exacte, qu'il vous épargnerait des recherches et que, si M. Delalain vous le cède pour ce qu'il lui en coûte, le marché ne sera pas désavantageux. J'ai été le seul perdant dans cette affaire. J'avais stipulé 200 livres pour mon honoraire, M. Fréron m'avait mandé que je les recevrais et l'incident susdit a tout dérangé. Je serais bien aise si, au défaut de mon utilité particulière, il pouvait encore résulter de mon travail quelque chose qui tournât à l'utilité publique.

Je me félicite d'avoir acquis la connaissance d'un homme de votre mérite, je la conserverai avec plaisir et vous me trouverez en toute occasion disposé à vous donner des preuves de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être... Formey.

Disons en terminant que le manuscrit du travail de Formey n'est pas perdu. Il porte pour titre : *Les vies de Jean-Baptiste Rousseau et de Joseph Saurin*. (A Genève, chez les frères Cramer, 1767), et il est également conservé maintenant à la bibliothèque de Chartres sous le n° 835. C'est une compilation qui ne contient rien d'inédit, mais qui expose avec mesure la vie et le caractère de J.-B. Rousseau.

P. B.

LES ENFANTS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Mme Frederika Macdonald a publié dans la *Revue des Revues* du 15 mars 1900 un article : *Vers la réhabilitation de Jean-Jacques Rousseau (la légende de ses enfants)*, qui fait suite à deux autres, du 1er octobre 1898 : *Comment Rousseau fut calomnié*; et du 15 août 1899 : *La réhabilitation de Rousseau.*

Sans entrer dans la discussion des idées que Mme Macdonald a indiquées, et qu'elle voudra sans doute développer dans l'ouvrage qu'elle prépare, je présenterai des observations sur deux points.

1. Au livre VII des *Confessions*, Rousseau parle du séjour qu'il fit à Chenonceaux en 1747. Mais il a fait dans ce château deux séjours, en 1746 et en 1747 : c'est ce qui ressort de sa lettre à Mme de Warens, du 17 décembre 1747 :

« Il n'y a que six jours, ma très chère maman, que je suis de retour de Chenonceaux. En arrivant, j'ai reçu votre lettre... je vois que vous n'avez pas reçu celle que je vous avais écrite de là... Dans l'éloignement où j'étais de tout bureau pour affranchir, je hasardai ma lettre sans affranchissement... Ce qui m'avait enhardi à hasarder cette lettre, c'est que l'année dernière, il vous en était parvenu une, que j'avais hasardée de la même manière. »

L'*Allée de Sylvie* et la première grossesse de Thérèse se placent dans le premier de ces deux séjours. En effet Jean-Jacques a dit dans l'*Allée de Sylvie* :

> Déjà de mon septième lustre
> Je vois le terme s'avancer.

Et il était né le 28 juin 1712. — Quant à la naissance du premier enfant de Thérèse, il faut la placer sans doute dans l'hiver de 1746 à 1747. On se rappelle en effet que la liaison de Rousseau et de Thérèse date de l'été de 1745.

2. Je ne partage pas l'avis de madame Macdonald sur le silence qu'auraient gardé les anciens amis de Rousseau sur le chapitre de ses enfants. Comment Voltaire a-t-il su le secret de Rousseau, qu'il a révélé dans le *Sentiment des citoyens*, en décembre 1764? Deux ans plus tard, le 3 novembre 1766, Voltaire écrivait encore à M. de Chabanon : « Voyez Jean-Jacques Rousseau, il traîne avec lui la belle mademoiselle Le Vasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier. »

Par qui Voltaire a-t-il été informé? C'est Grimm sans doute, dans le séjour qu'il a fait à Genève en 1759, qui a mis Voltaire au courant; à moins que ce ne soit Tronchin. Dans les *Étrennes chrétiennes* (vingtième année, Genève, 1893) j'ai publié une lettre du docteur Tronchin à son fils, datée du 1er juillet 1763 : « On dit qu'il (*Rousseau*) est enragé, et qu'il veut se retirer en Écosse. C'est grand dommage que cet homme n'ait que l'appareil de la vertu. Et c'est ce qui explique comment, ayant vécu dans l'impureté, et ayant eu plusieurs enfants d'une concubine, il les a tous exposés. Quiconque peut manquer au premier sentiment de la nature, tient bien faiblement à tous les autres. »

Eugène Ritter.

LE SERMON DES CINQUANTE

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 mars 1880, M. Brunetière a exactement marqué la date où parut le *Sermon des cinquante*. La première mention de cette brochure est dans une lettre de Moultou à Jean-Jacques Rousseau, du 21 août 1762 : « Je viens de lire un petit ouvrage qu'on m'a dit de Voltaire, et qui est bien marqué à son coin, intitulé : *Sermon des cinquante*. C'est une chose horrible... Je ne doute pas cependant que cet ouvrage n'ait été imprimé à Genève. »

M. Bengesco, dans le second volume de sa Bibliographie de Voltaire (1885), pages 113 et suivantes, ne cite pas cet article de M. Brunetière, ni la lettre de Moultou; et il mentionne seulement les lettres des mois de septembre et octobre 1762, où Voltaire a parlé du *Sermon des cinquante*. On vient de voir que la publication en est antérieure d'un mois à l'époque indiquée ainsi par M. Bengesco.

Mais quand Voltaire, au mois d'août 1762, a fait imprimer le *Sermon des cinquante*, est-ce qu'il venait de l'écrire? C'est l'avis de M. Brunetière : « Le *Sermon des cinquante*, dit-il, fut une réponse de Voltaire à la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Il fut composé pour disputer à Rousseau l'honneur d'avoir attaqué seul en face l'éternelle ennemie des philosophes. » (*Revue des Deux Mondes* des 15 mai 1878 et 15 mars 1880.)

C'est aussi, semble-t-il, l'avis de M. Bengesco, d'après lequel « c'est à tort que Grimm, dans sa *Correspondance littéraire* (édition Tourneux, VII, 147) dit que le *Sermon des cinquante* fut prononcé à Berlin pendant le séjour du patriarche à la cour du roi de Prusse ».

Mais un document qui avait échappé jusqu'ici aux chercheurs vient donner raison à Grimm.

La Beaumelle, dans sa *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, Colmar, 1754, a réimprimé des pièces qui avaient déjà été publiées antérieurement, entre autres un mémoire de Voltaire [1], daté de Berlin, 27 janvier 1753, avec des apostilles de La Beaumelle, datées de Paris, 3 mars 1753. Voltaire avait dit dans ce mémoire, en parlant de La Beaumelle : « C'est cet homme proscrit dans tous les pays, que Maupertuis recherche dès qu'il est arrivé, et qu'il va soulever contre moi... » Et La Beaumelle apostille ainsi ce passage :

« *Proscrit?* Dans quel pays, et pourquoi? Serais-je l'auteur de ce *Sermon de* (sic) *cinquante*, qui ne peut devenir public que le prédicateur ne soit mis en pièces par tous les peuples qui vivent sous la loi de Christ, de Moïse, ou de Mahomet? »

Évidemment La Beaumelle, pendant son séjour à Berlin en 1752, avait entendu parler du *Sermon des cinquante*, qui est ainsi antérieur de dix ans à la publication de l'*Émile*.

Eugène Ritter.

1. On trouve ce mémoire dans l'édition Moland, t. XV, dans une note de la page 95.

SUR LE PORT-ROYAL DE SAINTE-BEUVE

Tous ceux qui s'intéressent à la littérature du XIXe siècle ont entendu parler des magnifiques archives qu'a constituées, avec tant de zèle et de persévérance, l'érudit belge, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Bien des ouvrages qui ont paru en ces dernières années, sur les œuvres et les hommes (ou les femmes) de cette époque, ont puisé là quelques-unes de leurs révélations les plus curieuses, quelques-uns de leurs documents les plus précieux, — et elles contiennent encore beaucoup d'autres trésors inconnus du grand public. Il m'a été donné récemment d'apprécier, en même temps que l'hospitalière complaisance du propriétaire, la richesse de ces archives. Sachant que je m'occupais de Sainte-Beuve, M. de Lovenjoul a bien voulu mettre à ma disposition les nombreux papiers du critique qu'il avait acquis en bloc. Une main dévouée les a classés et répartis en un certain nombre de dossiers, en sorte qu'il est facile de s'y retrouver. J'y ai pu jeter un coup d'œil, malheureusement trop rapide. Il ne me paraît pas sans intérêt d'exposer ici, avec l'autorisation de M. de Lovenjoul, ce que j'ai trouvé dans l'un d'entre eux, le dossier de Port-Royal.

Ce dossier devait renfermer le manuscrit des leçons que Sainte-Beuve a professées à Lausanne; et, s'il était complet, il nous présenterait comme une première édition du magistral ouvrage auquel ce cours a donné naissance. Malheureusement, toutes les leçons n'y sont plus. Sans doute, Sainte-Beuve en aura utilisé un certain nombre pour l'impression du livre lui-même; ou bien, il en aura distrait d'autres de l'ensemble, soit pour les insérer dans l'un de ses cours à l'École normale, soit pour les employer dans un article ultérieur. Quoi qu'il en soit, je n'ai plus trouvé réunies que les leçons 26, 54 à 56, et 59 à 81, soit 27 en tout; Sainte-Beuve en avait fait 81.

La première chose qui m'ait frappé, quand j'ai parcouru ces manuscrits, c'est la perfection de la rédaction. Ce ne sont point des notes plus ou moins incomplètes, un canevas plus ou moins étendu; ce sont au contraire des développements suivis, soignés dans le détail même, au point qu'on aurait pu remettre telle quelle chacune de ces leçons à l'imprimeur. On serait tenté de croire que Sainte-Beuve les a *lues* à ses auditeurs. Cependant, il s'en défend; et, à l'en croire, il entendait ne point s'asservir à ses notes. M. Roustan, professeur au lycée de Lyon, a bien voulu me communiquer quelques lettres inédites, écrites par Sainte-Beuve à un ami Lyonnais, Collombet. J'y lis, à la date du 24 décembre 1837 :

«... L'étude, vous le savez, a de grands charmes, et les jours, avec elle, ne comptent pas. Quand on a trois leçons à faire par semaine; et qu'on était accoutumé à la rêverie libre et à la paresse de là-bas, on subit une brusque métamorphose. Je ne m'en trouve pas mal. Mon cours va : j'ai trouvé ici un intérêt à la fois bienveillant et sérieux, qu'en vérité je n'eusse rencontré, je crois, à ce degré, nulle part ailleurs. On s'y intéresse à ces matières et je puis y pénétrer en détail sans chercher de digressions et sans les dissimuler. *J'écris toutes mes leçons, et pourtant j'improvise, ou du moins je fais une demi-improvisation, en présence de mes papiers que je ne suis que pour le sens et le gros. Comme pourtant tout est écrit, j'y gagne d'avance sinon la rédaction définitive, du moins les matériaux de mon livre.* Si la santé tient bon les cinq derniers mois qui me restent, je ne me repentirai certes pas de ma campagne. »

Puisque le cours avait été tout entier écrit, il n'est pas étonnant que Sainte-

Beuve ait parfois conservé dans son livre définitif des phrases textuelles ou des pages de sa première rédaction. Et, en effet, sans les avoir spécialement cherchées, j'en ai découvert un certain nombre. Pour n'en citer qu'un exemple, le développement qui termine le chapitre 6 du livre V : « Les dix années qui suivent... » (t. IV, p. 109), est exactement, ou à très peu de chose près, l'exorde de la leçon 61, consacrée à Nicole.

Mais si Sainte-Beuve a transporté dans ses volumes des fragments intacts de ses leçons, il n'a cependant point reproduit sans changement l'ordonnance générale de son cours. Un cours a toujours quelque chose de plus libre, de plus flottant qu'un livre; et, un peu lassé déjà de l'austérité de son sujet, jaloux de ne point rebuter son public si sérieux qu'il fût, désireux d'ailleurs de tirer pour son compte tous les avantages possibles de son travail, il cherchait à ne rien abandonner de cette liberté. Le 25 janvier 1838, il écrivait encore à Collombet :

«... Je suis toujours attaché sans désemparer à mon labourage; je compte les sillons, ce que j'en ai fait, et ce qui me reste à faire. J'atteindrai bientôt la moitié de ma glèbe. J'ai abordé Pascal, *et je fais à ce propos* (*dans une longue parenthèse*) *Montaigne. Je ne perds aucune occasion d'élargir mon sujet et de lui donner tout son développement. Quand je serai sorti de là, j'aurai couru bien des bordées dans toute la longueur de notre littérature*, et je me féliciterai de ce dont je ne me repens pas aujourd'hui, mais qui pourtant me pèse... »

Assurément, il y a encore dans le *Port-Royal*, tel que nous le connaissons, bien des digressions, bien des échappées hors des murailles resserrées du couvent janséniste — et nous ne nous en plaignons pas. Mais enfin, pour ordonner son récit, Sainte-Beuve a dû leur chercher la place qui leur convenait le mieux, en restreindre quelques-unes, en supprimer quelques autres. Il a donc fait subir à son plan primitif un certain nombre de modifications. Cela est facile à constater, lorsqu'on essaye de retrouver ce qui, dans le livre, correspond aux leçons que nous possédons encore.

Certaines d'entre elles ont à peu près conservé leur place dans l'ensemble du récit, ou même leur ordre réciproque. — Ainsi, la leçon 54 (Tillemont et Rancé) se trouvait déjà vers la fin de la partie du cours consacrée aux *Écoles de Port-Royal*, comme le font les chapitres 6 et 7 du livre IV, qui la reproduisent; — les leçons 59 et 60 (M. Hamon), 61 à 64 (Nicole), 65 et 66 (Mmes de Longueville et de Sablé, Mlle de Vertus) ont formé respectivement les chapitres 4 à 6, 7 et 8, 9 à 11 du livre V; — les leçons 71 (voyages d'Arnauld) et 72 (Arnauld, Malebranche et Leibniz) ont formé l'une le chapitre 4, l'autre les chapitres 5 et 6 du livre VI; — les leçons 76 (fin d'Arnauld), 77-78 (du Gué), 79-81 (Racine) ont formé les chapitres 7, 8 et 9, 10 et 11 du livre VI.

En revanche, un certain nombre d'autres ont été déplacées, le sujet dont elle traitaient a été disposé autrement dans la rédaction définitive; ou bien elles ont été dissoutes en quelque sorte, et les éléments dont elles se composaient dispersés un peu partout à travers l'ouvrage; ou bien encore elles ont été soit considérablement réduites, soit rejetées dans des appendices, soit à peu près complètement supprimées; ou bien enfin elles ont subi à la fois ces divers traitements.

Dans sa 26e leçon, Sainte-Beuve achevait de parler d'Arnauld d'Andilly, il en arrivait à La Fontaine et, en particulier, à son poème de la *Captivité de Saint-Malc*. — Ce sont des choses qui se trouvent aujourd'hui réparties entre les chapitres 15 du livre II et 9 du livre V. Il y a donc entre les divers fragments de cette unique leçon une distance assez considérable et c'est une preuve que, sur ce point, le récit a été profondément remanié.

La 55e leçon n'a pas été moins déplacée ni morcelée. Elle traitait du poète latin Santeul, et de la querelle qu'il s'était faite avec les jésuites pour son imprudente épitaphe d'Arnauld. Elle suivait immédiatement la leçon consacrée à Tillemont et à Rancé, et, comme celle-ci, était rattachée aux *Écoles de Port-*

Royal : elle faisait donc partie de ce qui est devenu le livre IV. Or, maintenant, l'essentiel s'en retrouve au chapitre 7 du livre VI, divers fragments en sont dispersés çà et là, enfin, une grande partie en a été rejetée en appendice (t. V, p. 575).

Plus maltraitée encore a été la 56e leçon. Celle là aussi était rattachée aux *Écoles de Port-Royal*, et Sainte-Beuve y étudiait longuement Daguesseau, considéré comme le type des élèves indirects de Port-Royal. Sainte-Beuve n'en a laissé au chapitre 7 du livre IV qu'un très court résumé d'une vingtaine de lignes (t. IV, p. 104), et il a réparti chemin faisant les renseignements qu'elle contenait sur Daguesseau.

Certaines choses des leçons 67 à 70, sur Boileau, et 74 à 75, sur Bossuet, se retrouvent, les unes au chapitre 7, les autres au chapitre 5 du livre VI; mais ces leçons aussi ont été dispersées et n'ont point véritablement donné des chapitres du livre.

La 73e leçon, sur Domat, a subi à peu près le même sort que la leçon sur Daguesseau. Sainte-Beuve n'en a conservé qu'un court résumé (chapitre 7 du livre VI); mais, cette fois, il a expliqué pourquoi : « Si j'avais écrit il y a quelques années, j'y aurais donné aussi [« dans cette étude du déclin »] une place à Domat, un des amis, un de ceux qu'on pourrait qualifier les *associés libres* de Port-Royal, et qui mourut deux ans après Arnauld (1696). Mais cela nous engagerait dans des lectures qui sont peu de notre ressort, et Domat d'ailleurs a été le sujet de publications et de discussions assez récentes » (t. V, p. 520).

Enfin, la 81e leçon, ou plutôt la dernière partie de cette leçon, a été très développée, puisqu'elle a donné les chapitres 12 et 13 du livre VI. Sainte-Beuve, dans son cours, avait passé rapidement sur la mort de Port-Royal; il a senti que dans son livre il devait insister un peu sur les convulsions dernières.

Sur les feuilles manuscrites de ces leçons mêmes, ou sur des feuilles ajoutées, on retrouve encore la trace du travail de la rédaction définitive. On voit par exemple que Sainte-Beuve a eu successivement l'idée de plusieurs épigraphes. D'abord, il voulait donner la même à tout l'ouvrage : «... En sorte que l'histoire de Port-Royal est, à proprement parler, le plus beau morceau du XVIIe siècle ». (Dom Clémencet. Préface de *l'Histoire générale de Port-Royal.*) Puis, il a cherché des épigraphes différentes, pour les diverses parties du récit : les volumes III et IV auraient conservé celle qu'on vient de lire; les volumes I et II auraient eu celle-ci : « Qui ne connaît pas Port-Royal ne connaît pas l'humanité ». (Royer-Collard.)

Mais voici quelques lignes inédites qui m'ont paru mériter vraiment d'être tirées de l'oubli. On sait que Sainte-Beuve avait publié sa Leçon d'ouverture dans la *Revue des Deux Mondes* (15 décembre 1837) et qu'elle sert actuellement d'introduction générale sous le titre de *Discours préliminaire.* Ce discours, comme il convient, commence par des remerciements aux autorités et aux corps qui avaient appelé Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne. Il avait eu l'idée d'enlever à cette introduction son caractère de discours, son ton de circonstance; et, pour cela, il avait songé à remplacer le premier paragraphe par l'exorde suivant :

« Je veux écrire avec simplicité l'histoire d'une entreprise religieuse qui remplit tout le XVIIe siècle, qui commença par la réforme d'un couvent de filles et à laquelle les plus grands esprits et les plus savants hommes s'associèrent bientôt étroitement. Je m'attacherai moins au détail des querelles, qui serait infini — et qu'on peut lire ailleurs dans des livres déjà faits — qu'à l'esprit même et aux phases successives de l'entreprise, qui ne fut pas en tout temps la même, qui se modifia et s'altéra en se continuant. Elle resta grande durant tout le XVIIe siècle, et je ne la suivrai rapidement au delà que pour en montrer à regret les conséquences de plus en plus forcées et rétrécies. Du

moins, de saints hommes, de justes et beaux caractères s'y rencontrent jusqu'au bout et consolent. Je m'arrêterai surtout devant ceux du XVIIe siècle : avec complaisance, avec respect, heureux de reconnaître en eux les derniers vrais modèles de cette autorité morale dont nul aujourd'hui n'est investi, heureux d'oublier un peu dans leur commerce sévère la connaissance des hommes de nos temps : plus heureux, qui, favorisé d'en haut [1], apprendrait d'eux à se retremper soi-même ! »

On voit quelle sincérité émue anime ces paroles; et, il est curieux de comparer ces lignes si chrétiennes de ton et, pour ainsi dire, d'espérance, avec la conclusion qu'en août 1857 Sainte-Beuve a mise à son œuvre achevée. Cette conclusion aussi est émue, mais combien différemment ! L'espoir a disparu, et l'amour, et le charme; et si l'incrédulité n'est point affirmée sans regret, elle l'est du moins sans réserves. Il y a vingt ans de distance, vingt ans de vie, entre ce début et cette fin.

G. Michaut.

1. Sainte-Beuve avait d'abord mis : « Dieu y aidant »; la correction est déjà significative.

COMPTES RENDUS

Karl Mantzius. — **Skuespilkunstens Historie** (Histoire de l'art dramatique). Vol. I-II. Copenhague, librairie Gyldendal, 1897-1899.

M. Mantzius, sociétaire du Théâtre Royal danois, s'est proposé de présenter au public scandinave une histoire complète du développement de l'art dramatique à travers les temps et les différentes nations. Son travail, dont les deux premiers volumes ont déjà paru, est le fruit de recherches laborieuses entreprises pendant une série de vacances, dans les bibliothèques de Copenhague, de Paris et de Londres. Avant de se vouer au culte de Thalie, M. Mantzius s'occupait des lettres et cultivait avec zèle la philologie romane; malgré ses grands succès de théâtre, il n'a jamais oublié ses premières amours, qui lui rendent bien son dévouement. Son nouvel ouvrage est savant et solide non moins que clair et bien composé; il est en même temps original à plusieurs points de vue. Dans le premier volume, il étudie les origines de l'art dramatique, et, après un aperçu sommaire du théâtre des Chinois, des Japonais et des Hindous, il étudie tout spécialement le théâtre de l'Antiquité. Le deuxième volume, qui intéressera plus particulièrement les lecteurs de cette revue, traite le Moyen Age et la Renaissance, et c'est surtout ici que se montre l'originalité de M. Mantzius : il est si rare que les littérateurs qui s'occupent de l'histoire du théâtre soient experts eux-mêmes. En sa double qualité d'acteur et d'historien, M. Mantzius a su expliquer maint détail technique de l'arrangement de la scène d'une manière plus satisfaisante que ses prédécesseurs. Ainsi pour prendre un seul exemple : son explication de la très curieuse miniature de Jean Fouquet diffère notablement en plusieurs points de celle qu'a donnée M. Germain Bapst (*Essai sur l'histoire du théâtre*, p. 33). Je n'entrerai pas ici dans une analyse détaillée de la nouvelle histoire de l'art dramatique; écrite en danois, elle trouvera probablement peu de lecteurs hors des pays scandinaves et germaniques. Mais je me fais un plaisir d'attirer l'attention sur une partie du livre dont la langue n'entrave pas la compréhension, savoir les illustrations qui sont nombreuses et très bien choisies; il y en a même qui n'ont pas été reproduites autre part, et qui intéressent tout particulièrement la littérature française. La grande Bibliothèque Royale de Copenhague possède une collection importante d'anciennes gravures concernant le vieux théâtre français et l'italien; on y trouve entre autres choses des portraits très curieux des farceurs et des comédiens et plusieurs scènes de leur répertoire. De cette collection trop peu utilisée jusqu'à présent, M. Mantzius a fait reproduire une gravure de *H. Liefrinck* (entre 1570 et 1580), représentant une scène de farce. La légende porte : « Comedie ou farce de six personnaiges ». Je ne suis pas arrivé à déterminer quelle est cette farce, malgré les renseignements détaillés de la gravure; mais de plus habiles que moi y arriveront sans doute facilement. On voit au milieu de la scène une jeune femme couronner de deux cornes un vieillard barbu qui ressemble un peu au Pantalone italien, sauf qu'il est armé d'une courte épée. A leur droite se tiennent une femme plus âgée, probablement une

entremetteuse, et un capitan très élégant. A la gauche du vieillard, un valet vêtu d'un costume assez bizarre; il est en train de s'en aller et étend le bras droit en désignant le capitan d'un air moqueur. A l'extrémité gauche de la scène, on voit la tête et les pieds d'une femme derrière un rideau, elle paraît à peine vêtue, les pieds sont nus et la tête est coiffée d'un bonnet de nuit; elle lève l'index et paraît gronder les autres personnages [1].

Le livre de M. Mantzius nous apporte aussi la reproduction d'une autre gravure (de Huret), représentant quatre farceurs : *Michau*, comme vieillard ridicule, *Boniface*, en habit de docteur à l'imitation du Dottore Graziano, *Alison*, habillé de vieille femme, et *Philipin*, fagoté comme une sorte d'Arlequin. Au-dessous de ces portraits se trouvent les vers suivants :

Michau, Boniface, Alison,
Et Philipin qui les seconde,
Se mocquent avecque raison
Des impertinences du monde.

Michau ne plaist pas moins aux yeux
Qu'il est agréable aux oreilles,
Boniface le sérieux
Ne raconte que des merveilles.

Alison se fait admirer,
Philipin raille sans mesdire
Et tous ensemble font pleurer
Mais j'entends à force de rire.

Boniface et Alison appartenaient à l'Hôtel de Bourgogne; on ne sait rien sur Michau et Philipin, leurs noms sont même restés inconnus jusqu'à présent, que je sache; c'est pourquoi j'ai jugé utile d'attirer l'attention des amateurs français sur la gravure de Huret, que M. Mantzius a le mérite d'avoir fait connaître.

Kr. Nyrop.

Sainte-Beuve. — *Causeries du Lundi*, *Portraits littéraires* et *Portraits de femmes*. Extraits, avec une introduction, par Gustave Lanson.

On a déjà publié des *Extraits* de Sainte-Beuve, en adoptant l'ordre chronologique de l'histoire littéraire, en rangeant les fragments empruntés aux *Lundis* ou aux *Portraits* par époques, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Et les recueils ainsi formés sont d'une incontestable utilité pour l'élève de rhétorique en quête de quelque *jugement tout fait*, pour le candidat à l'École normale ou à la licence, beaucoup plus préoccupé de trouver une opinion que de s'en former une, et de dérober une expression piquante que de rendre avec franchise et simplicité ses impressions personnelles. De pareils livres, je l'avoue, quoique composés par des professeurs très distingués, font le plus grand mal à l'enseignement, s'il est vrai qu'ils peuvent aider non seulement le candidat au baccalauréat, mais même l'aspirant licencié ou agrégé, à acquérir un savoir encyclopédique et superficiel qui fait illusion, pour quelques heures, aux juges le plus compétents; et je voudrais, comme dit l'autre, « qu'on en eût fait pendre quelqu'un ».

Mais enfin, n'envisageons point ici les inconvénients pédagogiques de pareils recueils; prenons ces livres pour ce qu'ils croient ou veulent être. Ils veulent, j'imagine, nous donner ainsi un résumé, une synthèse, de l'immense et

1. Cette gravure a aussi été reproduite dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, vol. III, p. 296, mais la reproduction de M. Petit de Julleville ne donne pas le nom du graveur.

complexe enquête critique à laquelle s'est livré, pendant plus de quarante ans, Sainte-Beuve. Or il serait logique, peut-être, de découper ainsi, et de classer dans les cases de la chronologie littéraire, au mépris de leur date propre, les articles ou les livres de Villemain, de Saint-Marc Girardin, de Nisard, tous, à leur manière, gens de doctrine, à principes fixes, à peu près semblables à eux-mêmes d'une année à l'autre. Sainte-Beuve, au contraire, a pris soin de nous avertir lui-même, et assez clairement, qu'il était *ondoyant et divers*; et l'épigraphe qu'il a mise en tête de ses *Portraits contemporains* devrait être celle de son œuvre tout entière : « Nous sommes mobiles, et nous jugeons des êtres mobiles ». — La *date* est donc un de nos premiers éléments d'appréciation, quand nous voulons juger un jugement de Sainte-Beuve. Nous serons bien d'accord en effet sur ceci, c'est que, quand nous lisons les *Lundis* ou les *Portraits*, nous n'y cherchons pas ce que nous trouverions dans un dictionnaire ou dans un manuel, mais plutôt la mise en œuvre originale de ces documents triviaux. Je n'étudierai point dans Sainte-Beuve la biographie de Boileau; mais je serai curieux de savoir comment le romantique du cénacle, puis le *lundiste* du *Constitutionnel*, enfin celui du *Moniteur* ont jugé Boileau. J'aimerai à saisir, d'un article à l'autre, les variations du critique devant l'œuvre immobile qu'il anime de ses sensations présentes, surprendre ses procédés d'analyse et de synthèse, sa façon de commenter un document pour y trouver ce qu'il lui faut, de classer les faits suivant l'importance qu'il leur donne, de rassembler des conclusions en faveur de sa thèse.

Voilà précisément ce que je puis faire avec les *Extraits* publiés par M. Gustave Lanson. Sous ce titre si modeste, c'est un livre de critique; c'est mieux encore : un modèle qu'il faudra suivre, si l'on veut nous faire connaître un jour dans leur évolution les Taine, les Renan, et plusieurs autres. Une introduction de forme incisive et serrée, où M. Lanson s'efforce surtout d'expliquer Sainte-Beuve par lui-même, prépare le lecteur à l'usage réfléchi et méthodique du livre lui-même. Et cet usage me paraît être le suivant : prendre chacun de ces articles, le replacer à sa date pour en saisir autant que possible les sous-entendus, pour y constater la déformation correspondante des sentiments et des idées; — comme on établirait scientifiquement, dans une observation astronomique, une déviation dont il faudra tenir compte dans tous les calculs postérieurs. Après quoi, on étudiera, et l'on comparera les procédés critiques, si précis, si pénétrants, lucides et aigus, — mais peut-être moins variés qu'on ne le croit. En effet, à considérer de près les différents articles si bien choisis par M. Lanson, c'est toujours la même analyse patiente, cherchant à faire sortir de la biographie le trait caractéristique du personnage, et de l'œuvre les rapports avec la société environnante. Sainte-Beuve fait *revivre* l'homme, et *explique* l'ouvrage; mais c'est tout. Les conclusions sont chez lui des résumés rapides et suggestifs; on y souhaiterait plus d'autorité, plus de largeur, et, pour tout dire, un peu de cette raideur philosophique ou de cette fermeté morale qui donnent de l'accent et de la flamme aux Taine et aux Brunetière.

Je signalerai tout particulièrement, comme excellents sujets d'étude, les articles sur Madame de Staël (mai 1835), — sur Madame Récamier (novembre 1849), un des plus désagréables que je connaisse, et où le ton paraît faux d'un bout à l'autre, — sur Sieyès (décembre 1851), un chef-d'œuvre en son genre, — sur Marivaux (janvier 1854), auquel on ne changerait rien aujourd'hui. — Et si l'on veut faire des comparaisons utiles, on peut prendre les deux articles sur Chateaubriand, celui de 1850 (*Comment M. de Chateaubriand aimait*) et celui de 1854 (*Anniversaire du Génie du Christianisme*). On ira rechercher alors les pages écrites sur *les Mémoires d'outre-tombe* en 1834, et sur la *Vie de Rancé* en 1844, — avec la note dans laquelle Sainte-Beuve se justifie d'avoir jugé plus sévèrement Chateaubriand dans « les deux volumes dont celui-ci est le sujet et le centre ». De tout cela finira par se

former une impression d'ensemble : on retrouve le fil, et l'on sort du labyrinthe plus amusé que convaincu. J'aime fort aussi cet article sur Ronsard écrit en 1855 par l'auteur assagi, et un peu désillusionné, du *Tableau* de 1827... Mais est-ce bien là de l'*histoire naturelle des esprits*, est-ce de la *science*? et la recherche du *vrai* a-t-elle fait, comme le veut M. Lanson, « le but constant, l'unité interne de sa vie »? Oui, Sainte-Beuve fut toujours sincère; mais cette *sincérité* fut elle-même *conditionnée*, et son *vrai* fut relatif et changeant; et si sa méthode critique peut nous guider et « nous apprendre à lire », elle nous avertit, par ses variations et par ses résultats, de son insuffisance. Il me paraît exagéré de dire qu'il est « un des esprits directeurs de ce siècle »; à moins que M. Lanson n'entende par là que Sainte-Beuve a entraîné peu à peu la critique vers le dilettantisme et l'impressionnisme. Et j'en appelle de ces éloges, un peu absolus, à M. Lanson lui-même, qui, dans son *Histoire de la littérature française*, consacre à Sainte-Beuve trois pages vraiment décisives, et dont la conclusion me semble bien plus équitable que celle de son introduction aux *Extraits*.

Mais, tout de même, que voilà un livre intelligemment conçu et sûrement composé! On ne saurait trop apprécier chez son auteur cette puissance de travail et cette maîtrise d'exécution, qui lui permettent d'entreprendre tant de choses et de donner à chacune d'elles la forme achevée, à la fois scientifique et élégante, dont son nom est toujours la garantie.

Charles-Marc des Granges.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 9 : G. Paris, *La littérature normande avant l'annexion* (Minckwitz).

L'Amateur d'autographes. — 15 janvier 1900; E. de Refuge, *Correspondance inédite de J.-F. Ducis* (fin). — *Lettres inédites de Lacordaire, Montalembert et George Sand sur la tolérance religieuse.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 février; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Une énigme sans mot* (Un chapitre inexpliqué de la *Physiologie du mariage*). — R.-B., *Mirabeau et sa femme.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 mars; *Une lettre de jeunesse du P. Lacordaire.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen. — 103, 3-4 : Wrentz, *Französisches im mecklenb. Platt* (Glöde). — *Le Curial*, par Alain Chartier, Ed. Heuckenkamp (A. Krause). — Pariselle, *Sieben Erzählungen von L. Halévy. Maupassant, Coppée, Daudet, Theuriet, Zola, Masson-Forestier* (G. Carel). — *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, p. Petit de Julleville (Ad. Tobler). — Loseth, *Observations sur Polyeucte* (Ad. Tobler). — Ayer, *The tragic heroines of Corneille* (E. Braunholtz).

Athenæum. — N° 3758 : H. Parigot, *Le drame d'Alexandre Dumas, étude dramatique, sociale et littéraire.* — N° 3766 : H. de Balzac, *Lettres à l'étrangère.* — Nyrop, *Gramm. hist. de la langue française*, I.

Bayer. Zeitschrift für Realschulwesen. — VII, 4 : Linz, *Lebens und Charakterbilder aus der franz. Literatur* (Fränkel).

Bühne und Welt. — II, 6 : E. von Jagow, *Das moderne franz. Drama im Urteile Emile Augiers.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 janvier 1900; Ph. Renouard, *Les fondeurs de caractères parisiens et leur clientèle de province à la fin du XVIIe siècle.* — Paul Lacombe, *Jules Cousin, conservateur de la bibliothèque et des collections de la ville de Paris* (fin). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Edouard d'Anglemont* (suite). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 février; Fernand Bournon et Gaston Duval, *Bibliographie des travaux de M. A. de Montaiglon : Supplément.* — Ph. Renouard, *Les fondeurs de caractères parisiens et leur clientèle de province à la fin du XVIIe siècle* (fin). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Edouard d'Anglemont* (fin). — Maurice Henriet, *Le deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mars; Léopold Delisle, *A propos d'un ex-libris français du temps de François Ier.* — Henri Cordier, *Une lettre d'Alfred de Vigny.* — Camille Couderc, *Documents inédits sur Guillaume Fichet et sa famille.* — G.-V., *Le « Rollin » de l'Empereur.* — A. Urbain, *Les éditions originales du sermon sur l'unité de l'Eglise.* — Abbé Tougard, *Une lettre de Gabriel Peignot.* — Frédéric Lachèvre, *L'édition originale des poésies de M. Vauquelin des Yveteaux.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 25 décembre; L. de Lanzac de Laborie, *Un nouveau portrait de Bossuet.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littéra-*

ture, des arts et du théâtre. — 10 et 25 janvier; Théodore Jouffroy, *Pensées inédites.* — 10 janvier; E. Levesque. *La « Revue » Bossuet.* — 25 janvier; *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 février; vicomte Henri de Bornier, *L'héroïsme au théâtre.* — 25 février; L. de Lanzac de Laborie, *Un familier de la maison d'Orléans de 1828 à 1831 : le journal intime de Cuvillier-Fleury.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mars; Georges Bertrin, *Chateaubriand et Sainte-Beuve : Un problème d'histoire littéraire : Sainte-Beuve est-il un faussaire?*

Der Thürmer. — I, 8 : P. Seliger, *Racine.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 43 : Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (Freymond). — N° 44 : Schröder, *L'abbé Prévost* (Tobler). — N° 47 : Mortensen, *Medeltidsdramet i Frankrike* (Soderhjelm). — N° 4 : Sakmann, *Eine ungedruckte Voltaire-Correspondenz* (Schneider).

Die neueren Sprachen. — VII, 7-8 : Klöpper, *Beiträge zur franz. Stylistik*; Edm. Franke, *Franz. Stylistik*; J. Michelet, *Tableau de la France*; Plattner, *Ausführliche Grammatik der franz. Sprache* (H. Klinghardt).

Le Figaro. — 1er janvier; Jane Dieulafoy, *Meilhac intime.* — Henry Fouquier, *Les théâtres : Vaudeville*, Ma cousine. — 4 janvier; Philippe Gille, *Les Livres.* — 7 janvier; Gaston Deschamps, *M. Henri de Bornier conférencier.* — Henri Fouquier, *Les théâtres : Gymnase*, M. Bonnet, *par M. de Faramond.* — 8 janvier; Jules Huret, *L'éloge de Meilhac à l'Académie.* — 9 janvier; Henry Fouquier, *Les théâtres : Théâtre-Antoine*, En Paix, *par M. Louis Bruyerre.* — 11 janvier; Philippe Gille, *Les Livres.* — 16 janvier; Henry Fouquier, *Les théâtres : anniversaire de Molière.* — 19 janvier; Émile Berr, *Chez les humanistes.* — 20 janvier; Henry Fouquier, *Les théâtres : Théâtre libre*, le Droit de la mère, *par Mme Tola Dorian.* — 22 janvier; Dambleteuses, *La censure et* la Belle Hélène. — 23 janvier; Henry Fouquier, *Théâtres : Théâtre Antoine*, la Gitane, *par Jean Richepin.* — 25 janvier; Henry Fouquier, *Théâtres : Athénée comique*, l'Homme à l'oreille coupée, *par M. Francis de Croisset.* — 29, 30 et 31 janvier; *M. Brunetière à Rome.* — Henry Fouquier, *Théâtre : Odéon*, les Fourchambault. — 2 février; Jules Cardone, *A l'Académie française : réception de M. Paul Deschanel.* — 8 février; Jules Huret, *Retiré de la vie ; chez Joris-Karl Huysmans.* — 8 février; Philippe Gille, *Les Livres.* — 9 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Vaudeville*, le Béguin, *par M. Pierre Wolf.* — 10 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Théâtre de la République*, la Fille du gardien de la paix, *par M. Gaston Marot.* — 14 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Chatelet*, Michel Strogoff. — 15 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Nouveautés*, les Maris de Léontine, *par M. Alfred Capus.* — 16 février; Jules Cardone, *L'élection d'hier à l'Académie.* — 19 février; Pierre Loti, *Le voyage de Loti.* — 20 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Comédie-Française*, Diane de Lys. — 22 février; Henry Fouquier, *Les théâtres : Ambigu*, le Moineau franc, *par MM. Gugenheim et Le Faure.* — 26 février; Alfred Delillia, *Mort de Madeleine Brohan.* — 1er mars; Philippe Gille, *Les Livres.* — 2 mars; Jules Huret, *Balzac et le domaine public.* — Henry Fouquier, *Les théâtres : Gymnase*, Un complot, *par MM. Alexandre Bisson et Jean Gascogne.* — 3 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres : Théâtre-Antoine*, l'Empreinte, *par M. Abel Hermant*; Poil de Carotte, *par M. Jules Renard.* — 4 mars; Jules Huret, *Un bibliophile et une bibliothèque* (M. de Lovenjoul). — 5 mars; André Maurel, *L'académie Goncourt.* — 8 mars; Philippe Gille, *Les Livres.* — 9 mars; *L'incendie du Théâtre-Français.* — 11 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres : Athénée*, l'Intérim, *par M. L. Legendre.* — 13 mars; Adolphe Brisson, *Edmond Rostand.* — 15 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres : Vaudeville*, la Robe rouge, *par M. Brieux.* — 16 mars; Pierre Loti, *Le voyage de Loti.* — Henry Fouquier, *Les théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, l'Aiglon, *de M. Edmond Rostand.* — 17 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres : Ambigu*, la Duchesse de Berry, *par*

M. Bernède. — 18 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres* : *Variétés*, Éducation de prince, *par M. Maurice Donnay.* — 20 mars; *La vérité au théâtre.* — 22 mars; Henry Fouquier, *Les théâtres* : *Cluny*, Un soir d'hiver, *par M. Ernest Blum.* — Philippe Gille, *Les Livres.* — 26 mars; Pierre Loti, *Le voyage de Loti.* — 28 mars; Charles Chincholle, *Louis Énault.* — Alfred Delillia, *La Comédie-Française à l'Odéon.* — 29 mars; Philippe Gille, *Les Livres.*

Gymnasium. — XVIII, 2 : Ulrich, *Charles de Villers* (Grote).

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier; Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 janvier; Arvède Barine, *Lettres d'amour* (M. et Mme Browning). — 6 janvier; Ernest Bertin, *La Cour de Charles X de 1828 à 1830 d'après le* Journal *de Cuvillier-Fleury.* — 8 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 janvier; Émile Gebhart, *Chateaubriand voyageur et peintre de paysages.* — 12 janvier; Maurice Spronck, *Querelles de vaudevillistes.* — 15 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 janvier; Christian Schefer, *Shakespeare et la mise en scène moderne.* — 21 janvier; Maurice Muret, *Un poète de la nature italienne* : *M. Giovanni Pascoli.* — 22 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 janvier; Augustin Filon, *Une tragédie de M. Swinburne.* — 29 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er février; Ferdinand Brunetière, *La Modernité de Bossuet, conférence faite à Rome.* — 3 février; Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception de M. Paul Deschanel.* — René Doumic, *Un ennemi de l'exotisme au XVIe siècle* : *Henri Estienne.* — 5 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 7 février; Arvède Barine, *Lettres d'amour.* II. — 9 février; Édouard Sarradin, *Où est née Mme de Maintenon?* — 10 février; Maurice Muret, *La nouvelle pièce de M. Gérard Hauptmann.* — 12 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 février; Émile Gebhart, *Les misères d'un roi en exil* (Stanislas Leczsinski). — 16 février; Félix Reyssié, *Eugénie de Guérin et Mme de Lamartine.* — 17 février; L., *Deux immortels* (MM. Faguet et Paul Hervieu). — 19 et 26 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 février; André Beaunier, *Madeleine Brohan.* — 28 février; Henri Chantavoine, *M. Henri de Régnier.* — 5 mars; Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 mars; André Michel, *l'Enseignement de l'histoire de l'art.* — 7 mars; Henri Bidou, *La Jeune Académie* (Académie Goncourt). — Arvède Barine, *Gœthe et Bettina.* — 9 mars; Maurice Demaison, *La presse en France avant le journal.* — 11 mars; Paul Bluysen. *L'incendie du ThéâtreFrançais, notes d'un témoin.* — 12 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 mars; Émile Gebhart, *La genèse d'un conte de Boccace.* — 15 mars; *Le Père Didon.* — Georges Berger, *La reconstruction du Théâtre-Français.* — *Ronsard au Parc Monceau.* — 16 mars; A. Albert-Petit, *François Ponsard et la fin du théâtre romantique.* — 19 mars; Émile Faguet; *La semaine dramatique.* — 20 mars; Maurice Muret, *Alexandre Vinet.* — 21 mars; Augustin Filon, *les Drames romantiques d'Anthony Hope.* — 22 mars; Maurice Muret, *Un petit lever chez George Sand.* — 24 mars; *la Bibliothèque de M. de Villeneuve.* — E. Haguenin, *Alfredo Baccelli.* — 26 mars; Emile Faguet, *la Semaine dramatique.*

Literarisches Centralblatt. — N° 47 : Glachant, *Papiers d'autrefois.* — N° 50 : Banner, *Das franz. Theater der Gegenwart.* — Filon, *De Dumas à Rostand.* — N° 2 : Nyrop. *Gramm. histor. de la langue française.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 1 : Dorez, *La mort de Jacques Grévin* (Becker). — Szymank, *Louis XIV in seinen Schriften und im Spiegel der zeitgen. Dichtung* (Mahrenholtz). — Faguet, *Flaubert* (Schneegans). — N° 2 : Nyrop, *Gramm. histor. de la langue française*, I (Herzog). — Gauchat. *Étude sur le ranz des vaches fribourgeois* (Morf). — N° 3 : Suchier und Birch-Hirschfeld, *Gesch. der franz. Literatur*, I (Schneegans). — G. Paris, *La littérature normande avant l'annexion* (Minckwitz). — Guy, *Adan de le Hale* (Schneegans). — Guizot, *Montaigne, études et fragments* (Schneegans). — D'Eichthal, *Alexis de Tocqueville* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XIV, 6 : Michaelis-Passy, *Dict. phon. de la langue française* (A. Rambeau). — Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine.* — Segal, *An Estimate of Béranger by Gœthe.* — Hancock, *The French Revolution and the English poets* (Hulme). — Cameron, *Selections from Edmond and Jules de Goncourt* (Gay). — XV, 1 : Levi, *The sources of l'Avare.* — Nyrop, *Grammaire historique de la langue française* (Armstrong). — Faguet, *Drame ancien et drame moderne* (Thieme). — Welter, *Mistral* (Minckwitz).

Museum. — VII, 12 : Bourguin et Salverda de Grave, *Précis de phonétique française* (Van Hamel).

Neue Zürcher Zeitung. — Nos 25-33 : L. P. Betz, *Edgar Allan Poe und Charles Baudelaire, ein Phänomen der Weltliteratur.*

Quarterly Review. — 379 : *Montesquieu in Italy.*

La Quinzaine. — 16 décembre 1899; Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er janvier 1900; abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits : l'année 1845.* — Jean Lionnet, « *Fécondité* » (par Émile Zola). — 16 janvier; abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits : l'année 1845.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er février; Victor Du Bled, *Les hommes d'esprit à la fin du XVIIIe siècle.* — 16 février; Émile Faguet, *Un philosophe politique* (M. Ferdinand Brunetière). — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.*

Revue biblio-iconographique. — Juillet-octobre; Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : Mlle Bernard* (suite). — F.-E.-V., « *Eux par moi* », *une fausse attribution d'auteur.* — Novembre; Gustave Mouravit, *Édouard Tricotel et ses Variétés bibliographiques.* — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : Mlle Bernard* (suite). — Décembre; Gustave Mouravit, *Édouard Tricotel et ses Variétés bibliographiques* (suite). — Janvier 1900; Jules Adeline, *Talma archéologue, bibliophile, dessinateur peut-être.* — Gustave Mouravit, *Édouard Tricotel et ses Variétés bibliographiques* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite). — Février; Alex. Mouttet, *La vente du cabinet des présidents Saint-Vincens.* — Eugène Louis, *Talma archéologue et bibliophile.* — Charles Glinel, *Mlle Rachel, documents biographiques et bibliographiques.* — Gustave Mouravit, *Édouard Tricotel et ses variétés bibliographiques* (fin). — Mars: Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite) — Alex. Mouttet. *La vente du cabinet des présidents Saint-Vincens à Aix en 1821* (suite). — Ch. Glinel, *Mlle Rachel, documents biographiques et bibliographiques* (fin). — Eugène Asse, *Une nièce du grand Corneille : Mlle Bernard* (fin). — *Incendie de la Comédie-Française.* — *Le testament Goncourt.* — Avril; d'Eylac, *La vente G. de Villeneuve.* — Gustave Mouravit, *Un mot encore à propos des Variétés de Tricotel.* — Alex. Mouttet, *La vente du cabinet des présidents de Saint-Vincens* (suite). — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite). — A.-F., *M. de Lovenjoul, Balzac et le domaine public.*

Revue bleue. (Revue politique et littéraire). — 6 janvier 1900; Léon Séché, *Alfred de Vigny et Marie Dorval.* — Jules Guillemot, *Les événements du siècle et les revues de fin d'année.* — A. Aulard, *Voltaire professeur de mensonge.* — 13 janvier; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Jean Richepin.* — L'abbé Bertrin, *Voltaire professeur de mensonge.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, En paix, *par M. L. Bruyerre.* — 20 janvier; Lévy-Bruhl, *La morale sociale d'Auguste Comte.* — 27 janvier; Frédéric Loliée, *La politique à l'Académie : Paul Deschanel.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Victorien Sardou.* — 3 février; Gustave Lanson, *Les Jésuites et l'enseignement laïque.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Sully Prudhomme.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, la Gitane, *par M. Jean Richepin.* — 10 février; Léon Séché, *Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny : Delphine et Marceline.* — Étienne Coquerel, *Bossuet à Rome.* — 17 février; Émile Faguet, *Chateaubriand et Sainte-Beuve.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. J.-K. Huysmans.* — Le baron d'Avril,

La légende de Roland en France. — 24 février; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Émile Faguet.* — Jules Troubat, *Une page contestée des « Mémoires » de Chateaubriand.* — Paul Souday, *Molière et J.-J. Weiss.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Nouveautés*, les Maris de Léontine, *par M. Alfred Capus.* — 3 mars; Malpy, *M. Paul Hervieu.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Diane de Lys, *par Alexandre Dumas fils.* — 10 mars; René Doumic, *Le cosmopolitisme littéraire en 1900.* — Cuvillier-Fleury, *Souvenirs.* — Zadig, *Silhouettes littéraires : M. Paul Bourget.* — Léon Séché, *Les manuscrits des « Mémoires d'outre-tombe ».*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 1 : Couture, *Un fragment de Pascal* (R. Rosières). — N° 3 : Godefroy, *Les lettres N et O du complément du dictionnaire de l'ancienne langue française* (A. Delboulle). — N° 4; Faguet, *Politiques et moralistes du XIXe siècle* (Ch. Dejob). — N° 8 : Betz, *La littérature comparée* (A.-C.) — N° 9 : H. Berger, *Les mots savants en vieux français* (A. Thomas).

Revue de Paris. — 1er et 15 janvier; Mary J. Darmesteter, *Les sœurs Brontë.* II et III. — 1er février; H. Bergson, *Le rire.* I. — 15 février; H. Bergson, *Le rire.* II. — L. Lévy-Bruhl, *Flaubert philosophe.* — Georges Bourdon, *Les théâtres anglais.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier; A. Dastre, *Buffon et les critiques de l'Histoire naturelle.* — 15 janvier; René Doumic, *Revue littéraire : le bilan d'une génération.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : cent ans de littérature allemande.* — 15 février; Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle : le théâtre et son influence.* — René Doumic, *Revue littéraire : le nouveau roman du comte Tolstoï.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la correspondance de Ruskin et de Rossetti.* — 1er mars; Émile Faguet, *La renaissance du roman historique.* — 15 mars; Émile Michel, *Claude Fabri de Peiresc.* — René Doumic, *Revue dramatique* : Diane de Lys, *à la Comédie-Française*; les Fourchambault, *à l'Odéon.*

Revue encyclopédique. — 6 janvier 1900; Henri Lichtenberger, *La littérature nietzschienne.* — E. Blochet, *Les mille et une nuits.* — 20 janvier; Charles Maurras, *Revue littéraire.* — Georges Pellissier, *« Fécondité », par Émile Zola.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Aguiléra, *La littérature contemporaine en Espagne.* — *Académie française : réception de M. Henri Lavedan.* — 3 février; G. Lejeal, A. Baudrillart, M. Boutry, H. Welschinger, A. Mellion, G. Loth, *Revue historique.* — 10 février; Eugène Muntz, *L'art démocratique au temps jadis.* — Charles Maurras, *Revue littéraire.* — Georges Pellissier, *« Résurrection », de Tolstoï.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 3 mars; Gabriel Mourey, *John Ruskin* (1819-1900). — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — *Académie française : réception de M. Paul Deschanel.* — 17 mars; Alexandre Benois, *L'art contemporain en Russie.* — Charles Maurras, *Revue littéraire.* — Henri Cordier, *La littérature chinoise contemporaine.* — *Inauguration du monument de Louis Veuillot.*

La Revue hebdomadaire. — 2 décembre 1889; Charles Baille, *Armand Barthet et « le Moineau de Lesbie ».* — Maurice Talmeyr, *Une école de journalisme.* — 9 décembre; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : romanciers et conteurs.* — R. M. Ferry, *Chronique dramatique : « le Faubourg » ; « la Belle Hélène ».* — 16 décembre; R. M. Ferry, *Chronique dramatique : « France... d'abord! »* — 23 décembre; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : sociologues et voyageurs.* — 6 janvier 1900; H. Galli, *Paul Déroulède raconté par lui-même.* I. — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : « Résurrection ».* — 13 janvier; H. Galli, *Paul Déroulède raconté par lui-même.* II. — Louise Read, *Mme Ackermann intime.* — R. M. Ferry, *Chronique dramatique : l'anniversaire de Racine*; *« la Conscience de l'enfant ».* — 20 janvier; Marceline Desbordes-Valmore, *Lettres à Sainte-Beuve* (1836-1855), publiées par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. — H. Galli, *Paul Déroulède raconté par lui-même.* III. — Frantz Funck-Brentano, *Les médecins de Molière.* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : M. Paul Deschanel écrivain.* — 27 janvier; H. Galli, *Paul Déroulède*

raconté par lui-même. IV. — R. M. Ferry, *Chronique dramatique : l'anniversaire de Molière*; « *En paix* ». — 3 février; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : les discours de combat de M. Brunetière.* — 17 février; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : critiques.* — 24 février; vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Un roman inachevé de Sainte-Beuve : Arthur.* I. — R. M. Ferry, *Chronique dramatique* : « *le Béguin* »; « *le Ressort* ». — 3 et 10 mars; Sainte-Beuve, *Arthur* (suite et fin). — 3 mars; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : Jacquou le Croquant.*

Le Temps. — 1er janvier 1900; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 5 janvier; *Les grands hommes au Panthéon : Balzac et Renan.* — 6 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Pauline Viardot.* — 7 janvier; Gaston Deschamps; *La vie littéraire : Michelet et Quinet.* — 8 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 14 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le procès de Masséna.* — 15 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Émile Faguet, *Notice sur Francisque Sarcey.* — 16 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les têtes de M. Hermann Paul.* — 19 janvier; *Une préface de M. Faguet.* — Paul Souday, *Sur Ponsard.* — 21 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le roman d'un député.* — 22 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 janvier; *Trois lettres inédites sur la tolérance* (Lacordaire; Montalembert; George Sand). — 25 janvier; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la géométrie de M. Caran d'Ache*; — 28 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 29 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 2 février; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les imaginations de M. Robida.* — 3 février; Henry Michel, *Académie française : réception de M. Deschanel.* — 4 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au pays de Montaigne.* — 5 février: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Joris-Karl Huysmans.* — *M. Brunetière au Vatican.* — 7 février; *Les grands hommes au Panthéon* (Michelet, Pasteur, David d'Angers). — *Un Allemand chez Victor Hugo.* — 11 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le culte d'André Chénier.* — 12 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 14 février; *Fragments inédits de Stendhal.* — 18 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Français à Rome en 1798.* — 19 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — « *Le malade imaginaire* » *devant la médecine moderne.* — Boris de Tannenberg, *Un grand romancier espagnol : Perez Galdos.* — 20 février; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Anacréon* (M. Charles Coran). — 24 février; *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* — 25 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : nouveaux fabliaux de Maupassant.* — 26 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 27 février; *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* — 28 février; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Clodomir.* — 4 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Chateaubriand et M. Joseph Bédier.* — 5 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 9 mars; *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* — 10 mars; Gustave Larroumet, *La Comédie-Française.* — 11 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les mémoires d'un diplomate hollandais.* — 12 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 mars; Paul Souday, *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* — 18 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : plaidoyers pour la poésie.* — P. S., *Saint-Beuve et Chateaubriand.* — 19 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le nationalisme dans la critique,* — 23 mars; T. de Wyzewa, *Le nouveau roman de M. d'Annunzio.* — 25 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un nouvel ouvrage de M. Albert Vandal.* — 26 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur. — XXI, 5,7 : W. Wetz, *Ueber Tuine aus Anlass neuerer Schriften.* — J. Bethge, *Zur Technik Molieres.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXIV, 1 : P.-A. Becker, *Jacques Grevin und Joh. Sambucus.* — Limberg, *Les fonctions verbales figées dans la langue française* (A. Schulze).

LIVRES NOUVEAUX

Acker (Paul). *Humour et humoristes. Paris, Simonis Empis.* In-18 jésus de x-236 p. Prix : 3 fr. 50.

Almanach du bibliophile *pour l'année 1899* (2e année). *Paris, Pelletan.* Petit in-8, de II-291 p., avec 38 gravures par Florian.

Barante (Baron de). *Souvenirs* (1782-1866), publiés par son petit-fils Claude de Barante. T. VII. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 567 p. Prix 7 fr. 50.

Barbier (l'abbé). *Un petit fils de La Fontaine à Pamiers*, et lettres à lui adressées par Louis Racine. *Foix, Gadrat.* In-8, de 24 p. (Extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, 1898).

Bethge (J.). *Zur Technik Molieres.* Dissertation de Berlin. In-8, de 24 p.

Boileau. *Œuvres classiques.* Edition annotée par l'abbé Lafontaine. *Paris, Poussielgue.* In-16, de xx-616 p.

Bokemann (W.). *Französischer Euphemismus.* Dissertation de Berlin. In-8, de 60 p.

Bossuet. *Discours sur l'histoire universelle.* Edition classique par E. Lefranc. Troisième partie : les Empires. *Paris, Delalain.* In-12, de 112 p.

Bossuet. *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, avec une introduction et des notes par M. L. Rossigneux. *Paris, Lecoffre.* In-18, de 248 p.

Bottet (Julien). *Le Bannissement de Jean-Baptiste Rousseau*, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Pau, le 16 octobre 1899. *Pau, Garet.* In-8, de 34 p.

Chateaubriand. *Les Martyrs.* Livre VI, publié avec une notice biographique, une introduction et des notes par L. Mabilleau. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 63 p.

Darmesteter (Mary James). *La reine de Navarre* (*Marguerite d'Angoulême*). Traduction de l'anglais par Pierre Mercieux. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8 jésus, de IV-326 p.

Decombe (Lucien). *Recherches d'histoire locale. Notes et souvenirs.* Le théâtre à Rennes. *Rennes, Simon.* In-8, de 157 p.

Delalain (Paul). *L'imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813*, renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une introduction. *Paris, Delalain.* In-8, de LX-366 p. et trois fragments du plan de Paris en 1810. Prix : 20 fr.

Dominique (L'abbé J.). *Le poète Browning à Sainte-Marie-en-Pornic.* La légende de la chevalière d'or. *Vannes, Lafolye.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.*)

Draeger (R.), *Moliere's Don Juan historisch-genetisch neu beleuchtet.* Dissertation de Halle. In-8, de 35 p.

Du Chastel (Le comte Eméric). *Le candidat de la beauté : Gabriele d'Annunzio. Nice, Ventre.* In-16, de 32 p.

Durand (Charles). *Joseph Manin, homme politique, écrivain, poète.* Étude bio-bibliographique. *Fécamp, Durand.* In-12, de 71 pages et portrait.

Éliade (Pompiliu). *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. Les Origines.* Etude sur l'état de la société roumaine à l'époque des règnes phanariotes. *Paris, Leroux.* In-8, de XI-443 p.

Faguet (Emile). *Politiques et moralistes du XIXe siècle.* 3e série. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de XXII-381 p. Prix : 3 fr. 50.

Féval (Paul). *Le premier amour de Charles Nodier.* Avant-propos de Maurice TOURNEUX. Illustrations de VOGEL. *Paris, Rouquette.* In-8, de VII-41 p.

Froissart (Jehan). *Chroniques.* Deuxième livre, publié pour la Société de l'histoire de France par Gaston RAYNAUD. T. XI (1382-1385); depuis la bataille de Roosebeke jusqu'à la paix de Tournay. *Paris, Laurens.* In-8 de LXXVII-492 p.

Gahier (J.). *Le théâtre libre : François de Curel. Nantes, Biroché et Dantais.* In-8, de 52 p.

Gasté (Armand). *Une demi-victime de Boileau.* Les poésies de Jean Bardou, curé de Cormelles-le-Royal, près Caen (1621-1668). *Caen, Delesques.* In-8, de 43 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Ghica (Jean T.). *La propriété littéraire et artistique en Roumanie. Paris, Rousseau.* In-8, de 173 p.

Giraud (Victor). *Pascal : l'homme, l'œuvre, l'influence.* Notes d'un cours professé à l'Université de Fribourg (Suisse) durant le semestre d'été 1898. *Paris, Fontemoing.* In-16, de X-252 p.

Girod de l'Ain (Maurice). *Vie militaire du général Foy. Paris, Plon.* In-8, de 436 p. avec 2 portraits, 6 cartes et 3 fac-similés d'autographes. Prix : 8 fr.

Gourcuff (Olivier de). *Un contemporain de Brizeux* : M. Charles Coran. *Vannes, Lafolye.* In-8, de 11 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.*)

Gourmont (Rémy de). *Les petites revues*, essai de bibliographie. *Paris, librairie du Mercure de France.* In-8, de 39 p. (Extrait de la *Revue biblio-iconographique.*)

Griselle (Le P. E.). S. J. *Les Mélanges de Bourdaloue. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 15 p. (Extrait de *la Science catholique.*)

Guilland (Antoine). *L'Allemagne nouvelle et ses historiens* : Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke. *Paris, Alcan.* In-8, de 262 p.

Hazera (Mgr). *Louis Veuillot*, discours prononcé à l'inauguration du monument de Louis Veuillot dans la basilique du Sacré-Cœur. *Paris, Retaux.* In-8, de 42 p.

Jovellanos. *La satire de Jovellanos contre la mauvaise éducation de la noblesse* (1787), publiée et annotée par Alfred MOREL-FATIO. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 48 p. (Bibliothèque des Universités du Midi, fasc. 5.)

Kerviler (René). *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, avec le concours de MM. A. Apuril, X. de Bellevue, Ch. Berger, V. du Bois-Saint-Séverin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, etc. Livre Ier : les Bretons. T. XII, 32e fascicule : Dem-Dez. *Rennes, Plihon et Hervé.* In-8, de 160 p.

Le Bouralière (A. de). *L'imprimerie et la librairie à Poitiers pendant le XVIe siècle*, précédé d'un chapitre rétrospectif sur les débuts de l'imprimerie dans la même ville. *Paris, Paul et Guillemin.* In-8, de LXX-399 p., avec fac-similés.

La Servière (J. de). S. J. *Un professeur d'ancien régime* : le Père Charles Porée, S. J. (1676-1741). *Paris, H. Oudin.* Grand in-8, de XV-490 p.

Latreille (C.). *De Petro Boessatio* (1683-1662) *ac de conditione litteratorum virorum in Delphinatu eadem ætate* (thèse). *Vienne, Ogeret et Martin.* In-8, de 88 p.

Lecigne (L'abbé C.). *Poètes de chez nous* : J. Aubry et C. Droulers. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 14 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lecomte (L.-Henry). *Curiosités théâtrales* : *Marie Dorval au Gymnase* (1838-1839). Notes biographiques et critiques. *Paris, l'auteur, 10, rue du Dôme.* In-16, de 40 p.

Lecomte (L.-Henri). *Curiosités théâtrales* : *Odry et ses œuvres* (1780-1853).

Notes biographiques et critiques. *Paris, l'auteur, 10, rue du Dôme.* In-16, de 52 p.

Lesage. *Gil Blas de Santillane.* Édition réduite et revisée par Léo Claretie. Paris, *Charavay et Martin.* In-4, de xx-275 p. avec grav. en noir et en coul.

Longin (Emile). *La Franche-Comté et la Gazette de France de 1668 à 1674, Besançon, Jacquin.* In-8, de 17 p.

Lucas (Hippolyte). *Correspondance pendant le Siège et la Commune. Vannes, Lafolye.* In-8, de 40 p. et portrait.

Lyonnet (Henry). *Le théâtre hors de France.* 3e série : le théâtre en Italie. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 390 p. avec 47 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

Meunier (L'abbé J.-M.). *Les parlers du Nivernais*, discours. *Nevers, Cloix.* In-8, de 18 p.

Michel (Georges). *Léon Say, sa vie, ses œuvres. Calmann-Lévy.* In-8, de 285 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Michelet. *Histoire et philosophie. Introduction à l'histoire universelle. Vico. Luther.* Étude par Albert Sorel. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de xxxvi-245 p. Prix : 3 fr. 50.

Michelet (J.). *Œuvres complètes.* Histoire. Révolution française. T. V : la Convention. *Paris. Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 494 p. avec grav. Prix : 3 fr. 50.

Michelet (J.). *Révolution française.* T. VI : la Terreur. *Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de xxxviii-484 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

Michelet (J.). *Révolution française.* T. VIII. Robespierre. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 477 p. et portrait.

Molière. *Les Femmes savantes.* Illustrations d'Henri Pille. *Paris, Charavay et Martin.* In-16, de 128 p.

Olivier (Jean-Jacques). *Voltaire et les comédiens interprètes de son théâtre.* Étude sur l'art théâtral et les comédiens au xviiie siècle, d'après les journaux, les correspondances, les mémoires, les gravures de l'époque et des documents inédits. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18, de xxxv-441 p. et 3 gravures coloriées. Prix : 10 fr.

Omont (Henri). *Bibliothèque nationale : Catalogue général des manuscrits français.* Nouvelles acquisitions françaises. T. II. Nos 3061-6500. *Paris, Leroux.* In-8, de xv-465 p.

Pavie (André). *Un cas d'évolution littéraire* : la tradition classique dans le théâtre de Victor Hugo. *Angers, Germain et Grassin.* In-8, de 351 p. (Extrait de la *Revue de l'Anjou*).

Petit de Julleville (L.). *Histoire de la littérature française des origines à nos jours.* Nouvelle édition contenant un index des auteurs et des ouvrages cités. *Paris, Masson.* In-16, de 600 p.

Proudhon (P.-J.). *Commentaires sur les Mémoires de Fouché, suivis du Parallèle entre Napoléon et Wellington.* Manuscrits inédits publiés par Clément Rochel. *Paris, Ollendorff.* In-8, de xvii-298 p.

Rébelliau (Alfred). *Bossuet. Paris, Hachette.* In-16, de 208 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français).

Renan (Ernest). *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel. Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de ii-489 p.

Renouvier (Ch.). *Victor Hugo : le philosophe. Paris, Armand Colin.* In-16, de 385 p. Prix : 3 fr. 50.

Rimbaud (Jean-Arthur). *Lettres* (Égypte, Arabie, Éthiopie), avec une introduction et des notes par Paterne Berrichon. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 274 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Pierre (Bernardin de). *Paul et Virginie.* Illustrations de Maurice Leloir. *Paris, Charavay et Martin.* In-16, de xii-120 p.

Saint-Simon. *Mémoires.* Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et

de notes et appendices, par A. de Boislisle. T. XIV. *Paris, Hachette.* In-8, de 709 p. Prix : 7 fr. 50. (Les grands écrivains de la France.)

Sambuc (M.). *Le socialisme de Fourier. Paris, Larose.* In-8, de II-211 p.

Séménoff (E.). *Alexandre Pouchkine* (1789-1899). *Paris, Stock.* In-18 jésus, de VI-77 p. Prix : 2 fr.

Sérand (J.). *L'habitation de Mme de Warens à Annecy. Annecy, Abry.* In-8, de 15 p. (Extrait de la *Revue savoisienne.*)

Simon (Joseph). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Nîmes.* T. II. *Nîmes, Chastanier.* In-4, de 172 p.

Sorel (Alexandre). *Recherches historiques sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne avant 1789. Compiègne, Lefebvre.* In-8, de 32 p. (Extrait du *Bulletin de la société historique de Compiègne*).

Tausserat (J.-B.-Émile). *Étude généalogique sur les Bourdaloue*, avec divers appendices par Henri Chérot, S. J. *Paris, Retaux.* In-8, de 128 p.

Vermorel (A.). *Mirabeau, sa vie, ses opinions et ses discours.* T. Ier. *Paris, Pfluger.* In-32, de 190 p.

Vilère (A. de). *Jean Racine, d'après sa correspondance. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 67 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Voltaire. *Candide.* Illustrations par Adrien Moreau. *Paris, Charavay et Martin.* In-16, de 132 p.

Vuilhorgne (L.). *Notice biographique sur Jean Pillet, historien du Gerberoy* (1615-1691). *Beauvais, Lamiable.* In-8, de 22 p.

Weiss (J.-J.). *Molière.* Préface par le prince Georges Stirbey. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de XX-291 p. Prix : 3 fr. 50.

Wyzewa (Teodor de). *Le roman contemporain à l'étranger. Paris, Perrin.* In-16, de X-325 p.

CHRONIQUE

— Les adhérents à la Société d'histoire littéraire de la France recevront avec ce numéro de la *Revue* la table analytique des cinq premières années dont nous sommes redevables à notre confrère M. Maurice Tourneux.

— Sous ce titre *Un recueil « d'adversaria » autographes de Girolamo Aleandro* (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome), M. Louis Delaruelle appelle l'attention sur un manuscrit du Vatican qui contient des annotations ignorées, de la main de Jérôme Aléandre. Ce sont surtout des notes philologiques rassemblées au hasard des lectures et des travaux, mais on y trouve aussi quelques détails biographiques qui ne sont pas sans intérêt.

— Le *Sermon inédit de saint François de Sales pour le premier jour de l'an 1612*, publié et annoté par le P. Eugène Griselle, S. J., l'a été d'après les principes adoptés par Dom Mackey dans l'édition qu'il donne des œuvres du prélat, sous les auspices de la Visitation d'Annecy (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*). L'autographe de ce discours, qui a été retrouvé à Beauvais, est, selon toute vraisemblance, un feuillet extrait du manuscrit de Turin, qui a servi à l'édition des sermons du saint, et cette publication nouvelle comble heureusement une lacune et fait disparaître un vide du recueil actuellement en cours de publication.

— M. Louis Arnould, qui s'est voué, comme on le sait, à l'étude de Racan, continue à publier d'intéressantes trouvailles sur celui-ci. Il a inséré, dans *la Quinzaine* du 1er mars dernier, un article sur *la Naissance de Racan*, dans lequel les amateurs de notre littérature du XVIIe siècle trouveront une partie d'une lettre inédite du poète à Michel de Castelnau et aussi trois stances également inconnues.

— Les admirateurs de Bossuet se préparent à commémorer dignement en 1904 le deux centième anniversaire de la mort de l'illustre orateur. En attendant cette date, ils ont pensé à consacrer un recueil périodique trimestriel, *la Revue Bossuet*, à la glorification du prélat. Cette revue, qui est publiée par l'administration du *Correspondant*, est dirigée par M. l'abbé E. Levesque, bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice. Elle insérera des œuvres inédites, des documents et des articles bibliographiques, dont nous ne manquerons pas de donner dorénavant le dépouillement à nos lecteurs.

Signalons dès maintenant un article de M. l'abbé Ch. Urbain sur le *Jansénisme de Bossuet* dans la *Revue du clergé français* (1er août 1899).

— Le panégyrique de saint François de Sales, par Bossuet, dont le manuscrit autographe a été récemment découvert à la bibliothèque de Turin, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, vient d'être publié par Dom Mackey, dans les *Études* rédigées par des religieux de la compagnie de Jésus (octobre 1899). Le texte, qui est accompagné des éclaircissements désirables, est orné du fac-similé de la dernière page de l'autographe de Bossuet.

— L'*Étude généalogique sur les Bourdaloue* publiée par M. J.-B.-Emile Taussérat est abondante et précise. Elle rendra des services à tous ceux qui voudront bien connaître les alentours du célèbre prédicateur. Le P. Chérot y a joint divers appendices qui complètent l'ensemble et ne sont pas sans intérêt.

— Dans le *Bulletin de la commission de l'histoire des Eglises wallonnes*, t. VII (La Haye, 1898), p. 279 et suivantes, M. Kan a publié un catalogue des lettres inédites de Bayle qui sont conservées dans quelques bibliothèques. M. Kan indique pour chaque lettre la date et le destinataire.

La bibliothèque de l'Université de Leyde possède plus de quatre-vingts lettres de Bayle, adressées à divers; — la bibliothèque de l'Université d'Utrecht, cinquante-deux lettres de Bayle, adressées à Theodorus Janssonius ab Almeloveen; — la bibliothèque royale de la Haye, trente-trois lettres échangées entre Bayle et Cuperus; — la Bibliothèque nationale de Paris, vingt et une lettres de Bayle à l'abbé Nicaise.

— *L'opinion de Voltaire sur le Canada* a donné lieu, à l'Académie des sciences morales et politiques, à un échange de vues qu'on trouvera exposées dans le compte rendu de ses travaux (1900, t. I, p. 412). M. Levasseur avait essayé, on s'en souvient, de laver Voltaire du reproche d'avoir écrit la fameuse phrase sur « les quelques arpents de neige sur le Canada ». (Voy. *Revue d'hist. litt.*, t. II, p. 308, et t. III, p. 153). Tel n'est pas le sentiment de M. Paul Leroy-Beaulieu qui estime que, si ce texte n'est pas littéralement exact, il exprime bien le sens de la pensée de Voltaire et contient les termes dont celui-ci se sert d'ordinaire en parlant du Canada. Mais M. Levasseur maintient qu'en parlant comme il le faisait, Voltaire songeait non au Canada entier, mais à une partie de l'Acadie et du Canada sujette à contestations depuis le traité d'Utrecht.

— Le recueil périodique *Souvenirs et mémoires* a publié (novembre et décembre 1899, janvier, février et mars 1900), sous ce titre : *Le poète Colardeau et le curé de Pithiviers*, une correspondance inédite que le poète ne cessa d'entretenir pendant toute sa vie avec l'abbé Regnard, curé de Saint-Salomon de Pithiviers, qui avait été aussi son tuteur. Ces lettres sont indispensables à connaître pour bien saisir le véritable caractère de Colardeau, qui s'y révèle prosateur aimable et plein de verve.

— La *Correspondance inédite de J.-F. Ducis avec le prince Louis-Eugène de Wurtemberg*, publiée par M. E. de Refuge, qui en possède les originaux, s'étend sur dix années, 1763-1773, et se compose de vingt-six lettres (Extrait de l'*Amateur d'autographes*). Ducis avait connu le prince au cours des voyages qu'il fit en Allemagne comme secrétaire du comte de Montazet. Il en résulta plus tard un échange de lettres, assez espacées d'abord, mais qui devinrent très fréquentes en 1771. Le recueil publié par M. de Refuge, en outre des renseignements qu'il apporte sur le compte même de l'écrivain, est une histoire suivie de cette année et des événements, tant politiques que littéraires, qui la marquèrent. C'est une très utile contribution au tableau de Paris à cette date, que rendent plus utile encore les nombreuses annotations dont le texte est accompagné.

— M. Paul d'Estrée a trouvé dans les Archives de la Bastille, à la bibliothèque de l'Arsenal, et publie dans la *Correspondance historique* (juillet 1899) divers documents sur *la Jeunesse de Suard*. Elle fut, au dire de ses biographes, agitée et querelleuse, et les documents mis au jour par M. Paul d'Estrée confirment à cet égard le récit de Garat sur Suard. Ce sont deux lettres du duc de Randan, gouverneur de Besançon, aux ministres Maurepas et d'Argenson, pour faire appréhender Suard qui s'était réfugié à Paris, chez un oncle, à la suite d'une affaire avec un officier de la garnison de Besançon.

— Le *Correspondant* des 10 et 25 janvier publie environ deux cents *Pensées inédites de Théodore Jouffroy*. Ce sont les sentences dans lesquelles l'illustre penseur enfermait pour lui-même en de brèves formules le résultat de ses méditations ou le trait saillant de ses observations. Elles sont rangées dans un ordre méthodique, dans le manuscrit original, et passent successivement en revue la vie et la mort, l'âme et le corps, la nature, la raison et la critique, l'histoire, l'humanité, la vie morale, religion et philosophie, art et littérature, la civilisation, tous les grands problèmes, en un mot, qui se posent à l'entendement humain et sur lesquels Jouffroy a tenu à donner, pour lui-même, un sentiment sincère et clairvoyant. Nous reproduisons ici quelques-unes de ces pensées, saisies au hasard de la lecture, comme un spécimen de ces hautes réflexions.

— « Craindre la mort, c'est faire trop d'honneur à la vie.
— « Il faut bien du goût pour échapper à celui de son siècle.
— « Qui comprend l'histoire n'y jouera jamais un rôle.
— « La mélancolie est une habitude de sentiments pénibles tournée au besoin.
— « N'est pas égoïste qui veut : les bons cœurs le savent.
— « Si la grande morale tue la petite, la petite le lui rend bien.
— « Consoler, c'est rappeler à l'égoïsme ».

— Dissertant en Sorbonne sur la sincérité de Chateaubriand, M. l'abbé Georges Bertrin a cru qu'il importait à sa thèse, d'ailleurs fort hasardée, de laisser planer un soupçon sur la probité littéraire de Sainte-Beuve et de faire entendre que celui-ci avait imaginé, pour les besoins de sa cause, un passage fameux qu'il a cité maintes fois sur les motifs du voyage en Orient, et qui ne se retrouve pas dans les éditions imprimées des *Mémoires d'outre-tombe*. Les esprits vraiment critiques ou simplement scrupuleux n'ignorent pas qu'avant de lancer pareille insinuation, il ne suffit pas d'avoir « parcouru deux ou trois fois d'une main infructueuse » un texte imprimé, comme M. Bertrin se vante de l'avoir fait; ils savent qu'il convient d'étudier avec soin les transformations du texte manuscrit et de déterminer avec le plus d'exactitude possible ce que ces transformations purent être. M. Bertrin s'est avisé un peu tardivement de recourir à cette méthode critique et il a dû reconnaître que c'était par là qu'il aurait fallu commencer. Dans un article du *Correspondant* (10 mars) où il revient sur cette question sous ce titre : *Chateaubriand et Sainte-Beuve : un problème d'histoire littéraire, Sainte-Beuve est-il un faussaire?* M. Bertrin a confessé que le susdit passage, qui manque dans les imprimés, se trouve, sous une forme différente, il est vrai, de celle citée par Sainte-Beuve, dans un manuscrit des *Mémoires d'outre-tombe*, parfaitement authentique, écrit de la main de Pilorge, le secrétaire de Chateaubriand, que possède actuellement M. Champion, libraire, et qui provient des papiers de Mme Récamier. M. Bertrin s'efforce de démontrer que les différences du texte imprimé sont le fait de Sainte-Beuve. Les esprits critiques ne le suivront pas dans son essai de démonstration, parce qu'ils estimeront qu'un texte qui a été modifié une fois par l'auteur peut parfaitement l'avoir été une autre fois et que l'argumentation de M. Bertrin est trop spécieuse pour convaincre.

D'ailleurs cette conclusion de M. Bertrin est combattue par des critiques favorables, en principe, à sa thèse de la sincérité religieuse de Chateaubriand. Voyez en particulier à ce sujet la brochure de M. G. Michaut sur *Chateaubriand et Sainte-Beuve* (Fribourg, 1890). M. G. Michaut y démontre que Chateaubriant retoucha sans cesse le texte de ses mémoires et qu'il en fit de nombreuses communications partielles avant la publication, c'est-à-dire les deux points qui sont nécessaires pour mettre hors de cause la bonne foi de Sainte-Beuve et le vice de l'argumentation de M. Bertrin.

— Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, qui a acquis les papiers de Sainte-Beuve et qui les conserve avec soin dans ses collections d'autographes,

a trouvé parmi ces papiers vingt-deux lettres ou billets adressés par Marceline Desbordes-Valmore au célèbre critique en diverses circonstances, depuis 1836 jusqu'en 1855. Cette correspondance ne fut donc guère suivie puisqu'elle s'espace sur près de vingt ans, ce qui ne fait guère qu'une lettre échangée par an. Quant aux lettres, presque toutes sont écrites « dans un tumulte de cœur », comme le dit quelque part Desbordes-Valmore elle-même. Ce sont des élans d'une sensibilité troublante et maladive, toujours douloureuse, émue d'une âpre volupté. A vrai dire, une seule de ces lettres est de première importance : celle du 18 mars 1851, dans laquelle Desbordes-Valmore, à la demande même de Sainte-Beuve, donne son sentiment sur H. de Latouche, qui venait de mourir et qui avait été l'objet des élégies amoureuses de la femme poète. Quoiqu'on ne puisse pas écrire un jugement « avec des larmes dans les yeux », celui de Marceline Desbordes-Valmore est pénétrant et motivé. C'est un portrait psychologique tracé d'une main indulgente, mais experte, et qui devait à tous égards être sauvé.

Les lettres de Marceline Desbordes-Valmore à Sainte-Beuve ont été publiées dans *la Revue hebdomadaire* du 20 février 1900.

— Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a également tiré des papiers de Sainte-Beuve et fait paraître dans la *Revue hebdomadaire* (24 février, 3 et 10 mars) un roman inédit et inachevé de Sainte-Beuve intitulé *Arthur*.

C'était, paraît-il, la mise en œuvre de divers épisodes de la vie du poète Ulric Guttinguer qui devait inspirer un livre que les deux écrivains, Sainte-Beuve et Guttinguer, lui-même, se proposaient d'écrire en commun. Mais Guttinguer ne persévéra pas jusqu'au bout dans son dessein et il composa et publia seul le livre qui devait être fait à deux. Son collaborateur avait déjà exécuté une partie du travail, mais il semble qu'il eût renoncé à l'achever. En rendant compte, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1836, du roman de Guttinguer, Sainte-Beuve se contente de faire allusion au sien et d'en citer un fragment. C'est tout ce qu'on en connaissait, avec un autre extrait inséré dans les *Portraits et critiques littéraires* et quelques vers placés dans ses recueils de poésies, jusqu'à ce que M. de Spoelberch de Lovenjoul en publiât intégralement le manuscrit inachevé. Écrit en avril 1830, cet essai incomplet est donc l'œuvre d'un auteur de vingt-cinq ans et il a la fougue et les défauts de la jeunesse.

— M. C. Douais — aujourd'hui évêque de Beauvais — a publié, l'an passé, un choix de *Lettres au baron Guiraud*. Cette brochure précède, paraît-il, un recueil plus important de la correspondance du poète du *Petit Savoyard* et donne un avant-goût de ce que sera la collection complète. En attendant, on trouvera dans la plaquette de M. C. Douais, à la suite d'une introduction délicate et émue sur Guiraud, des lettres de Brifaut, du comte Daru, de Sophie Gay, d'Alfred de Vigny, de Victor Hugo, de Léon d'Aurevilly (frère de Jules Barbey d'Aurevilly), de Quinet, de Saint-Marc-Girardin, de Lamartine, de Jules de Rességuier, de Villemain, de Molé, de Salvandy, de Mgr Dupanloup, de P. de Ravignan, de Poujoulat, de Mme Récamier, de Ballanche, d'Ampère et de Lacordaire. La variété de ces noms dit assez l'intérêt des révélations de M. Douais.

— Sous ce titre : *Guillaume Guizot et Taine*, M. Victor Giraud a exhumé, à l'occasion du très remarquable ouvrage de Guillaume Guizot sur Montaigne, des pages que Taine avait consacrées à G. Guizot dans *la Revue de l'Instruction publique* du 10 mai 1855, et dans *le Journal des Débats* du 12 janvier 1866. La prose de Taine est accompagnée d'un commentaire ingénieux et substantiel.

— *L'Amateur d'autographes* a mis au jour quelques lettres qu'il convient de signaler. Ce sont d'abord (15 janvier 1900) des lettres de Lacordaire, de Monta-

lembert et de George Sand adressées à un même destinataire à propos d'un même ouvrage — le pasteur Schœffer et son livre sur *l'Avenir de la tolérance*, — et qui donnent l'opinion de trois esprits si différents sur une question aussi essentielle.

Nous mentionnerons à côté une autre lettre, absolument dissemblable d'allure et de ton avec la précédente, écrite par Lacordaire, à l'âge de dix-neuf ans, à un camarade d'étude (15 mars 1900).

Enfin, nous ajouterons deux lettres de George Sand adressées à Louis Blanc, sous l'Empire, et qui montrent une vivacité de sentiment qu'il faut connaître pour juger cette phase de la vie de George Sand (*Carnet historique et littéraire*, 15 mai 1899).

— On annonce la publication *strictement à 42 exemplaires dont 18 seulement seront mis dans le commerce*, de différentes lettres inédites de Mérimée, imprimées intégralement d'après les autographes. Les annonces font savoir que le recueil s'ouvrira par une introduction de M. F. Chambon contenant des renseignements curieux sur la jeunesse de Mérimée, ses années d'études au lycée et à l'école de droit, sur sa famille et de nombreuses lettres inédites adressées par Victor Cousin, Lebrun, Mignet, Barthélemy Saint-Hilaire, Thiers, etc., à Mérimée avec quelques réponses de celui-ci.

Quant à la correspondance proprement dite de Mérimée ainsi mise au jour, elle se composera de lettres adressées à Boissonade, à Victor Cousin, à Panizzi et à Requien, imprimées conformément aux autographes. Ces lettres sont suivies du relevé des passages supprimés dans l'édition des *Lettres à Panizzi* et qui sont intégralement publiés dans cet ouvrage, destiné seulement — est-il besoin de le dire? — aux curieux des dessous de l'histoire.

— M. D. Jordell poursuit la tâche qu'il a entreprise l'année dernière de dépouiller annuellement les revues françaises et de publier le résultat de cet inventaire. La deuxième année (1898) vient de paraître en un gros fascicule de 270 pages à deux colonnes, imprimées en un caractère d'un œil mince, quoique fort lisible, et contient la nomenclature des articles de fond, insérés par 257 revues; cette liste est dressée à la fois par ordre alphabétique des matières et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, et ce simple énoncé suffit pour apprendre aux travailleurs qu'ils trouveront, en consultant cet utile répertoire, toutes les facilités d'une bonne et prompte information.

— Poursuivant les recherches bibliographiques qui ont déjà donné de si bons résultats, M. Émile Bonnet vient de consacrer un nouveau et important fascicule à la *Bibliographie du diocèse de Montpellier* (anciens diocèses de Maguelone-Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières). C'est donc, comme on le voit, un chapitre d'histoire religieuse et d'histoire locale. Mais les sujets ne se peuvent tellement déterminer qu'ils n'empiètent les uns sur les autres et, si les relevés bibliographiques sont surtout utiles en vue d'un ordre de travaux, il est rare, quand ils sont bien faits, qu'ils ne puissent servir peu ou prou dans des cas moins spécieux ou à des études moins restreintes. C'est à ce titre que nous signalons ici le très consciencieux volume de M. Émile Bonnet.

— La Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg en Suisse met au concours pour 1903 le sujet suivant : De Montaigne a Pascal, *étude critique sur les sources françaises des « Pensées »*. Un prix de 2 500 francs sera décerné au meilleur Mémoire sur ce sujet. Le concours est ouvert à tout le monde, sans distinction d'âge, ni de nationalité; les mémoires devront être rédigés en français et adressés, avant le 1er mars 1903, au Doyen de la Faculté des Lettres. — Pour le programme et les conditions du concours, s'adresser à la Chancellerie de l'Université.

QUESTIONS

Une comédie française à retrouver. — En 1891, j'ai publié, en danois, une étude de littérature comparée intitulée *Nej* (*Non*)[1]; j'y ai recueilli et examiné les différentes versions du thème suivant : Un mari, obligé de faire une longue absence, recommande à sa femme de ne jamais répondre que non à tout ce qu'on lui dira. Après le départ du mari, l'amant se présente, et à toutes ses questions il n'a pour réponse que non; il pose alors ses questions de telle manière que les non qu'il reçoit équivalent à des oui. La prescription du mari, exécutée trop fidèlement par sa femme, tourne ainsi absolument contre ses intentions. Ce thème se retrouve dans les littératures italienne, espagnole, portugaise, française, russe, allemande et danoise, et il est très intéressant d'étudier le rapport de toutes ces versions et de suivre de près les variations qu'a subies la donnée primitive dans les différentes nations.

On connaît jusqu'à présent de ce sujet trois versions françaises. La plus ancienne se trouve dans *l'Élite des Contes du sieur d'Ouville* (réimprimée par G. Brunet, Paris, 1883, I, p. 24) : « D'une jeune damoiselle nouvellement mariée ». Ce conte a été traduit en allemand sous le titre *Von einer neu getrauten Jungfrau* et cette traduction est probablement la source des deux petits opéras comiques *Die Mullerin und ihre drei Liebhaber* et *Die doppelt betrogen Eifersucht*. Le conte du sieur d'Ouville a aussi passé le détroit et défrayé une comédie de Edward Ravenscroft intitulée *The London Cuckolds* (Les cocus de Londres), représentée pour la première fois en 1682. La deuxième version a pour titre *Les petits comédiens* ou *La nièce vengée*. Cette petite pièce, où la donnée primitive a été singulièrement épurée, est due au vaudevilliste Charles-François Panard; elle fut représentée au Théâtre de la Foire en 1731 et a servi de base à une saynète de Ramon de la Cruz. La troisième version, enfin, a pour auteur le comte de Chévigné; c'est la poésie badine *Oui et Non*, qui fait partie des *Contes Rémois*.

Il est indubitable qu'il a dû exister une quatrième version française. Feu Reinhold Köhler, dont l'obligeance était inépuisable, m'a écrit que notre thème avait fourni le sujet à une comédie de Madame de Genlis. Il connaissait même le titre de cette comédie, elle s'intitulait *Le seul mot*, mais il me fit savoir en même temps que c'était un renseignement de seconde main, il n'avait jamais lui-même vu la pièce en question. Je regrette que, de mon côté, je ne sois pas arrivé à retrouver *Le seul mot*; cette comédie ne se trouve dans aucune des éditions de Madame de Genlis, que possèdent les bibliothèques de Copenhague[2].

J'ajouterai enfin qu'on a représenté à Londres un petit vaudeville intitulé *No*, dû à Frédéric Reynolds et qui roule sur le même sujet. L'édition imprimée de 1829 porte sur le titre *Adapted from the French*. Comme *No* n'a aucun rapport avec *Les petits comédiens*, ni avec le conte du sieur d'Ouville, deux questions se posent : le vaudevilliste anglais s'est-il servi de la comédie de Madame de Genlis, ou la pièce anglaise représente-t-elle une cinquième version?

Kr. Nyrop.

1. Une analyse détaillée de mon livre, due à M. Charles Joret, se trouve dans la *Revue critique*, 1893, I, p. 413-416.

2. Au moment de corriger les épreuves de cette petite notice, M. J. Jusserand, actuellement ministre de France à Copenhague, m'écrit : « M. de Boislisle, qui avait bien voulu se charger de faire une petite chasse pour trouver « Le seul mot » n'a rien découvert. En tout cas, la pièce n'est pas à la Bibliothèque Nationale. »

Sur un chapitre énigmatique de Balzac. — Dans sa *Physiologie du mariage*, méditation XXV, paragraphe 1 (tome XVI, p. 563-564 de l'édition de 1846, Furne, Dubouchet et Hetzel), se présente un passage hiéroglyphique, pour lequel je désirerais savoir s'il existe une clef, une grille ou quelque autre moyen de l'expliquer. Ou bien est-ce là un grimoire inintelligible et un assemblage de lettres quelconques sans signification? J'ai souvent posé cette question, mais je n'ai pas encore reçu de réponse satisfaisante et c'est pour cela que j'ai recours à ce sujet à mes confrères de la Société d'histoire littéraire de la France.

J. TEISSIER.

RÉPONSE

Sur un chapitre énigmatique de Balzac. — Cette énigme a préoccupé en effet tous les lecteurs de la *Physiologie du mariage* et elle a provoqué d'innombrables questions, auxquelles il n'a pas été fait, que je sache, de réponse satisfaisante.

L'homme le plus qualifié pour parler pertinemment de Balzac, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, s'en est récemment occupé dans *l'Amateur d'autographes* : *Une Énigme sans mot, à propos d'un chapitre de la Physiologie du mariage par Honoré de Balzac* (15 avril 1899) et *Une Énigme sans mot, post-scriptum* (15 février 1900). Si M. de Spoelberch de Lovenjoul n'apporte pas une réponse formelle à cette question, il en donne une explication qui paraît fort vraisemblable. La voici :

« Notre avis à nous, jusqu'à preuve du contraire, est que Balzac a volontairement laissé cette partie de son œuvre sans la rédiger. Ce n'est là qu'une très habile façon d'échapper à l'obligation de formuler une opinion quelconque sur le délicat sujet qu'il annonçait au titre du chapitre. Une note de l'auteur nous confirme encore dans cette supposition. Elle fait partie des *errata* de la première édition, et se rapporte uniquement aux pages en question. Elle a disparu de toutes les réimpressions de la *Physiologie du mariage* publiées après 1834. La voici : *Pour bien comprendre le sens de ces pages, un lecteur honnête homme doit en relire plusieurs fois les principaux passages, car l'auteur y a mis toute sa pensée.* Cette ironique et malicieuse manière d'appeler l'attention du lecteur sur ces lignes indéchiffrables, nous semble un témoignage tout à fait concluant en faveur de notre opinion. En tout cas, cette note écarte absolument l'hypothèse de la composition tombée en pâte. »

Balzac reçut, à propos de ce fameux passage, un certain nombre de demandes d'explications, dont il ne semble pas qu'il ait jamais fait grand cas.

P. B.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

RONSARD ET LES MUSICIENS DU XVIe SIÈCLE

Contribution à l'histoire de la Pléiade.

Parmi les nombreux mérites de Ronsard, il en est un dont le poète se montre particulièrement jaloux : c'est d'avoir restauré l'antique alliance de la poésie et de la musique. Il voulait que ses vers pussent être accompagnés de musique et chantés; il les versifia, à quelques exceptions près, de façon à rendre possible la collaboration du musicien.

En soi, le fait est assez connu, car il devait attirer l'attention des lettrés [1]; mais il n'en reste pas moins entièrement à étudier l'influence de la musique sur la versification de Ronsard, et à rechercher quelles sont celles de ses poésies qui pouvaient être, ou qui ont été en effet, mises en musique.

Pour qui entreprend cette étude, le principal obstacle tient à la musique même, qu'il faut aller chercher dans des recueils imprimés devenus presque aussi rares que des manuscrits, parfois même introuvables à l'état d'exemplaires réunissant toutes les parties; de tel recueil, par exemple, la partie de *Superius* se

1. Il a été signalé par Gandar, dans sa thèse sur *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854, p. 86); par P. Blanchemain, dans son édition de Ronsard, t. II, p. 13, note; t. VIII, pp. 77, 96-98); par M. G. Pellissier, dans le chapitre sur Ronsard et la Pléiade qu'il a écrit pour l'*Histoire de la littérature française* de M. Petit de Julleville (t. III, p. 175). M. Julien Tiersot l'a exposé un peu plus longuement dans son *Histoire de la Chanson populaire en France* (pp. 432, 434, 437, 481), se bornant d'ailleurs, suivant le plan de son ouvrage, à l'examen de certains thèmes musicaux.

trouve rue Richelieu, et les quatre autres à Upsal (Suède)[1]. Sans doute, il est aujourd'hui facile de connaître quelques-uns des maîtres musiciens de la Renaissance française par les belles transcriptions de M. Henry Expert[2], qui a voué sa vie à la tâche de reconstituer leurs œuvres; mais le dessein de M. Expert ne saurait l'amener à grouper autour du nom d'aucun poète les éléments de sa publication, et, quant à Ronsard, la plupart des œuvres musicales composées jadis sur ses poésies ne sont pas près de sortir de l'oubli où elles demeurent, après un silence de plus de trois siècles.

Tout récemment, un curieux essai de restitution musicale a été, avec un grand succès, tenté par MM. Julien Tiersot et Paul Deschamps, lesquels ont fait interpréter, par les Chanteurs de Saint-Gervais, des morceaux de Goudimel, de Certon, de Janequin, de Muret, d'Orlande et de Philippe de Monte, transcrits par eux en notation moderne. Grâce à MM. Tiersot et Deschamps, la musique des poésies de Ronsard a pu être chantée exactement comme à l'époque où le roi des poètes était le poète des rois[3]. Mais elle pourrait entrer, par suite, dans le répertoire profane des Chanteurs de Saint-Gervais, sans que l'importante question des rapports de la versification de Ronsard avec la musique cessât d'être pleine d'obscurités et même ignorée. Peut-être, en groupant ici les éléments de cette question, réussirons-nous à montrer tout l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire littéraire de la Renaissance française.

1. De cette ancienne musique des poésies de Ronsard, notre Conservatoire ne conserve presque rien : cependant il possède un exemplaire des plus précieux de la musique jointe à la première édition des *Amours*. La Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque Sainte-Geneviève sont moins pauvres, mais on n'y trouve que très peu de recueils qui, réunissant toutes les parties, permettent de faire une transcription authentique. Le reste est enfoui dans les bibliothèques de Bruxelles, de Bologne, de Vienne, de Munich, d'Upsal, pour ne citer que les principales; et ce fait seul explique que bien des lacunes de notre étude étaient inévitables. Ajoutons que, sauf dans les recueils uniquement consacrés à Ronsard, le nom du poète n'est pour ainsi dire jamais indiqué.

2. *Les Maîtres Musiciens de la Renaissance Française*, éditions publiées par M. Henry Expert; Paris, Alphonse Leduc, 1894 et années suivantes. La publication se poursuit en livraisons.

3. Une première audition a été donnée à l'Hôtel de Ville de Versailles, sous la direction de MM. Deschamps et Tiersot, le 5 novembre 1897, au cours d'une conférence faite, sur *Ronsard et les Musiciens du XVIe siècle*, par M. Charles Comte, à une séance publique de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise; M. Julien Tiersot a dirigé seul une seconde audition, le 18 janvier 1900, le sujet ayant été repris, sous la forme d'une communication très brève, a une séance publique de la Société des Humanistes français; puis, le 12 mars, une troisième audition, devant une assistance très nombreuse, à l'une des matinées musicales de Mme Jameson. — De son côté, M. P. Laumonier, sans se douter du travail de son collaborateur actuel, fit à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, en mai et juin 1897, une série de conférences sur les rapports de la musique et des Odes de Ronsard, conférences renouvelées et développées en mai et juin 1899.

I

« ... Et feray encores revenir (si je puis) l'usage de la lyre, aujourd'hui ressuscitée en Italie, laquelle lyre seule doit et peut animer les vers et leur donner le juste poids de leur gravité[1]. » Dans ces lignes de l'*Épître au lecteur* qui précède la première édition des *Odes* (1550), Ronsard annonçait l'intention d'imiter les Italiens, qui, depuis le milieu du XVe siècle, chantaient leurs madrigaux et leurs villanelles à plusieurs parties, en s'accompagnant du luth ou plutôt en soutenant leur voix sur cet instrument. L'imprimeur vénitien Ottaviano Petrucci avait édité, en 1503, un recueil de 150 chants à quatre voix des principaux auteurs madrigalesques de la fin du siècle précédent, parmi lesquels figurent d'ailleurs des musiciens belges, français et allemands, qui avaient montré la voie aux Italiens[2]. De 1504 à 1508 le même imprimeur avait édité une série de recueils d'*Ode*, *Frottole* et *Sonetti*, mis en musique à quatre parties. Josquin Després, qui vécut longtemps en Italie, avait mis en musique les sonnets de Pétrarque. En 1527, Adrien Willaërt avait fondé à Venise une école musicale qui mêlait le religieux au profane dans un style moitié savant, moitié populaire. A Naples, où brilla le prince Gesualdo, on écrivait à plusieurs voix d'indolentes chansons de pêcheurs. A Florence excellait Corteccia, dont les madrigaux à quatre, cinq, six et huit voix, avaient paru de 1537 à 1547 chez l'imprimeur vénitien Antoine Gardane, ainsi que ceux de Constant Festa, de l'école romaine.

Ronsard avait eu sans doute l'occasion d'entendre des musiciens italiens, soit en France, soit lors de son séjour dans le Piémont, où il avait été attaché à la personne du vice-roi Langey du Bellay; et, quelques années plus tard, écrivant ses odes et ses sonnets, il avait songé au parti qu'il pouvait tirer, pour rehausser l'éclat de ses vers, d'une musique vocale et instrumentale qui s'adaptait si bien aux genres qu'il pratiquait lui-même. Ronsard pensait aussi qu'à cet égard, comme à tant d'autres, l'imitation des Italiens était une façon de faire renaître en France l'art ancien; chanter ses vers au son du luth, c'était ressusciter le procédé des lyriques grecs, Ana-

1. Blanch., II, 13. — Les deux chiffres que l'on trouvera à la suite de nos citations de Ronsard se rapporteront uniformément au tome et à la page de l'édition Blanchemain, la seule qui soit d'un usage courant. On se rappellera que le tome Ier contient les *Amours*, et le tome II les *Odes*.

2. Voir Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, articles Compère, Castelani, Josquin Després.

créon, Sapho, Terpandre, Arion, Pindare, qu'il se représentait, non sans raison, tenant une lyre en mains et accompagnant leurs propres vers. Malgré sa surdité fameuse, n'avait-il pas la prétention de figurer à son tour dans cette attitude? N'était-il pas le Pindare français? De leur côté, ses contemporains ne lui marchandaient pas les assimilations de ce genre. Lors de la publication des *Amours*, son maître Daurat l'appelait un nouveau Terpandre, dans un distique grec imprimé au titre, et qui n'est d'ailleurs qu'un médiocre jeu de mots : le Τέρπανδρος moderne sera aussi un Τερπογυνής :

Τέρπανδρος πρὶν ἔτερπ' ἄνδρας μόνον, ἀλλὰ γυναῖκας
Νῦν τέρπει, νῦν ἄρ τερπογυνὴς ἔσεται.

Par quelle puissance de séduction nouvelle le poète des *Amours* allait-il devenir un charmeur de femmes, sinon par l'harmonie,

Langue que pour l'amour inventa le génie,
Qui nous vint d'Italie, et qui lui vint des cieux?

Sur la passion de Ronsard pour la musique, sur l'admiration qu'il ressentait pour les musiciens, sur le culte qu'il vouait à la personne ou à la mémoire des plus grands d'entre eux, sur sa préoccupation constante d'allier la musique à la poésie, les témoignages abondent.

« La musique lui estoit à singulier plaisir, écrit son biographe Claude Binet, et principalement aimoit à chanter et à ouyr chanter ses vers, appelant la musique sœur puisnée de la Poësie, et les Poetes et Musiciens enfans sacrez des Muses, que sans la Musique la Poësie estoit presque sans grace, comme la Musique sans la melodie des vers, inanimée et sans vie[1]. » Que la musique lui fût à singulier plaisir, Ronsard lui-même l'a fait assez voir dans l'épître à Charles IX qui sert de préface au *Mellange de Chansons tant des vieux autheurs que des modernes* paru en 1572[2]. Cette épître a, par endroits, le ton d'un hymne à la musique. On y sent un enthousiasme qui n'a rien de factice, et comme la prédilection d'un professionnel pour son art. C'est à croire que Molière, quand il faisait parler le maître de musique de M. Jourdain, avait lu ces lignes de Ronsard : « Car celuy, Sire, lequel oyant un doux accord d'instrumens ou la douceur de la voyx naturelle, ne s'en resjouit point, ne s'en esmeut point,

1. *Vie de Ronsard*, dans l'édition des *Œuvres* de 1609, p. 1164. Cf. Bl., VIII, 51.
2. Bl., VII, 337 sq. Une première édition avait paru en 1560, avec une préface dont le texte est un peu différent.

comme doucement ravy, et si ne sçay comment desrobé hors de soy; c'est signe qu'il a l'ame tortue, vicieuse, et depravée, et du quel il se faut donner garde, comme de celuy qui n'est point heureusement né. Comment se pourroit-on accorder avec un homme qui de son naturel hayt les accords? Celuy n'est digne de voyr la douce lumiere du soleil, qui ne fait honneur à la musique, comme petite partie de celle, qui si armonieusement (comme dit Platon) agitte tout ce grand univers[1]. »

Guillaume Colletet nous fournit des renseignements plus précis encore que ceux de Binet : « Comme il avoit ajusté ses vers de telle sorte qu'ils pouvoient estre chantez, les plus excellents musiciens tels qu'Orlande, Certon, Goudimel, Jannequin et plusieurs autres prirent à tasche de composer sur la plupart de ses sonnets et de ses odes une musique harmonieuse; ce qui pleut de telle sorte à toute la cour qu'elle ne resonnoit plus rien autre chose, et ce qui ravit tellement Ronsard qu'il ne feignit point d'insérer à la fin de ses premières poësies ceste excellente musique[2]. » Sauf pour Orlande, qui n'a rien composé sur des vers de Ronsard avant son arrivée à Paris en 1571, Colletet fait ici allusion aux airs notés sur 32 feuillets[3] à la suite de la première édition des *Amours* imprimée en 1552 chez la veuve Maurice de La Porte, publication très importante, qui nous fait voir le concours des meilleurs musiciens acquis à Ronsard dès le succès de ses premières œuvres. En tête du livret de musique se lit un *Advertissement au Lecteur par A. D. L. P.* à la rédaction duquel Ronsard n'a pas dû rester étranger : « Ayant recouvré le Livre des Amours du Seigneur P. de Ronsard, et le cinquiesme de ses odes, avec aultres siens Opuscules : Et puis après, entendu que pour

1. « *Le Maître de musique.* — Sans la musique, un État ne peut subsister... Tous les désordres, toutes les guerres qu'on voit dans le monde, n'arrivent que pour n'apprendre pas la musique... La guerre ne vient-elle pas d'un manque d'union entre les hommes?

« *Monsieur Jourdain.* — Cela est vrai.

« *Le Maître de musique.* — Et si tous les hommes apprenoient la musique, ne seroit-ce pas le moyen de s'accorder ensemble, et de voir dans le monde la paix universelle?

« *Monsieur Jourdain.* — Vous avez raison. »

Ronsard avait pu s'inspirer d'un passage de la *République* de Platon (livre IV). Charles IX n'était pas moins convaincu que Ronsard de ces hautes vérités. On lit, aux considérants de ses lettres patentes établissant une Académie de musique : « La plupart des esprits des hommes se conforment et comportent selon qu'elle est, de façon que où la musique est désordonnée, là volontiers les mœurs sont dépravées, et où elle est bien ordonnée, là sont les hommes bien moriginés. » V. Molière, éd. Despois-Mesnard, t. VIII, p. 56, n. 1, et p. 58, n. 2.

2. Bl., VIII, 51-52.

3. Au Conservatoire national de musique (cote : 26 235). Cet exemplaire, unique en France, est relié à la suite d'une seconde édition du texte, celle de 1553.

ton plaisir et entier contentement il a daigné prendre la peine de les mesurer sur la lyre (ce que nous n'avions encores apperceu avoir esté faict de tous ceux qui se sont exercités en tel genre d'escrire) Suyvant son entreprise avec le vouloir que i'ay de luy satisfaire, et pour l'amour de toy, lecteur : i'ay faict imprimer, et mettre à la fin de ce present livre, la Musique, sur laquelle tu pourras chanter une bonne partie du contenu en iceluy : te promectant à l'advenir de continuer ceste maniere de faire (en ce qui s'imprimera de la composition du dict Ronsard) si ie congnoy qu'elle te soit aggreable. »

Dans les œuvres mêmes du poète, les titres de certaines pièces nous donnent des indications assez significatives sur le caractère musical de leur production : « *Stances à chanter* sur la lyre pour l'avant-venue de la royne d'Espagne à Bayonne (IV, 137); *Stances promptement faites pour jouer sur la lyre*, un joueur respondant à l'autre (VI, 319); *Chant triomphal pour jouer sur la lyre*, sur l'insigne victoire qu'il a plu à Dieu de donner à Monseigneur frère du Roy[1] (V, 144); Comparaison du Soleil et du Roy, *récitée par deux joueurs de lyre* (IV, 148); *Sonnet pour chanter à une mascarade* (IV, 192); etc. » Mais à quoi bon multiplier ces citations, et pourquoi donner à ces morceaux un faux air d'exceptions, puisque nous aurons précisément à montrer qu'il y eut adaptation musicale pour quantité d'œuvres de Ronsard dont le texte à nous transmis semble n'en porter aucune trace?

Il serait plus intéressant de relever tous ces passages des *Odes* où Ronsard exalte l'élément musical de sa poésie et associe à la technique des vers la pratique des instruments. Au temps d'Alfred de Musset, quand le poète s'accoude à sa table pour aligner quelques rimes, c'est au figuré qu'il se fait dire par la Muse : « Poète, prends ton luth! » car, depuis Malherbe, le luth, comme la lyre, n'est plus pour nos poètes qu'un instrument muet, un accessoire non praticable, une vaine métaphore ; mais, au temps de la Pléiade, c'est au sens propre, et en dehors de toute métaphore qu'il faut comprendre les mots mis en italique dans les vers suivants de Ronsard :

> Ores il ne faut pas dire
> Un bas chant *dessus ma lyre*,
> Ny un chant qui ne peut plaire
> Qu'aux aureilles du vulgaire,...
>
> (II, 54 ; *Odes*, I, 6.)

1. C'est l'hymne sur la victoire de Moncontour; il porte le titre indiqué ci-dessus au 6 livre des *Poèmes*, en 1569.

Premier j'ay dit la façon
D'*accorder le luth* aux odes,...
(II, 110; *ib.*, I, 14.)

Mais la mienne[1] emmiellée
Qui sçait *les loix de mon doy*,
Avec les *flustes* meslée,
Chassera l'oubly de toy.
(II, 62; *ib.*, I, 7.)

Certes telle gloire douce
Crie qu'elle est seule à toy,
Obéissant *à la loy*
De ma lyre et de mon pouce.
(II, 126; *ib.*, I, 21.)

Vien à moy, *mon Luth*, que j'accorde
Une ode, *pour la fredonner*
Dessus la mieux parlante corde
Que Phœbus t'ait voulu donner,...
(II, 137; *ib.*, II, 3.)

Ça! page, donne ce Catulle,
Donne-moy Tibulle et Marulle,
Donne *ma lyre et mon archet*,
Depens-la tost de ce crochet...
(VI, 344; *Gayeté* II.)

Ne sonner à son huis
De ma guitterre
Ny pour elle les nuis
Dormir à terre[2].
(II, 220; *Odes*, III, 16.)

Ronsard nous apprend que sa guitare porte sur le fût des peintures de scènes mythologiques, et que le nom de Cassandre y est « joint en chiffre avec le sien, en mains laz d'amour, en maint amoureux lien » (II, 387).

Il nous introduit aussi chez son maître Daurat, dans ce cabinet de travail où gisent pêle-mêle, sur une table, des cahiers, des livres, un Ovide, un Tibulle,

Auprès *de son luth* delectable,
Fidèle compagnon des vers.
(II, 151; *Odes*, II, 11.)

1. Sa « lyrique faconde ».
2. Cf. II, 273, *A sa Lyre*; 387, *A sa Guiterre*; 394, *A son Luth* (ces deux dernières pièces dans les Odes retranchées). Cf. II, 51, 59, 61, 98, 99, 100, 108, 116, 132, 136, 137, 142, 149, 151, 215, 224, 299, 414, 422, 428, 449, 460, etc.

La dernière ode du premier livre, *A sa lyre*, où il s'inspire d'Horace : *Quem tu Melpomene semel*, et dans laquelle il se flatte d'avoir créé une forme nouvelle de poésie, est, si on veut la bien comprendre, un chant triomphal sur le succès d'une versifisation façonnée pour la première fois suivant les exigences de la musique :

Heureuse lyre! honneur de mon enfance!
Je te sonnay devant tous en la France
De peu à peu : car, quand premierement
Je te trouvay, *tu sonnois durement*,
Tu n'avois point *de cordes qui valussent*,
Ne qui respondre *aux loix de mon doigt* peussent.
. . . . . .
Par toy je plais, et par toy je suis leu;
C'est toy qui fais que Ronsard soit esleu
Harpeur françois, et, quand on le rencontre,
Qu'avec le doigt par la rue on le monstre...
Certes, *mon Luth*, cela vient de ta grace.

Fier du succès, le poète ne veut pas qu'on ignore le labeur qu'il lui a coûté.

Non sans labeur j'entrepris si grand'chose,

dit-il au poète Jean de la Peruse, et la grande chose, c'était

De marier les odes à la lyre,
Et de sçavoir sus ses cordes eslire
Quelle chanson y peut bien accorder,
Et quel fredon ne s'y peut en-corder.
(VI, 43; *Poèmes*, livre Ier.)

II

L'œuvre musicale entreprise par les artistes du XVIe siècle sur le texte de Ronsard est représenté pas un nombre très considérable de productions. On peut faire des recueils musicaux qui, du vivant de Ronsard, lui sont consacrés en tout ou en partie, deux catégories, correspondant à deux générations de musiciens, celle de Goudimel (1505-1572) et celle d'Orlande (1530-1594), et à deux périodes dans la vie du poète, celle de sa maturité (1550-1570) et celle de sa vieillesse (1571-1585). Un passage de l'Épître-préface à Charles IX, tout en nous éclairant sur les admirations du poète pour les « excellents ouvriers en cet art », nous aidera à fixer la

chronologie. « Entre lesquels, dit Ronsard, se sont, depuis six ou sept vingts ans, eslevez, Josquin des Prez, Hennuyer de nation, et ses disciples Mouton, Vuillard, Richaffort, Jannequin, Maillard, Claudin, Moulu, Jaquet, Certon, Arcadet. Et de present le plus que divin Orlande, qui comme une mouche à miel a cueilli toutes les plus belles fleurs des antiens, et outre semble avoir seul desrobé l'harmonie des cieux, pour nous en resjouir en la terre, surpassant les antiens, et se faisant la seule merveille de nostre temps. »

PREMIÈRE PÉRIODE.

De tous les recueils de poésies de Ronsard mises en musique, le plus ancien et le plus précieux, c'est ce livret de 32 feuillets d'airs notés, publié, en 1552, à la suite de la première édition du premier livre des *Amours* et du cinquième livre des *Odes*. Nous en avons déjà signalé l'importance pour la connaissance fondamentale du sujet, et nous aurons l'occasion d'y revenir à propos des formes du sonnet musical. Il contient 10 morceaux, à quatre parties, imprimées non pas en fascicules séparés, comme celles des autres recueils, mais ensemble, sur les deux pages en regard. Les auteurs sont : Pierre Certon, maître des enfants de la Sainte-Chapelle; Claude Goudimel, qui avait donné, l'année précédente son premier livre de *Psaumes* de Marot; Clément Janequin, déjà vieux à cette époque, et qui s'était fait connaître par ses recueils de chansons à quatre voix ; et M.-A. Muret, qui, d'après les initiales, est vraisemblablement le célèbre humaniste Marc-Antoine Muret[1], commentateur de ce livre même des *Amours*. Outre six sonnets, dont nous réservons l'examen au chapitre suivant, nous trouvons là de la musique de Goudimel sur l'ode pindarique à Michel de l'Hospital, qui fut, dit-on la plus admirée des contemporains : *Errant par les champs de la Grace* (II, 68), un air pour la strophe et l'antistrophe, un autre pour l'épode; et de Goudimel encore sur l'ode : *Qui renforcera ma voix* (II, 313). L'éditeur prévient obligeamment le lecteur qu'il pourra chanter les 72 strophes, antistrophes et épodes de la première ode et les 40 strophes de la seconde sur ces trois airs. Enfin Janequin, qui, après Goudimel, a le plus travaillé pour ce recueil, y donne la musique d'une chanson : *Petite Nymphe folastre* (I, 377).

Cette rencontre de Ronsard, grand ennemi, comme on sait, des protestants, et de Goudimel, le musicien du psautier huguenot, est

1. Dans un recueil publié par N. Du Chemin en 15[45]2, on trouve un air de Muret sur l'ode : *Ma petite colombelle* (II, 160).

intéressante à noter; mais il ne faut pas perdre de vue que, en 1552, les Psaumes de Marot n'étaient pas encore convertis au protestantisme, qu'on pouvait les lire, voire les chanter, sans sentir le fagot, et qu'enfin Goudimel lui-même était encore attaché au catholicisme, puisque, deux ans plus tard, il publiait, comme éditeur ou comme compositeur, des messes, des motets et des *Magnificat*. Quelles relations y eut-il, d'ailleurs, entre ces deux hommes? Nous l'ignorons, mais nous venons de constater que ni la sympathie de Ronsard pour le talent de Goudimel ne fut assez vive, ni, peut-être, son courage assez grand, pour qu'il daignât ou osât, dans sa préface à Charles IX, citer le nom de Goudimel parmi ceux des principaux musiciens de son temps. La *Préface* est de 1572, et cette année-là Goudimel était assassiné, le 28 août, dans la nuit de la Saint-Barthélemy lyonnaise.

Avant cette date de 1552, on doit trouver plus d'une poésie de Ronsard dans les recueils de chansons à plusieurs parties imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin; mais nous n'avons pu relever qu'une chanson : *Qui veut sçavoir Amour et sa nature* (I, 216), mise en musique par Goudimel, dans un *Cinquiesme Livre* paru en 1550.

Nous venons de nommer l'éditeur musical Du Chemin, et on a vu plus haut que les airs notés à la suite des *Amours* avaient été publiés par la veuve Maurice de La Porte. A partir de maintenant, tous les recueils musicaux que nous aurons à passer en revue sortiront, s'ils sont imprimés à Paris, des presses d'Adrien Le Roy et de son beau-frère Robert Ballard, qui acquièrent, en 1552, le privilège de l'impression de la musique.

Un premier livre de chansons à quatre parties paraît, cette année-là, chez Le Roy et Ballard [1]. Il n'a aucune importance pour le sujet qui nous occupe, mais il ouvre une série de recueils de chansons continuée et réimprimée durant tout le cours du XVIe siècle. Pour la musique, les principaux auteurs sont alors Arcadet, Beaulieu, de Bussy, Certon, Entraigues, Goudimel, Hérissant, Janequin, Adrien Le Roy (l'éditeur), Leschenet, Mail-

1. *Premier livre de chansons, en quatre volumes, nouvellement composées en musique à quatre parties, par M. Pierre Certon : maistre des enfans de la S. Chapelle du palays, à Paris. A Paris, de l'imprimerie d'Adrian le Roy et Robert Ballard, imprimeurs du Roy, rue S. Iean de Beauvais, à l'enseigne S. Genevieve, 1552.* — Les autres livres sont publiés sous des titres différents d'où le nom de Certon disparaît. La Bibliothèque Nationale possède trois parties de la musique des huit premiers livres (Vm 7, 184-191), et des exemplaires plus incomplets encore de plusieurs des livres suivants. Le répertoire de M. Robert Eitner : *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI und XVII Jahrhunderts* (Berlin, Liepmanssohn, 1877), quoique très incomplet, est particulièrement utile pour la classification des recueils de cette collection.

lard, Millot, Mitou (ou Mitthou), Moullu, Cyprian de Rore, Ant. de Villers. Plus tard, d'autres noms se joindront à ceux-là ou les remplaceront définitivement, et le plus célèbre sera celui d'Orlande.

Quant aux textes, le bizarre assemblage qui en est fait dénote, chez ces musiciens, un éclectisme impartial exempt de pudibonderie, qui va des thèmes les plus populaires aux formes les plus recherchées et aux inspirations les plus nobles de la poésie lyrique. Somme toute, c'est plutôt celle-ci qui est négligée, et dans cette collection si intéressante, dont le petit format atteste la grande diffusion, Ronsard ne prend que très peu de place.

Voici celles des compositions adaptées à ses vers que nous trouvons à citer : de Briault, la chanson : *Tay toy babillarde arondelle* (II, 486); de Certon, le sonnet : *Las! pour vous trop aimer* (I, 402), et la chanson : *Je suis un demy-dieu quand, assis vis-à-vis* (I, 210); de Claudin le Jeune, le sonnet : *Las! je me plain* (I, 21); d'Entraigues, le sonnet : *Que dis-tu, que fais-tu* (I, 211); de Goudimel, le sonnet : *Certes mon œil* (I, 92), les chansons : *Du jour que je fus amoureux* (I, 131), *Bon jour, mon cœur; bon jour, ma douce vie* (I, 169), *Plus tu cognois que je brusle pour toy* (I, 411), l'ode : *Tu me fais mourir de me dire* (I, 289), et la Gayeté : *Une jeune pucelette*; de Janequin, la chanson : *Pourquoy tournez-vous vos yeux* (I, 429), et l'ode : *Bel aubespin verdissant* (II, 275); de Millot, le sonnet : *Dictes, Maistresse* (I, 406), la chanson : *Plus tu cognois*, l'ode : *Bel aubespin verdissant*, et l'ode retranchée : *En mon cœur n'est point escrite* (II, 386).

En 1566, le succès de Ronsard s'étant depuis longtemps affirmé, Pierre Cléreau, maître des enfants de chœur de la cathédrale de Toul, publie à Paris un recueil qui, d'après le titre : *Premier livre d'Odes de Ronsard, mis en musique à trois parties*, semble entièrement consacré à la poésie du maître. Titre singulièrement trompeur! D'une part, en effet, Cléreau met en musique des poésies de toute provenance, si bien qu'en fait d' « Odes de Ronsard, » on trouve des pièces comme celle-ci :

> Sans lever le pied j'abatray la rousée...
> En un jardin seullette suis allée, etc.

et comme cette autre, mise en musique aussi par Orlande et par Willaërt :

> Hélas, ma mère! hélas, maman!
> Hélas, ma mère, les dents!

D'autre part, on n'y peut relever, de Ronsard, que six morceaux tirés des *Odes* : *Comme un qui prend une coupe* (II, 41), *Le comble de ton sçavoir* et *Ton nom que mon vers dira*, épode II et strophe III de l'ode *Je suis troublé de fureur* (II, 43); *O dieux que j'ay de plaisir*, strophes III, IV et V de l'ode *Cassandre ne donne pas* (II, 145); *Ma petite colombelle* (II, 160); *D'où vient cela* (mon prelat) *que les hommes* (II, 223); plus une chanson : *D'un gosier masche-laurier* (I, 130), qui appartient au recueil des *Amours*. Il s'agissait de faire vendre le recueil, et le grand nom de Ronsard couvrait toute la marchandise de l'honnête Cléreau.

En 1570, Guillaume Costeley (1531-1606), organiste ordinaire et valet de chambre du roi Charles IX, donne, sous le simple titre de *Musique*, un recueil [1] dont beaucoup de morceaux allaient devenir très populaires au XVIe siècle. Ici, le titre ne pouvait avoir rien de trompeur; bien au contraire, c'est parmi des chansons de Marot et d'autres poètes, parfois très orduriers, qu'il faut découvrir ce qui appartient à Ronsard, à savoir, trois chansons : *Las! Je n'eusse jamais pensé* (I, 81), *D'un gosier masche-laurier* (I, 130), *La terre les eaux va boivant* (II, 286); deux odes : *Mignonne, allons voir si la rose* (II, 117), *Venus est par cent mille noms* (II, 437, ode retranchée), et une odelette tirée des *Meslanges* de 1555 : *Je veux aymer ardantement* (VIII, 146).

C'est également à cette première période, et même au commencement, que nous pouvons rattacher ce recueil de chansons à 5, 6, 7 et 8 parties, que Ronsard a honoré de sa *Préface* au Roi sur la Musique [2]. La seule édition que nous ayons pu consulter est, il est vrai, de 1572, mais une première édition, contenant 120 chansons, avait été publiée, dès 1560, avec la même préface de Ronsard, et c'est précisément cette collaboration de notre poète qui, pour nous, est le principal élément d'identité entre les deux recueils. En 1560, c'était François II qui recevait, comme protecteur éclairé des musiciens de son règne, les mêmes louanges que Ronsard devait décerner douze ans plus tard à Charles IX, mais c'était alors à Arcadet que le poète attribuait, parmi les artistes contemporains, cette place d'honneur où, en 1572 il fait figurer le

1. Au complet à Sainte-Geneviève; transcrit par M. Henry Expert (*op. cit.*).

2. *Livre de Meslanges*, contenant six vingtz chansons, des plus rares et plus industrieuses qui se trouvent, soit des autheurs antiques, soit des plus memorables de nostre temps... — Paris, A. Le Roy et R. Ballard, 1560. — *Mellange de chansons* tant des vieux autheurs que des modernes, a cinq, six, sept et huict parties. — *Ib.*, 1572. — M. J. Tiersot dit (*op. cit.*, p. 433, n. 2) que ce dernier ouvrage n'est, à peu de chose près, qu'une réédition du précédent; mais, en réalité, il n'y a guère que la moitié des 148 chansons de l'édition de 1572 qui se trouvent déjà dans celle de 1560. — Nous ne connaissons, en France, aucun exemplaire de 1560. La Bibliothèque Nationale possède le Superius de 1572; les autres parties sont à Upsal.

« plus que divin Orlande ». Ajoutons qu'en 1560, aussi bien qu'en 1572, le grand nom de Goudimel est passé sous silence[1].

Dans le recueil de 1572, où d'ailleurs la poésie est assez souvent de forme archaïque et populaire, Ronsard n'a qu'une très petite part comme poète. Une seule de ses chansons et trois de ses sonnets s'y trouvent mis en musique, à savoir, la chanson : *Douce Maistresse, touche* (I, 225), par Millot, et les sonnets : *Amour me tuë* (I, 27), par Goudimel; *Que dis-tu, que fais-tu* (I, 211), par Gardane; *Rossignol, mon mignon* (I, 410), par Claudin.

SECONDE PÉRIODE ET FIN DU XVIe SIÈCLE.

En 1571, le musicien belge Roland de Lassus, dont le nom, italianisé en Orlando, s'est refrancisé en Orlande, arrive de Bavière à Paris, où sa réputation le fait accueillir avec les plus grands honneurs par les musiciens français. Il est hébergé par l'éditeur Adrien Le Roy, qui le présente à Charles IX, et qui relate avec orgueil cet événement, glorieux pour sa maison, dans une préface latine écrite pour un premier recueil de la musique de son hôte publié aussitôt après : *Primus liber modulorum* (1571). A partir de ce moment, jusqu'à la fin du siècle, les recueils d'Orlande sont imprimés et réimprimés sans interruption[2]. De même que Ronsard est le grand poète, celui qui attire les lettrés, Orlande est le musicien le plus aimé du public, et les éditeurs abusent de son nom comme certains musiciens de celui de Ronsard. On l'imprime en tête des recueils, alors même que sa musique n'y occupe qu'une place très restreinte. C'est ainsi que, dans un recueil de 1571 (*Vingtieme livre de chansons*), sur 17 morceaux, 4 seulement sont d'Orlande, tandis qu'il y en a 5 de Millot.

1. « Et de nostre temps Arcadet, lequel ne cede en la perfection de cet art, aux anciens, pour estre inspiré de son Apollon Charles Cardinal de Lorraine. »

2. La liste en est trop longue pour qu'on puisse énumérer complètement ici les recueils mêmes qui peuvent contenir des poésies de Ronsard. En 1571 paraît un premier *Livre de chansons nouvelles à cinq parties*, en même temps qu'un autre recueil intitulé *Vingtieme livre*, dans la collection commencée par Certon (V. plus haut). L'ouvrage de beaucoup le plus important est : *Meslanges de la musique d'Orlande de Lassus, à IV, V, VI, VIII et dix parties.* Paris, Le Roy et Ballard, 1576. — La Bibliothèque Sainte-Geneviève en possède un exemplaire complet, dont M. Henry Expert a commencé la transcription en notation moderne (Premier fascicule; Paris, Leduc, 1894). La Bibliothèque Nationale possède, également au complet, une réimpression de 1619. — Plusieurs des nombreux *Livres de chansons* qui portent le nom d'Orlande se trouvent aussi, mais très incomplets, à la Nationale. — En 1593, paraît à Cologne, chez Paul Marteau : *Le Thresor de musique d'Orlande de Lassus, prince des musiciens de nostre temps* (Bibliothèque Nationale : 4 volumes sur 5). — Sur tous ces ouvrages, voir la bibliographie générale de M. R. Eitner (*op. cit.*), et, du même : *Chronologisches Verzeichnisz der gedruckten Werke von... Orlandus de Lassus* (Berlin, Bahn, 1874).

Le nombre des compositions écrites par Orlande sur des vers de Ronsard n'a pas dû être aussi considérable qu'on pourrait se l'imaginer, car Orlande avait un faible pour la poésie populaire, et même populacière. Voici, en tout cas, celles des pièces de Ronsard que nous avons relevées :

Sonnets : *Amour, Amour* (I, 7), *J'espere et crain* (8), *O doux parler* (32), *Ren-moy mon cœur* (108), *Que dis-tu, que fais-tu* (211). Chanson : *Bon jour mon cœur, bon jour ma douce vie* (I, 169). Odes : *Comme un qui prend une coupe* (II, 41), *Ton nom que mon vers dira*, strophe III de l'ode : *Je suis troublé de fureur* (46), *Ores que je suis dispos*, sixain final de l'ode : *J'ay l'esprit tout ennuyé* (162), *La terre les eaux va boivant* (286), *Verse-moy doncq' du vin nouveau*, strophe dernière de l'ode retranchée : *Lorsque Bacchus entre chez moy* (435).

En 1575[1], chez des éditeurs de Louvain et d'Anvers, un des musiciens les plus féconds de l'époque, Philippe de Monte, maître de chapelle de l'empereur Rodolphe II, usant, avec plus de réserve toutefois, du procédé de Cléreau, publie, à cinq, six, et sept parties, sous le titre de *Sonnets de Pierre de Ronsard*[2], un mélange de sonnets et d'autres pièces de notre poète, parmi lesquels il glisse un certain nombre de morceaux de Marot et de divers auteurs, dont il n'est pas toujours facile de découvrir la personnalité.

Les sonnets sont : *Amours*, livre Ier, *Quand ma maistresse* (I, 41), *Le premier jour* (53), *Tout me desplaist* (55), *Le doux sommeil* (113), *Que dittes-vous* (121); Amours diverses : *Que me servent mes vers* (385); Pièces retranchées : *Vous ne le voulez pas* (397), *Dictes, Maistresse*[3] (406), *Hé! Dieu du ciel* (408), *Las! sans espoir* (415), *Si trop souvent* (440). Au nombre des autres pièces nous trouvons le « Baiser » des *Amours* : *Quand de ta lèvre à demy close*; quatre chansons : *Bonjour mon cœur* (I, 169), *Demandes-tu, chere Marie*[4]

1. Nous ne connaissons aucun des recueils de Castro, qui paraissent à cette époque chez les mêmes éditeurs, mais, d'après les listes de morceaux données par M. R. Eitner dans sa *Bibliographie*, nous relevons plusieurs poésies de Ronsard, comme : *Bon jour mon cœur* (I, 169), *Plus tu cognois* (I, 411), *Versons ces roses en ce vin* (II, 291), *L'un dit la prise des murailles* (II, 487).

2. Sonetz de Pierre de Ronsard, mis en musique a cinq, six et sept parties, par M. Philippe de Monte, Maistre de la Chappelle de l'Empereur. A Lovain, chez Pierre Phalese, imprimeur de Musique et en Anvers chez Jean Bellere, libraire à l'Aigle d'or. 1575. — La Bibliothèque Nationale possède les parties au complet en cinq volumes : Superius, Contratenor, Tenor, Bassus, Quinta pars.

3. Ce sonnet est plutôt un madrigal, car les quatre premiers vers sont répétés comme second quatrain, et la musique de Ph. de Monte n'indique pas cette répétition.

4. Variantes dans Ph. de Monte : *Demandes-tu* douce ennemie. Dans le reste de la pièce, *Marie* est remplacé par *Mamie*.

(172), *Veu que tu es* (198), *Plus tu cognois* (411); et deux odes anacréontiques : *Pour boire, dessus l'herbe tendre* (II, 161), *Corydon, verse sans fin* (391).

Le nom de notre poète se trouve associé à celui de Desportes dans le titre d'un recueil de chansons de Nicolas de la Grotte[1], valet de chambre et organiste du roi. Les pièces qui sont de Ronsard ne sont pas toujours indiquées comme lui appartenant, mais on peut aisément les identifier[2]. Elles sont au nombre de dix; ce sont, avec sept chansons des *Amours* : *Las! je n'eusse jamais pensé* (I, 81), *Ma maistresse est toute angelette* (163), *Demandes-tu, chere Marie*[3] (172), *Mais voyez, mon cher esmoy* (180), *Quand j'estois libre* (214), *Quand ce beau printemps je voy* (220), *Douce maistresse, touche* (225), le « Trophée d'amour » : *Je suis Amour, le grand maistre des Dieux* (IV, 131; *Élégies*, 1565, pièce 22), le Chant triomphal : *Tel qu'un petit aigle sort* (V, 144, *Poëmes*, 1569, pièce 4), et les Stances : *Autant qu'on voit aux cieux de flammes* (VI, 319).

Si Ronsard prenait soin d'adapter sa versification à la musique il était naturel que les musiciens daignassent adapter leur musique à sa versification, et rendre à la poésie, en exactitude, ce qu'ils avaient reçu d'elle en complaisance. Or, on sait que l'Académie de musique d'Antoine de Baïf et de Joachim Thibault de Courville avait pour objet, non pas d'établir l'accord entre les musiciens, ce à quoi nul homme de sens n'a jamais songé, mais d'assurer, entre musiciens et poètes, un échange de bons avis et de bons offices. Les musiciens qui profitèrent le plus des entretiens de l'Académie durent être les étrangers, lesquels y vinrent avec cette idée qu'en matière de versification française ils avaient quelque chose à apprendre. L'un d'eux, Fabrice Marin, dit Caïetain (c'est-à-dire de Gaëte), auteur d'un recueil d'*Airs mis en musique à quatre parties*[4] sur les poésies de Ronsard (1578), écrivait, dans sa

1. *Chansons de P. de Ronsard, Ph. Desportes et autres*, mises en musique par N. de la Grotte, vallet de chambre, et organiste du Roy. — Paris, A le Roy et R. Ballard, 1575. — La Bibliothèque Nationale possède le Superius. Un fac-simile en a été publié en 1873, par la librairie Bachelin-Deflorenne, avec une notice de M. A. de Rochambeau.

2. La pièce anonyme : *Ah! Dieu que c'est un estrange martire*, qui se trouve entre deux pièces de Ronsard, est de Desportes.

3. Mêmes variantes que dans Ph. de Monte.

4. *Airs mis en musique à quatre parties* par Fabrice Marin Caietain, sur les Poesies de P. de Ronsard et autres excelens Poëtes. Premier livre. — Paris, A. le Roy et R. Ballard, 1578. — La Bibliothèque Nationale possède le Tenor. — Entre ce premier livre de Caïetain, et un second livre d'*Airs Chansons, Villanelles, Napolitaines, et Espagnolles* (1578), se trouve intercalé : *Premier livre d'airs tant Français, Italien qu'Espaignol*, reduitz en Musique, à quatre et cinq parties. Par M. G. Thessier. — Paris, A. le Roy et R. Ballard, 1582.

dédicace à Henri de Lorraine, duc de Guise, que pour « bien approprier les airs sur les lettres françaises, » il avait, se défiant de ses forces, « fréquenté l'escole de messieurs de Courville et Beaulieu, l'ung l'Orphée, l'autre l'Arion de la France. » Il est à croire que ce disciple reconnaissant et courtois aurait pu s'exercer encore davantage à « approprier les airs », car il donne, comme « air pour chanter tous sonnets, » la musique du sonnet de Ronsard : *Hé! Dieu du ciel, je n'eusse pas pensé* (I, 408), avec une seule mélodie pour les deux tercets, dont les rimes sont précisément contrariées : *ccd, ede!*

De Ronsard, le recueil de Caïetain contient en outre le sonnet : *Amour, amour* (I, 7); les chansons : *Las! je n'eusse jamais pensé* (I, 81), *Mais voyez, mon cher esmoy* (180), *Qui veut sçavoir* (216), *Douce maistresse, touche* (225), *Petite Nymphe folastre* (377), *Plus tu cognois* (411); les odes : *Ma petite colombelle* (II, 160), *Le petit enfant Amour* (270), *Sur toute fleurette desclose* (342), *En mon cœur n'est point escrite* (386); la Mascarade, récitée par deux joueurs de lyre : *Le Soleil et nostre Roy* (IV, 148); la Gayeté : *Une jeune pucelette* (VI, 353), et l'Épître à Jean du Thier : *Qui fait honneur aux Roys, il fait honneur à Dieu* (VI, 150).

Un premier livre d'airs français, italiens et espagnols, de G. Thessier, a été joint au recueil de Caïetain. Thessier n'a qu'une pièce de Ronsard, l'ode : *Le petit enfant Amour* (II, 270).

En 1578, les *Amours* sont mises en musique par Antoine de Bertrand[1], qui prend le titre peu ambitieux de « natif de Fontanges en Auvergne. » En tête du recueil se lisent trois sonnets à l'auteur, deux de « Monsieur de Rangouse, conseiller en la cour de parlement de Tholose, les deux autres de J.-A. Grevin. M. de Rangouse se demande d'où Bertrand « de Phœbus le plus cher nourrisson, cet autre Arion, ce nouvel Orphée, prend ses célestes accords,

> Les accordz qui rendroient les tygres d'Hyrcanie
> Comme les Aignelets paisibles et concors...

Grevin, lui, se révèle un fervent de l'alliance poético-musicale :

> J'adjousteroy, Bertrand, que tu as esté né
> Et, aux François heureux, bienheureux destiné
> Pour donner à leurs vers l'ame de ta musique,
> Et pour donner encor aux plus parfaitz accordz,

1. *Premier livre des Amours de P. de Ronsard*, mis en musique à III parties par Anthoine de Bertrand, natif de Fontanges en Auvergne. — Paris, A. le Roy et R. Ballard, 1578. — A la suite : *Second livre*, etc.; *Troisiesme livre*, etc. — La Bibliothèque Nationale possède la partie de ténor.

Qui tousjours paravant estoient demeurés mortz,
Le presant plus parfait de l'ame Poétique.

Le musicien a choisi dans les *Amours*, les sonnets qui suivent :

Livre Ier : *Qui voudra voir* (1), *Nature ornant* (2), *Entre les rais de sa jumelle flamme* (3), *Pareil j'egale au soleil que j'adore* (4), *Ces liens d'or* (5), *Bien qu'à grand tort* (7), *Amour, Amour* (7), *Tes yeux divins* (15), *Ces deux yeux bruns* (15), *Las! je me plain* (21), *Doux fut le trait* (23), *Ah! seigneur Dieu* (24), *Je voudrois estre* (26), *Amour me tuë* (27), *Je veux mourir* (27), *Mon Dieu! mon Dieu!* (29), *Qui voudra voir dedans une jeunesse* (37), *Quand ma maistresse* (41), *Je meurs, Paschal, quand je la voy si belle* (48), *Douce beauté à qui je doy la vie* (48), *Douce beauté qui me tenez le cœur* (49), *Avecque moy* (55), *Tout me desplaist* (55), *Devant les yeux* (58), *Si doucement* (62), *Amour archer* (63), *Je vey ma nymphe* (64), *Le Ciel ne veut* (67), *Je parangonne* (73), *Ce ne sont qu'haims* (76), *Œil qui mes pleurs* (76), *Heureuse fut* (78), *Ce ris plus doux* (79), *Que toute chose en ce monde se muë* (85), *Certes mon œil* (92), *Je sens portraits* (102), *Cet œil besson* (119); — Livre II : *Prenez mon cœur* (152, donné comme Madrigal), *Marie, qui voudroit* (157), *Beauté, dont la douceur* (160), *Sinope, baisez moy : non, ne me baisez pas* (195); — Pièces retranchées : *Las! pleust à Dieu* (389), *Quand en songeant* (392), *Vous ne le voulez pas* (397). *Je ne suis seulement* (398), *Las! pour vous trop aimer* (402), *Je ne sçaurois* (405), *Dictes, Maistresse* (406), *Plus que jamais* (407), *Hé! Dieu du ciel* (408), *Quand je serois* (409), *Pource que tu sçais bien* (410), *Quand je vous dis adieu* (410), *Doncques pour trop aimer* (411), *Las! sans espoir* (415), *Si jamais homme* (419) [1].

Parmi ces sonnets se trouvent aussi six chansons des *Amours* : *Je veux chanter* (153), *Demandes-tu, chere Marie* [2] (172), *Veu que tu es* (198), *Je suis tellement amoureux* (200), *Je suis un demy-dieu* (210), *Pourquoy tournez-vous vos yeux* (429), et une chanson qui se trouve, dans Blanchemain, aux Œuvres inédites : *Celuy qui veut sçavoir* (VIII, 143).

Dans les dernières années du XVIe siècle, le texte des *Amours* est repris, en musique à quatre parties, par Guillaume Boni [3], maître des enfants de chœur à Saint-Étienne de Toulouse.

Les sonnets des *Amours* sont les suivants :

Livre Ier : *Je ne suis point* (3), *Lorsque mon œil* (6), *Le plus touffu* (6), *Je pais mon cœur d'une telle ambrosie* (7), *J'espere et crain* (8),

1. Variantes dans Bertrand : Dans le serain *de sa jumelle flamme* (3), Je parangonne *au soleil que j'adore* (4), *Je meurs*, hélas, (48), Qu'en tout endroit toute chose se *muë* (85), Telle qu'elle est *dedans ma souvenance* (102), *Mignonne, baisez-moi* (195).

2. Mêmes variantes que dans Ph. de Monte.

3. *Sonetz de P. de Ronsard mis en musique à IIII parties* par Guillaume Boni. — Paris, Le Roy et Ballard. La Bibliothèque Nationale possède le premier livre : ténor et taille, et le second livre : taille (1593); plus la réimpression de 1624 : haute-contre.

Pour estre en vain (9), *Un chaste feu* (12), *Je voudroy bien* (13), *Cent et cent fois* (14), *Ce beau coral* (14), *Ange divin* (18), *Quand au premier* (20), *D'un abusé* (20), *Puisse advenir* (21), *Contre mon gré* (24), *Quand au matin* (25), *Ores la crainte et ores l'esperance* (26), *Mille, vraiment* (30), *Verray-je point* (33), *Quel Dieu malin* (33), *De quelle plante* (41), *Que n'ay-je Dame* (42), *Si je trespasse* (46), *Douce beauté* (48), *Estre indigent* (51), *Quand je vous voy* (56), *Las! sans la voir* (57), *Devant les yeux* (58), *Franc de raison* (67), *Contre le ciel* (91), *Ha! Bel-accueil, que ta douce parole* (95), *Ce fol penser* (97), *Je ne suis point* (98), *Ny les desdains* (98), *O traits fichez* (99), *Amour et Mars* (100), *Son chef est d'or* (104), *Celuy qui fit* (113); *L'homme est vraiment* (116), *Quand je te voy* (120); — Livre II : *Marie, vous avez* (148), *Mignonne, levez-vous* (164), *C'est grand cas que d'aimer* (165), *Hé! que voulez-vous dire* (171), *Quand je vous voy* (178), *Quand je suis tout baissé* (194), *Si j'estois Jupiter* (194), *Que dis-tu, que fais-tu* (211); — Pièces retranchées : *Las! pleust à Dieu* (389), *A ton frere Paris* (390), *O ma belle maistresse* (402), *Rossignol, mon mignon* (410), *Las! je ne veux* (414), *Las! sans espoir* (415), *Si trop souvent* (440) [1].

Les recueils de Boni contiennent encore la musique de la chanson : *Le printemps n'a point tant de fleurs* (I, 172) et du madrigal : *Comment au departir* (I, 177).

Boni, qui mit aussi en musique les *Quatrains du sieur de Pibrac*, avait appris la modestie à l'école de ce dernier. En un sonnet liminaire d'une bonhomie aimable, il s'excuse de livrer au public un travail de sa jeunesse;

> Ne pense point, toy qui enten ces chans,
> Que pour avoir quelque bruit en cet aage
> Je mette au jour ce mien petit ouvrage,
> Que j'ay tracé *durant mes tendres ans.*

Il sait bien qu'il est inégal aux plus savants, mais il fait ce qu'il peut et réclame l'indulgence :

> Et si comme eux doctement je n'escris,
> Et ma musique à la leur ne ressemble,
> Si est-ce au moins que je dois, ce me semble,
> Estre excusé, faisant ce que je puis.

Ce musicien sans prétention pouvait cependant s'enorgueillir de l'admiration du vieux Daurat, qui lui octroya, en distiques latins, un brevet de génie, dont on ne prendra connaissance que

1. Variantes dans Boni . Je me nourris d'*une telle ambrosie* (7), Ores l'effroy et *ores l'esperance* (26), *Ha! Bel accueil*, quand *ta douce parole* (35), Mon *fol penser* (97), Mignonne, *vous avez* (148).

plus loin, car il y est question surtout du génie de Ronsard. Il dut aussi se réjouir d'un certain succès de librairie; son recueil était encore réimprimé en 1624. Faut-il croire, par là, que l'imprimeur-éditeur Pierre Ballard ne partageât pas le dédain de ses contemporains pour le poète « trébuché de si haut, » ou bien qu'il trouvât encore dans sa clientèle, en dépit de Malherbe, un nombre suffisamment considérable de ronsardisants?

Nous pensons plutôt que c'était la popularité de Boni qui survivait à la gloire de Ronsard ! On en jugera par les extraordinaires libertés qu'un éditeur de 1593 [1] prenait avec le texte de Ronsard par respect pour la musique d'Orlande, qu'il voulait conserver à la postérité, mais qu'il souffrait de voir accolée à une « lettre sotte, lascive », et pleine de « puantises ». Sans pudeur, ou plutôt par excès de pudeur, on transformait les sonnets amoureux et les odes bachiques en chansons dévotieuses et en brocards contre l'ivrognerie. *Ren moy mon cœur, ren moy mon cœur, pillarde, La terre les eaux va boivant* et *Ores que je suis dispos Je veux boire sans repos*, devenaient :

Ren moy mon cœur, que d'une main pillarde
Le peché tient en ses lacs arresté...
La terre son Dieu va louant,
Et chante sa bonté notoire...
Ores que tu sois dispos
Faut-il boire sans repos?

III

Pour faciliter l'alliance intime de la poésie et de la musique, Ronsard dut, suivant l'expression très juste du temps, *mesurer ses vers à la lyre*, c'est-à-dire composer des strophes, stances ou couplets qui fussent, dans la même ode ou chanson, identiques, d'un côté, par le nombre et la longueur des vers, et, s'il y avait lieu, par l'ordre des vers de différentes mesures; de l'autre, par l'agencement des diverses rimes, et surtout par la succession des rimes féminines et masculines.

En principe, une construction musicale peut s'adapter à toute espèce de construction métrique, et même à de la prose; mais en laissant de côté la prose, il est bien évident qu'une même mélodie ne pourra se répéter absolument semblable que sur des strophes d'une similitude absolument parfaite, du moins quant à la mesure

1. Voir p. 353, n. 2.

des vers et à la place des rimes féminines qui, pour le musicien, allongent le vers d'une syllabe. Cette évidence même, et la simplicité de cette conception relative à la collaboration du poète et du musicien, pourraient faire juger trop grandiose l'idée que le poète se faisait de son labeur. Il n'en est pas moins vrai que là est tout le secret de ses innovations : il s'est astreint à une succession régulière des rimes de divers genres dans la plupart des pièces lyriques contenues au tome II ou disséminées dans les autres parties de l'édition Blanchemain.

Dans l'*Abrégé de l'art poétique*, Ronsard a formulé lui-même ce principe fondamental de la versification nouvelle : « A l'imitation de quelqu'un de ce temps[1], tu feras tes vers masculins et fœminins tant qu'il te sera possible, *pour estre plus propres à la Musique et accord des instrumens*, en faveur desquels il semble que la Poësie soit née... Si de fortune tu as composé les deux premiers vers masculins, tu feras les deux autres fœminins, et paracheveras de mesme le reste de ton Elegie ou Chanson, *à fin que les musiciens les puissent plus facilement accorder*. Quant aux vers lyriques, tu feras le premier couplet à ta volonté, pourveu que les autres suivent la trace du premier. »

Ici comme ailleurs, Ronsard grammairien s'exprime avec plus de hauteur que de précision. Il semble toutefois qu'on peut dégager de ce passage deux règles catégoriques bien distinctes : 1° l'alternance est obligatoire dans les rimes suivies, c'est-à-dire dans une suite de rimes plates; 2° l'alternance n'est pas obligatoire dans les constructions strophiques, qu'elles se composent uniquement de rimes plates, croisées, embrassées, avec ou sans répétition de rimes, ou bien encore d'un mélange de ces divers systèmes; mais il faut que toutes les strophes qui se suivent ou qui se correspondent dans une même pièce soient de forme identique.

On ne doit pas s'étonner que la première règle, qui vise la chanson en même temps que l'élégie, s'applique à la rime plate. En effet, Ronsard est dominé par cette idée que toute succession régulière de rimes sera telle parce que la musique pourra s'y adapter avec uniformité; or, la rime plate est, à cet égard, aussi régulière que tout autre système, puisqu'elle peut être suivie dans une chanson ou dans une ode chantée[2]. C'est un peu le raison-

1. Allusion probable à Jean Bouchet, « rhétoriqueur » de Poitiers, qui soupçonna l'importance esthétique de l'alternance. Elle est observée par lui dans ses *Opuscules* (1526). Voir, toutefois, le commencement de *Deploration de l'Église*.

2. D'autre part, plusieurs chansons de Ronsard sont, comme on le verra bientôt, en rimes suivies, avec ou sans division strophique, et on verra aussi que même des pièces en alexandrins à rimes suivies ont pu être mises en musique.

nement *post hoc, ergo propter hoc.* Il est moins aisé de s'expliquer l'expression de « vers lyriques ». S'agit-il des vers de huit, sept, six, cinq, quatre, et trois pieds auxquels Ronsard donne ce nom plus loin[1]? Nous ne le croyons pas, car il faudrait alors n'attribuer à la chanson que le décasyllabe et l'alexandrin, pour enlever ensuite ces deux vers à la strophe, malgré l'usage fréquent que Ronsard en a fait, du premier surtout, dans la poésie lyrique. En réalité, quand il donnait ces deux règles, Ronsard commettait une assez grave confusion. Tout entier à la rime, et perdant de vue la mesure, il n'en risquait pas moins cette expression de « vers lyriques, » qui semble se rapporter à la mesure même.

Passant de la théorie à l'application, nous avons maintenant à rechercher, par l'examen des textes, quels types de la versification du poète devaient répondre aux exigences du musicien, et pour quelle raison certains autres types devaient être ou ont été écartés comme réfractaires à la musique. Nous verrons incidemment qu'il ne faut pas prendre tout à fait à la lettre les prescriptions de Ronsard, qu'il a écrit maintes pièces qui y dérogent et que ces pièces ont été néanmoins chantées. Comme il ne saurait être question de passer en revue toute la versification de Ronsard, il suffira d'étudier les formes vraiment irrégulières ou moins exactes pour démontrer ensuite la légitimité ou faire apprécier la valeur esthétique des autres.

1.

PIÈCES NON MESURÉES.

A. *Pièces à rimes suivies, sans alternance.* — Les pièces à rimes suivies, sans alternance régulière, sont toutes, sauf une épigramme insignifiante (VI, 406), retranchées des recueils de Ronsard. Nous les citons en suivant l'ordre des mesures. Il n'y en a aucune en alexandrins.

1. Sus, luth doré, des Muses le partage (V, 283).
2. Il estoit nuit et le present des cieux (VI, 332).
3. En may, lors que les rivieres (II, 466).
4. O Dieu des exercites (II, 451).
5. Si cet enfant qui erre (II, 463).

Pour Ronsard, et pour nous aussi, à première vue, cette facture sans alternance, négligée et archaïque, devait rester étrangère à

1. Au chapitre de l'*Abrégé* intitulé : *Des autres vers en général.*

la musique. Cependant certains musiciens paraissent avoir été tout prêts à ne pas exiger de Ronsard les sacrifices que ses scrupules de métricien lui imposaient. La preuve, c'est que nous trouvons dans le 8e livre des *Chansons* de Certon, etc. une composition musicale adaptée à une suite de 22 vers, du type irrégulier condamné par notre poète, *Gentil Rossignol casanier* (f° 10 *verso*), dont les onze rimes nous offrent la succession suivante : *mm*, *mm*, *ff*, *ff*, *mm*, *mm*, *ff*, *mm*, *ff*, *mm*, *mm*. Il suffisait qu'en pareil cas la musique accompagnât les paroles jusqu'au bout, ce qui se voit pour la composition de Certon; et un musicien accommodant eût pu s'exercer sur des pièces plus longues encore.

B. *Pièces à strophes dissemblables.* — « Il est certain, dit Ronsard de l'ode à Jacques Peletier du Mans (II, 402), que telle ode est imparfaite pour n'estre mesurée[1] ne propre à la lyre, ainsi que l'ode le requiert, comme sont encore douze ou treize que j'ai mises en mon Bocage[2], sous autre nom que d'Odes, pour ceste mesme raison, servans de tesmoignage par ce vice à leur antiquité. » De telles pièces ne sont pas *propres à la lyre* parce qu'aucune ne présente une similitude complète entre les strophes qui la suivent ou qui se correspondent : l'agencement des diverses rimes est le plus souvent identique[3], mais il n'y a pas régularité quant à leur genre. Dix d'entre ces pièces, ainsi que les trois dernières du groupe précédent, ont été énumérées très exactement par M. Henri Chamard[4] d'après l'édition princeps de 1550. Nous y ajouterons quelques pièces qui présentent la même sorte d'irrégularité, et nous les distinguerons par un astérisque :

1. * Un enfant dedans un bocage (I, 434).
2. * Sans avoir lien qui m'estraigne (II, 372).

1. Nous trouvons aussi dans Pontus de Tyard l'expression de « chant non mesuré » : éd. Marty-Laveaux, p. 22 (succession irrégulière de rimes féminines et masculines dans des stances *aabb*; cf., p. 60, dans des stances *aabccb*.

2. Le premier *Bocage* a paru à la suite des quatre premiers livres d'*Odes* en 1550. La plupart de ces odes imparfaites ont été réimprimées dans le second *Bocage*, en 1554, puis dans les *Odes*, édition collective de 1560, et finalement le poète les a retranchées de son édition définitive.

3. Exceptions : Au n° 2 du tableau qui suit, une strophe *abab* (la 21e), parmi 22 strophes *abba*.

Adieu, Amour, adieu tes flames,
Adieu ta douceur, ta rigueur,
Et bref, adieu toutes les dames
Qui m'ont jadis bruslé le cœur.

Peut-être doit-on corriger en lisant le 4e vers après le 1er ? — Au n° 8 la dernière strophe de 6 vers, *aabccb*, après des strophes de 5, *aabcc*, est amenée pour compléter la dernière rime *b*. — Au n° 14, la dernière strophe est en *aabb* après 5 *abba*.

4. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1899, p. 37. Ces odes se trouvent à la fin du tome II, pp. 394, 398, 400, 402, 404, 451, 453, 454, 456, 463, 466, 469, 470.

3. Puis que la Mort ne doit tarder (II, 400).
4. Quand je seroy si heureux de choisir (II, 402).
5. Maclou, amy des Muses (II, 404).
6. * Où allez-vous, filles du ciel (II, 419).
7. * Que nul papier d'orénavant [1] (II, 450).
8. Le printemps vient, naissez fleurettes (II, 453).
9. Esperons-nous l'Italie estre prise (II, 454).
10. Deux et trois fois heureux ce mien regard (II, 456).
11. * Si les Dieux (II, 464).
12. Que tardes-tu, veu que les Muses (II, 469).
13. Delaisse les peuples vaincus (II, 470).
14. * Si tost, ma doucette Ysabeau (II, 485).
15. * J'ay varié ma vie en devidant la trame (VII, 311) [2].

Deux odes, qui se présentent avec un double système strophique, sont doublement irrégulières :

16. Si autre fois sous l'ombre de Gastine (II, 394).
17. Soyons constans, et ne prenons souci (II, 398).

Toutes ces pièces ont été supprimées par Ronsard de son édition définitive de 1584, sauf le n° 2, qui est resté au livre V des *Odes*, et le n° 15, qui est posthume.

2.

PIÈCES MONOSTROPHIQUES OU A RIMES LIBRES.

Cinq autres pièces très courtes [3], du genre érotique, bachique ou épigrammatique, présentent aussi une forme irrégulière par suite du désordre au moins apparent des rimes. Pourtant, elles ont pu être mises en musique parce qu'on pouvait les traiter comme des pièces à strophe unique.

1. Quand de ta levre à demy close (I, 124).
2. La terre les eaux va boivant (II, 286).
3. Tu me fuis d'une course viste (II, 427).
4. L'un dit la prise des murailles (II, 487).
5. Tu veux qu'à tous coups d'un valet (VI, 417).

1. Une strophe *mfmf* précédant 10 strophes *fmfm*.

Que nul papier d'orénavant
Par moy ne s'anime sans mettre
(Docte prelat) ton nom devant
Pour donner faveur à mon metre.

Il serait facile de corriger en lisant ces vers dans l'ordre 4,1,2,3.

2. On peut ajouter deux épitaphes : VII, 221 et 275. Quand à l'ode : *La terre les eaux va boivant* (II, 286), elle peut être considérée comme une pièce monostrophique de 8 vers, ou comme une ode à système strophique double (V. plus bas).

3. Auxquelles on pourrait ajouter quelques épigrammes au tome VI.

La plus longue de ces pièces (n° 3) n'a que 19 vers et, par conséquent, est encore plus courte que certaines strophes régulières de Ronsard; néanmoins, on peut la considérer comme une pièce à rimes libres. Quant aux deux premières, elles sont si bien des strophes lyriques à strophe unique, qu'elles ont été mises en musique, le n° 1 par Philippe de Monte, le n° 2 par Costeley et par Orlande, le n° 3 par Castro.

Nous entrons ainsi dans le domaine de la versification appropriée à la musique.

3.

PIÈCES A RIMES D'UN SEUL GENRE.

A. *Pièces isométriques à rimes suivies sans division strophique.* — Ces pièces sont au nombre de trois seulement.

Rimes féminines :

1. On trouve ainsy que de Beze et d'Espense (VIII, 133).

Blanchemain a tiré cette prétendue « chanson » d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale. On ne saurait la diviser ni en couplets de quatre vers, ni en stances de six. Elle est attribuée à la collaboration de Lancelot Carles, de Ronsard et de Baïf : jusqu'à quel point cet exemple unique intéresse-t-il la versification de notre poète?

Rimes masculines :

2. Jeanne, en te baisant tu me dis (II, 391).
3. Dieu crespelu qui autrefois (II, 413).

Le n° 2 est une odelette de 10 vers seulement, le n° 3 une ode retranchée.

B. *Pièces isométriques à division strophique.*

4. Qui veut sçavoir Amour et sa nature (I, 216).
5. O belle, plus que belle et agreable aurore (II, 481).
6. Je suis homme né pour mourir (II, 385).
7. Je suis tellement amoureux (I, 200).
8. Las! je n'eusse jamais pensé (I, 81).
9. Je suis amoureux en deux lieux (I, 441).

C. *Strophes hétérométriques.*

10. Lict que le fer industrieux (II, 409).
11. Belle dont les yeux doucement m'ont tué (II, 376).

12. Mon age et mon sang ne sont plus en vigueur [1] (II, 377).
13. Nuict, des amours ministre, et ministre fidelle (V, 268).
14. A ce malheur qui jour et nuit me poingt (I, 436).

Quoi qu'en dise Ronsard dans son *Abrégé*, de telles formes étaient considérées par les musiciens comme parfaitement régulières. C'est ainsi que Goudimel et Caïetain ont mis en musique le n° 4, N. de la Grotte et Caïetain le n° 8. D'ailleurs, quantité de chansons en rimes uniquement féminines ont été mises en musique au XVIe siècle, par exemple le psaume XXIII de Marot, en distiques décasyllabiques, et le dialogue de Desportes : *Ah! Dieu! que c'est un estrange martire*, qu'on trouve dans N. de la Grotte, d'une facture tout à fait semblable à celle du n° 4. Il semble même qu'il s'était introduit dans notre versification un type régulier de décasyllabes à rimes toutes féminines, grâce à l'importance littéraire et musicale de l'hendécasyllabe italien, analogue au décasyllabe féminin français. Ce fait est à constater notamment pour le *Capitolo*, devenu le *Chapitre* ou suite de tercets, par exemple, dans les trois *chapitres* pour le luth, en rimes féminines, de Melin de Sainct-Gelays [2], et dans les tercets féminins qui ont inspiré les musiciens des recueils de Certon. Quant aux rimes toutes masculines, la tradition française, avant l'influence italienne, les tenait en grande faveur pour les vers de huit pieds et au-dessous, comme ceux qui viennent d'être cités de Ronsard. Notre poète suivait en cela (était-ce un reste de ses goûts pour la vieille poésie gauloise?) les procédés des chansonniers du XVe siècle [3] et de Marot. De celui-ci, nous pouvons citer la chanson : *Amour au cœur me poingt*, mise en musique par Clemens non papa dans les Mélanges de 1572, et les chansons I, XVI, XIX.

Il n'y a donc aucune incompatibilité entre la rime d'un seul genre et la musique. Mais ce qui reste vrai, et ce que Ronsard a bien senti, c'est que cette forme de pièce lyrique, vestige d'un art antérieur, est inférieure esthétiquement à celle qui observe la

1. Les n°s 11 et 12 sont les deux odes en *vers saphiques* que Ronsard fait précéder de cette note : « Les vers saphiques ne sont, ny ne furent, ny ne seront jamais agréables, s'ils ne sont chantez de voix vive, ou pour le moins accordez aux instrumens, qui sont la vie et l'âme de la poësie. » On voit par cette note que, pour Ronsard, l'influence de la musique sur la poésie s'étend jusqu'aux pièces non chantées, et cela concorde avec ce que nous avons dit plus haut pour expliquer les règles de l'*Abrégé*.

2. Edition Blanchemain, I, 69, 220; II, 182. Même facture dans I, 61. Cf. Desportes : *Fleurs et soupirs, je vous ouvre la porte* (éd. Michiels, p. 83.)

3. Dans le recueil de *Chansons françaises du* XVe *siècle* de M. Gaston Paris, les n°s 8, 14, 15, 17, 20, 30, 36, 45, 46, 47, 52, 54, 62, 74, 77, 88, 82, 89, 101, 123, 127 sont complètement en rimes masculines. M. Gevaërt en a reproduit les airs monophoniques à la fin du volume.

succession régulière des rimes féminines et des masculines. Aussi a-t-il retranché de son édition définitive de 1584 la moitié des numéros de cette série : 3, 5, 6, 9, 10, 13, 14.

4.

PIÈCES MESURÉES, SANS DIVISION STROPHIQUE.

A part une élégie, dont la forme est une imitation du distique élégiaque gréco-latin : *Si quelquefois le dueil et les grieves tristesses* (VII, 202), et une ode de forme bizarre : *En quel bois le plus séparé* (II, 212), qui n'est pas rimée, mais qui conserve l'alternance d'une finale féminine et d'une finale masculine d'un bout à l'autre, les pièces, dans lesquelles Ronsard observe l'alternance, et qui ne présentent aucune division strophique, sont toutes sur une seule mesure et à rime suivie. Elles sont naturellement très nombreuses, puisque c'est la versification des *Discours*, de la *Franciade*, et de la plupart des œuvres de Ronsard en dehors des poésies d'un caractère lyrique.

Pour cette raison même, on pourrait être tenté de négliger, au cours d'une étude comme celle-ci, les œuvres en alexandrins ou en décasyllabes, comme destinées toujours à la lecture et non au chant, si Ronsard ne nous avait avertis lui-même dans son *Abrégé* que cette forme n'est pas plus que d'autres affranchie des règles musicales.

Et de fait nous trouvons, non sans surprise, dans la musique sur Ronsard, jusqu'à des poèmes en alexandrins, tels que l'épître à Jean du Thier : *Qui fait honneur aux Roys, il fait honneur à Dieu* (VI, 150). C'est Caïetain, qui, dans son recueil de 1578, est l'auteur de cette composition, moins bizarre, au demeurant, que les essais de ses contemporains Orlande et Ph. de Monte sur les hexamètres des poètes latins anciens et modernes.

Quant au décasyllabe, si fréquent chez Ronsard, on en remarque l'emploi dans des pièces visiblement lyriques, comme : *Quand je te veux raconter mes douleurs* (I, 199; Chanson); *Or' que l'hiver roidit la glace épesse* (I, 218; Amourette); *Fameux Ulysse, honneur de tous les Grecs* (I, 224; Le chant des Serenes); *Quand je voudrois celebrer ton renom* (II, 48; Ode).

Le vers de neuf pieds n'apparaît qu'à l'état d'exception signalée par Ronsard : *Cher Vesper, lumière dorée* (II, 274; Ode).

Il faut s'attendre à trouver plus fréquemment que tous les autres le vers de huit pieds dans les pièces faites pour être chantées :

1. Le printemps n'a point tant de fleurs (I, 172; chanson).
2. Je te hay bien (croy-moy), maîtresse (I, 398; chanson).
3. Que les formes de toutes choses (II, 208; ode).
4. Sur toute fleurette déclose (II, 342; ode).
5. D'où viens-tu, douce colombelle (II, 365; ode).
6. En vous donnant ce pourtrait mien (II, 367; ode).
7. Hé! mon Dieu! que je te hay, Somme (II, 392; ode).
8. Laisse-moy sommeiller, Amour (II, 393, ode).
9. Gentil rossignol passager (II, 420; ode).
10. J'oste Greavin de mes escris (II, 436; ode).
11. Ma maîtresse, que j'aime mieux (II, 441; ode).
12. Mon petit bouquet, mon mignon (II. 475, ode).

Le n° 4 a été mis en musique par Caïetain.

Le vers de sept pieds est d'un emploi un peu moins fréquent :

13. Petite Nymphe folastre (I, 377; chanson).
14. J'ay l'esprit tout ennuyé (II, 162; ode(.
15. Du malheur de recevoir (II, 164; ode).
16. Somme, le repos du monde (II, 257; ode).
17. Pourquoy, chetif laboureur (II, 269; ode).
18. Du grand Turc je n'ay soucy (II, 276; ode).
19. J'avois les yeux et le cœur (II, 283; ode).
20. Je veux, Muses aux beaux yeux (II, 353; ode).
21. Ah! fièvreuse maladie (II, 442; ode).

Le n° 13 a été mis en musique par Janequin dans le recueil de 1552, et plus tard par Caïetain; le n° 14 par Orlande (*Meslanges*, 1576). Une autre pièce, très longue, qui fait partie des *Gayetez* : *Une jeune pucelette* (VI, 353), a été notée par Goudimel et par Caïetain.

Il est à remarquer que, loin de suivre jusqu'au bout le texte de ces pièces mesurées, mais non divisées, les musiciens n'en prenaient au contraire qu'une très petite partie, sixain ou huitain, offrant un sens à peu près complet. On peut alors considérer leur composition comme adaptée à un morceau monostrophique détaché, puisque, par définition, ces pièces n'étaient pas divisées en strophes, et en fait ne sont pas divisibles par six ou huit. Par exemple, Caïetain ne note que le sixain initial du n° 4, Janequin et Caïetain que le huitain initial du n° 13. Le choix d'Orlande est encore plus significatif : il a pris le sixain final du n° 14, montrant bien son intention de le traiter comme unité strophique. Mais, pour peu qu'on veuille y prendre garde, la notation d'un sixain, même initial, suffit à prouver que le musicien n'entendait pas indiquer au chanteur un air à suivre dans le reste de la pièce,

puisque celui-ci, après un groupe commençant par une rime féminine, eût rencontré un groupe commençant par une rime masculine, et réciproquement. Bref, si un second huitain pouvait être, en certains cas, chanté sur le même air que le premier, un second sixain ne pouvait l'être jamais.

5.

LA STROPHE LYRIQUE.

Restent les odes parfaites et vraiment lyriques, les seules auxquelles Ronsard réserve ce nom dans son *Abrégé*. Ce sont de beaucoup les plus nombreuses, et c'est à elles que les musiciens ont donné la préférence[1].

A. *Système simple.* — Elles sont divisées en strophes identiques, c'est-à-dire que la strophe initiale, où le poète construit « à sa volonté » les vers masculins et les vers féminins, d'égale ou d'inégale longueur, sert de patron à toutes les autres. Dans le chapitre de ce même *Abrégé* intitulé : *Des autres vers en général*, Ronsard s'explique assez clairement sur l'emploi de différentes mesures dans une même strophe, mais il ne s'occupe que des vers de huit pieds et au-dessous, oubliant un peu trop l'usage qu'il a fait lui-même de l'alexandrin et du « vers commun », de dix syllabes, dans la strophe lyrique. « Tels vers sont merveilleusement propres pour la musique, la lyre et autres instrumens; et pour ce quand tu les appelleras lyriques, tu ne leur feras point de tort, tantost les allongeant, tantost les accourcissant, et après un grand vers un petit, ou deux petits, au choix de ton aureille, gardant tousjours le plus que tu pourras une bonne cadence de vers pour la musique et autres instrumens[2]. » On sent, à la lecture de ces lignes, non seulement comme Ronsard était préoccupé de l'harmonie musicale de ses vers, mais encore quelle prédilection il avait pour ce type d'ode, qui réalisait à son époque le maximum de variété dans l'unité, qui rappelait si fréquemment, et avec tant de bonheur, la

1. Il arrive parfois que le musicien insère dans son recueil, et offre comme spécimen, non pas une strophe initiale, mais une strophe intérieure ou finale de l'ode. Par exemple Cléreau choisit la strophe : *Ton nom que mon vers dira* (II, 46), l'épode le *Comble de ton sçavoir* (II, 44), la strophe *O Dieu que j'ai de plaisir*! Dans les *Mélanges* d'Orlande, on trouve la strophe intérieure *Ton nom que mon vers dira* et la strophe finale *Verse moi donc du vin nouveau* (II, 435). Et cela, sans qu'il soit toujours possible de discerner les raisons du choix.

2. VII. 332. — D'après ce que Ronsard vient de dire de la mesure des vers, appelant le décasyllabe un vers de 10 à 11 syllabes, l'octosyllabe un vers de 8 à 9 syllabes, il est vraisemblable que ces expressions « les allongeant, les accourcissant » doivent être interprétées comme se rapportant à l'emploi d'un même vers tantôt féminin, plus long, tantôt masculin, plus court.

tétrastichie des strophes d'Horace, et qui, en outre (il est bon de faire à chacun sa part), avait été imposé à l'admiration générale par Clément Marot, « seule lumière en ses ans de la vulgaire poésie ». (II, p. 10.)

B. *Système double.* — Nous devons faire ici une place distincte aux pièces dont le système strophique est double, c'est-à-dire dont les strophes impaires sont d'un certain type, et les strophes paires d'un autre type. Cette ordonnance « dissymétrique », produit d'un art curieux que nos lyriques modernes adopteront si volontiers, se rencontrait déjà dans certaines chansons du XVe siècle et dans quelques psaumes de Marot; l'œuvre de Ronsard en offre onze exemples dans les pièces mesurées.

1. Belle et jeune fleur de quinze ans (I, 169).
2. Descen du ciel, Calliope, et repousse (II, 134)
3. Quand tu tiendrois des Arabes heureux (II, 139).
4. Cassandre ne donne pas (II, 145).
5. Ma petite colombelle (II, 160).
6. Gaspar, qui, loin de Pegase (II, 233).
7. La terre les eaux va boivant [1] (II, 286).
8. Plus dur que fer j'ay fini mon ouvrage [1] (II, 378).
9. Les fictions dont tu decores (II, 414).
10. Le temps, de toutes choses maistre (II, 446).
11. Ta genisse n'est pas drue (II, 448).

Il est évident que les pièces mesurées de ce genre [2] exigeaient deux mélodies, comme le *Soir* de Lamartine, mis en musique par Gounod. Pour Ronsard, nous citerions l'exemple de la musique d'Orlande adaptée au n° 7, si cette ode ne devait pas plutôt être considérée comme monostrophique; mais nous remarquons qu'Orlande a réuni en une seule chanson deux fins de pièce (II, 162 et 435) d'inégale mesure.

Faut-il rattacher à ce groupe les deux pièces mesurées à refrain, *Hélas! je n'ay pour mon objet* (I, 430) et *En mon cœur n'est point escrite* (II, 386) que Ronsard a retranchées, sans doute parce qu'elles sont composées à la mode de ses prédécesseurs, ou plutôt à la mode populaire, qui a persisté dans toutes les chansons jusqu'à

1. Qu'on pourrait aussi classer parmi les pièces mesurées sans division strophique.

2. A cette catégorie se rattacheraient les deux odes : *Si autrefois sous l'ombre de Gastine* (II, 394) et : *Soyons constans, et ne prenons souci* (II, 398), si elles étaient mesurées et pouvaient être chantées, mais, comme Ronsard n'a tenu compte que de l'agencement des rimes et en a négligé la nature, nous avons dû les classer antérieurement.

nos jours? Il faut noter, en tout cas, que le refrain, intimement lié à la strophe par le sens, s'en détache absolument par la facture[1].

C. *Système de l'ode pindarique.* — Pour ce qui est des 14 odes pindariques[2], Ronsard se soumit toujours à l'obligation de composer sur un patron unique toutes les strophes et antistrophes d'une même ode, puis les épodes sur un autre patron, l'épode étant « toujours différente du strophe et antistrophe[3] », de telle façon que le musicien pût adapter un air aux strophes et antistrophes, et un autre air aux épodes. C'est ce que l'éditeur des *Amours* de 1552 a soin de nous faire remarquer pour l'ode à Michel de l'Hospital (II, 68) *Errant par les champs de la Grace*, mise en musique par Goudimel. Voici en effet l'ordre des rimes dans les strophes et antistrophes : $f\,m\,f\,m\,f^2\,m^2\,f^2\,m^2\,f^3\,m^3\,m^3\,f^3$; et voici cet ordre dans les épodes; $m\,f\,f\,m\,m^2\,m^2\,f^2\,m^3\,m^3\,f^2$. Ajoutons, pour donner une idée de la richesse des combinaisons rythmitiques chez Ronsard, que chacune de ces quatorze odes est construite sur un type particulier, qu'aucune combinaison n'est répétée, sauf celle de l'épode de l'ode 9, qu'on retrouve à l'épode de l'ode 12, si bien que l'ensemble eût exigé des musiciens 27 airs différents.

L'ALTERNANCE DANS RONSARD.

D'après ce qui précède, on voit que, dans ses odes, chansons et stances, Ronsard, le plus souvent, a observé à la fois la règle de la succession invariable des rimes féminines et masculines, et celle de la division strophique, simple ou double.

Cette succession régulière des deux genres de rimes, à laquelle son émule Du Bellay ne voulait pas d'abord plier la facture de ses vers, craignant, comme il le dit, « de contraindre et geiner sa diction pour l'observation de telle chose[4] » s'est, en fin de compte, imposée, *du fait de la musique*, à toute la versification lyrique de la Pléiade, puis à tous les genres de la versification française, par-

1. Trois autres pièces : *Malgré l'envy je suis du tout à elle* (I, 442), *Sainct Blaise qui vis aux cieux* (V, 257), et *Quand mon prince espousa* (II, 241) ont aussi des refrains. Les deux premières rappellent les formes les plus simples de la chanson à couplet de quatre et de six vers; la seconde a comme refrain deux vers de même mesure que ceux de la strophe; c'est la formule antique redoublée : *O hymen, hymenée. Hymen, ó hymenée!* Enfin, le refrain du dithyrambe *Tout ravy d'esprit je forcene* (VI, 377) se rattache à la catégorie des vers libres.

2. Livre Ier, odes 1-7 et 9-15, l'ode 8 n'appartenant pas à ce genre.

3. Épître-préface des *odes* (II, 11).

4. Préface des *Vers lyriques* (éd. Becq de Fouquières, p. 102). Cf. *Défense et Illustration*, II, 9, fin : « Il y en a qui fort superstitieusement entremêlent les vers féminins avec les masculins, comme on peut voir aux Psaumes traduits par Marot. »

ticulièrement, sous la forme simple de l'alternance, à l'épopée, à la comédie, à la tragédie et à la satire.

En dépit des hautaines revendications de Ronsard, il doit partager l'honneur de cette réforme avec de nombreux devanciers. On trouve avant lui l'observance de la succession des rimes par couplets dans mainte poésie chantée, par exemple dans les chansons populaires du XVe siècle[1], dans celles de Marguerite de Navarre, surtout dans les chansons et les psaumes de Marot, comme l'ont fait remarquer Du Bellay et Étienne Pasquier[2]. Les combinaisons rythmiques des *psaumes* sont déjà d'une remarquable variété, et Marot, grand amateur de musique, lui aussi, ne le cède nullement à Ronsard pour la régularité des strophes[3]. Ce dernier s'en attribua la gloire, parce qu'il en avait mieux senti que tout autre la valeur esthétique et qu'il l'érigea en loi. Mais ce qui était vraiment nouveau, dans l'entreprise de Ronsard, c'était de vouloir restaurer, dans sa savante complexité, l'union si chère aux Grecs, de la musique et de la poésie; c'était de ranimer, au souffle de la musique, l'ode élevée, quasi religieuse; c'était de soumettre aux exigences d'un rythme musical des strophes de plus de 10 vers, comme celles des odes pindariques. La strophe, ainsi comprise, devait acquérir ce qui lui manquait en ampleur, en souplesse, en régularité, si bien que l'on peut considérer le

1. Les recueils de chansons françaises avec musique à plusieurs parties sont édités très nombreux, de 1500 à 1550, soit à l'étranger, surtout à Anvers et à Venise, soit en France chez l'éditeur de musique *Pierre Attaignant*, qui publia une *Collection de Trente cinq recueils*, chacun de 25 chansons en moyenne (Cf. Fétis, article Certon). — Rabelais (*Pantagruel*, Nouveau Prologue du 4e livre), cite près de 60 musiciens de son temps, auteurs de chansons à plusieurs voix, parmi lesquels Josquin Desprès, Gombert, Arcadelt, Janequin. — Cf. Tiersot, *op. cit.*, p. 462 : « La mode des chansons en parties est de date très antérieure à la Renaissance. Pendant toute la durée du XVe siècle, dès le XIVe même, c'était en France dans les milieux aristocratiques un engouement, une passion. ».

2. « Le premier, Ronsard garda cette police de faire suivre les masculins et les féminins sans aucun mélange d'iceux; et surtout dedans les odes, sur le règlement du masculin et du féminin, par luy pris au premier couplet, tous les autres qui suivent vont d'un même fil. Quelquefois vous en trouverez de tout féminins, quelquefois de tout masculins, chose toutefois fort rare; mais tant y a que sur le modèle du premier couplet sont composés tous les autres.... Mais je ne passerai sous silence ce que j'ai observé en Clément Marot; car aux poèmes qu'il estimoit ne devoir être chantés, comme épîtres, élégies, dialogues, pastorales, tombeaux, épigrammes, complaintes, traduction de deux premiers livres de la métamorphose, il ne garda jamais l'ordre de la rime masculine et féminine. Mais en ceux qu'il estimoit devoir ou pouvoir tomber sous la musique, comme étoient ses chansons et les cinquante Psaumes de David par lui mis en français, il se donna bien garde d'en user de même façon; ainsi sur l'ordre par lui pris au premier couplet, tous les autres furent de même cadence, voire que le premier couplet étant ou tout féminin au tout masculin, tous les autres sont aussi de même. » (*Recherches de la France*, édition Feugère, II, pp. 43-45.)

3. Mis en musique sous forme de motets par Pierre Certon, Goudimel, Janequin, Gombert et autres de 1546 à 1560. Voir O. Douen, *Clément Marot et le Psautier huguenot*.

recueil de 1552 comme l'acte de naissance de notre grande poésie lyrique.

Par une étrange contradiction, il a fallu que fût consommé le divorce de la poésie et de la musique pour que les modernes allassent plus loin que Ronsard dans la voie de la régularité! Ils ont fini par s'imposer, non seulement la règle de l'alternance absolue dans la strophe, mais encore celle, toute byzantine, de l'alternance intertrosphique. Nous n'avons pas à insister là-dessus, mais, évidemment, c'est pour avoir été dégagés de toute préoccupation musicale que les uns, comme Lamartine et Casimir Delavigne, ont multiplié les stances libres, les autres, comme Hugo, Leconte de Lisle, et tous les Parnassiens, les strophes dissymétriques. En un mot, pour prendre les formes les plus simples, la strophe *f m m f*, répétée, nous représenterait un type musical de la Pléiade; la double strophe *f m m f, m f f m* un type de la poésie moderne non chantée [1].

Non seulement Ronsard n'a pas recherché une alternance interstrophique qui eût toujours exigé du musicien une notation double; autrement dit, non seulement une strophe peut très régulièrement commencer sur une rime du même genre que la dernière de la strophe précédente, mais encore il paraît avoir considéré comme parfaitement régulière la strophe sans alternance, pourvu que la succession des rimes fût invariablement répétée. Nous n'en voulons pour preuve que les strophes des odes pindariques : sur 28 modèles de strophes-antistrophes ou d'épodes, nous en trouvons 16 sans alternance suivie; l'épode de l'ode à Michel de l'Hospital, dont on a vu plus haut le schéma, peut servir d'exemple.

LE SONNET.

Une autre originalité de Ronsard, et qui mérite de retenir toute notre attention, c'est d'avoir traité comme la strophe un genre à forme fixe tel que le sonnet, que les poètes antérieurs avaient considéré comme indépendant de la musique. Un du Bellay, un Melin de Sainct-Gelays, pouvait encore se permettre, quant au genre des rimes, toutes les libertés. Dans l'*Olive*, par exemple, point d'alternance régulière entre quatrain et tercet, ni entre les deux tercets, ni même entre les deux rimes d'un même quatrain.

1. Des exceptions comme celle du *Soir* de Lamartine ne prouvent rien là contre, car le poète n'a pas écrit sa pièce pour le musicien. Ajoutons que les exemples de strophes dissymétriques plus compliquées abondent dans la poésie moderne, souvent avec des différences de mesure entre les vers.

C'est au point que, pour 116 sonnets, l'*Olive* eût offert au musicien près de soixante-dix combinaisons différentes!

Avec Ronsard tout change, et l'influence de la musique sera telle que le sonnet prendra chez lui, du premier coup, les formes régulières du sonnet moderne, y compris, nous ignorons pour quelle raison, l'alternance entre le deuxième quatrain et le premier tercet, analogue à cette alternance interstrophique que Ronsard n'a pas voulu s'imposer d'autre part.

Que voyons-nous, en effet, dans le recueil de 1552? Quatre musiciens, Certon, Janequin, Goudimel et Muret, mettent en musique des sonnets des *Amours*, tous décasyllabiques. Or, les sonnets notés nous présentent, sans autre variété, les quatre types bien connus du sonnet régulier, suivant que la pièce commence par un vers féminin ou masculin, et que la quatrième rime, c'est-à-dire la deuxième du premier tercet, se trouve être au dernier ou à l'avant-dernier vers :

I. — 2 ($f\,m\,m\,f$), $m^2m^2f^2$, $m^3m^3f^2$
II. — 2 ($m\,f\,f\,m$), $f^2f^2m^2$, $f^3f^3m^2$
III. — 2 ($f\,m\,m\,f$), $m^2m^2f^2$, $m^3f^2m^3$
IV. — 2 ($m\,f\,f\,m$), $f^2f^2m^2$, $f^3m^2f^3$

Le type I est mis en musique par Janequin : *Qui voudra voir comme un dieu me surmonte* (I, 1) et par Muret : *Las! je me plain de mille et mille* (21); le type II par Certon : *Bien qu'à grand tort il te plaist d'allumer* (5), et par Janequin : *Nature ornant la dame qui devoit* (2); le type III, par Certon : *J'espere et crain, je me tais et supplie* (8); le type IV par Goudimel : *Quand j'apperçoy ton beau chef jaunissant* (38).

L'éditeur de 1552 nous donne, à la fin du recueil, de longues listes de tous les sonnets du premier livre des *Amours* qui doivent être chantés sur telle ou telle de ces musiques, suivant la succession de leurs rimes : 92 sur *Qui voudra voir* (type I), 59 sur *Nature ornant* (type II,), 14 sur *J'espere et crains* (type III) et enfin 3 sur *Quand j'apperçoy* (type IV).

En feuilletant le recueil de 1552, nous avons donc sous les yeux, cette musique dont parle Colletet, cette musique harmonieuse qui ravit Ronsard et qui enchanta la cour. Elle nous permet de répéter que cette publication marque une date de quelque importance dans notre histoire littéraire, car le sonnet, de forme jusque là incertaine et fluide, se cristallisa en quelque sorte, ou, si l'on veut, se solidifia dans ces quatre moules que la musique lui offrait. C'est grâce aux musiciens que le sonnet devint vrai-

ment un genre à forme fixe. Et comme chacun des quatre types consacrés a été traité par l'un de nos quatre musiciens, on pourrait en toute justice donner à ces types, suivant l'ordre que nous avons établi, les noms de sonnet Muret, de sonnet Janequin, de sonnet Certon et de sonnet Goudimel.

Ronsard agit avec ses sonnets à peu près de la même façon qu'avec ses odes. Il en retrancha dix[1], qui ne ressemblent à aucun des quatre modèles de 1552. Mais il fit grâce à certains sonnets tout aussi irréguliers, tels que *Aurat, après ta mort* (I, 156), *Mignonne levez-vous* (164), *J'ay l'ame pour un lict* (210), *Que dis-tu, que fais-tu* (211) *Tant de fois s'appointer* (293), *Vous me dites, Maistresse* (301), *Comme une belle fleur* (305), etc. Des airs ont été composés sur quelques-uns de ces sonnets, retranchés ou non, par Orlande, Ph. de Monte, Bertrand, Boni, etc., car leur irrégularité n'était nullement incompatible avec la musique.

IV

Nous avons parcouru les recueils des musiciens, puis étudié au point de vue de la musique la versification de Ronsard ; demandons-nous maintenant ce qu'étaient ces compositions musicales qui, pour un lecteur non musicien, ne sont encore que des titres de morceaux et des thèmes purement métriques.

L'époque de Ronsard est l'âge d'or du contrepoint et de la musique polyphonique. Rappelons que la science du contrepoint, c'est-à-dire de la combinaison des mélodies en vue de produire un chœur harmonieux, s'était constituée au XIVe siècle, après sept cents ans de tâtonnements ; que dès cette époque on l'avait appliquée, non plus seulement à la musique religieuse, mais encore à celle des rondels, des ballades, des chansons et des madrigaux ; qu'elle s'était rapidement développée dès le milieu du XVe siècle, grâce aux écoles franco-flamandes ; que les maîtres belges et italiens, surtout Orlande et Palestrina, dont les noms résument tout l'effort de la Renaissance, avaient, justement au temps de Ronsard, doué le contrepoint d'une merveilleuse complexité, et qu'il trouvait alors ses moyens habituels d'expression dans la polyphonie, à quatre ou cinq parties, parfois même à six, sept, huit et dix parties.

Parmi les ressources propres à enrichir le contrepoint figure au

1. *Je vous envoye un bouquet* (I, 397), *Vous ne le voulez pas* (397), *O toy qui n'es de rien* (401), *Las! pour vous trop aimer* (402), *C'est trop aimé* (405), *Pour ce que tu sçais bien* (410), *Quand je vous dis adieu* (410), *Je veux lire en trois jours* (413), *A pas mornes et lents* (414), *Le jour me semble* (439).

premier rang l'*imitation*, ou reproduction, dans une partie, d'une phrase précédemment entendue dans une autre; quand cette reproduction est absolument exacte, on a ce que les musiciens appellent le *canon*, et le morceau est disposé de telle façon que les différentes parties de la mélodie peuvent être chantées à la suite ou se superposer les unes aux autres, et se servent ainsi mutuellement d'accompagnement[1]. La *fugue* est une autre espèce d'imitation : un sujet initial constamment rappelé par les différentes parties en constitue l'unité, tandis qu'un ou plusieurs épisodes y apportent l'inépuisable variété de leurs dessins.

Or, c'est sous la forme du canon, ou de la fugue, que se développent les airs composés sur les poésies de Ronsard : un thème plus ou moins varié par le contrepoint circule en quelque sorte de partie en partie, et est rendu en son ensemble par un orchestre de voix, sans aucun accompagnement; ou bien, si quelque chanteur a recours à un instrument, c'est pour soutenir sa propre partie, abstraction faite de toutes les autres.

Est-ce à dire que toute la musique de l'époque de Ronsard fût écrite ainsi? Non, sans doute. La mélodie simple, ou chant monodique, soutenue ou non par un accompagnement instrumental, n'avait pas cessé d'exister depuis les trouvères, et, bien que rejetée dans l'ombre par le brillant essor de l'art polyphonique, elle avait si bien continué sa route, elle avait gardé un tel prestige jusque dans les milieux les plus raffinés, que c'est à elle que revinrent les novateurs de l'époque de Henri IV et de Louis XIII. Marot, Mellin de Sainct-Gelays durent chanter souvent leurs vers sur un air connu, à une seule voix, en s'accompagnant du luth ou de l'épinette[2]. Ronsard lui-même, au moment où il composait ses vers, les chantait ainsi dans le silence du cabinet[3], mais, sa pièce une fois écrite, c'était sur les contrapointistes qu'il comptait pour en faire un chant, car la musique monodique paraissait vraisemblablement un art trop simple et comme rudimentaire à notre poète aristocratique; rêvant surtout aux chœurs dont retentissaient les jeux solennels de la Grèce antique, il laissa au vulgaire les airs traditionnels des chansons populaires avec le même dédain qu'il condamna les genres poétiques des siècles précédents et la manière naïve de ses devanciers.

Une poésie savante devait exiger une musique savante, ajoute-

1. Un des canons les plus connus est la chanson populaire de *Frère Jacques*.
2. Cf. Tiersot, *op. cit.*, p. 434 et 439.
3. « Je te veux aussi bien advertir de hautement prononcer tes vers quand tu les feras, ou plus tost les chanter, quelque voix que puisses avoir . » *Abrégé de l'art poétique* (VII, 332).

rions-nous volontiers d'après ce que nous savons de Ronsard, et d'après le caractère de l'œuvre musicale accomplie; mais il faut se garder d'attribuer au poète les tendances artistiques de ses musiciens. Ceux-ci, ne l'oublions pas, faisaient aux couplets les plus populacièrs aussi bien qu'aux strophes les plus pindariques l'honneur d'y dessiner les contours les plus compliqués de leurs compositions polyphoniques. Cette musique était la plus savante, sans doute, et comme telle, Ronsard s'en est accommodé à merveille, mais on ne saurait trop répéter qu'elle n'avait rien de spécialement adéquat à la poésie du maître. Et qui sait? peut-être Ronsard, en parcourant ces recueils où sa *Mignonne* tient compagnie à la *Grosse garce noire et tendre* et où la *Meunière de Vernon* est traitée avec le même cérémonial que sa *Fleur angevine de quinze ans*, peut-être a-t-il souhaité une musique qui fût d'une pompe moins égalitaire, et murmuré quelque chose comme le mot d'Alceste : « Je veux qu'on me distingue! Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde. »

Nous ne voyons pas, en tout cas, qu'il ait souhaité une musique plus expressive, car c'était bien d'accord avec lui que l'éditeur de 1552 donnait ces listes interminables de sonnets à chanter sur une même musique, et choisissait tout bonnement, comme type, le premier sonnet qui se présentait sous une forme déterminée; il ne semble pas non plus que Caïetain ait eu à demander à Ronsard pardon de la liberté grande en écrivant, sur *Hé! Dieu du ciel je n'eusse pas pensé* un « air pour chanter tous sonnets ». Là 92 sonnets, et ici tous les sonnets à chanter sur le même air! Pouvait-on reconnaître de façon plus ingénue que l'air n'était expressif pour aucun?

Non seulement cette musique était trop généralement inexpressive, même dans les compositions adaptées à une seule pièce, mais elle avait un autre inconvénient qui nous a frappés chaque fois que nous avons entendu l'interprétation, excellente pourtant, des Chanteurs de Saint-Gervais : c'est qu'on ne distingue à peu près rien des vers, alors même qu'on les sait par cœur. Le texte est disloqué entre les parties, dont les paroles ne se superposent pas toujours exactement, tronqué dans l'une par des silences, défiguré dans l'autre par des répétitions. Qu'on en juge par cette partie de la musique d'Orlande : *Ton nom. Tout le monde remplira de ta louange notoire. Ne sçavent si bien que moy comme il faut sonner ta gloire.* Il s'agit de reconnaître la strophe :

Ton nom, que mon vers dira,
Tout le monde remplira

De ta louange notoire :
Un tas qui chantent de toy
Ne sçavent si bien que moy
Comme il faut sonner ta gloire.

Avait-on, au XVIe siècle, l'oreille plus perspicace? Arrivait-on, plus aisément qu'aujourd'hui, avec ces *disjecti membra poetæ*, à reconstituer le corps entier? Il nous semblerait plutôt que la surdité de Ronsard fût de nature à expliquer chez lui certains enthousiasmes.

Est-ce sous cette forme, si peu populaire, que les poésies de Ronsard parvenaient à toutes les oreilles? On serait tenté de le croire, d'après ces distiques que Daurat a écrits pour être placés en tête du recueil de Boni et où il est dit que, si le génie d'Homère a fourni au poète aveugle les yeux de lecteurs sans nombre, de même la musique de Boni va rendre au poète sourd les oreilles de milliers d'auditeurs :

Audierat Nemesis Græcis instare Poetam
Qui cunctorum unus verteret in se oculos.
Invidet atque oculis puerum te privat, Homere :
Sed quot lectores tot tibi sunt oculi.
Audiit et Nemesis Gallis instare Poetam
Qui cunctorum in se verteret auriculas.
Invida mox juveni, Ronsarde, tibi obtudit aures,
Arte sua Bonius *quas tibi restituit ;*
Nam tua dum blando modulatur carmina cantu,
Mille tibi auditus, mille dat auriculas.

A la cour, le fait est certain et nous le connaissons déjà par Guillaume Colletet, ce fut, dans l'entourage de Henri II, un grand succès dès le début, lors de la publication des *Odes* et des *Amours*. C'est au concours des maîtres musiciens autant qu'à la protection de Marguerite de France et de Michel de l'Hospital que Ronsard dut de vaincre les résistances qu'il rencontrait dans un milieu tout acquis à Mellin de Sainct-Gelays. Plus tard, dans la suite des œuvres du poète, les nombreuses pièces chantées aux fêtes de la Cour sont autant de témoignages de la faveur que la Musique valut à la Poésie restaurée. Dans la société littéraire et artistique, chez les poètes, les musiciens, les érudits, les amateurs, il est aussi hors de doute qu'il y eut un furieux engouement : on n'a qu'à lire tous ces sonnets, tous ces distiques, bien plus, cette préface même de Ronsard, qui ornent les premières pages des recueils que nous avons étudiés. Sous l'influence de Ronsard et des grands

compositeurs, les tendances nouvelles s'accusèrent de plus en plus jusqu'à la mort du poète. L'institution de l'Académie de musique n'avait-elle pas surtout pour objet de diriger les efforts des débutants vers l'idéal que Ronsard s'était proposé pour lui-même?

Quant à la question de savoir quel a pu être, en dehors des cercles de lettrés et d'artistes, le succès des poésies de Ronsard mises en musique, on ne peut guère répondre sans distinguer au préalable le fond poétique de la forme musicale et sans chercher à découvrir si une musique moins aristocratique n'aurait pas contribué à propager l'œuvre de Ronsard dans les milieux bourgeois et populaires à la ville et en province.

Une bonne part de ses odes et de ses chansons, tout en gardant une physionomie littéraire et très artistique, dut pénétrer dans la bourgeoisie, s'y répandre et y conserver la même vogue que les chansons sans prétention, familières à tous; elles durent avoir la fortune des chansons de Béranger, de Désaugiers, ou de Pierre Dupont, et ce Ronsard là devient populaire. L'hypothèse n'a rien de téméraire, si l'on songe à toutes ses pièces érotiques et bachiques qui sont exemptes d'allusions mythologiques, et qui, en dépit ou à cause des imitations horatiennes et anacréontiques, restaient dans la note bien française et gauloise des chansons anciennes. Peu à peu, sous l'influence manifeste des musiciens, ces poésies légères avaient perdu leur caractère personnel, et, au lieu de s'adresser à telle ou telle, dont le nom disparaît du texte, elles étaient devenues les chants joyeux ou les plaintes mélancoliques de tout amant.

Mais, il faut le reconnaître, c'est plutôt sous la forme monodique que certaines poésies de Ronsard furent véritablement populaires. Les arguments ne manquent pas qui confirment cette opinion. En 1576, Jean Chardavoine, de Beaufort-en-Vallée, fit imprimer un recueil de chansons monodiques célébrant le vin et l'amour « en forme de voix-de-ville. » Or, nous y trouvons cinq poésies de Ronsard : les odes *Mignonne, allons voir si la rose*, et *Ma petite colombelle*, plus trois chansons proprement dites : *Quand j'estois libre ains que l'amour cruelle*, *Douce Maistresse, touche*, *Quand ce beau printemps je voy*. M. J. Tiersot a noté la mélodie de cette dernière à la page 438 de son *Histoire de la Chanson populaire*. Autres preuves : « Plusieurs livrets[1] de chansons en vogue jusqu'aux premières années du XVIIe siècle renferment, à côté de vaudevilles et de vraies chansons populaires, de nombreuses poé-

1. Voir : *Sommaire de tous les recueils des plus exellentes chansons, tant amoureuses, rustiques que musicales* (Paris, Bonfons, 1582).

sies de Ronsard. Parmi les timbres cités en tête d'autres chansons des mêmes recueils, nous relevons, à côté de la Volte de Provence et du Branle du Poitou, celui de *Quand ce beau printemps je voy*, sur l'air duquel devait se chanter une complainte d'un amant à sa dame. Cette chanson des *Amours de Marie* figure aussi dans une Fricassée de chansons populaires à côté de la vieille chanson de la *Péronelle*, de *Sur le pont d'Avignon* et *Quand la bergère va aux champs*[1]. »

Il y a mieux; il ressort d'une page d'un conteur breton du XVIe siècle, Noël du Fail, conseiller au Parlement de Rennes, que certaines poésies de Ronsard se chantaient en Bretagne avec accompagnement de viole et faisaient partie du répertoire des ménétriers de cette province lointaine et peu cultivée, au même titre que les complaintes traditionnelles du moyen âge : « Et sans aller si loin, quand notre Mabile de Rennes chantait un lay de Tristan de Léonnois sur sa viole, *ou une ode de ce grand poète Ronsard*, n'eussiez-vous jugé que cestuy-ci, *sous le désespoir de sa Cassandre*, se voulust confiner et rendre en la plus étroite observance et hermitage qui soit sur le Mont-Ferrat, et l'autre, laissant son Yseult, se fourrer et jeter aux dépiteuses poursuites de la bête Glatissant[2]? »

Enfin il n'y a aucune différence entre certaines odes de Ronsard, comme *Si tost, ma doucette Isabeau* (II, 485), *En mon cœur n'est point escrite* (II, 986) et les Chansons populaires du XVe siècle recueillies par M. Gaston Paris.

En faut-il davantage pour nous faire admettre que, grâce au

1. *Fleur des chansons amoureuses* (Rouen, A. de Launay, 1600). Cf. J. Tiersot. *op. cit.*, p. 434.

2. *Contes et Discours d'Eutrapel*, éd. Jouaust (Paris, 1875), tome Ier, p. 261.

3. Une autre preuve de la popularité de Ronsard, c'est qu'on trouve dans un *Recueil des plus belles chansons des comédiens françois*, imprimé à Caen en 1616 (cf. *Vaux-de-vire d'Olivier Basselin et de Jean le Houx*, éd. P. L. Jacob), des pièces directement imitées des odes bachiques et épicuriennes de Ronsard, par exemple : *Je n'ay que faire des Anglais* (p. 262). Cette chanson normande est la contamination de trois odes de Ronsard.

Du Sophy point ne me soucie.
Du Turc, ni du Soudan aussi...
(Cf. Ronsard, II, 276.)

Car quand j'ai beu, las ! il me semble
Que mes coffres sont tout pleins d'or,
Et qu'en richesse je ressemble
A Crœsus et Mydas encor.
(Cf. Ronsard, II, 435.)

Boyvons-en tous de main à main;
Car ceans il n'y a personne
Qui sache s'il vivra demain.
(Cf. Ronsard, II, 277.)

Enfin dans les *Vaux-de-vire* de Jean le Houx, il existe maints couplets imités de Ronsard (*ibid.*, pp. 32, 57, 82, 102, 127, etc.).

chant et à la musique, Ronsard a pu charmer les milieux les plus provinciaux et les plus bourgeois, du moins par celles de ses œuvres lyriques qui ressemblent le plus, pour le fond et la forme, aux chansons et romances de tous les temps? Il faut bien aussi admettre que la meilleure partie de son œuvre, ses stances, ses baisers, ses odelettes, ses chansons, perdent beaucoup de leur valeur première parce que nous ne les chantons pas : à les lire seulement, nous riquons de nous faire une idée très inexacte, très incomplète de cette poésie qui fit les délices de la France sous les derniers Valois. Le chant dissimulait la lourdeur ou la rudesse d'une langue qui n'était encore ni assez souple ni assez harmonieuse pour se suffire à elle-même. Comme le disait Ronsard, la musique a été l'âme de ses vers, et, quand cette musique se fut tue, ses strophes remplies de heurts, de rejets inexpressifs, d'inversions forcées, de termes techniques rebutants et d'insipides métaphores, semblèrent une œuvre morte aux gens du XVIIe et du XVIIIe siècle, tel un livret d'opéra sans la musique, telles des danses sans accompagnement d'orchestre.

V

Il est temps de nous résumer et de conclure.

On a vu comment Ronsard fut amené à suivre un certain nombre de règles nouvelles, après que la musique avait déjà imposé à la versification, pour toute pièce destinée au chant, la succession régulière des rimes féminines et des masculines, avec ou sans alternance.

Ronsard soumit aux exigences d'un rythme musical des groupes de vers plus considérables qu'auparavant, par exemple des poèmes à rimes suivies, et des systèmes plus compliqués, tels que l'ode pindarique.

De plus, il établit définitivement la succession régulière des rimes, par sujétion à la musique, et l'alternance dans les pièces à rimes suivies, par un sentiment esthétique de même nature que celui des musiciens.

Enfin, la musique étant devenue plus savante et l'instrument de la versification plus parfait, Ronsard soumit aux exigences du musicien des sortes de poésie antérieurement indépendantes de la musique, et c'est ainsi que la musique fit du sonnet un genre à forme fixe.

En tout cela, Ronsard, loin d'innover et de rompre avec les

habitudes nationales, est resté un poète de tradition, du moins au point de vue qui nous occupe. Il a cru, ou a feint de croire, qu'il importait en France les mœurs artistiques de la vieille Grèce ou de l'Italie moderne; en réalité il est resté le disciple et le continuateur des poètes français du moyen âge, du XVe siècle et de la génération de Clément Marot. S'il ne fut pas poète-musicien comme Adam de la Hale ou Guillaume de Machaut, il fut un amateur passionné de musique, et ne conçut pas ses vers lyriques autrement que chantés, comme la plupart de ses prédécesseurs.

Mais si sa tentative était loin d'être neuve, elle marque du moins un grand progrès. Ronsard a fait mieux que les poètes précédents : il s'est préoccupé beaucoup plus qu'eux, et que Marot lui-même, des procédés de versification qui communiquent au vers le charme destiné à captiver l'oreille, et facilitent ainsi la tâche du musicien. Avec cette idée préalable que ses vers devaient être écrits pour être chantés dans des milieux aristocratiques, il combina ses mesures et ses rimes plus rigoureusement et plus artistiquement qu'on ne l'avait fait avant lui. Bien que les musiciens composassent leurs airs sur ses poésies, et non pas lui ses vers sur leurs mélodies, on peut dire qu'il asservit la Muse aux règles de la Musique, et qu'il l'a ainsi douée d'une élégance et d'une harmonie encore inconnues, dont fut charmé le XVIe siècle.

La disgrâce de Ronsard commença du jour où les musiciens délaissèrent odes, sonnets et chansons pour produire leurs talents dans les ballets de la Cour et dans la musique dramatique ou expressive, qui détrôna la musique polyphonique dès le temps de Henri IV. Les adorateurs de Ronsard disparurent avec ses derniers auditeurs; le temple du dieu se vida quand les chants eurent cessé, et la statue fut reléguée au rang des vieilles idoles. Voilà comme s'expliquent à la fois la faveur prodigieuse et le brusque déclin de celui que la musique avait vraiment élevé au rang de Pindare; et aujourd'hui, pour bien comprendre le culte quasi officiel dont fut l'objet Ronsard vivant, en France et dans toute l'Europe, il faut fermer le livre et se représenter un Philippe de Monte dirigeant les sept parties de *Corydon* à la cour de Rodolphe II, ou un Costeley faisant chanter sa *Mignonne* et les compositions du « plus que divin Orlande » devant Charles IX, dans quelque grande salle, aux lambris fleurdelisés d'or, de Chambord ou de Fontainebleau.

Charles Comte et Paul Laumonier.

SAINTE-BEUVE ET LES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

Notes prises par Sainte-Beuve, en 1834,
sur le manuscrit des Mémoires de Chateaubriand.

Une mauvaise querelle a été cherchée dernièrement à Sainte-Beuve, pour avoir publié une page des *Mémoires d'outre-tombe* qui ne se retrouve pas dans l'œuvre posthume de Chateaubriand. Cette page, éminemment chevaleresque, qui semble détachée d'un roman de Cour d'amour, où l'Alhambra est assigné comme rendez-vous pour prix des épreuves traversées pendant le pèlerinage de l'*Itinéraire*, n'était connue que d'un public aristocratique et d'élite, — très peu nombreux par conséquent, et dont la race se perd, — pour qui Chateaubriand plane encore sur le XIXe siècle. Une polémique récente a eu pour résultat de la répandre et de la faire passer sous l'œil de tous, qui ne professent pas toujours le même respect.

Les *Notes* (où on la retrouvera), qui font l'objet de la présente publication, prises par Sainte-Beuve, en 1834, sur le manuscrit des *Mémoires* de Chateaubriand, pour écrire son article de la *Revue des Deux Mondes*, — réédité depuis dans les *Critiques et Portraits littéraires* et dans les *Portaits contemporains*, — nous dispensent de faire ici double emploi en la reproduisant de nouveau. On lira donc plus loin, à sa place et dans son vrai cadre, à la suite de ces quelques lignes d'explications, cet « obscur et murmurant passage », qui laissait à Sainte-Beuve l'impression d'un « parfum profond comme d'un oranger voilé ». — C'est bien naturel à Grenade. C'étaient des parfums d'Alhambra.

Le critique, qui resta doublé d'un poète toute sa vie, écrivait encore des vers en 1834, et il se proposait, comme on le verra dans ses *Notes*, d'en adresser à Chateaubriand « sur le point délicat des *Mémoires*, — *amour*. — Combien attentif, ajoute-t-il, en écoutant, à saisir les moindres mots mystérieux de ce que son cœur ne trahit pas !... » (En écoutant, veut-il dire, la lecture des *Mémoires* dans le salon de l'Abbaye-au-Bois.) Cette inquiétude, cette préoccupation de surprendre ce que cache le « parfum d'oranger voilé » trahit ici le psychologue. On a dit de l'impiété qu'elle était la plus grande des indiscrétions. Il n'est pas donné, en effet, à tout le monde de connaître et d'approfondir la nature

des dieux. Tout le monde n'a pas non plus des curiosités de moraliste, surtout en présence d'une figure presque olympienne.

Sainte-Beuve faisait du besoin de pénétration qui l'aiguillonnait, dans le cas qu'il vient d'indiquer, une des conditions de la critique, créée par lui, « pour connaître un homme, c'est-à-dire autre chose qu'un pur esprit ». L'*Éloge* de Chateaubriand, « le plus grand sujet littéraire du XIXe siècle », a-t-il dit, mis au concours par l'Académie française en 1862, fut pour lui l'occasion de s'expliquer une fois pour toutes sur les principes de sa méthode naturelle, telle que la pratique et l'expérience lui en avaient fourni les règles, essentiellement variables dans leur application. Une des questions qu'il s'y pose, au sujet d'un auteur, et auxquelles, dit-il, tant qu'on n'a pas répondu, « ne fût-ce que pour soi seul et tout bas, on n'est pas sûr de le tenir tout entier », est celle-ci : « Comment se comportait-il sur l'article des femmes?[1] » On peut se la poser pour Sainte-Beuve lui-même, mais jusqu'à présent elle a été lourdement et grossièrement traitée.

Il lui a manqué ce qu'il avait été pour Chateaubriand, un peintre fin et délicat, l'auteur en un mot des *Portraits de femmes*, sachant graduer les nuances, depuis les nobles Sémélé que la seule approche de Jupiter embrase et consume de son rayonnement, jusqu'à l'auteur *bon enfant* des *Enchantements de Prudence*, dont on conteste aujourd'hui les récits francs et naturels, — peut-être parce qu'ils sont trop naturels. — Sainte-Beuve avait reçu les premières confidences de l'aimable et sincère Hortense, philosophe et lettrée, sur ses rencontres et promenades avec Chateaubriand, et leurs parties fines de l'*Arc-en-ciel*, près du Jardin des Plantes, où elle lui chantait au champagne de tendres refrains de Béranger qu'il répétait avec elle et qui mouillaient la paupière de René vieilli. L'auteur de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, à la fin de ce livre — le meilleur peut-être de son Œuvre critique et qui ne lui a pas encore été pardonné — a donné discrètement la primeur de cette histoire amoureuse, où le dieu redevenait familièrement homme et déposait son auréole. M. de Pontmartin m'a dit un jour à moi-même, chez Michel Lévy, qu'il n'y croyait pas. Sainte-Beuve y croyait simplement, comme à une chose toute naturelle. Il n'avait aucune raison d'en douter. L'hypocrisie de parti — ennemie du *vrai*, à quelque parti qu'elle appartienne — ne l'aveuglait pas. Il est aussi dans les *Enchantements de Prudence*. On aurait mauvaise grâce à l'en défendre.

1. *Chateaubriand jugé par un ami intime en 1803* (*Nouveaux Lundis*, t. III, 1862).

Le critique des *Lundis*, qui avait déjà traité dans les *Causeries*[1] cette question, tant controversée aujourd'hui, de *Chateaubriand amoureux*, n'avait pas attendu la mort de Chateaubriand pour publier la page supprimée dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Elle avait paru dès 1836, dans les *Critiques et Portraits littéraires*[2], avec des commentaires et des rapprochements qui la rehaussaient d'esprit critique. Chateaubriand ne s'en plaignit pas, et deux ans après, le 4 octobre 1838, il écrivait à Sainte-Beuve qui préparait alors sa notice sur Fontanes : « ... Je vous remercie mille fois, monsieur, pour la mémoire de Fontanes : c'était un homme fait pour vous connaître et vous admirer[3]. »

Le bruit fait autour de la page, sauvée désormais de la destruction et de l'oubli, nous a décidé à publier intégralement, et dans sa sincérité première, le dossier de *Notes*, prises par Sainte-Beuve sur le manucrit des *Mémoires* de Chateaubriand, en 1834. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, possesseur à Bruxelles des papiers de Sainte-Beuve. C'est un cahier de vingt-quatre pages, qui a tout l'aspect d'un grimoire. Nous sommes parvenu à le déchiffrer presque entièrement; nous avons laissé en blanc les mots que nous n'avons pu lire. Ces notes succinctes, d'une écriture très fine, suivent pas à pas les *Mémoires d'outre-tombe* : nous avons pu ainsi y constater et y relever d'autres variantes et d'autres lacunes, moins importantes, il est vrai, que la suppression du fameux morceau sur le bonheur qui attend l'illustre voyageur à l'Alhambra, à son retour de Jérusalem.

Une note des *Portraits contemporains*, ajoutée à l'article de 1834, exprimait le vœu, sous l'œil de Chateaubriand, que « l'illustre écrivain, dans son inquiétude du mieux, s'abstînt de retouches et, comme on dit en peinture, de *repentirs*, qui ne sauraient que compliquer une première ligne heureuse ». La même note se termine par le regret que ce « vœu tout littéraire ... n'ait pas été exaucé », et que « l'auteur, en y repassant, n'ait pu se retenir de gâter quelques endroits[4] ».

Des préoccupations extralittéraires déterminèrent parfois ces remaniements, et c'est pour avoir conservé aux Lettres une page curieuse, que la bonne foi de Sainte-Beuve a pu être mise en suspicion par de maladroits défenseurs de Chateaubriand.

1. *Causeries du Lundi*, t. II, 1850.
2. T. II, p. 369, Paris, Eugène Renduel, 1836, in-8.
3. *Portraits contemporains*, t. I, p. 82, édition de 1869, chez Calmann Lévy.
4. *Portraits contemporains*, t. I, p. 25 (édition Lévy, 1869).

La façon de travailler du critique était aussi naturelle que sa méthode. Nous la surprenons dans le document que nous allons publier. Il commençait par prendre possession du sujet, avant d'écrire un article. Il ne se serait jamais contenté de l'à-peu-près, même en 1834, et une simple audition de la lecture des *Mémoires* à haute voix, dans le salon de Mme Récamier, ne lui aurait pas suffi, comme on l'a malencontreusement supposé, pour en parler avec scrupule. Il avait trop le respect de la Critique et de l'autorité déjà attachée à son nom pour cela. Il prit des notes sur les *Mémoires* de Chateaubriand, et nous nous demandons comment il aurait pu en prendre tout le cahier qu'on va lire, qui forme comme un nouveau texte, condensé et serré, de l'œuvre posthume de Chateaubriand, si le manuscrit ne lui en avait été communiqué officieusement. Nous ne comprenons même pas qu'il ait pu s'élever des doutes à ce sujet de nos jours. L'esprit de malveillance a seul pu faire dévier à ce point l'esprit de critique. Qu'on relise seulement, sans prévention, les appendices, qui sont comme autant de pages de ses propres Mémoires, ajoutés par Sainte-Beuve à ses deux articles sur *Chateaubriand*, dans l'édition de 1869 des *Portraits contemporains*, et l'on sera édifié sur ce qui étonne tant aujourd'hui :

J'ai souvent pensé, y dit Sainte-Beuve, combien, malgré tous les soins qu'on prend pour peindre la société de son temps et pour en donner l'idée aux générations survenantes, on y réussit peu et quelles étranges images s'en font ceux qui se mêlent ensuite d'en écrire. Ainsi un feuilletoniste, qui s'efforce de m'être agréable, dira par exemple : « Jeune, quand vous alliez à l'Abbaye-au-Bois, vous écoutiez; maintenant, c'est votre tour de parler, on vous écoute... » Il semblerait en vérité que, dans ce charmant salon où présidaient la politesse et le goût, M. de Chateaubriand eût charge de rendre des oracles et que le rôle des autres fût de l'écouter bouche béante. Mais, chers messieurs, sachez donc que nous parlions alors comme nous n'avons jamais fait depuis; que, pleins de rêves et d'espérances ou de généreuses colères, nous parlions beaucoup plus et beaucoup mieux qu'aujourd'hui; et que, lorsqu'on avait le tact de ne prendre la parole et de ne la garder qu'à propos, M. de Chateaubriand était le premier à se plaire à nos discours et à nous en savoir gré en s'y mêlant. Notre verve plus d'une fois provoqua la sienne et la fit jaillir... »

Les *Notes* qui vont suivre sont un abrégé des *Mémoires d'outre-tombe*. Elles les complètent et leur restituent une valeur originale sur certains points. A défaut du manuscrit de 1834, si souvent modifié depuis, elles sont comme un nouveau texte — le plus

ancien peut-être et le plus sûr — de ce Livre, dont un ami (M. Cheramy), qui en possède aussi une copie de la main de Mme Récamier, nous dit que c'est le plus beau livre du XIXe siècle. Nous n'avons eu nous-même en vue que la cause et l'intérêt de la littérature, que nous servons sans parti pris, en accomplissant ce travail de transcription et de restitution littéraire, analogue à celui qui fut fait, en 1861, sur les *Lettres* de Mme de Sévigné, qui s'enrichirent de hardiesses épistolaires, devant lesquelles avaient reculé les premiers éditeurs.

Jules Troubat.

NOTES SUR LES MÉMOIRES DE CHATEAUBRIAND[1].

Commencé 4 octobre 1811, Aulnay — près de ces arbres si petits qu'il leur donne de l'ombre quand il se place entre eux et le soleil[2].

Son père dur contriste sa jeunesse.

Né gentilhomme, quelle influence sur lui; trois âges des aristocraties : 1° des supériorités; 2° des privilèges; 3° des vanités.

Généalogie antique discutée — descend-il des premiers comtes, ensuite ducs de Bretagne?

Trois branches de Chateaubriand : la baronnie, les Chateaubriand de Beaufort, les Chateaubriand de Guérande. « Mais n'est-ce pas là d'étranges détails, des prétentions mal sonnantes dans un temps où l'on ne veut que personne soit le fils de son père? Voilà bien des vanités à une époque de progrès, de révolution[3]... »

Né des Chateaubriand de Beaufort, les deux autres branches étant faillies.[4] — Il a un oncle aîné, prêtre, qui fait des vers, un autre oncle érudit à Paris faisant des recherches historiques et recevant 416 livres par an, son *lopin* de cadet[5]. Frère aîné qui fait des vers, Mme de Farcy en fait, Mme Lucile a laissé des pages. — Son père, pauvre à quinze ans, pour ne pas être un fardeau à sa mère, obtient de partir : « Va où Dieu veut que tu ailles », dit la mère. — Il s'embarqua sur une goëlette armée, fut au secours de Stanislas assiégé dans Dantzick; puis

1. Nous avons supprimé l'accent circonflexe, tracé par Sainte-Beuve, d'une main rapide, sur le premier *a*, alors que l'orthographe du nom n'était pas encore fixée, comme elle l'a été depuis par Sainte-Beuve lui-même.

2. Nous avons désigné par *Notes marginales* celles que Sainte-Beuve avait écrites en dehors du texte, en les reportant toutefois, autant que possible, à leur place rationnelle. C'est ainsi que nous avons transposé la première qui s'offre ici : « Sobre pourtour », à un autre passage qui y correspond naturellement, vers la fin du manuscrit.

3. Ce passage : « Mais n'est-ce pas là », jusqu'à « révolution », cité par Sainte-Beuve dans son article de 1834 et dans les éditions suivantes, où il l'a reproduit, n'a pas la même netteté dans les *Mémoires d'outre-tombe*, où il se retrouve amplifié et affaibli.

4. *Faillies* est le mot même employé dans les *Mémoires* imprimés.

5. *Note marginale.* — Sans les nommer et par rapport à lui. (S'il s'agit des oncles, ils sont désignés par leurs prénoms dans les *Mémoires* imprimés.)

passa aux îles, chargé de son dernier frère Pierre : lui, René [1], contracte une grande vigueur de caractère, le contraire du *haud ignara mali*; le malheur a ses duretés comme ses tendresses. Grand, sec, nez aquilin, lèvres minces et pâles, yeux enfoncés et *pers* ou *glauques* comme ceux des lions [2] ou des anciens barbares. Dans la colère, prunelle qui se détache et vient vous frapper comme une balle enflammée. Orgueil du nom, tristesse profonde par la décadence de sa famille, et silence dont il ne sort que par des emportements [3].

Superbement vêtu. Fastueux dans ses habits et ses manières, comme Jean-Antoine de Mirabeau, magnifique avec ses hôtes, hautain avec les gentilshommes, dur avec ses vassaux, taciturne et despotique dans son intérieur. Du génie. — Épouse à son retour, en 1753, Jeanne-Suzanne de Bedée. — Mme de Boisteilleul, aïeule, meurt vieille; mère de Mlle de Bedée, élevée à Saint-Cyr dans les derniers temps de Mme de Maintenon. La mère de M. de Chateaubriand savait tout *Cyrus* par cœur. Élégante de manières, contrariée par son mari, devient rêveuse, mélancolique, soupirante et silencieuse. Pieuse. — Établis à Saint-Malo, lors du mariage. A Saint-Malo, né dans la même rue que l'abbé de La Mennais, Duguay-Trouin, Lamettrie, Maupertuis, Trublet, de La Bourdonnais. François-Auguste [4], né le dernier de dix enfants. Six vivent, quatre sœurs et un frère aîné. Né rue des Juifs en face de la mer. Né sur un rocher, en face de la tempête; reçoit son nom de son frère mort. Idée mélancolique de la vie. — Mis en nourrice à Plancoët [5]. Combourg acheté par le père de M. de C., que plusieurs branches des Chateaubriand avaient possédé. Grande tour de Combourg bâtie en 1100.

Le maréchal duc de Duras avait vendu Combourg au père de M. de Chateaubriand : il le tenait de sa femme, une Coëtquen, par ses parents. Plus tard, comme allié, il présente à Louis XVI M. de Chateaubriand et son frère.

Son frère aîné le comte de Combourg. Le préféré [6].

Le chevalier. — Sa mère le néglige; aime sa nourrice, la bonne *Villeneuve*, et aime la quatrième de ses sœurs, Lucile, maigre, trop grande pour son âge, bras dégingandés, air timide, robe dispropor-

1. Le père de Chateaubriand s'appelait aussi René et c'est de lui qu'il s'agit ici.

2. *Note marginale.* — Réviviscence des bons génies vieux. — Admirable *développement actuel, commencer par là.* Tout le siècle — et M. de Chateaubriand derrière tout cela, l'Homère du jeune siècle, toujours présent, toujours. Figure de lion. Institutions de son temps. (L'*Homère du jeune siècle* revient dans l'article de 1834, ainsi que la « *tête de lion* » du père, dont Sainte-Beuve prête la gravité au fils.)

3. Dernières *Notes marginales* de la première page. — Faculté d'indignation, d'honneur. Carrel. Mme de Duras l'a connu au comble de sa gloire. — Deux grands morceaux métaphysiques et politiques. Je ne hais pas ces indignations qui renouvellent le *matin* (?) d'une âme après de tièdes intervalles.

4. Chateaubriand s'appelait *François-René*, et non *François-Auguste*. Il l'a rectifié lui-même au chapitre de sa naissance, dans ses *Mémoires*.

5. *Note marginale.* — Voué au blanc jusqu'à sept ans.

6. *Note marginale.* — Le frère, comte de Chateaubriand, l'aîné, destiné à être conseiller au Parlement; lui, à la marine royale.

tionnée. Corps roide, collier de fer garni de velours brun, toque d'étoffe noire sur la tête.

Mme de Bedée, la grand'mère, habite à l'*Abbaye*, hameau près Plancoët, avec sa sœur Mlle de Boisteilleul, maigre, petite, qui chante le comte de Trémigon. Cette vie peinte, coup de pincettes qui frappe quatre heures contre la plaque de la cheminée. Mlle de Boisteilleul et trois vieilles filles entrent. Mlles de Ville-de-nœuds [1]. Jeu de quadrille, querelles — rire au récit de M. de Bedée, oncle, fils de Mme de Bedée, qui avait été à Fontenoy. Il habitait d'ordinaire Monchoix.

« Cette société, que j'ai remarquée la première dans ma vie, est aussi la première qui ait disparu à mes yeux. J'ai vu la mort entrer sous ce toit de paix et de bénédiction, le rendre peu à peu solitaire, fermer une chambre et puis une autre qui ne se rouvrait plus [2]. J'ai vu ma grand'mère forcée de renoncer à sa quadrille, faute des partners accoutumés; j'ai vu diminuer le nombre de ces constantes amies, jusqu'au jour où Mlle de Boisteilleul tomba la dernière. Je suis peut-être le seul homme au monde qui sache que ces personnes ont existé. Vingt fois, depuis cette époque, j'ai fait la même observation; vingt fois des sociétés se sont formées et dissoutes autour de moi. Cette impossibilité de durée et de longueur dans les liaisons humaines, cet oubli profond qui nous suit, cet invincible silence qui s'empare de notre tombe et s'étend de là sur notre maison, me ramènent sans cesse à la nécessité de l'isolement. Toute main est bonne pour nous donner le verre d'eau dont nous pouvons avoir besoin dans la fièvre de la mort. Ah! qu'elle ne nous soit pas trop chère! car comment abandonner sans désespoir la main que l'on a couverte de baisers, et que l'on voudrait tenir éternellement sur son cœur [3]! »

Monchoix; sanglier privé qui suit Mme de Bedée; vie joyeuse [4]. Relevé de son vœu. On lui parle de Palestine.

Vieux mots. Le couvent au bord du chemin *s'envieillissait* d'un quinconce d'ormes du temps de Jean V de Bretagne. — J'aime moins les châteaux qui *entombaient* leurs aïeux. — Un des premiers plaisirs que j'aie goûtés, était de lutter contre les orages, de me jouer *emmi* les

1. Le texte imprimé orthographie ainsi ce nom *Vildéneux*. — Il nous est impossible de déchiffrer quelques mots très fins au bas et dans l'angle de la page 2 des *Notes* de Sainte-Beuve.

2. *Note marginale.* — Et de se croire plus unique, plus privilégiée du sort qu'elle ne l'est en effet. Le génie en cela s'abuse. Il porte la douleur sans fléchir, il en *mesure* tout le poids.

De se croire plus privilégié en douleur; il n'est privilégié qu'en génie. (*Ces notes sont le premier jet d'une idée dont on retrouve les termes dans l'article de 1834*).

3. A partir de « vingt fois », cet alinéa se trouve reproduit textuellement dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Ce qui précède, à partir de « Cette société », offre quelques variantes, dont la plus importante est que *quadrille* est mis au masculin, peut-être par des éditeurs inattentifs, dans le texte imprimé, tandis que dans les notes de Sainte-Beuve, il y a bien : *sa* quadrille, qui était, en effet, du féminin dans l'ancienne langue.

4. *Note marginale et interlinéaire.* — *Olbadriton* (*Cormelly*). (*Nous écrivons comme nous lisons, soumettant ces deux noms propres à plus savant que nous.*)

vagues qui se retiraient[1]. — Polissonneries à Saint-Malo, déboutonné, débraillé. — Impressions sérieuses, religieuses aux fêtes, aux stations, à la cathédrale. Les petits enfants avec les bougies allumées près de leurs Heures, *Tantum ergo* chanté. « Je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'éternel. Je courbais mon front : il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels. »

Gesril gamin, demeure à Saint-Malo dans le même hôtel que le jeune de Chateaubriand. Véritable démon, espiègle; devenu officier de marine, il fut pris à l'affaire de Quiberon; l'action finie et les Anglais continuant de canonner, Gesril s'approche des vaisseaux, dit aux Anglais de cesser le feu, leur annonce le malheur et la capitulation. On le voulut sauver en lui filant une corde et le conjurant de monter à bord : « Je suis prisonnier sur parole », s'écrie-t-il du milieu des flots, et il retourne à terre à la nage[2]. Il fut fusillé avec Sombreuil et ses compagnons. — Espièglerie ensemble. Gesril pousse toujours les autres. — Réflexions sur l'éducation qui est bonne même sans méthode. Ces flots, ces vents, cette solitude, furent ses instituteurs sauvages. Aucun système d'éducation n'est préférable à un autre système. Les hommes que Dieu destine à un rôle arrivent bien.

LIVRE DEUXIÈME

Dieppe, 1812.

M. de Chat. écrit là, exilé de Paris. A Dieppe, petite ville de briques dans ses maisons, d'ivoire dans ses boutiques, à rues propres, à belle lumière (Vitet)[3]. Souvenirs de garnison en 1788, y continue ses mémoires en face de la mer. — « Salut, mer naufrageuse[4], mon berceau et mon image! » — Mis au collège à Dol, sur la route de Saint-Malo à Combourg. Sa mère tient à ce qu'il ait une éducation classique, elle qui savait le *Cyrus*; d'abord en secret, ensuite à découvert, mais avant il rejoint avec sa mère son père à Combourg.

Printemps en Bretagne plus tôt qu'à Paris et plus doux. Cinq

1. *Note marginale.* — Nous avons entendu dire : « Qu'a-t-il? pourquoi est-il triste, tout ne lui sourit-il pas? et lui-même ne sait-il pas sourire? » Bonnes gens, cela empêche-t-il de sourire quand on nous voit, parce que on sent le néant des choses? Cela empêche-t-il de sortir avec une fleur parce que chaque soir revient (*ici un blanc dans le texte*) et sombre, chaque matinée de soleil n'a-t-elle pas un peu de printemps? (*On trouvera tout le développement de cette note dans l'article de 1834.*)

2. *Note marginale.* — *Un récit qui est resté* (?) sacré. *Gesril*, non, un nom en plus (*ici un mot illisible*). Vous êtes mort en héros; et qui vous connaît cependant? Heureux ceux que le poète (*la note reste ainsi suspendue, puis reprend*). Cela prouve que la gloire est un (*mot illisible*), mais que le plus sûr est le génie de (*deux mots illisibles*). La Muse est encore celle qui ne trompe pas. (Voir l'article de 1834 et les *Mémoires d'outre-tombe* sur l'épisode de Gesril).

3. Sainte-Beuve rappelle ici le livre de Louis Vitet sur *Dieppe* (*Histoire des anciennes villes de France...*), Paris, 1833, 2 vol. in-8.

4. Ce mot, *naufrageuse*, ne se retrouve pas dans les diverses éditions des *Mémoires d'outre-tombe*. Sainte-Beuve l'a répété dans son article de 1834.

oiseaux, l'hirondelle, le loriot, le coucou, la caille et le rossignol, l'annoncent. Terre couverte de marguerites, de pensées, de jonquilles, hyacinthes, narcisses, renoncules, anémones. Clairières tapissées de fougères, genêts et ajoncs avec leurs fleurs posées comme des papillons d'or. Essaims et nids à chaque pas. Fossés boisés constituent une perpétuelle forêt, petites rivières non navigables. Futaies à fond de bruyères, landes, plateaux pelés, champs rougeâtres de sarrasin[1], campagnes pélagiennes.

Coucher de lune sur la mer en Bretagne. Cette moitié de son front qui s'assoupit, s'incline et disparaît, dans la molle intumescence d'un lit de vagues. A peine couchée, un souffle venant du large brise l'image des constellations, comme on éteint des flambeaux, quand une fête est finie.

Anciens voyages lents. Premier voyage de Saint-Malo à Combourg dans la grosse berline[2]. Description de Combourg, du château. Le *petit mail*, le *grand mail* (cour verte, devant le perron, au delà du potager, entre les deux mails). De l'autre côté du perron, au midi et à l'est, on a Combourg, le clocher, le village devant soi. — Beau paysage.

Après quinze jours, remis aux mains de l'abbé Porcher, principal du collège de Dol. A Dol, a pour précepteur particulier l'abbé Leprince, qui lui apprend son *Bezout*. Très apte aux mathématiques, au latin, fait naturellement des vers latins, et l'abbé Egault l'appelle l'*Élégiaque*. Sait toutes ses tables de logarithmes depuis 1 jusqu'à 10 000.

Va passer les vacances à Combourg. Un peu préoccupé du contraste de la vie, d'avoir assisté aux courses de la *Quintaine* et à la proclamation des *Droits de l'homme*.

Société de Combourg, M. Potelet, ancien capitaine de vaisseau, marin qui conte ses histoires de Pondichéry, les coudes sur la table. M. Launay de la Billardière, entreposeur des tabacs, et le sénéchal Gerbert, le procureur fiscal Petit. Le curé Sevin, qui est si long à croire que le gamin soit l'homme devenu célèbre. Détail sur son naturel rancunier et non vindicatif. Dans le premier mouvement d'une offense, il la sent à peine, mais elle se grave dans sa mémoire, s'irrite, dort, puis se réveille avec une force nouvelle.

Projet de descente à Jersey. Camp à Saint-Malo. Entend parler de Paris, va pour la première fois au spectacle. Scènes spirituelles à l'état d'esprit, ce qui est moins dans ses autres ouvrages.

La troisième année au collège de Dol, marquée par la révolution d'âme et de sens. Un *Horace* non châtié, et le livre des *Confessions mal faites*; d'un côté, volupté et secrets incompréhensibles, de l'autre flammes et chaînes. Il sent dès lors échapper[3] quelques étincelles de ce feu qui est la transmission de la vie et qui dure jusqu'à *Cynthie*.

1. *Note marginale.* — Des friches ensemencées de blé noir. (A partir des *essaims* et des *nids*, le texte varie dans les *Mémoires d'outre-tombe* : on n'y retrouve ni le *sarrasin* ni les *friches ensemencées de blé noir.*)
2. *Note marginale.* — Pèlerinage du génie.
3. *Note marginale.* — A onze ans et demi.

Quatrième livre de l'*Enéide* et le *Télémaque*. Les volumes de Massillon, où sont les sermons de l'*Enfant prodigue* et de la *Pécheresse*. S'il a peint plus tard avec vérité les entraînements du cœur, mêlés aux syndérèses chrétiennes, il l'a dû à cette double connaissance simultanée.

Ce qu'on dit d'un malheur qui n'arrive jamais seul, on le peut dire des passions; elles viennent ensemble comme les Muses ou comme les furies. Avec le penchant voluptueux, arrive l'idée d'honneur, exaltation de l'âme qui maintient le cœur incorruptible au milieu de la corruption, principe réparateur près du principe dévorant. Histoire des œufs de pie. Fouet que veut donner l'abbé Egault, préfet de semaine, résistance héroïque et comique [1].

Continue à la Vallée-aux-Loups, décembre 1813. — Retourne au collège. Première communion. Confession, réticence, combats, triomphe de la vérité. « Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres, je me sentis comme tout éclairé en dedans. » Confirmé à Combourg sur le perron. Va achever ses études au collège de Rennes, d'où sortirent Ginguené et Geoffroy; hérite du lit du chevalier de Parny; étudie avec Moreau et Limoëlan. — Mariage de sa sœur la comtesse de Farcy. Va à Brest au sortir du grand collège de Rennes [2]. A Brest, au milieu des constructions, comme Télémaque à Tyr.

Admirable quand remontant le torrent qui se jette dans le port jusqu'à une certaine hauteur et ne voyant plus rien qu'une vallée étroite et stérile, il tombe en rêverie, et si le vent lui apporte le bruit du canon d'un vaisseau qui met à la voile, il tressaille et pleure. Instinct du voyageur qui se développe aux récits des vieux matelots. Part sans permission pour Combourg et quitte le service de la marine.

Montboissier, 1817. — Continuation excitée par le gazouillement d'une grive. Sentiment mélancolique. Naître, désirer, mourir, c'est tout. « Je n'ai plus rien à apprendre, rien à découvrir; j'ai marché plus vite qu'un autre et j'ai déjà fait le tour de la vie... Combien de temps me promènerai-je encore au bord des bois? Le navigateur, qui quitte pour jamais un rivage enchanté, écrit son journal à la vue de la terre qui s'éloigne et qui va bientôt disparaître. »

Habitation à Combourg. Ses trois sœurs mariées. Son frère plus souvent à Paris qu'à Rennes, occupé à vendre sa charge de conseiller pour le service, puis pour la diplomatie, épouse Mlle de Rosambo, petite-fille de M. de Malesherbes.

Lucile, reçue chanoinesse au chapitre d'Argentière, devait passer à

1. *Note marginale.* — Il y a dans Jean-Jacques de l'homme qui a été fouetté. Il y (*la note s'arrête là pour reprendre ainsi*) : bien autrement chaste et relevé... Mais cela... comme Rousseau chez Mlle Lambercier.

2. *Note marginale.* — « Peut-être n'avais-je déjà plus cette innocence qui nous fait un charme de tout ce qui est innocent : ma jeunesse n'était plus enveloppée dans sa fleur, et le temps commençait à la déclore. » (*Cette phrase, citée par Sainte-Beuve en note dans son article de 1834, est très décolorée dans le texte imprimé des Mémoires. On lui a enlevé sa fleur de poésie.*)

celui de Remiremont; en attendant, elle restait à la campagne. Doit achever ses études à Dinan, et embrasser l'état ecclésiastique; mais Dinan est à quatre lieues de Combourg, et il y revient perpétuellement.

Vie de Combourg. Rares visites, arrivant l'hiver à cheval, avec le portemanteau en croupe, reçues par le père, tête nue, sur le perron. Contant les guerres de Hanovre. Couchés dans le grand lit de la tour du nord. Le lendemain matin on les voit chevaucher sur la chaussée solitaire de l'étang.

Humeur taciturne et insociable du père qui ne paraît qu'une fois l'an à la paroisse, le reste du temps entendant la messe à la chapelle du château. Les logis des quatre maîtres et des valets[1]. Caractère d'un père qui lui a fait sentir les *affres de la vie*; il n'aurait osé entrer quand il le voyait sur le perron. (Quelques beaux tableaux de grands maîtres dans la chapelle, et des glaces de Venise dans l'appartement de la mère.) Promenade du père, les soirs d'automne, dans le grand salon; vêtu d'une robe de ratine blanche ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui. Sa tête demi-chauve couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Silence, et si Lucile et le chevalier échangeaient quelques mots, il disait en passant d'un ton sévère : « De quoi parliez-vous? » Terreur et silence. A dix heures juste, il s'arrêtait, ses mouvements, son coucher, joie et silence qui se paye cher, lui sorti. — On veut assassiner son père. — Histoire de revenants. — Histoire racontée par Mme de Chateaubriand « moins l'imagination merveilleuse de ma mère », du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac[2]. Lui, dans sa chambre de la tour, lorsque son père lui dit : « M. le chevalier aurait-il peur? » il l'eût fait coucher avec un mort. Quand la mère : « Mon enfant, rien n'arrive que par la volonté de Dieu », rassuré et fortifié doucement.

« Tout devient passion chez lui en attendant les passions mêmes. » Chasse, amour de la chasse. « Franchir les fossés, parcourir les champs, les marais, les bruyères, me trouver avec un fusil dans un lieu désert, ayant puissance et solitude; c'était ma façon d'être naturelle. »

Portrait de sa sœur, grande, belle, sérieuse, visage pâle avec de longs cheveux noirs, regards pleins de tristesse et de feu, tout lui était souci, chagrin, blessure. « Je l'ai vue un bras jeté sur sa tête, rêver immobile et inanimée; par son attitude, sa mélancolie, sa vénusté, elle ressemblait à un génie funèbre. » Dans une des promenades du grand Mail, Lucile, lui entendant parler avec ravissement de la solitude, lui dit : « Tu devrais peindre cela! » Ce mot me révéla la Muse; un souffle divin passa sur moi. — Morceaux admirables et grecs de Lucile, à *l'Aurore*, *la Lune*, *l'Innocence*, *l'Envie*.

1. *Note marginale.* — Cuisinière dans la grosse tour, domestique dans les souterrains, lui, le chevalier, dans le donjon.

2. Cette histoire du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac, mentionnée par Sainte-Beuve dans son article de 1834, a été signalée, entre autres, par M. Léon Séché, comme ne se retrouvant pas dans les *Mémoires* imprimés.

Vallée-aux-Loups, 1817. Au moment où il vend sa terre. Sylphide. Le soir quand il est retiré dans son donjon. Premier sentiment de plaisir avec la jeune femme du voisin, près de la fenêtre. Il se compose une femme de toutes les femmes qu'il a vues ou qu'il a rêvées dans l'histoire. Grandes dames du temps de François Ier. Délire durant deux ans[1].

Le *vaste du ciel*, la *religieuse aguimpée*. La suit dans les prairies, partout, surtout dans les scènes de l'automne : le temps des neiges et des frimas. Ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions. « Je voyais avec un indicible plaisir le revenir de la saison des tempêtes, le passage des cygnes et des ramiers, le rassemblement des corneilles en noirs bataillons dans la prairie de l'étang et leur perchée à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes du grand Mail. » Le soir, embarqué sur l'étang[2]; à cette fureur de sens se joint l'idolâtrie morale pour la sylphide; cette bayadère était aussi la gloire et surtout l'honneur, elle était la vertu, lorsque elle accomplit ses plus nobles sacrifices; le génie, lorsque il enfante la pensée la plus rare. — *Blandices* des sens et jouissances de l'âme. — Désir de mourir, de passer inconnu à la fraîcheur du matin; à cette pensée, le rouge du désir me montait au visage; l'idée de n'être plus me saisissait le cœur à la façon d'une joie subite.

Dans les erreurs qui ont égaré ma jeunesse, j'ai souvent souhaité de ne pas survivre à l'instant du bonheur; « il y avait dans le premier succès de l'amour un degré de félicité qui me faisait aspirer à la destruction. » Cette même idée dans Atala, dans Velléda[3] sur le cœur (?)...[4].

Dégoût de tout, Lucile malheureuse, sa mère ne le console pas, son père lui fait éprouver les affres de la vie. Quand il revenait de ses courses sauvages et qu'il apercevait son père assis sur le perron, on l'eût tué plutôt que de le faire rentrer au château. Essaie de se tuer avec un fusil chargé de trois balles : l'apparition d'un garde l'interrompt. Maladie presque mortelle.

Destiné à laisser l'état ecclésiastique et à passer aux Grandes Indes. Va à Saint-Malo, rappelé à Combourg et apprend de son père qu'on a obtenu un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre.

Quitte son père pour la dernière fois, baise ce visage ridé et sévère, cette main décharnée. Revoit trois fois Combourg : 1° après la mort de son père; 2° une autre fois; 3° en partant pour l'Amérique.

1821. Ambassadeur à Berlin. — Part pour Paris avec Mlle Rose. (Gai). Le cousin Moreau. Mme de Chastenay, femme de douce accortise.

En garnison à Cambrai. Fait l'amour pour La Martinière et paie les verres d'eau de groseille. Apprend la mort de son père. 1786.

1. *Note marginale.* — La sylphide dispense de beaucoup de choses et les résume idéalement. — C'est un idéal, l'allégorie, le fantôme responsable, parfois le déguisant. (*Voir l'article de 1834, où la même idée est développée.*)

2. *Note marginale.* — Le laissé de la mer, le long des vagues.

3. *Note marginale.* — *Velléda.* Manière dont ces passions sont touchées.

4. Ici quelques mots que nous ne pouvons déchiffrer (p. 8 du manuscrit de Sainte-Beuve).

Retourne à Combourg, puis à Marigny chez sa sœur, en est rappelé par une lettre de son frère qui veut le faire présenter[1]. Arrivé à Paris, lit du grec, la *Cyropédie*, l'*Odyssée*. Sa présentation, mais ne va pas au jeu de la reine. Jour des carrosses. Chasse avec le roi. La jument *l'Heureuse*. Ne mène pas plus loin l'affaire de la présentation, arrive après bien des soucis à faire insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle.

Chapitre des gens de Lettres. Delisle de Sales qui ne s'attendait guère à pareil honneur. C'était en Allemagne qu'il faisait ses remontes d'idées. A son buste chez lui avec cette inscription : *Dieu, l'homme et la nature, il a tout expliqué.*

Flins, fils d'un maître des eaux et forêts de Reims. Pauvre vie chétive, jugée un peu aristocratiquement[2]. Parny, ne sentant point son auteur : « Je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages : poète et créole, il ne lui fallait que le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme[3]. » — Ginguené, mince personnage, jugé sévèrement, mais se l'est attiré. *Il fut initié au secret des meurtres révolutionnaires*[4].

Le mobilier du galetas de Lebrun jugé en grand seigneur.

La Harpe arrivant avec trois gros volumes de ses Œuvres sous ses petits bras. Champfort le plus méchant sans contredit. — Etat de cette société où le bon ton était d'être américain à la ville, anglais à la cour, prussien à l'armée.

M. de Malesherbes. Sylphide revient à Paris, un peu factice.

Tout l'épisode de Bretagne et des Etats. Morceau politique. Le jeune officier reçoit la cléricature de M. de Pressigny, évêque de Saint-Malo. Environs de Saint-Malo, peints dans le rayon de cinq ou six lieues. Bords de la Rance avec les palais des riches armateurs, bastion avec des herbes et des plantes de toutes les rives, les femmes belles avec sept bagues au doigt. Quelque chose des Walkiries ou des canéphores d'Athènes.

Histoire de M. Livoret régisseur. Soigne un fou, idée sur la folie. Hélas! beaucoup de personnes que j'ai connues et aimées sont devenues folles auprès de moi « comme si je portais le germe de la contagion[5] ».

Peinture de l'année 89 à Paris. Prise de la Bastille. La nation qui se

1. *Note marginale.* — Tout ceci gai et spirituel pour éluder un peu le sérieux.

2. *Note marginale.* — Flins y a une part moins belle que dans l'*Essai*, mais encore très satisfaisante. Quel bonheur a eu cet homme d'esprit! enchâssé dans le marbre blanc de cette colonne comme une mouche ou un scarabée, désormais immortel. (*Sainte-Beuve a retranché la mouche et le scarabée de sa phrase dans l'article de 1834.*)

3. *Note marginale.* — Parny dont les plaisirs se changeaient en gloire. (*Ce texte, cité par Sainte-Beuve entre guillemets dans son article de 1834, a été affaibli dans les Mémoires d'outre-tombe où on lit* : « ses plaisirs qui touchaient en passant sa lyre ».

4. *Note marginale.* — Ginguené maltraité, Champfort trop. (*La note reste inachevée. Sainte-Beuve a complété sa pensée dans l'article de 1834.*)

5. La dame, entre autres, de l'Alhambra et sa sœur Lucile (l'*Amélie* de *René*).

trompe sur la grandeur du fait matériel, ne se trompe pas sur la grandeur du fait moral. Voit les têtes de Berthier et de Foulon.

5 octobre. Entrée du roi à Paris. Assemblée constituante sévèrement jugée. Mirabeau, orateur. Son accent mêlé de provençal et de gâtinois, lourd.

Mirabeau, malgré son immoralité, n'avait jamais pu fausser sa conscience[1]; il n'était corrompu que pour lui. A un dîner touche le jeune homme sur l'épaule de sa main épatée.

Paris de ce temps-là admirablement peint. Vie de clubs, de bals, de députations, de Palais-Royal, de théâtre. Les trois nièces de Grétry dans les allées des Tuileries et la belle Mme de Buffon dans le phaéton du duc d'Orléans[2]. Idée juste, y voit dans la *Terreur* l'origine des maux, des violences de l'Europe, des invasions de 1814 et 15.

« Du reste, force duels et amours, liaisons de prisons et fraternité politique, rendez-vous mystérieux parmi des ruines, sous un ciel serein, au milieu de la paix et de la poésie de la nature; promenades écartées, silencieuses, solitaires, mêlées de serments solitaires[3] et de tendresses indéfinissables, au sourd fracas d'un monde qui fuyait. »

Se décide à partir pour l'Amérique. Départ à Saint-Malo.

Livre VI. 1822. — De Londres. Ambassadeur. Souvenir de misère. Traversée admirable. Toutes les peintures et tout le vocabulaire poétique de la vie maritime. « Les rides qui traversent le front du matelot ressemblent aux plissures de la voile diminuée. »

Toutes les parties et descriptions déjà placées dans le *Génie du Christianisme* et dans l'*Essai sur les Révolutions*, remises là à leur place, dans leur esprit intime et dramatique.

Histoire du passager Tullock, déjà dans l'*Essai*, II, 378[4].

Relâche à Miquelon près Terre-Neuve. La jolie marinière. Fantaisie comme il y en aura tant dans la suite. Glisse sur les rochers. *Guillaumy*. Son chant des Missions. Puis, quand elle saute dans le bateau, seule, déployant la voile et assise au gouvernail, on l'eût prise pour la Fortune[5].

Chant de Notre-Dame-de-Bon-Secours en mer.

« Quand je transportais cette description dans le *Génie du Christianisme*, mes pensées étaient analogues à la scène; mais quand j'assis-

1. *Note marginale.* — Idée profonde.

2. *Note marginale.* — Moine à demi défroqué. — Dans un cercle de femmes folles, une religieuse gravement assise. (*Se reporter au chapitre Société. Aspect de Paris, des Mémoires d'outre-tombe.*)

3. Le texte imprimé des *Mémoires d'outre-tombe* dit : *éternels*. Sainte-Beuve se sera trompé en copiant, car il n'aurait pas répété deux fois le même mot. Du reste tout ce passage est reproduit littéralement dans les *Mémoires*, sauf qu'on y lit : « fraternité de politique », au lieu de : « fraternité politique ».

4. Les renvois de Sainte-Beuve à l'*Essai* coïncident avec l'édition de l'*Essai sur les Révolutions*, qui forme les deux premiers volumes des *Œuvres complètes* de Chateaubriand, publiées chez Ladvocat en 1826, in-8.

5. *Note marginale.* — Velléda gracieuse. (*Le nom de Guillaumy est emprunté au récit même de cette rencontre dans le chapitre intitulé : Jeux marins. — Ile Saint Pierre, des Mémoires d'outre-tombe.*)

tais au brillant spectacle, le vieil homme était encore tout entier au fond du jeune homme. Etait-ce Dieu seul que je contemplais sur les flots[1]...? non, je voyais une femme et les miracles de son sourire[2]. »

Aborde à Baltimore.

Voyage avec Tullock.

Arrivée en Amérique[3]. Visite à Washington. Sa réponse : « Mais il est moins difficile de découvrir le passage du nord-ouest que de créer un peuple comme vous l'avez fait. » Comparaison de Bonaparte et de Washington faite en ce livre, de peur que plus tard cela ne manque comme le livre VIIIe de Castelnau[4].

Il a écrit *Buonaparte et les Bourbons* dans d'autres temps et circonstances. S'appuie de Lanjuinais, de Chénier, de Mme de Staël, de Benjamin Constant. Au reste, il avait droit d'écrire ainsi sur Napoléon, s'étant séparé de lui lors du duc d'Enghien, et ayant en 1807 écrit le grand article du *Mercure* : « Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur... l'historien paraît charge de la vengeance des peuples », qui fit supprimer *le Mercure*. La destinée de Buonaparte est un miracle (?) comme toutes les grandes destinées.

En quittant Albany près de Niagara, se croyant en pleine solitude, rencontre sous un hangar une danse de sauvages menée par un M. Violet, ancien marmiton près du général Rochambeau.

1. *Note marginale.* — Aveu précieux. Ajouter cela à l'article et rapprocher du morceau sur Venise et Jérusalem. Comme plus tard en allant en Palestine. *Curiosité* (?) avec laquelle *j'épie* (?) ces passages, mais comme Byron il élude, il ne dit pas le plus cher de son secret, pourtant assez, endroits où l'on sent un parfum profond comme d'un oranger voilé. — On sent, comme il le dit à propos de son mariage, un *mystère caché*. Mettre là les vers dans un chapitre délicat et intime. (*On sait déjà par nos explications préliminaires que Sainte-Beuve a extrait ce* « parfum d'oranger voilé » *de deux passages rapprochés par lui, dans son édition de 1836 : celui qu'on lira plus loin sur* « Venise et Jérusalem », *dont on a contesté l'authenticité parce qu'il ne se retrouvait pas dans les Mémoires d'outre-tombe, et celui dont il est question ici (sur la vision entrevue dans les flots), auquel il a ajouté cette note en la reproduisant dans la 12e Leçon de son* Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire : « Je donne le texte tel que je l'ai transcrit en 1834, avant les dernières corrections de l'auteur. » *Il y a, en effet, dans les Mémoires imprimés, des variantes qui l'affaiblissent.*)

2. *Note marginale.* — Peut-être une de ces femmes dont il parle par allusion, nées du sang anglais et indien, qui unissent à la beauté du sang de Clarisse la délicatesse de Sacontala.

3. *Note marginale.* — Et aussi pour voir les lieux pour un poème des *Natchez*, car (*la note reste ainsi inachevée*).

4. Dans le *Parallèle de Washington et de Bonaparte*, des *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte que Castelnau, ambassadeur comme lui en Angleterre et écrivant comme lui une partie de sa vie à Londres, arrivé à la dernière page du livre VIIe, remit un fait à dire au livre VIIIe, et que ce VIIIe livre des *Mémoires* de Castelnau n'existe pas. C'est pourquoi il se hâte de profiter de la vie, pour écrire son *Parallèle* au moment même où « Bonaparte achève à peine de mourir ». — Lorsque les *Mémoires d'outre-tombe* parurent dans la *Presse* en 1848, un journal, *le Corsaire* (n° du 10 mars 1849), signala d'importantes mutilations dans ce célèbre *Parallèle*, qui avait paru en 1827 dans la *onzième* livraison des *Œuvres complètes de Chateaubriand* (2 vol. in-8, chez Ladvocat), et avait été reproduit par *le Courrier français* du 7 décembre 1827. (*Le Corsaire* s'est trompé en renvoyant au *Globe*).

Image de l'Amérique. Civilisation nettement portée aux confins des bois. Descriptions des savanes. « C'est dans ces nuits que m'apparut une Muse inconnue, que je recueillis quelques-uns de ses accents et que je les notai sur mon livre de route, à la clarté des étoiles. »

Près de la cataracte de Niagara : « Je ne pouvais communiquer les pensées qui m'agitaient à la vue de ce désordre sublime. Dans le désert de ma première existence, j'ai été obligé d'inventer des personnages pour la décorer... Qu'est-ce qu'une cascade qui tombe éternellement à l'aspect insensible de la terre et du ciel, si la nature humaine n'est là avec ses destinées et ses malheurs! Ainsi j'ai placé les souvenirs d'Atala et de René au bord de la cataracte de Niagara. J'ai assis Velléda sur les rochers de l'Armorique, Cymodocée sous les portiques d'Athènes, Blanca dans les sables de l'Alhambra. Comme Alexandre créait des villes partout où il courait, j'ai laissé des songes en forme de femmes[1] partout où j'ai traîné ma vie. »

Il a le bras cassé à la cataracte en tombant.

Les *Bois-Brûlés*, métis nés du commerce de nos aventuriers français et des filles sauvages. Petite sauvage à la perle, modèle de Mila, à quatorze ans dans l'*avrillée* de son âge. — Tout cela mêlé du dîner à Windsor-Lodge.

A l'*orée* d'une plaine[2]. Deux Indiennes modèles pour *Céluta* et *Atala*. Floridiennes, *filles peintes*[3]; magiciennes, l'une si fière et l'autre si triste, « partagé qu'il était entre la crainte et la compatissance[4] ».

Abordent à une île sur le cours du Mississipi. Ile des ruines.

Voyage, soleil couchant, chaud paysage. Tortue couverte d'herbes fraîches, de pois de senteur, de clématites, la *fière* s'assied sur son dos, la *triste* présente du lait de noix dans un nœud de bambou à la bête paresseuse. Il se couche sous un magnolia. Son repos flottait sur un fond vague d'espérance. Se réveille entre les deux Floridiennes. Il y eut là ce qu'il y eut plutôt dans la campagne romaine avec Cynthie[5].

Trouve dans une cabane un soir un bout de papier avec les mots : *Flight of the king*. Repart pour la France, naufrage admirable entre l'île de Guernesey et celle d'Origny. Cantique de Notre-Dame-de-Bon-Secours, chanté par quelques matelots français. Homme qui surgit au gouvernail abandonné. Un de ces hommes qui surgissent des événements et qui sont les enfants spontanés du péril. — Demi-naufrage. — Aborde au Havre. — Revient chez sa mère, on le marie avec Mlle Delavigne, amie de ses sœurs et qu'il a à peine vue, pour lui pro-

1. Le texte imprimé des *Mémoires* dit seulement : « des songes ». T. I, p. 353, édit. Penaud, in-8, sans date.

2. *Note marginale.* — Le mot *orée* se trouve dans l'*Essai*. (*Nous l'avons rencontré dans le chapitre XIII, t. II, p. 169 de l'édition Ladvocat*).

3. *Fille peinte* (une courtisane), c'est la définition qu'en donne Chateaubriand dans ce chapitre des *Mémoires* : *Fontaine de Jouvence*.

4. *Note marginale.* — Analogue à la Sylphide comme réalité.

5. *Note marginale.* — Voix de *Bois-Brûlé* qui appelle.
On repart en pirogue; elle était toute honteuse et souriait lorsque la pagaie résistait à son bras fatigué.

curer le moyen de fortune de se faire tuer au soutien de la cause de l'émigration. Il se laisse faire. Délicat portrait de sa femme. De l'influence de ce mariage sur sa destinée. « Somme toute, est-il certain que le mariage ait gâté ma destinée? ... Si je ne me fusse pas marié, ma faiblesse ne m'aurait-elle pas livré en proie à quelque indigne créature? n'aurais-je pas gaspillé et sali mes heures comme lord Byron? Aujourd'hui que je m'enfonce dans les années, toutes mes folies seraient passées... La pleine licence de mes désirs n'aurait pas ajouté une corde de plus à ma lyre, un son plus ému à ma voix. La contrainte de mes sentiments, le mystère de mes pensées ont peut-être augmenté l'énergie de mes accents, animé mes ouvrages d'une fièvre interne, d'une flamme cachée qui se fût dissipée à l'air libre de l'amour... Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant le respect, sinon la force des devoirs. »

Sévère pour Bernardin de Saint-Pierre comme pour Byron. Bernardin de Saint-Pierre manquait d'esprit comme Saint-Ange, et malheureusement son caractère était encore au-dessous de son esprit. Saint-Ange, avec quelques talents, se tenait à quatre pour n'être pas bête, mais il ne pouvait s'en empêcher.

Talma jugé : « Ne demandez pas à Talma le monde intermédiaire. Il ne sait pas le *gentilhomme*; Talma est lui, son siècle est temps antique, il a l'inspiration funeste, le dérangement de génie de la révolution à travers laquelle il a passé. Immortel Oreste tourmenté depuis trois mille ans[1]. » Danton bien jugé, Camille Desmoulins trop sévèrement[2].

Discours de M. de Malesherbes pour justifier en droit l'émigration[3]. Émigre par Lille, arrive à Tournay. — Bruxelles quartier général de la haute aristocratie et de l'émigration fate. — Rejoint l'armée des princes à Trèves, avec, sous la tente, le manuscrit de son voyage dans le havresac. A Thionville. Souvenir de cette vie militaire, peint au sixième livre des *Martyrs*, quand Eudore se raconte au camp romain en Germanie. — Blessé à Thionville à la cuisse, traverse les Ardennes, a la petite vérole, rencontre des bohémiennes. Défaillait au bord du fossé, à la fin du jour. — « Je saluai de toute la douceur de ma pensée l'astre qui avait éclairé ma première jeunesse dans mes bruyères paternelles. » Ramassé par des conducteurs de fourgons, retourne à Bruxelles par Namur. S'embarque à Ostende, arrive à Jersey, se décide à passer en Angleterre par Southampton, loin de ses amis et parents. « La mort de nos amis ne compte pas du moment où ils meurent, mais de celui où nous cessons de vivre avec eux. — Si l'on pouvait dire au temps : Tout beau! on l'arrêterait aux heures des délices; mais comme on ne peut, ne séjournons pas ici-bas; allons-nous-en avant d'avoir vu fuir nos amis et ces années que le poète trouvait seules dignes de

1. Cette définition de Talma se retrouve à l'imparfait, avec moins d'énergie et de concision, dans le chapitre des *Mémoires* : *Année de ma vie 1802. Talma.*
2. *Note marginale.* — Jacobins jugés plus sévèrement que dans l'*Essai.*
3. *Note marginale.* — Imité des *raisons* (?) de l'*Essai*, Thrasybule, II, 117.

la vie : *Vita dignior ætas*[1]. Ce qui enchante dans l'âge des liaisons devient dans l'âge délaissé un objet de souffrance et de regret. On ne souhaite plus le retour des mois riants à la terre ; on le craint plutôt : les oiseaux, les fleurs, une belle soirée de la fin d'avril, une belle nuit lunaire[2] commencée le soir avec le premier rossignol, achevée le matin avec la première hirondelle, ces choses qui donnent le besoin et le désir du bonheur vous tuent. De pareils charmes, vous les sentez encore, mais ils ne sont plus pour vous... la fraîcheur et la grâce de la nature en vous rappelant vos félicités passées augmentent la laideur de vos misères. »

A Londres malade et pauvre, se met à écrire l'*Essai sur les Révolutions*. Pelletier, rédacteur des *Actes des Apôtres*, le lui place et le loge chez l'imprimeur Baylie et procure des traductions de latin et d'anglais que M. de Chateaubriand fait de jour, comme Mirabeau en Hollande.

Hingant, conseiller au Parlement de Bretagne, La Boëtardaye[3], Pelletier, misère et vie aventurière à la Gil Blas[4].

Charmante peinture de l'Angleterre et de la campagne. Partout la petite église solitaire avec sa tour, le cimetière de campagne de Gray, de jolis petits chemins sablés, des vallées où paissent des vaches... Mais peu de bois, peu d'oiseaux et le vent de la mer. Histoire de Charlotte.

A quatre lieues de Beccles, dans une petite ville appelée Bungay, demeure le révérend M. Ives, helléniste et mathématicien. Sa femme et sa fille de quinze ans. Liaison avec la jeune fille, thé, musique, questions sur la France, plans d'études, lecture de Dante et du Tasse ; nous recueillons la passion dans le souffle du poète. Les années de Charlotte et les miennes concordaient, bonheur de ces liaisons contemporaines, mélancolie des autres inégales. « L'un a marché dans une solitude au-delà d'un berceau, l'autre traversera une solitude en deçà d'une tombe. Le passé fut un désert pour le premier, l'avenir sera un désert pour le second. » Chute de cheval, il est traité chez le révérend. Scène de table. La mère reste seule avec lui. « Je suis marié », mot fatal, la retrouve à Londres après vingt ans, les vingt sept ans qui avaient passé sur sa tête et ne lui avaient laissé que leur printemps (lady Sulton). — Epouse l'amiral Sulton trois ans après le départ d'Angleterre de M. de Chateaubriand, demande de protection inutile.

Émigration peinte par son côté plus aristocratique. L'abbé Delille. Son chef-d'œuvre est sa traduction des *Géorgiques* : c'est comme si on lisait « Racine traduit dans la langue de Louis XV. On a des tableaux de Raphaël, merveilleusement copiés par Mignard[5]. »

1. *Note marginale.* — Belle justification de la tristesse profonde de M. de Chateaubriand.

2. Tout ce passage se retrouve dans les *Mémoires d'outre-tombe*, sauf le mot *lunaire*, qui en a été retranché.

3. Les *Mémoires* imprimés orthographient La Bouëtardais.

4. *Note marginale.* — Pelletier l'envoie pour déchiffrer les manuscrits français du XIIe siècle dans une entreprise d'Antiquaires.

5. Cette dernière comparaison de Raphaël, copié par Mignard, a été retranchée des *Mémoires d'outre-tombe*.

« Mais très certainement à cette époque, Mme la duchesse de Duras, récemment mariée, était à Londres ; je ne devais la connaître que dix ans plus tard. Que de fois on passe dans la vie, sans le deviner, à côté de ce qui en ferait le charme, comme le navigateur franchit les eaux d'une terre aimée du ciel qu'il n'a manquée que d'un horizon et d'un jour de voile ! »

Le 18 fructidor amène à Londres M. de Fontanes. Eloge de Fontanes. Ses pensées et ses images sont enchantées ou (comme on disait autrefois) sont fées. Ses deux petits volumes, l'un de prose, l'autre de vers, seraient le plus élégant monument funèbre, urne d'ivoire, sur la tombe de l'école classique[1].

M. de Fontanes récompensé et couronné pour avoir eu l'intelligence du monde nouveau, ouvert par M. de Chateaubriand. Lettre de M. de Fontanes[2] : « Travaillez, travaillez, mon cher ami ; devenez illustre. Vous le pouvez, l'avenir est à vous. (Juillet 98.) Écrivez-moi : que nos cœurs communiquent, que nos Muses soient toujours amies ! ne doutez pas que lorsque je pourrai me promener librement dans ma patrie, je ne vous y prépare une ruche et des fleurs à côté des miennes. »

Juillet 98. Lettre de Mme de Farcy qui conseille de ne plus écrire, en lui apprenant la mort de leur mère. Il jette au feu des exemplaires de l'*Essai*, puis idée d'expiation, conception du *Génie du Christianisme*. Grande dissertation sur l'âme. « Un homme supérieur, athée et matérialiste à trente ans, douteur à quarante, croira plus tard à Dieu et à l'âme, et s'il vieillit, il a des chances de mourir chrétien. Je dis chance, je devrais dire : certitude. Le christianisme catholique est la conséquence logique du déisme. » Le christianisme, loin d'être à son terme, entre à peine dans la seconde période. L'Évangile est loin d'être accompli. Quand il aura atteint son développement final, les difficultés, qui sont encore au fond de la société, les dernières inégalités de la propriété et des rangs s'effaceront pour toujours.

Ardeur de travail, matériaux amassés d'ailleurs. « Je travaillais avec l'ardeur d'un fils qui bâtit un mausolée à sa mère. » Le manuscrit primitif des *Natchez*, de 2 393 pages in-folio, contient tout ce qu'il faut au *Génie du Christianisme* de descriptions. Il traverse dans ses courses autour de Londres le village, le cimetière d'Harrow, où Byron était à l'école. Sévère pour Byron, ou du moins ombrageux et s'inquiète longue-

1. *Urne d'ivoire* constitue ici une variante et ne se retrouve pas dans le texte imprimé des *Mémoires d'outre-tombe*. En revanche, on y lit cette note à la suite du « plus élégant monument funèbre qu'on pût élever sur la tombe de l'école classique » : « Il vient d'être élevé par la piété filiale de Mme Christine de Fontanes, M. de Sainte-Beuve a orné de son ingénieuse notice le fronton du monument. » (Paris, note de 1839.) (*Mémoires doutre-tombe*, chapitre *Fontanes*... T. II, p. 108 de l'édition Penaud, in-8, sans date.)

2. *Note marginale.* — Durant que... *encatacombaient*, mot vilain, surtout dans la bouche de Fontanes. Nuages qui projetaient leur ombre *fuitive*. (Sainte-Beuve a noté ce dernier mot, dans son article de 1834, parmi ceux qu'il a relevés dans la langue du moyen âge de Chateaubriand.)

ment de quelques ressemblances naturelles. — Portraits de Burke qu'il voit; — accablé de la mort de son fils unique, il avait fondé une école pour les enfants des émigrés; touchante intention! — de Georges III et de Pitt, qui est déjà touché dans l'*Essai*. Drôle de portrait de Pelletier qui lui fait faire des courses à Bleinheim, Hampton-Court, avec ses relais d'espérances; une crevée sous lui, il en enfourchait une autre; et en avant, jambe de-ci, jambe de-là, jusqu'au bout de la journée! — Enfin il faut rentrer en France. Adieu l'asile virginal et silencieux de la solitude, il faut entrer dans le carrefour souillé et bruyant du monde. Au printemps de l'année 1800, j'abordai la France et le siècle.

DEUXIÈME PARTIE

PRAGUE

Commencé Paris 1833. Infirmerie de Marie-Thérèse.

Description de sa maison rue d'Enfer. — Montrouge. Ses changements. Desnoyers[1], le *Moulin janséniste*, la petite maison de Lauzun. — Sur les boulevards extérieurs quelquefois deux amoureux sous un orme au pendant d'une ondée... belle tirade amoureuse : *On n'est rien que par le bonheur!* — Misanthropie un peu factice. « Je dois demander pardon à mes amis de quelques-unes de mes pensées. Je ne sais rire que des lèvres; j'ai le spleen, tristesse physique, véritable maladie dont l'attachement le plus noble devrait pourtant me guérir; mais quiconque a lu ces *Mémoires* a vu quel a été mon sort. Je n'étais pas à une nagée du sein de ma mère, que déjà toutes les tourmentes m'avaient assailli. »

Lettre de la citadelle de Blaye, mai 1833, de la duchesse de Berry.

Il part dans une vieille calèche autrefois construite à l'usage du prince de Talleyrand, avec Hyacinthe Pilorge, par Basle. Charmante description de chaque chose, bords du Rhin; « chevaux, ânes, porcs, chiens et chats, poules et pigeons, étaient aux champs avec leurs maîtres ».

Le Rhin, fleuve guerrier, semblait se plaire aussi bien de cette scène pastorale, comme un vieux soldat logé un moment chez des laboureurs.

A propos des femmes de Moskirch, rêveries de voyage.

Il est arrêté à la frontière d'Autriche à Haselbach par le chef de la douane. Jeune fille qu'il rencontre à Waldmünchen, sur la porte. « Je la quittai comme une fleur sauvage qu'on a vue dans un fossé au bord d'un chemin et qui a parfumé votre course. »

Paysage de Bohême. « Ce qui manque, c'est la lumière et avec la

1. « Desnoyers bâtit ses salons de *cent couverts* pour les soldats de la garde impériale qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Montparnasse. Plus haut était le *Moulin janséniste* et la petite maison de Lauzun pour contraste. » (*Mémoires d'outre-tombe*, Paris, rue d'Enfer, 9 mai 1833, t. V, p. 358 édition Penaud.)

lumière, la vie; tout est éteint, pâle, blêmissant; l'hiver semble avoir prié l'été de lui garder le givre jusqu'à son prochain retour. — Un petit morceau de lune qui entreluisait me fit plaisir, car il me prouva que tout n'était pas perdu. L'astre avait l'air de me dire : « Comment! te voilà ici? te souvient-il que je t'ai vu dans d'autres forêts? te souviens-tu des tendresses que tu me disais quand tu étais jeune? vraiment, tu ne parlais pas trop mal de moi. D'où vient maintenant ton silence? Où vas-tu seul et si tard? tu ne cesses donc comme moi de recommencer ta carrière? »

« O lune! vous avez raison; mais quand je parlais si bien de vous, vous savez les services que vous me rendiez. Vous éclairiez mes pas, lorsque sur les montagnes ou le long de la mer je me promenais avec mon fantôme d'amour. Vous m'inspiriez; je donnais à vos rayons la flamme qu'ils avaient quand ils caressaient dans les bois certain chasseur. Aujourd'hui que ma tête est argentée comme votre visage, vous vous étonnez de me trouver solitaire. Vous me dédaignez! j'ai pourtant, madame, passé des nuits entières avec vous; osez nier les rendez-vous que vous me donniez sur les gazons. Astre ingrat et moqueur, vous me demandez où je vais si tard? ne sentez-vous pas combien il est dur de me reprocher la continuité de mes voyages? Ah! si je marche autant que vous, je ne rajeunis pas à votre exemple, vous qui rentrez chaque mois sous le cercle brillant de votre berceau! je ne compte plus de lunes nouvelles, mon décours n'a d'autre terme que ma complète disparition, et quand je m'éteindrai, je ne rallumerai pas mon flambeau, comme tu rallumes le tien![1] »

Admirable peinture de l'intérieur de Prague, de Hradschin. Visite à neuf heures du soir; puis le lendemain dix heures du matin au dauphin, à Charles X.

Puis aux enfants, puis à dîner avec le roi. — Le soir question aux enfants. Partie de whist entre le roi, le dauphin, M. de Blacas et le cardinal de Latil. M. de Chateaubriand témoin et l'écuyer O'Hëgerti.

Mot désobligeant sur l'abbé de Lamennais, après une citation de Mickiewicz. « L'abbé de Lam... qui n'avait qu'une marche de plus à monter à l'autel pour être poète, a dit[2]... »

Histoire érudite de Prague et description du pays, mêlée à tout cela.

Jean Huss et la littérature slave.

Discussion des chances d'une Restauration de la légitimité et correction (?) de Charles X. Tout à fait développée.

Grand développement politique sur l'avenir de la France. En citer[3].

1. Toute cette invocation à la lune — astre préféré de Chateaubriand — est remaniée et affaiblie dans le texte imprimé des *Mémoires*. Le mot *décours* y est même changé en *décompte* (Prague, 23 mai 1833, t. V, p. 398, édition Penaud).

2. Le reste en blanc. Nous n'avons pas retrouvé ce mot sur La Mennais dans les *Mémoires* imprimés.

3. L'article de Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1834, est suivi en effet d'une « citation sur l'avenir du monde », extraite des Mémoires, « que la bienveillance de l'auteur, dit Sainte-Beuve, nous a permis de détacher. »

Visite à la dauphine à Carlsbad — puis toute l'histoire des eaux de cette vallée de la Tèple, les vers latins de Lobkowitz sur le *Sprudel*.

A propos du serment. M. Lainé l'a prêté par faiblesse, M. Royer-Collard par orgueil. L'un en mourra, l'autre en vivra, mais parce qu'il vit de tout ce qu'il fait, ne pouvant rien faire que d'admirable.

Parti de Carlsbad. Songe la nuit à ces légions d'étoiles qui sont des mondes, à la petitesse de la terre au milieu de ces mondes — puis tout d'un coup : « N'ayez pas peur, Cynthie ; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans la forêt mobile » — et il approche avec Cynthie du tombeau de Cecilia Metella. Tout est baigné de la lune, de parfums, de l'améthyste et l'azur des clartés phébéennes, de la fragrance des tubéreuses sauvages. Les mânes blancs[1] de Délie, de Lalagé, Lydie, Lesbie, Olympia flottent dans cette mer de rayons. Songe voluptueux [2]. Sans doute un souvenir. Il en est réveillé en sursaut par l'homme qui lui crie *dix kreutzer* à la barrière d'Egra.

Plus loin à Bischofsheim, pendant le dîner, hirondelle à sa fenêtre. Dialogue anacréontique. « François, ma trisaïeule logeait à Combourg sous les chevrons de la couverture de la tourelle... ma grand'mère logeait à Bungay, à la croisée de Charlotte. Etc. » Et la réponse : « ... comme toi, j'ai aimé la liberté et j'ai vécu de peu... »

Arabesques. Retour à Paris. Histoire, à propos de son âge, de la dame de Lyon qui lui écrit pour vouloir bien conduire sa fille à Paris. Gai, varié.

Lettre à la dauphine. « Madame, vos malheurs sont montés si haut qu'ils sont devenus une des gloires de la Révolution. » Etc.

Lettre de la duchesse de Berry.

Venise. Celle d'autrefois, la plus *triomphante* cité qui fût au dire de Comines, et celle d'aujourd'hui : c'est surtout aux pays en décadence qu'un beau climat est nécessaire. Il y a assez de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses : les débris d'une ancienne société qui produisit de telles choses, en vous donnant du dégoût pour une société nouvelle, ne vous laissent aucun désir d'avenir. Vous aimez à vous sentir mourir avec tout ce qui meurt autour de vous... La nature, prompte à ramener de jeunes générations sur des ruines comme à les tapisser de fleurs, conserve aux races les plus affaiblies l'usage des passions et l'enchantement des plaisirs. »

Echos des rames des gondoles que répètent les palais plus retentissants, parce qu'ils sont vides.

A propos de Vérone, il énumère tous les rois et ministres morts. « En dehors de cette réunion pompeuse, que n'ai-je point encore perdu?

1. Le mot *blancs* et celui d'*Olympia* ne se retrouvent pas dans les *Mémoires d'outre-tombe* (t. VI, p. 19, édition Penaud). Nous n'y retrouvons pas non plus « cette mer de rayons » et le mot *fragrance*, que nous copions tel que nous le lisons, est remplacé tout simplement par la « senteur des tubéreuses sauvages ».

2. Songe à la Jean-Paul, mais d'un beau pur.

ma dernière et noble amie la duchesse de Duras n'a-t-elle pas emporté dans la tombe les lettres où je lui racontais ce qui se passait sous mes yeux? »

A Venise, visite chez Mme Albrizzi, qui parle de lord Byron [1]. — Visite à la prison où fut Pellico, à la Zanze, sa gardienne, qui depuis est mariée et a trois enfants [2].

Rousseau. Souvenir de la *Zulietta*. « A travers le charme du style, du vulgaire et du cynique. »

L'autre fat et noble don Juan : Byron et *la Fornarina* [3].

Jolie colère de la Zanze. La réfutation qu'elle fait du récit de Pellico. Elle nie avoir été alors en amour.

Soirée chez la comtesse Benzoni : réponse à ce qu'on lui dit : « *vous faites le vieux...* » — Monsieur, vous me traitez mal ; il faut être vieux à Venise pour la gloire. Sur vos cent vingt doges, plus de cinquante sont illustres, à l'âge où les autres décroissent.

Revenu au Lido. — La mer, cette patrie qui voyage avec nous. Souvenir de l'*Itinéraire*. — J'adressai des paroles d'amour aux vagues, nos fidèles compagnes; je plongeai mes mains dans la mer, je portai à ma bouche son eau salée sans en sentir l'amertume. Il écrit un nom sur le sable, ce n'est qu'au sixième déroulement qu'elles l'ont emporté lentement et lettre à lettre. « Je sentis qu'elles effaçaient ma vie. »

Souvenir de la tempête aux côtes d'Afrique le 26 décembre 1806 et de la bouteille jetée à l'eau, scellée avec son nom :

« Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* [4] sur ce voyage commencé au port de Desdémona et d'Othello? allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? une seule pensée m'absorbait, je comptais avec impatience les moments. Du bord de mon navire, les regards attachés sur l'Étoile du soir (*comme Léandre*), je lui demandais des vents pour cingler plus vite, de la gloire pour me faire aimer. J'espérais en trouver à Sparte, à Sion, à Memphis, à Carthage, et l'apporter à l'Alhambra. Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Espagne! aurait-on gardé mon souvenir ainsi que j'avais traversé mes épreuves? que de malheurs ont suivi ce mystère! Le soleil les éclaire encore! la raison que je conserve me les rappelle. Si je cueille à la dérobée un instant de bonheur, il est troublé par la mémoire de ces jours de séduction, d'enchantement et de délire. »

Et plus loin : « Inutilement je vieillis; je rêve encore mille chimères;

1. Je ne retrouve pas cette visite dans les *Mémoires* imprimés, pas plus que la réponse sur les doges de Venise, dont il est question quelques lignes plus loin chez la comtesse Benzoni.

2. *Note marginale*. — Rêverie au Lido. Dernier cahier.

3. Maîtresse de Byron, à Venise, ainsi surnommée, disent les *Mémoires d'outre-tombe*, à cause de l'état de son mari.

4. Tout ce passage, même la bouteille scellée, jetée à la mer, qui le précède, a disparu des *Mémoires d'outre-tombe*, et c'est ce qui a donné lieu à tant de contestations, résolues à la fin par la rencontre ou la *découverte* d'une variante écourtée de cette page, désormais célèbre, dans un manuscrit des *Mémoires*, possédé par l'honorable éditeur M. Champion.

les ans qui auraient dû m'assagir n'ont réussi qu'à chasser ma jeunesse extérieure, à la faire rentrer dans mon sein. »

Ferrare, le Tasse, admirable peinture du malheur des poètes et de l'ingratitude du *magnanime Alphonse*[1].

Voit la duchesse de Berry qui arrive à Ferrare et qui en repart, lui donnant rendez-vous à Padoue.

La duchesse de Berry arrêtée dans son voyage. M. de Chateaubriand continue jusqu'à Prague, puis revient[2].

Jour de Saint-François en voyage : époque annuelle d'examen de conscience.

« Quand les semences de la religion germèrent la première fois dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une bise aride et glacée et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié; il lui rendit ses tièdes rosées; puis la bise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices[3]. »

Il cherche dans la religion une sensation même, un aiguillon à l'épicurisme. Voilà notre faible à tous de son école.

Il revoit les ormes de son boulevard et les réverbères agités dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de sa vie[4].

Phrase quelque part en parlant de René : « Quand je peignis René, j'aurais dû demander à ses plaisirs le secret de son ennui. »

Mot de Vauvenargues.

Dites-nous le secret : vous ne le dites qu'à demi.

Passages délirants dans Rancé, vous avez mis le nom de Mlle Taglioni.

M. de Chateaubriand est-il triste naturellement, ou est-ce un rôle[5]?

Profonde mélancolie de René, (ennui), réelle mais recouverte d'une seconde nature qui devient à la longue essentielle. — Chateaubriand les promenant à Montrouge. C'est assez pour qui a tant vu, mais pour nous qui n'avons rien vu, ces plaines pelées suffisent-elles?

Admirable imagination de détail dans *Atala*. « Cette religion qui

1. *Note marginale.* — Il y a de tout dans ces Mémoires, de l'amour, du chrétien, du royaliste, du républicain. L'unité y peut manquer, mais la seule unité est-elle de l'*art*?

2. *Note marginale.* — Le gouverneur de Venise lui retire le passage. M. de Chateaubriand court à Prague par le Tyrol. Il arrive au moment où la famille va partir pour Butschirad à six lieues de Prague, sur la route de Carlsbad, afin d'échapper à l'arrivée de la duchesse de Berry, et aux jeunes gens qui viennent saluer la majorité. Esprit de cette narration, ironie juste, et leste et tendre. Effet de l'arrivée de ces honnêtes jeunes gens.

3. Ce passage, cité par Sainte-Beuve dans son article de 1834 et dans celui des *Causeries du Lundi*, t. X (1854), ne se trouve pas dans les *Mémoires* à l'endroit indiqué ici, à la suite de la Saint-François, mais dans le chapitre *Bamberg* (2 juin 1833). Certaines éditions ont imprimé *brise* pour *bise*. Cela devait être.

4. *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 165, édit. Penaud.

5. *Note marginale.* — Son tort est de se croire privilégié dans les malheurs, son privilège est dans le génie qui les exprime et les peint.

suffit seule pour les vaincre (passions), quand tout les favorise, et le secret des bois et l'absence des hommes et la *fidélité des ombres*[1] ! »

« Ses beaux yeux étaient fermés, ses pieds modestes étaient joints. »

Fond de M. de Chateaubriand. Artiste, gloire; second plaisir, amour, femmes, vanité. Troisième : pouvoir du monde et politique. Ligne pure, correcte (sobre) de son style, colonne droite; styles à colonnes[2] au lieu que Lamartine est un style à flots; — mais au fond et quel que soit le grave ou le maniéré du premier plan, le grand au fond, l'horizon, la mer[3].

Bon sens mêlé au faste comme pour Louis XIV[4].

En lisant bien l'*Essai sur les Révolutions*, on y voit quelles lectures nombreuses, indigestes[5], avait fait le jeune homme, quelle préoccupation littéraire avant tout avait été la sienne, quand il parle du triomphe de l'insertion d'une idylle dans l'*Almanach des Muses*. C'est vrai. Il avait commencé son épopée des nations avant de partir et son voyage a pour idée de l'achever.

Voir ses notes de l'*Essai*, curieuses. Ginguené et Champfort mieux jugés que plus tard[6]. Républicain et royaliste, ne sont que deux mots pour la même chose, indifférence politique. Plus tard seulement avec le *Génie du Christianisme*, rôle trouvé, pris, suivi, magnifique.

Quand il juge actuellement les terroristes[7], il est comme M. Daunou, remarquable. Alors ce qu'il dit du *système de perfection* plus juste.

Bien du XVIIIe siècle à l'origine. *Homme sensible*, respect des gens de Lettres. Cela d'abord et avant tout. Laborieux, à quoi il pense seul, à quoi il passe ses matinées. L'amour est la *gloire des Lettres*, l'amour flatteur et qui le couronne et l'adore.

Ce qu'il fait dans l'*Essai* plein de rapprochements historiques est

1. *Note marginale.* — Les souvenirs de l'amour dans le cœur d'un vieillard sont comme les feux du jour, réfléchis par l'orbe paisible de la lune, lorsque le soleil est couché et que le silence plane sur les huttes des sauvages. (*Atala*).

2. *Note marginale.* — Toutes les richesses avec des lianes du désert pour chapiteaux. (*Se retrouve dans le passage de l'article de 1834 auquel nous renvoyons dans la note ci-après.*)

3. *Note marginale.* — Nobles (*mot illisible*) qui ont toujours rétabli l'équilibre, l'ordre, la réalité.

4. *Note marginale.* — Sobre pourtour. Ne s'attardant pas. Malgré la métaphore, sa parole se retrempe, *piquant* (?) droit à la pensée. Il ne s'amuse pas dans la métaphore. Il y va et en revient. (*Nous avons reporté ici cette note qui se trouve tout en tête du dossier de Sainte-Beuve parce qu'elle concorde avec tout le passage de son article où il rapproche comme ici le style de Chateaubriand du faste de Louis XIV. — Voir pour plus de facilité l'édition Michel Lévy, 1869, des Portraits contemporains, t. I, p. 13 et 18, où Sainte-Beuve parle aussi des lectures indigestes qu'avait dû faire l'auteur de l'Essai.*)

5. *Note marginale.* — (*Mot illisible*). Mélange de Flins et de Sanchoniaton, de Simonide, de Fontanes, (*mot illisible*), du sanscrit et du *Mahabarata*.

6. *Note marginale.* — Bernardin de Saint-Pierre, plus indulgemment. *Essai*, I, 268. Rousseau aussi, I, 166.

7. *Note marginale.* — En 96, comme M. de (*mot illisible*), il écrit sur la Révolution. Admirable coup d'œil sur la gravité des événements. *Essai*, I, 222. — Grand et beau! — Amour de Rousseau et de la vie sauvage, I, 286. Admirable. Misanthropie. Mélancolie sceptique, durable, qui se retrouve dans les Mémoires, moins chrétiens. *Essai*, II, 60.

bien naturel, et il est peu de jeunes gens qui, sous l'influence politique des grandes années, n'ait fait ainsi ses premières lectures et ses premières notes.

Grande curiosité historique, érudite et politique qui se mêlait dès l'abord à la poésie chez le jeune Chateaubriand. Algèbre, singulière politique. *Essai*, I, 201, après les ébauches déjà faites d'Atala et de René.

Étrange et beau chapitre de l'*Essai*, II, 74. Séparation de l'homme de la nature d'avec l'homme de la société; républicain, s'il le croyait possible; mais idée de corruption et de la monarchie meilleure. Le suivre un peu dans ses variations politiques. Sous l'Empire, position prise et noble rôle. Il va un peu loin sous la Restauration, quoiqu'il comprenne dès lors la liberté fille des lumières autre que la liberté, fille des mœurs; mais enferré fréquemment dans le chevaleresque et le parti ultra et dérivant par la louange. Les convenances artificielles. Depuis 1830, double position. Brochures publiées.

Comme on va sur le pré noblement, mais citer l'admirable morceau politique : Du progrès futur.

Rapprochement avec Béranger. Bel exemple donné par Chateaubriand; devrait être toujours, et si Lamartine... il y reconnaît que cette chanson n'a semé ni envie ni haines. De même que le chansonnier apprenait la noblesse de cette âme qui vient d'écrire que le peuple [1]...

On voit, *Essai*, II, 151, la différence de ses sentiments philosophiques sur les rois alors et de son jargon bourbonien de plus tard — des saines doctrines et du panache d'Henri IV.

Adresser des vers à Chateaubriand sur le point délicat des Mémoires, *amour*. Combien attentif, en écoutant, à saisir les moindres mots mystérieux de ce que son cœur ne trahit pas [2]...

Essai, II, 156. Admirable chapitre sur le malheur, sur la faim, l'insuffisance des moralistes [3]; conseil au pauvre, fuir dans les campagnes, loin des jardins publics et du fracas; ne sortir qu'à la brune; voir de loin les réverbères aux portes des hôtels; mais en voyant les petites lumières à la fenêtre du faubourg, il se dit : là j'ai des frères [4].

Étude de la botanique. Puis un livre qu'on a bien de la peine à se procurer, un livre qu'on tire [5]... va remplir les heures du silence.

1. La difficulté de déchiffrer certains mots, jointe à l'inachevé de ces notes, nous fait reporter au passage de l'article de Sainte-Beuve, où Chateaubriand est rapproché de Béranger : « Béranger se vante d'être du peuple, M. de Chateaubriand revendique les anciens comtes de Bretagne, mais tous les deux se rencontrent dans l'idée du siècle, dans la république future, et ils se tendent la main. » C'était écrit en 1834. (*Portraits contemporains*, t. I, p. 25, édition de 1869.)

2. *Note marginale.* — A propos de la langue de Chateaubriand. Il n'y a pas d'ancienne langue *écrite és cœurs*.

3. *Note marginale.* — Rapprocher Chateaubriand pauvre à Londres d'André Chénier sombre et triste dans sa taverne. Moi aussi!

4. *Note marginale.* — Au lieu de cela, dans les *Mémoires*, pas de *frères* : tout aboutit à une statue.

5. « Un livre qu'on a eu bien de la peine à se procurer, un livre qu'on tire précieusement du lieu obscur où on le tenait caché, va remplir ces heures de silence. » (*Essai sur les Révolutions*, t. II, chap. XIII. *Aux infortunés*, p. 171, édition Ladvocat, 1826.)

L'*Essai* et les jugements sur les encyclopédistes et philosophes sont plus justes que les notes. Diderot est terriblement traité dans ces notes : l'*Essai* est plus enthousiaste, mais moins factice. II, 275.

Assez beaux vers dans le cimetière de Gray : *Ainsi brille la perle*, etc.

Dans *l'Esclave* : Musulmane, aux longs yeux, etc.

A propos du rôle joué et adopté par M. de Chateaubriand dès 1800, parle de l'avantage de ces choses même factices. Il faut de ces grands emplois au génie. Cela remonte la vie comme une machine au moment où le courant turbulent, naturel, de la jeunesse, s'affaiblit. Inconvénients de la vue pure de la réalité à cet âge.

... Rides[1] à la beauté, même au génie.

Fin des notes prises par Sainte-Beuve sur le manuscrit des *Mémoires* de Chateaubriand [2].

Pour copie conforme,

Jules Troubat.

1. Un mot illisible précède *Rides*.

2. Au moment de mettre sous presse, une révélation curieuse et piquante nous est faite par le livre de M. G. Pailhès, récemment paru chez Garnier frères : *Du nouveau sur J. Joubert. Chateaubriand, Fontanes et sa fille. Sainte-Beuve.* L'auteur nous y apprend que c'est lui qui s'aperçut le premier (et qui en fit part à d'autres) que la fameuse page en litige sur le rendez-vous donné à l'Alhambra ne se retrouvait pas dans les *Mémoires d'outre-tombe*. M. Pailhès se sert de gros mots pour blâmer Sainte-Beuve d'avoir publié cette page. C'est étonnant chez les premiers éditeurs de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*.

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

(*Suite* [1].)

128. — *Chanson lamentable sur le chant* : O combien est heureuse.... 1545.

Voyez la grand'offense
Faite par les meschans...

(13 couplets de 6 vers.)

Cette pièce est une complainte inspirée par l'effroyable destruction des villages de Mérindol et de Cabrières. Le massacre, qui a marqué d'un sanglant stigmate les noms du président Meynier d'Oppède et du cardinal de Tournon, eut lieu au mois d'avril 1555. Les détails en sont trop connus pour que nous ayons besoin de les rappeler.

Le timbre de la complainte est une chanson souvent citée de Mellin de Saint-Gelais :

O combien est heureuse
La peine de celer...

(Éd. Blanchemain, I, p. 66.)

Les couplets de Saint-Gelais ont été reproduits dans un grand nombre de recueils du XVIe siècle. Jean Chardavoine nous en a conservé la mélodie dans son *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, éd. de 1588, fol. 117.

On chantait sur le même air :

1. La bonté et clemence
Du Seigneur veux chanter...

(*Recueil de plusieurs chansons spirituelles...* [*par Mathieu Malingre*], 1555, p. 257; *Chansons spirituelles à l'honneur de Dieu*, 1596, p. 419.)

2. La langue envenimée
D'un envieux maudit...

(*Ibid.*, 1555, p. 103; — 1596, p. 114.)

1. Voir le n° 2, avril 1894, pp. 143-158, et le n° 3, juillet 1894, pp. 290-307; le n° 1, janvier 1895, pp. 36-58 et, le n° 4, octobre 1895, pp. 550-576; le n° 3, juillet 1896, pp. 376-408, et le n° 2, avril 1899, pp. 225-252.

3. L'ardeur qui me tourmente
M'a sceu si bien dompter...

(*Recueil et Eslite de plusieurs belles chansons joyeuses... colligées des plus excellents poëtes françois par J. W[aesberge]*; Anvers, chez Jean Waesberge, 1576, in-12, fol. 114; — *L'Excellence des chansons les plus joyeuses et recreatives composées de ce temps*... Lyon, par Benoist Rigaud, 1584, in-16, fol. 65.)

4. Mon Dieu, fais par ta grace
Nos cœurs illuminer...

(*Le Recueil de toutes sortes de chansons nouvelles*... Paris, veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16, fol. 95 v°.)

5. O combien est heureuse...

(*Recueil de plusieurs chansons spirituelles* [*publié par Mathieu Malingre*], 1555, p. 62 Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 444.)

6. O combien fut heureuse
La Vierge quand receut...

(Nicolas Denisot, *Noëls*, 1545, n° 1; réimpression de 1847, p. 13.)

7. Trop soudaine aliance
Ne peut longtemps durer...

(*Ample Recueil des chansons, tant amoureuses, rustiques, musicales, que autres*...; Lyon, par Benoist Rigaud, 1582, in-16, fol. 46.)

Bibliographie.

A. — Recueil de plusieurs chansons spirituelles tant vieilles que nouuelles, auec le chant sur chascune, afin que le Chrestien se puisse esiouir en son Dieu & l'honorer : au lieu que les infidelles le deshonorent par leurs chansons mondaines & impudiques. M. D. LV [1555]. *S. l.*, in-16 de 269 pp., p. 190.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, pp. 341-345.

129. — *Chanson sur le chant de* : O cruaulté logée en grand beaulté, etc., *Description de l'exterieure beaulté et pompe papalle, et de sa chute future.* Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. O grand beaulté, qui loges cruaulté,
O cruaulté logée en grande beaulté,
Quand soubz habits si tresbeaux sentiras

Que l'on congnoit ta grand desloyaulté,
Plus pere sainct, je croy, ne te diras! (Matt., 23 a.)

2. Quand les lacquais qui ton corps ont porté
Et tes mignons, tant pleins de braveté,
Te laisseront, et que plus ne voirras
Des cardinaulx assis à ton costé,
Plus pere sainct, je croy, ne te diras. 10 (Luc, 20 g.)

3. Quand tes pardons, qui nous ont tant cousté,
Ne courront plus, et te sera osté
Terres, pays, thresors et ce qu'auras,
Comme sainct Jean en son livre à cothé. (Apo., 18.)
Plus pere sainct, je croy, ne te diras.

4. Prince rommain, a tort *pater sancte*,
En brief de temps, tu seras absenté,
Et de ton hault au plus bas tomberas.
Lors, te voyant de tous poinctz debouté, (II Thes., 2 abc.)
Plus pere sainct, je croy, ne te diras. (Apo. 19 d.)

Le recueil d'Eustorg de Beaulieu ne contient qu'un petit nombre de pièces pouvant être considérées comme des chants historiques : ce sont celles qui sont dirigées contre le pape. Nous croyons pouvoir en citer quelques-unes.

Le timbre de la présente chanson est emprunté à Clément Marot (éd. Jannet, II, p. 189). La chanson :

O cruauté logée en grant beaulté,
O grant beaulté qui loges cruaulté...

se trouve déjà, mise en musique par Claudin de Sermisy, dans les *Trente et sept chansons musicales a quatre parties* (Paris, par Pierre Attaingnant, mars 1532, n. s., in-4 obl.), fol. 3 v°, et, accompagnée d'une mélodie de Clément Jannequin, dans le *Cinquiesme Livre contenant XXV chansons* (Paris, Pierre Attaingnant et Hubert Jullet, 1540, in-4 obl.), fol. 14. Voy. Eitner, *Bibliographie*, pp. 855 et 645.

Bibliographie.

Chrestienne || Resiouyssance. || Composée par Eustorg de Beaulieu, || natif de la ville de Beaulieu : au bas || pays de Lymosin. || Iadis Prestre, Musi- || cien & Organiste : en la faulce E- || glise Papistique, & despuis, par || la misericorde de Dieu, Mi || nistre Euangelique : en || la vraye Eglise de || Iesus Christ. || Chantez à l'Eternel Chanson nou-

uelle, || & que sa louange soit ouye en la || Congregation des fidelles. || Psal. 149. || 1546. || *Le 12. d'Aougst. S. l.* [*Genève*], in-8 de 8 ff. lim., 227 [*lis.* 229] pp. et 5 ff.

Le f. qui suit le titre contient, au r°, un quatrain de Guillaume Gueroult, « poete natif de Rouen », et un quatrain de l'auteur. Au v° est indiquée la division du volume. La première partie contient 160 chansons (dont M. Bordier a donné la table sommaire dans *Le Chansonnier huguenot*, II, pp. 432-439); la seconde est occupée par « aulcunes aultres matieres joyeuses et vertueuses ».

Les 5 ff. qui viennent ensuite sont remplis par une épître (en prose) « A tous ceulx et celles qui parmy tous peuples et nations de la terre se disent croire en Jesus Christ ». Cette épître a été réimprimée dans *Le Chansonnier huguenot*, II, pp. 428-432.

Au 8e f. lim. sont trois petites pièces d'Eustorg de Beaulieu.

Les chansons chrétiennes (pp. 1-167) sont pour la plupart des adaptations de chansons profanes. Le poète avertit (p. 90, cotée 91) qu'il a composé les mélodies des trente-neuf chansons qui suivent (nos 102-140), et il ajoute qu'il espère pouvoir, s'il trouve un imprimeur commode, les communiquer à toute l'Eglise.

Les pièces qui composent la seconde partie ont presque toutes un intérêt historique, mais ce ne sont pas des chansons. On y trouve la *Coppie de l'instrument et memorial de la perte du dieu des freres Jacoppins de Lyon* (2 juillet 1536), p. 170; l'*Epitaphe de Pierre de Cornibus*, p. 175; *Le Dieu gard de l'autheur a la ville et aux citoyens de Geneve, la premiere fois qu'il y veint* (1er mai 1537), p. 178; des vers sur Claude Fiwa, p. 183; sur Pierre Giron, p. 184; sur Richard Du Bois, *ibid.*; sur Françoys de Bonyvard, p. 185; sur Niclaus von Wattenwil, p. 186; sur Roudolf de Diesbach, p. 187; sur Hans Cotter, p. 186 (= 188); sur Wolffgang de Erlach, *ibid.*; sur Hans von Erlach, p. 187 (= 189); sur A. Zebedée, p. 190; sur T. Malingre, *ibid.*; sur Marti[n] Crum, p. 191; sur J. Yvoire, p. 191; sur G. Calesi, *ibid.*; sur A. Froument p. 192; sur Marguerite de Bourbon, *ibid.*; sur Legier Du Four, p, 193; sur la cité de Genève, p. 194 (cotée 190); à Marguerite de France, fille du roi, p. 195; à Marguerite de Saint-Simon en Saintonge, jadis écolière de l'auteur, p. 198; à Clément Marot, pp. 204, 207.

Aux pp. 215 (cotée 187)-226 est une pièce en prose : *La generalle Croisade, anciennement donnée et despuis nouvellement confirmée par nostre sainct pere; avec plusieurs grands privileges, pardons, etc.*

Le v° de la p. 227 et les 4 ff. qui suivent contiennent la *Table*.

Le dernier f. est occupé, au r°, par les *Faultes d'imprimerie obmises à corriger*. Le v° en est blanc.

La présente chanson est le n° 20, p. 17.

Biblioth. imp. de Vienne. — Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire provenant d'une vente faite par les frères Tross en 1867).

130. — *Chanson sur le chant de* : En attendant le languir me tourmente. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. En attendant le languir me tormente.
Est ce bien faict qu'un prince ne consente
Les faictz de Christ estre à tous relatez
Et en commun lengage translatez (Act. 2 a b. — I. Cor. 14.)
Comme Dieu veult et l'Escripture chante? (5 Act.)

2. Je ne croy point qu'un tel prince ne sente
Quelque malheur et que Dieu ne l'absente
De plus regner, veu ses ferocitez,
Tant qu'il perdra ses villes et citez
Et sera mis dehors par main puissante. (Dan., 4 fg.)

3. Mais n'est ce pas une chose meschante
Qu'un batelleur ou sourcier qui enchante (Levi., 19 f.)
Soit escouté en ses dicts mal fondez,
Et soit permis tenir cartes et dez (Psal. 78.)
Plus que les loix que Dieu seul nous présente! (Josué,1 b.)

Nous n'entreprendrons pas d'exposer les mesures prises par la Sorbonne et par François Ier contre les traductions françaises de la Bible. Les historiens de la Réforme les ont fait connaître et les chansons du temps contiennent l'écho de l'indignation causée par une défense aussi monstrueuse. Henri Estienne, racontant dans son *Apologie pour Herodote* « comment nos predecesseurs se sont laissés oster ou falsifier la sainte Escriture », cite le début d'une chanson, faite, dit-il, en 1544, et qui doit être rapprochée de la nôtre :

Vous perdez temps de me vouloir defendre
D'estudier en la saincte Escriture :
Plus m'en blasmez, plus m'en voulez reprendre,
Plus m'esjouit, plus me plaist la lecture... [1].

1. *Apologie*, éd. Ristelhuber, II, p. 152.
La chanson est antérieure à la date indiquée par Estienne. Elle avait été imprimée, dès 1540, dans la ville d'Agen, à la suite de *La Françoyse chrestienne* (voy. A. Claudin, *Le premier livre imprimé à Agen*, extr. de la *Revue de l'Agenais*, 1894, p. 6).
Le timbre original est emprunté à Clément Marot (éd. Jannet, II, p. 192). Il a servi pour plusieurs chansons :

1. Vous perdez temps de mespriser l'Eglise,
Gens qui voulez divertir ma creance...

Par frère Legier Bon Temps.
(*Troisiesme Livre du Recueil des chansons*; à Paris, chez Claude de Montre-œil, 1579, in-16, fol. 52 v°.)

2. Vous perdez temps, gent maligne et rebele,
D'ainsi vouloir contre Dieu entreprendre...

(*Chansons spirituelles*, 1569, n° 112 (voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 466); *Chansons spirituelles*, 1596, p. 224.)

La chanson d'Eustorg de Baulieu vise directement François Ier, à qui sont prédits les malheurs les plus sinistres. La mort du roi, arrivée l'année suivante, n'amena malheureusement pas la fin des persécutions.

La chanson dont Eustorg a reproduit le timbre ne semble pas avoir été très répandue; nous ne l'avons rencontrée dans aucun des recueils que nous avons eus entre les mains.

Bibliographie.

Chrestienne resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 22, n° 27.

131. — *Chanson sur le chant de* : C'est à grand tort que moy, paouvrette, endure. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

C'est a grand tort que maint peuple murmure
Contre Luther, pour ce qu'a sa venue...

(3 couplets de 4 vers de dix syllabes.)

Eustorg de Beaulieu fait en ces quelques vers une apologie de Luther.

La chanson dont il a emprunté le timbre commençait ainsi :

C'est a grand tort que moy, povrette, endure,
Et que je suis de si trescourt tenue...

On la trouve dans les *Trente et quatre Chansons musicales a quatre parties* imprimées à Paris, par Pierre Attaignant, au mois de janvier 1529 (n. s.), fol. 15. On la rencontre plus tard, dans d'autres recueils, avec des mélodies de Clemens non Papa et de Josquin Baston (voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke*, pp. 471 et 401). Elle est citée, en 1538, dans *Le Disciple de Pantagruel*, autrement dit *La Navigation du compaignon à la bouteille* (p. 39 de la réimpression de 1867).

Le même timbre a été suivi dans une chanson protestante qui commence ainsi :

C'est à grand tort que moy, messe, tant dure,
Et que je soye pour si bonne tenue...

(*Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 134-136.)

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resjouyssance...., 1546 (voy. le n° 129), p. 55, n° 71.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, p. 105.

132. — *Chanson sur le chant de :*

Touchez nous l'antiquaille,
Et nous la danserons, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Preschez leur rien qui vaille
Et ils nous brusleront.
Le pape et cardinaulx
Font des esdicts nouveaulx...

(8 couplets de 4 vers et un refrain de 2 vers.)

Cette pièce, comme le n° 129, est une invective contre le pape.

La ronde de l'antiquaille, à laquelle Rabelais fait allusion (éd. Jannet, II, p. 117), est citée aussi, en 1538, dans *La Navigation du compaignon à la bouteille* (réimpression, p. 40). Elle servait de timbre à une autre satire contre le pape :

Le pape et les siens tous,
C'est un troupeau de loups...

(*Le Chansonnier huguenot*, I, p. 129.)

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 85, n° 100.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, pp. 124-126.

133. — *Chanson sur le chant de* : Plaisant Bordeaux, noble et royal domaine. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. Plaisant Bordeaux, noble et royal domaine,
Du grand honneur qu'aux ydolles as faict (Dan., 4 f.)
Crie mercy à Dieu seul tout parfaict,
Affin qu'un jour tu n'encoures sa hayne. (Ebr., 10 f.)

2. Lorsqu'il tiendra sa grand court souveraine, (Mat., 25 cd.)
Chascun verra plainement ton meffaict.
Je te pry donc que de ton grand forfaict
Soys repentant de pensée humble et saine. (Luc, 3 abcd.)

3. Regarde bien si l'Eglise rommaine
Te peult saulver, ou si Christ par effect, (Apo., 18.)
T'a rachapté et pour toy satisfaict,
Ce qui est vray et chose trescertaine. (I. Tim., 26.)

Eustorg de Beaulieu avait habité pendant un certain temps Bordeaux, où il avait soutenu un procès contre sa mère et contre ses frères, et où il avait fait imprimer à plusieurs reprises *Les Gestes des solliciteurs*[1]. Dans une de ces chansons il censure vivement les religieuses de la Guyenne :

Les nonnains de Bordeaux
Font des petits moyneaulx.

(*Le Chansonnier protestant*, I, p. 126.)

Nous avouons ne pas connaître la pièce originale que le poète a transformée en cantique.

Bibliographie.

Chrestienne Resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 97.

134. — *Chanson sur le chant de* : Paix là! Sus, ho là! Paix là, etc.[2]. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Paix là! Sus, ho là! Paix là!
Escoutez que je vueil dire. (Isa., 1, 2.)

1. J'ay ouy à ce matin
Le sainct Evangile lire,
Duquel parle tant Martin,
Disant qu'il nous doibt souffire. (II Ti. 3 d.)
Paix là! Sus, ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là, Sus, ho là! Paix là, etc.

2. Du quel parle tant Martin (surnommé Luther),
Disant qu'il nous doibt souffire.
Le pape estoit trop enclin
A Jesus Christ contredire.
Paix là! Sus, ho là! Paix là! (Dan. 8 fg.)
Car cecy n'est pas pour rire. (Apoca., 13)

Paix là, Sus, ho là, etc.

3. Le pape estoit trop enclin
A Jesus Christ contredire;

1. Voy. *Catal. Rothschild*, I, nos 518 et 519.

2. On lit en manchette, dans le recueil de 1546 : *Chante ceste par deux, aussi si tu veulx*. Des chiffres placés en marge indiquent la division des couplets entre les deux voix. Les deux premiers vers sont accompagnés du n° 2 et les autres du n° 1.

Pour ce vient il a declin,
Comme sainct Paul vient predire. (II Thes., 2 abc.)
Paix là! Sus, ho là! Paix là! (II Tim, 3 abc.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! etc.

4. Pour ce vient il a declin,
Comme sainct Paul veint predire.
O que Satan fut bien fin (II Cor., 11 cd.)
Quand il le veint introduire!
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! Paix là, etc.

5. O que Satan fut bien fin
Quand il le veint introduire,
Et tant de prestres sans fin (Act., 20 f.)
Qui ne nous faisoyent que nuire. (Rom., 16 c.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

6. Et tant de prestres sans fin
Qui ne nous faisoyent que nuire.
La moynaille d'Augustin
Faisoit gaillard son pot cuyre. (Phili., 3 d.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

7. La moynaille d'Augustin
Faisoit gaillard son pot cuyre;
Celle de Thomas d'Acquin
Faisoit rage de seduire. (II Pier., 2.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

8. Celle de Thomas d'Acquin
Faisoit rage de seduire;
Mais Françoys, ce franc touppin,
Sçavoit mieulx les gens induire

Paix là! Sus ho là! paix là! (Jude, 1.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! etc.

9. Mais Françoys, ce franc touppin,
Sçavoit mieulx les gens induire
Que carme ne celestin,
Ne caphard qu'on sceust eslire.
Paix là! Sus ho là! Paix là! (Matth., 23.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus holà, etc.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui servait de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Chrestienne Resjouyssance... 1546 (voy. le n° 129), n° 133, p. 118.

135. — *Chanson sur le chant de :*

Te remues tu,
Te remues tu, gentil fillette, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Dormoys tu,
Dormoys tu, dy, grosse beste,
Dormoys tu?
(7 couplets de 4 vers, plus le refrain.)

Voici encore une satire contre le pape.

Le volume d'Eustorg de Beaulieu en contient plusieurs autres que nous devons renoncer à citer, bien qu'elles dussent peut-être figurer dans un recueil de chants historiques.

La chanson dont Eustorg a emprunté le timbre commençait ainsi :

A Paris a troys fillettes.
Te remu tu, gentil garsette?...

On la trouve, avec une mélodie de Jacques Godebrie, dit Jacotin, dans les *Trente huyt Chansons musicales a quatre parties* (Paris, Pierre Attaingnant, 1529, in-4), fol. 7.

Les paroles de notre poète ne reproduisent qu'imparfaitement la coupe de la chanson primitive; mais il sollicite lui-même (p. 114) l'indulgence du public pour un certain nombre de pièces « defectueuses en vraye mesure poëtique ».

Bibliographie.

A. — Chrestienne Reiouissance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 123, n° 135.
B. — *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 127-128.

136. — *Chanson sur le chant :*

Dictes que c'est du mal, m'amye,
Dictes que c'est du mal des dentz, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

C'est la prestaille et moinerie
Laquelle abuse tant de gens.

S'on ne veult qu'on estudie
La saincte Escriture, emplye
De divins enseignements...

(18 couplets de 3 vers, plus le refrain.)

Eustorg combat ici non seulement le pape, mais les prêtres et les moines. Il faut rapprocher les attaques auxquelles il se livre contre ceux qui ne veulent pas permettre l'étude de la Bible, de la pièce citée sous le n° 130.

La chanson : *Dictes que c'est du mal*, etc., figure dans les recueils suivants : *Plusieurs belles chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1543, in-8 goth.), fol. 32; — *Chansons nouvellement composées* (Paris, Jehan Bonfons, 1548, in-8 goth.), n° 59; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons* (Paris, veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16), fol. 54.

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resjouyssance... 1546 (voy. le n° 129), p. 150, n° 153.
B. — *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 169-173.

137. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur les regrets du trespassement du treschretien roy de France, sur le chant :* Faulce trahison. 31 mars 1547.

1. France, aussi la Picardie,
Tu dois bien pleurer et gemir
D'avoir perdu un si hault prince,
Le noble roy des Fleurs de Lys.
C'estoit François, premier du nom,
Qui partout avoit grand renom.

Prions Jesus trestous ensemble
Qu'a son ame face pardon.

2. Quand le tresnoble roy de France
Sentit la mort qui le pressoit,
Faisant regretz a grand puissance,
Son ame a Dieu recommandoit,
Disant a Dieu a son lignage,
Premier a son filz le daulphin,
Sans oublier sa noble fille,
Marguerite des Fleurs de Lys.

3. De rechef il dist au daulphin :
« A Dieu, mon fils et mon amy.
» Je vous prie tant que je puis,
» Gardez l'honneur de Jesuchrist,
» Tenez en paix votre pays :
» Ainsi vous vivrez longuement.
» Faictes justice, je vous prie,
» Autant aux petitz comme aux grans. »

4. « A Dieu, ma fille Marguerite,
» M'amye et mon cher enfant.
» Les regretz que j'ay de mourir,
» Ce n'est que de vous seulement,
» Que ne vous ay en mon vivant
» Mariee a vostre plaisir. »
Voila tous les piteuz regretz
Que le roy avoit a mourir.

5. « A Dieu, m'amye Alienor,
» Sœur de l'empereur des Romains.
» Quand je vous prins pour mon espouse,
» Je fismes paix à tous humains.
» Je prie au roy souverain,
» C'est Jesuchrist, le roy des roys,
» Qu'il vous doint treslonguement vivre
» En paix avecques les François! »

6. Quand le tresnoble roy de France
Rendit a Dieu son esperit,
Vous eussiez vu le bon daulphin
Souspirer, plorer et gemir,
Disant : « Mon pere et mon amy,

» Voicy tresdur departement.
» Las! je n'ay plus pere ne mere :
» Plus ne sommes que deux enfants. »

7. Dedans le chasteau Rambouillet
Le roy François si trespassit.
Prions Jesus que sa pauvre ame
Soit en repos en paradis.
Or prions Dieu pour son doulx filz
Que de mal le vueille garder;
Par quoy chantons a haulte voix :
« Vive Henry, roy des François! »

Fin.

42. esprit. — 49. de Rambouillet.

Cette touchante complainte offre le caractère de la poésie populaire. Les vers n'ont de rime ou d'assonance que de deux en deux, et cette règle n'est même pas régulièrement observée.

La chanson : *Faulce trahison, etc.*, dont nous n'avons pas retrouvé le texte, servait de timbre à un noël commençant ainsi :

Noel pour l'amour de Marie
Nous chanterons joyeusement...

(H. Lemeignen, *Vieux Noëls*, 1876, I, p. 38.)

Le recueil que nous venons de citer contient (III, n° 8) une mélodie dont nous ne pouvons garantir l'authenticité.

Une complainte sur la mort de Henri II dont nous parlerons plus, loin, fut chantée sur le même air.

Bibliographie.

A. — Chansons nouuellement composees..., 1548 (voy. le n° 66), fol. *Ev* v° de la réimpression de 1869.

B. — *L'Amateur d'autographes*, 1873, XI, n° 240, avec une notice de M. Tricotel.

Additions et Corrections.

Nous sommes arrivé à la mort de François Ier, c'est-à-dire presque à la moitié du XVIe siècle. Nous ne croyons pas devoir attendre la fin de ce travail pour y faire quelques rectifications.

Nous citerons aussi diverses pièces qui nous ont échappé et qui devraient être intercalées dans les précédentes.

3 *a*. — *Chanson des galiotz*. 1507.

Sy je suis triste et plain d'ennuy,
Nul ne s'en doit esmerveiller...

(4 couplets de 8 vers, dont le 6e n'a que quatre syllables.)

Cette pièce est une complainte faite par un galérien qui espérait être remis en liberté après avoir subi sa peine, et surtout au moment où le roi rentrait en France. Elle nous paraît avoir été composée en 1507, au moment où Louis XII revenait de son expédition contre Gênes, expédition à laquelle Prigent de Bidoux (cité au v. 22) avait pris une grande part.

La chanson de 1507 ouvre la série à laquelle appartiennent les pièces étudiées sous les nos 9 (v. 1513), 53 (v. 1525) et 62 (1530).

Bibliographie.

A. — Sensuyuent VIII belles chansons nouuelles... (recueil réimprimé par Durand frères, à Chartres, en 1874), no 6.

B. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, pp. 315-317.

4. — Le second vers de la chanson doit se lire ainsi :

Qui plus infait estoit qu'un [mauldict] chien.

5. — M. H. Hauser, professeur à l'Université de Clermont, nous fait observer que la chanson :

Vive France et son alliance.

dut être composée en 1525, pendant la captivité de François Ier. On lit en effet, sous cette date, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* :

« *Item* aussi fut defendu, sans faire cry public, aux maistres des basses escoles de ne souffrir chanter par les rues les petis enfans allans et venans de l'escole : *Vive France ne son alliance*! ne faire roy a escolle[1]. »

L'observation de M. Hauser est très importante, parce qu'elle permet de déterminer avec plus de précision la date de *La Farce de Calbain*. Cette pièce, que l'on attribue d'ordinaire au règne de Louis XII, doit appartenir au règne de François Ier.

9. — A la ligne 7 des notes qui suivent la chanson, *lisez :* Du Bellay.

Dans la *Bibliographie*, article E, ligne 2, *lisez* : 1543.

1. *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier*, publié par Ludovic Lalanne, 1854, p. 233.

15. — Ajoutez à la Bibliographie :
E. — Montaiglon, *Recueil de Poësies franç.*, VIII, pp. 317-318.

19. — Ligne 3, *lisez* : Giorgio.

36 *a*. — *Chanson sur Antoine de La Marck, abbé de Beaulieu.* 1523.

O maistre Antoine de Beaulieu,
Tu te disois fils de la Marche...

Ou :

Messire Anthoine de Beaulieu...

Nous avons parlé incidemment de cette pièce, qui a servi de timbre aux trois chansons suivantes :

1° De Suze nous sommes partis
Cinq enseignes de compaignie... 1536.
(Voy. notre n° 72.)

2° Therouenne, noble cité.
Pour le roy ville de frontiere... 1537.
(Voy. notre n° 91.)

3° Vive le noble roy Françoys
Avecques sa bonne alliance... 1538.
(Voy. notre n° 98.)

Il nous suffit de renvoyer à la note qui accompagne le n° 72.

36 *b*. — *Lamentation et Complaincte, par maniere de chanson, de la mort du bon Bayard; faicte par les adventuriers au retour de Lombardie, après sa mort.* 30 avril 1524.

1. Aydez moy tous a plaindre,
Povres adventuriers,
Sans point vous vouloir faindre,
Ung si noble pilier.
Le vaillant chevalier,
Il pensoit nuyt et jour,
Car dedans ung millier
Ung tel n'avoit en armes.

2. Le jour de sainct Eutrope,
Bayard, noble seigneur,
Aux ennemys en trope,
Il monstra sa valeur;

C'estoit par la faveur
De la faulce canaille
Dont luy vint le malheur.
Maudict soit la bataille!

3. Plorez, plorez, gensdarmes
A cheval et a pied!
C'estoit le singulier
Dessus tous les gens d'armes;
Il a tenu bon pied
Sans faire au roy tort,
Dont a luy fut le pis,
Car gaigné a la mort.

4. Ne vous en venist pis,
Car (?) jamais d'homme d'armes
Comme pourroit bailler
Aux gens du roy secours.
Adonc il print le cours
Contre ses ennemys,
Dont ses jours en sont cours,
Vous voyez, mes amys.

5. Ha, povre Daulphiné,
Tu peulx bien dire : « Helas! »
Avant qu'il soit finé
Tu en seras bien las.
Tu as perdu ton soulas
Et encor de rechief
Tu peulx bien dire : « Helas! »
Il te coustera cher.

8. *Impr.* en larmes. — 11. Voyant les ennemys. — 16. Mauldicte. — 20. Sur tous. — 24. *Dans l'édition que nous avons sous les yeux, celle de Paris, « en la rue neufve nostre Dame a l'ensigne de saint Jehan Baptiste », le vingt-quatrième vers est placé le cinquième.* — 38. *Même édition* : encore.

Bibliographie.

A. — Les Gestes, ensemble la vie du preux cheualier Bayard... Champier (pour les diverses éditions, voy. Brunet, I, col. 1773-1775), fol. *Oiiij* v° de l'édition de Paris, á l'enseigne saint Jehan Baptiste, v. 1530, in-4 goth.

B. — Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, 1re série, II, p. 197.

36 *c.* — [*Chanson sur le connétable de Bourbon qui voulut prendre Marseille.*] 1524.

Quand Bourbon vit Marseille
Il a dict a ses gens...
(6 couplets de 4 vers.)

Le siège de Marseille dura du 19 août au 28 septembre 1524. Le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire, qui pensaient entrer facilement dans la ville, durent se retirer devant l'attitude héroïque des habitants.

Chansonnier Maurepas, tome Ier (Biblioth. nat., ms. franç. 12616, p. 11. — Brantôme, éd. Lalanne, III, 195; éd. Mérimée et Lacour, IV, p. 19. Le Roux de Lincy, II, 96-97.

55. — Première ligne de la chanson, *lisez* :

Hélas, Bourbon, comment as tu pencé...

55 *a.* — [*Chanson sur la mort du connétable de Bourbon.*] 1527.

Bourbon a grant puissance...

Cette pièce est citée comme timbre de la chanson :

Au fond de ma pensée...,

qui fut condamnée comme hérétique par l'inquisiteur de Toulouse, entre 1540 et 1549. Voy. Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 427.

55 *b.* — *Chanson sur la mort du connétable de Bourbon.* 1527.

1. Quand ils fur' sur la brèche par où fallait passer :
« Lequel donc de nous autre' qui pass'ra le premier? »
Ce dit le grand Bourbon. Mit le pied sur la brèche,
Et se sentit frappé d'une balle en l'oreille.

2. Quand le prince d'Orange il vit son cousin mort,
Son manteau d'écarlate lui jeta sur le corps;
Avec son mouchoir blanc lui a couvert la face,
De peur que les soldats n'auraient perdu courage.

3. « Courage, mes enfants, car Bourbon n'est pas mort.
. . . . . .
« A l'assaut, à l'assaut! Ayons un grand courage,
« Et le bien des Romains nous l'aurons en pillage! »

4. A Saint-Pierre de Rome Bourbon fut enterré;
Il n'était pas tout seul; fut bien accompagné;
Fut bien accompagné de cinquante mille hommes,
Dont la plupart j'étions barons et gentilshommes.

Cette pièce s'est conservée jusqu'à nous par la tradition orale; elle a été recueillie à La Motte, près Loudéac, par M. Robert Oheix, et communiquée par lui à M. Arthur de La Borderie, qui l'a publiée dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* (XIII, 1895, p. 33). On est surpris de voir que le connétable de Bourbon, traître au roi et à la France, vainqueur de Rome et du pape, ait pu être chanté par des Bretons; mais, comme le remarque M. de La Borderie, Loudéac s'élève au centre des anciens domaines des Rohan, et ce sont peut-être des soldats huguenots qui y auront apporté et propagé la chanson.

57 *bis a.* — [*Chanson sur la condamnation de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay*]. Août 1527.

O pauvre tresorier,
Tu es mal a ton ayse...

Cette pièce servait de timbre à un noël commençant ainsi :

J'ay peur que au filz de Dieu
Noel par trop desplaise...

La condamnation de Semblançay, à laquelle nous supposons que se rapportait la présente chanson, fut prononcée au mois d'août 1527.

Bibliographie.

Noelz nouuelle- || ment composez a l'honneur de la Natiuite || de nostre saulueur redẽpteur Iesu || christ, qui se chantẽt sur le chãt || de plusieurs belles chansons. || *On les vend a Lyon en la maison* || *de Claude Nourry, dict Le Prince. S. d.* [*v.* 1530], in-8 goth. de 8 ff. de 24 lignes à la page, sign. *a.* — 4° et dernière pièce.

L'exercice de Claude Nourry à Lyon dura de 1502 à 1532.

Biblioth. du Musée Condé à Chantilly. (Cigongne, n° 1287.)

57 *bis b.* — [*Chanson en l'honneur du duc de Savoie.*] Vers 1528.

Monseigneur de Savoye,
Que Dieu vous fasse honour...

Cette pièce, dont nous ne pouvons fixer la date précise, servait de timbre à un curieux noël en patois lyonnais :

Lessy choma le pioche,
Bonne gens de labour...

La chanson doit être à peu près du même temps que la précédente ; elle a pu être composée lors de la réunion des États généraux de Savoie, en 1528.

Bibliographie.

Noelz nouuelle- || ment composez... *v.* 1530 (voy. le n° précédent, 3e pièce).

59. — Bibliographie. *Lisez :*

D. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. le n° 67), fol. lij.

E. — Haupt, etc.

66. — Cette pièce est une de celles que Louis Du Bois a réimprimées en 1821 à la suite des *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, p. 201. M. Paul Lacroix l'a également reproduite à la suite des *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx*, 1858, p. 256.

L'auteur signe à la fin :

Un noble adventurier.

Lequel est de Grenoble, du lieu de Dauphiné.

Ce doit être ce Jehan Lescot, à qui nous devons le n° 72 et probablement aussi le n° 100.

Même article, Bibliographie, lettre C : *pres le college de Reims.* 1551. *Lisez* : 1557.

72. — Jehan Lescot, lequel est d'ailleurs inconnu. Ajouter : mais qui paraît avoir composé aussi les n°s 66 et 100.

83 *bis a.* — *Chanson nouvelle faicte et composée sur La Capelle en Terache; sur le chant :*

Les Bourguignons mirent le camp
Devant la ville de Peronne. 1536.

1 Dieu gard de mal le roy Françoys
Et tout le noble sang de France,
Car il s'est monstré bien courtoys
De faire trois chasteaulx en France,
Dont La Capelle[1] est la plus grande,
Pour combattre ses ennemis.
De jour en jour ont congnoissance
De Valenciennes et du pays.

1. La Capelle-en-Thiérache, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vervins (Aisne).

2. Vive monsieur de Heraultcourt,
Aussi tous ceulx de sa sequelle;
Commissaire il est pour ce jour,
Capitaine de La Cappelle[1].
Il nous amene des cappettes[2],
Qui sont trestous vestus de gris;
C'est pour aller a Valenciennes
Et y pourter la Fleur de Lys.

3. Monsieur le capitaine André
N'a pas dormir[3] en ses affaires :
Au matin le premier levé,
C'est pour achever La Capelle.
Tel est au ventre de sa mere,
Qui mauldira les jours et nuictz
Qu'onques fut faicte La Capelle
Et les cappettes de drap gris.

4. Le sire Antoine Du Chasteau
A bien tenu tousjours sa trasse
A deviser ung lieu si beau :
C'est La Capelle en Terarche,
Car c'est la plus tresforte place,
Especiale et de hault prix;
C'est par le moyen de la garde
Des cappettes faictes de gris.

5. On a bien veu, le temps passé,
Les Anoyers par leur cautelle
Qui se venoient tous amasser
Au villaige de La Capelle;
Maintenant n'y ont plus que faire
Pour visiter nostre pays,
Car il y a des gens de guerre
Qui sont trestous vestus de gris.

6. On leur pourroit ramentevoir
Quant a Hyron fut la journée :
Ils nous pensoient tous decepvoir,
Mais la chance fut bien tournée.

1. Sur le baron de Haraucourt, tué à Hédin le 7 avril 1537, voy. la note sur le n° 89, v. 31.

2. Ces soldats portaient sans doute un petit manteau (*cappetta*) de couleur grise.

3. On a vu précédemment des exemples de la confusion faite par les Flamands de l'infinitif et du participe passé (n°s 36, v. 3 et 4; 54, v. 2).

Ce leur fut povre destinée,
Car plusieurs ont esté tuez.
On les menoit par charretée;
C'estoit pour remplir les foussés.

Je prie a Dieu, sa mere aussi,
Pour le tresnoble roy de France
Et pour monseigneur le daulphin,
Aussi toute son alliance,
Le duc d'Orleans sans doubtance
Et les princes de son pays,
Qu'i leur donne force et puissance
A l'encontre des ennemys.

Amen.

Finis.

44. fut et bien. — 45. detinee. — 56. de leurs ennemis.

Bibliographie.

La présente chanson est une de celles que nous a conservées le précieux placard de la Bibliothèque de Dijon. Elle y est imprimée la dernière, bien qu'elle soit plus ancienne que les quatre autres pièces. Voy. le n° 90.

91. — Juillet 1527. *Lisez* : Juillet 1537.

92. — Fin de l'article : Voy. le n° 113 ci-après.
Lisez : Voyez le n° 114 ci-après.

97. — Juin 1539. *Lisez* : 1538.

99. — *Lisez* : Bons chrestiens, trestous ensemble.

Émile Picot.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES MANUSCRITS INÉDITS DE TALLEMANT DES RÉAUX

(*Fin* [1].)

IV

Quelques amis et connaissances de l'auteur des « Historiettes ».

Un des types les plus curieux des salons du XVIIe siècle est assurément Marie-Catherine-Hortense des Jardins, qui fut une des connaissances de notre auteur. Dans ses *Historiettes*, éditées par Monmerqué (Cf. tome X, pp. 221 sqq.), il lui a consacré plusieurs pages, extraites des manuscrits mêmes dont nous nous occupons. Dans ces mss. (672, f°s 196-204) figurent un certain nombre de pièces de vers qui intéressent la rapide étude que j'ai l'intention de faire ici sur cette physionomie tout à fait singulière.

Fille d'un officier et d'une dame d'honneur attachée à la personne de Mme de Montbazon, Marie des Jardins naquit à Alençon en 1632. Enfant, elle se fit remarquer par ses manières charmantes et sa conversation légère à ce point que Voiture, qui la connut dès sa jeunesse, prédit à la fois qu'elle aurait beaucoup d'esprit, et qu'elle serait folle. Pronostic assez juste; mais sa folie, que je crois, fut de la démence hystérique.

Longtemps elle habita la province, qu'elle parcourut en tous sens, et vraisemblablement en qualité de comédienne. En tous cas, elle s'est vantée, au moment de sa mort, « d'avoir fait courir tout Narbonne au théâtre de Molière, afin de la voir ». J'indique cette piste à quelque érudit qui pourra refaire un *Roman comique*. Quoi qu'il en soit, en 1657, elle vint à Paris et fut familièrement reçue par les duchesses de Montbazon et de Chevreuse. Sorte de George Sand de son époque, et toutes proportions gardées, elle fut tôt célèbre par ses œuvres, — romans et pièces de théâtre, — et aussi par ses galanteries. On l'exalta outre mesure; on la mit « au-dessus de Mlle de Scudéry et de tout le reste des femelles ».

Ah! qu'en termes galants ces choses là sont mises!

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1898, p. 538 ; 1899 p. 403 et 424.

C'est une vie agitée et pleine de scandales de tout genre que mène dès lors Mlle des Jardins, excentrique aussi bien dans ses collets trop courts, auxquels elle rajoute des rubans poétiques, que dans ses passions qui se succèdent avec la même violence et comme si chacune pouvait et devait être unique. La plus connue sans doute est sa liaison avec M. de La Villedieu, qu'elle rencontre dans un bal, emmène chez elle, soigne durant une maladie de six semaines, avec un dévouement de sœur de charité; suit en dépit qu'il en ait, lassé bien vite; dont elle prend le nom et qu'elle pleure lorsqu'il est tué à la guerre. Son désespoir n'a pas de bornes; elle veut ensevelir son deuil dans un couvent et... s'unit avec le marquis de La Chasse de la façon la moins religieuse. L'âge est venu, et la sagesse du diable qui se fait ermite. Elle se retire à Clinchemare, dans le Maine, et y meurt en 1683.

Comme toutes les personnalités en vue de ce demi-monde étincelant du XVIIe siècle, Mlle des Jardins a fort écrit et, dès 1662, on publiait ses *œuvres*. Elles furent complétées dans l'édition de 1702 (10 vol. in-12), et redonnées en 1721. Presque toutes sont bien inconnues aujourd'hui, mais combien avaient été lues, dans leur passage sous le manteau, *les Désordres de l'Amour*, *le Portrait des Faiblesses humaines*, *les Mémoires du Sérail* et autres productions de son si beau feu — ainsi qu'on parlait alors, — notamment les *Relations galantes*, publiées en 1668 par Barbin, sous le patronage bizarre de Mlle de Sévigné! Combien avaient été applaudies! sa tragi-comédie *Manlius*, dédiée à la Grande Mademoiselle et éditée chez Quinet, en 1662; sa tragédie *Nitétis*, adressée au duc de Saint-Aignan et donnée par le même Quinet en 1664; sa tragi-comédie *le Favori*, jouée par Molière et sa troupe dans les premiers jours de juin 1665, et portée, le 13 du même mois, à Versailles devant le Roy, comme en témoigne la *Gazette* de Robinet!

Je n'insiste point sur toutes ces œuvres, acclamées par les *snobs* de l'époque, qui mettaient Mlle des Jardins

> ... au rang des neuf Sœurs
> Pour ses poétiques douceurs.

Nous avons, pardieu! bien assez de *romans* et de *nouvelles* quelconques, sans compter ceux de mérite; bien assez de tragédies et de tragi-comédies médiocres, sans compter celles de valeur, et d'ailleurs nous n'avons dessein d'étudier ici Mlle des Jardins que d'après les manuscrits inédits de Tallemant, en la replaçant avec lui dans ce cadre des précieuses de son époque, dont Edm. Rostand a versifié *une journée*, en ces salons où elle connut tant de

galants et entreprenants gentilshommes, tant d'abbés musqués et ambrés. Nous l'y verrons rivalisant avec eux de musc et d'ambre, d'entreprises et de galanteries. Mais auparavant je tiens à indiquer ce qui, dans son œuvre littéraire, est de beaucoup supérieur à tout le reste, et Molière ne s'y est point trompé, ni Tallemant qui l'a consigné tout au long (672, f°s 196-200). C'est le *Récit en prose et en vers des Précieuses*, qu'on attribue à Somaize. On y rencontre Gorgibus, Marotte, Madelon et Margot, et les caractères sont tracés de telle sorte que le terrible Molière n'eut encore une fois qu'à reprendre son bien par un de ses plagiats accoutumés.

MAROTTE. — Elles sont là-haut dans leur chambre
Qui font des mouches et du fard,
Des parfums de civette et d'ambre
Et de la pommade de lard.

Et Gorgibus, « paladin françois », poli comme un habitant de la Gaule celtique, allègue ce siècle en lequel les femmes ne portaient que « des escofions et des sandales »,

Où les parfums estoient de fine marjolaine,
Le fard de claire eau de fontaine;
Où le talc et le pied de veau
N'approchoient jamais du museau...

et reçoit, avec le même effarement que son homonyme des *Précieuses ridicules*, cette réponse dédaigneuse quand il appelle sa fille et sa nièce Madelon et Margot :

Mon père, hantez les écoles
Et vous apprendrez en ces lieux
Que nous voulons des noms qui soient plus pretieux.
Pour moy je m'appelle Clymène
Et ma cousine Philomène.

Malheureusement Mlle des Jardins n'a que trop rarement de telles rencontres. En général, elle se borne au *Madrigal* ordinaire, aux *Stances* suivant la formule, et de ce genre Tallemant a recueilli pour nous les conserver plusieurs exemples que je vais transcrire.

Voici d'abord des *Madrigaux* :

I (672, f° 200).

Lisis se plaint de ma rigueur.
Il dit qu'il est discret, complaisant et fidelle,
Qu'il m'adore, quoyque cruelle,
Mais qu'il ne peut toucher mon cœur.

Je connois l'ardeur de sa flamme,
Ses vertus, son esprit, la grandeur de son ame;
Mais tous ses soings sont superflus,
Car je ne puis donner un cœur que je n'ay plus.

Voilà de l'amour solide pour le prédécesseur de Lisis.

II (672, *id.*, verso).

Amour, ton pouvoir est extresme;
Tu triomphes de ma rigueur
Et je m'apperçois que mon cœur
Est bien plus a toy qu'à moy mesme.
J'ay veu Tirsis sans le blasmer;
Sa presence m'a sceu charmer,
Mes yeux ont trahi mon courage,
Et par leurs regards adoucis
Ont dit d'un amoureux langage :
Ah! je t'ayme encore, Tirsis.

Heureux Tirsis! Plus heureux certes que ce Philène, amoureux repoussé, que fait parler la poétesse :

III (*id.*, f° 201, verso).

Vous que rien ne peut attendrir
Et dont la rigueur sans seconde
Laisse cruellement perir
Le plus fidelle amant du monde,
Ha! pour punir vostre rigueur,
Ou pour venger le malheureux Philène,
Que n'ay-je vos appas, adorable Chimène,
Ou bien que n'avez-vous mon cœur?

Passons aux *Stances* :

Sur un Départ.

I (*id.*, f° 200).

Cher Tirsis, objet de ma flame,
C'en est fait, tu quittes ces lieux.
Le sort t'esloigne de mes yeux,
Mais, hélas! rien ne peut t'esloigner de mon ame.

Malgré l'effort des Destinées
Tu verras mon fidelle cœur
Suivre son illustre vainqueur
Jusqu'a ce que la Parque ayt tranché mes années.

Mais ma vertu semble offensée
De me voir pousser des soupirs.
Vertu! pardonne a mes desirs!
Si je suis mon Tirsis, ce n'est que de pensée.

Il est vrai! Je me precipite
Dans un trop amoureux transport;
Mais je suis proche de la mort,
Et, quand nous expirons, notre raison nous quitte.

II (*id.*, f° 201, verso.)

Iris, quand je vous voy sy belle,
Je sens renaistre ma langueur.
Quoy que vous soïez infidelle,
Vos yeux sçavent encor le chemin de mon cœur.

Vous pouvez, malgré ma collère,
Remettre mon cœur sous vos loix.
Vous pouvez encore plus faire,
Vous pouvez me tromper une seconde fois.

Mais, Iris, une amour nouvelle
Doit r'allumer de nouveaux feux.
Devenez un peu plus fidelle,
Je seray, s'il se peut, encor plus amoureux.

Un *Impromptu* et une *Eglogue* ne marquent guère autre chose que la fluide facilité du talent des Trasyle et autres Théodamas. Je reproduis le premier : (*id.*, f° 201).

On a banny la complaisance;
On n'a plus de plaisir; on n'a plus de constance.
Hélas! on ne sçait plus aimer.
Amour, dont le pouvoir autrefois fut extresme,
N'entreprens plus de me charmer
Ou me fais un amant qui mérite qu'on l'aime.

La seconde de ces *piécettes* — l'*Eglogue* — est un dialogue entre Amarillis et Doris. Elle a d'ailleurs « esté corrigée » d'après une annotation de Tallemant. On s'y nomme « adorable berger, » comme on s'appelle « ange ou démon » dans le *roman* de Barbemuche; il y est parlé de « houlettes » rimant avec des « musettes. » C'est du Des Houlières de qualité inférieure.

Trois pièces enfin présentent un plus vif intérêt en ce que, derrière l'écrivain quelconque, on aperçoit une femme, que je vous affirme point banale.

Une *lettre* adressée à l'abbé Du Buisson (*id.*, f° 203), la montre d'une jolie audace, d'une audace qui n'a rien à perdre, rien ou peu de chose. Mlle des Jardins écrit que l'abbé est très galant auprès d'elle; qu'il ne se passe point de jour qu'il ne la visite, la blâmant alors qu'elle s'est absentée. Et pourtant leur amitié toute neuve ne justifie ni pareille assiduité ni telle familiarité grondeuse, et elle conclut en ces termes :

Depuis le jour de notre connoissance
Vous me cherchez avec empressement;
Vous trouvez, dites-vous, mon entretien charmant;
Vous craignez déjà mon absence
Et me louez en tous lieux hautement.
Si vous voulez qu'en confidence
Je vous dise ce que j'en pense :
Vous en tenez, mon brave, asseurement.

Telle est bien la femme qui fit scandale, en une autre conjecture, en envoyant à l'abbé Parfait, qui l'avait soutenue de son bras un jour qu'elle était tombée en pamoison, l'impertinence suivante, sous forme de *Madrigal* :

Quoy! Tirsis, bien loin de m'abattre
Vous m'empeschez de succomber!
Quoy! Vous me relevez lorsque je veux tomber
Et vous prêtez des bras pour vous combattre!
Après cette belle action
On verra vostre nom au Temple de Memoire,
Et l'on vous nommera le héros de ma gloire
Mais aussi le bourreau de votre passion.

Il y a, sûrement, de la crânerie dans cette moquerie du « qu'en dira-t-on? » et Mlle des Jardins est plus qu'une passionnée en sa cynique impudeur. Elle se montre plus « amoureuse » dans les deux *Sonnets* qui me restent à citer.

Ici, c'est le chant d'un amour malheureux qui essaie d'être « généreux » et se brise en un sanglot de désespérance (*id.*, f° 200, verso) :

Ne formons plus, mon cœur, d'inutiles desirs;
De mes tristes malheurs je veux finir l'histoire
Et bannir pour jamais de ma sombre memoire
L'inexorable autheur de tous mes desplaisirs.

Reprenons aujourd'hui mes tranquilles plaisirs;
Remportons sur nous même une illustre victoire;

Songeons a nostre honneur, songeons a nostre gloire
Et songeons aux mespris qu'on fait de nos soupirs.

Il est vray que Tirsis a d'invincibles armes;
Mais le cruel me hait; il mesprise mes larmes.
Faisons pour l'oublier un genereux effort!

Mon cœur, fuïez Tirsis pour conserver ma vie...
Mais qu'est-ce que je pense? A mon ame ravie
Vivre sans voir Tirsis est bien pis que la mort.

Là, c'est Vénus tout entière à sa proie attachée, c'est la passion physique toute pure, sans aucun voile de pudeur. Mlle des Jardins était à la campagne, à Dampierre. Les duchesses de Chevreuse et de Montbazon « lui reprochoient qu'on ne sçavoit plus ce que son tendre estoit devenu, » et Mme de Morangis, fort dévote personne, qui entretenait commerce avec un jacobin, le P. Louvet, mais

faisait des tableaux couvrir les nudités,

et se brouilla à tout jamais avec notre poétesse à la suite des vers que nous allons transcrire, insista pour lui faire appeler la Muse délaissée.

Sonnet (*id.*, f° 201) :

Aujourd'hui dans tes bras j'ay demeuré pasmée;
Aujourd'hui, cher Tirsis, une amoureuse ardeur
Triomphe impunement de toute ma pudeur,
Et je cède aux transports dont mon asme est charmée.

Ta flame et ton respect m'ont enfin desarmée;
Dans nos embrassements je mets tout mon bonheur,
Et je ne connois plus de vertu ni d'honneur
Puisque j'aime Tirsis et que j'en suis aimée.

O vous, faibles esprits, qui ne connoissez pas
Les plaisirs les plus doux que l'on goûte icy bas,
Apprenez les transports dont mon ame est ravie :

Une douce langueur m'oste le sentiment.
Je meurs entre les bras de mon fidelle amant
Et c'est dans cette mort que je trouve la vie.

Cette sœur de Ninon aimait, comme elle, « la volupté d'Épicure ». Aux érudits curieux de ces petits scandales à trouver si c'est Villedieu ou quelque autre qui a inspiré de pareils vers. Est-ce Alfred de Musset? Est-ce Pagello? Mlle des Jardins, de peur, sans

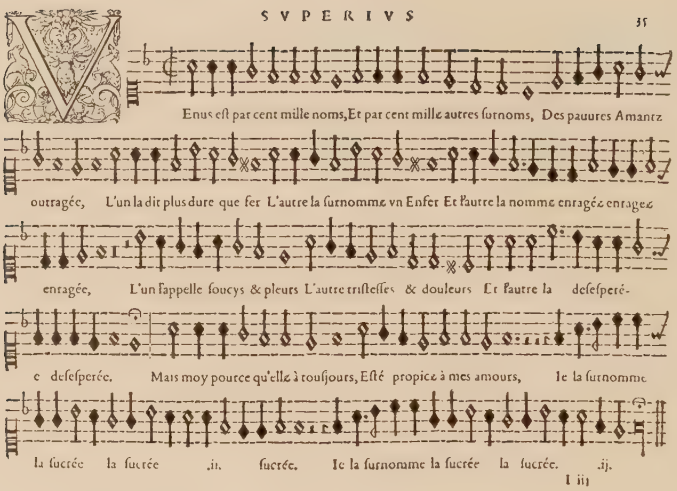

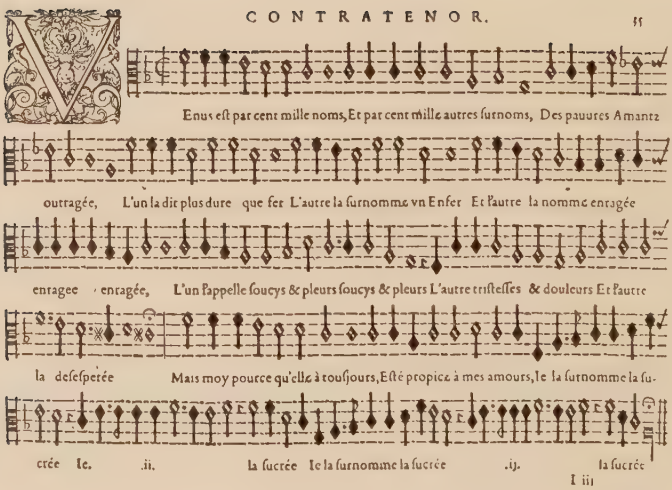

ODE DE RONSARD (1554)

Odes retranchées (Édition P. Blanchemain, Tome II, page 437).

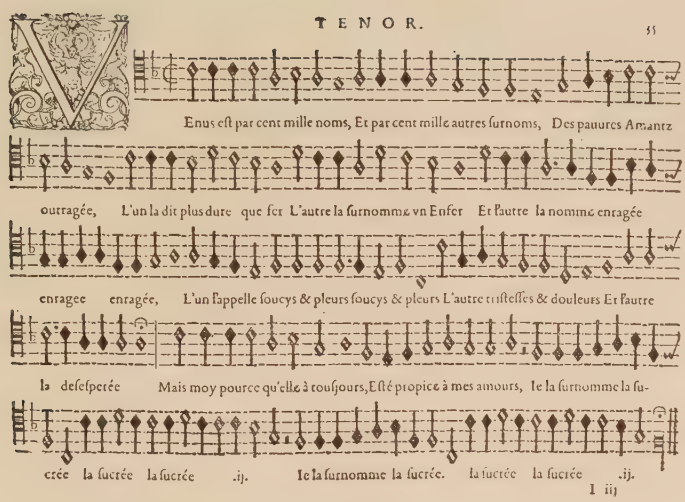

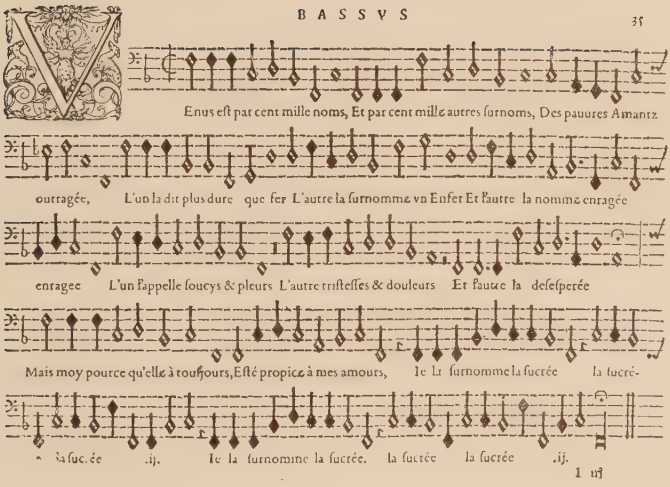

Reproduction réduite du fol. 35 des quatre volumes de la *Musique* de Costeley, publiée par Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1570.

doute, de confusion fâcheuse, appelle tous ses *mourants* du même prénom de Tirsis.

Un autre ami de Tallemant, le compère de La Fontaine, François Maucroix, « fils de maistre Louis, procureur, et de damoiselle Marie de Rive », naquit à Noyon le 7 janvier 1619, commença ses études à Château-Thierry sur les mêmes bancs que son frère et que le fabuliste futur, les continua à Paris, fit son droit avec la bienveillante protection de Patru et de Conrart et fut par eux introduit dans la société de gens de lettres et de savants, tels que Perrot d'Ablancourt, Furetière, Pellisson, Vion d'Alibray, le mathématicien Le Pailleur, le traducteur d'Aristote Cassandre, et Vaugelas, et l'abbé d'Aubignac, et Benserade, et les deux Corneille, que je cite sans ordre, au hasard du souvenir. Mais, parmi tous, et même après que Maucroix se fut lié plus tard avec le P. Bouhours, Coulanges, Richelet, Racine, Boileau, Bossuet, Molière, le plus aimé fut Tallemant des Réaux.

En ce cercle élégant, Maucroix devait se livrer à ces jeux poétiques qui furent la gloire passagère des *ruelles* et *alcôves*, et il fit des vers comme tout le monde. Bien après leur production, ses *piécettes* furent imprimées, — car elles datent de 1636 et ne dépassent guère 1650, — dans divers *Recueils* qu'il faut toujours consulter, tels que les *Poésies choisies* de Sercy, 1660. Là nous avons retrouvé l'*Elégie à Olympe*, le *Sonnet à Mademoiselle de Joyeuse*, les *Stances au marquis de Lénoncourt*, son fiancé qui mourut, comme on sait, au siège de Thionville, l'*Épître à Cassandre*, l'*Epigramme à Philis*. C'est un débordement banal de *Chansons*, *Airs*, *Quatrains*, *Boutades*, *Eglogues* dans le goût de Théocrite et de Virgile, *Elégies*, *Madrigaux* à Iris, à Sylvie, à Diane, dont il n'y a rien à dire, vers de précieux et de jeune raffiné gâté par la mode. Toutefois il nous a plu de relever, dans une *Ode à Conrart* qui date de cette période, une phrase poétique qui rappelle de bien près celle de Malherbe à du Périer :

> La mort de ses rigueurs ne dispense personne.
> L'auguste éclat d'une couronne
> Ne peut en exempter les rois.

Avocat, Maucroix réussissait moins. Nous sommes informés, par une de ses *lettres* adressée au P. Tourret, que sa timidité l'empêcha de plaider plus de cinq ou six fois. Son père, le bon procureur, navré de cette déplorable réussite, le rappela et le fit entrer comme *conseil* dans la maison de M. de Joyeuse, lieutenant du

roi au gouvernement de Champagne. Mais Maucroix n'avait pas plus de goût pour la chicane assise que pour la chicane debout et, plutôt que de plaider les procès du mari, il fit de la musique avec la femme et s'éprit de la fille, Henriette. Ici commence ce roman de sa vie, auquel fut mêlé Tallemant.

Mlle de Joyeuse fut fiancée au marquis de Lénoncourt, et Maucroix, désespéré, s'enfuit de Reims. Arrêté au passage par l'amitié de La Fontaine, il passa quelques semaines à Château-Thierry, puis, pour tromper sa désolation, se rendit à Paris. Tallemant le reçut et lui conseilla le mariage. C'est la formule appliquée : un clou chasse l'autre. Il lui répondit qu'il demandait à y songer toute sa vie et, comme opportunément survint la mort de Lénoncourt, il reprit la route de Reims. Vainement; car Henriette épousa bientôt le marquis des Brosses.

Alors Maucroix se fit... ermite, ou plus exactement chanoine par dépit amoureux. Il y a quelquefois de ces vocations. Il semble n'avoir annoncé ce projet, en ses lettres amicales, qu'après qu'il eut été mis à exécution. Il obtint de son père une avance d'hoirie et, profitant de ce que André Buridan résignait son canonicat, il l'acheta. Richelet a noté la date de l'installation de Maucroix comme chanoine en l'église de Reims : elle eut lieu le 3 avril 1647 ; et tous ses amis parisiens furent ravis de sa décision, qui fut vite suivie d'une réputation universelle dans les cercles rémois. Seul, Furetière n'admit pas cet avatar et gourmanda en vers le poète-avocat, tout en lui dédiant d'ailleurs son *Jeu de boules des Procureurs*.

Cependant, malheureuse en ménage et persuadée, — les femmes du XVIIe siècle se laissaient si facilement convaincre de ces choses flatteuses, — que Maucroix s'était fait d'église par regret de l'avoir perdue deux fois, Henriette de Joyeuse le manda sous le prétexte vraisemblable de le consulter sur certaine clause de son contrat de mariage. Il fit part de cet appel à Tallemant, qui ne nous paraît point avoir été enchanté de voir son ami « r'enflamé. » Reçu ainsi dans la maison des Brosses, l'amoureux rappelé suivit le ménage dans les Ardennes, au moment des pourparlers du *traité de Westphalie*, et tomba en pleines hostilités. Il ne s'y montra rien moins qu'un foudre de guerre, ainsi qu'il s'en confesse plaisamment dans deux *Épîtres* en vers, adressées l'une à Cassandre, l'autre à Astibel. Nous n'ignorons pas, grâce à une note du manuscrit de Maucroix, découvert jadis à Reims par Louis Pâris, que l'on avait donné à Tallemant, chez la marquise de Rambouillet, le nom de cet Astibel, « sage enchanteur, favorable à Amadis ». Et

dans l'*Épître* qu'il lui adresse sous ce nom, Maucroix prêche le désarmement, mais pour d'autres raisons que le tzar de Russie.

A quoy bon aussi ceste guerre
Qu'a mettre tant de gens par terre
Que l'on envoie en Paradis
Sans un pauvre *De profundis* ?
Aussy, tiens-je quasi pour beste
Tout homme qui n'a qu'une teste
Et va l'exposer au canon.
Chacun a son amour, dit-on;
La mienne est d'être un peu poltron.

Et, pareil à Horace qu'il aime, il jette son bouclier.

Il revint d'ailleurs sur cette idée dans une autre *Épître*, encore envoyée à Tallemant, lors du siège de Paris, et dans laquelle il l'engage à ne point se faire tuer.

Puisqu'on n'a qu'une vie, il la faut bien garder.

Cette poltronnerie avouée ne favorisait guère son amour pour Henriette. Cette dernière refusait de céder par crainte religieuse car ses confesseurs lui représentaient qu'elle commettrait un sacrilège. Elle se contentait de jurer à Maucroix « qu'elle l'aimait plus que sa vie, » et s'en tenait là. Bientôt elle le désespéra encore davantage. Elle se fit, en effet, enlever par la marquise de Mirepoix, sa cousine, qui l'emmena à Paris où passa la peur du sacrilège et où, loin de la surveillance du marquis des Brosses, elle se laissa aller à des aventures à la fois plus glorieuses et moins dangereuses pour son salut éternel. Infortuné Maucroix ! S'il avait cru, grâce au froc de Tartuffe, donner

De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur,

il dut s'apercevoir qu'il avait été loin de compte et se replier sur Reims. Sa consolation fut d'informer Tallemant de son insuccès, et sa ressource de se jeter dans la politique. Était-ce déjà le refuge des désespérés ? L'anarchie régnait en France et Reims était contre le Mazarin, que sa qualité d'étranger rendait fortement suspect. Dans une autre lettre, adressée à Tallemant, son confident préféré, le chanoine annonce qu'il va entrer en campagne ; mais Henriette vint le rejoindre. Dès lors il abandonne ses plans politiques. Tallemant, qui voit le danger, mande à Paris Maucroix de la façon la plus affectueuse et la plus pressante. Peine perdue ! Henriette, abandonnée par son mari et très malade, a déjà été recueillie dans

la maison que le chanoine partage avec son frère, soignée avec un dévoûment rare, et pleurée lorsqu'elle meurt. Prévenu du désespoir de son ami, Tallemant accourt à Reims et, pour l'arracher à ces lieux funèbres où tout lui rappelle sa douleur, l'emmène de force à Paris. C'est de ce séjour chez Tallemant, qui fit l'impossible afin de panser une plaie qui saignait encore quarante ans après, que date une *Épître* adressée à Rosaliane, — c'est la femme de des Réaux, — dont la gaîté est forcenée et capricante, et que son état de grossesse avancée n'empêche point de se livrer à la danse, son amusement favori.

De retour à Reims, et après une mission diplomatique en Italie, à laquelle mit fin la chute du surintendant Fouquet, Maucroix fut l'âme d'un cercle littéraire que fréquentaient les abbesses de Saint-Pierre et de Saint-Étienne, la comtesse de Lhéry, Mme de Berrieux, la comtesse d'Aubeterre, Mlles Biscara, de Sillery, Papette Pinguis, etc. C'est en cette réunion que furent composées la *saynète* intitulée *Mademoiselle Soin*, qui a été éditée, et qui figure dans les manuscrits de Tallemant ; la comédie *La Vespière*, dont le sujet avait été fourni par Tallemant, qui avait connu cet authentique personnage, dont il parle dans l'*historiette* de Mme de Gondran ; et enfin une autre *pièce* anodine, pour pensionnats de jeunes filles, en cette époque fortunée où les fillettes se plaisaient, paraît-il, à la farce badine, à l'espiéglerie peu méchante, au lieu de rêver au dernier *roman* de M. Bourget ou même, ce dit-on, de M. Catulle Mendès.

Tallemant nous l'a conservée (672, f°s 1-13) :

Une pensionnaire, Mme de Saint-Estève, a réuni les élèves de la grande classe dans sa chambre et l'on y complote d'un tour à jouer au chanoine Maucroix, qui a ses entrées dans la maison :

> Tandis que je vous tiens toutes icy dedans,
> Mes sœurs, assistez-moi de vos avis prudens,
> Pourvu qu'avis prudens soyent dans votre cervelle...
> Car, pour moy, je ne puis laisser passer un jour
> Sans luy faire une niche et lui jouer d'un tour.
>
> *Biscaye l'Aînée.*
>
> Madame, c'est bien dit. Tost, tost, que l'on l'attrape!

Et après cette rapide exposition, qui a le mérite de la netteté, toutes nos écervelées se disputent l'honneur d'inventer quelque farce piquante. Les voilà à l'œuvre, mais, malgré leurs efforts, — le croirait-on ? Et Maucroix est-il vraiment psychologue ? — l'imagination de ces demoiselles est stérile.

Mademoiselle Meunier.

Mon esprit aujourd'hui va comme une ecrevisse
El j'ay perdu la clé de mon coffre a malice.

Elles vont y renoncer ; car leur esprit est, à les entendre, « passé dans leurs talons ». La présidente est mieux inspirée.

Ah! j'y suis a ce coup! Ecrivons luy si bien
Qu'il lise tous nos mots et n'y comprenne rien.
Forgeons des mots nouveaux a notre fantaisie
Qui semblent inspirez par pure frenesie...
Comme c'est un chanoine, il ne s'y connoist gueres
Et prendra nos jargons pour langues estrangères.

A ce trait de génie, le groupe manifeste bruyamment son admiration et, cette fois, l'esprit inventif des fillettes a beau jeu. Chacune de faire sa lettre :

Simone.

Voicy du baragouin de la terre flamande.

Une autre.

Voicy du baragouin de la terre allemande.

Une troisième apporte du polonais, suite de mots non moins biscornus que longs, et Mme de Saint-Estève se déclare satisfaite,

Car les Topinambous parlent ainsy sans doute.

Biscaye l'Aînée.

Drox, drix, drix, drox, drux, drex,
Je pense en vérité que c'est le parler grec.

Mlle Rebours arrive à la suite :

Pugine margé bospoem malamum ;

et, inextinguibles, les rires éclatent.

Madame de Saint-Estève.

Ne riez pas si haut! Paix! Cervelles frivoles!
Nostre communauté vous prendroit pour des folles.

Mais Mlle Meunier veut dire aussi sa phrase :

Strauf mensdrop dror vivozernest braquimadé.

La gaîté redouble de fureur ; on crie, on pleure de joie :

Tout de bon? En riant j'ai rompu mon lacet...
— J'en ay mal au costé...
— J'en ay mal au brinchet... —
J'en ay mal à la jambe...
— Et moy, je vous assure
Que je pense en avoir humecté ma chaussure.

Alors Mme de Saint-Estève fait mander son petit valet « qui joue aux noix, » et l'envoie porter au chanoine le paquet de ces billets inintelligibles, dus à la collaboration des étourdies.

Nous n'avons aucunement le dessein de suivre Maucroix jusqu'à la fin de sa longue carrière. Ailleurs nous compléterons une *Biographie* dont les passages ébauchés ici ont eu pour unique prétexte le Tallemant dont nous étudions les manuscrits inédits.

Il convient pourtant d'extraire encore de ces Mss une *Epitaphe* faite par Maucroix pour le cardinal Antoine Barberin, homme remuant de sa nature et ayant emprunté à sa race son esprit d'intrigue et d'adresse (672, f° 98, verso).

Cy gist un prelat estranger
Fort propre a faire un messager,
Fort mal propre a la prelature,
Car il couroit toujours. Et sy
On couroit dans la sepulture,
Il n'auroit garde d'estre icy.

Enfin relevons cet hommage posthume rendu par le chanoine à son ami Tallemant : « Le 10 de novembre 1692, mourut à Paris, dans sa maison pres la porte de Richelieu, mon cher amy, M. des Reaux : c'estoit un des plus hommes d'honneur et de la plus grande probité que j'aie jamais connu. Outre les grandes qualités de son esprit, il avait la memoire admirable, escrivoit bien en vers et en prose et avec une merveilleuse facilité. Si la composition lui eust donné plus de peine, elle auroit pu estre plus correcte ; il se contentoit un peu trop de ses premières pensées ; car, du reste, il avoit l'esprit beau et fecond, et peu de gens en ont autant que luy. Jamais homme ne fut plus exact ; il parloit en bons termes et facilement, et racontoit aussy bien qu'homme de France. »

Tallemant avait connu Particelli d'Emeri, et c'est à cette connaissance que nous devons sans doute de trouver dans ses manuscrits inédits ces *triolets* du fameux Marigny, dont nous avons déjà parlé, écrits sur une maladie du surintendant qui avait fait quelque bruit. Le premier date de la maladie même (673, f° 41, verso) :

Mourra t'il? Ne mourra t'il pas?
Ira t'il jusqu'au quatorzième?
Il me semble qu'il est bien bas.
Mourra t'il? Ne mourra t'il pas?
Ses esclaves font des hélas
Et disent dans leur peur extresme :
Mourra t'il? Ne mourra t'il pas?
Ira t'il jusqu'au quatorziesme?

Le second (673, f° 42) suit la guérison :

Medecin, vous êtes un fou
De saigner la surintendance;
Vous valez moins qu'un tron de chou,
Medecin, vous estes un fou.
Recipe trois piés de licou;
C'est la veritable ordonnance.
Medecin, vous estes un fou
De saigner la surintendance.

Boyer, *la tête de turc* de Racine, de Boileau et de Furetière, l'infortuné auteur de *Judith*, qui « mit si méchamment à mort ce pauvre Holopherne, » figure, ainsi que Quinault, le créateur de l'Opéra, et

... de ces lieux communs de morale lubrique
Que Lully réchauffa des sons de sa musique

dans la galerie de Tallemant.

De Boyer nous avons des vers à la louange (toujours !) de Louis le Grand (673, f° 138, verso) :

Quoy! Toute la Franche Comté,
Grey, Salins, Bezançon et Dole
Vous avoir si peu resisté!
Apres que j'ay bien medité
Sur tout ce qu'on m'en a conté,
Ma Muse est au bout de son role.
Cette estonnante nouveauté
M'oste l'esprit et la parole.
Prez de vous rien n'est sy frivole
Que tout ce que nous a chanté
La fabuleuse antiquité.
Prez de vous toute autre clarté
Est moindre qu'une girandole
Prez de Phebus en plein esté.

Le grand Louys est respecté
Plus que le Dieu du Capitole;
Il est plus fort, plus redouté
Que l'invincible amant d'Yole,
Et, lorsqu'il ravage et desole
Toute la campagne Espagnole,
Il passe la rapidité
Des meilleurs postillons d'Eole.
Aussy ce que dans la Boussole
L'Aiguille ressent pour le Pole,
Ce que sent un cœur enchanté
Pour une charmante beauté,
Chaque mortel pour son idole,
Mon cœur de zèle transporté
Le sent pour Vostre Majesté.

De Quinault, qui d'ailleurs avait une autre envergure que Boyer, relevons cette jolie plainte sur les difficultés de marier cinq filles.

Madrigal (1618), (673, f° 222) :

Ce n'est pas l'Opera que je fais pour le Roy
Qui m'empesche d'estre tranquille;
Pour luy rien ne m'est difficile.
C'est que j'ay cinq filles chez moy
Dont la moins agée est nubile.
Il faut les establir. Je voudrois les pourvoir;
Mais a suivre Apollon on ne s'enrichit guère.
[Dans l'estat ou je suis c'est un fascheux devoir
De se sentir pressé d'estre cinq fois beau père [1]]
Quoy! cinq actes devant notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir.
O ciel! Peut-on jamais avoir
Opera plus fascheux a faire?

Tallemant fut, on le sait, uni durant toute sa vie par une tendre affection avec son frère François, homme de lettres assez estimable, en dépit de l'opinion de Boileau [2], aumônier du Roy, membre de l'Académie française, qui s'occupa avec ferveur de traductions de linguistique et de grammaire. Le vol. 675, f° 78, — qui porte encore le n° 130 de la collection faite par des Réaux et dont nous avons parlé, — renferme une lettreau tographe de l'abbé, adressée à Ménage.

1. Les deux vers entre crochets ont été raturés, mais sont encore lisibles, ainsi qu'on le voit.
2. « Le sec traducteur du français d'Amyot. »

A Monsieur,

Monsieur Menage

Au Cloistre Nostre Dame.

1re page || . Je vous envoye ainsy que vous l'avez ordonné l'endroit de la vie de Ciceron ou il est parlé du Sphinx. *Ciceron un jour en parlant à Hortensius devant beaucoup de monde luy dit quelques parolles ambiguës et picquantes. Hortensius repondit qu'il n'entendoit pas les Enigmes et Ciceron lui repliqua : Ils te devroient pourtant estre fort intelligibles puisque tu as chez toy un Sphinx pour les expliquer*[1]. J'ay mis a la marge : Le sphinx estoit un monstre qui avait autrefois expliqué les Enigmes.

Je vous demanday hier s'il falloit dire Archon d'Athenes ou Archonte || *2e page* | comme l'ont imprimé MM. de Brianville et Charpentier. M. Amyot traduit toujours prevost d'Athenes, je n'ay pas crû le devoir suyvre en cela. Et comme on ne dit point Xenophonte, Demophonte, Lycophronte ou Bellerophonte, je crois qu'on ne doit point dire Archonte, et sans doute ce sera la vostre sentiment sans avoir egard a ceux qui craignent une semblable terminaison.

Mandez moy, s'il vous plaist, || *3e page* | s'il faut dire le Roy Ptolomee ou Ptolemee. M. Amyot met le premier et je l'ay suivy. M. Corneille en a usé de mesme dans la tragedie de Pompee. Il y en a qui veulent qu'on die Ptolemee pour signifier le nom des Roys d'Égypte, mais que pour signifier l'astronome on die Ptolomee. A quoy on pourroit respondre qu'il faudroit donc dire en parlant du grand pere du Roy d'Angleterre le Roy Jecques et dire Jacques en parlant du valet de M. de Segrais. Je finiray avec mon papier || *verso de la 1re page* ; *en travers* | en vous assurant que l'abbé Tallemant est tellement vostre serviteur qu'il ne se peut davantage. ||

Pour en finir, à cette fois, avec les Mss inédits de Tallemant des Réaux, il est bon que je signale aux érudits toute une partie des vol. 672 et 673 que j'ai cataloguée sous le titre suggestif de *Musée Secret* au cours de ma longue étude de ces textes si pleins d'intérêt, et dont je veux donner une idée, autant que me le permettra le respect que Boileau déclarait avec raison exigé par le lecteur français.

Je renverrai donc aux fos des Mss plus souvent que je les citerai.

Les attaques ordurières sont nombreuses contre les femmes de tout rang qu'a connues Tallemant, depuis la reine *in partibus*, Mme de Maintenon, jusqu'à Ninon de Lenclos.

1. Tout le passage est souligné dans le texte de l'abbé Tallemant.

Mme de Montausier (673, f° 135) est fort maltraitée pour ses prétendues complaisances à l'égard

De notre grand Roy Louys de Bourbon;

la duchesse de Chaulnes-Villeroy à cause de son mariage avec Viguier, marquis d'Hauterive (673, f° 135), qui lui faisait perdre « le tabouret » :

Quoy que l'on en die a la Cour,
Quoy que la ville en determine,
Je tiens que fourrure d'Amour
Vaut mieux que fourrure d'Hermine....
. . . . . .

Des « lerelanleres » cruels contre Louis XIV vieilli et contre les soins impuissants de Mme de Montespan pour essayer de le rajeunir figurent au f° 215 du vol. 673.

Id., *ibid.*, nous trouvons cette attaque à la veuve de Scarron :

On s'estonne avecque raison
De la faveur de la Scarron.
Les plus fins n'en sçavent que craire.
Que dirait le petit tortu,
S'il vivait, de se voir c...
Par le plus grand Roy de la terre.

Coulanges supportait, paraît-il, avec une cynique et spirituelle résignation, ses malheurs conjugaux, dont MM. de Saint-Aubin et de La Trousse étaient les heureux agents. Il écrivait lui-même ce

Couplet (672, f° 99) :

Si l'on en croist Saint Aubin,
Coulange a la peau douce.
Coulange y va le matin
Et le soir son grand Cousin
La Trousse,
La Trousse.

Toutes les « filles » de la reine, Mlles de Compain, de la Vieuville, notamment, sont déshabillées de la façon la plus scandaleuse en des *couplets* que l'on chantait sur des airs de vaudeville à la mode. Il en est de même pour Mme Gourdon (672, fos 101-120), Mme de Mailly (673, f° 128, verso), Mme de Longueville (672, f° 31), Ninon (673 f° 147 verso), et même cette pauvre Mlle de Scudéry, (673, f° 109) :

Bien des rubis brillent sur mon visage
J'approche des quarante ans;
J'ay fort bien mis tous pechés en usage
Pendant mon jeune temps.
Mais maintenant je conseille les belles...
. . . . . .

Et cette peste de Tallemant mit en note : « Mlle de Scudery est sy mal informée qu'elle se vante qu'on n'a jamais rien dit d'elle ».

Il est de lui-même, et signé de ses initiales D. R., ce *Madrigal* sur le chancelier Seguier (673, f° 33) :

Qu'il est dur au salut, ce fat de chancellier!
Cela le fait passer pour un esprit altier,
Vain au dela de toutes bornes.
Ce n'est pas pourtant qu'il soit fier :
C'est qu'il craint de montrer ses c.....

Un *Lerelanlère* de Racine sur le mariage de La Ferté-Seneterre avec la fille de la maréchale de La Ferté, Mlle de Joussy, est relevé au vol. 673, f° 170; *id.*, f° 18, une *Épigramme* de Maynard faite contre Anne d'Autriche, « au moment où l'on remit sur la porte *Palais Cardinal* au lieu de *Palais Royal*[1]; » *id.*, f° 11 verso, un fragment malheureusement bien court d'une lettre autographe de Mlle de Lenclos, adressée à Tallemant, qui, au dos du papier, avait inscrit une note, d'ailleurs illisible :

« ..... plus mais ils m'ont demander || et ie n'ay pu m'en || exemter. bon iour mon || cher monsieur. Quant vous || aurez le loisir vous me || le manderez... » et qui établit les bonnes relations courtoises qui existaient entre « la moderne Leontium, » comme dit Saint-Evremond, et l'auteur des *Historiettes*.

J'estime que désormais le voyage autour des manuscrits inédits de Tallemant des Réaux est terminé et qu'il n'y aura plus lieu d'y revenir. Les quatre articles que je viens de donner dans une publication aussi importante que la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, et aussi lue de tous les curieux de notre littérature, ont, que je crois, édifié sur leur réelle valeur et satisfait les curiosités légitimes qu'inspiraient ces trois volumes, dont on ne connaissait guère que l'existence dans *le fonds municipal de la Rochelle*.

Je n'ai l'intention de rien exagérer par rapport à mon très mince mérite, de vanter outre mesure l'exhumation qu'a par deux

1. Note de Tallemant.

fois signalée un grand journal mondain[1], à laquelle a applaudi une vaillante *Revue* régionale[2], qu'a critiquée une importante feuille du midi[3], et, tout le premier, j'avoue de bon cœur, comme on dit, que la *collection* patiemment faite par Tallemant des Réaux n'ajoute pas infiniment à sa gloire, ni à celle des écrivains de tout poil dont il a recueilli et sauvé les fantaisies, non plus qu'elle ne diminue les figures de ceux que ces fantaisies attaquent parfois avec tant de brutal cynisme. Mais je déclare en même temps que j'ai eu une grande satisfaction, — la plus pure sans doute qui puisse échoir à un modeste fervent du XVIIe siècle, — d'en avoir fait les honneurs, en qualité de *cicerone*, à tous ceux qu'intéresse encore à juste titre cette époque si fertile et si féconde de notre histoire littéraire nationale.

PIERRE BRUN.

1. *L'Écho de Paris*, 20 nov. 1898 : Tallemant poète tragique ; et 9 déc. 1898 : La maison de Tallemant.
2. *La Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1er mars 1899.
3. *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, reproduisant, en son n° du 29 nov. 1898 la première note de *l'Écho de Paris* avec commentaires assez faiblement longuets.

MÉLANGES

UN POÈME INÉDIT DE CLAUDE PERRAULT

En examinant, comme il l'a fait dans le précédent numéro de la *Revue*, la question de la paternité des contes attribués à Charles Perrault, le regretté M. Marty-Laveaux a montré tout au moins combien le sujet est délicat et combien il soulève de points d'interrogation auxquels il est difficile d'opposer des réponses péremptoires. Ce n'est pas là, d'ailleurs, la seule matière à discussion que présente l'histoire d'une famille à laquelle Boileau trouvait de la bizarrerie d'esprit, et que nous estimons, nous, avoir été douée grandement d'originalité et de hardiesse. Ennemis déclarés de la routine, on peut dire sans exagération des Perrault que chacun d'eux a fini autrement qu'il n'avait commencé et trouvé son originalité propre dans une voie différente de celle où il s'était engagé au début. C'est le trait commun de la famille, qu'il serait aisé de mettre en relief, mais qui nous retiendrait beaucoup trop longtemps.

Précisons seulement, en passant, quelques dates jusqu'à maintenant assez indécises et marquons avec exactitude une généalogie assez flottante. Les documents analysés par Jal dans son *Dictionnaire critique* (2e édition, supplément, *verbo* Perrault) nous y serviront; mais nous les compléterons à l'aide d'autres renseignements authentiques. Le père de la lignée, Pierre Perrault, avocat au Parlement de Paris, originaire de Tours, mourut en 1652 et fut inhumé à Saint-Etienne du Mont, « proche la chapelle de saint Claude ». Sa femme, Perrette Le Clerc, vint l'y rejoindre huit ans après. De cette union naquirent une fille, Marie, morte à quatorze ans, et six fils : 1° Jean, l'aîné, avocat comme le père, mort et enterré à Bordeaux, en 1669, pendant un voyage qu'il y faisait en compagnie de son frère Claude; — 2° Pierre, le receveur général des finances à Paris, qui, né le 2 avril 1611, trépassa postérieurement à 1675; — 3° Claude, le médecin, qui devint architecte, né le 25 septembre 1613, mort le 11 octobre 1688; — 4° Nicolas, le docteur en Sorbonne, qui, né le 7 juin 1624, mourut en 1662; — 5° et 6° Charles, le conseiller du roi et contrôleur de ses bâtiments, le futur auteur des *Contes*, né le 13 janvier 1628, en compagnie d'un jumeau, François, qui mourut six mois après.

Claude Perrault fut l'exemple le plus éclatant de cette diversité d'aptitudes dont nous parlions en commençant. Médecin et porté par ses goûts vers les recherches d'histoire naturelle, il se révèle tout à coup architecte de grand talent, et, grâce à Colbert, réussit à construire la colonnade du Louvre et l'Observatoire. Cela surprit bien des gens, et il y avait de quoi, non qu'il fût bien étonnant que Claude Perrault eût réussi à convaincre de ses aptitudes nouvelles un ministre prudent sur lequel il avait de l'action; mais l'inattendu de l'aventure fut que le médecin réussit, sans conteste, dans une entreprise que les architectes de profession n'avaient pas menée à bien. On ne se fit pas faute de railler et l'écho de ces plaisanteries faciles est venu jusqu'à nos oreilles, amplifié et grossi, dans les vers de Boileau. Celui-ci n'aimait pas

Claude Perrault. Il finit même par le détester cordialement, et la chose est d'autant moins compréhensible que les conceptions architecturales de Perrault, nobles, larges, pleines de mesure et d'harmonie, auraient dû plaire à l'esprit bien ordonné de Boileau. Il est vrai que Boileau prétend — mais l'assertion est absolument insoutenable — que les conceptions dont Perrault était réputé l'auteur ne sortirent jamais de son cerveau. Jamais, sans doute, on ne pourra désormais tirer au clair et analyser avec certitude le talent architectural de Perrault, car le recueil de ses dessins, conservé à la bibliothèque du Louvre, a péri avec elle au milieu des flammes allumées par la Commune. Mais on peut chercher d'un autre côté, et peut-être est-il possible, avec quelque discernement, de trouver quelle put être la cause du dissentiment entre Boileau et Claude Perrault.

Sans doute, à l'origine, ce dut être d'abord une forte antipathie de l'un pour l'autre. Les Perrault étaient, par nature, fort irrévérents et se moquaient surtout des choses que Boileau estimait le plus. Claude, comme les autres, ne sut pas résister à la tendance familiale et se mêla, comme ses frères, au plaisir malin de ridiculiser ce qui ne lui plaisait pas. Lorsque Charles Perrault s'avisa de traduire burlesquement le VIe chant de l'*Enéide*, Claude prit sa part du délassement et c'est lui qui orna le manuscrit de l'œuvre de dessins à l'encre de Chine. Il prit même si bien goût à la chose que Charles ayant commencé un nouveau poème burlesque sur les *Murs de Troye*, Claude fit une grande partie du premier chant et composa à lui seul un second chant resté inédit. Voici comment Charles Perrault s'exprime à ce propos dans ses *Mémoires* : « Cet ouvrage (la traduction de Virgile) nous donna occasion de faire celui des *Murs de Troye et de l'origine du burlesque*, dont le premier livre a été fait en commun et publié; le second n'est que manuscrit et a été composé tout entier par mon frère le médecin. Le ridicule est poussé un peu trop loin dans ces *Murs de Troye*, mais il y a d'excellents morceaux. En gros, le sujet en est beau, car il est ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande poésie comme fils de Jupiter, puisque cette poésie s'appelle le langage des dieux; qu'il a inventé la poésie champêtre ou pastorale pour avoir été berger chez Admète, et qu'il a imaginé le burlesque pour avoir bâti les murs de Troye avec Neptune, parce que c'est dans les ateliers des maçons et de toutes sortes d'ouvriers qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque. Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne pour être estimée des savants. »

C'est beaucoup prétendre assurément, mais sur ce point Claude n'est pas moins prétentieux que son frère Charles, comme on va le voir par la préface publiée en tête du poème imprimé ci-dessous pour la première fois. Il est, en effet demeuré inédit jusqu'à ce jour, et le volume intitulé *Murs de Troye ou l'origine du burlesque* (Paris, Louis Chamhoudry, 1653, in-4°, de xxxii-54 p.) ne contient que le premier chant. Mais si la suite de cette facétie fut ignorée du public, elle ne demeura assurément pas inconnue de ceux qui avaient quelque intérêt à la connaître. L'auteur d'ailleurs n'était pas difficile à deviner : l'homme de science, l'architecte, Claude Perrault par conséquent, s'y révélaient à chaque page, et c'en était assez pour que Boileau lui sût mauvais gré d'une pareille débauche d'esprit contre tout ce qui était respectable aux yeux du poète satyrique. Pareil procédé irrespectueux était un outrage à ce que Boileau admirait, et, pour le venger, il ne fallait pas faire grâce au coupable, mais bien le poursuivre au contraire d'une main vengeresse et impitoyable. Là est évidemment la première raison — et la meilleure — d'un dissentiment qui ne cessa point et que les épigrammes échangées de part et d'autre ne purent qu'augmenter. Boileau s'est montré particulièrement dur, injuste même et fielleux à l'égard de Claude Perrault. Pour expliquer de pareils sentiments, il fallait des divergences profondes sur des points essentiels. Peut-être les vers qui suivent vont-ils les faire sentir.

Nous les publions d'après le manuscrit n° 2956 de la bibliothèque de l'Arsenal, où ils se trouvent à la suite de ce qui est déjà imprimé du poème des *Murs de Troye*. Ils sont précédés d'une préface inédite qui n'est pas inutile pour expliquer les visées de Claude Perrault. Celui-ci, comme on le verra, y expose des théories littéraires qui devaient faire bondir Boileau d'indignation. Quant au poème, il est long, filandreux et d'un comique laborieux et lourd. Ce n'est pas la verve sans prétentions de Scarron qui s'empressait de rire de tout pour n'avoir pas à pleurer sur lui-même. Le poète cette fois-ci à des arrière-pensées et son inspiration s'en ressent, bien qu'elle soit le plus souvent facile et enjouée. Le premier chant du poème *les Murs de Troye* n'a qu'un rapport assez vague avec le second. Aussi n'est-il pas utile de le résumer ici avant de publier l'autre. Disons seulement — et le lecteur s'en apercevra bien vite — que l'orthographe des vers de Perrault a été modernisée. Le manuscrit qui nous les a conservés est de la main d'un copiste qui ne méritait assurément pas qu'on respectât scrupuleusement ses façons d'écrire. Seules quelques corrections et les notes mises à la marge des pages sont de la main de Claude Perrault. On les trouvera ici au bas des pages, en référence aux passages qu'elles visent.

P. B.

MYTHOLOGIE DES MURS DE TROYE

Je ne doute point que la plupart de ceux qui liront le poème des *Murs de Troye* ne le prennent pour une froide et fade raillerie : il est impossible d'en faire un autre jugement à moins que de s'apercevoir que l'intention de l'auteur a été de rendre cette raillerie froide et fade en apparence. Mais de même qu'une grimace paraît moins ridicule quand on sait qu'elle a été faite à dessein de contrefaire quelqu'un, ceux qui sauront que ce poème est une satire contre la poésie des Anciens, ou plutôt contre celle des Modernes qui ont affecté d'imiter les Anciens, reconnaîtront que le froid ne dégoûte pas toujours et que le fade peut recevoir quelque assaisonnement.

Il y a beaucoup d'apparence que les premiers qui ont écrit en vers burlesques n'ont point eu d'autre dessein que de se railler de cette imitation des Anciens, qui remplit la poésie de mille choses ridicules, ou du moins qui nous paraissent telles parce qu'elles sont contraires au goût de notre siècle, et peut-être contre le bon sens. Or, la manière particulière de cette raillerie est d'outrer les choses et de les porter à un excès qui marque plus distinctement le ridicule que l'on veut reprendre, ainsi que font les peintres qui affectent de charger et d'augmenter ce qu'il y a de difforme dans les traits d'un visage pour le rendre plus reconnaissable; l'accoutumance qui nous a rendu la manière des anciens poètes supportable et même agréable a besoin de cette augmentation et de cet excès pour nous faire apercevoir de ces défauts. Et je ne sais si l'on peut bien défendre les Anciens contre cette sorte de satyre, en supposant que leurs poètes n'ont point été jusqu'à cet excès, et que n'y ayant que l'excès qui soit vicieux, tout le ridicule tombe et demeure sur le burlesque, car il est certain qu'il y a des abus qui sans

être parvenus jusqu'à l'excès ne laissent pas d'être vicieux. Quoi qu'il en soit, sans examiner si l'on peut trouver quelque chose à reprendre avec raison dans la poésie des Anciens, il ne s'agit ici que de faire voir que cette manière de se moquer de l'ancienne poésie est le sujet du burlesque et que ce poème, soit que ce soit à tort ou autrement, ne s'est point proposé d'autre but.

S'il y a quelque chose à reprendre dans la poésie des Anciens, c'est le mauvais usage des fictions et des ornements, où il y a le plus souvent de l'indécence, de l'affectation, de la bassesse. Quand les poètes qui donnent des cochers à Hector et à Diomède font que Phébus conduit ses chevaux lui-même, comme un charretier; que Jupiter se sert de son fils comme d'un laquais pour faire des messages et lui donne une vache à garder; que Minerve assomme de coups mal à propos une pauvre tapissière dont elle est jalouse à cause qu'elle travaille mieux qu'elle, on ne peut pas dire que ce ne soit abuser de la fiction; car supposé que la fiction, lorsqu'elle représente simplement par des personnes les qualités et les attributs, puisse être reçue parce que certaines choses ont des noms de même que des personnes, comme Puissance, Sagesse, Désir, Principauté, il est constant que cette fiction devient ridicule aussitôt qu'on fait faire à ces personnes des choses contraires à ce qui les fait être les personnes qu'elles sont. Ainsi quand le burlesque dit *Madame Prudence*, *Mademoiselle Justice* c'est pour faire voir par l'abus outré de la fiction qu'on se moque des abus que les poètes en font en attribuant à la prudence et à la justice et à d'autres choses qu'ils feignent être des personnes tout ce qui peut convenir à une personne et même quelquefois ce qui ne convient point à des personnes, comme quand ils pilent Cérès dans un mortier pour faire du pain, qu'ils foulent Bacchus aux pieds pour faire du vin ou qu'ils enferment Vulcain dans de la corne pour faire une lanterne. Et il ne faut point dire que le *Monsieur* et la *Madame*, qui ne sont point dans les Anciens, fait tout le ridicule, puisqu'il y a apparence qu'ils n'auraient pas manqué de donner à des personnes aussi honnêtes que Prudence et Justice peuvent être les titres d'honneur que nous donnons aux honnêtes gens, si ç'avait été l'usage parmi eux comme parmi nous.

Pour ce qui est des comparaisons, des descriptions et des figures qui font l'élégance de leur poésie, elles sont telles que notre burlesque serait quelque chose de fort élégant, s'il était traduit en latin, de même que le latin des poètes les plus sérieux deviendrait burlesque en français. Car y a-t-il rien de plus burlesque pour faire entendre, par exemple, l'affection que Junon a pour les Carthaginois que de dire qu'elle les considère à cause du plaisir qu'ils lui font de serrer ses meubles et de lui prêter une remise pour son carrosse? Est-ce pas une chose ridicule, pour représenter Hector qui entre dans une armée sans s'émouvoir des traits qui sont lancés sur lui, que de le comparer à un âne entré dans une pièce de blé qui se moque d'une troupe d'enfants qui l'en veulent chasser? De descendre à un détail aussi peu nécessaire qu'est celui qui

fait l'entretien d'Ulysse avec une jeune princesse qu'il trouve au bord d'un ruisseau lavant la lessive et se plaignant du prince son frère qui toutes les nuits court le bal et change si souvent de linge qu'elle ne peut suffire à lui blanchir des chemises et des cravates? De prendre des comparaisons de choses sales avec aussi peu de nécessité qu'il y en a lorsque, pour décrire une mouche à miel qui n'est pas de la bonne espèce, on dit qu'elle ressemble à une chose que je ne nomme point, qu'on jette avec la bouche sur la poussière et que Virgile appelle par son nom? Car la vérité est que, même sans la remise de carrosse et les cravates qui ne sont point dans Homère et dans Virgile, les pensées et les expressions de ces poètes ne laissent pas d'être peu selon le goût de notre siècle. Pour ce qui est des expressions basses en des choses relevées et des expressions emphatiques en des choses de rien, ils en sont tout pleins. Quand il s'agit de décrire la beauté du palais du Soleil, où tout est éclatant de lumière et de propreté, on met auprès du trône de ce dieu, entre ses quatre plus familiers favoris, une personne sale et vilaine, le corps tout poissé d'avoir foulé une cuve de vendange. Quand pour décrire un frelon on dit qu'il s'en va avec son gros ventre sans aucun souci de la gloire, et quand pour signifier la pesanteur d'une cuirasse on dit que Salary et Phegeux avaient de la peine à la porter, n'est-ce pas écrire en burlesque? Et quand on mettrait Champagne et la Verdure ajouterait-on quelque chose au ridicule qu'il y a de mettre des noms qui ne servent de rien, la pesanteur de cette cuirasse étant assez bien exprimée en disant que deux hommes en étaient chargés.

Quand donc le burlesque donne des pistolets et une tabatière à Mars et à Vénus un busc et un éventail, ce n'est point outrer la fiction et cette manière d'outrer n'est point d'une autre espèce que celle de faire forger le tonnerre en Sicile, qui est une chose aussi ridicule que de le faire forger en forêts ou à Sedan. Quand dans une tempête Enée se lamente de ce qu'il sera mangé par des soles, et quand dans la description du cheval de Troye, qui était un bâtiment, on y met des aisances, ce sont des exemples d'un détail outré, mais qui ne l'est pas davantage que celui des noms des valets qui portent la cuirasse. Quand on fait dire de grosses et vilaines injures à Vénus par Jupiter, c'est une indécence dont il y a mille exemples dans les Anciens, de même que de toutes les autres choses qui ne sont point selon notre usage et qui peut-être ne sont pas aussi du bon goût.

Pour avoir des exemples qui fassent voir le ridicule de l'imitation que les Modernes ont faite des Anciens, qui est d'une autre nature que celle des auteurs burlesques, parce que les auteurs non burlesques l'ont faite aussi sérieusement que ridiculement, il ne faut que lire Ronsard, car il n'y a point de page dans ce poète où l'on ne trouve de ces exemples. Voici ce que j'ai rencontré à l'ouverture du livre. Un jeune homme, nommé Printemps, envoie Zéphire mettre des filets depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, c'est-à-dire tendre un grand tré-

buchet pour y attraper une fille dont il est amoureux. Voilà la fiction. Il faut voir comme il dit ce que c'est que cette fille, et savoir qu'il ne la décrit pas comme elle était quand Zéphire l'attrapa, mais simplement ce que c'est que Flore — c'est le nom de la fille. — Il dit qu'elle a une ceinture d'argent, et il faut remarquer que les Anciens n'auraient pas manqué de dire un demi-ceint, s'il y avait eu des demi-ceints de leur temps, de même qu'ils se seraient bien donné de garde d'oublier le trébuchet, s'ils en avaient eu, pour ne pas priver de cet ornement leur discours, dans lequel ils affectent toujours de particulariser les choses pour le rendre plus sublime, au contraire de nous qui trouvons que c'est le détail qui le fait ramper. Cette Flore donc, avec sa ceinture d'argent, tient en sa main un panier de fleurs, comme qui dirait que saint Pierre est un vieil homme qui tient des clefs en sa main; car il paraît que Ronsard a cru que pour dire qui est Flore, il n'y a qu'à la représenter telle qu'elle est dans les statues et dans les tableaux, comme s'il n'y avait rien à dire de Flore qui soit essentiel. Mais il faut croire qu'en cela Ronsard a voulu imiter Virgile, qui dit que Didon s'ennuie de regarder la bosse du ciel, parce qu'on représente le ciel sur les épaules d'Atlas, comme un globe dont la ligne est bossue.

Je pourrais apporter beaucoup d'autres exemples du ridicule de ces imitations, mais on connaîtra que ce poème en contient assez quand j'aurai expliqué à quoi sont bonnes la plupart des fadaises dont il est rempli. Il faut donc savoir premièrement que son titre est une imitation de l'affectation des Anciens, qui ne traitaient jamais que des sujets appartenant à Thèbes ou à Troie. Le poème n'est point achevé, parce que l'*Enéide* est imparfaite, et il est certain que Ronsard n'avait garde d'achever sa *Franciade* par cette raison. L'ouvrage commence par l'aventure surprenante d'un embrasement et c'est ainsi que la *Clélie*, la *Cléopâtre*, le *Grand Cyrus*, qui débutent par un tremblement de terre, par un embrasement, par un naufrage, ont imité l'*Énéide*, qui commence par une tempête. L'histoire commence par le milieu : son premier et véritable commencement est dans un récit fait par Dilucule, valet d'Apollon, qui ne manque pas, imitant les Anciens et leurs imitateurs, de particulariser les choses contre toute apparence et de rapporter au long des discours qu'il est impossible que celui qui a fait le récit ait jamais entendus.

Les fictions de Neptune, vieillard amoureux de la princesse Hésione, fille de Laomédon, roi de Troye, qui affectent le bel air et l'élégance du discours, donnent occasion à Apollon, qui a sujet d'être chagrin et de mauvaise humeur, d'affecter le contraire, en mêlant dans tout ce qu'il dit les proverbes, les allusions et les quolibets qui font le mauvais burlesque. L'enlèvement de Neptune par une grue, les métamorphoses des peignes de Thétis en poissons, la prédiction de la naissance du monstre appelé burlesque, qui doit s'engendrer sous les platras et sous les immondices des bâtiments de Troye, sont des fictions dignes de celles que les anciens ont faites de Neptune et d'Apollon maçons à Troye. Car

on peut dire que comme l'antiquité n'a rien imaginé de plus bizarre, on ne pouvait pas aussi choisir un sujet plus heureux pour ce poème.

Les autres imitations sont encore de la même force, mais les principales sont sur ce que l'ancienne poésie s'est proposé comme le plus noble sujet qu'elle eût à traiter et a choisi l'explication des choses de la nature par des choses morales et historiques. Dans notre poème l'explication du point du jour, de la rosée du matin, des couleurs que le ciel prend au coucher du soleil, du crépuscule, du passage du soleil dans les douze signes, de la génération des métaux dans le fond de la terre, de la pluie, de l'amertume de la mer, du désordre que les vents causent dans les tempêtes, des grandes inondations, du passage de quelques poisons de la mer dans l'eau douce des rivières, de l'origine des fontaines et plusieurs autres sont de cette nature. La nouvelle explication des changements de Protée, du voyage des Argonautes, des enchantements de Médée, du cheval de Troye sont des exemples de l'impertinence des mythologies qui donnent des éclaircissements à quelques faits de l'histoire fabuleuse par d'autres faits, qui, à la vérité, n'ont rien d'extraordinaire et d'incroyable, mais aussi qui n'ont rien de certain; comme quand Dares Phrygius dit que la fable du cheval de Troye est fondée sur une vérité, qui est que sur une des portes de Troye, qui fut ouverte aux Grecs par la trahison d'Enée, il y avait un cheval en peinture, car Dares Phrygius est lui-même une fable, cet auteur étant supposé.

Enfin rien de ce que ce poème contient ne doit être pris à la lettre. La préface même qui fait entendre que le burlesque ne consiste que dans un enjoûment qui peut avoir son prix, de même que le style grave a le sien, ne dit pas tout ce qui en est et son sérieux est affecté. Les approbations que l'on feint avoir été données par les poètes du temps dont les noms ne sont désignés que par leurs premières lettres et par leurs différents styles que l'on a tâché d'imiter, sont aussi pour se railler de la vanité des auteurs qui croient que les ouvrages sont reçus pour le prix que les amis de l'auteur leur donnent. L'épître qui dédie le livre à la jatte de M. Scarron est aussi du genre des approbations, et la fiction de cette jatte, fondée sur une raillerie de M. Scarron qui dit qu'il est un cul-de-jatte, et dont on fait ici un capital, quoiqu'on sût que c'est une particularité qui dans peu de temps ne sera sue des personnes non plus que beaucoup de choses de la mode qui changeront bientôt, tout cela n'est que pour faire voir que l'auteur qui les a mises dans son ouvrage ne s'est point fait une idée de l'éternité comme les auteurs s'en forment ordinairement une pour leurs poèmes; et c'est dans le ridicule de ces particularités basses et rampantes qu'il n'a pas contrefait les imitations des anciens.

Après tous ces avis, le dernier que j'aie à donner est que l'on peut prendre encore si l'on veut la plupart de ces avis pour burlesques, c'est-à-dire pour des choses qu'on ne veut point être prises à la lettre, à l'égard de beaucoup de propositions que l'on n'a avancées que comme four-

nissant quelques couleurs pour faire connaître l'abus que plusieurs font de l'imitation des Anciens. Car je puis assurer que l'auteur du poème a non seulement beaucoup d'estime pour les poètes anciens, mais même pour la plupart de ceux qui les imitent, et qu'il est charmé de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Juvénal, de Martial, quoiqu'il ne trouve pas que les ouvrages de ces grands personnages égalent ceux des poètes de notre temps.

LES MURS DE TROYE

LIVRE SECOND.

Dilucule ayant escampé
Et par sa fuite ainsi trompé
L'espérance de la princesse,
Il laissa beaucoup de tristesse
Et peu de satisfaction
De sa longue narration
Dans sa pauvre âme inquiétée
Et cruellement agitée
D'un ardent désir de savoir
Quel dessein Phébus peut avoir.
« Dans cette impatience extrême,
Il faut, dit-elle, que moi-même
Désormais et sans tarder plus
Je l'arraisonne là-dessus,
Afin de savoir sa pensée.
Je dirai que je suis pressée
D'un très impatient désir
De l'entretenir à loisir
Sur cent choses que j'imagine
Et peut-être que je devine
Touchant son inclination,
Sa vie et sa condition.
Ensuite il faut que je lui dise
Que cet habit qui le déguise
Ne saurait cacher à mes yeux
Un certain air majestueux
Qui ne fait que trop bien connaître
Qu'il n'est pas ce qu'il veut paraître.
Et qu'au reste je plains bien fort
L'étrange cruauté du sort
Qui le persécute et l'afflige,
Mais que je ne sais qui l'oblige
A vivre dans la noire humeur
Qui le fait être si rêveur,
Lui de qui la seule présence
Verse les biens et l'abondance,
Le plaisir, la joie et l'amour
Sur tout ce qui reçoit le jour.
Lors, s'il m'aime, poursuivait-elle,
Et que par respect il me cèle
L'objet qui le fait soupirer,
Il pourra me le déclarer.
Et moi je dirai, si je l'ose,
Que son mérite me dispose
Peut-être à ne le pas haïr,
Ensuite pour ne pas trahir
Les chers intérêts de ma gloire,
Mes actions lui feront croire
Que j'aime la discrétion
Encor plus que sa passion. »
Avec de telles rêveries
Et mille autres badineries,
Hésione s'entretenant
Et sur les murs se promenant
Passa toute la matinée,
Qui lui dura plus d'une année,
Car Phébus ne vint que bien tard
A cause qu'il faisait brouillard;
De sorte que la belle infante,
Lasse d'une si longue attente,
Fut contrainte de s'en aller
Sans le voir et sans lui parler.
Comme elle était en cette peine,
Sa confidente Lysiméne,
A qui toujours comme à sa sœur
Elle avait découvert son cœur
Et de toutes ses amourettes
Les intrigues les plus secrètes,

Vint pour l'avertir qu'à la cour
Thélamon était de retour. [Grèce
  Ce prince, un des premiers de
Était aimé de la princesse
Avant que le maître du jour
L'embrasât d'un nouvel amour,
Et la passion de l'infante
Pour ce Grec fut si violente,
Que la haine et l'aversion
Que Troye a pour sa nation
Lui faisant perdre l'espérance
Qu'on approuvât son alliance,
Elle l'engagea de trouver
Quelque moyen pour l'enlever.
  Thélamon, retournant en Grèce,
Avait si bien par son adresse
Ménagé les esprits des siens,
Déjà malcontents des Troyens,
Que le bon Acacus, son père,
Et le prince Phocus, son frère,
Ayant approuvé son dessein,
Jurèrent que pour mettre à fin
Cette glorieuse entreprise
Ils vendraient jusqu'à leur chemise.
  De fait déjà le pauvre amant,
Sans se douter du changement
De son infidèle princesse,
Pour exécuter sa promesse
Étant de retour s'était mis
Avec plusieurs de ses amis
Parmi les Limousins de Troye,
Et quittant son habit de soie
S'était coiffé d'un vieux chapeau
Et n'avait rien dessus sa peau
Que la toile et la bure grise
Pour mieux couvrir son entreprise.
  Son cadet le prince Phocus,
Avec leur bon père Acacus,
Ainsi que lui dans Salamine
Ayant laissé sa bonne mine,
Avait pris l'air et la façon
De manœuvre et d'aide à maçon.
Or leur dessein et leur finesse
Était de tâcher par promesse
De corrompre quelques maçons,
Enivrant les meilleurs garçons,
Afin de leur prêter main forte
S'il fallait rompre quelque porte,
Et faire quelque grand effort
Ou dans la ville ou sur le port.
  Lysimène étant avertie
De cette galante partie,
Sans savoir le tort qu'Apollon
Faisait au pauvre Thélamon,
Voyant la princesse attristée
Vint l'aborder fort empressée,
Et croyant bien la réjouir
Quand elle lui ferait ouïr
L'imagination plaisante
Dont par une ruse excellente
Thélamon s'était avisé
De venir ainsi déguisé,
Elle lui tint un tel langage
Considérant son équipage :
  « Il fait beau voir sortir ainsi
Et comme une je ne sais qui
La grande princesse Hésione.
D'où venez-vous, Dieu me pardonne,
Avec ce beau déshabillé,
Plein de plâtre et tout éraillé?
Vous êtes digne de risée
Si ce n'est qu'ainsi déguisée
Vous voulez par cette façon
Imiter votre beau maçon. »
  « Ah! mauvaise, ce dit l'infante,
Toute émue et toute tremblante,
Prenant cela pour Apollon
Et sans songer à Thélamon ;
Dis-moi donc avec quelle adresse
As-tu découvert sa finesse
Et comment l'as-tu reconnu? »
  « Comment? Lui-même il est venu,
Répond aussitôt Lysimène,
Avec son gros bonnet de laine,
Ses guêtres et son pourpoint gras,
Me prendre et tirer par le bras.
Car je vous proteste et vous jure
Qu'avec son treillis et sa bure
Il paraît si fort déguisé
Que je crois qu'il est malaisé
Qu'il soit jamais pris de personne
Pour l'illustre amant d'Hésione. »

La princesse dans ce moment
Rougissant à ce nom d'amant :
« Vraiment ta malice est extrême ;
Crois-tu, lui dit-elle, qu'il m'aime? »
« S'il vous aime ? Hélas, ô bon dieux!
Reprit-elle en haussant les yeux,
Puis les baissant sur Hésione.
Quoi! voir une telle personne
Dans le fin fond d'un atelier,
Parmi le plâtre et le mortier,
Travailler comme un misérable
Pour vous pouvoir être agréable,
Et puis demander m'aime-t-il?
Cela me semble fort gentil.
Mais parlons un peu d'autre chose.
Savez-vous bien qu'il se dispose
A vous enlever dès ce soir,
Et qu'il est dans le désespoir
De ce qu'hier le sort contraire
L'empêcha de le pouvoir faire,
Lorsque pour mieux couvrir son jeu
Il avait fait mettre le feu
Tout ici près dans cette grange,
Qui par une merveille étrange
Fut éteint en un tourne-main,
Le vent ayant cessé soudain.
Ce soir il doit encor de même
Tenter un autre stratagème,
Du moins si vous lui permettez,
Vous qui dites que vous doutez
Par une ingratitude extrême
S'il vous adore et s'il vous aime. »
Alors le roi mal à propos
Vient interrompre leur propos
Et la princesse en diligence
Se retira de sa présence,
De crainte qu'il ne la surprît
Si tard en son habit de nuit.
Cependant las et tout en nage
De son pénible maçonnage
Neptune le ventre au soleil
Goûtait un paisible sommeil,
Durant que la troupe emplâtrée
Sur terre comme lui vautrée
Achevait sans trop se peiner
Le reste de son déjeûner.
Déjà l'un mettait sa jambette
Nonchalamment dans sa pochette,
Avalant son dernier morceau
Après avoir bu dans un seau.
Un autre essuyait de sa basque [1]
Les moustaches d'un vilain masque
Que la sueur sur son minois
Lui fit en passant des gravois.
Lorsque l'heure étant achevée
Qui pour manger est réservée,
Le sommeil du dieu fut rompu
Par maint et maint coup de l'estu [2],
Par maints raclements de truelles,
D'auges, de rabots et de pelles
Par maints traînements de sabots
Sur les planches des échafauds,
Par la rude et triste harmonie
Des sons aigus d'une poulie,
Joints aux plaintifs gémissements
De toute sorte d'instruments.
Ce dieu triste et mélancolique
Prit plaisir à cette musique
Et son réveil fut assez doux
Quoique fait par de rudes coups;
La voix d'un moulinet de grue
Tantôt grave et tantôt aiguë
Jointe avec celle d'un engin [3]
Charma quelque temps son chagrin.
Pendant que ces bizarreries
Entretenaient ses rêveries
Et que sur terre ainsi couché
Et parmi les plâtras caché
Il n'est aperçu de personne,
Il entend nommer Hésione
Par deux hommes qui près de lui
Venaient tirer de l'eau d'un puits.
Ce nom qui le frappe et l'éveille
Lui fait soudain prêter l'oreille

1. Note de Perrault : En 1653, les basques des pourpoints étaient d'une grandeur énorme.
2. Note de Perrault : Marteau des Limousins.
3. Note de Perrault : Espèce de grue.

A ces gens qui dans ce moment
Parlaient avec étonnement
D'un des leurs qui sur la muraille
Posait une pierre de taille.
C'était un grand Limousin Grec,
Droit de corps, un peu maigre et sec,
D'un visage assez triste et pâle,
Mais d'une majesté royale,
Qui pour un homme du métier
Craignait grandement le mortier
Et le plâtre encor davantage,
Si bien que son plus grand ouvrage
Était d'essuyer bien souvent
Ses deux mains contre son devant.
Neptune eut quelque défiance
Voyant sa belle contenance
Et connut enfin tout de bon
Que c'était le roi Thélamon.
Or pendant que ce jeune prince
Remuait avec une pince
Cette pierre pour la poser
Ou plutôt pour se reposer,
Nos tireurs d'eau près de Neptune
S'entretenaient de sa fortune,
Faisant fort lentement dans l'eau
Descendre et remonter leur seau.[les,
« Je m'attends, dit l'un de ces drô-
Que cet homme a plus de pistoles
Que nous n'en avons vous et moi
Et peut-être plus que le roi;
On dit qu'il en a cent hottées
Qu'il a de la Grèce apportées
Pour boire et pour rire avec nous;
Mais, Léonard, le croyez-vous? »
« Au diable zot, répondit l'autre,
C'est, par mon âme, un bon apôtre
Je crois qu'il a d'autres desseins
Que d'enivrer des Limousins.
Si vous saviez comme il caresse
Les servantes de la princesse
Et comme il était gai ce soir
Qu'on dit qu'elle nous viendrait voir,
Vous diriez qu'il a dans la tête...
Allez, je ne suis qu'une bête,
Mais souvenez-vous aujourd'hui
Que j'ai vu quelque chose en lui...
Je sais bien ce que je veux dire.
Mais si le bon roi, notre sire,
Savait tout ce qui s'est passé
Et tout ce qu'on a tracassé
Pour gagner les gens d'Hésione...
Ce n'est pas que, Dieu me pardonne
J'en veuille parler autrement,
Mais je ne sais pas bonnement...
Or bien ce n'est pas notre affaire :
C'est à nous, Marceau, de nous taire.
Néamoins, sans comparaison,
Je ne suis qu'un pauvre maçon,
Mais je n'aime pas ces vétilles :
Le bon Dieu m'a donné deux filles
Que je hâterais bien d'aller,
Si l'on venait les cajoler. »
« Ma foi, votre raison est bonne,
Dit Marceau; pour moi, je m'étonne
Que l'on permette à des maçons
De faire toutes ces façons,
Car ces dons et cette largesse
Ne se font que pour la princesse.
Je ne puis pourtant deviner
Pourquoi nous tant pateliner,
Afin de souffrir qu'il travaille
Avec nous à cette muraille?
Car il sait que nous voyons bien
Que sa besogne ne vaut rien
Et qu'il ne fait tout ce ménage
Qu'afin de gâter notre ouvrage.
Cependant pour vous en parler,
N'est-ce pas proprement voler,
Léonard? Quant à moi, je pense
Qu'il y va de la confiance,
Car si chacun suivait ce train,
Pour aujourd'hui ou pour demain
Qu'on viendra siéger cette ville,
Un pauvre homme avec sa famille
Croira dormir en sûreté
Se fiant sur la fermeté
D'une haute et forte muraille
Que dès la première bataille
Sans ahaner ni peu ni point
On mettra bas d'un coup de poing. »
« La malice serait bien noire,
Reprit l'autre, et je ne puis croire

Une si grande trahison
De ce vieux bonhomme grison,
Ni qu'aucun des siens soit capable
D'une action si détestable;
On dit qu'il passe pour un saint,
Que son monde l'aime et le craint
Et l'écoute comme un oracle,
Même qu'il a fait un miracle.
Un de ses maçons m'a conté
Qu'il a vu, le dernier été,
Quand [1] il fit par toute la Grèce
Une si grande sécheresse
Que tout périssait faute d'eau,
Se faire un miracle fort beau
Par les prières de cet homme.
Je ne sais pas comme il se nomme.
Celui qui m'en fit le récit,
Ce maçon qui l'a vu, m'a dit
Qu'il ne put plus gâcher son plâtre
Et jure qu'il veut qu'on le châtre
S'il n'abandonna le métier
Et si pendant un mois entier [2]
On mangea viande que rôtie
Et d'autre soupe qu'à la pie;
Il fallut même qu'à la fin
On fît la barbe avec du vin. » [ble!
« Ah! dit Marceau, l'acte exécra-
Cela te semble-t-il croyable?
Bon Dieu, quelle méchanceté
Que le bien de Dieu soit gâté!
Il ne faut plus qu'on s'ébahisse [nisse
Que tous les jours Dieu nous pu-
« C'est mon, dit l'autre Limousin,
Mais entends qu'elle fut la fin.
En ce temps personne qui vive
N'osa ni faire la lessive,
Ni laver ses mains ni sa peau;
On défendit aux buveurs d'eau
Le sucre et la pâtisserie
Les ragoûts et l'épicerie,
Les artichauts, les champignons,
Les cervelas et les oignons,
Les saucisses et les andouilles.
Il m'a juré que les grenouilles
Se trouvèrent pendant ce temps
Plus chères que les ortolans;
Que le revenu d'une ville
N'aurait pu payer une anguille
Et du plus grand roi la rançon
Une salade de cresson.
De sorte que l'eau rare et chère,
Comme marchandise étrangère,
Dans de petits vaisseaux jolis
Se vendait comme rosolis.
C'est tout dire : dans Salamine
On n'en trouva qu'une chopine
Et maint royaume tout entier
N'en avait pas demi-septier.
Alors certaine vieille fille
Qu'ils appellent une sybille
Leur dit qu'il fallait s'adresser
Pour tous ces maux faire cesser
A quelque homme de sainte vie.
Son ordonnance fut suivie :
Ce bon homme tel réputé
Par tous les Grecs fut député
Pour mettre fin à leurs misères
Par la force de ses prières.
En effet le vieillard le fit,
Lorsqu'à Jupiter il bâtit
Un beau temple et fort magnifique
Tout de marbre et d'ordre ionique. »
« Qui? ce bon homme au noir cha-
Reprit incontinent Marceau, [peau,
A bâti d'un ordre ionique
Un temple de marbre ou de brique?
Il ne m'importe pas de quoi,
Mais au diable si je le croi.
Voyons-nous pas bien son ouvrage?
Et quel beau fichu maçonnage
Il a fait dans ce bastion
Auprès du château d'Ilion!

1. Note de Perrault : Diodore, livre 3. Saint Augustin fait mention de ce miracle, qui fut une pluie qu'on estimait avoir été obtenue du ciel par Æacus dans une grande sécheresse. Livr. 2 de la *Cité de Dieu.*

2. Note de Perrault : Imitation de la description d'une sécheresse dans le Tasse livre 2 de la *Jérusalem.*

Déjà, Léonard, il me tarde
Que je ne voie quelque bombarde
Tirer contre, et du premier coup
Abattre et culebutter tout. »
Léonard dit : « Vous pensez rire?
Ma foi, je me suis laissé dire
Que les Grecs et leurs potentats
Lèvent des gens dans leurs états
Pour venir par mer et par terre
Dans ce pays faire la guerre
Et venger certains chapeliers
Qu'ils nomment Argobateliers [1],
Parce qu'en venant de l'emplète
Que dans Cholcos ils avaient faite
Des fameuses toisons et peaux
Dont on fait les meilleurs chapeaux,
Et rasant le côté Troyenne
Pour s'en retourner à Mycène,
Ils furent ici malmenés
Où l'on leur cogna bien le nez,
Quand par un artifice infame
Jason et sa catin de femme
Vendirent au père d'Hector
Un vigogne pour un castor.
Il est vrai que cette Médée
Faisait une telle pipée
Que les plus fins et plus rusés
Etaient les premiers abusés,
Outre que cette misérable
Avait un secret admirable
Pour rajeunir un vieux chapeau
Et le rendre tellement beau
Par la force de sa teinture
Qu'il semblait changer de nature.
Le vieil chapeau du bon Æson,
Père de ce maître Jason,
En rendit une preuve illustre
Quoiqu'il eût son vingtième lustre
Et qu'il fût tout des plus méchants
Après avoir servi cent ans;
Ce secret eut bien la puissance
De le remettre en son enfance. »
Ainsi raisonnait ce maçon
Lorsque Julien, son garçon,
Vint à lui la face riante,
Toute rouge et toute suante,
Pour avoir couru promptement,
Lui dire avec empressement
Une nouvelle d'importance
Et qui devait en apparence,
Ainsi qu'elle fit en effet,
Le rendre beaucoup satisfait.
« Mon maître, se prit-il à dire,
La nouvelle n'est point tant pire;
Ne vous chagrinez plus de rien,
Le diable, comme on dit fort bien,
N'est pas toujours à une porte.
Je veux aujourd'hui qu'il m'emporte
Si vous ne nous payez du vin.
Enfin, vos souliers neufs, enfin,
Qui vous ont causé tant de larmes
Et nous ont donné tant d'alarmes,
Des flammes ont été sauvés;
C'est moi qui les ai retrouvés. »
Léonard à cette nouvelle
Haussa vers la voûte éternelle
Ses deux grands yeux émerveillés
Et ses gros doigts écarquillés;
Mais la joie et l'incertitude,
La surprise et sa promptitude
Lui dérobèrent à la fois
Et le jugement et la voix.
Julien tout enflé de gloire
Poursuivit ainsi son histoire :
« Nous avons déjà néanmoins
Bien enfourné des coups de poings
Pour cette admirable chaussure
Que par une étrange aventure
Je viens de trouver ce matin
Dans le coffre du grand Martin. »
Léonard reprenant l'usage
Du sentiment et du langage,
Ému de joie et de douleur
Enfin s'écria : « Le voleur!
Le méchant! qui dans mon estime
Avait passé pour mon intime!
Le traître! Je les lui montrai
Le jour que je les achetai,

1. Note de Perrault : Argonautes.

Croyant que l'amitié sacrée
Que cet ingrat m'avait jurée
Me défendait de lui cacher
Un bien que je tenais si cher.
Il est vrai que mon imprudence
Excuse beaucoup son offense
Et le malheur du Lydien
Qui souhaita que de son bien[1]
Son ami du moins eût la vue
En lui montrant sa femme nue
Me devait rendre plus prudent
Dedans un pareil accident;
Mais enfin cette destinée
Dans le ciel était ordonnée. »
Le dieu de la mer attentif
Écoutait ce discours naïf,
Parce qu'il avait espérance
Qu'ils rentreraient en conférence
Sur le sujet de Thélamon,
Lorsqu'il aperçut Palémon
Qui tout sanglant par le visage
S'en courait devers le rivage
Criant avec un grand effroi :
« A moi, à moi, mon maître à moi ! »
En même temps un grand tumulte
D'échafauds que l'on culebute
D'un froissement d'air et de seaux,
De défoncements de tonneaux,
De cris confus parmi la grêle
De plâtras tombant pêle-mêle
Sur reins, sur têtes et sur dos,
Sur pelles et sur tombereaux,
Dont s'élevait une poussière
Qui du ciel cachait la lumière,
Le fit relever promptement
Avec un grand étonnement.
Palémon le voyant paraître
Se mit à crier : « Notre maître,
On assomme votre neveu.
Je vous jure, ce n'est point jeu »,
Ce dit-il, quand il vit sourire
Neptune qui, pour le vrai dire,
Aurait tout de bon souhaité
Qu'Apollon eût été frotté
A cause de la jalousie
Qui lui troublait la fantaisie,
Et si l'autre ne l'eût pressé
Avec son pauvre nez cassé
Et sa façon effarouchée,
Son âme était si peu touchée
Du danger où Phébus était
Que froidement il s'enquêtait
Du sujet de cette bagarre,
Lorsqu'un caillou sans dire gare
Vint si rondement faire tac
Sur le haut de son estomac
Que sa bile en fut échauffée.
Jamais la plus rude bouffée
Dont Aquilon insolemment
Le soufflète en son élément
Ne le fit oncque en un orage
Écumer d'une telle rage,
Comme lorsque ce ricochet
Lui passa dessus le bréchet,
Car d'une manière insensée
Il s'en alla tête baissée
Blasphémant ainsi qu'un chartier
Et courut droit vers le quartier
Où la mêlée était plus forte
Suivi d'une grande cohorte
De tritons et de dieux marins
Armés d'outils de Limousins.
Là ne respirant que tuerie,
Le premier sur qui sa furie
Lui fit décharger à l'abord
Tombe s'écriant : « Je suis mort!
D'une façon badine et sotte,
Car on ne perça que sa cotte
Où le trident entrevêché
Tint longtemps Neptune empêché,
Qui le retirant de rudesse
Alla tomber à la renverse
Au milieu d'un tas de mortier
Qui l'ensevelit presque entier.
De là se relevant à peine
De chaux la face toute pleine
Et sa barbe et ses cheveux verts
De mortier presque tout couverts,

1. Note de Perrault : Hérodote, livre 2.

Comme un pourceau quand il se vautre,
Ses gens le prirent pour un autre,
Et reconnaissant d'assez loin
Le trident qu'il avait au point
S'écrièrent : « Voilà le traître,
Et l'ennemi de notre maître
Qui sans doute l'a désarmé
Et peut-être même assommé
Hélas! avec ses propres armes. »
Ce disant tous ces fiers gendarmes
Vinrent tellement le charger
Dans le dessein de le venger
Que si Phébus par bonne encontre
Ne se fût trouvé là tout contre
Qui les tira de cette erreur
Il fût arrivé du malheur.
Neptune dans la conjoncture
D'une si fâcheuse aventure
Outrageusement affligé
Que son rival l'eût obligé,
Courut décharger sa colère
Sur Thélamon et sur son père.
Or le bon vieillard Æacus
Avec Thélamon et Phocus
Étaient derrière une charrette
Qui jointe avec une brouette
Une civière, un tombereau, [d'eau
Une échelle, un grand muid plein
Faisait contre une vieille porte
Une barricade assez forte;
Et couverts de cet embarras
A coup de règle et de plâtras
Ils tenaient avec grand courage
Contre l'insolence et la rage
De tous les maçons de Phébus
Acharnés sur ceux d'Æacus,
Qui se mirent tous à la fuite
Quand Neptune avecque sa suite
Comme un torrent impétueux
S'avança pour fondre sur eux.
Ainsi qu'un vaisseau qui tient tête
Contre une légère tempête,
Laissant blanchir sans s'émouvoir
Tous ses coups contre son flanc
Et sous sa poitrine poissée [noir,
Bruire mainte vague froissée,
Si la fureur des aquilons,
Les caprices des tourbillons,
Et les feux dont l'air étincelle
De la mer prennent la querelle,
Tout ce que peut faire la poix
La force et l'épaisseur du bois,
Des nochers l'art et le courage
C'est de retarder le naufrage.
Enfin le délabré vaisseau
Est contraint de céder à l'eau;
L'orgueilleuse vague s'obstine
Et d'une manière mutine
Baisse la tête et reculant
Vient d'un effort plus violent,
Et sans quitter son entreprise,
Enfin le renverse ou le brise.
Ainsi l'escadron redouté
Dont Neptune était escorté,
Malgré la résistance brave,
Les barricades et l'entrave
Qu'on opposait à sa fureur,
Fit tout plier sous sa valeur.
Le dieu de sa triple fourchette
D'un coup renverse la charrette,
Et furieux comme un démon
Fut pour attaquer Thélamon,
Qui, cédant à cette puissance,
Fit sa retraite en diligence.
Lors Neptune courant après,
Quoiqu'il le poursuivît de près,
Tout à coup le perdit de vue;
Le prince entra dans une grue
Qui sur son chemin se trouva.
Et dans la roue il se sauva.
Lors d'une force redoublée
Dans la grande roue ébranlée
Il courut et grimpa si fort
Que le cable avec grand effort
Et par une étrange fortune
Entortillant le dieu Neptune [1]

1. Note de Perrault : Imitation de Virgile qui fait que Turnus, courant après le fantôme d'Énée, est enlevé et amené malgré lui dans un vaisseau. *Énéide*, liv. VIII.

Vint l'accrocher si bien à point
Au derrière de son pourpoint
Par l'agrafe qui fend la pierre
Qu'il vous l'enleva hors de terre
Et le fit doucement hausser
Sans qu'il pût se débarrasser,
Bien qu'il tâchât de mainte sorte
Et par mainte secousse forte
D'échapper en se démenant
Pendant qu'il montait en tournant.
A ce spectacle pitoyable
Des Nymphes la troupe honorable
Qui près des bords de Ténédos
Ayant répandu sur leur dos
Les ondes de leur chevelure,
Hors de l'eau jusqu'à la ceinture
Se peignaient aux rais du soleil,
En haut par hasard levant l'œil
Ressentirent leur âme atteinte
De pitié, d'horreur et de crainte.
Doris à cet objet nouveau
Laissa choir son peigne dans l'eau;
Cymodocé levant la vue
Au cri de Doris éperdue
Laissa choir aussi son miroir
Qu'elle ne put jamais revoir,
Et depuis seulement dans l'onde
Elle mira sa tresse blonde;
La demoiselle de Téthis
Laissa tomber tous les outils
Qu'elle apportait à sa maîtresse
Pour son visage et pour sa tresse
Les pincettes, poinçons et fers,
Les petits pots blancs, bleus et verts
Tout fut à fond, hormis les mouches
Qu'on voit encore toutes farouches
L'automne, quand le temps est beau,
Jouer sur la face de l'eau.
Neptune du haut de sa grue
Sur la mer étendant sa vue
Considérait là larme à l'œil
Des siens la tristesse et le deuil;
Ces pauvres peignes et ces boëttes
Et tant d'outils beaux et honnêtes
Noyés à son occasion
L'émurent à compassion.
« Ah! je veux sur votre aventure
Laisser à la race future
Des marques de ressentiment
Qui durent éternellement!
Non, non, ce dit-il, vos cadavres
N'iront point, pâlissants et hâves,
De flot en flot me reprochant
Que je suis un méconnaissant. »
A ce mot la mer hérissée
Frémit et comme courroucée
Se noircit de ces petits flots
Qui font pâlir les matelots.
Toutefois ce mauvais visage
Ne fut point un signe d'orage
Mais bien de l'effort véhément
Que la mer fit en ce moment
Pour rendre la forme changée
De cette troupe submergée
Aussitôt en plusieurs façons
Elle fut changée en poissons,
Les peignes en firent l'arête
Et l'étui le corps de la bête,
Dont le bord tout autour frangé
En des nageoires fut changé.
Du dieu la puissante parole
Transforma le plus long en sole;
Un d'ivoire fort applati
En carrelet fut converti;
Un grand d'écaille de tortue
Devint une grande barbue
Et le dernier, fait de roseau,
Comme il nageait encore sur l'eau,
Étant le moindre de la bande,
Parut en petite limande.
Les boîtes et les petits pots
Roulant de même sous les flots
N'eurent pas les dieux moins propices;
Les uns devinrent écrevisses,
Les autres coquilles de prix,
Les pommades en ambre gris
Et corail furent transformées
Dans leurs couleurs accoutumées.
Une boîte allait trépasser
Pleine de pâte à décrasser
Qui fut convertie en tortue

Et la pâte en coquesigrue [1].
Mais ces belles nymphes des eaux
Malgré ces miracles nouveaux
Ne purent bannir la tristesse,
Le déplaisir et la détresse
Que la peine où Neptune était
Au profond du cœur leur mettait.
Entre toutes la plus contrite
Fut la bonne femme Amphitrite,
Quand elle aperçut son mari
Tourner comme en un pilori
Au milieu d'une populace
Qui se riait de sa disgrâce ;
Car tout le tumulte cessa
Dans le moment qu'il commença
A s'élever un peu de terre,
D'autant que le roi vint grand erre
Accompagné de ses soldats
Afin de mettre les holas.
Ce prince accourut en personne
Parce qu'il apprit qu'Hésione,
Quand le bruit avait commencé,
Avait secrètement passé
Par une porte de derrière
Qui répondait sur la rivière,
Et le bonhomme se doutait
Avec raison pourquoi c'était.
On l'avait averti naguère
Que certaine flotte étrangère
Près de la côte avait paru ;
De plus un bruit avait couru
Que les Grecs avaient dans la ville
Intelligence avec sa fille.
Ce soupçon lui fit promptement
Commander à son régiment
De se rendre sur le rivage
Quand il entendit le ravage
Que firent les gens d'Æacus,
De Thélamon et de Phocus,
En excitant une querelle
Parmi la gent porte-truelle.
Leur but était que ce sabbat
Et ce ridicule combat,
En donnant une fausse alarme,
Empêchât parmi ce vacarme
Les soldats qui sont dans le fort
De prendre garde sur le port
Lorsque les navires de Grèce
Viendraient enlever la princesse.
De fait, le roi fut abusé,
Ainsi qu'ils s'étaient proposé ;
Et la crainte et la batterie
Se changèrent en raillerie,
Quand la majesté du vieillard
Et la mièvreté du soudart,
Qui vint flober sur trois ou quatre,
Eut chassé l'ardeur de se battre
De leurs courages inhumains,
Faisant tomber hors de leurs mains
Maint ferrement et mainte pierre
Dont ils se faisaient rude guerre,
Et retourner à leurs pieds bots
Ces savates et ces sabots,
Qui dans le fort de la tempête
Allaient et volaient à la tête.
Le tumulte étant donc cessé
Et chaque chapeau ramassé,
Non pour mettre sur chaque tête,
Mais par certain respect honnête
Sous chaque aisselle être serré,
Neptune fut considéré
Et sa mine fut contrôlée
Par une honorable assemblée.
Le roi témoignant s'en fâcher
Voulait qu'on l'allât décrocher,
Mais la princesse un peu railleuse
D'une façon malicieuse
Avec ses filles le gaussa ;
Dont tellement il s'offensa
Que lors son amour fut changée
En une colère enragée
Qui disposa fort ses esprits
A n'avoir plus que du mépris
Pour cette maîtresse insensible.
Faisant donc encore son possible
Pour se pouvoir détortiller,

1. Note de Perrault : Un poisson informe et très imparfait, ressemblant à de la pâte.

Il se remit à gambiller,
Ce qui fit faire à l'assemblée
Un nouvel éclat de risée
Qui toucha sa chère moitié
Par de nouveaux traits de pitié.
Sa douleur parut sans seconde,
De ses pleurs elle accrut son onde,
Et vint à dire en se mouchant
Je ne sais quoi de si touchant,
De si funeste et de si tendre,
Que Thétis ne la put entendre
Ni les nymphes pareillement
Sans pleurer très amèrement.
La mer par ces larmes troublée
Devint plus âcre et plus salée,
Dont fut altéré le poumon
A mainte alose, à maint saumon,
Qui pour rencontrer dans le Xanthe
Une eau douce et rafraîchissante,
Troupe à troupe, grands et petits,
Délaissant les eaux de Thétis
Et les étables de Prothée,
De leur belle écaille argentée
S'en vinrent enrichir les eaux
Des rivières et des ruisseaux.
Le pasteur des plaines humides [1]
Aperçut ses étables vides
Et voyant ses troupeaux filer
Et dans les fleuves se couler,
Il les voulut suivre à la piste
Et vint où cette bande triste
Piteusement se lamentant
Dans ses larmes allait flottant.
Lorsqu'Amphitrite et Galathée
Aperçurent le dieu Prothée,
Il renouvela leurs douleurs
Et leur fit redoubler leurs pleurs.
« Ah! cher ami, dit Amphitrite,
L'aventure qu'on m'a prédite
Qui devait retirer un jour
Mon mari de son fol amour,
Est bien funeste et bien cruelle!
Plût au ciel qu'une amour nouvelle
T'engageât encor, cher époux,
Et que nous t'eussions parmi nous.
Si je fus jamais en colère
De voir qu'une autre ait pu te plaire,
Je te proteste que mon cœur
Conçoit toute une autre douleur
De te voir être la risée
D'un peuple et de cette rusée
De qui le mépris outrageant
Vient m'affliger en me vengeant. »
Durant ce discours pathétique [2]
Le devin fut fort pacifique.
A voir son grand menton chenu [3]
Penché sur son estomac nu,
Ses yeux fichés sur la filasse
De son ondoyante barbasse,
Ses deux longs sourcils abaissés
Et très timidement plissés,
Les prominences de sa moue
Faites aux dépens de sa joue,
Et son nez soufflant et poussif
On le jugeait bien attentif.
Mais la plainte étant achevée [4]
Sa posture fut bien changée :
Le corps lui devint pantelant
Et le regard étincelant;
Sa prunelle parut plus verte,
Sa bouche se tint entr'ouverte,
Et ses grands doigts écarquillés
Dessus ses deux flancs écaillés
Aux Naïades firent entendre
Que cette extase allait le prendre
Où son esprit se ramassant
Conçoit par un effort puissant
Tout ce que le destin minute
Cent ans avant qu'il l'exécute.
Quand il eut quelque temps été [5]
Dans cette posture arrêté,
Il reprit un air moins farouche,

1. Note de Perrault : Prothée.
2. Note de Perrault : Mythologie du changement de Prothée.
3. Note de Perrault : Premier changement.
4. Note de Perrault : Second changement.
5. Note de Perrault : Troisième changement.

Un regard plus doux et moins louche,
Et sa bouche insensiblement
Par un souris plein d'agrément
S'allongeant devers chaque oreille
S'ouvrit et remplit de merveille
La bonne princesse des flots
Alors qu'il lui tint ce propos,
Le théâtre de sa grimace
Ayant changé trois lois de face :
« Déesse, tu te plains à tort
Des rigoureuses lois du sort ;
Taris la source de tes larmes,
Fais cesser toutes ces alarmes,
Que ton amour te donne en vain
Et crois ce que dit ton devin.
Dans peu la fortune changée
Te rendra pleinement vengée
De tous ceux qui mal à propos
Troublent aujourd'hui ton repos.
Souviens-toi que ce qui t'afflige,
Cet instrument sous qui voltige [1]
Ton pauvre Neptune éperdu
Dans la posture d'un pendu
Sera celui de ta vengeance,
Lorsque pour punir l'insolence
De ce peuple fier et mutin
Par un juste arrêt du destin
La machine tant importune
Qui fait qu'on se rit de Neptune,
Enfin nous fera quelque jour
Des Troyens rire à notre tour.
Cet instrument, dis-je, lui-même
Causera le malheur extrême
Qui les doit réduire aux abois
Quand ainsi qu'un cheval de bois [2]
Portant sur soi mille gendarmes
Avec leur bagage et leurs armes,
Il les haussera dix à dix
Et les posera tous brandis
Au haut de ces murs imprenables ;
Lors jugez si ces misérables
Et par le fer et par le feu
Verront chez eux jouer beau jeu.
Comme on brûle par milliasses
Les puces dedans leurs paillasses,
Les chenilles dans leurs bouchons,
Comme les pauvres limaçons
Sont écrasés dans leur coquille,
Ainsi les Troyens dans leur ville
Seront cruellement grillés
Et par les Grecs écarbouillés.
Que cet objet épouvantable
Me forme une idée agréable,
Quand je me représente un Mars
Qui foudroyant de toutes parts
Pour tout tuer et tout abattre
Fait là dedans le diable à quatre !
Que la rage et l'horreur flottants
Sur le sang de ces habitants
Qui ruiselle dans chaque rue
Plaisent grandement à ma vue !
Et que je suis en belle tumeur
De voir parmi cette rumeur
Vulcain qui danse des courantes
Avec ses flammes voltigeantes,
Et qui sur ces murs abattus
Fait rage de ses pieds tortus !
En attendant cette vengeance,
Qui doit exterminer l'engeance
Du perfide Laomédon
Sans ressource et sans nul pardon,
Du ciel la colère ennemie
Ne se tiendra pas endormie :
Je nourris un jeune poisson
Qui quelque jour a la façon,
A ce que je juge à sa trogne,
De leur tailler de la besogne.
Je sais qu'avant qu'il soit trois ans
Les bourgeois et les paysans
Sauront quels étranges ravages
Il causera sur leurs rivages. »
Alors chacun jeta les yeux
Sur un monstre [3] horrible et hideux
Qui s'en vint pour flatter Protée
Avec son écaille crottée.
Il avait *le nez de brochet*,

1. Note de Perrault : La grue.
2. Note de Perrault : Cette machine est décrite par Végéce.
3. Note de Perrault : Monstre composé de sept quolibets.

Toute *la queue* et *le flanchet*
Avec *la crête de morue*
Et je ne sais quoi dans la vue
Qui tenait de *l'œil de merlan*,
Le dos de carpe large et grand
L'écaille vive et fort vilaine
Et *la nature de baleine*.
« Si ce monstre n'est suffisant,
Ce dit Prothée en poursuivant,
Pour manger toutes ces canailles
Et pour abattre leurs murailles,
Le ciel d'ailleurs saura trouver
Les moyens de les achever.
Saturne deviendra malade
Pour avoir logé rétrograde
Dans l'Écrevisse tout l'hiver
Fort froidement et mal couvert [1].
Son nez distillant de roupie,
Son ventre enflé d'hydropisie
Et sa rate feront tant d'eau
Qu'il en coulera un ruisseau,
Maint grand orage et mainte ondée
Dont la mer sera débordée.
Jugez si selon son désir
Neptune aura lors du plaisir
De voir ses ondes triomphantes
Et superbement bruissantes
Parmi la ville s'épancher;
De voir sur le coq d'un clocher [ges
Triton monté comme un Saint-Geor-
Et Glaucus le pied sur la gorge
Du plus superbe bastion
Qui soit dans les murs d'Ilion;
De voir nos poissons fiers et braves
Ravager tout au fond des caves;
Les saumons frais et les harengs
Aller par-ci par-là courant
Descendre par les cheminées
Et dans les âtres ruinées
Éparpiller cendre et charbons,
Renverser friquets et chaudrons,
Poêlons, grils et poêles à frire
Et tout ce qu'on a pour les cuire,
Emplissant tout à l'environ
De sale écume et de limon.
Dieu sait aussi comme nos filles
Se feront belles et gentilles
Des bijoux et des affiquets
Qu'elles trouveront au palais,
Et comme elles iront par bande,
Du moins celles qui sont friandes,
Aux boutiques des épiciers
Et dans les fours des pâtissiers;
Combien de sortes de dragées
Et de tourtes seront mangées!
Mais dans la désolation
D'une telle inondation
Il ne se trouvera personne
De plus maltraité qu'Hésione.
Notre bon vaurien de poisson
Fera tant le mauvais garçon,
Tant de bissextre et tant de foudre
Qu'enfin il faudra se résoudre
Pour sauver l'état du danger
De la lui donner à manger,
Selon l'ordonnance et la verve
De la prêtresse de Minerve.
Je sais bien qu'Hercule viendra,
Qui d'abord la délivrera
Mais aussi je sais que son père,
En lui refusant pour salaire
Les chevaux qu'il aura promis,
Se rendra mortels ennemis
Hercule et ses compatriotes
Les preux et vaillants Argonautes,
Qui pour en avoir la raison
Et venger cette trahison
Viendront l'assommer dans sa ville.
Alors sa coquette de fille
Qui fait à Phébus les yeux doux
Et se moque de votre époux,
Dans le saccagement de Troye,
Ainsi qu'une fille de joie
Sera remise à l'abandon
Entre les mains de Thélamon,
De Thélamon qu'elle déteste

1. Note de Perrault : En ce temps il plut presque toujours pendant deux ou trois ans. La lie du peuple des philosophes disait que c'était parce que Saturne était rétrogradé dans l'Écrevisse.

Et qu'elle hait plus que la peste.
Du moins votre pauvre mari
Que le mépris aura guéri
Pourra goûter cette vengeance;
Car il faut qu'il perde espérance
De recevoir de paiement
Pour ce malheureux bâtiment :
Il n'en aura jamais un double [1],
Laomédon perfide et double
Chassera par un lâche tour
L'oncle et le neveu de sa cour
En leur donnant pour récompense
Des maudissons en abondance.
Mais surtout votre beau neveu
Qui se rit et qui prend au jeu
Cette injure et cette insolence
Dont on outrage en sa présence
Un si vénérable vieillard
S'en repentira tôt ou tard.
Je prévois qu'un jour cette lyre
Qui fait qu'aujourd'hui l'on admire
Toutes les chansons qu'il vous dit
Perdra beaucoup de son crédit.
Lors cette belle poésie,
Plus douce à présent qu'ambroisie
Et que nectar délicieux
Au goût de l'esprit de ces dieux,
Semblera fade et mal plaisante,
Insupportable et dégoûtante
Aux plus affamés des mortels.
En ce temps au lieu des autels
Qu'aujourd'hui l'on fait aux poètes
On leur donnera les sonnettes,
La marotte et le capuchon,
Leur laurier deviendra bouchon,
Parnasse deviendra taverne,
Leur lyre deviendra guiterne
Et le révérend Apollon
Sera traité de violon.
Or le sujet sur toutes choses
De toutes ces métamorphoses
Et le premier commencement
Est ce beau chien de bâtiment,
Qu'ils ont, il faut que je le die,
Entrepris fort à l'étourdie;
Car c'est justement dans ce lieu
Que la majesté de ce dieu
Qui tient le sceptre du bien dire
S'en va perdre tout le pouvoir
Qu'on lui vit autrefois avoir.
En ce lieu la crasse et l'ordure
Gagnant au delà de sa bure
Glisse déjà dans son esprit
Et celui qui jadis apprit
Le langage des dieux aux hommes
Fait voir dans le siècle où nous sommes
Le mieux disant de tous les dieux
Étudier celui des gueux.
En ce lieu, dans des eaux croupies [2],
Sous les plâtras et les orties
Et parmi les décombrements
Des ruines des vieux bâtiments,
Se forme de leur pourriture
Un monstre d'étrange nature
Qui dans peu fera repentir
Phébus de l'avoir fait nourir :
Sa voix sera basse et vulgaire,
Sa langue épaisse et fort grossière,
Sur la terre il ira rampant
Comme un misérable serpent,
Ne se plaisant que dans l'ordure.
Son extravagante figure
Étonnera tout l'univers
De ses caractères divers.
Tantôt sa figure, ironique,
Mêlée avec l'hyperbolique,
Choquera le peuple ignorant;
Tantôt, comme un loup dévorant,
Il cherchera partout à mordre
Et causera bien du désordre
Par le poison pernicieux
Qu'il ira vomir en tous lieux.
Souvent en forme de satyre
Il fera tout crever de rire,
Plus souvent froid comme un glaçon
Il viendra donner le frisson.

1. Ancienne monnaie.
2. Note de Perrault : Naissance d'une monstre appelée Burlesque.

Alors de son haleine infecte
On verra maint et maint insecte
S'éclore dessus des papiers,
Qui rongera tous les lauriers.
Or cette aventure menace
Tout le royaume du Parnasse,
Car par cette corruption
Des poètes la nation
Sera tellement avilie
Qu'on fera passer pour folie
Ce nom célèbre et glorieux
Qui les rendait égaux aux dieux.
Apollon qui par ses augures
Croit voir dans les choses futures
Aussi clair comme en plein midi
Se trouvera bien étourdi,
Voyant qu'avec tous ses augures
Il a si mal pris ses mesures
Et connaîtra que mes avis
Doivent toujours être suivis.
Quant à notre maître Neptune,
Bien que je plaigne sa fortune,
Il a ce qu'il a mérité
Pour son opiniâtreté :
Il ne prête jamais l'oreille
A rien de ce qu'on lui conseille.
Il me souvient que je lui dis[1]
Même avant qu'il eût entrepris
Et conclu cette belle affaire :
« Non ce n'est pas à vous à faire[2]
De vous mêler dans le mortier :
Vous vous perdrez dans ce métier.
Au bout quelle est la récompense
De tant de peine et de dépense?
Vous consommez vos propres eaux
Pour aller bâtir des châteaux
Contre qui vos vagues poussées
Seront tous les jours fracassées
Et vous nous ferez tous pâtir
De votre rage de bâtir.
D'ailleurs étant hors votre rive
Si quelque malheur vous arrive
Nous ne pourrons vous secourir
Quand bien vous y devriez périr. »
Mais il ne fit jamais que rire
De tout ce que je pus lui dire,
Aimant mieux croire son neveu
Qu'il devrait fuir comme le feu,
Lui qui par plaisir l'embarrasse
Parce qu'il voit qu'il est bonnasse,
N'étant pas des plus dessalés
Et qui sans ces écervelés
Dont toujours quelqu'un le réveille
Et lui va soufflant à l'oreille
Quelque chose pour l'émouvoir
N'aurait pas beaucoup de pouvoir.
Même sans que Phébus le hante[3],
Cette humeur revêche et piquante
Qui souvent cause à votre cœur
Tant d'amertume et de douleur,
Serait toujours paisible et douce,
Car le dieu va comme on le pousse.
Pour moi, j'admire sa bonté ;
N'est-ce pas une indignité
De voir comme Phébus s'en moque,
Alors qu'il lui fait une toque
D'un gros vilain papier brouillard
Dont il affuble le vieillard,
Afin que sans qu'il s'en avise
Tout à loisir il le conduise
Et le fasse insensiblement
Sortir hors de son élément?
Il a cent autres artifices
Et cent autres noires malices
Qu'il emploie à le tourmenter,
Lorsqu'il peut le faire monter
Jusque dans le second étage
Du palais qui fut le partage
De notre père Jupiter;
C'est là que le tenant en l'air
Phébus avec sa sœur la Lune
Se plaisent à faire à Neptune

1. Note de Perrault : Allégorie sur les choses naturelles.
2. Note de Perrault : L'eau de la mer ne vaut rien à faire le mortier. Vitruve, livre 2.
3. Note de Perrault : Quelques philosophes estiment que l'amertume de la mer vient de la chaleur du soleil qui la brûle.

Chaque jour un nouvel affront:
Phébus lui fait peindre le front
De mainte couleur ridicule
Par son grand valet Crépuscule,
Et puis après le plus souvent
Il l'abandonne au gré du Vent
Qui s'en divertit et s'en joue.
Il déguise en mille façons
Notre pauvre dieu des poissons,
En bêtes grosses et menues
Et mille chimères cornues.
Bien souvent ce malicieux
Le fait courir par tous les cieux,
Il le mène et puis le ramène
Du seul souffle de son haleine.
Souvent aussi pour l'étonner
Jupiter se met à tonner
Et fait choir loin de leurs rivages
Ses Nymphes dans des lieux sauvages
Sur rochers, sur monts et sur vaux,
D'où sans endurer maints travaux
Et sans passer beaucoup d'années
Ces pauvres ondes égarées
Ne peuvent retourner chez lui.
Mais, quoi? ce n'est pas d'aujour-
Que Jupiter nous porte envie,[d'hui
Car il l'a fait toute sa vie.
Chacun sait que depuis le temps
Qu'il a rembarré les Titans,
Parce qu'il voit que son tonnerre
A réussi dans cette guerre,
Il croit que tous les Immortels
Lui doivent bâtir des autels,
Et que depuis cette victoire
Tout ce bon dieu s'en fait accroire :
Nous ne tenons tous aujourd'hui
La vie et les biens que de lui.
Cependant en sa conscience
Il sait que sans notre assistance
Il n'en cassait que d'une dent
Son foudre sans notre trident;
Enfin tous ses feux sans notre onde,
Plus faibles que des coups de fronde,
N'auraient parmi ces fiers géants
Passé que pour des jeux d'enfants.
En effet, alors qu' Encelade
Fit la fameuse barricade
Où posant rocher sur rocher
Plus haut que le plus haut clocher,
Secondé par ceux de sa ligue,
Il bâtit cette forte digue
Par qui l'Olympe fut bloqué,
Jupiter s'en allait croqué.
Déjà Typhon et sa cohorte
Marchait pour enfoncer la porte
Et Géryon prêt à donner
N'en aurait fait qu'un déjeûner,
Si pendant que par la fenêtre
On faisait péter le salpêtre
Et que les dieux perdaient le temps
A chamailler sur les Titans,
Neptune et sa troupe marine
N'eût fait écrouler la machine
De ces rocs mal pilotisés,
Sous qui les géants écrasés
Ou du moins renversés par terre
Mirent bientôt fin à la guerre,
Faisant bon marché de leur peau
A Mars qui de son grand couteau
N'aurait pu devant cette chute,
Cette opportune cullebute,
Atteindre en haut de leurs souliers
Ni couper que leurs cors aux pieds.
Néanmoins Jupiter enrage
Et s'il avait cru son courage
Il nous aurait exterminés,
Parce que souvent à son nez
Je soutiens qu'en cette victoire
Neptune a la plus grande gloire,
Et qu'en cas d'ébranler rochers
De remuer monts et clochers
Et faire chanceler la Terre
La mer peut plus que son tonnerre[1].»
Durant que le dieu babillait,
La troupe des Nymphes bâillait
Et semblait fort inquiétée

1. Note de Perrault : Neptune est appelé Enosichthon par Hésiode, c'est-à-dire qui ébranle la terre. Homère lui donne aussi la même épithète.

Du long entretien de Protée;
Car depuis qu'il eut commencé
A leur parler du temps passé,
De la ligue et des barricades,
Ces jeunes sottes de Naïades
Avaient sans cesse badiné :
L'une avait toujours patiné
Une petite carpe œuvée,
L'autre une limande privée
Qui la suivait comme un bichon
Et se cachait dans son manchon;
L'autre d'une façon coquette
Incessamment de sa manchette
Liait, déliait les rubans,
Tournait et regardait ses gants,
Haussait et rabaissait son voile;
L'autre sans cesse battait l'aile
Ou frappait de son éventail
Ou de son busque de corail.
De quoi s'apercevant Protée,
D'une mine un peu refrognée
Il blâma leur légèreté
Et sur cette incivilité
Fit à cette joyeuse bande
Une assez rude réprimande.
Après quoi le devin se tut
Et s'étant plongé disparut,
Laissant là toute l'assistance
Dans un morne et profond silence;
Le seul bruit agréable et doux
D'un flot écumant sans courroux,
Qui vint faire une pirouette
Comme un sabot quand on le fouette,
Autour du grand trou refermé
Où le Dieu s'était abîmé,
Crevant cent petites bouteilles,
Frappa doucement les oreilles.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE TAINE

D'un livre qui va prochainement paraître aux librairies Werth (Fribourg), et Hachette (Paris), sous ce titre : *Essai sur Taine, son œuvre et son influence*, je détache les pages qui vont suivre. Le livre, qui fera partie des *Collectanea friburgensia* (publication académique de l'Université de Fribourg en Suisse), ne devant être tiré qu'à un nombre fort restreint d'exemplaires, il m'a paru qu'il était d'un intérêt général que cette modeste *bibliographie* pût être à la disposition du plus grand nombre de travailleurs possible. Je n'ai rien négligé pour qu'elle fût aussi complète et aussi exacte qu'il fallait le souhaiter. Mais, à dépouiller, numéro par numéro, je ne sais combien d'années du *Journal des Débats* ou de la *Revue de l'Instruction publique*[1], on apprend à déplorer l'absence des tables des matières, et l'insuffisance de ses propres facultés d'attention. Il est donc probable qu'il y aura dans cet inventaire quelques inexactitudes, surtout peut-être quelques lacunes. Ceux qui voudront bien me les signaler auront droit à toute ma reconnaissance, à celle aussi — j'en parle un peu par expérience — de tous les amis des lettres françaises. On ne peut faire avec toute la précision désirable l'histoire de la pensée de Taine, si l'on n'a pas comparé entre elles les diverses éditions de ses œuvres, et si l'on n'a pas, — en attendant la publication de sa Correspondance et de ses fameux *carnets*, — consulté les articles qu'il a négligé de recueillir. De ces articles, j'ai eu la bonne fortune de retrouver une quarantaine. Ils ne contiennent *pas une* page banale, *pas une* qui ne soit tout à fait digne du Taine que nous connaissons[2], et peut-être le mot d'admirable n'est-il pas trop fort pour carac-

1. Mme Taine a bien voulu me fournir quelques indications qui m'ont été fort utiles. Je lui en exprime ici ma respectueuse gratitude. J'ai aussi été aidé dans mes recherches par un de mes jeunes camarades d'Ecole normale, M. Augustin Leger, qui a eu l'amabilité de me communiquer les notes qu'il avait recueillies, pour une intéressante étude, encore inédite, sur *Taine et l'Angleterre*, et qui s'est livré pour moi, au British Museum, à un très fastidieux supplément d'enquête. Je le prie d'agréer mes plus cordiaux remerciements.

2. Donnons un exemple pris absolument au hasard. Je l'emprunte à un article sur l'*Histoire de la philosophie moderne*, par le docteur Henri Ritter, traduction et introduction par M. Challemel-Lacour, article qui a paru dans les *Débats* du 28 août 1861. Après un paragraphe sur H. Ritter, Taine continue en ces termes : « Aussi bien, n'est-ce pas de M. Ritter que j'ai voulu parler, mais de M. Challemel, son traducteur; celui-là a du style... On reconnaît un orateur, une âme passionnée, un homme d'imagination. Il a écrit sur les littératures, il a senti les poètes, il a goûté les peintres, il a voyagé, il a vécu, il a parlé en public, et on voit qu'il s'en souvient. Ceux qui l'ont entendu s'en souviennent encore mieux que lui. En effet, peu d'hommes ont été plus richement doués et plus abondamment munis de tous les dons et de toutes les facultés qui maîtrisent un auditoire : une action véhémente et variée, une voix vibrante, un geste exercé et toujours juste, une abondance naturelle de phrases qu'on pourrait écrire, par-dessus tout le souffle continu intérieur qui porte l'auditeur, qui l'emporte, même dans le sujet le plus ingrat, même à travers les abstractions les plus sèches, sans jamais lui permettre de se ralentir ou de s'arrêter. Je l'ai entendu, il y a dix ans, dans un concours, faire une leçon sur la théorie de la démonstration d'Aristote; tout le monde comprenait, suivait; on l'aurait volontiers entendu sur le même sujet encore une heure; quoiqu'en Sorbonne, on avait envie de l'applaudir : les mains nous démangeaient; il y a deux mois, au Salon des Arts-Unis, dans des conférences sur la peinture et les œuvres de l'Exposition, les mains nous démangeaient encore. Heureusement, cette

tériser quelques-unes d'entre elles. Il faut souhaiter, et, pour ma part, je souhaite vivement que d'heureux chercheurs puissent encore augmenter le nombre de ces articles presque inédits.

I

ARTICLES ET LIVRES PUBLIÉS DU VIVANT DE TAINE

1853 (mai.) — Essai sur les fables de La Fontaine, thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté de Paris, par H. Taine, licencié ès lettres, ancien élève de l'École normale (1 vol. in-8°, 200 p., Paris, Ve Joubert, 1853).

La 2e édition (1 vol. in-8°, 208 p., Paris, Ve Joubert, 1854), ne porte pas extérieurement le titre de thèse, mais n'offre, par rapport à la première, que des différences de pagination. Le seul autre changement qu'on y puisse signaler consiste dans un très court *Avertissement* qui ne figure que dans cette seule édition. — La 3e édition (1 vol. in-18 jésus, 351 p., Paris, Hachette, 1861) est précédée de ces deux lignes d'*Avertissement* : « Ce livre, comme le *Voyage aux Pyrénées*, a été refondu et récrit presque en entier. » Le titre est modifié (*La Fontaine et ses fables*), et restera désormais tel dans toutes les éditions ultérieures. — La 6e édition (1 vol. in-16, VI-351 p., Paris, Hachette, 1875), comprend en outre une *Préface* de deux pages, celle-là même qui figure dans les éditions actuelles, et qui peut-être figurait déjà dans la 4e et la 5e éditions : aucun autre changement par rapport à la 3e édition. — 7e édition (1879). — 8e édition (1881). — 9e édition (1883). — En 1899, l'ouvrage était parvenu à la 14e édition. Toutes ces éditions reproduisent la 6e [1].

(mai). — De personis platonicis [2] commentationem scripsit H. Taine ad doctoris gradum promovendum. Parisiis, apud Vaem Joubert bibliopolam. Via dicta des Grès, n° 14 (1 vol. in-8°, 1853, 86 p.).

N'a pas été rééditée. Mais la substance en a en partie passé dans l'article sur *Les jeunes gens de Platon* (v. plus bas). L'ouvrage est dédié à M. Durand, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte. En voici la table des matières : *Præfatio.* — *Caput* I. *De adolescentibus.* — II. *De senioribus.* — III. *De sophistis.* — IV. *De philosophis.* — V. *De Socrate.* — *Epilogus.*

fois, la salle était moins austère, et le public a pu louer sans ménagement et tout à son aise un des talents les plus rares qu'il y ait en France, celui d'un homme qui, de style, d'accent, de geste, d'esprit, d'instinct, est orateur.... » — Cette page, ce me semble, serait à joindre aux discours académiques que M. Hanotaux, en succédant à Challemel-Lacour, et M. de Vogüé, en répondant à M. Hanotaux, ont prononcés il y a deux ans. — Mme Taine a bien voulu m'autoriser à publier dans mon livre de courts extraits de ces pages perdues; mais elle me prie de faire savoir que toute autre reproduction est rigoureusement interdite.

1. Rien de plus variable, m'a-t-il été assuré, que le tirage des diverses éditions des ouvrages de Taine.

2. Taine a soutenu ses deux thèses le 30 mai 1853.

1855 (1er février.) — *Caractères de La Bruyère* (*Revue de l'Instruction publique*).

Recueilli dans les *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1e éd., 1865, et sqq.) sous le titre : *La Bruyère* [1].

(15 février.) — * *Histoire de la Floride contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes français, décrits par le capitaine Laudonnière*, Bibl. elzévirienne (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Non recueilli en volume [2].

(22 février.) — *Renaissance*, par M. Michelet, 7e volume de l'*Histoire de France* (*Revue de l'Instruction publique*).

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire*(1re éd., 1858, et sqq.) sous le titre : *M. Michelet.*

(15 et 22 mars.) — Macaulay, *Critical and historical Essays*, 5 vol. (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858) sous le titre : *M. Macaulay*, puis dans le tome IV de l'*Histoire de la littérature anglaise : les Contemporains* (1re éd., 1864, et sqq.). Ce tome IV forme, à partir de la 3e éd. (1873), le tome cinquième et complémentaire de l'*Histoire de la littérature anglaise.*

1. Disons ici, une fois pour toutes, que tous, ou presque tous les articles — il faut pourtant faire exception pour celui-ci, sur *La Bruyère* — que Taine a d'abord publiés dans des journaux ou revues, et qu'il a ensuite recueillis en volume, ont été soigneusement retouchés et corrigés, en passant du journal dans le livre. Personne n'a fait avec plus de conscience et de scrupules que Taine son métier d'écrivain. Ces retouches et ces corrections mériteraient une étude approfondie : elles nous apprendraient plus de choses qu'on ne croit peut-être sur l'histoire des idées et du style de l'auteur de *la Littérature anglaise.* En voici quelques exemples. Le bel article des *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* sur *Marc-Aurèle* se termine, dans le livre, par les lignes suivantes : « Nous avons beaucoup appris depuis seize siècles; mais nous n'avons rien découvert en morale qui atteigne à la hauteur et à la vérité de cette doctrine. Notre science positive a mieux pénétré le détail des lois qui régissent le monde; mais, sauf des différences de langage, c'est à cette vue d'ensemble qu'elle aboutit. » L'article avait d'abord paru dans les *Débats* du 25 mars 1858, et se terminait ainsi : « Quelque jugement qu'on porte sur cette doctrine *j'ose demander si les gens qui aujourd'hui pensent ou essaient de penser d'après Marc-Aurèle ont l'esprit bas et immoral.* » Et cette variante nous avertit que l'article était, dans la pensée de Taine, un plaidoyer *pro domo*, une réponse quelque peu hautaine à certaines objections et à certaines critiques. En réimprimant, sept ans après, son article, il en a sans doute jugé le ton trop vif et trop personnel. — Ailleurs, dans un article des *Débats* sur *Troplong et Montalembert*, il avait primitivement écrit : « Confinés dans un coin de l'espace et de la durée, éphémères, abrégés demain peut-être par le contre-coup d'une explosion ou par le hasard d'un mélange, nous pouvons cependant découvrir plusieurs de ces lois et concevoir l'ensemble de cette vie. Cela seul *vaudrait* la peine de vivre, et dans l'immense chaos des destinées mortelles, *nous ne sommes pas les plus maltraités.* » Revoyant l'année suivante (1858) son article pour le joindre à ceux qui composent la première édition des *Essais de critique et d'histoire*, il écrit : « *Cela vaut la peine de vivre, la fortune et la nature nous ont bien traités* ». On voit que, d'une année à l'autre, l'optimisme de Taine, — cet optimisme qu'on a si souvent contesté, et que, pour ma part, je ne puis guère mettre en doute, — est devenu plus robuste, plus affirmatif.

2. Pour faciliter les recherches, les articles non recueillis en volume ont été marqués d'un astérisque.

1855 (12 avril). — * *Histoire de Washington et de la fondation de la République*, par C. de Witt, avec une *Étude sur Washington*, par M. Guizot (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Non recueilli en volume.

(19 avril.) — * *Analyses et Comptes rendus* : *Maximes morales* de La Rochefoucauld (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Non recueillli en volume.

(avril.) — VOYAGE AUX EAUX DES PYRÉNÉES, par H. Taine. Illustré de 65 vignettes sur bois par G. Doré (1 vol. in-18 jésus, 274 p., Paris, Hachette, 1855).

La 2e édition (1 vol. in-18 jésus, VII-351 p., 1858) est annoncée par la *Bibliographie de la France* du 10 juillet. Elle ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale; mais tout fait supposer qu'elle n'offre, par rapport aux éditions ultérieures, que des différences de pagination. Le titre (*Voyage aux Pyrénées*) a été modifié, et le texte « a été refondu et récrit presque en entier ». — 3e édition, illustrée par Gustave Doré, gr. in-8°, VI-354 p., 1860 (annoncée par la *Bibliographie de la France* du 17 décembre 1859). En 1893, cette 3e édition n'était pas encore épuisée. — 4e édition, revue et corrigée, in-18 jésus, VI-350 p., 1863 (*Bibl. de la France*, 23 mai). — 5e édition, revue et corrigée, in-18 jésus VI-350 p., 1867. Ces trois éditions sont à la Nationale : il ne semble pas que le texte en diffère du texte actuel, ni du texte de 1860, ni, je pense ,du texte de 1858, qui serait ainsi le texte définitif. — Dans ce format, le volume (avec ou sans gravures) en 1886 était parvenu à la 8e édition; — en 1883, à la 9e; — en 1893, à la 13e.

(3 mai.) — * *Tolla*, par E. About (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Non recueilli en volume.

(10 mai.) — * *Ménandre, étude sur la comédie et la société grecque*, étude par Guillaume Guizot (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Non recueilli en volume.

(14 juin.) — Laromiguière, *Leçons de philosophie* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans *les Philosophes classiques* (1re éd., 1857, et sqq.).

(19 juillet.) — *Réforme*, 8e vol. de l'*Histoire de France*, par M. Michelet (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858, et sqq.) sous le titre : *M. Michelet.*

(1er août.) — *D'un nouvel essai de philosophie religieuse : Ciel et Terre*, par M. Jean Reynaud (*Revue des Deux Mondes*), article.

Recueilli dans les *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.) sous le titre : *Philosophie religieuse. M. Jean Reynaud.*

1855 (13 septembre, 18 octobre.) — *Les jeunes gens de Platon* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd. 1858, et sqq.) sous le même titre.

(8 novembre.) — *M. Cousin : Le style de M. Cousin* (*Revue de l'Instruction publique*), article[1].

(15 novembre.) — *M. Cousin : M. Cousin historien et biographe* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(27 novembre.) — *M. Cousin : M. Cousin philosophe* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(6 décembre.) — *M. Cousin : Théorie de la raison par M. Cousin* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(13 décembre.) — *M. Cousin : M. Cousin érudit et philologue* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Ces cinq articles ont été recueillis dans *les Philosophes classiques* (1re éd. 1857, et sqq.).

1856 (17 et 31 janvier.) — *De la littérature chez les Barbares. Angles et Saxons* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise*, qui était annoncée dans une note.

(1er février.) — *Charles Dickens, son talent et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1e éd.: 1858), sous le titre : *Charles Dickens*, puis dans le tome IV de l'*Histoire de la littérature anglaise : les Contemporains* (1re éd., 1864 et sqq.). Ce tome IV forme, à partir de la 3e éd. (1883), le tome cinquième et complémentaire de l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(28 février.) — *L'esprit français importé en Angleterre. Normands* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(13 mars.) — *Jeffrey Chaucer* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Ces deux articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(27 mars.) — *L'oiseau*, par J. Michelet (*Revue de l'Instruction publique*), article.

1. Cet article était, dans la *Revue*, accompagné de la note suivante : « La *Revue* a déjà inséré, dans son numéro du 14 juin 1855, un article de M. Taine sur *Laromiguière* Cet article et ceux que la *Revue* se propose de publier sur les principaux écrivains du XIXe siècle, sont empruntés à une série de volumes qui doivent paraître à la librairie de MM. L. Hachette et Cie. » — S'il fallait en croire cette note, et aussi la rubrique générale de l'article : *Études sur les principaux écrivains du XIXe siècle*, les *Philosophes classiques* auraient eu pour origine les circonstances, on serait tenté de dire la fantaisie d'un éditeur, bien plutôt qu'un dessein très arrêté d'avance, et comme un désir de représailles de la part de Taine.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd. 1858, et sqq.) sous le titre : *M. Michelet.*

1856 (17 avril.) — Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, t. IV-VIII (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd. 1858), puis dans le tome IV de l'*Histoire de la littérature anglaise* : *les Contemporains* (1re éd., 1864, et sqq.). Ce tome IV forme, à partir de la 3e éd. (1873), le tome cinquième et complémentaire de l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(avril.) — Essai sur Tite-Live, par H. Taine, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres. Ouvrage couronné par l'Académie française (1 vol. in-18 jésus, viii-348 p., Paris, Hachette, 1856).

L'ouvrage était terminé en manuscrit à la fin de l'année 1853 et fut présenté au concours académique de 1854. Il aurait été couronné, si quelques pages n'en avaient pas provoqué d'assez vives critiques. Le concours fut prorogé à 1855, les pages critiquées corrigées, et le candidat couronné. En publiant son mémoire en 1856, Taine y joignit une courte *Préface* et le rapport de Villemain. — 2e édition, 1860. — En 1880, l'ouvrage était parvenu à la 4e édition; — en 1890, à la 5e (v-334 p.); — en 1893, à la 6e. — Les éditions actuelles portent à partir de la 5e, la mention « revue et corrigée »; mais il m'a été impossible d'y découvrir, par rapport à la 1re édition, d'autres différences que des différences de pagination.

(8 mai.) — *M. Royer-Collard* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans *les Philosophes classiques* (1re éd., 1857 et sqq.).

(5 juin.) — *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858, et sqq.) sous le titre : *M. Guizot.*

(8 et 10 juillet.) — L'*Anabase* de Xénophon (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (2e éd., 1866, et sqq.) sous le titre : *Xénophon.*

(15 juillet.) — *Shakespeare, son génie et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu, et très retouché, dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864 et sqq.).

(31 juillet.) — *M. Maine de Biran* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans *les Philosophes classiques* (1re éd., 1857 et sqq.).

1856 (31 juillet, 3 et 6 août.) — *Mémoires du duc de Saint-Simon* (*Journal des Débats*), 3 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858 et sqq.) sous le titre : *Saint-Simon.*

(14 août.) — *M. Jouffroy : l'Homme* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(21 août.) — *M. Jouffroy : le Psychologue* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

(28 août.) — *M. Jouffroy : le Moraliste* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Ces trois articles ont été recueillis dans *les Philosophes classiques* (1re éd., 1857, et sqq.).

(4 et 11 septembre.) — *Le succès de l'éclectisme. L'analyse* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

(9 octobre.) — *Conclusion : le Système* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Ces trois articles ont été recueillis dans *les Philosophes classiques* (1re éd., 1857, et sqq.).

(30 octobre et 6 novembre.) — *Causes de la poésie anglaise au* XVIe *siècle* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(4 novembre.) — *Le Voyage du pèlerin*, par le chaudronnier John Bunyan (1628-1688) (*Journal des Débats*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864 et sqq.).

(13 novembre.) — *Mémoires de Fléchier* sur *les Grands Jours* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858, et sqq.), sous le titre : *Fléchier.*

(20 et 27 novembre.) — *Ben Jonson* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

(18 et 25 décembre.) — *Spenser* (*Revue de l'Instruction publique*), 2 articles.

Ces quatre articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1857 (janvier.) — LES PHILOSOPHES FRANÇAIS DU XIXe SIÈCLE, par H. Taine, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres (1 vol. in-18 jésus, 367 p., Paris, Hachette, 1857).

La 1re édition est précédée d'un court *Avertissement.* — La 2e édition, « revue et corrigée » (VIII-371 p., 1860), a remplacé cet *Avertissement* par la *Préface* qu'on lit encore dans les éditions actuelles : le ton en est moins vif et moins provo-

cant; mais les retouches de style et d'idées ne sont pas très importantes. Par exemple, le chapitre intitulé *Théorie de la raison par M. Cousin* ne présente aucune différence dans les deux premières éditions. — La 3e édition « revue et corrigée » (x-367 p., octobre 1868), « diffère assez notablement des précédentes »; un nouvel *Avertissement*, daté d'avril 1868, nous en prévient, et nous signale quelques-unes des modifications qui y ont été apportées. Mais ce que Taine ne nous dit pas, c'est que le ton de cette 3e édition a encore été adouci. Un exemple purement littéraire. Dans les deux premières éditions (1re éd., p. 111), il avait écrit : « Corneille et Racine ont fait des discours admirables, et n'ont pas créé un seul personnage vivant. » Dans la troisième (p. 117), il se repent, et écrit : « n'ont pas créé un seul personnage *tout à fait* vivant. » Enfin, le titre a été changé : *les Philosophes classiques du XIXe siècle en France*. Le texte est cette fois définitif, et a été reproduit dans toutes les éditions ultérieures. — 5e édition, 1882. — En 1893, le livre était arrivé à la 6e édition; — à la 7e, en 1897.

1857 (1er janvier.) — *William Thackeray, son talent et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Reproduit dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858), puis dans le tome IV de l'*Histoire de la littérature anglaise* (mêmes observations que pour l'article sur *Macaulay*).

(25 février.) — Mme de La Fayette, *la Princesse de Clèves* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858, et sqq.). — Sert aussi de préface à l'édition de *la Princesse de Clèves*, in-8°, publiée chez Quantin en 1878.

(28, 29, 30 avril.) — *M. Troplong et M. de Montalembert* (*Journal des Débats*), 3 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1858, et sqq.).

(4 juin.) — *Esprit de la Réforme en Angleterre* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864 et sqq.).

(15 juin.) — *Milton, son génie et son temps* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu, et considérablement remanié, dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1858 (24 janvier.) — *Préface* des *Essais de critique et d'histoire* (*Journal des Débats*).

Recueillie dans les *Essais de critique et d'histoire* (1re édition seule, 1858).

(février.) — Essais de critique et d'histoire, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, xv-412 p., Paris, Hachette, 1858).

La 1re édition contient, outre la *Préface*[1], 10 morceaux rangés dans l'ordre suivant : *M. Macaulay*; — *Fléchier*; — *Charles Dickens*; — *M. Guizot*; — *Thackeray*; — *Les jeunes gens de Platon*; — *Saint-Simon*; — *Mme de La Fayette*; — *M. Michelet*; — *M. Troplong et M. de Montalembert*. — La 2e édition (mars 1866) comprend, outre une *Préface* nouvelle, datée de mars 1866, et qui a été conservée dans toutes les éditions ultérieures, les 10 morceaux suivants : *Fléchier*; — *Stendhal*; — *M. Guizot*; — *C. Selden*; — *Xénophon*; — *M. Michelet*; — *Platon*; — *Saint-Simon*; — *Mme de La Fayette*; — *M. Troplong et M. de Montalembert*. — Dans la 3e édition (1874, XXXII-460 p.), les études sur *Stendhal* et sur *C. Selden* ont disparu, et ont été remplacées par d'autres sur *Mme d'Aulnoy*, — *l'École des beaux-arts et les beaux-arts en France*, — *Sainte Odile et Iphigénie en Tauride*, — *l'Opinion en Allemagne et les conditions de la paix*. — La 4e édition (1882, 489 p.), l'édition définitive, comprend en outre une étude sur *Gleyre*[2]. — 6e édition (1894, XXXII-492 p.). — En 1896, le volume avait atteint la 7e édition.

1858 (3 février.) — *Balzac : la Vie et le caractère de Balzac* (*Débats*), article.

1. La *Préface* de cette première édition, complètement remaniée dans les éditions ultérieures, contient un admirable portrait de Sainte-Beuve qui n'a, malheureusement, pas été conservé. Le voici : « Peindre, c'est faire voir, et c'est un emploi tout spécial que de faire voir les personnages passés. Si quelqu'un s'y efforçait, il faudrait qu'il eût été préparé à ce travail d'artiste par des études d'artiste; qu'il eût été, dans sa jeunesse, romancier comme Walter Scott, et même poète; qu'à ce titre il aperçût naturellement et de prime-saut les plus légères nuances et les plus fragiles attaches des sentiments; que peu à peu le progrès de l'âge et les replois ements de la réflexion aient ajouté en lui le psychologue à l'artiste; que la finesse française, la délicatesse parisienne, l'érudition du XIXe siècle, l'épicurisme de la curiosité, la science de l'homme et des hommes, lui aient composé un tact exquis et unique. Ainsi doué et ainsi muni, il entreprendrait pour les lettrés et les délicats une galerie de portraits historiques. Il glisserait autour de son personnage, notant d'un mot chaque attitude, chaque geste et chaque air; il reviendrait sur ses pas, nuançant ses premières couleurs par de nouvelles teintes plus légères; il irait ainsi de retouches en retouches, ne se lassant pas de poursuivre le contour complexe et changeant, la frêle et fuyante lumière qui est le signe et comme la fleur de la vie. Pour l'atteindre, ce ne serait pas assez d'un portrait; il sentirait que la peinture doit varier avec le personnage; il le décrirait adolescent, jeune homme, homme fait, vieillard, à la cour, à la guerre, sous tous ses habits sous tous ses visages; il égalerait la mobilité du temps et de l'âme par le renouvellement de ses impressions et de ses esquisses. Il n'aurait pas assez, pour une telle œuvre, du style simple des logiciens et des classiques. Il aurait besoin de phrases plus enroulées, capables de se tempérer et de s'atténuer les unes les autres, de mots plus spéciaux, traînant avec eux un long cortège d'alliances et de souvenirs. Il faudrait moins le lire que le goûter: ce serait un de ces parfums composés et précieux où l'on respire à la fois vingt essences choisies et adoucies par leur mutuel accord. En décrivant le genre, j'ai décrit l'homme. Le lecteur a nommé M. Sainte-Beuve; mais le genre n'appartient qu'à l'homme, et on ne peut imposer à personne la maladresse ou l'impertinence de l'imiter. » (P. X-XI.) — Connait-on beaucoup d'écrivains qui fussent capables d'assez d'abnégation littéraire pour sacrifier une telle page?

2. Je n'ai pu découvrir quelle était la date exacte de cet article sur *Gleyre*, ni le recueil ou journal où il avait paru pour la première fois. L'article ayant été publié à propos du livre de Charles Clément sur *Gleyre*, qui est annoncé par la *Bibliographie de la France* du 23 novembre 1877, je suppose que l'article doit être ou de 1877 ou de 1878.

1858 (4 février.) — *Balzac : l'Esprit de Balzac* (*Id.*), *ibid.*
(5 février.) — *Balzac : le Style de Balzac* (*Id.*), *ibid.*
(23 février.) — *Balzac : le Monde de Balzac* (*Id.*), *ibid.*
(25 février.) — *Balzac : les Grands personnages* (*Id.*), *ibid.*
(3 mars.) — *Balzac : la Philosophie de Balzac* (*Id.*), *ibid.*

Ces six articles ont été recueillis dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(18 mars.) — *Une guerre au* XIVe *siècle*, fragment inédit pour une nouvelle édition du *Voyage aux Pyrénées* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans le *Voyage aux Pyrénées* (2e éd., 1858 et sqq.).

(25 mars.) — *Marc-Aurèle* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(23 juillet.) — *Racine* : I. *Esprit de son théâtre* (*Journal des Débats*), article.
(24 et 27 juillet.) — *Racine* : II et III. *Mœurs de son théâtre* (*Id.*), 2 articles.
(11 août.) — *Racine* : IV. *Les bienséances de son théâtre* (*Id.*), article.

Ces quatre articles ont été recueillis dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(15 août.) — *Swift, son génie et son œuvre* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(15 novembre.) — * Assollant, *les Scènes de la vie aux États-Unis* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(18 novembre). — M. de Sacy, *Variétés littéraires, morales et historiques* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (1894).

(1er décembre.) — *John Dryden, son talent, son caractère et ses œuvres* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1860 (2, 4, 6 et 7 janvier). — *Addison, son talent et ses œuvres* (*Journal des Débats*), 4 articles [1].

Ces quatre articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1. Dans les *Débats*, il y avait (à la fin de la première partie du premier article) cette note qui a été supprimée dans le livre : « En écrivant cet article, j'ai pensé plus d'une fois à l'aimable et excellent M. Rigault. »

1860 (12 janvier.) — *Préface* pour la seconde édition des *Philosophes classiques* (*Revue de l'Instruction publique*).

Recueillie dans *les Philosophes classiques* (2e éd., 1860, et sqq.).

(1er février.) — * M. Jules Simon, *la Liberté de conscience*, 3e édition (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(5 mars.) — * Lettre à M. Alloury (*Journal des Débats*).

Non recueillie en volume.

28 avril.) — *La Fontaine : l'Esprit gaulois* (*Journal des Débats*), article.

(2 mai.) — *La Fontaine : l'Homme* (*Id.*), *ibid.*

3 et 4 mai.) — *La Fontaine : son talent et ses œuvres* (*Id.*), 2 articles.

Ces quatre articles ont été recueillis dans *La Fontaine et ses fables* (3e éd., 1861, et sqq.).

(1er mai.) — *La Comédie anglaise sous la Restauration des Stuarts* : I. *le Public* (*Revue des Deux-Mondes*), article.

(15 mai.) — *La Comédie*, etc. : II. *les Poètes* (*Id.*), *ibid.*

Ces deux articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(30 et 31 octobre.) — *Carlyle* : I, II. *Son style et son esprit* (*Journal des Débats*), 2 articles.

(6 novembre.) — *Carlyle* : III. *De l'introduction des idées allemandes en Europe et en Angleterre* (*Id.*), *ibid.*

(7 novembre.) — *Carlyle* : IV. *Le philosophe* (*Id.*), *ibid.*

(8 novembre.) — *Carlyle* : V. *L'historien* (*Id.*), *ibid.*

Ces cinq articles ont d'abord formé le volume intitulé : *l'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle* (1re éd., 1864, et sqq.), puis ont été recueillis dans le tome IV de l'*Histoire de la littérature anglaise : les Contemporains* (1re éd., 1864, et sqq.). [Cf. pour les transformations de ce tome IV, les observations faites à propos de l'article sur *Macaulay*.]

1861 (30 et 31 janvier.) — M. Jules Remy, *le Voyage au pays des Mormons* (*Journal des Débats*), 2 articles.

Recueillis dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(1er mars.) — *John Stuart Mill et son Système de logique* (*Revue des Deux Mondes*), article.

A d'abord formé le volume intitulé : *le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill* (1re éd., 1864, et sqq.), puis a suivi les destinées de l'*Étude sur Carlyle* (cf. plus haut).

(3 avril.) — *Tennyson* : I. *Son talent* (*Journal des Débats*), article.

1861 (4 avril.) — *Tennyson* : II. *Son œuvre* (*Id.*), *ibid.*

(6 avril.) — *Tennyson* : III. *Son public* (*Id.*), *ibid.*

Ces trois articles ont été recueillis dans le tome IV et complémentaire de l'*Histoire de la littérature anglaise : les Contemporains* (1re éd., 1864, et sqq.), et en ont suivi les vicissitudes (cf. plus bas).

(5 août.) — * Cournot, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(28 août.) — * *Histoire de la philosophie moderne*, de Ritter, traduite par Challemel-Lacour (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(3 septembre.) — *Jefferson* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(1er décembre.) — *Les Mœurs et les lettres à la fin du* XVIIIe *siècle en Angleterre* : I. *la Religion et la politique* (*Revue des Deux Mondes*), article.

(15 décembre.) — *Les Mœurs*, etc. : II. *le Roman et les romanciers* (*Id.*), *ibid.*

Ces deux articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1862 (3, 4 et 8 janvier.) — *Les Poètes anglais au* XVIIIe *siècle* : *Pope* (*Journal des Débats*), 3 articles.

(9 janvier.) — *Les Poètes*, etc. : *les Successeurs de Pope* (*Id.*), article.

Ces quatre articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(10 mars.) — *Les Saxons en Angleterre, leurs mœurs et leur poésie* (*Revue nationale*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd. 1864, et sqq.).

(22 mars.) — * Victor Duruy, *la Grèce ancienne* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(10 avril et 10 mai.) — *La Réforme en Angleterre au* XVIe *siècle* (*Revue nationale*), 2 articles.

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(2 août.) — * C. Selden, *Daniel Vlady* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (2e édition seule, 1866).

1862 (15 septembre.) — *La poésie moderne en Angleterre* : I. *Les précurseurs et les chefs d'école* (*Revue des Deux Mondes*), article.

(15 octobre.) — *La poésie*, etc. : II. *Lord Byron* (*Id.*), *ibid.*

Ces deux articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(16 décembre.) — *Chaucer et son temps* : I. *En quoi Chaucer est du moyen-âge : poèmes d'imagination* (*Journal des Débats*), article.

(17 décembre.) — *Chaucer*, etc. : II. *Poèmes d'amour* (*Id.*), *ibid.*

(18 décembre.) — *Chaucer*, etc. : III. *En quoi Chaucer est Français : poèmes satiriques et gaillards* (*Id.*), *ibid.*

(24 décembre.) — *Chaucer*, etc. : IV. *En quoi Chaucer est Anglais et original. Ses portraits et son style* (*Id.*), *ibid.*

(25 décembre). — V. *La décadence du moyen-âge* (*Id.*), *ibid.*

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

1863 (1er janvier). — *Les Mœurs et les lettres en Angleterre au moyen-âge* (*Revue germanique*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(3 janvier.) — *Notes sur Paris, par Frédéric Graindorge* (*la Vie parisienne*), article.

L'article n'est pas signé; ou plutôt, comme tous les autres articles qui ont paru d'abord dans *la Vie parisienne* (le premier numéro du journal est celui du 3 janvier 1863), et qui devaient former le volume des *Notes sur Paris*, en 1867, il est signé Frédéric-Thomas Graindorge. Cet article forme le premier chapitre du livre; mais, dans le livre, il y a, en plus, une page sur « *Alceste* » *à l'Opéra.*

(22 janvier.) — *Les Poètes anglais de la Renaissance* : I. *Les causes, les mœurs et l'esprit de la Renaissance* (*Journal des Débats*), article.

(23 janvier.) — *Les Poètes*, etc. : II. *La culture et les modèles de la Renaissance. Les précurseurs. Surrey* (*Id.*), *ibid.*

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise* (1re éd., 1864, et sqq.).

(7 février.) — *Notes sur Paris*, II. (*la Vie Parisienne*), article.

(14 février.) — *Notes sur Paris*, III. *Un salon* (*Id.*), *ibid.*

Recueillis dans les *Notes sur Paris* (1re éd., 1867, et sqq.)

(5 mars.) — *Les Poètes anglais de la Renaissance* : III. *Sir Philip Sidney* (*Journal des Débats*), article.

(10 mars.) — *Les Poètes*, etc. : IV. *La poésie pastorale* (*Id.*), *ibid.*

1864 (24 mars.) — *Les Poètes*, etc. : V. *Spenser. Son esprit* (*Id.*), *ibid.*
(25 mars.) — *Les Poètes*, etc. : VI. *Spenser. Son poème* (*Id.*), *ibid.*

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(1er avril.) — *Le théâtre anglais de la Renaissance*, 1er article (*Revue germanique*).
(4 avril.) — *Notes sur Paris*, IV. *Les bals publics.*

Refondus dans les *Notes sur Paris* (1re éd., 1867, et sqq.).

(9 avril.) — *Milton* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise*

(1er mai.) — *Le théâtre anglais de la Renaissance*, 2e article (*Revue germanique*).

Refondu, ainsi que l'article du 1er avril, dans l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(3 juin.) — *Les Prosateurs anglais de la Renaissance* : I. *La fin de la poésie et le commencement de la prose* (*Journal des Débats*), article.
(4 juin.) — *Les Prosateurs*, etc. : II. *Robert Burton et sir Thomas Browne* (*Id.*), *ibid.*
(5 juin.) — *Les Prosateurs*, etc. : III. *Bacon* (*Id.*), *ibid.*

Refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(6 juin, 4 et 11 juillet). — *Notes sur Paris* : *les jeunes filles* (*la Vie parisienne*), 3 articles.

Refondus dans le livre du même nom[1].

(30 octobre.) — *Voyage en Angleterre* : I. *Le climat et l'homme* (*Journal des Débats*), article.
(31 octobre.) — *Voyage*, etc. : II. *L'industrie et l'État* (*Id.*), *ibid.*
(3 novembre.) — *Voyage*, etc. : III. *L'État et la religion* (*Id.*), *ibid.*

Ces trois articles ont été refondus dans l'*Histoire de la littérature anglaise*, dont ils forment la conclusion.

(5 novembre.) — *Sheridan* (*Revue de l'Instruction publique*), article.

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise.*

(21 novembre.) — *Notes sur Paris* : *la Parisienne* (*la Vie parisienne*), article.
(1er décembre.) — *L'Histoire, son présent et son avenir* (*Revue germanique*), article.

1. Dans son numéro du 22 août 1863, *la Vie parisienne* publiait *le Monde des eaux*, par H. Taine, avec cette note de M. (Marcelin) : « Cette amusante boutade est extraite du *Voyage aux Pyrénées* de M. Taine, dont la librairie Hachette vient de publier une 4e édition. On n'a pas assez dit, selon nous, qu'à côté du grave philosophe, il y a dans M. Taine un humoriste plein de verve et de bizarrerie. »

Refondu dans l'*Histoire de la littérature anglaise*, dont il forme l'*Introduction* [1].

1864 (12 décembre.) — *Notes sur Paris : Conseils à mon neveu Anatole Durand sur la façon dont il doit se conduire dans le monde* (*la Vie parisienne*), article.

(19 décembre.) — *Notes*, etc. : *Proposition nouvelle et conforme aux tendances de la civilisation moderne*, etc. (*la Vie parisienne*), article.

Recueillis dans les *Notes sur Paris*.

(Fin décembre [2].) — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE, par H. Taine, 1863 (3 vol. in-8° de XLVIII-527 p.; — 706; — 677 p.), Paris, Hachette.

Les trois volumes de l'*Histoire de la littérature anglaise* sont annoncés par la *Bibliographie de la France* du 2 janvier 1864. Le 8 octobre suivant, le même *Journal* annonçait le tome IV et complémentaire, *les Contemporains* (in-8°, III-494 p.). Ce tome IV comprend les études sur *Dickens*, *Thackeray*, *Macaulay*, *Carlyle*, *Stuart Mill*, *Tennyson*, dont les trois premières faisaient jusqu'alors partie des *Essais de critique et d'histoire* (elles n'en feront plus partie dans la 2e édition, 1866), et qui toutes ensemble, y compris la *Préface*, forment à partir de 1873 le tome V et complémentaire de l'*Histoire de la littérature anglaise*. Ce tome IV a dû être tiré à un nombre fort considérable d'exemplaires. Jusqu'en 1873, il se vendait aussi à part sous le titre : *les Écrivains anglais contemporains*; c'est le même ouvrage avec un autre titre. — La 2e édition de l'*Histoire de la littérature anglaise*, « revue et augmentée » (4 vol. in-18 jésus, de 412, 523, 426 et 483 p.) a paru en 1866. Il n'y avait pas de cinquième volume dans cette édition : le volume in-8° des *Écrivains anglais contemporains* en tenait lieu. En dépit des promesses de son titre,

1. Dans la *Revue germanique*, cette *Introduction*, demeurée si justement célèbre, se terminait ainsi : « C'est donc principalement par l'étude des littératures que l'on pourra faire l'histoire morale et marcher vers la connaissance des lois psychologiques, d'où dépendent les événements.

« On y marche et, par cette voie, à voir le nombre des travailleurs, la persistance de leur effort, et leur unanimité involontaire, nous pouvons espérer qu'on arrivera. »

Cette dernière phrase a été supprimée dans le livre, et remplacée par une page qu'on trouvera dans toutes les éditions.

2. Posons ici un tout petit problème bibliographique. Mais rien n'est indifférent dans l'histoire des grandes œuvres littéraires. L'*Histoire de la littérature anglaise* a-t-elle été publiée à la fin de 1863? M. G. Monod (*les Maîtres de l'histoire*, p. 107) l'affirme. Et, de fait, l'ouvrage ayant été proposé pour un prix académique en 1864, devait être entièrement imprimé au 31 décembre 1863. Mais n'aurait-il pas été mis en vente et « lancé » un peu plus tard? Du moins, je ne le vois annoncé, comme venant de paraître, pas avant la fin de janvier 1864, au plus tôt : le 24 janvier, par le *Temps*; le 2 février, par les *Débats*; le 4 février, par la *Revue de l'Instruction publique*. L'ouvrage figure, d'autre part, parmi les ouvrages déposés au bureau de cette même *Revue* du 14 au 21 janvier. Or, la *Revue de l'Instruction publique* était dirigée par les éditeurs de la *Littérature anglaise*, et Taine y collaborait : si le livre avait été réellement publié en 1863, n'y aurait-il pas été « déposé » et annoncé plus tôt?

il ne m'a pas paru qu'elle offrît quelque changement par rapport à la 1re édition et aux éditions ultérieures. — La 3e édition « revue et augmentée », en 5 vol. in-18 jésus (le 5e vol. remplace désormais le tome IV de l'édition princeps et le volume des *Écrivains anglais contemporains*), a paru en 1873 : elle reproduit la précédente. — 4e édition, 1879. — 5e édition, 1881. — 6e édition, 1886. — 7e édition, 1890. Toutes ces éditions se reproduisent entre elles. — 8e édition, 1892, « revue et augmentée d'un appendice bibliographique », (XLIX-432 p.; — 535 p.; — 438 p.; — 497 p.; — 490 p.) : « M. J. Jusserand, écrit Taine dans l'*Avertissement* du 1er volume, l'un des cinq ou six Français qui connaissent toute la littérature anglaise, a bien voulu m'indiquer les corrections nécessaires, et dresser lui-même les cinq tables ou index de la présente édition. » Il ne m'a point paru que le texte primitif de l'ouvrage eût été retouché. Le tome V comprend, outre l'appendice bibliographique, un court index alphabétique des principaux auteurs anglais cités dans les 5 volumes. Cette 8e édition est en tout cas l'édition définitive. En 1897, l'ouvrage était parvenu à la 9e édition.

L'*Histoire de la littérature anglaise* a été traduite en anglais : *History of English Literature*, by H. A. Taine, translated by H. van Laun, one of the masters at the Edinburgh Academy, with a preface by the author (2 vol. 8°, XII-531; — 550 pages, Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1871). La courte *Préface* du traducteur (en anglais) nous avertit que toutes les citations faites par Taine ont été vérifiées, et que « rien n'a été épargné pour rendre cette *Histoire de la littérature anglaise* digne et de l'auteur et du sujet ». Taine y a joint un *Avertissement*, daté de Paris, octobre 1871 (2 pages en français) : « Une nation, comme un homme, est une personne qui se développe et dure — mais plus longtemps. Sa littérature nous la montre aux différentes périodes de sa croissance. » Ce sont ces données que Taine a essayé d'organiser. « Peut-être valait-il mieux laisser ce soin aux gens de la maison; ils diront qu'ils connaissent mieux le personnage, puisqu'ils sont de sa famille. Cela est vrai; mais, à force de vivre avec quelqu'un, on ne remarque plus ses particularités. Au contraire, un étranger a cet avantage que l'habitude ne l'a point émoussé; involontairement, il est frappé par les grands traits; de cette façon il les remarque. C'est là toute mon excuse; je la présente au lecteur anglais avec quelque confiance, parce que, si j'examine mes propres idées sur la France j'en trouve plusieurs qui m'ont été fournies par des étrangers et notamment par des Anglais. » — Cette traduction a été abrégée et adaptée à l'usage des classes (*The class-room Taine*) : *History of English Literature* by H. A. Taine; abridged from the translation of H. van Laun, and edited with chronological table, notes, and index, by John Fiske (1 vol., VIII-502 p. in-8°, New-York, Holt and Williams, 1872). — La traduction de H. van Laun a été réimprimée, mais sans l'*Avertissement* de Taine (London, Chatto and Windus, Piccadilly, 1886, 4 vol. in-8°).

L'*Histoire de la littérature anglaise* a aussi été traduite en allemand, et annotée avec l'autorisation de Taine, par G. Gerth et L. Katscher (3 vol. in-8°, Leipzig, 1878-80). En

voici le titre exacte H. Taine, *Geschichte d. englischen Literatur. Autoris. deutsche Ausg. Bearb. und mit Aumerkungen verschen* v. G. Gerth u. L. Katscher (3 Bde. Gr. in-8°. Lpz. 1878-80).

1864 (janvier.) — Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill (1 vol. in-18 jésus, VIII-157 p., Paris, Germer Baillière, 1864).

La 1re édition est annoncée par les *Débats* du 16, la *Bibliographie de la France* du 23, et la *Revue de l'Instruction publique* du 26 janvier. Elle est la reproduction, mais remaniée, et précédée d'une *Préface*, de l'article de la *Revue des Deux-Mondes*. Cette étude faisait aussi partie (mais sans la *Préface*) du tome IV, puis du tome V de l'*Histoire de la littérature anglaise* (cf. l'article précédent). — 2e édition, 1878. — N'a pas été rééditée depuis.

(février.) — L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle (1 vol. in-18 jésus, 191 p., Germer Baillière, Paris, 1864).

La première édition est annoncée par la *Bibliographie de la France* du 27 février, et la *Revue de l'Instruction publique* du 3 mars. Mêmes observations que pour l'article précédent. 2e édition, 1878. — N'a pas été rééditée depuis.

— *Notes sur Paris : Le monde* (*la Vie parisienne*, 1864, p. 63), article.

— *Notes sur Paris : Aux Italiens* (*Id.*, *ibid.*, p. 161).

— *Notes sur Paris : Un dîner* (*Id.*, *id.*, p. 189).

— *Notes sur Paris : Un mariage* (*Id.*, *ibid.*, p. 203).

La date de ces 4 articles n'est pas indiquée dans la *Revue*. Ils ont été recueillis dans les *Notes sur Paris*.

(1er mars.) — *Stendhal, *Rouge et noir*. (*Nouvelle Revue de Paris*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (2e édition seule, 1866). La *Nouvelle Revue de Paris* venait de se fonder (le premier numéro avait paru le 15 février). About et Sarcey y collaboraient.

(3 mars) — *Die Religion des Buddha*, par M. Kœppen : I. *Les origines* (*Journal des Débats*), article.

(4 mars.) — *Die Religion*, etc. : II. *Caractères du bouddhisme* (*Id.*), *ibid.*

(5 mars.) — *Die Religion*, etc. : III. *La spéculation* (*Id.*), *ibid.*

(6 mars.) — *Die Religion*, etc. : IV. *La pratique* (*Id.*), *ibid.*

Ces quatre articles ont été recueillis dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865 et sqq.).

(11 mai.) — *Franz Wœpke* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

1864 (18 juin et 6 juillet.) — *Notes sur Paris : Les jeunes gens* (*la Vie parisienne*), 2 articles.

Recueillis dans les *Notes sur Paris*.

(6 juillet.) — * *Cours de philosophie positive*, par Auguste Comte, 2e édition, préface par M. Littré (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(3 septembre.) — *Notes sur Paris : La Morale* (*la Vie parisienne*), article.

Recueilli dans les *Notes sur Paris*.

(11 novembre.) — * Les *Mémoires inédits* de M. de Bostaquet et *la Cité antique* de M. Fustel de Coulanges (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(12 novembre.) — *Notes sur Paris : Les artistes* (*la Vie parisienne*), article.

Recueilli dans les *Notes sur Paris*.

(3 décembre.) — * Nouvelle édition de la *Vie de Jésus*, de Strauss, traduction française (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(10 décembre.) — *Notes sur Paris : L'ambassade* (*la Vie parisienne*), article.

Recueilli dans les *Notes sur Paris*.

(15 décembre.) — *L'Italie et la vie italienne, souvenirs de voyage : I. Naples* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans le *Voyage en Italie* (1re éd., 1865, et sqq.).

(30 décembre.) — *Renaud de Montauban*, (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1re éd., 1865, et sqq.).

(*A suivre.*) VICTOR GIRAUD.

COMPTES RENDUS

F.-Augusto de Benedetti. — **Il pessimismo nel La Bruyère.** Saggio critico. Un vol. in-8, 96 pp. et xiv pp. d'errata. Turin, Baravalle et Falconieri.

Cet opuscule est le premier essai publié en Italie sur La Bruyère, si l'on excepte une note du philologue Teza, « *Della voce Zombaya nei Caractères* », parue à Venise en 1893, et c'est, ou peu s'en faut, le début de l'auteur, déjà connu comme historien, dans la critique littéraire. Le travail témoigne de plus de bonne volonté que d'expérience, et est quelque peu hésitant dans sa marche et ses conclusions. Introduction : l'auteur s'étonne qu'on n'ait jamais étudié le pessimisme dans les classiques français du xviie siècle; il veut commencer cette étude par La Bruyère, après avoir constaté l'importance qu'aurait une étude analogue sur Pascal et La Rochefoucauld. I. *Recherche et examen du pessimisme dans les Caractères* : citation de toutes les pensées qui semblent empreintes de pessimisme, avec commentaire; on pourrait, ce semble, en allonger la liste; ensuite citation de quelques pensées ironiques, l'ironie étant une forme adoucie du pessimisme; l'auteur n'insiste pas ici, sentant la difficulté de définir l'ironie chez La Bruyère. II. *Genèse du pessimisme de La Bruyère.* L'auteur cite parmi les causes probables de la philosophie de son héros son hérédité, son tempérament (qu'il définit timidité réfléchie), sa vie (difficultés des débuts, jusqu'à trente-six ans, condition subalterne, fréquentation quotidienne de son élève, monstre moral, probablement infortune amoureuse) son milieu (tableau des mœurs françaises du xviie siècle, sommaire, mais exagéré) : « La Bruyère étant porté à la mélancolie par les vicissitudes de sa vie, à l'observation par son caractère, l'objectivité du monde extérieur se superposa à sa structure psychique personnelle, et, comme sa bonté et sa sagesse intimes le portaient à juger tous les actes en les comparant aux exigences de ses idées morales, il y trouva un coefficient d'attraction vers le pessimisme ». III. *Physionomie du pessimisme de La Bruyère.* Il n'arrive pas à la conception du mal radical; il n'est pas profond, il est tempéré par la foi; il considère le pessimisme comme un instrument pour corriger l'homme; il y a dans son pessimisme une part d'optimisme. IV. *Position et influence historique du pessimisme de La Bruyère.* De La Bruyère dérivent plus ou moins, selon Benedetti, tous les moralistes français du siècle suivant, Vauvenargues, Chamfort, Schopenhauer, Stendhal. V. *Le pessimisme de La Bruyère. La valeur objective du concept pessimiste.* Considérations générales sur le pessimisme, d'après Max Nordau, Magalhaes, Mantegazza, Guyau, Fogazzaro, Graf, Durckheim, Caro, M. Edmond Thiaudière, etc. L'auteur paraît s'écarter ici beaucoup de son sujet, et sa dissertation est longue et lourde pour un résultat assez mince, et qu'il eût peut-être été aisé d'atteindre sans un si grand appareil philosophique.

L.-G. Pélissier.

La fin du théâtre romantique et François Ponsard, par M. C. Latreille, docteur ès lettres (Hachette, 1899).

435 pages sur Ponsard! Voilà qui est beaucoup, s'écrierait-on très volontiers, si l'on ne retenait que la deuxième partie du titre. On aurait tort cepen-

dant, et pour deux raisons essentielles : l'une, que dans la thèse de M. Latreille, l'étude proprement dite de Ponsard n'occupe qu'un seul livre sur trois (de la page 123 à 342 exactement); l'autre, qu'on serait tenté, après avoir fermé le volume, de faire à l'auteur le reproche absolument opposé, et de lui demander : Pourquoi ne pas avoir réservé vos 435 pages au seul Ponsard?

Le premier livre en effet contient l'histoire du théâtre en France de 1800 à 1843; à chacune des trois tendances dramatiques de la première moitié du siècle correspond un chapitre : un sur les semi-romantiques, un autre sur les romantiques, un troisième sur la tragédie durant cette période. Histoire évidemment sommaire, condensée, dans laquelle il a fallu dire très vite des choses essentielles, et laisser au lecteur le regret d'être entraîné, au pas de course, à travers ces chapitres qui parfois ont assez l'air d'un « précis ». Certes, M. Latreille a évité l'écueil, grâce à sa langue souple, aisée, entraînante même; c'est une causerie distinguée et facile, qui ne prend jamais le ton de la docte dissertation. D'ailleurs, à travers ce fouillis d'œuvres et de noms, l'auteur a su discerner fort heureusement les œuvres les plus significatives et les noms les plus importants pour l'histoire générale de notre théâtre. Mais enfin, ce n'est pas la partie la plus « nouvelle », ni par suite la plus intéressante de la thèse : les conclusions dégagées par M. Latreille, nous les connaissions à l'avance; il lui restera le mérite fort appréciable de les avoir fait précéder d'un exposé net, intelligent et agréable à lire, du mouvement théâtral dans la première moitié du siècle. C'est beaucoup; ce n'est pas tout, et l'auteur a su montrer qu'il avait des qualités bien plus éminentes et d'un tout autre ordre.

Exposé très intelligent, disais-je, mais forcément incomplet. Voyez « ce que fut le romantisme », d'après cette étude. Vous serez loin, très loin, j'en suis sûr, de connaître l'opinion véritable de l'auteur sur la révolution littéraire que les novateurs audacieux tentèrent au théâtre. Je n'ai guère retenu que les défauts, dira M. Latreille, car mon chapitre devait aboutir à la catastrophe des *Burgraves*. Cela est vrai, mais avec ce procédé ne risque-t-on pas d'encourir un grave reproche? Celui de ne nous avoir donné qu'une vue imparfaite des choses. Dans cette lutte entre les romantiques et leurs adversaires, je veux qu'on me dise comment les uns et les autres étaient armés, et, à côté des causes des défaites subies par ceux-ci ou ceux-là, peut-être est-il indispensable de me donner celles de leurs victoires, fussent-elles passagères. Si donc l'auteur ne pouvait pas le faire, si les limites mêmes de son ouvrage ne lui permettaient pas d'utiliser, comme il l'aurait voulu, les documents innombrables recueillis sur cette période dont il a une connaissance parfaite, ne valait-il pas mieux, sinon supprimer cette partie au grand préjudice du plan même de la thèse tout entière, du moins la réduire aux proportions d'une véritable préface, exposer les conclusions brièvement et passer de suite à Ponsard? Ce n'est pas nous, en tout cas, qui l'aurions regretté.

Nous regretterions plutôt, encore une fois, que M. Latreille n'ait pas consacré plus de place à Ponsard. La partie intitulée « Biographie sommaire de Ponsard » est peut-être la plus documentée à la fois, la plus personnelle et la plus vivante de tout l'ouvrage. Compatriote de Ponsard, M. Latreille appartient à cette province du Dauphiné où plus d'un lettré modeste conserve respectueusement le culte et les souvenirs des hommes illustres du pays; il a grandi sous le même ciel, il a connu des amis du poète, qu'il a interrogés longuement, mettant en regard leurs témoignages et les corrigeant l'un par l'autre avec un tact infiniment sûr; il a dû en outre à M. le vicomte Spoelberch de Lovenjoul de connaître jusqu'aux moindres écrits de son auteur. Il y a mieux : de bonne heure en relation avec la famille du poète, il a obtenu de son fils M. François Ponsard, la communication d'une correspondance volumineuse et inédite, avec l'autorisation de s'en servir, et de sa cousine Mlle Ponsard la permission de fouiller les tiroirs où sont conservés mille documents manuscrits et imprimés, héritage précieux et gardé avec une touchante piété. Eh

bien ! j'ai presque envie de regretter que M. Latreille n'y ait pas puisé plus largement. Sans doute, il est sorti de tout cela une biographie singulièrement captivante : nul n'aurait pu dégager avec plus de perspicacité les influences qui ont agi sur l'imagination de Ponsard, et qui nous expliquent son tour d'esprit; nul n'aurait pu faire aimer davantage l'homme et le poète. Mais sur Ponsard « intime », M. Latreille en a tant dit qu'il nous fait penser qu'il aurait pu dire bien davantage : cette « esquisse », comme il écrit lui-même, nous fait songer à ce qu'aurait pu être le tableau. J'ai pu moi-même apprécier quel trésor inestimable M. Latreille a eu à sa disposition, et je sais tout ce qu'il a dû sacrifier de ces matériaux inédits [1], qui auraient donné tant de piquant à la narration de la romantique existence de ce demi-classique. Je n'ignore pas non plus à quels scrupules il a obéi. *Sed nunc non erat his tempus*, dirait-il volontiers en changeant un peu le vers d'Horace. Contentons-nous donc de ce qu'on nous offre. Aussi bien, nous sortons de cette lecture avec cette impression que l'auteur du livre aime profondément son poète, qu'il a pour lui cette affection clairvoyante qui ne ferme pas les yeux sur les défauts et découvre les plus secrètes qualités; et, trouvant dans Ponsard un modèle d'amitié sûre, de dévouement absolu, de naïve sincérité, il s'attendrit discrètement sur la fin du poète qui, atrocement torturé par la maladie, s'endort enfin dans le pur rayonnement de la gloire. « A charge ou à décharge, déclarait Jean-Jacques, je ne crains point d'être vu tel que je suis. » M. Latreille a montré que Ponsard aurait pu en dire autant, et il l'a montré avec une réelle sympathie.

La sympathie du biographe ne l'empêche pas de voir les défauts de l'homme qu'il étudie, celle du critique ne lui cache pas les imperfections du poète. M. Latreille passe successivement en revue chacune des pièces de Ponsard, et s'arrête surtout à *Lucrèce*, dont Nisard disait qu'elle était une date littéraire, et au *Lion amoureux*, qui lui paraît l'œuvre la plus parfaite et la plus véritablement scénique de toutes. J'aurai tout dit de cette partie de l'ouvrage quand j'en aurai loué sans réserves la netteté des analyses, la marche entraînante des développements, le bon goût de la critique et la sûreté des jugements. Voici les Tragédies et les Études Antiques, les Comédies et le drame de *Galilée*. Vient alors l'exposé des « doctrines » de Ponsard, si tant est que le mot puisse être employé en la circonstance. Le poète me semble en effet avoir plutôt manqué de cette décision qui fait les dogmatiques et les auteurs d'Art poétique. Il faut la conviction solidement enracinée d'un Boileau ou hardiment aventureuse d'un Hugo pour écrire des manifestes littéraires. Ponsard n'eut jamais rien de tel. Mais enfin, il suffit d'un peu de complaisance pour trouver très légitime le chapitre sur « les théories » de Ponsard. Le poète a réfléchi sur son art, il a dans quelques articles de la *Revue de Vienne* ou du *Constitutionnel*, dans quelques « observations » qui ont précédé ses pièces, dans de véritables préfaces, dans son Discours de Réception, et dans quelques lettres inédites, développé la conception qu'il se faisait du genre tragique et du genre comique. M. Latreille résume cette conception en déclarant qu'elle marque « un effort consciencieux vers la nature et la vérité ». En conséquence, Ponsard ne veut être ni un sous-Campistron, ni un sous-Hugo : il veut se tenir à égale distance du classicisme et du romantisme. D'accord; reste à savoir si c'est par suite d'une vue exacte des tendances du théâtre contemporain et des exigences du public, d'un sentiment précis de ce qu'attendait la scène française, ou tout simplement... par suite du caractère même de son « génie ». Ponsard avait-il assez de « tempérament » pour chercher à

1. Signalons à ce propos qu'une partie de ces matériaux a été utilisée pour une étude parue dans notre Revue, sur les rapports de Ponsard et de Lamartine. Peut-être même, pourrions-nous faire prévoir, sans indiscrétion, une prochaine étude sur Ponsard, homme politique : elle ne manquerait pas d'intérêt!

atteindre à la généralisation des types, sans laquelle la tragédie est un simple exercice de rhétorique suivant la formule, ou pour tenter la création puissamment intense de personnages vivant très loin de nous, mais très poétiquement vivants? M. Latreille rapproche son nom de celui d'Ingres. Sans doute, suivant l'opinion de M. Ch. Blanc, « Ingres en ramenant l'école à l'étude de la nature, l'a désinfectée de deux poisons qui s'appellent le chic et le poncif...; le chic est le poncif des romantiques, comme le poncif est le chic des classiques ». Mais il y a autre chose dans les romantiques, il y a autre chose dans les classiques que du chic et du poncif! Avoir délivré la peinture ou la poésie de l'un et de l'autre, cela est très bien, et nous devons en être reconnaissants à Ingres ou à Ponsard. Mais si Ingres « a voilé de gris toute son école », s' « il est tombé dans la sécheresse des contours découpés, dans le mépris des moyens purement pittoresques », n'est-ce pas précisément parce que « les grandes compositions dépassaient la mesure de son imagination », parce que, pour tout dire, « c'était un génie de courte haleine [1] »? Et alors, nous voilà fixés. Pour les génies de cette sorte, comme pour beaucoup d'autres d'ailleurs, ne sommes-nous pas trop tentés d'attribuer à une systématisation arrêtée ce qui est tout simplement... impuissance de faire autre chose? M. Latreille voit fort bien les imperfections du théâtre de Ponsard, il en signale les faiblesses au point de vue dramatique et surtout au point de vue du style : je crains qu'avec beaucoup d'ingéniosité et non moins d'esprit, il ait non pas exagéré l'importance du théâtre de Ponsard, mais qu'il ait malgré tout exagéré l'importance de ses « théories » et de sa « doctrine ». Et cela nous conduit à la troisième partie.

Elle a pour but de « situer » Ponsard dans l'histoire de la poésie dramatique, et de marquer son influence sur le théâtre français dans la deuxième moitié du siècle. Ponsard est un véritable chef d'École, le chef de l'École du Bon Sens : de là, l'exagération que je signalais plus haut. On a dit que cette école n'avait jamais existé. M. Latreille se charge de démontrer le contraire : elle a existé d'abord dans la pensée de ceux qui la composaient, c'est-à-dire du triumvirat formé par Ponsard, Augier, Latour (Saint-Ybars). Voilà les chefs, dira-t-on, mais où sont les soldats? Ils furent peu nombreux assurément et de valeur assez médiocre, M. Latreille est le premier à le reconnaître; mais ils n'en ont pas moins combattu, les uns hors des rangs comme Mme de Girardin, les autres dans les rangs comme cet Arthur Ponroy dont les échecs furent si lamentables! Elle a ensuite existé dans la pensée de ses adversaires : après tout, elle savait au moins recruter ses « auxiliaires », puisqu'en 1848 à la bataille de *Tragaldabas* elle met en déroute l'armée de Vacquerie, Michiels et Gautier. Prenons-la donc au sérieux, conclut l'auteur, et il serait difficile de ne pas conclure comme lui. D'ailleurs Augier en a défini la poétique dans le *Spectateur républicain*, et, avant *le Gendre de M. Poirier*, il est clair — après la lecture du livre de M. Latreille — qu'Augier a été un disciple de Ponsard, qu'il s'est engagé, un peu à tâtons il est vrai, dans la voie que lui montrait le maître. Il faut voir comment dans *Philiberte* (1853), Augier répondait par la bouche du chevalier de Talmay au cri des romantiques : « Vivent les Anglais et les Allemands! », comment il s'élevait au nom du Bon Sens contre les peuples d'outre-Rhin qui affublent la poésie d' « un manteau de brouillards ». Mais cette École marquait une fin : M. Latreille en est persuadé, pas assez peut-être pour le dire très nettement. Il avoue que la durée éphémère de cette École, la médiocrité de ses productions font que son bilan est des plus minces; mais il va peut-être un peu loin quand il la rapproche de « ces écoles intermédiaires qui portent en elle le germe de l'avenir ». J'aime mieux répéter avec lui qu' « elle n'a tracé qu'un léger sillon dans le champ fortement labouré par l'imagination de Hugo ». Et alors je reconnaîtrai fort volon-

1. J'emprunte toute cette citation au livre de M. Ch. Blanc : *Ingres, sa vie et ses ouvrages*, 1870, auquel M. Latreille nous renvoie dans une note de la page xv.

tiers tout ce que nous lui devons, et je louerai de tout cœur M. Latreille de nous l'avoir si bien indiqué dans une œuvre si bien conduite et si bien écrite.

C'est par là que je voudrais finir. Le livre est un de ceux qui rendent la science aimable, et qu'on lit avec la ferme intention de le reprendre à l'occasion avec le plus grand plaisir. N'est-ce pas là une des garanties d'un durable succès? Car enfin tout ce qu'il y a, dans cet ouvrage, de qualités solides, sérieuses, d'érudition profonde et sûre, de travail consciencieux et opiniâtre, tout cela suffirait pour recommander une thèse en d'autres temps ou en d'autres pays. Mais, par-dessus tout, le livre sur François Ponsard est une thèse « à la française »; c'est dire assez qu'il plaît par la forme même, alerte et attachante : en faut-il davantage pour que cet agrément, joint à la solidité remarquable du fond, fasse de cet ouvrage un livre qui, suivant un mot spirituel, soit — provisoirement — définitif?

MARIUS ROUSTAN.

N. B. — Signalons, à la première page, un portrait de Ponsard d'après le tableau de Lehmann. *Quantum mutatus*!... Le Ponsard, connu généralement, j'allais dire le Ponsard « classique », a le front dégarni et, suivant son biographe, « quelque chose d'affaissé qui trahit l'inquiétude des combats perpétuels ». Le Ponsard de Lehmann, avec sa chevelure ondulée, son beau front sans rides, ses yeux rêveurs et profonds, sa barbe fine cachant à demi le col d'une blancheur éclatante, est tout à fait le portrait d'un romantique de la première heure; on croirait que cette redingote fermée cache le gilet rouge à la Gautier.

Et, à ce propos, ai-je besoin d'ajouter que dans les passages du livre où ce dernier nom est agrémenté d'une « h » parasite, il y a tout simplement une erreur d'impression, qui a échappé à l'auteur lorsqu'il a revu les épreuves? Même remarque pour le mot « ridiculariser ».

M. R.

MAURICE CLOUARD. — **Documents inédits sur Alfred de Musset.** Paris, Rouquette, 1900, in-8, de 269 p. et fac-similés.

Le recueil de M. Clouard se compose de cinq études sur : *les Portraits d'Alfred de Musset*, — *Alfred de Musset et George Sand*, — *Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset*, — *Notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset*, — *Alfred de Musset bibliothécaire du ministère de l'Intérieur et lauréat de l'Académie*. Tous ces morceaux ont déjà paru dans des revues et nous n'avons pas manqué de les signaler à leur heure. L'un d'eux, *Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset*, a même été inséré ici et nos lecteurs en ont trop bien gardé le souvenir pour qu'il soit utile d'y revenir, quoique l'auteur, en le réimprimant, y ait fait certaines modifications qui ne sont pas sans intérêt.

M. Clouard énumère un grand nombre de portraits d'Alfred de Musset, mais son étude se résume en ces quelques lignes qui pourraient lui servir de conclusion : « Tous les portraits d'Alfred de Musset se rapportent à quatre types, dessinés, peints ou sculptés du vivant du poète par David d'Angers, Eugène Lami, Charles Landelle et Gavarni; lesquels, après 1857, ont servi de modèle à ceux, peintres ou sculpteurs, qui ont voulu le représenter ». Et il ajoute : « Je ferai remarquer que ce sont les portraits les plus ressemblants qui sont les moins connus ».

L'étude sur *Alfred de Musset et George Sand* est de beaucoup la plus importante du volume, et par ses dimensions et par les résultats auxquels elle aboutit. C'est une des pièces principales de l'enquête si passionnante ouverte

sur les relations des deux amis et leur rôle respectif à l'égard l'un de l'autre. Non seulement elle contient des documents qui n'étaient pas connus avant que M. Clouard les mît au jour, mais encore par la pondération de son jugement et son esprit d'impartialité l'auteur semble être sur la voie de la sentence définitive que l'avenir portera un jour à ce sujet. Pour faciliter ce jugement, M. Clouard ne s'est pas contenté de faire connaître ce qu'il possédait d'inédit; il a joint à son étude l'*Index bibliographique* de tout ce qui a été imprimé sur cette question et y touche de plus ou moins près.

C'est le même intérêt de relevé documentaire qu'offre la *Notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset.* On y trouve la liste de 110 lettres du poète, imprimées de diverses parts, intégralement ou en partie, et qui ne peuvent que servir à le mieux faire connaître. Enfin, M. Clouard a donné sur *Alfred de Musset bibliothécaire du Ministère et lauréat de l'Académie* des renseignements que nous avons analysés déjà (1899, p. 331), et qui complètent heureusement dans son nouveau volume les indications qu'il a si abondamment recueillies et qu'il sera désormais nécessaire de connaître pour parler de Musset en connaissance de cause.

P. B.

Firmin Maillard. — **Le salon de la vieille dame à la tête de bois.** Paris, J.-Olivier Affolter, 1899, in-8, de 182 p., papier vergé.

Ce titre énigmatique et prétentieux cache tout simplement une histoire anecdotique des élections à l'Académie française sous le second Empire. Hâtons-nous de dire que le livre vaut mieux que son enseigne. Il est vif, agréable à lire et bien informé, et, sans apporter des faits intimes et précis comme en font connaître les lettres de quelques académiciens d'alors, Mérimée, par exemple, Guizot ou Laprade, il recueille des racontars, des allusions, des anecdotes, épars de tous côtés et qu'il serait difficile de retrouver ailleurs. Les Français ont toujours pris plaisir aux choix académiques et sous le second Empire, semble-t-il, plus encore qu'en tout autre temps. Les élections académiques étaient alors une des formes de l'opposition constitutionnelle, et, à un moment où la presse ne pouvait guère parler, où les discussions législatives n'étaient pas libres, les harangues académiques, avec leurs sous-entendus, leurs allégories et leurs finesses, avaient un écho qu'elles ne retrouvèrent pas toujours depuis. C'est donc une période intéressante de l'histoire de l'Académie française et M. Firmin Maillard a eu raison de vouloir la retracer. Ce qu'il conte surtout c'est l'histoire extérieure de l'illustre compagnie durant les vingt années du second Empire, de ses choix depuis Alfred de Musset, élu en 1852, jusqu'à Marmier, des convoitises qu'ils excitèrent, de l'accueil fait par le public aux nouveaux élus. M. Maillard a retrouvé et mis en valeur à peu près tout ce qu'il était possible de savoir de cette chronique vieille au moins de plus d'un quart de siècle. Quant à l'histoire intime, intérieure, de l'Académie en ce temps-là, il faudra attendre pour l'écrire que la correspondance de ceux de ses membres auxquels nous faisions allusion tout à l'heure soit livrée au public, car il y faudra recourir et on apprendra de la sorte des secrets amusants dont le vulgaire ne se doute pas.

P. B.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung (Beilage). — N° 64 : W. Fred, *Balzac's Lettres à l'Étrangère.*

L'Amateur d'autographes. — 15 avril; R. Bonnet, *Trois lettres de Rachel au marquis Astolphe de Custine* (1839-1840). — Maurice Clouard, *Deux lettres inédites de Paul de Musset.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 mai; Th. Lhuillier, *Un oublié : le poète Alexandre Lainez.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (fin). — 15 juin; Th. Lhuillier, *Un oublié : le poète Alexandre Lainez* (fin). — R. B., *A propos du sonnet d'Arvers.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 104, 1-2 : P. Toldo, *Le courtisan dans la littérature française, et ses rapports avec l'œuvre du Castiglione.* — H. Saure, *Franz. Lesebuch, Franz. Lesestoffe, Tableau chron. de la litt. française* (F. Kalepky). — L. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* (Ad. Tobler). — G Paris, *La littérature normande avant l'annexion* (Ad. Tobler) — Vogüé, *Les mots qui parlent* (Ad. Tobler).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril; Antoine Guillois, *Les bibliothèques particulières de l'empereur Napoléon.* — 15 mai; Marius Barroux, *Les archives de la Seine en 1900 et leur histoire.* — Maurice Tourneux, *Lettre et note de Raynouard.* — Le duc de Fezensac, *Saluste du Bartas et ses éditeurs parisiens.* — Henri Cordier, *Notules sur Charles Baudelaire.* — Adrien Sée, *Boufflers moraliste.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 juin; Émile Picot, *Farce inédite du XVIe siècle.* — Hugues Vaganay, *Contribution à l'histoire du sonnet : les Rosaires.* — Marius Barroux, *Les archives de la Seine en 1900 et leur histoire* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Bulletin du Musée belge. — IV, 1 : Koschwitz, *Les parleŗs parisiens* (Lepitre).

Le Correspondant. — 25 mars; René Bazin, *Les lecteurs de roman.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 avril; Albert Pellerin, *A propos de « la Robe rouge »* (pièce de M. Brieux). — 25 avril; Adolphe Lair, *Un maître de Sainte-Beuve : comment Sainte-Beuve devint critique et poète, d'après des documents inédits.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai; cardinal Perraud, *La vie et l'œuvre du Père Gratry.* — H. de Lacombe, *Le monument de Bossuet à l'Exposition.* — 25 mai; Th. Froment, *Xavier de Maistre et Sainte-Beuve, d'après des documents nouveaux.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre* — 10 juin; A. Claveau, *Études littéraires : le théâtre du siècle.* I. — Gaston David, *Découvertes littéraires : à propos d'une nouvelle publication sur Joubert.*

Cultura. — XVIII, 20 : Pinvert, *Grevin* (A. Chialvo). — Filon, *De Dumas à Rostand* (C. Calisse).

Das neue Jahrhundert. — 3 : L. Katscher, *George Sand.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 5 : Ulrich, *Charles de Villers* (Steig). — N° 7 : Löseth, *Observations sur Polyeucte* (Schultz Gora). — N° 8 : Franklin, *La*

vie privée d'autrefois, arts et métiers (Mahrenholtz). — N° 10 : Betz, *Heine und Musset*. — Benoist, *Essais de critique dramatique*. — N° 12 : Linz, *Lebens-und Charakterbilder aus der Gesch. der franz. Literatur*.

Die neueren Sprachen. — VII, 10 : W. Mangold, *Friedrichs des Grossen Dichtungen aus der Zeit des siebenjährigen Krieges*. — G. Strickler, *Nouveau livre de lecture*; E. Otto, *Franz. Lesebuch*; J. Bierbaum, *Lehrbuch der franz. Sprache*; Rahn, *Editha*; Ricken, *Lehrgang der franz. Sprache*; Pünjer, *Lehr-und Lernbuch der franz. Sprache*; M. Weiss, *Franz. Grammatik für Mädchen*; Stiere, *Lehrbuch* (A. Stoeriko). — E. Dupuis, *La France en zigzag* (A. Brunnemann), etc.

Finsk Tidskrift. — 1899, décembre, p. 463-465 : J. Vising, *Rolandssangen*, et J. Mortensen, *Medeltidsdramat i Frankrike* (A. Wallensköld).

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 avril; Maurice Muret, *Les soupirants de Suzanne Curchod*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique : la poétique de Racine*. — 4 avril; Arvède Barine, *Hors de France : Mazarin, par Perez Galdos*. — 5 avril; Maurice Demaison, *M. Joseph Bertrand*. — 7 avril; Z., *L'Académie va fonctionner* (Académie Goncourt). — Ernest Tissot, *La Gioconda de Gabriel d'Annunzio*. — 8 avril; Gabriel Monod, *Notice sur M. Paul de Rémusat*. — 9 avril; André Hallays, *La semaine dramatique*. — 11 avril; Henri Bidou, « *Drames de famille* » *(par M. Paul Bourget)*. — 16 avril; André Hallays, *La semaine dramatique*. — 17 avril; Maurice Muret, « *Le Feu* », *par M. Gabriel d'Annunzio*. — 19 avril; F. D., *Le livre des Mille et une nuits*. — 20 avril; Émile Faguet, *La poétique de Racine*. II. — 23 avril; André Hallays, *La semaine dramatique*. — 24 avril; J. Bourdeau, *Revue philosophique : la philosophie de Tolstoï*. — Maurice Muret, *Leopardi et la langue française*. — 25 avril; A. S., *Henri de Régnier en Amérique*. — 28 avril; H. Fierens-Gevaert, *Napoléon au théâtre*. — 29 avril; Camille Vergniol, « *Les vierges fortes* », *de M. Marcel Prévost*. — 30 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 4 mai; *Louis Bourdeau et l'esprit scientifique*. — 5 mai; Maurice Muret, *La censure dramatique à Berlin*. — 7 mai; René Doumic, *La semaine dramatique*. — 9 mai. H. Fierens-Gevaert, *Un poète dramatique* (M. Émile Verhaeren). — 11 mai; Z., *José Dupuis*. — 12 mai; Albert-Émile Sorel, *Le couronnement de « la Robe rouge »* (pièce de M. Brieux couronnée par l'Académie française). — 14 mai; René Doumic, *La semaine dramatique*. — S., « *La beauté de vivre* » (de M. Fernand Gregh). — 20 mai; Christian Schefer, *Un nouveau témoin de la révolution de Juillet* (Cuvillier-Fleury). — 21 mai; René Doumic, *La semaine dramatique*. — S., *Un sage* (M. Ravaisson-Mollien). — 28 mai; *Le monument Victor Duruy*. — René Doumic, *La semaine dramatique*. — 30 mai; Z., *Jokai*. — 1er juin; Z., *Un poème nouveau de M. Edmond Rostand*. — 2 juin; Émile Combe, *Maurice Jokai*. — 3 juin; E. M. de Vogüé, *Le deuxième centenaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Lyon*. — 4 juin; René Doumic, *La semaine dramatique*. — 5 juin; J. Bourdeau, *Le rire, étude de psychologie*. — 11 et 18 juin; René Doumic, *La semaine dramatique*. — 23 juin; Henri Chantavoine, *A l'Académie : réception de M. Paul Hervieu*. — 23 juin; René Doumic, *La semaine dramatique*.

Literarisches Centralblatt. — N° 6 : Bourget, *Œuvres complètes*, I (J. Wychgram). — N° 10 : Suchier et Birch-Hirschfeld, *Gesch. der franz. Literatur*. — N° 11 : Dejob, *Les femmes dans la comédie française et italienne au XVIIIe siècle*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 1 : Löseth, *Observations sur Polyeucte* (Mahrenholtz). — Pascal, *Abrégé de la vie de J.-C.*, p. Faugère (Mahrenholtz). — Michaelis et Passy, *Dictionnaire phonétique de la langue française* (Sütterlin). — N° 5 : Mazue, *Grammaire languedocienne* (Anglade). — Benard, *Les annuaires parisiens de Montaigne à Didot* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XV, 3 : Symington, *Augier et Sandeau, Le gendre de M. Poirier* (Thieme). — Wright, *France's Le crime de Sylvestre Bonnard* (Thieme). — Bronson, *Scènes de voyage, de Victor Hugo* (Bowen).

Museum. — VIII, 1 : De Valese, *Gallicismen in het Zuidnederlandsch* (Beets). — 2 : Mary James Darmesteter, *La reine de Navarre* (Van Hamel). — Welter, *Mistral* (Salverda de Grave).

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur und für Padagogik. — V, VI, 2 : E. Ermatinger, *Eine moderne franz. Bearbeitung des Euripideischen Ion* (l'Apollonide de Leconte de Lisle). — J. Ilberg, *Leconte de Lisle und Zola.*

Neue philologische Rundschau. — N° 2 : Deschanel, *Les déformations de la langue française* (L. Sütterlin). — N° 3 : Johannesson, *Franz. Uebungsbuch* (C. Reichel). — Towers-Clark, *Die vier Jahreszeiten für die franz. und engl. Conversationsstunde.* — N° 4 : Daniel, *Handvörterbuch der deutschen und franz. Sprache* (Fass). — Reber, *Ein Blick auf Frankreichs Schulwesen* (J. Ellenbeck). — N° 5 : Lotsch, *Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstessellern* (K. Beckmann). — Jaep, *Aumerk. zu Saures franz. Gedichtsammlung* (H. Knobloch). — N° 6 : Faure, *Dict. de la prononc. française. Observ. prélim. sur la réforme de l'orthographe française* (G. Rolin).

Neuphilologische Mitteilungen (Helsingfors). — 15, 3 : W. S. *Ein finländischer Moliere Uebersetzer aus dem Anfang des Jahrhunderts.*

Neuphilologisches Centralblatt. — XIV, 2 : Geissler, *Claude Marcel und seine Etude des langues.*

Nordisk Tidsskrift for Filologi, série III-VIII, p. 112-116 : Nyrop, *Grammaire historique de la langue française* (E. Staaff).

La Nouvelle Revue. — 15 février; Judith Cladel, *Le théâtre italien.* — 15 mars; A. Bernheim, *L'Odéon.* — L.-F. Sauvage, *La renaissance du théâtre populaire.* — De Castellane, *Les idées de Paul Déroulède.* — 1er avril; F. Raoul-Aubry, *Daudet et Mistral.* — 1er mai; Emilie Lerou, *L'art dramatique.* — Paul Perret, *Le théâtre dans l'intimité.* — Félicien Pascal, *La propriété intellectuelle.* — 1er juin; E.-M., *Le P. Didon intime.* — 15 juin; P. Quesnel, *Correspondance.* — Gabriel Compayré, *La littérature des Pyrénées*, I.

Publications of the Modern Language Association of America. — XV, 1 : A. H. Thorndike, *Influence of the court masques on the drama 1608-1615.*

La Quinzaine. — 1er mars; Louis Arnould, *La naissance de Racan.* — 16 mars; E. Buisson, *Les registres de l'Académie française.* — Jean Lionnet, *Chronique littéraire : à propos de « Résurrection ».* — 1er avril; Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : « l'Aiglon », par M. Rostand; « la Robe rouge », par M. Brieux.* — 16 avril; abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits : l'année 1846.* — Gustave Le Poittevin, *La Liberté de la Presse depuis la Révolution : deuxième période, arrêtés de 1805.* — 1er mai; L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits : l'année 1846* (suite). — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : « la Clairière ».*

Revue Bleue (Revue politique et littéraire). — 17 mars; J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « l'Empreinte »; « Poil de carotte ».* — 24 mars; Léon Séché, *Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny : Sainte-Beuve.* — Masson-Forestier, *Colonel et romancier : M. de Villebois-Mareuil.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Jules Renard.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Sarah Bernhardt, « l'Aiglon ».* — 31 mars; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Edouard Rod.* — Emile Faguet, *Les corrections de Victor Hugo.* — Jules Guillemot, *Les oubliés : « le Consentement forcé » de Guyot de Merville et « l'Eté de la Saint-Martin ».* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Sarah Bernhardt, « l'Aiglon »* (fin). — 7 avril; le vicomte Brenier de Montmorand, *Le monde et les salons au XIXe siècle.* — Zadig, *Silhouettes contemporaines : M. G. d'Annunzio.* — Georges Pellissier, *Les clichés de style.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville, « La Robe rouge ».* — 14 avril; Marcel Prévost, *Le roman au XIXe siècle.* — Louis Delaporte, *Un prédicateur de carême : le P. Etourneau.* — J. du Tillet, *Théâtres : Variétés, « Education de prince »; Théâtre-Antoine, « la Clairière ».*

— 21 avril; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. José-Maria de Heredia.* — 28 avril; Zadig, *Silhouettes parisiennes : J.-H. Rosny.* — 5 mai; André Chénier, *Apologie, œuvre inédite.* — Paul et Victor Margueritte, *Portraits contemporains : M. Masson-Forestier.* — L. Proal, *Le nervosisme et le suicide chez les poètes et les romanciers du XIXe siècle.* — 12 mai; Maurice Albert, *Une troupe d'acteurs italiens sous la Régence.* — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Courteline.* — 19 mai; Emile Faguet, *George Sand.* — 19 et 26 mai; J. du Tillet, *Théâtres : Odéon, « l'Enchantement ».* — 2 juin; J. Cornély, *La presse au XIXe siècle.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, « les Fossiles ».* — 9 juin; J. Cornély, *La presse au XIXe siècle* (fin), — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Pierre Loti.* — 16 juin; J. Ernest-Charles, *La vie et les mœurs : l'industrie littéraire.* — 30 juin; Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Lucien Descaves.* — Jules Levallois, *Mme Hector Malot.*

Revue Bossuet. — 25 janvier; *la Revue Bossuet.* — E. Levesque, *Ecrit de Bossuet sur les Études qui suivent la licence, précédé d'une introduction.* — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-lès-Beauvais, d'après sa correspondance inédite.* — Ch. Urbain, *Lettres de Bossuet à diverses personnes.* — *Lettre de Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, à Bossuet, au sujet de* l'Eclaircissement *donné par Fénelon aux* Maximes des Saints. — *Extrait des procès-verbaux des visites pastorales de l'évêque de Meaux.* — 25 avril; A. Rébelliau, *A propos d'une lettre de Bossuet.* — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-lès-Beauvais, d'après sa correspondance inédite* (suite). — A. Gasté, *Deux lettres de Bossuet et deux lettres relatives à Bossuet.* — E. Levesque, *Une maladie de l'évêque de Meaux en 1699.* — *Extrait des procès-verbaux des visites pastorales de l'évêque de Meaux* (suite). — A. Tougard, *Quelques traductions interpolées dans Bossuet.* — *Revision des lettres de Bossuet.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 11 : Pireulde, *Le trésor immortel*, p. C. de Beaurepaire (A. Delboulle). — G. Guizot, *Montaigne*; Champion, *Introduction aux Essais de Montaigne* (R. Rosières). — N° 13 : Gayley et Scott, *La critique littéraire*, I. (F. Baldensperger). — N° 16 : Margival, *Richard Simon* (J. S.). — Franklin, *La vie privée d'autrefois, les animaux* (A. C.). — Hallays, *En flânant* (H. de C.). — N° 17 : Rebelliau, *Bossuet* (R. Rosières). — N° 22 : Dejob, *Les femmes dans la comédie française et italienne au XVIIIe siècle* (R. Rosières). — Welter, *Mistral* (A. Jeanroy). — N° 23 : Vaganay, *Bibliographie des sonnets du XIXe siècle* (R. Rosières). — N° 24 : Suchier et Birch-Hirschfeld, *Hist. de la litt. française*, I (A. Jeanroy).

Revue de Paris. — 1er avril; Frédéric Masson, « *L'Aiglon* ». — Louis Bertrand, *Flaubert et l'Afrique.* — 15 avril; Paul Hervieu, *Pessimisme et comédie.* — Gustave Reynier, *Le drame religieux en Espagne.* — 15 mai; J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France*, I. — Maurice Courant, *Le théâtre en Chine.* — 1er juin; J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France*, II. — Maurice Albert, *Une guerre de comédiens.* — 15 juin; Maurice Emmanuel, *La vie réelle au Mexique.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; Th. Bentzon, *L'armée anglaise peinte par Rudyard Kipling.* — René Doumic, *Revue dramatique :* l'Aiglon, *au Théâtre Sarah Bernhardt*; la Robe rouge, *au Vaudeville.* — 15 avril; E. Seillière, *L'influence française dans la littérature allemande contemporaine : M. Arno Holz.* — T. de Wyzewa, *Une nouvelle histoire du roman anglais.* — 1er mai; Charles Le Goffic, *Le mouvement panceltique.* — Édouard Rod, *La nouvelle pièce de M. Giacosa.* — 15 mai; Ferdinand Brunetière, *Un épisode de la vie de Ronsard.* — Victor du Bled, *Les souvenirs du baron de Barante.* — René Doumic, *Les feuilletons de Francisque Sarcey.* — Th. de Wyzewa, *Une nouvelle biographie de Henri Heine.* — 15 juin; Houston Stewart Chamberlain, *Un philosophe wagnérien : Heinrich von Stein* (1857-1887). — René Doumic, *Revue littéraire : deux romans de M. Marcel Prévost.* — Th. de Wyzewa, *Les lettres d'amour de Sophie Dorothée et de Kœnigsmarck.*

Revue des lettres françaises et étrangères. — Janvier-mars; Ch. Joret, *Mme de Staël et la cour littéraire de Weimar* (fin). — Boris de Tannenberg, *Emilio Castelar.* — A. Morel-Fatio, *Menendez y Pelayo.* — Avril-juin; A. de Tréverret, *Idées de Francis Bacon sur l'écriture et sur les langues* (fin). — A. Vulliod, *Un drame symbolique allemand :* la Cloche engloutie, *de M. G. Hauptmann.* — G. Michaut, *Sur le romantisme : une poignée de définitions.* — Juillet-septembre; L. Mis, *L'épisode d'Hélène dans le second* Faust *de Gœthe.* — L.- G. Pélissier, *Sur le théâtre de Gabriele d'Annunzio.*

Revue encyclopédique. — 24 mars; M. Guéchot, *Les confréries bourgeoises et le carnaval.* — 7 avril; Pierre Veber, *Humour et humoristes.* — B. H. Gausseron, *La littérature en Angleterre* (1899). — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 21 avril; Charles Pfister, Albert Lefort, Henri Welschinger, Alfred Rambaud, Ch. Mourey, *Revue historique.* — 28 avril; *Nécrologie : Joseph Bertrand.* — 5 mai; Charles Maurras, *Revue littéraire : critiques, conteurs, poètes.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 12 mai; Albert Pingaud, Henri Welschinger, L. Maury, André Le Glay, Félix Bouvier, *Revue historique.* — 19 mai; Georges Charlet, *La Littérature coloniale.* — 9 juin; Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Charles Maurras, *Revue littéraire : poètes, romanciers et conteurs.* — 16 juin; Th. Steeg, *L'évolution de la « nouvelle » psychologie.* — 23 juin; L. Vernols, *La Littérature en Allemagne.* — Charles Maurras, *Revue littéraire.* — Charles Le Goffic, *Inauguration du monument de Guy de Maupassant à Rouen.*

Le Temps. — 1er avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditation sous l'Odéon.* — Gabriel Monod, *Notice sur Paul de Rémusat.* — 2 avril; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 3 avril; Paul Souday, *Les « sources » de Meilhac et Halévy.* — 4 avril; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : sensations de carême.* — 8 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : souvenirs sur Alphonse Daudet.* — 9 avril; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Une thèse suédoise sur Flaubert.* — Paul Souday, *L'académie Goncourt.* — 15 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : d'exposition en exposition.* — 16 avril; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 18 avril; Paul Souday, *M. Paul Hervieu et le pessimisme au théâtre.* — 20 avril; Paul Souday, *Les « Stances » de Paul Moréas.* — 22 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Tolstoï fabuliste.* — 23 avril; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 29 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Paul Bourget et les femmes.* — 30 avril; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 3 mai; T. de Wyzewa, *Une fin inédite d'un drame d'Ibsen.* — 6 mai; *Le droit de réponse et « les droits de l'histoire ».* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : à propos de J.-H. Rosny.* — 7 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Un fragment politique d'André Chénier.* — 10 mai; Alfred Mézières, *Journal intime de Cuvillier-Fleury.* — 13 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Tainisme et M. Antoine Baumann.* — 14 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 mai; Alfred Mézières, *Les vierges fortes* (par M. Marcel Prévost). — 20 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : autrefois et aujourd'hui, le poète André Rivoire.* — 21 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Henry Michel, *F. Ravaisson.* — 27 mai, Gaston Deschamps, *La vie littéraire : notes sur la littérature hongroise.* — 28 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le monument de Guy de Maupassant à Rouen.* — 29 mai; E. Horn, *Maurice Jokai.* — 2 juin; *Le congrès des sciences de l'écriture.* — 3 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Maurice Jokai.* — 4 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 6 juin; Léon Cléry, *O. Falateuf.* — 10 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : notes d'histoire militaire.* — 11 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 juin; Alfred Mézières, *La société française.* — 17 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : femmes nouvelles.* — 18 juin; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 juin; Henry Michel, *Académie française : réception de M. Paul Hervieu.* — 24 juin; Gaston Deschamps, *La vie*

littéraire : relations de voyage. — 25 juin ; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 27 juin ; G. Lenôtre, *La Montansier.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXI, 6-8 : Nitzsche, *Ueber Qualitätsverschlechterung franz. Wörter und Redensarten* (O. Dittrich). — W. Klahn, *Mn im Franz.* (E. Herzog). — E. Staaff, *Le suffixe ime, ième en français* (E. Herzog). — K. Quiehl, *Franz. Aussprache und Sprachfertigkeit* (Koschwitz). — *Aucassin u. Nicolette*, p. Suchier (M. Wilmotte). — M. Gisi, *Franz. Schriftsteller in und van Solothurn* (R. Mahrenholtz). — H. Cordier, *Molière jugé par Stendhal* (R. Mahrenholtz). — G. Rossmann, *Der Aberglaube bei Molière* (R. Mahrenholtz). — F. Tendering, *Molières Femmes savantes im Unterricht der Prima* (R. Mahrenholtz). — Käthe Schirmacher, *Voltaire, eine Biographie* (R. Mahrenholtz). — E. Allier, *Voltaire et l'affaire Calas* (G. Carel). — M. Liepmann, *Die Rechtsphilosophie des J.-J. Rousseau* (Er. Jung). — F. Haymann, *J.-J. Rousseaus Socialphilosophie* (Er. Jung). — W. Ulrich, *Der franz. Familienbrief* (C. Th. Lion). — Stier, *Lehrbuch der franz. Sprache*, V, *Syntax* (E. Leitsmann). — Rostand, *Cyrano de Bergerac, comédie héroïque*, übers. Fulda (H. J. Heller). — Donnay, *L'Affranchie* (H. J. Heller). — M. Leblanc, *Voici des ailes*; Rod, *Le menage du pasteur Naudié*; Montégut, *Rue des Martyrs*; Rosny, *Les âmes perdues*; Loti, *Reflets sur la sombre route*; France, *L'anneau d'améthyste*; Rosny, *L'impérieuse bonté* (H. J. Heller). — R. M. Meyer, *Edmond About und Athanasius Kircher.* — XXII, 1-3 : W. Mangold, *Friedrich der Grosse und Moliere.* — E. Ritter, *Sainte Eulalie.* — K. Morgenroth, *Zum Bedentungswandel im Franz.* II. — W. Horn, *Zur Lautlehre der franz. Lehn- und Fremdwörter im Deutschen* (suite). — Doutrepont, *Notes de dialectologie tournaisienne.*

Zeitschrift für lateinlose hohere Schulen. — XI, 3-4 : C. Humbert, *Einige auffällige Eigentümlichkeiten der franz. Formenlehre, Syntax und des sonstigen Sprachgebrauchs, die in den Grammatiken und Wörterbüchern kaum oder garnicht erwähnt werden und wohl gar den aufgestellten Regeln widersprechen.*

LIVRES NOUVEAUX

Alem (André). *D'Argenson économiste* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de VIII-188 p.

Amalfi (G.). *Grandi e piccoli, critica litteraria. Naples, Priore.* In-16, de XV-239 p. Prix : 2 francs.

Année (l') poétique (1900). *Trois cent soixante-cinq poésies. Paris, Fischbacher.* In-16, de VIII-403 p. et 8 grav. Prix : 6 fr.

Annuaire *de la Société des Amis des livres* (1900). *Compiègne, Mennecier.* Petit in-8, de 159 p.

Arnould (Louis). *La naissance de Racan. La Chapelle-Montligeon, imp. Notre-Dame.* In-8, de 19 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Asse (Eugène). *Les petits Romantiques* (Antoine Fontaney; Jean Polonius; l'Indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration; Jules de Rességuier; Édouard d'Anglemont). *Paris, Leclerc.* In-8, de 249 p.

Atkinson (C. F.). *Michel de Lhospital. London, Longmans.* In-8.

Baird (H. M.). *Theodor Beza, the counsellor of the French Reformation, 1519-1605. London, Putnam.* In-8 de 398 p.

Barbey d'Aurevilly. *Lettres à M. Trébutien*, extraits (1843-1851). *Caen, Valin.* In-8, de XV-130 p. (non mis dans le commerce).

Bernardin (N. M.). *Hommes et choses du XVIIe siècle. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18, jésus, de 367 p.

Bertrand (Alexis). *Les études dans la démocratie. Paris, Alcan.* In-8, de 292 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Bossuet. *Lettre inédite au cardinal de Noailles* (5 juin 1702), publiée et annotée par le P. Eugène GRISELLE. *Paris, Sueur-Charuey.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Bossuet. *Oraison funèbre du prince de Condé*, publiée avec une notice et des notes par Alfred RÉBELLIAU. *Paris, Hachette.* In-16, de 95 p. Prix : 0 fr. 75.

Bourdin (Gustave). *Enseignement littéraire : Notes sur la langue du XVIIe siècle. Nevers, Roulin.* Petit in-8, de 63 p.

Bournon (Fernand) et **Duval** (Gaston). *Bibliographie des travaux de M. A. de Montaiglon.* Supplément. *Paris, Leclerc.* In-8, de 18 p. et un portrait.

Boutié, S. J. (le P. Louis). *Fénelon. Paris, Retaux.* In-8, de VII-335 p. et un portrait.

Boutroux (Émile). *Notice sur Paul Janet. Versailles, Cerf.* In-18, de 18 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure*).

Brisson (Adolphe). *Les livres de Sarcey. Compiègne, Mennecier.* In-8, de 22 p. et grav. (Imprimé pour *les Amis des livres*).

Buisson (S.). *Les registres de l'Académie française* (1672-1793). *La Chapelle-Montligeon, imp. de Notre-Dame.* In-8, de 29 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (Auteurs). Tome II : Alcaforada-Andoyer. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 colonnes, de VI-624 p.

Chapotin (le R. P. M. D.). *Le Père Didon. Paris, Jourdan.* In-8, de 31 p. et portrait.

Chatel (Eugène). « *La querelle du Cid, pièces et pamphlets publiés d'après les originaux, avec une introduction par Armand Gasté.* » *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*).

Chérot, S. J. (Le P. Henri). *Une contribution nouvelle à la correspondance de saint François de Sales. Paris, Dumoulin.* In-8, de 9 p. (Extrait des *Études publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus*).

Chesneau (L.). *Comment Bossuet a compris le sermon. Blois, Migault.* In-18, de 18 p.

Clément-Simon (G.). *Un épistolier de l'école de Voiture et de Balzac* : l'abbé de Lagarde; la société tulloise au temps de Mascaron). *Paris, Champion.* In-8, de 38 p.

Clouard (Maurice). *Documents inédits sur Alfred de Musset. Paris, Rouquette.* In-8, de 281 p. et portraits. Prix : 10 fr.

Couderc (Camille). *Documents inédits sur Guillaume Fichet et sa famille. Paris, Leclerc.* In-8, de 13 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Courtaux (Thédore). *Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches* (1630-1721). *Vannes, Lafolye.* In-8, de 8 p. (Extrait de la *Revue des questions héraldiques*).

Coyecque (Ernest). *Inventaire de la collection Anisson sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, principalement à Paris* (manuscrits français de la Bibliothèque nationale, n° 22061-22193). *Paris, Leroux.* 2 vol. grand in-8. T. Ier (22061-22102), de CVI-485 p. et portraits; t. II (22103-22193), de 644 p.

Cuvillier-Fleury. *Journal intime*, publié avec une introduction par Ernest BERTIN. T. Ier : la Famille d'Orléans au Palais-Royal (1828-1831). *Paris, Plon.* In-8, de LXVII-368 p. et 2 portraits. Prix : 7 fr. 50.

Delaporte, S.-J. (Le P. V.). *Études et causeries littéraires.* 1re série : Victor Hugo; Leconte de Lisle; Alphonse Daudet. 2e série : Louis Veuillot; Gresset; G. Nadaud. *Paris, Desclée, de Brouwer.* In-8, 2 vol. de 237 p. et portraits.

Delmont (le chanoine). *Bossuet et la dernière lettre de Léon XIII au clergé de France*, conférence. *Meaux, Le Blondel.* In-8. de 39 p.

Dereux (H.). *Notice sur Francisque Bouillier. Versailles, Cerf.* In-8, de 10 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure*).

Doumic (René) et **Levrauld** (Léon). *Études littéraires sur les auteurs français prescrits pour l'examen du brevet supérieur. Paris, Delaplane.* In-18 jésus, de 456 p.

Druon (H.). *Bossuet à Meaux. Paris, Lethielleux.* In-16, de 264 p.

Du Bled (Victor). *La Société française du XVIe au XXe siècle* (XVIe et XVIIe siècles). *Paris, Perrin.* In-16, de XXIX-319 p.

Ducis (J.-F.). *Correspondance inédite avec le prince Louis-Eugène de Wurtemberg* (1763-1773), publiée par E. DE REFUGE. *Paris, Charavay.* In-8, de 48 p. (Extrait de l'*Amateur d'autographes*).

Faguet (Emile). *Histoire de la littérature française*, illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale. *Paris, Plon.* 2 vol. in-8. T. Ier (Depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle), 487 p.; t. II (Depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours), 479 p. Prix : 12 fr.

Ducrocq (l'abbé Louis). *Un poète lépreux de l'île Bourbon. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 26 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Fährmann (E.). *Jean-Jacques Rousseaus Naturauschauung.* Programme de Plauen. In-4, de 60 p.

Fénelon. *Dialogues des morts*, suivis de quelques dialogues de Boileau, Fontenelle, d'Alembert, avec une introduction et des notes par B. JULLIEN. *Paris, Hachette.* In-16, de XVI-351 p. Prix : 1 fr. 60.

Flaubert (Gustave). *Salammbô.* Compositions de Georges ROCHEGROSSE. Pré-

face de Léon Hennique. *Paris, Ferrand.* 2 vol. in-8. T. I, xxiv-191 p.; t. II, 237 p.

Galli (H.). *Paul Déroulède raconté par lui-même.* Préface de François Coppée. *Paris, Plon.* In-16, de viii-143 p. et portrait. Prix : 0 fr. 60.

Gaultier (Jules de). *De Kant à Nietzsche. Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 356 p. Prix : 3 fr. 50.

Gilardin (I.). *François-Cyrille Bouillier* (1813-1899). Notes intimes. L'homme et l'écrivain. *Lyon, Waltener.* In-8, de 39 p. (Extrait de la *Revue du Lyonnais*).

Gilbert (Emile). *Michelet écrivain naturaliste.* Introduction par François Coppée. *Moulins, Grégoire.* In-8, de viii-59 p.

Guérin (Maurice de). *Le Centaure.* Notice par R. de Gourmont. *Paris, Société du Mercure de France.* In-8, de 59 p. et grav.

Guitteau (A.). *Les droits et les devoirs du spectateur au théâtre*, discours. *Poitiers, Blais et Roy.* In-8, de 28 p.

Haguenot (Marie-André). *Les oiseaux chez La Fontaine*, conférence, *Montpellier, Firmin et Montane.* In-8, de 24 p.

Hallays (André). *Racine poète lyrique*, conférence. *Paris, bureaux de la Schola cantorum, 15, rue Stanislas.* In-8, de 18 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature.* XV : Montesquieu. *Paris, Delagrave.* In-18, de 75 p.

Jordell (D.). *Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1898* (2e année). *Paris, Per Lamm.* Grand in-8, à 2 colonnes de x-274 p.

Lacombe (Paul). *Jules Cousin* (1830-1899). Souvenirs d'un ami. *Paris, Leclerc.* In-8, de 95 p. et grav. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Langlois (Ernest). *Anciens proverbes français. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 33 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*).

Latreille (C.). *La fin du théâtre romantique et François Ponsard*, d'après des documents inédits. *Paris, Hachette.* In-8, de xviii-435 p. et portrait.

Lecigne (C.). *Ernest Pouvillon. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lévy-Bruhl (L.). *La philosophie d'Auguste Comte. Paris, Alcan.* In-8, de 423 p. Prix : 7 fr. 50 (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Margival (Henri). *Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVIIe siècle. Paris, Maillet.* In-8, de xxviii-336 p.

Mérimée (Prosper). *Lettres inédites.* Introduction par Félix Chambon. *Moulins, Crépin-Leblond.* In-8, de cxxix-256 p. (non mis dans le commerce).

Merlent (Joseph). *Le charme de Pierre Loti* (à propos des *Reflets sur la sombre route*). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Moncalm (M.). *L'origine de la pensée et de la parole*, étude. *Paris, Alcan.* In-8, de 322 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

Mugnier (François). *Nouvelles lettres de Mme de Warens* (1722-1760). *Paris, Champion.* In-8, de 146 p. (Extrait des *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXVIII).

Paquier (J.). *L'humanisme et la Réforme* : Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529) (Thèse). *Paris, Leroux.* In-8, de lxxiii-397 p. et planches.

Paquier (J.). *De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis* (1472-1518). (Thèse). *Paris, Leroux.* In-8, de 127 p.

Picot (Georges). *Montesquieu : Pensées et fragments inédits.* Compte rendu du tome Ier. *Orléans, Pigelet.* In-8, de 32 p. (Extrait du *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*).

Pilon (Albert). *Un chansonnier national : Béranger*, conférence. *Compiègne, Lefebvre.* In-16, de 52 p.

Poupé (Ed.). *Les représentations scéniques à Cuers à la fin du XVIe siècle et au*

commencement du XVIIe. Paris, Imprimerie nationale. In-8, de 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1899).

Prévost (l'abbé). *Manon Lescaut.* Préface de Charles Plésent. Illustrations de Maurice Leloir. *Paris, Chavaray et Mantoux.* In-16, 2 vol., de 147 p. et 113 p.

Puyol (Mgr P. E.). *L'auteur du livre « De imitatione Christi ».* 1re partie : la contestation; 2e partie : bibliographie de la contestation. *Paris, Retaux.* In-8, de VIII-638 p.

Racine. *Phèdre.* Nouvelle édition revue sur celle de 1697, avec notes, et précédée d'une introduction par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-12, de LIII-103 p.

Rebière (A.). *Pages choisies des savants modernes*, extraites de leurs œuvres. *Paris, Nony.* In-8, de VIII-618 p. et portraits.

Rebière (Gratien). *Un moine moderne* : le Père Didon (1840-1900). *Paris, Mersch.* In-8, de 40 p. et portraits (non mis dans le commerce).

Robert (Ulysse). *Les origines du théâtre à Besançon. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 19 p. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*).

Roby (l'abbé). *Virgilo Limouzi*, poème inédit de 1748, en vers limousins burlesques, suivi d'une traduction par Hubert Texier. *Paris, Bouillon.* In-8, de XXXVIII-342 p.

Schirmacher (Käthe). *Paris!* (illustriert von A. Moreaux et F. Marks). *Berlin, Schall.* In-8°, de V-365 p.

Vallat (Henry). *Le barreau de Montpellier du moyen âge au XIXe siècle* (1204-1821), discours. *Montpellier, Firmin et Montane.* In-8, de 30 p.

Voltaire. *Huit lettres*, publiées avec une introduction et des notes par L. Brunel. *Paris, Hachette.* In-16, de XIX-43 p. Prix : 0 fr. 75.

Vuilhorgne (L.). *Raoul Adrien, jurisconsulte, poète et érudit beauvaisien* (1561-1626). *Beauvais, imp. du Moniteur de l'Oise.* In-8, de 15 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*).

Worms (Fernand). *Le droit des pauvres sur les spectacles, théâtres, bals et concerts, etc., en France et à l'étranger.* Législation, doctrine et jurisprudence. Préface par Eugène Pouillet. *Paris, Larose.* In-8, de VI-292 p. Prix : 6 fr.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 31 mai, à cinq heures, dans l'une des salles du Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris.

Le Président a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a exprimé les regrets de la société sur les pertes qu'elle a faites cette année de MM. Félix Frank, Charles Marty-Laveaux et Etienne Charavay. Puis, après avoir exposé quelques vues personnelles sur l'objet de nos études communes et sur les travaux de la société, il a donné la parole au Trésorier, qui a présenté l'état financier suivant pour l'année 1899 :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1899	1.009	85
240 cotisations à 20 francs	4.800	»
77 abonnements à 19 francs	1.463	»
Plus 13 abonnements à reporter sur 1900	247	»
63 numéros à 4 fr. 75	299	25
14 numéros à prix réduit	42	»
1 année au prix réduit de 15 francs (net 12 francs)	12	»
Coupons encaissés	30	»
Montant total des recettes	7.903	10

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires de bureau)	181	30
Papeterie	17	90
Publicité	30	45
Dessins, clichés	46	55
Affranchissement	330	24
Papier	610	20
Impression et brochage	3.105	70
Collaboration	1.955	10
Frais de recouvrement de 240 cotisations	120	»
	6.397	44
Excédent de recettes	1.505	66
	7.903	10

Les comptes qui précèdent ont été mis aux voix et adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, a donné ensuite lecture du rapport suivant sur les travaux de la société :

« Messieurs, c'est un plaisir et un honneur particuliers que la bonne fortune d'avoir à prendre la parole au nom d'une société dont la raison d'être est le

culte des lettres françaises, en cette année où le rayonnement du génie français semble briller à travers le monde d'un éclat plus vif et plus séduisant. Pour moi, je n'ai jamais mieux senti qu'en ce moment tout le prix de la mission que votre choix m'a confiée, et ce m'est un devoir très agréable de souhaiter la bienvenue, de votre part, à tous ceux qui, attirés par cet éclat, ont passé leurs frontières pour venir voir de près les manifestations du labeur de notre pays. Certes nous serions ingrats de ne pas accueillir avec empressement ces visiteurs bienveillants, car notre société reçoit de l'étranger des encouragements qui sont peut-être, toutes proportions gardées, plus nombreux et plus efficaces que ceux qui lui viennent de la France elle-même, et dont nous devons être d'autant plus fiers et reconnaissants qu'ils partent de plus loin. Cela surprendra sans doute quelques esprits superficiels, ceux qui croient que rien ne saurait appartenir plus en propre à une nation que sa langue ou sa littérature. Les autres, ceux qui pensent ou qui observent, savent que l'échange des idées par les mots ou des mots par les idées est incessant et que c'est là le libre-échange idéal que les économistes rêvent en vain d'appliquer aux produits matériels; ils savent par expérience que le travail intellectuel, en élevant l'homme au-dessus des contingences de sa race, le rend apte à saisir la beauté sous toutes les formes, à servir la vérité de toutes ses forces et par tous ses moyens, le fait, en un mot, suivant la noble expression du poète, le concitoyen de toute âme qui pense.

« C'est pour cela, messieurs, que ces adhésions venues du dehors à notre œuvre commune, fussent-elles platoniques, nous toucheraient encore grandement : c'est un hommage, et des plus délicats, à nos travaux, c'est la preuve qu'on apprécie nos efforts et qu'ils ne sont pas vains. Mais il y a plus : c'est aussi une leçon pour nous. L'étranger sait mieux que nous-mêmes combien est profitable et fructueuse la communauté du labeur scientifique, la cohésion des recherches, l'association des bonnes volontés tendant par des voies diverses vers un but déterminé, et c'est pour cela qu'il y contribue le plus efficacement qu'il le peut, même quand il ne semble pas directement intéressé à la réussite de l'entreprise. Sachons profiter de l'enseignement, groupons-nous encore davantage, et de plus près, coude à coude, dirigeons-nous vers le terme proposé. Nos voisins nous y convient en venant à nous et chez nous; en agissant ainsi nous leur montrerons que nous avons gagné à leur fréquentation et à leur commerce. Assurément nous pourrions montrer cette solidarité d'une façon plus sensible, mais non pas plus utile. Nous aurions pu, comme le feront sans doute d'autres sociétés plus favorisées que la nôtre, nous réunir en des séances solennelles, prendre part à des congrès, organiser des expositions partielles. La modicité de nos ressources matérielles ne nous permettait pas toutes ces prodigalités avec lesquelles il nous eût été agréable de plaire à nos visiteurs, et nous nous contentons, humbles travailleurs que nous sommes, de les recevoir avec la gratitude franche et cordiale de ceux qui comptent sur la bonne grâce pour faire excuser le trop de simplicité de leur accueil.

« Ce n'est pourtant pas à dire, messieurs, que la situation de notre société soit, en ce moment, particulièrement délicate. Nous avons vécu, pendant l'année qui vient de s'écouler, la même vie discrète et calme qui fut la nôtre depuis plus de six ans et nos ressources sont demeurées ce qu'elles étaient auparavant. Le chiffre de nos adhésions a même augmenté, oh! très légèrement, mais enfin c'est là un symptôme qui n'a rien d'alarmant, bien au contraire. Voici quelques chiffres qui vous édifieront à ce sujet. Nous avons eu le regret de perdre cette année trois confrères décédés, sur lesquels M. le Président exprimait tout à l'heure les sentiments que nous éprouvons tous. A ces pertes, hélas! définitives, s'ajoutent d'autres pertes que nous pouvons espérer momentanées : ce ne serait pas la première fois qu'on nous reviendrait après nous avoir quittés un instant. Douze de nos adhérents antérieurs ont cru devoir nous adresser leur démission, et ce chiffre, ajouté au précédent, forme

un total de quinze noms qui figuraient auparavant sur nos listes et qui ne s'y trouveront plus désormais. Nous n'avons pour combler ces vides que dix membres nouveaux, ce qui accuse un déficit de cinq membres dans le nombre entier de nos adhérents : 238 en 1900 au lieu de 243 en 1899. Ce n'est donc pas de cette façon que nous nous sommes enrichis. Mais tandis que le chiffre de nos sociétaires diminuait de la sorte, dans de faibles proportions, il est vrai, le chiffre de nos abonnés croissait d'autre part, faiblement encore, il faut le reconnaître, mais enfin suffisamment pour combler les vides qui se produisaient ailleurs. Nous avons, cette année, 82 abonnés contre 75 que nous avions l'an passé, soit un accroissement de sept abonnés, ce qui, défalcation faite de cinq vides de notre liste d'adhérents, nous laisse un surplus de deux abonnés nouveaux. Et en effet, le nombre global de ceux qui nous encouragent par leurs versements annuels est aujourd'hui de 320 au lieu de 318 qu'il était l'an passé. Le progrès est mince, mais il est réel, et nous devrions nous en réjouir d'autant plus, s'il est vrai, comme l'assurent les naturalistes, que les progrès les plus longs à venir et les plus restreints sont en même temps les plus durables et ceux qui restent le mieux acquis.

« Souhaitons maintenant, messieurs, que ce mouvement d'ascension persévère et s'accentue. Mais toutes les constatations exposées ci-dessus appellent des remarques. Certes, nous ne faisons aucune distinction entre les adhésions qui nous parviennent : toutes, d'où qu'elles arrivent, nous sont agréables et sont également bienvenues. Mais enfin être abonné à la *Revue d'histoire littéraire de la France* ou membre de la Société d'histoire littéraire de la France ce n'est pas tout à fait la même chose. Quand on est membre d'une société, c'est qu'on adhère pleinement à ses statuts, que l'union est intime avec elle et qu'on prend part autant qu'on le peut aux hasards d'une entreprise à laquelle on se voue de son mieux. Au contraire, l'abonné à un recueil périodique est rattaché à ce recueil par des liens plus lâches, et, semble-t-il, plus faciles à rompre. Or, c'est surtout sous cette dernière forme, vous l'avez vu, que nous viennent les adhésions nouvelles qui s'intéressent à notre œuvre commune. La raison n'est pas difficile à saisir. On estime assurément qu'il suffit, pour participer à cette œuvre, de prendre un abonnement au recueil périodique qui en est le principal organe, et même, jusqu'à présent, à peu près l'unique organe. Sans doute le résultat matériel est atteint de la sorte, mais cette façon de procéder offre des inconvénients qu'il est bon de signaler.

« Outre qu'une certaine cohésion est nécessaire aux actes d'une société quelle qu'elle soit, qu'une communauté de vues et de tendances est indispensable pour poursuivre un but général, ceux qui préfèrent verser leur allocation annuelle sous la forme du prix d'un abonnement plutôt que du montant d'une cotisation peuvent être lésés par leur manière même d'agir. Et voici comment. Le membre d'une société, par le fait qu'il court tous ses risques, a droit à tous les avantages qu'elle procure : c'est de stricte justice. Nous n'avons pas pu, il est vrai, jusqu'ici offrir à nos adhérents tous ceux que nous aurions aimé leur donner. Mais il n'en sera pas toujours ainsi; nous l'espérons tous et j'ajoute que tous nous y travaillons dans des mesures diverses. Ceux donc qui s'attachent à nous en s'attachant exclusivement à notre revue perdent de vue notre plan d'ensemble pour s'en tenir à un détail; ils courent le danger, en se particularisant ainsi, de ne pas jouir des autres avantages, éventuels encore, mais fort probables, qui viendront à nos adhérents d'ailleurs que de la revue, et il convient de leur signaler d'ores et déjà ce danger pour leur éviter, le cas échéant, des mécomptes dont ils ne sauraient se prendre qu'à eux-mêmes.

« Je sais bien que cet état de choses n'est pas à craindre immédiatement. Il semble qu'une sorte de fatalité s'appesantisse, bien malgré nous, sur les projets de publications qui se présentent à notre examen. L'an passé, en pareille circonstance, je faisais allusion, en me défendant d'être plus explicite, à un

dessein dont j'aurais voulu vous annoncer cette année la réalisation prochaine. Pourquoi ne pas dire aujourd'hui qu'en parlant de la sorte je songeais à une entreprise dont nous avait entretenus notre très regretté confrère Étienne Charavay? Lui, qui avait eu entre les mains tant de papiers précieux, vestiges et souvenirs du passé, avait trouvé parmi eux des documents importants pour l'histoire littéraire de notre XVIIIe siècle et aussitôt il avait songé à en faire part à notre société. Il se proposait de les mettre en œuvre aussitôt que d'autres devoirs lui en laisseraient le loisir. Le destin ne le lui a pas permis. Mais nous tâcherons d'y pourvoir, soit que le projet d'Étienne Charavay puisse être repris par un autre que lui, soit qu'il nous faille chercher ailleurs la matière d'un travail nouveau.

« En attendant, messieurs, la *Revue* reste notre trait d'union le plus solide, la tribune ouverte aux communications de tout le monde, le symptôme le plus évident de notre activité, de notre vitalité. Il serait malséant de prétendre vous apprendre ce qu'elle a fait, à vous qui la suivez avec persévérance, qui ne cessez de mesurer ses efforts et de les juger avec impartialité. Elle essaie de rester ce qu'elle fut dès le début, un organe utile aux travailleurs, recueillant de toutes parts ce qui peut leur être profitable et le mettant à leur portée d'une manière abordable et précise. Les résultats augmentent sensiblement avec le temps et c'est pour cela que nous avons cru qu'il était nécessaire d'en dresser l'inventaire pour nos cinq premières années. Vous avez maintenant cette table des commencements de la *Revue*, dressée par notre confrère M. Maurice Tourneux, dont je vous parlais l'an passé, et vous pouvez retrouver aisément grâce à elle tout ce que nos premiers volumes contiennent. Une table des matières c'est un examen de conscience, et il importe aux sociétés comme aux individus de le faire le plus souvent possible, à condition, bien entendu, d'y apporter une entière bonne foi. Avons-nous tenu nos promesses de l'origine, avons-nous persévéré dans la voie tracée et fait œuvre utile? Le relevé si consciencieux de M. Tourneux parlera pour nous en énumérant seulement quels furent nos travaux pendant cinq ans. Je doute qu'après l'avoir feuilleté, même d'une main superficielle, on réponde négativement aux questions que je posais tout à l'heure et qu'on est en droit de nous poser. Grâce à la méthode si précise et si lucide d'un bibliographe rompu à de pareils ouvrages et dont les preuves de maîtrise en ce genre ne sont plus à faire, nos efforts et les résultats de ces efforts ne risquent pas désormais d'être méconnus. Il suffira d'un coup d'œil pour permettre même aux plus négligents d'en prendre connaissance, et il sera de moins en moins loisible de les ignorer sous prétexte qu'ils sont volontairement modestes et sans éclat. En se rendant utile une fois de plus aux chercheurs, M. Tourneux nous a rendu service et il a de ce fait droit à la gratitude de tous.

« Pour l'avenir, messieurs, il faudra nous efforcer encore de fournir une matière tout au moins aussi abondante et aussi variée à celui qui dressera plus tard la table des matières de notre seconde période quinquennale. — Et j'espère fort, pour ma part, que ce sera l'auteur même de la première. — Un pareil souhait n'a rien d'exagérément prématuré, puisque nous sommes déjà dans notre septième année d'existence et que la *Revue*, grâce à vous, continue à être amplement fournie de communications de toutes sortes. Il convient qu'elle reste ce qu'elle a été jusqu'à maintenant : un répertoire de faits et d'idées, où l'on doit pouvoir prendre à pleines mains, en toute confiance, quitte à apporter soi-même ensuite et à verser au fonds commun ce qu'on croit avoir découvert de profitable aux études de tous. C'est par cette collaboration générale, cet échange de bons offices mutuels que notre action peut être profonde et durable, et c'est à cela que nous devons tendre de toute la force de nos volontés. Nous devons surtout chercher à améliorer notre recueil périodique, qui, malgré ses lacunes et malgré ses défauts, nous permet d'établir un contact suivi entre tous les adhérents de la société. Les dates d'apparition des

numéros sont éloignées entre elles, et, de plus, des retards viennent presque chaque fois allonger un intervalle qu'il faudrait au contraire chercher à abréger. Mais, malgré cela, le contact ne cesse pas : on nous attend, on nous espère, et, quand le retard se prolonge, nous recevons des rappels à l'ordre amicaux qui nous prouvent qu'on ne nous perd pas de vue et qu'on s'impatiente aimablement que nous n'ayons pas encore paru. Ce sont les trépignements d'un parterre qui prend goût au spectacle, trouve les entr'actes trop longs et la toile trop lente à se relever. J'imagine que ces frémissements d'impatience ne doivent pas être désagréables à ceux qui, dans la coulisse, en sont l'objet. Ils savent que c'est un décor à établir avec convenance, des accessoires à placer au bon endroit, une figuration d'ensemble à régler qui éloignent ainsi pour un moment le plaisir du spectateur; mais que celui-ci, en constatant tout à l'heure le soin qu'on a pris de lui plaire, ne se souviendra plus d'avoir attendu. Je ne pousserai pas la comparaison jusqu'au bout et surtout je ne m'en autoriserai pas pour justifier les retards parfois excessifs de notre revue. Je voulais dire simplement que, si l'exactitude est une vertu essentielle, il ne faut pourtant pas qu'elle nuise à d'autres attributs non moins importants. Par exemple, il ne faudrait pas qu'elle s'exerçât au détriment de la correction et de la précision, qui doivent être, elles aussi, les qualités assurées d'un recueil qui se pique surtout d'inspirer confiance. En ceci comme en toute chose, la sagesse est de savoir concilier des besoins divers ; nous y tâcherons de notre mieux, soyez-en convaincus.

« Nous devons aussi, dans la composition de nos numéros, essayer de tenir la balance égale entre les différents goûts que nous représentons, réserver une place impartialement mesurée à toutes les sortes de travaux que nous accueillons. Nous essayons encore de le faire et sans doute vous avez constaté que tous les siècles littéraires de la France, tous les noms et toutes les œuvres sont représentés tour à tour dans les pages de notre recueil. Pourtant il semble qu'une préférence marquée pousse maintenant les chercheurs vers l'histoire du XIXe siècle, vers ce siècle qui finit non sans laisser des souvenirs de gloire et des traditions immortelles dans les lettres de notre pays. Voyez, messieurs, combien il entre toujours une large part d'inconnu dans les prévisions humaines. A notre fondation, d'excellents esprits voulaient que la société s'abstînt délibérément de traiter toutes les questions qui sont d'hier, pour ainsi dire, et nous touchent de trop près, nous autres contemporains; ils prétendaient que son domaine devait s'étendre surtout dans le passé et s'arrêter assez loin des bornes du présent. On craignait, non sans apparence de raison, que de pareilles recherches n'éveillassent des curiosités malsaines et ne provoquassent des discussions trop vives dans une société dont l'impartialité ne pouvait pas faire de doute. Nous voyons maintenant combien ces appréhensions, si légitimes en soi, ont été mal fondées en réalité. Nous avons pu aborder ici tous les sujets sans froisser la susceptibilité de personne, parce que tout le monde chez nous a avant tout le souci de voir juste et de dire vrai. Des chercheurs, fort éloignés, paraissait-il, par leurs occupations antérieures de pensées aussi modernes, sont venus à nous les mains pleines de trouvailles ingénieuses et inattendues. Réjouissons-nous grandement, messieurs, de ces aubaines et souhaitons qu'elles se renouvellent. Elles prouvent que notre domaine n'est pas trop étendu pour qu'il puisse être cultivé avec fruit; elles démontrent surtout les progrès de l'esprit historique, de cet esprit de patient labeur et de libre discussion qui est le nôtre, puisqu'il s'exerce ainsi en toute conscience sur des sujets dont il semblait qu'on ne pût parler sans passion et juger sans parti pris. C'est un progrès très réel que nous pouvons revendiquer sans fausse modestie. Tenons-nous-y désormais et persévérons-y de plus en plus, car cette façon désintéressée de servir les lettres françaises est à coup sûr la plus profitable pour elles et la plus honorable pour nous. »

Il est procédé ensuite au dépouillement du scrutin pour l'élection de six membres sortants du Conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France. Sont proclamés élus pour cinq ans : MM. Gaston Boissier, Émile Faguet, Gustave Larroumet, Ch. Lenient, de Margerie et Maurice Tourneux, membres sortants.

La séance est levée à six heures.

— Contrairement à ce qu'il faisait d'ordinaire, M. Armand Colin n'avait pu donner lecture lui-même de son rapport financier à la dernière réunion générale de la Société. Il avait invoqué l'état de sa santé pour manquer à un devoir auquel il ne voulait pas se soustraire, mais rien ne nous faisait craindre alors qu'une pareille excuse dût être à si brève échéance si tristement justifiée.

Vingt jours plus tard, le 18 juin 1900, M. Armand Colin mourait subitement dans sa cinquante-huitième année, alors qu'un long temps semblait encore promis à son activité. C'est une très réelle perte pour la Société d'histoire littéraire de la France sur les origines de laquelle il avait veillé et à laquelle il avait toujours trouvé moyen de s'intéresser efficacement, au milieu de ses occupations nombreuses. Il avait été un des premiers membres de notre association et on peut dire que sans lui, sans son concours avisé, le projet de grouper tous ceux qui étudient l'histoire littéraire de la France n'eût sans doute pas abouti. Il était doué d'une de ces bonnes volontés qui ne se marchandent point et sa force de conviction était telle qu'elle gagnait les plus indécis et les entraînait dans l'effort commun. Esprit clair et lucide, nature franche et généreuse, très cordiale sous les allures un peu rapides de l'homme d'affaires, M. Armand Colin laisse à tous ceux qui l'ont connu de sincères regrets.

Au comité de la Société d'histoire littéraire de la France où il venait volontiers s'asseoir, la bonne grâce de ses manières avait gagné tout le monde et on y est autant affligé de la perte du confrère si courtois que de celle de l'administrateur désintéressé qui a su donner aux finances de la société une direction excellente. Pour marquer tous ses regrets, le Conseil d'administration a décidé, dans sa dernière séance, qu'il ne serait pas procédé immédiatement au remplacement de M. Armand Colin comme trésorier et que notre secrétaire se chargerait provisoirement de ces fonctions.

— La mort de M. Armand Colin n'était pas, hélas! l'unique deuil qui devait nous affliger ces temps-ci. Le 12 juillet mourait, à l'âge de trente-cinq ans, un jeune érudit du plus grand mérite, dont les débuts avaient été ceux d'un maître et sur lequel il était permis de fonder les plus belles espérances, M. Joseph Texte, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

Lui aussi avait été un des premiers à apporter son adhésion à notre société naissante et, plus tard, il avait fourni à notre Revue des travaux d'une allure très personnelle dont personne n'a oublié la rare distinction.

Puis, il avait été élu membre du Conseil d'administration et son nom était de ceux dont nous aimions à nous parer, parce que nous savions tout ce qu'il représentait de savoir solide et sûr, de critique pénétrante et aisée. En le faisant disparaître de nos listes, le sort brutal ne le raye pas de nos cœurs et c'est avec émotion que nous saluons ici cette existence si courte et si bien remplie, qui promettait tant et qui a tenu assez pour donner une juste mesure à nos regrets.

— Divers articles publiés dans des recueils différents touchent à l'histoire des origines du théâtre en France et, pour cette raison, nous croyons devoir les rapprocher ici en les énumérant.

M. Émile Picot insère dans le *Bulletin du bibliophile* (15 juin 1900) une *Farce inédite publiée d'après un manuscrit des archives de la Nièvre*. C'est une saynète inspirée par l'histoire d'un mari vieux, marié à une femme jeune, qui désire se rajeunir lui-même pour plaire à sa femme et n'y parvient pas.

M. Alcius Ledieu a trouvé et publié à la suite d'une étude sur *l'Entrée de la reine Eléonore d'Autriche à Abbeville le 19 décembre 1531*, la *Déclaration des mystères* faits à cette occasion. On trouvera cette pièce dans le *Bulletin historique et philologique*, 1899, p. 38.

On trouvera également dans le même recueil (p. 58) une communication de M. Ed. Poupé sur les *Représentations scéniques à Cuers* (chef-lieu de canton, arrondissement de Toulon, Var), *à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle*.

Enfin, M. Ulysse Robert a fait à la Société des antiquaires en France une communication sur les *Origines du théâtre à Besançon* (*Mémoires*, t. LIX).

— M. Armand Gasté examine quel put être le *Rôle de Scarron dans la « Querelle du Cid »* dans une lettre qu'il adresse à M. L. Petit de Julleville à l'occasion d'un compte rendu publié par celui-ci ici-même (1899, p. 306). M. Petit de Julleville estime qu'il convient pour attribuer à Scarron, comme le fait M. Gasté, la paternité de l'*Apologie pour M. Mairet* et la *Suite du Cid*, deux factums bas et insolents, de fournir des arguments concluants, et c'est à quoi tend M. Gasté dans sa brochure nouvelle. Les arguments qu'il expose sont de deux sortes : des rapprochements de style, analogies d'expressions ou de comparaisons avec des œuvres déjà connues de Scarron, et des rapprochements typographiques. Ces derniers semblent plus sérieux. Il paraît résulter des constatations de M. Gasté que les deux brochures en question durent être imprimées au Mans, en 1637, à une époque où Scarron était chanoine en cette ville et peut-être à l'instigation d'un ennemi déclaré de Corneille, le comte de Belin.

— Dans la séance publique annuelle de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, M. Paul Thomas, de l'Université de Gand, a communiqué un travail ingénieux sur les affinités philosophiques existant entre Sénèque et Jean-Jacques Rousseau.

Rien n'est plus dissemblable, à première vue, que leurs deux destinées et que les apparences de leurs œuvres. Mais si on y regarde de près, on ne tarde pas à reconnaître des analogies dans le caractère de leur prédication et dans leur rôle de directeurs de conscience. Ce sont ces analogies que M. P. Thomas a su déterminer et mettre en valeur.

— L'important ouvrage de M. Barthélemy Pocquet sur *le Duc d'Aiguillon et Le Chalotais* contient trois lettres inédites de Fontenelle à La Chalotais (t. I, p. 148, en note) et une autre d'Adrienne Le Couvreur au même correspondant (I, 149, en note).

— M. Maurice Souriau a découvert et signalé une très intéressante *Source de « Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie »*. Le livre est, comme on le sait, de Mme Victor Hugo qui, sous les yeux de son mari et en usant de leurs souvenirs communs, a retracé l'existence du poète. « Mais, ainsi que le remarque M. Souriau, pour la partie dont Mme Hugo n'avait pas été le témoin, l'enfance du poète, alors qu'il suivait son père en Italie, en Espagne, on ignorait jusqu'ici quelle avait été la source principale de son récit. » C'est celle que M. Souriau a découverte et qu'il signale ainsi : « En un endroit de son livre, Mme Hugo cite expressément les *Mémoires* de son beau-père. Elle les a certainement sous les yeux en écrivant; car, sur les vingt-huit chapitres biographiques qui composent le tome premier, les treize suivants, III, V, VI, IX, X, XI, XIV, XV, XXI, XXIII, XXIV, XXV et XXVII, c'est-à-dire tous ceux qui ont rapport au général Hugo, sont purement et simplement tirés des *Mémoires* du général. Toutes les anecdotes, sans exception, en sont extraites. L'ordre des matières n'est plus le même; mais, dans chaque fragment emprunté, les détails sont presque identiques. » A l'appui de son assertion, M. Souriau établit un

assez grand nombre de comparaisons de texte qui confirment ce qu'il a avancé et démontrent la frappante analogie de cette partie de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* avec les *Mémoires du général Hugo, gouverneur de plusieurs provinces et aide de camp général des armées en Espagne*, publiés en 1823 par le libraire Ladvocat.

— On continue à étudier avec méthode la vie de Sainte-Beuve et cette façon de procéder donne de bons résultats. Signalons-en quelques-uns.

Sous ce titre : *Un maître de Sainte-Beuve : comment Sainte-Beuve devint critique et poète*, M. Adolphe Lair publie dans le *Correspondant* du 25 avril quelques pages inédites extraites des souvenirs de Dubois (de la Loire-Inférieure). Celui-ci avait été le professeur de rhétorique de Sainte-Beuve et il était le directeur du *Globe* quand le jeune homme vint, un peu plus tard, le consulter sur sa vocation. Sainte-Beuve débuta au journal par des esquisses géographiques et historiques sur les lieux de la Grèce qui étaient alors le théâtre des luttes pour l'indépendance. Il y réussit assez bien pour qu'on lui confiât des articles de critique littéraire, et c'est ainsi qu'il rendit compte des *Odes et Ballades* et entra en relations avec Victor Hugo. Les pages laissées par Dubois (de la Loire-Inférieure) sont utiles à connaître à ce propos, car elles fixent avec exactitude des événements qui ne sont pas sans importance pour la psychologie du critique.

D'autre part, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a retrouvé et publié dans la *Revue hebdomadaire* (21 avril) le *Prospectus de Sainte-Beuve pour les œuvres complètes de Victor Hugo*. Ces pages étaient demeurées introuvables et inconnues par suite de la façon erronée dont Sainte-Beuve lui-même en a parlé. En serrant les faits de plus près, M. de Spoelberch de Lovenjoul est parvenu à démontrer que ce prospectus est celui qui parut en 1829, signé des initiales E. T., pour annoncer une édition complète des œuvres de Victor Hugo projetée alors par le libraire Gosselin. Ce morceau n'a jamais figuré dans les recueils critiques de Sainte-Beuve et c'est à bon droit qu'il a été reproduit intégralement dans la *Revue hebdomadaire*.

Dans le *Correspondant* encore (25 mai) les rapports de *Xavier de Maistre et Sainte-Beuve* sont examinés par M. Th. Froment d'après la correspondance que X. de Maistre entretint avec le comte de Marcellus. Voici ce qui fut l'occasion de ces rapports. Lorsque Xavier de Maistre, âgé de soixante-quinze ans, vint à Paris pour la première fois en 1838, Sainte-Beuve lui consacra, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article très bienveillant et très judicieux, mais dont toutes les parties ne plurent pas également à l'humeur difficile de celui qui en était l'objet. Sainte-Beuve avait dit notamment que X. de Maistre donnait des rendez-vous de galanterie dans le voisinage de la retraite du *Lépreux d'Aoste*; il avait également apprécié Töpffer avec une certaine désinvolture. Tout cela mécontenta fort Xavier de Maistre, qui estima que sur ces deux points ses intentions avaient été méconnues et son langage travesti et qui voulait protester hautement contre ce que Sainte-Beuve avait avancé : ce qu'il ne fit jamais, d'ailleurs.

— Le poète Armand Barthet a laissé, dans l'histoire des lettres, un souvenir assez effacé et si le succès de son œuvre dramatique la plus réputée, *le Moineau de Lesbie*, fut vif, il fut aussi éphémère. C'est un nom, sous lequel on met difficilement une physionomie; c'est un titre qui sonne à l'oreille sans éveiller dans l'esprit d'image bien positive. M. Charles Baille a essayé de faire revivre cette physionomie et de retracer cette œuvre dans un article de la *Revue hebdomadaire* intitulé *Armand Barthet et le « Moineau de Lesbie »* (2 décembre 1899). C'est un hommage sympathique et discret, plein de sentiments affectueux qu'un ami survivant consacre à la mémoire d'un ami disparu; mais, quoique trop volontairement bienveillantes, ces pages font revivre aimablement quel-

qu'un dont la renommée, bruyante à un moment, est en ce moment trop méconnue.

— « De tous les écrivains français qui se sont occupés d'elle, nul n'a mieux vu l'Afrique, nul ne l'a plus profondément pénétrée dans son passé comme dans son avenir. » Ainsi s'explique M. Louis Bertrand dans son étude sur *Flaubert et l'Afrique* (*Revue de Paris*, 1er avril). Sans doute l'Afrique est, pour Flaubert, « le pays mystérieux, la région fabuleuse, pleine d'enchantements et de mirages ». Malgré cela, « personne n'a fixé comme lui les aspects éternels du pays ». Il en est de même pour les personnes de son roman carthaginois, *Salammbô* : « Suivant le procédé classique, Flaubert en a fait des types généraux; la vitalité en est telle qu'elle est loin d'être épuisée et qu'aujourd'hui encore ils sont reconnaissables ». Et M. Bertrand conclut ainsi : « Ce sens de la vie, c'est l'Afrique qui le révéla à Flaubert. Son voyage en Égypte fut certainement le fait capital de son existence. Son génie y trouva sa forme définitive et s'y précisa dans ses tendances. *Salammbô* fut alors conçue, et *la Tentation de saint Antoine*, qu'il avait depuis longtemps écrite, en fut profondément modifiée dans son sujet comme dans sa composition. S'il en est ainsi, il faut renverser la perspective traditionnelle sous laquelle on envisage encore l'œuvre de Flaubert et rejeter au second plan *Mme Bovary* et *l'Éducation sentimentale* : ce ne sont plus que deux satires de la caducité bourgeoise, qui doivent rester en marge de son œuvre véritable. *Salammbô*, la *Tentation*, *Hérodias*, sont l'expression pure de ce qu'il *voulait* faire. Mais son vrai sujet, le sujet idéal qui a plané au-dessus de tout son labeur, c'est l'Orient, considéré comme la source de toute vie et de toute beauté. »

— Le visage énergique et fier de Mme Ackermann est également un peu adouci dans l'étude que lui consacre Mlle Louise Read sous ce titre : *Mme Louise Ackermann intime* (*Revue hebdomadaire*, 13 janvier 1900). Sans doute, on ne trouvait pas, dans l'ordinaire de la vie, le pessimisme hautain qui donnait tant d'accent à la poésie de Mme Ackermann : elle était bonne, d'une bonté bourrue et bienfaisante, affectant même souvent de s'intéresser aux soins du ménage et de déclarer plaisamment que « ses pâtés étaient meilleurs que ses vers ». Mais ce sont là des qualités de surface qui atteignent peu l'être intime, et la rude simplicité de la femme poète, sa résignation devant l'inconnu de la douleur et le mystère de la vie ne peuvent être expliquées que par les révélations de Mme Ackermann elle-même, ses *Pensées* ou cette *Autobiographie* si éloquente de précision qui analyse son être intime avec une sûreté de diagnostic introuvable ailleurs.

— En lisant *le Consentement forcé* de Guyot de Merville, M. Jules Guillemot s'est avisé que cette comédie ignorée d'un auteur inconnu renfermait des analogies frappantes avec *l'Été de la Saint-Martin*, un produit charmant de la collaboration de Meilhac et Halévy, et il s'est empressé de faire part de sa trouvaille aux lecteurs de la *Revue bleue* (31 mars). La ressemblance entre l'œuvre ancienne et l'œuvre moderne est-elle fortuite? Nul ne pouvait mieux renseigner sur ce point que M. Ludovic Halévy. Un rédacteur du *Temps* est allé le lui demander (3 avril) et il a appris de la sorte, au milieu de particularités intéressantes, que les auteurs de *l'Été de la Saint-Martin* n'avaient eu connaissance du *Consentement forcé* que lorsque leur pièce eut été lue au comité de la Comédie-Française.

— M. Maurice Tourneux vient de publier la *Table générale des lettres et documents contenus dans* l'Amateur d'autographes (première série, 2e période, 1873-1892). Dressée avec la conscience que l'on sait, cette nomenclature rendra de signalés services aux chercheurs, car les pièces qu'elle énumère sont abondantes et précieuses. Publié pendant longtemps par Étienne Charavay, *l'Ama-*

teur d'autographes avait cessé de paraître en 1892. C'est cette première série que la table de M. Tourneux achève de faire connaître. Quant à la publication de la revue, elle a repris il y a deux ans et se poursuit maintenant avec régularité, ainsi qu'on le peut voir par le dépouillement que nous n'avons pas cessé d'en faire depuis lors, sous la rubrique *Périodiques*.

Signalons également une notice émue consacrée par M. Maurice Tourneux à *Étienne Charavay, sa vie et ses travaux* (extrait de la *Révolution française*). L'histoire doit beaucoup à ce savant modeste, entre les mains duquel sont passés tant de documents importants, et il convenait de ne pas le laisser disparaître sans relever avec précision les services qu'il a rendus aux études érudites au cours de sa carrière laborieuse entre toutes.

— Le recueil des comptes rendus de la 23e session de la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements (1899) contient deux études sur l'histoire de l'ancien théâtre en France.

L'une, de M. V. E. Veuclin, est intitulée *L'art dramatique en province pendant la Révolution, à Laigle*, et passe en revue toutes les manifestations théâtrales qui se produisirent de 1798 à 1801 dans cette petite ville de Normandie.

La seconde étude, dont M. Armand Bénet est l'auteur, a pour titre *Le théâtre à Rouen à la fin de l'ancien régime, d'après les archives des d'Harcourt*. Elle embrasse les dernières années, de 1787 à 1789, du spectacle de Rouen et fournit des renseignements intéressants sur l'état de la troupe, les privilèges des acteurs et les goûts du public, à une époque où le parterre commençait à être fort agité.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE D'HERNANI

> « Le jour viendra peut-être de publier ce drame tel qu'il a été conçu par l'auteur, en indiquant et en discutant les modifications que la scène lui a fait subir. Ces détails de critique peuvent ne pas être sans intérêt ni sans enseignements... »
>
> V. Hugo (*Préface d'Hernani, 9 mars 1830*).

Une année avant la grandiose manifestation qui, à l'occasion du soixante-dix-neuvième anniversaire de sa naissance, consacra la gloire inouïe du poète et du patriarche, Victor Hugo, mortel à la veille de mourir et sûr de l'immortalité, abandonnait au domaine public les précieux papiers où, pendant plus de cinquante ans, avait couru sa main puissante. De son « testament littéraire », exprimé par une lettre datée de Paris, le 26 février 1880, et placée en tête de la grande édition Hetzel-Quantin (dite *ne varietur*), nous extrayons les lignes suivantes, sincères et cordiales : « Mes chers éditeurs, c'est aujourd'hui mon jour de naissance; vous souhaitez que ce soit aussi le jour de naissance de votre édition... Voici, pour vous aider dans votre utile travail, *tous mes manuscrits*; faites-en l'usage que vous voudrez. Vous y trouverez, je crois, bien des choses qui pourront ne pas vous sembler indifférentes; *ma pensée intime et solitaire* s'y révèle à chaque instant. »

Le poète avait raison. Pour le critique avide de saisir sur le vif, d'élucider toutes les démarches intellectuelles, les hésitations de l'ouvrier, les combats livrés à l'expression, les victoires rem-

portées sur les mots, rien de plus suggestif que l'examen de ces volumes. Nous avons essayé de le montrer ailleurs[1]. Toutefois, il ne semble pas que les éditeurs, en 1880, se soient souciés d'approfondir les choses. Et le pouvaient-ils, au surplus, puisqu'ils annonçaient une édition *définitive*? Accepter les variantes, donner accès aux *leçons* douteuses, n'était-ce pas porter atteinte à l'autorité du texte? Sans doute, en leur *Avertissement* liminaire, ils se vantent bien d'avoir donné, sous forme de notes, « ces vers nouveaux, ces fragments inédits, ces formes variées et curieuses de la pensée du poète ». D'abord, ce que Victor Hugo, dans la *Préface* de *Marion de Lorme*, appelle « les rognures sans lesquelles le drame ne pourrait s'encadrer solidement dans le théâtre ». Ensuite, les corrections et modifications proprement dites, qui trahissent aux yeux du lecteur ce probe labeur de la lime, que prônait Despréaux après Horace, travail nécessaire auquel le génie même ne supplée pas. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que l'édition *ne varietur* ait tout rapporté, ou même (car elle n'a pas la prétention d'être une édition *critique*) qu'elle ait relevé tout l'essentiel parmi ces variantes multiples. Nous ne saurions le lui reprocher. Elle est faite, après tout, pour les gens du monde, non pour les érudits. Mais nous, qui n'avons pas les mêmes raisons de passer outre, nous entreprenons de décrire l'aspect extérieur et la structure intime, de noter les principales variantes du manuscrit d'*Hernani*. On y verra que bien des vers mémorables, bien des scènes illustres qui semblent être sortis sans effort du cerveau du poète, ont été, en réalité, créés par des retouches successives. Car, sous le texte définitif, on retrouve beaucoup de petits ours encore mal léchés. L'indiscrétion est le commencement de la philologie[2].

*
* *

On sait qu'en vertu du testament de Victor Hugo, trente-quatre de ses manuscrits ont été légués et catalogués provisoirement à la Bibliothèque nationale. Ceux qui manquent sont encore entre les mains des éditeurs, qui les collationnent, ou se sont égarés dans des circonstances diverses. Par une exception unique, le manus-

1. *Papiers d'autrefois*, par Paul et Victor Glachant (Hachette, 1899, in-12). — Cf. aussi l'édition critique de la *Préface de Cromwell*, donnée par M. Souriau (1897).

2. Les variantes considérées sont de deux sortes, suivant le groupement même de l'édition *ne varietur*, adoptée par nous comme base de notre étude : 1° les mutilations subies par le texte primitif en vue de la représentation; 2° les variantes proprement dites : corrections, adjonctions, retranchements, etc.

crit original d'*Hernani* fut offert à la Comédie-Française par M. Paul Meurice, lequel exécutait ainsi un vœu formulé oralement par Victor Hugo en personne. Le poète désirait laisser ce souvenir à l'illustre compagnie dont les sociétaires, un demi-siècle auparavant, avaient donné l'hospitalité à son jeune talent. « *Hernani*, disait-il, reçu à la Comédie-Française, appartient à la Comédie-Française. C'est pour moi une dette de reconnaissance. *Hierro* sera là chez lui. » — Mais était-il permis d'annexer sans scrupule aux archives ce précieux cahier, avec tant d'autres pièces rares que faillit détruire le sinistre du 8 mars dernier? M. Jules Claretie, l'Administrateur général, et M. Monval, le bibliothécaire, ne pouvaient-ils pas craindre que la Bibliothèque nationale, se fondant sur le texte du testament, n'en revendiquât quelque jour la possession légale? La question n'ayant pas encore été soulevée, le problème n'a point reçu de solution, et il n'en recevra pas sans doute de si tôt. Provisoirement, l'Administrateur général conserve par devers lui le manuscrit, somptueusement relié en maroquin rouge et soigneusement enfermé dans un étui. Nous en avons eu communication, grâce à l'extrême obligeance de M. Claretie, qui nous a autorisés à y puiser les matériaux de cet article. C'est ce qui explique comment, le jour de l'incendie, la vénérable relique se trouvait, par extraordinaire, dans le bureau de M. l'Administrateur général. Nous avons donc failli — et nous en tremblons rétrospectivement — être la cause involontaire de sa ruine.

*
* *

Description extérieure du manuscrit. — Observations générales. Dimensions; *cote*; *écriture.* — Le manuscrit d'*Hernani* se présente sous la forme d'un brouillon très net, écrit sur des feuilles d'un papier blanc assez fort, mesurant 35 centimètres de haut sur 24 de large [1]. Le fascicule porte le cachet timbré : « Invent. s^on^ V. Hugo, 248e cote, 1re pièce. Me Gatine notaire. » L'écriture, fine, menue, mais très lisible à l'ordinaire, appartient à la première manière du poète. On sait que Victor Hugo eut successivement trois écritures très distinctes (cf. *Papiers d'autrefois*, sup. cit.). Les feuillets blancs qui séparent les actes sont balafrés obliquement de fragments de vers jetés pêle-mêle, et pouvant servir à l'occasion.

1. C'est du papier vergé, identique à celui du manuscrit de *Notre-Dame de Paris*. La marge est partout égale au texte.

Sur la feuille de garde de la fin, au recto, on lit ces deux rimes notées : *l'araignée, signée.* Au-dessous, un vers mis en réserve :

Les beaux étés d'Espagne et les claires soirées.

Sur le titre, on distingue cette épigraphe : *Tres para una* (*trois hommes pour une femme*). Les noms des personnages figurent sur le premier feuillet, avec ces différences assez insignifiantes : *le roi de Bohême*, le duc de Bavière, *électeurs du Saint-Empire romain* (les mots en italiques sont absents du texte imprimé). On lit, dans le manuscrit, *Don Sanchez* au lieu de Don Sancho; Don Garci Suarez y est orthographié *Garcie*. Les deux noms, manuscrits, de *Don Perafan* et de *Don Guzman de Lara* manquent dans l'édition, où de même a disparu la qualification *page de Silva*, qui suivait le nom d'Iaquez.

Acte premier. (*Le Roi.*) — Peu de divergences notables à signaler entre le texte consacré et la teneur du manuscrit. La date *29 août 1829* a été biffée (chaque acte est daté au commencement et à la fin). La première scène est à peu près vierge de ratures. Dans la scène II, au lieu de la courte exclamation d'Hernani : « Doña Sol, ah! c'est vous que je vois... » (4 vers), le poète avait mis *huit* vers dans la bouche du montagnard épris. Il les a, sitôt écrits sans doute, raturés et encadrés, ne conservant que le dernier. Le fait est à retenir; car les suppressions sont fort rares chez Hugo. Chez lui, l'invention *verbale* est extraordinaire, et il a grand'peine, une fois lancé, à restreindre les fantaisies de sa rhétorique. Une pareille redondance, fréquente surtout dans les monologues, où l'on délaisse plus aisément l'action, est un défaut de jeunesse qui n'est pas dénué de charme :

.... Doña Sol! — Ah! ces yeux que je vois
Sont vos yeux, cette voix qui parle est votre voix!
Enfin! — Dieu soit loué, qui le soir me délivre
De ceux parmi lesquels le jour il me fait vivre!
Doña Sol! Quand je pense aux visages humains
Que j'ai vus aujourd'hui passant par les chemins!
Ange! daignez longtemps mêler votre âme aux nôtres!
J'ai tant besoin de vous pour oublier les autres!

Même scène : « Un baiser d'oncle! au front! » remplace avec avantage : « Un baiser *sur le front*! » qui était plat. En marge des deux beaux vers, d'une si juvénile insolence,

Il vient dans nos amours se jeter sans frayeur!
Vieillard! va-t'en donner mesure au fossoyeur!...

on lit ceci, rejeté probablement comme un peu faible :

> Vieillard, de nos amours (*ici deux mots monosyllabiques illi-*
> [*sibles*) prends le flambeau!
> Allons! tu vas mourir. Va voir à ton tombeau!

C'est l'idée première, exprimée à tâtons. Admirez comme la correction fut heureuse. — Et Doña Sol répondait d'abord : « *C'est* le roi *qui* le veut. » — Un peu plus loin, deux variantes, utiles à signaler. Le manuscrit portait primitivement :

> Ma haine *après vingt ans* est encor toute neuve!
> ... Je n'ai reçu du ciel jaloux
> Que l'air, le jour et l'eau, *ces biens communs à tous.*

Dans les deux cas, l'expression s'est rehaussée et fortifiée. Victor Hugo corrige presque toujours à bon escient.

Après la promesse de la jeune fille : « Allez, je serai brave et forte..., », on lit dans l'édition : « Vous frapperez trois coups. » (Premier jet : *Je m'abandonne à vous.*) A la place de cette simple indication, Hugo avait d'abord logé ce vers, lourd et banal :

> Vous êtes un vaillant, c'est pourquoi je vous suis.

Et Hernani répondait :

> Alors il faut qu'en tout vous sachiez qui je suis,
> Puisque vous m'*épousez* (?) de votre amour de femme.

Que l'on compare avec ces incertitudes le texte finalement remanié, et l'on avouera que la forme a gagné en précision :

> ... Savez-vous qui je suis,
> Maintenant? — Monseigneur, qu'importe? je vous suis.
> — Non, puisque vous voulez me suivre, faible femme,
> Il faut que vous sachiez, etc.

Piqué par le ton impertinent de Don Carlos, le fier bandit, menaçant, riposte au prince :

> Qui raille après l'affront s'expose à faire rire
> Aussi son héritier!...

C'est net et vigoureux. Or, voyez sous quelle forme l'idée s'était présentée tout d'abord :

> Ne riez pas. Qui fait d'un affront raillerie
> Et qui rit, veut aussi que son héritier rie.

Trop de rires, même pour des gens d'armes! Je préfère cette autre version, raturée en marge :

> Monsieur, ne raillez pas! Qui raille après l'outrage
> Change la faute en crime et la colère en rage.

En regard des paroles de Carlos, qui respirent la galanterie la plus ironique :

> J'offre donc mon amour à madame.
> ... Nous verrons.

Hugo avait écrit, puis biffa ces quatre vers de comédie, dont il a d'ailleurs gardé l'idée en l'exprimant de façon plus distinguée :

> En attendant, j'apporte à Doña Sol ma flamme.
> Et moi, je ne vois pas, vraiment, pourquoi madame,
> *Avec tout ce qu'elle a* de tendres sentiments,
> *Au lieu d'un amoureux* n'aurait pas deux amants.

A la place du vers : « Et puis, je chiffonnais ma veste à la française », écrit en marge, on lit dans le texte du manuscrit un bout de dialogue, raturé. Carlos proteste contre sa réclusion dans l'armoire où il étouffe depuis le début de la scène :

> De la gaine où j'étais je sors pour trop de gêne.

Alors, Hernani, saisissant le mot au vol :

> Ma dague aussi n'est pas à l'aise dans sa gaine,
> Et veut sortir...

Le mot *gaine* reparaissait encore un peu plus loin. C'était abusif. A l'instant où Don Ruy Gomez frappe à la porte, il s'agit de rentrer à deux dans l'étroit placard. Carlos résiste :

> Monsieur, est-ce une *gaine* à mettre des chrétiens?

Et si le duc, ouvrant cette boîte « *pour y prendre un cigare*[1] », y dénichait le couple blotti? Certes, Hugo eut bien raison d'effacer ces quatre vers, où, pour l'amour du *grotesque*, il allait jusqu'à la parodie de la formule romantique. Duvert, l'auteur d'*Harnali ou la Contrainte par Cor*, n'a pas trouvé mieux dans le genre bouffon.

Scène III. — Ruy Gomez entre. Dans la longue tirade indignée qu'il prononce sur le seuil, bornons-nous à relever une variante unique :

> *Dérobent* aux maris la *chasteté* des femmes.

1. Les vers sont cités dans les variantes de l'édition Hetzel-Quantin. C'est pourquoi nous ne les reproduisons pas.

C'était une correction, rejetée depuis, du vers :

Par derrière aux maris volent l'honneur des femmes.

Supprimée de même, cette correction marginale qui suivait l'exclamation :

Ah! vous l'avez brisé, le hochet!

HERNANI.

Excellence!...

DON RUY GOMEZ.

Qui donc ose parler, lorsque j'ai dit : Silence!

HERNANI.

Seigneur duc...

DON RUY GOMEZ.

Cavaliers, suivez-moi! suivez-moi!... etc.

Mais Don Carlos se fait connaître. Don Ruy, *s'inclinant avec confusion* (indication d'un jeu de scène, supprimée depuis, avec beaucoup d'autres), demande timidement :

Mais pourquoi tarder tant à m'ouvrir cette porte?

Ce vers et les sept qui suivent ont été rajoutés en marge. Il en est un (*Je t'ai fait gouverneur du château de Figuère*) qui a subi plusieurs transformations, qu'on retrouve sous les ratures :

Vous avez pour un vieux la tête un peu légère...

Telle fut, sans doute, l'inspiration originelle, d'une incontestable trivialité. Au-dessus :

Pour être sans cheveux, ta tête est bien légère.

Très romantique, mais d'un goût affreux. D'ailleurs, le duc n'a-t-il point parlé plus haut des cheveux blancs qu'on veut souiller sur son noble front? Il serait donc un chauve qui ne veut pas avouer! Ces élucubrations plaisantes ou vulgaires échappent souvent à Victor Hugo dans les premiers caprices de sa verve. Il est intéressant de constater qu'il savait, au besoin, y renoncer, et que, contrairement à ce qu'on a soutenu, il ne s'attachait pas de parti pris aux incohérences. La loi du mélange des styles, chère au romantisme parce qu'elle consacre le mélange des genres, n'exclut donc pas le contrôle du goût. — Le vers qui suit :

Mais qui dois-je, à présent, faire ton gouverneur?

était d'abord ainsi libellé, en termes assez équivoques :

Vous auriez plus que moi besoin d'un gouverneur.
— ... Duc, tu m'en vois pénétré de tristesse.

Le tutoiement familier a remplacé le *Vous m'en voyez...* de la première manière. — *Consolez-vous*, disait Ruy Gomez, au lieu de : *Que je vous plains!* — Et Carlos, parlant du pape :

Je lui rends — ayons l'aigle, — *ensuite* nous verrons!

Après la conclusion :

... Je compte...
Rapiécer mes États d'îles et de duchés!

après l'addition marginale de dix vers (*Consolez-vous*, etc.) relative au royaume de France et aux convoitises de François Ier, il y avait tout uniment ces deux vers de Carlos :

Croyez-vous que François Premier, le roi de France,
Puisse (*trois syllabes illisibles*) l'Empire, avoir quelque espérance?

C'était le thème de la tirade, développé depuis.

Pour en finir avec cette scène, signalons encore deux variantes. Carlos disait d'abord :

Je leur saurai parler d'un espagnol hautain...
... *Non — Cher duc*, cette nuit *vous me logez...*

Scène IV. — On sait que la tendance à l'amplification fut caractéristique chez Victor Hugo. On lui doit d'admirables effets de fécondité, de puissance oratoire, comme aussi de regrettables redondances. Il n'est pas rare qu'un morceau de quarante ou cinquante vers ait été primitivement écrit en huit ou dix, voire en deux ou quatre. Le monologue surtout offre des tentations dangereuses. La fameuse imprécation d'Hernani : « *Oui, de ta suite, ô roi!...* » ne comptait d'abord que dix vers; et c'était bien suffisant! Les quatre premiers, tels que l'édition les conserve. Puis, les deux suivants, qui ont disparu :

J'ai mon père à venger, qui dans l'ombre et sans bruit
Met mon pas sur ton pas, et me pousse, et me suit.

Enfin venaient les quatre derniers vers : « Le jour, tu ne pourras... etc. ». Tout le reste, soit vingt-quatre vers, constitue une adjonction marginale. Le poète a voulu une « fin d'acte » à panache.

— Entre les feuillets 10 et 11 du manuscrit, numérotés au crayon comme les autres, a été intercalée une page où l'on trouve des

bribes de vers : *L'occasion est lâche...*, etc., et des ébauches de périodes poétiques qui semblent se rapporter à la scène du tombeau, et même à d'autres scènes. Par exemple, le vers :

Vous allez être heureux, je vais être empereur,

écrit plus loin sous une autre forme. En travers, on lit ce vers, noté pour une autre œuvre :

L'enfant se retournait et regardait le chien.

Dans un coin, en haut et à droite, un nom propre mis en réserve : *Sabina Muchenod.* — Date de la fin de l'acte : *2 sept. 1829.*

*
* *

Acte II. (*Le bandit.*) — Le second acte, commencé le 3 septembre, fut terminé le 6 [1].

Scène I. — Toute cette scène, où fourmillent les variantes (plusieurs sont indiquées dans les notes de l'édition *ne varietur*, et nous en relevons d'autres), a été recopiée par Hugo et enclavée dans le manuscrit avant le texte primitif, extrêmement remanié lui-même. Il y avait des longueurs. Partout on constate l'hésitation, l'indécision. C'est que l'expérience scénique ne s'acquiert pas sans effort, surtout quand on veut faire agir et parler de nombreux personnages. Après réflexion, il a fallu force coups de ciseau pour mettre la scène sur ses pieds. Encore ne marche-t-elle pas d'une façon très satisfaisante, à notre gré.

Carlos cause avec les seigneurs sous la croisée de Doña Sol. Don Matias, interprétant les bruits de la renommée, conte que ce roi des montagnes appelé Hernani cacherait sous son nom de guerre une illustre origine. Il ne serait autre que Don Jorge d'Aragon :

Il est jeune, et nourri dans la montagne. Il a
Par son père Aragon, par sa mère Alcala.
On l'aime ici d'avoir aiguisé son épée
Sur les monts et dans l'eau des sources retrempée.

Ces deux vers ont été utilisés ailleurs et placés dans la bouche d'Hernani (acte IV, scène iv). Il y a seulement *torrents* au lieu de *sources*.

1. Rappelons, à ce propos, que la pièce entière fut écrite en moins d'un mois (29 août-25 septembre 1829); la rédaction de chaque acte n'a coûté que de quatre à sept jours. Quelle abondance et quelle facilité prodigieuses!

Un peu plus tard, Carlos demandait l'âge du bandit :

DON CARLOS (à Don Matias).

... Son âge?

DON MATIAS (comptant sur ses doigts).

Vingt ans....

DON CARLOS.

C'est lui! Vingt ans?

DON MATIAS.

Oui, seigneur.

DON CARLOS.

C'est dommage.

— Bah! trêve pour l'instant! Qu'il soit ce qu'il voudra,
Aragon ou Cordoue, Alencastre ou Lara,
Ce n'est pas cette nuit le souci qui m'arrête.
J'en veux à sa maîtresse *encor plus qu'à* sa tête.

Ces vers, en partie retranchés, afin d'abréger, se rattachaient à ceux-ci : « J'en suis amoureux fou... etc. »

Nouvel exemple du *développement successif*. Le petit intermède épisodique de l'erreur de titre, dont profite un seigneur de la suite de Carlos, a été rajouté après coup [1]. C'est un souvenir évident du *Don Sanche* de P. Corneille. C'est aussi un exemple d'addition heureuse, car l'anecdote est piquante. Elle doit être historique, et s'est renouvelée certainement plusieurs fois dans les annales du protocole [2].

La fin de la scène n'a pas été moins profondément remaniée, corrigée, refaite; notamment toute la partie qui s'étend de ce vers de Don Carlos :

Messieurs, que les instants de l'attente sont longs!

jusqu'à cet autre vers (le quatrième avant-dernier) :

Pendant qu'il reprendra ses esprits sur le grès...

Le texte primitif a été rétabli dans les notes publiées en appendice de l'édition définitive. L'hémistiche final

Ce qui gâterait l'air...

1. Depuis *Comte, un digne conseil!* jusqu'à *Mais que fera le roi?...* A noter, plus loin, dans la réplique de Don Matias, cette variante :

« Un bâtard sur le trône! Oubliez-vous, Altesse,... etc. »

2. En voici un exemple récent. Quand le commandant de Süsskind, attaché militaire d'Allemagne à Paris, fut relevé de ses fonctions, sa lettre de rappel portait, dit-on, par erreur, la mention *lieutenant-colonel*. L'officier crut qu'il était en réalité promu, et se présenta devant l'empereur Guillaume II avec les insignes de son nouveau grade. Une explication s'ensuivit. Mais le souverain, loin de dire, comme Carlos : « Ramassez! » décida que M. de Süsskind conserverait le grade, sans en toucher le traitement, jusqu'à ce que son tour d'avancement fût venu.

se raccordait à celui-ci :

S'il vient, de l'embuscade... etc.

En outre, il manque aux variantes imprimées le jeu de scène que voici. Don Carlos s'écrie :

... Ah! messieurs! la fenêtre!
Jamais jour ne me fut plus charmant à voir naître!
Hâtons-nous! Une chose à faire reste encor.
C'est le signal! Il faut sonner trois fois du cor.
(Il tire un cor de sa ceinture.)
Mes amis! Vous allez la voir.
(Il porte le cor a sa bouche.)
Mais notre nombre
Va l'effrayer peut-être. Allez tous trois dans l'ombre... etc.

Nous avons fait observer déjà que les indications de jeux de scène, nombreuses dans le manuscrit, ont en partie disparu à l'impression. La raison en est simple. Le manuscrit avait été rédigé en vue de la représentation. Les habitudes une fois prises et les traditions fixées, l'auteur a jugé que ces indications n'étaient plus indispensables dans l'édition faite pour le lecteur.

Citons encore, pour cette scène, quelques variantes intéressantes.

Par exemple, ces deux vers, en marge :

Que je donnerais bien quatre de mes Espagnes
Pour quatre hommes pareils à ce roi des montagnes!

Hugo dut réfléchir par la suite que Charles-Quint n'était point ainsi prodigue de ses provinces, même en paroles.

Après : *J'en veux à sa maîtresse...* on lit ces deux vers, maintenus, mais remaniés :

Je suis amoureux fou, mes amis! Les yeux noirs
Les plus grands! les plus beaux! Deux flambeaux! deux miroirs!

Après l'exclamation de Don Carlos :

Enfin! en voilà deux qui s'éteignent! allons!

Hugo a raturé le bout de dialogue suivant, assez faible, en effet :

DON MATIAS

Altesse, est-il prudent, tandis que des félons
Tiennent tout le pays, de venir de la sorte,
Vous le roi, hasarder vos jours à cette porte?

DON CARLOS.

Marquis, nous sommes trois.

DON RICARDO.

Et puis, le nom du roi!

DON MATIAS.

Des voleurs en prendraient peu de souci, je croi.

DON RICARDO.

Marquis, vous outragez la majesté royale!...

(La dernière lumière disparaît.)

DON CARLOS.

La dernière s'éteint. Tout dort.

(Regardant la croisée de Doña Sol, qui est toujours obscure.)

La déloyale

Ne vient pas. Rien encore! Il faut pourtant finir,
Messieurs. A tout moment, l'autre peut survenir.
Quelle heure est-il?

La suite de ce trop long entretien se trouve dans la note de l'édition définitive de 1880 : *Seigneur, je ne sais*, etc.

A relever, dans la scène II, une petite amplification de quatre vers, en marge : depuis : *Princesse? Roi Carlos...* jusqu'à *Eh! bien, partagez donc.* — Le premier jet, biffé, du vers

Je ne m'étonne plus si l'on aime un rebelle

était cette platitude :

Vous faites, que je crois, la petite rebelle!

Scène III. — Deux passages importants ont été retouchés en marge. Après ces mots ... *s'épandre dans les villes* de l'apostrophe de Carlos à Hernani, le poète avait d'abord écrit, avec moins de vigueur :

Le crime malgré vous vous suit. Vous le traînez.
Nous, des duels avec vous! Non, non, assassinez!

HERNANI.

Une dernière fois! ma patience est lasse,
Altesse, et je pourrais t'accorder cette grâce.
Allons! la dague au poing!

DON CARLOS, impassible.

Non, assassinez-moi.
Assassinez! je suis votre seigneur le Roi!

HERNANI.

Va-t'en donc! etc.

On sent combien la suppression est heureuse. L'impérieux

Arrière! assassinez, rejeté comme clausule de la phrase hautaine, l'a rendue d'autant plus ferme et plus mordante. Toute réflexion subséquente ne pouvait que nuire à l'effet.

Quatre vers plus loin, nouveau retranchement, également louable. Carlos se propose *de mander le fiscal*. Il pose au proscrit (texte primitif) cette question :

A quel prix voulez-vous qu'on mette votre tête?

HERNANI.

Elle est à prix déjà.

DON CARLOS.

La somme est-elle honnête?

HERNANI.

Non. Cinq cents carolus. Seigneur, c'est un faux poids.
Car ma tête vaut bien la somme mille fois.

DON CARLOS.

Je doublerai la somme.

HERNANI.

Et ce sera mieux.

DON CARLOS.

Maître,
Je vous tiens, etc.

(*Le reste comme dans l'édition.*)

Voilà, certes, un oiseux marchandage. En homme de goût, Victor Hugo a su restreindre une exubérance ici déplacée.

Signalons enfin quelques variantes de vers.

C'est une lutte à mort. Il faut qu'un des deux tombe.

est devenu :

Il est plus d'un asile où ta puissance tombe.

Dans l'édition, c'est Carlos, ironique, qui raille avec dédain :

Toucher à la dame qu'adore
Ce bandit!...

Dans le manuscrit, c'est Hernani qui s'écriait douloureusement :

... Toucher à celle que j'adore!

Pour conclure sur cette scène capitale, voici quelle était la première version des deux derniers vers, prononcés par Carlos :

Monsieur, vous dites-là bien des mots hasardeux.
D'un an de vie un jour vous paîrez chacun d'eux.

(Il sort.)

Scène IV. — Très peu de remarques à faire. Le ms. porte :

> Cela, c'est à moi seul. — Vous m'en aviez pourtant
> Promis aussi ma part.
> On se bat, au secours!...

au lieu de : « Alerte, monseigneur ! »

Une addition marginale :

> ... Chante-moi quelque chant...
> — Parle-moi, ravis-moi...

Et c'est tout l'essentiel.

Au verso du feuillet renfermant la fin du second acte apparaît un petit dessin, une modeste esquisse de blason. Les manuscrits des drames de Victor Hugo ne sont point parmi les plus copieusement illustrés. On rencontre pourtant quelques croquis, notamment dans *Ruy Blas*, *Le Roi s'amuse*, *Les Burgraves*. Ce sont souvent des dispositions schématiques de décors. Le poète à la vision si nette se créait ainsi à lui-même des points de repère. — Ici, c'est un aigle bicéphale, aux ailes éployées, portant un écusson sur la poitrine, et, au-dessous, cette devise : « *Au lieu de cœur, un écusson* ». (Voir acte IV, scène IV.) — Sur la même feuille, on distingue quelques vers ou fragments de vers, la plupart à peine lisibles, absolument griffonnés, dans le feu de l'inspiration.

> ... La tête d'un vieux
> Devient donc plus légère en perdant ses cheveux?

Ce vers est une vieille connaissance. Nous l'avons noté, à l'acte I, sous une forme un peu différente. Victor Hugo songeait encore à l'utiliser pour la scène des Portraits.

> L'amour est
> Pour les jeunes aveugle, et borgne pour les vieux...
> Aux jeunes filles que je vois de ma fenêtre...
> Dérider d'un baiser le (*illisible*) qui se fronce...

*
* *

Acte III. (*Le Vieillard.*) — Composé entre les dates 8 sept. -14 sept. La scène est au château ducal de Silva, dans les montagnes d'Aragon.

Scènes I et II. — Les deux premiers vers sont écrits en marge. L'acte commençait par « M'as-tu *bien* pardonné? » Les corrections de détail sont assez nombreuses. Énumérons les principales. Le

poète avait hasardé cette incorrection (Don Ruy Gomez parle à Doña Sol, et il oublie d'appliquer la règle des participes, prévoyant peut-être qu'on la supprimerait un jour).

... et je n'aurais point dû
Te condamner au moins sans t'avoir *entendu*...
... ces cavaliers frivoles
Ont de frêles amours qui s'usent en paroles...
... Chère enfant! je te vois avec de jeunes yeux,
Et quand ton regard luit sous ta *noire* prunelle...

(Le manuscrit porte *noire*, sans correction.) Plus loin (scène II), le coffret est en *acier*, non en *argent* ciselé. — Don Ruy demandait au page :

... Sait-on rien de tout ce qui se passe
Au-dehors? Que dit-on de la bande vivace?...

Le page répond qu'Hernani est mort, selon le bruit public.

Je n'ai plus de remords à mon bonheur, ma belle,
Allez donc vous parer, *mais vite, en un clin d'œil.*

Le ms. donne, sans correction : « Et, grâce à ses *yeux noirs*,... » au lieu de « ses *doux yeux* ». Sans doute, le poète a prévu le cas d'une Doña Sol blonde (cf. la même remarque plus haut).

Scène III. — Entre Hernani, déguisé en pèlerin.

Veux-tu voir ma madone à moi?

(Leçon du ms., sans correction.)

Je vous dis que je suis Hernani le rebelle!...

Toute la première venue de ce passage a été biffée. Nous la rétablissons intégralement, en supprimant seulement l'exclamation *Silence!* jetée par Doña Sol à un endroit où elle rompt la mesure du vers :

HERNANI, aux valets.

Livrez-moi! vendez-moi! Hernani! je m'appelle
Hernani!

DON RUY GOMEZ.

Mais la rage est étrange et nouvelle!

HERNANI.

Hernani!

DON RUY GOMEZ, à ses gens.

C'est un fou!

HERNANI, toujours aux valets.

Le roi me suit de près.
Vous, portez-lui ma tête, et vous rirez après.

DOÑA SOL.

Il ment! n'en croyez rien!

HERNANI.

L'occasion est belle!
Je vous dis... etc.

(*Le reste comme dans l'édition.*)

Aucun valet ne bougeant, Hernani interpelle directement l'un d'eux et l'engage à devenir riche à ses dépens :

... De valet tu redeviendras homme.

Curieuse indication, que l'auteur saura mettre à profit plus tard dans le rôle de Ruy Blas. Qu'est-ce que Ruy Blas, sinon un malheureux que l'état de valet faillit empêcher d'être un homme? — Après ces mots, Hernani prononçait primitivement, à l'adresse de Doña Sol, quatre vers que cite l'édition dans les notes finales.

Mais Don Ruy traite le proscrit de *frère* et le nomme son hôte. En un vers de style comique, il prétend lui faire visiter sa demeure (c'est l'avant-dernier vers) :

Faites à l'étranger les honneurs du château.

Scène IV. — Tout le début (douze vers), biffé sur le ms., a été remanié (cf. les variantes de l'édition). Plusieurs vers, qui semblaient allonger outre mesure certaines tirades du rôle d'Hernani, ont été raturés, puis rétablis par la mention *bon*. On sait que le poète se résigne malaisément aux suppressions. Quelques-uns de ces vers sont déclamatoires; plusieurs sont fort remarquables. — Tels les passages suivants :

Ami! — Non, je dois t'être odieux...
Croire que mon amour...
... Épouse le vieillard, te dis-je...
... Qu'on m'ait fait pour haïr. Car je dois être seul...
... Où vais-je? je ne sais...
... Je voudrais aimer, je ne le *sçai*...

(A noter la vicieuse orthographe du XVIIe siècle, *sçai*, rimant avec *insensé*.)

Voici le premier jet de quatre des plus beaux vers de la scène. On constatera le goût détestable du dernier hémistiche. Les rimes ont changé, et le trait fâcheux est tombé du même coup :

Côte à côte endormis, tous sont dans la montagne!
C'étaient les plus vaillants de la vaillante Espagne!
Mais, sur le dos couchés, tous dorment sans affront,
Face à face avec Dieu, *dont le ciel est le front*!

Plus loin, au cri de Doña Sol :

... Donc, ce n'était pas assez!

rimait ce vers, transformé depuis :

Au lieu de retirer le dard, vous l'enfoncez!

Le premier jet des quatre derniers vers de la scène figure dans les notes de l'édition.

Scène V. — Quelques corrections de mots, sans grande importance. Après cette réplique de Ruy Gomez :

Avez-vous de vos jours vu rien de pareil? — Non,

suppression de quatre vers, qu'on trouvera dans l'édition.

Au début, deux vers, moins que médiocres, ont été améliorés :

Saints du ciel! j'ai vécu *soixante ans dans ma vie*,
J'ai vu bien des bandits *complets à faire envie*...

Scène VI (*dite scène des Portraits*). — Beaucoup de noms propres ont été modifiés pour de simples raisons de sonorité ou d'euphonie. De même, retranchement d'indications scéniques.

Deux additions marginales : de *C'est s'y prendre un peu tard* à *Seigneur*...; et de *Si vous aviez voulu* ... à *Pourtant j'obéirai.* — Deux ou trois vers remaniés en marge. Le ms. porte, sans correction :

Pardieu! *mon cousin, je t'admire!*

Il y avait d'abord :

J'en passe... — *Ce seigneur, c'est Gomez,* mon aïeul.
... *A moins de démolir le* château pierre à pierre,
Le seigneur membre à membre...
... Sois fidèle au rebelle, et rebelle à ton roi.

Les deux derniers vers (de Ruy Gomez) constituent une addition marginale.

Scène VII. — Hugo avait songé à pratiquer quelques coupures dans ce long dialogue entre Hernani et Ruy Gomez. C'est ainsi qu'il a biffé, puis déclaré *bons*, une dizaine de vers (depuis « *Une dernière fois...* jusqu'à *Je ne lui dirai rien*). Quelques mots corrigés. Notons encore cette variante :

Duc, c'est le dernier don que de toi je réclame.
Mais, oh! qu'avec douceur s'envolerait mon âme,
Si tu daignais vouloir... etc.

Plus loin, *Saints du ciel!* a remplacé l'exclamation triviale *Eh! quoi donc!*

Sur le feuillet qui sépare le troisième acte du quatrième, on lit toute une collection de noms propres espagnols mis en réserve : *Guzman*, *Manrique*, *Alencastre*, *Sandoval*, etc. Puis des dates historiques : *Jeanne la Folle, 1469, reine en 1504. — Bataille d'Olmedo, 1456. — Isabelle. — Enrique IV, 1425. — Juan II, 1405. — Doña Elga de Aragon. — Perafan de Ribeira, duc d'Alcala. — Le comte de Silva se couvre en qualité de marquis de Mondejar. — (Silva) le duc de Hijar (?) a le privilège de dîner avec le roi d'Espagne le jour de l'Épiphanie.* Enfin, l'on trouve ce vers noté pour la scène I de l'acte V :

Pourpoint de comte, empli de conseils d'alguazil!

Relativement à ces notes historiques, où nous découvrons quelque chose du travail préparatoire qui a dû documenter le drame, il serait fort intéressant de pouvoir obtenir quelques renseignements sur les lectures de Victor Hugo. Dans les notes de ses pièces, lui-même affirme hautement, non sans fierté, l'exactitude absolue de ses assertions historiques. Les notes de *Ruy Blas* sont particulièrement curieuses à cet égard. A-t-il puisé tout ce bagage dans les bibliothèques? Est-il vrai, comme il l'avance quelque part, qu'il lisait surtout « les livres que personne ne lit »? A-t-il, au contraire, de par son imagination toute-puissante, vivifié et complété de simples précis, à peu près comme Alexandre Dumas *voyait* vivre Henri III et sa cour, à la lecture du sec résumé d'Anquetil? Nous sommes, là-dessus, réduits aux conjectures; car, suivant une ligne de conduite à notre avis bien inopportune, la famille de Victor Hugo refuse de donner la moindre indication sur le contenu de la bibliothèque du poète. On ne voit guère pourtant ce que sa gloire y pourrait perdre!

*
* *

Acte IV (*Le tombeau*). — Commencé le 15 septembre, achevé le 20.

Scène I. — (Don Carlos et Don Ricardo.) Plusieurs intéressantes additions marginales. Après ce vers :

Il est bon d'aiguiser les stylets sur des tombes,

on lisait :

Mais une fois encor, comte,... etc.

La marge contient les vers intermédiaires, dont une partie, imprimée, a été collée sur le feuillet. Ont été également annexés au texte les quatre vers « Un Saxon hérétique!... De jeunes idiots! » et l'importante tirade de trente-deux vers : « Toujours trois voix de moins!... — Va-t'en. C'est l'heure... etc », que prononce Don Carlos vers la fin de la scène. A signaler, dans ce dernier morceau, la leçon du ms. (*sans correction*) : *l'échafaud*, au lieu de *l'abîme*. *Variantes* : Au lieu de *Don Gil Tellez Giron*, il y a un autre nom raturé, qui semble être celui-ci : *Don Pedro de Tobac*. — Dans ce passage :

On dit qu'il vous trouva chez madame Giron... etc.

Hugo juge utile d'atténuer la brutalité du propos de Ricardo :

Avec lui, Don Tellez Giron, qui dans le lit
De sa femme vous sut prendre en flagrant délit.

Douze vers plus loin, il supprime une répétition qui donnait au dialogue une allure traînante et vulgaire :

DON CARLOS.

Est-ce que c'est tout?

DON RICARDO.

Oui, je crois que c'est tout.

DON CARLOS.

Comte... etc.

Menues variantes d'expression (*aparté* de Carlos) :

Basse-cour où le roi, *tiraillé* sans pudeur,
A ces nains affamés émiette la grandeur!

Plus loin :

Peut-être aurais-je dû, par saint Paul de Murcie!...

Scène II. — C'est le célèbre monologue de Don Carlos : « Charlemagne, pardon!... » En tête, une note : « *Ne pas tenir compte des coupures indiquées* ». Le poète avait senti combien, à la scène, cette incommensurable méditation serait fatigante, pour l'acteur comme pour le spectateur. Il est à noter que l'école romantique, qui condamna théoriquement le *monologue* et le *récit* classiques, dépassa en étendue, dans ces deux conventions de l'art dramatique, tout ce qu'on avait osé jusqu'alors. On a fait bien plus long depuis[1].

1. Cf., dans *l'Aiglon* de M. Edm. Rostand, le monologue de Metternich en présence du petit chapeau de Napoléon. Il semble interminable. Cf. aussi, dans l'adaptation dramatique d'un roman d'Edm. de Goncourt (*la Fille Élisa*) par M. J. Ajalbert, le plaidoyer du défenseur, qui ne dure pas moins de vingt-cinq minutes. C'est assurément le *record* du monologue, si tant est qu'un plaidoyer puisse recevoir ce nom.

V. Hugo a, pour la scène, réduit ce morceau de 167 vers à 101. C'est une diminution d'un bon tiers (66 vers retranchés). Le monologue, ainsi tronqué d'après les accolades marquées par l'auteur lui-même, est imprimé, tel qu'il se disait et se dit encore à la représentation, dans la note IV de l'édition définitive. Fort heureusement, l'auteur n'a pu se résigner à faire le sacrifice complet des superbes périodes qu'il a dû couper.

Peu de corrections. Le vers initial était mal venu :

Pardon, puissant tombeau ! — *tes échos* solitaires... etc.

Voici quelques variantes encore :

Et sans doute *il s'indigne* à ce bourdonnement...
... De son temps, *tout était bien* plus beau...

Au lieu de *la spirale* : *l'édifice*, ou *l'obélisque*.

— Ah ! le peuple ! — océan ! — onde sans cesse émue,
Où l'on ne *peut cracher* sans que tout ne remue !
Vague qui *brise* un trône et *respecte* un tombeau !
... Comment ne pas glisser debout sur cette sphère ?
... Dieu ! s'il allait me parler ! *s'il s'éveille !*
Si *je sortais aveugle* avec des cheveux blancs !

Scène III (*scène des Conjurés*.). — Quelques incertitudes sur les noms propres des interlocuteurs. *Don Gil Tellez Giron*, et non *le duc de Gotha*, disait : « Qu'il meure ! » *Don Guzman de Lara*, et non *Tous*, s'écriait : « Qu'on l'immole ! » Une modification du dialogue entre Don Ruy Gomez et Hernani (cf. la note de l'édition *ne varietur*) :

Elle ! je te la cède... etc.

Scène IV. — Elle débute ainsi : Messieurs, allez *ailleurs* !... Suppression du nom du *comte de Casapalma* parmi ceux des officiers de Don Carlos. — Dans la salutation du duc de Bavière figurait ce vers, raturé :

Nous avons déposé la couronne et le globe.

Hernani s'exprimait de la sorte :

C'est à moi qu'avant tout il convient de le dire.

— « Bien ! » répliquait Carlos (ms. *sans correction*) ; l'édition porte : « Paix ! » — En marge, l'apostrophe de Carlos à Ruy Gomez, et la riposte de celui-ci : « Mon cousin de Silva... » etc. (4 vers). — Hernani criait aux prisonniers et aux gardes :

Place à Jean d'Aragon, *duc de Segorbe, et place!*
Place à Jean d'Aragon, *vous*, bourreaux et valets!
Et si vos échafauds sont *étroits*, changez-les!

Après l'hémistiche « Oh! ma haine s'en va!... », le poète a supprimé douze vers où il peignait les hésitations d'Hernani, à qui l'Empereur vient d'offrir le bonheur avec le pardon (cf. l'édition *ne varietur*, en note). L'*aparté* de Ruy Gomez, qui suit (« Éclaterai-je...? » etc.), est en marge, ainsi que tout le discours de Don Carlos conférant au bandit réhabilité le collier de la Toison d'or avec l'investiture de chevalier, et accordant aux condamnés leur grâce (« De ta noble maison... etc. », et les quatorze vers suivants). Le texte primitif était beaucoup plus simple :

HERNANI.

... Je ne hais plus. Carlos a pardonné...
Ah! vous êtes César!

DON CARLOS, aux autres conjurés.

Espagnol ou Saxon,
Je vous fais grâce à tous! l'Empereur vous pardonne.
C'est la leçon qu'au monde il convient que je donne.

LES CONJURÉS, à genoux.

Gloire à Carlos!...

C'est le rôle de Carlos qui a subi le plus de modifications au cours de cette scène IV. Voici encore une première leçon (biffée) du texte, après les mots de Carlos :

Allez. J'irai moi-même...

(Les deux électeurs mettent un genou en terre et lui baisent la main.)

LE ROI DE BOHÊME, se relevant.

Charles! *de nos États tu seras le pilier!...*

DON CARLOS, l'interrompant.

Roi de Bohême! eh bien, vous êtes familier!

(A part.)

Me voilà donc au but, et tout m'a fait passage!
— Empereur, au refus de Frédéric-le-Sage!

(Entre Doña Sol, conduite par Ricardo.)

Scène V. — Le monologue final de l'acte présente les variantes que voici :

Ai-je un pied sûr et ferme, *à ne pas trébucher*?...

Deux vers plus loin, *tracé* au lieu de *battu*. Le ms. donne, *sans corrections* :

Tout un monde qui hurle, et *bouillonne*, et conspire...
Des pièges, des écueils, des *menaces* sans nombre...

Au verso de ce feuillet, on lit : « *Je suis petit comme Alexandre.* »

L'Altesse catholique en Majesté sacrée.

Et, sur la feuille de garde du cinquième acte, le cri déchirant de la scène v :

« *Par pitié, demain!* »

*
* *

Acte V (*La noce*). — Commencé le 21 sept., terminé le 25. — Comme on va s'en rendre compte, le dernier acte est, à tous égards, le plus intéressant à étudier sous le double rapport des incertitudes de la composition et du style. Il a été profondément refondu dans ses morceaux essentiels; et l'examen attentif du *brouillon* (car c'en est bien un que nous avons sous les yeux) trahit des scrupules qui font, en vérité, le plus grand honneur au très jeune poète. On voit combien il fut désireux d'amender son œuvre, dont la conclusion était certainement déparée par l'abus des extravagances romantiques. M. Ern. Dupuy, à qui l'on ne reprochera pas de manquer d'enthousiasme pour V. Hugo, a regretté, avec beaucoup de bons esprits, l'excès de réalisme qui gâte la scène de l'empoisonnement. Il observe que le jeu des acteurs en souligne encore l'effet désagréable : contorsions, faces crispées par la souffrance, plaintes d'agonie, etc. Ce n'est pas ainsi que le drame classique procédait, même quand l'auteur avait le courage de présenter l'empoisonnement aux yeux des spectateurs. Relisez le dénouement de *Rodogune*. Tout s'y passe fort convenablement, et les plis de la draperie antique n'y sont dérangés qu'à peine. — Que diraient ces critiques, si V. Hugo avait maintenu au théâtre la version primitive de son dernier acte? Il est vrai que le public en eût, sans doute, fait justice. Les plus romantiques, s'ils avaient eu un peu de goût, n'auraient pu supporter, même au dénouement, une semblable peinture. Les parodistes auraient eu beau jeu!

C'est qu'en voulant faire du *naturel*, selon le manifeste qu'il avait émis lui-même, et du *réel*, le poète ne fit que du *burlesque*. Il s'est repris, et les choses ont été à peu près remises au point. Aussi nous n'hésiterons pas à citer ces pages oubliées du génial écrivain, puisqu'aussi bien il a éliminé et condamné lui-même le plus grand nombre de ces énormités romantiques. Il est humain de se tromper, et il est beau de corriger ses erreurs. Exhumons donc

sans crainte ces hardiesses outrées, non pas seulement comme des curiosités littéraires, mais parce qu'il est peu de leçons de goût aussi utiles que celle-là, partant de si haut.

Scène I. — Très peu de retouches. A retenir, ces deux variantes (écrites dans la marge) de l'interrogation de Don Sancho :

Vouliez-vous pas qu'il mît son cercueil de la noce?
Vouliez-vous pas qu'il *vînt mourir dans cette noce*?
Vouliez-vous pas *son spectre au banquet de la noce*?

Plus loin, *Don Francisco* a remplacé, arbitrairement, *Juan de la Cerda*. — Et voilà tout.

Scène III. — Remarquez ces variantes (la quatrième au ms. *sans correction*) :

Ce bruit *m'étourdissait*. N'est-ce pas,... etc.
... Le bonheur, amie, est chose grave.
Il tombe sur le cœur goutte à goutte, et s'y grave.
Rien que *l'ombre et l'amour*. Félicité parfaite!
La lune est seule aux cieux, qui, comme nous, repose.
Un rossignol *caché* dans l'ombre...

Sur le ms., *sans correction* :

Don Juan, cette *fanfare* emplit le cœur de joie.

Un changement considérable après ces mots d'Hernani : « *Oui, mon bon ange!* » (cf. la note de l'édition définitive) :

Oh! veux-tu quelque chose? ordonne à ta servante.

Hernani cherche alors à éloigner sa bien-aimée. Toute cette fin de scène (depuis *Tu souffres donc bien*?) a été remaniée en marge. Restituons la donnée originelle, franchement exécrable, et surtout déplorablement traînante :

HERNANI.
Ce devrait être fait! Ah!...
DOÑA SOL.
Tu ne te sens pas bien?
HERNANI.
Un mal... auquel je suis sujet...
DOÑA SOL.
Ce cor vous trouble!
Chaque fois qu'il reprend, votre angoisse redouble.

HERNANI.

Non. — Ce cor est charmant, et j'en aime le son.
(Le cor recommence.)
(A part.)
Il le veut! un poignard! par pitié, du poison!
Je manque à mon serment! — Rien! — Fanfare implacable!
(Haut.)
Ah! ce pourpoint m'étouffe, et ce collier m'accable!
(Il arrache son collier, et le jette à terre.)

DOÑA SOL.

Mais coupez le pourpoint...

HERNANI.

Ah!... le poignard du roi,
L'as-tu toujours?

DOÑA SOL.

Oui.

HERNANI.

Cours me le chercher!

DOÑA SOL.

Pourquoi?

HERNANI, montrant son pourpoint.

Pour l'ouvrir!

DOÑA SOL.

Il serait plus simple que je prisse
Des ciseaux...

HERNANI.

Le poignard!

DOÑA SOL.

Mais...

HERNANI.

Ah! c'est un caprice!
Va, cours, j'en ai besoin!

DOÑA SOL.

J'obéis, monseigneur!
(Elle sort par la porte de la chambre nuptiale.)

HERNANI, resté seul.

Voilà donc ce qu'il vient faire!...

Hugo avait donc songé d'abord au suicide d'Hernani par le fer, non par le poison. En revanche, on verra plus loin que Ruy Gomez cherche à s'empoisonner, avant de se poignarder.

Scène V. — Le masque en domino noir paraît : il pose sur la table un poignard et une fiole, il invite le malheureux amant à choisir. Voici le premier jet, infidèlement rapporté dans la note de l'édition :

LE MASQUE.

A mon dernier banquet, mon hôte, je t'invite.
Ce que tu laisseras sera pour moi. Fais vite.

HERNANI.

Je suis prêt...

LE DOMINO NOIR.

Un peu tard. Si je n'étais monté...

HERNANI.

Crois-tu donc que sur toi, vieillard, j'avais compté?
Tout me manquait.

LE MASQUE.

C'est bien. Ce qu'il faut, je l'apporte.

Hernani proteste, implore. Le masque reste impassible :

Simple, *à qui parles-tu?...*
Je serais seul, hélas! Non, non, il faut me suivre.

(Ce vers figure au manuscrit *sans correction.*)

Alors, Hernani s'emporte : il invective le meurtrier fantôme en un énergique et éloquent exorcisme, depuis retranché, ce qui est peut-être regrettable, car le mouvement est bien naturel :

Eh bien, non! et de toi, *spectre*, je me délivre!
Je n'obéirai pas! — Crois-tu donc, insensé,
Que je n'ai traversé tout mon sombre passé,
Que je ne tiens enfin la femme qui m'est chère,
Que je ne touche au but, que pour me laisser faire,
Moi que mon noir démon ne fit pas chanceler,
Par un vieillard, sur qui je n'aurais qu'à souffler!
Quand Doña Sol m'attend, dans ta nuit ténébreuse
Suivre ton spectre blême au tombeau qu'il me (*var.* : *se*) creuse!
Tu veux rire! Va-t'en!

LE DOMINO NOIR.

Je m'en doutais. Fort bien!
Sur quoi donc..., etc.

Tous ces vers ont été écrits de verve, sans tâtonnements, et le texte ne porte pas de corrections.

De même, longue suppression, heureuse celle-là, dans la réplique du vieillard masqué, laquelle n'était pas exempte de bavardage, et se trouve réduite à trois vers — laconiques et dédaigneux — dans le texte définitivement adopté. — On lit, en marge :

Jadis, il en était des serments en Espagne
Comme de nos habits de guerre et de campagne;
Ils étaient en acier. J'y songe avec orgueil.
C'était chose solide et reluisante à l'œil,
Que l'on n'entamait pas sans lutte et sans bataille,
Sur laquelle d'un homme on mesurait la taille,

Qu'un noble avait toujours présente à son chevet,
Et qui, même rouillée, était bonne, et servait.
Mais aujourd'hui, la foi, l'honneur et les paroles
Ont pris le train nouveau des modes espagnoles;
Velours! soie! — un serment, avec ou sans témoins,
Dure autant qu'un pourpoint, parfois plus, souvent moins,
S'use vite, et n'est plus qu'un haillon incommode
Qu'on déchire et qu'on jette, en disant : Vieille mode!

Certes, ces quatorze vers sont loin d'être mauvais en eux-mêmes. Mais, on l'avouera, ce n'était guère le lieu d'épiloguer sur la corruption des mœurs et de vanter la rigide droiture des anciens âges au détriment du temps actuel. Et le poète, après réflexion, l'a bien senti. Aimant à ne rien perdre, il a soigneusement mis en réserve cette tirade. On la retrouve, à peine altérée, dans la bouche du Magnus des *Burgraves*, exaltant les serments *qu'on faisait dans la vieille Allemagne* et regrettant, lui aussi, le *train nouveau*, le *nouveau jeu*, pourrions-nous dire (*Clinquant! soie!*... etc.). — D'ailleurs, ce passage avait le tort de rappeler par trop les récriminations du même Don Ruy Gomez (acte I, scène III); l'expression même est parfois presque identique dans les deux cas :

Voilà ce que feraient, *j'y songe avec ennui*,
Les hommes d'autrefois aux hommes d'aujourd'hui.

La scène s'achevait comme suit, dans la version primitive (deux vers retranchés) :

HERNANI.

... Ne t'en va pas.

LE MASQUE.

Bois donc!

HERNANI.

Vieillard cruel!
Revenir sur mes pas à la porte du ciel!
Mais j'entends Doña Sol. — Oh! mets-toi là, par grâce,
Qu'elle ne sache encor rien de ce qui se passe!

(Le domino noir se cache derrière un pilier.)

Scène VI. — Début modifié (voy. la note de l'édition). Doña Sol, à son tour, injurie et menace l'infortuné Ruy Gomez :

... Voyez-vous cet œil de pleurs de rage humide?
Voyez-vous ce poignard? — Ah! vieillard hasardeux,
C'est du même courroux qu'ils reluisent tous deux.
Je suis de votre sang, mon oncle,... etc. (Voir la note.)

Le beau vers : « Toi! tu n'as pas le cœur d'une épouse chrétienne » a chassé cette banalité incorrecte : « Toi! *tu ne voudrais pas qu'en ta tombe je vienne.* »

Quatre vers plus loin, le ms. donne, *sans correction* :

DOÑA SOL.

J'ai bu dans ton verre.

HERNANI.

Ah! c'est une mort affreuse!

Poursuivons. — Les variantes se multiplient, à mesure qu'on avance vers le dénouement et que l'action se précipite. C'est peut-être dans les scènes à l'allure la plus prompte qu'Hugo retouche davantage (cf. le ms. de *Ruy Blas*) :

DOÑA SOL.

Devions-nous pas dormir ensemble cette nuit?
Qu'importe dans quel lit?

HERNANI.

Ah! vous êtes un ange!

DOÑA SOL.

Ne bois pas! Dieu! je souffre une douleur étrange.
De l'eau! de l'eau! je brûle! Ah! Don Juan, ma raison
S'égare. *Ne bois point, mon amour*, ce poison
Est vivant! etc...
Par pitié, ne bois point!

Effet brutal de mélodrame que ce cri : *De l'eau! de l'eau!* qui va revenir derechef tout à l'heure. Que d'eau! Ces atroces convulsions, ces clameurs de souffrance exaspérée sont plus à leur place dans les romans de l'école naturaliste ou dans les grossières *tranches de vie* servies à l'Ambigu que sur la scène du Théâtre-Français, encore qu'elle ait vu depuis de bien osées tentatives. — Autre changement notable. On constatera que, selon le texte définitif, le rôle du vieillard assassin se borne, dès lors, à quelques brèves exclamations, jusqu'à ce qu'il se frappe à son tour et que la toile tombe : *La fatalité s'accomplit. — O douleur* (1er jet : *Devant moi!*). *— Qu'ils sont heureux! — Mort! — Morte! — Oh! je suis damné!* — Or, il semble que ce rôle, à l'origine, ait été un peu plus développé. Le vieux gentilhomme attestait encore cette passion sénile qui l'affole, qui le rend criminel, barbare, inexorable ; et Doña Sol le maudissait, lui criait sa haine avant d'expirer. Reconstituons ce passage, expulsé, selon toute probabilité, parce qu'il ralentissait le mouvement d'une scène parvenue au paroxysme de l'émotion et de la pitié.

Après cette question de Doña Sol : « *N'est-ce pas qu'on souffre horriblement?* » on lit :

DON RUY GOMEZ, ramassant la fiole.

... Ah! c'est toi dont l'âme est jalouse et cruelle.
Hélas! rien qu'une goutte, et la boire après elle,
Et je mourais content!

DOÑA SOL.

Parlons de nos amours...
Tu ne sens rien encor?

HERNANI.

Toi, souffres-tu toujours?

L'édition *ne varietur*, qui relève dans ses notes les variantes, mais d'une façon très incomplète et parfois inexacte, a reproduit quelques-uns des vers qui suivent cette question de la jeune femme : « Je suis bien pâle, dis, pour une fiancée? » Hernani répond (voici le dialogue exact) :

Oh! tes traits par la mort sont encore embellis!
— Souffres-tu?

DOÑA SOL.

Non. Plus rien. Mais toi?... Dieu! tu pâlis!

HERNANI.

C'est de peur... de te voir souffrir...

DOÑA SOL.

Non. Sois tranquille..., etc.
Sauve-moi! — Je l'ai là qui *me tord les* entrailles!
Ah! c'est à se jeter le front sur les murailles[1]!
Toi qui m'aimes, Don Juan, sauve-moi, c'est du feu!
Je te l'assure, ami, je souffre trop! — Mon Dieu!
De l'eau, de l'eau! — Don Ruy! Va-t'en, je te déteste!

HERNANI.

Duc, si quelque poignard, quelque pitié te reste,
Abrège! achève-nous! O rage! ô désespoir[2]?
O tourment! Doña Sol souffrir, et moi le voir!

*
* *

Notre tâche est finie. Nous laissons le lecteur tirer lui-même la conclusion qui se dégage de cette étude. Elle est tout à l'honneur

1. Cf. un vers analogue dans *Ruy Blas* (acte V, scène II) :
« Mais c'est à se briser le front contre le mur! »
2. C'est le fameux hémistiche cornélien (*Cid*, acte I, scène V).

du grand poète, qui sut être un laborieux ouvrier. — Le même travail pourrait être tenté sur tous les drames de Hugo dont les manuscrits sont déposés à la Nationale : l'injouable *Cromwell* (n° 14), *Marion de Lorme* (15), *Le Roi s'amuse* (16), *Lucrèce Borgia* (17), *Angelo* (18); surtout *Ruy Blas* (19) et *Les Burgraves* (20), qu'on étudierait plus volontiers, j'imagine, parce que ce sont des œuvres de maturité.

Ruy Blas serait particulièrement intéressant par les variantes de la scène finale entre le valet-ministre et Salluste, son mauvais génie. Il y a là de multiples retouches, et, à bien des égards, il ressort de l'examen une leçon de goût comparable à celle que nous avons prise dans *Hernani*. Quant aux *Burgraves*, par l'heureuse reconstitution du passé héroïque, par la grandiloquence et la majesté des personnages, Hugo laisse entrevoir la prochaine épopée de la *Légende*. — Le trésor est riche; l'on peut y puiser sans peine. La grotte merveilleuse s'ouvre d'elle-même, sans talisman et sans mot de passe. Si nous avons élu entre tous, pour le démembrer et l'analyser, le glorieux drame d'*Hernani*, c'est pour des raisons à la fois historiques et littéraires. Œuvre de début, consacrée par le plus retentissant des succès et par des discussions qui dégénérèrent en *bataille*, cette pièce ne doit laisser personne indifférent, en France non plus qu'à l'étranger. Sans nul doute, elle a beaucoup vieilli. Elle n'est plus pour nous la merveille que les Cénacles voulaient placer au-dessus de tous les chefs-d'œuvre dramatiques passés et futurs. Néanmoins elle possède, en dépit de tout, assez d'énergie intérieure, assez de passion juvénile, assez de couleur et de verve, pour se maintenir, presque solide encore, sur les débris d'un théâtre en ruines. On a dit : « Beau comme *le Cid* ». Je doute qu'on dise désormais : « Beau comme *Hernani* ». Mais il n'est pas non plus nécessaire pour cela de méconnaître l'esprit généreux de la tentative romantique. Pour nous, nous ne voulons pas être de ceux qui reprochent à Victor Hugo d'avoir versé à ses contemporains « le poison idéaliste ». Car il est des poisons qui sont parfois des remèdes. Où donc est le médecin qui saura nous en rédiger l'ordonnance?

PAUL et VICTOR GLACHANT.

Paris, juillet 1900.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU ET LENGLET DU FRESNOY

La vie de Jean-Baptiste Rousseau se compose d'une série d'incidents, sur lesquels il faudrait faire la lumière avant d'émettre une opinion d'ensemble. Peut-être que le jugement porté de la sorte différerait de celui qu'on énonce d'ordinaire prématurément. En tout cas, les faits seraient établis nettement et c'est là un résultat qui suffit aux investigations d'un chercheur soucieux avant tout de vérité. C'est un de ces épisodes que nous voudrions maintenant contribuer à éclairer, d'autant que la discrétion de Louis Racine l'a rendu assez obscur dans la correspondance de Jean-Baptiste Rousseau. Il s'agit des démêlés de celui-ci avec l'abbé Lenglet du Fresnoy, question qui n'a pas encore été tirée au clair, car Louis Racine a volontairement omis de publier les documents qui pouvaient contribuer à faire la lumière. Il importe cependant de déterminer les responsabilités encourues à ce sujet, et, ce faisant, on n'aura pas seulement établi un chapitre de deux biographies individuelles, mais encore évoqué un curieux exemple des mœurs littéraires du temps.

Rappelons seulement la physionomie des personnages en cause. Celle de Jean-Baptiste Rousseau est connue, ou, du moins si on ne saurait dire avec certitude les raisons de ses malheurs, il est aisé de reconstituer l'histoire extérieure de sa vie. Accusé, à tort, prétendit-il toujours, d'avoir répandu des couplets diffamatoires, dont il passait pour être l'auteur et pour lesquels il fut condamné par contumace, Jean-Baptiste Rousseau avait fui l'orage qui grondait contre lui et s'était réfugié en Suisse, à Soleure, chez le comte du Luc, ambassadeur du roi de France auprès des cantons helvétiques. Quand le comte du Luc passa à Vienne, Rousseau l'y suivit et c'est là qu'il trouva la protection du prince Eugène de Savoie qui s'exerça quelque temps sur lui. C'est là aussi qu'il fit la connaissance de l'abbé Lenglet du Fresnoy, que les hasards de sa vie aventureuse y conduisirent à la fin de 1721. L'astre de Rousseau commençait alors à pâlir, semble-t-il, et, bon gré mal gré, le poète se préparait à quitter Vienne pour aller se fixer à Bruxelles, où on lui faisait espérer une place d'historiographe. Que se passa-t-il au juste entre les deux hommes? Il est bien difficile de le déterminer, car leurs rapports n'ont guère laissé de

traces que dans leurs propres écrits et l'un et l'autre n'a pas manqué d'accommoder les choses à sa façon. On verra ci-dessous comment Rousseau les expose. Quant à Lenglet, il les expliquait, cela va sans dire, différemment, mettant sur le compte de Rousseau nombre d'imputations qui ne sont nullement prouvées. Selon lui, Rousseau faisait de l'espionnage à Vienne et l'aurait dénoncé pour le faire arrêter. Ce qui est certain c'est que Lenglet du Fresnoy, dont les allures étaient depuis longtemps suspectes aux ministres de France et qui avait déjà tâté maintes fois de l'incarcération, fut saisi à Strasbourg, lorsqu'il quitta Vienne, et emprisonné sur l'ordre du cardinal Dubois. On le fouilla, on inventoria ses papiers, mais infructueusement, car l'opération fut tardive et il avait eu tout le temps de se défaire des documents compromettants, s'il en possédait. De plus, « l'état de gueuserie » dans lequel il se trouvait faisait croire que, si jamais il avait travaillé pour l'étranger, il n'avait pas eu de grandes affaires à traiter. Bref, l'abbé Lenglet fut alors conduit à Paris et on ne le mit en liberté que lorsqu'il eut fourni tous les renseignements qu'on en attendait. La mésaventure avait donc été sans trop de conséquences. Et quoique l'abbé Lenglet dût être accoutumé à de pareils inconvénients, bien que, surtout, il ne soit pas vraisemblable que Jean-Baptiste Rousseau y ait eu la moindre part, il garda à celui-ci une forte rancune qui devait se faire sentir plus tard.

En effet, Lenglet du Fresnoy fut véritablement ce qu'on pourrait appeler un pensionnaire de la Bastille. L'internement ne l'effrayait pas outre mesure et il n'appréhendait pas les lettres de cachet. Voici une note de police qui mentionne et résume les divers passages de cet incorrigible écrivain dans les prisons d'État. On verra combien son existence fut bien remplie à cet égard.

Nicolas Lenglet du Fresnoy, prêtre du diocèse de Paris, entré à la Bastille le 28 juin 1725, sorti le 25 juin 1726;

Rentré le 28 mars 1743, sorti le 8 juin suivant;

Rentré le 9 décembre 1751, sorti le 17 janvier 1752;

En l'année 1725, pour mémoires séditieux;

En 1743, pour les mémoires du prince de Condé;

En 1750, pour l'Almanach du prince Édouard;

Et en 1751, pour lettres anonymes contre les ministres.

Nota. — Il a été encore à La Bastille en l'année 1696 pour fait de religion et en 1718 pour un mémoire qu'il a présenté à M. le Duc contre le gouvernement.

En l'année 1733, il fut mandé chez M. Hérault pour avoir fait imprimer en Hollande des *Arrêts d'amour,* dont il a introduit un

nombre infini d'exemplaires dans Paris par des voies détournées, qu'il a fait vendre par Pierre Gandouin, libraire.

En parlant des *Vigiles de la mort du roi Charles VII*, il cite l'édition faite à Paris, en 1724, chez Antoine Urbain Coutellier, bon libraire et archi-cocu[1].

Les diverses étapes de cette énumération sont exactes. C'est bien en 1696, à l'âge de vingt-deux ans, que Lenglet du Fresnoy avait fait pour la première fois connaissance avec les gens du lieutenant de police. Il était alors simple clerc, demeurant chez l'abbé Pirot, docteur de Sorbonne, en qualité de domestique, et il était inculpé d'avoir publié, de concert avec l'abbé Faydit, des écrits théologiques prohibés. Mais cette première mésaventure ne devait pas rester sans lendemain et une lettre de cachet du 28 septembre 1718 vint encore, sur l'ordre du régent, faire ouvrir pour lui les portes de la Bastille. Il paraît qu'on l'avait trouvé mêlé aux intrigues de la duchesse du Maine et, de ce fait, il dut rester un an en prison. Puis, ce fut une série d'incarcérations qui se succédèrent dans l'ordre des dates énoncées ci-dessus. L'abbé, d'ailleurs, ne s'en effrayait guère. Homme d'esprit et surtout compilateur infatigable, éditeur convaincu d'ouvrages anciens ou modernes, l'abbé Lenglet poursuivait sa besogne accoutumée dans les prisons du roi et continuait à préparer les publications qui occupaient sa vie. Celle-ci, comme on le voit, était employée à des travaux fort divers. Manquant absolument de moralité, faisant, moyennant récompense, tous les métiers et mettant la plume au service de tous ceux qui voulaient bien le payer, l'abbé était capable de toutes les mauvaises actions et commit à peu près toutes les trahisons et tous les méfaits dont il était capable. Au demeurant, sa réputation n'en a pas trop souffert. Son savoir, plus caustique que profond, a sauvé son nom de l'oubli, et l'air de persécution que lui ont donné les tracasseries dont il fut l'objet n'a pas nui à sa mémoire. Voltaire écrivait à son sujet, le 4 avril 1743 : « Les lettres sont ici plus persécutées que favorisées. On vient de mettre à la Bastille l'abbé Lenglet pour avoir publié des mémoires déjà connus, qui servent de supplément à l'histoire de M. de Thou; il a rendu un très grand service aux bons citoyens et aux amateurs de recherches sur l'histoire : il méritait des récompenses et on l'emprisonne à l'âge de soixante-huit ans. » C'était, en effet, assez

1. Bibliothèque de l'Arsenal, archives de la Bastille, carton n° 10,880, f° 258. Les paroles auxquelles il est fait allusion dans le dernier paragraphe sont extraites de la préface de Lenglet aux *Arrêts d'amour*, p. 35.

mal reconnaître un service rendu aux lettres et qui méritait mieux que cela. Mais l'abbé Lenglet était coutumier de frasques moins vénielles et l'autorité, qui le traitait avec indulgence, aurait pu dans bien des cas se montrer plus sévère à son endroit qu'elle ne le fut en réalité. Les faits que nous allons rapporter en seront la preuve.

Au commencement de l'année 1731, Jean-Baptiste Rousseau, qui était fixé depuis dix ans déjà à Bruxelles, dans les Pays-Bas autrichiens, apprit qu'on allait publier en Hollande une édition des poésies de Regnier, et cette édition devait lui être dédiée dans une épître satirique. Chose plus grave, l'éditeur anonyme, qui avait pillé pour son travail une édition de Regnier donnée au public, deux ans auparavant, par les soins de l'avocat lyonnais Claude Brossette, l'ami et le correspondant de Rousseau, voulait laisser croire, par un procédé peu délicat, que Brossette lui-même était l'auteur de l'épître satirique qui allait ouvrir la nouvelle édition de Regnier. Vite Rousseau se mit en quête de celui qui méditait pareille infamie à son égard et il n'eut pas de peine à découvrir que le pseudonyme du *Chevalier Gordon du Percel* cachait la personnalité de l'abbé Lenglet, qui en avait usé auparavant pour publier les œuvres de Clément Marot. Aussitôt Rousseau s'employa pour tâcher d'éviter le scandale qui le menaçait et il s'adressa aux agents diplomatiques accrédités auprès des États de Hollande afin d'obtenir leur protection. Mais il eut surtout recours, pour cela, à Don Luiz da Cunha, ministre plénipotentiaire du roi de Portugal, et c'est ce diplomate qui s'occupa le plus activement de la négociation demandée. « J'ai reçu, monsieur, écrivait-il le 2 mars 1731, de La Haye à Rousseau, votre lettre et je suis bien fâché de ce qu'un malheureux vous attaque si indignement. Il n'est plus dans ce pays. Je me fais informer qui est son libraire-imprimeur et vous pouvez croire que je m'emploierai de mon mieux pour vous servir. » En effet, Don Luiz da Cunha se mit aussitôt à la besogne et, quatre jours plus tard, il avait de nouveaux détails à mander à Rousseau à ce sujet. « J'ai parlé, au mieux, lui disait-il, à l'égard de votre affaire à l'ambassadeur de France et d'autres, et j'ai pris telles mesures qui, j'espère, vous procureront la satisfaction que vous désirez. En attendant, je m'en vais porter votre lettre au comte de Zinzendorff pour l'intéresser de même dans cette affaire. »

Ainsi prévenus, tous les diplomates — ou à peu près — présents à La Haye, s'entremirent en faveur de Rousseau contre le libelliste anonyme. Par suite de sa condamnation antérieure, Rous-

seau ne pouvait demander protection qu'avec ménagement au ministre de France, le marquis de Fénelon, le neveu de l'archevêque de Cambrai. Pourtant le procédé de l'abbé Lenglet était si condamnable qu'il trouva une réprobation générale et fut unanimement dénoncé à la répression des autorités bataves, comme en fait foi la lettre suivante de Don Luiz da Cunha à Rousseau.

Je ne vous ai pas fait réponse, monsieur, à votre dernière lettre, voulant vous mander quelque chose de positif sur cette désagréable affaire. J'avais fait venir d'Amsterdam l'écrivain de l'abbé et correcteur de ses mauvais écrits, et qui ne l'était plus; il m'a mis au fait de celui en question, de sorte qu'en tendant votre lettre au comte de Zinzendorff je lui donnai les instructions nécessaires pour en parler à M. le Pensionnaire. Il s'en chargea de très bonne grâce et sur le champ il est allé chez ce ministre, qui fit difficulté de s'en mêler parce que cela regardait la ville d'Amsterdam et sa police particulière. Mais à la fin M. de Zinzendorff lui serra le bouton si fort qu'il prit les informations nécessaires pour en écrire aux bourgmestres. Je me suis trouvé hier en compagnie du comte de Zinzendorff, mais il n'avait pas de nouvelles et il m'a promis d'aller aujourd'hui chez le Pensionnaire pour en savoir. J'écrivis aussi à mes amis d'Amsterdam là-dessus, mais je ne puis leur alléguer que les raisons d'une bonne et équitable police. Mais Zinzendorff y ajoute le nom de l'Empereur qui vous a accordé sa protection. Voilà les inconvénients de la liberté de l'imprimerie tant protégée dans ce pays-ci, où les princes et les potentats ne sont pas à couvert de semblables scélérats. En attendant, monsieur, je n'oublierai rien pour vous faire plaisir [1].

L'abbé Lenglet n'était plus en Hollande tandis qu'on s'y occupait ainsi de lui. Il avait cru bon de regagner la France, pensant que de là il lui serait plus facile de combattre Rousseau, qui en était banni. Il écrivait donc de Paris, le 19 mars 1731, au marquis de Fénelon une lettre dans laquelle, tout en niant que la pièce incriminée fût de lui, il dénonçait Rousseau comme auteur de vers infâmes et demandait contre lui, comme tel, des poursuites et une condamnation. La lettre de Lenglet est depuis longtemps connue, puisqu'il l'a imprimée lui-même à la suite de son livre *De l'usage des romans*, sans prendre garde au mensonge qu'elle contenait dès le début. Mais la lettre suivante, qui est inédite, résume et expose les sentiments de Lenglet et la façon dont il se proposait de se tirer d'affaire. Elle est adressée à un autre personnage bizarre, un prêtre qui faisait, comme Lenglet, métier

1. D. Luiz da Cunha à Rousseau. La Haye, 13 mars 1731.

d'espion sous couleur d'érudit, l'abbé de Vayrac, employé principalement par le ministre de Portugal et qui se trouvait alors chez Don Luiz da Cunha[1]. Ces quelques lignes suffiront à indiquer le jeu que prétendait jouer l'abbé Lenglet.

Une lettre d'Amsterdam qui m'a été communiquée depuis quelques jours m'engage, monsieur, à écrire aujourd'hui à M. le marquis de Fénelon. J'ai l'honneur de donner à Son Excellence tous les éclaircissements qui dépendent de moi. J'en ai envoyé copie à l'auteur de l'*Éloge historique de Rousseau*, afin qu'il fasse pour lui ce que je ne puis faire moi-même. Je préjuge ce qui doit naturellement arriver en conséquence : il fera dénoncer à messieurs les bourgmestres et échevins d'Amsterdam les poésies de Rousseau comme la source et l'origine des affreux désordres qui ont tant fait de bruit en Hollande; mais je crois qu'il ne le fera que quand on voudra inquiéter le libraire ou imprimeur d'Amsterdam. Je suis fâché de ce qu'on mande dans cette lettre que Son Excellence considère Rousseau : il mérite tout au plus l'attention que l'on donne en Europe aux idoles du Japon, pour voir de quelle manière sont faits les anges des ténèbres, ou réellement, ou selon les diverses idées des hommes. Si Son Excellence daignait me faire réponse, vous savez mon adresse et j'espère que vous me ferez la grâce de la lui donner.

On a eu sur toute la route des nouvelles de M. le marquis de Santa-Cruz et trois fois depuis son arrivée à Séville qui a été le 22 février en parfaite santé. Je le crois destiné pour l'Italie ou pour la Hollande : Messieurs les États l'ont déjà demandé trois fois.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, LENGLET DU FRESNOY[2].

Mais cette combinaison n'aboutit pas. « Je ne crois pas, écrivait Don Luiz da Cunha à Rousseau, le 7 mai 1731, que ce misérable abbé Lenglet s'avise de m'envoyer copie de la lettre qu'il a écrite à M. l'ambassadeur de France; et quoique ce ministre se soit contenté de ne pas faire réponse à une lettre aussi impudente à votre égard qu'indigne pour lui, l'abbé méritait qu'on lui fît sentir bien autrement ses impertinences. » Celui-ci en était donc pour ses frais de méchanceté et restait avec le regret d'une vilenie qui n'avait pas abouti immédiatement. Aussi Rousseau pouvait se croire à l'abri de toutes représailles de ce côté, lorsqu'il écrivit à Brossette pour le mettre au courant de ce qui s'était passé. Le début de cette lettre est inédit, car, ainsi que nous l'avons dit,

1. On trouvera une autobiographie de l'abbé de Vayrac dans la revue *Souvenirs et mémoires*, t. III, p. 537 (15 décembre 1899).

2. Lenglet du Fresnoy à l'abbé de Vayrac chez don Luiz da Cunha.

Louis Racine, en mettant au jour la plus grande partie de la correspondance de Rousseau, a cru devoir en retrancher tout ce qui avait trait à ses démêlés avec Lenglet du Fresnoy. Celui-ci vivait encore alors et cette divulgation pouvait, en effet, être pénible. Cette partie des lettres est donc demeurée inédite et nous la reproduisons ici d'après les originaux gardés avec soin par Brossette et conservés aujourd'hui dans la bibliothèque municipale de Chartres (manuscrit n° 1718, t. II, f° 74 et suivants). Tous ces documents permettent de se faire maintenant une idée exacte et complète de ce qui se passa et qui n'est guère à la louange de l'abbé Lenglet. Mais laissons la parole à Jean-Baptiste Rousseau.

A Bruxelles, le 24 mars 1731.

Vous serez surpris, monsieur, et peut-être fâché plus que je ne l'ai été moi-même en apprenant l'aventure qui a retardé la réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois; mais il fallait que vous la sussiez et pour vous l'apprendre je voulais qu'elle fût finie. La voici. Il n'est pas que vous ne connaissiez au moins de réputation un certain abbé Lenglet du Fresnoy qui a fait imprimer depuis peu un livre sur la manière d'écrire l'histoire. Ce personnage, dont je n'avais jamais entendu parler, me vint voir à Vienne se disant chanoine de Tournay, quoiqu'il ne l'ait jamais été, et chargé d'une affaire importante de la part du chapitre dont j'ai su depuis qu'il n'était connu que sur le pied d'un fripon avec qui personne ne voulait avoir commerce. Je ne laissai pas, sur ces fausses enseignes et sur le babil spécieux de cet homme, le plus assuré menteur qui fut jamais, de le produire chez les principaux ministres de la cour de Vienne; mais il se lassa bientôt de voir si bonne compagnie et son peu d'empressement à profiter des entrées que je lui avais procurées me fit soupçonner dès lors que tout ce qu'il m'avait conté était une fable. Je fus confirmé dans cette pensée par M. le prince Eugène qui me raconta à quelque temps de là une friponnerie insigne qu'il avait faite à M. de Hohendorff pour lui attraper cinquante pistoles que le prince avait payées. Depuis ce temps-là je ne le revis plus jusqu'au temps de mon départ pour Bruxelles auquel il vint me trouver pour m'offrir de faire le voyage avec moi. Je m'en défendis le plus honnêtement qu'il me fut possible et je l'avertis lui-même, s'il faisait ce voyage, de ne point entrer sur les terres de France sans avoir sondé le terrain en écrivant à M. Le Blanc, dont il se disait l'ami particulier, pour justifier son voyage que je savais qui l'avait rendu suspect; et, en effet, peu de temps après mon arrivée ici, j'appris que le cardinal Dubois l'avait fait arrêter à Strasbourg. Je lui avais fait avant de partir un autre plaisir essentiel, qui était de lui faire toucher cent ducats pour un manuscrit que je fis acheter à M. le prince Eugène, et je sus que sans cet argent son hôtesse l'allait faire mettre en prison pour deux cents florins qu'il lui

devait. Voilà tout le commerce que j'ai jamais eu avec cet homme, dont je n'ai pas ouï parler depuis, si ce n'est deux jours avant de recevoir votre lettre que j'en reçus une d'Amsterdam où on me donnait avis qu'il faisait imprimer sous votre nom un libelle plein d'infamies contre moi. On m'envoyait même l'épître liminaire où, vous faisant parler, on m'adressait à moi-même toutes les horreurs que la plus atroce calomnie peut inventer; mais tout cela d'un style où personne assurément ne vous aurait reconnu. Vous jugez bien que je ne pris point le change. Je songeai seulement à empêcher qu'il ne fût pris par quelque autre plus dupe que moi, et à l'aide des ministres dont je suis connu en Hollande j'ai obtenu la suppression de ce libelle, en attendant peut-être quelque chose de mieux. Voilà, monsieur, ce que je voulais être en état de vous mander avant que je fisse réponse à votre lettre, à laquelle je viens maintenant après cette digression [1]...

L'honnêteté de l'excellent Brossette fut fort scandalisée au récit d'un tour si noir. Il y paraît bien dans la réponse qu'il s'empressa de faire à la lettre de Rousseau. Mais enfin le danger était conjuré — il le croyait, du moins, — et, après s'être bien récrié, il demandait à connaître par le menu les circonstances de cette machination ténébreuse.

A Lyon, ce 9 avril 1731.

Vous avez raison, mon cher monsieur, de présumer que je serais également surpris et fâché de l'aventure dont vous m'avez fait le récit. Est-il possible que l'abbé Lenglet qui ne me connaît point, que je n'ai vu de ma vie et avec qui je n'ai jamais eu la moindre relation ni de près ni de loin, ait eu l'impudence d'abuser de mon nom jusqu'à me rendre votre calomniateur, à la face de toute la terre? Faut-il qu'il y ait des hommes si pervers et qui soient capables d'inventer des crimes nouveaux auxquels on n'a point encore donné de nom? Car les termes de perfidie, de trahison, d'attentat me paraissent bien faibles pour exprimer la qualité d'une action si noire et si détestable. Je frémis à la simple idée de cette horrible entreprise, surtout quand j'envisage les suites qu'elle aurait eues si vous n'aviez trouvé le moyen de la prévenir par votre prudente activité. Cet homme, sans doute accoutumé à ces sortes de forfaits, a cru ou que j'ignorerais l'auteur de celui-ci, ou que je le regarderais avec indifférence, ou que peut-être je serais dans l'impuissance d'en tirer raison. Mais il a pris de fausses mesures, car comme le simple soupçon du crime blesse une délicatesse presque autant que le crime même, j'ai porté mes plaintes aux personnes qui sont en état de me rendre justice et de venger l'injure que m'a voulu faire ce scélérat. J'espère d'y réussir en cas qu'il soit en France, et c'est de quoi je vous prie de m'informer incessamment, aussi bien que des

1. Le reste de la lettre est publié. *Lettres de Rousseau*, t. III, p. 163.

circonstances particulières de ce libelle, afin que je puisse parler et agir avec plus de certitude [1].

Pour satisfaire cette curiosité bien légitime, Jean-Baptiste Rousseau s'empressait d'écrire à Brossette une longue lettre pleine des détails de cette affaire et que nous reproduisons ici en entier, car elle est restée complètement inédite.

A Bruxelles, le 20 avril 1731.

Ce n'est qu'en ce moment, monsieur, que je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 et j'y réponds sur le champ pour mettre la poste dans son tort en cas qu'elle soit aussi paresseuse pour vous que pour moi. Je n'ai nullement douté de l'indignation que vous causerait un projet aussi horrible que celui de l'abbé Lenglet. J'en fus averti par un nommé M. Tronchin, docteur en médecine demeurant à Amsterdam en Sainte Lucie Stegg. Il me mandait qu'on y imprimait un libelle intitulé *Eloge historique du sieur Rousseau, par l'éditeur du Regnier de Londres*, mais que c'était l'abbé Lenglet qui en était le véritable auteur, et il m'envoyait en même temps une copie de l'épître dédicatoire, qui était proprement un volume où sous ce nom les plus atroces calomnies et les injures les plus infâmes m'étaient adressées; mais il ne me mandait ni le nom de l'imprimeur, ni rien qui pût me donner connaissance du livre auquel cette belle épître devait servir d'introduction. Je pris le parti sur le champ d'envoyer et la lettre et le manuscrit à M. da Cunha, ambassadeur de Portugal, mon ancien ami, pour le prier de se joindre à M. de Zinzendorff, envoyé de S. M. I. en Hollande, à qui j'écrivais en même temps et avec qui je suis lié d'amitié depuis Vienne, afin de faire supprimer ce libelle. M. da Cunha me le renvoya, mais il garda la lettre de Tronchin et ces deux ministres s'employèrent avec tant de vigueur auprès du Pensionnaire que le libelle fut supprimé. Mais ce que je ne savais pas et que mon donneur d'avis dont je n'ai pas ouï parler depuis ne jugea pas à propos de m'apprendre c'est que ce libelle devait être mis à la tête d'un commentaire sur Marot en quatre volumes in-4, qui vient de paraître et où je me suis vu en neuf endroits traité de la manière du monde la plus infâme. Voilà, monsieur, comme l'injure qui vous menaçait a été prévenue, et pour moi, faute de plus ample instruction, je n'ai pu prévenir qu'une partie de celle qui me regardait. L'épître a été retranchée et on y en a substitué une autre à M. le comte d'Hoym, ministre de Saxe, sous le nom feint ou véritable d'un inconnu qui se signe Gordon de Percel. Dans le temps que ces choses se passaient, j'envoyai à l'abbé d'Olivet le libelle manuscrit que M. da Cunha m'avait renvoyé, le priant d'obtenir de M. le garde des sceaux, son ami, un ordre à M. de Fénelon d'en parler

1. La suite de cette lettre est également inédite mais il y est question de toute autre chose: la place des annotations dans une édition critique.

aux États généraux, le priant de me renvoyer le manuscrit que je ne lui communiquais que pour lui faire connaître l'importance du service que j'exigeais de lui. Il me renvoya quelque temps après une réponse en original de M. le garde des sceaux, mais pour le manuscrit je ne l'ai point revu et il ne m'a point écrit depuis, ce qui me fait croire qu'il l'avait envoyé à ce ministre et qu'il attend son retour à Paris pour le redemander. Pour la lettre de Tronchin que je voudrais pouvoir vous envoyer en original, je viens d'écrire à l'abbé de Vayrac à qui M. da Cunha l'a remise à La Haye et qui se trouve actuellement à Paris, pour le prier de me la renvoyer s'il l'a encore. Voilà, monsieur, tout ce que je puis vous apprendre de cette disgracieuse affaire que je regarde comme un effet de la malheureuse étoile qui me destine à être toute ma vie en lutte aux fripons sans autre raison que celle de leur antipathie contre ceux qui ne leur ressemblent pas. Je vous avoue que l'horreur de toutes les indignités où je me suis vu exposé depuis que je me connais, l'impunité qui les autorise, la pureté de ma conscience qui m'en fait d'autant plus sentir l'injustice et peut être l'affaiblissement causé par les années me donnent de temps en temps des impressions de chagrin qui dégénéreraient en misanthropie si mes dissipations et le commerce de mes amis ne me soutenaient pas. Cette situation cependant, jointe à d'autres embarras d'une nature différente, ne me laisse pas assez à moi-même pour m'occuper des matières littéraires et je me trouve encore moins en état que vous de rien rédiger par écrit de ce que j'ai pensé à l'occasion des œuvres de Molière qu'on doit imprimer. Il faut avoir l'esprit tranquille pour écrire, et je ne l'ai pas. L'édition projetée sera assez bonne si vous avez le temps d'achever vos notes avant qu'elle puisse paraître, et si on en retranche tout le fatras dont les autres éditions sont accompagnées. Je suis totalement de votre avis sur la place qu'il leur faut donner; je ne vous avais proposé ma pensée que comme un doute et vous l'avez éclairci très solidement. Je vous en remercie de tout mon cœur et vous prie de saluer M. Mazard de ma part et d'être bien persuadé du tendre attachement et de la sincère estime avec laquelle je suis à la mort et à la vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

A ces détails nous joindrons un autre fragment également inédit d'une lettre de Rousseau à Brossette, postérieure seulement d'un mois et demi à la précédente et qui la complète heureusement.

A Bruxelles, le 1er juin 1731.

. . . . . .

Vous devez avoir reçu de moi une grande lettre depuis laquelle je n'ai plus entendu parler de ce coquin de Lenglet. J'ai seulement écrit à M. le garde des sceaux pour lui rendre compte de la conduite de ce malheureux et lui en demander justice. Je ne sais ce qu'aura produit ma lettre; peut-être est-ce une nouvelle mode introduite chez vos

ministres de ne point faire de réponse. J'en ai connu qui répondaient et j'en connais encore de la première volée qui m'honorent souvent de leurs lettres, mais il est vrai que ce ne sont pas des ministres pris dans la robe.

Au reste, M. l'abbé d'Olivet m'ayant écrit *novissimè* que M. Chauvelin s'attendait au discours préliminaire que j'avais fait espérer sur les œuvres de Molière, je lui ai répondu hier très décisivement et même un peu séchement que je n'étais ni en humeur ni en volonté de m'en donner la peine. Il pourra, s'il veut, vous communiquer ma lettre et toutes celles que je lui ai écrites sur cet article par lesquelles vous verrez que je ne suis engagé à rien, mais que, quand je le serais, j'ai plus de raisons qu'il n'en faut pour me dégager sans intéresser ma conscience. Quand vos notes seront achevées, si vous daignez me les communiquer, je me ferai toujours un plaisir d'y ajouter ce qui pourrait vous avoir échappé, mais ce sera uniquement pour l'amour de vous, et nullement par aucun des motifs qui amorcent ordinairement les dupes, dans les corps desquels je ferai de mon mieux, avec l'aide de Dieu, pour n'être jamais immatriculé.

Je suis avec toute la considération et tout l'attachement possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

L'affaire semblait donc terminée, ou, du moins, l'impression en Hollande des factums dirigés contre Rousseau avait été arrêtée et celui-ci pouvait être à peu près rassuré. Mais Lenglet du Fresnoy était un homme de ressources dont les mauvaises intentions ne se rebutaient pas pour si peu. Loin de désarmer, il préparait une nouvelle infamie et, espérant que la France, dont Rousseau était banni, serait un terrain plus favorable pour lui nuire que la Hollande, c'est en France et non à l'étranger qu'il se proposait dorénavant de commettre ses vilenies. Brossette apprit brusquement qu'il se tramait quelque chose par le billet suivant, écrit d'une plume verbeuse et emphatique, par un correspondant commun de Rousseau et de lui, M. de Lasseré.

Au Temple, ce 29 août 1732.

Par la juste indignation qui soulève tout honnête homme contre les calomniateurs, il vient, monsieur, de me tomber entre les mains un discours exécrablement apologétique contre notre seul Pindare moderne, M. Rousseau, auquel vous m'avez paru également lié d'attachement et d'admiration. La candeur et la pureté de vos mœurs étant bien vérifiés au courant de la société civile, aujourd'hui, monsieur, on produit sous votre nom, à la seconde édition de votre Regnier, en Hollande, une infernale compilation satyrique contre M. Rousseau, que je n'ai pu lire sans écumer de colère contre celui qui vous fait, vous M. Brossette, vous honnête homme, vous en relations d'intime affinité avec M. Rous-

seau, il vous fait, dis-je, servir de bouclier à sa calomnie en mettant ce libelle à la tête de votre œuvre. Je vous en donne avis par l'estime que j'ai pour vous. Je ne doute point que vous ne releviez la flétrissure dont on veut vainement vous couvrir. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LASSERÉ.

Le calomniateur s'appelle l'abbé Lenglet, homme déjà repris de justice. C'est à vous d'en arrêter au plutôt les mauvaises trames pour votre intérêt personnel.

L'homme qui s'indignait ainsi et prenait de la sorte fait et cause pour Brossette et Rousseau était un ancien conseiller au Parlement de Paris, très mêlé à la société du Grand Prieur, vivant au Temple et qui avait été le témoin d'une scène qu'il va conter lui-même un peu plus loin. Tout chaud de colère, il s'était empressé de jeter le cri d'alarme qui troubla fort, encore une fois, la tranquillité du pauvre Brossette. Celui-ci, comme bien on pense, se hâta de demander de plus amples détails par la lettre ci-dessous et il les obtint dans une longue lettre, toujours emphatique, de M. de Lasseré, qui fait suite à celle-ci.

A Lyon, ce 6 septembre 1732.

Vous ne sauriez comprendre, monsieur, la douleur que je ressens en apprenant par votre lettre l'affreuse calomnie que l'on a publiée sous mon nom. Il y a un an et demi que M. Rousseau, votre ami et le mien, me manda qu'on lui avait donné avis d'Amsterdam que l'abbé Lenglet du Fresnoy y faisait imprimer sous mon nom un libelle plein d'infamies contre lui, M. Rousseau; qu'on lui envoyait même l'épître liminaire, où, me faisant parler, on lui adressait à lui-même toutes les horreurs que la plus atroce calomnie peut inventer; *mais tout cela* (ce sont les termes de M. Rousseau) *d'un style où personne assurément ne vous aurait reconnu. Vous jugez bien*, ajoutait-il, *que je ne pris point le change; je songeai seulement à empêcher qu'il ne fût pas pris par quelqu'autre plus dupe que moi; et à l'aide des Ministres dont je suis connu en Hollande, j'ai obtenu la suppression de ce libelle, en attendant peut-être quelque chose de mieux*, etc.

A l'arrivée de cette nouvelle qui intéressait encore plus mon honneur que celui de M. Rousseau, jugez quelle fut ma douleur et mon étonnement! Je criai à la perfidie, à l'attentat, à la trahison. Je ne pouvais m'imaginer et je ne comprends point encore qu'il y ait au monde des hommes si pervers et capables d'inventer des crimes nouveaux, auxquels on n'a point encore donné de nom; car je n'en sais point qui soit assez fort pour exprimer le noirceur de l'action de ce misérable abbé Lenglet. Est-il possible que cet imposteur qui ne me connaît point, que je n'ai vu de ma vie et avec qui je n'ai jamais eu la moindre relation, ni de près ni de loin, ait eu l'impudence d'abuser de

mon nom jusqu'à me rendre le calomniateur de M. Rousseau à la face de toute la terre? Non, monsieur, il n'y a point de supplice assez grand pour punir ce crime comme il le mérite. Quelque temps après, M. Rousseau me manda que ce libelle devait être mis à la tête d'un commentaire sur Marot, en quatre volumes in 4° qui parut alors sous le nom supposé du chevalier de Gordon de Percel, mais qui est véritablement de l'abbé Lenglet, et où M. Rousseau est traité en plusieurs endroits de la manière du monde la plus indigne. Je croyais que la fureur de cet enragé serait épuisée par les traits qu'il avait lancés dans ses notes, et je ne pouvais me persuader qu'il persistât dans l'horrible dessein de faire imprimer son infâme libelle et de me l'imputer, malheureux que je suis! après les précautions que M. Rousseau avait prises pour le faire supprimer. Mais puisque ma prévoyance a été trompée, je vais m'adresser aux Puissances pour avoir justice de cette imposture. Je remplirai les journaux de mes plaintes et de mes clameurs pour me disculper envers le public. En attendant que je puisse écrire à M. Rousseau, je vous supplie, monsieur, de lui faire savoir mes sentiments sur cette affreuse aventure. Recevez aussi les assurances de l'attachement aussi sincère que respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Au Temple, ce 21 septembre 1732.

En réponse, monsieur, que je vous fais au moment de la réception de votre dernière, votre agitation et les mouvements que vous vous donnez contre un insigne calomniateur étant nécessaires pour votre justification, voici comme le libelle en question m'est apparu. J'arrive un matin au lever d'un grand par moi autant aimé que respecté, qui ne veut être ni cité ni nommé[1], mais dont le crédit a jusques ici empêché que ce libelle ait prospéré à l'impression de Hollande. Je trouve donc vis-à-vis l'illustre personnage à qui je venais faire ma cour un abbé tenant en main un cahier d'impression très belle entourée de vignettes. Une feuille détachée dont le maître en question prenait lecture me fit demander ce que c'était, et cette Excellence s'étant contentée d'en lire la première page et d'un air indifférent ayant rendu le feuillet à cet abbé en lui disant que cela était grossier, j'ai demandé à cet abbé la communication; et lui m'ayant dit qu'il n'avait que cet unique exemplaire, je le priai de m'en accorder la lecture sans déplacer : ce que je fis d'un bout à l'autre. Après quoi, ne connaissant point cet homme, je lui marquai ma surprise de voir votre nom au bas d'une telle satyre. Il me répondit que c'était l'ouvrage de gens piqués qui exhalaient leur bile sous votre nom, à quoi je criai à la calomnie punissable des plus grands supplices. Mon vilain lève le siège sans réplique et court encore. L'Excellence m'ayant dit qu'il était charmé qu'en face j'eusse daubé ce malheureux et m'ayant dit son nom, sur le champ et sous les yeux du

1. Note du manuscrit : Le duc d'Aremberg, logé au Temple aussi bien que M. de Lassèré.

maître du logis, je vous en informai. Voilà le fait tel qu'il est; pour raison de quoi, sauf votre meilleur avis, vous ne feriez pas mal d'informer M. Hérault afin qu'il enjoigne à ce monstre, qui probablement est encore à Paris, de couper court à cet infernal scandale si pernicieux à la société civile. Au reste, monsieur, hier dans une maison on me dit de la part de M. Hardion que votre aventure allait être étalée au prochain *Mercure* et que mon nom y devait être estampé, ce qui m'a fort déplu et me déplairait fort, et je lui fais dire : il est inutile que je sois imprimé. Pour tout ce qui se tourne en histoire publique je suis persuadé que vous n'y donnez point les mains. Au surplus, j'ai rempli le devoir de l'honnête homme qui soutient l'innocent et qui s'élève contre le calomnie. Plus n'en sais sur cet article, auquel vous aviserez en homme prudent et sage. Je n'ai point écrit à notre ami, vous laissant là-dessus un champ libre. Je suis avec autant d'estime que de parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LASSERÉ.

Il m'échappe de vous dire que votre aventure et la mienne courent Paris. Le grand chez qui la chose s'est passée l'a rendue publique tant pour vous que pour votre ami.

De Lasseré ne s'en tint pas là : il ne se contenta pas d'aviser Brossette de ce qu'on tramait contre lui, mais s'empressa d'agir pour empêcher Lenglet du Fresnoy de mettre ses desseins à exécution. Vite il porta une plainte au lieutenant de police et la mena avec assez d'empressement pour croire qu'elle aurait un effet définitif. Mais Lenglet n'était pas homme à s'embarrasser de si peu : il avoua tout ce qu'on voulut, promit ce qu'on lui demanda et n'en fit qu'à sa tête; l'avenir devait le prouver.

Ce jeudi au soir, 25 septembre 1732.

J'ai, monsieur, assez favorablement conduit vos intérêts pour faire venir votre calomniateur devant M. Hérault, où ce matin il a comparu, et là, plus mort que vif, les deux lettres que vous m'avez écrites ayant été présentées à ce prêtre sacrilège, il a tout avoué et a juré sa foi de monstre, mais à la face de la police, qu'il n'y avait encore que le seul exemplaire de ce libelle qu'il n'avait montré qu'au seigneur dont je vous parle dans ma précédente. Il s'est bien gardé de dire que j'en ai par cette voie pris aussi communication d'un bout à l'autre. Après la verte réprimande fulminée sur ce monstre, il résulte que le libelle est mort-né et que cet infernal coquin vous doit écrire une lettre en réparation qu'il remettra à M. Hérault, duquel vous la devez tenir à votre adresse. Vous n'avez plus à présent qu'à vous tranquilliser sur cet article, grâce à Dieu, bien terminé. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LASSERÉ.

Entre temps, Brossette avait écrit ce court billet à Rousseau.

A Lyon, ce 22 septembre 1732.

Il est donc vrai, monsieur, que notre infâme calomniateur a consommé son crime, malgré les précautions que vous avez prises pour détourner le coup, et il faut que ce soit un de mes ouvrages qui serve d'asile et de véhicule à l'imposture, pour vous déshonorer et moi aussi. Dès que j'eus appris cette horrible nouvelle par M. de Lasseré, j'écrivis à Mrs Fabri et Barrillot, libraires de Genève, pour avoir par leur moyen un exemplaire de cette malheureuse édition de Regnier, qu'on dit avoir été faite depuis peu en Hollande; mais ils m'ont répondu qu'il n'en avaient aucune connaissance et qu'il ne pouvaient se persuader qu'elle eut été faite en ce pays-là, parce qu'ils en auraient eu avis par les libraires de Hollande, avec lesquels ils étaient en grande correspondance. Cette porte m'étant fermée, je me suis adressé à un de mes amis à Paris et à M. de Lasseré lui-même pour les prier de m'envoyer ce livre puisqu'il existe. J'attends leur réponse, suivie de l'effet de ma prière, et je l'attends avec une extrême impatience parce qu'il est nécessaire que je le voie, afin que j'en puisse parler pertinemment dans les déclarations publiques que je ferai insérer dans les journaux. Car je ne veux rien oublier pour faire connaître la vérité à toute la terre. Vous feriez même une œuvre doublement méritoire si vous vouliez m'envoyer un plan de la déclaration que vous trouverez à propos que je fasse, pour votre justification et la mienne. Comme j'ai résolu de la répandre dans divers journaux, je travaillerai aussi à en faire une de mon chef, et cette variété ne sera pas inutile. Notre intérêt est commun; ainsi, monsieur, il est bon que nous agissions de concert dans une affaire qui nous regarde également tous les deux. J'espère que vous entrerez dans ces sentiments et que vous serez toujours persuadé de ceux d'estime, de considération et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Sur ces entrefaites, Brossette avait reçu du lieutenant de police, devant lequel Lenglet avait dû comparaître, la confirmation de ce qui s'était passé et aussi le désaveu par le coupable lui-même de l'acte immoral que celui-ci avait essayé de perpétrer. Voici ces documents qui ne sauraient laisser aucun doute sur l'attitude si méchamment louche de Lenglet du Fresnoy.

A Paris, le 15 octobre 1732.

Sur les plaintes que M. de Lasseré, monsieur, a fait de votre part à M. Hérault d'une libelle que M. l'abbé Lenglet avait fait faussement imprimer sous votre nom, il l'a envoyé chercher pour lui faire les reproches que méritait une lettre suppositoire. Il n'en est point disconvenu et a assuré M. Hérault qu'il n'y en aurait aucun exemplaire dis-

tribué. Le magistrat l'a exhorté à en empêcher la distribution, ce qu'il a promis affirmativement, et de plus lui a fait sentir qu'il ne pouvait s'empêcher de vous en donner un désaveu par écrit pour vous justifier dans le monde. C'est ce qu'il a fait par la lettre ci-jointe qu'il a apportée le même jour à M. Hérault et que ce magistrat m'a chargé de vous faire passer. Je m'en acquitte avec d'autant plus de plaisir que cela me fournit l'occasion de vous assurer de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Déon, premier commis de M. Hérault.

P. S. — Une maladie m'a empêché de vous adresser plus tôt cette lettre.

Cette lettre était suivie du désaveu de Lenglet. Le voici :

Monsieur, il est vrai que j'ai fait imprimer sous votre nom, à Amsterdam, non pas un libelle diffamatoire, mais une épître satyrique au sieur Rousseau, que j'ai mise à la tête d'une nouvelle édition in-4° des œuvres de Regnier, dans la forme de celle que vous-même fîtes imprimer à Londres en 1729.

Comme il n'y a aucun exemplaire de la dite préface qui soit distribué, je vous promets qu'il n'en paraîtra aucun sous votre nom : c'est de quoi je vous donne ma parole d'honneur. Je crois même que quand on saura qu'elle vient de moi, elle fera beaucoup plus d'impression sur l'esprit des gens d'honneur, parce que les faits que j'y rapporte sont de ma propre connaissance et que j'en donne la preuve dans la pièce même.

Néanmoins au cas que contre mon aveu il en parût quelque exemplaire sans la correction que je vous promets dans cette lettre, je le désavoue dès à présent et vous permets de faire imprimer dans tous les journaux et *Mercures* ce désaveu en son entier, par lequel on verra que ce n'est pas vous qui avez fait cette épître, mais moi-même, pour des raisons que le sieur Rousseau n'ignore pas et pour d'autres que j'ai expliquées dans une très longue lettre à M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de S. M. auprès des États généraux des Provinces unies.

Voilà, monsieur, tout ce que vous pouvez exiger de moi; car je vous crois trop honnête homme et trop bon citoyen pour vouloir prendre la défense de Rousseau, qui se déclare lui-même hérétique en amour, hérétique même très punissable par toutes les lois, et contre lequel le Parlement de Paris à sévi jusqu'à le condamner à un banissement perpétuel, qui n'a jamais pu être révoqué, quelque mouvement qu'il se soit donné, M. d'Aguesseau, chancelier de France, s'étant toujours sagement et fortement opposé au retour du dit Rousseau.

D'ailleurs, je ne crois pas que le sieur Rousseau ait un privilège exclusif pour satyriser tout ce qu'il y a de respectable, sans excepter même M. le prince Eugène de Savoie et M. l'abbé Bignon, desquels il avait reçu des bienfaits et qui sont respectés de tout ce qu'il y a de

grand dans l'Europe. Ainsi quand on rappellera au public certains traits vifs et éclatants du sieur Rousseau, on ne fera que lui rendre ce qu'il a prêté lui-même à des gens beaucoup plus estimables que lui.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, L'abbé Lenglet du Fresnoy.

Paris, ce 25 septembre 1732.

Le bruit de tous ces démêlés arrivait naturellement jusqu'à Rousseau, qui, toujours hautain, affectait un mépris un peu superbe d'une pareille machination mise en œuvre par un tel personnage, mais qui, perspicace et bien informé, se refusait à croire l'affaire finie et laissait entendre avec raison qu'elle pourrait bien recommencer à brève échéance en France même.

A Bruxelles, le 30 septembre 1732.

Rien n'est plus digne de vous et de moi, monsieur, que la chaleur que vous marquez contre l'infâme écrivain qui s'est servi de votre nom et du mien pour débiter ses impostures. Mais rien ne serait plus ridicule à moi que de m'amuser à les réfuter, et de vouloir combattre en escrime réglée contre un faquin dont le public m'a déjà vengé d'avance. J'en userai avec les gens de cette espèce comme j'ai déjà fait avec Gacon, et il leur arrivera de leurs calomnies et de mon silence ce qui est arrivé à ce malheureux. Quand il se présentera des ennemis capables de tromper le public ou par leur autorité ou par le mérite de leurs écrits, alors ce sera à moi de le désabuser, mais à vous dire vrai je doute que cela arrive jamais, ma conduite et ma réputation chez tous les honnêtes gens de l'Europe me mettant, ce me semble, assez à l'abri d'un pareil danger. Et d'ailleurs la seule impudence d'avoir emprunté un nom comme le vôtre ne suffit-elle pas pour donner un démenti à tout ce que l'imposteur peut avoir avancé et n'est-ce pas assez que le monde sache que vous êtes de mes amis et que vous m'estimez pour achever de l'enfoncer dans le décri où ses mauvaises actions et son style, s'il se peut encore plus mauvais, l'ont déjà plongé? Ce n'est point par des apologies superflues qu'on doit réprimer l'audace de ces sortes d'insectes, encore moins par des récriminations qui ne font que servir d'amusement aux sots et d'entretien à la canaille. Il y a d'autres moyens légitimes de mettre les fripons à la raison, et s'il se trouve des pays où on les protège, il s'en trouve aussi d'autres où on les châtie. Le temps amène tout. Du reste, je ne sache point que le libelle en question ait paru en Hollande. Je doute même qu'il ose y paraître, et s'il existe ce ne sera pas là qu'il faudra chercher son berceau. Les protecteurs du père de cet enfant d'iniquité me sont connus et s'il paraît, je sais à merveille à qui je devrai m'en prendre. En voilà assez sur ce chapitre qui ne mérite pas de nous occuper plus longtemps. Je m'attendais en ouvrant votre lettre à y trouver après un si long silence quelques

réponses aux demandes que je vous avait faites dans ma dernière. Je me flatte que vous voudrez bien satisfaire ma curiosité dans la première que vous aurez le loisir de m'écrire. Ne doutez jamais de la confiance et de la tendre estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Le 25 octobre 1732, Brossette remerciait par une lettre adressée à chacun d'eux le lieutenant de police Hérault et son premier commis Déon de leur intervention dans l'affaire avec Lenglet. Ces lettres se trouvent dans le manuscrit de la bibliothèque de Chartres (t. II, f° 141), mais nous ne les reproduirons pas ici. Nous nous contenterons de donner la réponse faite par Brossette à Lenglet et à Lasseré.

A Lyon, ce 25 octobre 1732.

Monsieur, quelque sujet que j'aie de me plaindre de vous, je ne vous ferai aucuns reproches, afin de vous donner un exemple de cette modération qui sied si bien à tous les honnêtes gens. J'ignore les chagrins que vous avez contre M. Rousseau, mais quelle qu'en soit la cause, deviez-vous m'appeler dans votre querelle et me rendre l'instrument de votre vengeance? Moi, que vous ne connaissez point et qui n'ai jamais eu rien à démêler ni avec vous ni avec aucune personne du monde. Je vous avoue, monsieur, que ce procédé m'a paru aussi étonnant qu'il est injuste; mais le désaveu que vous en faites dans votre lettre et la parole d'honneur que vous m'y donnez calment un peu mon ressentiment, quoique je ne puisse point approuver que votre satire paraisse, même sous votre nom, dans un livre auquel on sait que j'ai eu quelque part. Mon dessein n'est point d'entreprendre la défense de M. Rousseau : il est assez fort pour se défendre tout seul, sans le secours d'un apologiste tel que moi; mais, tout bien considéré, ne feriez-vous point mieux d'étouffer aussi tous les sentiments d'animosité et de supprimer la satire que vous aviez faite contre lui. La prudence, la raison, la grandeur d'âme, la religion même semblent exiger de vous ce sacrifice. Recevez ce conseil d'un ennemi.

Au reste, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 25 septembre ne m'a été rendue que le 23 octobre, et M. Déon, premier commis de M. le lieutenant général de police, me mande qu'une maladie qui lui est survenue est la cause de ce retardement. Je suis, etc.

A Lyon, ce 18 novembre 1732.

L'intérêt que votre bonté, monsieur, et l'amour que vous avez pour la justice vous ont fait prendre à l'injure que l'abbé Lenglet me préparait mérite bien que je vous fasse part de l'heureux effet qu'on produit vos généreuses démarches. M. Hérault m'a fait l'honneur de m'envoyer la lettre qu'il avait ordonné à cet abbé de m'écrire. Par cette lettre il convient d'avoir fait imprimer sous mon nom, à Amsterdam, l'épître

satirique dont il s'agit, à la tête d'une nouvelle édition de Regnier, en m'assurant qu'il n'y a aucun exemplaire de cette épître qui ait été distribué. Il me promet et me donne même sa parole d'honneur (quel serment!) qu'il n'en paraîtra aucun sous mon nom; il ajoute encore qu'en cas qu'il en parût quelque exemplaire sans la correction qu'il me promet, il le désavoue et consent que je fasse imprimer dans tous les journaux et *Mercures* ce désaveu en son entier, par lequel on verra, dit-il, que ce n'est pas moi qui ai fait cette épître, mais lui-même, pour des raisons que M. Rousseau n'ignore pas, etc.

Vous comprenez, monsieur, par ce prélude, qu'il ne se désiste point du malheureux dessein qu'il a formé de publier cette satire sous son nom même, ce qui me fâche presque autant que sa première entreprise par l'intérêt que je prends à M. Rousseau. Voici pourtant un motif de consolation : c'est qu'on me mande de sa part que tout l'ouvrage va être supprimé, c'est-à-dire et l'épître satirique et l'édition même de Regnier, et que MM. les États généraux ont rendu à cette occasion un décret par lequel ils défendent d'imprimer aucun livre qu'il n'ait passé par les mains d'un censeur, décret très sage et très nécessaire pour réprimer la licence indéfinie et effrénée que les libraires de ce pays-là se donnaient de mettre au jour les ouvrages les plus scandaleux. J'ai eu l'honneur d'écrire à M. le lieutenant général de police pour le remercier, et en même temps j'ai envoyé à ce magistrat une réponse à l'abbé Lenglet, dans laquelle je lui représente l'injustice affreuse de sa conduite à mon égard et l'indignité de celle qu'il tient à l'égard de M. Rousseau. « Tout bien considéré, lui dis-je, ne feriez-vous pas mieux d'étouffer aussi tous sentiments d'animosité et de supprimer la satire que vous avez faite contre lui? La prudence, la raison, la grandeur d'âme, la religion même semblent exiger de vous ce sacrifice. Recevez ce conseil d'un ennemi. »

Je ne sais quel sera le fruit de mes exhortations, mais quelque issue que puisse avoir cette affaire-ci, je conserverai une reconnaissance éternelle des soins que vous avez pris pour la terminer. Je suis, etc.

Après cette algarade, la correspondance entre Brossette et Rousseau reprend et se continue telle qu'elle était auparavant. L'échange de nouvelles, littéraires ou autres, se mêle aux réflexions dont Lenglet est l'objet et l'entretien se poursuit ainsi, à distance, jusqu'à ce qu'une autre alerte vienne rappeler les deux amis au sentiment des méchancetés qu'on n'a pas cessé de préparer contre leur repos.

A Lyon, ce 12 décembre 1732.

Un séjour de plus de deux mois que j'ai fait à la campagne, monsieur, m'a terriblement dérangé et m'a empêché de vous écrire. Ce n'est point par oubli que j'ai négligé de répondre dans ma dernière lettre aux questions que vous m'avez faites. Mais lorsque je vous

écrivis j'étais si vivement animé contre notre infâme calomniateur que je ne pus me résoudre à vous parler d'autre chose que de la noirceur de son procédé. Quelques jours après j'écrivis encore à M. de Lasseré et le priai de vous mander ce qui s'était passé, suivant le détail qu'il m'en avait fait dans deux ou trois de ses lettres. C'est lui qui, de son propre mouvement et par l'amitié qu'il a pour vous et pour moi, a engagé M. Hérault, lieutenant général de police, à prendre connaissance de cette affaire. Ce magistrat a ordonné à l'abbé Lenglet de supprimer son libelle et de m'écrire une lettre de réparation pour avoir si indignement abusé de mon nom. C'est à quoi il a satisfait en remettant sa lettre à M. Hérault qui me l'a envoyée. Dans la réponse que je lui ai faite par la voie de ce magistrat, je lui ai reproché son double crime, à votre égard et au mien, dans les termes les plus forts, et je l'ai exhorté par tous les motifs d'intérêt, d'honneur et de religion à ne faire jamais paraître cet ouvrage d'iniquité; et c'est ce qu'il fera s'il a tant soit peu de raison et de pudeur.

M. Barrillot, qui a eu l'honneur de vous voir en allant en Hollande, m'a écrit de Bruxelles même pour me témoigner combien il était charmé de l'accueil que vous lui aviez fait. Quelque temps après il m'écrivit encore de La Haye pour m'informer d'une nouvelle imposture de l'abbé Lenglet, prouvée par une pièce que M. Barrillot avait copiée sur l'original et qu'il m'envoya. C'est une lettre fabriquée par l'abbé Lenglet sous le nom de M. Desmaiseaux et adressée à M. de Saint-Hyacinthe pour annoncer dans le *Journal littéraire* une nouvelle édition des œuvres de Regnier, que cet abbé faisait faire à Amsterdam avec des augmentations. Mais les libraires qui impriment ce journal ont été assez honnêtes gens pour ne faire aucun usage de cette lettre qui est un tissu de mensonges, de suppositions, d'impostures, et le tout pour faire accroire au public que cette édition qu'il fait faire à Amsterdam chez Oléander est faite à Londres chez Jacob Tonson. Il me fait l'auteur de quantité d'additions qui sont, dit-il, dans les notes; il suppose que j'ai eu la complaisance d'envoyer mes prétendues augmentations à ce libraire de Londres quoique je ne le connaisse point et que je n'aie jamais eu plus de relations avec lui qu'avec l'abbé Lenglet. Mais ce que je trouve de plus cruel et de plus affreux, c'est que ce coquin va m'attribuer une infâme compilation de pièces qu'il a insérées dans cette édition. Il en parle ainsi dans sa lettre : « Le texte en est seulement plus correct que dans la première édition de Londres; il y est encore augmenté de plus de deux mille vers que M. Brossette n'a recouvrés que depuis peu de temps, parmi lesquels il y a des épigrammes fort jolies, dans le style, à la vérité, de Regnier, mais qu'importe? Après cela, il donne pour échantillon une épigramme fort obscène et fort grossière qui commence :

Lisette, à qui l'on faisait tort
Vint à Robin tout éplorée
Et lui dit donne-moi la mort, etc.

Voilà les gentillesses dont cet honnête homme là qu'on dit être prêtre fait ses délices et dont il m'attribue l'heureuse découverte. Enfin, monsieur, il faudrait transcrire sa lettre entière pour vous dire toutes les sottises dont elle est remplie. Comme elle vous intéresse aussi bien que moi, car il parle de vous, je vous en enverrai une copie, si vous le souhaitez. Mais vous avez pris le bon parti qui est celui du mépris et du silence, *ut tua moderatio, et gravitas, aliorum infamet injuriam*[1].

Quelques libraires de Paris se disposent à faire une édition nouvelle de Boileau, et l'un d'eux, qui est Coignard, m'a prié de leur part d'envoyer mes augmentations pour y être insérées. Comme j'avais promis de les donner à MM. Fabri et Barrillot, libraires de Genève, qui ont fait la première édition, je mandai à M. Barrillot, quand il alla à Paris au mois d'octobre, de s'aboucher avec Coignard et ses associés pour traiter ensemble de cette dernière édition et de la faire de concert avec mes changements et additions. M. Barrillot m'a écrit de Bruxelles qu'il vous avait communiqué cet endroit de ma lettre et que vous pensiez qu'il convenait mieux que cette nouvelle édition fût faite à Genève, c'est-à-dire dans une ville étrangère, qu'à Paris. Je sais que le génie de la nation est assez porté à préférer un livre français imprimé hors du royaume, parce qu'on s'attend à y trouver des choses libres et hardies qu'un censeur royal se croirait obligé de retrancher. Mais je ferai toujours en sorte que mes écrits ne se sentent point de la liberté du lieu où l'impression s'en fera. Ainsi il m'est égal, quant au fond de l'ouvrage, que l'édition de l'ouvrage soit faite à Paris ou à Genève ou ailleurs. Le seul motif qui me déterminerait en faveur de Paris serait la beauté de l'impression et l'ornement des figures, avantages qui ne sont pas indifférents et qu'il est plus difficile de trouver à Genève.

Pour répondre maintenant à vos questions, je vous dirai, monsieur, que je suis sorti de mes fonctions consulaires depuis près d'une année, mais au commencement de celle qui vient je vais rentrer pour deux ans dans des fonctions à peu près semblables, qui néanmoins me laisseront un peu plus de loisir. J'ai profité de celui que j'ai eu cet automne à la campagne pour travailler à une nouvelle édition de Boileau qui sera considérablement augmentée. Je ne serais point fâché qu'elle pût se faire à Paris, par les raisons que je viens de vous dire, mais cela dépend de MM. Fabri et Barrillot et des arrangements qu'ils prendront avec les libraires de Paris. J'ai aussi employé une heure perdue à faire quelque chose sur Molière. L'amitié que vous avez pour moi ne me met-elle point en droit d'exiger que vous me rendiez compte aussi de vos occupations et des ouvrages nouveaux que vous avez dans le portefeuille? Vos talents méritent bien que l'on s'empresse de savoir l'usage que vous en faites.

Il y a quelque temps que M. l'abbé de Lécherène, que vous avez vu à Vienne, me rendit visite en passant par Lyon. Il me parla de vous

1. Ciceronis *epistolæ*, lib. IX, ep. 12.

avec toutes les marques d'une parfaite estime, et me pria de faire mention de lui dans la première lettre que je vous écrirais. Il se ressouvint de la fin d'un couplet que vous aviez fait dans un repas, auquel il avait été invité et où l'on donna de mauvais vin :

Et je bois le nectar du Diable
Versé par le page des Dieux.

Il était bien fâché d'avoir oublié le reste de la chanson; je vous le demande pour lui et pour moi.

Je reçus hier deux livres nouveaux de Paris, d'un caractère fort différent. L'un est un *Traité du Sublime*, dédié à M. Despréaux par M. Silvain, avocat au Parlement; cette dédicace viendrait après coup si l'on ne disait pas dans l'avertissement que l'ouvrage est composé depuis 1708. L'autre, qui est sans nom d'auteur, a pour titre *le Repos de Cyrus ou l'histoire de sa vie depuis sa quarantième année*. Je n'ai fait qu'ouvrir le premier, parce que je me réserve à le lire tout de suite avec attention. A l'égard du second, je l'ai parcouru rapidement, mais j'y ai trouvé un style fardé, papilloté, plein d'affectation, des sentiments peu héroïques, une morale efféminée, des caractères mal peints et mal soutenus, des jugements peu justes et des réflexions nouvelles. Dans la première partie, Cyrus fait l'amour; dans la seconde, il fait des établissements d'académies, et dans la troisième il fait d'autres règlements pour son royaume. Cet ouvrage est allégorique et c'est sous le voile de l'allégorie qu'on y fait le portrait de nos plus fameux poètes, parmi lesquels vous êtes, ce me semble, désigné dans un endroit. L'auteur de cet ouvrage est l'abbé Pernetti, précepteur des enfants de M. de Bologne, premier commis des finances. On dit qu'il aurait mieux fait de se reposer que de faire *le Repos de Cyrus*.

A Bruxelles, le 28 décembre 1732.

J'ai su dès le mois d'octobre dernier, monsieur, de quelle manière votre calomniateur et le mien avait été houspillé à la police et j'ai vu même ce que vous avez écrit à M. de Lasseré depuis ce temps-là touchant la lettre que vous avez reçue de cet indigne prêtre et la réponse que vous lui avez faite. Et comme par l'invitation que vous lui faites dans votre réponse d'étouffer ses sentiments d'animosité contre moi, je juge que vous avez pu oublier ce que je vous avais écrit dès le mois d'avril de l'année passée de l'ingratitude de ce fripon à mon égard, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de vous envoyer la copie que j'ai gardée du récit que j'en ai fait à M. de Lasseré afin que vous puissiez mieux juger de son procédé et du mien, vous priant de vouloir bien me renvoyer cette copie quand vous en aurez fait la lecture. J'en ai fait faire une de ce que vous me mandez au sujet de la lettre fabriquée par cet imposteur sous le nom de M. Desmaiseaux et je l'ai envoyée à M. de Lasseré afin qu'il en informe M. Hérault. Je crois

qu'il ne serait pas hors de propos que vous envoyassiez copie de la pièce entière à ce magistrat. Vous ferez sur cela ce que votre prudence et le rôle de la vérité vous conseilleront pour le mieux.

Je suis ravi que vos *Remarques sur Boileau* soient prêtes à réimprimer. Je n'ai plus la première édition et je n'ai différé à la faire chercher que dans l'attente de la seconde, dans laquelle j'espère que vous aurez assez de crédit pour faire retrancher ce qui s'est glissé dans la première d'injurieux à M. Despréaux dont la mémoire ne saurait être trop respectée surtout par son commentateur. Pourvu que les censeurs ne vous fassent rien retrancher de ce qui a paru dans l'édition de Genève, je suis fort content que celle-ci se fasse à Paris; mais comme la plupart sont d'assez petits esprits, la crainte que j'ai eue que vous ne tombassiez en mauvaise main m'a inspiré le conseil que j'ai donné à M. Barrillot de l'imprimer lui-même, afin de vous garantir contre les scrupules de MM. les examinateurs.

Je ne sais si on a achevé l'impression du Molière in-4°, mais j'ai vu depuis peu une lettre de Paris dans laquelle on mande que les libraires ont dessein d'y insérer cette prétendue vie de l'auteur dont on a diffamé la mémoire de ce grand poète dans les dernières éditions qu'on en a données. Je juge par là qu'on n'a pas fait grand cas des avis que j'ai donnés dans la lettre que j'ai écrite à M. Chauvelin; mais je puis vous répondre que si cela arrive et si on ne purge pas cette édition de tous les misérables rogatons dont les précédentes ont été infectées jusqu'ici, les éditeurs s'en trouveront mal et que je ne souffrirai point que celui de tous les auteurs qui fait le plus d'honneur à notre nation soit deshonoré et vilipendé par des compilateurs ignorants et sans goût, ni qu'on associe impunément à ses ouvrages dans une édition importante des pièces indignes de paraître avec les siennes. Vous ferez fort bien, monsieur, de faire vos notes de manière qu'elles puissent paraître séparément. Je ne vous dis pas cela sans raison, et je pourrais vous en dire davantage si je ne me faisais, comme je dois, un scrupule de violer le secret des lettres même à l'égard de ceux qui ne s'en font aucun de violer tous les autres devoirs. J'espère que vous voudrez bien me communiquer ce que vous aurez écrit, comme je vous promets de vous faire part de ce que j'écrirai, si je me vois obligé d'écrire pour venger Molière de l'affront qui sera fait à des ouvrages comme les siens.

Si vous retrouvez l'occasion de voir M. l'abbé de Lécherène ou de lui écrire, je vous prie de l'assurer que son mérite et sa politesse sont toujours gravés dans mon esprit et dans mon cœur, et que si je l'ai regretté à Vienne, je le regrette encore davantage ici. J'ai totalement oublié l'impromptu dont il vous a dit la fin et je ne me souviens pas même de l'occasion qui y a donné lieu. Je me suis seulement rappelé les deux vers que vous me citez, mais c'est tout.

Mon libraire de Hollande m'a écrit qu'il allait commencer une nouvelle édition de mes ouvrages et je compte d'y faire quelques augmen-

tations dont vous jugerez quand elle paraîtra, car j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires. Ce que vous me dites du nouveau *Traité du sublime* que vous avez parcouru me donne de la curiosité. Il y a plusieurs choses qu'on peut ajouter à ce qu'en a écrit Longin, mais la matière est bien délicate et il ne suffit pas d'être savant pour la traiter comme il faut. Agréez les vœux que je fais pour vous à l'occasion de la prochaine année et les assurances du tendre et sincère dévouement avec lequel je suis, mon cher monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Bien que très confiant par nature, Brossette avait senti tout ce qui se cachait de dissimulation dans le langage de Lenglet du Fresnoy et perdait le moins possible de vue les faits et gestes de cet adversaire sans vergogne. Précisément l'éditeur de Brossette, le libraire Barrillot, voyageait alors en Hollande et se trouvait de la sorte à même d'être bien informé de ce qui pouvait advenir. Il s'empressait de mander à Lyon, chemin faisant, ce qu'il apprenait des événements au fur et à mesure qu'ils se produisaient.

A Amsterdam, ce 12 janvier 1733.

Monsieur, j'ai reçu ici la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 du passé. J'ai vu avec plaisir que les miennes vous sont parvenues et que vous avez jugé des dispositions de mon cœur à saisir les occasions de vous témoigner mon entier dévouement. Heureux si je pouvais, monsieur, vous en prouver toute l'étendue.

M. Desmaiseaux n'a point eu connaissance de l'infâme procédé de l'abbé Lenglet à son égard, la lettre dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la copie étant restée entre les mains de celui à qui cet abbé l'avait envoyée, sans qu'il en ait voulu donner d'autre communication que celle que je pris.

La lettre que l'abbé vous écrivit le 25 septembre est captieuse et prouve qu'il persiste dans son dessein. Il se flatte toujours d'avoir main levée des feuilles qui sont arrêtées ici. L'imprimeur demande le paiement de ces feuilles et on lui demande de finir l'ouvrage; mais la force majeure le retient. Il est nanti de 70 rames de papier du prix de 17 à 18 livres de votre monnaie chacune qui peuvent lui tenir lieu de paiement. Le marchand qui l'a fourni veut en être payé et va procéder.

Si vous souhaitez, monsieur, copie de l'infâme libelle de l'abbé Lenglet, je pourrai vous le communiquer, non pas que je me flatte d'en obtenir les feuilles de l'imprimeur, mais bien qu'il m'en laissera prendre copie.

Il nous est important, monsieur, de faire promptement une édition in-4° des œuvres de M. Despréaux avec vos remarques. Sans quoi on la ferait ici. Nous sommes liés d'amitié et d'intérêt avec les libraires

d'ici et de La Haye qui ont dans ces provinces le privilège de ces œuvres. Sur la promesse que je leur ai faite que nous allions les mettre sous presse et de leur en fournir dans le cours de l'année, ils veulent bien n'en pas multiplier les éditions. Sur ce que je leur dis d'une édition à Paris de ce livre, ils me dirent qu'ils l'imprimeraient aussitôt; que la prévention où l'on était sur les éditions faites en France faisait que le même ouvrage imprimé à Paris n'aurait aucun succès en ce pays ni en Angleterre. Il en est de même en nos quartiers. Je crois, monsieur, qu'il ne convient point à notre commerce ni même aux auteurs de multiplier tout à coup les éditions d'un livre; quelque bon qu'il soit, il tombe pendant quelque temps dans une sorte de mépris. Si on faisait tout à la fois à Paris, à Genève et ici des éditions des œuvres de M. Despréaux, c'en serait trop pour ne pas nuire les unes aux autres, et les libraires de ce pays, pour donner la préférence à la leur, y ajouteraient quelque chose qui passerait sous votre nom et qui peut-être n'aurait pas votre approbation. Il est donc de toute convenance que nous fassions promptement cette édition sans nous embarrasser si on la tire à Paris. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien nous mettre en état de commencer et adresser à M. Fabri, mon associé, les moyens pour faire travailler, afin que, quittant ce pays, ce qui sera au mois de mars, je puisse prendre un fixe arrangement avec le libraire d'ici.

M. Rousseau écrit à son libraire qu'il partira au printemps pour un long voyage. Il n'a pas voulu consentir que l'on fît à présent une édition in-4° de ses ouvrages, mais on en achève une fort jolie in-douze augmentée de plusieurs pièces. Il y en avait une fort belle sur la mort du dernier roi de Suède, dont il vient d'ordonner la suppression; je crois que c'est parce que la pièce finit par une allusion entre la mort de ce prince et le sang de Patkul répandu.

Je crois, monsieur, que vous avez le portrait de M. Rousseau. Voudriez-vous permettre qu'on en prît l'esquisse? Son libraire, qui l'estime beaucoup, voudrait le faire graver par Picart et ne le lui apprendre qu'en le lui présentant. Vous êtes intéressé à l'immortalité des grands hommes, ce qui me fait prendre la liberté de vous faire cette demande.

Faites-moi la faveur d'être persuadé de plus en plus de mon parfait attachemen et du sincère dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BARRILLOT.

A Lyon, ce 28 janvier 1733.

La lettre, monsieur, que vous m'avez écrite d'Amsterdam le 12 de ce mois m'a été envoyée par M. Fabri. Je commence par l'article qui vous intéresse le plus, je veux dire la nouvelle édition de Boileau avec mes remarques. Toute réflexion faite, je crois que vous ne ferez pas mal de faire cette édition à Genève, après l'assurance que vous avez de MM. les libraires d'Amsterdam et de La Haye qu'ils ne l'imprimeront

pas; car, comme vous dites fort bien, le meilleur livre du monde tombe dans une espèce de discrédit quand il est multiplié par un trop grand nombre d'éditions. Mais si vous êtes assuré de MM. les libraires de Hollande, qui est-ce qui vous assurera que ceux de Paris ne contrefe-ront pas votre édition dès qu'elle paraîtra? Je juge de l'avenir par le passé et vous avez vu que ces messieurs ont réimprimé, quoique fort mal, notre première édition sur le privilège que le sieur Esprit Billiot, successeur de Thierri, en a obtenu depuis quelques années. Vous savez aussi qu'ils sont actuellement dans le dessein d'en faire une nouvelle. Quoi qu'il en soit, je tâcherai de mettre la dernière main à mon ouvrage afin que vous soyez en état de faire travailler après votre retour à Genève.

Tandis que vous êtes à Amsterdam, je vous prie de savoir positive-ment le nom de l'auteur des additions à mes notes qui furent insérées dans la belle édition in-folio faite en 1718 chez David Mortier. Vous m'écrivîtes en ce temps-là que ces additions étaient du savant M. Le Clerc; vous pouvez aisément vous assurer mieux de cette circonstance, dont je suis bien aise d'être instruit précisément.

J'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de m'envoyer une copie du libelle de l'abbé Lenglet. Vous jugez bien, monsieur, qu'un ouvrage de ce caractère qu'il a voulu faire passer sous mon nom doit exciter ma curiosité. Ma satisfaction serait complète si vous pouviez en obtenir les feuilles même du libraire, en vous rendant caution pour moi que je n'en ferai aucun usage et qu'elles ne sortiront pas de mes mains. Et quel usage en pourrais-je faire, moi qui ai un si grand intérêt d'empêcher que cette infâme production ne paraisse? Si j'avais l'honneur de connaître ce libraire, je lui écrirais moi-même pour le prier de satisfaire ma curiosité; mais j'espère que vous obtiendrez cette faveur. Je voudrais que ce fût le même qui souhaite d'avoir une copie du portrait de M. Rousseau. Je me déterminerais plus volontiers à la lui procurer. Mandez-moi ses intentions là-dessus, comme par exemple s'il veut que cette copie soit de la même grandeur que l'original, ou plus petite, car l'original a environ deux pieds de hauteur; s'il veut que la copie soit en couleur comme l'original ou en simple camaïeu, noir et blanc. J'ai vu bien des graveurs préférer cette dernière manière parce qu'elle imite l'estampe et qu'il est, dit-on, plus facile de graver d'après le camaïeu. Ce sont des choses sur lesquelles il faut consulter M. Picart dont les talents ne sauraient être trop loués et que je regarde comme le plus habile homme du siècle.....

C'était d'ailleurs un temps d'accalmie et de tranquillité relative durant lequel Brossette pouvait se livrer sans trop d'inquiétude aux recherches d'érudition et aux travaux de curiosité littéraire qui emplissaient d'ordinaire son existence. Quant à Rousseau, qui ne chôma jamais d'ennemis, il songeait plus assurément, en ce

temps-là, à Voltaire qu'à Lenglet. Aussi ses lettres, comme celles de Brossette, ne reflètent guère, pendant quelques mois, d'anxiété à ce sujet; l'un et l'autre se laissent aller à leurs préoccupations favorites : le culte des belles-lettres et les propos qu'elles suscitent entre les gens qui les aiment.

A Lyon, ce 29 janvier 1733.

Je commencerais ma lettre, monsieur, par les assurances d'estime et d'amitié qui sont le tribut ordinaire de la nouvelle année si vous pouviez douter des sentiments que j'ai pour vous. Je suis fort en colère contre ce cérémonial périodique, toujours blâmé, mais pourtant toujours observé, qui depuis un mois ne m'a pas laissé le temps de vous écrire. Ce n'a pas été une lecture indifférente pour moi que celle de la lettre que vous avez écrite à M. de Lasseré au sujet de l'abbé Lenglet et dont je vous renvoie la copie [1]. Je vous rends confidence pour confidence en vous faisant part de la lettre que cet abbé avait fabriquée sous le nom de M. Desmaiseaux et dont je vous ai déjà envoyé un échantillon.

Quand on fera une nouvelle édition de mes remarques sur Boileau, j'en ferai retrancher toutes les pièces qui pouvaient être injurieuses à sa mémoire et qu'on avait insérées mal à propos dans la première Si MM. Fabri et Barrillot s'arrangeaient avec les libraires de Paris pour y faire cette édition, il n'y aurait pas lieu de craindre que les censeurs fissent rien ôter de ce qui était dans celle de Genève, puisque celle-ci a été réimprimée à Paris avec privilège par le sr Billiot, successeur de Thierry, qui avait anciennement le privilège des œuvres de Boileau. Mais, suivant ce que M. Barrillot m'a écrit d'Amsterdam, il est déterminé à faire notre nouvelle édition à Genève, s'étant engagé de fournir un certain nombre d'exemplaires aux libraires de Hollande, moyennant quoi ils ont promis de ne point contrefaire ce livre.

Je ne sais rien de particulier touchant l'édition in-4° qu'on fait à Paris des œuvres de Molière; j'ai seulement ouï dire qu'elle devait paraître au commencement de cette année. Quand l'impertinent ouvrage qu'on a intitulé *Vie de Molière* parut, M. Despréaux en était dans une colère épouvantable et il m'en écrivit tout ce que le mépris et l'indignation peuvent inspirer de plus fort. Je m'étonne que ceux qui président à cette nouvelle édition permettent qu'on y insère une si mauvaise pièce [2]. Tout ce qui peut les excuser, c'est que l'on est obligé de se contenter du médiocre, et souvent même du mauvais, quand on n'a pas de l'excellent. Cet écrit tout défectueux qu'il est tient lieu d'une vie de Molière, en attendant que quelque écrivain sensé en donne une meilleure. Vous savez, monsieur, que les libraires craignent toujours que le public, c'est-à-dire les acheteurs qui sont leur public, ne désapprouve les retranchements que l'on fait dans les nouvelles éditions

1. Elle est publiée. *Lettres de Rousseau*, t. v. p. 208.
2. Elle n'y a pas été insérée.

et que ces retranchements ne nuisent à la vente du livre. Mais tout au moins, avant que de réimprimer celle-ci, il faudrait la corriger quant au style et en retrancher beaucoup de choses qui font pitié. A propos de cela, avez-vous lu la vie de M. Despréaux, publiée en 1711, peu de mois après sa mort, par M. Desmaiseaux? Elle était encore plus mauvaise que celle de Molière. L'auteur, qui d'ailleurs est homme de mérite, ignorait jusqu'aux moindres circonstances de son sujet, et entre autres il s'était trompé dans les dates de la naissance et de la mort de son héros.

Vous ne me dites rien en détail sur les augmentations que vous faites dans la nouvelle édition de vos œuvres; cependant je sais que vous aviez dessein d'y insérer une pièce en vers. Je crois que c'est une ode sur la mort du roi de Suède Charles XII, que vous en avez ordonné la suppression, et c'est, dit-on, parce que cette pièce finit par une allusion entre la mort de ce prince et le supplice de Patkul. Dites-moi un mot de tout cela, je vous prie, autrement vous serez bien grondé, à moins que vous n'ayez de grandes raisons pour garder le secret. A propos de secret, je m'en vais vous en dire un à l'oreille, qu'il faut oublier sur-le-champ. Un de nos amis veut faire graver votre portrait, sans que vous le sachiez jusqu'à ce que ce soit achevé. Que votre modestie ni votre délicatesse ne soient point alarmées de cette proposition. L'ouvrage sera fait par les mains d'un des plus habiles graveurs de l'Europe, on me fait dépositaire de ce secret et en quelque façon complice de cette entreprise, en exigeant une copie du portrait que vous m'aviez envoyé de Vienne pour M. Mazard. Ignorez la confidence que je vous fais.

A Bruxelles, le 12 février 1733.

Vous êtes bien bon, monsieur, de vous être donné la peine de copier vous-même la lettre pseudonyme d'un misérable comme Lenglet. J'ai pourtant été bien aise de voir par sa lecture à quel point d'extravagance pouvait aller la folie d'un impudent. Certainement si tous les fripons étaient aussi maladroits que celui-là les honnêtes gens seraient bien heureux, car jamais on ne vit imposture plus sottement imaginée ni grossièrement concertée que celle-là.

Vous me faites grand plaisir de m'apprendre que nos libraires de Genève se disposent à donner bientôt une nouvelle édition de votre Boileau et qu'ils en retranchent ce qu'il y avait d'indécent dans la première contre le respect dû à ce grand homme, votre ami et le mien. Je voudrais fort que ceux qui ont présidé à celle de Molière eussent eu assez bon esprit pour en user de même et qu'ils se fussent bien mis dans la tête une vérité incontestable, qui est que le meilleur livre est toujours mauvais de ce qu'il y a de trop et que les excroissances ne font pas moins de tort aux ouvrages d'esprit qu'au corps humain. Il est bien question des libraires quand il s'agit d'un auteur comme Molière et du respect dû au public à qui on ne saurait rien donner de trop bon ni rapporter rien de trop vrai! Et n'est-ce pas le traiter avec le dernier mépris que de diffamer non seulement les écrits d'un homme qu'il

estime par des additions aussi impertinentes que celles qu'on a fourrées dans toutes les éditions qui ont paru jusqu'ici, mais encore sa personne et son caractère par des portraits aussi faux et aussi bas que ceux qu'on en a fait dans l'indigne écrit qu'on y a inséré sous le titre de *Vie de Molière* et que l'on consacre pourtant à la postérité en l'associant à des ouvrages qui sont sûrs d'y arriver, au lieu de le laisser tomber dans l'oubli où de telles productions devraient être éternellement ensevelies?

Je ne vous dirai rien sur ce que j'ajoute à ma nouvelle édition ; vous en jugerez quand elle sera faite et personne n'en pourra juger avant vous. Les vers que j'avais faits pour le roi de Suède pendant qu'il était assiégé à Stralsund ne passent pas l'étendue d'un sonnet; c'est peu de chose et cela ne mérite pas l'impression, sans cela je ne vous en ferais point un secret. Ce que vous me confiez sur le dessein qu'un de vos amis a de faire graver mon portrait me flatterait peut-être si je ne craignais qu'il m'humiliât trop. J'avais quinze ou seize ans de moins quand je vous l'ai envoyé de Vienne. On dit que je n'ai point changé de visage depuis ce temps-là, mais je ne puis vous dire s'il me ressemblait alors ou non, quoique celui qui l'a peint soit aujourd'hui le premier peintre de l'Empereur et le directeur de son Académie. Je vous prie de faire bien des compliments pour moi à M. Mazard et d'être persuadé du sincère dévoûment avec lequel je suis à la vie à la mort, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Pourtant Brossette persiste à s'intéresser à ce qui se passe en Hollande au sujet de l'édition de Regnier entreprise par Lenglet du Fresnoy. Mais c'est plutôt habitude de curieux désireux de connaître toutes les particularités qui se rapportent de près ou de loin à la littérature, que le désir de se tenir en garde contre une machination éventée et qui ne semble plus être redoutable. Le libraire Barrillot, dont le séjour se prolonge dans les Pays-Bas, ne manque pas d'informer Brossette de tout ce qu'il apprend à ce sujet comme sur tous les autres points qui pouvaient n'être pas indifférents au savant lyonnais. C'est à ce titre que nous continuons à reproduire ici la plus grande partie des lettres ainsi échangées.

A Amsterdam, ce 11 mai 1733.

Divers voyages que j'ai faits et ensuite l'occasion de me trouver avec le libraire de La Haye et celui de cette ville qui ont le privilège en ces provinces pour le Boileau, sont cause que je n'ai pas répondu comme je le devais à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 janvier dernier. La nouvelle que j'ai reçue par le dernier courrier de Paris et que l'on me marque que vous avez eue aussi rompt toutes les mesures que nous avions prises pour la réimpression de cet ouvrage. On me dit qu'on va le mettre sous presse avec des notes de MM. de

Valincourt et Renaudot, que votre commentaire est totalement supprimé et que l'on se sert du texte tel que M. Renaudot l'a donné peu de temps après la mort de M. Despréaux; que le privilège a été obtenu sous l'approbation de M. de Fontenelle. On ne me dit point qui est le libraire qui fait cette entreprise, mais on m'en dit assez pour me faire voir qu'il ne pense pas sur votre compte avec le respect qui vous est dû. Je ne présume pas que l'on permette l'impression d'une préface où vous serez insulté. J'ai de violents soupçons que l'abbé [d'Olivet], dont vous avez juste sujet de vous plaindre, a beaucoup de part à tout cela.

C'est très certainement M. Le Clerc d'ici qui est auteur des additions faites à vos notes dans l'édition de 1718. Non seulement le fait nous fut écrit dans le temps, mais les libraires me l'ont depuis assuré. Quoique j'aie vu ce monsieur, son état ne permet pas de lui en parler, et il ne serait pas nécessaire, vu que la chose est bien certaine.

Ce n'est point un libraire qui fait faire l'édition du Regnier de l'abbé Lenglet, mais celui-ci la faisait faire pour son compte chez un nommé Oléander qui n'est qu'imprimeur seulement et qui a la plus considérable imprimerie qu'il y ait dans ces provinces. J'ai vu de cet ouvrage jusqu'à la feuille M. C'est tout ce qu'il y en a de fait. Les vignettes à l'entour des pages sont imprimées en rouge; c'est un goût particulier. La dédicace sous votre nom, monsieur, contient trois feuilles; il y a des notes. Je n'ai pu en obtenir un exemplaire; elle me fut prêtée pour en faire lecture. Je le fis copier de diverses mains pour être en état de la rendre au moment qu'on viendrait me la demander, ce qui arriva presque avant que la copie fût achevée; telle qu'elle est, je la mettrai dans une balle que je ferai partir cette semaine pour notre maison.

L'ami qui souhaite le portrait de M. Rousseau est le sieur Changuion qui imprime ses œuvres. Il me charge de vous assurer de ses respects et de vous remercier de la complaisance que vous avez de lui communiquer ce portrait. Il le voudrait in-4° et pour le graver il faut que le dessin soit en camaïeu. Vous jugez bien, monsieur, qu'il veut le faire graver pour le mettre à une édition in-4° des œuvres de son auteur. Le sieur Le Picart n'a jamais excellé pour les portraits, mais il y a en ce pays le sieur Houbraken qui excelle en ce genre de gravure, et c'est à lui que M. Changuion se propose de faire graver le portrait de M. Rousseau.....

M. Rousseau a fait imprimer ici promptement quatre anciennes pièces de théâtre. L'impression en fut achevée hier. Il en a demandé un seul exemplaire par la poste et que les autres ne vissent le jour qu'avec la nouvelle édition de ses œuvres. Ces pièces sont *le Cid*, *Don Japhet d'Arménie*, la *Marianne* de Tristan et *l'Africain* de Champmeslé. A la tête de chacune de ces pièces il y a une préface modeste sur les changements qu'il y a faits pour les mettre au goût du temps. Il a retranché dans *le Cid* la scène de l'Infante et ajouté quatre vers qui font une liaison. Je m'attendais de trouver dans la troisième quelques traits sur *le Temple du goût*, mais point du tout. Il donne des éloges à l'au-

teur de la pièce qui a eu la sagesse de ne point faire entrer d'incidents étrangers dans un sujet aussi rempli et que Josèphe a si bien décrit qu'il n'y avait qu'à le suivre; que le malheur de notre langue fait que cette pièce excellente de Tristan n'est plus goûtée, qu'il la rend au public dans le goût présent, qu'il lui en a fort peu coûté pour cela, 165 vers et quelques légers changements. Il m'a paru que cette tragédie de *Marianne* retouchée faisait tomber celle de Voltaire et c'est savoir se venger d'un ennemi. Je ne vous parle point d'une chanson et d'une épigramme sur *le Temple du goût*; vous les verrez imprimées. M. Rousseau ne fera pas le voyage de Vienne; il est à Enghien où je l'irai voir avec son libraire.

Je compte, monsieur, que ce qui se passe à Paris au sujet du Boileau ne vous dégoûtera pas du travail. J'écris aujourd'hui à celui qui m'a donné l'avis que l'ouvrage qu'on fait à Paris ne nous détourne point de réimprimer ce livre avec votre commentaire; que le grand nombre d'exemplaires qui ont été vendus tant des éditions de ce pays que des nôtres est un sûr garant pour nous de la bonté du commentaire, que c'est là le sentiment des libraires d'ici comme c'est le nôtre. Il s'est effectivement vendu plus de vingt mille de ces commentaires...

A Lyon, ce 8 juillet 1733.

... Je vous remercie bien fort du soin que vous avez pris de faire copier l'injurieuse et fausse dédicace que l'abbé Lenglet avait osé faire imprimer sous mon nom à la tête du Regnier. Vous m'aviez promis de me l'envoyer dans une balle de livres que vous deviez faire partir incessamment et je l'attends avec impatience par la voie de M. Fabri.

Vous pouvez dire à M. Changuion que je vais faire travailler à la copie du portrait de M. Rousseau que vous m'avez demandée de sa part. On n'a pu la faire jusqu'à présent parce que le peintre à qui j'ai donné cette commission a été indisposé assez longtemps. Le portrait sera en camaïeu blanc et noir et de la grandeur d'un volume in-4°, comme vous le souhaitez. Je suis charmé d'employer mon ministère pour faire plaisir à M. Changuion et je vous prie de lui faire bien des amitiés de ma part.

Il serait à souhaiter, monsieur, que vous eussiez pu vous arranger avec les libraires de Paris, pour l'impression du Boileau en participation. Je ne sais point le plan qu'ils ont formé ni de quelle manière ils l'exécuteront, sans emprunter quelque chose de mon commentaire. Quoi qu'il en soit, il y aurait bien de l'injustice à eux, s'ils prenaient occasion de me maltraiter dans un ouvrage auquel ni eux ni personne au monde n'aurait jamais pensé sans moi. Ayez la complaisance de m'apprendre plus positivement ce que vous saurez touchant l'auteur ou le directeur de cette entreprise.

Il y a longtemps que j'ai écrit à M. Rousseau parce que le loisir et la matière m'ont manqué. J'espère pourtant de justifier bientôt mon

silence à son égard. Si vous avez occasion de le voir ou de lui écrire, faites-lui mention des sentiments distingués que j'ai pour lui...

Mais brusquement ce calme relatif est troublé : Lenglet, quoique dépisté, n'a pas renoncé à son dessein; il essaie une dernière fois de le mettre à exécution et le bruit de pareilles tentatives arrive aux oreilles de Brossette. Vite celui-ci s'empresse d'écrire à l'ambassadeur du roi de France près des États Généraux de Hollande, le marquis de Fénelon, le propre neveu de l'archevêque de Cambrai, pour lui dénoncer ce qui se prépare et lui demander protection. Les diverses pièces de cet incident nous sont encore parvenues et c'est d'après elles qu'on va suivre ci-dessous la suite de ce qui advint à cette occasion.

A Lyon, ce 12 octobre 1733.

Monseigneur, rien ne peut autoriser la liberté que je prends de vous écrire que la connaissance que j'ai de votre générosité et surtout de l'amour que vous avez pour la justice. J'espère que Votre Excellence ne me refusera pas sa protection dans une affaire qui intéresse mon honneur. J'apprends par plusieurs lettres d'Amsterdam qu'on achève actuellement à La Haye, chez Oléander, l'impression d'un livre dans lequel je suis, dit-on, fort maltraité sans que j'aie jamais rien fait qui ait pu m'attirer cette injure, et Votre Excellence en pourra juger par le récit au vrai que je vais lui faire. Il y a quinze ou seize ans que je fis imprimer les œuvres de feu M. Boileau-Despréaux avec des éclaircissements historiques qui m'avaient été donnés par lui-même, dans la liaison intime que j'avais eue avec ce célèbre écrivain pendant les quinze dernières années de sa vie. Il m'avait exhorté plusieurs fois à donner de semblables éclaircissements sur les ouvrages d'un autre poète, dont il faisait grand cas pour son génie et qu'il regardait en quelque façon comme son maître : c'est Regnier. Je dérobai donc quelques moments à des occupations beaucoup plus sérieuses pour faire des remarques purement historiques sur cet ancien poète. J'avais presque oublié cet amusement de ma jeunesse lorsque, des libraires de Paris me l'ayant demandé longtemps après, je le leur abandonnai et ils le firent imprimer à Londres en 1729. Ce livre a excité la cupidité d'un écrivain français, accoutumé à ne vivre que de rapine. L'abbé Lenglet du Fresnoy, plus décrié encore par ses mœurs que par ses écrits, s'est emparé du Regnier et de mon commentaire et y a ajouté tout ce que la satire la plus indiscrète et l'obscénité la plus grossière ont pu lui inspirer, et il a l'audace de faire passer sous mon nom toutes ces infamies dans le public. Il me serait difficile, monseigneur, d'exprimer à Votre Excellence la surprise et la douleur dont j'ai été frappé en apprenant cette nouvelle, moi qui n'ai jamais vu ni connu cet abbé et qui n'ai jamais eu ni de près ni de loin aucune relation avec

lui. Mais ce qui est beaucoup plus étonnant c'est qu'il avait mis à la tête de ce livre une épître satirique, en forme de dédicace, adressée à M. Rousseau, où, se servant de mon nom et me faisant parler, il disait à M. Rousseau lui-même avec qui il est brouillé les choses les plus outrageantes. M. Rousseau m'avait mandé de Bruxelles, dès le commencement de l'année 1731, que cette fausse épître dédicatoire était destinée par l'abbé Lenglet pour paraître dans une édition, qu'il faisait faire à Bruxelles ou en Hollande, des œuvres de Marot avec des notes, en quatre volumes in-4°, sous le nom supposé du *chevalier de Gordon de Percel*. M. Rousseau eut assez de crédit auprès de MM. des États Généraux pour faire supprimer ce libelle, et je crois même que Votre Excellence voulut bien employer son autorité pour cette suppression. L'abbé Lenglet, voyant son projet avorté, ne voulut pas néanmoins perdre le fruit de sa vengeance et il forma le dessein de transporter son épître satirique dans son édition de Regnier. M. de Lasseré, qui sans doute ne vous est pas inconnu, ayant lu cette satire à Paris, chez M. le Grand Prieur de France, en fut extrêmement indigné; il m'en écrivit d'abord et fit ensuite valoir son crédit auprès de M. Hérault, lieutenant général de police, pour prévenir la supposition calomnieuse que cet imposteur me préparait. M. Hérault le fit venir devant lui et après une sévère réprimande il lui défendit de faire paraître ce libelle et l'obligea de m'écrire une lettre d'excuse et de réparation, laquelle me fut envoyée par ce magistrat. On arrêta en même temps à La Haye, chez Oléander, l'impression de Regnier et des remarques. Mais j'apprends aujourd'hui que l'on vient de reprendre cette malheureuse édition et qu'elle doit bientôt être publiée, si Votre Excellence n'a la bonté de l'empêcher. Que l'abbé Lenglet remplisse mes notes de toutes les inutilités qu'il voudra, à la bonne heure, pourvu qu'il n'y mette rien de contraire à la religion et à la pudeur. Mais qu'il se serve de mon canevas et qu'il abuse de mon nom même, non seulement pour me déshonorer, mais encore pour publier des ordures insupportables, voilà ce qui m'oblige, monseigneur, à vous porter mes vives et respectueuses plaintes. La liberté avec laquelle je m'adresse en droiture à Votre Excellence est une preuve de la confiance plénière que j'ai en votre bonté. Je suis persuadé que le neveu du grand Fénelon ne refusera jamais ses bons offices à un homme de lettres qui se pique de la plus exacte probité et qui se voit cruellement outragé sans aucun sujet. Voilà les titres sous lesquels j'ose implorer votre protection. Je suis avec un très profond respect, monseigneur, etc.

Presque en même temps, Brossette se hâtait également de mettre Rousseau au courant de ce qu'il avait appris et de ce qu'il avait fait. Mais Rousseau, occupé sans doute à des adversaires plus dignes de lui — ses démêlés avec Voltaire étaient fortement engagés, — et persévérant dans l'attitude hautaine qu'il avait prise

à l'égard de Lenglet, ne parut pas se soucier beaucoup de la recrudescence des méchancetés d'un ennemi qu'il méprisait à bon droit.

A Lyon, ce 1er octobre 1733.

Il y a longtemps que je vous ai déclaré, monsieur, que quand je ne serais pas exact à vous écrire ce serait parce que le loisir ou la matière me manqueraient. Quoique je n'aie pas encore aujourd'hui beaucoup de l'un ni de l'autre, je ne laisse pas de rompre un silence dont je serais bien honteux si j'en étais absolument coupable. On n'a pas manqué de vous faire savoir que l'on a repris à La Haye chez Oléander l'impression qui avait été interrompue du Regnier de l'abbé Lenglet, et que malgré vos précautions et les miennes cette malheureuse édition sera incessamment livrée au public. On me fait pourtant espérer que l'épître satirique qui était destinée à nous déshonorer, vous et moi, sera totalement supprimée. Au surplus, je compte bien que nous ne serons pas épargnés dans les notes. A la réception de cette nouvelle, j'ai fait une dernière tentative, sur le succès de laquelle je ne compte pas infiniment. J'ai écrit une grande lettre à M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, pour supplier Son Excellence de prévenir une injustice aussi cruelle que celle-là. J'ai écrit aussi à mêmes fins à M. de La Ville, homme de lettres et homme de mérite, à ce qu'on dit; et quoique je n'aie point l'honneur d'être connu dans cette cour, j'espère du moins que l'amour de la justice sera assez fort pour exciter leur compassion ou leur ministère. Comme vous êtes plus à portée que moi de savoir ce qui se passe à ce sujet, je vous prie, monsieur, de m'en informer. Faites-moi savoir aussi en quel état est la nouvelle édition de vos œuvres, à laquelle vous m'avez dit qu'on travaillait. On m'a écrit depuis longtemps que vous aviez fait imprimer à Amsterdam quatre anciennes pièces de théâtre que vous aviez retouchées pour les mettre au goût du temps. Parmi ces quatre pièces, il y en a une que je ne connais point : c'est *l'Africain* de Champmeslé. A l'égard de la *Marianne* de Tristan, cette excellente tragédie méritait bien les soins que vous avez pris pour la renouveler. Ces changements feront infailliblement tomber celle de Voltaire, qui est trop chargée d'incidents étrangers, et voilà sans doute la plus noble vengeance que vous pouviez prendre de l'extravagante production qu'il a donnée sous le nom de *Temple du goût*, ouvrage sifflé de toute la terre et par lequel il a trouvé le secret de se déshonorer le reste de ses jours...

M. Titon du Tillet m'a envoyé la dernière édition de son *Parnasse français*, où vous avez une place honorable. C'est grand dommage qu'un livre si bien conditionné soit rempli de fautes.

Je crois vous avoir mandé que j'avais procuré à la ville de Lyon la donation d'une bibliothèque considérable, pour être rendue publique après la mort du donateur. Cette mort est arrivée depuis le mois de février dernier, et comme j'avais été nommé bibliothécaire, j'ai employé

une partie de l'été à disposer et à ranger les livres, de sorte que la bibliothèque sera ouverte au public après la Saint-Martin. J'y ai fait placer le portrait du fondateur avec une inscription dont vous approuverez du moins la simplicité...

Le marquis de Fénelon ne répondit pas à Brossette, mais son secrétaire, l'abbé de La Ville, un diplomate qui se piquait d'aimer les lettres et qui fut plus tard membre de l'Académie française, ne manqua pas de tenir l'érudit lyonnais au courant de ce qui se passait en Hollande. Ce sont les réponses mêmes de l'abbé de La Ville qui vont nous servir à marquer la suite des faits.

A la Haye, le 22 octobre 1733.

Monsieur, je reçus avant-hier la lettre dont vous m'avez honoré et S. E. M. l'ambassadeur reçut en même temps celle que vous lui avez écrite au sujet de la nouvelle édition qui se fait actuellement ici des œuvres du poète Regnier. Rien n'est plus juste et plus digne de votre probité et de vos talents, monsieur, que le désir que vous avez que votre nom ne se trouve point à la tête d'un livre aussi scandaleux que celui qu'on se prépare ici à donner au public. Il n'est rien que je ne voulusse faire pour seconder vos bonnes intentions à cet égard, mais vous jugerez que je ne puis rien ici par moi-même et que ce n'est que de la protection de M. l'ambassadeur que vous pouvez attendre ce que vous souhaitez. Je me serais fait un plaisir et un devoir de joindre mes prières à votre sollicitation, mais je dois vous dire que vous n'avez pas eu besoin d'un second intercesseur. S. E. a été touchée du caractère de probité que respire la lettre que vous lui avez écrite et s'est déterminée volontiers d'elle-même à tenter ce qui sera faisable pour empêcher ce que vous craignez. Vous serez exactement informé de ce que S. E. aura jugé à propos de faire pour cela.

Vous ne m'avez point marqué, monsieur, à qui j'ai l'obligation de m'avoir indiqué à vous comme un homme à qui vous pouviez vous adresser en ce pays-ci. C'est un service d'ami dont je ne pourrais que savoir beaucoup de gré à celui qui me l'a rendu. La connaissance des personnes de votre mérite est un digne objet d'ambition pour moi et je connais en particulier tout le prix d'une liaison que vous me permettriez d'avoir avec vous. Je commence dès aujourd'hui, monsieur, à profiter avec confiance de ce que vous me faites l'honneur de m'offrir à cet égard, en vous suppliant de faire mettre au bureau de la poste à Lyon la lettre que je prends la liberté de joindre ici. Les circonstances du temps font craindre que le passage des lettres par le pays bas ne soit peut-être pas dans la suite aussi libre qu'il l'a été jusqu'à présent. Si de mon côté, monsieur, je puis vous être bon à quelque chose dans ce pays-ci, soyez persuadé que je recevrai vos commissions avec plaisir et que je m'en acquitterai avec tout le zèle dont je suis capable.

Je suis avec une très grande estime et une parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LA VILLE.

P.-S. — Ma lettre ne fut point rendue à la poste assez à temps pour partir hier au soir. Ce retardement me donne l'occasion de vous informer aujourd'hui que S. E. M. l'ambassadeur ayant ordonné qu'on cherchât à la Haye le sieur Oléander, chez qui vous croyez qu'on imprime le Regnier, on n'a point trouvé de libraire qui portât ce nom. On fera encore de plus exactes perquisitions et S. E. parlera certainement avec autorité si l'on découvre l'imprimeur du livre. Voyez, monsieur, si on ne vous a peut-être point caché à dessein le nom du libraire qui imprime l'ouvrage en question, en supposant un autre libraire qui n'existe point, au moins à la Haye.

23 octobre 1733.

A Lyon, ce 12 novembre 1733.

Monsieur, j'étais bien persuadé que la protection de S. E. Monseigneur l'ambassadeur ne me serait pas refusée puisqu'il s'agissait de me rendre justice et de me faire du bien, et les vertus de ce grand ministre étaient les garants de ma confiance. Je vous prie, monsieur, de l'assurer d'une reconnaissance aussi vive que respectueuse de ma part, et d'obtenir de S. E. la continuation de ses bontés pour consommer la grâce que j'ai pris la liberté de lui demander. Il est vrai que l'impression des œuvres de Regnier se fait chez Oléander, mais j'ai appris depuis que cet imprimeur demeurait à Amsterdam et non pas à la Haye, et je sais d'ailleurs qu'il a la plus fameuse imprimerie de Hollande. On me donne avis que cet ouvrage est presque achevé et qu'il doit paraître non pas sous le nom d'Oléander, mais sous celui de Jacob Tonson, libraire du Roi et du Parlement à Londres. Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a point de temps à perdre pour prévenir l'injure qu'on me prépare et que je n'ai aucunement méritée. C'est un de mes amis d'Amsterdam qui m'a conseillé de m'adresser à vous comme à un homme obligeant, officieux, aussi distingué par son esprit que par ses rares connaissances, et l'événement me fait connaître que cet ami n'a rien dit qui ne soit conforme à votre caractère. Je vais le remercier de l'occasion qu'il m'a fournie d'avoir quelque liaison avec vous. Je regarde cet avantage comme une bonne fortune et je ne serai point content si je ne me rends digne de votre amitié par mes services. Je le suis déjà autant que je le puis être par l'estime particulière et par la sincère considération avec lesquelles je suis, etc.

A la Haye, le 26 novembre 1733.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré en date du 12 de ce mois, dans le temps même que je commençais à vous écrire pour vous rendre compte du succès de ce que vous aviez recommandé à la protection de M. l'Ambassadeur. Nous avons su en effet, monsieur, que l'imprimeur Oléander réside à Amsterdam où il a toutes ses presses

et on n'a pas perdu un moment pour prévenir l'insulte qu'on avait dessein de vous faire. M. l'Ambassadeur s'est adressé aux magistrats d'Amsterdam, qui ont défendu de la manière la plus précise et sous peine de leur indignation que votre nom se trouvât dans la nouvelle édition du Regnier. Voilà tout ce que les magistrats ont voulu faire et encore n'est-ce que par considération personnelle pour M. l'Ambassadeur qu'ils ont donné cette défense, qu'on n'osera certainement point enfreindre. L'autorité est ici plus respectée que nulle autre part. Il y a donc apparence que le livre paraîtra tel que l'abbé Lenglet l'a livré aux libraires. On laisse ici une grande liberté à la librairie, qui est une branche assez principale du commerce hollandais, et l'on peut dire que cette liberté dégénère souvent en licence; mais vous pouvez compter, monsieur, que votre nom ne se trouvera point dans l'édition dont il s'agit. Pour plus grande précaution, ne pourriez-vous pas faire insérer dans les journaux qui s'impriment en France que vous n'avez nulle part à cette nouvelle édition du Regnier, et que sur des plaintes que vous avez faites en différentes occasions contre l'abbé Lenglet qui s'obstine à vouloir mêler votre nom aux infamies qu'il produit, vous avez toujours obtenu la justice qui vous était due et que récemment encore MM. les magistrats d'Amsterdam, à la considération de M. l'ambassadeur de France en Hollande, ont expressément défendu que votre nom se trouvât dans l'édition du Regnier? Pour moi, je me chargerais volontiers de faire trouver place dans les journaux qui s'impriment en Hollande à l'article que vous voudriez m'envoyer, conçu et exprimé comme vous le jugerez à propos. Cette précaution à prendre préviendrait le public et sur tout ce que vous avez fait pour éviter l'affront qu'on prétendait faire à votre nom, et sur ce qu'on devrait juger de la probité de l'abbé Lenglet, s'il réussissait enfin à donner quelque édition furtive où il voulût faire croire que vous auriez eu quelque part. Il me semble que l'expédient que j'ai l'honneur de vous proposer constaterait le passé et fixerait pour l'avenir le jugement public, si quelque auteur sans probité entreprenait de lui en imposer aux dépens de votre honneur. Vous en jugerez, monsieur, et si vous me croyez bon à quelque chose, honorez-moi de vos ordres : je les exécuterai par préférence et avec tout le zèle et l'attention possibles.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, pour la bonté que vous avez eue de faire mettre à la poste la lettre que j'avais pris la liberté de vous adresser pour M. Dujardin.

Je n'ai garde, monsieur, d'avouer la ressemblance du portrait que votre ami d'Amsterdam a eu la bonté de vous faire de moi. Il est aisé de juger que je n'ai pas l'honneur d'être connu de lui. Je ne puis me reconnaître qu'à l'idée avangeuse qu'il vous a donnée de mon caractère naturellement porté à faire plaisir. En appliquant surtout mon inclination à cet égard à tout ce qui pourrait vous intéresser, soyez, je vous en supplie, bien persuadé que cet ami si obligeant pour moi n'aurait pu s'exprimer trop fortement. Une occasion où vous voudriez mettre

ma bonne volonté à l'épreuve serait un service dont je sentirais tout le prix et qui exciterait toute ma reconnaissance.

Honorez-moi de votre amitié, monsieur; il n'est rien que je ne voulusse faire pour la mériter, et recevez les assurances de la haute estime et du respectueux attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LA VILLE.

Mais Lenglet ne s'avoua pas vaincu par toutes les difficultés qu'on lui suscitait à l'étranger. Il comprit qu'il aurait plus aisément raison en France même de Jean-Baptiste Rousseau qui en était banni, puisqu'il n'avait pas pu en venir à bout au delà des frontières. Et peu après on voyait ce fait assez extraordinaire : un libelle qui n'avait pas été publié en Hollande paraissant en France, avec la connivence tacite du pouvoir, dans un livre clandestin que tout le monde put se procurer. En 1734, Lenglet du Fresnoy mettait au jour une de ces compilations dont il était coutumier et qu'il préparait, d'ordinaire, durant ses séjours à la Bastille. Celle-ci était intitulée *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères, avec une bibliothèque des romans, accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions*, par le chevalier Gordon de Percel. Bien que le titre de l'ouvrage portât qu'il avait été publié *à Amsterdam, chez la veuve de Poilras, à la vérité sans fard*, il sortait des presses d'un imprimeur rouennais. Enfin, par une dernière méchanceté imprévue, le premier volume de cet ouvrage était terminé par des *Pièces curieuses sur le poète Rousseau supprimées en Hollande*. Lenglet n'avait pas voulu garder pour lui seul une mauvaise action si savamment préparée et, en dépit de tous les tracas qu'on avait pu lui provoquer, il avait réussi à faire part de son libelle au public. C'était d'abord un avertissement dans lequel il contait les choses à sa façon; puis la fameuse *Épître dédicatoire de la nouvelle édition des poésies de Regnier*, qui n'avait pu voir le jour en Hollande et qui était dédiée *à M. Rousseau, le modèle des poètes satiriques français*; enfin une lettre au marquis de Fénelon pour essayer de le gagner à la cause si peu défendable du libelliste. Et voilà comment, par une persévérance digne d'un meilleur objet, Lenglet du Fresnoy était parvenu à imprimer en France, terre du pouvoir absolu, ce que la Hollande, terre classique de la liberté d'écrire, n'avait pas voulu tolérer. Il est vrai que, cette fois-ci, le nom de Brossette n'était pas prononcé et rien n'indiquait que l'auteur anonyme voulût lui prêter la responsabilité de son œuvre. Rousseau demeurait la seule victime de celui qui n'avait pas désarmé à son

égard. Brossette n'avait donc plus qu'un intérêt relatif à la manière dont les choses s'étaient passées, et, s'il s'en informe, c'est plus encore par curiosité que par appréhension d'une malice contre laquelle il n'était pas désarmé.

A Paris, ce 2 février 1734.

Monsieur, avant mon départ de Hollande j'appris la suppression du Regnier. Je jugeai bien que c'était sur votre réquisition. J'en fis part à M. Rousseau à Bruxelles où j'ai fait quelque séjour. Ce monsieur me chargea de vous assurer de sa considération la plus parfaite et de vous prier de l'excuser s'il ne vous écrivait pas, *parce que*, dit-il, *son amour pour sa patrie qui ne s'éteindra qu'avec sa vie l'avait rendu suspect au gouvernement; que l'on ouvrait toutes ses lettres et qu'il aimait mieux se priver des correspondances qui lui faisaient le plus de plaisir plutôt que d'écrire et que ses lettres fussent ouvertes.* Il envoya en ma présence à son libraire de Hollande le reste des pièces qu'il ajoute à la nouvelle édition de ses œuvres, qui, avec le volume contenant les anciennes pièces de théâtre qu'il a fait réimprimer et dont j'ai eu l'honneur de vous parler, feront cinq volumes.

L'abbé ne pouvant parvenir à faire imprimer en Hollande son infâme épître, vient de la faire imprimer en ce pays. Il a composé un ouvrage satirique sous le titre de *Bibliothèque des romans*, qu'il a fait imprimer secrètement, je crois, à Rouen. Une personne de mérite et qui est en place m'a dit, il y a deux jours, l'avoir lu et avoir été choquée d'y trouver à la fin le libelle qu'il avait destiné pour être à la tête du Regnier. Ce livre est encore si rare ici que, quelque soin que je me sois donné pour le trouver, je n'en ai pu venir à bout. Je n'ai même vu que la personne dont je viens de parler qui en ait connaissance. Il me paraît, monsieur, que vous ne devez pas hésiter à rendre publique la condamnation portée contre l'abbé en votre faveur.

On donna hier la quatrième représentation d'*Adélaïde*, tragédie par M. de Voltaire. La première fut sifflée. Pendant les dix jours d'intervalle qu'il y a eu de la première à la seconde représentation, il y a fait des changements assez heureux pour qu'elle ait été applaudie, mais non au point de la faire regarder comme une pièce à se soutenir longtemps. L'auteur n'a pu jouir du plaisir de voir les applaudissements. Il s'est si fort épuisé à raccommoder sa pièce qu'il en est dangereusement malade, ce qui, joint à sa mauvaise constitution, fait douter de sa vie.

Je compte d'être ici encore une quinzaine de jours. Je souhaite, monsieur, que vous me fournissiez les occasions de vous y obéir et de vous témoigner l'entier dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. BARRILLOT.

A Paris, ce 5 mars 1734.

J'ai reçu dans le temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 du passé. Pour y répondre, j'ai voulu voir l'ouvrage dont

j'avais eu l'avantage de vous parler. Ce livre, mauvais en toutes façons, n'est pas connu dans la librairie. Ce n'est qu'après bien de la peine que j'en ai eu un exemplaire par le canal d'un soldat aux gardes et seulement depuis deux jours. A la fin du premier tome est l'infâme épître dont vous avez eu copie, avec des notes plus amples que celles que je vous ai envoyées. Elle est précédée d'une préface historique sur ce qui s'est passé en Hollande pour la suppression et où tous les faits sont faux. A la suite il y a une prétendue lettre écrite à M. de Fénelon, ambassadeur à la Haye, que je nomme prétendue, étant persuadé que si un ministre avait reçu pareille lettre et que l'auteur en fût connu, il aurait le crédit de le faire enfermer. Votre nom, monsieur, est retranché de l'épître qui est sous les lettres initiales M. G. D. P.; mais le corps de cette même pièce reste sous le nom du commentateur de Regnier. Le mauvais ouvrage où ces pièces sont annexées est en deux volumes d'environ 500 pages chacun. Le premier contient l'*Usage des romans*, le second le *Catalogue des romans* avec des notes satiriques sur quelques-uns et très mal écrites. Il a été imprimé à Rouen chez Viret, sous le nom d'Amsterdam. J'ai vu sur la *Gazette de Hollande* cet ouvrage annoncé comme imprimé à Amsterdam : c'est pour faire passer l'édition de France. Je ne crois pas qu'en cette ville-là on osât imprimer ni même débiter la lettre à M. l'Ambassadeur.

Le portrait que vous avez eu la bonté de faire, monsieur, n'est parvenu à M. Changuion qu'après mon départ d'Amsterdam; j'aurais fort souhaité de le voir pour la ressemblance. J'avouai à M. Rousseau que c'était par mon ministère que vous vous étiez prêté à faire faire une copie de celui dont vous êtes possesseur; il n'en parut point fâché et exigea seulement qu'on ne le mît que dans l'édition in-4° de ses œuvres que l'on prépare.

Quoi que vous puisse écrire l'abbé [d'Olivet] dont vous me parlez, c'est lui qui est l'auteur du projet pour la nouvelle édition du Boileau; il donnera sous le nom d'autrui des notes de sa façon. Il voulait donner une traduction latine de ce poète faite par un ancien curé de cette ville, nommé M. Godeau, et prétendait que dans tous les collèges on s'en servirait par préférence aux anciens poètes latins. J'ai parlé à M. Coignard de notre dessein; mais celui qui est possesseur du privilège est trop entêté. Ainsi il faudra que nous allions notre chemin et que nous le laissions. L'édition n'est point commencée, et si ce que l'on me dit hier est confirmé, elle ne le sera pas encore, savoir qu'il y avait une lettre de cachet contre l'abbé. Il n'y a rien là qui surprenne : depuis longtemps il en est menacé; je n'ai point cherché à le voir, sa conduite est trop décriée.

J'ai reçu hier une lettre de Genève qui me prive encore pour quelque temps du plaisir de vous voir : il faut que je passe par Dijon où je ne ferai cependant que trois ou quatre jours de séjour, et me rendrai chez moi. Je partirai, s'il plaît au Seigneur, jeudi prochain. Je vous demande la continuation de votre bienveillance et je vous prie d'être toujours

persuadé du parfait attachement avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BARRILLOT.

Rousseau ne semble pas avoir été sensible outre mesure à une nouvelle disgrâce du sort qu'il avait depuis longtemps prévue, ou du moins sa correspondance avec Brossette ne conserve aucune trace des sentiments qu'il put ressentir à ce sujet. Un adversaire bien plus redoutable que Lenglet lui faisait alors une guerre autrement cruelle et il était de ceux qu'on ne saurait paraître mépriser. C'était le temps où les hostilités entre Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau étaient particulièrement vives, et les coups se suivaient d'assez près pour ne pas laisser trop de loisir à l'un comme à l'autre. Au reste, peut-être faudrait-il voir une manœuvre de Voltaire dans le retour offensif de Lenglet contre Rousseau. Celui-ci ne prit pas garde, à la fin, à un ennemi qu'il avait méprisé dès le début : il réservait toutes ses forces contre l'autre et encore ne furent-elles pas suffisantes pour lui assurer la victoire dans un débat où il avait certainement eu raison à l'origine. Il dédaigna donc de répondre comme il l'aurait pu au procédé de l'abbé Lenglet et laissa le public juger une conduite que tous les honnêtes gens ne pouvaient que condamner. Quant à Brossette, quoique désormais hors de cause, il suivit quelque temps d'un œil attentif les faits et gestes de Lenglet et se préparait à y répondre, le cas échéant. C'est encore Lasseré qui servit d'intermédiaire, dans la circonstance, et il ne dépendit pas de lui qu'on ne tirât de l'abbé Lenglet une vengeance exemplaire, si on en croit la lettre qui suit, pleine d'une colère verbeuse.

Au Temple, ce 17 mars 1734.

Étant, monsieur, très persuadé que ni l'absence ni la distance des lieux n'effacent point de votre cœur ceux qui se flattent d'en mériter quelque petite portion, c'est à ce titre qu'aujourd'hui je ne fais aucun doute que vous ne vouliez bien amicalement prêter la main pour refréner l'atroce calomnie dont l'année dernière l'infernal prêtre Lenglet, sans moi, vous aurait affublé envers le pauvre illustre infortuné M. Rousseau. Voici le fait dont il s'agit. Cet exécrable coquin, au mépris du blâme qu'il a subi de la police, après quelque laps de temps, a porté son libelle à Amsterdam, que les magistrats ont trouvé si abominable, qu'ils l'ont condamné au feu et mis au pilon. Ce diable incarné, sur lequel l'ignominie ne fait que glisser, a changé de voie en portant sa maligne vue sur Rouen où l'imprimerie de Hollande se contrefait *ad libitum*, et là, sous l'impression de la veuve Poilraz, soi-disant d'Amsterdam, il a mis au jour un livre en deux volumes in-8, intitulé *l'Usage des romans*, et sous ce titre illimité pour introduire tout ce qu'il veut sur

sa pernicieuse scène, il fait triompher la fable de la doctrine, de l'histoire, des mœurs et de la religion. Le style est strident, bien tapé, léger, ingénieux et disert par-ci par-là, au demeurant *per fas et nefas*. Enfin, le tiers de la fin du premier volume contient contre Rousseau le plus horrible bordereau de scandale que tous les diables aient jamais pu forger, sous le nom d'*Éloge historique du sieur Rousseau*, qu'il introduit, ne vous en déplaise, sous les auspices d'un bel avertissement au lecteur sous les yeux duquel, par l'organe du mensonge, son idiome ordinaire, se gardant bien de parler de l'aventure qui sur votre compte me le fit traduire à la police, voulant ridiculiser son monde du côté de Rousseau, il habille à sa façon un triumvirat entre M. le duc d'Arenberg, lui et moi, dans lequel, comme pouvez bien penser, il ne fait pas tomber sur lui le plus mauvais rôle. Cette belle kyrielle finit par une esquisse, au lieu des trois Grâces, des trois Furies qui doivent berner Rousseau, ce qui doit être et paraître incessamment au frontispice du nouveau Regnier, et en propres termes, malgré le duc d'Arenberg, Rousseau et sa séquelle. Il résulte de ce fidèle récit, monsieur, que le livre court Paris et que M. Hérault ne l'a su qu'après coup, de manière que toutes les défenses et précautions ne servent qu'à renchérir ce libelle qui, licencieux et aussi effrené qu'il l'est, doit tomber de lui-même. Les Jésuites n'iront pas autrement aux accords avec l'auteur. Hier, je dînai avec deux très dignes et très célèbres en littérature, Roullié et Brumoy. Ces deux hommes illustres se sont depuis peu chargés du *Trévoux*, à coup sûr au grand contentement du public, *et per transennam*, ces pères tous frais émoulus de la lecture de ce bel opuscule de Léviathan, je leur ai naïvement conté comme quoi pour refréner une noirceur à laquelle on voulait sous votre propre et privé nom faire prendre faveur, je m'étais tant pour vous que pour la vindicte publique emporté et déchaîné contre cette perversité, à l'effet de quoi même j'en avais interpellé votre entremise pour faire punir un attentat de nature si perverse.

A présent, monsieur, ces deux révérends veulent, à leur *Trévoux*, enfoncer la dent sur ce damné alambiqué. A cet effet, on vous prie, aussitôt la présente, et pour acte vraiment de justice distributive et raison bien raisonnée, mûrement même délibéré tant à votre égard qu'au nôtre et à celui des mordus et mordillonés à la noire pancarte, de vouloir bien *hic et nunc* envoyer au R. P. Brumoy, au collège de Louis-le-Grand, une copie de la lettre qu'en forme d'amende honorable M. Hérault avait ordonné au monstre Lenglet, lassé de prétrise, de vous écrire en réparation du crime dont il avait traîtreusement voulu bistourner votre probité, bonnes mœurs et candeur d'âme. Les révérends joignant cette lettre au tableau qu'ils disposent, vous sentez bien que ce principal coup de pinceau rendra l'ouvrage parfait. Comme dans cette occasion M. Hérault se constitua le facteur de la lettre et qu'il ne désirait point, tant pour vous que pour l'exemple public, qu'elle fût secrète, je puis vous assurer qu'il ne sera nullement fâché

de la relire dans le prochain *Trévoux* en attendant qu'on puisse déterrer ce mignon d'enfer, tapi sans doute actuellement au milieu de cent mille diables sous la chaleureuse cotte de la putride Proserpine. Mais la plume me gagne et mon diffus vise à l'ennui; il faut le briser par le renouvellement d'estime, de considération et d'attachement sincère dont vous est dévoué, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DE LASSERÉ.

Brossette s'empressa de suivre le conseil que lui donnait Lasseré. Il écrivit aussitôt, le 26 et le 30 mars 1734, deux lettres au P. Brumoy pour accompagner la copie des différentes pièces de son démêlé avec Lenglet, et mettre le jésuite au courant de tout. Ces lettres sont insérées dans le recueil manuscrit de la bibliothèque de Chartres (f°s 202 et 204), mais elles ne font que résumer des épisodes déjà connus des lecteurs. Le P. Brumoy en accusa réception à Brossette par la lettre suivante, mais il ne fut tiré aucun parti en public des documents ainsi signalés.

A Paris, le 7 avril 1734.

Monsieur, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance les papiers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Permettez-moi de vous en remercier au nom de toute notre société littéraire. Nous avons vu avec horreur la preuve complète des noirceurs d'un homme qui se dit prêtre et qui a le front de se jouer de la probité, de la religion, des mœurs de la république littéraire et du monde entier. Soyez très persuadé, monsieur, qu'il n'en a recueilli d'autre fruit que l'exécration des honnêtes gens qui connaissent trop la différence de ce galant homme et des personnes respectables qu'il attaque avec tant d'impostures pour être dupes de ses suppositions. Vous êtes vengé par le public. Ainsi nous n'avons garde de vous commettre dans l'usage que vous nous permettez de faire de vos mémoires. Le P. Bougeant, chargé de l'extrait du livre, ne passera point les bornes que vous nous prescrivez. Vous me ferez un très grand plaisir, monsieur, de me faire part de votre discours, lorsque vous en trouverez l'occasion. Le sujet était digne de la justesse de votre discernement et de la plume qui nous a rendu Despréaux si charmant. Vous n'aviez pas besoin de jeter les yeux sur mes faibles réflexions au sujet de Sophocle. Épargnez-moi des éloges que je ne crois mériter que du côté de ma bonne volonté en faveur des anciens si chéris de votre illustre ami et de vous. Le P. Rouillé est fort sensible à l'honneur de votre souvenir et il me prie de vous en remercier. Je communiquerai à M. de Lasseré ce que vous avez bien voulu m'envoyer. Je lui dois des actions de grâce des lettres obligeantes qu'il m'a procurées de votre part. Je vous réitère mes remerciements et je suis avec une estime respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BRUMOY, J.

Les *Mémoires de Trévoux*, publiés par les Jésuites, ne manquèrent pas de signaler l'ouvrage dans les termes qui convenaient et ils surent être sévères à l'égard de l'auteur sans être injustes et sans provoquer des représailles de sa part. Ainsi qu'on vient de le voir, c'est le P. Bougeant qui avait été chargé de ce compte rendu. C'était un jésuite bel esprit, comme la compagnie en comptait bon nombre alors, et qui s'attardait volontiers aux discussions oiseuses de casuistique littéraire. Lui-même essaya de dire mieux son fait à Lenglet dans un roman allégorique, froid et prétentieux, qui n'était guère propre à prolonger la querelle. Pourtant Lenglet, coutumier de semblable palinodie et ennuyé qu'on le reconnût pour l'auteur d'un ouvrage qu'il n'avouait pas, se mit à traiter dans un nouveau livre la thèse opposée à celle qu'il avait exposée dans le précédent. Il publia, l'année suivante, un volume intitulé l'*Histoire justifiée contre les Romans* qui ne trompa personne et qui, en tout cas, ne pouvait pas le laver des reproches qu'on était si fort en droit de lui faire. L'aventure avait commencé par une infamie qui n'avait réussi qu'à moitié, mais les gens bien informés n'ignoraient pas que cet insuccès n'était pas son fait. Ceux qui avaient pu suivre d'assez près les événements pour avoir une opinion à leur endroit étaient unanimes à condamner l'abbé Lenglet et à déclarer ses procédés exécrables. Il importait que l'avenir pût, à son tour, pièces en mains, se prononcer sur un épisode d'histoire littéraire qui ne manque pas d'être instructif. Il me semble que le dernier mot à ce sujet est la réflexion par laquelle l'avocat Marais terminait une de ses lettres au président Bouhier : « Voilà une indigne action qu'a faite l'abbé Lenglet; il en est bien capable, il n'a fait que des trahisons en sa vie; celle-ci est d'un nouveau genre et mérite une punition exemplaire. » Et quelle punition y a-t-il de plus exemplaire que la vérité étalée dans toute sa nudité aux yeux de la postérité? Quelle condamnation plus cruelle que celle qui résulte des faits eux-mêmes exposés sans haine, comme ils se passèrent jadis, d'après les témoignages les plus probants?

Paul Bonnefon.

ANTOINE DE GUEVARA
SES LECTEURS ET SES IMITATEURS FRANÇAIS AU XVIe SIÈCLE

L'Espagnol Antoine de Guevara, d'abord évêque de Guadix, puis de Mondoñedo, « prescheur, chroniqueur et conseiller » de l'empereur Charles-Quint, eut peut-être à l'étranger plus de lecteurs que dans sa patrie. Il est vrai qu'il fut surtout connu et goûté par des traductions; elles se multiplièrent en Italie et notamment en France[1], attestant le succès d'un écrivain qui sous la parure du style était cependant un penseur médiocre, un conteur prolixe, et malgré des parties originales un satiriste assez froid.

Guevara gagnerait sans doute à se voir replacé dans son milieu historique, dans le cadre espagnol d'où sa renommée l'avait fait sortir. Ses lettres et ses traités sur la cour réclament pour être pleinement compris la connaissance des événements, des mœurs, des personnages, de la vie contemporaine qui en fait le fond. A prendre ces ouvrages par leur côté formel et littéraire, on se dégoûte vite de la facilité des lieux communs, de l'emphase et de la déclamation: cette impression vous fait oublier les services rendus par l'écrivain à sa langue maternelle, à la phrase castillane à laquelle il a su donner, avec quelques autres de ses contemporains, le nombre et l'abondance.

Il semble que les défauts de Guevara soient devenus plus sensibles dans la traduction : ils plurent cependant au public étranger qui recherchait moins l'exactitude historique que l'intérêt moral. Ceux mêmes qui chez nous pillèrent l'auteur espagnol, n'y regardèrent point de beaucoup plus près. De l'Espagne, ils retenaient ce qui leur paraissait convenir à la France. Ils généralisaient la peinture dont ils négligeaient les traits particuliers et locaux : méthode de transposition en soi légitime, mais dont le succès est en raison de la valeur de l'ouvrage. Or Guevara n'avait pas mis dans son observation assez d'humanité, assez de vérité supérieure pour que toute une époque s'y reconnût au vif. Comment donc expliquer sa fortune?

1. V. dans le manuel de Brunet une bibliographie de ces traductions assez complète, mais confuse. Cf. la bibliothèque de Lacroix du Maine et d'Ant. Du Verdier (article Guevara) et Bayle (*Dict. hist.*).

Tout d'abord par la faveur qui s'attacha rapidement aux traités de morale satirique, aux tableaux de la société et particulièrement de la vie de cour. Pour ne parler que de la prose, le XVIe siècle vit éclore sous des formes diverses, lettres fictives, dialogues, récits, dissertations didactiques, toute une littérature qui en Italie, avant l'apparition des livres de Guevara, avait déjà produit, outre les *Azolani* de Bembo, un vrai chef-d'œuvre : le *Cortegiano* de Castiglione[1]. Guevara suivit le courant, et bénéficia de la vogue. Mais il fit plus : à la morale et à l'histoire il mêla une forte dose de pure imagination et de romanesque, en compilant sa fameuse *Horloge des Princes*, la vie « dorée » de Marc-Aurèle[2], que les humanistes se gardèrent de prendre au sérieux, mais qui séduisit la foule des demi-lettrés et des ignorants[3].

Ce fut là une autre cause de succès; le public qui se délectait au roman de chevalerie, aux *Amadis*, à l'*Orlando furioso*, accueillit avec empressement le roman d'antiquité[4], lecture plus grave en apparence, mais faite aussi pour les esprits frivoles, heureux de s'instruire sans trop s'ennuyer. Guevara leur offrit un Marc-Aurèle plus chrétien que stoïcien, roi débonnaire plus qu'empereur philosophe, et plus sermonneur que politique. Le modèle fut aussi proposé à Charles-Quint, mais il n'était pas taillé à sa mesure! Plus que les princes, les faiseurs de récits « mémorables et prodigieux », comme en France P. Boaistuau, Fr. de Belleforest et J. de Marcouville, tirèrent parti de l'*Horloge*. C'est ainsi que l'histoire dramatique du paysan venu des bords du Danube, apostrophant rudement le Sénat romain, fut plusieurs fois traduite dans notre langue au XVIe siècle; au XVIIe, Cassandre la plaça dans ses *Parallèles*

1. Publié pour la première fois en 1528. Les lettres de Guevara et ses deux traités sur la cour parurent en 1539.

2. *Marco Aurelio con el Relox de principes*. Valladolid, Nic. Thierri, 1529, in-f°. L'ouvrage fut traduit en français et amplifié sous le titre de *Livre doré de Marc-Aurèle*, par René Berthaut, sieur de la Grise : Paris, chez Galliot du Pré, 1531, in-4°. Même traduction, revue, et intitulée : *L'orloge des Princes* chez le même, 1540, in-f°. Le travail de Berthaut fut encore revu et corrigé par Nicolas de Herberay des Essars, mais seulement « en partie » : *Histoire de Marc-Aurèle, empereur romain, vray miroir et horloge des Princes...*, chez Pierre et Galliot du Pré, 1565, in-f°. (La revision de des Essars avait paru antérieurement chez l'Angelier, en 1550.) Autre revision de Berthaut, par Ant. du Moulin : Lyon, chez J. de Tournes, 1557, in-16. Brunet compte jusqu'à seize éditions de la traduction française du *Marco Aurelio*. L'ouvrage fut aussi traduit en italien par Fausto Longiano, en 1546; par Mambrin Roseus, en 1548 (d'après Bayle).

3. V. Bayle, *Dict. hist.* (article Guevara), et Ticknor, *Hist. de la litt. esp.*, trad. Magnabal, t. II, 72 et sq.

4. Il est assez plaisant d'entendre Guevara protester contre les livres de chevalerie : « C'est compassion de voir jours et nuicts plusieurs se consommer à lire livres vains, comme Giglars, Lancelot, Fierabras, les quatre fils Aymon, Tristan. » (*Horloge*, discours de l'auteur; trad. des Essars.)

historiques[1]; La Fontaine lui donna l'immortalité en faisant admirer :

> ... le grand cœur, le bon sens, l'éloquence
> Du sauvage ainsi prosterné.

Mais où Guevara avait-il pris le récit? peut-être dans un recueil de l'antiquité qui se sera perdu. Je lui attribuerais plus volontiers l'honneur d'avoir forgé de toutes pièces la correspondance de Plutarque et de Trajan qui figure dans l'*Horloge* et dans les *Epîtres*.

Aussi bien le roman de Marc-Aurèle est écrit en partie dans la forme épistolaire, et, par le ton sentencieux, c'est aussi une première épreuve des *Epistolas familiares*; celles-ci, publiées en même temps que le *Menosprecio de corte* et l'*Aviso de privados*, relevèrent l'évêque de Mondoñedo dans l'esprit des honnêtes gens. Son érudition y fut de meilleur aloi. Il inventa moins, citant les anciens et les traduisant, recueillant des maximes chez Cicéron et Sénèque, des anecdotes chez Plutarque, Aulu-Gelle et Diogène Laerte.

Il accommoda Platon au christianisme. La moisson était confuse et mêlée; il n'en fut pas moins un de ceux qui introduisirent dans la littérature moderne l'esprit de l'antiquité. Comme tel, il fut naturellement accueilli en France, où cependant les précurseurs — et les plus brillants — ne manquaient pas. On lut Guevara, et on le lut en français avant qu'Amyot n'eût donné son Plutarque[2]. Si à partir de 1559 l'œuvre d'Amyot, et vers la fin du siècle les Essais de Montaigne exercèrent sur le goût français une influence prépondérante, on n'oublia pas aussi vite que nous serions tentés de le croire, les premiers ouvriers de la Renaissance.

Ayant exprimé dans son livre le suc de la sagesse antique — et s'y étant mis aussi lui-même avec son génie, — Montaigne avait sans doute le droit de marquer en passant quelque dédain pour les lettres de Guevara, « desquelles ceux qui les ont appelées Dorées, faisoient jugement bien autre que celuy que j'en fay[3] ». Elles avaient cependant servi à Montaigne, avec tant d'autres livres qu'il lui suffisait « de feuilleter »[4], mais en laissant des

1. V. La Fontaine, édit. des *Grands Écrivains*, t. III, p. 138.

2. A ce même Plutarque, l'éditeur joignit la *Décade des Empereurs*, traduite de Guevara, par A. Alaigre (Paris, Vascosan, 1567).

3. *Essais*, livre I, chap. 48; édit. Jouaust, t. II, p. 255.

4. Cf. P. Bonnefon : *Montaigne et ses amis*, t. I, p. 247 et sq; 301 et sq. et la *Bibliothèque de Montaigne*, dans cette revue, t. II, p. 313 et sq. Les deux livres espagnols, dont un volume des *Amadis*, qui ont appartenu à Montaigne, laissent supposer qu'il entendait cette langue; mais qu'il ait seulement recouru pour Guevara à la traduction française, il n'en est pas moins curieux de recueillir les traces de sa lecture.

signets aux bons endroits. D'autres, comme Antoine du Verdier, y puisèrent à pleines mains. Guevara n'eut donc pas seulement en France des traducteurs; il eut aussi parmi nos écrivains des lecteurs de choix et même de simples copistes.

Quant aux ouvrages exclusivement « spirituels » de Guevara, je ne les ai pas compris dans cette étude. Le *Mont du Calvaire* a été traduit en français par Belleforest[1]; l'*Oratoire des religieux* par Nicolas Davy[2]. Textes ou traductions ont-ils eu une action quelconque sur le talent de nos prédicateurs et de nos écrivains mystiques? c'est une recherche que je n'ai pas faite, ayant assez pour m'occuper de la littérature profane et laïque.

I. — Les traités sur « la Cour » de Guevara et le *Courtisan retiré* de Jean de la Taille.

Le *Menosprecio de corte y alabança de aldea* parut en 1539 avec l'*Aviso de privados y doctrina de cortesanos*[3]. Ces deux traités qui se complètent furent traduits séparément en français, le premier dès 1542 par Antoine Alaigre[4]; le second, en 1556 par Jacques de Rochemore, et intitulé *Le favori de court*[5]. Au xviie siècle, Sébastien Hardy donna une nouvelle traduction de l'*Aviso* sous le titre de *Réveille-matin des courtisans*[6].

1. Paris, chez Gervais Mallot, 1571, in-8°.

2. Paris, chez Guill. Chaudière, 1578, in-8°.

3. Et la première partie des *Epistolas familiares*; Valladolid, in-f°. Pour les deux traités, je citerai l'édition donnée à Alcala de Henares, 1592, in-8°.

4. A Lyon, chez Pierre de Tours, 1542 (d'après Brunet). La traduction d'Alaigre porte ce titre : *Le mespris de la Court avec la vie rustique*. Elle fut publiée à Paris en 1544, par Galliot du Pré, qui y joignit *La parfaicte amye*, d'Ant. Heroet; l'*Amie de Court*, de Borderie; la *Contre-Amie de Court*, de Ch. Fontaine, l'*Androgyne de Platon*, « traduict de latin en françoys par Ant. Heroet », et plusieurs autres pièces. Je cite une autre édition de ce recueil, donnée à Paris chez Jehan Ruelle, 1545, in-16 (Bibl. Mazarine). Il y eut au moins neuf éditions diverses de la traduction d'Alaigre. Lacroix du Maine cite une autre traduction française, de Louis Turquet, lyonnais (1574); rééditée avec traduction italienne en regard, chez Jean de Tournes, Genève, 1591 (d'après Brunet). Du *Menosprecio* la bibl. Mazarine possède une traduction hollandaise, Anvers, 1573; et une trad. italienne, Florence, 1601.

5. « ... contenant plusieurs avertissemens et bonnes doctrines, pour les favoris des Princes, et autres seigneurs et gentilshommes qui hantent la Court. Nouvellement traduict d'espaignol en françois, par Jacques de Rochemore, lieutenant particulier en la Seneschaucée et siege Presidial de Beaucaire, et Nismes en Languedoc. » Tel est le titre de la 2e édit., 1557, Anvers, Christ. Plantin (Bibl. Nat.). La première parut à Lyon chez Roville, 1556. Dans l'épître dédicatoire, le traducteur s'excuse de son languedocien; il ajoute qu'il a suivi le texte fidèlement. Je relève l'erreur de Brunet qui donne le *Favori de court* comme la traduction du *Menosprecio*. Brunet a sans doute été trompé par l'avis au lecteur de Sébastien Hardy, qui présente à tort son *Réveille-Matin* comme la première traduction de l'*Aviso*.

6. « ... ou moyens legitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir ». Paris, Rob. Estienne, 1622 (Bibl. Nat.). Hardy a pris ce titre à Guevara qui, ayant

Guevara avait sous les yeux, quand il écrivit, le *Cortegiano* de Castiglione. A-t-il voulu l'imiter, comme on l'a dit? Précisons ce point. Guevara n'a fait ni une copie ni une adaptation; il n'a pas habillé à l'espagnole le brillant seigneur de la cour d'Urbin; le personnage qu'à son tour il a dessiné en est, comme nous allons le voir, tout différent par le caractère plus encore que par le costume.

Et d'abord, en étalant dans le *Menosprecio* les misères et les vices des courtisans, Guevara a-t-il pensé réfuter le *Cortegiano* ? je n'oserais l'affirmer; dans ce cas, il se serait trompé sur les intentions de Castiglione et sur la portée de son œuvre. Nos satiristes français sont tombés dans cette erreur. En montrant aux esprits cultivés de tous pays, et à ses compatriotes les premiers, l'idéal qu'il avait entrevu, Castiglione n'avait pas prétendu faire l'apologie de toutes les cours, ni même de la cour en général; il n'avait point à dissimuler, pas plus qu'il n'était obligé d'étaler la laideur d'une réalité qui n'était pas son objet. Le nom même de courtisan, du moins au sens français, ne convenait pas à l'honnête homme indépendant qu'il mettait en scène et qui était plutôt l'égal que le « serviteur » de ses Mécènes italiens.

Dans l'*Aviso de privados* il me paraît certain que Guevara a vraiment eu le dessein de compléter son devancier, et d'écrire, lui aussi, une « doctrine », un code du parfait courtisan; il a retracé les devoirs et les obligations de l'homme qui veut rester vertueux et chrétien, tout en vivant à la cour et en servant fidèlement le roi, son maître.

Cette idée morale concilie d'une manière factice les deux traités qui sont dans le fond contradictoires. « Vous vous perdez à la cour, et vous perdez non pas seulement votre santé et votre fortune, mais ce qui est plus grave, votre âme ; seulement, puisque je ne puis supprimer la cour, je vais vous indiquer les moyens d'y demeurer en sauvant votre mise. » Malgré tous ses efforts, Guevara n'arrive pas à former un caractère aussi sincère et aussi détaché de l'intrigue qu'il le voudrait; il recommande d'observer les goûts du prince, et de suivre en tout ses idées[1] : moyen certain de lui plaire, sinon de se tenir soi-même dans la bonne voie! Il est vrai que le prince est aux yeux de Guevara l'être supérieur, infaillible, qui tient de Dieu son autorité. La « doctrina de cor-

intitulé son Marc-Aurèle *Relox de principes*, nomme ce traité *despertador de cortesanos*, pour éveiller les courtisans des vanités où ils sont endormis (*Aviso*, Prologue).

1. *Aviso*, cap. IV, p. 138.

tesanos » repose donc sur la foi monarchique la plus absolue et la plus aveugle.

Moraliste chrétien et catholique, Guevara n'évite pas assez dans la satire le ton de la prédication. Il a cependant écrit plus d'une page ferme et même éloquente, par exemple sur l'impuissance de l'homme à satisfaire ses désirs : « Le plus excessif travail que l'homme puisse porter, est de n'avoir en rien contentement », argumentation que reprendra Montaigne, pour démontrer l'imperfection de l'homme[1].

« Reffrener le cœur est plus grande peine que contenter le corps ; car le corps se lasse de pecher, et le cœur jamais de desirer. Si le courtisan porte à sa maison les passions et affections qu'il a gaignees à la court, il luy seroit mieulx n'en estre jamais bougé ; la raison est, pour ce qu'en la solitude sont les souvenirs plus picquants et les hommes moins occupez à resister [2]. » Comparez encore Montaigne, qui d'ailleurs se souvient aussi d'Horace : « Souvent on pense avoir quitté les affaires, on ne les a que changez... D'avantage pour nous estre deffaits de la cour et du marché, nous ne sommes pas deffaits des principaux tourmens de nostre vie[3]. »

Guevara sait donc que l'air des champs ne guérira point celui qui a trop respiré l'air de la cour ; la cure réussira aux moins malades, capables de goûter encore le bonheur de la vie simple. Mais il y met trop d'oisiveté ; il oublie les rudes travaux du laboureur. Passant la semaine à chasser ou à pêcher à la ligne, écoutant le dimanche le prêche du curé, et se récréant après dîner à la conversation des villageois, il est fort à craindre que son hidalgo ne se consume dans un profond ennui.

Cet éloge de la campagne n'est en somme qu'un lieu commun. En revanche, la partie satirique du traité ne manque ni d'intérêt ni de vigueur. Guevara s'attache à prouver que le courtisan, en dépit de ses habiletés, est plus souvent dupé que dupeur. — « Il n'est pas appelé courtisan qui n'est bien endebté[4]. » — « Des ce que quelcun vient nouvellement en court , Madame la gorrière luy donne un traict d'œil, l'entretient, le caresse, l'acolle, et puis le voyant bas, l'envoye paistre aux champs[5]. » — D'autres ont affaire aux pourvoyeuses : « Il y a aussi des femmes à la court, lesquelles, depuis que leur aoust et vendanges passent, servent

1. *Essais*, livre I, chap. 53. *Mespris de la Cour*, chap. 2, p. 8.
2. *Mespris de la Cour*, chap. 3, p. 13, v°, et chap. 4, p. 14-15.
3. *Essais*, I, chap. 39 (t. II, p. 178).
4. *Mespris de la Cour*, chap. 9, p. 26 v°.
5. *Ibid.*, chap. 15, p. 39 v°.

aux pecheurs de couverture, trompent les chastes, subornent les mariees... vendent filles, et à ce les nourrissent[1].» Macette a dû se reconnaître dans ce portrait.

Guevara avait eu le temps d'observer la cour; il y passa plusieurs années de sa jeunesse, avant d'entrer dans les ordres; il y revint plus tard, dans l'éclat de sa dignité épiscopale, pour y prêcher devant ses anciens compagnons de plaisir. Lui-même s'accuse de ses erreurs passées et il dit le regret de ses années perdues. « J'en rapportay la teste grise, les pieds pleins de goutte, la bouche esdentée, les reins pleins de gravelle... et, qui pis est, je ne prends goust aulcun en chose du monde, et suys de moymesmes plus que de tout cela mescontent[2]. » Il est évident qu'il exagère, ou plutôt qu'il impute à ses péchés de jeunesse les infirmités d'un âge beaucoup plus mûr. On sent ici l'artifice oratoire du prédicateur, plus qu'une confession sincère.

Je me suis arrêté d'autant plus volontiers au *Menosprecio de corte* que ce traité a été imité de fort près par Jean de la Taille dans le *Courtisan retiré*, qu'il publia en 1574. Cette pièce, qui compte dans l'histoire de la satire en France, a été souvent citée, sans qu'on en ait soupçonné l'origine[3]. Or, le titre même est une formule de Guevara[4], et il s'applique exactement au thème et à la situation que présente l'ouvrage espagnol.

Il est vrai que La Taille a très habilement changé le cadre du tableau, et pour l'animer il s'est mis lui-même au premier plan : la cour dont il sort, l'âme toute meurtrie, c'est, dit-il, celle de France,

Qui lors du beau Gaillon honorait le séjour,

sous le règne de Charles IX et de Catherine de Médicis. Mais depuis la mort de Henri II tout a été bouleversé en France, et La Taille nous fait entendre les doléances d'un vieillard désabusé qui fut tout puissant sous Henri II, prit part aux affaires du royaume sous le fantôme de son successeur, essaya, à l'avènement de Charles IX, de changer de robe, « en prenant l'habit des protestants », mais dut enfin céder la place quand les guerres de religion éclatèrent. Jean de la Taille était de ce parti d'honnêtes gens

1. *Ibid.*, chap. 11, p. 31.
2. *Ibid.*, chap. 18, p. 47.
3. V. le *XVIe siècle* de Sainte-Beuve, édit. Troubat, t. I, p. 168 et 228, et « *Jean et Jacques de la Taille*; étude biographique et littéraire, par Baguenault de Puchesse; Orléans, Herluison, 1889. — *Œuvres de Jean de la Taille*, publiées d'après des documents inédits par René de Maulde, 4 vol. in-12, 1878-82, non numérotés. V. le *Courtisan retiré*, dans le vol. contenant les satires, p. 22 et sq.
4. « El cortesano retraydo ».

et d'indépendants qui déploraient les persécutions, sans vouloir passer dans le camp des huguenots [1] :

Est-ce icy la concorde, o Dieu, par toy promise
Quand on ne verra plus en toute region
Qu'une foy, qu'une loy, qu'une religion?...
Maudite guerre! helas! n'estoit-ce assez que France
Eust souffert par avant si grand perte et despense,
Si tu ne venois or la ronger par dix ans,
Donner aux estrangers les biens deus aux enfans [2]...

Il y a dans ces vers une émotion vraie; il est regrettable qu'ils soient noyés dans un développement de pure rhétorique, auquel d'ailleurs ils se rattachent mal. Les malheurs de la France nous auraient plus vivement touchés que les mécomptes d'un ambitieux, étonné de sa disgrâce, quoiqu'il eût su :

bien mettre en œuvre
Tout ce que Baltazar de Chastillon descœuvre
En son Courtisan feint [3]...

La personnalité du poète n'intervient en somme qu'au début et à la fin de la pièce, pour nous avertir que La Taille a suivi l'exemple du vieillard, et qu'il a laissé la cour :

Aymant mieux honorer mon petit Bondaroy,
Que chastelain je tiens en hommage du Roy,
Me pourmener au bord de ma petite Essonne,
Qui mes vers et mon nom desja, desja resonne [4].

Et c'est tout; car il ne faut pas tenir pour une confession ce passage, pris à Guevara:

Le loyer que j'en ay est que je m'en retorne
La memoire gastee et le jugement morne,
Le chef gris, et la goutte aux jambes et aux mains,
Mes plus beaux ans passez et la gravelle aux reins :

1. A vrai dire, La Taille était un hésitant, et ses sentiments ont sur ce point plusieurs fois varié. Le poème posthume du *Prince nécessaire* est d'une inspiration nettement calviniste, comme l'a montré M. de Maulde. Cf. l'étude de M. Bag. de Puchesse.

2. *Courtisan retiré*, p. 24 et 32.

3. *Ibid.*, p. 27. Dans le *Prince nécessaire*, nous lisons au contraire un éloge de Castiglione :

Qu'il ait pour courtisan cestuy que Baltazart
De Chastillon descrit, qui luy appreigne l'art
De regner justement, qui ses mœurs luy façonne
Et luy donne cela qu'un ignorant ne donne...

(p. 125).

4. *Ibid.*, p 51.

Ce qui plus me deplaïst est que je deplais ore
A tous et tous à moy et me deplais encore [1].

Toute cette longue satire de la vie de cour est composée de tirades traduites du *Menosprecio*, ou qui en résument avec les expressions les plus saillantes les idées principales :

A la cour le flateur on surnomme amiable,
Le follastre gentil, le superbe honorable,
Le rufisque amoureux, l'outrecuidé vaillant,
Le hableur éloquent, sage le peu parlant.
Bref pour tel que tu es jamais on ne te nomme;
Pour la religion le neutre est habile homme.

Le procédé d'opposition est familier à Guevara; La Taille y revient :

Car s'il est gracieux
On le nomme flatteur; si grave, glorieux,
Si gaillard éventé; s'il parle peu, ignare [2],
Si vaillant, estourdy; si ménager, avare.

Chez La Taille aussi, l'éloge de la campagne « alabança de aldea » alterne avec la diatribe contre la cour :

O combien davantage on doit priser les champs
Où les hommes ne sont si cauts ni si méchants,
Où l'on se loge avec commodité plus grande,
Où l'on a meilleur air et meilleure viande [3], etc.

Le gentilhomme français, comme son confrère espagnol, se livre aux douceurs de la pêche ou de la chasse; il ménage sa fortune et sa santé :

Heureux qui, hors de cour, eschappé se peut dire
D'une belle prison, d'une joye martyre
D'un chaos éternel, d'un magnificq' tombeau,
D'un triomphe sans fin et d'un gouffre sans eau,
Bref d'une momerie où avec fausse barbe
Les maux viennent masquez, dorez comme rubarbe [4].

1. *Ibid.*, p. 33; v. ci-dessus.

2. *Ibid.*, p. 34 et 35. Je cite pour les rapprochements suivants la traduction d'Alaigre, où il me paraît que La Taille a pris son bien, plutôt que de recourir au texte espagnol : « A la Court, tous sont evesques pour cresmer et curez pour baptizer, et muer noms. Car on appelle le glorieux honnorable, le prodigue magnifique, le couart sage, le vaillant oultrecuydé, le fol joyeux, le sage hypocrite, le malicieux subtil, le desgorgé éloquent, l'adultere amoureux, l'avaritieux tempéré, et le peu parlant sot et ignare. » (Chap. 8, p. 24, v°.)

3. *Ibid.*, p. 36. V. les chapitres v, vi et vii du *Mépris de la Cour* : on y retrouvera la source de tous ces vers.

4. *Courtisan retiré*, p. 38-39. Cf. *Mépris de la cour*, chap. 4 : « Les grands

Ici les expressions emphatiques et vagues sont du cru de La Taille; les métaphores moins outrées et plus justes appartiennent à Guevara. Ailleurs, par contre, c'est l'Espagnol qui suggère au Français un mauvais jeu de mots :

O cour, peu courte à moy, ton courtisan, ô cour,
Te conjure à jamais [1].

« Conjuration » dont le mouvement est calqué sur la péroraison de Guevara (qui cette fois tombe dans le pathos) :

Adieu doncques la cour où tout malheur abonde [2].

La Taille s'est aussi souvenu çà et là de l'*Aviso de privados*; voici, par exemple, des vers assez bien venus, dont les deux premiers en sont textuellement traduits :

La cour est un théâtre où nul n'est remarqué
Ce qu'il est, mais chascun s'y mocque estant moqué [3] :
Où fortune jouant, de nos estats se joue,
Qu'elle tourne et renverse et change avec sa roue...
L'un monte et l'autre chet [4].

Chez les deux auteurs les travaux d'Hercule atteignent à peine ceux du courtisan; et besoin lui est

D'un plus grand cœur pour vivre
A la cour qu'au soldat qui veult les armes suivre [5].

maulx... viennent contrefaictz comme masques, succrez comme pillules et dorez comme reubarbe. » P. 14. « Quiconques laisse la court, peult dire hardiment... qu'il eschappa *d'une belle prison*, d'une vie confuse, d'une maladie dangereuse, d'une conversation soupçonneuse, d'un *sépulchre magnifique* et d'une merveille sans fin » (*ibid.*, p. 60, v°). Ce qui prouve ici que La Taille n'a lu ou du moins suivi que la traduction française, c'est qu'il en reproduit les inexactitudes, et qu'il ne supplée point aux omissions : *merveille sans fin* est ajouté par Alaigre, qui a passé *de una muerte prolixa y de una republica confusa.* » (*Menosprecio*, p. 28.)

1. *Courtisan retiré*, p. 50; cf. p. 44 : « Ce jour moins court qu'à la court ». « No immerito el que le puso el nombre, la llamo corte, porque en la corte... todas las cosas son cortas... » (*Aviso*, p. 118.)

2. P. 46 à 50. « O mundo immundo, yo que fu mundano conjuro a ti mundo... » etc. (*Menosprecio*, cap. 20.)

3. « La corte es un teatro, do unos de otros burlan, y al fin andan alli todos burlados. » (*Aviso*, p. 124, v°.)

4. *Courtisan retiré*, p. 35. « En la corte, como la fortuna es incostante en lo que da, y muy incierta en lo que promete, de una hora a otta cae uno y sube otro... » *Menosprecio*, p. 44, v°. — Une partie de ce chapitre 8 a été reproduite par La Taille; mais je ne veux pas multiplier les citations. — V. encore la traduction d'Alaigre, p. 24, v°; et La Taille, p. 35.

5. *Courtisan retiré*, p. 28. « Que mas coraçon es menester para suffrir la corte, que para andar en la guerra. » C'est le titre du chap. 1 de l'*Aviso*.

— C'est une contrainte de tous les instants :

> Jeuner, s'il faut manger; s'il faut s'asseoir, aller;
> S'il faut parler, se taire, et si dormir veiller[1].

Jean de la Taille n'a pas même pris la peine d'écarter ou de modifier certains traits plus particuliers à l'Espagne. Le courtisan de Charles V se voyait obligé de vivre à l'auberge, dans la « posada ». Il devait donc compter avec son hôte, et s'accommoder de ses commensaux. On dira qu'en France il en était un peu de même et que le château de Blois ou celui de Gaillon n'abritait que la suite immédiate du roi. Il n'en est pas moins vrai que la description des embarras de la *posada* est chez Guevara tout à fait locale; La Taille l'abrège, mais d'une manière trop vague, en rappelant qu'à la campagne il ne faut :

> Courtiser mareschaux ni fourriers,
> Prendre son bulletin, ni gaigner tresoriers...
> Battre ou fascher son hoste, arriver tard les nuits;

allusions peu claires à des scènes qui chez Guevara sont assez piquantes[2].

Guevara consacre tout un chapitre de l'*Aviso de privados* à régler avec une minutie scrupuleuse l'étiquette qui s'impose au courtisan, en se présentant devant le roi[3]. Il lui fait prendre une pose savante, et lui indique des gestes pleins de mesure, comme le ferait un maître des cérémonies, j'allais dire le maître à danser de M. Jourdain; mais Guevara ne plaisante pas : parler plutôt bas, sans trop se hâter, sans remuer la tête, ni jouer avec les doigts, ou cligner des yeux, manières bonnes pour les bouffons. La gravité annonce l'homme poli; c'est le signe distinctif du grand seigneur espagnol. S'il entend débiter autour de lui des choses plaisantes ou comiques, il se garde de rire trop haut, ou d'applaudir bruyamment; un rire excessif démentirait sa prudhommie[4]. Il ne s'abandonne pas non plus à une vaine jactance, et ne vantera point devant le roi l'illustration de sa race, les exploits de ses ancêtres : il n'attend sa récompense que de son mérite propre et de sa seule vertu. Il veut être le fils de ses œuvres.

1. *Ibid.*, p. 29. « Por ventura, en lo que toca al dormir, duerme el cortesano quando quiere? no por cierto, sino quando puede. Por ventura en lo del comer, come lo que quiere? etc. » (*Aviso*, p. 124, v°.) Mêmes idées dans le *Menosprecio*.

2. V. les chap. 2 et 3 de l'*Aviso* et le chap. 5 du *Menosprecio*. — Cf. *Courtisan retiré*, p. 36.

3. *Aviso*, cap. v.

4. « Porque la obr da risa, no es por cierto hija de la cordura. » (*Aviso, ibid.*, p. 143.)

Cette noblesse d'âme, cette fierté morale achève d'une manière heureuse la figure du parfait courtisan tel que Guevara le conçoit : Jean de la Taille a cette fois laissé de côté un modèle aussi flatté et d'ailleurs trop étranger; peut-être ne l'a-t-il pas remarqué. Il dit quelque part que son courtisan retiré aura loisir à la campagne « de courir sans perdre gravité ». Le mot a dans son vers peu de sens; il n'a certainement pas celui que Guevara y mettait. Dans l'*Aviso de privados* La Taille n'a vu que les railleries confirmant la thèse du *Menosprecio* : les contorsions de ceux qui essayent de parvenir, assidus « au lever de Monsieur, faisant l'inclinabo à quelque secrétaire, idolâtrant les grands[1] ».

Nous ne lui reprochons pas d'être délibérément resté dans la réalité de la comédie; mais de n'avoir rien inventé, c'est-à-dire rien mis de nouveau, rien de proprement français dans le dessin des caractères et dans la description des mœurs. A défaut de l'originalité, il reste cependant à Jean de La Taille le mérite d'avoir exprimé en assez bons vers les idées générales que la prose de Guevara lui fournissait. Je n'aurai pas l'impertinence de dire qu'au titre d'imitateur La Taille pourrait être considéré, dans la satire, comme un précurseur de Regnier : celui-ci s'est montré, même dans l'imitation, un écrivain supérieur. La Taille ne soutient pas davantage la comparaison avec J. Du Bellay; le *Courtisan retiré* n'a pas du tout la valeur historique et littéraire du *Poète courtisan*, dont je m'étonne qu'on l'ait rapproché[2]. Mais il y a chez le même La Taille un sonnet satirique qui rappelle la manière du poète des *Regrets*, tel de ces jolis sonnets sur l'art de vivre en cour :

Si piaffer, si faire bonne mine,
Faire trotter un dé, et en tout lieu
Une querelle, une carte, un sang-dieu,
Porter long poil fait à la Sarrazine;

1. *Court. retiré*, p. 37; cf. *Menosprecio*, p. 35 : « Es privilegio de aldea, que todos se puedan andar... solos, sin que caygan en caso de hermandad, ni pierdan cosa de su gravedad. » V. *Mespris de la cour*, p. 22, passage librement traduit de Guevara (chap. 7, p. 42, v°), mais suivi par La Taille; « faire l'inclinabo à l'advocat » a été ajouté par Alaigre.

2. Par exemple Sainte-Beuve. Mais les auteurs du *XVIe siècle en France* m'ont encore plus étonné, en avançant que Du Bellay avait inspiré La Taille : il n'y a rien de commun pour le fond du sujet entre les deux pièces! M. Lenient, dans la *Satire en France au XVIe siècle*, remet à sa place le mérite de Jean de la Taille, trop exalté par Viollet-le-Duc. Mais je me reprocherais d'abaisser à mon tour La Taille, en ne le jugeant que sur cette seule pièce du *Courtisan retiré*; je rappelle donc qu'il a fait preuve d'une réelle originalité de satiriste « dans la *Remonstrance pour le Roy*, à tous ses subjects, afin de les encliner à la paix », 1562, — dans plusieurs passages du *Prince nécessaire*, — et enfin dans les *Singeries de la Ligue* (1595).

Si retrousser son feutre à la mutine,
Faire vertu et du vice et du jeu,
Si se moquer des lettres et de Dieu,
Rire et gaudir d'une grâce badine ;
Si sçavoir bien violer et voler,
Habler, morguer et pezer son parler,
Trancher du brave et faire rien qui vaille,
Bref, si tel art fait les hommes galants,
Je suis d'avis qu'au rang des plus vaillants,
Tu sois le prime, et que l'ordre on te baille [1].

Rodomont et sacripant, ce bravache était-il espagnol, italien ou seulement gascon? A la façon rude dont La Taille le malmène, on sent le dégoût qui s'empara de ce fier gentilhomme de lettres et d'épée, et qui le décida à se retirer dans sa terre de Bondaroy, pour y méditer en paix le *Menosprecio de corte*.

(*A suivre.*) LOUIS CLÉMENT.

1. *Satires*, p. 9.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR G. DU VAIR ET CORRESPONDANCE INÉDITE[1]

En dehors du manuscrit 3927, la Bibliothèque Nationale possède un grand nombre de lettres de Du Vair, presque toutes autographes.

Citons d'abord, dans la collection Dupuy, vol. 155, fol. 46, une lettre au roi du 18 mars 1601 relative aux protestants et à la trahison de Maurice de l'Isle, — vol. 571, fol. 223, la copie d'une lettre du 22 janvier 1603 « au cardinal Comti, vice-legat d'Avignon, pour les contentions des iurisdictions ecclesiastiques avec les Parlements », — vol. 573, fol. 85 la copie, sans adresse et sans date, d'une supplique destinée probablement au chancelier Sillery, car Du Vair y demande la faveur de résigner, sans payer les droits, l'office de garde des sceaux à la chancellerie de Provence, que le roi lui avait donné en 1600, et qu'il vendit en 1608 (*Hist. chronol. de Provence.* H. Bouche, II, p. 844); — vol. 675, fol. 159, une lettre familière à Pithou, traitant d'affaires d'intérêt.

Je n'ai trouvé qu'une seule lettre inédite adressée à De Thou; mais elle renferme d'intéressants détails (ms. 20 154, fol. 1033). Après avoir fait allusion à l'entreprise dirigée par quelques capitaines contre Saint-Maximin[2], Du Vair ajoute qu'ils ont été sévèrement châtiés.

« Toutesfois la longue distance qu'il y a d'icy au lieu d'où peult venir l'ordre, les diuers desseins qui s'y nourrissent m'empeschent de rien asseurer du bien et repos du païs. Pour le regard des peuples, ils sont tous fort disposez au service du Roy et repos de la prouince, mais il est si aisé de brouiller icy pour la quantité des lieux auantageux qu'on peult saisir et par la faiblesse du païs, qu'il y fault tout craindre. Cela me fait fort apprehender de m'attacher icy, comme i'ay aduis que le roy en a volonté[3], tant pour

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire*, 1899, p. 72, 253 et 408,

2. La paix de Vervins venait d'être conclue le 2 mai 1598 avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, et par le fait même la Provence semblait pacifiée, lorsqu'en juillet les capitaines Sainte-Croix et Mounier tentèrent de s'emparer de Saint-Maximin. Mais ils échouèrent et quelques-uns des aventuriers furent pendus en septembre suivant (H. Bouche, *op. cit.*).

3. Le 1er novembre 1597, Du Vair demande au roi la succession de Rastellis, évêque de Riez (lettre publ. par Sapey). C'est à cette démarche infructueuse qu'il fait allusion. Plus tard il fit une nouvelle tentative pour sortir de la carrière parlementaire. En 1603, il demanda au roi de le nommer à l'évêché de Marseille, vacant par l'as-

n'auoir nullement l'esprit proportionné à ceste vie turbulente et tumultueuse que pour me voir, si cela est, reduit avec peu de moyens en une charge ou ie ne puis iamais esperer de les croistre, non pour desir que i'aye de iamais amasser grands biens[1], mais pour ce que ie scay que la dignité d'une telle charge ne se peult retenir qu'avec quelque splendeur de vie que ie ne puis auoir du mien, ny esperer, y estant, de ceux que ie seruiray, sachant assez comme l'on estime et recompense ceux qui seruent au loing Mais enfin ma fortune me contraint de me commettre a ceux qui ont l'authorité et leur laisser disposer de ma vie puisque, en ce qui a esté de mon eslection, i'ay tousiours trouué le chemin fermé a tout ce que i'ay voulu desseigner... Marseille est encores un peu gastée de la contagion, dont i'espere toutesfois en peu de iours l'entiere purgation[2]. »

« De Aubaigne, ce 21 sept. 1598. »

Le volume 16 539 renferme deux lettres adressées au roi, en date du 12 mars (fol. 585) et du 16 mars 1602 (fol. 587). Une autre, du 15 juin de la même année, se trouve dans le ms. 15 577, fol. 178.

La correspondance avec le chancelier Bellièvre est représentée par 15 lettres dont je n'ai trouvé la mention nulle part. La première en date, qui est du 26 août 1597 (ms. 15 911, fol. 109), renferme un tableau saisissant de l'état de la Provence. « Pour moy, monsieur, ie vois un mal en ceste prouince auquel on ne remedie point et lequel ie pense debuoir infailliblement perdre ceste province. Les communautez doibuent plus qu'elles n'ont vaillant; le reuenu de leur terre n'est pas bastant pour payer les interests de leurs debtes. Neantmoins on les poursuit sans misericorde et

sassinat de Ragueneau. Le roi y consentit, mais en lui faisant comprendre qu'il préférait lui voir conserver sa charge. Du Vair se soumit (oct. 1603; lettre publiée par Sapey).

1. Ce n'est pas sans surprise que l'on remarque cette amertume, et particulièrement cette allusion à la question d'argent. Comment la concilier avec le détachement qu'il montre dans les lettres à Villeroy du 20 déc. 1611 et du 30 nov. 1612, dont on lira plus loin des fragments? Faut-il rappeler que les méchantes langues l'accusaient d'avarice, lui reprochaient d'avoir vendu, chose sans exemple, sa charge de premier Président, d'avoir accepté le riche évêché de Lisieux sans s'astreindre à la résidence? Faut-il se souvenir qu'il demandait à résigner sans bourse délier son office de Garde des Sceaux de Provence? Peut-être pourrons-nous répondre plus tard à ces questions, si, comme nous en avons l'intention, nous menons à bonne fin des recherches plus approfondies sur la biographie de G. Du Vair dans ses rapports avec son œuvre oratoire.

2. En 1598, la peste sévit cruellement à Marseille. La Chambre de Justice présidée par Du Vair, qui émanait du Parlement d'Aix, demanda à celui-ci l'autorisation de quitter Marseille. Sur le refus du Parlement, les membres de la Chambre de Justice abandonnèrent leurs fonctions et se retirèrent à Aubagne, où ils vécurent pendant huit mois en simples particuliers (Cabasse, *op. cit.*).

pour principal et pour interests. Il n'y a gerbe de bled qui n'aye quatre sergens autour d'elle. Les habitans n'oseroient sortir de leurs villes ou villages qu'ils ne soient pris prisonniers. Je ne scay pas comment ceste patience la pourra durer, et, quand elle viendra à se perdre, comme on se pourra sauuer. J'en ay escript plusieurs fois : apres cela ie ne puis qu'attendre ce qu'il plairra à Dieu qui en aduienne. Cela merite bien, monsieur, qu'on y pense et que vostre prudence s'employe a bon escient a y chercher le remede... »

Le ms. 15 898 renferme 14 lettres[1] à Bellièvre comprises entre le 4 mai 1601 et le 12 décembre 1605. Écrites dans une forme en général assez impersonnelle, elles relatent les nouvelles intérieures de la province, affaires de taxes et d'impôts surtout. Trois d'entre elles présentent cependant un intérêt particulier. Le 8 décembre 1603 (fol. 654) il fait allusion à sa demande relative à l'évêché de Marseille : « J'auois le plus soigneusement que i'auois peu recherché le moien de quelque honorable repos et pensois l'auoir trouué, mais les choses ne se sont pas peu reduire en termes que ie l'aie peu obtenir si honorablement que ie desirois et que mes actions passees sembloient m'obliger a le rechercher. Cela sera cause que ie continueray plus longuement que ie ne souhaitois, soubs la protection de vostre faueur l'exercice de ceste mienne charge, ores qu'assez mal proportionnee a mon infirmité naturelle. » Il se livre davantage aussi dans la lettre du 17 septembre 1604 (fol. 662) où il écrit au sujet de certains personnages de sa province qui intriguent pour échapper à la juridiction du Parlement : « Si les iuges qui sont icy ne semblent bons, on en peut establir d'autres, mais pour le moins, que le peuple aye a qui recourir », car « il est certain qu'il opposera la violence a l'oppression ». Enfin, le 22 février 1605 (fol. 666) il trahit sa lassitude et son ennui. Le roi ne lui a pas permis d'aller « faire un tour par dela. » Pourtant, ajoute-t-il, « je croy qu'il ne me refusera point en six ans une fois de pouvoir aller respirer mon air natal et reuoir mes amis. »

On trouve, dans le ms. 3795, fol. 34, une lettre du 23 juin 1611 au président Jeannin, traitant de questions financières.

C'est surtout avec Villeroy que Du Vair a eu l'échange de lettres le plus actif. Je cite à part, en dehors de l'ordre chronologique, le ms. 15 534 qui en contient trois, relatives aux affaires d'Espagne, du 14 juin (fol. 518), du 19 juin (fol. 520) et du 17 septembre 1602 (fol. 522). — Vient ensuite toute une série de manus-

1. Elle forment une série ininterrompue qui va du fol. 642 au fol. 668.

crits dont les trois premiers[1] ont été vus et signalés par Tamizey de Larroque à l'attention des érudits provençaux. Mais ce savant semble n'avoir pas connu l'existence des lettres, plus intéressantes de beaucoup, que contiennent les 4 volumes suivants. Toutes, c'est-à-dire 28[2], sont adressées à Villeroy. Elles relatent en général de menus faits d'un intérêt local, et elles n'auraient toute leur valeur qu'à la condition d'être éclairées par un commentaire pour lequel il faudrait les ressources des archives de la province. Ce sont les événements de chaque jour, décès de personnages en vue, délits graves, duels, affaires de commerce et de tarifs avec les provinces voisines, répartition d'impôts, mouvements à Marseille, conflits avec l'autorité ecclésiastique, menées des protestants; au dehors, entretien des consuls ou des agents secrets, nouvelles de Savoie, d'Espagne, d'Afrique, etc. Certaines lettres d'ailleurs ne font que reprendre sous une forme plus familière et plus vive ce qui se trouve dans les lettres au roi[3]. Pourtant, la série de celles qu'il écrit à Villeroy devient de plus en plus intéressante, à mesure qu'elle approche de son terme. Ce ne sont plus des relations sèches et impersonnelles. Du Vair se livre, il s'émeut, il juge. On devine, aux remerciements qu'il adresse à Villeroy, qu'il ne fait que répondre aux confidences de celui-ci. Villeroy, en effet, sait ce que vaut Du Vair. S'il ne lui demande pas conseil, il appelle tout au moins ses encouragements. Du Vair répond en homme d'État. On sent qu'il est mûr pour le maniement des grandes affaires. De cette correspondance nous ne citerons que les lettres ou fragments de lettres qui présenteront un intérêt plus général ou qui apporteront quelque lumière sur la biographie et le caractère de leur auteur.

I

A Villeroy, 20 décembre 1611 (Ms. 15 580, fol. 225).

Monsieur, je n'ay receu que le 17 de ce mois la vostre du 28 du passé. Je vous remercie tres humblement de l'aduis qu'il vous plaist me

1. Ms. 15 576 (fol. 209) 14 juin 1599; Ms. 15 577, six lettres du 4 janv., 12 mars, 22 mars, 19 avril, 13 juil., 17 août 1602, correspondant aux fol. 68, 116, 123, 129, 230, 263; Ms. 15 578, trois lettres du 24 avril, 28 avril, 10 mai 1603 (fol. 63, 66, 76).

2. En voici l'énumération : Ms. 15 579 : 28 juin, 26 nov. 1606, 24 janv. 1607 (fol. 33, 48, 53). Ms. 15 580 : 14 février 1610, 2 avril, 26 nov., 20 déc. 1611 (fol. 27, 107, 201, 225). Ms. 15 581 : 12 juil., 30 nov., 27 déc. 1612; 3 mai, 16 nov. 1613 (fol. 43, 53, 60, 99, 162). Ms. 15 582 : 22 mars, 13 avril, 28 avril, 5 juil., 12 juil., 20 juil., 1er août, 28 août, 12 sept., 29 sept., 9 oct., 1er nov., 4 nov., 20 déc. 1615; 5 janv., 23 fév. 1616 (fol. 3, 6, 7, 11, 22, 30, 36, 45, 57, 59, 63, 67, 68, 75, 82, 126).

3. On peut comparer par exemple (Ms. 15 577, fol. 123) une lettre du 22 mars 1602 avec une autre du 21 mars 1602, adressée au roi et publiée par Tamizey. Il en est de même pour deux lettres écrites toutes deux le 24 janv. 1607, l'une au roi, (publiée par Tamizey), l'autre à Villeroy (Ms. 155 79, fol. 53).

donner de ce qu'il a pleu a la Roine faire pour moy [1], mais plus de l'intercession *qu'il* vous a pleu y apporter, car ie scay assez que vous ne sçauriez estre present a chose qui m'importe sans m'y departir vos offices accoustumez. Monsieur Phelippeaux ne m'en a encore rien escrit et n'en scay que ce qu'il vous a pleu m'en mander. Mais quoy que ce soit qui me porte tesmoignage de la bonne volonté de mes maistres ne me sçauroit qu'extremement obliger, et a la verité ie suis bien du naturel que vous dittes, que i'estime beaucoup dauantage une petite gratification venant sans estre recherchee qu'une beaucoup plus grande donnee a la recherche ou demande de celuy qui l'optient. Puis ie suis en une constitution et tantost a un aage ou il me faudra peu soucier d'acquerir du bien [2]. Ce que ie sens me rester de chemin n'a pas besoing de grande prouision, bien que quelquefois les viellesses maladiues en consomment beaucoup, mais ie me fie en Dieu, qui enuoye le froid selon la robbe....

D'Aix, ce 20 décembre 1611.

II

A Villeroy, 12 juillet 1612 (Ms. 15 581 fol. 43).

Monsieur, j'ay receu la vostre du 26 juin. Vous me faictes beaucoup de faueur de me faire part de l'estat auquel on vit par delà. Nous deuons beaucoup a Dieu de ce qu'il luy plaist contenir tant de volontez dereglees et les ranger au repos : ce sont des secrets de sa Prouidence. Nous ne craignons pas beaucoup icy M. de Sauoye. Il craint plus les Prouençaux qu'il ne les aime ni ne s'y fie. Aussi, quand il retourna de Prouence, comme l'infante [3] lui demanda ce qu'il auoit fait, il respondit qu'il auoit esté à l'escole en Prouence. Aussi y a il plus couru de fortune de son honneur et de sa vie qu'en lieu ou il *ait* [4] iamais esté, ny peut estre ou il sera iamais. Cela me fait croire que ce sera le dernier endroit ou il tournera ses pensees. Nous craignons bien du trouble de plus pres et lequel, a mon aduis, nous n'euiterons point. Nous

1. Il s'agit, comme on va le voir plus loin, d'une gratification accordée à Du Vair. Le texte porte : *qui* vous a pleu...

2. Du Vair n'était âgé que de cinquante-cinq ans, mais sa santé fut très ébranlée en 1611. On lit dans une lettre au cardinal Galamini, non datée, mais qui est sûrement de 1611 : « Depuis peu de iours la fiebure m'a laissé, mais si languide et si debile que ie ne m'appersoy point quasy du soulagement. Les medecins me disent que c'est le naturel de telles longues fiebures, et que ie ne me puis remettre sinon qu'auec un long temps. » (Ms. 3 927, fol. 25, v°).

Il écrit à Jeannin, le 23 juin 1611, qu'il est « attaché au lict depuis dix ou douze iours d'une fieuure de reume dont ie n'espere pas si prompte deliurance pour la grande debilité en laquelle elle m'a desia reduict. » (Ms. 3 795, fol. 34). Enfin, du 26 nov. 1611, à Villeroy. Je suis, dit-il, « garenty, Dieu mercy, d'une mauuaise fieuure qui m'a faschè durant dix ou douze iours. Ce me sera un peu de reculade qui m'empeschera de pouuoir sy tost reprendre le trauail, comme ie le desirois » (Ms. 15 580, fol. 201, d'une écriture tremblée). Voir correspond. de Malherbe. A Peiresc. 9 nov. 1611.

3. Le duc de Savoie avait épousé une infante d'Espagne.

4. Il *est*...

n'auons oublié nulle sorte de respect a l'endroit de monsieur nostre archeuesque[1] pour l'induire a viure en paix. Il nous sembloit qu'il y estoit resolu, mais il est si peu maistre de soy qu'il est aussitost retourné a ses premieres opinions; et veult a toute force establir ceste maxime que la bulle *In cæna domini*[2] oblige en France, et s'en est mis mal avec les Iesuittes d'Auignon pour ce qu'ils tiennent le contraire. Il se bruit qu'il veult faire assembler tout le clergé de Prouence pour supplier le Pape d'en faire une declaration et interceder pour oster au Parlement la cognoissance des crimes des ecclesiastiques[3], et croit on qu'il veult faire un voyage au despens du clergé pour cet effect. C'est chose qui donne directement au fondement de l'estat. Je ne doute pas qu'a Rome ils n'y *aillent* (?) plus retenus, toutefois il me semble que quand il vous plaira en donner un mot d'aduis à M. l'ambassadeur affin d'y veiller, ce sera tres bien fait. Car quand a Rome ils trouuent des esprits faits comme celui cy, ils ne craignent point de les hazarder pour l'establissement de leur puissance. Il est certain qu'il est resolu de se signaler en ce pais la et sur ce subiet. Nous verrons sa procedure et selon que nous y iugerons chose qui importe, nous en donnerons aduis ou il appartient. Je suis depuis cinq ou six iours venu icy a mon iardin[4] pour y raffermir si ie puis entierement ma santé et fais estat, s'il ne suruient affaire qui pour le seruice du Roy m'en retire, d'y passer les vacances. Je n'y serai point inutile, car ma presence a Marseille y seruira de quelque chose. Je me suis informé du contenu au memoire qu'il vous a pleu m'enuoyer. Vous verrez par le memoire que ie vous enuoye ce que i'en ay appris. Vous pouuez bien croire, monsieur, que le plus grand plaisir que ie scaurois auoir au monde est de vous rendre quelque (*service*?) en recognoissance de partie de tant d'obligations que ie vous ay et qui me fairont viure et mourir, monsieur, vostre tres humble et tres obeissant seruiteur.

De la Floride pres Marseille le 12 iuillet 1612.

III

A Villeroy, 30 novembre 1612 (Ms. 15 581, fol. 53).

Monsieur, le retour de Dumas et les deux vostres du 27 et 29 octobre m'ont donné la plus aggreable nouuelle que ie pouuois esperer, qui est

1. Paul Hurault de l'Hospital, seigneur de Vallegrand, archevêque d'Aix. Sur ses interminables conflits avec le Parlement de Provence, voir Cabasse, *Sur le Parlement de Provence*, et surtout Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*, Paris, 1736, in-fol., t. II, p. 833, 854, etc.

2. Cette bulle, entre autres censures, condamnait tout ce qui portait atteinte aux immunités du clergé, ou menaçait de restreindre la juridiction ecclésiastique. Elle était considérée en France comme attentatoire aux droits de la royauté, et en 1580 un édit du Parlement de Paris en interdisait aux évêques la publication.

3. Déjà en 1601, il avait refusé de dégrader un prêtre criminel. Le Parlement ayant passé outre, il excommunia tous ceux qui avaient participé au jugement, jusqu'au greffier et au bourreau. Il fallut deux arrêts du Parlement pour qu'il se décidât à relever les magistrats de l'excommunication.

4. La Floride, célèbre maison de campagne que Du Vair possédait aux portes de Marseille.

la confirmation de vostre santé, dont ie loue Dieu de tout mon cueur, de tant plus que ie voy que c'est un commun augure en l'esprit de tous ceux qui ont du iugement que le repos de cet estat ne doibt durer qu'autant que vous. Dieu donques veuille avoir soing de l'un et de l'autre. Apres cela, monsieur, i'ay appris la grace qu'il vous a pleu me moyenner enuers Sa Majesté sur les fruits d'Antibe, ou il vous a pleu apporter auec vostre bienueillance accoustumee un soing extraordinaire. Ce m'est honte et regret de ne pouuoir sinon vous en remercier de parolles et de me voir si obligé et si inutile a vous seruir. Mes puisque ie tiens tout ce que i'ay d'honneur et de bien en ce monde de vostre main et que vous scauez, comme ie m'en asseure, que ie ne manque point de le cognoistre, il ne reste rien a y accuser que l'impuissance de le recognoistre. Receuez en donc pour cet heure mon tres humble remerciment. (Après avoir appris à Villeroy que Lesdiguières a profité de l'absence du duc de Guise pour traverser la Provence avec une suite un peu trop nombreuse et qui justifiait bien des inquiétudes, il continue en ces termes) : Nous auons eu icy depuis deux iours un piteux spectacle du Vicomte d'Allemagne et du frere de M. de Janson, l'un ieune homme, l'autre aagé de soixante ans, qui se sont battus a coup de dagues *tues* (?) sur la place, M. de Vins et Salorne les secondant a coup d'espee. Nous fairons ce que nous pourrons pour auec la iustice reprimer le cours de tels desordres, bien que ie suis contraint de vous aduouer qu'il n'y en a icy [1] qu'un ombre, car les alliances, parentez et factions y sont si grandes qu'en verité les meschants n'ont plus rien a y craindre et les bons peu d'occasion d'y estre asseurez. Je voy bien qu'il y a tant d'autres choses a faire au gros de l'estat qu'on ne se veult pas amuser a cela, qui autrefois eust esté fort aisé a remedier et ne seroit pas neantmoins maintenant difficile. Ce sera quand il plaira a Dieu. Tout mon regret en cela, c'est que le public en souffre. Mes longues maladies et absence par consequent ont donné tant de commodité et d'audace en ceste compagnie a ceux qui vouloient mal faire que ie ne puis plus les retenir [2]. Ils ont leurs factions si fortes icy et sont si asseurez que dela on ne prendra pas le soing d'y pouruoir, qu'a la verité les meschants triomphent des gens de bien. Je feray tousiours du mieux que ie pourray et me consoleray en l'honneur de vos bonnes graces que ie vous priray me conseruer et me croire tousiours...

D'Aix, ce 30 novembre 1612.

IV

A Villeroy, 27 décembre 1612 (Ms. 15 581, fol. 60).

Monsieur, le secretaire de M. l'ambassadeur de Sancy [3] me donne le moyen de vous faire ce mot par lequel ie vous diray que, scachant com-

1. Dans le Parlement.
2. On voit apparaître ici la trace des graves difficultés que suscita à Du Vair l'hostilité de plusieurs membres du parlement, en particulier de Châteauneuf, le parent de Malherbe.
3. Achille de Harlay de Sancy, ambassadeur en Turquie.

bien a regret vous oiriez les crieries de nos marchands marseillois, i'ay, selon que M. d'Alincourt [1] m'auoit monstré le desirer, parlé aux consulz et depputez qui m'ont promis d'enuoyer vers M. l'ambassadeur pour traitter avec luy. J'ay escrit aussi a Marmery [2] a ce qu'il y disposast les marchands qui sont de dela. M. de Guize vous aura informé de l'estat de la prouince et de la tenue de nos Estats. Ce qui a esté de plus notable [*c'est*] qu'a l'assemblee qui [*s*]'est faite particuliere de la noblesse, le marquis de Trans proposa de prier M. de Guize de laisser icy M. le Cheualier son frere. La compagnie craignit que la Royne se tint offensee de cela et resolut on seulement de prier M. de Guize d'en parler a Sa Maiesté et luy faire trouuer bon. Si la Royne d'ailleurs le treuue a propos, ie le souhaiterois de tout mon cueur [3], car oultre les autres incommoditez qui m'ostent le moyen de seruir aussi utilement que ie desirerois, nostre archeuesque m'a a ce voyage bandé trois ou quatre desesperez de ce parlement qui a corps perdu m'attaquent tous les iours [4]. Je n'ay que trop de force et de courage pour eux, si la Roine et messieurs ses ministres me secondent comme ils doibuent et fortifient de leur authorité. Sinon, et qu'on veuille les laisser faire, et me laisser endurer, il faudra tout quitter, car de deça, bien qu'ils soient peu, ils ont tellement asseuré leurs affaires par parentez et recusations qu'on n'en scauroit tirer aucune raison. Je vous entretiens, monsieur, mal volontiers de ces brouilleries la, scachant que le general des affaires est de soy si embarrassé, qu'il vous tient l'esprit prou occupé, sans le vous diuertir au particulier. Quelque fortune qui m'arriue me trouuera tousiours, monsieur, vostre....

D'Aix, ce 27 décembre 1612.

V

A Villeroy, 1er août 1615 (Ms. 15 582, fol. 36).

Monsieur, j'ay appris par ce peu de lignes que contient celle que vous m'auez escrit le dixiesme de iuillet le peu d'esperance que vous

1. Ambassadeur à Rome.

2. Le nom de ce personnage revient souvent dans la correspondance échangée avec Villeroy. Il représenta plusieurs fois les intérêts du commerce marseillais dans le Levant. Il s'occupa en particulier de « faire changer l'escale de Tripoli à Alexandrette. » Mais il semble aussi qu'il ait voulu faire payer ses services plus cher qu'ils ne valaient (Ms. 15 582, fol. 22.)

3. On voit que Du Vair comptait sur le jeune prince pour briser les résistances qu'il rencontrait, et l'on s'explique ainsi les regrets que lui causa sa mort.

4. Il y a là vraisemblablement une allusion à l'affaire de Châteauneuf. Elle est racontée (B. N. Ms. 16 872, fol. 20, 26) dans deux lettres qui débutent par « M. mon frère », correspondant à décembre 1612 et janvier 1613. Il avait accusé le secrétaire de Du Vair de ne « mettre aucune cause au role de l'audience extraordinaire », qu'il n'en coûtât une pistole et plus. Du Vair fit aussitôt emprisonner son secrétaire. L'accusation fut reconnue fausse, et Du Vair, qui, depuis cette accusation, malgré les supplications du parlement et des villes, avait refusé de mettre les pieds au Palais, y revint. Châteauneuf dut demander son pardon tête nue et fut suspendu pour un an. Il faut croire cependant qu'il ne désarmait pas encore, car le 22 mars 1615, Du Vair écrit à Villeroy qu'il veut bien se contenter des soumissions de Châteauneuf et de ses parents, et qu'il renonce à « pousser la chose jusqu'au bout », comprenant que l'âge du roi et les circonstances ne permettent pas d'agir aussi énergiquement qu'il l'aurait voulu.

auez de ramener M. le Prince a la court [1] et vois encor le deplaisir que vous auez en vostre ame de voir tant d'esprits portez a troubler l'estat et si peu a en procurer le bien et le repos. La grande cognoissance que vous auez des affaires du monde, le tesmoignage de tant de signalez seruices que vous auez rendus a l'estat sont prou suffisants pour vous consoler et fortifier. Pour moy, tant que ie vous verray en action, ie ne perdray point l'esperance. Ce qui me la nourrit dauantage, c'est que les maux qui nous menacent sont si uniuersels, que ie pense que la crainte commune pourra faire que nous nous pourrons tous rauiser de pouruoir au public. Car, quand il y en a quelques uns qui esperent beaucoup proffiter de la confusion, il est difficile de prendre un conseil qui puisse plaire a tous, mais ie voy qu'au cours que prennent les affaires et Rois, et princes, et grands, et ceux qui manient l'estat se voyent tous sur le precipice d'une grande ruine, s'ils ne se prestent la main l'un a l'autre pour s'en tirer. Quand les mariniers s'entrebattent dans un vaisseau, la tourmente ou quelque euident peril les fait bien accorder et songer a se preseruer du naufrage. Toutesfois il fault scauoir ce que Dieu a deliberé de faire de nous : il auueugle souvent les esprits des hommes quand il les veult conduire a leur ruine. Tant y a, monsieur, que pour vous il ne vous est point permis d'abbandonner la barque, ny, en quelque estat qu'elle soit, d'en abandonner le timon. Le faict de Marseille [2] vous a fasché, et, ie croy, de tant plus que vous l'auez preueu et auez desiré qu'on y pourueut comme il estoit aisé. Si ceux qui precipitent les peuples a ces desordres la estoient gens qui sceussent puis apres les ranger et mener des armees pour les chastier, on les excuseroit aucunement, bien que i'estime qu'il fault, quelque forse qu'on ait, tousiours faire les choses avec la raison, car de panser gourmander les peuples et violer les priuileges et conditions auec lesquelles ils se sont soubsmis a vous et a vos predecesseurs, c'est chose qui n'est point iuste et est fort hazardeuse parmy des peuples tels que ceux aux extremitez de l'estat et en un pais ou il n'y a ny places fortes, ny gens de guerre pour les contenir. Mais au bout quel mesnage est celuy la pour gaigner dix ou douze mil escuz vous mettre en necessité de despendre un million pour chastier des peuples, mesmes quand le subiet n'en semble pas iuste ny a ceux que vous voulez chastier, ny a leurs voisins? De sorte que vous reduisez vos affaires en tel estat que vous ne pouuez plus retenir l'obeissance qu'auec la forse, et par ainsi vous estes contraint d'accroistre vos despenses au centuple de ce que vous pensez opiniastrement et iniustement conseruer. Pour moy, monsieur, i'ay tousiours estimé qu'il falloit prendre garde de ne faire rien qui ne soit iuste. Que

1. Le prince de Condé avait quitté la cour le 22 mai, et le 9 août, il lançait un manifeste dans lequel il protestait contre la politique de la régente et les mariages espagnols.

2. Je n'ai pas trouvé mention dans les histoires locales du fait dont parle Du Vair, mais on voit clairement par la suite qu'il s'agit de troubles occasionnés par des perceptions de taxes.

si, faisant ce qu'on doibt et commandant legitimement, les peuples se desbauchent, on ne les doibt laisser sans seuere chastiment. Mais si l'iniuste traitement qu'on leur fait les pousse a quelque desordre, il le vault mieux dissimuler ou passer auec quelque indulgence que de le panser chastier a la rigueur, principalement quand les voyes de la iustice ne peuuent suffire et qu'il fault tanter la forse dont les euenemens sont quelquefois doubteux et ne peuuent estre en ceste saison que tres dangereux. J'attens par le preuost du Mas la resolution que leurs Maiestés *auront*[1] prise pour ce regard..... (Suivent quelques lignes relatives à des incursions des Turcs).

D'Aix, ce 1er aost 1615.

VI

A Villeroy, le 28 août 1615 (Ms. 15 582, fol. 45).

Monsieur, vos lettres du quatrieme et cinquieme de ce mois m'ont grandement affligé. Que me peult il demeurer de consolation quand ie voy que vous desesperez non seulement en la diuision et mauuaise intelligence de ceux qui seruent l'estat, mais aux mauuaises intentions quasi de tous, qui, ne regardant que leur interest particulier, ne songent sinon que comme en un embrasement de ville de se sauuer avec le pacquet sur le dos? Miserable fortune de la France! Miserable, celle des fideles ministres qui trauaillent pour sauuer un malade qui fait ce *qu'il*[2] peult pour, en despit des medecins, haster sa fin. Mais quoi! neantmoins si fault il attendre le malheur auec un courage constant et resolu et porter la main au deuant du coup[3]. La reuolution des affaires du monde est si incertaine, qu'il ne se fault non plus desesperer au mal qu'assurer au bien : un moment change l'un en l'autre. Et puis encor y a il quelque gloire et quelque contentement de perir genereusement et avec une contenance hardie et resolue. Pour moy, monsieur, ie scay que vostre vie passee vous a par un long et heureux maniment d'affaires donné beaucoup de contentement et consolation, mais ie n'estime pas que vous en ayez moins auiourd'hui ou i'entens une voix uniuerselle de tout le monde qui tesmoigne que vous seul bandez contre le desordre et la cheute de cet estat et prenez sur vous la haine et l'enuie de librement conseiller ce qui est pour le salut commun. Dieu vous veuille assister et fortifier! Mais ne vous manquez point a vous mesme et perseuerez iusques au bout. Pour moy, ie suiuray et vos

1. *Aura.*
2. *Ce qui.*
3. Cette admirable lettre, dans laquelle Du Vair essaie de rendre courage et confiance à son chef, rappelle celle qu'il lui adressait le 1er août 1594 et à laquelle j'ai fait allusion dans la première partie de ce travail (*Revue d'hist. litt.*, 1899, p. 74). On est frappé de la sincérité, de l'effusion qui caractérisent cette correspondance finissante. On devine, du reste, par une lettre du 5 janv. 1616 (Ms. 15 582, fol. 82) que Du Vair et Villeroy échangeaient dans les derniers temps avec assez de mystère des communications très confidentielles.

exhortations et vos conseils et ne relascheray en rien de la vigueur auec laquelle i'ay taſché de seruir mon maistre et l'estat iusques a present..... (suivent des nouvelles de la province). Nous auons icy des chaleurs desesperees. Je n'ay osé y chercher aucun soulagement et aller voir mes fontaines ces deux mois icy, a cause de l'estat des affaires.

D'Aix, ce 28 aost 1615.

Pour compléter cette rapide revue de la correspondance échangée avec Villeroy, il me reste à citer une lettre, d'ailleurs importante, que j'aurais dû faire figurer plus haut en raison de sa date, 25 janvier 1610, si elle n'était d'une autre provenance que les précédentes. Elle se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6613, fol. 80. Je laisse de côté la première partie qui relate des nouvelles d'Espagne.

VII

Nous auons icy les Jesuittes qui, depuis dix ans en ça, trauaillent continuellement pour s'establir en cette ville. On s'en estoit tousiours deffendu, mais enfin ils ont tant et tant brigué que ie croy qu'ils fairont que le corps de la ville les requerra et pour y induire tout le monde, ils disent qu'ils ont la volonté du Roy et de messieurs de son Conseil. Je ne scay pas d'ou est prouenu ce changement, car, quant ie partis de la cour, le Roy et monsieur le Chancelier estoient bien en autre resolution. Je croy bien que pour le present ils ont plustost en humeur de seruir que de nuire, et, pour mon particulier, quant ils seroient icy, i'en receurois plus de consolation que personne, car ce sont gens de lettres auec lesquels on a pour entretenir auec plaisir en ce pais ou il n'y en a point ou fort peu de ceste qualité. Mais i'en preuoy un tel danger et dommage a l'aduenir, que ie penserois grandement manquer a mon deuoir si ie ne le faisois entendre au Roy et a ceux qui le conseillent[1]. Et pour ce, monsieur, ie vous diray sommairement les raisons qui me meuuent a ceste creance et vous suppliray les faire entendre a Sa Maiesté, affin que ie sois deschargé en mon ame et enuers la poste-

1. Dès 1603, au moment où le roi rappelait en France les Jésuites, Du Vair signalait les efforts qu'ils faisaient pour s'implanter à Aix et bénéficier des allocations qui avaient été votées par les États de Provence pour le paiement des professeurs de cette ville. Mais leur tentative échoua. En octobre 1603 le roi fonda le Collège Royal de Bourbon, à Aix, qui fut remis à un principal et à des régents séculiers jusqu'en 1622, où il fut donné aux jésuites. « Il se faict en ceste ville une grande et ouuerte brigue pour y mettre les Jesuistes et pour cest office leur appliquer deux mil escus que le roy a accordé au pais estre leués chascun an sur le sel. Cela est aussi poursuiuy pres du Roy, et, affin que les deniers ne fussent employés a autre chose, comme il auoit esté destiné pour l'Uniuersité des loix et autres facultés, on a iusques auiourd'huy empesché que les expeditions n'ayent esté desliurees. Je vous supplie, monsieur, de dire au roy de ma part que i'estime que c'est chose que ie n'estime pas a propos pour son seruice et que ie crois qu'ils seront mieux par tout en son royaume qu'icy, dont ie luy diray les raisons quand i'auray cet honneur de le voir; cependant qu'il ne se laisse pas surprendre pour prester sur ce subiet aucun consentement. » A Villeroy, 28 avril 1603 (Ms. 15 578, fol. 66).

rité de ce qui en pourra arriuer de mal a l'aduenir. Vous vous representerez donc, s'il vous plaist, que le principal veu que face tout cet ordre, c'est d'une aueuglee obeissance qu'ils promettent au Pape et a leur general, qui a tousiours esté et sera vraysemblablement Espagnol ou de nation ou de faction. Ceste prouince estoit, comme vous scauez, il n'y a guerre plus de cent ans, de l'empire. Prou de gens ont des pretentions dessus : les princes voisins en remarquent mieux les commoditez que nous; beaucoup d'eux nourrissent des desseins dessus. Durant ces troubles, monsieur de Sauoye, le Grand Duc [1], l'Espagnol, ont travaillé pour s'y fourrer. Les papes ne s'y sont pas oubliez : le Pere Honorio [2] vous en dira bien quelque chose. Les humeurs des peuples y sont legers et changeants, auares assez a gaigner, amateurs de noueauté. Auignon et le Comtat, en un temps troublé, donnent une grande commodité pour entreprendre sur ce pais. Or vous asseurez que, si les Jesuites sont une fois icy, qu'ils mainront et la ville et tout le parlement et par consequent tout le pais a leur volonté, car les esprits de ceste prouince se gouuernent fort par la religion. Je voy que ceste prouince, mesmes soubs les comtes de Prouence s'est acquise ce priuilege que rien qui vienne de Rome ou d'Auignon ne se peult publier ni exequuter sans l'annexe du Parlement ou Conseil Royal. Neantmoins une partie des esprits de ce Parlement ont esté tellement agitez par les confesseurs et gens d'eglise qu'ils croyent estre excommuniez, obseruant ceste regle. On peult iuger par la du reste. Ceste prouince est iustement posée entre l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France, et par consequent extremement propre pour faire un reduit d'aduis en un passage de negotians. J'ay donc pensé vous deuoir faire entendre cela, a quoy ie m'asseure que vostre prudence adioustera plusieurs autres considerations, qui me fera finir vous suppliant me continuer l'honneur de vos bonnes graces et me croire tousiours...

VIII

Le ms. 16 539 renferme (fol. 599) une lettre relative à la célèbre affaire du prêtre marseillais Gauffridi qui, comme Urbain Grandier à Loudun, fut condamné à mort pour impureté et sorcellerie. Outre qu'elle nous fait connaître l'état d'esprit de Du Vair et des autres parlementaires, elle a le mérite de résumer très exactement l'enquête, restée en grande partie secrète [3], qui fut menée sur cette

1. De Toscane.

2. Le P. Honorio, moine capucin de Milan, avait averti Henri IV d'un complot tramé contre lui. En récompense de ce service, le roi le chargea souvent de missions confidentielles.

3. On trouvera cette histoire racontée assez au long dans Michelet. Il s'est servi, pour l'écrire, du rapport du P. Michaelis, qui, en sa qualité d'inquisiteur à Avignon, eut à intervenir dans l'affaire ; mais il regrette de ne pas savoir « ce que cet infortuné dit à la question », ajoutant que le parlement tenait ces révélations « dans le secret de la Cour. » La lettre que nous publions comblera dans une certaine mesure cette lacune.

accusation. Cette lettre a été dictée par Du Vair : la formule finale et la signature seules sont de sa main. Elle est précédée dans le manuscrit de la mention suivante : « De M. Du Vair, premier president de Prouence à M. le[1] (*sic*) touchant la condamnation du prestre sorcier et la possession d'une fille par luy seduite. »

Monseigneur, j'ay receu par Dumas la vostre du quinziesme auril auec les lettres qu'il vous a pleu faire expedier a la priere du Pere Michaelis pour ceste miserable fille [2] que nous auons icy; et, pour ce que vous me chargez de vous faire scauoir le succez de cest affaire, qui est a la verité un des plus estranges qui se soit presenté de nostre memoire en la iustice, ie vous diray que le prestre fut bruslé le dernier iour de may [3], monstrant en apparence une grande repantance, laquelle ie ne croy pas, ny qu'il ait entierement declaré la verité. Vous auez desia sceu l'origine de ce procez, qui est que la fille qui auoit esté par luy desbauchee, faicte sourciere et menee au sabbat s'estant voulu conuertir s'est trouuee possedee, l'esprit ayant declaré qu'il ne sortiroit point que le magicien qui l'auoit mis en ce corps ne fust mort ou conuerty. Elle declare en iustice la verité du faict, descouure tous les secrets du sabbat, indique les marques du prestre. Il est pris, visité, trouué marqué [4]. Ne le pouuant nyer, il dict que c'est sans son consentement, nye tout le reste, enfin confesse, premierement a des capucins qu'il auoit luy mesme demandé pour luy assister, et depuis a la iustice par deuant les commissaires par plusieurs fois et encores sur l'escabelete et aux tourmens entre plusieurs autres choses ce qui s'ensuit : qu'un sien oncle luy auoit laissé un liure de magie, lequel ayant trouué entre ses papiers, il y a enuiron cinq a six ans, lisant dedans, le diable s'apparut a luy, qu'ils contracterent ensemble par scedules reciproques les plus abominables qu'il est possible de penser : le diable lui donna la grace de plaire au monde et particulierement pouuoir charmer les femmes en les soufflant [5], promit d'habiter dans l'ongle de son pouce de la main gauche; que la premiere qu'il souffla fust ceste fille; qu'il en abusa, luy persuada de se donner au diable, luy en dicta la scedule, la mena au sabbat, ou elle fust rebaptisee, marquee et oincte. Il raconte toutes les abominations qui se font au sabbat; les trois ordres qui s'y trouuent, de masques [6], sourciers, magiciens; les adorations et blas-

1. Peut-être le chancelier. Lui seul, semble-t-il, pouvait autoriser l'inquisiteur à agir et « charger » Du Vair de le tenir au courant de l'affaire. Peut-être encore le duc de Guise, gouverneur de la province.

2. Il s'agit de la lamentable héroïne de ce drame, Madeleine de la Palud.

3. Du Vair commet ici une inadvertance. La lettre est du 4 mai. Il a dicté mai au lieu d'avril; c'est le 30 avril qu'eut lieu l'exécution de Gauffridi.

4. Ceux qui s'étaient donnés à Satan avaient, paraît-il, sur le corps, des places insensibles qui duraient autant que la possession.

5. En soufflant sur elles.

6. Ce mot serait-il employé dans le sens de sorcières, suivant l'étymologie donnée par Littré : Bas-latin, *mascha*?

phemes qui *s'y* [1] commettent, mesmes qu'ils y font consacrer le corps de nostre seigneur en l'honneur de Lucifer, font toutes sortes de pollutions en leurs corps ; chascun y rend compte du mal qu'il a faict; qu'ils mangent de la chair de petits enfants et infinies autres ordures qui ont esté souuent dictes et souuent descreües. Il asseure le transport estre reel et ce qui se fait la, dont toutefois une partie se faict en des corps aeriens que l'Esprit suppose, mesmes pour les Incubes et Succubes par le moyen desquels se faict la meslange des esprits auec les hommes. La deposition de la fille, qui, hors des agitations de l'esprit, est fort rassise et sensee, confirme tout cela, mais y adiouste plusieurs aultres choses esquelles le prestre dict qu'elle se trompe. Et de faict, elle dit des choses qui se trouuent n'estre pas vrayes, et d'autres fort differantes de ce que dit le prestre, d'ou il semble que l'opinion de plusieurs qui ont escrit de ceste matiere soit vraye, en ce qu'ils ont tenu qu'en ces choses la il y a partie de verité et partie d'illusion. Ce qui a fort empesché les iuges, c'est que l'un et l'autre se sont rencontrez a assurer que le Diable les oinct d'une certaine onction qui faict que, quand ils sont sortis de la, ils ne se souuiennent nullement de ce qu'ils y ont veu et mesmes des noms propres de ceux qu'ils y ont cognu, et que la memoire ne leur reuient sinon a mesure qu'ils se conuertissent, et encore ne se souuiennent ils pas des surnoms, et par la ce prestre s'est tousiours excusé, mesmes aux tourmens, de nommer aucungs complices, disant que si le Diable n'usoit de ceste ruse, que toutes ses synagogues seroient incontinant destruictes; que les synagogues se tiennent par climats et qu'il s'en tient une generale en la Palestine, ou preside un euesque de Grece, en laquelle il dict avoir esté. Bref, quasi tout ce qui se trouve escrit de ces folies cy dans les livres se trouue en ce procez, mais, oultre cela, beaucoup de particularitez qui ne sont point escrites ailleurs. Et toutefois, comme ie disois au commencement, i'estime que nous n'auons pas tout sceu et que les confessions de cest homme sont pleines d'artifice, car se voyant conuaincu par ses marques auec les autres preuues du procez et que par la il demeuroit chargé de deux choses fort odieuses, l'une, qu'estant magicien et sourcier il auoit exercé la charge de vicaire a une eglise parrochialle [2] de Marseille ou il auoit vraisemblablement fort abusé des sacremens, l'autre, par la deposition de la fille d'auoir consacré au sabbat et donné à manger aux chiens le precieux corps de Notre Seigneur, il semble qu'il ait voulu accommoder sa confession pour faire croyre qu'il ne s'estoit donné au Diable que depuis qu'il auoit quitté l'exercice de la vicairie, et encores a la reserue des sacremens et sans en auoir abusé, comme il a tousiours soustenu [3]. C'est a la verité un grand scandalle pour

1. *Si.*
2. L'église des Accoules.
3. De tout ce qui précède, il ressort clairement, que c'est uniquement l'accusation de sorcellerie qui entraîna la condamnation de Gauffridi, et que les marques découvertes sur son corps furent regardées comme des preuves décisives.

l'Eglise, dont toutefois elle n'a pas esté exempte en sa plus grande pureté et simplicité; mais aussi n'est ce pas peu d'edification de voir la curieuse recherche que le diable faict d'abuser des sacremens de l'Eglise, mesmes du plus sainct et du plus auguste, ce qu'il ne feroit pas, s'il ne iugeoit qu'ils sont veritablement telz que nous les croyons, c'est a dire les effects certains de la parole de Dieu, les thresors de ses graces et les gaiges asseurez du salut des hommes. D'ailleurs personne de ceux qui ont esté presens ne *peut* [1] nyer d'auoir veu des effects fort signalez des exorcismes qui ont esté faicts en la puissance de l'Eglise. Je ne vous veux point remplir ceste lettre d'une infinité de particularitez que ceux qui ont assisté ceste fille et ses compagnes, dont il y en a trois malefi-ciees, attestent estre suruenues. Je me contante de vous faire sommai-rement entendre les choses plus considerables qui resultent du procez ou nous auons encore une chose que ie vous obmettois fort signalee, un rapport des medecins et chirurgiens [2] qui certifient que les marques de la fille qu'ils auoient auparauant trouué insensibles sont redeuenues sensibles et quasi toutes effacees. Il est vray aussy que, quand nous auons iugé le prestre, nous auons voulu ouyr la fille et que lors l'Esprit l'a randue muette, ayant la langue visiblement retiree et retournee au dedans, et n'a recouuert la parolle que lors de l'exequution. Nous sommes attandans quelle sera la suite de ce faict et ce qu'il plaira a Dieu ordonner de ceste miserable fille [3]. Je ne scay quel iugement feront a l'aduenir ceux qui entendront ceste histoire, mesmes si toutes les particularités leur en sont representees; mais bien vous puis ie dire auec verité que tous ceux qui ont esté presents et aux procedures et au iugement du proces pour asseurez qu'ils fussent en ont receu beaucoup d'estonnement [4], et que personne, pour dur qu'il ait le cœur, n'a doubté que Dieu, par une particuliere prouidence et par des voyes extraordinaires n'ayt descouuert ceste abomination et ne l'ait conduite a sa peine. S'il suruient en ce fait quelque chose de bien considerable et ou il y ait certitude, ie vous en donneray aduis, puisque vous le desirez et attendant vous supplieray me conseruer l'honneur de vos bonnes graces, puisque ie suis, monseigneur, vostre...

D'Aix, ce 4e may 1611.

1. *Peuuent.*

2. Quatre docteurs en médecine, professeurs de l'Université d'Aix, avaient fait ces étonnantes constatations.

3. Honoré Bouche, l'auteur de l'*Hist. chronol. de Provence*, eut, quarante-deux ans plus tard, la curiosité d'interroger Madeleine de la Palud sur le « gros livre » composé sur cette affaire. Elle lui déclara que les bons Pères qui avaient donné les mémoires ou écrit le livre s'étaient trompés et que c'était là un tissu d'illusions.

4. C'est bien ce qui semble s'être produit en effet pour Du Vair comme pour les autres, s'il faut en croire la fameuse histoire racontée par tous les historiens de la Provence : tout le Parlement mis en déroute par l'apparition soudaine d'un être noir tombé de la cheminée au beau milieu d'une séance où l'on s'était occupé des relations de Gauffridi avec le diable. On avait pris l'intrus pour le Malin dont il venait d'être tant parlé. C'était simplement un ramoneur qui avait pris la che-minée de la Cour du Parlement pour celle de la Cour des Comptes qu'il était chargé de nettoyer.

J'ai gardé pour finir un long discours adressé à Sully et qui n'a que les apparences d'une lettre. C'est plutôt une dissertation morale, un peu lourde d'ailleurs et compassée, dont le sujet se trouve indiqué en tête de la copie qui nous en reste : « Lettre de M. le président Du Vair à M. de Suilly. Il l'advertit d'estre plus affable. » Ce morceau se trouve dans le ms. 17309 (fol. 3, r°) qui lui-même faisait partie de la bibliothèque manuscrite léguée par le duc de Coislin, évêque de Metz, au monastère de Saint-Germain des Prés.

Il est inutile de chercher à donner une date, à découvrir une cause immédiate à un morceau d'un caractère aussi général que celui-ci. Disons seulement que Du Vair dut connaître Sully d'assez bonne heure, quand celui-ci quitta le service du roi de Navarre pour celui du duc d'Alençon, auquel Du Vair appartint quelque temps. Dans la suite, il eut à lutter souvent — sa correspondance en témoigne — soit en son nom, soit au nom du Parlement ou de la province, contre la fureur d'économies de Sully. Il semble qu'ici il se soit complu — sans grand espoir d'atteindre un résultat — à disserter sur ce trait du caractère de Sully, si connu de tout le monde.

C'est une experiance ordinaire que la grande autorité et les honneurs offusquent les esprits des hommes, la claire intelligence des choses, voire souuent la vraye congnoissance d'eux mesmes, et c'est une praticque bien rare de veoir ces mesmes hommes resister a *ces*[1] impetuositez naturelles, comme a des vens contraires et rabattre par prudance ceste legere partie de l'ame qui ne s'esleue que trop aisement en eux, tant il est naturel a l'homme de n'auoir pas la puissance sur ces mouuemens et d'estre ordinairement le plus dangereux flateur de soy mesme. Tous les plus grandz hommes qui furent iamais l'ont ressenty en eux et quelques fois l'ont assez librement confessé, n'ayant ny despict ny honte de *le*[2] recognoistre de bonne foy quand il s'est trouué des esprictz assez hardis pour le leur dire en face, lorsqu'il en a esté besoing. Celluy qui iugea par la phisionomie de Socratte les vicieuses inclinations de son ame, il fut aduoué par Socratte mesme qu'il auoit raison et qu'elles luy feussent passees en habitudes, s'il n'eust corrigé par la vertu les desfaults de son naturel. Ce grand personnage et les autres imitateurs de sa generosité ont tant aimé la franchise de ceux qui desiroient les rendre [*meilleurs*[3]?] que les recepuant de bonne part et en faisant leur proffict ils se sont en cella reputté plus heureux que les roys mesmes, deuant lesquelz la vertu n'ose comparoistre qu'en

1. *Ses.*
2. *De recognoistre.*
3. *Necessaires.*

habit deguizé. Puis donc que c'est chose confessee qu'il n'y a personne si accomplie, en laquelle il n'y ayt quelque chose a desirer et que chascun, tendant à la cognoissance de soy mesme, ne doibt point auoir de regret de couper les aisles de la presomption et de retrancher a touttes heures quelque chose qui empesche la perfection, i'entreprendray avec plus de hardiesse de faire comparoistre deuant vous ma liberté parlant le langage de la veritté, laquelle i'espere ne vous debuoir estre odieuze, puisqu'elle peult seruir a vostre gloire, ne requerant ceste prerogatiue que pour le desir que i'ay de veoir vostre prudance estimee auec vostre bonne fortune, affin que vous ne soyez pas seullement consideré pour heureux, mais ordonné pour vertueux, car parmy tant d'imprecations que plusieurs vous font (transportez de leurs interestz particuliers), ie fais profession, auec une *entiere religion?*[1] de benir et non de mesdire, souhaictant d'affection que de vos commancemens sy beaux l'arriere saison en soit encores plus belle. Or chascun scait qu'apres les heureux succedz desquelz Dieu a couronné les trauaux du Roy, pour ramener la France en elle mesme et ayant ramené ce bris comme d'un nauffrage duquel elle s'est presque sauuee toute nüe, la plus visible marque de la sagesse de Sa Maiesté s'est faict voir en l'eslection qu'elle a voulu faire de personnes capables pour reioindre les entrouuertures par ou le nauire avoit faict eau, qui par mesnage et frugalité *ont resisté et*[2] faict amas d'aultant de commodités qu'il en auoit fallu iecter du vaisseau pour sauuer le pilotte, les matelotz et ceux qui nageoient soubz leur conduicte. Et certes ayant faict tomber les armes des mains de ses ennemys ou par lassitude ou par traictez, mais principallement par ses victoires, il ne pouuoit rien de meilleur ny de plus grand que d'establir un bon ordre a la conduite de ses affaires, nommement au maniement de ses finances, n'en donnant pas la charge a ceux dont l'auarice l'eust plus esuidemment[3] briguee, mais a vous dont la fidelité l'auoit tres dignement merittee. Les grandz tesmoignages d'economie que vous auez renduz depuis vostre administration, seruent de fortes preuues combien vous honnorez le choix qui a esté faict pour cella de vostre personne, mise en cet œuure auquel on peult dire qu'elle estoit de longue main reseruee comme une perle non de grande monstre, mais de beaucoup de valleur. Le Roy le ressent, la France le recognoist, ceux qui ayment le publicq le confessent, et c'est beaucoup d'estre sy fidelle a son prince et sy utille a sa patrie, car nul ne peult auoir un plus glorieux but de ses actions. Mais une seule chose vous semble deffaillir en ces loüables exploitz, qui est l'uzage des procedures agreables aultant qu'il se peult honnestement, affin que ne visant qu'au bien de la republicque on ne meprise pas si absolument le contentement des particuliers desquelz elle est composee. Il est cer-

2. Le copiste, qui a laissé échapper une foule de fautes dans tout ce morceau, avait écrit : *antienne religieuse.*

2. Texte douteux.

3. *Avidement* semblerait plus satisfaisant.

tain que les demandes de plusieurs ne sont reffuzees que de la seulle necessité, par l'organe de vostre bouche et non par le Roy, ny par vous; mais c'est la coustume que ceux qui sont sappez s'en prennent plustost au bras qu'a la cause qui le faict agir. De la se forment leurs animositez qui font desirer a plusieurs de vous veoir desarçonner, plus par assouuissement a leurs vengences que pour *remeddier*? a leurs incommoditez. Contre tout cela vous auez deux fortz : la faueur de vostre maistre et, ce qui vault mieux encore, vostre prudance. Mais celle la ne soufflant pas tousiours d'un mesme costé, et ceste cy n'estant pas tousiours en mesme recommandation, ceux qui sont paruenuz aux charges ne s'y peuuent maintenir en trop de bonnes sortes, desquelles ils peuuent chercher le moyen auec le compas de la raison. On tient qu'il est bon es combatz d'estre rude aux coups, effroyable de la voix et terrible au regard ; mais pas un de ces trois ne semble propre aux affaires, et sy le desordre ou elles estoient n'a peu estre desbrouillé qu'en uzant de *ces*[1] voyes, c'est desormais assez. Il se dict d'un bon gendarme qui, en un combat ou il s'estoit vaillemment porté, rehaussant l'espee pour la tirer encores et entendant la retraicte, se retinct et se retira. Jusques icy vous auez faict beaucoup d'eschecq ; mais doresnauant la raison et vostre propre contentement vous conuient de faire halte, non pas de bien faire, car ce debuoir veult estre continué sans intermission, mais bien n'adiouster encores es esprictz des hommes, le desplaisir d'estre gourmandez auec le mecontentement de ne recuellir aucun fruict de leur penible poursuite.

Quelques personnages fameux ont autrefoys *veu*[2] (?) par l'exelance de leur vertu, despouiller sinon tout, au moins la plus part de ce qu'il y auoit de plus vehement et de *passible*? en eux, et, ioignant la bonne grace auec l'autorité, les ont reduictz par une union bien accordee a un bon et parfaict gouuernement et cogneu et faict cognoistre *qu'a*[3] ceux qui s'entremettent des affaires, la patience est une grande partie de magnanimité. Et de faict, estre affable et parler gratieusement a tout le monde ne se faict tant par bonne *natture*[4] que par discours de iugement et sciance de raison, estant[5] vray que la natture n'a point de sy puissans instrumens que les agreables parolles. Le premier souhaict d'un des plus grandz hommes de l'antiquité estoit *qu'il*[6] ne luy eschapast mot qui peust offenser personne et *qui*[7] ne seruist a ce qu'il vouloit dire; puis apres, sa charge publicque estant expiree, il reputta le plus *glorieux*[8] acte de son administration de n'auoir en icelle

1. *Ses.*
2. Faut-il lire : « *ont esté* autrefoys *veus*... despouiller...? »
3. *Que* ceux.
4. *Mattiere.*
5. *Estans.*
6. *Qui.*
7. *Qu'il.*
8. Mot déformé dans le manuscrit.

rien concedé a hayne, enuye ny couroux. Or puisque toutes les plainctes de ceste court se resoluent en cela seullement que l'on ne trouue en vous ny accueil, ny doulceur, il ne sera pas malaisé de les vestir et de vous en seruir comme d'armes nees auec vous, mais que vous mesme vous serez forgees par la cognoissance du besoing que vous en auez en cet aage, ou la meureté de l'entendement et la hardiesse sont ioinctz auec le pouuoir, affin que ioignant encores ces graces la aux autres que Dieu vous a departies, vous en composiez une beauté qui se face admirer en vous par un concord de plusieurs beaultez concurantes ensemble, esuitant la laideur qui s'engendre par la seulle deffectuozité d'*icelle*[1]. Le temps passé (bon conseiller des hommes pour l'aduenir), leur doibt faire craindre les prosperitez presentes pour le changement auquel elles sont subiectes. Vous pouuez dire, en la condition ou vous estes, qu'auant mesmes y estre paruenu vous y auez gangné de grandes batailles aux despens d'autruy, dont il vous est prouenu des exemples qui sont encores tous ressens pour tirer proffict de ce qui a esté preiudiciable a ceux dont les oppiniastretez et viollences sont maintenant dans une triste solitude. Que sy es prunelles des yeux d'autruy nous voyons bien les nostres, ne reffuzons poinct de veoir nos deffaultz en ceux de nos prochains et de nous en chastier pour leur domage. Quand a ceste maxime d'estre esgal enuers tous il n'y en a poinct de sy iuste estant bien *entendue*[2], ny qui le soit moins estant mal interpretee. Lorsque le sage d'*Athenes*[3] disoit que s'il eust pu reffaire de nouvelles loix, il eust remis l'esgallité en ses citoyens, les plus grossiers l'entendoient de la proportion arithmetique, et les mieux aduisez de l'harmonicque ; et qui peult doubter qu'il n'entendist parler de ceste derniere, car, aultrement, c'eust esté une extreme disproportion de n'auoir non plus d'esgard a la qualité et au meritte des plus grands et des meilleurs que des moindres et des pires. Or, comme il est difficile de bien obseruer ceste proportion, aussy fault il confesser qu'il est fort utille de s'y efforcer, affin que si l'on n'en peult attraper la perfection, au moins on la suiue de bien pres, car il importe infiniment de prendre garde *que*[4] d'une exacte iustice qu'on veult establir, on ne passe a l'iniustice, n'estant pas moins inicque de donner pareil traictement a touttes sortes de personnes (c'est a dire rigoureux), *qu'a celluy* (*sic*) qui a touttes especes de faultes auroit ordonné mesmes peines. Ainsy dict on de ces loix lesquelles auoient esté escrittes non pas auec de l'ancre, mais auec du sang. Que sy la prodigallité a esté effrenee soubz les regnes precedans, que depuis encores le mauuais mesnage ayt duré fort longtemps, et que, pour guerir ces maux, on pense bien faire de n'exercer ny liberalité, ny recompense, qu'au contraire, au lieu d'en planter le desir au cœur du prince, on semble mesmes, s'il estoit pos-

1. On attendrait plutôt *icelui*, représentant *concord*.
2. *Entenduée*.
3. *Atenne*.
4. *Qu'une*.

sible, arracher ces noms de la memoire des hommes, l'extremité de cet expediant n'est pas moins vicieuse que d'exterminer la vigne pour empescher l'iurongnerie, car comme il eust esté plus a propos d'en approcher les Nymphes (c'est a dire l'eau), pour retenir en office une vigueur violente par une plus doulce, aussy appartient il au iugement de ceux qui ont l'administration d'apporter ce corectif a l'exces de la profusion des biens faictz, qui se deppartoient comme a clos yeux, et les reduire a la mesure des moyens de l'estat et des personnes, les restraindre a quelque maniere, et non pas les esteindre du tout. Au surplus il s'est laissé couller une oppinion en ce royaulme que vous faictes profession de n'auoir point d'amis et que vous penseriez ne pouuoir demeurer en bon predicament vers le Roy sy vous n'estiez accompagné de plainctes et malueillances d'un chacun, affin qu'il iuge de la que vous renoncez a toute autre affection qu'a celle de son seruice et de son proffict. Quiconque ayme son honneur et son maistre se gardera tousiours bien de faire des amitiez aux depens de l'un ny de l'autre, mais neantmoins ne laissera de chercher exquisement tous moyens licites de s'en acquerir le plus qu'il pourra, considerant auec un grand philosophe que sy, pour garder un homme d'estre meschant, il luy est bon d'auoir des ennemys qui s'indignent, il luy est encores meilleur d'auoir de bons amys qui l'amourachent et soustiennent. Et que se peult il adiouster de plus grand en une personne esleuee en dignité comme vous, que la bienueillance de plusieurs, nommement de ceux qui sont remarquez de prudhommie et de meritte, poursuiuans choses iustes et possibles au lieu de les reiecter auec de l'affection pour sembler *depouillé*[1] de toutte affection humaine et de desdaigner la courtoisie iusque la, de ne luy voulloir pas seullement[2] souffrir une parolle. Quelqu'un a faict autrefois une pareille plaincte de soy mesme qu'en ouurant ses coffres il trouuoit celluy des recompenses tousiours plain et celluy des graces tousiours vide, et souhaictant le contraire, a laissé un bel exemple en ce desir combien l'indigence des graces est insuportable *en*[3] l'abondance de touttes autres commoditez. Au reste le but de ce discours n'est pas pour vous pretendre esclaircir au chemin ou vous estes, car l'experiance le vous a mieux appris ; mais c'est seullement pour vous faire rapport fidelle de ce que i'entendz estre desiré en vous, en ce qui concerne les eslans de vostre esprit, qui iusque icy en a tant blessé d'autres, qu'encores que vos actions en leur natture soient bonnes, vous ne debuez pas d'auantage mespriser d'essayer que la forme n'en soit pas mauuaise, affin que de plusieurs mecontentemens d'autruy il n'en redonde quelqu'un par malheur au vostre, vous ressouuenant combien la necessité est ingenieuze, que le despict est aueuglé et qu'ilz se vangent quelques foys au despens de leur propre

1. *Depouiller.*
2. En marge, une autre main, de qui proviennent plusieurs corrections utiles, écrit en face de *seullement* : *Omission.*
3. *Et* l'abondance.

vie, ce que ie ne dis que par craincte pour vous, et non par doulleur que ie ressente en mon particulier, esperant qu'en l'ouuerte profession que vous faictes de dire la verité a chacun, celle cy, qui s'adresse hardiment a vous, ne vous desplaira point et finiray par ces parolles de Hermolaus a Alexandre que, s'il vous plaist faire proffict de ma franchise, encore en vostre grandeur aurez vous quelque obligation a ma petitesse, sans touttes fois que ie m'en promecte ny recongnoissance, ny gré, que celluy que ie me sçauray a moy mesme de n'auoir trahi par mon silance l'occasion de m'acquitter de ce debuoir enuers vous.

Les parties connues de la correspondance de Du Vair ne jettent quelque lumière que sur l'état de la Provence après l'avènement de Henri IV, sur le rôle et le caractère du président du parlement d'Aix. Combien ne serait-il pas plus important pour nous de posséder les lettres que Du Vair dut écrire au temps de la Ligue, lorsque, spectateur clairvoyant, il observait la crise qui déchirait la France, ou que, représentant discret et prudent, mais actif et résolu des opinions des « Politiques », il collaborait à la réconciliation de tous dans le rétablissement de la monarchie héréditaire et nationale! Il fut certainement en communication avec J. A. de Thou[1], quand il s'agit de réunir la conférence de Suresne, de préparer et faire accepter l'abjuration du roi, de lui livrer l'entrée de sa capitale. Mais en dehors de J. A. de Thou et de Villeroy, il avait pour amis des hommes tels que Henri de Monantheuil, Jacques Houllier, Pierre du Belloy, Nicolas Le Fèvre, Antoine Loisel, Jacques Gillot, les frères Dupuy, François et Pierre Pithou, etc. Dans leur correspondance quels précieux renseignements ne trouverait-on pas sur ces hommes de science et de vertu et, d'une façon générale, sur cette histoire de la Ligue si passionnante et si incomplètement connue!

René Radouant.

1. Paulin Paris a publié un grand nombre de lettres du savant et sage historien dans les *Mélanges de littérature et d'histoire recueillis et publiés par la société des Bibliophiles français*, Paris, 1877. Mais il est regrettable qu'il se soit borné à faire un choix dans cette correspondance qu'avait réunie Le Roux de Lincy.

MÉLANGES

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

(*Suite* [1].)

Lettres d'Eusèbe Renaudot.

A Paris, 6 juin 1699.

Une visite de vous, monsieur, quoyque je n'en aye pas profité, mérite au moins que, puisqu'il ne m'a pas été possible de vous la rendre, je vous en fasse de très humbles remerciements. Si j'en avois pu profiter, je vous aurois fait souvenir que vous m'aviez fait espérer que, par vostre moyen [2], je verrois la suite de Thélémaque, dont on dit tant de merveilles. C'est plutost pour vous avoir une nouvelle obligation que par un grand motif de curiosité. Car j'ay dans l'esprit que comme *simia semper simia*, ainsi Thélémaque sera toujours Thélémaque. Mais trouve-t-il encore des corsaires qui l'emmènent où il a affaire, et les tempestes viennent-elles toujours à commandement pour faire des épisodes? Vivent les hyppogryphes et les enchanteurs [3]. Leurs voitures sont plus promtes et plus commodes. Je crois que Thélémaque avait quelque talisman semblable à celui que vous m'avez envoyé, avec lequel on peut faire dix lieues par jour dans un bon carosse, et bonne chère, pourveu qu'on aye de l'argent. Enfin il a encore une propriété que Don Andrès, un des sept sages de la cour de Charles-Quint, disoit qu'il avoit observée dans la turquoise, qui estoit que, celui qui en avoit une au doigt, s'il se jettoit d'une tour bien haute en bas, se romproit le col et que la turquoise ne se feroit aucun mal [4].

J'en crois devoir dire autant de nostre talisman qui n'est ni selon

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1899, p. 621.

2. Le mot *par votre moyen* indique combien il était difficile de se procurer *Télémaque*, pour la publication duquel Barbin avait eu un privilège le 6 avril 1699, mais dont l'impression avait été interdite alors qu'on en était à la p. 208 de cette première partie. Ce fut clandestinement aussi que parurent les autres parties des *Avantures de Télémaque*, en quatre petits in-12 de 230, 204, 215 et 208 pages, la même année. Il est impossible de préciser quelle était la *suite* qu'attendait Renaudot, les biographes restant muets sur les dates précises de la publication de ces diverses suites. Cf. Nodier, *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, 1844, et Le Petit, *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français*.

3. Renaudot pense-t-il ici à l'*Arioste* et au *Roland furieux* ou, plutôt, contemporain et correspondant d'Antoine Galland, fait-il allusion aux contes des *Mille nuits et une nuit* que l'orientaliste de M. de Nointel commençait à traduire?

4. Allusion à la sortie de Télémaque et de Mentor de l'île de Calypso.

l'art ny selon la belle doctrine, mais un grimoire qui est escrit de ces sortes d'alphabets où on transpose les lettres et qu'il serait fort inutile de chercher à deviner : *velut cujus aegri somnia vanae fingentur species.* Les charactères du revers sont mal imités, et je ne crois pas qu'on en puisse former aucun sens, si ce n'est celuy qui est *ab autore intentus.* Or, si le dit auteur s'est donné au diable pour apprendre à faire ce bel ouvrage, il a fait un fol marché ; et si le diable ne luy a sceu apprendre autre chose, il n'est pas un grand docteur [1]. Il y a d'autres talismans sur lesquels on pourrait faire des dissertations sçavantes ; mais sur celuy-là, tout se réduit à dire que celuy qui l'a fait estoit une beste et son diable une autre.

J'espère que nous pourrons avoir l'honneur de vous voir dans quelque temps, et alors je vous rendray compte du Moud ou Modius arabe.

A Paris, 19 juin 1699.

Je n'ay reçu, monseigneur, que ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17. C'est que la poste de Versailles, à moins qu'elle n'ait l'attache [2] de M. les ministres, est la plus paresseuse de toutes les voitures. Car si une tortue, ou un animal que vous devez connoître, appelé la Paresse [3] par les Portugais du Brésil, avoit été chargé de vostre message, je crois que je l'aurois déjà receu il y a vingt-quatre heures, et j'y aurois déjà répondu par conséquent.

Vous trouverez [4] beaucoup de recherches très curieuses sur ce sujet dans le glossaire [5] que vous avez acquis depuis peu, de M. du Cange, au titre *Capella.* Il y a aussi diverses choses, mais très confuses, dans le *Traité des antiquités de la chapelle du Roy* par Du Peyrat [6]. En voilà assez jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir.

Il me semble que rien ne seroit plus à propos que d'aller voir M. l'archevesque, durant qu'il se repose à Conflans. Cela soit dit sans préjudice de la partie d'Auteuil, et encore moins d'une certaine de Saint-Germain [7],

1. Le *talisman* ou *grimoire* dont Renaudot parle ici est probablement quelque logogryphe ou cryptogramme que le duc de Noailles, ou peut-être le cardinal, avait soumis à son examen. Ce n'est pas par ironie que Renaudot voit une intervention diabolique dans la composition dudit talisman. Peut-être y a-t-il ici une allusion à quelque procès de magie ou de sortilège, sur lequel d'autres lettres de Renaudot ou de ses contemporains nous renseigneraient peut-être.

2. Le portefeuille et les dépêches expédiés par les ministres à leurs bureaux de Paris.

3. Le paresseux, animal peu connu des naturalistes de ce temps-là.

4. Au sujet des Saintes Chapelles. Je supprime ici un long développement de Renaudot relatif aux chapelles désignées sous ce nom générique. Renaudot, qui déclare l'écrire « hors de chez lui et sans livres », ne la traite que d'après ses souvenirs, et sa dissertation est prolixe et embarrassée.

5. Le *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* que possédait Noailles, était celui publié à Paris en 1678, en 3 vol. in-folio.

6. Le titre exact de cet ouvrage est *Histoire ecclésiastique de la cour* ou *Les antiquités et recherches de la chapelle et oratoire du roi de France depuis Clovis I jusqu'à notre temps.* (Paris, Henry Sara, 1645, in-folio.)

7. Chez Boileau Despréaux. Allusion à quelque excursion manquée et devenue un thème habituel de badinage.

prédite par les prophètes, dont l'événement s'accomplira quand il plaira à Dieu et à vous.

Je vous pardonne tout, excepté vos compliments, ou pour mieux dire je les pardonne à votre secrétaire, car je crois que, quand vous écrirez vous mesme, vous vous en corrigerez.

On nous disoit hier que Mme Tiquet avoit sa grâce : on n'en crut rien. C'est une histoire à recueillir [1], et je suis fort aise qu'on fasse justice. Je vous salue, etc.

A Rome [2], 14 mai 1701.

Je profite de l'occasion d'un courrier que M. l'ambassadeur d'Espagne [3] despesche, pour vous renouveler, mon très cher gouverneur, les assurances très inutiles de mon respect et du souvenir continuel que j'ay de vous. Tout ce que je sais de vos nouvelles me vient par M. le cardinal qui m'en mande quelquefois : ce qui pourroit vous exciter à suivre un si bon exemple, si les honneurs ne changeaient les mœurs. Mais il faut estre retourné en France pour le corriger, et orgueil enté sur paresse ne produit ny papier ny plume. Je vous demanderois cependant un billet pour me dire que vous pensez encore à moy, si je ne pensois la prière inutile. Si cependant vous la voulez exaucer, vous pouvez mettre la lettre dans le paquet de M. le cardinal de Janson [4].

Je pourrois vous escrire plusieurs choses de ce païs-cy, qui n'auroient pas été inutiles pour le service de S. M. C. Mais vous comprenez bien que je n'ay pas dû le faire, sans sçavoir si cela vous convenoit. Ainsi j'ay dit une partie des choses, à mesure que je les ay sçues, à M. le cardinal de Janson; les autres, je les ay mandées en France. En général, je crois vous pouvoir assurer qu'on sera content du Pape [5]; et s'il y a eu quelque vivacité sur l'investiture [6], elle ne venoit que du zèle des ministres qui est toujours louable, mais je ne crois pas qu'on en ait besoin. Car vous sçavez que le pape m'en a parlé deux fois fort au long et qu'il est entré dans toutes les raisons de convenance de Sa Majesté Catholique, comme on l'a reconnu depuis. Je ne crois pas qu'il change de sentiments, car

1. L'histoire à recueillir est non pas le bruit de la grâce de cette célèbre criminelle, mais le récit même de son crime. Elle est d'ailleurs bien connue. Le lendemain même du jour où Renaudot enregistrait cet on-dit, le 17 juin, Louis XIV refusa de recevoir M. Tiquet qui venoit demander en effet la grâce de sa femme; celle-ci avait été condamnée par le Châtelet, puis par le Parlement, à avoir le cou coupé; elle fut exécutée le 19 juin, après mise à la question et aveux complets.

2. Renaudot parlait plus tard de ce séjour à Rome en l'appelant *son* exil. Il écrivit de Rome des lettres intéressantes au cardinal de Noailles qui, comme il le dit plus loin, lui écrivait quelquefois aussi.

3. Le duc d'Uceda, de la maison d'Acunna y Pacheco.

4. Toussaint de Forbin-Janson (1623-1712), évêque de Beauvais, grand aumônier de France, qui eut la réputation d'un bon diplomate.

5. Clément XI. Il paraissait alors favorablement disposé pour la France; dans diverses petites affaires, il avait montré « beaucoup d'envie de plaire au roi », et l'on espérait, dit Dangeau, écho de l'opinion publique, que dans les affaires générales « il apporterait les facilités nécessaires à l'affermissement de la paix de l'Europe ».

6. L'investiture traditionnelle du royaume de Naples que réclamait Philippe V, roi d'Espagne.

il parle avec plaisir de tout ce qu'il aprend qui peut faire honneur à S. M. C., et il en conçoit de jour en jour de plus grandes espérances.

J'ay veu icy M. Connel à Naples, qui est le frère de M. Argoud, conseiller de la marine à Bayone, où vous l'aurez veu en passant. Il est très-bien informé de l'éstat des affaires de ce païs-là, qui a besoin d'attention. Il en confèrera à fond avec M. le cardinal de Janson, qui en rendra compte en France. Le mal est qu'il n'a eu jusqu'à présent, autre correspondant que cet homme qui vous est si cher et dont vous m'avez dérobé l'amitié, auquel il ne mande pas la soixantième partie de ce qu'il sçait, en quoy vous louerez sa sagesse. On travaillera à former un autre canal [1]. Vous voyez bien que le mépris vous fait perdre bien de bonnes sornettes [2] que je vous manderais.

M. le cardinal d'Estrées [3], avec lequel je contois de m'en aller, ne revient point, et cela m'embarrasse d'autant plus que je ne veux pas m'en aller seul. J'ay cru aussi n'estre pas inutile au bon oncle, que le Pape aime autant que vous pouvez faire. Il luy en donne tous les jours des marques essentielles. J'attens donc encore de ses nouvelles pour me déterminer à partir ou à attendre encore deux mois.

Je vous prie de croire que rien n'est capable de faire que *Unus e nostro labatur pectore vultus*, quoyque je vous représente dans mon esprit comme monté sur les deux colonnes *plus ultra*, transformées en échasses, du haut desquelles vous ne daignez pas regarder les passans. Ceronelis Globier, major de M. le cardinal d'Estrées, a été fait aujourd'hui général des Cordeliers par les sollicitations de toutes les puissances de l'univers. Jaillot s'en pendra, si Dieu n'a pitié de luy.

A Paris, 9 may 1702.

Depuis votre départ, monsieur, j'ay presque toujours esté incommodé, et je ne vous ecris aujourd'huy qu'avec bien de la peine. Vous trouverez ici des nouvelles de Rome, qui regardent l'arrivée du roy d'Espagne à Naples [4].

M. de Louville a eu audience du Pape [5] qui, nonobstant qu'il n'ait point de caractère, l'a traité en envoyé, en lui donnant audience sans

1. L'identité de ces personnages (Connel, Argoud, *l'homme qui vous est si cher*) et de leurs noms n'est pas établie. Le texte du début de la phrase « *J'ai vu ici, etc.* » paraît au reste corrompu. Ce *pays-là* est Naples, dont les agitations politiques inquiétaient beaucoup à ce moment les hommes d'état franco-espagnols et leurs nouvellistes. Les allusions à ces intrigues pour l'établissement d'une correspondance nouvelle entre Naples, Rome et Paris restent encore obscures.

2. Ce mot n'a pas ici de sens péjoratif.

3. César d'Estrées (1628-1714), évêque de Laon, prélat spirituel et érudit.

4. Philippe V, dont le voyage à Naples avait été longuement discuté par ses ministres et déconseillé par Louis XIV (comme inopportun pour Naples et impolitique pour les Espagnols), arriva à Baïes après huit jours de navigation, le 16 avril 1702, et le 17 à Naples. Renaudot donne probablement ces nouvelles d'après l'envoyé de Philippe V, Saumery (Dangeau, VIII, 401).

5. En qualité d'envoyé. Cela fut considéré comme un succès diplomatique et personnel pour l'Espagne et pour son représentant.

l'obliger de quitter l'espée. Il luy envoya ensuite un régale [1] de seize bassins de toute sorte de friandises, perdrix, faisans, deux paons vifs, des marzolins, du chocolace, des confitures, deux charges de vin. M. de la Trémoille [2] et M. l'agent d'Espagne qui m'en ont écrit témoignent qu'il a sujet d'estre content.

M. le cardinal Charles Barberin sera, à ce qu'on croit, nommé légat pour complimenter le roy d'Espagne, et, autant qu'on en peut juger, S. M. C. aura satisfaction sur des choses plus importantes [3].

On me mande aussi de plusieurs endroits qu'il est adoré à Naples, où les affaires sont en assez bon estat. Elles ne sont pas de mesme en Sicile, où tout manque : les fortifications à bas, point de troupes, rien d'ordonné [4]. Mais celuy qui y gouverne les rétablira ou personne ne le fera.

Les Allemans publient à Rome qu'il leur arrive tous les jours de grands secours, quoyque tout ce qui est venu n'aille qu'à huit ou neuf cens hommes de recrüe et 1200 chevaux de remonte [5].

On remarqua comme une chose fort plaisante que, le jeudy saint, la bulle *In Cœna Domini*, qui envoye à tous les diables les hérétiques, leurs adhérents, fauteurs et participans, ceux qui envahissent les biens de l'Église, etc, fut leüe par M. de Carenitz, auditeur de rote allemand, et en italien par le cardinal Grimani, dernier diacre [6].

Il n'y a rien de considérable en Angleterre, sinon que la nouvelle reine a eu enfin pitié de son mary et l'a déclaré généralissime par terre et par mer. Les actes d'argent ne sont pas encore finis. On en dépense cependant beaucoup pour le couronement, pour lesquels MM. des communes n'ont pas voulu se contenter des places qu'on leur avoit données, mais ils s'en sont choisi eux-mêmes.

1. C'était un usage constant du souverain pontife et, dans certaines occasions, des cardinaux d'envoyer des présents de ce genre, surtout en provisions de luxe, aux ministres des puissances et aux grands personnages passant à Rome ou venant s'y fixer. Les *régali* faits à la reine Christine et à Marysienka, reine de Pologne, sont demeurés célèbres dans la chronique romaine.

2. Le cardinal de la Trémoille, cardinal de curie.

3. Le cardinal Carlo Barberini fut nommé légat *a latere*, ce qui provoqua les récriminations de Grimani (Dangeau, VIII, 421, d'après une lettre de Rome). D'ailleurs cette ambassade, d'apparence si honorable et si flatteuse, n'eut pas de résultats bien positifs, de l'aveu de Louville lui-même à Torcy, dans ses lettres du 9 et 14 mai : « [Le pape] parla de l'investiture dont on ne vouloit point lui parler; il assura qu'il ne la donneroit qu'à Philippe V, mais il fit entendre qu'il ne la donneroit point tant que les Impériaux seraient à craindre; enfin il écrivit au monarque une lettre pleine de compliments, où il n'y avait pas un mot d'essentiel. (*Mémoires de Noailles*, II, 134.)

4. Cette adoration des Napolitains pour Philippe V tenait à la faveur que lui semblait accorder saint Janvier, dont le miracle ordinaire se fit le 6 mai « avec une promptitude qui produisit le meilleur effet. » Évidemment saint Janvier savait ce qu'il devait à un petit-fils de Louis XIV. En récompense celui-ci le nomma second patron de l'Espagne. Mais cet avancement d'un saint napolitain causa de l'ombrage aux Espagnols, qui furent vexés de voir donner un second à saint Jacques de Compostelle. On ne pense jamais à tout!

5. Ces renseignements sont précisés et éclaircis dans les lettres suivantes.

6. Grimani était vénitien, Carenitz sujet de l'Empire, et ces deux puissances avaient souvent envahi les biens et domaines de l'Église. Mais quelle puissance n'en avait pas fait autant, et cette coïncidence est-elle si réellement plaisante? Renaudot est un peu aveuglé ici par le désir d'amuser son correspondant.

Quoyque l'acte soit passé pour travailler à l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, on ne croit pas la chose facile [1].

Si vous aviez été icy, vous auriez entendu de beaux commentaires sur l'entrevue de Mgr le duc de Bourgogne et de M. de Cambray [2], qui a surpris assez de monde.

Mgr le cardinal se porte très bien. Il revint vendredi au soir de Conflans, et hier il alla à la procession à St-Paul et aux Jésuites [3].

Mgr le cardinal d'Estrées me fait espérer par sa dernière lettre que nous aurons bientost de bonnes nouvelles de l'armée d'Italie.

22 may, 1702.

Quoyqu'il n'y ait, Monsieur mon très cher gouverneur, qu'un atome de vous [4] dans la lettre que j'ay receue, elle m'a fait cependant un terrible plaisir; car tout ce que j'avois pu aprendre estoit que vous vous portiez bien, et cela me suffisoit. Hier Mgr le cardinal ne m'en put dire autre chose, et j'aime encore mieux le sçavoir par une signature que par un ouï-dire. Cet hier fut un jour de feste pour M. Bernache [5], qui donna à dîner aux deux nonces et à leur comitive [6], et j'en étais comme romain de la création de M. le cardinal [7]. Pour le vieux nonce [8], qui a cependant vingt [années] de moins que le jeune, je voudrois être aussi bien avec vous qu'il y est : ainsi vous savez qu'on ne fait pas de façon pour lui. Nous allasmes et revinsmes ensemble. Vous serez fort ayse de sçavoir que le Pape en est toujours plus content de jour à autre, et il me l'a fait mander deux fois depuis votre départ. Ainsi j'espère qu'il luy gardera la peau de quelque vieil cardinal pour luy en faire une calotte à la première promotion [9]. Il y en a en ce païs-là et de certaine langue, de la peau duquel il la feroit bien volontiers.

1. Le mari d'Anne Stuart, Georges de Danemark, gros homme peu intelligent et souvent ivre, remplaça comme amiral le comte de Pembroke. « Ainsi le voilà généralissime », dit Dangeau. Quant à l'union anglo-écossaise, ce ne fut qu'en 1707 qu'elle fut définitive. C'était, sous prétexte d'union, l'absorption de l'Écosse par l'Angleterre. L'Écosse devait être représentée à la chambre des lords par douze pairs élus par les pairs de ce royaume, qui s'assembleraient pour cette élection seulement à Édimbourg sous la présidence d'un pair écossais nommé par le roi d'Angleterre.

2. C'est la célèbre entrevue du duc de Bourgogne et de Fénelon, qui vint le recevoir à la poste de Cambrai, où il changeait de chevaux. Elle avait été réglée par Louis XIV d'ailleurs, mais malgré l'étiquette, les sentiments du prince pour son ancien maître se dévoilèrent « par les yeux et le maintien si expressif. » (V. Dangeau, VIII, 405) et les additions de Saint-Simon.

3. Rue Saint-Antoine.

4. La signature, comme le montre la suite.

5. Maître d'hôtel ou chef cuisinier du cardinal de Noailles.

6. Italien, *comitiva*, suite, compagnie.

7. Comme ayant accompagné le cardinal à Rome dans sa visite *ad limina*? Il y a ici quelque obscurité.

8. Le 2 avril 1702, Dangeau mentionne l'entrée solennelle à Paris de M. Gualtièro, nonce en France depuis plusieurs années, et le 4 avril à Versailles.

9. Ceci est plus spirituel que respectueux de la part de notre auteur. L'allusion de la phrase suivante au cardinal dont le nonce se ferait volontiers une calotte est obscure. Il s'agit sans doute d'un cardinal espagnol, *papabile* et résidant à Rome, mais duquel?

Du reste, vous ne pouvez croire combien le roy d'Espagne fait bien à Naples où il est adoré. Il y a une cour la plus magnifique qui soit possible, car Borghese, Palestrine, le connestable et par dessus tous le cardinal de Médicis y sont allés avec des équipages d'une magnificence prodigieuse. Médicis mène 60 estafiers et 24 pages en livrées, qui assurément sont bien belles, quand elles ne seroient que comme je les ay veues à Rome. Plusieurs chevaliers de St-Étienne, qui ont chacun quatre estafiers de livrée, et beaucoup d'autres Florentins [1].

Pendant ce temps-là, Grimani [2] jure comme un chartier et demande que Paulucci et le gouverneur de Rome soient privés de leurs emplois, le procès de Vasto [3] cassé, le monitoire lacéré, et le Pape s'est moqué de luy. Ce qui est de beau est que le gouverneur de Rome n'a pas plus de part que vous au procès de Vasto et qu'il en enrageoit; et que l'autre est un doucereux qui ne nous aime point.

Le Pape m'a fait mander qu'il estoit fort content de M. de Louville; et ce qui est de beau est, qu'ayant fait tous les préparatifs afin qu'il fust receu et écouté avec confiance, il n'a pas écrit un seul mot par lequel on pût sçavoir ce qu'il faut faire pour le service du roi d'Espagne.

Le bon Vitement est arrivé [4], mais je ne l'ay pas encore veu parce qu'il est allé à Versailles.

Je vous envoye des nouvelles [5] où, peut-être par mégarde, on en aura mis quelques-unes qui ne vous conviennent pas, mais pardonnez à la précipitation. Car nous allons faire un académicien qui sera, je crois, M. l'évesque de Senlis [6], et les douleurs de l'enfantement me pressent.

Je n'ai rien donc à ajouter, sinon que je vous remercie de vostre estime et que je ne m'en soucie point du tout. Je n'en dis pas autant de vostre amitié, sur laquelle je conte beaucoup. M. de Valincour va faire nos baise-mains à Amphitrite et part vendredy.

M. le cardinal se porte fort bien. Les petits frères ont eu la rougeole : ce qui fait qu'on est en peine du chef quand les membres pâtissent. Mais je crois que la fatigue dissipe toutes les mauvaises humeurs, et je souhaite que la maxime se vérifie à votre égard. Je vous salue de tout mon cœur, mon cher gouverneur, et je vous souhaite toute prospérité et gloire en ce monde d'icy à trois mois, dans l'autre d'icy à 82 ans et demy. Ainsi-soit-il.

1. Nouvelles données d'après un courrier de Naples arrivé le 20 mai (Dangeau, VIII, 416).

2. Le cardinal Grimani, adversaire du parti français à Rome, un des auteurs de la dernière conspiration de Naples, faisait répandre des libelles contre Philippe V.

3. Le marquis del Vasto avait été condamné à mort le 18 mars 1702 par les tribunaux romains, pour avoir calomnié et accusé faussement le cardinal de Janson.

4. Est-ce le nom du courrier arrivé de Naples l'avant-veille?

5. Quelque feuille d'avis manuscrite qui ne s'est pas conservée avec les lettres de Renaudot.

6. Cet évêque était académicien par substitution. L'Académie avait élu Chamillart parce qu'il était ministre. Celui-ci ne se trouva pas sujet assez académique et pria ses électeurs de reporter leur unanimité sur son frère l'évêque, ce qu'ils exécutèrent, en bons courtisans. L'évêque de Senlis prit séance le 7 sept. 1702.

A Paris, 8 juin 1702.

Les nouvelles qu'on a de Pologne ne sont pas favorables pour le roy de Pologne [1], car le roy de Suède [2], après avoir amusé durant quelques jours les ambassadeurs que les sénateurs lui ont envoyés, avant que de leur donner audience, les a enfin écoutés sommairement, et leur a dit qu'il venoit comme ami de la République; qu'ils n'avoient pas sujet de se plaindre des hostilités de ses troupes, puisqu'elles avoient vécu avec plus de discipline, depuis qu'elles étaient en Lituanie, que les Polonois ne faisoient eux-mêmes dans leurs marches; qu'il n'en vouloit donc ny au païs ny à la couronne; qu'au contraire il venait pour les rétablir dans leurs libertés, que le roy de Pologne avait opprimées de plusieurs manières; qu'il les appuyerait pour s'y rétablir; et que, quand il se seroit vengé de ce prince qui l'avoit attaqué sans raison, il seroit content.

Il a encore marché à Varsovie [3], d'où le roy de Pologne s'est enfui à Cracovie avec plusieurs sénateurs. On a sauvé l'argenterie des églises, les meubles précieux, et tout ce que chacun avoit de meilleur, de sorte que la désolation est fort grande.

On a des lettres qui portent qu'il a continué la marche et qu'il est entré dans Varsovie, d'où il a fait expédier des lettres à la noblesse pour l'exhorter à élire un nouveau roy, et qu'il leur propose le prince Alexandre Sobieski [4].

On n'a point de lettres d'Angleterre, depuis cinq semaines. On dit cependant, sur quelques avis de Hollande, que les Anglois, manquant d'argent pour l'armement de leur flotte, avoient demandé quatre millions aux Hollandois, auxquels la proposition auroit paru fort étrange.

Ils sont plus désolés que jamais de la longue durée du siège de Vieylemoets où ils ne voyent pas que leurs troupes avancent beaucoup.

M. le prince de Nassau Sarbruck, avoit nommé deux brigadiers et leur avoit même fait expédier des commissions. Les Estats l'ont trouvé fort

1. Auguste II qui régnait depuis le 22 mai 1698, élu concurremment avec le prince de Conti (V. Marius Topin, *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*).

2. Charles XII.

3. Après avoir forcé le passage de la Duna contre les cuirassiers du feld-maréchal saxon Stenau (18 juillet 1701), puis Mittau et occupé toute la Courlande, Charles XII entra dans Varsovie le 5 mai 1702. Auguste se retira à Cracovie, d'où il voulut une fois de plus tenter la fortune. Le 19 juillet, les deux adversaires se rencontrèrent dans les plaines de Klissow, au bord de la Nida, affluent de la Vistule; Charles XII fut de nouveau complètement vainqueur et entra sans résistance dans Cracovie. — Renaudot écrit ici d'après les nouvelles arrivées de Vienne; elles sont aussi la source de Dangeau qui donne les mêmes informations le 6 juin, presque en termes identiques (Dangeau, VIII, 429).

4. Alexandre Sobieski était le troisième fils de Jean III et de Marie de La Grange d'Arquien. Ce renseignement de Renaudot est intéressant, car il montre les incertitudes de Charles XII pour le choix du remplaçant d'Auguste de Saxe. Après la confédération de Dantzig (février 1704), il songea au fils aîné de Sobieski, Jacques. Celui-ci et son cadet Constantin furent enlevés par les partisans saxons et enfermés dans la forteresse de Kœnigstein sur l'Elbe. V. Walizewski, *Marysienka*, et Rodocanachi, dans son très documenté roman (ou plutôt chronique) historique, *Tolla la courtisane*.

mauvais, et les ont fait déchirer, ayant fait de fortes réprimandes à ce prince, comme s'il avoit en cela entrepris sur leur autorité [1].

On a fait entrer de nouvelles troupes dans la place; on en voulut retirer la garnison, mais ny les officiers ny les soldats ne l'ont pas voulu, disant qu'ils recevroient bien des compagnons, mais qu'ils ne quitteroient pas la partie, voulant soutenir ce qu'ils avoient commencé.

On avoit tiré quelques volées de canon de Dusseldorf sur le camp de M. de Tallard [2]. Il envoya dire à Mme l'Électrice Palatine que, si on continuoit, il serait obligé de bombarder la ville, et on a cessé depuis.

Le roy a nommé des seigneurs espagnols pour être chevaliers du Saint-Esprit; le cardinal Porto Carrero pour la première place vacante de prélat; les autres sont le duc d'Oceda, ambassadeur à Rome, le comte de Benavente, le marquis de Villafranca, le duc de Medina Sidonia [3].

On n'a point encore de nouvelles du départ du roy d'Espagne de Naples, qui devoit estre le 27 du mois dernier [4] si le temps estoit favorable. Il est adoré en ce païs-là; la cour est la plus grosse et la plus magnifique que l'on ait veüe depuis plusieurs siècles : car outre tous les seigneurs napolitains et siciliens qui sont venus, les premières personnes de Rome y sont avec des équipages très nombreux et très riches, le connétable Colonne, le prince de Rossano, le prince de Palestrine, le prince Pamphile, etc.; mais surtout M. le cardinal de Médicis, qui a conduit seize carosses dont le premier a coûté plus de vingt mille escus, dix estaffiers de livrées, cent gentilshommes qui en ont chacun quatre, et le reste à proportion.

M. le cardinal Barberin [5] y paraîtra aussi avec une grande magnificence et porte de grands présents.

Les affaires de Lombardie vont toujours bien, et les Allemans n'ont presque point deffendu Canetto [6] et quelques autres postes où ils ont esté attaqués. Tout le renfort qu'ils ont receu jusqu'à présent consiste en deux régiments de cavalerie, et ils ne peuvent de plus d'un

1. Le prince de Nassau Saarbrück commandait l'armée hollandaise, que les États généraux avaient voulu confier à l'électeur de Brandebourg. Ces nouvelles viennent à Renaudot par les lettres de M. de Blainville (cf. Dangeau, VIII, 394-395).

2. C'est pendant le siège de Kaiserswert que se passèrent ces mouvements de troupes et ces opérations militaires (mai-juin 1702). Blainville, qui commandait la résistance de Kaiserswert, finit par capituler le plus honorablement du monde le 15 juin, et fut fait lieutenant général.

3. Ces chevaliers espagnols du Saint-Esprit furent le duc d'Uceda, déjà cité plus haut comme ambassadeur d'Espagne à Rome; Benavente, de la maison de Pimentel, sommelier de corps ou grand chambellan; le marquis de Villafranca, *mayordomo-mayor*; le duc de Medina Sidonia, *caballerizo mayor*, et le cardinal Porto Carrero, de la maison Boccanegra, qui ne pourrait être reçu que lorsque une des huit places ecclésiastique de l'ordre serait vacante. — Ce fut la promotion du 4 juin 1702.

4. Philippe V quittait Naples pour aller rejoindre les troupes franco-espagnoles dans l'Italie septentrionale. « Le voyage de Naples, dit Millot, d'après Louville et Marsin (*Mémoires de Noailles*, II, 141) ne servit guère qu'à découvrir le mauvais état de ce royaume..... le génie facétieux et turbulent des nationaux.... et l'impossibilité morale de remédier à tant de maux. »

5. Il vint à Naples comme légat, et Philippe V l'accueillit solennellement.

6. Le prince Eugène s'y était retiré après que Vendôme eut passé l'Oglio (16 mai 1702); il n'y resta pas et la place se rendit à discrétion le 20 mai à Vendôme.

mois recevoir plus de huit ou dix mille hommes. Les lettres qui augmentent le plus leur armée la font monter à 30000 hommes.

Voilà, monsieur mon cher gouverneur, toute ma science pour aujourd'hui. J'ay esté quelques jours absent, ce qui m'a empesché de vous escrire, et je vous salue très humblement.

Le bon oncle a eu ce matin un mal de teste qui l'a empesché d'aller au clergé [1]. Il n'a point de fièvre, et ce ne sera rien comme je l'espère.

A Paris, 4 aoust 1702.

Je vous envoye, monsieur mon très cher gouverneur, la copie des nouvelles qu'on eut hier sur la dernière action arrivée en Italie et apportée par un courrier du 27 juillet. Il y aura diverses circonstances que nous ne pouvons encore sçavoir et que vous aurez peut-être en droiture. Ce sont là de bons commencements, d'autant plus que le roy d'Espagne a fait connaître ce qu'on doit attendre de luy. Il tomba une très grande quantité d'Allemans dans la petite rivière du Tallone, et on croit qu'il en a plus de douze cents. Une lettre que j'ay vue depuis marque qu'il y avait quatre régiments allemans, Visconti, Sterbeuille, Commercy et Darmstadt [2].

La défaite est plus grande qu'on ne le disait d'abord.

A l'égard de la conspiration [3], tenez pour certain que tout ce que vous en avez veu, dans les récits même venus de la cour, qu'il n'y en a pas la moitié de véritable. La vérité est que quelques-uns de ceux qui ont esté arrestés estoient meslés dans la première conspiration, et qu'ils entretenoient toujours des intelligences avec les émissaires des Impériaux. Pour les soutenir, ils ont cru que le moyen de soutenir leur crédit estoit de faire croire que ce parti subsistoit toujours, et qu'il y avoit un grand corps de troupes enroslées. Pour le faire croire, ils firent paroistre en divers endroits des troupes de bandits, dont quelques-uns avoient commission de l'empereur. Cependant, par un nombre assez considérable de bonnes lettres, on apprend que leur plus grosse troupe n'estoit que de 150, et on ne croit pas qu'ils fussent plus de trois cents. Ainsi tout est tranquille à Naples et dans les principales villes, de sorte qu'il n'y a rien à craindre, mais il seroit seulement à souhaitter qu'on pensât un peu plus qu'on ne fait aux affaires de Rome [4].

On aprend, par des lettres de Lisbonne du 16 juillet, que, le jour précédent, le prince de Darmstadt y étoit arrivé d'Angleterre pour

1. L'assemblée du clergé ouverte depuis le 31 mai au couvent des grands Augustins à Paris.

2. C'est la bataille de Santa Vittoria, du 26 juillet 1702, où Philippe V et le duc Vendôme mirent en déroute trois mille chevaux commandés par un Visconti.

3. Conspiration du duc de Noia, appartenant à la famille Caraffa. Le duc fut arrêté en juin 1702. V. *Mémoires de Noailles*, II, 153. Mais les nouvelles de Renaudot sont quelque peu en retard; elles sont importantes, du reste, en ce qu'elles rectifient et complètent les renseignements de source officielle. Il faut cependant se défier de la tendance optimiste de notre auteur.

4. Affaire de l'investiture du royaume, toujours promise implicitement et jamais officiellement accordée par Clément XI.

quelque nouvelle négociation avec les Portugais[1]. Deux des vaisseaux du roy qu'on y attendoit, le *Brillant* et l'*Arrogant*, y estoient arrivés, et on en attendait encore d'autres de Brest et de Cadiz.

La flote des ennemis n'était pas encore sortie de Torbay[2] le 30 du mois dernier; mais comme le temps avoit été plus favorable, on croyoit qu'elle auroit pu partir, sans qu'on puisse encore rien pu descouvrir de sa destination.

M. l'évesque de Montpellier[3] est arrivé icy depuis quelques jours, où il auroit esté fort aise de vous trouver.

Je voudrois bien que vous y fussiez. Puisque vous ne faites rien que vous ennuyer, nous pourrions bien vous en promettre autant icy. Ce sera une grande perte que votre absence pour la feste des enfants de chœur, que vos absences ne soutiennent pas dans la bonne discipline que vous y aviez établie. Vous seriez aussi de temps en temps très nécessaire à Conflans pour les affaires du diocèse. Car je n'en sache pas de plus importante que de conserver nostre bon archevesque, avec lequel il vaudroit quelquefois mieux que vous travaillassiez que certaines gens.

On fait icy les plus beaux livres du monde, des mélanges de littérature, des vies du P. Joseph et autres annales volusiens avec lesquels on ne soutiendra pas l'empire des lettres[4]. Je vous salue, etc.

A Lisbonne, le 22 aoust 1702[5].

Le 18 de ce mois, sur les cinq heures du soir, on aperçut de la forteresse de Pineche sur la coste de Portugal, à quinze lieues d'icy, la flotte angloise et hollandoise dont on ne compta qu'environ cent voiles, le brouillard ne permettant pas de distinguer le surplus. Le 19 au matin, elle parut à la hauteur du cap de la Roque et l'après-midi elle fut veüe de Cascaes à cinq ou six lieues à la mer, faisant la route du sud. Un vaisseau approcha de Cascaes et donna un signal de deux coups de canon, qui fit mettre aussitost à la voile le vaisseau dans lequel estoit le prince de Darmstat; qui, depuis qu'il s'estoit embarqué, estoit

1. Ces négociations anglo-portugaise avaient pour but d'obtenir pour l'Angleterre la neutralité du Portugal. Il était difficile à cet état de la refuser à l'Angleterre, la France n'ayant pu lui envoyer les vaisseaux nécessaires pour se défendre contre son adversaire.

2. La flotte anglaise resta longtemps dans le port de Forbay, avec les seize mille hommes de troupes qu'elle devait transporter. Les mouvements longtemps incertains de cette flotte sont une des principales préoccupations qu'expriment les lettres suivantes de Renaudot.

3. Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier pendant quarante-deux ans, du 1er novembre 1696 à Pâques 1738.

4. C'est la *Vie du P. Joseph* par l'abbé Richard, annoncée en septembre 1702 dans les *Nouvelles de la république des lettres*.

5. Une note en tête de l'original prévient que cette lettre datée de Lisbonne est un *récit factice*. Je ne sais d'où Renaudot a tiré ses informations très précises et très circonstanciées. A la cour, on ne savait rien de la flotte anglaise depuis la sortie de Torbay. Cette relation n'a été d'ailleurs composée par Renaudot que dans les premiers jours de septembre; c'est pour rendre son badinage plus vraisemblable qu'il l'a datée qe Lisbonne.

demeuré mouillé dans cette baye, sous le canon de la forteresse, de peur d'être insulté. Un *yacht* détaché de l'armée entra dans cette rivière, qui apporta des paquets au sir Methwen et à l'envoyé d'Angleterre, son fils. Deux frégates vinrent mouiller le soir devant Cascaes; elles y demeurèrent la nuit, pendant laquelle les chaloupes vinrent icy chercher des raffraichissements, et le lendemain elles remirent à la voile à la pointe du jour. La nuit du 19 au 20, il fit un vent de nord si frais que la flote dépassa cette rivière en peu d'heures, en sorte que le 20 au matin on n'en voyoit plus rien de Cascaes. Pendant tout le jour 20, hier 21 et aujourd'huy jusqu'à l'heure que j'écris, le vent ne luy a pas esté si favorable. Tous les gens de la flote qui sont venus icy à terre ou à Cascaes, la plupart domestiques françois du duc d'Ormond ou de quelques autres officiers généraux, ont dit qu'elle alloit à Cadix; et toutes les apparences sont que tel est son dessein. Elle mouillera apparament à Lagos auparavant : ce qui fait juger ainsi est que l'envoyé d'Angleterre a fait acheter de ce costé-là beaucoup de provisions et de raffraichissements. Les vaisseaux du roy, l'*Aimable* et le *Téméraire*, commandés l'un par M. de Belle-Isle, l'autre par M. le chevalier Phélipeaux[1], entrèrent dans cette rivière le 13 de ce mois, le premier venant de Rochefort et l'autre de Cadiz.

J'ay receu ce matin seulement cette lettre, et je vous en envoye la copie, monsieur, comme estant la plus fraîche nouvelle qu'on ait de ce païs-là. Je vous salue, etc.

5 septembre.

4 septembre 1702.

J'ay receu, monsieur mon cher gouverneur, votre lettre du 26 août qui me donne assez d'inquiétude, car vostre joye de marcher la produit dans une âme vile comme la mienne. Est-ce que vous ne profiterez pas de ces grands exemples que donne le roy des Romains[1], duquel les parents et clients n'ont aucune inquiétude, puisqu'il va se promener durant les coups. Je prie Dieu de tout mon cœur par les mérites de votre bon oncle qu'il vous doins la grâce de bien battre les ennemis de Dieu et les nôtres, et de revenir en bonne santé.

Le chevalier de Fourbin[2], à ce qu'on assure, a brûlé quantité de barques dans le port de Trieste, ce qui ne peut faire que du bien, quoyque les Vénitiens regardent cela comme un adultère fait à leur mer, qui a été l'année dernière une grande coureuse pour nos ennemis.

M. Brisacier[3] jure un peu contre le pape et il a raison. Il me fait mander cependant qu'il va finir. C'est une grande pitié que les gens de ce païs-là, et surtout le respect qu'on y a pour les fripons.

1. En mars 1702, le *Mercure* disait déjà qu'on ne croyait pas « qu'il fût glorieux au roi des Romains de demeurer à Vienne », puisque le roi d'Espagne et son frère le duc de Bourgogne étaient dans les armées franco-espagnoles.

2. Dans cette campagne, Forbin bombarda Trieste et incendia Fiuma, Segne et Buccari sur la côte de Croatie.

3. Sans doute un correspondant de Renaudot à Rome.

Vous perdez infiniment de n'estre pas icy au sacre de l'abbé de Feuquières : ce n'est pas seulement sa bénédiction, mais la musique des petits pères, qui répètent tous les soirs avec un serpent dans leur jardin, avec une telle harmonie qu'on croit qu'ils ont des vaches à la pasture [1].

Nous attendons bientost quelque chose d'Italie.

A Naples tout va fort bien; et il ne paroit pas qu'il y ait rien à craindre. Il y a un mois que je n'ay eu de nouvelles de M. de Valincour [2] : ce que j'attribue aux longues despesches qu'il est obligé de faire ailleurs, plus tôt qu'à des avis importans qu'il ait acquis en Sicile. Je vous souhaite, mon cher monsieur, une parfaite santé et je vous salue très humblement.

14 septembre 1702.

Je fus si touché de la nouvelle qu'on eut avant hier de la blessure de M. le comte de Noailles [3], que je n'eus pas le courage, monsieur mon cher gouverneur, de vous écrire. Cette nouvelle fut d'autant plus fascheuse qu'on en composa un récit affreux dans lequel vous étiez aussi blessé, et cela sur le bel esprit du suisse de M. le Maréchal. Le prompt départ de M. le Cardinal pour Versailles acheva de me renverser l'esprit, parce que je ne pus en être eclairci : je prie Dieu que nous ayons de meilleures nouvelles de lui, et aucune mauvaise de vous. Car je crois que sans peine je vous persuaderois de la terribilité [4] avec laquelle je les regarde, si je croyois que vous auriez besoin d'en estre persuadé.

Vous savez le retour de Mgr le duc de Bourgogne [5], et je laisse à d'autres à vous mander toutes les réflexions sur ce sujet. Car il faut conter qu'on ne peut plus tenir icy contre les politiques qui inondent les maisons et la ville. Je ne crois pas qu'aux caffés de Hollande et de Londres on dise plus de sottises qu'icy, et mesme dans les Isles fortunées, où ne va pas qui veut.

Je regrette mon exil de Rome [6] quand je pense à cela. On n'entend tous les jours que de fausses nouvelles, et on passe pour un fat si on en veut douter un moment; on ne l'est pas quand elles se trouvent fausses, et on recommence.

1. L'abbé de Feuquières avait reçu l'évêché d'Agde le 16 avril 1702. Il est fâcheux que Renaudot n'ait pas donné sur le même ton une relation de son sacre. Elle n'aurait pas manqué de pittoresque.

2. Sur Valincour et les nouvelles qu'il donne du comte de Toulouse et de l'escadre de la Méditerranée, je renvoie à ses lettres au même Noailles qui seront publiées ci-après.

3. Le comte de Noailles étant à Strasbourg fut blessé assez grièvement à la tête d'un coup de feu parti d'une île du Rhin, tandis qu'il se promenait avec le comte d'Ayen et d'autres gentilshommes. — Le bruit de la blessure du duc était absolument controversé.

4. Mot forgé, semble-t-il, par Renaudot, et qui n'a pas fait fortune.

5. Le duc de Bourgogne arriva de l'armée à Versailles le 8 septembre un peu avant minuit, et, après une courte entrevue avec Louis XIV, eut grande hâte à aller retrouver la duchesse et à « être en liberté » avec elle.

6. Mon exil de Rome! Le pauvre homme! on ne l'aurait pas cru à un tel point journaliste parisien!

Il n'y en a point d'Italie que le siège de Guastalla[1]. M. le comte de Tolose arrive à Messine. M. de Valincour m'a écrit de Melazzo et il est si content du cérémonial de Palerme qu'il ne me parle que de cela, et des extravagances de celuy d'Avignon, *scilicet hic superis labor est*[2].

On ne sçait rien encore de fort particulier de la descente des ennemis près de Cadix[3]. Ils avoient d'abord débarqué quelques troupes au-dessus de la place, et ils avoient été repoussés avec perte. Ils ont choisi un autre endroit plus bas et s'y sont emparés d'un fort, c'est-à-dire de quelque tour qui ne peut pas être grande fortune; et s'ils sont où on le dit, ils n'y peuvent pas tenir facilement, le mouillage n'estant pas bon. Je vous en manderay quelque chose de plus certain par mes premières lettres.

Le Roy a un peu de goute[4] depuis deux jours.

Je vous souhaite, etc.

15 septembre 1702.

Je vous envoye, monsieur mon cher gouverneur, les dernières nouvelles que nous avons eües de Cadiz et qui sont très sûres. Et si les ennemis n'ont point de très fortes intelligences dans la place (ce qui ne paroist pas fort croyable), ils seront embarrassés.

Le duc d'Ormond envoya une lettre au gouverneur de Cadiz, M. Brancaccio[5], pour l'exhorter à se déclarer pour la maison d'Autriche, à qui l'Espagne appartenoit, et qu'il avoit si bien servie autrefois. Brancaccio lui répondit que s'il avoit acquis son estime en Flandre, il le prioit de luy en donner encore des occasions, en le venant promptement attaquer. On ne croid pas qu'ils (*sic*) osent entrer dans la baye de Cadiz et s'ils demeurent où ils sont, ils y courent grand risque.

Je vis hier au soir Mgr le cardinal, et je le trouvay en l'état où vous pouvez juger par sa tendresse que vous connoissez, et il attend avec impatience des nouvelles de M. le comte de Noailles. J'ay esté assez heureux pour n'apprendre point une nouvelle qui a couru, à ce que j'appris seulement hier, qui estoit que vous aviez esté blessé et d'autres mesme disaient encore pis. *Fama malum quo non velocius ullum.* Aussi a-t-elle donné du nez et du bréchet contre la croix des Invalides et s'est

1. Le siège de Guastella commença le 1er septembre et se termina heureusement le 11 suivant par une capitulation.

2. A peine arrivé à Messine, le comte de Toulouse reçut l'ordre de revenir en France; cet ordre lui fut expédié le 13 septembre. Renaudot l'ignorait donc encore en écrivant. Pour toutes ces nouvelles de Sicile et de Valincour, je renvoie encore aux lettres de celui-ci.

3. Les alliés avaient débarqué exactement à Rota, entre San Lucar de Barameda et Cadiz; ils furent repoussés, mais les Espagnols perdirent leur commandant dans ce combat.

4. Dangeau enregistre cette attaque de goutte le 13 seulement.

5. M. de Brancaccio répondit aux propositions des alliés « qu'il était prêt à les recevoir comme les ennemis du roi son maître ». Ces nouvelles de Cadix étaient en effet très sûres, étant apportées à la cour par l'ambassadeur d'Espagne et le marquis de Lleganez.

fendu le jabot, comme vous verrez dans un poème très bien imprimé[1], qui a paru depuis votre départ.

On eut hier nouvelle que le siège de Guastalla avançoit, que les canons des ennemis estoient démontés, que le roy d'Espagne avoit été à la tranchée et qu'on l'en avoit tiré avec peine[2], et qu'on croyoit qu'aux premières lettres on sauroit la prise.

Je prie Dieu, etc.

A Paris, 22 septembre 1702.

Vous avez veu, monsieur mon cher gouverneur, par mes précédentes lettres jusqu'à quel point je sens votre affliction et quelle est mon inquiétude. Je suis néanmoins fort aise que vous soyez allé à Strasbourg pour avoir soin de M. le comte de Noailles[3]. J'en appris hier par M. de Beaufort[4] qui lui avoient été mandées de Châalons et qui me donnèrent beaucoup d'inquiétude. Mais M. le cardinal me rassura un peu. Je ne souhaite rien tant au monde que de vous voir délivré de toutes les appréhensions que votre bon cœur et votre tendresse pour un frère très aimable me fait (*sic*) concevoir, j'ose dire plus qu'à aucun autre.

Je crois que vous avez sceu par les courriers qui ont esté à Strasbourg, la prise de Guastalla[5] avec une capitulation très singulière, par laquelle on oblige les cavaliers et les dragons à laisser leurs chevaux et à promettre tous sur leur parole d'honneur de ne point servir jusqu'au mois d'avril 1703, et tous ces hérétiques sont envoyés au concile de Trente.

En Espagne tout va fort bien[6] : les villes et tous les ordres se mettant en mouvement pour témoigner leur zèle, levant des troupes, envoyant du bled et de l'argent, et se mettant en estat de résister courageusement. Comme le roy d'Espagne ne tardera pas selon toute apparence à se rendre en Espagne, il aura encore l'honneur de les chasser[7].

1. Je ne puis désigner le poème dont Renaudot parle ici avec une ironique louange.

2. On voit ici un exemple de la façon dont les nouvelles se communiquaient. Dangeau mentionne le 13 septembre (VIII, 500) l'arrivée d'un ordinaire d'Italie apportant des lettres du 5. Le lendemain, il dit que le roi parla à son dîner du siège de Guastalla d'après des lettres de M. de Vendôme. C'est par Vendôme qu'on sait que le roi d'Espagne avait voulu aller à la tranchée. C'est donc indirectement de Louis XIV que Renaudot tient le renseignement ici donné.

3. Il n'est pas question de ce voyage dans les *Mémoires* de Noailles.

4. Personnage inconnu et lettres perdues.

5. La nouvelle en fut apportée à Paris le 18 septembre. « La capitulation a été qu'ils seroient conduits à Trente et ne pourroient servir dans les armées de l'empereur avant le 1er avril ». Cette relégation à Trente a fourni le prétexte à la médiocre facétie de Renaudot.

6. L'affaire la plus importante y était toujours la présence des troupes alliées débarquées à Cadiz où le gouverneur Villa d'Arias organisait la résistance.

7. Dès le mois de septembre 1702, Philippe V avouait à Monaco son désir de retourner en Espagne; le désastre de Vigo et le débarquement des Anglais en Andalousie rendirent son retour nécessaire. Il arriva à Barcelone le 21 décembre 1702 (Baudrillart, I, 115-119).

Vous sçavez plus tost que nous ce qui se passe dans la Souabe[1], et aussi je ne vous en mande rien. Je voudrois seulement qu'on pensât à faire M. l'électeur de Bavière roy des Romains[2]; et quand on aura besoin de mémoires pour faire voir la nullité de l'élection du prétendu roy, j'en feray de bons. Il faudroit extirper de ces mangeurs de S^ts^ mungentum ad parietem (*sic*), surtout depuis qu'ils renient la foy pour armer contre nous les hérétiques.

Que direz-vous de la faveur de M. le Bailly[3] auprès de M. de Pontchartrain, qui luy donne un appartement à Fontainebleau?

Je n'ay eu aucune nouvelle de M. de Valincour depuis quinze jours, mais il a joint M. l'amiral à Melazzo, et ils sont depuis allés à Messine.

On donne Guastalla à M. le duc de Mantoue, ce qui lui fait beaucoup de plaisir[4].

A Paris, 11 mai 1703.

J'attens avec une grande impatience, monsieur mon très cher gouverneur, des nouvelles de votre arrivée à Plombières[5], avant laquelle j'espère que la moitié des humeurs cacochymes dont vous étiez rempli auront esté purgées par la seule concomitance de votre puissante apoticairie, et qu'ainsi elle servira à vous faire faire de bonnes œuvres en distribuant vos drogues aux pauvres; comme des Barreaux, grand homme de bien en son temps, fit une fois donner aux pauvres un seau de glace qui luy restoit après un repas[6], et cela au mois de janvier. Je crois cependant qu'il vaut encore mieux que cette charité soit pour les Impériaux plutost que pour les sujets du roi et les Bavarois, car la pharmacie est une excellente artillerie pour la destruction du genre humain. Et parce que vous pourriez peut-être en douter, je vous citeray sur cela deux beaux vers d'un Arabe sur un fameux empirique qui étoit un petit Rouvière de son temps. Il arriva une peste dans son temps, et il fit un distique adressé à ladite dame Peste, dont voicy la substance : « Madame, vous avez paru en ce monde en même temps que le docteur un tel. Vous avez fait ligue offensive l'un et l'autre pour détruire le genre humain. Est-ce que ce n'estoit pas assez de l'un de vous deux? » Profitez donc de cette érudition pour avoir des drogues en grand seigneur, comme feu Monsieur[7], un grand veneur et des chiens pour ne

1. L'électeur de Bavière y avait pris Ulm, prétendant non pas faire la guerre à l'empereur, mais ne s'armer que pour maintenir le traité de Ryswick.

2. En demandant qu'on fît l'électeur de Bavière roi des Romains, Renaudot ne manquait pas de sens politique. C'est la politique qu'on suivit pendant la guerre de la Succession d'Autriche. Les invectives suivantes s'adressent sans doute à la maison de Habsbourg, mais le texte paraît corrompu.

3. Le bailli de Noailles fut nommé ambassadeur en France par le grand-maître de Malte en juillet 1703 (Dangeau, IX, 249).

4. Cette nouvelle ne se réalisa pas.

5. Les *Mémoires* de Noailles sont également muets sur cette saison thermale.

6. Cette anecdote sur Desbarreaux, le célèbre impie, a-t-elle une authenticité bien certaine?

7. Allusion aux goûts sédentaires et efféminés du frère de Louis XIV.

chasser jamais qu'au plat; et que le régime, le repos et la tranquillité d'esprit soyent votre principale médecine.

Vous avez laissé les affaires de l'église en une crise et la cabale papimanique a fait depuis votre départ tous les efforts imaginables afin de surprendre le roy, et luy persuader qu'il n'y avoit péril quelconque à laisser publier le décret sans correctif. Elle a plus aisément persuadé quelques évesques, qui ne croient pas leurs brebys en meilleure garde que celle du loup, de faire le saut[1]. Aussi deux qui seront à jamais distingués par ce bel endroit ont fulminé des ordonnances. Le premier Apt, le deuxième Clermont. Celuy-ci estant dans le ressort de la charité illustrissime M. le Procureur général, a été le premier châstié, mais je vous assure que ce n'a pas été sans bien combattre. Enfin, mardy il eut les mains déliées, et ensuite, sur les conclusions, arrest par lequel il est reçu appelant comme d'abus de l'ordonnance de Clermont qui sera supprimée, etc. L'arrest fut prononcé avant-hier. Apt est recommandé au Parlement de Provence, qui a plus belle matière parce qu'il a établi dans son ordonnance l'infaillibilité dans le droit et tous les faits, fondée sur celle des pontifes de l'ancienne loi. Et en vérité, comme on l'a desjà remarqué, cette preuve est incontestable après une sentence aussi juste et aussi bien fondée que celle de l'arrêst de mort contre Jésus-Christ, qui ne paroist pas si injuste en Provence où Caifas a encore quelques parents[2]. Ainsi voilà un commencement et *malas noches* pour ceux qui ont donné tant de trouble, et traité avec si peu de raison notre bon oncle, dont on recherchera, comme j'espère, l'absolution. J'iray demain lui tenir compagnie et conférer sur ce que nous aurons de Rome.

J'espère y trouver de vos nouvelles, c'est-à-dire de votre santé : car pour les autres je vous en quitte. Je me recommande à vous de tout mon cœur, señor ayo de mis ajos, y besandole humilmente las manos la prego que tenga cura de su salud cemo la christiandad ha menester.

Je salue M. l'abbé Vaison auquel je n'ay pas besoin de recommander d'avoir soin de vous.

A Paris, 6 juillet 1703.

Je suis extrêmement consolé, mon cher monsieur, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de votre santé, qui m'inquiétoit extrêmement, quoyque je ne vous l'aye pas témoigné aussi souvent que je le souhaitois, ayant eu mille distractions et fatigues d'esprit et de corps qui ne me l'ont pas permis. Mais je seray, s'il plaist à Dieu, plus exact dans la suite. Pour appuyer mes conjectures sur les autorités que nous vous avons alléguées quelques fois, guéri estes à mon avis, puisque vous trouvez le vin bon. Il faut qu'il achève le miracle des eaux de

1. Renaudot, en bon gallican, s'exprime assez crument sur le compte des ultramontains. Son style est du reste savoureux et riche en expressions imagées, en souvenirs d'auteurs : *cabale papimanique*, *chasser au plat*, *la garde du loup*.

2. Surtout à Aix en Provence, où plusieurs familles de nouveaux convertis étaient dans les principales charges du Parlement.

Plombières[1], qui me paroist grand, quand je pense à l'estat dans lequel vous estiez quand vous partistes de Conflans. La santé de Mgr le cardinal est aussi très bien rétablie, car vous le quittastes qu'il estoit un peu fatigué et languissant. Il a pris pour eaux de Plombières et pour autres médicaments quinze jours de visites de paroisses de Brie, où vous sçavez que le vin n'est pas capable de faire perdre le droit sentier de la vertu, puisqu'il ne fait pas faire des SS dans le chemin des charettes.

Je vous diray, pour nouvelles qui le regardent, qu'il paroist par ce que nous avons de Rome par les lettres de deux ordinaires, que le Pape se raddoucit beaucoup, et qu'il cherche une ouverture à se raccommoder avec Mgr le cardinal, qui au moins a encore de bons amis en ce pays-là, où la plus grande et plus saine partie trouvent qu'on a esté bien viste; et tout homme qui n'est pas prévenu en conviendra facilement[2]. Mais vous souvenez-vous de celuy auquel vous fistes une fois à l'archevesché une si sage remonstrance, sur l'éviration qu'il avoit faite de certaines peintures d'une maison, qui vous reviendra, s'il plaist à Dieu? Vous luy disiez qu'il estoit bien sensible aux mouches de ne pouvoir voir ces peintures sans estre exposé à de mauvaises pensées. Contez qu'il est encore bien plus sensible sur cette matière-là. Il a fait et fait encore tous les jours des petites démarches taupières qu'on découvre neantmoins et dont un autre seroit mauvais marchand[4]. Il le sera, s'il plaist à Dieu, *Amen*, et votre bon oncle les suppéditera tous.

On n'aura pas manqué d'envoyer à votre armée des nouvelles de la défaite des Hollandois par M. le maréchal de Boufflers[5]. L'action est très belle et M. le duc de Guiche[6] s'y est fort distingué. Il faudroit vous envoyer un volume, et je crois qu'on n'aura pas manqué de vous en informer.

La petite disgrâce de M. Albergotti[7], qui n'est rien dans le fond, a donné lieu aux Allemans de Rome de composer des relations, qui sont presque aussi grosses que le seroit celle de la bataille d'Arbèle, si elle avoit esté donnée du temps du Mercure Gallant. Ils ont, disent les relations, six-vingts officiers prisonniers, butin, canon, et les Romanesques croyent tout cela parce qu'ils en seroient ravis.

1. Ceci semble indiquer qu'il n'y a pas eu de lettre écrite entre le 11 mai et le 6 juillet 1703.

2. A propos des interminables querelles causées par l'adhésion morale de M. de Noailles aux doctrines du P. Quesnel.

3. Allusion à un personnage plus pudibond que connu. La maison et les peintures mutilées nous sont inconnues. Mais dans la sage remontrance faite à ce vandale par Noailles, il y a probablement un souvenir de Tartufe.

4. Autre allusion fort obscure, relative probablement à des intrigues ecclésiastiques. Le mot de *démarches taupières* est une vraie trouvaille.

5. Boufflers battit les troupes hollandaises de M. d'Opdam le samedi 30 juin (*Gazette* de 1703, p. 313).

6. Boufflers mentionne en effet dans sa relation Guiche comme un des officiers qui s'étaient le plus distingués (Dangeau, IX, 231).

7. L'affaire de Final, des 10 et 11 juillet, eut peu d'importance. Albergotti, légèrement blessé, ramena ses troupes *au petit pas* de la Mirandole et Cuarentolo à Final. On perdit un mestre de camp, M. d'Espinchal.

M. le comte de Tolose part lundi pour Toulon, M. de Valincour prit hier les devants. Je crois qu'ils auront l'empire de la Méditerranée durant cette campagne, parce qu'il n'y a aucune flotte qui ose tenir tête à M. le chevalier de Comminges. Il auroit dû faire venir Courtebotte et Rubion de son abbaye pour les montrer par rareté à tous les moines de Naples et de Sicile, qui sont Austrichiens, de peur qu'on ne les fasse chrétiens[1]. Car ils verroient que ces dignes fratacci de Charoux ne sont pas faits comme la Trape.

M. des Préaux est dans une petite inquiétude sur ce que je lui ay apris qu'il avoit un concurrent, qui alloit sur ses vieux jours l'anéantir par un traité du sublime qui couroit déjà les ruelles, et l'auteur est l'abbé de Saint-Pierre. Il est vray dans le fond qu'il a travaillé sur cela, et le poète, comme vous sçavez, croid tout fort aisément, mais non pas qu'on puisse l'égaler; en quoy il ne se trompe pas, sur plusieurs sujets, mais surtout à l'égard de celui-là.

Nous avons au jour la *Pénélope*[2] de M. l'abbé Genest, dont notre poète dit quelque bien et les autres beaucoup. Elle a plu aux princesses jusqu'à tirer leurs larmes; après cela on ne peut rien dire, sinon : *O quantum est in rebus inane*! Mais ce n'est pas seulement ces *chimeræ bombinantes in vacuo*. L'inanité est dans bien d'autres choses plus sérieuses, et rien ne pouvoit me faire plus de plaisir que de voir que vous comprenez ce néant de plus en plus, et que de ce néant mesme vous tirez des réflexions très sérieuses et très sensées. Dieu veuille bien vous les augmenter et les faire prendre racines, porter fruits, et vous contenter pour cela autant que je le souhaite, personne ne prenant plus de part que je fais à votre conversation et n'ayant plus de reconnaissance que j'en ay pour votre amitié.

Au camp de Castelnuovo, 27 juillet 1703.

Le 26 de ce mois[3], M. de Vendosme partit de Sorbolo et passa la Lenza sur plusieurs colonnes sans trouver les ennemis. En arrivant icy il aprit qu'ils estoient au-delà du Crostolo. Il partit d'icy environ à deux heures après midy avec 25 escadrons et 14 compagnies de grenadiers. Il passa le Crostolo sur un pont de pierre que les ennemis n'occupoient pas. Il tomba sur un camp de trois régiments de cavalerie, que commandoit Visconti, qu'il trouva mal posté à Santa-Vittoria. Il les a

1. On voulait faire une campagne maritime sérieuse sur la Méditerranée. Déjà le maréchal de Cœuvres avait pris le commandement effectif de la flotte, depuis le milieu de mai. Il commandait sous le comte de Toulouse. Le départ de celui-ci fut longtemps annoncé pour le lundi 9 juillet; mais le 6, jour où Renaudot en parle, on annonça après le coucher du roi qu'il était retardé; il ne partit que le 25 juillet.

2. La *Pénélope* de Genest eut du succès, au point qu'on l'imprima clandestinement en Hollande sous le nom de La Fontaine, ce que Genest prit en homme spirituel. *Pénélope* ou *le retour d'Ulysse de la guerre de Troie* pouvant servir de suite aux aventures de *Télémaque*. A la Haye, chez Adrien Moetjens, 1762, in-12.

3. Ceci est encore une relation factice comme celle que nous avons déjà rencontrée. Elle paraît composée uniquement avec des extraits directs ou indirects des lettres de Vendôme.

culbutés avec peu de résistance. Il est resté environ 600 des ennemis sur le champ de bataille, 400 prisonniers, parmy lesquels quelques officiers sans distinction, hormis M. de Staremberg, colonel du régiment de Darmstadt. On a pris 1000 ou 1200 chevaux. La plus grande perte des ennemis a esté dans le Tasson que fort mal à propos M. Visconti avait laissé derrière luy. Ils ont perdu tout leur camp et tous leur bagage, deux paires de tymbales et huit ou dix étendards. Presque tous les officiers généraux s'y sont trouvés et ont fait des merveilles, surtout M. le marquis de Créqui, qui a combattu à pied et à cheval avec grande distinction. Les troupes se sont surpassées. M. de Wattigny a esté blessé légèrement, un page du marquis de Créqui et M. Shelton. Il n'y a pas eu plus de 120 des nôtres tués et blessés.

M. de Vendosme revint coucher icy et laissa au-delà du Crostolo les troupes qui estoient passées avec quatre brigades d'infanterie. On doit décamper demain pour suivre cette route.

On a eu avis que le prince Eugène a fait passer beaucoup de ses troupes en-deçà du Pô. M. de Vendosme envoya aviser le roi d'Espagne qu'il marchoit aux ennemis, et qu'il le prioit de le soutenir. Les troupes qui accompagnaient le roi d'Espagne n'allant pas assez vite à son gré, il marcha seul, peu accompagné, et joignit M. de Vendosme lorsque l'affaire n'estoit pas finie, et il s'y comporta d'une manière que toutes les troupes en furent charmées.

Escadrons qui estoient à l'action.

Gendarmes escossois.	Colonel général.	Sully.
Dauphins dragons.	Villeroy.	Des Clos.
Lautrec.	Montpercieux.	Carabiniers.
Estrades	Anjou.	

22 août 1703

Votre lettre du 21 m'a fait un très grand plaisir, mon cher monsieur, en m'apprenant que vous estes enfin délivré d'une aussi fâcheuse fièvre que celle qui vous a tant tourmenté, quoyque le quinquina ne puisse pas vous assurer d'une entière guérison. Je crois que vous prendrez bon conseil pour ne pas entreprendre plus que vos forces ne vous le permettront : car la faiblesse qui reste après de si rudes accès est un mauvais préparatif pour aller essayer les fatigues de l'armée. Il me revient qu'il y a beaucoup de conseils en campagne, comme il arrive toujours en pareille occasion: Mgr le cardinal et M. le maréchal vous les donneront bon. Après qu'on a fait ce qu'il est possible, il faut mépriser les jugements des hommes, qu'il est bien difficile de contenter.

J'ay passé à Conflans depuis vendredy au soir jusqu'à mardy matin, et je voulois vous écrire de là : mais quoyqu'on y ait assez de loisir, au moins plus qu'icy, j'eus tant à écrire en Italie que je manquay à ce dessein. Il y a tout sujet d'espérer que dans peu nous verrons le pape revenu à ses premiers sentiments sur le sujet de Mgr le cardinal. Il en

vient tous les ordinaires de nouvelles preuves, et une personne arrivée depuis peu, et à qui le pape avait donné une grande audience toute sur ces affaires, m'en a parlé d'une manière qui m'a fort consolé. M. le grand duc et M. le cardinal de Médicis ont fait des merveilles, et si nous avions en ces pays-cy des amis aussi seurs que ceux-là, il y aurait bien des peines épargnées. Mais les cœurs de ce temps-cy sont à peu près aussi bons que les testes [1].

M. le comte de Tolose est embarqué, et j'ay eu une lettre de M. de Valincour à bord du *Foudroyant*. La flotte angloise et hollandoise commandée par l'amiral Showell a passé devant Lisbonne. Showell a offert ses services au roy du Portugal, qui l'en a remercié. Il a ensuite mis à la voile vers le détroit, publiant qu'il alloit dans la Méditerranée. Je crois qu'il va tascher de faire passer les vaisseaux du convoy de Smyrne qu'il escorte, et que, s'il peut les mettre en route, il retournera par le plus court chemin. Cependant il semble que c'est pécher contre le bon sens que de ne pas croire qu'il va porter la terreur, le feu et le fer partout. Je ne crois pas que jamais païs ait esté peuplé de cervelles comme les nostres [2]. Assurément Hannibal auroit eu bon marché de telles gens. Cela fait pitié et met en colère.

L'*Amphitrite* est arrivée de la Chine [3], et on en estoit fort en peine.

M. le Bailly commence à faire les fonctions d'ambassadeur [4] avec toute l'attention possible, et, afin de concilier les intérests publics avec les commodités de sa personne, il va coucher les lundis à Versailles afin d'y estre mardi de bonne heure.

Votre petit abbé [5] répondit jeudi dernier au Plessis, sur l'histoire de la Bible, d'une manière très spirituelle. M. le maréchal et Mme la maréchale y estoient. Il fut tonsuré trois ou quatre jours auparavant, et il a une petite pièce de 18 sols sur la teste, avec laquelle il se carre et se ramène en perfection.

Je vous souhaite un parfait rétablissement, etc.

(*A suivre.*) L. G. PÉLISSIER.

1. D'après des nouvelles arrivées à Louis XIV le 16 août (Dangeau, IX, 270). Cette flotte anglo-hollandaise comptait trente vaisseaux de ligne, quatre frégates et quelques brûlots. L'avis envoyé par Louis XIV au comte de Toulouse d'arrêter cette flotte et de lui livrer bataille s'il était possible, montre que l'on croyait à Versailles, comme Renaudot, que le projet d'escorter un convoi de commerce n'était qu'un prétexte.

2. Invective à enregistrer dans l'histoire de la « légèreté française ».

3. C'était une frégate du roi qui avait fait le voyage de Chine pour la « Compagnie »: son voyage avait duré vingt-sept mois; sa cargaison était évaluée à deux millions.

4. Ambassadeur de l'ordre de Malte.

5. L'abbé de Noailles.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE TAINE

(*Suite et fin*[1].)

1865 (1er janvier.) — *L'Italie*, etc. : II. *Le Mont-Cassin. Rome. Les Antiques et Raphaël* (*Revue des Deux Mondes*), article.

(14 janvier.) — *Au musée de Naples, fragments de lettres* (*la Vie parisienne*), article[2].

(15 janvier.) — *L'Italie* etc. : III. *Rome, les villas, les palais, Michel-Ange.* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Ces trois articles ont été refondus dans le *Voyage en Italie.*

(26 janvier.) — *Camille Selden, *l'Esprit des femmes de notre temps* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (2e édition, *seule*, 1866).

(4 février.) — **Le Christ*, par M. Émile Barrault (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(4 et 11 février.) — *L'œuvre d'art* (*Revue des Cours littéraires* [*Revue bleue*]), leçon d'ouverture du cours de l'École des beaux-arts[3].

Recueillie dans la *Philosophie de l'art* (1re éd., 1865 et sqq.).

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France* de juillet 1900, p. 473. — Je dois à l'obligeance coutumière de M. de Spœlberch de Lovenjoul un certain nombre d'*addenda* et de *corrigenda* dont j'ai naturellement enrichi ce modeste inventaire bibliographique. Depuis que le précédent article a paru, Mme Taine a bien voulu aussi me fournir sur place, à Menthon-Saint-Bernard, de nouvelles indications complémentaires dont j'ai tâché de faire mon profit. Grâce à ces communications diverses, j'ai pu porter à plus de soixante le nombre des articles ou lettres de Taine dont je donne des extraits dans le livre qui paraît en ce moment.

N.-B. — Dans le précédent article, p. 478, au lieu de : (8 et 10 juillet 1856). — *L'Anabase*, etc., lire : 3 et 10 juillet; — p. 483 au lieu de (5 mars 1860). — Lettre à M. Alloury, lire : 6 mars; — p. 484, au lieu de : (22 mars 1860). — Victor Duruy, etc., lire : 23 mars.

2. M. (Marcelin) faisait précéder ces fragments des lignes suivantes : « Encore une audace de *la Vie parisienne*! Elle va oser aujourd'hui marcher sur les brisées de la *Revue des Deux Mondes*; cette grave *Revue* publie en ce moment un voyage de M. Taine en Italie. Or, *la Vie parisienne* possède dans ses archives un certain nombre de lettres inédites du même auteur sur le même sujet. En voici un extrait. Lisez-le, il traite peinture et sculpture, mais en termes si francs, si étranges, si hardis, qu'il ne pouvait trouver place que dans cette petite *Vie parisienne*, qui décidément se permet tout. »

3. Taine avait été nommé, comme l'on sait, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'École des beaux-arts. Dans son numéro du 18 février 1865, *la Vie parisienne* publiait un article de Marcelin intitulé : *Le cours de M. Taine à l'École des beaux-arts.* L'article est orné d'une jolie vignette représentant la physionomie du

1865 (15 avril.) — *L'Italie*, etc. : IV. *Les églises et la société romaine* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Recueilli dans le *Voyage en Italie.*

(26 avril.) — *M. Joseph Bertrand, *les Fondateurs de l'astronomie moderne* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(15 mai.) — *L'Italie*, etc. : V. *Le peuple et le gouvernement de Rome*; *la Campagne romaine et la semaine sainte à Rome en 1864.* (*Revue des Deux Mondes*), article [1].

Recueilli dans le *Voyage en Italie.*

(27 mai.) — **Léonard de Vinci* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

Non recueillie en volume. — Sera recueillie dans la nouvelle édition des *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* que va mettre en vente le mois prochain la librairie Hachette.

(3 juin.) — *Notes sur Paris : La jeune première* (*la Vie parisienne*), article.

(10 juin.) — *Notes sur Paris* : *Le jeune premier* (*Id.*), *ibid.*

(1er juillet.) — *Notes sur Paris : La conversation* (*Id.*), *ibid.*

(7 juillet.) — *Notes sur Paris : La société* (*Id.*), *ibid.*

(22 juillet.) — *Notes sur Paris : M. Graindorge* (*Id.*), *ibid.*

Ces cinq articles ont été recueillis dans les *Notes sur Paris.*

cours. Dans un coin, le portrait de Taine, en médaillon, et qui, malgré les lunettes, ressemble beaucoup à celui d'Alfred de Musset. Voici quelques extraits de ce très intéressant article : « Nommé récemment professeur d'esthétique à l'École des beaux-arts, M. Taine vient d'ouvrir son cours. La fantaisie m'a pris d'aller assister à une de ses leçons. — La scène est presque religieuse. La lumière tombe d'aplomb de la lanterne du dôme, éclairant tranquillement les caissons dorés de la voûte, les personnages à grands costumes de la fresque de Paul Delaroche, et venant mourir sur la tête des assistants. Ceux-ci, étagés en un vaste demi-cercle, font face au professeur, qui, devant sa table, dans l'enfoncement formé par deux colonnes de porphyre, rappelle assez volontiers un ministre protestant dans sa chaire, portant barbe et lunettes, et parlant simplement à des hommes comme lui. L'assistance est recueillie plus qu'on ne l'attendrait de ces jeunes têtes barbues, chevelues, aux yeux vifs, aux bouches moqueuses. Le professeur semble aussi jeune que ses élèves. L'éloignement efface les traces que la fatigue ou la maladie ont pu laisser sur son visage, et l'on ne distingue qu'une tête énergique à cheveux noirs et drus, à barbe châtain. Du reste, vêtu de noir, habit boutonné; sur la table, son chapeau, ses gants, quelques feuillets de notes au crayon : c'est toute la mise en scène. »

1. Sous le titre : *la Semaine sainte à Rome, la Vie parisienne* du 27 mai 1865 donnait un extrait de cet article, précédé de la note suivante de Marcelin : « Je n'ai rien lu sur ce sujet de plus étrange, de plus nerveux, de plus franc, de plus osé. La justesse et la profondeur des grandes descriptions sont chose ordinaire à M. Taine; mais rarement il a poussé aussi loin la verve comique et la crudité pittoresque!... Lisez sans crainte ces pages : je vous jure que de longtemps vous n'entendrez plus joli bavardage que ce grave article du plus grave des philosophes. »

(Août.) — Philosophie de l'art, par H. Taine, *Leçons professées à l'École des beaux-arts* (1 vol. in-18 jésus, Paris, Germer Baillière, 1865).

La Vie parisienne du 12 août annonce le volume comme venant de paraître et en donne deux extraits. — A partir de mars 1882, ce petit livre forme la première partie des deux volumes qu'a publiés la librairie Hachette sous le titre général de *Philosophie de l'art* (2 vol. in-18, de II-330; — 415 p., Paris, Hachette) : il a continué quelque temps encore à être vendu par la librairie Germer Baillière sous forme d'étude à part; mais sous cette forme, il est aujourd'hui épuisé. — Les deux volumes publiés par la librairie Hachette ont été formés par la simple juxtaposition des volumes qu'a successivement publiés la librairie Germer Baillière sous les titres suivants : *Philosophie de l'art*; — *Philosophie de l'art en Italie*; — *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*; — *Philosophie de l'art en Grèce*; — *De l'idéal dans l'art*. — En 1883, ces 2 volumes in-16 étaient arrivés à la 3e édition. — 4e édition, 1885. — 5e édition, 1890. — 6e édition, 1896. — 7e édition, 1897.

Sous sa forme primitive, le livre, revu par l'auteur, a été traduit en anglais : *The philosophy of Art, translated by* J. Durand, *revised by the author*, 1865, in-12. — Le même traducteur a traduit les deux volumes de l'édition de 1882 : *Lectures on Art, translated by* J. Durand, 2 ser., New-York, 1889, in-12.

1865 (octobre.) — Nouveaux Essais de critique et d'histoire, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, 396 p., Paris, Hachette, 1865.)

La 1re édition est annoncée comme venant de paraître par *la Vie parisienne* du 4 novembre qui publie un extrait de l'article sur Balzac. Elle comprend les mêmes articles que les éditions actuelles (*Jean Reynaud*; — *La Bruyère*; — *Balzac*; — *Jefferson*; — *Renaud de Montauban*; — *Racine*; — *les Mormons*; — *Marc-Aurèle*; — *le Bouddhisme*; — *Franz Wœpke*), et ne paraît différer d'elles que par la pagination. — 3e édition, 1880, 328 p. — En 1890, l'ouvrage était parvenu à la 4e édition; — en 1893, à la 5e; — en 1897, à la 6e. — L'édition définitive des *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* que va mettre en vente le mois prochain la librairie Hachette, recueillera les articles sur *Stendhal* et sur *Léonard de Vinci* et inaugurera le classement par ordre chronologique.

(6 novembre.) — Ottfried Müller, *Histoire de la littérature grecque*, traduction K. Hillebrand (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(1er décembre.) — *L'Italie*, etc. : VI. *Pérouse, Assise, Sienne et Pise; les villes du moyen âge* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans le *Voyage en Italie*.

(9 décembre.) — *Notes sur Paris : Un tête à tête* (*la Vie parisienne*), article.

Recueilli dans les *Notes sur Paris*.

(19 décembre.) — *Hector Malot, *les Amours de Jacques* et *les Victimes d'amour* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(23 décembre.) — *Notes sur Paris : Une semaine* (*la Vie parisienne*), article.

Recueilli dans les *Notes sur Paris*.

1866 (12 janvier). — **M. Guillaume Guizot et son cours sur Montaigne* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1866 (13 janvier.) — *Le XVIe siècle italien. — État des esprits en Italie au commencement du XVIe siècle* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

Refondue dans la *Philosophie de l'art en Italie*.

(15 janvier.) — *L'Italie*, etc. : VII. *Florence, le moyen âge, le XVe siècle et la Renaissance* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Recueilli dans le *Voyage en Italie*.

(fin janvier.) — VOYAGE EN ITALIE, par H. Taine, t. I : *Naples et Rome* (1 vol. in-8°, 528 p., Paris, Hachette, 1866).

La Vie parisienne du 20 janvier l'annonce comme allant paraître et en publie un fragment sous le titre : *A Rome*. — La *Revue de l'Instruction publique* du 1er février annonce le volume comme venant d'être mis en vente, et en publie un chapitre (*Plusieurs journées à Herculanum et à Pompéi*). — Pour le détail des éditions, voir un peu plus bas.

(1er mars.) — *L'Italie*, etc. : VIII. *Les villes de l'Est, Bologne, Ravenne et Padoue* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans le *Voyage en Italie*.

(29 mars.) — *Préface* de la 2e édition des *Essais de critique et d'histoire*, qui paraît en ce moment (*Journal des Débats*).

Le rédacteur des *Débats* qui cite cette *Préface*, Auguste Léo, observe que Taine y fait quelques concessions aux partisans de la liberté.

(13 avril.) — *Ernest Renan, *les Apôtres* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(15 avril.) — *L'Italie*, etc. : IX. *Venise, la ville et les monuments* (*Revue des Deux Mondes*), article.

(1er mai.) — *L'Italie*, etc. : X. *Venise et la peinture vénitienne* (*Id.*), *ibid.*

(15 mai.) — *L'Italie*, etc. XI. *La Lombardie, Vérone, Milan et les Lacs* (*Id.*), *ibid.*

Ces trois articles ont été refondus dans le *Voyage en Italie.*

(19 mai.) — *Les caractères en Italie au début du XVIe siècle* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

(26 mai.) — *Philosophie de l'art en Italie* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

Refondues dans la *Philosophie de l'art en Italie.*

(27 mai.) — *Philarète Chasles* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(fin octobre.) — La Philosophie de l'art en Italie, *Leçons professées à l'École des beaux-arts*, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, 184 p., Paris, Germer Baillière, 1866).

Les *Débats* du 18 octobre citent le début et la conclusion du volume qui, disent-ils, paraît en ce moment : il est annoncé par la *Bibliographie de la France* du 3 novembre. — Le livre a suivi les destinées de *la Philosophie de l'art* (v. plus haut).

(30 octobre.) — *E. Fournier, *la Comédie de Jean de La Bruyère* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1866 (novembre). — Voyage en Italie, par H. Taine, t. II : *Florence et Venise* (1 vol. in-8°, 562 p., Paris, Hachette, 1866).

Le volume est annoncé par la *Bibliographie de la France* du 10 novembre; — les *Débats* du 9 novembre en citent quelques pages au moment de la publication. — Des deux volumes, il a été fait une édition illustrée de 48 gravures et une édition in-8°. Le texte de la 1re édition paraît bien être resté le texte définitif. Les deux volumes se vendaient et se vendent encore séparément. — En 1877, l'ouvrage complet en était arrivé à la 3e édition; — en 1882, à la 4e; — 6e édition, 1889. — En 1897, l'ouvrage était arrivé à la 7e édition; — en 1900, à la 9e.

Le *Voyage en Italie* a été traduit en anglais : *Italy : Florence and Venise, translated by* J. Durand (New-York, 1869, in-8°); — *Italy : Naples and Rome, translated by* J. Durand (London, 1867, in-8°); *corrected* (New-York, 1869, in-8°).

(11 novembre.) — *Charles Clément, *Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(16 et 18 novembre.) — Mme d'Aulnoy, *Voyage en Espagne* (*Journal des Débats*), 2 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (3e édition, 1874, et sqq.) [1].

1. Le 1er article est accompagné, dans le Journal, de la note suivante, qui est évidemment de Taine : « Au moment d'imprimer cet article, nous recevons un

1867 (28 janvier). — Paul de Saint-Victor, *Hommes et Dieux : études d'histoire et de littérature* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(4 mars.) — *C. Selden, *Mendelssohn et la musique allemande* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(9 mars.) — **Titien* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

Non recueillie en volume.

(2 avril.) — *L'École des beaux-arts* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (3e éd., 1874, et sqq.). L'article avait été écrit pour le *Paris-Guide*, ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition, et auquel collaborèrent quelques-uns des plus distingués écrivains français (2 vol. in-12, Paris, Lacroix, 1867, avec illustrations de Bracquemond, M. Lalanne, Jacquemart, etc., texte d'E. About, de Hérédia, G. Sand, V. Sardou, etc.).

1867 (4 et 11 mai.) — *L'idéal dans l'art* (*Revue des cours littéraires*), deux leçons professées à l'École des beaux-arts.

Recueillies dans le volume du même nom.

(11 mai.) — *Préface* des *Notes sur Paris* (*la Vie parisienne*).

Cette préface est signée cette fois, et annonce le livre qui est sur le point de paraître.

(mai.) — Notes sur Paris. Vie et opinions de m. Frédéric-Thomas Graindorge, *Docteur en philosophie de l'Université d'Iéna, Principal associé commanditaire de la maison Graindorge and C° (Huiles et porc salé, à Cincinnati, États-Unis d'Amérique). Recueillies et publiées par H. Taine, son exécuteur testamentaire* (1 vol. in-18 jésus, VII-420 p., Paris, Hachette, 1867).

La 1re édition a aussi été publiée en un pet. in-8°. — La 2e édition (VII-391 p., 1867, in-18 jésus) ne m'a paru offrir, par rapport à l'édition princeps et aux éditions ultérieures, que des différences de pagination. — 3e et 4e éditions (1868, in-18 jésus, XI-347 p.). — 7e édition (1877, XI-347 p.). — En

volume de M. Paul de Saint-Victor, où, parmi divers morceaux, se trouve une admirable étude sur le règne de Charles II, le dernier roi. M. de Saint-Victor a cueilli dans toute l'histoire, en Grèce, à Rome, au moyen âge, dans la Renaissance, les plus éclatantes fleurs, et, si j'ose ainsi parler, les plus hauts et les plus rouges pavots qui puissent tenter une main d'artiste, et il en a porté l'image sous les yeux du public avec une justesse de sens historique, avec une intensité d'émotion et d'imagination, avec un goût du grandiose et du terrible qu'un historien de profession et un vrai poète envieraient pour leurs livres. Le *Journal des Débats* rendra compte de celui-ci ».

1883, le volume était arrivé à la 8e édition; — en 1890, à la 10e; — en 1893, à la 11e; — en 1897, à la 12e.

Le livre a été traduit en anglais : *Notes on Paris, with notes, translated by* J.-A. Stevens (New-York, 1875, in-8°).

(27 juin.) — **De quelques ouvrages philosophiques récents* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(juin.) — De l'idéal dans l'art. *Leçons professées à l'École des beaux-arts*, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, 185 p., Paris, Germer Baillière, 1867).

Le livre est dédié « à M. Sainte-Beuve ». — 2e édition, 1891. — A la librairie Hachette, le livre a suivi, à partir de 1882, les destinées de la *Philosophie de l'art* (v. plus haut).

L'ouvrage a été traduit en anglais : *The Ideal in Art, translated by* J. Durand (New-York, 1870, in-12°).

(18 novembre.) — *Les Ardennes* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894). L'article avait été écrit pour le livre *les Ardennes illustrées* dont il forme la *Préface*.

1868 (2 mars.) — *Sainte-Odile et Iphigénie en Tauride* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (3e éd., 1874 et sqq.).

(4 avril.) — *Histoire de la peinture dans les Pays-Bas* (*Revue des cours littéraires*), leçon professée à l'École des beaux-arts.

Refondue dans la *Philosophie de l'art aux Pays-Bas*.

(16 juin, 23 juillet, 31 juillet, 7 août.) — *Les Époques de la peinture aux Pays-Bas* (*Journal des Débats*), 4 articles.

Refondus dans la *Philosophie de l'art aux Pays-Bas*.

1868 (octobre.) — Philosophie de l'art dans les Pays-Bas, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, VIII-171 p., Germer Baillière. Paris, 1868).

Le volume est dédié « à Gustave Flaubert ». — A partir de 1880, il a suivi, à la librairie Hachette, les destinées de la *Philosophie de l'art* (v. plus haut).

(30 janvier.) — * *Un récit inédit de la mort de Voltaire* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1869 (7 février.) — *C. Selden, *l'Esprit moderne en Allemagne* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(3, 4 et 5 juin.) — *La civilisation et l'art en Grèce* (*Journal des Débats*), 3 articles.

(20 et 22 juin.) — *La civilisation*, etc. : *le Moment* (*Id.*), 2 articles.

(30 juin et 2 juillet.) — *La civilisation*, etc. : *l'Éducation* (*Id.*), 2 articles.

(3 juillet.) — *La civilisation*, etc. : *le Sentiment religieux* (*Id.*), article.

Ces huit articles ont été refondus dans la *Philosophie de l'art en Grèce* [1].

(octobre.) — PHILOSOPHIE DE L'ART EN GRÈCE, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, 204 p., Paris, Germer Baillière, 1869).

Le volume est annoncé par la *Bibliographie de la France* du 18 décembre. Il est dédié « à M. Henri Lehmann, peintre ». A partir de 1880, il a fait partie des deux volumes intitulés *Philosophie de l'art* (voir plus haut).

(12 octobre.) — * Stuart Mill, *la Philosophie de Hamilton*, trad. Cazelles (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(17 octobre.) — *Sainte-Beuve* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

1869 (24 décembre.) — * Paul de Saint-Victor, *les Femmes de Gœthe* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1870 (22 janvier.) — Émile Boutmy, *Philosophie de l'architecture en Grèce* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(26 janvier). — *Lettre aux *Débats* (signée avec Renan), pour patronner et recommander une souscription destinée à élever une statue à Hegel.

Non recueilli en volume.

1. Dans le journal, les articles ont, en sous-titre, la bibliographie suivante : *Geschichte der griechischen Plastik*, von J. Overbeck; — *Künstler Geschichte*, von Brunn; — *Griechische Mythologie*, von Preller, etc. — Becker's *Charicles*. — Voici les premières lignes (non conservées dans le livre) du 1er article : « L'antiquité classique et surtout la Grèce antique sont depuis cent ans une sorte de bien propre et de patrimoine de l'érudition allemande : outre les recherches de détail et les éditions savantes, on voit paraître au delà du Rhin, presque chaque année, des résumés, des vues d'ensemble, de grands manuels, quelque histoire complète : le lecteur n'a qu'à jeter les yeux sur la savante traduction d'Ott. Müller, par M. Hillebrand, pour savoir combien là-bas le travail est quotidien et incessant. Mais quand on veut en rendre compte au public, on s'aperçoit que, dans un journal ou dans une revue française, la chose est presque impossible ; l'œuvre est trop technique ou trop abstraite ; presque jamais pour nous elle n'est assez littéraire ; nous sommes obligés de la repenser pour la comprendre ; le moule de notre esprit est différent. Voilà pourquoi, au lieu d'analyser les doctes et minutieuses histoires d'Overbeck et de Brunn, je vais tâcher ici de présenter au lecteur les idées d'ensemble que la lecture des principaux ouvrages allemands, jointe à l'étude personnelle des monuments et des textes, peut suggérer sur la civilisation, l'art et notamment sur la statuaire des anciens Grecs... »

(13 mars.) — * Ribot, *Psychologie anglaise contemporaine* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(avril.) — De l'Intelligence, par H. Taine (2 vol. in-8, 1008 p., Paris, Hachette, 1870).

La 1re édition est annoncée par la *Bibliographie de la France* du 30 avril. Renan, dans les *Débats* du 28 mars, l'annonçait comme allant prochainement paraître, et, d'après les épreuves, en citait la *Préface*. — La 2e édition (2 vol. in-8, 1008 p.), annoncée par la *Bibliographie de la France* du 25 juin 1870, reproduit purement et simplement la 1re édition. — La 3e édition, « corrigée et augmentée » (2 vol. in-18 jésus, 920 pages), est de novembre 1878 : elle mérite son titre. Elle comprend les 4 « notes » ou appendices qui ont été conservées dans les éditions ultérieures, et qui ne se trouvaient pas dans les deux premières. La *Préface* et le corps du texte ont subi de nombreuses modifications. Dans la *Préface* (3e éd., p. 13), à l'endroit où il interprète au point de vue philosophique les résultats de « la nouvelle loi mécanique sur la conservation de l'énergie », Taine ajoute en note : « Ceci est le point de vue scientifique. Il en est deux autres *qu'il est inutile de présenter ici, le point de vue esthétique et le point de vue moral.* On y considère non plus les éléments, mais la direction des choses; on y regarde l'effet final comme un but primordial, *et ce nouveau point de vue est aussi légitime que l'autre.* » Cette curieuse note, — que M. Lachelier eût signée, et aussi Pascal, — ne figurait pas dans les deux premières éditions et a été supprimée dans la 4e. Par rapport aux deux premières, la 3e édition, dans ses dernières pages, présente aussi de fort intéressantes variantes[1]. — La 4e édition, « corrigée et augmentée » (2 vol. in-18 jésus, de 425-500 p., 1883), nous présente le texte définitif; elle diffère de la 3e par plusieurs corrections et additions dont les principales sont indiquées à la fin de la *Préface* : le hardi métaphysicien qui est en lui s'y donne souvent (cf. 3e éd., t. I, p. 13; et 4e éd., t. I, p. 10-12) bien plus libre carrière. — 5e édition, 1887; — 6e, 1892; — 7e, 1894; — 8e, 1897; — 9e, 1900[2].

L'Intelligence a été traduite en anglais : *Taine on Intelligence, translated from the French by T. O. Haye, and revised by the Author*, Parts I and II (London, Reeve and Co, 1871).

1. Dans les deux premières éditions, Taine en vient à parler des éléments et des conditions de l'existence réelle; et il se demande : « Cela posé, ne pourrait-on pas chercher ces éléments et ces conditions? » Et il ajoute : « Hegel l'a fait, mais avec des imprudences énormes; peut-être un autre, avec plus de mesure, renouvellera sa tentative avec plus de succès. Ici, nous sommes au seuil de la métaphysique; à mon sens, elle n'est pas impossible. Si je m'arrête, c'est par sentiment de mon insuffisance; je vois les limites de mon esprit, je ne vois pas celles de l'esprit humain. » Ce sont les dernières lignes des deux premières éditions. Dans les éditions ultérieures, elles sont remplacées par un autre développement et par un court résumé de tout l'ouvrage (éd. actuelles, p. 462).

2. A l'heure actuelle, il a été vendu plus de *12 000* exemplaires de *l'Intelligence*.

1870 (9 octobre.) — *L'Opinion en Allemagne et les conditions de la paix*, article [1].

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (3e édition, 1874, et sqq.) [2].

1871 (19, 20, 23, 24 août.) — *Notes sur l'Angleterre* : I. *Les dehors* (*le Temps*), 4 articles.

(25, 26, 27 août.) — *Notes sur l'Angleterre* : II. *Les types* (*Id.*), 3 articles.

(6, 7, 8, 10 et 13 septembre.) — *Notes*, etc. : III. *Mœurs et intérieurs* (*Id.*), 5 articles.

(14, 15, 16 septembre.) — *Notes*, etc. : IV. *L'éducation* (*Id.*), 3 articles.

(17, 20, 21, 23, 24, 27, 28 septembre.) — *Notes*, etc. : V. *La société et le gouvernement* (*Id.*), 7 articles.

1871 (29, 30 septembre, 1er et 4 octobre.) — *Notes*, etc. : VI. *Promenades dans Londres* (*Id.*), 4 articles.

(6, 8 et 12 octobre.) — *Notes*, etc. : XII. *Manufactures et ouvriers* (*Id.*), 3 articles.

(13, 14, 15 octobre.) — *Notes*, etc. : VIII. *De l'esprit anglais* (*Id.*), 3 articles.

Tous ces articles ont été recueillis dans les *Notes sur l'Angleterre*, volume.

1. Je n'ai pu retrouver le journal ou la revue où a paru pour la première fois cet article.

2. En 1871, Taine fut appelé en Angleterre pour y faire une série de conférences sur l'histoire de la littérature française. L'Université d'Oxford ayant résolu de décerner le titre de docteur *in jure civili, honoris causa*, à un Allemand et à un Français également illustres, Döllinger et Taine furent choisis d'un commun accord. Taine prit pour sujet *Corneille et Racine, et les mœurs sous Louis XIII et Louis XIV*. Ces conférences n'ont été publiées nulle part, que je sache. Elles ont eu lieu les 26 et 31 mai, les 2, 5, 7, et 9 juin 1871. Voici, d'après la *Revue des cours littéraires* du 29 juillet, le sommaire de ces 6 leçons.

1re *Leçon.* — Loi générale : les personnages du théâtre manifestent avec une exactitude supérieure les sentiments régnants.

— Dieux et héros chez Euripide : personnages correspondants à Athènes en 420.

— Personnages dans Lope, Calderon, etc., et caractères en Espagne de 1600 à 1700 *Voyage* de Mme d'Aulnoy ; *Lettres* de M. de Villars).

— Jeunes premiers dans V. Hugo, et les déclassés ambitieux socialistes de nos jours.

2e *Leçon.* — Les jeunes héros, les jeunes premiers, les cavaliers dans Corneille et sous Louis XIII, et la Fronde d'après les Mémoires.

3e *Leçon.* — Les dames et les vieux héros dans Corneille et sous Louis XIII.

4e *Leçon.* — Biographies et portraits, de Corneille et Racine, très bien préparés par leur caractère et leur vie à peindre ces deux mondes très différents. — Les jeunes premiers dans Racine et sous Louis XIV.

5e *Leçon.* — Le roi dans Racine et Louis XIV. — Les confidents dans Racine et les courtisans sous Louis XIV.

6e *Leçon.* — L'idéal dans Racine et dans la société sous Louis XIV. — Deux sortes de talents et d'excellences particulières à ce théâtre et à cette société : 1° l'art de bien parler ; 2° l'héroïsme délicat et discret.

« La *Gazette d'Oxford*, le *Pall Mall*, les *Daily News*, l'*Academy* ont fait un grand éloge de ces leçons. »

(17 octobre.) — *Fondation de l'École libre des sciences politiques* (*Journal des Débats*), article.

Reproduit dans la *Revue bleue* du 21 octobre, et réimprimé dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(19, 20, 21, 27 octobre.) — *Notes*, etc. : VIII. *De l'esprit anglais* (suite) (*Temps*), 4 articles.

(28, 29 octobre.) — *Notes*, etc. : IX. *Un tour en Angleterre* (*Id.*), 2 articles.

Recueillis dans les *Notes sur l'Angleterre*, volume.

(décembre.) — NOTES SUR L'ANGLETERRE, par H. Taine (1 vol. in-18 jésus de VIII-395 p., Paris, Hachette, 1872).

La *Bibliographie de la France* au 23 décembre (18 décembre) annonce le volume ; la *Revue des cours littéraires* du 16 décembre signale le livre comme venant de paraître. La 2e édition « revue et corrigée », février 1872 (VIII-397 p.), ne m'a paru différer de la 1re que par deux pages de « notes » placées à la fin du livre et conservées dans toutes les éditions ultérieures du livre : *le Temps* du 11 février annonce cette seconde édition, et en cite la *Préface*. — 3e édition, 1872. — En 1877, le volume était arrivé à la 5e édition ; — en 1890, à la 8e ; — en 1893, à la 9e. — 10e édition, 1895. Toutes ces éditions reproduisent la 2e. — Il a été publié aussi, vers 1886, une édition in-16 illustrée de 24 gravures (dans la *Collection des voyages illustrés*).

Les *Notes sur l'Angleterre* ont été traduites en anglais à plusieurs reprises. Les *Daily News* (5, 6, 10, 12, 14, 17, 24, 27 octobre, 2, 7, 9, 14, 16, 18 novembre 1871) en ont publié une traduction partielle. — Un Anglais, ami de Taine, M. W. F. Rae, en a donné, en 1872, une excellente traduction, précédée d'une remarquable *Introduction* : *Notes on England* by H. Taine, D. C. L. Oxon., etc., translated vith an *Introductory chapter*, by W. F. Rae (Strahan and Co, London, 1872, in-8°).

(5 décembre.) — *Du suffrage universel et de la manière de voter* (*le Temps*), article.

Recueilli en brochure (voir l'article suivant).

(fin décembre). — DU SUFFRAGE UNIVERSEL ET DE LA MANIÈRE DE VOTER, par H. Taine (brochure de 62 p., in-18 jésus, Paris, Hachette, 1872).

Signalée par la *Bibliographie de la France* du 23 décembre (18 décembre). — Quoique les annonces de librairie signalent une 2e édition en 1872, je ne crois pas que cette brochure ait été rééditée : du moins, les exemplaires qui se vendent actuellement ont tous la date de 1892 et ne portent pas de numéro d'édition. Mais j'imagine qu'elle a dû être tirée à un très grand nombre d'exemplaires. L'auteur la jugeait lui-même vers la fin de sa vie avec une sévérité peut-être excessive : « Cette brochure n'est qu'une esquisse bien incomplète, et le remède qu'elle indique serait fort insuffisant. Voir dans le dernier chapitre du *Régime moderne* un plan

plus complet au moins pour la société locale. » (*Note inédite de Taine*, décembre 1891). — Cette brochure sera recueillie dans la prochaine édition des *Derniers Essais de critique et d'histoire*.

(5 février). — * *Lettre* au Directeur du *Temps* (*le Temps*).

Non recueillie en volume.

(9 février). — * *Lettre* aux *Débats*.

Non recueillie en volume.

1872 (17 avril.) — * Émile Deschanel, *Études sur Aristophane* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(10 novembre.) — * *L'École des Sciences politiques* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

UN SÉJOUR EN FRANCE DE 1792 A 1795, LETTRES D'UN TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *traduites de l'anglais* par H. Taine (1 vol. in-18 jésus, x-301 p., Paris, Hachette, 1872).

En 1880, le volume était arrivé à la 2e édition; — en 1890, à la 3e; — en 1895, à la 4e.

(11 décembre.) — * *Le cercle des actuaires français* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(19 décembre.) — * *Lettre au Journal des Débats* (pour répondre à certaines accusations, et préciser quelques points de doctrine).

Non recueillie en volume.

1873 (23 novembre.) — Th. Ribot, *l'Hérédité* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(4 et 6 décembre.) — *Prosper Mérimée* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Essais de critique et d'histoire* (3e éd., 1874, et sqq.). — L'article avait été écrit pour servir de préface aux *Lettres à une inconnue* (2 vol. in-8°, Paris, C. Lévy, 1874).

1874 (25 janvier.) — * *A M. René Lavollée* (*le Français*), lettre en réponse à un article de M. Lavollée sur *la Candidature de M. Taine à l'Académie française*.

Non recueillie en volume.

(4 mars.) — *Th. Ribot, A. Bain, H. Spencer* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(6 mai). — * *M. Gleyre* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1875 (19 février.) — * *Romans nouveaux* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(17 novembre.) — * *Lettre* au *Figaro*.

Non recueillie en volume.

(11 décembre.) — *L'Ancien Régime : l'esprit et la doctrine* (*Revue bleue*), article.

Refondu dans *l'Ancien Régime*.

(31 décembre.) — * *Deux Revues nouvelles* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(décembre). — LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE par H. Taine : L'ANCIEN RÉGIME (1 vol. in-8, VIII-553 p., Paris, Hachette, 1876).

Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 25 décembre (16 décembre). — Pour les 6 volumes qui composent *les Origines de la France contemporaine*, le texte de l'édition princeps paraît être resté le texte définitif. — 1876, 2e et 3e éditions; — 1877, 4e éd.; — 1878, 5e et 6e éd.; — 1879, 7e et 8e éd.; — 1881, 9e et 10e éd.; — 1882, 11e et 12e éd.; — 1884, 13e et 14e éd.; — 1887, 15e et 16e éd.; — 1891, 17e et 18e éd.; — 1894, 19e éd.; — 1895, 20e éd.; — 1898, 21e éd. — A partir de 1899, *l'Ancien Régime* forme 2 vol. in-16 dans la nouvelle édition des *Origines* qu'a publiée la librairie Hachette. Sous cette forme, en 1899, 22e et 23e éditions [1].

Les *Origines* ont été traduites en allemand, déplorablement d'ailleurs, par M. Kascher, chez Abel, à Leipzig (Die Entstehung des modernen Frankreich), et en anglais par M. John Durand (Daldy, Ibsisher and Co). — On en a fait aussi en français un résumé analytique : la Révolution et le Régime moderne d'après M. Taine, ou Analyse critique des Origines de la France contemporaine, par l'abbé Birot, 2e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée (Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, in-8o, 1897).

1876 (janvier.) — *De l'acquisition du langage chez les enfants et chez les peuples primitifs* (*Revue philosophique*), article.

Recueilli dans le 1er volume de *l'Intelligence* (3e éd., 1878, et sqq.).

1. Il a été vendu jusqu'ici plus de *33 000* exemplaires de *l'Ancien Régime*.

(mars.) — *Les éléments et la formation de l'idée du moi* (*Revue philosophique*), article.

Recueilli dans le 2e volume de *l'Intelligence* (éd. de 1878, et sqq.).

(2 juillet.) — *George Sand* (*Journal des Débats*), article.

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (1894, posth.)

1877 (janvier.) — *Les vibrations cérébrales et la pensée* (*Revue philosophique*), article.

Recueilli dans le 1er volume de *l'Intelligence* (3e édition, 1878, et sqq.).

(28 janvier.) * — P. G. Hamerton, *Round my house* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

(10 avril.) — * *Précis du droit des gens*, par Funck-Brentano et Albert Sorel (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume.

1878 (29 janvier.) — * *Discours* prononcé au 19e banquet de l'Association des anciens élèves du lycée Condorcet.

Recueilli dans les *Annales de l'Association* [1859-1883] (1 vol. in-8°, Paris, Ollendorf, 1886, p. 245).

(mars). — Les origines de la France contemporaine, par H. Taine : la Révolution, t. I. *L'Anarchie* (1 vol. in-8, III-467 p., Paris, Hachette, 1878).

Les *Débats* du 3 mars annoncent le volume comme venant de paraître; la *Bibliographie de la France* du 6 avril (18 mars) en signale la publication. — En 1880, l'ouvrage était arrivé à la 7e édition; — en 1883, à la 12e édition; — en 1888, à la 16e édition; — en 1897, à la 17e. — A partir de 1899, il forme deux volumes in-16 de la nouvelle édition qu'a mise en vente la librairie Hachette : en 1900, il est parvenu à la 18e édition.

(11 et 12 avril). — *Gleyre, Étude biographique et critique*, par Charles Clément (*Journal des Débats*), 2 articles.

Recueillis dans les *Essais de critique et d'histoire* (4e édition, 1882 et sqq., sous le titre *Gleyre*).

(octobre.) — *Géographie et mécanique cérébrale* (*Revue philosophique*), article.

Recueilli dans le 1er volume de *l'Intelligence* (éd. de novembre 1878, et sqq.).

1879. — * *Introduction* au 2e volume de *The Hundred greatest men* (vol. II, *Art : Architects and Sculptors, Painters, Musicians, Introduction by H. Taine. English and French*). [4 pages 1/2 en français], Sampson Low, Marston, Searle and Revington, London, 1879, 4°.

A paru dans les *Débats* du 11 février 1880 sous ce titre : *Préface d'une anthologie anglaise.* — N'a pas encore été recueilli en volume, mais le sera dans la prochaine édition des *Derniers Essais de critique et d'histoire.*

1880 (15 janvier). — *Discours de réception à l'Académie française.*

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

1881 (1er avril). — *Psychologie du Jacobin* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans les *Origines.*

(mai.) — LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, par H. Taine, de l'Académie française : LA RÉVOLUTION, t. II, *la Conquête jacobine* (1 vol. in-8°, II-487 p., Paris, Hachette, 1881).

Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 28 mai (9 mai). — En 1882, l'ouvrage était arrivé à la 8e édition; — en 1883, à la 12e édition; — en 1890, à la 14e édition; — en 1897, à la 15e. — A partir de 1899, il forme deux vol. in-16 de la nouvelle édition qu'a publiée la librairie Hachette; en 1900, il est parvenu à la 16e édition.

1883 (1er mars.) — *Le Programme jacobin* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans les *Origines.*

(mai-juin.) — * *Document inédit sur Latour d'Auvergne* (*Revue historique*).

Ce « document » n'a que deux pages. Il est simplement précédé des lignes suivantes : « Il est rare qu'un homme très vertueux et parfaitement désintéressé soit célèbre : c'est pourtant le cas de Latour d'Auvergne. Voici, à son endroit, un témoignage contemporain, inédit et de première main; le style en est curieux, il peint l'époque. H. Taine. »

1884 (20 mars.) — *Mallet du Pan.*

Ecrit pour servir de Préface à la *Correspondance inédite* de Mallet du Pan, publiée par André Michel. — Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

(15 septembre.) — *Psychologie des chefs jacobins* (*Revue des Deux Mondes*), article.

Refondu dans les *Origines.*

(novembre). — LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, par H. Taine, de l'Académie française : LA RÉVOLUTION, t. III, *le Gouvernement révolutionnaire* (1 vol. in-8°, IV-646 p., Paris, Hachette, 1884).

Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 13 décembre (24 novembre). — En 1888, le volume était arrivé à la 11e édition; — en 1892, à la 12e; — en 1897, à la 13e. — Il forme aujourd'hui les tomes VII et VIII de l'édition in-16 des

Origines publiée en 1899 par la librairie Hachette; 14e édition, 1900.

1885 (2 mars.) — * Lettre à M. A. Delaire (reproduite dans *la Réforme sociale* du 1er avril 1885).

Non recueillie en volume.

(19 janvier.) — * *Sur l'étude de la littérature anglaise* (*Journal des Débats*), article.

Non recueilli en volume. Avait paru quelques jours auparavant (le 13 janvier) en anglais dans le *Youth's Companion* de Boston. Sera recueilli dans la prochaine édition des *Derniers Essais de critique et d'histoire.*

1887 (15 février et 1er mars.) — *Napoléon Bonaparte* (*Revue des Deux Mondes*), 2 articles.

(5 mars.) — * *Lettre* au directeur du *Journal des Débats* (*Débats*).

Non recueilli en volume.

1888 (15 janvier et 1er février.) — *Formation de la France contemporaine. Passage de la République à l'Empire* (*Revue des Deux Mondes*), 2 articles.

Ces quatre articles ont été refondus dans les *Origines.*

(3 mai.) — *Marcelin* (*Journal des Débats*), article.

Sert de *Préface* à Marcelin, *Souvenirs de la Vie parisienne.*

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

1889 (15 mars, 1er et 15 avril). — *La reconstruction de la France en 1800* (*Revue des Deux Mondes*), 3 articles.

Refondus dans les *Origines.*

(mai.) — *Édouard Bertin* (*Livre du centenaire du Journal des Débats*).

Recueilli dans les *Derniers Essais de critique et d'histoire* (posth., 1894).

1890 (15 avril et 1er mai). — *La reconstruction*, etc. : *Le défaut et les excès du système, la société locale* (*Revue des Deux Mondes*), 2 articles.

Refondus dans les *Origines.*

(19 avril.) — * *Lettre* à M. Alexis Delaire (sert de *Préface* au livre : *la Réforme sociale et le centenaire de la Révolution*).

Non recueillie en volume.

(novembre.) — LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, par H. Taine, de l'Académie française : LE RÉGIME MODERNE, t. I (1 vol. in-8, III-448 p., Paris, Hachette, 1891).

Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 29 novembre (12 novembre). — En 1891, le volume était parvenu à la 6e édition; — en 1897, à la 10e. — Il forme aujourd'hui les

tomes IX et X de l'édition in-16 des *Origines* qu'a publiée en 1899 la librairie Hachette; 12e édition, 1900.

1891 (1er et 15 mai, 1er juin.) — *Reconstruction*, etc. : *l'Église* (*Revue des Deux Mondes*), 3 articles.

Recueillis dans le volume posthume des *Origines*, 1893.

1892 (15 mai, 1er et 15 juin, 1er juillet). — *Reconstruction*, etc. : *l'École* (*Revue des Deux Mondes*), 4 articles.

Recueillis dans le volume posthume des *Origines*.

II

OUVRAGES POSTHUMES

1893 (11 mars). — *Douze sonnets inédits de Taine* (*le Figaro, Supplément littéraire*).

Ces sonnets ne devaient jamais voir le jour : ils ont été publiés par suite d'une indiscrétion[1]. Ils portent la suscription suivante : *A trois chats, Puss, Ebène et Mitonne, domiciliés à Menthon-Saint-Bernard, Haute-Savoie, ces douze sonnets sont dédiés par leur ami, maître et serviteur*, H. Taine, *novembre 1883*. Ils ont pour titre : I. *Le Bonheur*; — II. *La Société*; — III. *La Religion*; — IV. *Les Souvenirs*; — V. *Les Pénates*; — VI. *La Philosophie*; — VII. *L'Enseignement*; — VIII. *La Pratique*; — IX. *L'Enfance*; — X. *La Sensibilité*; — XI. *Le point de vue*; — XII. *L'Absolu*.

L'*Éclair*, dans son numéro du 24 février 1894, a publié la « dédicace autographe des chats ». La voici :

Offert à **José-Maria de Hérédia**
Lapidaire en diamants et perles fines
par
un ouvrier en strass
son admirateur et son élève,
H. Taine.
Décembre 1883.

1893 (novembre.) — Les origines de la France contemporaine, par H. Taine de l'Académie française : le Régime moderne, t. II (1 vol. in-8, Paris, Hachette, 1893).

On a recueilli dans ce volume, le dernier de l'œuvre

1. La publication de ces sonnets ayant eu lieu sans l'autorisation de la famille, celle-ci, pour prévenir de semblables indiscrétions, publia dans les *Débats* du 16 mars 1893 un fragment du testament de Taine, que voici : « Je charge expressément ma femme et mes héritiers de s'opposer par toutes les voies légales à la publication de mes lettres intimes et privées, de quelque valeur qu'elles soient. Je charge aussi ma femme et mes enfants de transmettre cette interdictiou à leurs héritiers pour être observée *indéfiniment*. Les seules lettres ou correspondances qui pourront être publiées sont celles qui traitent de matières purement générales et spéculatives, par exemple de philosophie, d'histoire, d'esthétique, d'art, de psychologie; encore devra-t-on en retrancher tous les passages qui, de près ou de loin, touchent à la vie privée, et aucune d'elles ne pourra être publiée que *sur une autorisation* donnée par *mes héritiers*, et après les susdits retranchements opérés par eux ».

laissée inachevée, les deux études sur l'*Église*, et sur l'*École*, parues dans la *Revue des Deux Mondes*. Une *Préface*, composée d'après les papiers et les notes de Taine, indique sommairement ce qu'eût été cette dernière partie, si l'auteur y avait pu mettre la dernière main. Un index alphabétique, qui avait été commencé sous les yeux et d'après les indications de Taine, termine l'ouvrage. — En 1897, il était parvenu à la 5e édition. Il forme aujourd'hui le tome XI de l'édition in-16 publiée en 1899 par la librairie Hachette; 6e édition, 1900.

1894. — Derniers Essais de critique et d'histoire, par H. Taine, de l'Académie française (1 vol. in-16, VIII-264 p., Paris, Hachette, 1894).

Les articles qui composent ce volume (*Silvestre de Sacy*, — *Paul de Saint-Victor*, — *les Ardennes*, — *Sainte-Beuve*, — *E. Boutmy*, — *l'École des sciences politiques*, — *Th. Ribot*, — *Ribot, Bain et Spencer*, — *George Sand*, — *Louis de Loménie*, — *Mallet du Pan*, — *Marcelin*, — *Edouard Bertin*) avaient été choisis par Taine de son vivant pour former un dernier recueil qu'il voulait dédier à son ami, le peintre Bonnat. — En 1900, le volume est arrivé à la 2e édition. — Dans la prochaine édition, qui sera l'édition définitive, l'ordre chronologique adopté fera rejeter dans les *Essais* ou les *Nouveaux Essais* tels ou tels articles qui figurent dans celle-ci; mais les articles sur *l'Art* et sur *l'étude de la littérature anglaise* y seront heureusement recueillis.

Les *Essais de critique et d'histoire* ont été traduits, assez médiocrement d'ailleurs, en allemand, avec une *Préface* de Georges Brandes : Hippolyte Taine, *Studien zur Kritik und Geschichte. Autorisierte Ubersetzung von* P. Kühn *und* A. Aall. *Mit einem Vorwort von* Georg Brandes, Paris, Leipzig, München, 1898, A. Langen, XXVII-351 p. in-8°. — Cette traduction comprend les morceaux qui ont été recueillis dans les éditions actuelles des *Essais*, des *Nouveaux* et des *Derniers Essais de critique et d'histoire*.

1895 (15 juin et 15 juillet). — *Notes de voyage en Belgique et en Hollande* (*Revue de Paris*), 2 articles.

« Ces notes étaient dispersées dans des carnets et même sur des feuilles volantes; elles ont été prises au cours de différents voyages, de 1858 à 1867. Elles ne sont donc que des impressions recueillies au jour le jour, et non une rédaction définitive. » (*Note des éditeurs.*)

(juillet.) — *Notes philosophiques inédites sur les éléments derniers des choses* (*Revue philosophique*).

Ce sont les dernières pages que Taine ait écrites. Il est probable qu'il les destinait à une réimpression de *l'Intelligence*.

1896 (15 octobre.) — *Carnets de voyage : le Midi* (*Revue des Deux Mondes*), article.

(15 octobre.) — *Carnets de voyage* : *l'Ouest* (*Revue de Paris*), article.

Ces deux articles sont des pages détachées du volume suivant.

(décembre.) — H. Taine, de l'Académie française, CARNETS DE VOYAGE : NOTES SUR LA PROVINCE, 1863-1865 (1 vol. in-16 de VI-351 p., Paris, Hachette, 1897).

Ce sont des notes recueillies sur la province par Taine durant ses tournées d'examinateur d'admission à Saint-Cyr, de 1863 à 1866, et qu'à plus d'une reprise, il avait manifesté l'intention de publier.

1899 (18 avril). — Maurice Barrès, *Une page inédite de Taine sur l'association* (*le Journal*).

Cette page devait se trouver au livre VII du dernier volume des *Origines de la France contemporaine*, livre qui devait, précisément, avoir pour titre *l'Association*[1].

III

FRAGMENTS DE LA CORRESPONDANCE[2].

1. — A M. Albert Collignon, directeur de *la Vie littéraire*, 18 octobre 1875 (reproduite dans *le Temps* du 25 octobre et dans *la Vie littéraire* du 28 octobre 1875).

2. — Lettre à M. Arthur Reade (8 mars 1882), reproduite dans *le Temps* du 15 avril 1883. Elle avait probablement paru d'abord dans un ouvrage anglais de M. Reade.

3. — Lettre à M. Francis Poictevin (l'*Événement* du 7 octobre 1883).

4. — Lettre à Vacherot, datée de 1859, dans Ollé-Laprune, *Étienne Vacherot* (Paris, Perrin, 1889, p. 46).

5. — A M. Christian Moreau, 15 juin 1885 (en tête du livre de M. Christian Moreau, *Une mystique révolutionnaire : Suzette Labrousse*, 1 vol. in-8°, Didot, 1886).

6. — A M. E. Allain, 15 août 1885 (dans la *Revue catholique de Bordeaux* du 25 décembre 1893.

7. — Lettre non datée, reproduite dans la *Revue bleue* du 12 mai 1894.

8. — Une lettre à Sarcey, jointe à un exemplaire de *l'Intelligence*, a été récemment mise en vente (à 15 fr.), par la librairie A. Durel, 21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

1. La *Revue philosophique* vient de publier, dans son numéro de novembre, un certain nombre de pages inédites de Taine sur *la Volonté*, qui doivent dater de 1853 ou 1854, et qui faisaient partie d'un traité plus complet, première ébauche de l'*Intelligence*.

2. Je recueille sous cette rubrique les lettres où fragments de lettres qui, à la différence de celles qui ont été signalées lus haut, n'étaient pas destinées à être publiées. Mme Taine rassemble depuis plusieurs années toutes les pièces éparses de cette correspondance qui semble avoir été très active, et se propose d'en composer une grande biographie intellectuelle et morale qui ne peut manquer d'être, non seulement pour l'histoire de la pensée de Taine, mais encore pour celle de son temps, d'un intérêt capital. — Grâce à la délicate confiance de Mme Taine, j'ai eu récemment entre les mains la plus grande partie de cette correspondance et ce que je ne faisais jusqu'alors que deviner ou pressentir est devenu pour moi une véritable certitude.

9. — A M. Georges Lyon, 9 décembre 1891 (à la fin de l'article intitulé *la Philosophie de Taine*, III, par Victor Giraud, *Annales de philosophie chrétienne* de janvier 1899).

10. — A M. Yves le Querdec, 12 décembre 1890 (un fragment de cette lettre est cité dans le journal *le Monde* du 12 mars 1893).

11. — « Lettre autographe de Taine, signée, à Edmond About (Paris, 8 juin 1864), 2 p. 3/4 in-18.

Très belle et charmante lettre où il lui recommande le peintre animalier Maxime Claude. Il le félicite ensuite chaudement de son livre *le Progrès*. « Cela vaut *Madelon* dans son genre. C'est d'un brave homme et d'un homme brave. Au moral et au physique, tu es le mieux portant de nous tous. Lis *Renée Mauperin*, par les Goncourt. Il y a un vrai talent. »

(*Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet, décrites par E. Chavaray*, in-4, Paris, Chavaray, 1887).

12. — « Lettre autographe signée, à Philarète Chasles; dimanche 28 octobre (1865?) 1 p. 3/4 in-8°.

Une remarquable lettre dans laquelle Taine le remercie de bien vouloir faire un article sur son livre[1]. Il le prie de le combattre, car une discussion pareille, dit-il, est un honneur. « Vous m'avez souvent reproché de nier le beau, en mettant au même rang les fous et les grands hommes, les Chinois et Shakespeare. Mon livre répond, je crois, à cette objection. Je suis si loin de nier le beau que j'en donne la formule (p. 319) et tout l'ouvrage a pour but d'éprouver et d'expliquer cette formule. Seulement elle est large et admet toutes sortes de types. A mon avis, le beau est une relation fixe entre des variables, une fonction, comme disent les mathématiciens, quelque chose comme le cube, le carré et les puissances, lesquelles sont des choses parfaitement définies et fixes, mais par rapport à des nombres variables... Je serai bien heureux de vous recevoir un jour dans mon ermitage, si vous lui faites l'honneur de le visiter.

Croyez-moi votre bien dévoué

H. Taine.

Dimanche 28 octobre

3, Rue Brétonvillers. »

(*Catalogue Bovet*).

1. M. Charavay conjecture ici que le livre dont il s'agit est la *Philosophie de l'art*. Mais la *Philosophie de l'art*, sous sa forme première, n'a pas 319 pages, comme on le dit plus loin; et d'autre part, Philarète Chasles n'a pas fait d'article, que je sache, sur *la Philosophie de l'art*. Au contraire, il en a fait un sur l'*Histoire de la littérature anglaise* (*Débats* du 27 avril 1867, recueilli dans les *Mémoires*, t. II); et il en a fait un autre sur le *La Fontaine* (*Débats* du 29 mars 1863). Il ne peut guère s'agir ici du premier de ces deux ouvrages qui n'a évidemment pas pour objet de « donner la formule du beau » et qui, d'ailleurs, comprenant plusieurs volumes, ne serait pas désigné d'une manière aussi vague. Mais si l'on se reporte à la page 319 du *La Fontaine* (3e éd., 1861), on voit que le chapitre qui commence à cette page (*Théorie de la fable poétique*) répond entièrement au signalement donné (on notera à ce propos que, sous sa forme première [1re et 2e édition], le *La Fontaine* était, bien plus encore que sous sa forme actuelle, une étude sur le Beau). Il semble donc bien qu'il soit ici question du *La Fontaine*; et, vu la date de l'article de Chasles, je daterais volontiers la lettre du 28 octobre 1862.

13. — M. L. Katscher, le traducteur allemand de *la Littérature anglaise* et des *Origines*, a publié dans la *Free Review* de janvier 1895 quelques lettres de Taine que je n'ai pas vues, n'ayant pu me procurer la *Free Review*, mais que j'ai vues signalées comme peu importantes.

14. — M. Lombroso, dans l'une des dernières éditions de *l'Homme criminel*, a placé comme *Préface* une lettre de Taine.

15. — Enfin rappelons que M. Gabriel Monod, dans son remarquable livre sur *Renan*, *Taine*, *Michelet* (C. Lévy, 1896), a utilisé et largement cité la très intéressante correspondance de Taine avec Prévost Paradol et avec Ernest Havet : cette dernière comprend seize lettres.

Victor Giraud.

COMPTES RENDUS

Eugène Rigal. — **Victor Hugo poète épique** (*Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1900).

Victor Hugo est-il un poète épique? C'est la première question que se pose M. Rigal, et il n'a pas de peine à prouver qu'on trouve dans la *Légende des siècles* tous les caractères de l'épopée primitive. La *Légende* est fondée sur un long travail poétique antérieur; elle a pour sujet une lutte, celle du bien et du mal; elle a son héros, qui est l'homme; tous les personnages sont grandis et prennent une valeur symbolique; enfin le merveilleux est « aussi spontané et aussi sincère que chez Homère ». Mais surtout la *Légende des siècles* est l'œuvre d'un homme extraordinaire, qui, à notre époque toute scientifique, a les yeux, l'imagination, la pensée, le langage d'un poète primitif. Aussi, dès les premières œuvres de Victor Hugo, trouve-t-on les traces du génie épique. Des *Odes et Ballades* aux *Contemplations*, ces traces sont rares et peu marquées, sans doute, mais pendant la même période le génie épique se manifeste d'une façon éclatante dans le roman et dans le drame. Il semble même qu'en 1843 Victor Hugo ait considéré l'ensemble de son œuvre comme une sorte de Légende des siècles. C'est ce que ferait croire cette curieuse liste qu'on trouve dans la première édition des *Burgraves*, et qui énumère, classées par époques et par pays, toutes les œuvres du poète. La liste ne remonte pas plus haut que le XIIIe siècle, mais elle nous montre déjà Victor Hugo rêvant des constructions immenses, songeant à écrire l'histoire poétique de l'humanité.

La *Légende des siècles* a-t-elle réalisé ce rêve? M. Rigal, en dressant l' « inventaire sommaire de l'œuvre épique », reconnaît franchement d'une part les lacunes, d'autre part les développements excessifs. L'Inde, la Grèce et Rome sont presque entièrement sacrifiées. Le XVIIe et le XVIIIe siècles n'occupent qu'une place insignifiante, tout à fait en disproportion avec la place donnée au second empire et aux événements qui ont suivi. Le moyen âge féodal et guerrier, avec ses luttes et ses brigandages, semble avoir surtout hanté l'imagination du poète. M. Rigal explique très simplement ces défauts d'exécution par la méthode de travail de Victor Hugo, qui construit dix ouvrages à la fois, écrit selon son inspiration sans s'astreindre à un plan méthodique, et abandonne en partie au hasard la composition de ses recueils. On comblerait d'ailleurs une partie des lacunes de la *Légende des siècles* en y joignant la *Fin de Satan* qui devait en être la conclusion, en prenant tout ce qu'il y a d'épique dans les œuvres poétiques postérieures, en donnant place enfin aux romans comme aux drames, puisque les *Misérables*, les *Travailleurs de la mer*, l'*Homme qui rit*, *Quatre-vingt-treize*, sont en même temps que des romans de véritables épopées.

Qu'est devenue l'histoire dans l'œuvre épique de Victor Hugo? M. E. Bernier, dans un petit livre qui se lit avec plaisir [1], a poussé l'éloge un peu loin. Il

1. *Du caractère de l'épopée dans la Légende des siècles*, Paris, librairie des Bibliphiles, 1886, in-12.

parle des indications historiques et géographiques toujours justes qu'on trouve dans la *Légende des siècles*. Il faut bien reconnaître au contraire que les erreurs y sont nombreuses [1]. Événements forgés de toutes pièces, événements réels rapprochés en dépit de la chronologie, personnages d'autrefois parlant comme des hommes du XIXe siècle, réquisitoires continuels contre les tyrans, voilà les principaux défauts historiques que M. Rigal a relevés, sans en exagérer la gravité. Qu'importe, en effet, si la *Légende des siècles* est une merveilleuse résurrection du passé? A ceux qui seraient tentés d'être sévères pour les erreurs du poète, M. Rigal oppose le jugement de M. Gabriel Monod. Quand un pareil historien tient en haute estime l'œuvre historique de Victor Hugo, les lettrés ne peuvent guère se montrer plus exigents.

Qu'ils ne jugent pas non plus trop insignifiante une philosophie que Maurice Guyau ne dédaignait pas, et à laquelle M. Renouvier vient de consacrer un beau livre. Il est certain qu'il y a dans les idées philosophiques de Victor Hugo des contradictions qu'il serait puéril de vouloir concilier. On peut trouver chez lui plusieurs doctrines diverses. Un ecclésiastique, M. Duplessy, a écrit une étude sur *Victor Hugo apologiste* [2] avec ce sous-titre : *abrégé du dogme et de la morale catholique, extrait des œuvres de Victor Hugo*. Et ce n'est pas seulement aux œuvres de jeunesse que s'adresse M. Duplessy. On pourrait, d'après le même procédé, écrire un livre sur le manichéisme de Victor Hugo, un autre sur son panthéisme. Il n'en est pas moins sûr que ce qui domine tout, c'est la croyance à un Dieu, à un « infini conscient ». M. Rigal résume ainsi la métaphysique de Victor Hugo : « Existence d'un Dieu que nous ne pouvons pas bien connaître, mais qui est puissance et amour; providence divine se manifestant à la fois par le jeu des lois générales et par des interventions particulières dans la vie du monde, disparition future du mal. »

A la métaphysique de Victor Hugo sont fortement unies ses idées morales. Comme M. Rigal le démontre fort bien, Victor Hugo est essentiellement optimiste. Il ne trouve pas que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais il a contre le mal de puissantes consolations : la joie de faire le bien, l'espoir d'une autre vie, la pensée que le mal n'est pas éternel. Cette dernière forme de son optimisme est la plus intéressante et lui inspire ses plus beaux vers. Il a toujours rêvé le progrès moral de l'humanité, la suppression des violences, des injustices, des esclavages, le règne de l'amour dans la création tout entière. Certainement ces théories n'ont pas toujours eu dans son esprit la fixité qu'elles avaient acquise vers 1850. Mais combien ses ennemis sont injustes en lui reprochant de perpétuels changements d'opinion, en soutenant qu'il n'a jamais fait qu'enregistrer les variations de l'opinion moyenne! Est-ce un bourgeois contemporain de Louis-Philippe qui a écrit *Claude Gueux*? Je ne voudrais pas insister sur ce rapprochement, mais il est difficile de lire le beau roman de Tolstoï, *Résurrection*, sans penser à ce que Victor Hugo disait en 1834.

Après avoir étudié dans l'œuvre épique l'histoire et la philosophie, M. Rigal consacre un chapitre aux personnages et au décor. Il lui est impossible, évidemment, de tout examiner en détail : et pourtant il montre que les physio-

1. M. Rigal cite des erreurs de divers genres qui se trouvent dans d'autres ouvrages. Il me permettra de prendre la défense de Victor Hugo au sujet d'un très petit détail. Entre autres erreurs, il cite cette phrase de l'*Homme qui rit* : « Ursus... disait d'une mère précédée de ses deux filles : c'est un dactyle; d'un père suivi de ses deux fils : c'est un anapeste. » Je ne crois pas que Victor Hugo ait confondu le dactyle et l'anapeste. Évidemment, dans une langue purement logique, on dira que la longue suit les deux brèves dans l'anapeste, et les précède dans le dactyle. Mais l'imagination de Victor Hugo voit en quelque sorte le mot marcher, aller de gauche à droite en se dirigeant vers la fin de la ligne. Ursus a donc le droit de dire que dans le dactyle ce sont les brèves qui marchent devant, tandis que dans l'anapeste elles semblent marcher derrière la longue.

2. Paris, librairie H. Oudin, 1892.

nomies ne sont pas aussi insignifiantes qu'on l'a souvent prétendu. Zim-Zizimi ne ressemble pas à Mourad; parmi les oncles du petit roi de Galice, quatre au moins se distinguent par des traits personnels et précis. Mais si l'homme est le héros central de l'épopée, il n'en est pas le personnage unique. Les animaux ont leur place, la nature a son rôle et intervient dans les drames humains. La montagne et la plaine ont chacune leur caractère, et font à leurs habitants des âmes différentes. Un soir de carnage, le soleil couchant rougit la cime des monts et semble la teindre de tout le sang versé; ailleurs la douceur souriante de la nature semble reprocher à l'homme ses cruautés stupides. Enfin Victor Hugo arrive à vouloir « voir l'invisible, exprimer l'inexprimable ». Dans le *Parricide* il réalise ce prodige, et plus d'une fois dans d'autres poèmes il nous introduit dans le mystère et décrit ce qui semble échapper à toute description.

Dans les cinq derniers chapitres de son livre, M. Rigal étudie « les moyens par lesquels Hugo poète épique a réalisé son œuvre ». Nous pourrions être surpris de le voir commencer par la versification : c'est, dit-il, « que rime et rythme sont chez Hugo générateurs d'images, d'idées et de développements, ils tiennent à l'architecture même de l'œuvre. Il y a donc intérêt à savoir bientôt quelle est la véritable constitution du vers de la *Légende* et quel parti le poète a tiré de cet instrument admirable ». Pour M. Rigal, Victor Hugo n'a fait qu'assouplir le vers sans en changer le caractère essentiel. Le vers ternaire, sa grande innovation, est relativement rare : Hugo n'a pas osé supprimer totalement la césure à l'hémistiche : la sixième syllabe coïncide toujours avec la fin d'un mot, et même il y a souvent intérêt à faire sentir, outre les coupes principales, cette coupe secondaire. M. Rigal montre par des exemples très bien choisis tout le parti que Victor Hugo a tiré de son innovation. Il est admirable de voir comment le mouvement du vers suit celui de la pensée. La conséquence toute naturelle d'une construction plus souple et plus libre, c'est le renforcement de la rime. La rime, chez Hugo, est en général très soignée. Certaines rimes, il est vrai, reviennent trop souvent. Le poète qui, dans la préface dialoguée du *Dernier jour d'un condamné*, parlait ironiquement de la rime entre *ténèbres* et *funèbres*, s'en est servi bien des fois plus tard. Mais le plus souvent la rime n'a rien de banal, et ce qui est intéressant, c'est de la voir génératrice d'idées : Victor Hugo lui doit sans doute de belles antithèses, de magnifiques métaphores, qui ont pour origine la rencontre nécessaire de deux sons. La composition peut en souffrir un peu. Elle n'a rien de méthodique. Hugo revient souvent sur la même idée, intercale dans son développement une longue digression. Mais la rime n'en est pas seule responsable, car la même habitude se retrouve dans les œuvres en prose. D'ailleurs la disposition générale n'en souffre nullement. L'œuvre est toujours solidement construite, d'un dessin très net. Si Victor Hugo s'attarde quelquefois, s'il cède au plaisir d'assembler des rimes et des images, il n'oublie jamais son plan; l'effet qu'il veut produire n'est jamais manqué, et le vers final nous laisse toujours l'impression que le poète a voulu nous donner.

Un des chapitres les plus neufs du livre de M. Rigal est celui qu'il consacre à la langue et au style, c'est-à-dire surtout à l'image. Peu de peintres ont su voir comme Victor Hugo, et, ce qu'il n'a pas sous les yeux, son imagination le lui présente avec toute la netteté d'une sensation réelle. Il donne même une forme aux abstractions, et c'est à peine si l'on distingue chez lui la limite entre le visible et l'invisible. Et pourtant on lui reproche l'incohérence des images. Ne serait-ce pas plutôt le défaut d'un poète chez qui la métaphore ne répondrait à aucune vision réelle? Mais c'est que Victor Hugo, pour un même objet, ne voit pas seulement une image; il en voit plusieurs et les reproduit toutes. Il n'y a pas incohérence, il y a seulement des images successives. M. Rigal nous montre la transition de la métaphore simple au symbole, si fréquent chez Hugo, souvent très clair, quelquefois assez obscur pour qu'il soit impos-

sible de l'interpréter sûrement. Certains poèmes sont en grande partie symboliques, comme la *Fin de Satan*, dont M. Rigal donne une traduction très ingénieuse. Élargissant un peu le sens du mot, il trouve le symbole épique jusque dans les romans. Les principaux personnages de *Quatre-vingt-treize* sont vraiment représentatifs, et Gwynplaine, dans l'*Homme qui rit*, se proclame lui-même un symbole : il représente le peuple défiguré et mutilé, « le souffrant profond qui rit à la surface ».

Enfin Victor Hugo a résolu le problème du merveilleux moderne. Il a créé des mythes, personnifiant les abstractions, les forces de la nature, la mer, le fleuve, la montagne, la forêt, donnant la vie, la pensée, la volonté à l'épée de Roland, aux drapeaux des armées, aux vaisseaux grecs de Salamine. Le vieux château de Corbus non seulement lutte contre l'ouragan, mais est joyeux de la bataille et fier de la victoire. Le cheval de Roland parle au petit roi de Galice, un Satan de pierre sourit derrière les conseillers de Ratbert, Tiphaine, meurtrier d'Angus, est puni par l'aigle d'airain qui orne son casque. Et le merveilleux chez Victor Hugo paraît aussi naturel que dans l'Iliade et l'Odyssée, sans doute, comme le dit M. Rigal, parce que la matière de ce merveilleux lui est fournie par ses convictions les plus ardentes et par ses rêves les plus chers. Qu'on pense à son spiritisme, si l'on veut comprendre complètement certains passages de ses poèmes et même de ses romans.

Depuis la mort de Victor Hugo, on parle de lui avec plus de calme et plus de réflexion. Les haines sont devenues des antipathies, les enthousiasmes ont cessé d'être aveugles et irraisonnés. On étudie son œuvre avec une impartialité dont on ne voyait autrefois que de trop rares exemples. A cet apaisement sa gloire a-t-elle gagné ou perdu? Le livre de M. Rigal montre que Victor Hugo n'a rien à craindre d'une étude attentive, d'une analyse minutieuse. Les défauts du poète sont de ceux qui frappent les yeux, qu'il est impossible de ne pas apercevoir. Il y a de même chez lui des beautés éclatantes qu'on a depuis longtemps l'habitude d'admirer. Mais il y a en outre des qualités plus profondes qu'on ne voit pas du premier coup d'œil. M. Rigal nous en fait remarquer beaucoup. Appliqué à Victor Hugo, le nom de poète épique ne désigne pas seulement un auteur d'épopées, mais un génie exceptionnel, qui joint à la réflexion philosophique les dons du poète primitif.

EDMOND HUGUET.

PROSPER MÉRIMÉE. — **Lettres inédites** [publiées par Félix Chambon], 1900, sans nom de libraire. In-8° de CXXIX-251 p.

Ce qui va suivre est bien plutôt une analyse qu'un compte rendu. Le volume dont nous venons de transcrire le titre ayant été *privately printed* à 42 exemplaires et aucun de ces exemplaires n'ayant été mis en vente, bien que nous ayons annoncé le contraire sur la foi d'un catalogue erroné, nos lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici le plus que nous pourrons y mettre de détails sur la publication de M. Félix Chambon, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. Et remarquons tout de suite que si le tirage du présent volume a été strictement limité à un chiffre très restreint d'exemplaires et si aucun d'eux n'a été livré au commerce pour des raisons particulières de propriété littéraire, il n'en faudrait pas conclure que ce soit là une publication clandestine, car M. Félix Chambon a parfaitement signé l'importante introduction placée en tête des lettres de Mérimée.

Cette introduction n'est pas une biographie suivie de Mérimée; elle reprend seulement les points de la vie de l'écrivain sur lesquels elle apporte des renseignements nouveaux et s'y attarde d'autant plus qu'elle a plus de documents à faire connaître. Nous allons la suivre fidèlement en dégageant ce qu'il

importe de connaître. Sur la jeunesse de Prosper Mérimée, M. Chambon fournit des indications intéressantes : il précise, grâce à la collection des palmarès du lycée Henri IV où l'enfant fit ses études, les récompenses qu'il y remporta, peu nombreuses, d'ailleurs, et assez peu brillantes. A l'école de Droit, il travailla, paraît-il, plus sérieusement et devint licencié, le 22 juillet 1823.

Presque aussitôt après Prosper Mérimée débutait dans les lettres. Mêlé au monde parisien, il le quittait volontiers pour voyager et fit, en 1830, un premier voyage en Espagne qui le frappa vivement. Puis, de retour en France, l'esprit encore plein de ses aventures d'outre-monts, il se lance sans retenue dans le groupe des gens de lettres et des viveurs et y gagne la réputation d'un mondain sceptique et élégant qui ne lui déplaisait pas. M. Chambon expose fort justement l'état des relations de Mérimée alors avec ses confrères en littérature et ses compagnons de fêtes, en recueillant et en groupant tous les fragments de correspondance qui ont été publiés de droite et de gauche. Mais la partie la plus neuve de son travail est celle qu'il consacre à la vie de Mérimée postérieurement à cette époque, celle qui commence aux environs de l'année 1840.

L'ambition vint alors à Mérimée d'être membre de l'Institut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'abord, où il fut aisément élu membre libre, puis de l'Académie française ; grâce aux papiers de M. Thiers, qui lui ont été communiqués pour ces événements, grâce surtout à ceux de Victor Cousin qu'il a eu à sa libre disposition, M. Chambon est parvenu à en tracer un récit nouveau et complet, où l'on trouve avec plaisir les propres lettres de Mérimée et celles de Sainte-Beuve, qui travaillait de concert avec son ami. Sur d'autres épisodes de la vie de Mérimée, l'affaire Libri, qui le passionna tant et l'aveugla si profondément ; la brusque rupture d'une liaison qui avait pendant quinze ans été le bonheur de l'écrivain, un adultère de tout repos, comme on l'a dit, interrompu par la bonne fortune d'un autre écrivain plus jeune et plus vigoureux, quelque chose, enfin, comme l'histoire, en plein XIXe siècle, de Voltaire, de Mme du Châtelet et de Saint-Lambert, histoire dans laquelle Mérimée jouait le rôle de Voltaire ; sur tous ces épisodes, dis-je, M. Chambon a continué à rapprocher les divers témoignages épars de tous côtés et à faire de la sorte une lumière décisive, comme sur la situation de Mérimée à la cour, pendant le règne d'une impératrice qu'il avait vue naître et qui le choyait tout particulièrement.

A la suite de tous ces renseignements qu'il était bon de résumer et de coordonner pour connaître au juste quelques traits de la physionomie de Mérimée, M. Chambon ne manque pas de donner diverses indications sur les personnages auxquels sont adressées les lettres inédites qu'il publie et sur leurs relations avec leur correspondant. Des 79 lettres ainsi mises au jour, 10 sont adressées à l'helléniste Boissonade, que Mérimée avait connu à l'occasion de sa candidature à l'Académie des inscriptions. Il s'en suivit une liaison, toujours un peu sauvage de la part de Boissonade, mais en faveur de laquelle Mérimée savait se mettre en frais de coquetterie. Les lettres que celui-ci écrivit ainsi à son confrère sont charmantes, pour la plupart, et elles vont du 9 juin 1846 au 10 novembre 1853.

La correspondance avec Victor Cousin, publiée *in extenso* dans ce volume, est beaucoup plus importante et pour le nombre des lettres écrites — 60 de 1833 à 1866 — et aussi pour la variété des sujets traités. Bien que Mérimée plaisantât volontiers l'éloquence un peu prolixe du philosophe et sa mimique oratoire, il rendait justice à la grande allure de son style et à l'ampleur de son savoir et de son esprit. Tous deux s'estimaient et s'appréciaient réciproquement et échangeaient avec franchise leurs impressions. Dans les lettres de Mérimée, du moins, car on ne connaît pas celles de Cousin et il est probable qu'elles ont péri lors de l'incendie de l'appartement de Mérimée, il n'est pas beaucoup question de littérature et de racontars académiques. On y rapporte

plus volontiers les propos mondains et on y commente les événements du jour. Les nouvelles de la cour et la politique étrangère y sont rapportées et interprétées avec soin. C'est Mérimée, dit-on, qui amena Victor Cousin à l'Empire. On suit très bien sous sa plume le sens de cette évolution qui fut remarquée et les mobiles qui contribuèrent à la faire réussir. A tous ces points de vue, les nouvelles lettres de Mérimée servent autant à l'histoire de son temps qu'à la connaissance de ses amis et de lui-même.

Il y est beaucoup question de M. Thiers, qui était l'intime ami de Victor Cousin et qui était fort lié aussi, quoiqu'à un degré moindre, avec Mérimée. Celui-ci avait tenté auprès de l'historien la manœuvre qui avait réussi auprès du philosophe : il essaya de l'amener à l'Empire. Mais, plus clairvoyant que Cousin, Thiers ne se laissa pas prendre à ces cajoleries intéressées. Les relations entre Thiers et Mérimée furent cordiales, sans arrière-pensée, tant que Thiers ne fit pas partie du Corps législatif. Plusieurs lettres que M. Chambon a eu la bonne fortune de se procurer mettent bien en évidence tous ces sentiments. Mais quand Thiers, élu député, recommença à faire de la politique et devint le membre le plus décidé et le plus redoutable de l'opposition constitutionnelle, les relations avec Mérimée s'espacèrent sans se rompre et s'attiédirent sans se refroidir. Et quand les temps s'assombrirent au point de menacer irrémédiablement le régime impérial, Mérimée songea à Thiers pour essayer de conjurer l'orage et tenter de sauvegarder ce qu'il aurait voulu sauver. En retraçant la vie de Mérimée, M. Augustin Filon n'a pas manqué de parler des démarches que celui-ci fit, dans les premiers jours de septembre 1870, auprès de Thiers ; mais, interprète des sentiments de la souveraine d'alors, il a jugé avec un parti pris trop évident l'attitude de Thiers. M. Chambon a pensé qu'un jugement ainsi rendu ne pouvait être sans appel. Il a voulu le revoir et il a bien fait. Grâce aux documents communiqués par Mlle Dosne, il a pu fournir des indications précises sur les relations de Thiers et de Mérimée et les gens désintéressés, l'histoire elle-même, souscriront assurément aux conclusions de M. Chambon montrant clairement que l'intervention de Thiers ne pouvait avoir nul effet à l'heure tardive où on la sollicitait et où on recourait à ses avis.

Pour achever de dénombrer ce que renferme le volume dont nous parlons, nous ajouterons qu'il contient quatre lettres à Requien, conservateur du musée d'Avignon, deux à Panizzi, et trois à Barthélemy Saint-Hilaire, sans parler de quelques autres missives moins importantes recueillies par M. Chambon dans diverses bibliothèques publiques de la province. Enfin, M. Chambon achève son volume par quelques passages supprimés des lettres à Panizzi. La plupart de ces passages n'avaient rien de subversif et ont été retranchés fort arbitrairement. D'autres, au contraire, étaient difficiles à imprimer dans un livre destiné au grand public, à cause de cette affectation qu'eut trop souvent Mérimée de ne pas ménager la pudeur de ceux à qui il écrivait. Les personnes curieuses de ces sortes de choses ne se plaindront pas qu'elles aient été mises au jour ; les autres estimeront qu'on pouvait, sans inconvénient pour personne, les laisser ignorées à jamais.

P. B.

Lettres de Barbey d'Aurevilly à M. Trébutien, conservateur adjoint de la bibliothèque de Caen. Extraits (1843-1851) [publiés par le comte A. de Blangy.] *Caen, imprimerie Charles Valin*, 1899, in-8, de xv-129 p.

Encore un volume qui, tiré à 50 exemplaires, ne se vend pas et sur lequel nos lecteurs ne seront sans doute pas fâchés d'avoir quelques indications. Tandis qu'il vivait à Caen, Jules Barbey d'Aurevilly y avait connu un érudit,

Guillaume-Stanislas Trébutien, plein de savoir et de goût, dont le commerce fut aussi utile qu'agréable à l'écrivain. Aussi, quand celui-ci quitta la Normandie pour venir à Paris, il n'oublia pas son ami de Caen auquel l'unissait une affection très forte et très sincère. Ils ne manquèrent pas de correspondre entre eux, parlant à cœur ouvert et se tenant au courant de tout ce qui les concernait. Barbey d'Aurevilly faisait grand cas de ce qu'il écrivait ainsi à son ami, franchement et sans contrainte. « Le meilleur de moi est dans ces lettres, dit-il lui-même à propos de cette correspondance, où je parle ma vraie langue et en me fichant de tous les publics. » On est bien et dûment prévenu après cela, du tour que devait avoir la causerie et des sentiments qui pouvaient s'y trouver exprimés.

Ce sont ces lettres que M. le comte A. de Blangy a cru devoir mettre au jour *par extraits*, dans un volume qu'il ne destine pas au grand public et qu'il réserve à cinquante privilégiés. A-t-il eu raison de procéder de la sorte? Il est bien difficile de le dire, puisqu'on n'a sous les yeux que l'un des deux termes de la comparaison nécessaires pour se prononcer en parfaite connaissance de cause. Mais il semble toujours téméraire, au premier abord, de prétendre faire un choix forcément arbitraire dans une collection de lettres où celui qui les écrivit avoue avoir mis le meilleur de lui-même. Dans l'espèce, l'anthologie du comte de Blangy a l'air de fragments tirés des œuvres d'un *monsieur bien sage*, alors que les lettres originales doivent donner une tout autre impression, et elle a le tort grave de ne rien apprendre ni sur la psychologie de Barbey d'Aurevilly, dont on ne nous dévoile qu'une partie des sentiments, ni sur l'histoire de ses débuts à Paris qui ne sont contés qu'à moitié et sous un jour très factice. Bref, là où on espérait trouver un étalon normand, fougueux et débridé, on a sous les yeux un coursier sanglé, retenu aux quatre pieds par des entraves et se dépensant en ruades inutiles dans les barres fixes d'un appareil de manège. « Pour un diable d'esprit comme le mien, écrit quelque part Barbey d'Aurevilly en parlant de lui-même, ardent comme un cheval entier de la vallée d'Auge, ce ressemble, cette manière de travailler en se retenant, à ce qu'on appelle en équitation *la danse entre les piliers*, et un tel exercice est fatigant et difficile. Je m'y suis fait le corps autrefois, mais l'esprit — que j'ai violent, — je ne l'y ai pas encore brisé. » M. le comte de Blangy aurait dû mieux se souvenir de ces paroles, qui pourraient servir d'épigraphe à son volume, et ne pas étaler des exercices de manège sous les yeux de ceux qui comptaient trouver le spectacle d'un être en liberté, vivace et fort, se livrant à ses échappées favorites, dans l'exubérance de ses mouvements et les soubresauts de son humeur.

Cette outrance un peu affectée et voulue avait nui à Barbey d'Aurevilly dans ses débuts à Paris. On le discutait trop en attendant qu'on le subît et les portes des recueils demeuraient fermées à ses productions, ou, si elles s'entr'ouvraient, elles se refermaient aussitôt. Buloz n'avait pas voulu d'une étude sur *Brummell et le Dandysme*. Bertin avait inséré dans *les Débats* un article dont la suite ne parut qu'à onze mois d'intervalle. M. Maurice Tourneux a retracé ici même les péripéties de cette collaboration momentanée, et son récit, qui n'a pas été mis à profit par M. le comte de Blangy, servirait pourtant à mieux expliquer une période intéressante entre toutes de la vie parisienne de Barbey d'Aurevilly, — celle où il s'efforçait de se créer à Paris des relations littéraires, avec Balzac, avec Hugo et d'autres sans doute. — Trébutien était le confident naturel des déboires de son compatriote, qui s'empressait de répandre dans ses lettres toute sa mauvaise humeur. Celle-ci est fort assagie et édulcorée dans les passages que nous connaissons par M. de Blangy, qui a choisi sans doute les endroits les moins bruyants et les moins frondeurs. Au refus des éditeurs parisiens, Trébutien s'était chargé d'imprimer deux volumes de Barbey d'Aurevilly : son étude sur Brummell et son recueil sur *les Prophètes du passé*, et il sut faire de ces deux productions des travaux d'un art typographique

achevé, que les bibliophiles recherchent maintenant. Il s'ensuivit entre les deux hommes un incessant échange de lettres, l'un faisant des remarques et des observations auxquelles l'autre ne se rendait pas toujours. Pourtant, si on en juge par les fragments publiés, Barbey d'Aurevilly était le plus souvent assez traitable et il se soumettait volontiers aux décisions de son ami. Celles-ci, au reste, étaient sympathiques et sensées, dictées par un bon goût que l'affection n'aveuglait pas. Et Barbey d'Aurevilly se sentait touché d'une bienveillance si utile à lui-même, qui se dépensait sans marchander ni le temps ni la peine. L'amitié sait trouver sous la plume de l'écrivain quelques formules d'une éloquence forte et affectueuse qui devaient aller au cœur de celui auquel il s'adressait ainsi. A ce point de vue, la lecture du recueil de M. de Blangy est saine et réconfortante. Mais est-ce bien là l'impression que laisserait la lecture des originaux s'ils étaient mis intégralement sous les yeux des lecteurs? On est en droit de se le demander. Au lieu de nous attarder à chercher une solution qui ne saurait être solidement démontrée, louons sans réserve quelques belles pages qui sont parmi les mieux venues qu'ait écrites celui qu'on avait surnommé à bon droit le Connétable des lettres françaises.

P. B.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1457 : *The words of Rabelais.* — N° 1461 : *The Balzac letters controversy.* — N° 1465 : J. H. Smith, *The troubadours at home.*

L'amateur d'autographes. — 15 juillet; Raoul Bonnet, *La « Sapho » du sculpteur Mathieu Meusnier; lettre de Sainte-Beuve.* — 15 août; Raoul Bonnet, *Un examen de licence en 1826 : lettre d'Armand Marrast.* — 15 septembre; Maurice Tourneux, *Les bienfaits et les méfaits de la presse* (1743 et 1814). — Raoul Bonnet, *Un manuscrit de Bachet de Méziriac* (avec fac-similé).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CIV, 3 et 4 : P. Toldo, *Le courtisan dans la littérature française et ses rapports avec l'œuvre de Castiglione.* — Karénine, *George Sand* (Ad. Tobler) — Plattner, *Grammatik*, I (A. Schulze).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 juillet; Henri Cordier, *Percy Bisshe Shelley.* — *Notice sur la Société des bibliophiles lyonnais et sur leurs publications.* — Marius Barroux, *Les Archives de la Seine en 1900 et leur histoire* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 août; le marquis de Granges de Surgères, *Une lettre inédite de l'auteur des « Maximes ».* — L'abbé A. Tougard, *Une prétendue seconde édition du Dictionnaire de l'Académie.* — Gaston Duval, *Le musée centennal de la reliure à l'Exposition universelle.* — Marius Barroux, *Les Archives de la Seine en 1900 et leur histoire* (fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 septembre; J. C. W., *Imprimeurs et libraires parisiens, correcteurs, graveurs et fondeurs, particularités oubliées ou peu connues* (1470 à 1608). — Gaston Duval, *Le Musée centennal de la reliure à l'Exposition universelle* (suite). — *Le concours Brunet : rapport de M. Émile Picot.* — *Congrès international des bibliothécaires.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 25 juin; A. Claveau, *Le Théâtre du siècle.* II. — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juillet : Arthur Desjardins, *La magistrature au théâtre.* 1re partie. *Jusqu'à la Révolution.* — Georges Bertrin, *Problèmes d'histoire littéraire à propos de Chateaubriand.* II. *Le voyage en Amérique de Chateaubriand est-il une fiction?* — A. Claveau, *Le Théâtre du siècle.* III. — 25 juillet; Arthur Desjardins, *La magistrature au théâtre.* 2e partie. *De la Révolution française au* XXe *siècle.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 août; A. Claveau, *Le Théâtre du siècle.* IV (fin). — 25 août; Edmond Biré, *Le château de Combourg.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 17 : Faguet. *Flaubert* (Fürst). — N° 19 : Ritter, *Notes sur Mme de Staël.* — N° 22 : Rébelliau, *Bossuet* (Mahrenholtz). — N° 24 : Du Bled, *La société française du* XVIe *au* XXe *siècle.* (Ph. A. Becker) — N° 26 : Bourget, *Œuvres complètes*, 1 et 2 (Tobler).

Deutsche Rundschau. — XXVI, 8 : Lady Blennerhassett, *Shakespeare in Frankreich.* — 9 : H. Morf, *Die sieben Infanten von Lara.* — 10 : H. Schneegans, *Das Wesen der romantischen Dichtung in Frankreich.*

Die neueren Sprachen. — VIII; 1 : A. Brunnemann, *Die jüngsten franz.*

Romanschrifsteller. — Éditions scolaires; VIII, 2 : B. Elle, *Die Feriencurse der Alliance française in Paris in sommer 1899*. — E. Gündel, *Die Rezitazionen Jouffrets* — Quiehl, *Franz. Aussprache und Sprachfertigkeit* (H. Klinghardt). — Bode, *Franz. Kurse in Grenoble*. — VIII, 3 : A. Neumann, *Neuere Pariser Institutionen*. — Quiehl, *Entgegnung*. — L. Petry, *Kongresse in Paris*. — W. V. *Ferienkurse in Nancy und Tours*.

Fanfulla della domenica. — XXI, 50 : G. Burgada, *Sulla poesia sepolcrale francese e italiana* — XXII, 2 : G. Menasci, *Un poeta francese del secolo XVI a Roma* (Joachim du Bellay).

Forschungen zur brandenburgischen und Preussischen Geschichte. — XIII, 1 : M. Türk, *Voltaire und die Veröffentlichung der Gedichte Friedrichs des Grossen*.

Gids. — Avril : A. G. van Hamel, *De lach van Rabelais*. — Mai : A. G. van Hamel, *Chateaubriand's reis naar Amerika*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er juillet; Maurice Muret, *Les idées politiques de M. Fogazzaro*. — 2 juillet; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 3 juillet; Maurice Muret, *Napoléon et Gœthe*. — 9 juillet; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 10 juillet; G. Baguenault de Puchesse, *Un leltré ambassadeur sous François Ier : Lazare de Baïf*. — 14 juillet; Henri Welschinger *Napoléon Ier et le baron de Comeau*. — 16 juillet; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 17 juillet; Maurice Muret, *le Théâtre de Darmstadt*. — 20 juillet; Christian Schefer, *Mary H. Kingsley*. — 22 juillet; H. F. G., *Progrès et décadence de la Censure*. — 23 juillet; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 29 juillet; Maurice Spronck, *Le Panthéon (et Balzac)*. — 30 juillet; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 2 août; Louis Estang, *A propos d'un livre de Michelet*. — 4 août; J. Bourdeau, *Revue philosophique : le vrai Pascal*. — 6 août; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — André Michel, *Ary Renan*. — 7 août; André Beaunier, *La Caricature*. — 8 août; Arvède Barine, *La littérature et l'État*. — 13 août; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 15 août; Maurice Muret, *M. Perez Galdos*. — Jacques Crepet, *Au théâtre antique d'Orange*. — 20 août; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — 22 août; Maurice Spronck, *L'antigrammaticalisme*. — 24 août; Albert Emile Sorel, *Souvenirs du Théâtre-Français*. — 25 août; L., *Leconte de Lisle et ses amis*. — Christian Schefer, *Mirabeau et Talleyrand*. — 26 août; Ad. Dupouy, « *Le gardien du feu* », *par M. Le Braz*. — 27 août; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — S., *Albert-Samain*. — Maurice Muret, *les Origines de la presse allemande*. — 28 août; Emile Gebhart, *La faillite de l'orthographe*. — 31 août; André Hallays, *Au pays de François Rabelais*. — 1er septembre; Henri Bidou, *Le roman de Casimir Delavigne*. — 3 septembre; René Doumic, *la Semaine dramatique*. — H. Fierens-Gevaert, *Une retraite de Montalembert*. — 5 septembre; Maurice Demaison, *François de Neufchâteau*. — Arvède Barine, « *Les clefs du Paradis* », *conte fantastique en 5 actes, par Maurice Strindberg*. — 9 septembre; Maurice Muret, *Au château de Coppet*. — 10 septembre; René Doumic, *La semaine dramatique*. — 13 septembre; Albert Prieur, *Le mystère des Quatre Fils Aymon*. — 14 septembre; André Hallays, *Pélerinage balzacien*.

Journal des savants. — Janvier et février; Léopold Delisle, *La fleur des histoires de Jean Mansel*. — Mars; Léopold Delisle, *Un troisième manuscrit de sermons de saint Bernard en français*. — Avril; Ferdinand Brunetière, *La bibliothèque de Bossuet*. — Mai; Albert Sorel, *La mission secrète de Mirabeau à Berlin*. — Mai et juin; Gaston Paris, *Les mots d'emprunt dans le plus ancien français*.

Literarisches Centralblatt. — N° 15 : Ritter, *Notes sur Mme de Staël*. — N° 16 : Clément, *Henri Estienne et son œuvre française*. — N° 19 : Hengesbach, *Conteurs contemporains*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 6 : Renouvier, *Victor Hugo* (Schneegans). — N° 7 : Sykes, *French elements in Middle English* (Franz). — N° 8-9 : Castle, *Die Isolierten* (Sulger-Gebing). —

Ulrich, *Villers* (Mahrenholtz). — Bertrin, *La sincérité religieuse de Chateaubriand* (Haas). — Soltau, *Blacatz* (Suchier). — Mariéton, *Jasmin* (Minckwitz).

Modern Language notes. — XV, 4 : Warren, *L'Avare and le drame bourgeois.* — Éditions scolaires. N° 5 : Matzge, *The sources of Corneille's tragedy* La mort de Pompée.

Neue philologische Rundschau. — N° 7 : O. Heilig, *George Sand : La mare au diable*, bearb. J. Haas. — N° 9 : Plattner, *Wörterbuch der Schwierigkeiten der franz. Aussprache und Rechtschreibung* (K. Beckmann). — N° 10 : Welter, *Mistral* (O. Thöne).

La Nouvelle Revue. — 1er juillet; Gabriel Compayré, *La littérature des Pyrénées.* II. — Jules Case, *Le théâtre d'Émile Bergerat.* — 15 juillet; Gabriel Compayré, *La littérature des Pyrénées.* III. — Adrien Bernheim, *L'Opéra-Comique.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 1er août; Camille Mauclair, *L'état actuel de la critique littéraire française.* — L. F. Sauvage, *Paradoxe sur la comédienne.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 15 août; François de Mahy, *Michelet et Quinet.* — 1er septembre; Louis Tiercelin, *Villiers de l'Isle-Adam.* — Fabre des Essarts, *Ce qui reste de Port-Royal.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 16 septembre; Francis André, *Au pays des moines : J.-K. Huysmans et Rabelais.* — Bernard Khaller, *La Poésie hongroise.* — Jules Case, *Revue dramatique.*

La Quinzaine. — 16 juin; Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence.* II. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : Comédie-Française, « les Fossiles », par M. de Curel : Odéon, « l'Enchantement », par M. Bataille.* — 1er juillet; Maurice Blondel, *La Psychologie dramatique du mystère de la Passion à Oberammergau.* — 16 juillet; Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence.* III. — Adolphe Lair, *Le P. Gratry.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 7 juillet; Joseph Fabre, *A propos de la loi sur la presse.* — 14 juillet; Pierre Foncin, *La langue française dans le monde.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, reprise de « Cabotins! ».* — 21 juillet; Ernest-Charles, *La vie et les mœurs : un caveau pour Henri Becque.* — 28 juillet; Frédéric Passy; *Lamartine et la paix.* — Georges Pellissier, *Un roman de M. Marcel Prévost, « les Vierges fortes ».* — 4 août; Louis Delaporte, *Portraits contemporains : M. Gustave Larroumet.* — Ernest-Charles, *La vie et les mœurs : le snobisme des concours dramatiques.* — 11 août; Mme Van Amstel, *Souvenirs sur Victor Cherbuliez.* — 18 août; le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, « les Paysans » : Lettres et fragments inédits.* — Maurice Wolff, *Napoléon, Gœthe et Talma.* — 25 août; Ch.-V. Langlois, *L'histoire au XIXe siècle.* — 25 août et 1er septembre; le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, « les Paysans » : Lettres et fragments inédits* (suite et fin de la première partie). — 1er septembre; Gaston Choisy, *Les lettres françaises aux États-Unis.* — 8 septembre; Edouard Schuré, *Nietzsche en France et la Psychologie de l'athée.* — Diego Angeli, *Mme Mathilde Serao.* — Jacques du Tillet, *A propos des fêtes d'Orange.* — 15 septembre; Hippolyte Buffenoir, *Un soldat philosophe : le maréchal de Catinat.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 28 : Giraud, *Pascal* (A. Molinier). — Funck-Brentano, *Bibliothèque de bibliographies critiques* (A. Rébelliau). — N° 29 : Urbain, *Bossuet* (A. Rébelliau). — Bertrin, *La sincérité religieuse de Chateaubriand* (R. Rosières). — P. Brun, *Henry Beyle-Stendhal* (C. Stryienski). — Faguet, *Histoire de la littérature française* (H. de Curzon). N° 30 : Petit de Julleville, *Histoire de la lanyue et de la littérature française*, VIII et IX (E. Bourciez). — Sakmann, *Voltaire et le duc de Wurtemberg* (Ch. D.). — Eug. Manuel, *Œuvres complètes* (F. H.). — N° 31 : Betz, *La littérature comparée* (F. Baldensperger). — N° 32 : Romberg, *L'idée de la durée dans les verbes français* (E. Bourciez). — Bernardin, *Hommes et mœurs au XVIIe siècle* (R. Rosières). — Renouvier, *Victor Hugo le philosophe* (R. Rosières). — N° 33 : Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* (E. Bourciez). — La Servière, *Le*

Père Porée (Ch. Dejob). — N° 36 : Monchamp, *Une lettre perdue de Descartes* (P. Tannery). — Brun-Durand, *Dictionnaire biographique de la Drôme* (A. C.). — N° 37 : H. Martin, *La bibliothèque de l'Arsenal* (M. Barroux). — N° 38 : Guillois, *Les bibliothèque de Napoléon* (A. C.).

Revue de Paris. — 1er juillet; J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France.* III. — 15 juillet; Alfred de Vigny, C. d'Orville, *La mort d'Alfred de Vigny.* — J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France.* IV. — 1er août; Louis Farges, *Lamartine à Florence* (1826-1828). — Paul Lafond, *Quelques décors du « Capitaine Fracasse ».* — 15 août; J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France.* V. — 1er septembre; Ch.-V. Langlois, *Siger de Brabant.* — J.-J. Jusserand, *Les sports dans l'ancienne France.* VI. — André Beaunier, *Arthur Rimbaud.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; A. Suarès, *Visite à Pascal.* — 15 juillet; René Doumic, *Revue littéraire : l'œuvre du symbolisme.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : le dernier roman de Sienkiewicz.* — 1er août; Ferdinand Brunetière, *François Rabelais.* — 15 août; René Doumic, *Revue littéraire : les crimes passionnels.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : une idylle anglaise.* — 1er septembre; Camille Bellaigue, *Le P. Gratry.* — Ferdinand Brunetière, *La réforme de la syntaxe.* — 15 septembre; Ferdinand Brunetière, *La littérature européenne.* — René Doumic, *Revue littéraire : les spectacles de la foire et nos scènes de genre.*

Revue encyclopédique. — 14 juillet; Octave Uzanne, *Alfred de Musset inédit : ses poésies vagabondes.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — *Académie française : réception de M. Paul Hervieu.* — Louis Coquelin, *Trois livres sur Montaigne.* — 21 juillet; André Le Glay, Abel Rigault, L. Léger, Albert Pingaud, Henri Welschinger, *Revue historique.* — 4 août; Paul Souday, *L'Opérette* (avec portraits). — Georges Pellissier, *L'Éloquence judiciaire et les grands avocats du siècle* (avec portraits). — 18 août; D. Menant, *La littérature moderne de l'Inde.* — Gustave Lanson, *Bossuet et la critique contemporaine.* — 1er septembre; Charles Diehl, *La Société byzantine.* — 8 septembre; Henri Lichtenberger, *Franz Grillparzer.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Frédéric Loliée, *L'Éloquence parlementaire* (1848-1900) (avec portraits).

Revue hebdomadaire. — 17 mars; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : romanciers étrangers.* — 24 mars; Félicien Pascal, *Un moine moderne* (le P. Didon). — 31 mars; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : Au milieu du chemin* (par M. Édouard Rod). — 7 avril; R. N. Ferry, *Chronique dramatique : la Robe rouge; Éducation de prince; les feuilletons de Sarcey.* — 14 avril; Dorlisheim, *Le colonel de Villebois-Mareuil : son œuvre littéraire.* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : romans pour jeunes filles; livres de voyage.* — 21 avril; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Le prospectus de Sainte-Beuve pour les Œuvres complètes de Victor Hugo* (1829). — 28 avril; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : la France du Levant, par M. Étienne Lamy.* — 12 mai; Moncure Daniel Conway, *Thomas Paine et la Révolution dans les deux mondes.* I. *Louis XVI et les Américains; le million de Beaumarchais.* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : En flânant.* — 19 mai; Moncure Daniel Conway, *Thomas Paine et la Révolution dans les deux mondes.* II. *Le million de Beaumarchais; Rochambeau et Washington.* — R. M. Ferry, *Chronique dramatique : Ponsard; le Cloître.* — 26 mai; François de Nion, *Un outre-mer au* XVIIe *siècle : voyage au Canada du baron de La Hontan.* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : Drames de famille* (par M. Paul Bourget). — 2 juin; Paul et Victor Margueritte, *Jean-Marie Mestrallet.* — 9 juin; R. N. Ferry, *Chronique dramatique : les Fossiles; l'Enchantement.* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : l'Appel au soldat* (par M. Maurice Barrès). — 14 juillet; Maurice Talmeyr, *Une thèse de doctorat sur l'infamie des comédiens.* — 21 juillet; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : la Chine qui s'ouvre.* — 11 août; Fernand Calmettes, *Le conte de Lisle et ses amis.* (Deuxième partie, I). — Paul Pottier, *Grands artistes*

et petits cabots. — 18 août; Fernand Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis.* (Deuxième partie, II). — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : M. Henryk Sienkiewicz.* — 25 août; Fernand Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis* (Deuxième partie, III). — Maurice Talmeyr, *Le vrai Balzac.*

Le Temps. — 1er juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : histoire d'un parasite.* — 2 juillet; Gaston Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 6 juillet; *Aux érudits de province.* — 7 juillet; Albert Sorel, *Montaigne.* — 8 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : notes sur la littérature finlandaise.* — 9 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 juillet; *Le monument Arthur Rimbaud.* — 14 juillet; Masson-Forestier, *Le mystère d'Oberammergau.* — 16 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 17 et 22 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : leçons d'histoire contemporaine.* — 23 juillet; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 25 juillet; *Le congrès international d'histoire comparée.* — 27 juillet; *Les congrès.* — 29 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un compatriote de Chateaubriand.* — *Le congrès de l'art théâtral.* — 30 juillet; Gaston Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 1er août; Adolphe Brisson, *Promenades et visites à l'Exposition : Madame Sada Yacco* (comédienne japonaise). — 5 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les temps néroniens.* — 6 août; Gaston Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 8 août; *Les bibliothèques publiques.* — 10 août; *Lamartine à Florence.* — 12 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'enfance de Calvin.* — 13 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 août; *Quelques poètes contemporains : Jean Aicard.* — 17 août; *Les grammairiens et les philologues.* — Adolphe Brisson, *Promenades et visites à l'Exposition : la chambre de Mlle Mars.* — 19 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les vacances d'un séminariste.* — 20 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 24 août; *La joie de finir* (à propos du *Dictionnaire* de Hatzfeld). — 28 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Élise et Casimir* (Delavigne). — 29 août; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 31 août; Pierre Mille, *Journal inédit de Marie Bashkirtseff.* — 1er septembre; *M. Brunetière, l'orthographe et la syntaxe.* — 2 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Journal d'une femme de chambre, par M. Mirbeau.* — 3 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 7 septembre; *Les origines de Cherbuliez.* — 9 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : science française et pédagogie allemande.* — 10 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 septembre; *Un congrès de chansonniers.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXII, 2-4 : Fr. Klein, *Der Chor in den wichtigsten Tragödien der franz. Renaissance* (A.-L. Stiefel) — P. de Longuemare, *Le théâtre à Caen, 1628-1830* (A. L. Stiefel) — E. Loseth, *Observations sur le Polyeucte de Corneille* (W. Mangold). — Giraud, *Pascal* (Mahrenholtz). — Zollinger, *Mercier als Dramatiker* (Mahrenholtz). — Hensinger, *Rousseaus ausgew. Werke mit Einleitung von* P. A. Becker (Welz) — Welter, *Mistral* (Mischwitz).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XIII, 1 : Oeftering, *Die geschichte von der schönen Irene in der franz. und deutschen Literatur* 1, 11. — XIII, 4-5; E. Aspelin, *Lamottes Abhandlungen über die Tragödie verglichen mit Lessings Hamburgischer Dramaturgie* (fin).

LIVRES NOUVEAUX

Albert (Maurice). *Les théâtres de la Foire* (1660-1789). *Paris, Hachette.* In-16, de 320 p.

Aristote. *La Poétique.* Édition et traduction nouvelles précédées d'une étude philosophique par MM. Adolphe Hatzfeld et Médéric Dufour. *Lille, Le Bigot.* In-8, de LXIII-129 p.

Baldensperger (F.). *Les définitions de l'humour*, leçon d'ouverture. *Nancy, Berger-Levrault.* In-8, de 28 p. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

Batjer (H.). *Zwei Dichter des Lyonnais.* II. Programme d'Eilbeck. *Leipzig, Fock.* In-4, de 32 p.

Bergson (Henri). *Le Rire*, essai sur la signification du comique. *Paris, Alcan.* In-18, de VII-206 p. Prix : 2 fr. 50.

Bever (Ad. van) et **Leautaud** (Paul). *Poètes d'aujourd'hui* (1880-1900). Morceaux choisis accompagnés de notices biographiques et d'un essai de bibliographie. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 427 p. Prix : 3 fr. 50.

Bibliophile (Un). *Liste des lieux d'impression en Europe, avec dates et noms d'imprimeurs. Paris, Claudin.* In-18 jésus, de 114 p.

Blaze de Bury (Y.). *Les romanciers anglais contemporains. Paris, Perrin.* In-16, de XXVII-248 p.

Blondel (Maurice). *La psychologie dramatique du Mystère de la Passion à Oberammergau. La Chapelle-Montligeon, imprimerie Notre-Dame.* In-8, de 20 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Bordeaux (Henry). *Les écrivains et les mœurs.* Notes, essais et figurines (1897-1900). *Paris, Plon.* In-16, de 348 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. *Sermons choisis.* Textes revus sur les manuscrits ou sur les éditions originales, avec une introduction, des notices, des sommaires et des notes, par Ch. Urbain. *Paris, Lecoffre.* In-18 jésus, de XXVII-565 p.

Boudard (René) et **Roy** (Pierre). *Le Barreau espagnol. Paris, Lemasson.* In-16, de 47 p. Prix : 2 fr.

Bouilhet (Louis). *Melænis.* Préface d'A. Join-Lambert. Gravures en couleurs d'après les aquarelles de Paul Gervais. *Evreux, Hérissey.* In-4, de XXIV-152-XXXI p.

Bourdaloue. *Œuvres complètes.* Nouvelle édition. *Paris et Lyon, Briguet.* 6 vol., in-8. Tome Ier : 528 p.; t. II, 713 p.; t. III, 676 p.; t. IV, 545 p.; t. V, 563 p.; t. VI, 671 p.

Bourdaloue. *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. Griselle. *Paris, Sueur-Charruey.* 6 fascicules in-8. I : Sermon sur l'ingratitude (13e dimanche après la Pentecôte), 20 p.; II : Sermon sur l'impureté (3e dimanche après l'Épiphanie), 39 p.; III : Sermon sur l'aveuglement (mercredi après le 4e dimanche du Carême), 19 p.; IV : Sermon sur l'aveuglement spirituel (dimanche de la Passion), 21 p.; V : Sermon sur la Résurrection (fête de Pâques), 23 p.; VI : De la Samaritaine (pour le vendredi de la troisième semaine du Carême), 27 p.

Boutroux (Pierre). *L'imagination et les mathématiques selon Descartes. Paris, Alcan.* In-8, de 51 p.

Brossard (Joseph). *Samuel Guichenon, historien de Bresse, de Bugey, de Dombes et de Savoie. Bourg, Allombert.* In-8, de 139 p. et pl. (Extrait des *Annales de la société d'émulation de l'Ain.*)

Brun (Pierre). *Henry Beyle-Stendhal. Grenoble, Gratier.* In-8, de 151 p. avec grav.; et 1 portrait.

Brun-Durand (J.). *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme. Grenoble, Librairie dauphinoise.* Tome Ier, A-C. In-8 à 2 col. de x-414 p.

Brun-Durand (J.). *Le poète David Rigaud, marchand de la ville de Crest en Dauphiné, et son entourage. Grenoble, Allier.* In-4, de 31 p. (Extrait de la *Revue dauphinoise.*)

Castets (Ferdinand). *Cyrano de Bergerac*, conférence. *Montpellier, Firmin et Montane.* In-8, de 53 p.

Cordier (Henri). *Notules sur Charles Baudelaire. Paris, Leclerc.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

Delmont (l'abbé Théodore). *Bossuet et Lyon*, d'après des documents du XVIIe siècle. *Lyon, Vitte.* In-8, de 32 p. (Extrait de l'*Université catholique.*)

Dieulafoy (Mme Jane), **Fouquier** (Henry), **Lintilhac** (Eugène), **Le Roux** (Hugues), **Sarcey** (Francisque), **Larroumet** (Gustave). *Conférences faites aux matinées classiques du théâtre national de l'Odéon* (année scolaire, 1899-1900). *Paris, Crémieux.* In-16, de 286 p.

Dumas (Georges). *La Tristesse et la Joie. Paris, Alcan.* In-8, de 435 p. et fig.

Ehrhard (Auguste). *Le théâtre en Autriche* : Franz Grillparzer. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de 513 p.

Fezenzac (le duc de). *Saluste du Bartas et ses éditeurs parisiens. Paris, Leclerc.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

Foussagrives (l'abbé). *Louis Veuillot journaliste*, conférence. *Paris, Poussielgue.* In-18, de 53 p. et portrait.

Gasté (Armand). *Du rôle de Scarron dans la « Querelle du Cid ».* Lettre à M. L. Petit de Julleville. *Caen, Delesques.* In-8, de 29 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Gauthier (J.). *L'Université de Besançon.* Des origines à la Révolution (Gray, 1287; Dôle, 1422; Besançon, 1691). De la Révolution à nos jours; organisation actuelle. *Besançon, Dodivers.* In-8, de 55 p. et grav.

Giraud (Victor). *Essai sur Taine, son œuvre et son influence.* II. Histoire de son esprit et de ses livres. *La Chapelle-Montligeon, imprimerie Notre-Dame.* In-8, de 23 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Graffin (Roger). *Mme de Sévigné au pays du Maine. Mamers, Fleury et Dangin.* In-8, de 14 p. et portraits. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*)

Guérin (Maurice de). *Quelques lettres inédites. Lyon, Vitte.* In-8, de 39 p.

Günther (E.). *Die Quellen der Fabeln Florians.* Programme de Plauen. In-4 de 34 p.

Harkensee. *Mme de Genlis.* Programme de Hambourg. In-8, de 46 p. Prix : 2 mark 50.

Helmbold. *Die Sprache in den Werken Richelieus.* Programme de Cobourg. In-4, de 16 p.

Jouslin de la Salle. *Souvenirs sur le Théâtre-Français* (1833-1837), annotés et publiés par G. Monval et le comte Fleury. *Paris, Émile Paul.* In-8, de 128 p. Prix : 5 fr.

Kastner (L.-E.) and **Atkins** (M.-G.). *Short history of French literature. London, Blackel and Son.* In-8, 4 sh. 6 d.

Kerviler (René). *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, avec le concours de MM. A. Apuril, X. de Bellevue, A. Berger, F. du Bois Saint-

Sévrin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, etc. Livre Ier : les Bretons. In-8. T. XII, 35 fasc. : Dez-Dreg. *Rennes, Plihon et Hervé.*

Kuttner (M.). *Vauvenargues.* Programme. *Berlin, Gärtner.* In-4, de 27 p. Prix : 1 mark.

Labadie (Ernest). *Les imprimeurs-libraires de l'ancienne paroisse Sainte-Colombe de Bordeaux. Bordeaux, Demachy.* In-8, de x-15 p.

Lacordaire (Le P. H. O.). *Œuvres posthumes.* Conférences prêchées à Nancy en 1842 et 1843, publiées par les soins du R. P. Tripier. *Paris, Poussielgue.* 2 vol. in-16. Tome Ier, xv-334 p. ; t. II, 334 p.

La Hontan (de). *Un outre-mer au XVIIe siècle.* Voyages au Canada du baron de La Hontan, publiés avec une introduction et des notes par François de Nion. *Paris, Plon.* In-16, de xix-339 p.

Lauprecht (F.). *Die mundartlichen Worte in den Romanen und Erzählungen von A. Theuriet.* Programme. *Berlin, Gärtner.* In-4 de 27 p. Prix : 1 mark.

Layus (Lucien). *La Librairie, l'Édition musicale, la Presse, la Reliure, l'Affiche à l'Exposition universelle de 1900. Paris, Cercle de la librairie.* In-8, non paginé.

Le Bidois (Georges). *De comœdia et de nostratibus scenicis poetis quid judicaverit Bossuetius* (thèse). *Paris, Poussielgue.* In-8, de 99 p.

Le Bidois (Georges). *De l'action dans la tragédie de Racine* (thèse). *Paris, Poussielgue.* In-8, de viii-337 p.

Lecomte (L. Henry). *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre* (1797-1899). *Paris, Raux.* In-8, de vi-547 p.

Levrault (Léon). *L'Épopée.* Évolution du genre. *Paris, Delaplane.* In-8, de 112 p.

Madeleine (Jacques). *Quelques poètes français des XVIe et XVIIe siècles à Fontainebleau. Fontainebleau, Bourges.* In-16, de iii-394 p.

Martinenche (E.). *Quatenus tragicomœdia de Calisto y Melibea vulgo Celestina dicta ad informandum Hispaniense theatrum valuerit* (thèse). *Nîmes, Imprimerie coopérative.* In-8, de 127 p.

Michelet (J.). *L'oiseau.* Étude par François Coppée. *Paris, Calmann Lévy.* In-16, de xv-396 p. Prix : 3 fr. 50.

Molière. *Les Précieuses ridicules,* comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands écrivains de la France avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes par G. Lanson. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 104 p.

Monflier (Georges). *Légendes et anecdotes sur le barreau français,* discours. *Rouen, Gy.* Petit in-8, de 18 p.

Navarre (Octave). *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote,* thèse. *Paris, Hachette.* In-8, de xv-345 p.

Neton (Albéric). *Sieyès* (1748-1836), d'après des documents inédits. *Paris, Perrin.* In-8, de 464 p.

Ossip-Lourié. *La philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen,* thèse. *Paris, Alcan.* In-8, de 184 p.

Paris (Gaston). *Poèmes et légendes du moyen âge. Paris, Société d'édition artistique.* In-8 carré, de viii-269 p.

Pauthe (l'abbé L.). *Bourdaloue, d'après des documents nouveaux.* Les maîtres de la chaire en France au xviie siècle. *Paris, Lecoffre.* In-8, de 539 p.

Pellisson (Jules). *Jules Dufaure à Bordeaux; Victor Hugo, George Sand et Alexandre Dumas à Cognac. La Rochelle, Texier.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des archives de la Saintonge et de l'Aunis*).

Plion (Albert). *Un romancier populaire : Alexandre Dumas* (1802-1870). *Compiègne, Lefebvre.* In-16, de 71 p.

Pogge. *Les Facéties.* Traduction nouvelle et intégrale, accompagnée des *Moralitez* de Guillaume Tardif, suivie de la Description des bains de Bade (xve siècle) et du dialogue « Un vieillard doit-il se marier? ». Édition annotée,

précédée d'une notice par Pierre Des Brandes. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de LXIX-481 p.

Preussner (O.). *Étude sur les poésies diverses de Jean Racine.* Programme de Stolpe. In-8, de 55 p.

Prost (J.-C. Alfred). *Famille d'artistes : les Thénards. Paris, Leroux.* In-8, de 326 p.

Puyol (Mgr P.-E.). *L'auteur du livre* De imitatione Christi. Deuxième section : Bibliographie de la contestation. *Paris, Retaux.* In-8, de 267 p. Prix : 5 fr.

Quentin (le R. P. Henry). *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires*, étude d'histoire littéraire suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Casanate et des lettres de Pierre Morin, Hardouin, Lupus, Mabillon et Montfaucon. *Paris, Leroux.* in-8, de 272 p.

Quesnel (le P. Pasquier), prêtre de l'Oratoire. *Correspondance sur les affaires politiques et religieuses de son temps*, publiée avec des notes par Mme Albert Le Roy. *Paris, Perrin.* 2 vol. in-8. T. Ier, de XIV-431 p.: t. II, 468 p.

Quet (Edouard). *La puissance du théâtre en France. Paris, Vanier.* In-16, de 47 p. Prix : 1 fr. 50.

Ravaisson (Félix). *Un portrait de Marguerite de Valois. Paris, Leroux.* In-8, de 3 p. et grav. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Revillout (Ch.). *Essais de philologie et de littérature.* (Les mots « méchant » et « paire »; les Dialogues de Fénelon sur l'éloquence; Voltaire et le duc de Richelieu; la Légende de Boileau.) *Montpellier, Hamelin.* In-8, de 483 p.

Rigal (Eugène). *Victor Hugo poète épique. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de XXXVIII-332 p.

Rohnstrom (O.). *Étude sur Jean Bodel*, thèse. *Upsal, Almqvist et Wiksell.* In-8 de XVI-207 p.

Rosenthal (Léon). *La peinture romantique.* Essai sur l'évolution de la peinture française de 1815 à 1830 (thèse). *Paris, May.* In-4, de VII-337 p.

Rousset (Henry). *La Presse à Grenoble.* Histoire et physionomie (1700-1900). *Grenoble, Gratier.* In-8, de XIX-101 p.

Saint-Fonds (de) et **Dugas**. *Correspondance littéraire et anecdotique entre M. de Saint-Fonds et le président Dugas, membres de l'Académie de Lyon* (1711-1739), publiée et annotée par William Poidebard. Tome Ier. *Lyon, Paquet.* In-8 carré, de LVIII-297 p. et grav.

Saint-Pierre (Bernardin de). *Paul et Virginie ; la Chaumière indienne.* Notice par Anatole France. Illustration de Paul Leroy. *Paris, Lemerre.* In-4, de LXVII-431 p.

Sarcey (Francisque). *Quarante ans de théâtre* (feuilletons dramatiques). Tome Ier : la Comédie-Française; Souvenirs; les Lois du théâtre. *Paris, Bibliothèque des Annales politiques et littéraires.* In-18 jésus, de VII-404 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Schmidt (Charles). *Un cours de bibliographie à la fin du XVIIIe siècle. Besançon, Jacquin.* In-8, de 23 p. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

Schwabe (P.). *Michel de Montaigne als philosophischer Charakter.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 191 p.

Sée (Henri). *Les idées politiques de Saint-Simon. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 23 p. (Extrait de la *Revue historique.*)

Troubat (Jules). *Une amitié à la d'Arthez* (Champfleury, Courbet, Max Buchon), suivi d'une conférence sur Sainte-Beuve. *Paris, Duc.* In-18 jésus, de 360 p. et portraits.

Ward (Wilfrid). *Le cardinal Wiseman, sa vie et son temps* (1802-1865). Traduit de l'anglais par l'abbé Joseph Cardon. *Paris, Lecoffre.* Tome Ier. In-18 jésus, de X-627 p.

CHRONIQUE

— La mort qui avait fait de si grands vides dans le Conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France, au cours du précédent trimestre, ne nous a pas épargnés pendant celui-ci, et cette fois encore elle nous a frappés à la tête.

Le 25 août dernier, le premier en date de nos vice-présidents, M. Louis Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne, est mort à l'âge de cinquante-neuf ans, succombant, comme Armand Colin, dans la force de l'âge et lorsque de nombreuses années semblaient promises à son activité intellectuelle. Il faisait partie du petit groupe de ceux qui songèrent à créer une Société d'histoire littéraire de la France et unirent leurs efforts pour y réussir. Le concours que M. Petit de Julleville nous apporta alors sans réserve nous fut précieux, car il avait l'art de gagner les sympathies par la bonne grâce de ses manières et de les retenir par une aménité de caractère peu commune qui donnait à son commerce un agrément particulier. Trop absorbé, dans la suite, pour prendre une part très active à nos travaux, il les suivait du moins avec attention, ne manquait aucune de nos réunions, où la sûreté de son jugement et le charme insinuant de sa parole étaient toujours appréciés.

La mort nous a porté un coup cruel en nous privant brusquement de ce conseiller aussi sage qu'éclairé, et c'est avec une émotion profonde et une gratitude respectueuse que nous saluons ici le souvenir de cet honnête homme, qui accomplit son devoir avec la bienveillance souriante d'un sage et sut aimer le beau et faire le bien sans ostentation, comme il convient à celui qui a mis en lui-même, dans la satisfaction de son goût et le témoignage de sa conscience, sa propre récompense.

— M. Ferdinand Brunetière a étudié dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai) *Un épisode de la vie de Ronsard* : sa lutte avec les poètes calvinistes et les occasions qui firent d'un versificateur assez peu soucieux du présent le poète enflammé des *Discours des misères de ce temps*. M. Brunetière s'efforce de « montrer quel « citoyen » ce poète, cet artiste, cet incomparable inventeur de rythmes, d'images et de mythes, est devenu, dès qu'il l'a voulu, ou plutôt et pour mieux dire, dès que les circonstances l'ont exigé ». Et la raison qui poussa Ronsard à agir de la sorte fut celle-ci, au sentiment de M. Brunetière : « Il n'a vu tout d'abord dans la guerre civile que l'horreur de cette division de la patrie contre elle-même, et, catholique jusqu'alors tiède ou indifférent, c'est son *patriotisme* qui l'a rangé dans le camp qu'il a choisi; je ne vois pas pourquoi j'hésiterais à dire : c'est son *nationalisme* ». Il nous suffit de signaler cette thèse, à laquelle se mêlent des préoccupations beaucoup trop actuelles pour que nous puissions faire autre chose que l'indiquer ici.

— Sous ce titre : *Saluste du Bartas et ses éditeurs parisiens*, le duc de Fezensac a publié dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 mai un traité, dont l'original est conservé dans les minutes de Me Lannes, notaire à Solomiac (Gers), et par lequel le poète prend des engagements avec Abel Langelier et Timothée Jouan,

les libraires parisiens bien connus, pour une édition de ses œuvres, à raison de « cent trente trois escuz sol. un tiers, dans le terme de dix mois prochains à compter de ce jour d'hui » (24 juillet 1585).

— M. G. Michaut, qui a fait une étude si attentive et si raisonnée du texte de Pascal, vient de publier en une brochure séparée le *Discours sur les passions de l'Amour*, ignoré pendant deux siècles, découvert par Victor Cousin au milieu de papiers jansénistes l'attribuant, il est vrai, simplement à Pascal, mais qui semble si bien authentique qu'on a dit fort justement de lui en une formule heureuse qu'il semblait être « une transformation profane de la philosophie même des *Pensées* ». C'est un sacrifice de Pascal au goût de son temps pour le bel esprit. M. Michaut a brièvement examiné, dans sa préface, les nombreuses questions que cet opuscule soulève et il a résumé d'un mot les opinions émises à ce sujet. « Mais Pascal, comme il le dit, est plus qu'un bel esprit. Il ne se contente pas d'effleurer agréablement la surface des choses. Par nature et par habitude de savant, il les pénètre, il va au fond... Or, il n'est pas étonnant que son analyse aiguë ait atteint la racine même et l'essence des passions. » Pour en mieux faire sentir la profondeur, M. Michaut a accompagné ces pages d'un commentaire philosophique qui marque les rencontres de Pascal avec lui-même aussi bien qu'avec ses contemporains.

— *L'Amateur d'autographes* signale (15 septembre) un manuscrit autographe de Bachet de Méziriac contenant un *Discours sur la traduction* et conservé actuellement dans la collection de M. E. de Refuge. Notre confrère reproduit même en fac-similé un fragment de ce discours dans lequel Bachet de Méziriac accuse Amyot d'avoir interverti en plus de deux mille endroits le texte de Plutarque.

— Sous ce titre *Une prétendue seconde édition du Dictionnaire de l'Académie*, M. l'abbé A. Tougard revient dans le *Bulletin du bibliophile* (15 août) sur les éditions hollandaises faites au XVIIe siècle du *Dictionnaire de l'Académie*. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette question (t. IV, 1897, p. 317), d'après la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Mais M. Tougard analyse dans son article deux feuillets d'errata qui terminent le volume qu'il a étudié et relèvent 571 fautes de l'édition originale publiée par l'Académie. Toutes ces rectifications ne sont pas insignifiantes et sans intérêt. Elles montrent avec quelle attention on avait étudié l'impression de l'Académie, attention qui avait, d'ailleurs, abandonné en partie les imprimeurs hollandais au cours de leur propre publication, car celle-ci n'est pas exempte de coquilles et d'erreurs : l'ortographe, en particulier, est irrégulière et fantaisiste, et on trouve parfois des exemples condamnés ailleurs. Ceci ferait croire que les libraires hollandais seuls eurent part à la préparation de la contrefaçon et que les libraires parisiens n'y furent pour rien, quoiqu'on ait paru penser le contraire.

— M. le marquis de Granges de Surgères a publié dans le *Bulletin du bibliophile* (15 août) une lettre inédite de La Rochefoucauld, dont l'original est conservé parmi les autographes du Musée Dobrée, à Nantes. Elle n'est pas datée, mais elle paraît être d'octobre 1637, c'est-à-dire quelque peu postérieure à la lettre la plus ancienne en date qu'on connaisse de La Rochefoucauld. Celui-ci se défend de connaître la retraite de Mme de Chevreuse et prie le comte de Chavigny, auquel il s'adresse, de l'aider à faire voir son innocence.

— M. Henry Volney publie dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* de juin dernier *Une lettre inédite de Bayle et un poème français à la mémoire de Bayle*. La lettre est datée de Rotterdam le 1er octobre 1693 et adressée à Pinsson des Riolles, avocat au Parlement de Paris. Bayle y exprime surtout des actions de grâces pour les services que son correspondant lui rendait en s'entremettant

pour lui faire parvenir des livres. On apprend pourtant qu'à cette date le *Dictionnaire critique*, qui devait paraître en 1695, n'avait que six feuilles d'imprimées.

Quant au poème qui accompagne cette lettre, il est sans intérêt et émane d'un médiocre faiseur de vers dont le nom n'a pas été découvert.

— M. P. Toldo a publié dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (vol. XXXIX, fasc. I) une étude intitulée *Dell' « Espion » di Giovanni Paolo Marana e delle sue attinenze con le « Lettres persanes » del Montesquieu*. M. Toldo énumère de nombreux points de contact entre les deux œuvres et il est très vraisemblable que Montesquieu connut et pratiqua le livre de Marana. Mais il importe de faire la remarque que l'inspiration que Montesquieu put en tirer s'arrête à l'idée originale de faire juger la société contemporaine par des voyageurs étrangers et aussi à quelques détails secondaires. L'esprit des deux œuvres est tout différent, puisque, tandis que l'ouvrage italien fait surtout la narration de l'histoire de son temps, le livre français éveille des comparaisons inévitables et provoque des jugements sur ce qui existe en France par des rapprochements continuels, et pour ainsi dire naturels, avec ce qui se passe dans le pays d'origine du voyageur, étonné de ces divergences qu'il note avec soin.

— La *Revue blanche* du 15 mars a mis au jour une dizaine de *Lettres inédites de Sophie Arnould*. Elles sont adressées à une amie, Mme Verniquet de Lagrange, et datent de la fin de la vie de l'artiste et aussi de la fin du siècle. Ce sont des billets pleins de bonne grâce et d'entrain, en dépit de la vieillesse venue et de la pauvreté, dans lesquels la spirituelle femme se montre à son avantage, sous un jour favorable et vrai.

— L'*Amateur d'autographes* du 15 juillet a inséré une lettre assez inattendue de Sainte-Beuve au préfet de police Boittelle à l'occasion de la *Sapho* du sculpteur Mathieu Meusnier, dont le modèle avait été incarcéré pour quelque méfait. « Ce modèle qui n'en est pas un de tout point, disait Sainte-Beuve, ne s'est point correctement conduit et au beau milieu de la statue s'est fait arrêter et condamner à un an de prison. Le tribunal de police correctionnelle n'est pas comme l'Aréopage et la *Sapho* n'a pas pensé au moyen de défense de la Phryné. Il en résulte pourtant que mon pauvre ami Mathieu Meusnier n'a plus son modèle, et, en deux mots, il réclame de votre bienveillance une entrée aux Madelonnettes (c'est là que la Sapho est recluse) et l'autorisation de faire mouler sur place ce beau torse introuvable » (16 août 1863). Rien n'indique l'accueil qui fut réservé à cette requête peu banale.

— *Les notules sur Baudelaire* publiées par M. Henri Cordier dans le *Bulletin du bibliophile* (15 mai) se composent surtout d'une longue lettre adressée par le poète, le 21 janvier 1856, à Toussenel, qui ne se trouve pas insérée dans sa correspondance. C'est une belle page écrite à l'occasion de l'envoi d'un volume de Toussenel, dans lequel Baudelaire démêle avec justesse le fort et le faible : le sentiment de la nature et aussi un reste de *fouriérisme* qui gâte bien des passages d'une philosophie moins étroite.

— M. Victor Giraud poursuit avec persévérance — nos lecteurs le savent bien — l'enquête qu'il a entreprise sur *Taine, son œuvre et son influence*. Tandis qu'il publie ici même le relevé précis et méthodique des propres ouvrages de Taine, donnant ainsi aux travailleurs d'utiles éléments d'information, il insère dans un autre recueil périodique, *la Quinzaine*, une étude plus personnelle qui est à la fois l'étude de l'esprit de Taine et celle de ses livres, un essai, par conséquent, de biographie psychologique. Le fragment qui a paru dans le numéro du 16 juin embrasse la portion de la vie intellectuelle de Taine qui va du *La Fontaine* à l'*Histoire de la littérature anglaise*, en passant par le *Tite-*

Live et une collaboration fréquente à quelques grands recueils tels que la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats*. Le fragment publié dans le numéro du 16 juillet poursuit l'analyse et l'étude de Taine professeur à l'École des beaux-arts et des livres qui sortirent de son enseignement, de son œuvre sur *l'Intelligence* et de son histoire des *Origines de la France contemporaine*. Le cycle de l'histoire des livres de Taine est complet ainsi. Il reste à conclure et c'est ce que M. Giraud fera sans doute prochainement. Nous reviendrons alors sur ce sujet, à sa suite, pour essayer de résumer ce qu'il y a trouvé.

— M. Eugène Ritter a le mérite de dresser des généalogies exactes et le talent de les rendre agréables. Après Jean-Jacques Rousseau, après Mme de Staël, un autre écrivain d'origine genevoise, Victor Cherbuliez, vient d'être l'occasion de ses recherches et le résultat n'a pas été moins bon que précédemment. En recevant Victor Cherbuliez à l'Académie française, Renan lui disait : « Le Dauphiné, dont votre nom est originaire, le Poitou, les Cévennes, nous ont fourni au complet la série de vos ascendants. » C'est exact, si on se contente de remonter au second degré des ascendants. M. Eugène Ritter a voulu remonter plus haut, et il résulte de ses recherches que si plus de la moitié de l'ascendance de Victor Cherbuliez est française, les membres de cette ascendance provenaient de presque toutes les provinces de la France. En réclamant la naturalisation l'écrivain ne fit que revenir à son pays d'origine. Mais il était genevois par sa naissance, par son éducation, par ses études et aussi par une certaine partie de sa généalogie, car, cent ans avant sa naissance, tous ses ascendants vivaient déjà à Genève et y occupaient des situations diverses. Chemin faisant, M. Ritter a tracé quelques portraits qui éclairent son sujet et servent aussi à faire mieux connaître le véritable caractère de celui auquel ces pages sont consacrées.

— La question des derniers moments des écrivains en vue qui se sont fait remarquer par une certaine liberté d'esprit est toujours captivante et prête souvent à des controverses, car les personnes bien intentionnées manquent rarement de vouloir convertir à leur lit de mort ceux dont l'existence fut exempte de tout dogme et de tout préjugé. Comment est mort Alfred de Vigny? Si on en croit les termes d'une lettre écrite par une vieille demoiselle, zélée catholique, la fin du poète philosophe aurait été fort édifiante. Mais à côté de cette lettre, mise au jour dans la *Revue de Paris* du 15 juillet, il a été publié une lettre de Vigny lui-même, écrite moins d'un an avant sa mort, qui est d'un meilleur enseignement pour la psychologie du poète. « Elles ne considèrent pas, dit-il en parlant des personnes au zèle maladroit, qu'un homme qui a écrit ce qui est publié dans mes livres a depuis longtemps construit en lui-même l'édifice immuable de ses idées *philosophiques, théologiques et théosophiques*; qu'il a étudié à fond toutes les doctrines et les théodicées antiques et modernes et que, s'il veut bien ne pas les exprimer et les développer dans des livres, ni même dans des conversations passagères, c'est parce qu'il ménage la faiblesse égoïste de pauvres âmes qui s'appuient encore sur des pratiques païennes et qui n'ont pas l'abondance de bonté qui devrait leur suffire pour faire le bien sans réclamer une récompense, y mettre un prix et fixer des conditions, comme par un acte de notaire. » Peut-être n'est-il pas téméraire d'admettre, après cela, que Vigny mourut comme le prétend son exécuteur testamentaire, M. Louis Ratisbonne, « incrédule au dogme et stoïcien ».

— Sous ce titre *Quelques décors du « capitaine Fracasse »*, M. Paul Lafond a décrit dans la *Revue de Paris* du 1er août divers paysages du sud-ouest de la France et des Pyrénées que Théophile Gautier vit et dont son imagination tira profit dans son roman. Comme on le sait, l'écrivain était né à Tarbes et il avait quelques parents dans la région, notamment une sœur de sa mère, Mme de Pou-

dens, qui habitait la Chalosse, un coin de la Gascogne attenant au Béarn. Il eut l'occasion d'y venir à deux reprises et c'est ainsi qu'il put éprouver certaines sensations qu'il a ranimées dans sa prose, car l'œuvre, annoncée dès 1830, ne fut commencée que vers 1854 et parut seulement en 1863. Les réminiscences des voyages de Gautier en Chalosse sont frappantes et c'est à bon droit que M. Paul Lafond les a notées.

— M. Louis Farges donne dans la *Revue de Paris* (1er août) une esquisse très fine de la vie de *Lamartine à Florence*, où il fut nommé secrétaire de légation en octobre 1825 et où il séjourna deux ans environ. Diplomate un peu crédule et naïf, Lamartine ne fit pas à cet égard une besogne bien bonne, car il était alors un peu trop épris de lui-même pour observer l'extérieur avec la netteté d'esprit désirable dans sa situation. Mais il causait avec abandon avec le grand duc, prenait contact avec une nature dont il ne devina pas toute la réserve, mais dont il pénétra suffisamment le caractère pour en sentir la bienveillance native et l'indulgence de grand seigneur. Avec les ministres toscans, surtout avec Vittorio Fossombroni, et avec ses collègues des légations étrangères, Lamartine était moins en sympathie et en confiance, quoique les rapports fussent toujours courtois et amicaux. Mais il se mêlait avec plaisir à l'aristocratie florentine, si séduisante par ses grâces séculaires, et aussi à l'aristocratie étrangère qu'attirait en ce lieu la douceur d'y vivre. M. Farges n'a pas manqué de noter et de reproduire quelques croquis tracés ainsi par Lamartine. Ce sont aussi bien des documents pour la propre histoire de celui qui les traça que pour l'histoire du pays et du temps qui en furent les occasions.

— *La Revue des Revues* publie (1er juin), sous la signature Renée d'Ulmès, quelques détails inédits sur l'enfance et la première jeunesse de Guy de Maupassant, à la mémoire duquel on a solennellement inauguré ces temps derniers un monument à Rouen. Cet article est accompagné de vers inédits de Maupassant datés de 1868 et intitulés *Dernière soirée avec une maîtresse*, qui n'apprendront rien à ceux qui les liront, si ce n'est le chemin parcouru par le jeune poète pour devenir le prosateur qu'il fut.

— M. Georges Monval, qui a tant fait pour l'histoire du Théâtre-Français auquel il appartient comme secrétaire-archiviste, a eu la pensée de dresser la *Liste alphabétique des sociétaires depuis Molière jusqu'à nos jours*. Nous n'avons pas manqué de signaler le développement de cette énumération au fur et à mesure qu'elle se déroulait dans les pages de l'*Amateur d'autographes*. Aujourd'hui qu'un tirage à part en a été fait il convient d'en annoncer la publication, car il rendra des services signalés à tous ceux qui s'intéressent au passé de notre grande scène dramatique. Chaque notice est dressée avec le plus grand soin et la précision la plus méticuleuse. On y trouve aisément tout ce qui concerne les artistes : leurs noms, leurs prénoms, leurs surnoms, les dates de leur naissance, de leur décès et des principales étapes de leurs carrières. Chaque notice est accompagnée du fac-similé de la signature du personnage dont il est question, ce qui, en illustrant le volume, lui donne un intérêt de plus. Par une lamentable coïncidence, cette liste s'achevait au moment où le feu consumait le théâtre de la Comédie-Française. C'est une période nouvelle qui va s'ouvrir pour elle avec le xxe siècle. Aussi le relevé si consciencieux de M. Monval est-il comme la table d'une période écoulée du livre d'or de cette illustre compagnie.

— Mlle Dosne a récemment fait don à la Bibliothèque nationale de quatorze grands cartons renfermant des papiers ayant appartenu à M. Thiers, son beau-frère.

Ces documents ont, paraît-il, un intérêt considérable pour l'histoire politique de la France depuis la Restauration jusqu'à la mort de M. Thiers, pour l'histoire extérieure, et aussi pour l'histoire littéraire à l'époque du romantisme.

En livrant ces papiers à la Bibliothèque nationale, Mlle Dosne a mis une condition à sa libéralité : c'est qu'on les communiquerait au public seulement après la mort de la donatrice.

QUESTION

Quelle est la source de l'épisode du tisserand dans « Jocelyn »? — Dans la neuvième époque de *Jocelyn*, Lamartine a introduit un épisode assurément dramatique et touchant, mais non moins bizarre qu'invraisemblable : la rencontre par Jocelyn du jeune homme qui transporte dans la montagne le cercueil de sa femme afin de la faire enterrer par un prêtre. Cette singulière aventure est datée de Valneige, 16 décembre 1803, pendant *le fléau* dont les vers précédents font le vague récit. Il semble évident que ce fléau n'est autre que le choléra de 1832, et c'est d'un canut lyonnais que Lamartine raconte ici l'histoire (un pauvre tisserand « heureux en famille » autour de ce métier où la tâche rassemble). Mais il semble non moins évident qu'un homme raisonnable est incapable d'inventer de toutes pièces, pour l'introduire dans un récit contemporain, même en vers, une aventure aussi saugrenue. Supposer que dans une grande ville française moderne, sous ou après la réglementation du premier Empire, un ouvrier a la liberté de fabriquer lui-même un cercueil, d'y ensevelir à lui seul et secrètement un mort; de transporter ce cercueil d'église en église, de prendre la file comme à un guichet de colis postaux, d'être écarté pour manque de place, de rapporter son mort chez lui pendant deux jours, et ensuite d'emporter ce cercueil sur son dos et d'aller vaguer dans la campagne avec ce fardeau funèbre! Si hors du temps et loin des réalités qu'on admette que soit Jocelyn, il y a là une imagination vraiment déconcertante, et si invraisemblable... qu'elle doit probablement dériver d'un fait vrai. Car on n'invente pas de pareilles choses! Il doit y avoir à cette narration étrange un fondement authentique. Pourrait-on retrouver dans l'histoire du choléra de Paris ou de Lyon (1831-1832) le fait divers qui a été si bien développé ici par Lamartine (quoique avec une grande négligence de style). Ce fait a dû paraître assez exceptionnel et assez macabre pour avoir eu quelque retentissement dans la presse ou les correspondances de l'époque.

CHATEAUFORT.

TABLE DES MATIÈRES

Eugène Rigal. Comment ont été composés « Aymerillot » et le « Mariage de Roland »..... 1
A. Gazier. Racine et Port-Royal..... 32
Joseph Bédier. Chateaubriand en Amérique. Vérité et fiction (*fin*)..... 59
Gustave Lanson. Les Provinciales et le livre de la théologie morale des Jésuites. 169
Jules Marsan. Le mélodrame et Guilbert de Pixérécourt..... 196
Ch. Marty-Laveaux. Quelle est la véritable part de Charles Perrault dans les contes qui portent son nom?..... 221
Maurice Souriau. Le roman de Casimir Delavigne, d'après les manuscrits de la bibliothèque du Havre (*fin*)..... 239
P. Toldo. La Comédie française de la Renaissance (*fin*)..... 263
Charles Comte et Paul Laumonier. Ronsard et les musiciens du XVIe siècle... 341
Jules Troubat. Sainte-Beuve et les Mémoires d'outre-tombe..... 382
Émile Picot. Chants historiques français du XVIe siècle (*suite*)..... 409
Pierre Brun. A travers les manuscrits inédits de Tallemant des Réaux (*fin*)... 430
Paul et Victor Glachant. Le manuscrit autographe d'Hernani..... 517
Paul Bonnefon. Jean-Baptiste Rousseau et Lenglet du Fresnoy..... 546
Louis Clément. Antoine de Guevara, ses lecteurs et ses imitateurs français au XVIe siècle..... 590
René Radouant. Recherches bibliographiques sur Guillaume Du Vair et correspondance inédite (*fin*)..... 603

Mélanges.

P. Toldo. Un imitateur ou un inspirateur de Rabelais..... 122
E. Griselle. Un fragment inédit de Ledieu sur l'éducation du Dauphin..... 126
A. Delboulle. Charron plagiaire de Montaigne..... 284
E. Parturier. Une source probable du fragment de Pascal sur l'infini en petitesse..... 297
P. B. Louis Racine et la correspondance de Jean-Baptiste Rousseau..... 299
Eugène Ritter. Les enfants de Jean-Jacques Rousseau..... 314
Eugène Ritter. Le sermon des Cinquante..... 315
G. Michaut. Sur le Port-Royal de Sainte-Beuve..... 316
P. B. Un poème inédit de Claude Perrault..... 449
Victor Giraud. Bibliographie des œuvres de Taine..... 473 et 645
Léon G. Pélissier. Les correspondants du duc de Noailles (*suite*)..... 624

Comptes rendus.

Louis Clément. Henri Estienne et son œuvre française (Émile Roy)..... 144
Raymond Toinet. Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVIIe siècle (R. Harmand)..... 148
F. T. Perrens. La littérature française au XIXe siècle (Pierre Brun)..... 149
Karl Mantrius. Skuespilkunstens Historie (Histoire de l'art dramatique) (Kr. Nyrop)..... 320

Sainte-Beuve. Causeries du lundi, Portraits littéraires et Portraits de femmes; extraits avec une introduction par Gustave Lanson (Charles-Marc Des Granges). 321
F. Augusto de Benedetti. Il pessimismo nel La Bruyère (L. G. Pélissier)..... 490
C. Latreille. La fin du théâtre romantique et François Ponsard (Marius Roustant)..... 490
Maurice Clouard. Documents inédits sur Alfred de Musset (P. B.)..... 495
Firmin Maillard. Le salon de la vieille dame à la tête de bois (P. B)..... 496
Eugène Rigal. Victor Hugo poète épique (Edmond Huguet)..... 666
Prosper Mérimée. Lettres inédites [publiées par Félix Chambon] (P. B.)..... 669
Barbey d'Aurevilly. Lettres à M. Trébutien. Extraits (1843-1851) [publiées par le comte A. de Blangy] (P. B.)..... 671

Périodiques..... 151, 324, 497 et 674

Livres nouveaux..... 157, 330, 503 et 679

Chronique..... 161, 334, 507 et 683

Questions.

Épictète chrétien (Victor Giraud)..... 167
Bensérade ou Bensserade? (Curiosus)..... 167
La fille de Marceline Desbordes-Valmore (J. P.)..... 167
Le manuscrit d'un sermon de Bossuet (C. U.)..... 167
Une comédie française à retrouver (Kr. Nyrop)..... 339
Sur un chapitre énigmatique de Balzac (J. Teissier)..... 340
Quelle est la source de l'épisode du tisserand dans « Jocelyn » (Chateaufort). 688

Réponses.

La fille de Marceline Desbordes-Valmore (P. B)..... 168
Sur un chapitre énigmatique de Balzac (P. B.)..... 340

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL
WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.